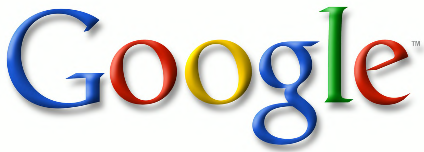



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

SIXIÈME SÉRIE.

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *Caractères étrangers,* quand il y a lieu.

Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 39.

CONCORDANCE ET PRIX

des Séries et de la Collection des Annales :

1re *série*.	— 12 volumes.	— tome 1 à 12.	Prix :	4 fr. le volume.
2e *série*.	— 7 vol.	— t. 13 à 19.	—	4 fr. le vol.
3e *série*.	— 20 vol.	— t. 20 à 39.	—	4 fr. le vol.
4e *série*.	— 20 vol.	— t. 40 à 59.	—	4 fr. le vol.
5e *série*.	— 20 vol.	— t. 60 à 79.	—	Prix divers.
6e *série*.	— 6 vol.	— t. 81 à 85.	—	10 fr. le vol.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières* de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le payement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND ET DE L'ORDRE DE PIE IX

DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,

ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. BIELKÉ. — M. BONNETTY, de l'Académie de la Religion catholique de Rome, et de la Société asiatique de Paris, directeur des *Annales*. — M. l'abbé BOUVY, des Augustins de l'Assomption. — M. de CHARENCEY. — M. CHARMA. — M. de CHAULNES. — M. l'abbé CHEVALLIER, curé de Mandres. — M. DESBASSAYNS DE RICHEMONT. — M. de L'ÉPINOIS. — Mgr GAUME. — GODEFROI DE SAINT-VICTOR. — M. Jules OPPERT. — M. PAUTHIER. — Le P. PRÉMARE, de la Compagnie de Jésus. — M. l'abbé PERNY, missionnaire apostolique. — M. RABBINOWICZ. — M. SCHOEBEL. — M. TISCHENDORF.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE.

SIXIÈME SÉRIE.

TOME VII.

(86e VOLUME DE LA COLLECTION).

PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RUE DE BABYLONE, N° 39 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1874

Versailles. — Imprimerie Beaugrand et Dax, rue du Potager, 9.

Compl. Sets
Gottschalk
3-2-33
24948

TABLE DES ARTICLES.

Voir à la fin du volume la table des matières.)

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE
Numéro 37. — Janvier 1874.

Histoire Traditionnelle.

L'ANNÉE RELIGIEUSE DANS LA FAMILLE D'ABRAHAM

OU

CHRONOLOGIE ANTIQUE

RETROUVÉE DANS LES TRADITIONS ET DANS LA BIBLE.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS. — 1re LETTRE.

Monsieur le Directeur,

En me remettant vous-même les objections et observations de l'un de vos honorables collaborateurs sur l'étude intitulée : *L'année religieuse dans la famille d'Abraham*[1], vous m'avez autorisé à répondre dans les *Annales* à ces observations; je vous demanderai la permission d'y joindre toutes les objections faites, à l'occasion de ce travail, de vive voix ou par correspondance.

Elles seront une occasion d'éclaircir un certain nombre de points que l'extrême concision de cette étude a dû reléguer dans l'ombre.

Voici la première objection que je rencontre. On me dit : « Puisque vous bornez l'application de l'année de 7 mois à la période qui va de la naissance d'Abraham à l'*Exode*, que deviennent les autres patriarches? L'année du déluge a été certainement une année de 12 mois, puisqu'elle est détaillée mois par mois dans la Bible; comment, lorsque tout progresse dans l'histoire, un peuple, après s'être servi de l'année de 12 mois, a-t-il pu revenir à l'année de 7 mois? »

Voici ma réponse : Pour tout ce qui touche aux temps an-

[1] Voir *Annales* t. v, p. 165, 245, 325, 405, et t. vi, p. 7 et 85.

tédiluviens jusqu'à Noé inclusivement, je les laisse complétement en dehors, attendu que, les documents faisant absolument défaut, tout ce qu'on pourrait dire, dans un sens ou dans un autre, serait pures hypothèses. Nous ignorons l'état de l'humanité, le genre de civilisation, les conditions même climatériques de cette époque, le plus sage est d'éviter les questions oiseuses et de laisser chacun prendre à cet égard les avis qui lui paraîtront les plus sensés. N'ayant ni raisons ni documents, pour interpréter la Bible dans cette période antédiluvienne, je la prends telle que la donne Moïse.

Un seul document existe, c'est le récit de Bérose, qui compte 10 rois avant le déluge et qui donne à quelques-uns jusqu'à 18 sares de règne, c'est-à-dire près de 340 ans. La probabilité est donc pour les longues vies à cette époque.

Quant aux patriarches qui suivent le déluge jusqu'à Abraham, je suis convaincu, malgré la forme du document, qu'il s'agit là de la *durée des familles* entre les séparations successives qui se sont produites dans le cours des âges, et que les patriarches ont vécu personnellement *vie d'homme ordinaire*. Mais je laisse bien libre de penser tout autrement, pourvu qu'on nous laisse voir, en même temps, dans ces chiffres la durée de familles successives : interprétation qui se trouve si étonnamment justifiée par l'accord imprévu qu'elle établit entre les chronologies des grands peuples historiques et la chronologie de la Bible, jusqu'au déluge.

J'arrive au fond de la question, comment a-t-on abandonné l'année de 12 mois, usuelle au déluge, pour reprendre l'année de 7 mois?

Est-on bien sûr que l'année de 12 mois fût au déluge l'année usuelle? Nous avons une telle habitude d'accepter sans discussion l'enseignement reçu de l'école et dans les livres classiques, que nous ne nous donnons pas le temps de contrôler et cet enseignement et surtout les conclusions que nous en tirons; faisons ici cet effort.

Les questions de chronologie, les chiffres, ne sont pas de foi dans la Bible, ils n'ont donc pas été inspirés; d'un autre côté, nous sommes très-certains que Moïse ne les a pas inventés; il a bien fallu qu'il les prît quelque part. Ce sont donc des

documents qu'il a reçus, examinés, contrôlés, comme un homme sage et savant qu'il était, et il ne les a insérés dans son récit qu'après s'être assuré de leur exactitude par tous les moyens humains. Ces chiffres existaient donc avant lui, probablement en la forme même qu'il nous a transmise.

Il les tenait évidemment de la famille. Cette famille, depuis des siècles, habitait la Chaldée, dont elle avait pris les mœurs, à ce point que Josué rappelle aux Israélites que leurs pères ont adoré les Dieux étrangers[1]. Cette famille avait donc pris, avec les mœurs, le comput chaldéen et rédigé ses archives en usant des années de 12 mois.

Mais les Chaldéens eux-mêmes ont-ils toujours usé de cette année de 12 mois? Non pas, et j'ai prouvé, ce me semble, suffisamment que les années du premier grand empire babylonien ont été comptées par Berose en sosses, degrés du cycle lunaire de la révolution nodale, que cette même méthode a été, d'après le témoignage du *Vetus chronicon* de Manethon, suivie par les Egyptiens jusqu'à l'introduction de la période caniculaire, et que ce changement s'est fait vers l'an 2519 avant Jésus-Christ[2].

J'ai prouvé en outre que l'année de 7 lunes avait été connue à l'époque du déluge, comme le prouve la grande période des équinoxes de 43,200 ans, qui est précisément calculée en années de 7 mois lunaires.

Et il faut admettre cela ou dire que les chiffres si concordants de tous ces peuples n'ont aucun sens; ce serait très-dur, puisqu'on peut leur en assigner un très-vrai et très logique[3].

Que conclure de là? Qu'il n'est nullement prouvé, tant s'en faut, qu'on ait fait usage, à l'époque du déluge, de l'année de 12 mois, et que le contraire paraît certain, mais que, postérieurement vers 2,519, cette sorte d'année ayant été introduite chez les principaux peuples, les documents de famille ont été, chez les Hébreux, transcrits en cette forme pendant que les enfants d'Héber habitaient la Chaldée.

Comment l'année de 7 lunes est-elle rentrée dans l'usage de

[1] Josué, XXIV, 14.
[2] Voir *Annales*, N° de juillet 1873.
[3] Voir *Annales*, N° de juin 1873.

la famille? D'une façon très-logique et même nécessaire. Les enfants d'Héber réfugiés à Ur « adoraient des Dieux étrangers, » dit Josué. Dieu, pour se faire, par Abraham, un peuple fidèle, tira la famille du milieu idolâtrique où elle était, lui fit reprendre les traditions de ses pères afin de la séparer des infidèles, et, parmi ces traditions, il rétablit la semaine de jours avec son repos du sabbat et la semaine de mois lunaires pour l'évaluation des années des patriarches, ou plutôt pour la célébration des rites religieux, année religieuse que Moïse, comme il a été dit dans cette *Etude*, a consacrée et conservée dans l'établissement des trois grandes fêtes de son peuple.

Moïse n'a donc rien brouillé, il a pris scrupuleusement les documents de la famille tels qu'ils étaient rédigés, et il a compté les années d'Abraham et de ses enfants comme les comptait elle-même la famille régénérée par Dieu et ramenée par lui à la foi et aux costumes de ses pères, et il n'a introduit l'année civile de 12 mois que lorsqu'après l'*Exode*, se trouvant à la tête d'une nation tout entière, il a dû lui donner les usages du comput universellement admis alors.

En résumé, la rédaction du récit du déluge qui fait emploi de l'année de 12 mois, ne peut dater que de l'époque où cette année a été en usage en Chaldée et ne peut prouver que l'année solaire fût année usuelle au temps du déluge.

Je passe à une seconde objection. On me dit encore : « Comme les détails insérés dans la Bible sur l'année du déluge prouvent que cette année est de 12 mois, ne pourrait-on pas voir dans la 99e d'Abraham une année qui renverserait absolument votre système? Les événements qui s'y sont succédé : Isaac promis, renouvellement de cette promesse en présence de Sara, conception d'Isaac, naissance d'Isaac, événements si bien décrits dans les chapitres XVII, XVIII et XXI de la *Genèse*, est-il possible de les encadrer dans une année de 7 révolutions lunaires? Si, d'après toute apparence, la chose n'est pas réalisable, à moins de supposer un miracle auquel Moïse ne paraît pas vouloir nous initier, il faut en conclure qu'il s'agit d'une année ordinaire et que Moïse n'a connu que celle-là. »

Cette objection est le résultat d'une préoccupation de l'esprit de son auteur, une pure distraction.

Voici les textes : « Quand Abraham était âgé de 99 ans, le » Seigneur lui apparut [1]. » La Vulgate dit même qu'il était au commencement de son année, *nonaginta et novem annorum esse cœperat.* Le Seigneur lui renouvelle ses promesses, lui ordonne la circoncision et lui promet un fils. — Abraham se circoncit et le texte dit : « Abraham était âgé de 99 ans quand » il circoncit sa chair [2]. »

Après une nouvelle promesse, Sara conçoit et met au monde Isaac, et le texte ajoute : « Abraham le circoncit le 8e » jour comme le lui avait ordonné le Seigneur, lorsqu'il était » âgé de 100 ans ; car c'est à cet âge de son père qu'est né » Isaac [3]. »

Est-ce que Moïse marque les mois d'Abraham? Un homme n'a-t-il pas 99 ans jusqu'au jour où il en a 100, et ne dit-on pas qu'il a 100 ans jusqu'au jour où il a 101 ans? Ces choses se passent donc dans le cours de deux années et non pas d'une seule. C'est dans le courant de sa 99e qu'Abraham a été circoncis, c'est dans le courant de sa 100e année qu'il a circoncis son fils Isaac. Vous avez donc deux années de 7 mois, au lieu d'une année de 12 mois qui vous paraissait nécessaire. Je ne crois pas que le lecteur voie là l'occasion d'hésiter un instant. Isaac a été promis quand Abraham venait d'avoir 99 ans, et il est né dans le courant et, s'il est nécessaire, vers la fin de l'année suivante de son père, c'est ce que dit Moïse aussi clairement qu'une chose peut être écrite en langage humain.

Un de mes honorables lecteurs, qui serait enchanté de l'application de l'année de 7 lunes, ne paraît disposé à y croire que lorsqu'on en aura trouvé la confirmation sur les tombes découvertes en Egypte. Je réponds que je n'ai point accusé les Egyptiens de faire usage de l'année de 7 lunes, loin de là j'ai dit souvent le contraire, j'ai dit en outre que les Hébreux s'étaient si bien assimilés aux Egyptiens pour les usages que les années de Joseph ont été notées par Moïse lui-même, d'après

[1] *Gen.*, XVII, 1.
[2] *Gen.*, XVII, 24.
[3] *Genèse*, XXI, 4.

mon opinion, en années égyptiennes. En fin de compte je ne sache pas qu'on ait encore mis au jour des tombeaux consacrés aux Hébreux. C'est là une objection négative qui ne peut tenir devant les preuves positives.

Voici une autre série d'objections.

Avant de déterminer la valeur de l'année d'Abraham, j'ai cité certains faits de l'histoire des Patriarches qui jurent avec le système classique d'années de 12 mois et qui protestent contre ce système, parce que, où le texte raconte des faits simples et clairs, la chronologie classique apporte des dates qui ont besoin de toutes sortes d'hypothèses pour satisfaire l'esprit. Je n'ai point affiché la prétention de donner là des preuves irrécusables, mais des motifs sérieux qui fissent douter de la valeur du système classique; puis j'ai exposé le système des années religieuses, lequel système remplit toutes les conditions que peut exiger l'esprit le plus rebelle, pour faire accorder naturellement, simplement, logiquement les faits, avec les dates qui s'y rapportent.

On trouve que tout est pour le mieux dans le système classique et que j'ai tort d'y voir là des preuves de son incohérence. Ce sont de petits détails; mais il faut y répondre.

J'ai montré que le calcul classique était en contradiction dans l'histoire d'Esaü qui va trouver Ismael pour épouser sa fille Maheleth, attendu que, selon le système classique, Ismaël devait être mort depuis 14 ans. Un de mes contradicteurs trouve que je renonce à cet argument parce que je réponds à l'avance à une objection qu'on pourrait me faire. Mais je croyais que répondre à une objection prouvait au contraire qu'on tenait à son argument.

J'ai ajouté qu'en tout cas Maheleth, fille de Nabaioth et petite-fille d'Ismaël, devait avoir, au bas mot, 75 ans. On me demande si je connais bien la valeur du mot hébreu qui signifie fille et par extension petite-fille, et du mot *sœur* qui peut aussi prendre le sens de *nièce*, etc. Sans avoir pénétré dans le sanctuaire de la langue hébraïque, je puis avoir fréquenté le vestibule, et ce sont là des choses qu'on dit à la porte; du reste il me suffisait de ne pas oublier le passage de

la *Genèse* où Loth, le neveu d'Abraham, est appelé *son frère*[1], et dans le même ordre d'idées le passage des évangiles où il est question des frères de Jésus [2]. L'objection n'est pas fondée; car, en général, lorsqu'il s'agit de généalogie précise, ce qui me paraît le cas de Maheleth, le mot « fils ou fille » s'emploie dans son sens primitif et rigoureux, sous peine d'embrouiller inutilement un récit. Du reste le texte dit[3]: « Il épousa Maheleth » fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nabaioth; » il est impossible d'admettre que ce mot de fille puisse être pris ici autrement que dans son sens naturel et direct.

A propos de l'histoire d'Agar et d'Ismaël dans le désert, on me dit que le mot hébreu que la Vulgate traduit par *enfant* veut dire aussi *jeune homme*. Or celui qui est appelé jeune homme peut bien avoir 17 ans, fussent-ils de 12 mois.

Je ne récuse pas le fait, mais j'ai dit et je répète à mon contradicteur: Prenez ce récit biblique que j'ai cité exprès tout entier, car un récit ne se juge pas sur un mot, mais sur son ensemble, et dites-moi bien s'il ne vous semble pas étrange que ce jeune homme de 17 ans laisse sa mère se charger des fardeaux, tombe de faiblesse et ait besoin pour marcher que sa mère le tienne par la main; car c'est bien là le recit de la Bible. Si ces années sont de 12 mois, oui, c'est étrange; mais si, comme il me paraît certain, ces années sont de 7 mois, si l'enfant a 10 ans, non, ce n'est pas étrange, et c'est au contraire absolument naturel et simple. Voilà le raisonnement que j'ai présenté, et il n'est pas renversé par cette raison, que j'accorde, que le mot hebreu s'applique très-bien à un jeune homme de 17 ans et même au delà, car ce n'est pas la question.

Pour ce qui est de Moïse chez Jéthro, on me dit: Mais Jéthro a pu le mettre à l'épreuve comme Laban a mis Jacob, et cette hypothèse permet d'admettre que ses enfants n'eussent pas 20 ans à l'*Exode*, quoique leur père fût resté 40 ans chez Jéthro.

Cela se peut, je me hasarde aussi peu que possible à combattre des hypothèses, j'aime à savoir où je vais.

[1] *Genèse*, XIV, 14.
[2] Math. XII, 47; voir mes *Récits Évangéliques*, 2e édition, page 242.
[3] *Gen.*, XXVIII, 9.

Pour Abimelech et Phicol, on me dit : Mais les faits ne sont pas toujours racontés dans l'ordre des événements réels, il peut y avoir transposition. Je l'admets. Mais le premier traité se fit par Abraham avec ce prince et son général deux ou trois ans après la naissance d'Isaac, et le second, plusieurs années après la mort d'Abraham par Isaac, par conséquent 75 ans au moins plus tard. Même réduit à ces termes, ce temps me paraît considérable et ne détruit pas le doute qui me poursuit et me fait dire qu'il est bien difficile que ce soit là des années de 12 mois.

On ajoute qu'il est légitime de supposer que c'est un autre Abimelech et un autre Phicol, gouvernant la même ville, qui ont fait le second traité avec Isaac. Cela se peut, c'est encore une hypothèse et je constate qu'on ne défend le système des 12 mois qu'avec des hypothèses, hypothèse pour Abimelech et Phicôl, hypothèse pour les enfants de Moïse, hypothèse pour l'âge d'Ismaël, hypothèse pour le titre de nièce de Nobaioth au lieu de celui de sœur à donner à Maheleth, etc. C'est trop d'hypothèses, il n'y en a pas une de cet ordre dans le système de l'année de 7 lunes et l'on me permettra bien de voir encore là une preuve d'une certaine valeur en sa faveur.

Il me semble que l'année religieuse d'Abraham de 7 mois lunaires est encore debout.

En présence de la facilité avec laquelle on répond aux objections qui lui sont faites, l'esprit du lecteur, non préoccupé d'hypothèses, doit arriver à compter cette découverte historique au nombre des vérités acquises.

Je répondrai prochainement à une dernière objection plus sérieuse que m'adresse un honorable membre de la *Société de Géographie et d'Anthropologie* sur la multiplication des Hébreux pendant la captivité d'Egypte.

C'est une question que je me suis posée et que j'ai étudiée depuis longtemps.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes sentiments les plus affectueux.

A. CHEVALLIER,
curé de Mandres.

Enseignement Catholique.

CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES
SUR LE
LIBÉRALISME CATHOLIQUE.

Les *Annales* ont déjà donné deux brefs de S. S. Pie IX condamnant les principes des *catholiques libéraux*[1]. Malgré ces avertissements, il y a encore bien des personnes qui y sont attachées. Bien plus ce sont ces principes qui dominent dans les gouvernements, et qui tous les jours sont enseignés dans beaucoup de revues et même de journaux qui se disent catholiques. A Dieu ne plaise que nous inculpions les intentions de tous ceux qui portent le nom de catholiques libéraux, ou qui en pratiquent les maximes. Nous sommes assurés que dans leur cœur ils croient bien faire; ils veulent, disent-ils, reconcilier l'Église avec la société moderne, la révélation avec la raison, l'Évangile avec le siècle. Le principe de leur erreur est puisé dans l'enseignement de nos cours de philosophie; dans ces cours, comme nous l'avons dit si souvent, on a appris qu'on peut trouver et prouver :

Dieu et ses attributs, le culte qui lui est dû,
L'homme, son origine, sa fin,
Ses devoirs à l'égard de Dieu. à l'égard de lui-même,
Les règles de la société civile,
Les règles de la société domestique,

qu'on peut, dis-je, trouver et prouver toutes ces vérités, qui constituent ce qu'ils appellent la Religion naturelle, produit *spontané*, disent-ils, de la raison, sans le secours de l'Église, sans le secours du Christ, qu'ils ont exclu de leur enseignement philosophique.

Si cela était, l'Eglise et le Christ seraient à bon droit exclus du gouvernement de la société civile, et de la société domestique.

[1] Voir ces deux Brefs dans les *Annales* t. v, p. 320 et t. vi, p. 82 (6e série).

C'est là la conséquence des principes libéraux, et c'est là, en effet, que nous en sommes, et l'on s'y enfonce, de plus en plus.

C'est pour obvier à ces fausses doctrines, que Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, a créé des *conférences*, où les prêtres de son diocèse pourront apprendre à quel danger expose l'Eglise ce faux libéralisme. Nous consignons avec empressement cette œuvre doctrinale dans les *Annales*, mais auparavant nous devons consigner ici la formule d'un serment prêté par les chefs du *libéralisme catholique*, avant les décrets du concile du Vatican.

Le serment des Catholiques libéraux.

Inscription gravée sur marbre dans la chapelle du château de la Roche-en-Brenil de M. de Montalembert.

In hoc sacello Félix Aurelianensis episcopus panem verbi tribuit et panem vitæ christianæ amicor. pusillo gregi qui pro Ecclesia libera in libera Patria commilitare jamdudum soliti annos vitæ reliquos itidem Deo et Libertati devovendi pactum instaurâre.

Die octob, XIII A. D. MDCCCLXII

Aderant Alfredus comes de FALLOUX, Theophilus FOISSET, Augustinus COCHIN, Carolus comes DE MONTALEMBERT, absens quidem corpore præsens autem spiritu Albertus princeps DE BROGLIE.

« Danscette chapelle, FÉLIX (Dupanloup), évêque d'Orléans, » distribua le pain de la parole et le pain de la vie chrétienne » au petit troupeau d'amis qui, accoutumés depuis longtemps » à combattre *pour l'Eglise libre dans la Patrie libre*, ont fait le » pacte de dévouer le reste des années de leur vie également » *à Dieu et à la Liberté.*

Le 13 du mois d'octobre année du Seigneur 1862.

« Etaient présents Alfred comte DE FALLOUX, Théophile » FOISSET, Augustin COCHIN Charles comte DE MONTALEMBERT, absent de corps, mais présent d'esprit Albert, prince » DE BROGLIE. »

Voici maintenant la circulaire de Mgr de Ladoue.

Circulaire de Mgr l'évêque de Nevers à l'occasion de l'établissement des Conférences centrales.

Messieurs et bien chers Coopérateurs,

Tout royaume divisé en lui-même périra, et toute maison où règne la division s'écroulera sur elle-même[1]. Cet oracle du Docteur infaillible semble se vérifier tristement aujourd'hui dans notre pauvre France. La division est partout; dans les esprits, dans les volontés; dans tous les rangs, dans toutes les classes; jusque dans le sein des familles; ce qui explique l'instabilité et la fragilité de nos institutions sociales. Le clergé, grâce à son organisation divine et à sa forte hiérarchie, a échappé jusqu'à présent à cet état funeste de division, il reste *un*, soumis d'esprit et de cœur aux enseignements du Pasteur suprême. Le clergé nivernais, en particulier, autant qu'il nous a été permis d'en juger dans les rares mais significatives occasions où nous avons été en rapport avec lui, est resté plus particulièrement compacte, serré autour de son évêque. Cependant, l'homme ennemi cherche à jeter l'ivraie dans le champ du père de famille; des organes de la presse, revues, journaux quotidiens, pénètrent jusque dans les presbytères de campagne, soit qu'ils y arrivent directement ou qu'ils soient dus à des communications bienveillantes. Le prêtre se tient d'autant moins en garde contre l'influence de ces journaux qu'ils se présentent à lui sous l'apparence d'une orthodoxie parfaite, tandis que souvent ils soutiennent des propositions condamnées par le Saint-Siége. Seul et isolé dans son presbytère, cet ecclésiastique n'a pas d'ordinaire le moyen de contrôler la vérité des assertions énoncées par les journaux dont il fait sa lecture habituelle; il les accepte sans défiance; de sorte que, peu à peu, sans même s'en apercevoir, il glisse sur la pente de doctrines dangereuses, il perd la simplicité de sa croyance et s'expose à faire complétement naufrage dans la foi[2]. Comment combattre cette influence de la presse, si dangereuse, même pour le clergé?

[1] Luc, XI, 17.

[2] Que de tristes exemples la *Suisse* révolutionnaire nous offre en ce moment à ce sujet! Et plusieurs de ces malheureux intrus sont sortis de nos rangs!

Des avertissements sévères de l'autorité, des mandements exposant la vraie doctrine, seraient assurément des mesures utiles; mais atteindraient-elles le but désiré?

Dans l'état actuel des esprits, *une discussion publique, sérieuse, où toutes les opinions puissent se produire contradictoirement sous le contrôle de l'autorité*, nous paraît être un moyen plus efficace et plus digne de dissiper les idées fausses et de raffermir les esprits dans l'amour de la vraie doctrine.

Cette conviction arrêtée et déjà ancienne nous a déterminé à établir dans notre diocèse une institution d'où nous attendons les plus heureux résultats. Nous nous proposons de réunir dans une *Conférence centrale* qui se tiendra sous nos yeux, à l'évêché, tout le clergé du diocèse, tous ceux du moins de ses membres que l'éloignement ou les occupations du ministère n'empêcheront pas d'y assister. Nous avons choisi pour la tenue de ces Conférences l'époque de l'année où il nous à paru que le clergé serait plus libre. Les réunions auront lieu pendant le mois de janvier et de février, le jeudi de chaque semaine. Nous envoyons avec cette circulaire le programme détaillé de chaque conférence, afin que tout ecclésiastique puisse à l'avance se rendre compte des matières qui seront traitées et se mettre en mesure de faire participer tous ses Confrères au résultat de ses études. On n'admettra pas dans la Conférence les longs travaux écrits qui absorberaient une grande partie du temps consacré particulièrement aux *discussions orales*. Pour qu'un travail écrit soit accepté, il faudra qu'il ne dépasse pas quatre pages. Du reste, chaque ecclésiastique, même parmi ceux qui ne pourraient se rendre à la Conférence, sera autorisé à envoyer des travaux écrits, pourvu qu'il se renferme dans les limites tracées. Lorsque la discussion sera épuisée, le Président, ou quelqu'un en son nom, résumera avec netteté et précision l'enseignement de l'Eglise. Ce résumé pourra être imprimé et adressé à tous les membres du clergé.

Permettez-nous, chers et bien-aimés Coopérateurs, de compter sur votre concours le plus entier et le plus absolu pour faire réussir une œuvre qui nous est inspirée, croyons-nous, par un désir sincère de faire régner dans notre diocèse

la doctrine la plus pure de l'Eglise romaine et de contribuer à réaliser ainsi le vœu du Sauveur mourant : *Qu'ils soient un, comme nous sommes un*[1].

Recevez, Messieurs et bien-aimés Collaborateurs, avec notre paternelle bénédiction, l'assurance de notre très-affectueux dévouement.

THOMAS-CASIMIR, *Évêque de Nevers.*

Nous faisons suivre cette pièce du Programme des conférences.

Programme des conférences centrales du Libéralisme Catholique.

1re *conférence. — Du Libéralisme catholique considéré dans son principe.*

I. Qu'est-ce que le libéralisme? — Y a-t-il et peut-il y avoir un libéralisme catholique? — Quel est le principe sur lequel s'appuie le système qui s'attribue ce nom? — Examen et réfutation de ce principe.

II. Quelles sont les analogies entre le libéralisme moderne et le gallicanisme ancien? — Quelles sont les différences?

Auteurs à consulter. — Tous les théologiens dans les passages du *Traité de l'Église* et du *Traité de la Grâce,* où ils exposent les rapports de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel.

La Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil, par l'abbé de Lamennais.

Des Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église, par le même.

Ces deux ouvrages ne renferment pas le système philosophique de l'auteur condamné par Grégoire XVI.

L'*Histoire universelle* de Rorhbacher, pour ce qui concerne le gallicanisme.

L'Encyclique *Quantâ curâ* et le *Syllabus.*

La première *Constitution dogmatique* adoptée par le Concile du Vatican.

Les Catholiques libéraux, par l'abbé Jules Morel.

L'*Illusion libérale,* par L. Veuillot.

2e *Conférence. — Du Libéralisme dans ses rapports avec la Constitution de l'Église.*

I. Quelle est la nature de la constitution donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Église? — La constitution de l'Eglise est-elle essentiellement monarchique? — Comment la monarchie ecclésiastique est-elle préservée, même humainement, des excès possibles, par les institutions qui la complètent.

II. Exposer en quelques mots les systèmes de quelques auteurs des dix-septième et dix-huitième siècles condamnés en leur temps — Marc-Antoine de Dominis, Richer.., — qui dénaturaient la divine constitution de l'Église. — Exposer les doctrines de certains auteurs modernes, mises en avant à l'occasion du Concile, qui ne tendaient à rien de moins qu'à introduire le *parlementarisme* dans l'Église.

[1] Jean, XVII, 22.

Auteurs à consulter. — Tous les théologiens. *Traité de l'Église.*

Les historiens ecclésiastiques, aux articles Marc-Antoine de Dominis, Richer, etc.

Articles de la *Nouvelle revue théologique* sur l'ouvrage de Mgr Maret.

La plupart des membres du clergé n'ayant pas ces articles, ils seront déposés au secrétariat de l'évêché, où l'on pourra en prendre connaissance.

Deuxième *Constitution dogmatique* du Concile du Vatican.

Encyclique *Quantâ curâ* et *Syllabus*.

3° *Conférence*, — *Du Libéralisme catholique dans ses rapports avec l'enseignement.*

I. De l'école et plus particulièrement de l'école primaire. — Ce qu'elle est d'après le droit naturel et d'après le droit chrétien. — Ce que le libéralisme catholique veut faire de l'école. — Montrer les funestes conséquences de ce système.

II. De l'enseignement secondaire et supérieur. — Quelle est la liberté d'enseignement que les catholiques peuvent et doivent demander ?

Auteurs à consulter. — L'Encyclique *Quantâ curâ* et le *Syllabus*.

Une *instruction pastorale* de Mgr Manning, archevêque de Westminster, qui a été reproduite par l'*Univers* et qui a paru séparément. Cette instruction traite à fond la question de l'école.

Les ouvrages et opuscules qui ont été publiés sur la liberté d'enseignement, en particulier les *Comptes-rendus* des deux derniers *Congrès catholiques* tenus à Paris. — Nous tâcherons de nous en procurer quelques exemplaires pour les mettre à la disposition du clergé.

4° *Conférence.* — *Du Libéralisme catholique dans ses rapports avec la charité.*

I. Coup d'œil historique rapide sur les développements de la charité chrétienne depuis l'établissement de l'Église jusqu'à la Réforme. — Faire ressortir quelle fut, dans ce développement, l'action des Souverains Pontifes, des évêques, du clergé et des ordres religieux.

II. Quelle est la tendance du libéralisme moderne relativement à la charité ? — Que faut-il entendre par ces mots : *Sécularisation de la charité, Philanthropie.*

Auteurs à consulter. — Les historiens de l'Église. — Les comptes-rendus du *Comité catholique*. — *Histoire de la charité chrétienne*, par Franz de Champagny.

5° *Conférence.* — *Du Libéralisme considéré relativement à la question des rapports de l'Église et de l'État.*

Que faut-il entendre par un concordat ? — Ce qu'ont été les concordats dans le passé. — Ce qu'ils sont actuellement. — Y aurait-il avantage à les supprimer ? — Examen de cette maxime : *L'Église libre dans l'État libre.*

Auteurs à consulter. — Sur la nature du concordat, un opuscule de M. de Bonald : *Des Concordats*, approuvé par le Souverain Pontife.

Sur le concordat de François Ier, les historiens.

Sur le concordat de 1801, l'ouvrage de M. d'Haussonville : *l'Église romaine et le premier Empire.*

Mémoires de Consalvi.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS,

ET SUR LA CONNAISSANCE

QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

LXXXIV.

25e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ*;
41e *année de la vie de la B. Vierge Marie;*
8e *année du pontificat de Joseph-Caïphe,* à Jérusalem;
4e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie;
11e *année de Valerius Gratus,* Procurateur de la Judée;
25e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée;
25e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide;
777e *année de Rome. — M. Asinius Agrippa* et *Cossus Cornelius Lentulus,* consuls.
12e *année du règne de Tibère.*

I. Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Jésus et sa mère demeurent toujours à Nazareth, sous la domination d'Hérode Antipas, le trétarque de la Galilée. Comme les autres années, ils durent en sortir pour assister à Jérusalem aux fêtes de Pâques, qui eurent lieu le 1er avril.

C'est à Nazareth que Jésus voyait le culte du vrai Dieu remplacé par le culte de l'homme, et la société se dissoudre par la rupture de tous les liens qui constituent l'humanité.

II. Événements politiques.

Séjan poursuit son projet de mariage avec Livie, cette femme de Drusus, qu'ils avaient empoisonné, et en fit la demande dans une lettre cauteleuse à Tibère. Celui-ci, selon sa coutume, ne lui répond ni oui ni non, déclare laisser Livie libre,

[1] Voir le dernier article au N° précédent, t. VI, p. 440.

et, pour maintenir Séjan dans sa dépendance, lui annonce qu'il médite de nouveaux honneurs à lui conférer. — Séjan n'est pas dupe de ces paroles, et, pour arriver à ses fins, conseille à Tibère d'aller goûter un repos nécessaire hors de Rome.

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les daimons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Les Romains s'étaient donné un Dieu nouveau; ce Dieu continue à se faire offrir des sacrifices humains. Tout homme, qui de près ou de loin lui avait manqué de respect, était immolé.

« Un homme, rapporte Dion, qui avait vendu, avec sa mai-
» son, une statue de l'empereur, et qu'on avait déféré au sénat
» pour ce fait, eût été infailliblement mis à mort sans le consul
» qui demanda à Tibère d'opiner le premier. Craignant de
» paraître complaisant pour lui-même, Tibère opina pour
» l'absolution[1]. »

« Mais Votienus Montanus, accusé d'avoir tenu des dis-
» cours injurieux contre César, est puni, d'après la terrible
» loi de lèse-majesté. Apidius Merula, n'ayant pas juré sur les
» *Actes d'Auguste*, est rayé du tableau des sénateurs[2]. »

La ville de Cysique est accusée d'avoir négligé le culte d'Auguste, et usé de violence envers des citoyens romains, perd sa liberté[3].

Ce culte, rendu à Rome au Dieu Auguste, renouvelle dans les provinces le culte de leurs Dieux. Les Daimons, qui gouvernent le monde païen et qui voient que leur règne va finir, font un dernier effort pour conserver leur tyrannie.

On entendit dans le sénat les députés des Lacédémoniens et des Messéniens qui se disputaient la propriété du temple de Diane *limnatide* ou des marais. Force autorités des historiens et des poëtes sont citées de part et d'autre; le sénat prononce en faveur des Messéniens[4].

[1] Dion, *Hist. rom.* l. LVII, c. 24.
[2] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 42.
[3] Tacite, *Annales*. l. IV, c. 36.
[4] Tacite, *Annales*, l. IV c, 43.

Les Ségestains demandent de rebâtir le temple de Vénus sur le mont Eryx. Tibère s'en charge par la raison que Vénus était de la famille des Césars par la filiation d'Enée[1].

L'Espagne ultérieure envoie des députés au sénat pour demander la permission d'élever un *temple à César et à sa mère.* Ici Tibère refuse et fait un discours qui prouve que ce n'est pas la connaissance de l'ineptie des apothéoses qui lui manquait, quand il punissait du dernier supplice tous ceux qui avaient *lésé* la divinité d'Auguste.

« Oui, Pères conscrits, je suis mortel ; les devoirs que je » remplis sont ceux d'un mortel, et c'est assez pour moi d'être » placé au rang suprême, vous m'en êtes témoins, et je veux » que la postérité s'en souvienne : trop heureux si elle pense » un jour que je fus digne de mes ancêtres, attentif à vos intérêts, ferme dans les périls, prêt à braver toutes les inimitiés » pour servir l'Etat. Mes temples, mes statues, je veux les avoir » dans vos cœurs ; voilà les plus beaux, les plus durables des » monuments. Ceux qu'on élève en marbre sont méprisés » comme de vils sépulcres, si la haine de la postérité révoque » l'apothéose. Puissent donc les alliés, les citoyens, les Dieux » mêmes, entendre ma prière ! Que ceux-ci m'accordent, jusqu'à la fin de ma vie, la paix de l'âme et l'intelligence des lois » divines et humaines ; et quand j'aurai payé tribut à la nature, puissent les autres donner quelques éloges à ma mémoire et prononcer mon nom avec reconnaissance ! » Il continua depuis à repousser, jusque dans ses plus secrets entretiens, un culte dont il serait l'objet. Les uns voulaient que ce fût modestie, d'autres défiance de lui-même, d'autres enfin bassesse d'âme. « Les grands hommes, en effet, aspiraient » aux grandes récompenses. C'était par là que Bacchus et Hercule chez les Grecs, Quirinus chez les Romains, avaient pris » place parmi les Dieux. Honneur à Auguste, qui sut espérer ! » Les princes possèdent tous les autres biens ; un seul leur » reste à conquérir, et ils en doivent être insatiables : c'est une » immortalité glorieuse. Qui méprise la gloire méprise aussi » la vertu. Telle était la grande morale de Tacite[2] !

[1] Tacite, *Annales* l. IV, c. 43.

[2] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 38.

IV. Crémutius Cordus accusé du crime de lèse-majesté, se donne la mort.

Voici comment Tibère traitait l'histoire et les historiens.

« Cremutius Cordus, dit Tacite, fut l'objet d'une accusation » nouvelle et jusqu'alors sans exemple. Il avait publié des » *Annales* où il louait Brutus et appelait Cassius le dernier des » Romains. Les accusateurs étaient Satrius Secundus et Pina- » rius Natta, clients de Séjan. Ce fut la perte de l'accusé, » prononcée d'ailleurs par la colère qui se peignait sur le vi- » sage du prince en écoutant sa défense[1]. »

Aussi après avoir rappelé que Jules César et Auguste avaient souffert qu'on louât ces citoyens, qu'on les critiquât eux-mêmes et n'avaient point sévi contre les auteurs, voyant qu'on allait prononcer sa condamnation, Cremutius sortit de l'assemblée et mit fin à sa vie en se privant de toute nourriture.

Sénèque nous a conservé quelques détails sur cette mort et sur la contenance de Marcia, sa fille, dans cette pénible circonstance. Dans la *consolation* qu'il lui adressa pour la perte prématurée de son fils Métilius, prêtre, on ne sait de quelle Divinité, il lui dit :

« Quand votre père Cremutius Cordus voulut mourir, vous » combattîtes de toutes vos forces son projet. Dès qu'il vous » eut prouvé qu'au milieu des satellites de Séjan c'était l'u- » nique moyen d'échapper à la servitude, vous ne favorisâtes » pas son dessein; mais, vaincue, *vous y donnâtes les mains*, et » vous répandîtes des larmes. En public vous dévorâtes vos » gémissements; mais vous ne les cachâtes pas sous un visage » joyeux, dans ce siècle où c'était une grande piété que de ne » pas se montrer *pieux*[2]. »

Voilà où étaient réduits les sentiments les plus naturels de la piété filiale.

Sénèque donne ensuite les détails sur la mort de Crémutius et son dernier entretien avec sa fille.

« Ayant donc pris un bain qui l'affaiblit le plus possible, il

[1] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 34.

[2] Senèque, *Consolatio ad Marciam*, c. 1. Les MM. portent *impie*, correction aite par Bouillet; édit. Lemaire, t. II, p. 116.

» se retire dans sa chambre, sous prétexte d'y faire une colla-
» tion ; et, renvoyant ses esclaves, il jette par la fenêtre quel-
» ques débris de mets pour faire croire qu'il a mangé; ensuite
» il s'abstient de souper comme s'il eût déjà pris assez de
» nourriture. Le second, le troisième jour, il fait de même :
» le quatrième jour son état de faiblesse le trahit. Alors
» vous serrant dans ses bras : « Ma chère fille, apprends
» la seule chose que je t'aie jamais cachée ; tu me vois en
» chemin de mourir, et le passage est presque à demi
» franchi. Ne me rappelle pas à la vie ; tu ne le dois ni ne
» le peux. » Puis il ordonne qu'on ferme tout accès à la lu-
» mière, et s'ensevelit dans les ténèbres. Sa résolution connue,
» ce fut une joie publique de voir la voracité de ces loups in-
» satiables frustrée de sa proie. Les accusateurs, à l'instigation
» de Séjan, portent plainte au tribunal des consuls de ce que
» Crémutius Cordus se laisse mourir, ils s'y opposent, eux qui
» l'y ont contraint, tant ils craignent qu'il ne leur échappe. La
» question était importante : un accusé a-t-il le droit de se
» laisser mourir?

» Pendant qu'on délibère, que les accusateurs reviennent à
» la charge, il s'était mis, lui, hors de cause[1]. »

V. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Nous n'avons aucun événement à signaler, cette année, à Jérusalem. Les Juifs y souffrent en silence la domination romaine. Les grands, corrompus par leur contact avec les Romains, en ont emprunté les usages; le peuple seul attend encore vaguement un Messie, guerrier temporel.

[1] Sénèque, *Consolatio ad Marciam*, c. 22. — Traduction de M. Baillard Paris, Hachette, 1860.

LXXXV.

26e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ;*
42e *année de la vie de la B. Vierge Marie;*
9e *année du Pontificat de Joseph-Caïphe,* à Jérusalem;
5e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie;
1e *année de Pontius Pilatus,* Procurateur de la Judée;
26e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée;
26e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide;
778e *année de Rome.* — *C. Calvisius Sabinus,* et *Cn. Cornelius Lentulus Gætulicus,* consuls. — Ils abdiquent; à partir de juillet : *Q. Marcius Barea,* et *T. Rustius Nummius Gallus,* consuls.
13e *année du règne de Tibère.*

I. Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Jésus et Marie continuent de vivre à Nazareth sous la domination d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée. Ils durent en sortir pour assister à Jérusalem aux fêtes de Pâques, qui eurent lieu, cette année, le 21 avril.

Jésus y voit arriver enfin Celui qui devait, et constater sa royauté et son innocence à la face du peuple juif, et qui cependant devait l'envoyer à la mort, mort qu'il désirait pour mettre fin à la dissolution de la société humaine, qui touchait à sa ruine.

II. Événements politiques.

Au dehors, quelques nations de la Thrace sont soumises ou détruites; mais la grande guerre est toujours dans Rome et dans la maison impériale.

« Agrippine, dit Tacite, tombe malade et reçut la visite de » César. Opiniâtre en sa colère, elle pleura longtemps sans » rompre le silence. Enfin, exhalant son dépit avec ses prières, » elle le conjure « d'avoir pitié de sa solitude; de lui donner » un époux : elle est jeune encore, et une femme vertueuse ne » peut demander de consolations qu'à l'hymen; Rome a des » citoyens qui daigneront sans doute recevoir la veuve de » Germanicus avec ses enfants. » Tibère sentit les consé- » quences politiques de cette demande. Toutefois, pour ne pas

» laisser éclater son mécontentement ou ses craintes, il sortit » sans répondre, malgré les instances d'Agrippine. Ce fait » n'est pas rapporté dans les annales du temps. Je le trouve » dans les *Mémoires* où Agrippine, sa fille et mère de Néron, » a transmis à la postérité l'histoire de sa propre vie et les » malheurs de sa famille [1]. »

Mais déjà sa perte est assurée. Tacite continue :

« Bientôt Séjan, abusant de sa douleur et de son impré- » voyance pour lui porter un coup plus fatal, lui fit donner » l'avis perfidement officieux qu'on voulait l'empoisonner; » qu'elle se défiât des festins de son beau-père. Agrippine ne » savait point dissimuler. Un jour elle était à table, près de » l'empereur, silencieuse, le visage immobile, ne touchant à » aucun mets. Tibère s'en aperçut, soit par hasard, soit qu'il » fût averti, et, pour mieux pénétrer sa pensée, il loua des » fruits qu'on venait de servir, et en présenta lui-même à sa » bru. Les soupçons d'Agrippine s'en accrurent, elle remit les » fruits aux esclaves sans en avoir goûté. Tibère cependant ne lui » adressa pas une parole; mais, se tournant vers sa mère, il » dit que ce ne serait pas une chose étonnante qu'il fût un » peu sévère pour une femme qui l'accusait d'empoisonnement. » Aussitôt le bruit se répandit que la perte d'Agrippine était » résolue, et que l'empereur, craignant les regards des Ro- » mains, cherchait la solitude pour consommer ce crime [2]. »

Et en effet Tibère sort de Rome pour ne plus y rentrer; il se promena d'abord en Campanie sous le prétexte d'y dédier différents temples avant de s'établir à Caprée, où il va pendant 11 ans mener une vie de débauche sans frein, loin de tous les yeux, et effrayer tout l'empire par ses exécutions sanglantes.

Séjan l'accompagne, mais il laisse à Rome des agents chargés de préparer la ruine des fils de Germanicus, Néron et Drusus. Néron est épié par sa femme, qui rend compte de toutes ses paroles à Livie, sa mère; on fait briller aux yeux de Drusus l'espoir du rang suprême, et il devient un des ennemis les plus acharnés de son frère.

[1] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 53.
[2] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 54.

Tibère commence dans sa nouvelle demeur à montrer ses instincts sanguinaires.

« Peu de jours après son arrivée à Caprée, dit Suétone, dans » un moment où il était seul, un pêcheur lui avait présenté à » l'improviste un énorme surmulet ; il lui fit frotter le visage » avec le même poisson, effrayé qu'il était de ce que ce pê- » cheur se fût glissé jusqu'à lui par le derrière de l'île en » grimpant sur des rochers escarpés. Comme le patient se » félicitait de ne lui avoir pas offert une grosse langouste qu'il » avait également prise, il ordonna aussi de lui déchirer le » visage avec la langouste. Il punit de mort un soldat prétorien, » pour avoir volé un paon dans un verger. En voyage, la » litière qui le portait s'étant trouvée embarrassée dans des » ronces, il terrassa et pensa faire mourir sous le fouet le » centurion des premières cohortes, chargé des fonctions de » piqueur

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les daimons, etc. De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Cependant les esprits ayant perdu toute voie et tout guide humain, continuent à interroger les êtres surnaturels.

Claudia Pulchra, cousine d'Agrippine, est accusée pour mener une vie déréglée, pour commerce adultère avec Firmius, et pour pratiquer des maléfices et des enchantements contre le prince. Malgré les supplications d'Agrippine auprès de Tibère, ils sont punis l'un et l'autre [2].

« Les astrologues, dit Tacite, prétendirent que Tibère était » sorti de Rome sous des astres qui ne lui promettaient pas » de retour, prédiction fatale à plusieurs, qui crurent sa fin » prochaine et en semèrent le bruit [3]. »

La perte de la notion de Dieu a gagné de Rome dans tout l'empire. Onze villes d'Asie se disputent devant le sénat pour savoir quelle serait celle qui aurait l'insigne honneur d'élever un temple à Tibère. Smyrne fut préférée [4].

[1] Suétone, *Tibère*, c. 60.
[2] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 52.
[3] Tacite, *ibid* c. 58.
[4] Tacite, *ibid.* c. 55.

V. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

L'arrivée en Judée de *Pontius Pilatus*, qui aura une si grande part aux événements qui vont suivre et qui a acquis une réputation éternelle par la condamnation du Christ, qu'il déclarait innocent, nous engage à donner quelque notion sur sa famille.

La famille *Pontia* est d'origine samnite. Ce fut un C. Pontius Herennius, chef des Samnites qui fit passer les Romains sous les *Fourches Caudines* (319 ans av. J.-C.[1])

Cicéron parle d'un Titus Pontius, centurion de César, qui préféra mourir plutôt que de servir Pompée[2].

Cette famille ne paraît pas avoir été très-honorée à Rome. Il y a un Pontius qui fut mutilé pour avoir été surpris en adultère[3].

Un Pontius Aufidianus, d'après le droit paternel, mit à mort sa fille, viciée par son précepteur[4].

L. Pontius Aquila, tribun du peuple, fut un des assassins de César[5].

Un Pontius Fregellanus est chassé du Sénat par Tibère[6].

Ici vient Pontius Pilatus qui fut Procurateur de la Judée pendant 10 ans, et qui, accusé de violences et d'injustices, dut retourner à Rome pour s'excuser, trouva Tibère mort, et tourmenté par ses souffrances et ses remords, finit par s'ôter la vie[7].

C'est celui qui, ordonnant la mort du Juste qu'il reconnaissait innocent, a voué le nom de *Pontius* à une exécration universelle et perpétuelle.

[1] Tite-Live, *Hist. rom.* l. IX, c. 1 et 6.
[2] Cicéron, *de Senect.* c. 10 et Valère Maxime, l. III, c. 8, n° 7.
[3] Valère Maxime, l. VI, c. 1, n° 13.
[4] Valèr. Max., l. VI, c. 1, n° 3.
[5] Suétone, *César*, c. 2. — Cicéron, Epist., l. X, Epit. 23; *ad Attic.*, l. 1, *Epist.* 1 et *Philip.* XIII, c. 2. — Dion, l. XLVI.
[6] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 48.
[7] Josèphe, *Ant. Jud.*, l. XVIII, c. 7.—Philon, *Ambassade à Caïus.*—Eusèbe *Hist. Eccl.* l. II, c. 77 et surtout Suidas au mot *Pilate.*

Après sa mort, sa famille continue à se distinguer par ses débauches et ses crimes.

Une Pontia Posthumia, l'an 58 après J.-C., est assassinée par le tribun Octavius Sagitta, avec lequel elle avait vécu en adultère, parce qu'ensuite elle ne voulut plus ni divorcer avec son mari, ni l'épouser[1].

Vers la même époque une Pontia, épouse de Drymionis, après la mort de son mari, donne la mort à ses deux enfants, pour hériter de leurs biens et les donner à son adultère; elle se fait à elle même l'épitaphe suivante :

« C'est ici que je suis, moi, Pontia, fille de T. Pontius, qui, » après avoir fait périr mes deux fils par le poison, me suis » misérablement donné la mort; toi, qui passes ici, si tu es » pieux, détourne, je t'en prie, les yeux de moi[2]. »

Juvenal donne ce fait en preuve que les horreurs qu'il a racontées sur les femmes ne sont pas inventées.

« Plût à Dieu que mes récits fussent fictifs. Mais voici Pontia » qui crie : « Je l'ai fait, je l'avoue, et j'ai préparé l'aconit à » mes enfants. C'est ce qui a été découvert et rendu public. » Oui, c'est moi-mêmequi ai commis ce crime.» —Quoi, détes- » table vipère, tu en as tué deux dans un seul repas? Vraiment » deux? — Sept, s'il y en eût eu sept. »

Nos utinam vani ? Sed clamat Pontia : Feci,
Confiteor, puerisque meis aconita paravi ;
Quæ deprensa patent ; facinus tamen ipsa peregi.
Tune duos una, sævissima vipera, cœna ?
Tunc duos ? Septem, si septem forte fuissent[3].

Martial nous apprend que ce nom détesté était passé en proverbe :

O mater, qua nec Pontia deterior[4].

Mais Celui, quePontius Pilatus a condamné, a lavé toutes les souillures, et transformé tous les esprits, aussi voyons-nous peu de temps après un Pontius à qui S. Jérome a consacré ce beau témoignage :

[1] Tacite, *Annales*, l. XIII, c. 44 ; et *Hist.*, l. II, c. 44.

[2] Inscription dans *Memor. vetustæ Italiæ*, d'Apianus, et dans Ge. Fabricius, *Collect. ant.*, p. 234.

[3] Juvénal, *Sat.* VI, c. 638. — Voir le *Vetus Schol.*

[4] Martial, *Epig.* II, 34, 6.

« Pontius, diacre de Cyprien (martyrisé en 258), après avoir » souffert avec lui l'exil jusqu'au jour de sa passion, a laissé » un excellent livre sur la mort et la passion de Cyprien (mal- » heureusement perdu[1]). »

Enfin l'Eglise a mis sur ses autels Pontius Paulinus, sénateur, consul, moine, puis évêque de Nole, qui, mort en 431, nous a laissé des lettres et des poèmes, pleins d'érudition et de piété[2].

LXXXVI

27e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ*;
43e *année de la vie de la B. Vierge Marie*;
10e *année du pontificat de Joseph-Caïphe*, à Jérusalem;
6e *année de Pomponius Flaccus*, Président de la Syrie;
2e *année de Pontius Pilatus*, Procurateur de la Judée;
27e *année d'Hérode Antipas*, tétrarque de la Galilée;
27e *année de Philippe*, tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide;
779e *année de Rome. — M. Licinius Crassus Frugi* et *L. Calpurnius Piso*, consuls;
14e *année du règne de Tibère.*

I. Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Jésus et Marie demeurent toujours à Nazareth sous la domination d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée. Ils durent seulement faire le voyage de Jérusalem pour assister aux fêtes de Pâques qui eurent lieu cette année, le 13 avril.

Jésus assiste à la dissolution de la société romaine : Séjan tout puissant à Rome, préparant l'extermination de la famille impériale; les délateurs décimant les plus hautes familles; les gouverneurs écrasant les provinces, et le maître temporel du monde allant cacher des infamies inouïes dans sa séquestration volontaire dans une île, d'où il terrifie l'univers abattu à ses pieds.

Jésus eut aussi la douleur de voir l'adultère et l'inceste établis dans le palais de cet Hérode, sous lequel il vivait.

II. Événements politiques.

Deux catastrophes viennent épouvanter et désoler les Ro-

[1] S. Jérôme, *de Scrip. Eccles.*, c. 68 ; *Pat. lat.* t. 23, p. 678.
[2] Voir ses œuvres dans *Pat. lat.* t. 61.

mains ; 50,000 personnes périssent à Fidène sous les ruines d'un amphithéâtre où, à cause du voisinage était accourue, dit Tacite, avide de spectacles et sevrée de plaisirs sous un prince comme Tibère, une multitude de tout sexe et de tout âge [1]. A cette catastrophe se joignit un incendie, qui dévora tout le quartier du mont Celius.

Mais un ravage plus grand encore consistait dans les dénonciations réciproques, qui attaquaient les plus nobles familles. Domitius Afer qui avait déjà fait condamner Claudia Pulchra, dénonce en ce moment son fils Quintilius Varus, riche et parent de César. Cet Afer était pauvre et l'on sait que le quart de la fortune du condamné appartenait à l'accusateur. Tous les jours surgissaient des dénonciations nouvelles suivies de condamnations.

La Louve romaine se dévorait elle-même.

C'est alors que Tibère se retire définitivement dans la fameuse île de Caprée, sur laquelle Tacite donne les détails suivants :

« Après la dédicace des temples de Campanie, Tibère, non » content d'avoir défendu par un édit qu'on vînt troubler son » repos, et de s'être entouré de soldats qui repoussaient loin » de lui le concours des habitants, prit en haine les villes mu- » nicipales, les colonies, tous les lieux situés sur le continent, » et se cacha dans l'île de Caprée, que sépare du promontoire » de Surrentum un canal de trois mille pas. Je suis porté à » croire que cette solitude lui plut, parce que l'île, sans aucun » port, offre à peine quelques lieux de refuge aux bâtiments » légers, et qu'on ne peut y aborder sans être aperçu par les » gardes. Une montagne, qui l'abrite des vents froids, y en- » tretient pendant l'hiver une douce température ; et l'aspect » du couchant, la libre étendue de la mer, y rafraîchissent dé- » licieusement les étés. L'œil découvrait du côté de la terre le » plus bel horizon, avant que l'éruption du Vésuve changeât » la face des lieux. Les Grecs possédèrent, dit-on, ces rivages, » et des Téléboens habitèrent Caprée. Tibère, maintenant, ve- » nait d'y bâtir douze maisons de plaisance, dont les noms et » les constructions l'avaient envahie toute entière. C'est là

[1] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 62.

» que ce prince, si occupé jadis des affaires publiques, enseveli ses dissolutions honteuses et son oisiveté malfaisante. » Car il lui restait cette crédulité soupçonneuse, que Séjan » avait nourrie dans Rome, et que chaque jour il inquiétait » davantage. Déjà cet homme ne se bornait plus contre Néron » et sa mère à d'obscures intrigues. Un soldat était sans cesse » attaché à leurs pas. Messages, visites, démarches publiques » ou secrètes, il inscrivait tout comme dans des annales. Des » gens apostés leur conseillaient en même temps de se réfugier » auprès des armées de Germanie, ou de courir, au moment » où la foule se presse dans le Forum, embrasser la statue » d'Auguste, et implorer la protection du sénat et du peuple. » Ils repoussaient en vain de tels projets; on les accusait de » les avoir formés[1]. »

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les daimons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes.

« Lors de l'incendie du mont Célius, dit Tacite, on proposa » que le mont Célius fût nommé désormais le mont Auguste, » parce qu'au milieu de l'embrasement général la seule statue » de Tibère, placée dans la maison du sénateur Junius, avait » été respectée par le feu. Ce même prodige était, disait-on, » arrivé jadis pour Claudia Quinta; et sa statue, échappée » deux fois à la fureur des flammes, avait été consacrée par nos » ancêtres dans le temple de la Mère des dieux. La race des » Claude était sainte et chérie du ciel; et il fallait attacher de » nouveaux respects au lieu où les immortels avaient rendu » au prince un si éclatant honneur[2]. »

IV. Rapport des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

A Rome et dans toute l'Italie, Séjan applique impitoyablement le senatus-consulte qui chassait et proscrivait les Juifs. Ceux qui ne voulurent pas s'enrôler, pour ne pas prêter aux consuls un serment, qu'ils croyaient ne devoir qu'à Dieu, fu-

[1] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 67.
[2] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 64.

rent emprisonnés, tourmentés, réduits en esclavage, ou au moins chassés de l'Italie.

Pilate, arrivé en Judée, ne démentit pas les hauts faits de sa famille. On connaît quel fut d'abord son gouvernement par ce que nous apprend Philon, que peu de temps après il refusa de laisser partir une députation, « parce qu'il craignit que, si » on envoyait des députés, on ne vînt à découvrir les méfaits » de son gouvernement, ses vexations, ses rapines, ses injus- »tices, ses outrages, les citoyens qu'il avait fait périr sans juge- »ment, enfin son insupportable cruauté[1]. »

C'est ici qu'il faut placer l'adultère et l'inceste d'Hérode Antipas, qui enlève Hérodiade à son frère Philippe. Hérode ambitieux et cruel avait tous les vices de son père Hérode le Grand. « Philippe, au contraire, dit Josèphe, était un prince » modéré et tranquille, il se plaisait à vivre dans ses États, et » au milieu de ses sujets. Lorsqu'il sortait de son palais, c'était » avec un petit nombre d'amis choisis ; il avait toujours son » trône à sa suite, afin d'être en état de rendre sur-le-champ » et sans délai la justice à ceux qui pourraient se présenter » pour la lui demander[2]. »

C'est le scandale de ce mariage que lui reprocha peu après S. Jean-Baptiste, dont Hérodiade obtint la tête.

A. Bonnetty.

[1] Philon, *Légation à Caius*, p. 369; dans la traduction de M. Delaunay Paris 1867.

[2] Josèphe, *Ant. Jud.* l. xviii, c. 4.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT

PENDANT LES ANNÉES 1872 ET 1873[1].

22. Progrès opérés par M. Chabas dans les études égyptiennes.

«Que de travailleurs! que de travaux, messieurs! Et cependant, je ne vous ai pas encore parlé du plus fécond peut-être, de celui qui, au fond d'une ville de province, a sû former une école, et alimente à lui seul un recueil savant[2], M. Chabas. Les différents textes qui peuvent jeter du jour sur le *droit égyptien et les coutumes égyptiennes* paraissent occuper particulièrement M. Chabas. Le premier volume de la 3e série de ses *Mélanges égyptologiques* est consacré en grande partie à ces recherches, et notamment à une savante étude du papyrus Abbott, auquel l'ardent investigateur chalonais nous promet d'importants suppléments[3]. Dans un des volumes qu'il a publiés cette année[4], M. Chabas, suivant une trace féconde, mais non peut-être sans piéges décevants, ouverte par M. de Rougé, s'est proposé d'étudier l'*antiquité historique des peuples de l'Europe* qui furent en relation avec l'Egypte et la Phénicie, de faire voir qu'ils connaissaient les métaux, la navigation et qu'ils possédaient une civilisation avancée vingt siècles avant notre ère. M. Chabas discute en passant l'existence du cha-

[1] Voir le dernier article au N° précédent t. VI, p. 458

[2] *Mélanges égyptologiques*, 3e série, 1er volume, septembre 1870. Chalon-sur-Saône. Paris, Maisonneuve.

[3] *Comptes rendus de l'Académie*, 1872, p. 433-435.

[4] *Études sur l'antiquité historique, d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*. Paris, 1872, Maisonneuve, in-8°, 559 pages.

meau et du cheval en Egypte dès le temps de l'ancien empire. Il résout la question dans le sens affirmatif. L'identification des peuples qui furent en rapport avec l'ancienne Egypte nous paraît sur plusieurs points encore bien douteuse; peut-être les égyptologues n'ont-ils pas tenu assez de compte des précautions qu'il faut prendre quand il s'agit de peuples bien plus épiques et plus mythologiques que ne le furent les Egyptiens, surtout des peuples hélléniques et italiotes. Les noms géographiques de l'épopée grecque appartiennent parfois au mythe, parfois à un vieux passé aryen, antérieur à l'arrivée des Hellènes en Europe et même en Asie Mineure. Quoi qu'il en soit, un curieux phénomène est en train de se passer en critique. L'Egypte sera bientôt comme une espèce de phare au milieu de la nuit profonde de la très-haute antiquité. Les textes égyptiens deviennent les documents les plus anciens de la vieille histoire de l'Asie antérieure et du monde méditerranéen.

» La superstition des *jours fastes et néfastes* est d'origine égyptienne, et ce n'est pas sans raison que le moyen âge appelait *dies ægyptiaci* les jours frappés d'interdit. Un fragment d'un papyrus du temps de Ramsès II environ, où les jours dans lesquels il ne faut rien entreprendre sont marqués de certains signes, a fourni à M. Chabas une occasion de plus de montrer tout ce qu'il a de science et de sagacité [1].

» Le Bulletin des séances de l'Institut égyptien, pour les années 1869, 1870, 1871 nous est parvenu [2]. Il y a là d'importantes communications de M. Mariette, de précieux renseignements sur ses fouilles, des inscriptions. La question des silex taillés trouvés en Egypte y est discutée sous toutes ses faces. Enfin, les nombreux articles de MM. Grébaut, Maspero, Pierret, dans la *Revue critique* [3], nous montrent l'égyptologie française comme une branche d'études très-bien organisée, et qui devrait servir de modèle à d'autres sections de notre atelier scientifique oriental.

[1] *Le calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*. Un vol. in-8°. Paris, Maisonneuve.

[2] *Bulletin de l'Institut égyptien*, années 1869-1871. N° 11, 144 pages. in-8° Alexandrie. Mourès.

[3] 8 juin, 24 août, 30 novembre 1872; 8 janvier, 29 mars 1873.

15. Progrès dans l'étude de la littérature copte.

» M. Revillout a découvert parmi les papyrus de Turin et publié avec soin d'importants documents coptes, qui complètent ceux que Zoega avait déjà imprimés sur le concile de Nicée[1], en particulier ces *Gnomes du saint concile*, dont Zoega n'avait donné que la première page.[2] Nous ne possédons les actes du concile de Nicée que d'une manière très-imparfaite. M. Charles Lenormant niait que les *Gnomes* en question fussent l'œuvre du concile; M. Revillout ne formule aucune opinion sur ce point. Le document en tout cas est sérieux et intéressant, sinon pour l'histoire de l'Eglise universelle, du moins pour l'histoire de l'Eglise d'Egypte au 4e siècle. »

ERN. RENAN.

Telle est la partie principale du rapport de M. Renan. On voit de quelle importance sont les découvertes qui se font tous les jours sur l'histoire primitive de l'Orient. Il n'y en a pas une seule, selon nous, qui ne doive servir de preuve aux faits racontés par la Bible; elles la complètent bien loin de la contredire. Quelques écrivains ont essayé de les tourner contre elle, mais ce sont plutôt des incrédules que des orientalistes. Ils partent d'un faux principe, celui de comparer la Bible aux faits nouveaux, au lieu de comparer les faits nouveaux à la Bible. Ils verraient bientôt que la Bible seule expose des faits certains, en paroles claires et compréhensibles, tandis que les textes nouveaux sont obscurs, incohérents, mythiques et le plus souvent fantastiques. A. BONNETTY.

[1] *Le Concile de Nicée d'après les textes coptes*. 1re série de documents, (Extrait du *Journal Asiatique*, février-novembre 1873.) Paris, Maisonneuve, 79 pages, in-8°.

[2] Les *Annales* ont publié le texte du concile de Nicée de M. Revillout, l'ont comparé avec celui qu'en avait donné avant lui l'érudit Zoega et qui le complète en bien des points. A. B.

Critique Évangélique.

DE LA DATE DES ÉVANGILES

PREUVES

TIRÉES DES ÉCRIVAINS DU 2e SIÈCLE.

Sous le nom : *De la date des Evangiles* [1], un des plus grands explorateurs des titres évangéliques, l'heureux inventeur de plusieurs textes inconnus jusqu'ici [2], M. Tischendorf a publié un volume qui, par le prix, est à la portée de tous (60 c.), et qui, par la gravité et la multiplicité des preuves, est la meilleure réponse à faire aux récents rationalistes, qui prétendent que les Evangiles n'ont été composés ou connus qu'assez tard et ne sont pas des auteurs dont ils portent le nom.

Après une introduction très-intéressante où M. Tischendorf raconte une partie de ses voyages en Orient et comment il eut la bonne fortune de mettre la main sur cette Bible grecque des Septante, dite *Sinaïtique,* qu'il a publiée en *fac-simile* à Leipsik en 1862.

C'est après ce récit qu'il donne les preuves que, dès le 2e siècle, les 4 Evangiles existaient et étaient connus sous les noms de leurs 4 auteurs. C'est une partie de ce récit que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Nous le ferons avec d'autant plus de plaisir que M. Tischendorf commence par prouver que c'est en la personne de Jésus-Christ que doivent se concentrer toutes les apologies du Christianisme à l'époque actuelle, et qu'il y répond à la plus importante des attaques, celle de M. Renan. En cela il se rencontre avec ce que nous déplorons si souvent dans les *Annales*, que nos professeurs chrétiens aient exclu le Christ de tous les

[1] *De la date des Évangiles, ou réponse à cette question : quand est-ce que nos Évangiles ont été composés ?* vol. in-12 de 284 p. 2e édit. Toulouse, Société des livres religieux; Paris, Sandoz, prix 60 c.

[2] Voir les titres des nombreux ouvrages découverts ou édités par lui, dans les *Annales*, . p. 404 et t. XIII, p. 245 (5e série).

cours de philosophie, qu'ils décorent fort mal à propos du nom de *cours de sagesse*.

Il se rencontre encore avec nous pour attribuer au Rationalisme la perte de la foi chrétienne, qui se manifeste en ce moment dans notre société.

Nos lecteurs vont voir que ce n'est pas sans raison que nous faisons cet éloge du travail de M. Tischendorf.

I. — Importance de la Vie de Jésus. — Réponse à M. Renan.

« La vie de Jésus est devenue le centre vers lequel convergent toutes les questions religieuses de notre temps. C'est là un fait important. Il montre, au fond, que le Christianisme repose non sur la doctrine, mais sur la personne de Celui dont il porte le nom. Toute conception opposée méconnaît le caractère essentiel de la foi chrétienne, et témoigne d'un manque réel d'intelligence, de sympathie et de profondeur. La personne de Jésus est la pierre angulaire de l'Eglise; c'est elle que les enseignements du Maître et ceux de ses apôtres mettent toujours et partout en relief et sur le premier plan, de la manière la plus nette et la plus catégorique; et c'est avec elle que le Christianisme reste debout ou tombe. Vouloir tout ensemble la dépouiller de cette majesté divine que l'Eglise entière lui reconnaît sous le nom de *Fils de Dieu*, et cependant maintenir la foi et l'Eglise chrétiennes, c'est se livrer à une entreprise bien inutile et nourrir une bien vaine illusion. La morale elle-même, que l'on prétend sauver du naufrage de la foi, n'échappe pas à la contradiction la plus profonde; car, comment un arbre sain pourrait-il croître et grandir sur des racines vermoulues? Disons-le donc sans détour : « Oui, la » vie de Jésus est, pour la science chrétienne, la question des » questions; et de sa solution dépend l'existence ou la ruine de » l'Eglise. »

Mais où donc puisons-nous notre connaissance de la vie de Jésus? Quelles en sont les sources?

Ces sources se trouvent presque exclusivement dans nos *quatre Evangiles*, dont la personne divine de Jésus, ce point cardinal de la foi chrétienne, qui est aussi celui des attaques

de l'incrédulité, constitue la trame et le fond, et dans les *épîtres de saint Paul,* qui sont, sans contredit, les documents apostoliques les plus primordiaux que nous possédions. En dehors de ses écrits sacrés, nous ne trouvons plus que quelques rares sentences ou quelques faits qui dépendent d'ailleurs des Evangiles, à très-peu d'exceptions près. La plupart proviennent de *livres apocryphes,* c'est-à-dire inauthentiques, indignes de créance, pourvus de faux noms d'auteur, et visent, avec plus ou moins d'habileté, à compléter nos Evangiles; d'autres, d'origine soit juive, soit païenne, émanent du but avoué de les attaquer et de les combattre. Ajoutez deux notices intéressantes, que nous devons à deux écrivains classiques, l'un du premier siècle et l'autre du commencement du second; Tacite [1], en effet, nous atteste « que le Christ, » fondateur de cette secte qui était déjà fort répandue dans » Rome au temps de Néron, fut condamné par le procurateur » Ponce-Pilate à perdre la vie sous Tibère; » et Pline [2], à son tour, écrit à l'empereur Trajan que les chrétiens, alors déjà très-nombreux en Bithynie, « chantaient, dans leurs assem» blées, des hymnes au Christ, qu'ils adoraient comme un » Dieu. »

Voilà l'état des choses. Si donc il est vrai de dire que nos Evangiles ne sont pas les uniques sources de la vie de Jésus, il ne l'est pas moins d'affirmer qu'ils en constituent les plus absolument importantes et les seules immédiates; et puisque toutes nos questions sur la naissance du Christ, sur son caractère, sur son action et son influence, sur sa marche et ses destinées, dépendent de ces Livres saints et nous ramènent sans cesse à eux, peut-on se poser un problème plus important que celui-ci : *De qui proviennent ces écrits ? Quels en sont les auteurs ?* car de leur origine dépendent leur crédibilité et leur valeur.

C'est pour ce motif qu'on a consacré, de nos jours, à cette question les recherches les plus étendues et les plus approfon-

[1] Auctor nominis ejus Christus, Tiberio imperante, per procuratorem Pontium Pilatum supplicio adfectus erat (Tacitus, *Annales*, l. xv, c. 44).

[2] Carmenque Christo, quasi Deo, dicere secum invicem(Plinius, *Epistolæ*, l. x, Epist. 97).

dies. On s'est demandé de quel droit les noms des deux apôtres *Matthieu* et *Jean*, et des deux aides apostoliques *Marc* et *Luc*, avaient été inscrits sur nos quatre Evangiles; et plus on a trouvé de légitimes motifs de les regarder comme les auteurs de ces écrits, plus aussi ces écrits eux-mêmes ont été naturellement tenus pour des relations authentiques et dignes de toute créance, de la vie de notre Seigneur. De tels écrivains, en effet, ne sont-ils pas la plus excellente garantie que leurs ouvrages, émanant bien réellement de leur plume, ne contenaient que la vérité, et étaient éminemment propres à nous la transmettre ?

Il existe toutefois une autre manière d'apprécier ces écrits. Depuis que le Rationalisme du 18e siècle a voulu faire prédominer *l'entendement*, prétendu sain, de l'homme, sur la *Révélation divine*, on est bien vite arrivé, sur cette pente dangereuse, à *dédiviniser toutes choses*. On s'est mis à expliquer les miracles par les idées imparfaites et par l'absence de critique qui régnaient à l'âge des apôtres, et à attribuer une influence particulière aux préjugés alors répandus sur l'Ancien Testament. On a inventé la théorie de l'*accommodation*, d'après laquelle Jésus aurait approprié ses enseignements et ses actes aux *attentes* de ses contemporains, et se serait fait passer pour plus qu'il n'était en réalité. Cette façon d'envisager les Evangiles, née de l'*incrédulité moderne*, a trouvé sa plus haute expression dans un livre déplorable publié à Paris en 1863, la *Vie de Jésus*, par M. Renan. Ne tenant aucun compte de la part que des mains apostoliques, d'après ses propres aveux, ont prises à ces mémoires, et n'obéissant qu'à de capricieux préjugés contre la révélation et les miracles, ainsi qu'à un arbitraire sans frein et à une frivole imagination, M. Renan a ait dans cet écrit une *odieuse caricature de l'histoire évangélique et de son héros*. Aussi son ouvrage ressemble-t-il plus à un pamphlet calomnieux qu'à une étude loyale et sérieuse. Donnons-en quelques exemples caractéristiques.

Est-il digne d'un travail vraiment historique d'avancer que *l'apôtre Jean* écrivit son évangile par amour-propre froissé, par jalousie pour Pierre et par haine pour Judas? Ecoutez plutôt.

« On est tenté de croire que Jean... fut froissé de voir qu'on ne lui accordait pas dans l'histoire du Christ une assez grande place ; qu'alors il commença à dicter une foule de choses qu'il savait mieux que les autres, avec l'intention de montrer que, dans beaucoup de cas où l'on ne parlait que de Pierre, il avait figuré avec et avant lui. » « Les relations, en somme, fraternelles, quoique n'excluant pas une certaine rivalité, de l'auteur avec Pierre, sa haine au contraire contre Judas, haine antérieure peut-être à la trahison, percent çà et là. »

Est-il digne d'un travail vraiment historique d'expliquer la sympathie de la femme de Pilate pour Jésus de la façon suivante :

« Selon une tradition, Jésus aurait trouvé un appui dans la propre femme du Procurateur. Celle-ci avait pu entrevoir le doux Galiléen de quelque fenêtre du palais, donnant sur les cours du temple. Peut-être le revit-elle en songe, et le sang de ce beau jeune homme, qui allait être versé, lui donna-t-il le cauchemar ? »

Que dirons-nous de la résurrection de Lazare, dont il veut se rendre compte par une fourberie de ce même Lazare, et par une supercherie de ses sœurs, qu'il excuse par leur fanatisme ?

« Peut-être Lazare, pâle encore de sa maladie, se fit-il entourer de bandelettes comme un mort et enfermer dans son tombeau de famille... L'émotion qu'éprouva Jésus près du tombeau de son ami, qu'il croyait mort, put être prise, par les assistants, pour ce trouble, ce frémissement qui accompagnaient les miracles, l'opinion populaire voulant que la vertu divine fût, dans l'homme, comme un principe épileptique et convulsif. Jésus... désira voir encore une fois celui qu'il avait aimé, et la pierre ayant été écartée, Lazare sortit avec ses bandelettes et la tête entourée d'un suaire... Intimement persuadés que Jésus était thaumaturge, Lazare et ses deux sœurs purent aider un de ses miracles à s'exécuter... L'état de leur conscience était celui des stigmatisées, des convulsionnaires, des possédées de couvent... Quant à Jésus, il n'était pas plus maître que saint Bernard, que saint François d'Assise de modérer l'avidité de la foule et de ses propres disciples pour le merveilleux. La mort, d'ailleurs, allait, dans quelques jours, lui rendre sa liberté divine, et l'arracher aux fatales nécessités d'un rôle qui chaque jour devenait plus exigeant, plus difficile à soutenir. »

Et que penser de sa manière d'élucider l'agonie de Gethsémané [1] ?

« Se rappela-t-il les claires fontaines de la Galilée où il aurait pu se rafraîchir ; la vigne et le figuier sous lesquels il avait pu s'asseoir ; les jeunes filles qui auraient peut-être consenti à l'aimer ? Maudit-il son âpre destinée, qui

[1] Matth., XXVI, 36. Marc, XIV, 32. Luc, XXII, 40.

lui avait interdit les joies concédées à tous les autres ? Regretta-t-il sa trop haute nature, et, victime de sa grandeur, pleura-t-il de n'être pas resté un simple artisan de Nazareth. »

Est-il un historien sérieux, quand il s'imagine que la profonde sécheresse de la nature, aux environs de Jérusalem, — ce foyer sacré de la foi et du culte juifs, — les vallées sans eau, le sol aride et pierreux, devaient ajouter au déplaisir d'un jeune homme habitué à la végétation luxuriante de sa patrie ? Ou bien encore quand il s'écrie :

« Si jamais le monde, resté chrétien, mais arrivé à une notion meilleure de ce qui constitue le respect des origines, veut remplacer par d'authentiques lieux saints les sanctuaires apocryphes et mesquins où s'attachait la piété des âges grossiers, c'est sur cette hauteur de Nazareth qu'il bâtira son temple. Là, au point d'apparition du Christianisme et au centre d'action de son fondateur, devrait s'élever la grande église où tous les chrétiens pourraient *prier*. Là aussi, sur cette terre où dorment le charpentier Joseph et ses *milliers* de Nazaréens oubliés..., la philosophie serait mieux placée qu'en aucun *lieu du* monde, etc. »

Pour ne relever, enfin, des contradictions intérieures dont fourmille ce livre, que l'un des exemples les plus dégoûtants, nous donne-t-il un récit historique, lorsqu'il couronne de la gloire de l'immortalité et du nimbe brillant des saints la tête de ce Juif expirant sur la croix, de cet enthousiaste d'abord si bienveillant, si délicieux, si idyllique, et qu'il transforme ensuite en un zélote idéaliste et fanatique, en un géant sombre, luttant, sans espoir de salut, contre le parti juif dominateur, et cherchant la mort avec une hâte étrange ? Lisez plutôt :

« Toute l'histoire du Christianisme naissant est devenue de la sorte une délicieuse pastorale. Un Messie aux repas de noces, la courtisane et le bon Zachée appelés à ses festins, les fondateurs du royaume du ciel comme un cortége de paranymphes... Le charmant docteur qui pardonnait à tous pourvu qu'on l'aimât, ne pouvait trouver beaucoup d'écho dans ce sanctuaire des vaines disputes et des sacrifices vieillis... L'orgueil du sang lui paraît l'ennemi capital qu'il faut combattre. Jésus, en d'autres temps, n'est plus juif. Il est révolutionnaire au plus haut degré ; il appelle tous les hommes à un culte fondé sur leur seule qualité d'enfants de Dieu... Parfois on est tenté de croire que, voyant dans sa propre mort un moyen de fonder son royaume, il conçut, de propos délibéré, le dessein de se faire tuer. D'autrefois, la mort se présente à lui comme un sacrifice, destiné à apaiser son Père et à sauver les hommes. Un goût singulier de persécution et de supplices le pénétrait. Son sang lui paraissait comme l'eau d'un second baptême dont il devait être baigné, et il semblait possédé d'une hâte étrange d'aller au-devant

de ce baptême qui seul pouvait étancher sa soif... Sa tête s'inclina sur sa poitrine, et il expira. Repose maintenant dans ta gloire, noble initiateur. Ton œuvre est achevée; ta Divinité est fondée. Ne crains plus de voir crouler par une faute l'édifice de tes efforts[1]. »

Ces citations nous paraissent plus que suffisantes pour justifier notre jugement du livre de M. Renan, et pour mettre nos lecteurs en état d'en porter un à leur tour. Et puisque, malgré sa frivole façon de traiter ou plutôt de maltraiter la science, et sa fantastique caricature de l'histoire, cet écrit a pu être l'objet, même en Allemagne, de tant d'égards et de sympathie, n'est-il pas évident, hélas! que parmi nous aussi le *goût de l'incrédulité*, propre à notre époque, *s'est largement répandu*, à côté et à la faveur du manque de critique et d'intelligence de l'histoire biblique?

Mais la science allemande mérite ici tout particulièrement un reproche. M. Renan ayant pris pour point de départ le *Rationalisme et sa théorie qui place l'Entendement humain au-dessus de la Révélation divine*, les adeptes allemands de ce système s'efforcent, dans leur zèle destructeur, de compléter cet ouvrage en lui donnant la base et la certitude scientifiques qui manquent à ses résultats. Cette alliance de la frivolité française et de la science germanique, se donnant une main fraternelle sur le tombeau nouvellement creusé du Rédempteur, est un signe effrayant du temps. L'incrédulité unirait-elle ses disciples plus étroitement que la foi ne relie les siens?

Partout où il existe encore quelque respect pour les documents historiques, ceux qui attaquent la vie de Jésus d'après la tradition évangélique insistent par-dessus tout sur le *manque de témoignages très-reculés* en faveur de l'existence de nos Evangiles. Ce n'est pas nous qui nierons l'importance de cette lacune, si réellement elle existe. Oui, s'il était vrai que nos plus anciennes données sur l'évangile de Jean ne remontent qu'à l'an 150, ou même pas si haut, qui donc se sentirait disposé à croire que cependant le disciple favori du Seigneur l'aurait composé un demi-siècle auparavant? Si les autres

[1] Voyez, pour toutes ces citations, les pages XXVII, 403, 361, 378, 209, 28, 67, 219, 22?, 316, 426.

évangiles en étaient réduits à des témoignages de cette même date ou qui ne la dépasseraient que de quelques dizaines d'années, qui ne puiserait, dans cette insuffisance, des doutes irrésistibles contre leur authenticité? Je sais bien qu'on pourrait invoquer contre ces doutes ou contre des conclusions négatives l'*exiguité de la littérature chrétienne*, qui nous est restée de cette époque si reculée. Nul, d'ailleurs, n'ignore qu'il était certes facile d'écrire bien des choses excellentes sans être tenu d'employer expressément nos Evangiles ou de les copier à la lettre, et surtout en un temps où les témoins oculaires de l'histoire évangélique venaient tout au plus de disparaître, et où vivaient encore des chrétiens qui avaient conversé avec eux; en un temps où la vie des Eglises était comme portée par le souffle immédiat de l'Evangile, et où la lettre écrite n'avait pas encore conquis sur l'évangélisation orale et vivante la souveraineté qui devint inévitablement son partage. Ces remarques atténuent, sans doute, l'importance du manque de citations évangéliques dans la littérature chrétienne de cette époque; mais il est bien évident que, si nous parvenions à en trouver, l'emploi et la désignation de nos Evangiles durant la *première moitié du second siècle* étant par cela même démontrés, nous aurions acquis un fait d'une valeur extraordinaire pour résoudre la question de leur date et de leur provenance apostolique, ou, en d'autres termes, le problème de leur authenticité.

Le premier et l'indispensable devoir de ceux qui veulent soumettre à un sérieux examen cette grave question est donc de rechercher et de peser les preuves les plus reculées qui militent en faveur de l'existence de nos Evangiles, et de leur reconnaissance par l'Eglise universelle. Il nous a semblé que ce devoir n'avait point été rempli jusqu'ici d'une manière parfaitement satisfaisante, soit à l'égard des trois évangiles, qu'on appelle *Synoptiques*, soit à l'égard de celui de Jean, dont l'Ecole négative a inscrit l'inauthenticité sur son drapeau en caractères éclatants. Et voilà pourquoi nous venons essayer d'éclairer, de ce côté, l'autorité de ces documents primitifs, quoique nous sentions bien qu'en destinant notre travail à tous les hommes intelligents et droits du peuple

chrétien, nous ne puissions pas entrer dans tous les détails d'une composition scientifique aussi complète que possible.

II. Preuves que les 4 Evangiles et leurs auteurs étaient connus dès le commencement du 2e siècle.

Partons de ce fait incontestable que nos quatre Evangiles sont connus et reconnus, de l'an 170 à l'an 200, dans toutes les parties de l'Eglise. *Irénée*, évêque, en l'an 177, dans la ville de *Lyon*, où la première communauté chrétienne des Gaules avait été fondée, et qui composa vers la fin de ce siècle un grand ouvrage *contre les* premières *hérésies*, les hérésies Gnostiques, qui défiguraient arbitrairement la doctrine des apôtres, ne cesse, pour les combattre, de recourir aux Evangiles. Le nombre des passages qu'il allègue est d'environ 400; 80 d'entre eux contiennent des citations de saint Jean.

A partir de l'an 190, l'énergique et savant *Tertullien* joue le même rôle à *Carthage*, dans l'Afrique proconsulaire; et ses nombreux écrits renferment aussi *plusieurs centaines* de passages empruntés à notre texte évangélique, qu'il opposait à ses adversaires comme des arguments decisifs et triomphants.

Nous en disons autant de *Clément*, le célèbre docteur de l'Ecole catéchétique d'*Alexandrie*, en Egypte, qui florissait à la fin de ce même siècle.

Joignez à ces trois témoins un *Catalogue* ou *Canon*, habituellement désigné du nom du savant italien qui l'a découvert, *Muratori*, et où se trouvent énumérés les livres du Nouveau Testament, qui étaient tenus pour canoniques dès les tout premiers temps [1]. Ce *Canon* a été vraisemblablement écrit à Rome et très-peu de temps après l'épiscopat de *Pie I*, *c'est-à-dire entre* 160 *et* 170. La preuve en est que l'auteur de ce *Catalogue* se dit le contemporain de ce Pie, qui fut évêque de Rome de 142 à 157. Ecoutez-le plutôt : « Hermas a com» posé le *Pasteur tout récemment, de nos jours*, dans la ville de » Rome, Pie, son frère, étant alors sur le siége de l'Eglise de

[1] Les *Annales de philosophie* ont publié ce *Canon* dans le cahier de juillet dernier, t. VI, p. 77 (6e série).

» cette ville [1]. » Les premières lignes de ce fragment, qui concernent les évangiles de Matthieu et de Marc, sont perdues, il est vrai; mais immédiatement après la fin de la phrase tronquée qui nous reste, relative à celui de Marc, l'écrit de Luc est cité en qualité de *troisième*, et celui de Jean en qualité de *quatrième*; de sorte que nous avons ici déjà, à cette époque si reculée, une attestation de l'ordre généralement suivi et pratiqué, dans lequel nos Evangiles se succèdent; d'abord Matthieu, puis Marc, Luc et Jean. Du reste, que l'on en juge par la vue du texte lui-même. Voici le début mutilé de ce fragment : «... auxquels il a assisté; et il les a ainsi consignés.

» En *troisième lieu*, le livre de l'Evangile selon Luc (Ici viennent quelques détails sur Luc médecin, etc.).

» Du *quatrième* évangile, Jean, d'entre les disciples (est l'auteur) [2]. »

Voilà donc de témoignages émanant de la Gaule et de l'Afrique proconsulaire (aujourd'hui Alger), d'Alexandrie et de Rome [3]. En voici deux autres que nous pouvons également mentionner à cette place, quoique l'un d'eux remonte à une antiquité plus haute encore : nous voulons parler des deux plus anciennes traductions qui aient été faites du texte grec du Nouveau Testament tel que l'écrivirent les apôtres eux-mêmes. L'une de ces traductions, en langue *syriaque*, s'appelle le *Peschito*, et l'autre, en langue *latine*, est connue sous le nom de l'*Itala*; elles portent, toutes deux, les *quatre Evangiles* en tête. Il faut bien que l'autorité canonique de ces récits de la vie du Sauveur selon Matthieu, selon Marc, selon Luc et

[1] Voir ce texte *ibid.* — Quand même cet écrivain n'aurait suivi que ses propres conjectures ou celles qui étaient alors répandues, en attribuant le *Pasteur* à Hermas, frère de Pie, évêque de Rome, sa donnée chronologique n'en conserve pas moins sa valeur, en ce qui regarde ses propres remarques canoniques.

[2] ...quibus tamen interfuit, et ita posuit. *Tertio* evangelii librum secundum Lucam. Lucas iste medicus, etc., etc. *Quarti* Evangeliorum Johannes ex discipulis (auctor est). *ibid.*

[3] Voir dans les *Annales de philosophie* comment M. l'abbé Gainet a reconstitué l'évangile de S. Matthieu, par les citations des Pères du 2e siècle, C'est le complément des preuves de M. Tischendorf (*Annales* t. XIX, p. 415, 5e série).

selon Jean, fût complétement reconnue et universellement établie dans l'Eglise-mère, pour qu'on les fît passer *tous quatre*, inséparablement unis déjà, dans la langue particulière des communautés latines et syriaques qui avaient été récemment converties à la foi chrétienne.

Eh bien, à quelle époque faut-il placer ce fait important des *traductions*? La *syriaque*, qui nous transporte en Asie, dans le voisinage de l'Euphrate, est généralement datée *de la fin du second siècle*, et non sans de bonnes raisons, quoiqu'il nous manque à cet égard un témoignage formel. La *latine* avait acquis, déjà avant cette époque, une certaine autorité publique, puisque le traducteur latin du grand ouvrage grec d'Irénée *Contre les Hérésies*, qui vivait à la fin de ce 2e *siècle*, — Tertullien, en effet, copie déjà ce traducteur dans les citations qu'il fait d'Irénée, — et Tertullien, à la même époque, suivent, l'un et l'autre, le texte de l'*Itala*. Cette haute considération dont jouissait alors la traduction latine des Evangiles, suppose nécessairement que ce travail avait été fait depuis quelques dizaines d'années. Quel fait considérable, pour déterminer la date des Evangiles, que celui de les voir *tous quatre*, ni plus ni moins, *traduits en latin et en syriaque* pour l'usage commun des fidèles et pour l'usage public des Eglises, durant la 2e moitié de ce siècle! Aussi y reviendrons-nous plus tard!

Mais étudions de plus près le témoignage des deux premiers grands docteurs de l'Eglise que nous avons nommés plus haut, d'*Irénée* et de *Tertullien*, et demandons-nous s'il prouve uniquement, comme on l'a prétendu, que le crédit et la complète autorité dont les quatre Evangiles jouissaient de leur temps doivent être limités à leur époque? Dans sa réfutation des faux docteurs [1], *Irénée* n'emploie pas seulement les quatre Evangiles avec la confiance la plus illimitée : il fait encore remarquer que ce nombre de quatre, ou plutôt, comme il s'exprime lui-même, que cette *quadruple forme de l'Evangile* était inévitable d'après les analogies des quatre contrées du monde, des quatre vents principaux, des quatre figures des

[1] Irénée, *Contre les Hérésies*, l. III, c. 11, n° 8; *Patrol. grecque*, t. VII, 885.

chérubins. Il dit que les quatre Evangiles sont les quatre colonnes de l'Eglise répandue sur la surface de la terre, et il reconnaît dans ce nombre une disposition particulière du Créateur.

Eh bien ! de bonne foi, ce tableau peut-il s'accorder avec l'assertion de ceux qui prétendent que les quatre Evangiles ne commencèrent à acquérir de l'autorité qu'au temps d'Irénée? ou avec cette autre, que c'est alors aussi qu'un quatrième et récent évangile vint se rattacher aux trois plus anciens? Ne sommes-nous pas plutôt contraints d'admettre que leur autorité *était de vieille date et parfaitement établie,* et que leur nombre de quatre était chose arrêtée et fixée depuis longtemps, de telle sorte qu'il pouvait fort bien venir à l'esprit de l'évêque de Lyon de justifier ce nombre à sa manière, en déduisant sa nécessité de raisons empruntées à la vie générale et immuable du monde ?

Irénée mourut en 202; mais n'oublions pas qu'il s'était assis, dans sa jeunesse, aux pieds du vieux Polycarpe, pour lequel il avait une vénération profonde ; et que Polycarpe, à son tour, avait été disciple de l'évangéliste Jean, et avait eu commerce avec d'autres témoins oculaires de l'histoire évangélique. En nous racontant ses souvenirs intimes, Irénée se rappelle avec émotion les récits, à jamais gravés dans sa mémoire, des choses que Polycarpe avait entendues de la bouche même de Jean et d'autres disciples de Jésus, et il ajoute expressément qu'*elles concordaient toutes avec les Ecritures.* Mais écoutons-le lui-même, dans sa lettre à Florinus :

« Etant encore enfant, je t'ai vu (à Smyrne) dans l'Asie Mi-
» neure, chez Polycarpe, lorsque tu brillais à la cour et que
» tu recherchais l'estime de cet évêque. Je me rappelle mieux
» les choses d'alors que les récentes; car ce qu'on apprend
» dans l'enfance, croissant avec l'âme, devient un avec elle;
» en sorte que je puis dire la place où s'asseyait Polycarpe
» pour parler, sa manière de faire, son genre de vie, son ex-
» térieur, ses discours au peuple, sa fréquentation de l'apôtre
» Jean, selon qu'il la rapportait, et celle des autres qui avaient
» vu le Seigneur; comment il récitait de mémoire leurs dis-
» cours; ce qu'il avait entendu de leur part touchant le Sei-

» gneur, touchant ses miracles et son enseignement; com-
» ment, ayant été instruit par les témoins oculaires de la vie
» du Verbe, il y avait, dans tout ce qu'il annonçait, accord
» avec les Ecritures[1]. »

Voilà la description qu'Irénée, mort martyr en 202, nous fait de ses relations avec Polycarpe, et des récits qu'il en avait entendus. C'est donc vers l'an 150 qu'il faut placer l'époque où, jeune encore, il vivait dans le commerce de ce disciple de saint Jean qui perdit la vie à Smyrne, sur un bûcher, vers l'an 165, après avoir été au service du Seigneur, selon son expression, pendant quatre-vingt-six ans. Et l'on voudrait qu'à cette date Irénée, qui se glorifie expressément des récits de son Maître sur saint Jean, ne lui eût rien entendu dire sur l'évangile de cet apôtre! Il est vrai qu'un témoignage de Polycarpe en faveur de cet évangile a de triomphantes conséquences, car il nous conduit droit à Jean et nous fait remonter jusqu'à lui!

Pour que ce point si important ait une valeur plus décisive encore, examinons-le plus exactement par son côté opposé, c'est-à-dire pesons ce que vaut la négation dont il est l'objet de la part des adversaires. D'après eux, en effet, Polycarpe n'aurait

[1] Voy. Irénée, *Contre les Hérésies*, III, c. 3, n° 4 (*Patr.* t. VII, p. 851) et particulièrement sa lettre à Florinus, dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 20. *Pat. grecque* t. XX, p. 486.

Voici ce passage selon la traduction latine: « Vidi enim te, quum adhuc puer(παῖς), essem, in Inferiore Asia, apud Polycarpum, quum in imperatoria aula splendide ageres et illi te probare conareris. Nam ea quæ tunc gesta sunt melius memoria teneo, quam quæ nuper acciderunt (quippe quæ pueri discimus, simul cum animo ipso coalescunt eique penitus inhærent), adeo ut et locum dicere possim in quo sedens beatus Polycarpus disserebat, processus quoque ejus et ingressus, vitæque modum et corporis speciem, sermones denique quos ad multitudinem habebat; et familiarem consuetudinem quæ illi cum Johanne ac reliquis qui Dominum viderant intercessit, ut narrabat, et qualiter dicta eorum commemorabat; quæque de Domino ex ipsis audiverat de miraculis illius etiam ac de doctrina, quæ ab iis qui Verbum vitæ ipsi conspexerant acceperat Polycarpus, qualiter referebat, cuncta Scripturis consona (πάντα σύμφωνα ταῖς Γραφαῖς) » — Vouloir rapporter à l'*Ancien Testament* et non aux Evangiles cet *accord complet avec les Ecritures*, n'est qu'un très-malheureux essai d'enlever leur force à ces paroles d'Irénée, qui ont tant de poids.

pas dit un seul mot à Irénée de l'évangile de Jean, quoiqu'il lui eût beaucoup parlé de ce disciple. Eh bien! peut-on se figurer, dans ce cas, qu'Irénée ait pu croire, d'une foi aussi absolue que l'était la sienne, à cet écrit qui passait pour le legs le plus grandiose de Jean à la chrétienté, à cet écrit que l'on vénérait comme la narration d'un intime témoin oculaire de la vie, de la mort et de la résurrection du Rédempteur du monde, comme un Evangile qui se posait si grandement indépendant en face des trois autres? Par cela seul que Polycarpe aurait gardé à son sujet le plus complet silence, Irénée n'aurait-il pas été convaincu de sa fausseté? Et cependant, que fait Irénée? Il l'oppose sans cesse, comme une arme sûre et sainte, aux faux docteurs, aux hommes qui falsifiaient l'Ecriture et qui prônaient les apocryphes; et il nous le représente comme lié aux trois autres, avec lesquels il fait corps par une chaîne indissoluble, car ils ne forment ensemble qu'un Evangile à quatre figures, *tétramorphe* ou *quadriforme*, comme il dit. Est-ce assez d'impossibilités!

Les choses que nous venons d'exposer ne sont pas nouvelles : depuis longtemps, du moins, on a pu les lire, on les a lues dans Irénée; mais on ne s'y est pas montré suffisamment attentif; car, autrement, comment aurait-on pu en faire si peu de cas? Pour nous, nous estimons que tout homme sérieux, qui attache le plus grand poids aux attestations historiques, est parfaitement en droit d'accorder à celles d'Irénée appuyé de Polycarpe, en faveur de l'évangile de Jean, plus d'autorité et de valeur qu'à tous les scrupules et qu'à toutes les contre-preuves de savants épris d'un fol amour pour le doute!

Il en est de même de *Tertullien* et du témoignage qu'il rend à nos Evangiles. Cet homme qui, d'avocat païen, devint un courageux et puissant défenseur de la vérité chrétienne, s'occupe si exactement de l'origine et de l'importance de ces quatre récits, qu'il n'attribue à Marc et à Luc qu'une valeur subordonnée, à cause de leur position secondaire de compagnons et d'aides des apôtres, tandis qu'il proclame la pleine autorité de Jean et de Matthieu, en vertu de leur caractère d'apôtres personnellement choisis par le Seigneur.

« Nous avons établi d'abord, dit-il dans son écrit *Contre*

» *Marcion*, que l'instrument évangélique a pour auteurs des » *apôtres* auxquels le Seigneur lui-même avait confié la charge » d'annoncer l'Evangile, et des *apostoliques*, qui pourtant n'é- » taient point seuls, mais qui marchaient avec les apôtres et » après eux... Enfin, d'entre les apôtres, Jean et Matthieu nous » insinuent la foi, et d'entre les apostoliques, Luc et Marc » nous la confirment[1]. »

Ce même écrivain établit aussi une règle ou un principe incontestable de critique historique, d'après lequel on doit juger de la vérite des articles de la foi chrétienne et de l'authenticité des écrits apostoliques. Cette règle consiste à faire dépendre la valeur d'un témoignage de son antiquité, à apprécier ce que l'on regarde *présentement* comme vrai par ce qu'on en pensait *antérieurement*, et à remonter de cette valeur antérieure jusqu'aux apôtres eux-mêmes ; ainsi l'authenticité doit être mesurée au témoignage des Eglises apostoliques, des communautés qui ont été directement fondées par les apôtres en personne. Voici, parmi beaucoup de passages, l'un de ceux qui, dans son écrit *Contre Marcion*, expriment le plus catégoriquement ce principe :

« En résumé, s'il est évident qu'une chose est plus vraie qui » est plus ancienne, et qu'elle est plus ancienne celle qui date » du commencement, et qu'elle date du commencement celle » qui provient des apôtres, il le sera donc aussi qu'elle a été » transmise par les apôtres celle que les Eglises apostoliques » ont tenue pour sacrée et pour inviolable[2]. »

Et maintenant, ce fait une fois bien établi, je demande s'il est croyable, à quelque degré que ce soit, que cet homme si sagace ait procédé avec légèreté et sans critique, juste alors qu'il acceptait et qu'il défendait l'authenticité des quatre

1 *Contre Marcion*, IV, 2. « Constituimus imprimis Evangelicum instrumentum Apostolos auctores habere, quibus hoc munus Evangelii promulgandi ab ipso Domino sit impositum ; si et Apostolicos, non tamen solos sed cum Apostolis et post Apostolos... Denique nobis fidem ex apostolis Johannes et Matthæus insinuant, ex apostolicis Lucas et Marcus instaurant (*Pat. lat.* t. II, p. 363.

2 In summâ si constat id verius quod prius, id prius quod et ab initio, id ab initio quod ab Apostolis, pariter utique constabit id esse ab Apostolis traditum, quod apud Ecclesias Apostolorum fuerit sacro sanctum (l. IV, c. 5 p. 366).

Evangiles. Les citations que je viens de faire sont empruntées à son célèbre écrit contre *Marcion*, qui avait attaqué le texte sacré *de sa propre autorité* et sous l'impulsion de ses goûts hérétiques. Des quatre Evangiles, ce fameux sectaire en avait rejeté trois complétement : ceux de Matthieu, de Marc et de Jean, et il avait modifié et mutilé à son gré le quatrième, celui de Luc. En le réfutant, Tertullien en appelle, en termes très-formels, *au témoignage que les Eglises apostoliques rendaient aux quatre récits sacrés tout ensemble*. Prétendrait-on que cette immuable assurance, dans la bouche d'un homme tel que Tertullien, n'aurait ni signification ni portée? Quand il la gravait à chaque page de son écrit, il s'était à peine écoulé plus de *cent ans* depuis la mort de Jean. A ce moment, le témoignage qu'il invoque de l'Eglise apostolique d'Ephèse, de cette Eglise dans laquelle cet apôtre avait si longtemps exercé son ministère et où il était mort, était pleinement décisif à l'égard de l'authenticité ou de l'inauthenticité de son évangile. Et quoi de plus facile alors que de savoir quels étaient sur ce point le jugement et la déclaration de cette Eglise apostolique! Il ne faut pas d'ailleurs oublier, en tout ceci, que nous n'avons pas affaire, dans la personne de Tertullien, à un savant qui expose des observations érudites, mais à un homme qui attache le plus saint intérêt et le sérieux le plus profond à sa foi et au salut de son âme. Et l'on voudrait qu'un tel homme eût légèrement accepté les écrits essentiels et fondamentaux du Christianisme, ces écrits qui se glorifiaient de leur origine apostolique, et dont se scandalisaient généralement encore alors la sagesse mondaine et les écoles d'où il était lui-même sorti? Tertullien affirme expressément qu'en défendant avec énergie l'origine apostolique des quatre Evangiles, il s'est assuré de la garantie des Eglises apostoliques :

« Cette même autorité, déclare-t-il, des Eglises apostoliques » protégera également les autres évangiles que nous avons » aussi par elles et selon elles : je dis celui de Jean et celui de » Matthieu; quoique celui que Marc a publié soit affirmé être » de Pierre, dont Marc était l'interprète; car on a coutume

» d'attribuer à Paul le recueil de Luc. On se plaît à considérer » comme venant des maîtres ce que les disciples ont publié[1]. »

Après cela, ne serait-ce pas se rendre coupable de doutes incorrigibles, que de suspecter l'examen consciencieux qu'il avait fait de l'origine apostolique des Evangiles ?

Nous soutenons donc que l'attestation des quatre Evangiles par *Irénée* et par *Tertullien* a une valeur et une portée qui dépassent de beaucoup l'horizon historique de cette époque. Le témoignage de ces deux Pères provient de ceux des premiers temps, qui étaient à leur disposition, qu'ils avaient sous la main, et il en a par conséquent la force originale. Telle est la conclusion parfaitement légitime que nous avons le droit d tirer; et c'est ce que prouvent non-seulement les cotémoins encore plus anciens que nous avons mentionnés, je veux dire l'auteur du *Canon* du livre du Nouveau Testament, trouvé par Muratori, et le traducteur latin-africain des Evangiles, ou l'auteur de l'*Itala*, mais encore tous les rapports et tous les témoignages des temps antérieurs à Irénée et à Tertullien, et qui émanent d'ailleurs.

TISCHENDORF.

1 « Eadem auctoritas Ecclesiarum apostolicarum cæteris quo que patrocinabitur Evangeliis, quæ proinde per illas et secundum illas habemus, Johannis dico, item Matthæi; licet et Marcus quod edidit, Petri affirmetur, cujus inerpres Marcus. Nam et Lucæ Digestum Paulo adscribere solent; capit magistrorum videri quæ discipuli promulgârint (*ibid.* p. 367). » Auparavant il dit aussi : Habemus et Johannis alumnas Ecclesias. (p. 366).

Études assyriennes.

EXPLICATION

SUR LA

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION BORSIPPA.

Dans un article du mois d'août 1871, de la *Revue de la Suisse catholique*, M. Grivel de Fribourg s'est attaché à prouver l'inexactitude d'une traduction que j'avais proposée en 1857, d'un passage de l'inscription de Borsippa. Il y a très-longtemps que, dans mes Cours et dans diverses publications, j'étais revenu sur l'idée émise bien des années auparavant. Dans un *discours* tenu et publié en Suisse, prononcé à Zurich le 22 février 1871, et publié à Bâle immédiatement après, j'avais, antérieurement à l'apparition de l'article de M. Grivel, opéré la correction qu'il propose. Aussi M. Grivel a-t-il raison de dire qu'il était *persuadé* que je ne maintenais plus mon ancienne traduction. La persuasion était justifiée de son côté; mais ayant été sans relation avec moi, depuis qu'il avait bien voulu soumettre à ma correction les épreuves de sa traduction d'une inscription assyrienne, il aurait sans doute, dans l'intérêt de son article même, dû fournir les raisons de sa conviction.

L'argumentation de M. Grivel, en elle-même, est remplie de confusions et d'erreurs, et c'est pour cela que je reviens sur son article, Voici les faits :

Dans l'inscription de Borsippa, il se trouve un passage dans lequel j'avais voulu voir la mention du déluge et de la confusion des langues[1]. La première s'y trouve, la seconde n'y est pas. Nabuchodonosor dit que le monument de la Tour des langues avait été abandonné depuis les temps du déluge, et que, sans ordre, les eaux coulant d'en haut, la pluie et les orages avaient causé des éboulements destructeurs. J'avais, par erreur, mal interprété les mots *mu-si-e-mi-e-sa* qui veulent dire « *les sorties de ces eaux* » ; en séparant à tort *musiemi esa*, j'avais traduit « *proférant les paroles.* » Par hasard, le mot

[1] Voir la traduction de cette inscription dans les *Annales*, t. XIV, p. 445 (4e série).

musiemi veut dire « *parlant* » et *é* veut dire « *parole.* » Cette expression, néanmoins, se retrouvant dans différentes inscriptions assyriennes, où le doute n'est pas permis, force a été de revenir à l'ancienne interprétation de M. Rawlinson.

M. Grivel a raison de ne pas accepter cette traduction, mais il a tort sur tout le reste de ses assertions. D'abord, il a trouvé cette correction dans le *dictionnaire de Norris.* Mais la version n'est pas de M. Norris, à quiil l'attribue, mais de M. Rawlinson, version qui est indépendante de la mienne et même elle est antérieure. Tous les passages qu'il cite sont tirés de l'œuvre de Norris.

Mais quand je traduis : *depuis les temps du déluge*, je sais pourquoi j'ai ainsi fait. Souvent on rencontre dans ces textes la phrase : « *depuis les temps éloignés* » (*ultu gume vuquti*). Mais ici on lit deux fois: *ullu yum rekuti.* J'ai exposé en 1857[1] les raisons qui me décidèrent alors à ne pas traduire « *depuis les jours éloignés* » mais, « *depuis les jours du déluge.* » M. Lonormant[2], qui, par suite d'une explication orale, a abandonné ma première traduction, a accédé à mes raisons.

A grand renfort de citations, M. Grivel s'attache à prouver que ma traduction d'un autre passage est encore fautive. En 1857 j'ai traduit un passage très-difficile, où il y a une énumération. Ainsi : « Un ancien roi l'avait construite (la tour), on » compte depuis là quarante-deux périodes. » M. Rawlinson, et non pas M. Norris, avait traduit : « Un ancien roi l'avait » construite (la tour) et commencée 42 coudées. » Le verbe veut dire en effet « *compter* », et dans d'autres passages il veut dire, « *commencer à construire.* » J'ai longtemps hésité, et je ne sais pas encore aujourd'hui laquelle des deux traductions est la meilleure ; peut-être toutes les deux sont erronées.

M. Grivel, bien entendu, n'admet que celle de M. Rawlinson. Mais il oublie que l'idéogramme en question signifie une « mesure, » aussi bien linéaire, qu'aréale, cubique et temporaire. Faire dire à Nabuchodonosor qu'un ancien roi n'a construit que 42 coudées, ce qui donnerait 11 mètres[3] de

[1] Inscription de *Borsippa* p. 105 de mon édition.

[2] *Commentaire de Bérose*.

[3] Le mot U ne signifie pas *coudée* ; ainsi il ne peut être la *demie coudée*, le *gomed* de la Bible. Cette conclusion résulte du texte trouvé par M. Lunth, qui pourtant n'en a pas tiré les conséquences forcées. D'après ce système, il y a les proportions suivantes : 60 *grains* forment le U, 6 U la *canne*, 2 cannes la *toise*, 60 toises le *stade*, 30 *stades* le *parasange*. J'avais, et M. Lenormant après moi, vu dans cette mesure le double, le *schoène* égyptien. Le stade a donc 720 U, et U est la *demi-coudée*, 0m 27.

hauteur d'après l'ancienne mesure, a vraiment quelque chose de puéril. Une indication du temps écoulé, depuis la première tentative de construction, est bien plus raisonnable.

En tous cas, l'argumentation de M. Grivel ne prouve absolument rien contre cette idée, elle se résume par ceci : « M. Oppert explique le signe idéographique en question, par » *amar*, qu'il traduit par *période*. Or, ce signe ne veut » pas dire *amar*, donc le signe signifie *coudée*. » M. Grivel pourrait avoir raison en ce que le signe ne signifie pas ici *amar*. Cependant son argumentation se base sur la publication d'une inscription que je crois inexactement faite. Mais admettons que le signe ne signifie pas *amar*, est-ce que cela prouve que, en dehors de douze valeurs attribuées à ce caractère, il n'y en ait pas une 13e signifiant *période*? Nous ne le pensons pas.

La traduction par 42 périodes, sans être sûre, reste néanmoins; le sens recommande cette version comme très-possible. De tout ce long article il ne reste que le fait connu depuis longtemps de la traduction des deux mots cités. Quant à la confusion des langues, elle ne se trouve pas dans ce texte; mais ne manque pas pourtant dans les inscriptions cunéiformes. Une manière d'écrire le nom de Babylone est d'écrire « ville du langage » *E. Kl.*; puis l'étymologie donnée par la Bible du nom de Babel n'a pas pu être hébraïque, et ne s'explique grammaticalement que par les règles de la langue assyrienne. De la racine *Balal*, on formerait en hébreu *Bilbul* « *confusion*, » mais en assyrien *Babil*. Cette étymologie a subsisté à Babylone à côté de l'autre, qui décompose le nom en Bab-il « porte de Dieu. » Nous croyons que M. Grivel aurait bien fait d'ajouter ces faits comme complément à l'article où avec tant d'efforts il a enfoncé une porte ouverte.

Jules OPPERT.

Apologétique Catholique.

LE CIMETIÈRE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

OU LE

DERNIER MOT DES SOLIDAIRES

PAR MGR GAUME[1].

Nous pouvons bien dire avec toute vérité que Mgr Gaume est, à notre époque, la vraie sentinelle d'Israël, signalant les desseins et les invasions de l'ennemi, le Jérémie conjurant le peuple de Dieu de faire attention aux dangers qui le mèneront à sa ruine, s'il s'obstine à suivre les voies des nations infidèles et à mettre sa confiance dans les secours humains. Mgr Gaume conseille à la société actuelle de chercher son salut dans le retour à la pratique des lois du seul véritable Dieu, celui que l'Eglise adore sous le grand nom de Jésus-Christ. On dirait, en effet, et l'on ne se trompe pas en le disant, que les Chrétiens de nos jours, les Gouvernants surtout, ont oublié cette parole apostolique : « Il n'y apoint de Salut dans quel- » qu'autre quece soit[2]. » Ils ont, on peut dire, partagé ce *Salut* en deux : salut qui a pour but le ciel qu'ils relèguent dans les églises et les sacristies, et salut qui a pour but le monde, qu'ils se chargent de régir et de sauver sans le Christ. Tout nom est invoqué, tout nom est reçu avec respect et soumission, pourvu que ce ne soit pas le nom du Christ. — Aussi l'on voit comme le monde est sauvé.

C'est contre cet oubli que ne cesse de protester Mgr Gaume. Il en montre le danger et les funestes conséquences qui en découlent tous les jours, et surtout il signale la source, l'origine du mal et en indique les remèdes. Celui qui aura lu ses ouvrages et en particulier ses livres *de la Révolution*, et *du Saint-Esprit*, connaîtra mieux la véritable cause de la perte de la foi chrétienne que nous voyons s'accomplir sous nos yeux, que par la lecture de toutes les apologies ontologiques, méta-

[1] Vol. in-12 de VII-350 p. à Paris, chez Gaume, rue de l'Abbaye, 3.
[2] Non est in alio aliquo Salus (*Actes*, IV, 12).

physiques, rationalistes, etc., que l'on voit çà et là éclore plus ou moins valides.

L'origine du mal, dit Mgr Gaume, est dans l'éducation que vous donnez aux jeunes gens. Vous les nourrissez du pur suc du paganisme ; vous ne leur faites fréquenter que des personnages païens, que vous habillez à la chrétienne, et ils deviennent en effet des chrétiens-païens ; vous leur faites faire un cours de sagesse, d'où le Christ est exclu, et ils deviennent des sages, prétendant sauver le monde sans le Christ.

Pasteurs et maîtres, pourquoi vous plaindre de cet état de la société ? Elle est ce que vous l'avez faite. On peut vous comparer à un jardinier qui sème la ciguë au milieu de ses légumes, et qui s'étonne que ceux qui en mangent soient empoisonnés. Vous êtes des poules qui s'obstinent à couver des œufs de canard, et qui s'affligent et s'irritent de voir leurs poussins, dès qu'ils peuvent marcher, se jeter à l'eau.

Le vice dominant du jour est certainement le *Solidarisme*, qui s'est attaché aux cadavres et veut les soustraire au Christ, et c'est contre cette honteuse dégradation de l'intelligence humaine que Mgr Gaume s'élève dans son livre du *Cimetière*. Il faut l'entendre lui-même exposant le but et l'utilité de son travail :

« Défendre le Cimetière ! Quelle est la raison et surtout l'à-
» propos d'un pareil travail ? Quel rapport peut-il avoir avec
» les grandes questions du moment? Telles ont été d'abord
» mes exclamations.

« Cependant la réflexion est venue. Des faits nouveaux et en
» grand nombre se sont produits; mon étonnement a cessé et je
» crois avoir compris l'importance du point stratégique, qu'il
» s'agit de défendre. Je vais donc monter la garde à l'entrée du
» Cimetière, appelant à mon aide tous les catholiques, évêques,
» prêtres, et fidèles. La raison du travail qui m'est demandé et
» l'explication du titre de cette correspondance, se trouvent dans
» la formule suivante :

» *Le cimetière, au XIX*e *siècle, est le dernier théâtre de la lutte*
» *acharnée du Satanisme contre le Christianisme.*

» En voici la preuve: Après avoir chassé Dieu de la naissance

de l'homme, en excluant le Baptême ; après l'avoir chassé de son entrée dans la vie sociale, en excluant le Mariage, le Solidarisme le chasse aujourd'hui de la mort de l'homme en éloignant de sa sépulture et de sa tombe le ministre d'une religion quelconque. Au lieu d'être ce qu'il fut, ce qu'il est encore pour tous les peuples, civilisés ou barbares, un lieu respectable et sacré, le Cimetière, aux yeux du Solidarisme, n'est plus qu'un *pourrissoir*, et l'homme un tas de boue.

» Par ses usurpations et ses profanations habituelles, par ses enterrements civils, imposés aux familles, achetés à prix d'argent et promenés en grande pompe : voilà ce qu'il s'efforce de persuader aux populations des villes et même des campagnes.

» Cette scandaleuse ignominie, inconnue dans l'histoire, est, d'ailleurs, la conséquence logique des doctrines, mises en circulation à notre époque, et dont le *Solidarisme-enterreur* est la dernière application. Ces doctrines, ou mieux, ces erreurs monstrueuses sont l'Athéisme, le Matérialisme, le Positivisme, le Socialisme, le Communisme et d'autres encore. Si vous mêlez ensemble tous ces rejets de la Libre-Pensée, et, après les avoir pilés dans un mortier, vous les passez à l'alambic, de la cornue sortira infailliblement le produit que, dans un énergique langage, le peuple appelle un *Enterre-chien*.

» Au nom de la dignité humaine, au nom de la société et de la religion, protester de toute l'énergie de notre âme contre le Solidarisme-enterreur qui, à l'instar du suicide, tend à devenir épidémique dans les jours mauvais que nous traversons : tel est est le but général des lettres suivantes.

» On verra, de plus, comment l'attaque opiniâtre du Cimetière entre dans le plan de destruction universelle, conçu par la Révolution. En apprenant à connaître ce qu'est le Cimetière, et réveillant notre foi sur les grandes vérités dont il est le prédicateur incorruptible, nous comprendrons que la haine acharnée de la Révolution doit être la mesure du courage, avec lequel nous défendrons ce lieu bénit, où nous devons tous reposer. »

C'est le développement et les preuves de cette thèse que Mgr Gaume donne dans tout le cours de ce volume. Et, que

l'on y fasse bien attention, ce ne sont pas là de simples regrets ou des attendrissements qu'il exprime, mais des faits palpables, des documents et une véritable histoire traditionnelle de la manière dont le corps de l'homme a été honoré dans le cours des âges jusqu'à nos malheureux jours.

Nous ne pouvons pas entrer dans les détails, mais pour faire bien connaître ce travail, fait en forme de lettres à Frédéric, nous en extrayons la 8e et la 9e lettre, qui donne la véritable Genèse du solidarisme. Les apologistes ordinaires font remonter la perte de la foi ou à Voltaire et Rousseau, ou à Descartes, et généralement à Luther et Calvin, mais ils ne disent pas où tous ces maîtres de la société moderne ont pris leurs fausses théories et leur infidélité. Mgr Gaume le dit mieux qu'eux.

Huitième lettre.

18 juin.

Généalogie des solidaires. — L'homme est un être enseigné. — Paroles d'un évêque missionnaire chez les sauvages. — Deux enseignements : le divin et le satanique, le chrétien et le païen. — Les solidaires enseignés par les païens : Preuves. — Erreur d'attribuer au protestantisme l'origine du Rationalisme et du solidarisme : Preuves. — Détails sur Luther.

MON CHER AMI,

D'où est sortie cette race d'hommes qui ont entrepris de faire de la sépulture une prédication publique de matérialisme et de nos cimetières des pourrissoirs ? De qui sont nés ces êtres dont les doctrines épouvantent les plus fermes esprits et font rougir d'être hommes ? Si on veut porter le remède au mal, il faut avant tout résoudre cette question [1].

La solution en est dans les deux faits suivants.

Premier fait. — L'homme est un être enseigné. Païen, catholique, protestant, juif ou musulman, il est ce que l'enseignement le fait, ni plus ni moins. Il y a quelques semaines, je recevais la visite d'un évêque du Canada, qui avait été, pendant douze ans, missionnaire chez les sauvages. « Si mes

[1] Un plaisant raconte ainsi la généalogie des solidaires : « Il y avait une fois un sous-officier dans l'armée des singes : c'était l'homme, il fit souche, et fut le géniteur d'une lignée de gorilles perfectionnés, laquelle a pris le nom d'espèce *humaine* et a fait un certain bruit dans l'histoire. »

» Têtes-Plates et mes Esquimaux, me disait-il, étaient nés en
» France, ils seraient catholiques. Pourquoi ne le sont-ils pas?
» Parce qu'ils n'ont pas reçu l'enseignement catholique. Pour-
» quoi sont-ils sauvages? Parce qu'ils ont reçu l'enseignement
» sauvage? On a beau dire et beau faire : l'enseignement fait
» l'homme. »

Rien n'est plus évident.

Second fait. — Depuis la chute primitive, il y a deux enseignements, qui marchent parallèlement l'un à l'autre, qui s'étendent à toute l'humanité et qui la font à leur image: l'enseignement divin et l'enseignement satanique; il n'y en a pas d'autre. Duquel des deux sont fils les Solidaires? Est-ce de l'enseignement chrétien? mais la doctrine qui fait de l'homme un tas de boue, le descendant d'un singe, un animal comme un autre animal, cette doctrine n'est ni en principe, ni en conséquence dans l'enseignement chrétien. Que dis-je? et tu le sais comme moi, pour une pareille doctrine l'enseignement chrétien n'a que des anathèmes.

Elle est donc dans l'enseignement satanique ou païen. Tu l'as dit; et la conséquence est forcée. On la trouve, en effet, cette doctrine, plus ou moins explicite, dans les auteurs païens. Sophistes de la Grèce et de Rome, apôtres du doute et destructeurs des antiques croyances du genre humain : jusqu'à eux, dit un ancien, la tradition régnait.

Or, ces auteurs ont été depuis longtemps, ils sont encore les maîtres admirés de la jeunesse, de cette jeunesse qui, par sa supériorité, fait l'opinion et forme le peuple à son image. Il est de toute notoriété que ce n'est ni des laboureurs, ni des ouvriers, ni des femmes, ni des hommes en sabots ou en blouse, qu'est venu l'enseignement solidaire.

Il est venu, et il vient uniquement de ceux qui ont bu à la coupe empoisonnée du Paganisme, les échappés des maisons publiques d'éducation. La preuve en est qu'avant la fréquentation assidue des Païens, rien de pareil à ce que nous déplorons, ne s'était vu en Europe. Si parmi les classes laborieuses, il se trouve aujourd'hui des *sans-Dieu*, la paternité appartient aux lettrés. Sortis de leurs études, ils transmettent ce qu'ils ont reçu, ils ne peuvent transmettre autre chose. Les livres,

les journaux, les pièces de théâtre, les publications de toute nature, qui sont exclusivement leur ouvrage, deviennent le développement de leurs idées classiques, écloses au feu des passions, et les organes infatigables de leur criminel apostolat. Le peuple les lit et s'empoisonne : voilà tout le mystère.

C'est donc ici, mon cher Frédéric, qu'il faut combattre une erreur capitale et malheureusement trop accréditée, même parmi les polémistes catholiques. La plupart font remonter au Protestantisme, et imputent à Luther l'origine du Rationalisme et du Solidarisme qui ravagent les nations chrétiennes. Rien n'est plus faux. De là, leurs attaques les plus sérieuses, exclusivement dirigées contre le Protestantisme. Rien n'est moins habile.

Que Luther soit pour beaucoup dans l'incrédulité moderne, personne ne le conteste. Mais autre chose est d'être l'auteur du mal, ou d'en être seulement le propagateur. Or, on ne saurait trop le redire, le père du protestantisme, Luther, n'a pas donné naissance au Rationalisme, il l'a appliqué particulièrement dans l'ordre religieux, en mettant sa Raison au-dessus de l'autorité de l'Eglise.

La vérité est 1° que Luther n'a été, comme dit Leibnitz, qu'un *conséquentiaire*. Quand il est venu, l'athéisme était déjà réduit en système, et la libre pensée une grande fille. Née du souffle empoisonné des sophistes grecs, apportés en Europe, par les fugitifs de Constantinople, et par eux présentés à l'admiration de la jeunesse, elle comptait un grand nombre d'adeptes et d'apôtres en Europe, en Italie surtout. En preuve de ce fait, je pourrais te citer cent pages d'histoire [1]. Je me contente de deux ou trois témoignages d'une incontestable autorité.

Un ancien auteur protestant, Thomasius, faisant la généalogie des Rationalistes, qu'il appelle *athées* ou *athéistes*, écrit ces remarquables paroles : « L'histoire présente un fait bien étrange.
» Depuis la destruction du Paganisme par l'Evangile, on n'a-
» vait point vu d'athées en Europe, *il faut venir au 15e siècle*
» *pour en rencontrer*.
» En revenant dans le monde, l'*ancien Paganisme* a produit

[1] Tu les trouveras dans le *Rationalisme*, 8e livraison de la *Révolution*.

» ses fruits, et l'on a vu reparaître non-seulement des athées, » mais *une vaste école d'athéisme*; et cette école s'est trouvée au » centre même de la catholicité, en Italie. Elle a eu pour fon- » dateurs et pour disciples, des hommes *épris de l'amour de la* » *belle antiquité*, qui ont ressuscité d'anciennes erreurs, ban- » nies depuis des siècles du monde chrétien [1]. »

Spizelius, autre protestant, antérieur à Thomasius, signale le même fait. « Qui oserait nier, dit-il, que c'est la renaissance » des lettres, en Italie, au 15e siècle, qui a réchauffé, cultivé, » commenté les anciens systèmes de Lucrèce, d'Epicure, » d'Horace et autres; que *c'est alors qu'un grand nombre de* » *professeurs ont abreuvé la jeunesse du poison de l'athéisme,* » *sous le prétexte de l'autorité des anciens* [2]. »

Descendant de la même race, Bayle assigne au Rationalisme la même origine. « L'athéisme n'a commencé à se faire voir » en France que sous le règne de François Ier, et il commença » de paraître en Italie, lorsque les *humanistes y refleurirent...*

» Je ne trouve pas d'athées chez nous avant le règne de » François Ier, ni en Italie, qu'après la dernière prise de Cons- » tantinople, lorsque Argyropule, Théodore de Gaza, Georges » de Trébizonde, avec les plus célèbres hommes de la Grèce, » se retirèrent auprès du duc de Florence. Ce qu'il y a de cer- » tain, c'est que la plupart des beaux esprits et des *savants hu-* » *manistes* qui brillèrent en Italie, lorsque les *belles-lettres* » commencèrent à *renaître*, après la prise de Constantinople, » *n'avaient guère de religion* [3]. »

La vérité est 2° que Luther ne dut son apostasie qu'à son admiration fanatique pour les auteurs païens, et à l'exemple de ses précurseurs, les rationalistes d'Italie. Écoutons son disciple chéri et son historien, Mélanchton : « L'âme de Luther,

[1] Jacob. Thom., *Hist. atheismi brevit. delin.*, in-12, édit. 1723, p. 144.

[2] Quis etiam facile inficias ire poterit, renascentibus in Italia bonis litteris antiqua quoque Lucretica, Epicurea, Horatiana, etc., recolta, exculta, adaucta, quemadmodum ressuscitata philosophia Græca nec non medicina et mathesi, nonnulli earum professores... atheismos suos imperitis prætextu authoritatis antiquorum, propinarunt. (Spits., *Scrutinium atheismi*. In-12. August. Vindelic. 1663, p. 22.)

[3] *Dict.* art. *Takiddin*.

» avide de savoir, cherche les sources les plus abondantes et » les meilleures. Il lit la plupart des anciens auteurs; non » comme un enfant pour y chercher des mots, mais *pour y* » *puiser la science et le modèle de la vie humaine*[1]. »

C'est à tel point que les auteurs profanes étaient devenus son inséparable *vade mecum*. Ainsi, lorsqu'il veut se faire religieux, il emporte pour tout viatique intellectuel et moral, soigneusement enveloppés dans un paquet, placé sous son bras : *Un Plaute et un Virgile*[2].

L'éducation lui avait appris que tel était son trésor; il n'en connaissait pas d'autre. Lui-même écrit : « A vingt ans, je » n'avais pas encore lu une ligne des Ecritures[3]. » Qu'était donc Luther à vingt ans? ce que sont, hélas! encore aujourd'hui une multitude de jeunes gens, élevés, comme Luther, par des maîtres chrétiens: une âme ivre de Paganisme, et vide de Christianisme.

Pour Luther, comme pour bien d'autres, l'admiration du Paganisme fut la cause de sa perte. Parce qu'elles ne respiraient pas la belle antiquité, la langue latine chrétienne, la philosophie chrétienne, la théologie chrétienne, n'étaient à ses yeux que de la barbarie.

« Aussi, dit Brucker, tous ses efforts tendaient non-seule» ment à dénigrer la philosophie scolastique, mais à la faire » bannir des écoles. Cette haine avait, à n'en pas douter, le » même principe que dans les savants d'Italie. Enivrés de » l'amour de la belle antiquité, ils ne pouvaient supporter le » joug de la philosophie scolastique. Ainsi, *Luther élevé dès sa* » *jeunesse parmi les anciens était pénétré d'horreur pour la* » *barbarie des Ecoles*[4]. »

Ce témoignage peut suffire. Toutefois, mon cher ami, j'en ai un meilleur : c'est celui de Luther lui-même. Dans une lettre intime, où il révèle toute sa pensée, il s'exprime ainsi : « En résumé, je crois tout simplement qu'il est impossible de

[1] Hæc legisse non ut pueri, verba tantum excerpentes, sed ut humanæ vitæ doctores et imagines. (Melanchthon, *Vit. Luth. opp. Luth.*, t. II, præfat.)

[2] Melancht., *ibid.*, p. 6.

[3] *Tisch-Reden*, 352.

[4] ... Luthero quoque, in veterum scriptis ab adolescentia versato horrorem barbariei scholasticæ injecisse. (*Hist. phil*, pars 4, lib. III, c. 1, p. 97).

» réformer l'Eglise, à moins d'abolir de fond en comble le
» droit canon, les décrétales, la théologie scolastique, la logique,
» la philosophie, telles qu'elles existent, et de rebâtir à nou-
» veaux frais[1]. »

Comme tu vois, c'est toujours le même refrain. L'antiquité païenne est le type unique du beau en tout genre. Or, l'Église, qui ne l'a pas connue, ou qui l'a dédaignée dans son langage et dans son enseignement, est tombée dans la barbarie; une église tombée dans la barbarie ne mérite aucune croyance et ne peut être la vraie église. La combattre et, s'il se peut, l'anéantir, c'est donc un devoir. « Comment voulez-vous, disait
» Luther avec Ruchlin, que je croie au purgatoire, annoncé, par
» une bouche pileuse qui ne sait pas même décliner *Musa*? »

Ainsi ont raisonné tous les fils de la Renaissance, en politique, en littérature, en architecture; et c'est ainsi qu'ils ont accumulé des ruines et multiplié les révolutions, afin de couler le monde chrétien dans le moule du Paganisme.

Ma lettre suivante continuera cette étude fondamentale et qui se rattache directement à la question du Cimetière au dix-neuvième siècle.

Tout à toi.

Neuvième lettre.

19 juin.

MON CHER AMI,

Nous arrivons au moment décisif de la vie de Luther. L'esprit païen qui le dévore ne peut plus se contenir. Le fils de la Renaissance va jeter le gant à l'Eglise, afin de la saper par la base et de la réformer sur le type que l'éducation lui a fait admirer. C'est ainsi que les révolutionnaires de 93 jetèrent le gant à la société, afin de la démolir de fond en comble, pour la refaire sur le modèle de la belle antiquité.

Continuons d'écouter les historiens protestants du moine de Wittemberg: « Luther, disent-ils, nourri de la belle antiquité,
» était convaincu que la philosophie et la théologie scolastique
» étaient la cause des erreurs qu'il voyait pulluler dans l'E
» glise. Il en conclut qu'avant tout il fallait arracher à l'en-
» nemi son a mure.

[1] *Epist. ad Jodoc.*, apud Brucker, *ibid.*, p. 95,

» Il comprend la grandeur de son entreprise, et à la vue du » péril qui le menace il hésite... Mais *il jette les yeux sur les* » *grands hommes d'Italie, qui lui ont ouvert la voie. Leur exem-* » *ple affermit sa grande âme, et il commence l'attaque*[1]. »

Les esprits prédisposés comme ils l'étaient par les renaissants, apôtres et admirateurs de l'antiquité païenne, la réforme prit en Allemagne, comme le feu dans les épines sèches. « Une » grande partie de cette gloire, ajoute Brucker, revient aux » lettrés catholiqnes, entre autres Erasme, Vivès, Nizolius. On » n'attendait qu'une main hardie pour mettre le feu à la » bombe : cette main fut celle de Luther[2]. »

Je ne sais, mon cher Frédéric, s'il est possible de décrire plus clairement, et en moins de mots, la filiation du Protestantisme. Ici, rien ne manque : ni la cause efficiente, ni la cause déterminante. La première, c'est l'antiquité païenne ; la seconde, c'est l'exemple de ses admirateurs : mais ce n'est pas tout.

La vérité est : 3° que tous ces lettrés, prétendus catholiques d'Allemâgne et d'Italie, professaient avant Luther un tel Rationalisme qu'ils enseignaient ouvertement, appuyés sur l'autorité des païens, des erreurs si monstrueuses que Luther lui-même ne les a jamis soutenues ; le Panthéisme, et le Matérialisme. C'est au point que, cinq ans avant les thèses de Luther, le concile de Latran, tenu en 1512, fut obligé de condamner ces systèmes renouvelés des Grecs, et déclara *infects* les principes de la nouvelle philosophie et de la nouvelle littérature : *radices philosophiæ et poeseos esse infectas*[3].

La vérité est : 4° qu'Erasme, le grand patriarche de la Renaissance, confirme le témoignage de Mélanchthon et des autres historiens, par ce mot qui dit tout : « J'ai pondu l'œuf, Luther » l'a fait éclore : *Ego peperi ovum, Lutherus exclusit* ».

[1] Quodlibet magnam illi invidiam minabatur.. Excitaverunt tamen virum fortem, animique imperterriti exempla magnorum virorum, qui in Italia barbariem aggressi, scholasticæ philosophiæ bellum indixerant, (Brucker, *ibid.*, p. 98. Seckendorf. *Hist. Luth.*. p. 102.)

[2] Tales fuisse Erasmum, etc. — Il aurait pu en citer bien d'autres. — In hoc vero negotio arduo et difficili, summique momenti maximum virum Martinum Lutherum manum admovisse (*ibid.*, p. 92, 93).

[3] Voir la Bulle *Regim. apost.*

La vérité est : 5° que les Protestants du 17° siècle confirment, par la bouche du ministre Jurieu, le témoignage d'Erasme et disent : « Sans la renaissance des lettres, nous ne » serions pas nés. »

La vérité est : 6° que les révolutionnaires, rationalistes et matérialistes, de nos jours, se font gloire de descendre de la Renaissance : « Nous sommes fils de la Révolution, disent-ils, » et nous en sommes fiers; mais nous sommes fils de la Re- » naissance avant de l'être de la Révolution [1]. »

Est-ce clair?

C'est donc un fait, mon bien cher Frédéric, que tous les Rationalistes, sous telle dénomination qu'ils se produisent de nos jours, sont unanimes à faire honneur à la Renaissance de ce qu'ils appellent l'*émancipation de la pensée;* que ce retour au Paganisme, suivant l'expression de Brucker, *rompit le licou qui attachait la raison à la foi, la philosophie à l'autorité;* et que tous saluent Florence et l'Italie comme le berceau de cette *glorieuse* révolution.

Mieux que personne, ces gens-là connaissent leur généalogie, et nous les croyons. Comment donc déplorer assez l'aveuglement de tant d'hommes respectables qui, au lieu de prendre acte des déclarations du Rationalisme et d'attaquer dans sa racine l'arbre empoisonné, s'en prennent aux branches?

Tactique inconsciente qui fait sourire nos ennemis; efforts impuissants qui, malgré de savantes digues, laissent couler à pleins bords le torrent du rationalisme, aussi bien dans les pays catholiques que dans les pays protestants. Veut-on le tarir? Qu'on dessèche la source. Cette source, tu la connais : c'est l'éducation classique. Sans cela, rien et moins que rien. Je me trompe; sans cela, quoi que vous fassiez, vous aurez toujours et en abondance des matérialistes, des solidaires et des *enterre-chiens*.

Cependant toute doctrine tend à se traduire en actes. Se sentant trop faibles pour agir isolément, les fils de l'enseignement païen forment des associations dans le but d'appliquer aux faits de la vie publique et privée leurs doctrines d'athéisme

[1] Alloury dans les *Débats*.

et de matérialisme. De là, les Francs-Maçons, les Libres-Penseurs, les Matérialistes, les Positivistes, les Solidaires et, comme couronnement logique, les Enterre-chiens. Ces ténébreuses sociétés sont les régiments ou les brigades de la grande armée du mal qui, si Dieu ne l'arrête, menace le monde d'un prochain envahissement.

Ici encore, mon cher ami, si tu veux t'en donner la peine, sois assuré de trouver pour fondateur, organisateur, directeur de chacune de ces associations, non pas un homme du peuple, mais un Lettré. Que conclure, sinon que le mal venant des idées, le remède n'est ni dans un arrêté préfectoral, ni dans un blâme législatif. Il est uniquement dans la suppression de l'enseignement païen, c'est-à-dire dans la réforme radicalement chrétienne de l'éducation classique.

Tant que cette réforme n'aura pas lieu, nous jetterons de la poussière au vent. La Révolution se rira de nos efforts, et les hommes sensés continueront de s'écrier avec un protestant de nos jours : « Ce sera un des étonnements de l'avenir, d'apprendre qu'une société, qui se disait chrétienne, a voué les sept ou huit plus belles années de la jeunesse de ses enfants à l'étude exclusive des Païens [1]. »

Nous savons maintenant, mon cher Frédéric, d'où viennent les Solidaires et leur nombreuse compagnie : mais où vont-ils? quel est le but qu'ils se proposent? En un mot, quelle est la raison de leur haine acharnée contre la sépulture chrétienne et contre le cimetière chrétien? La réponse est au bout de ma plume.

Accompagné de la sépulture chrétienne, le Cimetière chrétien les importune. Pourquoi les importune-t-il? Parce qu'il est un prédicateur qui proteste énergiquement contre leurs doctrines. D'autant plus éloquent et plus populaire qu'il parle aux yeux et qu'il se trouve partout, dans les villes et dans les campagnes, ce prédicateur proclame nuit et jour quatre dogmes, qui ruinent de fond en comble toutes les théories des enfouisseurs de la matière humaine.

Descendus au-dessous des païens d'autrefois, au-dessous des

[1] De Gasparin, *Intérêts génér. du Protest.*

sauvages d'aujourd'hui, tombés jusqu'au niveau de la brute, ces honteux sectaires prétendent que l'homme n'est qu'une vile matière; que l'âme est un mythe et la résurrection une chimère. D'où il résulte que l'homme n'a aucune responsabilité; qu'il n'y a ni crimes ni vertus; que la loi du plus fort es la loi universelle du troupeau de loups, qui s'appelle le genre humain. C'est la destruction la plus radicale qu'on ait jamais vue de toute religion et de toute société.

Or, le Cimetière chrétien prêche quatre dogmes diamétralement opposés : 1° la noblesse et la sainteté du corps de l'homme; 2° la grande loi de la fraternité universelle et éternelle; 3° l'immortalité de l'âme; 4° la résurrection de la chair.

Plus puissant que Bossuet, saint Bernard, saint Chrysostom et les plus grands orateurs, qui ne peuvent annoncer que successivement ces vérités capitales, le Cimetière les prêche toutes à la fois et dans une langue comprise également d'un bout du monde à l'autre. Vois-tu maintenant combien est logique la haine des impies? C'est le cas de rappeler le mot du comte de Maistre : « Le mal ne frappe pas toujours fort, mais il frappe » toujours juste. » Laissons-le frapper tant qu'il voudra; et, pendant qu'il usera son marteau sur l'enclume qu'il veut briser, nous écouterons religieusement le sermon du cimetière.

Le Cimetière prêche la noblesse et la sainteté du corps d l'homme. — Gardien des troupeaux de son beau-père Jéthro, prêtre de Madian, Moïse s'était avancé au fond du désert, jusqu'au pied du mont Horeb. Tout à coup, il aperçoit, dans le lointain, un buisson environné de flammes, et le buisson ne brûlait pas. Je veux voir de près, dit Moïse, cette étrange merveille et savoir pourquoi le buisson ne brûle pas. Il s'avance; mais une voix sortie du milieu des flammes lui crie: « N'approchez pas; ôtez votre chaussure; car le lieu où vous êtes est » une terre sainte: *Locus enim, in quo stas, terra sancta est* [1]. »

La même voix sort du cimetière et nous crie : N'approchez qu'avec un profond respect; car je suis une terre sainte. Par ses bénédictions, par ses prières, par l'eau sanctifiante répandue sur moi, l'Eglise m'a tirée de la masse commune; elle m'a soustraite aux malignes influences du Démon, le grand corrup-

[1] *Exod.*, III, 5.

teur de la nature physique comme de la nature morale. Elle m'a rendue à ma liberté et à ma pureté native, afin de faire de moi un vase sacré, un reliquaire destiné à recevoir et à conserver précieusement une chose sainte. Ce n'est pas pour moi que je suis purifiée, bénite, sanctifiée, c'est pour le corps de l'homme qui doit reposer dans mon sein.

Voulons-nous, mon cher Frédéric, connaître la noblesse et la sainteté de notre corps? Elle se mesure à la magnificence des cérémonies et des prières employées par l'Eglise pour rendre digne de lui le lieu où il doit reposer.

L'explication de cette page si belle et si peu connue de notre liturgie catholique fera l'objet de ma première lettre

Tout à toi.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger de la justess de ces observations et nous les engageons à lire l'ouvrage en entier.

A. BONNETTY.



Traditions primitives.

MÉMOIRE

SUR

L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES CHINOIS,

L'INCENDIE QU'ILS ONT EU A SUBIR,

Et leur rétablissement subséquent.

6e ARTICLE[1].

Inventaire général des anciens livres chinois, au 1er siècle avant J. C., rédigé par Lieou-Hiâng et Lieou-Hin, son fils avec les remarques critiques de Pan-Kou, historien du 1er siècle après J.-C.

III. CHI FOU LIOH. *Catalogue des écrits de poésie en divers genres.*

Classes.	Titres sommaires.	Kiu.	Pièc.
20.	*Foù*, genre direct.	20	361
21. *id.*	*id.*	21	274
22. *id.*	*id.*	25	136
	TOTAL.	66	771
23.	*Tsah foù*, genre mêlé.	12	233
24.	*Kô chi*, chants, chansons.	28	314
	TOTAL général.	106	1318

Observations générales de Pan Kou sur ces cinq classes de poésie.

« On lit dans le Commentaire de *Tsoh-chi* (sur le Tchûn-tsiêou de Confucius) : « Les vers qui ne sont pas chantés, » mais seulement récités, sont nommés Fou[2], et, s'ils s'élè- » vent à une grande hauteur, on peut, après les avoir faits,

[1] Voir le dernier article au N° précédent, t. VI, p. 423.

[2] *fou*. Ce caractère signifie au propre : « lever des impôts » en nature ou en marchandises ; « impôts. » Mais il y a aussi au figuré le sens de « vers, poésie. » Pan Kou, dans la préface de ses vers sur les deux villes capitales qui existaient de son temps, dit : « Les *fou* (poésies nommées ainsi) sont un ruisseau émanant des vers de l'antiquité. »

» être considéré comme propre à devenir un Ministre d'État, » ou officier de premier rang (*ta foû*), attaché à la cour d'un » prince. »

» Les paroles que l'on exprime ainsi (dans ce genre de vers) produisant de vives émotions (sur les personnes qui les entendent réciter), en créant en quelque sorte des aphorismes servant de principes de conduite, et qui frappent par la beauté, la richesse et la profondeur des expressions, ce genre de poésie peut donner une forme visible aux choses en les présentant comme dans un tableau vivant. C'est pourquoi il est dit que leur auteur « peut être considéré comme propre à être » rangé parmi les grands. »

» Dans l'antiquité, tous les princes vassaux (*tchoû héou*), les seigneurs ou grands de l'Etat (*king*), les premiers fonctionnaires (*ta foû*), entretenaient les relations d'amitié avec les Etats voisins, afin que les écrits en vers, même les moins importants, propres à produire des émotions mutuelles, fussent communiqués gracieusement. A cette époque on devait (pour leur plaire) s'exprimer en vers ou en langage symétrique, afin de manifester d'une manière pittoresque ses propres idées. Or il arriva que l'on mit de côté les sages, qui ne ressemblaient pas (aux poëtes), et on put les voir arriver en pleine décadence (parce qu'ils ne mettaient pas assez d'images, assez de vie dans leurs écrits). C'est pourquoi Khoûng-tsèu a dit : « Celui qui n'a » pas étudié le « Livre des vers » (*Chi King*) est incapable de » s'exprimer avec éloquence [1]. »

» Après l'époque du Tchûn-tsiêou (de 700 à 479 avant notre ère), la doctrine des Tchêou dégénéra insensiblement. On n'envoya plus d'exprès à la recherche de vers à chanter; ces vers n'eurent plus cours dans les différents Etats constitués.

[1] *Lûn-yù*, ch. XVI, § 13. Confucius dit aussi dans le même livre (ch. VIII, § 8) : « L'esprit s'élève avec le « Livre des Vers; » il est fixé dans ses devoirs avec le « Livre des Rites, » et on devient un homme accompli avec celui de la « Musique (*Yoh ki*). »

Cela explique parfaitement cette grande et perpétuelle culture des vers par les Chinois, qui la placent au premier rang dans leurs études, et qui considèrent encore aujourd'hui les lettrés qui font le mieux les vers comme les plus propres à parvenir aux premières fonctions de l'Etat, et à les mieux remplir.

Les docteurs qui se livraient encore à l'étude de la poésie évitèrent de résider au milieu des simples robes de coton (*pou-i*, au milieu du peuple), et les hommes sages (*kiên-jîn* « les moralistes ») perdirent l'usage d'exprimer leurs pensées dans des vers pittoresques. Il n'y eut que le grand lettré *Sûn Khing*, avec *Khiuh Youen*[1], ministre de l'Etat de Tsou, qui se séparèrent de leurs corporations, en exprimant tous deux, dans des vers énergiques, les lamentations des voix des royaumes. Ces deux poëtes ont sondé à fond les sentiments cachés du cœur, et ils les ont exprimés dans le même sens que l'ancien « Livre des vers. »

» Ceux qui viennent ensuite sont : *Thâng-leh* et *Soung-yuh*[2]. A l'avènement des Hân, *Meï-ching* et *Sse-ma Siang-jou*[3] ; au-dessous d'eux : *Yang tsèu* et *Yun-king* firent des compositions pleines de phrases diffuses, vides et redondantes, qui ne reproduisaient nullement les pensées ni les sentiments des populations. C'est pourquoi Yang-tsèu a regretté les siennes en disant : « Les vers des poëtes réunis dans le « Livre des vers »
» (le *Chi-King*) ont une grâce, une beauté qui peut servir de
» modèle ; celles des compositions que l'on a faites depuis, dans
» le même genre, sont poussées jusqu'à l'excès de l'afféterie et
» de la licence. »

» Si les disciples de Khoûng-tsèu s'étaient livrés à ce genre de composition, ils se seraient mis en état de monter dans la grande salle, Siang-jou n'est entré que dans une simple maison.

» Depuis Hiao Wou-ti (140-87) on a rétabli l'Intendance de la musique (*Yoh foû*), et l'on a recueilli les chants, les chansons et les ballades (*kôh yû*) que l'on a pu retrouver. C'est depuis lors que l'on possède : les « Chants » de l'Etat feudataire de

[1] Les vers de ces deux auteurs sont cités dans le Catalogue de Lieôu Hiâng ; ceux du premier (*Sûn Khing fou*) sont en 10 livres, et ceux du second (*Khiuh Youen fou*) sont en 25 livres. Ce dernier, dit la Glose, était ministre de Siouen-wang, de l'État de Tsou, qui régna de 370 à 341 avant notre ère.

[2] Les vers de ces deux poëtes sont cités dans le Catalogue de Lieôu-Hiâng ; ceux du premier (*Thang-leh fou*) sont en 4 livres, et ceux du second (*Soung-yu fou*) en 16 livres. Ils étaient tous les deux de l'Etat de Tsou, et contemporains.

[3] Ce dernier écrivain vivait sous le règne de l'empereur Wou-ti des Han 140-87 avant J. C.).

Tchao; les « Voix » de ceux de Thsin et de Tsou, lesquels produisent tous de véritables émotions par une musique pleine de droiture et de sincérité (*yû tchoûng yoh*), correspondant avec les choses qui sont exprimées (*youên ssé*). Ces chants peuvent aussi être considérés comme faisant connaître parfaitement les mœurs et les pensées des populations. Les divers genres de poésie sont divisés en cinq classes. »

Observations de M. Pauthier.

On remarque dans le nombre considérable d'écrits en vers énumérés dans le Catalogue de Lieôu Hiâng ses propres poésies intitulées : *Lieôu Hiâng fou* (en 33 livres), et celles du célèbre historien *Sse-ma Tsien*, en 8 livres.

IV. PING CHOU LIOH *Catalogue des écrits sur l'art militaire.*

Classes.	Titres sommaires.	Kiû.	Piên.
25	*Ping kouân méou*. Stratégie.	13	259
26.	*Ping hing i*. Balistique......	11	92
27.	*Yin Yâng*. Art des combinaisons.	16	249
28.	*Ping ki kâo*. Exercices.......	13	199
	TOTAL général, y compris 14 piên de cartes.	53	·99

Observations de M. Bonnetty.

Nous supprimons les explications que donne Pan-Kou sur ces ouvrages. Nous citons seulement les sentences suivantes de Confucius :

« Khoûng-tsèu a dit : « Ceux qui gouvernent un royaume » doivent pourvoir suffisamment à la nourriture de sa popu- » lation, et faire en sorte qu'il ait toujours un nombre suffi- » sant de troupes pour le défendre [1]. » Il a dit aussi :

[1] *Wéï koue tchê : tsouh chih, tsouh ping.* (*Lûn-yù*, ch. XII, § 7.) C'est en réponse à son disciple Tsèu-koung, qui lui avait demandé son opinion sur le gouvernement d'un État, que Confucius s'exprima ainsi. Tsèu-koung ayant insisté et dit : « Si l'on se trouvait dans l'impossibilité de pourvoir à ces deux conditions, et que l'une dût être écartée, laquelle faudrait-il laisser de côté ? » Confucius répondit : « Il faudrait négliger les troupes (la nourriture de la population étant de première nécessité). »

» Employer à l'armée des populations non instruites (dans » l'art militaire), c'est les livrer à leur propre perte[1]. »

» Ces passages démontrent avec la plus grande évidence l'importance de l'art de la guerre.

» Il est dit, dans le *Yih-King* : « Dans l'antiquité, un morceau de bois courbé en croissant formait un arc ; un autre » morceau de bois aiguisé formait la flèche. L'arc et la flèche » étaient d'une grande utilité pour la garde et le respect de » l'empire (*hoû tc'hi tchî li i wêi thiên-hia*)[2]. » Leur usage est de premier ordre. Dans les temps postérieurs, on confectionna des sabres en acier brillant et des boucliers en peaux découpées. Les ustensiles de guerre furent multipliés, et on en fit de grands approvisionnements. »

V. CHOUH SOU LIOH. *Catalogue de la science des nombres.*

Classes.	Titres sommaires.	Kiû	P'iên.
29.	*Thiên wên*. Astronomie.	21	445
30.	*Lih poù* Traités du calendrier . .	18	606
31.	*Où hing*. Des cinq éléments. . . .	31	652
32.	*Chî kouei*, De la divination. . . .	15	401
33.	*Tsah tchên*. *Idem*.	18	313
34.	*Hing fah*. L'art des formes. . . .	6	122
	TOTAL général.	109	2589

29

Thiên vên. Étude du ciel ou Astronomie.

22 ouvrages énumérés dans le Catalogue de Lieôu hiâng.
21 écoles.
445 piên ou livres.

Observations de Pan-Kou. — « L'étude du ciel, ou de *l'astronomie*, a pour objet de déterminer la position respective des

[1] *Lûn-yù*, ch. XIII, § 30. Sse-kou fait observer à ce sujet que Khôung-tsèu « indique par ses paroles que l'on ne doit pas employer comme soldats ceux » qui ne seraient pas complétement préparés à en remplir les fonctions par » des exercices répétés. »

[2] Ces paroles sont tirées du *Hi-thsêu*, ou *Appendice* au *Yih-King*, de Confucius (*Tchang* 2, *sub fine*).

28 constellations ou demeures lunaires (*souh*) ; de reconnaître la marche des 5 planètes, du soleil et de la lune, pour consigner leur influence heureuse ou malheureuse ; et de les représenter par des figures, ainsi que les saints rois de l'antiquité l'avaient prescrit pour la bonne administration du gouvernement.

» On lit dans le Yih King : « Il (Fouh-hi) contempla les » signes célestes pour examiner et reconnaître les changements » des saisons[1]. »

» Ainsi les constellations exercent une *influence fatale* sur les événements malheureux. Si l'on n'en pénètre pas les secrets les plus profonds, on ne peut en faire aucun usage.

» Cette contemplation des astres brillants sert à blâmer les fautes commises dans le gouvernement. Si leur forme n'est pas brillante, c'est que les rois ne veulent pas se prêter à écouter favorablement les avis de leurs conseillers (*wâng i pouh nêng fouh ting yé*). Et si les ministres ne peuvent faire usage de ce moyen de leur faire entendre la vérité, et que le prince ne veuille pas les écouter, c'est là ce qui est à déplorer des deux côtés. »

Observations de M. Pauthier.

Parmi les ouvrages énumérés dans cette première section du 5e Catalogue, on remarquera un ouvrage intitulé : *Traité sur l'influence du soleil, de la lune et des étoiles*, par Tchang-tsoung (*Tchang-tsoung jihyoueh sing ki*, en 21 *kiouan* ou livres[2]). Les autres ouvrages paraissent aussi être, d'après leur titre, plutôt des traités d'astrologie que d'astronomie. La glose est muette sur la plupart d'entre eux.

Observations de M. Bonnetty.

On voit combien est antique la superstition que les constellations exercent une influence fatale sur les événements. Elle va se manifester dans toutes les écoles de cette classe.

[1] *Kouan hôu thiên wên i t'chah chi pien*. Paroles de Confucius sur le 22e *koua* ou symbole de Fouh-hi.

[2] Sse-kou dit que Lao-tsèu fut le maître de ce Tchang-tsoung. L'ouvrage remonterait donc au VIe siècle avant notre ère.

30

Lih poù. Traités du calendrier.

18 ouvrages énumérés par Lieôu hiâng.
18 écoles.
606 livres.

Observations de Pan-Kou. — « Les traités du calendrier déterminent l'ordre des quatre saisons; ils partagent exactement les limites et la durée des *tsieh* [1], ils indiquent les conjonctions du soleil, de la lune et des cinq planètes, afin de reconnaître les effets du froid et de la chaleur, de la destruction et de la vie. C'est pourquoi les sages rois doivent tenir la main à ce que les calculs du calendrier soient toujours exactement établis, afin de déterminer les tendances des « *trois* » *grands pouvoirs dirigeants du Ciel* [2] », et les couleurs de vêtements. En outre, au moyen des investigations faites (par les auteurs des calendriers), ceux-ci font connaître le moment des conjonctions des cinq grandes planètes, du soleil et de la lune; les troubles, les calamités qu'elles suscitent, les joies, les satisfactions du bonheur qu'elles procurent, sont du ressort de cette science. C'est aussi la science que les saints hommes de l'antiquité, qui la possédaient, ont enseignée. Y a-t-il dans le monde une science plus importante, qui demande plus de génie, que celle de l'établissement du calendrier?

» Le trouble, le désordre est maintenant dans la doctrine; les calamités proviennent d'hommes sans principes (*siâo jin*), et on violente, on persécute ceux qui voudraient connaître les lois du ciel (les principes de l'astronomie); on détruit les

[1] Ce sont les 24 divisions lunaires d'une année.

[2] *Sân toùng*. Un commentateur du *Chou-King*, cité dans le Dictionnaire de Khâng-hî, au caractère *toùng*, dit que « par les saisons, les rois en général pénètrent les *trois toùng*. » Un commentateur du premier ajoute que « le ciel a *trois toùng*, la terre *trois* et les rois *trois*, dont ils se servent pour gouverner l'empire. » Koung yang, dans son commentaire sur le Tchûn-tsiéou de Confucius, dit que la « grande ou suprême Unité (*taï yih*,) c'est ce que l'on nomme aussi *toùng*. » Le commentateur de ce dernier dit que « le *toùng* en question, c'est l'origine, le commencement (*toùng tchè, chì yè*). »
Enfin Confucius a dit, sur le premier *koua* de Fou hi : « Tous les êtres de » l'univers ont un commencement qui leur est propre (*wén-weh tsé chì*); et » ce commencement, cette origine primitive, c'est le Ciel (*nâï toùng thiên*).»

grandes choses pour en faire de petites ; on rejette les choses éloignées pour ne s'occuper que de celles qui touchent. C'est pourquoi la science de la grande doctrine est presque complétement perdue et difficile à connaître (*tao chouh po tsouï, eûlh nân tchi yè*). »

Observations de M. Pauthier.

La science de l'astronomie et du calendrier, par suite des guerres qui depuis deux siècles avaient désolé la Chine, était sans doute grandement déchue à l'époque de Pan Kou, qui exprime ce fait avec autant d'exagération peut-être que d'amertume. Les doctrines les plus étranges et même les plus extravagantes qui s'étaient produites en foule pendant les troubles civils, contribuèrent beaucoup à cet état de choses.

Parmi les 18 ouvrages énumérés dans cette section, on remarque celui qui est intitulé : le « Calendrier des cinq écoles du temps de Hoâng-ti » (*Hoâng-ti où kiâ lih*, en 33 *kiouan* ou livres) ; le « Calendrier de l'empereur Tchouan-hiu » (*Tchouan-hiu lih*, en 21 livres) ; un autre du même temps basé sur les cinq grandes planètes (*Tchouan-hiu où sing lih*, en 14 livres) ; un autre basé sur les 28 constellations, le soleil et la lune (*Jih youeh souh lih*, en 13 livres) ; un autre intitulé : le « Calendrier de dynasties Hia, Yin, Tchêou et du royaume de Lou » (*Hia Yin Tchêou Lou lih* en 14 livres). On y remarque aussi un ouvrage intitulé : « Règles ou lois mathématiques du calendrier » *Liuh lih sou fah*, en 3 livres) ; un autre intitulé : « Mémoires sur les constellations lunaires et les cinq grandes planètes, provenant de l'antiquité » (*Tseu kou où sing souh ki*, en 30 livres) ; deux autres sur la chronologie, l'un intitulé : « Computs des générations des empereurs, rois et princes qui ont régné » (*Ti wâng tchôu-hèou chi pou*, en 20 livres) ; l'autre intitulé : « Comput des années de règne, depuis l'antiquité, des empereurs et rois » (*Koù lâï ti wâng niân pou*, en 5 livres). Aucuns renseignements ne sont donnés sur ces ouvrages, ni par Pan Kou, ni par les glossateurs.

Observations de M. Bonnetty.

Il est bien à regretter que l'on n'ait aucune information sur ces livres qui, assurément, devaient, à côté de légendes, con-

server des restes des traditions primitives. Mais peut-être qu'ils ne sont pas perdus. Le P. Gaubil en cite de semblables, qu'il avait lus et négligés, dit-il, dans son *Traité de la chronologie chinoise*[1].

31

Où hing. Écrivains sur les cinq éléments.

31 ouvrages énumérés par Lieôu hiâng.
31 écoles.
652 livres.

Observations de Pan Kou. — « Les cinq éléments sont les principes primitifs, formateurs, des cinq vertus cardinales[2]. Il est dit dans le *ChoûKing*[3] : « En premier lieu sont les cinq » éléments; en second lieu, la pratique réservée des cinq choses » qui réagissent sur les cinq éléments.» Cela signifie qu'il faut s'appliquer à faire usage des cinq choses essentielles de la vie (les *cinq sens*) pour se conformer aux influences des cinq éléments.

» C'est une manière de parler figurée, pour dire que si la parole, la vue, l'ouïe, la réflexion et la pensée (*yân*, *chi*, *ting*, *ssé*, *sin*) sont négligées (si on ne fait pas usage de ces *cinq sens* conformément à la nature), la série, l'ordre des cinq éléments seront troublés. Les changements qui s'opèrent dans les cinq grands corps lumineux (*où sing*) se produisent tous selon les nombres et calculs consignés dans le calendrier, et en divisant ces nombres on les réduit à l'unité[4]. Ces lois (du monde physique) donnent aussi naissance aux cinq vertus cardinales (*où teh*), dont elles sont le commencement et la fin. Si l'on pousse l'application de ces lois à l'extrême, alors on ne manquera pas d'arriver à faire partie de l'école du petit calcul (*siào sou kiâ*), qui ne s'occupe que de dire la *bonne aventure*,

[1] Paris, 1814, in-4°.

[2] *Où tchâng*. Ce sont la *Bienfaisance*, la *Justice*, la *Convenance*, la *Sagesse* et la *Sincérité*. (Voir mon *Dictionnaire chinois-latin-français*, colonne 27 ; 1re livraison.)

[3] Chap. *Hoûng-fân*. La « sublime doctrine, » le « grand plan, » de Ki-tsèu.

[4] Sse-kou fait observer à ce sujet : « L'auteur veut dire que tout consiste dans la connaisance pratique des cinq éléments (*choueh kiâi tsaï où hing tchi yé*). »

en prédisant les choses heureuses et malheureuses qui doivent arriver, et qui, de nos jours, ne fait que susciter des troubles.»

Observations de M. Pauthier.

Les ouvrages énumérés dans cette section sont nombreux. Ils représentent la *physique* des Chinois, qui a pour base les deux premiers principes mâle et femelle, de la lumière et de l'obscurité *Yin* et *Yâng*), auxquels les cinq éléments sont subordonnés, et sur lesquels les Chinois dissertent depuis cinq mille ans. Voici les titres de quelques-uns de ces ouvrages énumérés dans le Catalogue :

1° « La suprême Unité des deux premiers principes » (*Taï yih Yin Yâng*, en 23 *kiouan* ou livres);

2° « Les deux premiers principes de l'empereur Hoâng-ti » (*Hoâng-ti Yin Yâng*, en 25 *kiouan* ou livres);

3° « Les discours des divers philosophes du temps de Hoâng-ti sur les deux premiers principes » (*Hoâng-ti tchoû-tsèu lûn Yin Yâng*, en 25 *kiouan* ou livres);)

4° « Les deux premiers principes dans la grande Origine » (*Tai yoûan Yin Yâng*, en 26 livres);

5° « Le grand secret de l'empereur Chîn-noûng concernant les cinq éléments » (*Chîn-noûng ta yéou où king*, en 27 *kiouan* ou livres);

6° « Le livre canonique des cinq éléments dans les quatre saisons » (*Ssé chî où hing King*, en 26 livres), etc. La glose se tait sur tous ces ouvrages.

Observations de M. Bonnetty.

Mêmes remarques que pour la classe précédente. Mais peut-être que, malgré le silence de la Glose, quelques-uns de ces ouvrages existent encore, et l'on pourra connaître les superstitions astrologiques qui, de bonne heure, ont envahi tous les peuples, excepté le peuple Juif où Moïse défendait expressément de consulter les astres pour connaître l'avenir.

« Il ne se trouvera parmi vous personne... qui interroge
» ceux qui prédisent (qui devinent des divinations) et observent
» les songes, ou les augures, qu'il n'y ait point de maléfice,
» ou d'enchanteur, ni quelqu'un qui consulte Python ou les

» devins (texte : *Ob* ou *Iidoni*), ou qui demande aux morts la » vérité[1]. »

On voit combien le peuple juif était éloigné des superstitions magiques et combien par là au-dessus de tous les autres peuples.

32

Chî koûei. Divination par l'herbe à mille feuilles

15 ouvrages énumérés par Lieôu hiâng.
15 écoles.
401 livres.

Observations de Pan Kou. — « La divination par l'herbe à mille feuilles était le procédé dont se servaient les saints hommes de l'antiquité. On lit dans le *Choû-King* :

« Si vous avez des doutes sur une affaire importante, con» sultez le sort par l'herbe à mille feuilles[2]. »

« Le *Yih King* dit : «Pour déterminer (régler) les événements » heureux ou malheureux qui doivent arriver dans l'empire, » œuvre qui exige (pour un prince) des préoccupations in» cessantes, rien n'est meilleur que l'herbe à mille feuilles[3]. »

[1] Nec inveniatur in te qui... ariolos sciscitetur, et observet somnia aut auguria, nec sit maleficus, nec incantator, nec qui pythones consulat, nec Divinos, aut quærat a mortuis veritatem (*Deut.* XVIII, 10, 11).

[2] Il y a ici une importante lacune dans le texte du *Choû-King* (ch. *Hoûng-fân*, p. 4, s. IV, § 25), cité par Pan Kou. La phrase intégrale est celle-ci (je *souligne* les mots omis) : « Si vous avez de grands doutes sur une affaire importante, *consultez votre propre cœur* ; *consultez les grands dignitaires* (le texte s'adresse à un souverain) ; *consultez même les hommes du peuple* : consultez (enfin) le sort par l'herbe à mille feuilles. »

On voit ici que la consultation du sort n'est recommandée qu'en *quatrième* lieu, lorsque l'irrésolution et le doute ont persisté. C'est comme une concession involontaire à d'anciens préjugés.

[3] *Yih King*, *Hi-thsêu*, partie 1, *tchâng* 11. Tchou-hi ayant été interrogé sur ces paroles du Yih King, rapportées par Pan Kou, répondit : « L'homme étant arrivé à l'extrême doute et dans l'impossibilité où il est de trouver un autre moyen de s'éclairer, tombe alors dans la perplexité la plus grande; il ne peut pas revenir sur le passé. De quelque côté qu'il se meuve, il rencontre un obstacle qui est le doute ou l'incertitude sur ce qu'il doit faire ; il n'a plus qu'à consulter le *sort par l'herbe à mille feuilles*. Il apprend alors si l'événement sur lequel il désire être éclairé sera heureux ou s'il sera malheureux. Alors ce qu'il n'avait pu obtenir jusque-là par ses efforts incessants, c'est ce que le sort, qu'il aura consulté par l'herbe aux mille feuilles, lui permet d'accomplir. » (*Tchoû-tsèu thsioûan choù*, Œuvres complètes du philosophe Tchoû-tsèu ou Tchou-hi. K. 31, fol. 49, v°. Voir aussi le *Yû tswân*

C'est pourquoi, ajoute Pan Kou, les hommes supérieurs (*kiün-tsèu*) se décident quelquefois à recourir à ce moyen de s'éclairer et à en faire usage. S'ils interrogent le sort, ils acceptent sa décision comme fatale. Si les circonstances sont pressantes et qu'il soit complétement isolé, sans avoir ni de près, ni de loin, aucun conseil à recevoir pour l'instruire d'une chose, d'un événement à venir, et qu'il n'ait dans le monde aucune personne sur l'affection profonde de laquelle il puisse compter, un homme peut (en désespoir de cause) recourir à ce moyen.

Aux temps de l'adversité, quand les facultés de l'esprit sont dans un état de prostration, il en est qui se livrent à un certain *arrangement de nombres* pour dissiper leur inquiétude à l'aide du sort. Les esprits supérieurs (*chîn ming*) ne répondent pas (aux demandes qui leur sont adressées) : c'est pouruuoi on consulte le sort par l'herbe à mille feuilles pour obtenir ce qu'on désire. Si le sort ne répond pas selon l'attente, on reste alors frappé de terreur dans la crainte d'un malheur redouté, et on accuse le sort. « La tortue interrogée pour » désavouer (certains actes) ne répondit pas, » est-il dit dans le » Livre des Vers; » elle fut accusée de méchanceté. »

Observations de M. Pauthier.

Le passage du *Chi King* ou « Livre des vers » auquel Pan Kou fait allusion se trouve dans le *kiouan* ou livre 5, fol. 33, intitulé *Siào ya;* section *Siao min tchi chi*, ode 1 . Celui qui écrit ces lignes en a publié une traduction entière, avec celle de plusieurs autres odes, dans un article sur la *Poésie chinoise*, qui a paru dans la *Revue encyclopédique* du mois de février 1833. En voici des extraits :

« Le Ciel triste et sévère, comme en automne, renferme des calamités et des châtiments qu'il va verser en grand nombre sur la terre. Les conseillers du prince, corrompus et serviles, n'obéissent qu'à ses volontés. Quand donc viendra le jour qui mettra fin à ces calamités? Dans les conseils, on ne suit pas

Tchéou Yih tchi tchoûng. K. 14, fol. 27, v°.) Tchou-hi ajoute plus loin que les mots *chi koüéi* du texte ne signifient que « consulter le sort par l'herbe à mille feuilles », et non aussi par la *tortue*.

ce qui est juste et équitable; mais, au contraire, on ne pratique que ce qui est l'opposé du bien. En voyant ces choses qui se passent dans les conseils, je suis accablé de la plus vive douleur.....

» *J'ai demandé des augures à la tortue; elle a hésité à répondre et ne m'a pas déclaré le secret du destin....*

» Le royaume, pendant ce temps, manque de calme et de tranquillité; et pourtant il y a des hommes sages, éclairés, capables de le bien administrer, comme il y en a de vicieux et d'incapables. Dans le peuple, quoiqu'ils soient en petit nombre, il y en a de très-éclairés et de très-capables. Comme un torrent qui roule ses ondes, devons-nous nous laisser submerger dans le fond de l'abîme sans chercher à nous en préserver[1]? »

G. PAUTHIER.

Bibliographie.

LA NORMANDIE A L'ÉTRANGER.

Documents inédits, relatifs à l'histoire de la Normandie, tirés des archives étrangères (16e et 17e siècles), par le comte Hector de la Ferrière; Un vol. in-8° de 439 p. sur papier fort, Paris, 1873, chez Auguste Aubry.

M. le comte de la Ferrière, bien connu déjà de tous ceux qui s'intéressent particulièrement à notre histoire nationale nous donne, dans le présent ouvrage, une esquisse du récit des guerres de religion en Normandie Le livre se compose, quant au fond, de lettres ou fragments de lettres copiées le plus souvent au *Record office de Londres*. Elles se trouvent reliées les unes aux autres par une glose ou texte explicatif. On conçoit à quel point il est difficile de rendre compte d'un recueil de ce genre. M. de la Ferrière a prétendu moins donner un livre d'histoire que rassembler des matériaux pour les annalistes à venir. On doit avouer, au reste, que malgré son désordre apparent, la méthode suivie par l'auteur offre bien aussi ses avantages. Les acteurs du drame historique vivent dans ces missives, d'une vie bien vraie, bien réelle et qu'ils ne conservent pas toujours dans les récits postérieurs des historiens de profession. Le caractère altier, secret, personnel de la reine Elisabeth se peint fidèlement par exemple dans sa correspondance. Celle de Henri IV annonce le profond politique, que chacun vit alliant à la finesse la plus consommée, une apparente bonhomie Enfin, un certain nombre des lettres publiées par M. de la Ferrière permettent d'éclaircir quelques points historiques restés obscurs, tels que le récit des dernières années de François de Civille, etc., etc. Espérons que les détails dans lesquels nous venons d'entrer inspireront à quelques lecteurs des *Annales*, spécialement s'ils sont normands, le désir de faire plus ample connaissance avec le livre de M. de la Ferrière.

H. de CHARENCEY.

[1] Voir *Confucii Chi King, sive Liber carminum, ex latina* P. Lacharme *interpretatione, edidit Julius Mohl*, 1830, p. 105.

Le Directeur-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie G. BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 9.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE
Numéro 38. — Février 1874.

Histoire Traditionnelle.

L'ANNÉE RELIGIEUSE DANS LA FAMILLE D'ABRAHAM
OU
CHRONOLOGIE ANTIQUE
RETROUVÉE DANS LES TRADITIONS ET DANS LA BIBLE.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS. — 2e LETTRE[1].

Monsieur le Directeur,

J'ai gardé, pour cette seconde lettre, une dernière et très-sérieuse objection à l'emploi que je fais de l'Année religieuse dans la famille d'Abraham; cette objection est tirée de la difficulté d'expliquer la multiplication des Hébreux pendant le temps, trop restreint, dit-on, que j'assigne à la captivité en Egypte. Il y a là une question historique par dessus laquelle on passe communément sans la soulever.

L'honorable membre de la Société d'Anthropologie et de Géographie qui m'écrit, raisonne sur les 215 ans que le système classique assigne à la captivité, et trouve qu'ils sont absolument insuffisants pour expliquer les 600,000 combattants que Moïse compte dans l'armée d'Israël et qui supposent, d'après les évaluations de la science spéciale, une population de près de 3 millions d'âmes. Or la difficulté est bien autrement grave dans le fait, puisque Jacob est descendu en Egypte en 1460, et que l'*Exode* eut lieu en 1340; c'est donc 120 ans seulement qui nous sont donnés pour rendre compte de cette population.

Le point de départ de cette multiplication d'un peuple est

[1] Voir la 1re lettre au N° précédent ci-dessus, p. 7.

pris généralement dans les 70 personnes de la famille d'Abraham que Moïse énumère dans le c. XLVIe de la *Genèse.*

Le problème posé en ces termes est évidemment insoluble; ce ne sont ni 120 ans, ni 215, ni même très-probablement 430 ans qui suffiraient à donner une explication satisfaisante des trois millions d'âmes constatés à l'*Exode.* La solution est ailleurs, comme nous le verrons, elle est dans l'histoire et dans la Bible.

On a déjà fait de curieux travaux sur les erreurs historiques introduites dans l'enseignement et acceptées comme d'indiscutables axiomes par les générations enseignées. Les historiens, absorbés par la nécesité de réunir d'innombrables documents, s'attachent peu à des vérifications de détail et reçoivent de toutes mains; l'enseignement, puisé chez eux, se répand à l'ombre de leur autorité, et on commet un crime aux yeux du grand nombre, si l'on élève des objections contre quelques-uns de ces axiomes historiques. Voici un curieux chapitre à ajouter à ces erreurs. On va peut-être me lapider lorsque j'aurai dit que ce ne sont pas 70 personnes, mais plusieurs milliers qui descendirent en Egypte à la suite de Jacob; mais, comme c'est pour l'honneur de la Bible et de Moïse, et dans l'intérêt de la vérité, j'y vais de pied ferme, sûr d'être encouragé par les esprits calmes et sans parti pris.

Cette opinion, que la population, sortie d'Egypte à la suite de Moïse, descendait directement des 70 personnes entrées dans ce pays avec Jacob, est enseignée si communément que des gens fort instruits ne cherchent pas à la contrôler, et que l'étonnement se manifeste très-énergiquement lorsqu'on émet une opinion contraire.

Elle s'est établie et maintenue par plusieurs causes : 1° parce qu'on perd trop facilement de vue le but que s'est proposé Moïse dans la *Genèse*; 2° parce qu'on ne rappelle habituellement que la partie des textes qui l'établissent, ou du moins paraissent l'appuyer, et 3° parce qu'on laisse de côté l'autre partie des textes qui donnent le sens réellement historique de l'établissement de Jacob en Egypte. C'est dans l'examen de ces trois causes que nous trouverons tout d'abord la preuve d'un *minimum* de vérité sur cette question, minimum que

nous prouverons avant d'étudier la question sous toutes ses faces, à savoir : *qu'il est entré en Egypte, à la suite de Jacob, son douar, famille, serviteurs, et composé d'une dizaine de mille âmes.*

Ceci est simplement pour combattre le préjugé de l'opinion sur cette question. Puis nous verrons qu'il est à peu près impossible de fixer un chiffre, fût-il très-élevé, pour évaluer la multitude des populations du désert qui vint se joindre aux Hébreux, dans la terre de Gessen, pendant le cours de cette terrible disette de sept ans, laquelle mit à la merci des Pharaons, toute la population de l'Egypte elle-même. Ce ne seront pas des hypothèses, mais l'interprétation légitime des faits historiques.

1° *Le but de Moïse en écrivant la Genèse.*

Rien ne montre mieux l'inspiration du livre de la *Genèse* que le but manifeste que s'est proposé Moïse en l'écrivant. Ce but est en dehors de toute préoccupation humaine, si naturelle à l'esprit de l'homme lorsqu'il raconte des faits. Ce but de l'écrivain sacré est tellement étranger aux habitudes de l'histoire profane que l'enseignement usuel, celui que nous avons reçu de nos maîtres et qui se donne partout dans les écoles, l'a, non pas absolument méconnu, mais laissé dans l'ombre, pour ne poursuivre que le récit des faits historiques qui s'y trouvent évidemment rattachés.

On nous a donc accoutumés à rechercher dans la *Genèse*, après l'histoire de la création, un peu l'histoire des peuples, beaucoup celle du peuple juif, mais surtout l'histoire d'Abraham et de sa famille ; or, pour celui qui lit avec réflexion la *Genèse*, tout cela n'est que l'accessoire, l'accidentel, toutes ces choses n'y tiennent que la place indispensable au développement du but que s'est proposé l'écrivain inspiré. Tous les détails cessent, fussent-ils les plus intéressants, lorsqu'ils ne sont plus indispensables à l'ordre d'idées qu'il développe. Ne pas se pénétrer de cette conviction en lisant la *Genèse*, c'est s'exposer à tirer de ses récits des conclusions qu'ils ne sauraient comporter.

Moïse ne s'est pas proposé d'écrire l'histoire des commencements du peuple Hébreu, ni même l'histoire de la famille d'Abraham dans ses ancêtres ou dans ses descendants, non plus que dans la personne du patriarche. Il n'a pas même voulu

faire l'histoire religieuse de cette famille, car il ne dit pas un mot des rites religieux, des observances, des habitudes ayant trait à la religion, en dehors de ce que prescrit le Seigneur lui-même. Je pourrais accumuler des preuves et des citations, mais le lecteur auquel ceci s'adresse est assez familier avec la Bible pour les trouver partout.

Moïse n'a qu'un but auquel il est strictement fidèle : *cestde rappeler les promesses de Dieu, les prophéties Messianiques, et d'en suivre scrupuleusement l'accomplissement.* Les détails historiques qu'il y joint sont ceux qu'il a jugés strictement nécessaires soit pour établir l'authenticité des faits prophétiques, soit pour en montrer l'accomplissement partiel jusqu'à son époque, soit enfin pour faire ressortir la protection incessante dont Dieu environne les patriarches en accomplissement de promesses constamment renouvelées.

Mais de la position sociale d'Abraham et de ses descendants, de ces richesses que les benédictions de Dieu doivent accumuler autour de lui, il n'y a rien ou à peu près rien dans la *Genèse*, et, pour les retrouver tout à l'heure, nous serons obligés de recueillir une ou deux phrases incidemment amenées, par le courant du récit, sous la plume de l'écrivain sacré.

Ce livre n'est, pour ainsi parler, que le procès-verbal des relations de la race humaine avec Dieu, en vue de celui qui doit venir effacer le péché commis aux premiers jours du monde.

Qu'on n'accuse donc point Moïse d'être resté incomplet sur les grands faits de l'humanité, il ne s'est pas proposé de tout dire; quand il touche à quelqu'un de ces faits il est exact, voilà tout. Qu'on ne tire donc, non plus, comme conclusion de son silence sur tel ou tel ordre d'idées, aucune preuve négative, car il a pu, ou non, les connaître, mais il a voulu les taire absolument.

Il ne s'est occupé que de la descendance d'Adam qui était l'héritière des promesses d'un Rédempteur, il en a suivi la trace de famille en famille.

Après le crime de Caïn, c'est Seth qui devient l'héritier de la promesse et il indique la filiation qui descend jusqu'à Noé, quand, à chaque génération, il a marqué par son nom l'héritier,

le reste importe peu, il ajoute seulement: « et il engendra fils et filles. » S'il donne la descendance, incomplète cependant, de Caïn, c'est qu'il a à montrer comment la terre s'est corrompue par le mélange des deux races.

Noé seul est sauvé avec ses fils, de la race bénie, la race de Seth; le reste, il ne le dit pas, car ce n'est pas son but de le dire. C'est ainsi qu'il se tait absolument sur la race noire, avant, pendant ou après le déluge, bien qu'elle lui fût très-certainement connue en Égypte.

Noé est devenu le dépositaire de la promesse, et, après avoir assigné brièvement à ses divers enfants leur place sur la terre, Moïse suit de famille en famille pendant le cours des âges, dans la descendance de Sem, fils de Noé, le sang du patriarche jusqu'au jour où Dieu se choisit spécialement une famille avec laquelle il va renouveler son alliance d'une façon formelle, en vue de la prochaine réalisation de ses promesses.

L'histoire prend un développement subit à la famille d'Abraham, mais qu'on y regarde de près et l'on verra qu'elle n'est que le récit circonstancié des relations du patriarche avec Dieu, des promesses de ce Dieu, des apparitions, des visions, de quelques faits particuliers où éclate la protection du Très-Haut, et enfin des généalogies si nombreuses de ces enfants d'Abraham, desquels, selon la promesse qui lui avait été faite[1], devaient sortir des rois des nations.

La ravissante histoire de Joseph est là encore pour montrer l'accomplissement des desseins du Seigneur, qui voulait faire passer cette famille par la servitude d'Egypte avant de la faire sortir à la tête d'un grand peuple, destiné à garder et à préparer sur la terre la place où devait enfin naître ce Messie si souvent promis.

Voilà tout le résumé de cette partie de l'œuvre de Moïse.

Il s'occupe de cette grande famille royale sortie d'Abraham autant qu'il est nécessaire à l'explication et au développement des promesses messianiques et aussi des promesses spéciales à la famille, promesses qui ne sont là, avec leur fidèle accomplissement, que comme un témoignage à l'appui des prophéties dont la réalisation est encore éloignée. Mais de la position humaine, temporelle, mais de la fortune, des richesses, mais

[1] *Genèse*, XVII, 16.

du peuple, de ce que les anciens appelaient la famille, des serviteurs, encore une fois, quelques mots incidents, et c'est tout.

Si donc nous voulons rechercher la situation sociale des patriarches, qu'on ne nous oppose pas le silence de Moïse. Ce grand prophète plane beaucoup plus haut, son œil ne s'est arrêté que sur les relations divines de ses pères; le reste, il n'a pas daigné l'écrire.

2° *Examen des textes que l'on cite pour appuyer l'opinion qui restreint à 70 personnes la famille de Jacob, à son entrée en Egypte.*

Si l'on a bien saisi le but que s'est proposé le législateur hébreu dans le récit des relations divines des patriarches, on comprendra comment il borne le dénombrement des enfants d'Israël arrivant en Egypte à la descendance directe de Jacob. Comme il n'a jamais parlé de la famille, de la maison, des serviteurs, il n'en fait point ici le dénombrement, non plus qu'ailleurs, cela n'a pas trait à la généalogie du Messie.

Voici les textes :

Genèse, ch. XLVI, v. 26.

« Toutes les personnes qui entrèrent avec Jacob en Egypte » et qui sont sorties de lui, sans compter les épouses de ses » fils, soixante-dix. »

V. 27. — « Les fils de Joseph qui lui sont nés en Egypte, » deux personnes. Toutes les personnes de la maison de Jacob » qui entrèrent en Egypte, furent soixante et dix. »

Deutéronome, ch. X, v. 22 :

« Tes pères descendirent en Egypte au nombre de soixante » et dix personnes, et voici maintenant que le Seigneur ton » Dieu t'a multiplié comme les astres du ciel. »

Actes des Ap., ch. VII, v. 14 :

« Joseph envoya chercher son père et toute sa parenté au » nombre de soixante et quinze personnes. »

Ces textes veulent-ils dire que Jacob et ses enfants se dépouillèrent de toutes leurs possessions pour aller en Egypte ? Non, car il y a des textes formels que nous verrons plus loin.

Quelle était donc la position de fortune de la famille, lors de la descente de Jacob en Egypte, c'est ce qu'il nous faut examiner.

3° *Puissance et richesses des Patriarches.*

Le récit sacré est tellement discret sur la situation temporelle des familles patriarcales, qu'il est nécessaire de recueillir les moindres indices et d'en tirer les conséquences.

Nous ne connaissons pas les richesses en serviteurs et en troupeaux qu'Abraham conduisait avec lui en quittant le pays de ses pères sur l'ordre de Dieu. Mais nous savons qu'il emportait avec lui les plus abondantes bénédictions divines, ces bénédictions sont si souvent répétées a ce patriarche et à ses enfants, qu'il semble qu'il y ait là surabondance de promesses. D'un autre côté, il est certain que, destiné à former un grand peuple et à fournir des rois de son sang à ce peuple, comme Dieu le lui redit sans cesse, toute l'ambition d'Abraham et de ses enfants n'a pas dû consister dans l'acquisition d'or, d'argent et de choses précieuses, mais de serviteurs nombreux et, ce qui en était la conséquence, dans sa qualité de Famille pastorale, de troupeaux de toute espèce. Nous en trouvons déjà l'énumération à son arrivée en Egypte, au temps de la première famine. « Et il eut des brebis, des bœufs et des ânes et des serviteurs » et des servantes, et des ânesses et des chameaux [1]. » C'était là des richesses que Dieu multipliait comme à plaisir par la fécondité des troupeaux.

Cette multiplication fut telle qu'en 1582, deux ans après son départ du Hauran, Abraham fut obligé de se séparer de son neveu Loth, parce que, dit la Bible, « la terre ne pouvait plus » les contenir tous les deux; car leurs possessions étaient » considérables et ils ne pouvaient plus habiter en commun [2]. » Les serviteurs avaient des querelles.

L'année suivante, 1581, Abraham apprend que son neveu a été enlevé, avec les habitants de Sodome, par quatre rois pillards de la Mésopotamie, il choisit 318 de ses plus lestes serviteurs [3], *expeditos*, dit la Vulgate, et court délivrer Loth.

Voilà un texte précieux et positif, un mot, un chiffre tombé au courant du récit dans le livre saint, nous nous en emparons.

318 serviteurs en état de prendre part à une expédition

[1] *Genèse*, XII, v. 16.
[2] *Genèse*, XIII, v. 6.
[3] *Genèse*, XIV, 14.

hâtée, supposent de nombreux troupeaux, des familles, des tentes, pour parler le langage des tribus pastorales. Abraham n'a pu prendre qu'une partie de son monde, car il a dû en laisser pour la sécurité de sa tribu et surtout pour le soin et la garde des troupeaux, et ce ne sera pas exagérer que d'avancer qu'il y avait, parmi ceux qui le suivaient, 400 hommes en état de porter les armes; or le calcul des savants spéciaux qui s'occupent de l'évaluation de la population, estiment qu'il faut multiplier ce chiffre par 5 pour avoir celui de la population totale, c'est donc 2,000 personnes de tout âge et de tout sexe, et, comme nous le dirons plus loin, de conditions diverses qui composaient la famille, la tribu, le douar du patriarche dès son entrée en Palestine, soit donc dès 1581 avant J.-C. 2,000 âmes réparties en 400 tentes à peu près et dispersées çà et là, dans le sud de la Palestine, pour le soin et la garde des nombreux troupeaux qui faisaient la fortune de la famille d'Abraham.

Sans aller plus loin à la recherche de l'importance que prit la tribu, arrêtons-nous ici et voyons ce que la simple progression de la population dut faire de cette tribu de 400 tentes, jusqu'au jour où Jacob descendit en Egypte, c'est-à-dire en 1460.

C'est un espace de 121 ans pendant lesquels les lois naturelles, en dehors des bénédictions spéciales de Dieu dont nous ne parlons que pour mémoire, ont suffi à porter cette population à 32,000 âmes, qui furent, avec les troupeaux, partagées entre les deux frères Jacob et Esaü à la mort de leur père Isaac.

La loi, selon laquelle une population peut doubler dans un temps donné, est soumise à l'influence d'une foule de causes secondaires qui vont s'aggravant avec la civilisation. Mais, dans notre siècle même, on trouve des peuples qui doublent leur population très-rapidement. La Prusse, en 37 ans, double par les naissances seules sa population; l'Irlande, en moins de 30 ans; les Français établis au Canada, abstraction faite de l'émigration, se sont multipliés encore plus rapidement.

Si l'on considère la famille d'Abraham, on y trouvera tous les éléments capables de hâter la multiplication des individus.

1° Une protection spéciale de Dieu qui lui a toujours épargné

le fléau de la guerre, cette grande cause de dépeuplement.

2° Une prospérité constante des troupeaux dont la multiplication se fait avec une rapidité considérable. Cette multiplication incessante du bétail exigeait des serviteurs toujours plus nombreux et formait le plus énergique encouragement aux nombreuses familles.

3° Le mariage était en honneur ainsi que la fécondité, dans la famille antique. La stérilité, comme celle dont se plaint Abraham, était un malheur, presque une honte.

4° Toutes les promesses de Dieu, si souvent renouvelées à Abraham et à ses enfants, d'arriver à former un grand peuple, devaient tourner tous les efforts des Patriarches vers l'agrandissement de la tribu, par les naissances et même par l'achat des esclaves et l'enrôlement des serviteurs libres.

Toutes ces causes réunies donnent le droit incontestable de dire que la tribu d'Abraham doublait de nombre tous les 30 ans, et ce ne sont pas les hommes compétents qui nous contrediront. Cette population a donc doublé 4 fois dans l'espace de 120 ans; elle a été en 1550 de 800 tentes; en 1520, de 1,600 tentes; en 1490, de 3,200 tentes; et en 1460, de 6,400 tentes, sur lesquelles, après la mort d'Isaac, Jacob prendra, pour sa part, 3,200 tentes et les troupeaux y attachés, soit une population de 16,000 âmes. Il faudrait y ajouter la fortune particulière de Jacob qui, en 1492, ramena avec lui, en quittant son beau-père Laban, des richesses considérables dont le ch. XXXII de la *Genèse* nous donne une idée dans l'énumération des présents que Jacob envoie au devant de son frère Esaü. Ces richesses personnelles avaient dû doubler encore dans les 32 ans que Jacob passa en Palestine avant de se réfugier en Egypte.

Voilà donc le *minimum* de la fortune et de l'importance de la tribu qui entourait Jacob avant la grande famine d'Egypte.

Encore faut-il dire que ces évaluations sont bien modestes et que le texte sacré laisse entrevoir un bien plus rapide accroissement. En effet, après la mort d'Abraham, Isaac, pendant une famine, alla s'établir à Gérare à l'entrée de l'Egypte, et les bénédictions du ciel furent si considérables à son endroit que Abimelech, roi de Gérare, le pria de se retirer parce qu'il était devenu trop puissant. « Isaac sema dans cette terre et recueillit

» cent pour un, en une seule année, et le Seigneur le bénit, et
» il devint un homme très-riche, et il allait grandissant et s'ac-
» croissant, jusqu'à ce point qu'il devînt extrêmement grand,
» *magnus vehementer*.... et le roi lui dit : « Eloignez-vous de
» nous, vous êtes devenu beaucoup plus puissant que nous,
» *potentior nobis factus es valde* [1]. »

Ceci se passait vers 1525, plus de 60 ans avant l'arrivée de Jacob en Egypte, et déjà, à cette époque, la tribu patriarchale formait un petit peuple plus puissant que l'un des petits royaumes situés à l'entrée de l'Egypte.

Voilà donc prouvé, il semble, suffisamment ce que j'ai appelé un *minimum* de vérité sur cette question, à savoir que la tribu qui suivait Jacob, à l'époque de son arrivée en Egypte, se composait d'au moins une 10e de mille âmes, nous la trouvons de 16,000, il ne faudrait pas presser beaucoup pour montrer qu'elle dépassait en réalité 20,000 âmes.

4° *Les textes qu'on laisse de côté sur cette question.*

Puisqu'il est surabondamment prouvé que Jacob était à la tête d'une tribu nombreuse, héritage de ses pères et fruit de son travail personnel, comment est-on arrivé à prétendre que la nation juive est sortie seulement des 70 persones qui sont énumérées dans le c. XLVI de la *Genèse?* C'est qu'on n'a point voulu remarquer que Moïse s'attache exclusivement à l'énumération de la famille royale de laquelle devait sortir le Christ promis. Le reste, ce sont les biens, les possessions de la famille dont il ne parle qu'accidentellement ; mais est-il admissible que Jacob ait laissé derrière lui sa tribu dans un pays affamé, stérilisé, qui n'offrait plus de pâture aux troupeaux, pour songer au salut de sa famille seule? Est-il possible qu'il ait laissé ces 10 ou 20.000 âmes périr de faim pendant la disette qui le força de se réfugier en Egypte? Poser la question, c'est la résoudre, alors même qu'il n'y aurait pas de texte positif ; mais il y en a de très-précis, qu'il semble qu'on ait lus sans les comprendre.

Genèse. ch. XLVI, v. 1.

« Israël partit avec *tout ce qu'il avait,* et vint au puits du ser-

[1] *Genèse*, XXVI, v. 12-15.

» ment. — v. 5. Jacob se leva, le matin, au puits du serment, » et ses fils le prirent lui et ses petits enfants, et ses épouses, » sur les chars que Pharaon avait envoyés pour porter le » vieillard,—v. 6, *et tout ce qu'il possédait dans la terre de Chanaan*, et il vint en Egypte avec toute sa descendance :... — » v. 32, et ce sont des pasteurs de brebis, et ils ont comme » travail l'élève des troupeaux et *ils ont amené avec eux* » *leurs troupeaux de brebis, leurs troupeaux de grandes bêtes,* » ARMENTA, *et tout ce qu'ils pouvaient avoir.* »

Ces textes et plusieurs autres prouvent que Jacob emmena avec lui toutes ses richesses pastorales, et on voudra bien nous permettre de croire qu'il ne laissa pas dans le pays désolé toute la tribu qui était attachée à la garde des troupeaux.

L'enseignement est donc pris en défaut lorsqu'il nous dit que la population qui vint en Egypte ne comptait que 70 personnes.

Nous trouvons un élément déjà très-puissant de multiplication, pendant la servitude, dans cette tribu nombreuse qui fut le noyau du peuple juif. Cette tribu appartenait au patriarche, elle avait comme lui la circoncision qui la distinguait des autres populations et en faisait déjà comme le peuple de Dieu.

Mais telle que nous venons de la montrer, elle n'a point encore l'importance nécessaire pour nous rendre compte des 3 millions d'âmes qui sortirent d'Egypte, et il faut compléter cette étude sur ce point spécial.

5. *Des circonstances qui ont donné rapidement à la tribu des Patriarches l'importance d'un véritable peuple.*

Pour résoudre le problème, il faut en étudier les termes d'abord dans la Bible. Au ch. XII de l'*Exode*, v. 37, Moïse écrit :

« Les enfants d'Israël partirent de Ramessès pour Socoth » environ 600,000 hommes à pied, sans les enfants et les femmes; mais une troupe innombrable et de différentes races, » *permiscuum*, monta avec eux, suivie de brebis, de bœufs et » de grands troupeaux en nombre excessif. »

Cette foule, comme on le sait par la tradition, se composait

des innombrables ouvriers de toutes nations que les Egyptiens retenaient prisonniers et employaient, concurremment avec les Hébreux, à élever leurs monuments. On a trouvé à Rhamessès une inscription qui donne l'énumération de ces peuples, et parmi eux, un nom qu'on a légitimement traduit par *Hébreux*. Dans le récit du règne d'Aménophis-Merenpthah, que nous avons cité dans cette étude, Manéthon et Chérémon, transcrit par Josèphe dans son livre contre Apion [1], parlent de ce départ des ouvriers soulevés avec Moïse et en portent le nombre à 250,000.

Peut-être faudrait-il en comprendre une grande quantité dans ces 600,000 enfants d'Israël; mais il vaut mieux, pour ne pas soulever d'objection, prendre ce chiffre pour celui des seuls Hébreux; ce ne fut qu'au désert et dans le dénombrement, que les étrangers furent inscrits avec le peuple de Dieu sur les rôles des combattants et qu'ils en grossirent le nombre.

Le *Psaume* CIV rappelle un fait qui était resté dans la tradition au sujet de l'*Exode*; il y est dit : « v. 37, « Dieu les fit » sortir avec or et argent, et *il n'y avait point d'infirmes dans* » *leurs tribus*. »

Cette remarque indique une protection spéciale de Dieu et montre que le nombre de 600,000 hommes à pied doit s'entendre de presque toute la population mâle, depuis les jeunes gens jusqu'à un âge très-avancé, 60 ans au moins, puisqu'il n'y avait pas de maladie ni d'infirmité. Si plus tard on compta plus de 600,000 combattants, c'est, comme nous l'avons dit, qu'on enrôla les étrangers qui suivirent en si grand nombre les Hébreux au désert.

Dans ces conditions, en prenant ces 600,000 hommes à pied, sans compter les femmes et les enfants, de l'âge de 18 ans à celui de 60 au moins, on trouve, d'après les tables de la population admises par les savants, qu'ils représentent les trois dixièmes de la population totale, soit environ 2,000,000 d'âmes.

Le *Vulgus permiscuum innumerabile*, dont parle Moïse, forma l'autre million qu'on attribue ordinairement à l'exode des Hébreux.

[1] Voir *Année relig*. p. 17 et *Annales*, t. v, p. 181 (6e série).

C'est donc de ce chiffre de deux millions d'âmes qu'il faut rendre compte.

En commençant le livre de l'*Exode*, l'écrivain sacré nous dit qu'après la mort de Jacob, « les fils d'Israël s'accrurent et » se multiplièrent, comme s'ils avaient germé, *sicut germi-* » *nantes*. » « La terre les multipliait », dit le texte de Septante [1].

Il est difficile d'indiquer d'une façon plus pittoresque et plus énergique le rapide accroissement que prit la tribu par la fécondité de la famille. Cette remarque permet assurément d'affirmer que la population doubla tous les 25 ans au moyen de ce seul chef. On en conclut légitimement qu'elle était dans les premières années, pendant la famine, de 70 ou 65 mille âmes, c'est-à-dire d'environ 12,000 tentes; et c'est à ces termes que se réduit pour nous le problème à résoudre.

S'il est possible d'admettre que les 7 années de famine groupèrent autour de Jacob et enrôlèrent dans sa tribu assez d'étrangers pour arriver à former une population de 12,000 tentes, il devient évident que par les lois générales de l'accroissement, et surtout par la bénédiction spéciale de Dieu, le peuple pouvait, à l'*Exode*, s'élever à 2,000,000 d'âmes, le plus simple calcul le prouve.

Rien n'est plus facile de trouver les preuves de cette hypothèse, dans la famille patriarcale d'abord, et dans les récits de l'histoire à cette époque, mais surtout dans les circonstances toutes providentielles de la grande famine de 1461.

On trouve quelques mots sur la constitution de la famille patriarcale, dans le récit de la circoncision d'Abraham.

« Abraham prit son fils Ismaël, et tous les serviteurs nés en » sa maison, et tous ceux qu'il avait achetés, et tous les » hommes libres qui étaient en sa maison, et les circoncit. » — ... Et tous les hommes de sa maison, tant les serviteurs » nés en sa maison, que ceux qui avaient été achetés, et les » étrangers furent aussi circoncis.[2] »

Ce sont donc trois catégories bien distinctes : 1° Les servi-

[1] *Exode*, I, 7.
[2] *Genèse*, XVII, 23, 27.

teurs nés dans la famille ; les Septante appellent « οἰκογενεῖς » ce que la Vulgate nomme « *vernaculi* » ; 2° les esclaves, *emptitii*, achetés à prix d'argent; 3° les étrangers, *alienigenæ* ; les Septante, πᾶν ἄρσεν τῶν ἀνδρῶν. Le mot « ἀνδρῶν » ne peut se traduire ici que dans le sens de la société antique, par hommes libres, serviteurs libres ou à gages et cette tournure, qui paraît singulière dans sa concision « tout mâle parmi les hommes » libres, » montre que, dans cette population libre au service d'Abraham, il y avait aussi des femmes, et il faut entendre également que la famille avait des femmes esclaves aussi bien que des hommes ; c'est du reste ce que l'on retrouve dans toute la société antique. Un chef de famille ou de tribu, la population même de la tribu qui est sous sa dépendance, les esclaves des deux sexes achetés selon les besoins ou les richesses de la famille, et enfin des serviteurs à gage des deux sexes, qui passaient d'une famille à une autre, d'une tribu à une autre, jusqu'au jour où ils trouvaient à se fixer.

La circoncision, imposée à la tribu des patriarches, devait fixer dans la grande famille tous les serviteurs libres qui se soumettaient à cette douloureuse introduction dans la maison des patriarches.

Une des causes qui durent multiplier les esclaves et les serviteurs à gage parmi les Hébreux, fut assurément la multiplication rapide et considérable des troupeaux, dont l'accroissement dépassait de beaucoup celui des populations chargées de les garder. Aussi il y a là un élément considérable dont il est à peu près impossible de rendre compte, mais qui dut avoir son importance, à l'époque des guerres successives que l'Egypte entreprit et soutint pendant les 16ᵉ et 15ᵉ siècles contre tous les peuples voisins.

Ce furent, on l'a vu dans l'*appendice A* [1], ces guerres qui désorganisèrent les tribus anciennes, et préparèrent les voies à la domination des enfants d'Ismaël, de Cethura et d'Esaü. C'est à cette époque qu'on les voit apparaître avec le nom même des descendants d'Abraham. Les tribus vaincues dépouillées de leurs troupeaux se groupèrent naturellement autour de ces chefs nouveaux bénis de Dieu, fort riches d'ail-

[1] *Annales*, t. VI, p. 85 (6ᵉ série).

leurs et surtout vivant en paix avec l'Egypte dont ils reconnaissaient la suzeraineté.

La famille d'Isaac et de Jacob, la plus paisible et la plus riche de toutes celles sorties d'Abraham, aurait-elle été la seule à ne pas profiter du désarroi général des tribus vaincues et, si les autres descendants d'Abraham se sont accrus par le fait de ces guerres jusqu'à devenir des peuples qui ont des noms dans l'histoire et dans la géographie, les Hébreux proprement dits sont-ils restés seuls sans s'accroître aussi des débris des populations bedouines, ces *Schasou* que l'Egypte finit par désorganiser, sinon par soumettre? Cela n'est pas probable et il est légitime d'admettre que, pendant la longue période qu'Isaac passa dans une paix profonde dans le sud de la Palestine, ses grandes richesses, ses innombrables troupeaux, lui amenèrent une population considérable qui vint se mettre à l'abri au milieu de ses serviteurs et se joindre à sa tribu.

J'ai montré précédemment que la petite tribu d'Abraham, en ne tenant compte que de ses serviteurs nés en sa maison, car c'est parmi ceux-là qu'il choisit ses 318 soldats, était devenue, par les seules lois de l'accroissement ordinaire, une population de plus de 30,000 âmes, à la mort d'Isaac.

De combien toutes les causes qui viennent d'être énumérées, augmentèrent-elles ce nombre? Je ne veux avancer aucun chiffre; mais on pourrait, sans crainte d'erreur, en écrire un fort considérable, qui suffirait probablement à rendre compte de la population hébraïque à l'Exode. Mais cette première cause d'accroissement de la tribu n'est que la moindre, l'histoire nous en offre une autre bien autrement puissante et qui suffira aux esprits les plus exigeants : c'est la famine.

Il est vraiment étonnant que de bons esprits se soient préoccupés des moyens de trouver la population qui sortit d'Egypte avec Moïse, en présence de ce fait si grave, la famine de *sept ans* qui désola l'Egypte et les contrées voisines. Sept années de stérilité telle que les pâturages eux-mêmes ne furent plus en état de nourrir le bétail « car, sur toute la terre, le pain man-» quait; la famine accablait surtout l'Egypte et Chanaan. La

» famine s'aggravant sur la terre de Chanaan, il n'y a plus
» d'herbe pour les troupeaux de vos serviteurs [1]. »

La détresse fut telle que les Egyptiens eux-mêmes, après avoir donné tout ce qu'ils possédaient d'or et d'argent pour avoir du pain, durent engager au roi par les mains de Joseph leurs troupeaux et leurs terres.

Que devinrent les populations, les tribus de pasteurs errants dans les déserts herbeux avec leurs troupeaux? Il est facile d'en juger par Jacob, le plus riche de ces pasteurs. Dès la première année, la famine est pressante; la seconde année, elle devient telle que le besoin arrache au cœur du père la douloureuse autorisation d'emmener en Egypte son Benjamin.

Lorsque la tribu de Jacob s'ébranla tout entière avec ses troupeaux, pour se rendre dans la riche et fertile terre de Gessen, lorsque le bruit se fut répandu, parmi toutes ces populations affolées par la disette, que le ministre d'Egypte était précisément le fils de Jacob, et qu'il installait sa famille dans une terre fertile en herbes, avec l'assurance de lui procurer le blé dont elle aurait besoin, le reste des tribus, qu'elles fussent ou non sous la protection du Patriarche, n'eut plus qu'un but, qu'une ressource, de se joindre aux Hébreux pour échapper par eux et avec eux à la disette et à la ruine. Ceci est de toute évidence.

Les tribus plus éloignées, groupées autour des enfants de Céthura et peut-être d'Esaü, durent en faire autant. Les *Schasou* du désert furent réduits à merci et vinrent chercher du blé, mais ils durent se placer naturellement sous la protection des Hébreux, et non sous celle des Egyptiens contre lesquels ils venaient de se révolter sous Séti et Ramsès Ier.

La terre de Gessen se trouve aux portes mêmes de l'Egypte, et, en voyant ces Hébreux réfugiés dans cette terre féconde en herbages, les affamés du désert ne durent penser qu'à se mêler, eux étrangers, à ces étrangers nouvellement arrivés. La terre était vaste et qelques centaines de mille de nouveaux venus pouvaient y vivre avec leurs troupeaux, puisqu'à l'exode il en sortit plusieurs millions.

Les Egyptiens ne durent pas les y inquiéter, car ils mépri-

[1] *Genèse*, XLVII, v. 4.

saient la profession de pasteurs, et si la terre de Gessen était admirable pour la production des pâturages, elle ne valait rien pour celle du blé! Les étrangers ne faisaient donc aucun tort à l'Egyptien, et le gouvernement du roi ne vit pas sans plaisir s'accroître la population d'une multitude considérable qu'il se proposait d'utiliser un jour à son avantage.

Tout donc concourait à faciliter la réunion dans la terre de Gessen de toutes les populations pastorales qui n'étaient pas trop éloignées de l'Egypte pour s'y rendre, et ces populations furent admises sous la protection des Hébreux et nourries par Joseph à titre de tribu de Jacob.

Lorsque la famine fut terminée, bon nombre d'émigrés retournèrent sans doute dans leur pays, mais nous voyons par ce qui arriva aux Hébreux que ce ne dût pas être très-facile et que les Pharaons considérèrent comme leurs peuples, et peut-être comme leurs esclaves, toutes ces populations qu'ils avaient nourries et arrachées à la mort.

Ceux qui se retirèrent en paix durent former l'exception et il en resta assez autour de la famille de Jacob pour que nous n'ayons aujourd'hui, avec un peu d'observation et de logique, aucune difficulté à nous expliquer les deux ou trois millions d'âmes qui, 120 ans plus tard, abandonnèrent le pays sous la conduite de Moïse pour fuir un esclavage devenu intolérable.

C'est à ce point de vue de l'histoire réelle qu'il faut envisager la descente et l'établissement de Jacob et de ses enfants en Egypte. C'est à ce point de vue que le texte de la Bible n'offre aucune difficulté sérieuse; c'est ce point de vue aussi qui nous permet de justifier l'espace de 120 ans que nous donnons nécessairement, et que les faits les plus évidents de l'histoire donnent avec nous, à la durée de la servitude. C'est aussi, il faut bien le dire, le point de vue que l'enseignement ne paraît pas avoir aperçu, et quand il offre une solution si simple, si vraie, si historique de ce problème peu embarrassant, on a été chercher, à côté, des données impossibles, contraires au texte même de la Bible, 70 personnes comme point de départ, et 400 ou au moins 215 ans de servitude.

70 personnes; c'est une première erreur, il ne se trouvait dans ce nombre que 46 hommes en âge d'avoir des enfants et qui en aient eu réellement. Moïse le constate officiellement au c. xxvi des *Nombres*. Ce sont les petits-fils de Jacob qui formèrent les familles, c'est-à-dire les enfants de ses enfants et ceux de leurs-petits enfants qui étaient nés pendant la vie de Jacob.

Il n'y a d'exception que pour la descendance de Joseph. Or Moïse compte 58 familles, 58 chefs; sur ce nombre de petits fils de Jacob, 12 n'étaient pas nés à sa mort, ce sont les fils de Manassé et d'Ephraïm, six autres étaient très-jeunes, ce sont les deux fils de Pharès, les deux fils de Beria et les deux fils de Joseph. On fait donc une première erreur sur le point de départ.

Si ces 46 chefs de famille avaient dû produire la population de l'*Exode*, il eût fallu 12 ou 15 générations successives. Or Dieu dit à Abraham que ses descendants resteront quatre générations en Egypte, les Septante, dans un texte traduit autrement que dans la Vulgate, disent que ce fut la cinquième génération qui sortit d'Egypte [1].

Que l'on compte les générations marquées dans la Bible à plusieurs reprises, elles sont absolument conformes à la promesse de Dieu :

1er exemple. Levi, Caath, Amram, Moïse.

2e exemple. Pharès, Esron, Aram, Aminadab, Nahasson.

3e exemple. Ruben, Phallu, Eliab, Abiron.

Toute l'antiquité a compté 30 ans environ par génération, 4 générations donnent 120 ans.

C'est le chiffre exact que l'étude de l'*Année religieuse* de la famille d'Abraham nous a conduit à donner à la servitude : 1460, l'arrivée de Jacob en Egypte, et 1340 l'Exode.

Cette grave et irréductible objection, qu'on nous opposait pour renverser le système que nous proposons, est donc, elle aussi, ce nous semble, réduite à ses véritables termes, et elle ne saurait rien renverser; elle nous a fourni l'occasion de débarrasser le récit de Moïse d'une de ces nombreuses erreurs

[1] *Exode*, et les Septante, c. xiii, 18.

que la routine et l'irréflexion ont entassées autour de sa simplicité splendide et de son admirable véracité.

C'est à nous, enfants de la foi, lecteurs pieux et respectueux de la Sainte Ecriture, de faire, sans hésiter, ce travail de débroussaillement autour des faits de l'Histoire sainte, et de profiter hardiment des données de la critique et de la science actuelle, pour montrer à ceux qui traitent nos Livres saints de légendes souvent incohérentes, que leurs dédains tombent à faux, et que, au lieu de passer auprès de ce grand monument en haussant les épaules, il est plus profitable de détacher respectueusement la poussière que les siècles ont accumulée sur son granit.

Et, pour finir, que les vrais croyants se rassurent à la vue de toute critique qui tend à mettre à l'épreuve la sainte Bible; l'Ecriture a été inspirée par l'Esprit de vérité, de véracité, de sincérité, on ne la prendra jamais en défaut; les hommes seuls, en l'expliquant, s'exposent à tomber dans l'erreur.

Je vous remercie à nouveau, monsieur le Directeur, de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder dans votre vaillant recueil, et vous prie d'agréer, avec ma reconnaissance, mes plus respectueux hommages.

A. CHEVALLIER,

Curé de Mandres, (Seine-et-Oise).

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

LXXXVII

28e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ.*
44e *année de la vie de la B. Vierge Marie.*
11e *année du pontificat de Joseph Caïphe,* à Jérusalem.
7e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie.
3e *année de Pontius Pilatus,* Procurateur de la Judée.
28e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée.
28e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide.
780e *année de Rome. — Ap. Junius Silanus et P. Silius Nerva.* — Ils abdiquent; à partir de juillet : *Q. Junius Blæsus et L. Antistius Vetus,* consuls.
15e *année du règne de Tibère.*

1. Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Jésus et Marie, sa mère, continuent d'habiter Nazareth, sous la domination d'Hérode-Antipas. Ils durent en sortir pour venir prendre part à Jérusalem aux fêtes de Pâques, qui eurent lieu, cette année, le 28 mars.

Jésus continue à assister à la dissolution de la société romaine. « On tremble devant ses plus proches parents, va nous » dire Tacite, on n'ose ni s'aborder ni se parler ; connue, in- » connue, toute oreille est suspecte ; même les choses muettes » et inanimées inspirent de la défiance ; on promène sur les » murs et les lambris des regards inquiets. »

Sous ses yeux, les Daimons font irruption dans la contrée

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 21.

sainte; l'inceste s'est installé au palais d'Hérode. On voit que le temps d'agir est arrivé ponr le Libérateur. Aussi voici son Précurseur, son hérault qui paraît et l'annonce. Ce début de l'Evangile est solennel:

« L'an 15 de l'empire de Tibère César, Pontius Pilatus » étant Procurateur de la Judée, Hérode Tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, Tétrarque de l'Iturée, de la région » trachonitide, et Lysanias, Tétrarque de l'Abylène [1], sous les » princes des prêtres Anne et Caïphe [2], la parole de Dieu fut » sur Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

» Et il vint dans toute la région du Jourdain prêchant le » baptême de pénitence pour la rémission des péchés, selon » ce qui est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : « La » Voix de celui qui crie dans le désert : préparez la voie du » Seigneur ; faites droits ses sentiers ; toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline seront abaissées ; » les chemins tortueux deviendront droits et les raboteux » unis, *et toute chair verra le salut de Dieu*[3]. »

Voilà l'époque historique fixée, la venue du Rédempteur annoncée, et son arrivée rattachée aux temps antérieurs par la prophétie d'Isaïe.

Jean n'était pas un inconnu pour les prêtres et pour le peuple juif. Fils du prêtre Zacharie, sa conception et sa naissance avaient été entourées de prodiges. « Ces prodiges, dit S. » Luc, avaient été divulgués dans toutes les montagnes de la » Judée, et tous ceux qui les entendirent les recueillirent » dans leur cœur, disant : Que pensez-vous que sera cet en-

[1] L'Abylène était une petite tétrarchie, située au-dessus de celle de Philippe Les historiens ne parlent pas de ce Lysinias, et citent seulement Zénodorus, fils de Lysinias, qui y régna. Mais une inscription trouvée à Balbeek, nous apprend qu'il avait un frère nommé Lysinias, qui régna après lui et dont parle S. Luc.

[2] Anne ou Ananus avait été grand-prêtre, déposé par le gouverneur romain, qui, comme nous l'avons dit, faisait et déposait les pontifes, il eut cinq fils qui tour à tour furent pontifes. De plus il était beau-père de Caïphe, ce qui lui donnait une autorité à peu près égale à celle du pontife en exercice.

[3] Luc, III, 1-6, et Isaïe, XL, 3.

» fant? Car la main du Seigneur était avec lui [1]. » Sa retraite dans le désert, son genre de vie avaient été prédits.

« Alors se rendaient vers lui, Jérusalem et toute la Judée, » ainsi que tout le pays autour du Jourdain; les populations » étaient baptisées par lui dans le Jourdain, et confessaient » en même temps leurs péchés. Voyant plusieurs des Phari- » siens et des Sadducéens qui venaient à son baptême, il leur » dit : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère » qui approche? Faites donc de dignes fruits de pénitence, » et gardez-vous bien de dire en vous-mêmes : Nous avons » pour père Abraham. Car je vous déclare que Dieu peut, de » ces pierres mêmes, susciter des enfants d'Abraham. Déjà » la hache est à la racine de l'arbre, et tout arbre qui ne pro- » duit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu [2]. »

Jean profite de ce concours pour remplir sa mission, qui était d'annoncer la venue du Messie.

« Tout le peuple pensait, et chacun gardait en son cœur » cette idée que Jean était peut-être le Christ. Il leur répondit » ouvertement à tous : « Je vous baptise, il est vrai, dans » l'eau, mais il viendra UN plus puissant que moi, dont je ne » suis pas digne de porter les souliers, ni même de me mettre » à ses pieds pour en délier les courroies. Pour Celui-là, il » vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. Il a son van » à la main et il nettoiera son aire, et il ramassera le froment » dans son grenier; mais les pailles, il les brûlera dans un feu » inextinguible. Il ajoutait beaucoup d'autres choses dans les » exhortations qu'il adressait au peuple [3]. »

Ceci se passait vers l'automne de cette année. Jean avait choisi cette année qui était l'année sabbatique et s'était placé à Beth-Abara, où se trouvait le gué par lequel les nombreux pélerins arrivaient d'au delà du fleuve pour assister aux fêtes de Jérusalem.

Ainsi voilà Jésus annoncé, et le peuple juif averti de se préparer à le recevoir.

[1] Voir tous les textes, *Annales*, t. XIX, p. 171 et 261 (5e série), et t. IV, p. 109 (6e série).

[2] Matthieu, III,; — Marc, I; — Luc, III.

[3] Matth. III; Marc I; Luc III; Jean I.

II. Événements politiques.

Pour se faire une idée de ce qu'était devenue la brillante société romaine, il faut lire le tableau que trace Tacite de ce qui se passait alors à Rome.

« L'année des consuls Junius Silanus et Silius Nerva s'ouvrit sous d'affreux auspices ; on la commença par traîner au cachot fatal un chevalier romain du premier rang, Titius Sabinus, coupable d'attachement à Germanicus. Il n'avait cessé d'honorer sa veuve et ses fils, les visitant dans leur maison, les accompagnant en public, resté seul après tant de clients, et, à ce titre, loué des bons, odieux aux pervers. Latinius Latiaris, Porcius Cato, Petilius Rufus et M. Opsius, anciens préteurs, se liguent pour le perdre. Ils voulaient le consulat, auquel on n'arrivait que par Séjan, et l'on n'achetait l'appui de Séjan que par le crime. Il fut convenu entre eux que Latiaris, qui avait quelques relations avec Sabinus, tendrait le piége, que les autres seraient témoins, et qu'ensuite on intenterait l'accusation. Latiaris commence par des propos vagues et indifférents. Bientôt, louant la constance de Sabinus, il le félicite de ce qu'ami d'une maison florissante, il ne l'a pas, comme les autres, abandonnée dans ses revers. En même temps, il parlait honorablement de Germanicus et déplorait le sort d'Agrippine. Les malheureux s'attendrissent facilement : Sabinus versa des larmes, se plaignit à son tour. Alors Latiaris attaque plus hardiment Séjan, sa cruauté, son orgueil, son ambition. Tibère même n'est pas épargné dans ses invectives. Ces entretiens, comme des confidences séditieuses, formèrent entre eux l'apparence d'une étroite amitié. Bientôt Sabinus fut le premier à chercher Latiaris, à le visiter, à lui confier ses douleurs comme à l'ami le plus sûr.

» Les hommes que j'ai nommés délibérèrent sur le moyen de faire entendre ses discours par plus d'un témoin. Il fallait que le lieu du rendez-vous parût solitaire. S'ils se tenaient derrière la porte, ils avaient à craindre quelque regard, le bruit, un soupçon que le hasard ferait naître. L'espace qui sépare le toit du plafond fut l'ignoble théâtre d'une

» ruse détestable. C'est là que se cachèrent trois sénateurs, » l'oreille attachée aux trous et aux fentes. Cependant Latiaris, ayant trouvé Sabinus dans la rue, feint d'avoir des secrets tout nouveaux à lui apprendre, l'entraîne chez lui, le » conduit dans sa chambre. Là, le passé et le présent lui fournissent une abondante matière, qu'il grossit de la terreur » de l'avenir. Sabinus s'abandonne aux mêmes plaintes, et » plus longtemps encore; car la douleur une fois qu'elle » s'exhale, ne sait plus s'arrêter. L'accusation est dressée à » l'instant. Les traîtres écrivent à César, et, avec le détail de » l'intrigue, ils lui racontent leur propre déshonneur. Jamais » plus de consternation et d'alarmes ne régnèrent dans » Rome. On tremble devant ses plus proches parents; on » n'ose ni s'aborder ni se parler; connue, inconnue, toute » oreille est suspecte. Même les choses muettes et inanimées » inspirent de la défiance : on promène sur les murailles et » les lambris des regards inquiets [1]. »

Il faut voir maintenant quel fut le sort de Sabinus. Sur une lettre de Tibère qui demandait vengeance en termes non équivoques, cette vengeance fut prononcée à l'instant par le Senat.

« Sabinus condamné, on le traînait à la mort, la gorge » serrée, la voix étouffée avec ses vêtements; et, en cet état, » ramassant toutes ses forces : « C'était donc ainsi, s'écriait-il, » que l'on commençait l'année ! voilà quelles victimes tombent en l'honneur de Séjan ! » Partout où il portait ses » regards, où arrivaient ses paroles, ce n'était plus que fuite et » solitude ; les rues, les places étaient abandonnées. Quelques-uns pourtant revenaient sur leurs pas et se montraient de » nouveau épouvantés de leur propre frayeur. On se dmandait » quel jour vaqueraient les supplices, si, parmi les sacrifices » et les vœux, quand l'usage défendait jusqu'aux paroles profanes, on voyait mettre les chaînes, serrer le cordon fatal? » Non, ce n'était pas sans dessein que Tibère avait affronté » l'odieux d'un tel exemple. Sa cruauté réfléchie avait voulu » que les Romains s'attendissent à voir désormais les nouveaux magistrats ouvrir le cachot aussi bien que les

[1] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 68 et 69.

» temples. Le prince écrivit bientôt au sénat, pour le remer-» cier d'avoir fait justice d'un ennemi de la république. Il » ajouta que sa vie était pleine d'alarmes, qu'il redoutait » d'autres complots. Il ne nommait personne; mais on ne » douta pas qu'il n'eût en vue Agrippine et Néron[1]. »

Dion ajoute un récit touchant à cette mort :

« Une circonstance singulière, dit-il, vint encore augmen-» ter l'horreur de ce supplice; un chien de Sabinus suivit son » maître dans la prison, resta près de lui au moment de sa » mort, et finit par s'élancer avec lui dans le fleuve[2]. »

On dirait que les animaux seuls avaient conservé les instincts de la nature.

Il ne reste plus maintenant qu'à voir la basse et lâche complaisance de tout ce que Rome comptait de gens de noble race à l'égard de Séjan et de César. Ceux-ci, pour se distraire, étaient sortis de l'île de Caprée, et étaient venus se montrer en Campanie.

« Le Senat, dit Tacite, interrompit une délibération com-» mencée pour voter un autel à la Clémence et un autre à » l'Amitié, entourés des statues de Tibère et de Séjan, dont » l'accès plus difficile ne s'ouvrait qu'à la brigue ou à la com-» plicité. On s'accorde à dire que son arrogance fut accrue par » le spectacle d'une servitude si honteusement étalée. A Rome, » les yeux sont accoutumés au mouvement, et la grandeur de » la ville ne permet pas de savoir quel intérêt dirige les pas » des citoyens. Ici, c'est dans la plaine ou sur le rivage que » cette multitude étendue pêle-mêle passe les jours et les » nuits, pour subir, à la porte du favori, les dédains ou la » protection de ses esclaves. Bientôt on leur ôte même ce » droit; et ils reviennent à Rome, les uns désespérés de ce » qu'il ne les a pas jugés dignes d'une parole, d'un regard, les » autres follement enivrés d'une amitié qui leur prépare de si-» nistres destins[3]. »

Malgré les délateurs, les supplices et les bourreaux, l'indi-

[1] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 70.
[2] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 1.
[3] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 74.

gnation publique osait afficher sur les murs de cruelles satires :

Asper et immitis, breviter vis omnia dicam :
Dispeream, si te mater amare potest.

« Dur et inhumain, veux tu que je dise tout sommaire-
» ment ? Que je périsse, si ta mère peut t'aimer[1]. »

C'est ici que se place la mort de cette 2e Julie, petite-fille d'Auguste, et qui, comme sa mère, avait été exilée, pour crime d'impudicité et d'adultère, par Auguste, qui fit mettre à mort l'enfant innocent qui naquit d'elle[2].

« Dans le même temps, dit Tacite, mourut Julie, petite-
» fille d'Auguste, convaincue d'adultère et condamnée pour ce
» crime; son aïeul l'avait jetée dans l'île de Trimère, non loin
» des côtes d'Apulie. Elle y endura vingt ans les rigueurs de
» l'exil, subsistant des libéralités d'Augusta, qui, après avoir
» renversé par de sourdes intrigues la maison de son époux,
» étalait pour ses malheureux débris une fastueuse pitié[3]. »

En Germanie, les Frisons se révoltent. Voici quelle en fut l'occasion et la suite :

« La nation était pauvre, et Drusus ne lui avait imposé
» d'autre tribut qu'un certain nombre de cuirs de bœufs pour
» l'usage de nos troupes. Personne ne les avait inquiétés sur la
» grandeur et la force de ces cuirs, jusqu'au primipilaire
» Olennius qui, chargé du commandement de la Frise, choisit
» des peaux d'aurochs pour modèle de celles qu'on recevait.
» Cette condition, dure partout ailleurs, était impraticable
» en Germanie, où les animaux domestiques sont petits, tandis
» que les forêts en fournissent d'énormes. Ils furent réduits à
» livrer d'abord les bœufs mêmes, ensuite leurs champs, enfin
» à donner comme esclaves leurs enfants et leurs femmes. De là
» l'indignation, les plaintes et les guerres, dernier remède à
» des maux dont on n'obtenait point le soulagement. Ils sai-
» sissent les soldats qui levaient le tribut, et les mettent en
» croix[4]. »

[1] Suétone, *Tibère*, c. 58.
[2] Suétone, *Auguste*, c. 65.
[3] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 71.
[4] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 72.

Cette guerre finit comme les autres après des prodiges de valeur, et un grand carnage des Romains. Les terribles légions romaines arrivent et les Frisons sont exterminés ou soumis à merci.

III. Rapport des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Pilate ne tarda pas à faire sentir aux juifs sa dure hostilité. Jusqu'à ce jour les Procurateurs de la Judée, connaissant la grande fidélité que les juifs portaient à leur loi, et l'aversion qu'ils avaient pour toute pratique idolâtrique, avaient toujours eu soin de faire disparaître du bouclier des soldats qui entraient à Jérusalem, tout signe, toute inscription qui rappelât un culte païen. Pilate, qui était sans doute un adorateur des Dieux de son pays, voulut faire entrer par surprise dans la Ville sainte un emblème de son culte. Voici les détails donnés par Josèphe :

« Pilate fit passer des troupes de Césarée à Jérusalem, pour » y prendre des quartiers d'hiver ; il affecta de les y faire » entrer avec des enseignes sur lesquelles était peinte l'image » de l'Empereur, au grand mépris de nos lois qui nous dé- » fendent de nous faire des images. Aussi. nul autre de ses » prédécesseurs n'avait introduit dans Jérusalem des enseignes » chargées de semblables ornements ; il fut le seul qui tenta » cette entreprise, et choisit pour cela l'obscurité de la nuit. » Dès que les habitants de Jérusalem s'en furent aperçus, ils » coururent en foule à Césarée, pour le prier de les retirer ; » mais il refusa de les satisfaire, parce que ce serait offenser » l'Empereur. Comme cependant ils ne cessaient de l'en con- » jurer avec importunité, il monta le septième jour sur son » tribunal, qu'il avait fait placer dans le cirque comme étant » le lieu le plus propre à cacher ses soldats à qui il avait fait » prendre secrètement les armes. Les juifs s'y étant rendus, et » persistant opiniatrèment dans leur demande, Pilate les fit » envelopper par ses troupes, et les menaça de les faire mourir » s'ils continuaient à l'importuner et s'ils ne s'en retournaient » incontinent chez eux. A ces menaces, les juifs se jettèrent à

» terre, et ayant découvert leur gorge, ils protestèrent qu'ils se » laisseraient plutôt égorger, que d'être assez malheureux que » de transgresser leur sainte loi. Pilate admira leur fermeté à » conserver leurs usages, et ordonna sur le champ qu'on ôtât » ces enseignes de Jérusalem, et qu'on les rapportât à Césarée[1]. »

Ce qui prouve que les légions mettaient des portraits sur leurs enseignes, c'est ce que dit Suétone, que « Tibère fit » des présents aux légions de Syrie, parce que, elles seules, » n'avaient mis aucun portrait de Séjan sur leurs enseignes[2]. »

Philon, contemporain de l'événement, a conservé une lettre du roi Agrippa à Caïus Caligula, où il raconte la chose autrement.

« Pilate consacra dans l'intérieur de Jérusalem, dans le pa- » lais d'Hérode des boucliers d'or, moins pour honorer Tibère » que pour déplaire au peuple. Ils ne portaient aucune image, » ni rien qui fût expressément interdit, mais seulement une » inscription contenant les noms de celui qui les avait dédiés, » et de celui auquel ils étaient consacrés. La nouvelle s'en étant » répandue, le peuple se rassembla et députa au Procurateur » les quatre fils du Roi (Hérode) qui, pour la dignité et le rang, » ne le cédaient en rien aux rois ; on leur adjoignit les autres » membres de la famille royale et tout ce qu'il y avait de hauts » personnages pour le prier de renoncer à cette innovation et » d'enlever les boucliers, de ne pas violer les usages de nos an- » cêtres, jusqu'alors respectés par les rois et les empereurs. Pi- » late opposa à ces prières un refus plein de roideur, car il était » d'un caractère dur et opiniâtre.

» Alors on s'écria : « Ne nous provoque pas à la révolte et à » la guerre ; ne cherche pas à troubler la paix ; ce n'est pas » honorer l'Empereur que de violer les lois depuis longtemps » établies ; que ce ne soit pas un prétexte pour toi de persécu- » ter la nation. Tibère ne veut rien changer à nos usages. Si » tu le prétends, montre-nous de lui un édit, une lettre ou » quelque chose de pareil. Dans ce cas nous ne nous adresse- » rons pas à toi, nous enverrons des députés porter une sup- » plique à l'empereur[3]. »

[1] Josèphe, *Ant. jud.*, l. XVIII, c. 3.

[2] Suétone, *Tibère*, c. 48.

[3] Philon., *Legat. à Caius*, p. 367; traduction de M. Delaunay, Paris 1867.

Pilate fut irrité de cette réponse. Mais il ne voulut pas permettre qu'on envoyât des députés, craignant qu'ils ne fissent connaître ses nombreux méfaits. Il ne sut que résoudre, ne voulant ni enlever les objets consacrés, ni donner satisfaction aux Juifs. Les grands le devinèrent et s'aperçurent qu'il se repentait de sa conduite sans vouloir le témoigner, et alors ils écrivirent à Tibère une lettre remplie d'humbles prières[1].

« L'empereur, ajoute Philon, ayant appris la réponse de Pi- » late et ses menaces, bien qu'il fût peu enclin à la colère, s'ir- » rita si violemment qu'il est à peine utile de le dire, tant » l'événement le prouva. Sur-le-champ, sans vouloir remettre » l'affaire au lendemain, il lui écrivit pour blâmer énergique- » ment son audace et lui ordonner de faire aussitôt enlever les » boucliers. De la métropole on les transporta à Césarée, à la- » quelle son bisaïeul Auguste avait donné son nom, et on les » lui consacra dans son temple. De la sorte on accorda le res- » pect dû au prince avec l'observance des mœurs antiques du » pays[2]. »

C'est que Tibère, tout entier à ses débauches, craignait par-dessus tout les révoltes. Mais Pilate n'en continua pas moins à persécuter les Juifs.

LXXXVIII.

29e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ.*
45e *année de la vie de la B. Vierge Marie.*
12e *année du pontificat de Joseph-Caïphe,* à Jérusalem.
8e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie.
4e *année de Pontius Pilatus,* Procurateur de la Judée.
29e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée.
29e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide.
781e *année de Rome.* — *L. Rubellius Geminus* et *C. Fufius Geminus,* consuls. — Ils abdiquent; à partir de juillet: *Suffius Plautius* et *L. Nonius Asprenas,* consuls.
16e *année du règne de Tibère.*

I. Événements politiques.

Au lieu de commencer par la vie de Jésus, nous plaçons ici les événements politiques pour faire voir dans quel état de

[1] Philon., *Legation. à Caius,* p. 869.
[2] Philon., *ibid.,* p. 869.

société et dans quel infâme milieu Jésus a commencé sa mission.

Disons d'abord qu'ici il y a une lacune malheureuse dans les historiens. La plus grande partie de ce 5e livre de Tacite, comprenant la fin de l'an 29, tout l'an 30 et 10 mois de l'an 31, est perdue; et comme si les événements de ce triste règne ne devaient pas voir le jour, Dion aussi n'offre que des fragments, et des fragments réunis en désordre. Suétone seul est complet, et l'on sait qu'il ne suit pas l'ordre chronologique. — Recueillons ce qui reste.

La guerre, la corruption et les meurtres sont toujours en permanence à Rome et dans la famille impériale.

Ici existe la lacune très-regrettable de 8 mois dans les récits de Tacite.

En cette année mourut, à l'âge de 86 ans[1], cette *Livie*, femme d'abord de Tibère Néron, enlevée par Auguste à son mari, mère déjà de Tibère, et enceinte de Drusus, puis sa fille adoptive sous le nom de *Julia Augusta*, puis la grande prêtresse de son culte, la femme fatale de l'empire et de la famille d'Auguste, dont on l'accuse d'avoir fait périr par le poison tous les membres l'un après l'autre, et Auguste même, pour donner l'empire à Tibère son fils. Le sénat servile veut lui voter l'apothéose pour l'élever au rang d'une Divinité. Mais Tibère, qui la subissait malgré lui, et qui la haïssait, s'y oppose. Nous avons déjà dit comment de son vivant Ovide et les Romains l'avaient qualifiée, de Vénus, de Junon, de mère de l'univers, de Panthée, et comment l'empereur Claude la mit quelque temps après au rang des Déesses [2].

Voici, d'après Suétone, comment Tibère se conduisit à sa mort.

« Pendant les trois années entières qu'il passa loin de sa
» mère, il ne la vit qu'une seule fois et pendant quelques
» heures; lorsque ensuite elle tomba malade, il s'abstint de la
» visiter, et, quand elle mourut, il tarda si longtemps à venir,
» tout en annonçant son arrivée, que le cadavre était cor-
» rompu et infect le jour des funérailles; il défendit qu'on lui

[1] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 2.
[2] Voir *Annales*, t. V, p. 466 (6e série).

» rendît les honneurs divins, comme si elle-même l'eût or-
» donné. Il ne tint non plus aucun compte de son testament, » et acheva en peu de temps la ruine de tous ses amis, même » de ceux à qui elle avait confié le soin de ses funérailles; un » d'eux, de l'ordre équestre, fut condamné au travail de la » pompe[1]. »

« Cependant, raconte Dion, l'orgueil de Séjan augmentait, » un décret ordonna que son jour natal serait célébré comme » une fête publique. Le nombre des statues élevées en son » honneur par le sénat, par les chevaliers, par les tribus et par » les principaux citoyens, ne saurait se calculer; car sénateurs » et chevaliers, chacun en leur particulier, lui envoyaient » des députations; le peuple lui envoyait ses tribuns et ses » édiles, avec autant d'empressement qu'à Tibère lui-même; » on faisait des vœux et des sacrifices également pour l'un et » pour l'autre, et on jurait par leur fortune[2]. »

Délivrés de l'influence de Livie et de l'autorité qu'elle exerçait, Tibère et Séjan s'attachent à perdre Agrippine et son fils aîné Néron, futur successeur de l'empire.

Une lettre qui, dit-on, avait été arrêtée par Livie, est lue dans le sénat peu de jours après sa mort. « Elle contenait, dit Tacite, des expressions d'une amertume étudiée. Au reste, il » n'y était question, ni de révolte, ni de complots. Tibère im» putait à son petit-fils des amours infâmes et l'oubli de sa » propre pudeur. Quant à Agrippine, n'osant même calomnier » ses mœurs, il lui reprochait un air hautain et une âme rebelle. » La peur et le silence régnaient dans le sénat. Enfin quelques» uns de ces hommes, qui n'attendent rien des moyens hon» nêtes (et l'ambition particulière sait tourner à son profit les » malheurs publics), demandèrent qu'on délibérât. Déjà Mes» salinus Cotta, plus empressé que les autres, proposait un avis » cruel; mais le reste des grands tremblait et surtout les ma» gistrats; car Tibère, malgré la violence de son invective, » avait laissé sa volonté douteuse[3]. »

Un sénateur, plus courageux que les autres, demande qu'on

[1] Suétone, *Tibère*, c. 51.
[2] Dion., *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 2.
[3] Tacite, *Annales*, l. V, c. 3.

renvoie la délibération; et le peuple entoure le sénat portant les images d'Agrippine et de Néron, et au grand déplaisir de Tibère et de Séjan, la perte de ces deux membres de la famille impériale est différée.

Cependant les accusations du crime de lèse majesté à l'égard du Dieu-Auguste continuent et sont punies d'une manière atroce et ridicule.

« Cette espèce de crime, dit Suétone, prit peu à peu une telle » extension qu'on courut la peine capitale pour avoir frappé » un esclave ou avoir changé de vêtements auprès de la statue » d'Auguste, pour être entré dans des latrines ou dans un » mauvais lieu avec une pièce de monnaie ou un anneau por- » tant l'empreinte de ses traits, pour avoir blâmé verbalement » quelqu'une de ses paroles ou de ses actions. Enfin, on fit » mourir un citoyen qui s'était laissé rendre des honneurs dans » sa colonie le même jour qu'on en avait rendu autrefois à Au- » guste[1]. »

A la lettre, Tibère se jouait de la vie des hommes et ceux-ci, avilis, ne savaient que mourir sur le moindre de ses désirs.

» Comme Tibère avait coutume, dit Suétone, de pro- » poser à table différentes questions puisées dans ses lec- » tures quotidiennes et qu'il sut que le grammairien Seleucus » s'informait auprès de ses domestiques des auteurs qu'il lisait » journellement, et se trouvait ainsi préparé, il commença » par l'éloigner de sa personne, puis le força même à se don- » ner la mort[2]. »

« Il serait trop long, ajoute Suétone, d'énumérer ses cruau- » tés une à une : il suffira d'en donner une idée générale. Il » ne se passa point un seul jour, sans en excepter même ceux » consacrés à la religion et aux devoirs pieux, qui ne fût mar- » qué par des exécutions. On sévit même au commencement » de la nouvelle année : bien des citoyens furent accusés et » condamnés avec leurs femmes et leurs enfants. Il était dé- » fendu à leurs proches de les pleurer; de brillantes récom- » penses furent décernées aux accusateurs, quelquefois même » aux témoins. Tout délateur était cru sur parole; toute accu-

[1] Suétone, *Tibère*, c. 58.
[2] Suét., *Tibère*, c. 56.

» sation entraînait à la mort ; quelques mots, les plus simples,
» étaient criminels [1]. »

La terreur régnait partout. Seulement, une main inconnue osa écrire sur les murs de Rome :

> Fastidit vinum : jam sitit iste cruorem,
> Tam bibit hunc avide, quam bibit ante merum [2],

« Il dédaigne le vin, parce qu'il a maintenant soif de sang ;
» Il le boit aussi avidement qu'il buvait auparavant le vin
» pur. »

A cela Tibère répondait en insultant à la basse soumission des Romains et surtout du Sénat, qui prononçait toutes les condamnations qu'il demandait. « Qu'ils me haïssent, pourvu » qu'ils m'approuvent, *oderint, dum probent* [3]. »

Cet homme était alors le maître du monde, et le monde, à genoux devant lui, lui offrait des sacrifices comme à un Dieu. N'était il pas temps que Dieu vînt sauver le monde ?

II. État des croyances juives à cette époque.

Nous venons de voir en quel état étaient les croyances et les règles morales chez les Romains et en général chez tous les païens, il est nécessaire de connaître aussi ce qu'il en était chez les Juifs. Le dogme de l'unité de Dieu et le culte du sacrifice y étaient observés. selon les prescriptions de la loi. Mais combien d'obscurités et de défaillances dans les esprits ? Nous avons déjà vu que trois sectes existaient parmi eux, plus ou moins pénétrées par les idées des païens, auxquels ils étaient soumis.

Les *Pharisiens*, durs et orgueilleux observateurs de la lettre de la loi, en avaient complétement perdu l'esprit, et le Christ va être obligé de les appeler *sépulchres blanchis* [4]. « Ils attri- » buaient tout au Destin, nous dit Josèphe, tout en conservant à l'homme le pouvoir d'y consentir ; » ils croyaient à l'immortalité de l'âme, mais pouvant revenir habiter d'autres corps. C'étaient là les docteurs de la loi, que le peuple suivait aveu-

[1] Suétone, *Tibère*, c, 61.
[2] Suétone, *Tibère*, c. 59.
[3] Suétone, *ibid.*
[4] Matthieu, XXIII, 27.

glément, et qui vont être les instigateurs de la mort du Christ.

Les *Sadducéens* professaient que les âmes meurent avec le corps, et que cependant on est tenu d'observer la loi ; c'étaient les personnes de la plus haute condition et l'on prenait leur avis en tout.

Les *Esséniens* étaient irréprochables en dogme et en morale ; mais ils avaient abjuré les rites de leurs pères en refusant d'offrir des offrandes au Temple, et en pratiquant chez eux leurs sacrifices ; de plus, ils rendaient la société impossible en s'interdisant le mariage. C'étaient les *communards* de l'époque, mettant tout en commun entre les mains des sacrificateurs, qui leur distribuaient les choses nécessaires.

Une 4e secte formait ce que l'on peut appeler les *Républicains*. Ils ne reconnaissaient que Dieu pour maître, et supprimaient toute hiérarchie, souffrant le martyre plutôt que de donner à quelque homme le nom de *seigneur* et de *maître*, et comme leurs récents imitateurs, ils remplissaient toute la Judée de brigandages et de meurtres [1].

La nation, il est vrai, attendait toujours le Messie, le Libérateur promis, mais elle l'attendait sous la figure d'un grand guerrier, qui devait conduire les Juifs à la conquête du monde, et mettre toutes les nations à leurs pieds.

La morale aussi avait été grandement obscurcie, et l'adultère et l'inceste étaient assis sur le trône quasi-royal d'Hérode.

XXI. Attente générale du Messie à cette époque.

D'ailleurs le moment était arrivé. Ce n'était pas seulement les Juifs, mais les Païens même, qui, en Orient et en Occident, attendaient un Messie. « C'était une vieille et ferme croyance, » dit Suétone, répandue dans tout l'Orient, qu'il était dans les » Destins, que des hommes, partis en ce temps de la Judée, do- » mineraient toutes choses. »

Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in Fatis, ut, eo tempore, Judæa profecti, rerum potirentur (Suétone, *Vespasien*, c. 4).

Tacite confirme la même croyance :

« La plupart étaient persuadés qu'il était écrit dans les an- » ciens livres des Prêtres que, à cette même époque, l'Orient

[1] Voir le texte entier de Josèphe dans les *Annales*, t. IV, p. 346, 6e série).

» prévaudrait, et que des hommes, partis de la Judée, domine-
» raient toutes choses. »

Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum literis contineri eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur (Tacite, *Histoires*, l. v, c. 13).

Les deux auteurs latins croyaient, comme la plupart des Juifs, qu'il s'agissait d'une domination matérielle et conquérante, et ils appliquèrent la prédiction à Vespasien, comme le fait Josèphe lui-même [1].

Mais la notion de ce Conquérant pacifique, prédit dès le commencement du monde, s'était mieux conservée aux confins de l'Orient, chez les Chinois ; ils en connaissaient l'époque et la véritable qualification. Ce n'était pas un Conquérant qu'ils attendaient, mais *le Saint*, et en effet on a trouvé, avec étonnement, dans leur histoire, que, l'an 65 de notre ère, l'empereur *Ming-ti*, d'après les traditions conservées, fut persuadé que le temps de l'avénement *du Saint*, dont parlait Confucius, était arrivé, et il envoya une députation en Occident pour le reconnaître et lui en apporter la doctrine. Nous avons donné tous les textes chinois, qui contiennent cette importante tradition, et le commentaire de M. Abel Remusat qui l'explique [2].

Tel était l'état du monde que Jésus entreprend de changer complétement. Par quels moyens? Par des moyens inouïs, et impossibles aux yeux de ce monde.

Suivons-le donc dans sa grande entreprise.

IV. Généalogie divine de Jésus-Christ,

Une des plus grandes erreurs de notre siècle est de croire que le Christ n'a existé, n'a parlé, n'est intervenu dans le gouvernement de ce monde qu'il y a à peine 19 siècles. En parlant de son existence comme homme, on a oublié son existence comme Dieu. De là l'ignorance si regrettable de la source de toutes les Religions païennes dans ce qu'elles ont de vrai, de là l'attribution qui en a été faite aux prétendues forces naturelles, à la prétendue raison seule ; de là l'exclusion du Christ dans l'enseignement de la Philosophie ; de là l'indépen-

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. III, c. 8, n. 9; édition Didot.

[2] Voir *Annales*, t. XIX, p.33, et pour l'époque t. XVI, p. 129 (2e série). Voir aussi, aux diverses Tables générales, le mot *Saint*.

dance qu'affectent tous les gouvernements de se diriger sans aucune intervention du Christ.

Or, il n'en a pas été ainsi. Le Christ avait prévu cette grande erreur, quand il dit par la bouche de Jean :

« Au commencement était le Verbe (Λόγος, Parole) et le » Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, il était au com- » mencement en Dieu [1]. »

Tous nos philosophes, non chrétiens, soutiennent que c'est dans Platon que S. Jean a puisé cette notion du Verbe; du Λόγος ; tous nos philosophes chrétiens soutiennent que cette notion n'a été révélée qu'à cette époque à S. Jean. Les premiers, se posant hors des traditions humaines, ne savent pas que Dieu a *parlé*, a *verbé*, a agi par son Verbe, par sa Parole, dès le commencement ; les seconds, envahis par les faux systèmes de la prétendue révélation intérieure et directe, sans Parole et sans Verbe, ont oublié la révélation positive extérieure faite par le Verbe, et l'ont supprimé dans leurs Cours de philosophie, dite naturelle.

Or, rien de mieux accentué que l'existence du Verbe, de l Parole de Dieu, dès le commencement.

Dès le verset 3 du chap. I de la *Genèse* nous lisons :

« Et Dieu dit, *Verba* : Que la lumière soit et la lumière fut. »

L'expression אמר , parler, est répétée 7 fois, et par cette Parole sont créées toutes choses. S. Jean n'a fait que redire la *Parole* qui était dans la Bible, ce qu'ont redit aussi les écrivains sacrés qui, continuellement, parlent de la bouche de Jehovah פי יהוה [2], de la parole de Jehovah דבר יהוה [3], *verbum Domini*, Parole *de Dieu*. C'est là ce qu'ont répété tous les auteurs païens, qui ont toujours attribué quelque *Parole* à leurs Dieux. C'est là que Platon a pris son *Logos*, et ce n'est pas chez Platon ou les platoniciens que S. Jean l'a trouvé.

Continuons cette magnifique histoire du Christ.

« Toutes choses ont été faites par Lui, et rien de ce qui a été » fait n'a été fait sans Lui. »

C'est par son Verbe en effet que Dieu a tout fait ; or, c'est

[1] Jean I, 1-2.
[2] *Deut.*, VIII, 3.
[3] *Genèse*, XVI, 13.

précisément ce Verbe que l'on a exclu de ce cours de Sagesse, où l'on prétend enseigner la cause de toutes choses.

Bien plus, Platon en plusieurs endroits de ses œuvres *personnifie* son Logos, ou la Parole : « Et pourquoi donc, disait » le Logos, doutes-tu encore[1] ? » Ficin avait traduit : *Hic ergo Ratio superior ad me conversa, sic inquiet*[2]. Mais Astius abrège la traduction : *Quid igitur, Ratio dixerit, adhuc dubitas*[3] ? Dans Cousin ce logos disparaît complétement. « *Qui t'arrête donc, me dira-t-on*[4] ? »

L'expression ὡς λόγος, *selon la parole*, est souvent dans Platon[5], et avait passé en proverbe; nos philosophes traduisent, selon la raison[6].

C'est ainsi qu'on nous fait connaître l'antiquité. C'est de là qu'est venue la règle, reçue par tous les prétendus pasteurs des peuples, de tout faire sans lui, le Logos.

« En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. » La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont » point comprise. »

On ne sait plus à présent que le Christ est la vie, et la lumière. Il est au milieu de ces ténèbres, et, comme le dit S. Jean, les ténèbres ne le comprennent pas.

« Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean. » Cet homme vint comme témoin, afin de rendre témoignage » à la lumière, pour que tous crussent en lui ; il n'était pas la » lumière, mais pour qu'il rendît témoignage à la lumière. »

Nous avons vu en effet Jean déclarant qu'il n'était pas la lumière et annonçant Celui qui était cette lumière, en termes d'une humilite et d'une grandeur vraiment magnifiques.

« Celui - là était la lumière véritable, qui éclaire tout » homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le

1 Τί οὖν, ἂν φαίη ὁ Λόγος ἔτι απιστεῖς (Phédon., p. 87, A) dans Astius, t. I, p. 544.

2 Ficin, *Platonis opera*, p. CCV, Venise, 1517. Edit. de Grynæus, p. 292, Venise, 1570.

3 Astius, *Phédon*, t. I, p. 545.

4 Cousin, *Phédon*, t. I, p. 258.

5 Voir *Philèbe*, p. 18, B.

6 Voir dans le *Lexicon platonicum* d'Astius, le paragraphe ayant pour titre : *Sermo tanquam Personâ ipse loquens inducitur*.

» monde ne l'a pas connu. Il vint dans les choses siennes, et
» les siens ne l'ont pas reçu. »

S. Jean va nous dire que cette lumière est celle que le Verbe ou la Parole, par une Révélation positive et sociale, faite primitivement par le Christ revêtu plus tard de la chair, a allumée en nous.

Tous les Philosophes, tous les Ontologistes, se sont emparés de la première phrase de ce texte pour dire que cette lumière n'a jamais été incorporée, peut-on dire, mais que c'est une lumière innée, naturelle, émanée de Dieu, constituant tout homme à l'état de Verbe participant, à Dieu. C'est avec cette prétendue lumière naturelle qu'ils construisent tout l'édifice de la science et de la religion dite naturnelle, dont ils ont éliminé le Christ, qui seul est cette lumière. C'est ce que dit S. Jean, que le monde ne l'a pas connu, que les siens ne l'ont pas reçu. Ce sont ces erreurs qui, enseignées en philosophie, se sont répandues, et imprégnées partout. C'est là que nous en sommes [1].

« Mais à tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir de
» devenir enfants de Dieu ; à ceux qui ont cru en son nom,
» qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair,
» ni de la volonté de l'homme, mais *sont nés de Dieu*.

Et en effet ceux-là seuls peuvent se dire *nés de Dieu*, qui croient que le Christ leur a donné la vie de l'âme, c'est-à-dire ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour être sauvé ; les autres croient qu'ils tiennent tout cela du sang et de la volonté des hommes, et surtout de leur propre raison et force naturelle. Et ces hommes se croient chrétiens ? Puis voici S. Jean qui dit une parole vraiment nouvelle, et qui constitue la Révélation dernière que le Verbe a faite aux hommes.

« *Et le Verbe s'est fait chair*, et il a habité parmi nous (et
» nous avons vu sa gloire, une gloire comme elle convenait
» au Fils unique du Père), plein de grâce et de vérité [2]. »

[1] Voir le beau *discours* de Mgr d'Avanzo, lu à l'Académie de la religion catholique de Rome, dans lequel il montre que le Christ a été exclu de toutes les positions sociales et qu'il est nécessaire de le rétablir partout (*Annales*, t. XV, p. 204 et 245 (5e série).

[2] S. Jean, I, 1-14.

Voilà la véritable nouveauté que le Christ est venu révéler à l'homme. Dans l'antiquité, il était voilé, il parlait par d'autres. En ce jour, il s'est manifesté lui-même, pour compléter ce qu'il avait révélé dès le commencement. « Ne croyez » pas, dit-il lui-même, que je sois venu abolir la Loi ou les » Prophètes, je suis venu non abolir, mais accomplir [1]. »

Et pour cela, il s'est fait Homme, comme nous ; en prenant notre nature, il nous a fait participer à la sienne, et nous a élevés à la dignité de *frères de Dieu*, plus que cela, à la dignité de ses *membres*, plus que cela, il nous a *identifiés* à lui en nous *nourrissant de sa chair*. Voilà ce qu'il a fait pour nous comme *individus* ; comme citoyens, il a formé une *société* au milieu de laquelle il sera toujours *présent* jusqu'à la fin des siècles, et en tête de laquelle il a mis un Chef, qu'il assiste pour conserver tout ce qu'il nous a enseigné. — Voilà les choses nouvelles que le Christ est venu apporter au monde, et par lesquelles il a *accompli* ses relations avec les hommes.

Mais qui admire, qui connaît même ces grandes conceptions? On enseigne en *philosophie* les conceptions de Socrate, de Platon, d'Aristote, pour les grecs ; de Cicéron, de Sénèque, de Porphyre, pour les latins ; on commence à faire connaître celles de Bouddha et de Confucius; mais la grande conception de Jésus-Christ est exclue du concours !

Il est au milieu des siens et les siens ne veulent pas qu'on parle de lui.

V. Généalogie humaine de Jésus Christ.

On sait que la généalogie donnée par S. Luc diffère de celle que rapporte S. Matthieu. C'est que l'une est selon la loi, et l'autre selon le sang ; en effet la loi ordonnait que, lorsqu'un homme serait mort sans enfants, son plus proche parent devait épouser la veuve. L'enfant qui en naissait était fils *légal* du défunt et fils *naturel* du second mari. Ce qui explique les deux généalogies. Mais il est plus probable que la généalogie de S. Matthieu est celle de *Joseph* et que celle de S. Luc est celle de *Marie*. Plusieurs Pères l'ont soutenu, et le Talmud dit expressément que Marie, mère de Jésus, était *fille*

[1] Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas, non veni solvere, sed adimplere (Matth., v, 17).

d'Héli. Le texte grec aurait mis *Joseph* au lieu de *Marie*[1].

Il faut remarquer dans S. Luc la hardiesse et la grandeur de la dernière parole prononcée dans la généalogie de Jésus comme homme : « Qui fut d'Henos, qui fut de Seth, » qui fut d'Adam, *qui fut de Dieu*[2]. L'origine de l'homme y est attachée à Dieu dans les mêmes termes qu'il est attaché à son père naturel. En ce moment le Rationalisme anti-traditionnel a remplacé cette glorieuse formule par celle-ci : *Qui fut d'un animal.* La bête a remplacé Dieu, dans la généalogie que se donnent les savants de notre époque. C'est là le cas d'appliquer ce que disait un gardien des traditions aux Darwins et aux Positivistes de son temps que, « l'homme était en » honneur, et il ne l'a pas compris; il s'est comparé aux » bêtes sans raison et il est devenu leur semblable[3]. »

VI. Jésus vient recevoir le baptême des mains de Jean.

Voici enfin que Jésus sort de l'obscurité où il s'était résigné pour paraître au grand jour :

« Jésus, dit S. Matthieu, vint de Galilée au Jourdain vers » Jean, pour être baptisé par lui[4]. »

Le voyage fut long, car il y a environ 30 lieues de Nazareth au Jourdain. Comme c'est là le premier théâtre des actions et des miracles de Jésus, nous croyons devoir décrire le pays et le site, d'après un voyageur récent.

« Jésus choisit cette vallee heureuse, ce paradis terrestre, » pour le séjour le plus fréquent de son apostolat. Nous le sui» vons de la pensée dans ses pérégrinations sur les bords du » Jourdain, depuis les hauteurs de Césarée de Philippe, où le » fleuve grossit considérablement jusqu'à son embouchure » dans la mer Morte, en amont de laquelle, à la distance à peine » de quelques kilomètres, eut lieu le baptême par les mains » de Jean

» Jésus est là réellement entre les deux mondes, entre les » deux civilisations de l'Orient et de l'Occident. Si l'on s'élève

[1] Voir M. l'abbé Chevallier, *Récits évang.*, c. 15, p. 120.

[2] Qui fuit Adam, *qui fuit Dei* (Luc, III, 38.)

[3] Homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis (*Psaume* XLVIII, 13).

[4] Matth., III, 13.

» à l'orient au delà de la chaîne arabique, on tombe dans le » bassin de l'Euphrate; en deçà, nous l'avons dit, on touche à » la Méditerranée. Il n'est pas possible que le choix de la con- » trée bénie que devait habiter le Réparateur du monde ne » fût pas fixé par une haute sagesse ; et, autant que la faible » pensée de l'homme peut pénétrer la pensée infinie de Dieu, » la Palestine nous apparaît comme le terrain de la fusion des » races antipathiques, comme le point de départ d'un ordre » nouveau dans les destinées du monde [1]. »

Mais ni S. Matthieu, ni aucun des évangélistes ne parlent des autres voyages de Jésus et ne disent par quel chemin il est arrivé sur les bords du Jourdain.

Essayons de refaire les itinéraires de Jésus pour cette année.

D'abord, il sortit de Nazareth avec sa B. Mère pour venir assister à Jérusalem à la fête de Pâques judaïque qui fut célébrée le 17 avril.

Rentré à Nazareth, il y demeure pendant les grandes chaleurs, et au mois d'octobre, il commence à remplir sa dure et grande mission. Il dut revenir à Jérusalem pour assister à la *fête de l'Expiation* ou *du Bouc-émissaire*, qui eut lieu le 10 du mois de thisri, le 8 octobre. Dans l'institution de cette fête, on lit ces paroles prophétiques :

« Le Grand Prêtre, ayant les deux mains posées sur la tête » du Bouc, qu'il confesse toutes les iniquités des enfants » d'Israël, tous leurs délits et tous leurs péchés, et les ayant » mis sur la tête du bouc, il l'enverra, par un homme choisi » pour cela, dans le désert [2]. »

Ce bouc émissaire figuratif se présente alors en réalité ; c'est Jésus qui se charge en effet des péchés du monde, et s'offre en ce moment à son Père, comme le vrai Bouc émissaire.

Jésus dut séjourner alors à Jérusalem pour assister à la grande *fête des Tabernacles*, qui eut lieu du 16 au 20 octobre, où le peuple couchait 8 jours sous les tentes, et se réjouissait en *la présence du Seigneur son Dieu*, en souvenir de son séjour dans le désert [3].

[1] *Vie de Jésus*, etc., par M. l'abbé Michon, t. I, p. 201.
[2] *Lévitique*, XVI, 21.
[3] *Lévitique*, XXIII, 36; — *Deut.*, XVI.

Le 8e jour était le jour le plus solennel ; c'était le jour de la *Collecte* ou de *l'Assemblée*, jour du Sabbat, où l'on devait lire le livre de la loi, devant tout le peuple et devant les étrangers.

« Et, il leur ordonna disant: Après sept ans, à l'année de la
» rémission, à la solennité des tabernacles, tous ceux d'Israël
» venant ensemble pour paraître en la présence du Seigneur
» ton Dieu, au lieu qu'aura choisi le Seigneur, *tu liras les pa-*
» *roles de cette loi devant tout Israël, qui écoutera*, et tout le
» peuple étant assemblé, tant les hommes que les femmes, les
» petits enfants, et *les étrangers qui sont au dedans de tes portes*,
» afin que les écoutant, ils les apprennent, et qu'ils craignent
» le Seigneur votre Dieu, et qu'ils gardent et accomplissent
» toutes les paroles de cette loi [1]. »

Que l'on fasse bien attention à cette institution et à ces paroles. Chez le peuple Juif seul, la loi, les sacrifices, tout le culte était public ; point d'initiation secrète, point de mystères d'Eleusis, point de livres Sibyllins, point de culte nocturne de la Bonne Déesse, point de Caste sacerdotale conservant pour elle seule la connaissance de la vérité ; la Loi, c'est-à-dire l'histoire du monde, et du rapport extérieur et positif de Dieu avec les hommes, était livrée à tous, juifs et étrangers.

Le Christ a conservé cette institution dans son état social: « Ce que vous avez entendu à l'oreille, prêchez-le sur les toits, » dit-il à ses disciples [2]. » Et c'est là la preuve, comme le dit S. Paul, « que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, » et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité [3]. »

Et en effet l'Eglise n'a point d'institution cachée, point d'initiation nocturne, point de *monita secreta*, point de franc-maçonnerie. Son histoire c'est la *Bible*, son dogme le *Credo*, et son signe de fraternité le *signe de la Croix*.

Jésus dut partir le lendemain du Sabbat, avec la multitude des pèlerins, qui rentraient dans leur demeure ; il suivit ceux qui demeuraient auprès ou au-delà du Jourdain, et arriva à Beth-Araba, où se trouvait un Gué pour passer le fleuve, et où

[1] *Deut.*, XXXI, 10-12.

[2] Quod in aure audistis, prædicate super tecta (Matth., X, 27).

[3] Qui omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire (I Tim., II. 4).

Jean distribuait le baptême, prêchant la pénitence, et annonçant l'arrivée du Messie.

Il arrive, en effet, « mêlé à tout le peuple, qui était baptisé, » comme dit S. Luc [1], » et se présente à Jean pour être baptisé avec les autres.

« Mais Jean le refusa, disant: C'est moi qui dois être baptisé » par toi, et c'est toi qui viens à moi? — « Jésus répondant lui » dit : Laisse faire en ce moment; c'est ainsi qu'il convient que » nous accomplissions toute justice. » Alors Jean le laissa [2]. »

Mais voici que les miracles commencent. Jésus va être reconnu positivement et extérieurement par Dieu le père, et reçoit ainsi de lui l'investiture de Fils de Dieu.

« Or, ayant été baptisé, Jésus sortit aussitôt de l'eau et voici » que les cieux lui furent ouverts et il vit l'Esprit de Dieu des- » cendant, sous forme corporelle (Luc), comme une colombe, et » venant sur lui, et demeurant en lui (Marc), et voilà une voix » du ciel disant : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me* » *suis plu à moi-même* [3], — et Jésus était alors commençant » environ 30 ans » (Luc).

VII. Retraite dans le désert; jeûne et tentation.

Matthieu IV, Marc I, Luc IV.

« Mais Jésus rempli de l'Esprit-Saint sortit du Jourdain et » aussitôt l'Esprit le poussa dans le désert, où il habitait avec » les bêtes. Et ayant jeûné 40 jours et 40 nuits, ensuite il eut » faim. » (Matth. IV, 1, 2.)

C'est alors que Jésus éprouva, ce qu'éprouvent tous les hommes, les différentes tentations de luxure, d'ambition, et d'impiété. Notre siècle, qui a cessé d'être chrétien, ignore d'où viennent ces tentations. L'évangile apprend aux chrétiens qui en est l'instigateur, il l'appelle le *Diable*, *Satan*, et le *Tentateur*. Celui-ci, voulant savoir ce que c'était que ce Jésus, qui entrait en scène lui dit: « Si tu es le fils de Dieu, dis que ces pierres » se changent en pain. »

Jésus, sans lui apprendre ce que Satan voulait savoir, ré-

[1] Luc, III, 21.
[2] Matth., III, 15.
[3] Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui (Matth; III, 17).

pond : « Il est écrit dans la loi que l'homme ne vit pas seu-
» lement de pain mais de toute parole qui procède de la
» bouche de Dieu[1]. »

Le diable déconcerté l'emmène (et non pas l'emporte, παραλαμβάνει) à Jérusalem. C'était probablement le jour de la grande *fête des Lumières,* qui avait lieu le 21 décembre, où tout le peuple était assemblé autour du temple, et là il lui renouvela sa curieuse question : « Si tu es le fils de Dieu, » jette-toi en bas; car il est écrit: Il a chargé les anges de te » garder et de te porter sur leurs mains, de peur que ton pied » ne heurte la pierre[2].» —Et Jésus lui ferma la bouche en lui » disant: «Il est encore écrit: Tu ne tenteras pas le Seigneur » ton Dieu[3]. »

Alors Satan repoussé ainsi le tenta par l'ambition et l'impiété: « Et il le conduisit, dit S. Luc, sur une haute montagne » et lui montra tous les royaumes de la terre et lui dit: Je te » donnerai tout cela si, te prosternant, tu m'adores. » — Mais Jésus indigné lui dit : « Arrière, Satan, il est écrit :Tu adoreras » le Seigneur ton Dieu, et ne serviras que lui seul[4].»

Et alors Satan vaincu se retira « pour un temps, » dit S. Luc, méditant dès lors sa passion et sa mort. « Et les anges s'appro- » chèrent et servirent Jésus. »

Ces paroles feraient penser que Jésus dut rester encore quelque temps sur la montagne de la Quarantaine; peut-être y resta-t-il pendant le mois de décembre et une partie de janvier, plus probablement il retourna en Galilée auprès de sa sainte mère. Quoi qu'il en soit, nous le retrouverons, vers la fin de janvier de l'année suivante, sur les bords du Jourdain auprès de Jean.

VIII. Portrait de N. S. Jésus-Christ.

Nous venons de voir agir Jésus. Il n'y a personne qui ne désirât connaître quelle était la forme humaine qu'a revêtue le Verbe, qui auparavant n'avait parlé que par la forme des anges, des patriarches et des prophètes. Malheureusement les

[1] *Deut.* VIII, 3.
[2] *Psaume* XC, 11.
[3] *Deut.* VI, 16.
[4] *Deut.* VI, 13.

Évangélistes et les Apôtres n'en disent rien. Il ne nous en reste que *deux Légendes* fort peu authentiques, et que nos lecteurs seront cependant bien aises de connaître, parce que, quels qu'en soient les auteurs, elles conservent des traditions ou des croyances anciennes sur la personne du Sauveur.

La première, tirée d'un manuscrit de la bibliothèque d'Iéna [1], porte en tête :

« On assure que, au temps de César Octave, *Publius Lentulus*, proconsul en Judée, sous le roi Hérode, écrivit aux » sénateurs romains la lettre suivante, qui fut trouvée plus » tard par *Eutrope* dans les annales de Rome. »

D'abord César Octave était mort depuis 16 ans, ce n'est pas à lui que cette lettre a pu être écrite. Ensuite il n'y eut point de Proconsul de ce nom en Judée à cette époque. Pilate succéda à Valérius Gratus en 26 et fut remplacé par Marcellus en 38, c'est-à-dire 5 ans après la mort du Christ. Mais on a dit un peu légèrement que *Lentulus* était un personnage fictif à cette époque. Nous venons de voir qu'à l'an 25 de J.-C., il y avait un consul du nom de Cossus Cornelius *Lentulus*, et qu'à l'an 26, il y eut aussi pour consul Cn. Cornelius *Lentulus* Gætulicus, son fils. Celui-ci fut même *proconsul* en l'année 28, mais ce ne fut pas en Judée. C'est en Germanie qu'il fut envoyé et c'est de là qu'il osa écrire à Tibère une lettre [2], presque insolente, dont nous parlerons.

Le P. Xavier, qui cite cette lettre dans le singulier ouvrage persan, *Miroir représentant la vérité*, imprimé sous le titre *Historia Christi persice conscripta simulque multis modis contaminata* [3], dit résolument : « *Lentulus*, qui, avant Pilate, gouverna » Jérusalem, écrivit au Sénat [4]. » Nous ne savons où le P. Xavier a pris ce détail, faux d'ailleurs puisque avant Pilate le Christ ne s'était pas encore manifesté au monde.

Quant à *Eutrope*, les uns veulent que ce soit cet *Eutrope*, disciple d'Abdias, que l'on dit premier évêque de Babylone et

[1] Elle se trouve aussi dans la *Biblioth. nationale*, n[os] 1716, 3158, 3159, 3282, 5537.

[2] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 30.

[3] In-4°, Lugd. Bat. 1639. Ouvrage mis à l'index par décret du 4 juillet 1661.

[4] Ouvrage cité p. 533.

l'un des 72 disciples du Christ, auteur d'une *Historia certaminis apostolici*, que cet Eutrope aurait traduite de l'hébreu en grec, et que Jules Africain aurait traduite du grec en latin [1], les autres que c'est *Eutrope*, abréviateur de l'*Histoire romaine* de Trogue-Pompée, mort vers 390. Mais on ne trouve aucune trace de cette lettre dans son histoire. Il n'y a donc rien de certain.

Voici toutefois cette lettre :

IX. Lettre de Lentulus sur la personne de Jésus-Christ.

« Un homme a apparu dans ce temps et vit encore, un » homme doué d'une grande puissance; son nom est Jésus-» Christ. Les hommes disent que c'est un prophète puissant; » ses disciples l'appellent le Fils de Dieu. Il rend la vie aux » morts, il guérit les malades de tout genre de maladies et de » souffrances. Cet homme est d'une stature élevée et bien pro-» portionnée; l'aspect de son visage est empreint de sévérité » et rempli d'expression, de sorte que ceux qui le voient sont » disposés à l'aimer et à le craindre à la fois. Sa chevelure, ti-» rant sur le roux, descend droite et sans plis jusqu'au bas des » oreilles, et de là tombe en boucles sur ses épaules et au-» dessous; au sommet de la tête ils sont partagés en deux » selon l'usage des Nazaréens. Le front est uni et pur, le visage » est sans tache, et une rougeur qui est cependant modérée le » décore. Son aspect est ouvert et agréable, le nez et la bouche » ne peuvent être exposés à aucune critique. Sa barbe, de la » couleur de ses cheveux, se bifurque. Ses yeux sont bleus et » extrêmement brillants. Il est formidable quand il répriman-» de et qu'il reproche; lorsqu'il enseigne et qu'il exhorte, son » langage est caressant et aimable. Il y a une grâce admirable » mêlée de gravité dans son visage. Personne ne l'a jamais vu » rire, mais on l'a vu pleurer. Sa taille est allongée, ses mains » sont belles et effilées, ses bras gracieux. En s'exprimant il est » grave et mesuré, et il parle peu. Enfin, c'est le plus beau » des hommes [2]. »

[1] Voir la préface de cette *Historia*, in-4°, fol. Basle 1552 et non 1551, comme le dit M. Brunet dans la traduction qu'il en a donnée dans les *Apocryphes* de Migne, t. II, p. 15; il se trompe aussi en disant que cette préface ne se trouve pas dans cette première édition de Basle.

[2] L'authenticité de cette lettre, qui a été imprimée plusieurs fois, a été sou-

X. Portrait de Jésus-Christ, d'après Nicéphore.

La 2e Légende est prise dans Nicéphore Calliste, historien du 14e siècle, qui soigneusement, quoique peu critiquement, a recueilli toutes les traditions qui existaient de son temps.

« Voici le portrait de notre Seigneur Jésus-Christ, d'après » ce que nous en ont appris les anciens, et tel, à peu-près, » qu'on peut le rendre dans une description par écrit et tou- » jours imparfaite. Son visage était remarquable par sa beauté » et par son expression. Sa taille était de sept palmes au moins » (5 pieds 4 p. 2 lig.). Ses cheveux tiraient sur le blond, ils » n'étaient pas fort épais, mais un peu crépus à l'extrémité. » Ses sourcils étaient noirs, mais pas exactement arqués. Ses » yeux tirant sur le brun et pleins de vivacité, avaient un char- » me inexprimable. Il avait le nez long. Sa barbe était rousse » et assez courte; mais il portait de longs cheveux. Jamais le » ciseau n'a passé sur sa tête; nulle main d'homme ne l'a » touchée, si ce n'est celle de sa Mère, lorsqu'il était encore » enfant. Il penchait un peu la tête, et cela lui faisait perdre » quelque chose de sa taille. Son teint était à peu près de la » couleur du froment (lorsqu'il commence à mûrir). Son visage » n'était ni long ni allongé, il tenait beaucoup de celui de sa » Mère, surtout pour la partie inférieure. Il était vermeil. La » gravité, la prudence, la douceur et une clémence inaltérable, » se peignaient sur sa figure. Enfin il ressemblait en tout à sa » divine et chaste Mère[1]. »

On voit que la description de Nicéphore ne diffère guère de celle de Lentulus que pour la couleur des yeux que l'un fait *bleus* et l'autre *bruns*; tout le reste est assez semblable, à part quelques détails énoncés par l'un et omis dans l'autre. Il est probable qu'ils ont puisé aux mêmes sources.

Voir en outre dans les *Annales*[2] les détails que nous avons

tenue par H. Lemnich, dans *Vindicatio incarnati veri Messiæ promissi*, Rostochii, 1666, et combattue par Reiske, *de imaginibus Jesu Christi*, par Varenius, *Rationarium de Script. Eccl.*, et par Glaber, *Dissert.* Iena, 1819.

Voir le latin de cette lettre, seul texte connu, dans les *Annales*, t. VIII, p. 376 (1re série)

[1] Nicéphore, *Hist. eccl.*, l. I, c. 40; *Pat. grecque*, t. 145, p. 747.

[2] Voir *Annales*, t. VIII, p. 377, et la planche p. 384 (1re série).

donnés sur les portraits du Christ, trouvés aux Catacombes, et gravés sur des médailles juives et chrétiennes. A la planche où nous les avons réproduits, il faut ajouter la belle figure donnée par M. Porrel dans son grand ouvrage les *Peintures des Catacombes*.

Tels sont les seuls renseignements qui nous restent sur la personne divine du Christ.

A. Bonnetty.



Traditions primitives.

MÉMOIRE
SUR
L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES CHINOIS,
L'INCENDIE QU'ILS ONT EU A SUBIR,
Et leur rétablissement subséquent.

7e ET DERNIER ARTICLE [1].

Inventaire général des anciens livres chinois, au 1er siècle avant J. C., rédigé par Lieou-Hiâng et Lieou-Hin, son fils avec les remarques critiques de Pan-Kou, historien du 1er siècle après J.-C.

Observations de M. Bonnetty sur la fin du précédent article.

Les prescriptions de Moïse citées précédemment garantissaient le peuple Juif de ces superstitions, que l'Eglise aussi a sévèrement défendues, mais depuis qu'on enseigne en philosophie, qu'il faut chercher la règle des actions dans les facultés naturelles, toutes ces superstitions, en particulier celle des nombres, ont reparu dans la société chrétienne.

33

Tsah tchên. Sur l'art divinatoire en différents genres.

18 ouvrages énumérés, par Lieôu-Hiâng.
18 écoles.
313 livres.

Observations de Pan-Kou. — « L'art divinatoire « mêlé, » ou de différents genres, recueille et représente par des figures toutes les affaires des hommes, il s'enquiert dans ses recherches des indices certains du bien et du mal.

« Le *Yih King* dit : « Quand on pronostique une chose, on sait qu'elle arrivera (*tchên ssé tchî lâï*)[2]. » Les pronostics sont en très-grand nombre; ils sont loin de se réduire à une seule

[1] Voir le dernier article au No précédent ci-dessus, p. 72.
[2] *Hi-thseu*, 2e partie, *tchâng* 12.

espèce : les songes passent pour être les plus grands. C'est pourquoi, sous les Tchêou, il y avait un établissement officiel pour ce genre de divination[1]. Et le *Chi King* (Livre des Vers) contient une pièce[2] dans laquelle on rapporte les songes d'un homme qui avait rêvé d'ours et de serpents ou de dragons de diverses espèces, comme ceux qui sont figurés sur les bannières portées aux funérailles. Et ces songes furent proposés à l'interprétation d'un homme expérimenté dans l'art de la divination, pour examiner s'ils signifiaient du bonheur ou de l'adversité.

« Quant aux trois modes de divination ou d'interprétation (des songes), le Tchun-thsiêou en parle comme étant propres à flatter les personnes en les interprétant d'une manière favorable (*Tchûn-thsèiou tchî choue yâo yè*). Il y est dit : « Ce que » les hommes craignent le plus, c'est que le souffle qui les » anime ne se consume promptement (*jîn tchi sso ki : k'i k'i* » *yân*), et, pour le retenir, les pronostics heureux qu'on leur » fait les relèvent de leur abattement (*i t'siu tchi yân yéou jîn* » *hing yiè*). » L'homme qui s'abandonne ordinairement lui-même, les pronostics heureux lui rendent du courage et le relèvent ; mais l'homme qui est absolument privé de toute force physique et morale, les pronostics les plus heureux ne le relèveront pas (*jîn wôu hiâ yên, yân pouh tseu tsoh*). C'est pourquoi on dit que : « la vertu ou la force d'âme (*teh*) est supé» rieure à tout (*ching*), sans recourir aux pronostics de bon-

[1] Voir à ce sujet le *Tchéou-li*, nommé aussi *Tchéou-kouân* « Magistratures des Tchêou », au *kiouan* 24, où les fonctions du « Grand augure » (*Ta pouh* sont décrites, et où l'on indique les trois règles ou modes d'interprétation des « songes. »

[2] *Chi-King, siào yà*. Section *Ki fou tchi chi*, k. 5, fol. 16, p. 2. ch. IV, ode 5. Le P. Lacharme a ainsi traduit le passage en question (ouvrage cité p. 95) :

« Humi sternuntur storeæ ex paleis intextæ, quibus superponuntur mattæ opere subtiliore contextæ; ibi decumbit et somnum carpit (vir sapiens), somno evigilans : somnia, inquit, mea mihi interpretare ; fausta sunt somnia; quomodo fausta ? non somniasti nisi ursos, nisi ursos *peï* dictos, nisi dracones *houeï* dictos, nisi serpentes.

» Accedunt vates somnia interpretaturi. Ursi illi, inquiunt, prolem masculam portendunt ; serpentes autem prolem femininam. »

» heur; » dont le sens est que l'on doit repousser toute espèce de pronostics et ne pas y croire (*i yin pouh hoeï*).

» Les mûriers et les fruits de la terre croissent ensemble; ils se développent d'une manière luxuriante; le cri des faisans s'élève dans les airs; mais on les délaisse pour ne s'occuper que des hommes de guerre (*ting woû-ting weï tsoûng*)[1]. »

» Ainsi, ceux qui ont l'esprit aveuglé, troublé, ne réfléchissent pas en eux-mêmes et s'effrayent à la vue des pronostics. C'est pourquoi, dans une ode véhémente du « Livre des vers[2], » il est dit : « On appelle les vieillards ainsi que ceux qui sont » préposés à l'interprétation des songes. » En se livrant à ces pratiques (divinatoires), on porte de grands préjudices à sa maison d'abord, et, en fin de compte, au milieu de ses chagrins, on ne peut arriver à surmonter les calamités que l'on voulait prévenir (*châng cheh pén, eûlh yéou mouh néng ching hioung kiu yè.*) »

Observations de M. Pauthier.

Nous croyons que l'on ne s'exprimerait pas d'une manière plus nette, plus sensée, de nos jours, sur un sujet qui a préoccupé toute l'antiquité et qui est même loin d'être négligé de notre temps.

On remarque, dans cette section, parmi les ouvrages énumérés au Catalogue, un « Traité pour obtenir la pluie, ou pour la faire cesser » (*Thsing yù tchi yù*, en 26 livres); un autre intitulé : « La manière de cultiver la terre, selon la doctrine de Chin-noûng, en labourant et ensemençant dans telle saison, et à tel jour (*Chin-noûng kiào thiân siâng thoù kéng tchoùng* en 14 livres); etc.

Observations de M. Bonnetty.

En lisant les observations de Pan-Kou, on voit qu'au milieu des superstitions la plus accréditées, il y avait encore des es-

[1] See-kou dit que ce paragraphe est tiré du *Kiào ssé où hing tchi* « Description des sacrifices sans victimes faits aux cinq éléments. »

[2] *Chi King. Siào yà*, section *Ki fou tchi tchi*. Ode *Tching youeh* (K. 5, fol. 22, strophe 5). Le texte chinois du *Chi King* ajoute à la phrase citée : « Tous » disent d'une commune voix : Nous sommes du nombre des hommes les plus » sages et les plus éclairés ; et cependant, comment pourrions-nous discerner » le mâle et la femelle parmi les corbeaux ? »

prits, qui avaient conservé les prescriptions antiques, et qui connaissaient bien la vanité de toutes ces pratiques. Mais la plupart les ignoraient ou étaient emportés par leur curiosité naturelle.

34

Hing fah. L'art des formes ou contours des choses.

6 ouvrages énumérés par Liêou Hiâng.
6 écoles.
122 livres.

Observations de Pan-Kòu. — « L'art des formes ou contours (c'est-à-dire la géographie), est celui de lever des plans des neuf divisions (de l'empire de la Chine anciennement), de les réunir comme dans la main (*tchih*) pour y placer, figurés, les villes fortifiées, les bourgs, les habitations et les habitants, y compris les six espèces d'animaux domestiques. Les règles de cet art, ou les moyens qu'il emploie, sont le calcul, des instruments appropriés (*soù ki*), des objets de différentes formes (*weh tchi hing*) qui servent à rechercher et à déterminer la constitution climatérique des diverses régions (*ching ki*), leur richesse ou leur pauvreté (*koueï tsian*), leurs avantages et leurs désavantages pour les populations (*kieh hioûng*). Comme les notes de la musique sont longues ou brèves, et que chaque division minutieuse de la gamme a une intonation qui lui est propre, sans avoir toutefois la propriété des nombres que possèdent les Esprits ou Intelligences supérieures; cependant la forme ou les contours, et le climat, ressemblent, par comparaison, à la tête et à la queue d'un animal ; et même que l'on possède la forme ou le corps de l'un, sans ce qui l'anime et le vivifie, ou que l'on possède ce qui le vivifie sans son corps et sa forme, ce serait une chose toute différente, qui ne serait plus que curieuse et de peu de prix. »

Observations de M. Pauthier.

Cette 6e section 5e Catalogue ne comprend que six ouvrages, en tête desquels en est un qui s'est conservé jusqu'à nous : le *Chân haï king*, ou « Livre des montagnes et des mers, » en 13 *p'ién* (l'édition que je possède, de 1667, avec figures, est

en 18 *kiouan*). On y trouve aussi le *Koûng tseh ti hing* « Description des territoires où sont situés les palais impériaux, » en 20 *kiouan;* le *Siâng jin* « Hommes représentés, figurés, » en 24 *kiouan* ; le *Siâng pào kien tâo* « Représentations figurées de sabres, poignards et autres armes précieuses, en 20 *kiouan*; le *Siâng louh tc'hòuh* « les Six espèces d'animaux domestiques représentés, » en 38 *kioùan* ou livres. Ces divers ouvrages, recouvrés après l'incendie des livres, et sur lesquels il n'est donné aucun détail, prouvent à eux seuls une civilisation avancée.

Observations de M. Bonnetty.

Nous possédons nous-même deux exemplaires de ce curieux ouvrage. Quelques chapitres ont été traduits par M. Bazin, dans le *Journal asiatique*, t. VIII, p. 337 (3e série). S'il était traduit en entier on y trouverait bien des documents qui serviraient à expliquer bien des faits et des croyances des nations orientales et surtout les fables mythologiques grecques et romaines.

Observations générales de Pan-Kou sur les sciences des nombres, comprises dans le 5e Catalogue.

« La science du calcul (ou les mathématiques théoriques et appliquées) se trouve déjà tout entière chez les historiographes *Hi* et *Ho* du « Temple ou Salle de la lumière » (*Mîng-thâng*); dans l'art des devins (*pouh tchi chih*), et dans le Bureau des historiographes (*Szè koûan*), qui succéda aux familles (*Hi* et *Ho*). Cette science est tombée depuis longtemps en décadence (*fèi kièou i*). Les livres que cette science a laissés ne peuvent suffire pour la remplacer. On a bien les livres, mais les hommes de la science manquent (*yèou k'i chôu, eulh Wôuwk'i jîn*).

« On lit dans le *Yih King*[1] : Si les hommes qui ont établi » la doctrine, qui en ont reçu les instructions, manquent, » cette doctrine ne peut plus être pratiquée sans vide. »

« A l'époque du *Tchûn ts'iêou* (de 722 à 468 av. notre ère), l'Etat de Lou avait un arbre précieux dont on avait grand soin (le *tszè*); l'Etat de Tchin avait ses esprits protecteurs des

[1] *Hi t'sêu*, 2e partie, 8e *tchâng*. Ces paroles sont de Confucius.

foyers (*pitsao*); l'Etat de Tçin avait son genre de divination en se prosternant à terre (*pouh yèn*); l'Etat de Soung avait des enfants en peau tannée (*tsèu wéï*). Au temps des six royaumes, celui de Tsou avait des princes en sucre (*kân koûng*); celui de Wei avait des lettres missives en pierre (*chih chîn*). Notre dynastie des Hàn a pour ville capitale celle de l'empereur Yâo. Dans tout cela on ne trouve que des choses puériles, vulgaires. Or, lorsqu'on s'appuie sur des bases solides pour entreprendre une chose, elle s'accomplit facilement; quand on ne s'y appuie pas, elle s'accomplit difficilement. C'est pourquoi je me suis appuyé sur les anciens livres (canoniques) pour exposer les sujets que j'ai traités.

Observations de M. Pauthier.

On voit, par ces dernières paroles de Pan Kou, que les livres canoniques des Chinois existaient tous de son temps, sauf les chapitres du Choû Kîng signalés. La différence des citations qu'il en fait avec le texte actuel est presque nulle.

Observations de M. Bonnetty.

Il faut surtout remarquer dans les paroles de Pan-Kou que toute la science des anciens livres est tombée depuis longtemps en décadence; même quand les livres existent, les hommes nécessaires pour les expliquer ont disparu. Et c'est cependant dans ces livres que quelques chrétiens, redevenus païens, s'efforcent d'aller chercher les origines des documents et des prescriptions conservés dans la Bible.

VI. 方 技 畧 FANG KI LIOH. *L'art de guérir, ou la médecine et la pharmacologie.*

Classes.	Titres sommaires.	Kiû.	Pièn.
35.	醫 經 *I king*. Livres sur la médecine.	7	216
36.	經 方 *King fâng*. *Id*. médecine locale.	11	24
37.	房 中 *Fâng tchoûng*. Médecine domestique. .	8	186
38.	神 仙 *Chîn siên*. Sur les Esprits.	10	205
	TOTAL général. . . , ...	36	881

35

I king. Livres canoniques sur la Médecine.

7 ouvrages énumérés dans le Catalogue de Lieôu Hinâg
7 écoles.
216 kiouan ou livres.

Observations de Pan-Kou. — « Les livres canoniques sur la médecine ont pour principe la connaissance des propriétés du sang de l'homme, qui dans les veines circule, pénètre dans la moelle des os, constituant, à l'intérieur et à l'extérieur, l'action des deux principes *yîn* et *yâng*, pour donner naissance à toutes les maladies, et faire le partage de la vie et de la mort; ils indiquent le traitement des maladies, l'emploi que l'on doit faire des épingles (l'acupuncture), de la pierre (destinée au même usage), des bains chauds et du feu. Ils apprennent aussi l'art de composer, dans des proportions convenables, tous les médicaments.

» Quant à la préparation des médicaments selon la vertu qu'ils doivent avoir, ou les effets qu'ils doivent produire, comme l'aimant attire le fer[1], les ingrédients doivent être mélangés de manière à s'assimiler complétement. Si l'agent employé pour cette préparation est ignorant ou inexpérimenté, le médicament perd son efficacité; au lieu de procurer la guérison, il peut augmenter le mal; au lieu de la vie, il peut donner la mort. »

Observations de M. Pauthier.

Au nombre des ouvrages énumérés dans cette classe se trouvent :

1° Le « Livre sur la médecine intérieure de l'empereur Hoang-ti » (*Hoang-ti neï king*, en 18 *kiouan* ou livres);

2° Trois ouvrages différents sur la « médecine extérieure »

[1] 猶 慈 石 取 鐵 *Yeôu tszé-chih t'siu tieh.* Litt. « Comme la *pierre aimante* prend (attire) le fer. » Ce texte chinois constate la connaissance de la propriété de l'aimant par les Chinois au 1er siècle de notre ère. Mais ils la possédaient bien en avant; car on trouve la même expression dans les écrits de Kouan-tsèu, qui était de quatre siècles antérieur. Hiu-tchin, l'auteur du Dictionnaire intitulé : *Choueh Wén*, en fait mention, en expli-

(*aï king*, l'un en 37 livres, l'autre en 12 et l'autre en 33 livres). La glose ne donne aucun renseignement sur tous ces ouvrages.

36

King fâng. Livres de Médecine locale.

11 ouvrages énumérés par Lieôu Hiâng.
11 écoles.
274 livres.

Observations de Pan Kou. — « Les livres de médecine locale ont pour principe et pour base l'étude des propriétés des végétaux, des minéraux; la mesure du froid et du chaud, la légèreté ou la gravité des maladies, la distinction de celles qui ne sont que fictives ou imaginaires, le goût ou la saveur des médicaments, pour l'accroître ou la diminuer, et ne laisser que la proportion convenable dans l'influence qu'ils doivent exercer. Ils enseignent aussi la manière de distinguer les « cinq amertumes » (*où k'òu*), les « six âcretés » (*louh sin*) qui conduisent à reconnaître la proportionnalité de l'eau et du feu (des éléments de l'humidité et de la chaleur dans le corps du malade), afin d'ouvrir les voies naturelles ou de les fermer, de les relâcher ou de les resserrer. Ceux qui agissent contrairement à ces principes en suivant une pratique uniforme, en même temps qu'ils omettent d'employer ce qui est naturellement convenable à chaque genre de maladie, ajoutent de la chaleur à la chaleur (*i jeh yih jeh*) du froid au froid (*i hân t'sêng hân*). Les esprits vitaux s'altèrent à l'intérieur, sans qu'on s'en aperçoive à l'extérieur. C'est ainsi qu'arrivent les veuvages et les pertes de ses parents. Un proverbe dit : « Quand on a une maladie non soignée, on guérit ordinaire- » ment aussi bien qu'avec un médiocre médecin (*yèou ping » pouh tchi, tch'àng teh tchoûng i*). »

quant le caractère 磁 *composé du radical* 石 *pierre* et du *groupe phonétique* 兹 *tszé* (c'est-à-dire : pierre prononcée *tszé*) ; » de cette façon : « nom d'une pierre au moyen de « laquelle on peut diriger l'aiguille. » Notre texte plus primitif, est aussi plus pittoresque : c'est la « pierre aimante qui attire » le fer. »

Observations de M. Pauthier.

Au nombre des ouvrages énumérés dans cette classe, il y en a quatre sur les « cinq viscères » (*ðu ts'ang*), sur les « six composants du corps » (*louh fòu*, litt. les « six départements, ») sur les « douze » et « seize » régions des maladies » (*chih eulh* et *louh p'ing fâng*), en 30 ou 40 *kiouan* ou livres. Mais les deux plus curieux, assurément, s'ils étaient authentiques, ce sont : 1° l'ouvrage attribué à l'ancien empereur Hoâng-ti (2697 ans avant notre ère) et intitulé ; les « Tablettes de Hoâng-ti, sur le » commencement primordial » ou « la pie qui répond sur la » manière de traiter les régions » (*t'aï chi Hoang-ti p'iên, ts'ioh yu fou fâng*, en 23 livres). Un écrivain chinois, Ying-tchao, dit en note que c'est un livre de médecine composé à l'époque de Hoâng-ti. Et, 2° celui de Chîn-noûng et de Hoâng-ti, sur les précautions à prendre dans l'usage des aliments (*Chin-noûug Hoâng-ti chîh kin*, en 7 livres).

Observations de M. Bonnetty.

On voit ici combien sont dans l'erreur ceux qui attribuent à Aristote ou à Hippocrate, la fameuse division du chaud et du froid, de l'humide et du sec, dans toutes les maladies ou tempéraments du corps humain. Elle est clairement établie en Chine, et on la fait remonter jusqu'au premier empereur *Hoang-ti*, le Seigneur rouge ou *Adam*, terre rouge, d'après M. de Paravey[1].

37

Fâng Tchôung. Médecine de l'Intérieur ou domestique.

9 ouvrages énumérés par Liôou Hiâng.
8 écoles.
186 livres.

Observations de Pan-Kou. — « La médecine de l'intérieur consiste à mettre des limites aux sentiments et passions poussés à l'extrême, en les maintenant dans la voie de la raison. C'est pourquoi les saints rois de l'antiquité avaient établi des règlements pour diriger la musique extérieure, afin de prévenir l'excès des passions intérieures et de les maintenir dans une sage mesure.

[1] Voir la très-curieuse *Dissertation sur les patriarches retrouvés en Chine* dans *Annales* t. XVI, p. 115 (2e série).

» On lit dans le Commentaire (de Tsoh K'ieou-ming sur le Tchûn-t'siêou de Confucius) : « La musique que les anciens » rois composèrent avait pour but de maintenir toutes les ac- » tions dans une juste mesure. » Quand la musique est ainsi réglée, alors l'harmonie, la concorde et la paix ont une longue et complète durée; et les déceptions que produit l'abus des passions ne sont plus recherchées avidement pour produire à leur tour des maladies et entraîner à leur suite la perte de la santé et la mort (*eûlh yùn séng ming*). »

Observations de M. Pauthier.

Au nombre des ouvrages énumérés dans cette classe on remarque : 1° « La doctrine du principe faible (ou de la modération des passions) de Yao et Chun » (*Yao Chun yin tao*, en 23 livres); 2° un autre ouvrage sur le même sujet, intitulé : « La doctrine de la modération des passions, de Pan-keng » (roi de la dynastie Yin, qui vivait 1400 ans avant notre ère, en 20 livres); 3° « La manière d'entretenir le principe fort, par Hoâng-ti et les trois rois : Yao, Chun et Yu (*Hoâng-ti sân wâng yâng yâng fâng*, en 20 livres).

La glose ne donne aucun renseignement sur ces ouvrages.

38

Chîn Siên. Ouvrages sur les esprits protecteurs.

11 ouvrages énumérés par Liéou Hiâng.
10 écoles.
205 livres.

Observations de Pan-Kou. — « Les ouvrages sur les « Esprits protecteurs, » enseignent comment on doit conserver sa vie en se maintenant dans la vérité et la droiture, quand on se met à la poursuite des choses qui sont hors de nous-mêmes. Il est douteux qu'en livrant sa pensée aux dissipations extérieures on conserve le repos du cœur, avec la place qui nous est destinée pendant la vie et après la mort (*t'oûng ssè séng tchi yuh*), et que dans les chagrins, les terreurs que l'on éprouve, on puisse y trouver des distractions ou des soulagements. Mais il en est qui disent que l'application (aux choses extérieures) rend le corps et l'esprit plus forts; alors ce

sont des paroles extravagantes qu'ils prononcent pour en imposer et faire croire aux choses extraordinaires, aux merveilles (*k'i kouaï*), lesquelles choses paraissent d'autant plus belles qu'elles sont plus éloignées.

« Ce n'est pas là ce que les saints rois de l'antiquité enseignaient, Khoûng-tsèu a dit : « Rechercher les choses secrètes » ou mystérieuses (qui sont dérobées à l'intelligence humaine); » pratiquer des actes extraordinaires (qui paraissent en dehors » de la nature de l'homme), pour être renommé dans les » siècles à venir, c'est ce que je ne veux pas faire moi-même[1] (*où pouh wéï tchi i*). »

Tous les ouvrages énumérés dans cette classe, au nombre de onze, paraissent en grande partie, par leurs titres, appartenir à des écoles se rapprochant de celle du Tào, et adonnées au

[1] Ssé-kou dit que ces paroles sont tirées du *Li-ki*, ou « Mémorial des Rites. » Elles s'y trouvaient effectivement de son temps (au 7e siècle de notre ère), parce que le *Tchoûng-yoûng* (le 2e des *Ssé-choû*, les « Quatre livres » actuels) formait encore alors les *kiouan* ou chapitres 66 et 67 du *Li-ki* comme le *Ta hioh*, ou la « Grande Étude, » le 1er des « Quatre livres » actuels, en formaient le 73e. Dans la grande édition du *Li-ki*, publiée en 1748, la 13e année de règne de Khiên-loûng, en 48 volumes in-4°, et en 82 *kiouan*, intitulée *Kin ting Li-ki i sou*, ces deux ouvrages de Confucius ont été conservés à leur première place. Les paroles citées, de Khoûng-tsèu, sont les suivantes (*Tchoûng-yoûng*. Ch. 11): 索隱行怪後世有述焉。吾弗爲之矣 *soh yèn hìng koûaï, héou chi yèou chouh yân : 'où feh wéï tchi ì*. Mot à mot : « *Quærere recondita, patrare extraordinaria, posteris sæculis adhibendos sectatores, ego neutiquam hoc facerem.* »

Ce passage du *Tchoûng yoûng* est très-important, non-seulement sous le rapport de la pensée qui y est exprimée, mais encore sous le rapport philologique ; car il donne la véritable leçon qui a été altérée plus tard pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, mais que nous indiquerons seulement en disant que cette altération fut probablement due à l'influence, devenue pendant assez longtemps prédominante, des doctrines du *Tao* et de *Foh*, cette dernière introduite officiellement en Chine, l'an 61 de notre ère. Cette altération porte sur le caractère 索 *soh, quærere*, remplacé, depuis Pan Kou par 素 *sou*, qui signifie : *simplex, purum* ; ce qui change complétement le sens de la phrase. Le célèbre Tchou-hi, qui vivait sous les Soung, fut le premier qui signala cette altération. Mais le caractère altéré est resté dans le texte, en lui donnant toutefois le sens primitif.

merveilleux. Quatre de ces ouvrages se rattachent à l'ancien empereur Hoâng-ti, un à Chîn-noûng, et un autre à la « primordiale Unité » (*taï yih*)), ce dernier en 31 livres.

Observations de M. Bonnetty.

Il faut faire une grande attention à cette parole de Pan Kou : « La place qui nous est destinée pendant la vie et après la » mort. » C'est une bien belle preuve que les Chinois croyaient à l'immortalité de l'âme, et aux récompenses et aux peines dans l'autre vie. L'ouvrage sur la *primordiale Unité* montre leur croyance à un seul Dieu. Que de choses nouvelles, si l'on possédait encore tous ces ouvrages. Mais beaucoup existent encore, et il n'y a nul doute qu'à la suite des temps ils seront traduits.

Observation générale de Pan Kou sur les ouvrages compris dans le 6e et dernier Catalogue.

« Les « arts médicaux » et autres, dit Pan Kou (k. 30, fol. 53 v°), embrassent tous les êtres vivants, et ils étaient autrefois une attribution spéciale d'une magistrature royale. Dans la haute antiquité, il y eut Ki-pé et Yu-fou qui l'exercèrent; dans les siècles intermédiaires, il y eut Pien-Tsioh et Thsin Ho[1].

» Les ouvrages de cette classe traitent des maladies dans leurs rapports avec les conditions climatériques et hygiéniques, ou de salubrité dans le royaume, afin de connaître le traitement que l'on devait suivre à leur égard[2].

» A l'avénement de la dynastie des Han parut Tsang-koung. Aujourd'hui sa doctrine médicale est devenue secrète ; c'est pourquoi je ne parle ici de son livre qu'en passant. »

Résumé général des Six Catalogues.

38 classes ;
596 écoles ;
13,269 kiouan[3].

[1] Sse-kou dit que Ho est le nom d'un médecin de l'Etat de Thsin.

[2] 論病以友國原診以知政 *Lùn ping i ki koue, youân tchin i tchi tching.* Je reproduis ici le texte de ce passage, parce qu'il me paraît important au point de vue de la civilisation ancienne de la Chine.

Sse-kou dit que le caractère 診 *tchin* signifie : examiner attentivement le pouls et le teint du malade. »

[3] Tels sont les totaux généraux donnés par Pan Kou. Mais en réalité, les

Observation de M. Pauthier.

Tel est « l'Inventaire général » des livres chinois, rédigé par Liêou Hiâng et Liêou Hin, son fils, dans la dernière partie du 1er siècle avant notre ère, tel qu'il a été publié dans la grande histoire des premiers Han, de Pan Kou. On a pu voir, par son contenu, que les anciens monuments littéraires des Chinois sont loin d'avoir été entièrement détruits par le feu comme on l'a prétendu, et que tous ceux qui sont considérés par tous les lettrés chinois comme « antérieurs à l'édit de » Thsîn Chi Hoâng-ti, de l'année 213 avant l'ère chrétienne, ne » sont pas *apocryphes.* » Car il serait impossible de soutenir, avec quelque apparence de raison, que les 620 ouvrages différents énumérés à « l'Inventaire » aient pu être *fabriqués* dans l'espace de 200 ans au plus[1] (quand même il y en aurait 1000). L'histoire ne se fabrique pas comme on fabrique les romans de nos jours; et quand ce sont des romans historiques, ces romans ont pour *base des histoires existantes,* Dans l'hypothèse que l'on soutient, les romanciers chinois auraient manqué absolument de ce secours indispensable. La fabrication après coup des anciens livres en question est donc, en dehors même de l'histoire qui prouve le contraire, un fait matériellement impossible.

Jugement porté sur l'Inventaire bibliographique de Liêou Hiâng par des écrivains chinois.

Il ne faudrait pas croire que le document historique traduit précédemment dans toute son intégrité exagère le nombre des ouvrages chinois qui furent recouvrés après l'édit de proscription. Loin de là. Ma Touan-lin, un des plus savants lettrés critiques qu'ait possédés la Chine, et qui vivait sous la

chiffres spéciaux de chaque classe et de chaque copie d'ouvrages énumérés dans les « Six Catalogues, » s'élèvent à la somme totale de 13,205 *kiouan* ou *pién*, et 597 Écoles, sauf erreur. La différence n'est pas grande.

[1] On a vu, d'ailleurs, *Annales*, t. xx, p. 161, (5e série) que de « grands efforts furent faits dans les premiers temps de la dynastie des Han, deux siècles avant notre ère, pour recouvrer les anciens livres proscrits par Thsîn Chi Hoâng-ti, et pour les réunir dans des dépôts publics. » Il y avait alors *douze* ans seulement que l'édit de proscription avait été promulgué.

dynastie mongole, dit, dans son « Examen approfondi des monuments littéraires » (*Wên hiên thoûng k'ào*, k. 174, fol. 17 v°), que « l'Inventaire général » de Liêou Hin était divisé en *Sept Catalogues* (*Liêou Hin tsoùng kiûn chou tchouh tsih lioh*), et qu'il comprenait, dans son énumération totale, 33,090 *kiouan* ou livres[1]. Pan Kou, dans son histoire, aurait omis la section la plus nombreuse formant le septième *Lioh* ou « Catalogue[2]. »

[1] Les *Six Catalogues* (*louh lioh*) publiés par Pan Kou n'en comprennent que 13,269.

[2] Le même nombre de 33,090 k. est donné dans le *Kiûn choû pi k'ào* (k. 1, fol. 44 v°) de Youan Liao-fan, éd. 1642 ; dans le *Yuh hài* (la « Mer de Jade »), encyclopédie publiée sous les Soûng, k. 52, fol. 8-9. Dans le *King i k'ào* (déjà cité, *Annales*, t. xx, p. 2) ; 6e série) on a vu que, pour les *King* seulement, il devait y avoir une augmentation de 1676 *kiouan* ou livres.

L'Inventaire de Lieou Hiang et de son fils Lieou Hin, publié et commenté par Pan Kou, fut reproduit et imprimé sous la dynastie des Soung, avec le titre de : *Han i wên tchi kào tching* « Examen critique avec preuves à l'appui de l'*Inventaire littéraire* des (premiers) Han, » en 10 *kiouan* ou livres, par Wâng Ying-lin. Cet ouvrage est décrit dans le grand Catalogue de la bibliothèque de l'empereur Khiên-loung (*Kin ting ssé k'ou t'siouân chou tsoûng mouh*, en 128 *pèn* ou vol. in-4°, et en 200 *kiouan* ou livres ; k. 85, fol. 12), publié en 1781 ; et aussi dans l'abrégé du même Catalogue, en 20 livres, publié en 1782, k. 8, fol. 18 v°). Il y est dit que Wâng Ying-lin y a *suppléé aux omissions* du Catalogue publié par Pan Kou, principalement en ce qui concerne les « livres de l'antiquité » (*koù choû*). On s'explique facilement que Liêou Hiâng, mort avant d'avoir pu accomplir sa tâche, ait laissé son Inventaire incomplet, et que Liêou Hin, son fils, ait manqué de moyens suffisants pour le compléter. Pan Kou, mort aussi avant d'avoir pu compléter sa grande histoire, achevée par sa sœur Pan Hoeï-pan, est aussi excusable.

Selon la *Notice* du grand Catalogue cité ci-dessus (k. 85, fol. 12 v°), Wang Ying-lin aurait ajouté, entre autres ouvrages, aux Catalogues de Liêou Hiâng: 1° à la classe du *Yih King* (la 1re), le commentaire de Tsêu-hia, disciple de Confucius (*Tsêu-'hia yih tchoûan*) ; 2° à celle du *Chi King* (8e), le commentaire de Youan Wang (qui régna de 475 à 469 avant notre ère : *Youan wâng tchoûan*) ; 3° à la classe du *Li-ki* (la 4e), les textes revus et commentés des deux frères Ta-Taï, le « grand Taï, » et Siào Taï, le « petit Taï » (*Tà Taï Lì*, *Siào Taï Lì*) ; 4° à la classe du *Yoh ki* (la 5e), il ajouta le *Yoh yoüan yù* « Entretiens primitifs sur la musique ; » 5° au *Tchûn-thsiêou* de Confucius il ajouta le *Tchûn-thsiêou* de Ming ; 6° à l'École du Tao (11e classe), il ajouta le *Lào-tseù tchì koûeï* « Retour au vrai sens du livre de Lao-tsèu ; » et le *Sou-wâng miao lûn* « Discours merveilleux de Sou-wâng sur le même livre ; » 7° à la classe de l'*Astronomie* (29e), il ajouta le *Hia-chi jih youeh tchoûan* « Commentaire de Hia sur le soleil et la lune ; » le *Kan-chi souï sing king*

Quoi qu'il en soit, en admettant seulement les nombres donnés par Pan Kou, on peut se convaincre que l'ancienne littérature des Chinois était encore grandement représentée au commencement de notre ère, et qu'aucune autre nation au monde ne pourrait nous offrir pour la même époque un pareil bilan.

J'ajouterai encore ici une remarque qui n'est pas sans importance dans la question : c'est que l'*Inventaire officiel* de Liêou Hiàng, achevé par son fils Liêou Hin, ne comprenait pas, ne pouvait pas comprendre toutes les copies des livres échappés à l'édit de proscription, parce que ce furent seulement les livres qui purent être *inventoriés* par les commissaires nommés à cet effet[1], qui figurent dans les *Six Catalogues* publiés par Pan Kòu. Il dut nécessairement, dans un grand empire comme la Chine, échapper beaucoup de livres à la recherche des commissaires. Il est vrai qu'un assez grand nombre des ouvrages énumérés dans les « Six Catalogues » furent rédigés par des auteurs qui survécurent à l'édit de proscription, ou par leurs disciples. Mais la plupart de ces écrits sont des « Commentaires » sur les anciens livres de chaque école, par des écrivains appartenant à ces mêmes écoles, et qui en continuaient les traditions; de sorte que ces mêmes traditions ne furent nullement interrompues.

Je crois utile de résumer ici, dans un tableau synoptique, l'*Inventaire général* de Liêou Hiâng.

le « Livre canonique sur l'année et les constellations, » de Kan ; et le *Chih-chi sing king*, le « Livre canonique sur les constellations, » de Chih ; le *Tchéou pëi sing tchoûan* « Commentaire sur les constellations, » ouvrage le plus ancien pour les calculs astronomiques, dans lequel sont exposées les propriétés du *triangle rectangle*, etc. ; 8° à la classe du *Calendrier* (la 30°), il a ajouté le *Kièou tchâng souan chouh où ki lün* « Cinq discours recueillis sur le livre de la science du calcul, » en neuf chapitres ; et enfin 9° à la classe de la *Médecine* (la 36°), il a ajouté le *Pèn-t'sào* « Herbier médicinal dont la composition primitive est attribuée à Chin-noûng.

[1] Voir le 2° article dans *Annales*, t. XX, p. 207 (5° série).

TABLEAU SYNOPTIQUE de l'Inventaire général, en six Catalogues, des ouvrages et copies d'ouvrages chinois recouvrés après l'incendie des livres ordonné par l'empereur Chi Hoang-ti, 213 ans avant J. C.; Inventaire rédigé, sur un ordre officiel, par Liéou Hiang et Liéou Hin son fils, dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère.

CLASSES.	TITRES SOMMAIRES.	OUVRAGES.	ECOLES.	NOMBRE DE LIVRES.
	PREMIER CATALOGUE. — LES KING[1].			
1	*Yih King*, Livre des Transformations.	13	13	294
2	*Choû King*, Livre des Annales.	9	9	412
3	*Chî King*, Livre des Vers.	14	6	416
4	*Lì King*, Livre des Rites.	14	13	555
5	*Yoh ki*, Mémorial de la Musique.	6	6	165
6	*Tchûn Thsieou*, Le Printemps et l'Automne.	29	23	948
7	*Lûn yù*, Les Entretiens philosophiques.	12	12	229
8	*Hiao King*, Livre de la piété filiale.	13	11	59
9	*Siào Hioh*, Études primaires	12	10	45
	DEUXIÈME CATALOGUE. — ÉCOLE DES LETTRÉS ET AUTRES[2].			
10	*Joû Kiâ*, École des Lettrés.	52	53	836
11	*Tao Kiâ*, Ecole du Tao.	40	37	993
12	*Yîn Yâng Kiâ*, Ecole des deux premiers principes. . . .	22	21	369
13	*Fah Kiâ*, Ecole des Lois.	10	10	217
14	*Ming Kiâ*, Ecole des Noms.	7	7	36
15	*Meh Kiâ*, Ecole de Meh.	6	6	86
16	*T'soûng-hoang Kia*, Ecole des jambes croisées.	12	12	107
17	*Tsah Kia*, Ecole mixte.	20	20	403
18	*Noûng Kia*, Ecole de l'Agriculture.	9	9	114
19	*Siào choueh Kia*, Ecole de la littérature légère.	15	15	1,380
	TROISIÈME CATALOGUE. — POÉSIE[3].			
20	*Fou*, Odes (genre direct).	20	20	361
21	*Fou*, Odes (genre direct).	21	21	274
22	*Fou*, Odes (genre direct).	25	25	136
23	*Tsah fou*, Genre mêlé.	12	12	233
24	*Kô-chî*, Chants, chansons.	28	28	314
	QUATRIÈME CATALOGUE. — ART MILITAIRE[4].			
25	*Ping-koûan méou*, Stratégie.	13	13	259
26	*Ping hing i*, Balistique et plans.	11	11	110
	A reporter.	445	423	9,851

[1] Voir *Annales*, t. XX, p. 211, (5e série) et t. VI, p. 62 et 120, (6e série),

[2] Voir *Annales*, t. VI, p. 396, 423 (6e série).

[3] Voir *Annales*, ci-dessus, p. 72.

[4] Voir *Annales*, ci-dessus, p. 75.

CLASSES.	TITRES SOMMAIRES.	OUVRAGES.	ECOLES.	NOMBRE DE LIVRES.
	Report.	145	423	9,351
27	*Yin Yang*, Opérations militaires.	16	16	249
28	*Ping ki kào*, Manœuvres.	13	13	199
	CINQUIÈME CATALOGUE. — SCIENCE DES NOMBRES [1].			
29	*Thiên wén*, Science du Ciel; astronomie.	22	21	445
30	*Lih-pou*, Calendrier.	18	18	606
31	*Où hing*. Les cinq éléments.	31	31	652
32	*Chi kouéi*, Divination par l'herbe à mille feuilles, ...	15	15	401
33	*Tsah tchén*, Divination en différents genres.	18	18	313
34	*Hing fah*, Géographie. . . . . . , ...	6	6	122
	SIXIÈME CATALOGUE. — MÉDECINE [2].			
35	*I King*, Livres sur la Médecine. . . . . ,	7	7	216
36	*King fang*, Livres sur la Médecine locale.	11	11	274
37	*Fang tchoûng*, Médecine domestique.	8	8	186
38	*Chin Sién*, Sur les Esprits.	10	10	205
	TOTAUX.	620	597	13 19

Observations de M. Bonnetty.

Nous n'avons qu'à recommander aux réflexions de nos lecteurs les observations précédentes de M. Pauthier. Elles nous prouvent combien sont imparfaites les notions que l'on donne sur l'état de l'humanité, dans nos éducations où l'on ne nous fait connaître que la maigre science de la littérature grecque et latine. Voilà une mine immense ouverte aux investigations des jeunes savants qui dans la suite apprendront la langue chinoise. Il y a là des documents ou des légendes qui remontent jusqu'au commencement du monde, et nous avons la ferme assurance que cette littérature sera tôt ou tard traduite, fouillée et commentée comme l'a été la littérature grecque et romaine. Il n y a

[1] Voir *Annales*, ci-dessus, p. 76 et 132.
[2] Voir *Annales*, ci-dessus p. 138.

plus rien de nouveau à y chercher. C'est dans la littérature chinoise que la plus grande moisson est à faire, que le ouvriers arrivent et se mettent à l'œuvre.

En attendant nous croyons que nos lecteurs ne pourront que se féliciter de savoir que cette littérature existe. C'est déja une grande science.

G. PAUTHIER.

Éducation classique.

GRAMMAIRE
DE LA
LANGUE LATINE RAISONNÉE ET SIMPLIFIÉE

D'après de nouveaux principes expliquant le latin par les règles de la langue française, renfermant cinq nouvelles listes alphabétiques des verbes irréguliers, des prépositions des verbes composés, des mots régissant le subjonctif, des désinences irrégulières, et surtout la liste inédite, en 81 colonnes, des deux temps primitifs qui changent le radical du présent, par le docteur J. M. Rabbisowicz [1].

I. Observations préliminaires.

Nous avons déjà rendu compte dans les *Annales* des différents travaux qui ont été publiés récemment pour faciliter la connaissance de la langue latine.

En première ligne, nous avons signalé le grand travail qu'avait entrepris M. l'abbé Bondil sous le titre de :

Les anciennes langues dévoilées, ou introduction facile au latin, au grec et à l'hébreu, au moyen du français [2].

Ceux qui voudront bien relire cet article verront combien l'étude du latin et des autres langues peut être abrégée par la méthode de la recherche des racines, et par un examen, d'ailleurs facile, de la filiation et de la transformation des mots. De plus, les jeunes élèves qui passent 7 à 8 ans à apprendre *à coups de dictionnaire*, comme l'on dit, le latin ou le grec, suspendu en l'air, dans leur mémoire, y apprendraient, dès leur entrée dans la science, que la langue qu'ils ont apprise de leur mère a été apprise par celle-ci d'une autre mère, et ainsi de suite, jusqu'à une première mère, qui constitue par tradition la fraternité de toute la famille humaine.

Le savant auteur qui avait entrepris ce grand travail l'a mis à exécution dans le volume :

[1] Vol. in-8° de xxiii-400 p. Paris, chez Delagrave libraire, rue des Ecoles, 78 ; prix 6 fr.

[2] Voir *Annales*, t. vii, p. 169 (1re série).

Introduction à la langue latine, au moyen de l'étude de ses racines et de ses rapports avec le français [1].

C'est un livre qui devrait être entre les mains non pas seulement de tous les élèves, mais encore de tous les professeurs. Il y a non pas seulement une liste à peu près complète de tous les mots latins qui se trouvent dans le français, mais on y voit par quelles transformations des lettres les mots ont passé d'une langue dans une autre, suivant des règles fixes et qu'il est facile de reconnaître. Nulle part non plus on ne trouvera un traité plus complet de la *désinence des mots*, et des modifications et significations que ces désinences leur font subir.

De plus appliquant sa méthode à l'étude des langues vivantes, il a publié :

Introduction à la langue Anglaise, à l'aide de ses racines, et de leurs rapports avec le français, le latin, le grec etc.

Les *Annales* en ont rendu compte, en ont montré l'utilité, et la nouveauté d'un grand nombre de règles et d'exemples [2].

M. l'abbé Bondil, dont nous nous glorifions d'avoir été l'élève, était un de ces vrais savants, modestes et trop peu soucieux de la gloire, qui pendant 50 ans avait creusé profondément toute la facture et structure des langues latines, grecques et hébraïques. Sa *traduction des Psaumes* [3] n'a été effacée par aucune autre, soit pour l'élégance, soit pour les explications [4].

M. l'abbé Bondil avait fait pour le grec et l'hébreu le même travail que pour le latin et l'anglais. Il est mort avant d'avoir pu le publier ; mais nous apprenons que son neveu M. l'abbé Royer, curé de Volonne (Basses-Alpes), l'a confié à M. Séguin, libraire à Avignon, qui va bientôt le faire paraître. Nous en rendrons compte à nos lecteurs.

[1] Voir *Annales*, t. XVIII, p. 381 (2e série), à Paris.

[2] Voir *Annales*, t. II, p. 462 (5e série).

[3] *Le livre des Psaumes traduit sur l'hébreu et les anciennes versions*, avec des arguments, des observations critiques sur les différences de l'hébreu et de la Vulgate, et des notes explicatives philosophiques et littéraires ; 2 vol. in-8°.

[4] Voir le compte rendu dans *Annales*, t. IV, p. 66 (3e série).

De plus nous avons fait connaître

La *Grammaire générale et raisonnée de la langue latine* de M. l'abbé Pompsault.

Savant ouvrage non achevé, et qui contient en 1056 pages : *Le traité des lettres, de l'orthographe et de l'accentuation.*

C'est on peut dire la dissection de toute la la langue latine dans ses origines et dans la suite de sa formation [1]; c'est un ouvrage à l'usage surtout des professeurs et de tous ceux qui veulent se transporter aux temps mêmes où la langue latine était parlée, et se formait et se modifiait insensiblement.

Plus modestes, mais bien utiles pour les commençants et pour ceux qui voudraient étudier le latin sans maître sont :

Eléments de la grammaire latine par Lhomond, annotés par Ch. Hope, ou principes de la langue latine facilement appris à l'aide des prières usuelles de l'Eglise romaine.

Nous en avons rendu compte et cité de longs extraits, qui montrent en quoi consiste la méthode de M. Hope et les avantages qu'elle présente [2].

En parlant des diverses grammaires, nous ne pouvons pas oublier :

La Grammaire comparée des langues bibliques, application des découvertes de Champollion à l'étude des langues dans laquelle ont été écrits les Livres saints.

1re Partie : *Histoire et analyse des alphabets sémitiques et européens ;*

2e partie : *Grammaire comparée de l'hébreu et du chaldéen, du syriaque, de l'arabe et de l'égyptien ;*

3e partie : *Glossologie comparée.*

Nous avons analysé tout au long ces différentes parties, et publié la curieuse planche du *Pater* en caractères phéniciens et samaritains lesquels, lus à l'envers, se trouvent être des caractères latins [3].

1 Voir l'annonce que nous en avons faite dans *Annales*, t. VII, p. 162 et t. VIII, p. 475 (3e série).

2 Voir *Annales*, t. IV, p. p. 190 (5e série).

3 Voir *Annales*, t. VII, p. 349 ; XIX, p. 65 (4e série), et t. IV, p. 89 (5e série) ; pour la planche du *Pater*, voir t. VII, p. 358 (4e série).

M. l'abbé Vandrival vient d'en donner une *seconde édition* qui met son ouvrage au courant et à la hauteur des travaux modernes [1].

Outre cela nos lecteurs peuvent prendre connaissance de toutes les *grammaires* de toutes les langues connues dans les *rapports* de M. Mohl que nous avons donnés, tous les ans, *sur les progrès faits dans l'étude des langues orientales*. On peut voir que nulle autre part on ne trouvera tant de secours pour ceux qui voudront étudier une langue quelconque, ou seulement connaître sommairement et historiquement les travaux, qui se sont faits depuis environ un demi-siècle et qui ont nécessairement pour effet de faire connaître les usages, les mœurs, la religion de tous les peuples, et qui concourent tous, plus ou moins, à démontrer l'origine unique et par conséquent la fraternité des peuples,

II. La Grammaire latine de M. Rabbinowicz.

Venant après toutes les autres, cette Grammaire résume tous les travaux précédents, les coordonne et y ajoute de nombreux aperçus fruits d'une longue étude. Nous ne voulons pas l'analyser, nous préférons transcrire la *préface* où M. Rabbinowicz expose lui-même le plan qu'il a suivi et les différents perfectionnements qu'il a introduits dans l'étude de la langue latine.

« Les nombreuses grammaires latines, dont plusieurs publiées par les maîtres de la science, semblent rendre superflue une nouvelle publication. Dire que mon but unique est de simplifier l'étude du latin, serait une banalité, puisque c'est là le but général de tous les auteurs. Ce qu'on veut savoir, ce sont les moyens employés pour atteindre ce but si désirable.

» Or, ces moyens, les voici :

» *a.* — Je suppose d'abord, chez mon lecteur, la connaissance de la grammaire française. Je passe donc légèrement sur les règles et les expressions grammaticales communes au français et au latin; mais j'insiste davantage sur celles qui sont particulières à la langue latine en m'attachant constamment à les comparer avec celles de la langue française. De cette ma-

[1] Vol. in-8° chez Maisonneuve, lib., quai Voltaire, 15.

nière le lecteur pourra se borner à étudier les secondes de ces règles et il suffira de lui rappeler les règles communes aux deux langues.

» *b.* — Je partage la conviction d'un grand nombre de savants modernes qui considèrent *les thèmes* ou les traductions faites de français en latin comme complétement inutiles, ou au moins comme n'étant que d'une utilité très-accessoire ; d'autant plus que je me propose de remplacer cet exercice par un autre plus avantageux, dont je parlerai plus bas. J'ai donc pu négliger les règles qui n'ont d'autre but que d'enseigner à faire ces thèmes et j'ai cherché à développer celles qui sont indispensables pour comprendre un auteur latin ou pour le traduire en français.

» *c.* — Les exceptions concernant quelques mots rares et peu nombreux sont reléguées dans des notes au bas des pages ainsi que les désinences exceptionnelles. On trouvera toutes ces exceptions consignées dans une table alphabétique, laquelle renvoie aux notes respectives, dont le but unique est d'être consultées au besoin, comme on consulte un dictionnaire. On ne sera pas plus obligé d'apprendre toutes ces notes par cœur qu'il n'est nécessaire d'apprendre ainsi un dictionnaire.

» *d.* — Après ces trois éliminations, j'ai cherché encore à diminuer le nombre de règles restantes, en en rattachant plusieurs à une cause unique et commune ; de sorte que les règles nombreuses des grammairiens se trouvent remplacées par des principes en petit nombre.

» *e.* — Au lieu donc d'exposer les règles comme des faits arbitraires et bizarres et de les faire apprendre machinalement, je cherche autant que possible à les expliquer, à faire comprendre la cause, la raison d'être et l'analogie de chacune d'elles. Ceci est donc une grammaire raisonnée, qui offre au lecteur un guide rationnel et sûr, lequel, s'adressant avant tout à son intelligence, soulage beaucoup sa mémoire. C'est dans le même but que j'ai cherché à expliquer les exceptions elles-mêmes, pourvu qu'elles portent sur des mots fréquents ou nombreux.

» *f.* — Dans diverses parties de cette grammaire, j'ai changé certains termes grammaticaux et j'ai introduit certains

nouveaux arrangements de ces parties, comme on le verra surtout dans les verbes.

» *g.* — J'ai retranché de même certaines formes grammaticales comme inutiles ou fausses, et ne servant qu'à compliquer l'étude de la langue et à la rendre plus difficile ; c'est ce qu'on pourra voir aux *déclinaisons* et aux *conjugaisons*. De cette manière je suis arrivé à diminuer le nombre de règles particulières au latin.

» *h.* — J'ai cherché dans les meilleures grammaires françaises, comme celles de Boniface, Poitevin, Léger Noël, Noël et Chapsal, Guérard, Campmann, Girault-Duvivier, dans la Grammaire selon l'Académie, etc., etc, tout ce qui est analogue aux règles latines, pour le rappeler à l'occasion.

» *i.* — Il va sans dire que j'ai traité la *syntaxe* de la même façon que les autres parties de la grammaire. Je me propose cependant d'ajouter à l'exposition théorique l'application pratique des règles, surtout de celles qui concernent le régime des cas, le subjonctif, le *que retranché* et l'ablatif absolu. Cette application consistera dans l'analyse grammaticale d'un auteur romain, dont la latinité classique sera infiniment plus profitable à l'élève que le mauvais latin de ses thèmes. Il faut considérer en outre que l'importance d'une règle étant en rapport direct avec la fréquence de son application, plus cette règle est importante, plus elle sera répétée dans l'analyse, et mieux elle sera apprise. Par la méthode des *thèmes*, l'élève exerce souvent pendant des années certaines règles, il passe ensuite à d'autres, puis à d'autres encore, et il est ainsi exposé à oublier les premières. Il n'en sera pas ainsi avec la méthode de l'analyse que je propose, car les règles, même les plus élémentaires, comme l'accord de l'adjectif avec le substantif, s'y répéteront à chaque instant.

» Il me reste maintenant à indiquer en détail mes principales *innovations* et mes explications nouvelles des règles et des formes, lesquelles sont importantes, notamment dans les déclinaisons, dans les verbes surtout, et aussi quant à la syntaxe, dans le régime des cas, l'emploi du subjonctif, etc., etc.

» Les voici par ordre des chapitres :

1. Dans les *déclinaisons* j'ai supprimé le vocatif, qui est

semblable au nominatif, à l'exception de quelques mots de la 2e déclinaison. J'ai traduit l'ablatif par la préposition *par*, afin de le faire distinguer facilement du génitif. Ex. : génitif, *rosæ*, *de* la rose ; ablatif, *rosâ*, *par* la rose. J'ai cherché, au moyen de remarques intercalées dans le texte, à attirer l'attention des lecteurs sur les formes semblables des cas qui sont différents. Ce que j'ai fait aussi pour les conjugaisons.

» 2. Dans la 2e déclinaison, il y a une classe nombreuse de noms se terminant en *er* au nominatif, dont les uns rejettent l'*e* dans les autres cas, et les autres le conservent. J'ai cherché à expliquer cela par un motif qui est applicable en même temps à un phénomène analogue dans la 3e déclinaison et dans les adjectifs. En faisant ressortir l'analogie qui existe entre ces trois phénomènes et en en donnant l'explication, j'en ai facilité l'intelligence pour les commençants, qui apprendront l'une par l'étude de l'autre.

» 3. Ce qui rend la 3e déclinaison très-difficile, ce sont les irrégularités et les différences qui existent entre le nominatif et les autres cas. Pour en rendre l'étude moins difficile, j'ai cherché à bien montrer que ces irrégularités et ces différences sont exactement les mêmes qu'on rencontre dans les verbes irréguliers, où le présent diffère par son radical du parfait, du supin et du participe parfait. L'élève ayant appris ces irrégularités dans les verbes, les saura aussi dans la 3e déclinaison et *vice versa*. Les nombreux changements de désinences, comme l'accusatif *im* pour *em*, etc., sont indiqués d'abord en termes généraux, et ensuite détaillés dans les remarques, de sorte que l'élève ne soit pas obligé de s'en charger la mémoire.

» 4. J'ai cherché à faire voir l'analogie qui existe entre la 3 déclinaison et les deux dernières, afin d'en faciliter l'étude.

» 5. J'ai déjà dit dans le n° 2 que je donnais la raison de la déclinaison des adjectifs se terminant en *er*. Cette raison fait comprendre pourquoi, par exception, dans ceux qui se terminent en *ger* et en *fer*, l'*e* est toujours conservé (§§ 2 et 8).

» 6. J'ai séparé les *pronoms* au point de vue de la déclinaison en trois classes, savoir : ceux dont la déclinaison est analogue à celle des noms, ceux qui s'en écartent, et enfin

les pronoms composés. Je crois que cette division offre quelque avantage.

» 7. Quant aux *noms de nombre*, j'en ai donné ceux qui se déclinent, qui seuls appartiennent à la grammaire, tandis que les autres doivent être cherchés dans le dictionnaire.

» 8. J'ai exposé enfin les *changements des particules* qui ressemblent beaucoup aux déclinaisons (voir § 15).

» 9. *Les temps des verbes* sont très-difficiles à apprendre. J'ai donc introduit des changements dans leur dénomination et dans leur exposition, et j'ai montré aussi leur analogie avec le français (voir § 17 et appendice sur ce paragraphe).

» 10. La plus grande difficulté du latin, c'est l'étude du *supin* et du *gérondif* comme de leurs différents cas, parce qu'ils n'offrent rien d'analogue à ce qu'on rencontre dans les langues modernes. Pour écarter cette difficulté, j'en ai donné des explications nouvelles, et j'ai montré leur parfaite analogie avec ce qu'on rencontre dans d'autres parties de la grammaire latine et même avec certaines formes de la langue française (voir § 19 et appendice et §§ 62 et 63).

» 11. En rejetant des tableaux de conjugaison certaines formes de l'*infinitif*, en abrégeant la conjugaison de l'*impératif*, et en mettant dans ces tableaux les diverses formes du verbe dans un ordre nouveau, je crois en avoir rendu l'étude plus simple (voir §§ 19, 20, l'appendice et les tableaux).

» 12. Parmi les *temps principaux du verbe*, on en admet généralement un qui n'a pas d'analogue en français, ce qui rend l'étude difficile. J'ai donc cherché à démontrer qu'on peut admettre en latin exactement les mêmes temps principaux qu'on a déjà appris dans la langue française (Voir § 20 et appendice.

» 13. Pour modèle des *verbes réguliers* de la 3e conjugaison j'ai choisi un *verbe régulier*, et j'ai rejeté celui employé par les grammairiens, qui est irrégulier, comme ne servant qu'à créer une difficulté à l'élève.

» 14. Dans les tableaux de conjugaisons j'ai marqué la *longueur et la brièveté* des voyelles de désinences, et des voyelles dont dépend la prononciation du mot.

» 15. J'ai cherché à donner l'explication des *changements des verbes irréguliers* et à faire voir l'analogie de leurs irrégu-

larités avec celles des verbes irréguliers français. C'est en supprimer la difficulté en partie (Voir §§ 28-32 et § 37).

» 16. J'ai donné *une liste* de ces verbes irréguliers dans leur ordre alphabétique, afin d'épargner aux élèves la peine de les apprendre par cœur, ainsi qu'ils y sont obligés aujourd'hui.

» 17. Les *particules* qui entrent dans la composition d'un verbe peuvent subir des changements qui les rendent difficiles à reconnaître. J'ai cherché à faire bien voir que tous ces changements sont exactement les mêmes que ceux qu'on trouve en français (Voir § 39).

» 18. J'ai cru avantageux de rassembler dans un paragraphe toutes les *particules finales* comme *ve, que*, etc., qu'on rencontrera chez les auteurs et qu'on ne trouverait pas dans les dictionnaires (Voir § 43).

» 19. Dans la *syntaxe* j'ai exposé d'abord les idées générales du régime des cas. Par là j'ai voulu faire comprendre les motifs des différences qui existent sous ce rapport entre les diverses langues. J'ai insisté surtout sur la construction *ad sententiam* ou *syllepse* [1], dont on trouve des exemples nombreux dans le français, et par laquelle j'ai expliqué beaucoup de règles en latin, inexplicables d'après les grammairiens; exemple: *la plupart sont venus.* Ici le sujet « *la plupart* » est singulier féminin et le verbe est au pluriel masculin; c'est que ce singulier a le sens d'un pluriel et que le verbe se construit d'après le sens (*ad sententiam*), et non d'après la forme grammaticale du sujet. La syllepse, employée par presque tous les grammairiens pour expliquer certaines exceptions, ne l'a pas encore été pour expliquer les règles elles-mêmes.

» 20. Pour montrer toute l'importance de cette construction *ad sententiam* et pour la faire comprendre plus facilement, j'ai rassemblé dans un paragraphe spécial tous les cas où elle est applicable en latin (Voir § 65).

» 21. Pour le *régime des cas*, comme pour les autres parties de la syntaxe, j'ai accepté les faits trouvés et rassemblés par Zumpt, l'illustre grammairien allemand, qui a un grand renom en Allemagne et dont la vaste érudition fait autorité. J'ai

[1] Figure par laquelle on fait accorder un mot avec celui auquel il correspond dans la pensée, et non avec celui auquel il se rapporte dans la phrase.

profité aussi des recherches des autres grammairiens français et allemands, comme de celles de M. E. Egger, membre de l'Institut et professeur à la Faculté des lettres de Paris[1]; de celles de M. Madwig, professeur à l'université de Copenhague[2], etc., etc. Il va sans dire que je n'ai pas négligé les grammairiens qui ont une très-grande vogue en France, et cela à juste titre, comme Lhomond, et ses continuateurs, MM. Burnouf, Sommer, etc. J'ai cependant cherché des explications nouvelles pour ramener plusieurs règles à un principe commun et travailler par là à la simplification qui est mon but.

» 22. J'ai rassemblé dans un paragraphe spécial les *mots qui régissent des cas divers*, ce qui m'a semblé devoir faciliter l'intelligence du régime des cas (Voir § 49).

» 23. Beaucoup des règles concernant l'*accord* du sujet avec le verbe, un substantif avec l'adjectif ou le pronom sont expliquées par la construction *ad sententiam*, et sont ainsi rendues plus faciles à comprendre (Voir § 50).

» 24. J'ai cherché à établir une théorie nouvelle sur l'emploi du *subjonctif*, laquelle présente les avantages suivants :

» *a.* — Les diverses règles du subjonctif en latin sont ramenées à un principe commun.

» *b.* — Elles deviennent analogues à celles qui régissent les différents cas, comme le datif, l'accusatif et l'ablatif. Ayant donc appris ces cas, on comprend plus facilement le subjonctif par suite de son analogie avec eux.

» *c.*— D'après l'idée que j'ai cherché à établir, j'ai pu expliquer pourquoi en français la conjonction *si* est toujours suivie de l'indicatif, au lieu de régir le conditionnel (Voir §§ 54-57).

» 25. J'ai séparé dans un paragraphe spécial tous les cas du subjonctif latin qui correspondent au conditionnel français, en en faisant une classe spéciale que j'appelle *subjonctif conditionnel*, afin de bien rappeler son correspondant français (Voir § 58).

» 26. Comme dans les §§ du régime des cas, j'ai cherché

[1] *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*, 6e édition; Paris, 1865.

[2] *Grammaire latine*, 4e édit., Braunschweig, 1867.

aussi dans les §§ du *subjonctif* à expliquer plusieurs règles par une ellipse ou par la syllepse, ce qui sera d'une grande utilité pour l'étude de ces règles, après surtout qu'on aura vu les mêmes explications dans le régime des cas (Voir §§ 54-58).

» 27. Il y a souvent avantage à pouvoir s'en tenir à certains mots au lieu d'être toujours obligé de chercher une explication par le raisonnement. Par exemple on aime à donner la règle que les conjonctions *pour que, afin que* régissent le subjonctif, parce que beaucoup d'élèves trouvent cette règle mécanique plus commode que l'explication rationnelle que c'est l'idée du *but* exprimé par ce mode qui exige son emploi, et non pas les conjonctions. J'ai donc réuni dans un seul paragraphe, et dans l'ordre alphabétique, toutes les *conjonctions* qui régissent ou qui peuvent régir le subjonctif (Voir § 59).

» 28. La plus grande difficulté de l'étude de la grammaire latine c'est la construction que les uns appellent *que retranché* et les autres *proposition infinitif*. J'ai donc donné une explication nouvelle de cette construction pour la faire comprendre plus facilement (Voir § 60).

» 29. *L'ablatif absolu* est encore un sujet très-difficile. En faisant voir son analogie avec les autres règles de l'ablatif et surtout sa forme correspondante en français, je crois avoir rendu un grand service aux élèves (Voir § 61).

» 30. J'ai ajouté un *appendice* destiné à motiver et à défendre mes idées nouvelles contre les grammairiens.

» 31. Enfin, les nombreuses *analogies* que j'ai cherché à établir entre le français et le latin m'ont amené à éclaircir en passant certains points obscurs de la grammaire française, tels que la conjugaison des verbes irréguliers, l'emploi des modes, etc. »

Nous n'ajouterons qu'une chose à cet exposé, c'est que très-souvent en note M. Rabbinowicz montre les formes semblables de construction qui se trouvent dans le sanscrit. C'est une notion utile et que peu de maîtres, et pas un élève, ne connaissent jusqu'à présent.

A. BONNETTY.

Archéologie.

ÉTYMOLOGIE ET SIGNIFICATION DU MOT DIEU DANS DIVERSES LANGUES ANCIENNES ET MODERNES.

Dans la série des mots que le sanscrit et l'hébreu offrent aux recherches de la linguistique, il en est un qui doit fixer notre spéciale attention, c'est le substantif par excellence, DIEU. Nous le trouvons dans DIV DYU du Sanscrit (*briller*). Il fournit au zendo-perse les mots DYAUS, YAUS, et au grec Ζεὺς (*vivant*) dont le latin a fait DEUS. Les mots sanscrits DUNITA, DIVAU (*aurore*), lithuaniens DEINA, DIENOS et DZIEN (*jour*) du slavo-polonais, appartiennent à la même catégorie.

Les mots précités DYAUS, YAUS, en rapport d'analogie avec DEWAS et DIVES, sorte de *génies*, mentionnés dans les livres de Zoroastre, ont fourni aux anciens Grecs, aux Proto-Lithuaniens et Proto-Germains les substantifs Δεως, DIEWOS, TIUS, signifiant l'*Etre suprême*. On peut penser que le nom de IEHOWAH, un des noms bibliques de Dieu chez les Juifs, figurant sous la forme de Trigramme I. H. V. parmi les monuments archaïques de l'Egypte, des Indes et de la Chine; assimilé à Ιαω, des Gnostiques, aurait fourni aux Mythes grecs et romains le nom de JOVIS, et son composé JUPITER c'est-à-dire IOVIS PATER, ALLAH des Turks et des Arabes sèmites, EL, des Sabéens, HELI, des Syro-Chaldéens, ELIAN, des Croates ne sont, à notre avis, que les variantes du nom biblique ELOHIM, se traduisant par : le *fort*, le *juge*, de l'hébreu.

Chez les Perses, ORMUZD et AUROMAZDA, suivant l'inscription tumulaire de Darius, c'est la *lumière*. Chez les Chinois TIEN (TIEN) TCHU, c'est le *bon maître du ciel*. Chez les Slaves BOHU, BOG, dérivant de BEH, du Persan, *souverain bien*; ou de BHAGA et BAGA; du Zend; *soleil*. Ces mots se trouveraient encore, par l'échange de B en V et de G en K (*lettres de même organe*) dans

WAK, racine de WAKAYO *Dieu,* en langue Ambarique et oromonique des Ethyopiens et Abyssiniens. Un autre mot Zend KHODA, KHODAN, *Seigneur souverain*, que nous rencontrons aussi dans SOMMANA-KHODAM des Siamois, servit à la formation des substantifs, GOD de l'Anglo-Saxon, GOTT, du germain; GUD des langues de la famille Scandinave. Ce mot se trouverait encore dans le nom mythologique GAD, *Dieu* de la fortune chez les Assyriens et dans les adjectifs qualificatifs slaves et lithuaniens BOHATY, BOGATY, BAGOTAS, BLOGI du slavo-polonais : tous synonymes de DIVES, FORTUNATUS, BEATUS, du latin.

Ici appartiendrait encore le substantif slavo polon. BOHATYR (*hero* du latin), dont l'origine persane est incontestable. Les mots KHODA-KHODAN et son dérivé GOTT avec toutes leurs variantes offrent comme tous les autres de la famille Aryas et Sémitique, la même signification, celle des principaux attributs de l'Etre suprême, savoir : *bonté, lumière, force, justice, puissance, immortalité.*

CH. JOSEPH DE BIELKÉ,

Membre de la Société de Linguistique et de Philologie de Paris.

22, rue Théodose (Montmartre).

BIBLIOGRAPHIE.

Kôl kôré **(Vox clamantis), la Bible, le Talmud et l'Evangile par le Rabbin Elie Soloweyczik ; traduit de l'hébreu par L. Wogue, grand rabbin (Paris, 8° ; prix 10 fr.).**

A la suite de quelques conversations théologiques entre ce rabbin et le comte Branicki, celui-ci engagea notre auteur à mettre par écrit et à publier le sujet de leurs conférences. Le patronage du philanthrope polonais et catholique accordé à un juif fit naître une œuvre de conciliation essentielle au sein de la société religieuse. Le rabbin polonais s'est attaché à établir, avec sa vaste érudition, l'harmonie de la Bible et du Talmud avec les Evangiles. Selon lui, nos dissensions religieuses ont pour origine des commentaires erronés sur le Nouveau-Testament. En prouvant l'identité d'inspiration de doctrine et d'enseignement entre les livres juifs et les livres chrétiens, il est convaincu qu'il contribuera à rapprocher les cœurs. Faire apprécier le Talmud aux chrétiens et l'Evangile aux Israélites, en les leur faisant mieux connaître tous deux, lui paraît un trait d'union efficace.

Pour ne citer qu'un exemple, l'auteur démontre que le passage talmudique qui blâme la conduite d'un certain Jésus, se rapporte, non pas à Jésus de Nazareth, mais à un Jésus de Perahia, qui a vécu quelques siècles plutôt. — Dès lors, l'animosité des uns et des autres sur ce point n'a plus sa raison d'être (p. 157-162).

Nous ne prétendons pas que M. Soloweyczik ait également réussi à expliquer les questions dogmatiques d'une façon aussi conciliante pour tous. Mais ses interprétations sont souvent heureuses et ingénieuses. En tout cas, c'est une tentative méritoire, digne de nos suffrages.

Le Directeur-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprimerie G. Beaugrand et Dax, rue du Potager, 9.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE
Numéro 39. — Mars 1874.

Archéologie Chrétienne

DÉCOUVERTE DU CIMETIÈRE DE DOMITILLA
AVEC
DES INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES
DU 1[er] SIÈCLE DE NOTRE ÈRE.

Nos lecteurs connaissent les grandes découvertes qui se sont faites de nos jours dans les fouilles faites en Egypte, en Assyrie, en Palestine. Des témoins inespérés sont ressuscités et sortis de leurs sépulcres pour venir témoigner en faveur de la Bible, et nous révéler un monde ancien à peu près inconnu. Ils connaissent aussi les grandes découvertes que M. le chevalier de Rossi a faites dans les catacombes romaines. Les *Annales* les ont tenus au courant de toutes ces découvertes.

Mais il y avait un point essentiel qui n'était pas éclairci. Les inscriptions du 1[er] siècle de l'Ère chrétienne manquaient. Les témoins de cette époque faisaient défaut, et les rationalistes modernes en concluaient que le Christianisme n'existait pas, ou n'était pas constitué, à cette époque.

Or voilà que les témoins contemporains apparaissent et vont parler.

Nous avions eu connaissance de ces découvertes du cimetière de Domitilla et des précieuses inscriptions qu'on y avait trouvées, et nous attendions que M. de Rossi en publiât quelques-unes pour en parler. Mais voilà qu'un archéologue, qui déjà nous a fait connaître fort au long les précédentes découvertes de M. de Rossi[1], vient d'en donner un aperçu, dans une lettre

[1] Voir son analyse de *Roma soterranea christiana*, dans *Annales* t. XIII, p. 317, 424 et t. XIV, p. 7, (5e série) et le mot *Rossi* à la *Table générale*.

adressée au *Monde*[1]. Nous nous empressons de la faire connaître à nos lecteurs.

Versailles, le 23 mars 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans une correspondance de Rome, publiée par le *Monde* il y a deux jours, quelques lignes concernant des travaux souterrains entrepris par la Commission d'archéologie sacrée dans le *cimetière de Domitilla*. — Voulez-vous me permettre d'emprunter vos colonnes, toujours libéralement ouvertes à la science chrétienne, pour ajouter à ces premières données quelques détails et quelques observations qui aideront peut-être vos lecteurs à comprendre le caractère et la valeur des découvertes dont vous avez annoncé le début ?

Ces découvertes, qui promettent d'être fécondes, ne sont pas le résultat d'un hasard heureux ou d'un bonheur inattendu. Elles étaient prévues depuis longtemps par la science, dont les circonstances seules avaient empêché jusqu'ici les indications d'être mises à profit. Je m'explique. Personne dans le public savant n'ignore que les notions acquises autrefois sur la Rome souterraine ont été complétement renouvelées par M. de Rossi, ou plutôt qu'il a élevé au rang de science ce qui n'était guère jusqu'à lui qu'un amas de faits. Après vingt ans d'études préliminaires sur terre et sous terre, sur les monuments et dans les manuscrits, il est arrivé à illuminer les problèmes topographiques jusque-là sans solution des nécropoles chrétiennes et à poser des règles chronologiques si précises que l'examen minutieux d'un groupe de cryptes permet maintenant de prédire presque à coup sûr, sinon les détails, au moins la nature des résultats que les fouilles pourront donner.

Des succès nombreux sont venus déjà imprimer à cette méthode le sceau de la certitude. Tandis que trois tombeaux historiques avaient seuls été reconnus depuis trois siècles, depuis vingt ans, grâce à lui, on voit ces belles découvertes s'accumuler. Le *cimetière de Calliste*, sur la voie Appienne, nous a rendu le tombeau de *sainte Cécile*, celui du pape *saint Corneille* et la *crypte funéraire* des autres pontifes du 3[e] *siècle*.

[1] *Monde* du 25 mars 1874.

Le cimetière de *Prétextat*, situé sur la même voie, nous a donné des monuments importants du 2e *siècle*, entre autres la crypte de *saint Janvier*, l'un des fils de la grande sainte Félicité. Tous ces résultats et bien d'autres sont dus au même système d'investigation, et avaient été pour la plupart annoncés d'avance par M. de Rossi.

Aujourd'hui, le même mode d'analyse chronologique et de synthèse topographique le conduit, sur la voie *Ardéatine*, aux monuments du *Ier siècle* et aux tombeaux des chrétiens du temps des *Flaviens*.

Pendant longtemps, le cimetière de *Domitilla* avait été confondu, en effet, avec celui de *Calliste*. La première œuvre nécessaire a été de le distinguer et de lui rendre son nom. Cette restitution une fois faite, il fallait en reconnaître, à travers les ruines qui l'encombrent et sans le secours d'aucune inscription historique (car jusqu'ici les marbres de cette nature faisaient complétement défaut), les centres primitifs.

Cette recherche a conduit, en 1852, à la découverte d'un escalier et d'une crypte ayant tous les caractères d'une très-haute antiquité; puis, en 1865, à celle d'un souterrain dont j'ai pu moi-même suivre de jour en jour l'exploration, et qui, datant sans contredit *du Ier siècle*, est un des monuments les plus remarquables que nous possédions. On y a trouvé, entre autres objets dignes d'être rappelés, des peintures d'un style rare, une *crypte funéraire orientale*, la seule connue dans ces catacombes, et une *magnifique façade* en briques et en terre cuite donnant sur la voie publique, et confirmant d'une manière éclatante la théorie émise auparavant par M. de Rossi sur *la légalité* des cimetières chrétiens à leur origine.

Les fouilles dont les premiers échos nous parviennent se font à peu de distance du lieu dont je viens de parler. Dans les premiers jours de mars, elles avaient déjà amené la découverte d'une *vaste basilique* entièrement souterraine, composée de plusieurs nefs soutenues par des colonnes. Cette crypte, extraordinaire par son architecture, avait déjà été entrevue à travers les ruines qui l'encombraient, et, en 1865, M. de Rossi exprimait par écrit la supposition que là pouvait être le tombeau de la fameuse vierge sainte *Pétronille*, appelée par l'an-

tiquité *la fille de saint Pierre.* Je ne veux pas devancer les résultats prochains des fouilles, mais nous savons dès à présent qu'on a découvert le 14 mars, sous l'abside de la basilique, un énorme fragment d'une inscription métrique sur marbre, dédiée par le pape Damase aux martyrs *Nérée et Achillée.* Or, les documents les plus positifs nous disent que ces martyrs reposaient dans le cimetière de Domitilla et près de Pétronille. On voit, dès à présent, l'importance de cette découverte. Voilà enfin l'*inscription historique* qui faisait défaut jusqu'ici, et qui, confirmant une fois de plus les inductions et les règles de M. de Rossi, démontre d'une manière irréfragable que le cimetière, où l'on fouille, est bien celui de *Domitilla,* et la basilique celle de *Pétronille.*

Je n'ajouterai plus qu'un mot, afin d'achever de faire comprendre l'importance pour l'histoire du Christianisme primitif du lieu où se trouvent à cette heure les explorateurs. On sait que les deux *Flavia Domitilla,* toutes deux chrétiennes et toutes deux exilées comme telles, l'une dans l'île Pandataria et l'autre dans l'île Pantia, était, la première petite-fille et la seconde petite-nièce de l'empereur Vespasien. C'est dans un de leurs biens patrimoniaux qu'on fouille aujourd'hui. On va se trouver au milieu d'un groupe de chrétiens *contemporains des apôtres et témoins de leur martyre.* Il n'est pas défendu d'espérer que des fragments de marbres qu'on va recueillir projetteront des lueurs sur quelques-uns des plus beaux problèmes peut-être de l'histoire de l'Eglise. A quelle race et à quelle famille appartenait le pape *Clément* Ier ? Qui était la fameuse matrone *Plautilla,* baptisée par saint Pierre ? *Pétronille* avait-elle quelque lien avec la famille impériale ? Où était le tombeau primitif de *Flavius Clemens,* le consul martyr, cousin de Domitien ? Autant de questions que je me borne à poser, mais qui toutes naissent spontanément dans l'esprit lorsqu'on se trouve au sein d'une terre dont l'héritage est échu à l'Eglise romaine d'une princesse de la famille impériale des *Flaviens.* Il reste à dire que le propriétaire actuel de *For Marancia,* le domaine dans lequel s'étend la nécropole de Domitilla, est Mgr de *Mérode,* dont le dévouement à toutes les grandes et saintes causes est connu depuis trop longtemps

pour que de sa part rien puisse étonner. C'est exclusivement dans l'intérêt de l'histoire et de la science chrétiennes qu'il a fait, l'an dernier, l'acquisition de ces vastes terrains. Son nom ne saurait donc être séparé du grand archéologue romain dans nos félicitations et dans notre gratitude.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que, malgré les préoccupations qui absorbent l'opinion publique, ces explications pourront offrir quelque intérêt à vos lecteurs, et je vous prie de recevoir, avec mes remerciements pour l'hospitalité que vous avez bien voulu leur donner, l'expression de ma considération très-distinguée.

Comte DESBASSAYNS DE RICHEMONT.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

LXXXIX

30e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ;*
46e *année de la vie de la B. Vierge Marie;*
13e *année du Pontificat de Joseph-Caïphe,* à Jérusalem;
9e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie;
5e *année de Pontius Pilatus,*Procurateur de la Judée;
30e *année d'Hérode-Antipas,* tétrarque de la Galilée;
30e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide;
782e *année de Rome.* — *M. Vinutius*, et *L. Cassius Longinus ;* — Ils abdiquent; à partir de juillet : *C. Cassius Longinus* et *L. Nævius Surdinus,* consuls.
17e *année du règne de Tibère.*

I. Événements politiques.

Jésus va commencer sa vie publique et entreprendre la rénovation complète de la société humaine. Continuons à exposer le tableau de la dégradation où elle était tombée.

Rome a soumis l'univers. Aucune révolte, aucun essai d'indépendance ne se montrent. Le vrai Dieu n'est plus connu ou plutôt n'est plus honoré nulle part, excepté en Judée où sa connaissance est imparfaite et son culte mêlé à des superstitions nombreuses. Le Daimon règne en maître sous le nom de Tibère, qui lui immole de nombreuses victimes.

Il est difficile de comprendre les turpitudes de la vie de ce maître du monde, et la stupide servilité de tous ceux qu'il gouverne. On peut dire en quelque sorte que l'homme n'existait plus, tant il y avait d'anéantissement moral chez les gou-

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 104.

vernés et le gouverneur. Essayons d'en donner quelques exemples, tout en notant que l'histoire de Tacite est perdu pour cette année.

« On montre à Caprée, dit Suétone, le théâtre de ses exécu-
» tions, d'où l'on précipitait les condamnés dans la mer en sa
» présence, après leur avoir fait subir des tortures longues et
» raffinées. Une troupe de matelots recevait les victimes dans
» leur chute et brisait leurs cadavres à coups de crocs et de
» rames, de peur qu'il ne leur restât quelque souffle de vie.
» Il avait imaginé, entre autres genres de cruautés, d'user d'a-
» dresse pour faire boire une grande quantité de vin à des
» malheureux, dont on liait ensuite la verge pour qu'ils souf-
» frissent à la fois par l'effet des liens et du besoin d'uriner. Si
» la mort ne l'eût prévu, et si Thrasylle (son astrologue) ne l'eût
» décidé, par l'espoir d'une vie plus longue, à différer quelques-
» unes de ses vengeances, on croit qu'il aurait immolé un beau-
» coup plus grand nombre de victimes[1]. »

Les fiers Romains frappés de terreur, et n'ayant plus de justice à attendre en cette vie désolée, se hâtaient d'émigrer dans l'autre, dans l'espoir d'y trouver peut-être plus de repos, et à coup sûr pour être délivrés de la vie présente.

« Plusieurs, dit Suétone, appelés en justice pour plaider leur
» cause, se frappèrent eux-mêmes dans leur demeure, sûrs
» qu'ils étaient d'être condamnés, pour se soustraire aux
» tourments et à l'ignominie ; d'autres avalèrent du poison en
» plein sénat ; mais on bandait leurs plaies et on les traînait
» en prison à demi morts et palpitants. Tous ceux que l'on
» exécutait furent jetés aux gémonies et traînés aux crocs. On
» en compta vingt en un seul jour, et parmi eux des femmes
» et des enfants[2]. »

Heureuses encore les femmes qui périssaient ainsi, car un supplice plus abject et plus effrayant était appliqué aux plus innocentes.

« Comme l'usage traditionnel, ajoute Suétone, ne permettait
» pas d'étrangler des vierges, le bourreau commençait par
» violer les vierges, puis les étranglait[3]. »

[1] Suétone, *Tibère*, c. 62.

[2] Suétone, *Tibère*, c. 61.

[3] Suétone, *ibid.*

C'est à cette époque que Dion parle du long supplice d'Asinius Gallus, fils de cet Asinius Pollion à qui Virgile avait dédié sa 4e *Eglogue,* celle où il célèbre la venue de l'Enfant divin [1]. Il avait été consul l'an 745, et avait épousé Vipsanie, fille d'Agrippa, la première femme de Tibère, qui l'avat répudiée, par ordre d'Auguste, pour épouser la fameuse Livie. Gallus avait eu de cette Vipsanie trois fils qui furent successivement consuls [2]. C'était un orateur renommé, et auteur d'une *Comparaison de Pollion et de Cicéron* dont parle Pline le Jeune dans la fameuse lettre où il cite les mœurs contre nature de la plupart des orateurs anciens et entre autres les vers amoureux de Cicéron à son secrétaire Tiron [3]. — Voici comment Tibère en agit avec ce grand personnage.

« Le même jour, Gallus fut admis à la table de Tibère, il y » but la coupe de l'amitié, et il fut condamné dans le sénat, » qui même envoya un préteur avec ordre de le lier et de le » mener au supplice. Tibère, néanmoins, tout en agissant » ainsi, ne permit pas à Gallus de mourir, malgré la résolu- » tion qu'il en avait prise, aussitôt qu'il connut son arrêt; » loin de là, afin d'augmenter ses souffrances, il l'exhorta à » prendre courage et donna ordre de le laisser en garde libre » jusqu'à son arrivée à Rome, afin, comme je l'ai dit, de le » tourmenter longtemps, par l'infamie et par la crainte. C'est » ce qui eut lieu, en effet. Gallus était confié aux divers » consuls qui se succédaient (excepté le temps du consulat de » Tibère, temps où il fut remis à la garde des préteurs), pour » l'empêcher non certes pas de fuir, mais de mourir; il » n'avait auprès de lui ni ami, ni esclave ; il ne parlait à per- » sonne, il ne voyait personne, excepté ceux qui le forçaient » de prendre de la nourriture. Et cette nourriture elle-même » était de telle nature et en telle quantité que, sans lui donner » le moindre plaisir ni la moindre force, elle ne le laissait pas » mourir ; c'était là le plus cruel [4]. »

[1] Voir *Annales,* t. XV, p. 130 et 138 (5e série).
[2] Voir l'*Onomasticon romanum* de Glandorpius.
[3] Voir Pline le Jeune, l. VII, lettre 4 à Pontius; citée dans *Annales,* t. XI, p. 197 (5e série).
[4] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 3.

Dion ne dit pas si c'est de faim ou par le fer que Gallus mourut[1].

II. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les daimons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

On comprend ce que devait être la religion de Tibère : un mélange de fatalité et de poltronnerie.

« Tibère était, dit Suétone, assez indifférent en matière de » religion, à cause de son goût pour l'*astrologie* et de sa con- » viction intime que tout était régi par le *destin*. Cependant il » avait une frayeur démesurée du tonnerre ; et quand le ciel » était orageux, il ne manquait pas de porter sur la tête une » couronne de laurier, parce que le feuillage de cet arbre » passe pour n'être jamais frappé par la foudre[2]. »

Un trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que cet homme, qui dans sa vie était une insulte perpétuelle à Dieu et à la nature, faisait une étude particulière des Dieux fabuleux, inventés par la raison de l'homme.

« Tibère, ajoute Suétone, s'appliqua surtout à la *mythologie* » avec un soin futile et ridicule; aussi éprouvait-il le savoir des » grammairiens (espèce d'hommes qu'il affectionnait particu- » lièrement), par des questions ordinairement de cette espèce :

» Quelle est la mère d'Hécube? Quel nom portait Achille » parmi les filles de Lycomède? Que chantaient habituellement » les Sirènes[3] ? »

Tel était l'homme qui gouvernait le monde et tel était le monde romain et grec prosterné à ses pieds.

La société humaine était morte, voici celui qui l'avait créée et qui va la ressusciter.

[1] Lemaire, dans son édition de *Pline*, met cette mort à l'an 55 après le Christ. Mais alors Tibère ne vivait plus, c'était la 1re année du règne de Caius Caligula.

[2] Suétone, *Tibère*, c. 69.

[3] Suétone, *Tibère*, c. 70.

III. Vie publique de Notre Seigneur Jésus-Christ. Printemps de l'année 30.

I. Observations préliminaires.

Pour pouvoir suivre le récit que nous allons faire des courses et des actions de Jésus, nous plaçons ici une *Carte de la Palestine* à cette époque. C'est celle que M. l'abbé Chevallier a jointe à ses *Récits évangéliques* et qu'il a bien voulu nous communiquer. De grands travaux se sont faits récemment sur la géographie de ce pays. Les Anglais fouillent on peut dire la terre sainte. M. Victor Guérin, qui déjà nous a donné l'*Itinéraire et la carte de la Judée*, dans son bel ouvrage : *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine* [1], imprime en ce moment son *voyage dans la Galilée*. Toutes les localités ont été visitées par lui, et nous savons que bien des rectifications seront faites sur les cartes qui ont été faites dans les cabinets, à l'aide des anciens voyages. Nous croyons, en attendant cette publication, que nos lecteurs seront bien aises d'avoir sous leurs yeux tout l'ensemble de la Palestine et d'y suivre les voyages de Jésus.

Nous avons vu que Jésus, après son baptême et sa tentation, s'était retiré à Nazareth où il avait passé l'hiver. Nous allons le voir, au printemps de cette année, revenu auprès de Jean, à Capharnaüm où il va faire de nombreux miracles. Mais déjà les prédications de Jean, l'annonce qu'il avait faite, que l'Envoyé, le Messie promis était au milieu d'eux, avaient remué les peuples, et préoccupé les lévites et les pharisiens. Aussi le grand Conseil de Jérusalem prit la résolution d'interroger officiellement ce prophète nouveau.

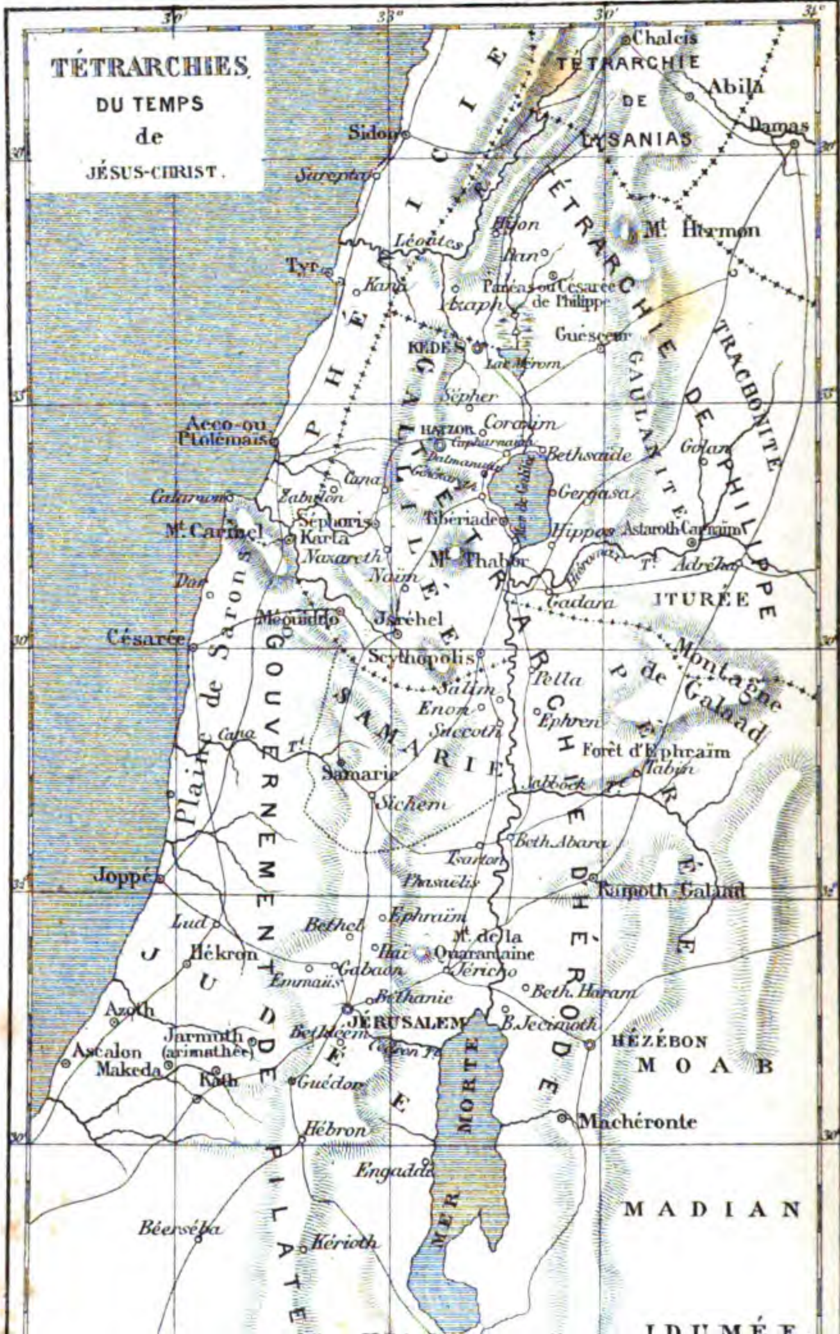
IV. Ambassade officielle envoyée à Jean pour savoir qui il est.

Jean I, 19-34, Matth. III, 11, 12.

« Or, voici, dit l'*évangile*, le témoignage de Jean, lorsque » les juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites » pour lui demander : Qui es-tu? — Jean confessa et il ne le » nia pas, et il dit : *Je ne suis pas le Christ.* » (Jean, I, 19,20.)

Les prêtres avaient des traditions qui annonçaient vaguement la venue d'Elie et de Jérémie avant celle du Messie, aussi l'évangéliste ajoute :

[1] 3 volumes grand in-8°, à Paris, chez Challamel, 27 rue Bellechasse.


TÉTRARCHIES
DU TEMPS
de
JÉSUS-CHRIST.
Chalcis
TÉTRARCHIE
DE
LYSANIAS
Abila
Damas
Sidon
Sarepta
Mt Hermon
Léontes
Tyr
Kana
Panéas ou Césarée de Philippe
KÉDES
Lac Mérom
Guesçeur
Sépher
TRACHONITE
Acco ou Ptolémaïs
Corozaïm
HATZOR
Capharnaüm
Bethsaïde
Golan
Cana
Zabulon
Gergasa
Séphoris
Karta
Tibériade
Mt Carmel
Hippos
Astaroth Carnaïm
Nazareth
Mt Thabor
Adréha
Naïm
Dor
Gadara
ITURÉE
Mégiddo
Jezréhel
Césarée
Scythopolis
Montagne de Galaad
Salim
Pella
Enon
Succoth
Ephren
Forêt d'Ephraïm
Samarie
Sichem
Jabbok
Beth Abara
Joppé
Phasaëlis
Ramoth Galaad
Lud
Bethel
Ephraïm
Mt de la Quarantaine
Hékron
Gabaon
Jéricho
Emmaüs
Beth. Haram
Azoth
Béthanie
JÉRUSALEM
B. Jecimoth
HÉZÉBON
Ascalon
Jarmuth (arimathée)
Bethléem
MOAB
Makeda
Kath
Guédor
Machéronte
Hébron
Engaddi
MER MORTE
MADIAN
Béerséba
Kérioth
IDUMÉE
PHÉNICIE
GALILÉE
SAMARIE
GOUVERNEMENT DE PILATE
JUDÉE
TÉTRARCHIE D'HÉRODE
PÉRÉE
GAULANITE
TÉTRARCHIE DE PHILIPPE
Plaine de Saron

« Et ils l'interrogèrent. Quoi donc? Es-tu Elie? Et il dit : Je » ne le suis pas. — Es-tu le Prophète? Et il répondit : Non. » Ils lui dirent donc : Qui es-tu, afin que nous donnions ré» ponse à ceux qui nous ont envoyés, que dis-tu de toi même? » Jean dit : Je suis la voix qui crie dans le désert : préparez la » voie du Seigneur, comme le dit le prophète Isaïe [1].

» Or ceux qui avaient été envoyés étaient des Pharisiens, » et continuant à l'interroger ils lui dirent : Pourquoi baptises» tu, si tu n'es ni le Christ, ni Elie, ni le Prophète? — Et Jean » répondit, disant à tous : Je vous baptise dans l'eau, pour » la pénitence, mais au milieu de vous il y en a UN, que vous » ne connaissez pas. C'est lui qui doit venir après moi, qui » a été fait avant moi plus fort que moi, et dont je ne suis pas » digne, prosterné à ses pieds, de délier les cordons de ses » souliers. C'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit saint, et » dans le feu. Son van est dans sa main, et il nettoyera en» tièrement son aire; il amassera son blé dans le grenier; » mais il brûlera la paille dans un feu qui ne peut s'éteindre. »

On voit comment le Christ et toute sa mission sont officiellement dénoncés au peuple Juif dans la personne de ses ambassadeurs. Saint Jean ajoute :

« Ces choses se passèrent à Beth Araba [2], au delà du Jourdain » où Jean baptisait alors [3]. »

Tel est le témoignage de Jean adressé aux députés de la Synagogue, voici ce qu'il dit aux foules qui l'entouraient :

« Le jour suivant Jean vit Jésus venant à lui, et il dit : » *Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde.* » C'est celui que j'ai dit : Après moi vient un homme qui a » été fait avant moi, parce qu'il était avant moi. Et moi je » ne le connaissais pas; mais c'est pour qu'il fût manifesté » en Israël, que je suis venu baptisant dans l'eau.

[1] Isaïe, XL, 3.

[2] La Vulgate nomme cette ville *Béthanie*, au lieu *de Beth-araba*; mais c'est une erreur de copiste signalée par Origène (*Hom. sur S. Jean*, dans *Pat. Grecque*, t. 14, p. 270), par S. Chrysostome (*hom.* 17 *sur I S. Jean* dans *Pat. Grecque* t. 59, p. 107), par S. Epiphane (II *Hér.* 51, c. 13; *Pat. Grecque*, t. 41, p. 91) et par S. Jérôme *Onomasticon. Pat. lat.* t. 23, p. 1259). — Malgré ces autorités, Strauss et Renan avancent que les manuscrits portent *Béthanie*. Vatable et la traduction de Mons rétablissent le nom de Beth-araba.

[3] Jean I, 28.

» Jean rendit encore témoignage disant : J'ai vu l'Esprit descendant sur lui en forme de colombe, et il s'est reposé sur » lui. Et moi je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a en- » voyé baptiser dans l'eau m'a dit : «Celui sur qui tu verras » l'Esprit descendre et se reposer, c'est celui-là qui baptisera » dans l'Esprit saint. Et je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage » que *c'est lui qui est le Fils de Dieu.* »

Rien ne saurait être plus formel et plus clair. Toute la vie de Jésus, toute sa personne, sa mission, sa mort, sont dans ces mots : *C'est le Fils de Dieu, c'est l'agneau de Dieu, celui qui ôte les péchés du monde.* C'est donc bien témérairement que les rationalistes modernes osent annoncer que c'est peu à peu que Jésus s'est enhardi à se dire fils de Dieu, et à réformer le monde. Nous verrons toujours plus clairement que c'est dès le début qu'il s'est montré tel qu'il a été jusqu'à la fin.

V. Quels furent les premiers hommes que Jésus a choisis pour collaborateurs.

En décrivant ici la vie publique de Jésus, nous prévenons que nous n'avons pas à citer toutes ses actions, toutes ses paroles, tous ses miracles, il faudrait citer les *quatre évangiles.* Aussi nous allons citer seulement les actions et les paroles qui annoncent le grand miracle de la rénovation du monde et prouvent sans réplique qu'il était *Dieu*, fils *de Dieu*, fils *de l'homme*, et *roi d'Israël*, et par conséquent le Messie promis et attendu.

Jésus étant donc, pour ainsi dire, mis par Jean en demeure d'agir, s'occupe de s'adjoindre des travailleurs pour la grande œuvre qu'il devait accomplir. On va voir quels collaborateurs il s'adjoint :

« Les deux disciples de Jean l'entendant parler ainsi, sui- » virent Jésus. Or, Jésus s'étant retourné et les voyant qui le » suivaient leur dit : Que cherchez-vous, et ils lui répondirent : » Maître, où demeurez vous ? — Il leur dit : venez et voyez ; » ils vinrent et virent où il demeurait, et ils restèrent avec » lui ce jour-là, c'était à peu près la 10e heure.

» Or, *André*, frère de Simon-Pierre, était un des deux[1], qui

[1] On voit que l'autre était Jean lui-même.

» avaient entendu les paroles de Jean et avaient suivi Jésus.
» Il rencontra d'abord son frère *Simon* et lui dit : nous avons
» trouvé le Messie, et il l'amena à Jésus, et Jésus l'ayant re-
» gardé, dit : Tu es Simon, fils de Jonas, tu seras appelé
» Cephas, c'est-à-dire Pierre[1]. »

Voilà tout d'abord et avant toutes actions que Jésus a nommé Pierre le chef futur de son Eglise, qui vient à lui avant d'être appelé et avant que Jésus eût été reconnu pour le Messie. Jésus va maintenant appeler directement un autre disciple.

« Le lendemain, Jésus voulut aller en Galilée; il trouva
» Philippe et lui dit : Suis-moi... Or, Philippe trouva
» Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé Celui de qui Moïse a
» écrit dans la Loi[2], et ensuite les prophètes : Jésus, fils de
» Joseph de Nazareth. Et Nathanaël lui dit : Peut-il venir de
» Nazareth quelque chose de bon ? Philippe lui dit : Viens et
» vois.

» Jésus vit venir à lui Nathanaël, et il dit de lui : Voici un
» vrai israélite en qui il n'y a point d'artifice. Nathanaël lui de-
» manda : D'où me connaissez-vous ? Jésus répondit et lui dit :
» Avant que Philippe t'appelât, lors que tu étais sous le
» figuier, je t'ai vu. — Nathanaël lui répondit et lui dit :
» Maître, *vous êtes le fils de Dieu, le roi d'Israël,* — Jésus ré-
» pliqua et lui dit : Parce que je t'ai dit : Je t'ai vu sous le fi-
» guier, tu crois, tu verras de plus grandes choses. »

Et aussitôt Jésus confirme ce que Nathanaël a dit de lui, en ajoutant ?

« En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel
» ouvert et les anges de Dieu montant et descendant sur le
» *Fils de l'homme*[3]. »

Plusieurs choses essentielles sont à remarquer dans ces premiers pas que Jésus fait dans sa mission :

1° Les paroles de ces quatre pêcheurs, hommes on peut dire de la plus basse classe du peuple, et qui pourtant connaissent

[1] Jean, I. 37-42.
[2] *Deut.*, XVIII, 15.
[3] Jean, I, 43-52.

bien ce que Moïse a dit sur Celui qui devait être envoyé. C'est que tous les juifs, prêtres et laïques, savaient que le sceptre était sorti de la maison de Juda, que la grande semaine de Daniel venait de commencer et que le temps était arrivé où « des hommes, partis de la Judée, allaient prévaloir, comme le » dit Tacite[1]. »

2° Il faut remarquer que, comme nous l'avons déjà dit dès l'abord, et avant tout miracle, Jésus est salué comme *fils de Dieu* et *roi d'Israël*, et que lui-même se donne le nom de *fils de l'homme*. Toute son histoire est renfermée ou plutôt prédite dans ces trois noms. Quand donc Renan et tous les rationalistes modernes viennent nous dire que c'est peu à peu et par suite de l'enthousiasme des populations que Jésus s'est cru *fils de Dieu*, ils mentent évidemment à l'histoire. On voit qu'avant tout miracle, avant tout enthousiasme, Jésus est proclamé ce qu'il a été depuis. On peut dire en quelque sorte que voilà Jésus fait d'une seule pièce.

Il est possible que par *Fils de Dieu* et *roi d'Israël*, les pêcheurs et Nathanaël entendissent un grand conquérant; mais ils proclamaient la croyance commune, et lui-même rabaissait déjà leurs espérances terrestres en se nommant simplement *fils de l'homme*, et les élevait à la vraie notion du *fils de Dieu*, en montrant les anges s'abaissant à le servir.

3° *Nathanaël*, d'après la plupart des commentateurs[2], ne serait autre que l'apôtre *Barthélemy*, nom dont la traduction est *Bar*, fils, *Thelemy*, de Ptolémée. Son vrai nom aurait été *Nathanaël*. Aussi S. Jean le met au nombre des apôtres[3].

VI. Les noces de Cana. — L'eau changée en vin.

Jean, II, 1-11. *Le 7 ou le 8 du mois de mars, année* 30.

Voici en effet Jésus qui sort de Beth-Abara le 26 ou 27 février et du premier coup remporte une victoire qui le constitue supérieur à Alexandre, aux Scipions, à toutes les armées romaines, et le prouve Dieu : *Il dompte la nature*.

[1] Voir le texte ci-dessus, p. 118.

[2] Voir Jansénius, — Cornelius a Lapide, sur S. Jean I, et le *Comment*. de Dom Calmet sur Matth. ch, X.

[3] Jean, XXI, 2.

Examinons, avant tout, comment Jésus *s'en va-t-en guerre*. Qu'on nous pardonne cette expression, car, si Jésus n'est pas Dieu, il tente une chose ridicule et digne de risée : Changer et conquérir le monde avec quelques pauvres marchands de poisson! N'était-ce pas là une folie?

« Trois jours après, ajoute S. Jean, il se fit des noces à Cana » en Galilée et la Mère de Jésus y était; et Jésus aussi fut con» vié aux noces avec ses disciples. »

Cana est éloigné de Beth-Abara d'une trentaine de lieues environ. Jésus dut faire ce voyage en trois jours ; la Mère de Jésus dut y venir de Nazareth qui n'en était pas si éloignée. Il est probable que les jeunes époux étaient ou parents ou amis de Marie et de Jésus. Les noces juives se célébraient avec grande solennité, et, comme les funérailles, elles duraient 8 jours. Dix jeunes filles avec des lampes accompagnaient la mariée, et dix jeunes gens servaient d'escorte à l'époux. C'était donc là une réunion de 30 à 35 personnes, où, au dire de S. Jean, la sobriété n'était pas toujours observée. On sait ce qui arriva.

A la fin de la fête, Marie dit à Jésus : « Ils n'ont pas de vin » et Jésus lui dit : Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et » moi? Mon heure n'est pas venue[1]. »

Cette réponse est bien dure, et aussi les traducteurs l'atténuent de diverses manières. Le mot à mot est : « Quoi, à moi » et à toi, femme (τί ἐμοί καί σοι, γύναι)?

« Les traductions françaises, dit avec raison M. l'abbé Chevalier, ont tourné la phrase de plusieurs façons en l'expliquant dans un sens favorable, mais une version très-commune, puisqu'elle est reproduite dans les évangiles du dimanche, traduit ainsi : *Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi*? Ce n'est pas seulement à côté du sens réel, c'est un contre-sens de mots et un contre-sens absolu, dans la situation où le Seigneur prononce cette parole. Le Seigneur ne renie pas sa mère, il lui parle avec déférence et respect, il lui dit : *Femme* ; c'est l'expression qu'il faudrait traduire par *Madame* prise dans le grand sens respectueux et solennel où l'emploient les rois quand ils parlent à leur mère, aux grands jours de l'étiquette : *Fem-*

[1] S. Jean, II, 3, 4.

me; c'était la grande et noble expression des peuples anciens; les langues modernes seules ont vulgarisé le mot[1]. »

Nous ajoutons, l'ont remplacé par un non-sens, car à ce mot *ma dame*, la femme devrait répondre : je ne suis pas *votre dame*.

Quant à la parole *mon heure n'est pas venue*, Jésus fait entendre que ce n'est pas à ces noces et devant un si petit nombre de personnes qu'il doit s'affirmer comme Messie; l'heure solennelle où il s'affirmera ne viendra que dans quelques jours, à la fête de Pâques à Jérusalem, au milieu de la foule des Juifs qui y seront assemblés en grand nombre. Bien loin de renier sa Mère, Jésus commence ses miracles pour l'honorer en présence de ses parents et amis, en faisant ce qu'elle lui demande. Marie ne s'y trompa pas en effet, car elle se contenta de dire aux serviteurs :

« Tout ce qu'il vous dira, faites-le. »

Ils avaient besoin de cette injonction, car Jésus, à leur grand étonnement, leur commanda de remplir d'eau six grandes urnes de pierre et, quand ils y puisèrent, il se trouva que c'était d'*excellent vin*.

« C'est là, dit S. Jean, le commencement des miracles que fit » Jésus à Cana en Galilée, et c'est ainsi qu'il manifesta sa » gloire, et ses disciples crurent en lui. »

VII. Jésus vient à Capharnaüm qu'il choisit pour sa résidence habituelle.

« Après cela, c'est-à-dire après les noces de Cana, dit S. Jean, » Jésus descendit, lui, sa Mère, ses frères et ses disciples à » Capharnaüm, et ils y demeurèrent peu de jours[2]. »

C'est la première fois qu'il est parlé des *frères* de Jésus sur lesquels on a fait des difficultés, on sait pourtant que le mot grec ἀδελφὸς signifie également *cousin*.

On apprend seulement par là que les époux de Cana devaient être des parents, et qu'ils avaient invité Jésus et les autres parents. Ils s'attachèrent à lui à cause de son mira-

[1] *Récits évangéliques* p. 136, 2e édition, 1874, à Paris, chez Wateller, 19, rue de Sèvres.

[2] Jean, II, 12.

cle et le suivirent. Nous les verrons plusieurs fois reparaître, sans qu'ils aient été au nombre de ses disciples.

Capharnaüm est très-souvent citée dans la vie de Jésus. C'est la ville où il a séjourné longtemps. M. l'abbé Chevallier fait très-bien ressortir pourquoi Jésus abandonna Nazareth, où il était demeuré jusqu'alors.

« Le motif qui détermine ce voyage est facile à saisir. Jésus voulait être à l'abri des persécutions d'Hérode-Antipas qui régnait sur la plus grande partie de la Galilée, d'Hérode qui allait se faire le meurtrier de Jean-Baptiste. Philippe, frère d'Antipas, d'un caractère moins violent, moins ombrageux, pacifique même, puisqu'il avait souffert qu'Hérode lui prît sa femme, au grand scandale de la nation, Philippe avait dans son gouvernement une partie de la Galilée que l'on appelait la *Galilée des nations*; il habitait quelquefois Bethsaïde, sur la rive gauche du Jourdain, en face et près de Capharnaüm, placé sur la rive droite.

» Les gens de Nazareth d'ailleurs n'avaient pas une bonne réputation, ils étaient violents et grossiers, et ils l'ont bien prouvé la première fois que le Sauveur leur annonça la bonne nouvelle. Jésus descendait à Capharnaüm avec sa famille et ses disciples, pour s'y choisir une demeure où il pût, pendant les trois années de sa vie active, laisser en paix sa mère, près des familles de ceux qui dès lors s'étaient faits ses disciples. Ceux-ci, pour la plupart, étaient de Bethsaïde; mais l'Evangile nous montre que Simon-Pierre avait sa belle-mère à Capharnaüm. Du reste en choisissant cette ville plutôt que Bethsaïde, le Sauveur restait sur la rive du Jourdain où se trouvaient la Galilée, la Samarie et la Judée, principal théâtre de sa mission; et il n'était pas obligé de traverser le fleuve, dont le passage était quelquefois interrompu et souvent difficultueux. Capharnaüm, ou Capernaüm, était, comme Bethsaïde, près de la mer de Galilée, à l'embouchure du Jourdain qui coulait entre elles deux; et les disciples, qui le suivirent et s'attachèrent à ses pas, gagnaient leur vie sur le fleuve et sur la mer, en exerçant le métier de pêcheurs.

» Ce fut donc le centre des courses apostoliques; le maître et les disciples partaient de là pour parcourir les bourgs, les villages; c'est là qu'ils rentraient pour prendre du repos, c'est là que les foules accouraient les plus nombreuses ; ce fut la patrie d'adoption du Sauveur. Les disciples, à leur retour, retrouvaient leurs familles, leurs barques et leurs filets, et se remettaient au travail qu'ils abandonnaient au premier appel de Jésus, lorsque, après les grandes chaleurs, ou les froids et les neiges, celui-ci reprenait ses excursions [1]. »

VIII. Première Paque de Jésus, dans sa vie publique.

Le vendredi 7 avril de l'année 30.

La grande solennité de Pâque durait 7 jours chez les Juifs, mais c'était le 1er et le 7e jour qui étaient le plus solennels. On n'est pas d'accord pour savoir si c'est le jeudi 6, le vendredi 7 ou le samedi 8 avril que Jésus a célébré cette Pâque. Quoi qu'il en soit, nous allons voir Jésus commençant à exercer son ministère avec une autorité on peut dire divine.

« La fête des Juifs était proche, dit S. Jean, et Jésus monta
» à Jérusalem (avec ses disciples sans doute), et il trouva dans
» le temple des gens qui vendaient des bœufs, des brebis et des
» colombes et des changeurs qui s'y étaient installés [2]. »

C'était dans le parvis extérieur que ces marchands vendaient ces objets nécessaires pour les sacrifices. Remarquons que, dès sa première action, Jésus marque sa mission, celle de purifier le temple de Dieu.

« Il fit une sorte de fouet avec de petites cordes, et les
» chassa tous du temple, ainsi que les bœufs et les brebis ; et
» il jeta à terre les monnaies des changeurs et renversa leurs
» tables. A ceux qui vendaient des colombes il dit : Em-
» portez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon
» Père une maison de commerce. — Ses disciples se rappelè-
» rent qu'il est écrit : Le zèle de votre maison me dévore [3]. »

Notons encore que, comme en présence de ses disciples, ici en public et au premier acte de sa vie publique, Jésus se

[1] M. l'abbé Chevallier, *Récits évangéliques*, p. 137. (2e édition.)
[2] Jean, II, 13, 14;
[3] *Psaume* LXVIII, 10.

donne Dieu pour Père, et que ce n'est pas par la suite des événements qu'il s'est cru Dieu. Notons aussi comment les simples pêcheurs, ses disciples, connaissaient les textes de l'Ecriture qui avaient rapport au Messie.

Les Juifs furent un peu étonnés de cette brusque attaque ; S. Jean continue :

« Les Juifs lui répondirent: Quel prodige nous montres-tu » pour faire ces choses ? »

Et aussitôt Jésus annonce à mots couverts mais fermement qu'il savait quelle devait être la fin de sa mission :

« Détruisez ce temple, leur répondit Jésus, et je le re- » bâtirai en 3 jours. — Il a fallu 46 ans pour bâtir ce temple, » lui dirent les Juifs, et tu le relèveras en 3 jours ? »

L'Évangéliste ajoute :

« Il disait cela du temple de son corps. Aussi lorsqu'il fut » ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent de » ses discours, et ils crurent à l'Ecriture et à la parole que » Jésus avait dite [1]. »

Les Juifs ne durent pas comprendre cela. Mais les Pharisiens s'en saisirent, et nous verrons que c'est un des griefs pour lesquels ils demandèrent sa mort.

Notons de nouveau que Jésus est là tout entier devant le peuple comme devant ses disciples. Il *est Fils de Dieu*, en l'appelant son Père ; *Roi d'Israël*, par l'acte d'autorité qu'il accomplit ; *Fils de l'homme*, par la prophétie de sa mort et de sa résurrection.

Et S. Jean continue :

« Dans le temps qu'il resta à Jérusalem pour la Pâque, pen- » dant la fête, beaucoup crurent en son nom, à la vue des » prodiges qu'il faisait. Mais, pour lui, il ne se fiait point à » eux, car il les connaissait tous, et il n'était pas besoin qu'on » lui rendît témoignage d'un homme. — Il savait bien ce » qu'il y avait dans chaque homme. »

En effet, il savait bien que, si les Juifs attendaient un Messie, ils ne le voulaient pas tel qu'il allait se montrer à eux. Il ne se dissimulait pas qu'il n'avait à attendre aucun secours humain.

[1] Jean, II, 21, 22.

Aussi on peut dire qu'il n'aurait pas continué son œuvre s'il n'avait pas été Dieu.

IX. Jésus enseigne nettement, dès l'abord, le projet de rénover le monde, et par quels moyens il l'accomplira.

On n'a pas fait assez attention aux paroles suivantes que Jésus dit à Nicodème. Elles sont pourtant d'une importance très-grande pour prouver que Jésus n'a emprunté à personne, pas plus aux Grecs, qu'aux Latins, et qu'aux Indiens, sa doctrine.

S. Jean continue :

« Or, il y avait parmi les Pharisiens un homme nommé » *Nicodème*, un des premiers d'entre les Juifs. Celui-ci vint à » Jésus, la nuit, et lui dit : « Maître, nous savons que vous » êtes venu de la part de Dieu pour enseigner; car nul ne » pourrait faire les prodiges que vous faites, si Dieu n'é» tait avec lui. » — Jésus lui répondit : « En vérité, en vérité, » je te le dis, si *quelqu'un ne naît de nouveau*, il ne peut voir » le royaume de Dieu. — Comment, lui dit Nicodème, un » homme peut-il naître, lorsqu'il est déjà vieux ? Peut-il » rentrer dans le sein de sa mère, et renaître ? » — Jésus » répondit : « En vérité, en vérité, je te le dis, nul, *s'il* » *ne renaît de l'eau et de l'Esprit-saint*, ne peut entrer dans le » royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair *est chair*, et ce » qui est né de l'esprit, est esprit. Ne t'étonne pas de ce que » je t'ai dit : *Il vous faut naître de nouveau.* L'esprit souffle où » il veut, et tu entends sa voix, mais tu ne sais d'où il vient » ni où il va ; il en est ainsi de tout homme qui est né de » l'Esprit [1]. »

Nous connaissons tous les systèmes philosophiques et religieux de cette époque, pas un n'a, même de loin, émis l'idée que l'humanité *devait renaître*, que par conséquent elle était morte. Et en effet elle était morte entre les bras de Tibère. Elle était toute née de la chair, *l'Esprit* en était absent. Aucun, mais absolument aucun auteur, n'avait dit qu'elle devait renaître *dans l'esprit* et par *l'esprit* ; aucun n'avait prédit que cet Esprit allait venir, et renouvellerait le monde, sans

[1] Jean, III, 1-8.

qu'on sût d'où il venait. Cela répond directement et sans réplique aux Rationalistes modernes, qui veulent faire venir le Christianisme des spéculations, mi-païennes, mi-magiques, néoplatoniciennes, ou des obscures et panthéistiques imaginations des Brahmanes et des Bouddistes[1].

Ecoutons encore ces paroles de Jésus, elles sont nouvelles, et on ne pourrait mieux voir qu'elles descendent du Ciel. Il continue dans ce premier entretien à dévoiler tout le mystère de sa vie.

« Nicodème lui répondit : « Comment ces choses peuvent-» elles se faire? — Jésus répondit et lui dit : « Tu es maître en » Israël, et tu ignores ces choses ? En vérité, en vérité, je te le » dis, ce que nous savons, nous le disons, et ce que nous » avons vu, nous l'attestons, et vous ne recevez pas notre té-» moignage. Si je vous dis les choses de la terre, et que vous » ne croyiez point, comment croirez-vous, si je vous dis les » choses du Ciel ? »

Et il ajoute immédiatement :

« Car personne n'est monté au Ciel, si ce n'est celui qui est » descendu du Ciel, le *Fils de l'homme qui est dans le Ciel.* » Et comme Moïse a élevé le Serpent dans le désert[2], il » faut de même que le *Fils de l'homme soit élevé,* afin que » quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie » éternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a *donné* » *son Fils unique*, afin que quiconque croit en lui ne périsse » point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé » son Fils dans le monde pour juger le monde ; mais pour que » le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est point » condamné, mais qui ne croit pas est déjà condamné, parce » qu'il ne croit pas au *nom du Fils unique de Dieu*[3]. »

Le Christ tel que le chrétien l'adore est en entier dans ces paroles :

« Nul n'est monté au Ciel, si ce n'est celui qui est descendu » du Ciel, le Fils de l'homme qui est dans le Ciel.

[1] Voir la réfutation de l'ignorant ouvrage : *La Bible dans l'Inde* de M. Jacolliot, dans *Annales*, t. XIX, p. 189 et 210 (5e série).

[2] *Nombres*, XXI, 9.

[3] Jean, III, 9-21.

Et puis à ce côté tout divin Jésus ajoute le côté humain, la Croix où devait être attaché le *Serpent-Sauveur*, allusion insultante à l'ancien Serpent qui venait de le tenter. Vie éternelle prix de la croyance au Christ,—fils de Dieu envoyé pour sauver l'homme, — condamnation de celui qui ne croit pas. Ce sont là des paroles nouvelles, inouïes, au-dessus du concept humain, qui jamais n'avaient été prononcées et que ce Jésus, *Dieu-homme*, a pu seul trouver et prononcer. Restait à découvrir la cause de l'état indescriptible de décadence où nous savons que se mourait la société humaine. Jésus va l'indiquer en quelques mots :

« Voici le jugement, dit-il : La lumière est venue dans le » monde et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la » lumière. Car leurs œuvres étaient mauvaises; en effet qui- » conque agit mal, hait la lumière, et ne vient pas à la lu- » mière, afin que ses œuvres ne soient pas condamnées. » Quiconque accomplit la vérité, vient à la lumière, pour que » ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en » Dieu [1]. »

Et en effet, dès le principe le Verbe avait éclairé l'homme en lui enseignant positivement ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire. Mais l'homme a préféré chercher la lumière dans les ténèbres de sa propre personne, et il a perdu la voie. Il n'a point accompli la vérité que le Verbe lui avait confiée, et ses œuvres ont été mauvaises parce qu'elles n'ont plus été faites en Dieu. Dans tout le Paganisme aucune de ces paroles n'avait été dite, nous sommes dans un monde nouveau. La Bible seule en avait la substance chez les Juifs, qui encore, en conservant le corps de la doctrine, en avaient perdu l'esprit.

Mais après ces premières paroles de Jésus, l'homme a été ramené à son berceau, il est véritablement *né de nouveau*. Dieu a été connu et adoré en esprit et en vérité, c'est là le plus grand de tous les miracles.

X. Jésus quitte Jérusalem et va dans la terre de Juda à Beth-bessen probablement. — Dernier témoignage de Jean.

« Après ces choses, dit S. Jean, Jésus vint avec ses disciples

[1] Jean, III, 19-21.

» dans la terre de Juda. Il s'y arrêta avec eux et il y bapti-
» sait. »

Ce fut sans doute dans la semaine qui suivit la fête de Pâque, après le 15 avril, que Jésus exécuta ce voyage. Il quittait la tribu de Benjamin et entrait dans celle de Juda, sous la domination de Pilate. On croit que c'est à Beth-bessen qu'il s'arrêta, mais il dut parcourir toute cette rive du Jourdain, où étaient baptisés ceux qui venaient le trouver et croyaient en lui.

Pendant ce temps Jean avait quitté Beth-abara dans le haut Jourdain, dans la tribu supérieure de Manassé et était venu dans la partie inférieure à Ænnon sur le Jourdain, c'est-à-dire de la domination d'Hérode dont il reprenait les mœurs incestueuses, il était passé sous celle de Pilate.

S. Jean dit :

« Jean était à baptiser à Ænnon près de Salim parce qu'il y
» avait beaucoup d'eau dans ce lieu ; les peuples y venaient et
» étaient baptisés par lui, car Jean n'avait pas encore été mis
» en prison.

» Or il s'éleva une contestation entre les disciples de Jean et
» les Juifs sur la purification et ils vinrent trouver Jean et lui
» dire : « Maître, celui qui était avec vous au-delà du Jourdain
» et auquel vous avez rendu témoignage, le voilà qui baptise,
» et tout le monde va à lui. »

» Jean répondit : « L'homme ne peut rien recevoir, s'il ne
» lui a été donné du ciel. Vous me rendez vous-même ce té-
» moignage que j'ai dit : *Je ne suis pas le Christ* ; mais je
» suis envoyé devant lui. Celui qui a l'épouse, est l'époux ;
» mais l'ami de l'époux, qui se tient debout pour l'écouter,
» se réjouit à la voix de l'époux. Cette joie est la mienne et
» elle est parfaite. Pour lui, il faut qu'il croisse, et moi, que
» je diminue. Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous ;
» celui qui vient de la terre est de la terre et parle des choses
» de la terre ; celui qui vient du ciel est au-dessus de tous.
» Ce qu'il a vu et entendu, il l'atteste, et personne ne reçoit
» son témoignage. Celui qui reçoit son témoignage atteste que
» Dieu est véritable.

» Celui que Dieu a envoyé parle les paroles de Dieu, car
» Dieu ne donne pas son esprit avec parcimonie. Le Père aime

» le Fils et *lui a tout remis entre les mains*. Celui qui croit au Fils » a la vie éternelle, mais celui qui est incrédule à la parole du » Fils, celui-là ne verra pas la vie, et la colère de Dieu demeure » sur lui [1]. »

On voit par ce témoignage de Jean, rempli de modestie, comment les peuples s'accoutumaient peu à peu à reconnaître que Jésus était le Christ attendu, comment il venait d'en haut, et comment le Père avait tout mis entre ses mains.

Nous nous sommes arrêtés sur ces premiers faits et sur ces premières paroles de Jésus, de Jean, des Pharisiens et du peuple Juif, pour montrer d'abord que ce langage est tout nouveau, nulle part rien de semblable n'avait été dit, ensuite que les premiers Chrétiens et les premiers Pères n'ont pas puisé leurs croyances dans aucun auteur Païen, mais dans les propres paroles de Jésus.

XI. Incarcération de Jean-Baptiste par Hérode.

Matth. IV, Marc V; Luc IV.

« Hérode, le tétrarque, dit S. Matthieu, étant repris par Jean » au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et pour tous les » maux qu'il avait faits, Hérode ajouta par dessus tout, qu'il » envoya ses gens se saisir de lui, le chargea de chaînes et le » mit en prison, à cause d'Hérodiade femme de Philippe son » frère, qu'il avait épousée. Car Jean disait à Hérode : « Il » ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. » Or Héro- » diade cherchait à le perdre et voulait le faire périr, et elle ne » le pouvait. Car Hérode, voulant sa mort, craignit le peuple, » qui le tenait pour un Prophète. Il le craignait, le sa- » chant homme juste et saint; il le gardait donc, et faisait beau- » coup de choses d'après ses conseils, et l'écoutait volontiers. »

Voici encore la mise à exécution d'une partie de la renaissance de la société. Nous avons assez de preuves de la dissolution et de la perturbation du mariage chez les Romains, et chez tous les Païens en général, voici qu'il est reconstitué.

Jésus l'avait déjà béni aux noces de Cana ; Jean anathématise l'inceste et l'adultère, si fréquents alors, et meurt martyr pour la défense des mariages légitimes. Il faut noter aussi cette estime que, nonobstant, Hérode avait pour Jean.

[1] Jean, III, 22-36.

Cette incarcération de Jean eut encore un autre effet. S'il était resté libre, on aurait pu croire qu'il avait aidé Jésus dans sa grande mission ; son emprisonnement et quelque temps après son martyre prouvent que c'est Jésus seul qui a accompli la renaissance du monde.

XII. Jésus des bords du Jourdain se rend à Sichar dans la Samarie (environ 44 milles ou 15 lieues).

Matth. IV ; Marc I, Jean IV.

Le retour de Jésus en Galilée s'explique par ces paroles de l'Evangile :

« Jésus ayant appris que Jean avait été livré à Hérode, et que » déjà les Pharisiens avaient appris que Jésus avait des disci- » ples et baptisait plus que Jean (quoique Jésus ne baptisât » pas, mais ses disciples), il laissa la Judée et retourna de » nouveau en Galilée. Mais il lui fallait passer par la Sa- » marie. »

C'était sans nul doute pour se dérober aux vengeances des Pharisiens, et n'être pas traité comme S. Jean, que Jésus quitte la Judée et vient dans la Samarie.

XIII. Jésus arrive au puits de Jacob. — Son colloque avec la Samaritaine.

« Jésus vint dans une ville de Samarie, appelée *Sichar*, au- » près du champ, que Jacob donna à Joseph son fils[1]. C'est » là qu'était la fontaine de Jacob. Or Jésus fatigué du voyage » était assis sur le bord de la fontaine, c'était environ la » 6e heure (midi)[2]. »

Jésus était là dans un des lieux les plus célèbres de l'histoire juive. Là le puits construit par Jacob ; là le champ de Joseph que les enfants d'Hémar avaient vendu à Jacob pour le prix de 100 agneaux ; là, tout auprès, la ville de Sichem, célèbre entre toutes. C'est en effet le premier lieu où s'arrêta Abraham, et où Dieu lui apparut, et lui confirma la promesse de le mettre lui et sa postérité en possession de ce lieu ; c'est là où Jacob avec sa famille vinrent camper après son retour de la

[1] *Genèse*, XLVIII, 22.
[2] Jean, IV, 3, 4.

Mésopotamie; c'est là que Josué assembla toutes les tribus avant sa mort et leur fit jurer de rester fidèles à la Loi, qu'il avait fait graver sur une pierre qu'il enterra sous un chêne[1]; c'est là qu'il fut enseveli. On a retrouvé récemment son tombeau[2] et les couteaux de la circoncision qu'on y avait placés[3]. La pierre de la Loi doit y être encore et on la retrouvera probablement un jour. C'est encore là que Roboam assembla les tribus pour se faire reconnaître roi; c'est aussi là que Jéroboam fut proclamé roi d'Israël par les 10 tribus et commença le grand schisme.

Nous allons voir qu'il va s'y opérer de plus grandes choses encore.

Les Samaritains n'étaient pas tous Juifs. C'était un mélange de Cuthéens, de Divéens, de Dinéens, etc., que Salmanazar y avait fait venir pour remplacer les 10 tribus qu'il avait emmenées captives. La plupart étaient idolâtres, et avaient élevé à Sichem un temple à *Baal-bérith* ou *gardien du pacte*. En effet, ce peuple mélangé a conservé le pacte de la Loi dans une écriture différente de celle de l'hébreu, et dès lors la mutation du texte est devenue impossible. Car on conserve encore ce texte, et non-seulement on possède ce texte, mais les Samaritains existent encore, conservant religieusement la Loi ancienne. Aussi ne s'appellent-ils pas eux-mêmes Samaritains mais *Gardiens de la Loi*[4].

D'ailleurs ils étaient ennemis des Juifs, avaient voulu les empêcher de bâtir le second temple, et aucune communication n'avait en ce moment lieu entre eux. Un Samaritain était pour les Pharisiens un hérétique, un païen, un réprouvé, et ils ne trouvèrent pas de plus grande injure à dire à Jésus qu'en le qualifiant de *Samaritain*[5].

C'est là que se trouvait Jésus, assis sur le puits de Jacob,

[1] Josué. XXIV, 16.

[2] Voir *Annales*, t. XIV, p. 145, et les gravures, p. 146, 148 (5e série).

[3] Voir *Annales*, t. II, p. 70 et 226 (6e série).

[4] Voir le *Mémoire* de M. de Sacy sur ses rapports avec les Samaritains, t. IV, p. 241 et 321 1re série), et les *nouveaux documents* donnés par M. Drach avec un *fac-simile* d'une de leurs lettres, t. VIII, p. 251 (4e série).

[5] Jean, VIII, 48.

comme sur un trône, et où il va opérer le plus grand des miracles, la réconciliation des deux peuples par le changement de leur esprit. Il s'y montre encore et tout d'abord *Dieu*, créateur de tous les hommes, et *homme*, frère de tous; — c'est ce qu'il va établir en ce lieu. Écoutons l'Évangile :

« Une femme de Samarie vint y puiser de l'eau. Jésus lui » dit : « Donne-moi à boire, » (ses disciples étaient allés à la » ville pour y chercher des vivres). Cette femme Samaritaine » lui dit : « Comment toi, qui es Juif, tu demandes à boire, à » moi qui suis une femme Samaritaine? » (Car les Juifs n'ont » pas de communication avec les Samaritains).

» Jésus lui répondit : « Si tu connaissais le don de Dieu, si » tu savais quel est celui qui te dit : donne-moi à boire, peut-» être tu lui en eusses demandé et il t'aurait donné de l'eau » vive. » — La femme lui dit : « Maître, tu n'as rien de quoi » puiser, et le puits est profond, d'où as-tu donc de l'eau vive? » Es-tu plus grand que notre père Jacob qui nous a donné ce » puits et qui en a bu, lui, ses fils et ses troupeaux?

» Jésus répliqua et lui dit : « Quiconque boit de cette eau » aura encore soif; au contraire, qui boira de l'eau que je lui » donnerai n'aura jamais plus soif. Mais l'eau que je lui don-» nerai deviendra une fontaine d'eau qui jaillira jusque dans » la vie éternelle. »

On ne pouvait pas mieux préciser et prophétiser le breuvage de son sang que l'Église offre aux chrétiens, et qui, étant un breuvage réellement divin, jaillit jusque dans la vie éternelle.

« La femme lui dit : « Maître, donne-moi de cette eau, afin » que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus puiser ici.

» — Va, lui répondit Jésus, appelle ton mari, et viens ici.

» — La femme répliqua et dit : Je n'ai point de mari.

» — Jésus ajouta : tu as bien dit, je n'ai point de mari, car tu » as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton » mari; en cela tu as dit vrai. »

Jésus ne pouvait mieux stigmatiser toute cette société romaine et grecque qui avait des concubines et non pas des épouses.

« La femme lui dit : Maître, je vois que tu es un vrai Pro-
» phète. »

Puis détournant la conversation elle l'interroge sur la religion.

« Nos pères ont adoré sur ce mont, et vous dites, vous Juifs,
» que Jérusalem est le lieu où il faut adorer? »

C'était là en effet la plus grande et la plus importante question qu'il fût possible de poser. Il s'agissait de savoir si Jérusalem était le seul lieu où tous les peuples de la terre devaient venir adorer Dieu. Un Juif aurait répondu obstinément : Oui. Jésus parle en Dieu, père de tous les hommes, et s'adressant à tous il dit :

« Femme, crois-moi, arrive une heure où vous n'adorerez le
» Père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem. Vous adorez,
» vous, ce que vous ne connaissez pas. Nous, nous adorons ce
» que nous connaissons, parce que le salut vient des Juifs, mais
» vient une heure, et elle est déjà sonnée, où les vrais adora-
» teurs adoreront le Père en *esprit et en vérité*, car ce sont de
» tels adorateurs que le Père cherche. Dieu est esprit, et ceux
» qui l'adorent doivent l'adorer en *esprit et en vérité*. »

Les Païens rationalistes modernes, allemands et français, ont fait des objections contre ce texte; mais la lecture seule de ces paroles prouve la divinité de Jésus. Ce sont là en effet des paroles divines, l'effusion d'une révélation nouvelle, le rappel des révélations premières. Aucunes paroles semblables n'existaient alors dans le monde, ni chez les Romains, ni chez les Grecs, ni chez les Indiens, ni chez les Chinois, ni chez aucune nation barbare. Nous avons maintenant tous leurs livres, et rien de semblable ne s'y trouve, sur Dieu, sur la manière dont il veut être honoré; les Juifs même qui conservaient le dépôt de la loi ne les connaissaient pas. Où donc Jésus a-t-il pu les prendre ces paroles, si ce n'est dans sa Divinité?

Voyez, il proclame *un Dieu* tout différent de celui qu'adoraient les nations, Dieu *esprit pur*, et voulant être adoré, non plus par des victimes, comme on l'avait fait jusqu'alors, mais *en esprit et en vérité*. La loi ancienne est reconstituée, mais élargie, et faite pour tous. Le mur de séparation des Juifs et des autres peuples est renversé, et tout cela est dit simplement

cônversant avec une femme, une pécheresse. Or tout cela s'est accompli ; et l'on viendrait dire encore que Jésus n'est pas Dieu? Mais Jean l'a prédit : « La lumière luit dans les té» nèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise parce que les » œuvres sont mauvaises. » Poursuivons la fin de ce récit, Jésus va encore dire et prédire ce qui va arriver.

« La femme lui dit : Je sais que le Messie vient (on l'appelle » le Christ); lors donc qu'il sera venu, il nous apprendra toutes » choses. — Jésus lui dit : *Je le suis, moi, qui te parle.* »

Ici S. Jean interrompt le colloque :

« En même temps, dit-il, ses disciples vinrent et ils s'éton» nèrent de ce qu'il parlait avec cette femme. Néanmoins » aucun ne dit : Que lui demandez-vous, ou pourquoi parlez» vous avec elle? »

En effet il y avait bien de quoi s'étonner de voir Jésus parler avec une Samaritaine, et il a fallu la robuste foi des disciples en leur maître pour qu'ils ne regardassent pas Jésus comme un apostat et un lépreux, et ne se séparassent de lui. — Continuons :

« La femme donc laissa là sa cruche, s'en alla dans la ville » et dit aux habitants : « Venez, et voyez un homme qui m'a » dit tout ce que j'ai fait. N'est-ce pas le Christ ? » Ils sortirent » donc de la ville et ils venaient à lui. »

C'était en effet une chose toute nouvelle pour eux de venir voir un Juif qui avait daigné converser avec une Samaritaine de peu de vertu.

« Cependant ses disciples le priaient disant : « Maître, mangez. » — Mais il leur dit : Moi, j'ai à manger une nourriture que » vous ne connaissez pas. — Les disciples disaient alors entre » eux : Quelqu'un lui a-t-il apporté à manger ? — Jésus leur dit : » Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, » afin d'accomplir son œuvre[1]. »

On le voit, Jésus s'affirme encore comme envoyé par son Père pour rénover le monde.

« Cependant à Sichem beaucoup de Samaritains crurent en » lui sur le témoignage que leur en donnait cette femme ; ils » vinrent donc le trouver et le prièrent de rester chez eux. Il y

[1] Jean, IV, 1-34.

» demeura deux jours et un bien plus grand nombre d'en-» tre eux crurent en lui[1]. »

XIV. Voyage de Jésus de Sichar à Cana (50 milles ou 17 lieues). — Second miracle à Cana.

Jésus partant de Sichem, laisse de côté Nazareth où il avait demeuré si longtemps et arrive de nouveau à Cana. C'est là qu'un *Regulus* ou officier du roi Hérode (τις βασιλικὸς), vint de Capharnaüm pour demander à Jésus la guérison de son fils qui était malade. Jésus lui dit : *Allez, votre fils vit*, et en effet, de retour chez lui, il rencontre ses serviteurs qui lui annoncent que son fils avait été guéri la veille à 7 heures (1 heure après midi) : « et le père reconnut être l'heure où Jésus lui » avait dit : *Allez, votre fils vit*, et il crut lui et toute sa mai-» son. Voilà le second miracle que fit Jesus quand il revint de » Judée en Galilée[2]. »

Il est à remarquer que par ce miracle Jésus s'attachait une des autorités de Capharnaüm, qui dut le protéger lui et ses disciples, pendant les nombreux séjours qu'ils y firent, contre les jalousies et les intrigues des Pharisiens.

XV. Jésus revient à Capharnaüm.

« Jésus, dit S. Matthieu, laissant de côté Nazareth, vint ha-» biter Capharnaüm, près de la mer, sur les confins de Nephtali » et de Zabulon, afin que fût accomplie la prophétie du pro-» phète Isaïe : « Terre de Zabulon, terre de Nephtali, voie de » la mer au-delà du Jourdain, Galilée des nations. Le peuple » qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et » pour ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la » mort, la lumière a lui[3]. Jésus dès ce moment commença » à prêcher et à dire : Faites pénitence, car le royaume de » Dieu s'est approché[4]. »

Il faut remarquer ici comment la vie de Jésus est toujours rattachée aux anciennes prophéties, pour montrer que Jésus est le même personnage que le Verbe, qui a parlé dès le commencement, et le Messie, l'*attente des nations*.

[1] Jean, IV, 39-41.
[2] Jean, IV, 53-54.
[3] Isaïe, IX, 2.
[4] Matth. IV, 13-17.

XVI. Prédication de Jésus à Nazareth. Ses compatriotes veulent le précipiter du haut d'un rocher.

Vers la fin de juin.

(Luc, IV, 16-31.)

Comme si Jésus eût voulu constater qu'il n'avait voyagé en aucun pays, comme veulent le faire croire les modernes indianistes, il va faire constater par ses compatriotes toute la suite de sa précédente vie[1]. Voici ce que nous dit S. Luc :

« Jésus vint à Nazareth où il avait été élevé et il entra selon » sa coutume au jour de sabbat dans la Synagogue et il se leva » pour lire. On lui donna le livre des prophéties d'Isaïe. Il » ouvrit le livre et il tomba sur ce texte où il est écrit : « L'es- » prit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi il m'a consacré » et m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, guérir » ceux dont le cœur est contrit, prêcher la délivrance aux » captifs, rendre la vue aux aveugles, rendre la liberté à ceux » qui sont brisés sous leurs fers, publier l'année de grâce du » Seigneur et le jour de sa justice[2]. »

En voyant ici comment la vie du Messie a été tracée à l'avance, on s'étonne que les Juifs aient pu attendre un Messie conquérant. — Jésus dès son début annonce qu'il va exécuter tout ce que prédit Isaïe :

« Jésus ayant fermé le livre, le rendit au ministre et s'assit. » Dans la Synagogue tous les yeux étaient fixés sur lui. Il » commença à leur dire : Aujourd'hui cette parole que vous » venez d'entendre *est accomplie*. Et tous lui rendaient témoi- » gnage, et ils étaient étonnés des paroles qui sortaient de sa » bouche et ils disaient :

Selon S. Matthieu : N'est-ce pas là le fils du Charpentier? » Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères, Jacque » et Joseph, et Simon et Judas? Et ses sœurs? Toutes ces » personnes ne sont-elles pas chez nous? D'où lui viennent » donc toutes ces choses? Et ils étaient scandalisés à cause de » lui » (Matth. XIII, 55-57).

[1] M. l'abbé Chevallier sépare cette prédication d'une autre qui aurait eu lieu l'an d'après. Nous croyons que Jésus ne revint plus à Nazareth.

[2] Luc, IV, 16-19, et Isaïe, LXI. I.

Selon S. Marc : « D'où lui viennent toutes ces choses?
» Quelle est la sagesse qui lui a été donnée et les prodiges si
» grands qui sont opérés par ses mains? N'est-ce pas là le
» charpentier, fils de Marie, frère de Jacque, de Joseph, de
» Judas, de Simon? Ses sœurs ne sont-elles pas ici avec nous?
» Et ils étaient scandalisés à cause de lui » (Marc VI, 2, 3).

Selon S. Luc : « Et tous lui rendaient témoignage, et ils
» admiraient les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche,
» et ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph (Luc IV, 22)?

Selon S. Jean : « Et ils disaient : N'est-ce pas là Jésus fils de
» Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? Comment
» peut-il dire : Je suis descendu du Ciel (Jean VI, 42)? »

On le voit, il est impossible de mieux prouver que Jésus n'était jamais sorti de sa petite ville, que ce qu'il disait, ce qu'il faisait était tout nouveau et qu'un Dieu seul pouvait ainsi se révéler subitement, et sans aucun secours extérieur?

Comme nous l'avons prouvé si souvent, ce qu'il y a dans les livres Indiens et dans ceux des autres Païens de conforme au Christianisme provient ou des traditions primitives, ou du Christianisme prêché dans ces pays.

Ces paroles des Nazaréens contenaient un véritable mépris de la personne de Jésus, et de plus une grande jalousie de ce qu'il ne faisait pas chez eux ce que l'on disait qu'il avait fait ailleurs, aussi Jésus leur dit :

« Vous me citerez ce proverbe : *Médecin, guéris-toi toi-
» même*. Fais donc ici dans ta patrie autant de miracles que
» l'on nous a dit que tu as faits à Capharnaüm, et il ajouta : En
» vérité, je vous le dis : Aucun prophète n'a été reçu sans hon-
» neur, si ce n'est dans sa patrie, dans sa maison, et dans sa
» parenté[1]. »

Et pour leur faire voir ce qu'il en serait d'eux, il leur rappelle qu'au temps de la famine d'Israël, Elie n'avait été envoyé qu'à une seule veuve, et que le seul Naaman syrien avait été guéri de la lèpre par Elysée.

« En entendant ces paroles, tous les gens de la Synagogue

[1] Luc, IV, 23-24.

» furent remplis de colère, ils se levèrent, le chassèrent de la
» ville et le conduisirent jusque sur le sommet de la montagne
» sur laquelle la ville est bâtie, pour le précipiter. »

Et alors Jésus usa de sa puissance :

« Passant (tranquillement) au milieu d'eux, il se retira[1]; » et ne revint plus dans sa patrie.

La colère des Nazaréens était d'autant plus injuste que Jésus y avait fait plusieurs miracles. S. Matthieu ajoute en effet :

« Jésus n'y fit pas de nombreux miracles ; il ne put en faire
» aucun, si ce n'est de guérir peu de malades en leur impo-
» sant les mains, étonné de leur incrédulité[2]. »

XVIII. Jésus revient de Nazareth sur les bords du lac de Génézareth. — Second appel des apôtres. — Rentrée à Capharnaüm.

Math., IV. 18-22 ; Marc, I, 16-22 ; Luc, V.

Cependant Jésus prépare la réalisation de la Renaissance du monde, et pour cela il s'adjoint de nouveaux collaborateurs. Voici l'état et les talents de ceux qu'il choisit :

« Comme Jésus était au bord du lac de Génézareth, il arriva
» que les foules se précipitaient vers lui pour entendre la pa-
» role de Dieu, et il vit deux frères *Simon* (qui est appelé *Pierre*),
» et *André* son frère, et montant sur un des navires qui ap-
» partenait à Simon, il le pria de s'éloigner un peu du rivage,
» et s'étant assis il enseignait les foules de dessus la barque.
» Or, lorsqu'il cessa de parler, il dit à Simon : « Pousse au
» large, et jetez vos filets pour la pêche. — Maître, lui répondit
» Simon, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.
» Cependant sur ta parole, je jetterai les filets. » Et lançant leurs
» filets dans la mer ils prirent une si grande quantité de pois-
» sons que leur filet se rompait. Ils firent signe à leurs com-
» pagnons, qui étaient sur l'autre barque de venir les aider ;
» ils vinrent, et ils remplirent les deux barques, de telle sorte
» qu'elles étaient presque submergées. »

Et ici nous allons reconnaître Pierre avec sa vénération profonde pour son Maître, et avec son humilité :

[1] Luc, IV, 30.
[2] Math., XIII, 58 et Marc, VI, 6.

« Ce que voyant Simon Pierre tomba aux genoux de Jésus, en » disant : « Sors de chez moi, Maître, car je suis un homme » pécheur. » La stupeur l'avait saisi, lui et ceux qui étaient » avec lui, à la vue des poissons qu'ils avaient pris. Il en était » de même de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, qui étaient » les compagnons de Simon.

» Jésus dit à Simon : Ne crains rien, désormais tu seras » occupé à prendre des hommes.

» Et quand ils eurent tiré leurs barques à terre, Jésus leur » dit : Venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes ; » et aussitôt laissant leurs filets, ils le suivirent. »

Ceci s'appliquait à Simon et à André.

« Mais avançant de quelques pas, il vit les deux autres frè» res, *Jacques* de Zébédée et *Jean* son frère, raccommodant » leurs filets dans la barque, avec leur père Zébédée, et il les » appela, et eux, ayant aussitôt laissé leurs filets et leur père » dans la barque avec les ouvriers, ils le suivirent. »

Ces apôtres avaient déjà été choisis; mais ils ne l'avaient pas toujours suivi. Dès ce moment, ils ont reçu leur singulière mission : celle de pêcher des hommes, et ils seront tout à fait attachés à lui.

Remarquons encore cette mission et cette prétention de *pêcher les hommes*, véritable folie digne de risée, si Jésus n'était pas Dieu.

S. Marc ajoute :

« Jésus et ses disciples rentrèrent à Capharnaüm et aussitôt, » entrant dans la Synagogue, *les jours du sabbat*, il les ensei» gnait, et on était étonné de sa doctrine, car il enseignait » comme ayant autorité, et non comme les Scribes[1]. »

Il faut remarquer ces mots *avec autorité*; ils prouvent que dès son entrée en mission Jésus s'est montré comme Dieu ; il n'y a pas trace d'hésitation, ni de développement et de progrès dans sa marche, comme le disent les Rationalistes et les Ontologistes modernes.

Les mots *les jours de sabbat* indiquent que Jésus resta là plusieurs semaines. C'était l'époque des grandes chaleurs du mois d'août. Ce temps fut consacré aux prédications et à quel-

[1] Marc. I, 21,22 ; Luc, IV, 31,32.

ques miracles. Il en fit un d'éclatant, et qui achève de montrer Jésus comme vraiment Dieu. Jusqu'alors il n'avait exercé son pouvoir que sur les éléments de *ce monde*, voilà qu'il va se montrer maître du *monde surnaturel*, et les Esprits mauvais soumis à sa puissance.

XIX. Les Démons sont domptés par Jésus.
Marc, I, 23-28 ; Luc, IV, 33-37.

« Il se trouva, dit S. Marc, dans la synagogue, un homme » possédé de l'*Esprit immonde*, et il s'écria à haute voix : » Laisse-nous, que nous veux-tu, Jésus de Nazareth? Es-tu » venu pour nous perdre? je sais qui tu es, *le Saint de* » *Dieu.* »

On le voit, les Démons reconnaissent en Jésus un homme extraordinaire, mais ils ne savent précisément ni ce qu'il est, ni ce qu'il vient faire. C'est exactement la position qu'ont reprise les Incrédules modernes : Jésus est un saint ; mais rien autre chose.

« Jésus lui dit avec menace : Tais-toi, et sors de cet homme. » — Le Démon après avoir agité cet homme et l'avoir jeté au » milieu de l'assemblée, poussa un grand cri et en sortit sans » lui faire du mal.

» L'étonnement et la crainte s'emparèrent de tout le monde » et tous se disaient les uns aux autres : Qu'est-ce que cela? » Quelle est cette doctrine nouvelle? Il commande avec auto- » rité aux Esprits impurs, et ils lui obéissent et s'en vont ; e » le bruit de sa renommée se répandit dans toute la Ga- » lilée. »

C'est alors qu'en faveur de Simon, son futur vicaire en son Eglise, il guérit sa belle-mère.

« Jésus s'approcha d'elle et ayant pris sa main, il commanda » à la fievre, et aussitôt la fièvre la quitta, et tout de suite, » s'étant levée, elle se mit à les servir. »

XX. Jésus parcourt toute la Galilée prêchant le règne de Dieu et guérissant tous les malades.

Après avoir fait un grand nombre de guérisons, « Jésus, » dès le point du jour alla dans un lieu solitaire, et il y priait. » Simon l'y suivit avec ceux qui étaient avec lui, et l'ayan » trouvé ils lui dirent : Tout le monde vous cherche. » Et il

» leur dit : Allons dans les bourgs prochains et dans les villes,
» afin que j'y prêche, c'est pour cela que je suis venu.

» Or les foules le cherchaient et vinrent jusqu'à lui, et elles
» le retenaient, pour qu'il ne les quittât pas. Il leur dit : Il
» faut aussi que j'annonce le royaume de Dieu à d'autres villes,
» c'est pour cela que j'ai été envoyé.

» Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans les
» Synagogues, prêchant l'Evangile du royaume, guérissant
» toute maladie et toute infirmité dans le peuple et chassant
» les Démons. Et sa réputation se répandit dans toute la Sy-
» rie[1]. »

On voit de nouveau comment, avant la fin de la première année de sa vie publique, Jésus a pris possession des êtres naturels et des êtres surnaturels, et s'est ainsi montré Dieu.

A. Bonnetty.

[1] Luc, IV, 42 ; Marc, I, 35 ; Matth., IV, 23.



Histoire philosophique.

LE FONS PHILOSOPHIAE

DE GODEFROI DE SAINT-VICTOR

OU

DE L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE AU DOUZIÈME SIÈCLE.

I. Observations préliminaires.

Pour bien faire connaître quel a été l'enseignement philosophique et théologique au 12e siècle, dans la période précédente et dans la suivante, il n'y a pas de meilleure méthode que celle de consulter les auteurs qui ont enseigné et écrit à cette époque.

Sur cela nous avons, entr'autres ouvrages, celui de *Godefroi de St-Victor*, qui montre dans une curieuse Allégorie quelle était la méthode, quels étaient les auteurs enseignés, quels étaient les maîtres qui enseignaient, dans les fameuses écoles de la célèbre Université de Paris.

Nous avons déjà cité de nombreux documents sur cet enseignement :

1° Un long article ayant pour titre : *Examen de quelques erreurs rationalistes et panthéistes professées dans les écoles au 13e siècle et qui se sont continuées jusqu'à nos jours ;* nous y avons publié les textes de ces erreurs, ceux des conciles et des papes qui les ont condamnées [1].

2° Dans la longue discussion que nous avons eue avec dom Gardereau nous avons examiné ce qu'il faisait dire à S. Bonaventure et à S. Thomas, et prouvé que le premier n'a jamais dit qu'il y *avait dans l'âme humaine une lumière innée, émanée de Dieu et qui nous révèle tout*, et que le second n'a jamais dit que la *raison humaine est une participation de celle de Dieu* [2].

3° Pour prouver combien on a eu tort de donner tant de pouvoir à Aristote, nous avons publié les textes des Pères et des Conciles généraux et particuliers, qui l'avaient exclu de la société chrétienne [3].

[1] *Annales*, t. XVI, p. 357 (3e série).
[2] *Annales*, (7 articles), t. XV et XVI (3e série).
[3] *Annales*, t. XII, p. 110 et XVI, p. 265 (4e série)

4° De plus nous avons donné les extraits des écrivains scolastiques des 11° et 12° siècles dans un article intitulé : *De l'enseignement de la philosophie et de la littérature païennes, aux 11° et 12 siècles, et de l'opposition que lui firent les docteurs catholiques*, qui tous déplorent la funeste influence de l'enseignement des écoles, auquel ils attribuent tous les maux de l'Église [1].

5° Dans un travail *sur les erreurs qui ont essayé d'altérer la foi de l'Eglise*, nous avons donné le nom de tous les scolastiques, qui ont troublé la paix de l'Eglise avec la liste de leurs ouvrages [2].

6° De plus nous avons indiqué les ouvrages des pères et des docteurs scolastiques qui se trouvent, à leur époque, dans les *Patrologies latine et grecque* de M. l'abbé Migne [3].

7° Nous avons signalé et réfuté souvent tous les Ontologues et professeurs modernes, qui ont, presque toujours falsifié les enseignements d'Aristote et de Platon, de S. Bonaventure et de S. Thomas [4].

Aussi nous pouvons dire que nulle part on ne trouvera mieux exposé, et avec une bonne foi hors de doute, tout ce qui regarde la question scolastique et les erreurs qui ont défiguré la doctrine de l'Église, et formé Luther et ses adhérents. L'on ne peut que s'étonner qu'en ce moment on ne nous fasse entrevoir le salut qu'au retour à l'enseignement philosophique d'Aristote ou de Platon. On ignore ou l'on méprise ce que disait un Père qui les connaissait bien, S. Grégoire de Nazianze, « qui déplorait les enseignements subtils de l'Ecole, » les solutions syllogistiques de Chrysippe, l'artifice pervers des » arts d'Aristote, les facondes de Platon, véritables plaies » d'Egypte, dit-il, qui avaient fait irruption dans notre Eglise [5]. »

Pour compléter nos études sur l'enseignement des écoles au moyen-âge, édifier nos lecteurs sur la valeur des éloges exagé-

[1] *Annales*, t. XVII, p. 181 (4° série)

[2] Voir en particulier ceux des 12°, 13° et 14° siècles dans *Annales*, t. V, p. 28, 161 et 428 (1re série).

[3] Voir ces noms dans les *Tables générales* des 4° et 5° séries.

[4] Voir aux tables les noms de *Chastel, Civiltà Cattolica, Maret, Hugonin, etc.*

[5] S. Grégoire, *Discours* 32, dans *Pat. Grecque*, t. 36, p. 202, et le texte dans les *Annales*, t. XVII, p. 206 (4° série).

rés qu'on en fait, et aussi pour indiquer la véritable origine de la perte de la foi, nous allons publier l'ouvrage d'un des plus fameux docteurs de cette époque *le Fons philosophiæ* de Godefroi de St-Victor, que nous annonçons en tête de cet article.

Ce travail comprendra :

1° La notice sur cet auteur, que M. de l'Epinois nous avait envoyée il y a quelques années ;

2° Quelques considérations sur l'édition qu'en a faite M. Charma ;

3° L'ouvrage entier accompagné de la traduction française, et de nombreuses notes. C'est une pièce presque ignorée et que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt et avec fruit.

II. Notice sur Godefroi de St-VICTOR, et sur son poème le Fons Philosophiæ.

Nous allons publier un assez long extrait du premier livre du *Fons philosophiæ*, « qui donne sur les différentes » écoles de Paris au 12e siècle des renseignements précieux » qu'on ne trouve pas ailleurs, selon le témoignage de dom » Brial[1]. »

Ce texte est fourni par le seul manuscrit du *Fons philosophiæ* qui soit à Paris. Il est marqué au *fonds de St-Victor* de la Bibliothèque nationale, sous le n° 912. Oudin[2] en a cité quelques passages, l'abbé Lebeuf[3] en a eu connaissance. Dom Brial lui a consacré dans *l'Histoire littéraire* un article, dont nous allons avoir à parler.

Quelques mots sur l'auteur de cet écrit et sur l'écrit lui-même sont en effet nécessaires.

Le *Fons Philosophiæ* est sorti de la plume de *Godefroi* ou *Geoffroi*, religieux à l'abbaye de St-Victor, dont il fut sous-prieur.

Dom Brial fait de notre Godefroi le même personnage que Godefroi, sous-prieur de Ste-Barbe en Normandie dont les savants auteurs du *Thesaurus anecdotorum* ont publié les *lettres*; de plus, il nie que notre Godefroi ait été sous-prieur de St-Victor. C'est à ces deux assertions qu'il faut répondre.

1 *Hist. littér.*, t. XV, p. 80. — M. l'abbé Migne a reproduit un extrait de ce poëme, t. 196, p. 1118 de sa *Patr. latine*.

2 Oudin, dans ses *Comment. De Scriptoribus Eccles.*

3 *Dissert. sur l'hist. de Paris*, t. II, p. 76; elle est insérée dans les collect. de Leber, t. XIV, p. 471.

L'article de dom Brial est singulier et le docte auteur ne paraît pas lui-même des plus convaincus. En effet, après avoir confondu la vie de Godefroi, chanoine de St-Victor à Paris, avec celle de Godefroi, sous-prieur de Ste-Barbe, il en fait, » par déférence, dit-il, pour ceux qui peuvent penser autre- » ment, » deux personnages distincts lorsqu'il parle de leurs écrits.

Pour arriver à établir que le prieur de Ste-Barbe est le même que le chanoine de St-Victor, dom Brial *suppose*, c'est son expression, que Godefroi, ayant éprouvé à Ste-Barbe les tracasseries dont le chanoine de St-Victor se plaint dans une de ses lettres, aura choisi pour retraite la maison de St-Victor, chef-lieu de son ordre. Sans nous arrêter sur ces tracasseries dont parle le savant auteur, mais qui, à notre sens, ne résultent pas évidemment du texte cité, ce même texte dit positivement qu'après être venu à Paris, pour la déposition de l'abbé Ervije, dit dom Brial, c'est-à-dire en 1174; pour le Concile où une erreur de *Pierre Lombard* fut condamnée, dit dom Martène, c'est-à-dire en 1170, Geoffroy n'y resta pas et revint en Normandie[1].

Quant à l'induction tirée de la première syllabe : *Gau* du mot *Gaudefridus*. qui se lit dans une lettre d'un religieux de Ste-Barbe publiée par dom Martène, et qui désignerait notre *Godefroi*[2] ; quant à cette autre induction tirée des vers inscrits par Godefroi de Ste-Barbe à la fin de chacune de ses lettres, qui marqueraient un grand amour de poésie, ce qui pourrait encore s'appliquer à notre Godefroi, on ne peut sans forcer toute logique en inférer que *Godefroi de Ste-Barbe* est le même que *Godefroi de St-Victor*, auteur du *Fons philosophiæ*. Bien plus dans les lettres publiées par dom Martène, Godefroi de Ste-Barbe parle souvent de ses ouvrages et nulle part il ne cite le *Fons philosophiæ* et le *Microscomus*, deux ouvrages de Godefroi de St-Victor.

Aussi nous croyons qu'il convient de distinguer ces deux Godefroi, autrement le silence des annalistes de St-Victor serait bien étrange, puisqu'aucun, ni Thoulouze, ni Picart, ni

[1] *Thes. anecd.*, t. I, col. 517.
Ampliss. collect., t. p. 787, A.

Gourdan, parlant de notre Godefroi, ne mentionnent qu'il ait été prieur de Ste-Barbe.

De plus ils affirment tous, contrairement à l'opinion de dom Brial, que notre Godefroi fut sous-prieur de l'abbaye de St-Victor, et qu'avant son entrée dans le monastère il avait été professeur à Paris[1]. Dom Brial, attaché à cette idée du prieur de Ste-Barbe, nie qu'il ait enseigné à Paris, « car, dit-il, en » adressant son ouvrage à ses anciens élèves, il parle de la » *distance* qui le sépare d'eux[2], » comme si on ne pouvait pas entendre par ce mot la distance qui sépare un religieux de personnes qu'il a connues et qui sont demeurées dans le monde. Le témoignage du P. *Thoulouze* est trop précieux pour être légèrement abandonné. Son livre a un caractère officiel, et dans cette position un religieux de St-Victor, racontant la vie d'un autre religieux de St-Victor, doit être cru; à défaut d'autres renseignements, c'est la tradition du couvent qui parle par sa bouche. Le P. *Gourdan* dit aussi positivement que Godefroi fut sous-prieur de St-Victor sous le 5e abbé vers 1174, et qu'en 1186 il obtint la démission de cette charge[3].

Enfin et pour terminer par la plus importante des autorités puisque c'est la plus ancienne, une note inscrite dans le manuscrit 912, dont nous nous occupons et que nous croyons être de *Guillaume de St-Lô*, abbé de St-Victor, au 14e siècle, car l'écriture est semblable à celle du manuscrit du même fonds 842 qui est incontestablement de Guillaume de St-Lô, cette note, dis-je, porte : « *Liber dictus* fons Philosophiæ, *editus a* » *Godefredo* subpriore *St-Victoris parisiensis.* » Le P. *Thoulouze* nous dit qu'il fut nommé prieur avant d'avoir atteint 50 ans, qu'il était un modèle de vertu et que sa science était incroyable[4]. Godefroi mourut vers 1194, le 21 novembre (11 des Cal. de décembre), dit le P. Gourdan[5]. Cependant nous ne trouvons à cette date aucun Godefroi mentionné dans l'*obituaire* de St-Victor; mais au 16 des calendes d'octobre (16 sep-

[1] Voir surtout le P. Thoulouze, *Annales*. Manuscrit de la Bibl. imp. fonds de St-Victor, n° 1037, p. 941.

[2] *Manuscrit*, St-Victor, 738.

[3] *Ms.*, 1040, t. II, p. 397.

[4] *Manuscrit* de St-Victor, 1037, p. 772.

[5] *Manuscrit*, 1040, t. II, p. 397.

tembre), nous trouvons *obiit Gauffridus sacerdos noster canonicus*[1] ; c'est probablement notre auteur.

Après ces explications qui viennent rectifier l'article consacré à Godefroi dans l'*Histoire littéraire*, nous dirons quelques mots de son ouvrage.

Le P. Thoulouze dit que Godefroi composa les quatre livres du *Fons Philosophiæ* dans un genre de vers nouveau et inusité, *novo et inusitato carminum genere sed laborioso*[2]: Quel était ce vers nouveau, qui n'est employé au surplus que pour le premier livre[3], les trois autres étant composés de distiques, c'est-à-dire alternativement d'hexamètres et de pentamètres ? La prosodie latine était fondée sur la mesure et la quantité : à force d'être déformée par l'assonance et le syllabisme, on en vint à écrire des vers composés du même nombre de syllabes au lieu du même nombre de pieds, et terminés par une même terminaison : *c'est notre poésie française syllabique et rimée.* Godefroi emploie la même terminaison pour quatre vers de suite[4].

L'ouvrage est dédié à *l'abbé Etienne,* réformateur de Ste-Geneviève : l'auteur s'y nomme : *quidam pauper Christi.* C'est dans le 1er livre que se rencontrent les *renseignements sur les Ecoles de Paris* dont parlait dom Brial. Godefroi les donne comme en passant dans sa course vers « la *grande philosophie*, c'est-à-dire la *sagesse théologique.* » Les trois autres livres contiennent la description allégorique du *corps du Christ.*

Nous n'avons pas l'intention de noter ici toutes ces indications, on les trouvera dans le texte, nous en indiquerons seulement quelques-unes.

Les auteurs employés dans les études sont :

Pour *la Grammaire :* Donat, Priscien, Apollonius.

Pour *la Logique :* Porphyre, Aristote dont les livres cités sont le *Periermenias*, les *Analytiques* et les *Topiques. Jean de*

[1] *Ms.* 1037, p. 1485.

[2] Voir ses *Annales*, manuscrit cité ci-dessus.

[3] C'est ce premier livre que nous publions ci-après.

[4] Voir sur ce sujet les pages si instructives de M. Léon Gautier dans la préface des Œuvres d'Adam de St-Victor, 2 vol. in-12.

Salisbury avait également nommé ces auteurs avec la réserve : *Recte quidem si recte doceatur, id est ut tenebras non inducat erudiendis, nec consumat ætatem*[1]. Des moyens non le but.

Godefroi cite aussi Macrobe et Marcien.

Pour *la rhétorique* : Cicéron et Hermagoras.

Les éloges que Godefroi fait des études, les regrets qu'il exprime et les abus qu'il signale montrent toute la distance qui le sépare des sophistes et en quelle estime les chrétiens savent tenir la science ; mais ils veulent une conclusion et comme Godefroi ils la trouvent dans « la science qui mène à » Dieu ». C'est le beau mot de Bossuet : « Malheur à la connais- » sance qui ne se tourne pas à aimer. » Aussi Godefroi ne s'enferme pas dans le *trivium* et le *quadrivium*.

Godefroi ne peut se ranger ni parmi les *nominalistes*, car il ne leur fait pas compliment sur leur esprit, ni parmi les *réalistes* comme le montrent assez les plaisanteries sur leur nom, plaisanteries qu'il poursuit au sujet des *Porréens* disciples de Gilbert de la Porée, — des *Albéricaïns* qui tiraient leur nom d'Albéric de Reims[2], ou d'Albéric de Paris, un des maîtres de Jean de Salisbury, dont il a dit *ad omnia scrupulosus locum quæstionis inveniebat ubique*[3], — des *Robertins*, disciples de Robert de Melun, autre maître de Jean de Salisbury *in quæstionibus subtilis et multus*[4], dont Godefroi dit : « Ils prétendent » que le faux n'a aucune suite raisonnable, lorsqu'eux mêmes » pourtant s'en vont à sa suite. » Tout le ton de ce morceau montre assez que Godefroi, comme Salisbury lui-même, n'attachait pas à ces questions une bien grande importance. Et c'est avec un sourire à demi respectueux qu'il parle de ces jeux de la *dialectique*, d'où la raison était souvent absente : *Stultum dialectica facit insanire.*

Tous ceux qui s'absorbent ainsi ont *l'œil de la raison obscurci*,

[1] *Metalogicus*, l. II, c. 16 ; dans la *Patrol. latine*, t. 199, p. 873.

[2] Voir *Hist. littér.*, t. IX, p. 83 ; t. XII, p. 76 ; t. XIV, p. 91 et le *Thesaurus anecdot.*, t. III, p. 1712.

[3] *Metalogicus*, l. II, c. 10, (*Pat. lat.* t. 199, p. 867). On sait que : *quæstio est dubitabilis propositio*, ce qui voulait dire qu'il trouvait *doute* à tout.

[4] *idem.*

dit Godefroi, et ils *n'arrivent à rien.* C'est de Dieu que vient toute intelligence. Sans doute, Aristote est utile pour ses raisonnements, mais il faut en l'étudiant prendre des précautions; Platon est plus élevé; Sénèque, dit-il assez étrangement, a des passages que l'on pourrait placer *non loin de l'Evangile*; et en cet endroit on peut reconnaître la tradition sur les rapports de ce philosophe avec S. Paul; mais ce sont là des prémisses, la conclusion de toutes les études *est la théologie.*

Plus d'une fois ces vers sont transparents d'allusions, nous avons déjà eu occasion d'en indiquer quelques-unes dans ce même recueil[1]. On pourrait multiplier ces citations et faire de curieux rapprochements avec le *Metalogicus* de Jean de Salisbury, livre fondamental en cette étude et aussi, bien qu'il ait été écrit 60 ans plus tard, avec l'*Anti-Claudianus* d'Alain-des-Iles ou plus communément Alain de Lille, *Alanus de Insulis*[2].

Le passage relatif aux orgues serait aussi à noter, l'abbaye de St-Victor était renommée pour sa musique, nous avait fait observer M. Gautier dans un récent et très-remarquable travail inséré en tête des œuvres d'*Adam de St-Victor.* Les vers de Godefroi le prouvent, le chanoine mettait en vers ses propres impressions. Un savant auteur a fait cette remarque:

« Cette harmonie de calcul plutôt que de sentiment, rejetant » les intervalles si doux de la tierce et de la sixte, n'admettait » pour consonnances que l'octave, la quinte et la quarte, et les » accords, qui avaient au moyen âge la vertu de charmer les » oreilles les plus délicates, seraient aujourd'hui pour les moins » difficiles un supplice affreux[3]. »

Nous trouverions également une allusion aux belles proses d'Adam dans ces vers sur la Ste-Vierge :

At Reginam virgines ambiunt corone
Collaudantes Dominam *nova* cantione.

C'est assez, et il faut s'arrêter; ces remarques suffisent pour montrer l'intérêt que peut offrir le texte que nous publions.

[1] Voir *Annales de Phil.*, t. XVII, p. 188, 205, 209 (4e série).

[2] Voir l. III, c. 1, 3, 4 : l. VII, c. 2, édit. de Visch, Anvers, 1654, in-f° p. 347, 349, 352, 375 ; voir édit. de Migne, *Pat. lat.* t. 210.

[3] M. Poinsignon, *les Origines de la société moderne* ou *Histoire des quatre premiers siècles du moyen âge*, t. II, p. 535.

Je ne veux pas cependant terminer sans remercier publiquement un de mes jeunes confrères de l'école des Chartes, M. *Albert Lecoy* de la Marche, aujourd'hui archiviste d'Annecy. Il a bien voulu, pendant que j'étais occupé par d'autres travaux, transcrire le texte latin et donner presque en son entier la traduction qui l'accompagne : son concours m'a été précieux. HENRI DE L'ÉPINOIS.

III. Sur la publication du poème du Fons Philosophiæ faite par M. Charma.

C'était en l'année 1859 que M. de l'Épinois nous envoyait cette notice, très-indulgente, et une partie du *Fons philosophiæ*, traduite par M. Lecoy de la Marche. Nous ne publiâmes pas alors ces pièces, parce que nous jugions indispensable de donner le poëme en entier, pour faire connaître, par un témoin irrécusable, quel était l'enseignement, et surtout quelles étaient les erreurs souvent, et les inutilités, presque toujours, qui avaient cours dans les écoles, et qui de là sont arrivées jusqu'à nous.

Entraîné dans d'autres travaux cette recherche fut différée.

Mais en 1868, M. Charma, doyen de la Faculté des lettres de Caen, publia le *Fons philosophiæ*, en entier, accompagné de nombreuses et savantes notes. Il l'a fait précéder d'une *préface*, dans laquelle il nous apprend qu'il a trouvé un 2e texte dans le manuscrit 420 de la Bibliothèque nationale, fol. 256-269, mais du 17e siècle, et peu utile. Il y donne, lui aussi, une notice sur la vie de Godefroi, où il se rencontre souvent avec M. de l'Épinois, mais où il s'en sépare, en soutenant, avec Dom Brial, que le Godefroy de St-Victor est le même que Godefroy de Ste-Barbe.

Nous n'avons pas à résoudre ce problème; nous dirons seulement que M. Charma n'a réfuté aucune des raisons de M. de l'Épinois. L'essentiel pour nous est de connaître, par le *Fons philosophiæ*, quel était l'enseignement de la philosophie et de la théologie dans les fameuses écoles de cette époque.

La plupart des pseudo-scolastiques actuels en parlent sans les connaître. Nous voulons que nos lecteurs les connaissent par le témoignage d'un des plus fameux docteurs scolastiques de ce siècle.

Nous avons donc repris le travail de M. de l'Épinois, et à l'aide de la publication de M. Charma nous donnons le poëme en entier. De plus nous avons traduit toutes les parties qui n'avaient pas été traduites par M. Lecoy, et avons revu exactement sa traduction pour la rendre plus littérale et plus *scolastique;* nous ne savons si nous y avons toujours réussi.

Nous prions nos lecteurs de lire attentivement ce Poëme; ils seront à même alors de juger tout ce qui se dit en ce moment sur la Scolastique, de réduire, comme nous l'avons dit, à leur juste mesure, les éloges exagérés qu'on lui donne, et surtout de savoir si c'est seulement à Descartes ou à Luther qu'il faut faire remonter la scission qui s'est faite de la société actuelle avec l'Église. Il apparaîtra plus clair que le jour que c'est *à l'introduction exclusive des auteurs Païens dans les écoles, soit littéraires, soit philosophiques, qu'il faut attribuer cette scission.* Elle ne disparaîtra que lorsqu'à la place de la *raison seule,* on substituera la *raison enseignée,* c'est-à-dire sociale, seule naturelle. Pour bien comprendre la *fontaine de la philosophie* que Godefroi va développer, nous prions nos lecteurs d'avoir devant les yeux la *grande planche,* publiée dans les *Annales,* par le P. Cahier[1], laquelle tirée de l'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade[2], morte en 1195, fait déjà découler toutes les sciences de la Philosophie. Il y est bien dit: *Toute science vient du Seigneur Dieu; l'Esprit-Saint est l'inventeur des 7 arts libéraux.* Mais la Philosophie seule enseigne déjà l'ethique, la logique, la physique; mais ses maîtres sont *Socrate* et *Platon,* avec cette légende: *Nature de l'universalité des choses que nous enseigne la Philosophie, — les Philosophes ont enseigné d'abord la morale, ensuite la physique, puis la rhétorique.* Et pour nous apprendre quels sont ceux qui ont ainsi introduit Socrate et Platon dans les écoles chrétiennes, l'abbesse ajoute: *Les Clercs furent les Philosophes sages du monde et des nations.*

Ces quelques mots, et ce tableau, dédiés par Herrade aux religieuses de son temps, en apprennent plus sur l'état de l'enseignement au moyen âge que tout ce que la foule des faux Scolastiques de notre époque nous débite sur cet ensei-

[1] Voir *Annales de philosophie,* t. XIX, p. 64 (2e serie).
[2] Voir ses œuvres dans *Pat. lat.* t. 194, p. 1557.

gnement si rudement stigmatisé par Grégoire IX[1]. — Suivons les curieux détails donnés par Godefroi; on va y voir la censure la plus sévère de cet enseignement.

FONS PHILOSOPHIE.

1. Préambule de l'auteur.

1. Noctis erat terminus et soporis m
Et fugabat tenebras nuncius di
Expergiscor nescius affuture r
Sacris ductus monitis et instinctu D — ei[2]

C'était la fin de la nuit et de mon sommeil; et le hérault du jour dissipait les ténèbres; je m'éveille ignorant ce qui allait advenir, guidé par de saints avis et par l'inspiration de Dieu.

2. Exeo diluculo sub exortu l—*ucis*,
Signans me signaculo sacrosancte cr—*ucis*,
Gratiam Parcliti[3] peto michi d—*ucis*
Dicens: Deus, dirige me quo bonum tu s—*cis* [4].

Je sors le matin au lever du soleil; je me signe du signe de la sainte Croix, et je demande pour moi la grâce du Paraclet le conducteur[3], en disant : O Dieu, dirige-moi où tu sais qu'est le bien.

3. Ergo dum progredior via longi—*ore*,
Sancto quem rogaveram Spiritu duct—*ore*,
Sitis michi nascitur vie de lab—*ore*
Et scandentis altius solis ex cal—*ore*.

Donc, tandis que je m'avance par un long chemin sous la conduite de l'Esprit-Saint que j'avais imploré, je suis saisi d'une

[1] Voir sa bulle aux professeurs de l'Université de Paris, dans *Annales*, t. XX, p. 468 (5e série).

[2] Tout le poëme est sous cette forme, nous avons préféré répéter partout la syllabe finale.

[3] Le Paraclet, παράκλητος, le Saint-Esprit.

[4] Il faut, je pense, lire : « Dirige me quo bonum tu-cis » ; *tu cis* serait mis là pour *tu scis*, « où tu sais que le bien réside. » Le parchemin a été gratté ici ; on voit que le copiste a éprouvé pour sa transcription un embarras dont il s'est tiré comme il a pu, c'est-à-dire très-mal. Le ms. 420 a été plus heureux : voici sa leçon :

Exeo diluculo sub exortu lu—*cis*
Signans me signaculo sacrosancte cru—*cis*
Gratiam Paracliti peto michi du—*cis*
Dicens : Deus, dirige me quo bonum tu s—*cis*.

(Note de M. Charma.)

soif ardente, suite des fatigues de la route, et de la chaleur du soleil, qui poursuivait sa course.

4. Ambulanti michi sic in hac sitis p—*ena*,
Loca quedam de longe visa sunt am—*ena*,
Mire celsitudinis facie ser—*ena*,
Et quasi delitiis Paradysi pl—*ena*.

Tandis que je marche ainsi tourmenté par la soif, voilà que m'apparaissent au loin des contrées agréables, à l'aspect serein et à une grande hauteur, comme remplies des délices du Paradis.

5. Curro properantius cupidus vid—*ere*,
Sitis extinguende signa prebu—*ere*;
Namque meis auribus mox obstrepu—*ere*
Murmure dulcisono rivi mille f—*ere*.

Je cours avec plus de vitesse, et leur aspect me donne l'espoir d'éteindre ma soif, car bientôt à mes oreilles retentirent près de mille ruisseaux au doux et attrayant murmure.

2. Fontaine de la Méchanique, ou des sept arts illibéraux que l'auteur dédaigne [1].

6. Cum venissem propius, invenitur pr—*imo*,
Locis in campestribus pede montis — *imo*,
Quem dicunt *Mechanicum* fons obductus l—*imo*,
Ranarum palustrium sordidatus f—*imo*.

Quand je m'approchai de plus près, on trouve d'abord dans des lieux champêtres, et au pied de la montagne, la fontaine qu'ils disent de la *Mécanique*, sortant du milieu de limon, et toute souillée du fumier des grenouilles marécageuses.

7. Hujus ibant fluvii valde copi—*osi*,
Nam per totum diffluunt orbem spati—*osi*;
Dulces rudi populo, quamvis sint lut—*osi*,
Quamvis sint insipidi, quamvis venen—*osi*.

De cette source sortaient un grand nombre de fleuves; car ils coulent abondants dans tout l'univers, doux au peuple grossier, quoique boueux, quoique insipides, quoique empoisonnés.

[1] Ces 7 arts étaient l'agriculture, la chasse, la guerre, l'architecture, la chirurgie, le tissage et le pilotage. Voir dans M. Charma les auteurs qui ont fait quelques changements à cette nomenclature, (*Fons*, p. 23.)

8. Hos vulgus promiscuum confluit haur—*tre*,
Qui predicta culmina nequeunt ad—*ire*,
Et quamvis ex aquis his surgant pestes d—*ire*
Cunctos terre filios tamen alunt m—*ire*.

Le vulgaire vient confusément s'y abreuver, quoiqu'il ne puisse en atteindre les sommets, et quoique de ces eaux s'engendrent des pestes affreuses, cependant elles alimentent étonnamment tous les fils de la terre.

9. Omnes quidem veniunt gratia sal—*utis*;
Sed dum nimis hauriunt labiis poll—*utis*,
Hic fit paralyticus membris dissol—*utis*,
Alius ydropicus; huic inflat c—*utis*.

Tous y viennent pour la grâce du salut; mais, tandis qu'ils y boivent avec des lèvres souillées, celui-ci devient paralytique, brisé dans ses membres, cet autre, hydropique, et cet autre enflé dans sa peau.

10. Bibiturus adii (fontem) quem sit—*ivi*,
Dixit michi Spiritus ductu cujus — *ivi* :
Noli, noli; suspice fontis aquas v—*ivi*,
Sitibundus igitur illos preter—*ivi*.

Je m'approchai pour boire l'eau que je désirais, mais l'Esprit, sous la conduite duquel je marchais, me dit : arrête, arrête; bois les eaux de la fontaine vive. Je passai donc outre toujours altéré de soif.

11. Septem tamen transiens rivos comput—*avi*,
Quos ab hac origine fluere not—*avi*,
Quorum sola nomina mente consign—*avi*,
Ceteros nec nomine discere cur—*avi*.

En passant cependant j'y comptai *sept* ruisseaux, que je remarquai sortir de cette fontaine, dont je retins seulement les noms, ne daignant pas même connaître le nom des autres[1].

3. Fontaine des arts libéraux. — Le Trivium et le Quatrivium.

12. Emanabat vertice montis fons ill—*imis*,
Quem natura fecerat a diebus pr—*imis*.
Vive scaturiginis inexhaustus n—*imis*,
Qui de summo decidens influebat —*imis*.

[1] Ce sont les 7 arts mécaniques désignés ci-dessus ; les autres sont les divers métiers et toutes sciences que la philosophie dédaigne.

Du sommet d'une montagne jaillissait une source limpide, que la nature avait créée dès les premiers jours, source intarissable d'eau vive, qui descendait des hauteurs et se répandait dans la plaine.

13. Ille gustu suavior et saporus qu—*idem*,
Attamen non omnibus sapiebat—*idem*.
Imo dicto nequeas adhibere f-*idem*,
Nunc acetum visus est, nunc nectar e—*idem*.

Elle était suave au goût et agréable au palais ; et toutefois, tous ne lui trouvaient pas la même saveur : bien plus, il était impossible d'ajouter foi à ce que l'on en disait ; car la même personne la trouvait tantôt aigre et tantôt douce comme du nectar.

14. Differebat etiam vario col—*ore*;
Nam quod vena prodiit de profundi—*ore*,
Aureo resplenduit rutilans fulg—*ore*,
Sed argenti nituit altera cand—*ore*.

Elle offrait aussi une diversité de couleur : le filet d'eau sorti du plus profond de la source brillait de l'éclat rougissant de l'or, l'autre reflétait la vive blancheur de l'argent.

15. Vena namque dupplici bipartito s—*ectus*
Est in duo grandia brachia porr—*ectus*,
Geminos habentia phisicos eff—*ectus* ;
Vocem candor acuit ; rubor purgat p—*ectus* [1].

Séparée en effet en deux branches distinctes, elle se déployait en deux immenses bras, ayant deux effets physiques : le blanc éclaircit la voix, le rouge règle l'esprit[1].

16. Hec ab uno pariter fonte deriv—*ata*
Exeunt disparibus spatiis vag—*ata*,
Et currendi variis modis dispar—*ata* ;
Hoc silet, hoc prostrepit unda concit—*ata* [2].

Nés d'une seule et même source, ces fleuves s'éloignent, parcourant d'inégales distances et se diversifiant dans leur course irrégulière : ici l'onde se tait, là elle retentit avec fracas [2].

[1] Nous allons voir que le *vocem candor acuit* se rapporte à l'art du langage, à l'éloquence, et le *rubor purgat pectus* à l'étude de la sagesse. Jean de Salisbury (*Metalogicus* l. 1, c. 24) appelle la logique, *fulgor auri*, et la rhétorique, *candor argenti*. — Le premier de ces arts, le *candor*, formait le *Trivium*, et le second, le *rubor* formait le *Quadrivium*.

[2] Le *Silet*, c'est la sagesse du *Quatrivium*, le *prostrepit* c'est l'éloquence du *Trivium*.

17. Ambo quidem grandia ; tamen unum m—*inus* ;
Tres in partes scinditur late pandens s—*inus*,
Vocat hoc vulgariter *Trivium* lat—*inus*,
Quod ad *eloquentiam* sit accessus tr—*inus*.

Tous les deux sont vastes; mais l'un cependant moins étendu, se partage en trois branches dans ses longs replis ; le vulgaire latin l'appelle *Trivium*, parce qu'il y a une triple route qui mène à l'*éloquence*.

18. Horum primum spargitur campo lati—*ore*,
Et per plana labitur via recti—*ore*.
Hoc virgulta tenera suo creat r—*ore*,
Hoc fecondat alia vena pleni—*ore* [1].

La première de ces branches coule en un val plus large, et sillonne la plaine en ligne plus directe. Elle fait naître sous sa rosée de tendres arbrisseaux, elle en féconde d'autres d'un flot plus abondant [1].

19. At secundum transiens loca latebr—*osa*,
Rupes, lucos, invia frangit scrupul—*osa*.
Hujus via strictior et amfractu—*osa*,
Hujus aqua fortior et impetu—*osa*.

La seconde, au contraire, se frayant un chemin par des lieux plus cachés, emporte rochers, bois, tout ce qui contrarie son passage; son lit est plus étroit et tortueux ; son onde est plus forte et plus impétueuse.

20. Tercium lasciviens per amena pr—*ati*
Vernat flore vario sinus pictur—*ati* ;
Hujus fluctus ceteris longius vag—*ati*,
Primum tardi, postea currunt concit—*ati* [2].

La troisième, se jouant à travers les riantes prairies, orne leur sein de l'émail de mille fleurs; ses flots se prolongent plus loin que les autres, et d'abord peu rapides, ils se pressent ensuite avec violence [2].

21. Hoc est *Trivium* late celebr—*atum*
Cunctis terre finibus longe pervag—*atum*,
Cujus ripis plurime site civit—*atum*,
Quarum quondam civibus contulit prim—*atum*.

C'est là ce *Trivium* si fameux, qui s'est répandu jusqu'aux plus lointaines contrées de la terre. Sur ses bords s'élèvent de

[1] Il s'agit de la *Grammaire*, qui prête son concours à tous les arts.

[2] C'est l'orateur qui d'abord commence avec calme, et puis s'échauffe de plus en plus.

nombreuses cités, aux habitants desquels il donna jadis la souveraine puissance.

22. Quondam namque *Trivii* viatores r—*ecti*
Fama magni nominis celo sunt inv—*ecti*;
Sunt vicinitatibus aliis pref—*ecti*,
Nunc mendicant miseri penitus abj—*ecti*.

Il fut un temps, en effet, où ceux qui suivaient fidèlement les voies du *Trivium* étaient, par l'éclat d'un grand nom, portés jusqu'au ciel, ou bien ils étaient mis à la tête des autres cités. Aujourd'hui, ils mendient misérables, dans la dernière abjection.

23. O sortes ! O tempora veterum be—*ata*,
Quantum nunc a pristino statu permut—*ata* !
O sanctarum mentium moderatrix gr—*ata*,
Sic sic, Eloquentia, jaces antiqu—*ata* [1] !

O vicissitude ! ô temps fortunés des anciens, que ceux où nous vivons sont déchus de votre antique splendeur ! Aimable règle des âmes saintes, ainsi, ô *Éloquence*, tu es délaissée comme une vieillerie [1] !

24. Doctus *Aristoteles* quamvis norit—*ista*
Nullus erit nisi sit loquax decret—*ista*;
Medicum, theologum, magum cum leg—*ista*
Simulet, egregius hoc michi soph—*ista*.

Le docte Aristote, bien qu'il ait connu ces choses, sera de nulle valeur, à moins qu'il ne soit un bavard *Décrétiste* ; qu'il singe le médecin, le théologien, l'astrologue et le légiste, voilà, à mon sens, le brillant sophiste.

25. His fluentis assident haurientes m—*ulti* ;
Hinc adolescentuli bibunt, hinc ad—*ulti*.
Quisque suo modulo sapientes, st—*ulti*,
Quamvis preter ordinem ruunt incons—*ulti*.

A ces fleuves, viennent puiser en foule toutes sortes de personnes : ici l'adolescent, là l'homme fait, étanchent leur soif chacun selon sa manière, sages et sots, quoique sans ordre et sans prudence.

26. Ruunt preter ordinem non experti r—*erum*,

[1] Que l'on remarque cet élan du chanoine de Saint-Victor pour l'antique éloquence païenne, et l'improbation de cette langue scolastique qui avait tué l'éloquence.

Rationis oculum non habentes m—*erum*.
Ideo pretereunt non videntes v—*erum*,
Nisi tandem luceat eis lumen s—*erum*[1].

Ils s'y précipitent sans ordre, sans connaître ce qu'ils font, ayant l'œil de la raison obscurci; aussi passent-ils sans voir la vérité, à moins qu'enfin une tardive lumière ne les éclaire[1].

27. Cumque credant alia gustu suavi—*ora*,
Prima cece transeunt, ut abjecti—*ora*,
Nec advertunt stolidi quod ulteri—*ora*
Sine fundamentis his ruunt absque m—*ora*[2].

Croyant trouver plus loin des eaux plus suaves, ils négligent aveuglément les premières comme trop abjectes, et ils ne prennent pas garde, les insensés, que tout le reste, s'il n'est assis sur ces fondements, est bientôt écroulé[2].

28. A diversis veniunt finibus terr—*arum*,
Voluntatum studiis rapti divers—*arum*.
Illum trahit impetus, hunc amor aqu—*arum*,
Hic bibendi cupidus, ille sitit p—*arum*.

Il en vient des diverses régions de la terre, amenés par l'ardeur de désirs différents : l'un est entraîné par sa fougue, l'autre par goût pour ce breuvage ; celui-ci est altéré, celui-là n'a qu'une soif légère.

29. Nec mirandum tamen est ordinem conf—*usum*;
Quis in saccum prohicit aliquid pert—*usum*,
Quis non tandem mereat male se del—*usum*,
Studiorum Trivii nullum videns—usum.

Et ne vous étonnez point pourtant de cette confusion. Qui donc jette quoi que ce soit dans un sac percé, qui ne mérite enfin d'être stupidement trompé, quand *dans les études du Trivium* il ne voit aucun avantage ?

4. Auteurs qui alors enseignaient le Trivium ou l'Eloquence.

30. *President* his etiam qui hoc meru—*erunt*
Et qui singulariter gratiam haus—*erunt*;
Cujus partes aliis quoque contul—*erunt*;
Nichil enim possident quod non accep—*erunt*.

[1] On voit comment dès cette époque on reconnaissait l'inanité de ces études Aristotéliciennes auxquelles on veut encore ramener en ce moment l'esprit humain.

[2] Par les premières que la foule délaisse, il faut entendre les arts du *Trivium* ou de *l'éloquence* que l'auteur regardait comme indispensables pour arriver au *Quatrivium*, ou à la *sagesse*.

A cette multitude président ceux qui en ont mérité l'honneur, qui ont particulièrement puisé l'eau bienfaisante et qui l'ont aussi distribuée aux autres : car ils ne possèdent rien qu'ils n'aient reçu.

31. Sedent eminentius inter hos pinc—*erne*
Veteres, memoriæ viri sempit—*erne*,
Quibus multitudines assident mod—*erne*,
Haustu quoque gratiæ saturi sup—*erne*.

Parmi eux siègent au premier rang ces antiques échansons, hommes d'impérissable mémoire, qu'entourent les foules modernes, avides surtout de boire la grâce d'en haut.

32. Claudunt hii vel reserant aditus aqu—*arum*,
Ne prophanis pretium sordeat e—*arum*.
Dignis vero tribuunt poculum non r—*arum*,
Possessorem respuit census hic av—*arum*.

Ils ouvrent ou bien ferment l'accès des eaux, pour que les profanes n'en avilissent point le prix ; mais à ceux qui en sont dignes ils en accordent à pleines coupes. Les richesses de ce genre ne connaissent pas l'avarice.

5. Les anciens maîtres de la Grammaire.

33. Primi ripæ fluminis præsidet *Don—atus*[1].
Puerorum series stipat ejus l—*atus*,
Quorum potu lacteo reficit hi—*atus*,
Virga quoque faciles corrigit err—*atus*.

Sur la rive du premier fleuve trône *Donat*[1] ; une troupe d'enfants se serre autour de lui ; il repait leur avidité d'un lait pur, et redresse avec sa verge leurs faciles écarts.

34. Hujus ex opposito sedet *Prisci—anus*,
Hunc et *Apollonius* et *Herodi—anus*
Instruit conserere cum *Donato* m—*anus* ;
Alioquin fuerat hic conflictus v—*anus*.

En face de lui est assis *Priscien*[2] ; *Apollonius* et *Hérodien*[3],

[1] *Donat*, on le sait, vivait au 4e siècle, et a laissé une grammaire sous le titre : *de octo partibus orationis*.

[2] Autre grammairien du 4e siècle, auteur de *Commentariorum grammaticorum libri* XVII, qui ont eu le plus d'autorité au moyen-âge.

[3] *Apollonius* et *Herodien* son fils étaient des grammairiens du 2e siècle. Toutes ces grammaires savantes, mais prolixes et remplies d'une métaphysique obscure, et souvent erronée, firent les délices ou plutôt furent la nourriture de ces milliers d'écoliers du moyen-âge, et fournirent la matière des grands combats grammaticaux entre les partisans de Donat et de Priscien.

fournissent des armes pour combattre *Donat* : sans quoi la lutte aurait été saine.

35. Longa juxta series sedet magistr—*orum*,
Longe copiosior grex discipul—*orum*;
Hii rimantur penitus ima fluent—*orum*,
Summa libant alii tactu labi—*orum*.

A côté se tient une longue suite de maîtres, et une bande de disciples bien plus nombreuse encore. Les uns fouillent jusqu'au fond les entrailles du fleuve, les autres en effleurent la surface du bout des lèvres.

6. Les anciens maîtres de la Dialectique.

36. Magnus *Aristoteles* presidet sec—*unde*,
Cujus distributor est atque custos—*unde*.
Hic rimatur intima fluminis prof—*unde*
Et merenti cuilibet potum dat ab—*unde*.

Le grand *Aristote* règne sur la rive du second fleuve : c'est le dispensateur et le gardien de ses eaux. Il explore les dernières profondeurs du fleuve, et il abreuve abondamment quiconque le mérite.

37. Miscet efficatie potiones m—*ire*,
Haustus quarum valeat rudes erud—*ire*;
Hinc inflantur animi, surgunt acres—*ire*,
Stultum *Dialectica facit insan—ire*.

Il mélange avec succès de merveilleux breuvages, au moyen desquels il puisse enseigner les ignorants. Par là, les esprits se montent, de vives querelles surgissent ; la *Dialectique fait délirer le sot*.

38. Hic est enim gladius in se preti—*osus*,
Quem si gerit sapiens erit fructu—*osus*;
Quod si forte strinxerit illum furi—*osus*
Tam sibi quam ceteris fit perniti—*osus*.

C'est une arme précieuse en elle-même qui, dans une main sage, portera ses fruits; mais qu'un fou la saisisse, elle sera funeste à lui-même et aux autres[1].

[1] Voir dans le dessin de l'*hortus deliciarum* publié par les *Annales*, t. XIX p. 54 (2e série), la Dialectique, qui mettant aux prises les argumentants tient de la main gauche une tête de chien, dont la gueule ouverte est armée de dents. Le vers qui, dans le tableau, la caractérise est celui-ci :

Argumenta sino concurrere more canino.

A la manière des chiens ; c'est exactement la manière dont on se servait de la Dialectique au moyen-âge.

39\. Conficit, ut diximus, miras poti—*ones*,
Dum docendi varias docet rati—*ones*;
Modo per se statuens disputati—*ones*,
Modo dans ad alterum colluctati—*ones*[1].

Aristote compose, avons-nous dit, de merveilleux breuvages, en enseignant les diverses méthodes d'enseigner, tantôt résolvant par lui-même les discussions, tantôt laissant la lutte à un autre[1].

40\. Nam luctator strenuus diligit luct—*antes*,
Nec dignatur poculo nisi dimic—*antes*;
Ipse quoque dimicat contra repugn—*antes*,
Et ad idem studium vocat ignor—*antes*[2].

Car, vigoureux athlète, il aime les lutteurs, et il n'honore de sa coupe que les seuls combattants. Lui-même en vient aux mains avec ceux qui résistent, et il appelle à la même tâche les ignorants[2].

41\. Instruit ingenium validi tyr-*onis*
Et ad exercitium preparat ag—*onis*;
Illis donat gladios oppositi—*onis*,
His e contra *clipeum dat* responsi—*onis*.

Il forme l'esprit du vaillant écolier, et le prépare à l'épreuve de la lutte. Il fournit à ceux-ci le glaive de l'objection, à ceux-là le bouclier de la réponse.

42\. Dat loricas ferreas firmas rati—*ones*,
Sillogismos triplices, precontexti—*ones*,
Texit, nectens simplices propositi—*ones*,
Nectens *ypotheticas* compositi—*ones*[3]

Il donne pour cuirasses de fer les solides raisonnements; il tresse, il entrelace les triples syllogismes, enchaînant les propositions simples et les compositions hypothétiques[3].

V. Règne d'Aristote et de Porphyre ; effets de leur enseignement.

43\. Addit eis insuper copiam tel—*orum*

[1] Les 2es *Analytiques* d'Aristote ont en effet pour objet la démonstration universelle et particulière, affirmative et négative. Voir Boëce traducteur des 2es *Analytiques* d'Aristote, l. I, c. 20, (*Pat. lat.* t. 64, p. 711) et Jean de Salisbury, *Metalogicus*, l. IV, c. 18 (*Pat. lat.* t. 199, p. 926).

[2] Les 1res *Analytiques* d'Aristote traitent du syllogisme, dont on se sert pour établir son opinion, ou ruiner celle de son adversaire; pour construire ou pour détruire, dit Boèce, l. I, c. 27 (dans *ibid.*)

[3] Sur les syllogismes hypothétiques voir le *Comment.* de Boèce sur la 1re *Analytique*, I, 23 ; et la *logique* de *Port-Royal*, part. 3e c. 4.

De *Periermenias* luco succis—*orum*,
De rudi materia *Analetic—orum*,
De silvosis etiam locis Topic—*orum*.

Il ajoute encore une provision de traits, coupés dans la forêt des *Perherménies*, faits de la dure matière des *Analytiques*, ou tirés des champs boisés des *Topiques*.

44. Hic videres varios juvenum confl—*ictus*,
Passim volant jacula ; micat ensis str—*ictus*,
Dum vicissim feriunt atque ferunt - *ictus*,
Modo victor vincitur, modo vincit v—*ictus*.

C'est là qu'il faut voir les mille combats de la jeunesse. Les flèches volent de toutes parts, l'épée reluit hors du fourreau ; tour à tour on frappe et l'on est blessé ; c'est le vainqueur qui est battu, c'est le vaincu qui reprend l'avantage.

45. Preparat *Porfirius* ad fluenta v—*ias*,
Juvat *Aristoteles* per *Cathegor—ias* ;
Ubi, nisi cautius ambulare sc—*ias*,
Timeo ne cicius *errabundus* f—*ias*.

Porphyre prépare la route vers le fleuve ; *Aristote* la facilite par ses *Catégories*, où si tu ne sais marcher avec précaution, je crains que tu ne t'égares promptement.

46. Solus hic ingreditur populus el—*ectus*,
Cujus gressus stabiles, cui robustum p—*ectus*;
Omnis hinc excluditur, omnis est abj—*ectus*,
Qui non *Aristotelis* venit armis t—*ectus*.

L'entrée n'en est ouverte qu'à un certain nombre d'élus, dont le pas est ferme et la poitrine robuste. Tout homme en est exclu, tout homme en est repoussé, à moins de se présenter couvert des armes d'*Aristote*.

47. Quod si quis infirmior lateat in—*illis*,
Si *Patroclus* induat tegumen Ach—*illis*,
Que spes esse poterit viribus tant—*illis ?*
Non bene conveniunt grandia pus—*illis* [1].

Si quelqu'un trop faible se cache sous ces armes, si quelque Patrocle revêt l'armure d'Achille, quel espoir pourra-t-on fonder sur d'aussi frêles forces ? Les grandes choses vont mal aux petits hommes [1].

[1] Voilà le tableau réel de l'enseignement scolastique et tracé de main de maître.

Ce sont des combats et des combats de mots sur les futiles questions de la Dialectique. C'est là pourtant qu'on veut nous ramener.

8. Règne de Platon; ce qu'il enseigne du système des mondes.

48. Sedet ex opposito venerandus Pl—*ato*,
Sollo sublimius ceteris el—*ato*,
Ore nitens, pectore[1] pariter spect—*ato*,
Sed hic videt oculo minus[2] accur—*ato*.

En face est assis le vénérable *Platon*, sur un trône plus élevé que les autres; sa parole est brillante, et son esprit également élevé, mais il voit d'un œil moins exact[2].

49. Eminentis *phisice* propior flu—*entis*
Et a *claro lumine* contuetur m—*entis*[3];
Speram gestat manibus mundi se volv—*entis*,
Circulorum flexibus sese connect—*entis*.

Plus proche des courants de la haute science de la physique, il les considère des yeux clairvoyants de l'âme[3]; il tient dans ses mains la sphère du monde, qui tourne sur lui-même, et qui s'enchaîne dans les lignes courbes des cercles.

50. *Paralleli circuli* possunt hic spect—*ari*,
Quamvis ydealiter debent cogit—*ari*;
Quinque sunt et spatio distant a se p—*ari*,
Quibus zone totidem solent termin—*ari*.

On peut y voir les cercles parallèles, qu'il faut pourtant imaginer idéalement; ils sont au nombre de 5, et sont à distance égale entr'eux, et se terminent par autant de zones.

51. Hic *coluri* pariter note sunt sign—*orum*
Equinoctialium, nec non tropic—*orum*,
Qui dum per utrumlibet transeunt pol—*orum*
Et se bis et quemlibet secant predict—*orum*.

Là sont aussi les colures des signes équinoctiaux et des tro-

[1] Allusion, ce me semble, à ce que quelques biographes nous disent de la large poitrine et du large front de Platon. Voyez entre autres Olympiodore, *Vita Platonis*, dans l'édition des Œuvres de Platon. Leipsick, 1818, t. I, p. 2. « Ἐκλήθη δ' οὕτω διὰ τὸ δύο μόρια τοῦ σώματος ἔχειν πλατύτατα, τό τε στέρνον καὶ τὸ μέτωπον (CHARMA) ».

[2] Quoique *réalistes* pour la plupart, les philosophes de cette époque sont, en général *péripatéticiens*, comme Abeilard (*Peripateticus palatinus*, ainsi que l'appelle partout Jean de Salisbury, *Metalogicus*, lib. II, c. 10; lib. III, c. 1, etc.), — M. Saint-René Taillandier a fait la même remarque pour le 9e et le 10e siècle (*Scot Erigène*, 3e partie, c. 2, p. 211) (CHARMA). — Voilà pourquoi on trouvait Platon *moins exact* qu'Aristote.

[3] Allusion au *Timée*, que la traduction latine et le commentaire de *Chalcidius* avaient popularisé dans les Ecoles. On ne connaissait de Platon, à cette époque, que le *Timée* et le *Phédon* (CHARMA).

piques, qui passent par les deux pôles, se coupent deux fois ainsi que les signes précédents.

52. Preter hos *zodiacus* via planet—*alis*;
Sua latitudine solus ide—*alis*;
Utriusque terminos ad solstici—*alis*
Flectitur, per medium equinocti—*alis*.

De plus, on y voit le zodiaque, chemin des planètes, seul idéal en sa largeur; il dirige sa course vers les deux solstices, par le milieu de l'équinoxe.

53. Est *orizon* etiam terminus vid—*endi*
Et in plano stantibus facilis perp—*endi*,
Unus naturaliter; sed digredi—*endi*
Ratione tibi sunt plures faci—*endi*.

On trouve aussi l'horison, qui est la borne de la vue et facile à apprécier pour ceux qui sont arrêtés dans la plaine. Un est naturel; mais il faut en imaginer plusieurs par la raison pour ceux qui se meuvent.

54. Unus adhuc superest circulus ind—*ictus*,
Solus non prudentia ydeali f—*ictus*,
Lumine notabilis et candore p—*ictus*;
Unde *galaxias* est greca voce d—*ictus* [1].

Reste encore un cercle non nommé, le seul qui n'eût pas été imaginé par une sagesse idéale, remarquable par sa lumière et par sa blancheur, d'où les Grecs l'ont appelé *Galaxia*, ou voie lactée[1].

55. *Magacosmum* videt hic orbem grandi—*orem*;
Microcosmum respicit mundum brevi—*orem*;
Inspicit archetipum principali—*orem*
In divina dirigens visum clari—*orem*.

L'un (Platon), distingue le *megacosmus* (l'univers), monde plus grand et le *microcosmus* (l'homme); monde plus petit. Il considère l'archétype principal en dirigeant un regard plus clair sur les choses divines.

56. Hic ydeas aspicit in divina m—*ente*,
Ab eterno genera rerum contin—*ente*.
Hic genus, hic species sub eo cont—*ente*,
Ad hec exemplaria queque res inv—*ente*.

Il aperçoit les idées, dans l'esprit divin, qui contient éter-

[1] Les 5 cercles parallèles sont l'équateur, les deux tropiques et les deux polaires. — Les 5 zones sont la torride, les deux tempérées, et les deux glacées.

nellement les germes de toutes choses; il voit le genre et les espèces qui y sont contenues, et tout est produit d'après ces exemplaires.

57. Non in *sensibilibus* formas [1] colloc—*ari*,
Nec his pereuntibus credit has mut—*ari*.
Motibus planeticis *aplanem* tard—*ari*
Probat, lunam radiis solis illustr—*ari*.

Il croit que les formes[1] ne sont pas attachées à la matière et qu'elles ne changent pas quand celle-ci périt; il démontre que les astres fixes sont retenus par les mouvements des planètes, que la lune est illuminée par les rayons du soleil.

9. Oppositions entre Platon et Aristote. — Doutes de Boèce.

58. Pugnat *alter* genera rebus inher—*ere*,
Pugnat uniformiter summa se mov—*ere*,
Mendicato lumine lunam non eg—*ere*,
Et est lis sub judice quis quid dicat v—*ere*.

L'autre soutient au contraire que les genres sont inhérents aux choses; il soutient que les choses célestes se meuvent uniformément, et que la lune n'a pas besoin d'une lumière empruntée. Et toujours s'agite cette question : qui dit vrai, et que dit-il de vrai?

59. Assidet *Boetius* stupens de hac l—*ite*,
Audiens quid hic et hic asserat per—*ite*,
Et quid cui faveat non discernit r—*ite* ;
Non presumit solvere litem diffin—*ite* [2].

Boèce est là dans l'étonnement d'un pareil débat : il prête l'oreille aux habiles arguments de chacun, et ne sachant trop à qui donner la préférence, il redoute de prononcer une solution définitive [2].

60. Tamen *Aristotelis* quelibet obsc—*ura*
Explanare nititur [3], vigilante c—*ura*.

[1] Voir sur ces formes le traité du P. Saller: *Historia scholastica de speciebus eucharisticis, seu de formarum materialium natura* (2 vol. in-4°, Lugd. 1687). Il y a là tout ce que les païens et les Pères ont écrit sur ces formes.

[2] Boèce nous a laissé de nombreux traités : *In Porphyrii Isagogen; — In Aristotelis prædicamenta; — De syllogismo categorico; — De syllogismo hypothetico*, etc., etc., où il ne fait que commenter Aristote. (Charma). — Voir aussi la liste des ouvrages de Boèce que nous avons publiée, et les notes que nous y avons jointes dans les *Annales*, t. i, p. 395 (4e série).

Huic videtur logices assignare j—*ura*
Sed *Platonem* consulit de rerum nat—*ura*[1].

Pourtant il s'efforce d'éclaircir les obscurités d'*Aristote* avec un soin laborieux; il semble mettre de son côté les droits de la logique. Mais il demande à *Platon* la science de la nature[1].

61. Adest et *Macrobius*[2], adest *Marti—anus*[3],
Huic placet *Mercurius*, illi *Affric—anus*.
Sed dum sursum dirigunt oculos et m—*anus*
Lustrant quidquid continet ambitus mund—*anus*.

Voici encore *Macrobe*, puis *Martian*[2]: celui-ci goûte le *Mercure*[3] (de Martian), l'autre l'*Africain* (de Macrobe); mais en levant vers le ciel les yeux et les mains, ils parcourent tout ce qu'embrasse l'orbite de l'univers.

10 Écoles des Nominaux et des Réaux, produits par les auteurs précédents.

62. Addunt his se socios quidam Nomin—*ales*[4]

[1] Il faut noter que c'est seulement par les extraits de Boèce que l'on connaissait Aristote, Platon et Porphyre.

[2] *Macrobe*, qui a conservé le *Somnium Scipionis* de Cicéron. Voir *Annales*, t. VII, p. 213 (5e série).

[3] C'est-à-dire *Martianus Capella*, auteur du *de Nuptiis Mercurii et philologiæ*, et du *de Septem artibus liberalibus*.

[4] Sur les *Réalistes* et les *Nominaux*, aujourd'hui bien connus, sinon toujours parfaitement compris, de ceux qui ne sont pas absolument étrangers aux recherches philosophiques, voyez Hauréau, *De la philosophie scolastique*, t. II. 2.

Abélard, dans le *Fragmentum sangermanense de generibus et speciebus* (édit. V. Cousin, in-4°, p. 513), résume ainsi qu'il suit toute la question : « De » generibus et speciebus diversi diversa sentiunt. Alii namque voces solas ge- » nera et species universales et singulares esse affirmant ; in rebus vero nihil » horum assignant. Alii vero res generales et speciales universales et singula- » res esse dicunt ; sed et ipsi inter se diversa sentiunt. Quidam enim dicunt » singularia individua esse species et genera subalterna et generalissima, alio » et alio modo attenta. Alii vero quasdam essentias universales fingunt quas » in singulis individuis totas essentialiter esse credunt. »

Cf. Jean de Salisbury, dans le *Metalogicus*, le chapitre 20 du livre II, intitulé : *Sententia Aristotelis de generibus et speciebus circumvallata rationibus multis et multarum testimonio scripturarum*, et dans le *Polycraticus*, le chap. 18 du livre II. Ailleurs, livre VII, c. 12, le même écrivain, après avoir rappelé la plupart des opinions que les différentes sectes des *nominaux* et des *réalistes* se faisaient des *universaux*, et les querelles qui s'élevaient entre eux à ce sujet, ne craint pas de traiter d'inepte, *ineptum*, ce petit Porphyre *Porphyriolum*, « qui ita scripsit ut sensus ejus intelligi nequeat, nisi *Aristotele*, Platone et Plotino perlectis. Valeat, ajoute-t-il, quicumque me in aliquam disciplinam disponit introducere compendio tali ! (CHARMA).

Nomine, non numine talium sod—*ales*;
Alii vicinius assunt quos Re—*ales*
Ipsa nuncupavit res, quod sint vere t—*ales*.

A ceux-ci s'associe la secte des *Nominaux*, qui leur est unie par le nom, mais pas par le génie. D'autres s'en rapprochent davantage : ils ont pris du mot *res* lui-même le nom de *réaux*, parce qu'ils sont vraiment réels.

63. Nam si pro reatibus variis err—*orum*
Poterat realium nomen dici h—*orum*,
Tamen excusabilis error est e—*orum* ;
Menti contradicere mos est insan—*orum*.

En effet, si diverses inculpations d'erreur (*reatus*) pouvaient être l'origine de ce nom de *Réaux*, leur erreur serait encore excusable. Contredire la raison est le propre des insensés.

64. Nam que mens vel cogitet nomen esse g—*enus*,
Solus hoc crediderit mentis ali—*enus* ;
Cum sit tot generibus rerum mundus pl—*enus*,
Cujus genus nomen est semper sit eg—*enus*.

Or quel esprit pourra seulement imaginer que le nom est l'espèce? Celui-là seul le croira qui aura perdu l'esprit; car le monde est plein d'espèces formées par les choses mêmes, tandis qu'il ne possède rien dont l'espèce soit formée par le nom.

65. Ceterum Realium sunt quam plures s—*ecte*,
Quas *reales* dixeris a reatu r—*ecte*,
Quia veri tramitem non eunt dir—*ecte*
Nec fluenta gracie hauriunt perf—*ecte*.

Il existe, au reste, nombre de sectes de *Réaux* que l'on nommerait ainsi non sans raison du mot *reatus*, parce qu'ils s'écartent du sentier de la vérité, et qu'ils ne puisent pas assez abondamment aux courants de la grâce.

12. Hérétiques sortis de l'École scolastique : Gilbert de la Porrée, Albéric.

66. Ex his quidam temperant *Porri*[1] condim—*enta*

[1] En marge : *De Porretanis*. — Porrus, Gilbert de la Porrée, élève de Bernard de Chartres, professa la philosophie avec un grand succès d'abord à Chartres, puis à Paris. Son Réalisme tendait à se rapprocher des doctrines d'Aristote, tandis que celui de son maître reproduisait, aussi fidèlement qu'il le pouvait, les idées de Platon, qu'il essayait toutefois de concilier avec Aristote. « Egerunt operosius Bernardus Carnotensis et ejus sectatores, ut componerent inter Aristotelem et Platonem ; sed eos tarde venisse arbitror e

Quorum genus creditur generis[1] cont—*enta*,
Decem rerum triplicant[2] hii predicam—*enta*,
Evertuntur veterum per hos fundam—*enta*.

Parmi eux les uns tempèrent les opinions de Gilbert de la Porrée, desquelles le genre est cru contenu dans le genre, ils triplent les 10 prédicaments des choses, et renversent par là les fondements des anciens.

67. Aliter, sed pariter errat[3] *Albric—anus*,

» laborasse in vanum ut reconciliarent mortuos qui, quandiu in vita licuit, » dissenserunt. » (Jean de Salisbury, *Metalogicus*, lib. II, c. 17. Cf. Hauréau. *De la philosophie scolastique*, t. I, p. 294 et suiv). — Ce Gilbert de la Porrée n'est, au dire de M. Rousselot (*Etude sur la philosophie au moyen-âge*, t. I, p. 287), *qu'un pauvre écrivain* qui ne mérite guère de fixer l'attention des philosophes. M. Hauréau (*De la philosophie scholastique*, t. I, p. 313) ne craint pas, au contraire, de le placer *au premier rang* parmi les docteurs du 12e siècle. (CHARMA).

[1] Ce vers est évidemment altéré. M. Léopold Delisle le lit comme je l'ai transcrit. L'*Histoire littéraire de la France*, qui a cité la strophe à laquelle il appartient, a lu, ce que j'aimerais mieux, *geminis* au lieu de *generis*; elle ne fait aucune observation sur ce *genus contenta* que je remplacerais par *manus contenta* ; j'aurais ainsi : « *Quorum manus creditur geminis contenta*, que je traduirais : « Dont la troupe passe pour se contenter de deux principes ». Cette secte, en effet, reconnaissait la *matière* et la *forme* comme les seuls éléments nécessaires pour constituer tout ce qui est. (Hauréau, *De la philosophie scolastique*, t. I, p. 103.) L'abbé Lebeuf, qui a cité, dans sa *Notice des différentes sectes des philosophes qui étaient à Paris au 12e siècle* (*Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, t. II, p. 251 et suiv.) les strophes 62-74, écrit ainsi ce vers :

Quorum genus creditur granis contenta,

ce qui n'a ni queue ni tête. Quant au *Liber sex principiorum* écrit par *Gilbert*, on sait qu'il n'avait pour but que de commenter les six dernières catégories d'Aristote, sur lesquelles on pensait que le philosophe grec n'avait pas donné des éclaircissements suffisants. (Haureau, *De la philosophie scolastique*, t. I, p. 298. (CHARMA).

[2] Gilbert aurait donc triplé le nombre des prédicaments ou catégories reconnus avant lui et de son temps. Peut-être est-ce à cette exagération, qui n'était pas de son goût, que fait allusion Jean de Salisbury, dans le *Metalogicus*, au chap. 3, du livre III ; ce chapitre, dans l'édition du docteur Giles, est intitulé : « Quæ sit prædicamentorum conceptio et quibus contenta sit sobrietas philosophantium. »

[3] En marge : *De Albricanis*. « Albericus qui inter cæteros opinatissimus dialecticus enitebat, et erat revera *nominalis* sectæ acerrimus impugnator...

Cujus sortes [1] eger fit si non manet s—*anus*;
Sed quia velociter transit homo v—*anus*,
Etiam dum moritur, maneat ins—*anus*.

Alberic fait erreur aussi mais d'une manière différente; son enseignement (son sort [1]) rend malade, s'il ne reste pas sain. Mais parceque cet homme vain passe rapidement, même lorsqu'il meurt, qu'il reste insensé.

12. Robert de Melun. — École d'Adam du Petit-Pont.

68. Herent saxi vertice turbe [2] Robert—*ine*,
Saxee duritie vel adamant—*ine*,
Quos nec rigat pluvia, neque ros doctr—*ine*,
Vetant amnis aditum scopulorum m—*ine*.

Les *Robertins*[2], en troupe, sont attachés à la cîme d'un rocher, aussi durs eux-mêmes que la pierre ou le diamant. Ni la pluie, ni la rosée de la science ne les rafraîchit; des roches menaçantes leur défendent l'abord du fleuve.

Ad omnia scrupulosus, locum quæstionis inveniebat ubique ; ut, quamvis polita planities, offendiculo non careret .. In quæstionibus subtilis et multus. » Jean de Salisbury, *Metalogicus*, lib. II, c. 10. Albéric professait à Paris. (CHARMA).

[1] La *Bataille des VII arts* nous apprend qu'on appelait la Grammaire *dams sortes*. C'était probablement, d'après M. Charma, un traité de thèse grammaticale, que les argumentants soutenaient ou attaquaient selon que les *sorts* les avaient chargés de l'attaque ou de la défense. C'était pour exercer les esprits, dit-on ; rien, suivant nous, n'était plus capable de les fausser, que d'être prêts ainsi à soutenir le pour et le contre.

[2] En marge : *De Robertinis*. Robertus Meludinensis, Robert de Melun, anglais de nation, tenait son surnom de la ville où il avait enseigné. Voyez Jean de Salisbury, *Metalogicus*, lib. II, c. 10. Il était *réaliste* et désavouait cependant plusieurs des conséquences qui sortaient des principes qu'avec tous les réalistes il admettait, de telle sorte qu'il croyait et ne croyait pas, et ne devait par suite être compté pour rien, *pro nichilo censeri*. Voyez Hauréau, *De la philosophie scolastique*, t. I, p. 332 et suiv. Il tenait son Ecole sur le sommet du mont Ste Geneviève, *saxi vertice*; sa doctrine, que Jean de Salisbury *admire*, était, au dire de Godefroi, tout-à-fait inaccessible, *vetant amnis aditum scopulorum mine*, à cause des difficultés dont ses abords se hérissaient. Un passage de sa *Somme de Théologie*, cité par M. Haureau (t. I., p. 333), semble nous expliquer, jusqu'à un certain point, comment d'*un seul nom il en faisait mille* ; pour lui les mots *ens*, *essentia*, *substantia*, par exemple, ont des significations très-différentes selon le sujet (la créature et le créateur) auquel on les rapporte. (CHARMA).

69. Isti falsum litigant nichil sequi v—*ere*,
Quamvis tamen ipsimet post hoc abi—*ere*,
Qui de *solo nomine fingunt mille f—ere*;
Igitur pro nichilo *licet hos cens—ere* [1].

Ils prétendent que le faux n'a aucune suite véritable, lorsqu'eux-mêmes pourtant s'en vont à sa suite. Sur le nom seul ils font un millier de suppositions, on peut donc ne les compter pour rien [1].

70. Quidam *Pontem* manibus suis extrux—*erunt*
Et per aquas facilem transitum fec—*erunt*,
In quo sibi singuli domos statu—*erunt*;
Unde *Pontis incole* nomen accep—*erunt* [2].

D'autres ont élevé un Pont de leurs propres mains, et se sont créé sur les eaux un facile passage; là chacun d'eux a élu sa demeure, d'où leur est venu le nom d'*habitants du Pont* [2].

71. Decens est materia, decens est fig—*ura*,
Cubicorum lapidum subest quadrat—*ura*,
Stat columpnis eneis solida struct—*ura*,
Nullis motionibus unquam ruit—*ura*.

La matière en est décente et décente aussi la figure; il est formé d'une quadrature de pierres cubiques; sa solide structure repose sur des piliers d'airain, capable de résister à tous les chocs.

72. Pavimentis desuper opus est pol—*itum*
Aureis, argenteis, signis insign—*itum*,

[1] M. Charma avoue que la plupart de ces vers sont inintelligibles; nous avons essayé d'en déterminer le sens.

Ce qui prouve au reste que même à cette époque les gens sensés méprisaient les questions et les disputes de ces fameux maîtres, c'est, observe M. Charma, que le copiste du manuscrit 420, n'entendant rien à cela, a supprimé depuis la strophe 62 qui commence aux Nominaux jusqu'à la strophe 69 qui conclut en disant qu'il *faut regarder comme rien du tout* toute cette boutique des Nominaux, des Réaux, des Porretins, des Robertins, etc.

[2] En marge : *De Parvipontanis*. Adam du Petit-Pont enseignait la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, c'est-à-dire le *Trivium*, prenant partout *Aristote pour guide*; il avait écrit un *Ars disserendi* dont le fond était solide, mais dont la rédaction, au point de vue du style, laissait beaucoup à désirer. « Utinam, dit de lui Jean de Salisbury, bene dixisset Adam noster bona quæ dixit ! » Voyez le *Metalogicus*, lib. II, c. 10 ; lib. III, c. 3 ; lib. IV, c. 3. (CHARMA).

Editis *lateribus* undique mun—*itum*
Ne ruinam timeat vulgus imper—*itum*.

La chaussée en est recouverte d'un pavé uni; l'or, l'argent brillent dans sa décoration richement dessinée, et de chaque côté un rebord élevé le protège, pour ne point exposer à une chute la foule imprudente.

73. Sed et habet exedras per quas specul—*antur*
Et latentem fluminis fundum perscrut—*antur*;
Alii natatibus quoque delect—*antur*,
Et estivis solibus usti recre—*antur*.

Il a aussi des emplacements d'où la vue peut s'étendre et sonder les profondeurs inconnues du fleuve. Un certain nombre se livrent là aux agréments de la natation, et se rafraîchissent contre les ardeurs d'un soleil d'été.

74. Venerandus sedet hic *ordo* Seni—*orum*,
Et doctrine gratia prominens et m—*orum*;
Simplices erudiunt turbas popul—*orum*.
O beatus populus talium rect—*orum*!

Une vénérable réunion de Vieillards s'y est établie, aussi éminente par sa science que par sa vertu. Ils donnent l'instruction à la foule ignorante des peuples. Heureux le peuple qui a de pareils maîtres!

13. Auteurs païens qu'on enseignait dans cette école.

75. *Tullius* rhetorice presidet flu—*entis*,
Flosculorum variis vernans ornam—*entis*;
Dat accessus faciles suis docum—*entis*,
Comparabit cetera studium dic—*entis* [1].

Tullius (Cicéron) préside aux rives de la rhétorique, paré de fleurs à l'éclat varié. Il ouvre par ses leçons un accès facile; en l'étude du disciple se trouvera tout le reste.

76. Ipse virgam manibus bajulat pot—*entem*,
Quinis *internodiis* in se differ—*entem*,
Variis coloribus passim renit—*entem*,
Hac extinctum revocat, enecat viv—*entem*.

Sa main tient une puissante baguette, que cinq nœuds divisent en parties différentes, et qui brille çà et là de couleurs diverses. Par elle il rend la vie au mort, et donne la mort au vivant [2].

[1] M. Charma fait remarquer avec raison que c'est *discentis* qu'il faut lire au lieu de *dicentis*.

[2] Les 5 divisions que présente la merveilleuse baguette de Cicéron sont

77. Est et *Aristoteles* aquis hic vic—*inus*,
Et a *greco* didicit eloqui lat—*inus*[1],
Adest et *Ermagoras*[2], sed attente m—*inus*,
Unde visus *Tullio* quasi peregr—*inus*.

Aristôte est encore voisin de ces eaux, et le latin demande au grec l'éloquence[1]. *Ermagoras* est présent aussi, mais de moins près : c'est pourquoi il est traité par Tullius comme un étranger[2].

78. Assunt multi rhetores, assunt orat—*ores* ;
Doctiores illi sunt, isti prompti—*ores*,
Omnes viri strenui, viri bellat—*ores*,
Circumcisi labiis, mente seni—*ores*.

Il y a encore une foule de rhéteurs, et aussi d'orateurs; les uns ont plus de science, les autres plus de talent; tous sont des hommes d'énergie, des hommes de combats, au langage châtié, à l'esprit supérieur.

14. Fin du Trivium, ou des trois arts qui mènent à l'éloquence. Seconde division des études, la Théorie et la Pratique.

79. At secundum brachium duum brachi—*orum*
Que jam predistinximus, duo fundit, qu—*orum*
Sursum tendit alterum[3], quod *theoric—orum*,
Alterum declivius, quod est *practic—orum*.

Le second des deux bras que nous avons distingués d'abord engendre deux nouveaux bras, dont l'un tend à monter[3], ce-

sans doute celles que la rhétorique reconnaît, à savoir ; l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire et la prononciation. Voir Capella, v, n. 442; Cicéron *de Inventione* I, 7 ; *de Oratore* I, 31. C'est par ces moyens que l'éloquence, dit Godefroi, ressuscite les morts et tue les vivants.

[1] C'est sans doute de la *Rhétorique* d'Aristote qu'il s'agit ici. On ne croyait pas que ce traité fût alors répandu.

[2] C'était un rhéteur qui enseignait à Rome sous Auguste. Cicéron le traite assez mal dans *de Inventione* I, 9. Quintilien le loue, III, 11, Mais le dial. *de oratoribus* c. XIX, attribué à Tacite, le juge d'une aridité extrême. Son ouvrage est perdu, mais il devait être dévoré à cette époque. Il est cité par Capella, v, n. 444, 453, par Isidore. *Orig.* II, 2, comme un inventeur de la Rhétorique, par Salisbury, *Polycraticus* VII, 12. Voir Du Ménil: *Poésies populaires latines au 12e siècle* p. 261. Voir Péderit qui a fait sa *monographie*, en 1839. (CHARMA).

[3] Le *Microcosmus*, qui expose le même fait dans les mêmes termes (au folio 23 v°), s'émeut à cette singularité : un fleuve qui monte ! Il fait précéder le *sursum tendit* des mots : *mirabile dictu* ! (CHARMA).

lui de la *théorie*; l'autre à descendre, celui de la *pratique*.

80. Quod in altum nititur labitur qui—*ete*,
Cujus aque munde sunt, semite secr—*ete*;
His insistunt quibus sunt res mundane spr—*ete*,
Quibus celi sepius exceduntur m—*ete*.

Celui dont la direction s'élève coule paisiblement; ses eaux sont limpides, ses chemins sont secrets, et suivis par ces mortels qui dédaignent les choses de la terre et s'habituent à franchir l'entrée du ciel.

81. Namque caput altius fert Theolog—*ia*,
Et ad Deum pervenit celsiore v—*ia*,
Per hanc soli celibes enituntur, qu—*ia*
Rara sapientia, veraque soph—*ia*.

La *Théologie* en effet porte la tête en haut, et arrive à Dieu par une voie plus élevée; dans cette voie les Célibataires seuls s'engagent, parce que rare est la sagesse et la vraie philosophie.

82. Ista quidem ceteris prior dignit—*ate*
Que *dicendi* serie secus ordin—*ate*;
Nam discendum ceteras pro capacit—*ate*,
Hec perfectis convenit in extremit—*ate*.

Cette science est la première en dignité; elle dispose dans un ordre différent la chaîne des connaissances; les autres doivent s'apprendre selon la capacité de chacun, mais elle convient aux parfaits dans ses conclusions.

83. Reliquum *theorice* fert per orbem c—*ursum*,
Penetrando quidquid est deorsum vel s—*ursum*,
Nunc sub terras mergitur, nunc emergit r—*ursum*;
Phisicorum studiis nil est imperc—*ursum*.

Le second bras parcourt théoriquement l'univers, étendant depuis le haut jusqu'en bas ses investigations; tantôt elle s'enfonce sous terre, tantôt elle reparaît à la surface. Rien n'est laissé inexploré par ceux qui s'adonnent à la *Physique*.

84. Ab his latens penitus promitur nat—*ura*,
Dum rimantur singula vigilante c—*ura*.
Unde Phebi radius, Phebe sit obsc—*ura*,
Unde mare tumeat, tremat tellus d—*ura*.

Ils soulèvent les plus mystérieux voiles de la nature, en interrogeant tout avec une attention rigoureuse, cherchant

pourquoi Phébus rayonne, pourquoi Phébès est obscure, d'où vient que la mer se soulève et que la terre ferme tremble.

85. Medio *Matheseos* fluvius vag—*atur*,
Cujus aqua ceteris sepe soci—*atur*;
Qui dum per meandrios lusus spati—*atur*,
Figurarum flexibus mille figur—*atur*.

Au milieu coule le fleuve de la Mathématique dont les eaux se mêlent souvent aux autres ; en déployant ses capricieux replis, il présente mille figures sinueuses.

15. Le Quadrivium, ou arts libéraux, l'arithmétique.

86. Hujus quoque fluminis partes sunt bis b—*ine*,
Quas vulgus *Quadrivium* nominat lat—*ine*;
Nomen hoc sortite sunt iste discipl—*ine*,
Uno [1] quod initio coeunt et f—*ine*.

Il se divise aussi en quatre branches, que l'on appelle, en latin le *Quadrivium* : ces différentes sciences ont reçu ce nom parce qu'elles se tiennent ensemble par une seule origine et une seule fin [1].

87. Ex his primus alveus plenus calcul—*orum*,
Inter quos it murmurans lapsus fluent—*orum*,
Ut nec queas tollere plenum vas liqu—*orum*,
Nisi simul haurias aliquos e—*orum*.

Le premier de ces ruisseaux a un lit couvert de cailloux, entre lesquels l'onde s'échappe en murmurant, et si nombreux que l'on ne pourrait y remplir d'eau un vase sans en amener en même temps quelques-uns.

88. Assessores varios habet rivus—*iste*,
Nam ludentes calculis assunt *Compot—iste*,
Aggregant, multiplicant, duplant *Algor—iste*
Summam tractat fenoris incubator c—*iste*.

Une troupe nombreuse entoure ses bords : voici les *Computistes* jouant avec les cailloux ; les *Algoristes* qui additionnent multiplient, doublent, et l'avare usurier qui calcule son bénéfice.

16. La Musique.

89. *Calculosus* etiam, sed magis prof—*undus*,
Cum canoro strepitu labitur sec—*undus*.

[1] Le *Quadrivium* est un carrefour où quatre chemins aboutissent et d'où on peut dire aussi qu'ils partent : *uno initio coeunt et fine*. (CHARMA).

Gustu delectabilis, murmure joc—*undus*,
Armoniam resonat qualem sonat m—*undus*[1].

Rocailleux aussi, mais plus profond, le second ruisseau coule avec un bruit mélodieux; délicieux au goût et charmant l'oreille, il répète l'harmonie que fait entendre l'univers[1].

90. Consoni, sed dispares hinc resultant s—*oni*,
Blanda semitonia, graviores t—*oni*,
Et dum queque consona sunt proporti—*oni*,
Nichil par organice modulati—*oni*.

De là naissent des sons qui diffèrent sans discorder, les demitons plus doux et les tons plus forts; dans cette proportion harmonieuse, rien n'égale les modulations de l'orgue.

91. Illic dyapenticas dat sesqualter v—*oces*,
Dyathessaronicas epytrite d—*oces*;
Per duplas dyapason cursitat vel—*oces*;
Hinc mansuescunt animi quamlibet fer—*oces*.

Elle donne des sons de double quinte et demie, de double quarte et demie et s'étend par doubles octaves rapides. Par là sont charmés les esprits les plus féroces.

92. Assident qui fidibus canunt cythar—*edi*
Atque gressum faciunt molliorem—*edi*,
Saltant leves satiri, saltant et com—*edi*,
Coturnati gravius ambulant trag—*edi*.

Là des joueurs de lyre chantent au son de leur instrument, et rendent le pas plus facile; là dansent de légers satyres; des comédiens dansent aussi, et des tragédiens, chaussés du cothurne, se promènent gravement.

17. La Géométrie.

93. *Tercius pertransiens* valles et mont—*ana*,
Dimetitur quelibet alta, longa, pl—*ana*;
Nichil diligentia preterit hum—*ana*,
Investigat etiam spatia mund—*ana*.

Le troisième ruisseau, franchissant vallées et montagnes, mesure tout, les hauteurs, les longueurs, les surfaces; la sollicitude humaine n'oublie rien; elle étudie jusqu'aux distances des mondes.

94. Cerneres in sabulo varias pict—*uras*,
Infinitis ductiles lineis fig—*uras*,

[1] On sait que les anciens croyaient à la musique des sphères célestes. Voir en particulier Macrobe: *Somnium Scipionis*, II, 1.

Circulos, triangulos atque quadrat—*uras*,
Quibus adinveniunt omnium mens—*uras*.

Sur le sable de ce courant l'on peut voir différents dessins, des figures tracées par des lignes sans fin, des cercles, des triangles, des carrés, par lesquels se mesure toute espèce d'étendue.

95. Investigant alii metas circul—*orum*;
Quis lunaris ambitus, quis sit ali—*orum*,
Dividunt Egyptii limites agr—*orum*,
Sciunt magnitudines omnium loc—*orum*.

Les uns cherchent les bornes des cercles célestes, quelle est la marche de la lune et des autres astres; les Egyptiens lèvent le plan de leurs terres, et savent combien mesure chaque endroit.

18. L'Astronomie, l'Astrologie.

96. *Quartus* autem volvitur flexu circul—*ari*,
Et nunc mundum sequitur motu raptus p—*ari*;
Nunc conjunctus ambulat orbite sol—*ari*,
Cum planetis etiam solet evag—*ari*.

Le quatrième ruisseau enfin coule en forme circulaire, et tantôt il suit le monde, entraîné par un même mouvement, tantôt il s'attache à l'orbite solaire; parfois aussi il s'égare avec les planètes.

97. Hic Quadruvialium maximus riv—*orum*.
Cunctas in se recipit aquas ali—*orum*;
Yalina renitet facie cel—*orum*,
Fulget instar luminum celis infix—*orum*.

C'est le plus grand des ruisseaux du *Quadrivium*; il reçoit dans son sein toutes les eaux des premiers, et reflète l'éclat transparent des cieux; il brille comme les étoiles suspendues dans l'espace.

98. Numerosus populus sedet ad hoc fl—*umen*,
Inexpleto lumine spectans celi l—*umen*,
Et dum sursum dirigunt luminis ac—*umen*
Ratio convertitur ad celi vol—*umen*.

Une foule nombreuse borde sa rive, levant sur les astres du ciel un œil insatiable; et en fixant en haut leurs regards, leur esprit est entraîné dans la rotation céleste.

99. Haustus hujus *aperit futurorum* c—*ausas*,
Raris notas mentibus, cunctis fere cl—*ausas*.
O beatas animas sequi celos—*ausas*!

O longe beatior que in celo p—*ausas!*

Le breuvage de ces eaux découvre les causes futures, connues d'un petit nombre d'esprits, impénétrables presque à tous.

Heureuses âmes, d'oser suivre les cieux! Bien plus heureuse celle qui se fixe dans le ciel!

19. La fontaine de la Pratique. — Les auteurs païens enseignant l'Ethique ou la Morale. — Socrate et Sénèque, et les autres.

100. Porro rivus *practice* quem fons dictus cr—*eat,*
Vergens in planiciem tripertitus m—*eat.*
Huc ardenti studio bibiturus—*eat*
Honestatis tramitem quisquis ire qu—*eat.*

Quant au fleuve de la *Pratique*, sorti de la source que nous avons dite, il descend dans la plaine en trois courants. C'est là que doit aller boire avec une ardeur empressée quiconque veut suivre le sentier de l'Honnêteté.

101. *Honestatis* tramitem recte studet—*ire,*
Qui se pulchris moribus novit insign—*ire;*
Qui suam familiam volet erud—*ire,*
Qui subjectum populum didicit pre—*ire.*

Celui-là s'applique à suivre fidèlement le sentier de l'Honnêteté, qui sait se distinguer par de bonnes mœurs, qui désire donner l'instruction à sa famille, qui apprend à gouverner ceux qui lui sont soumis.

102. *Plurimus* hic assidet veterum vir—*orum*
Cetus venerabilis honestate m—*orum.*
Socrates moralium summus precept—*orum*
Verbo, vita corrigit mores ali—*orum* [1].

On voit siéger là nombreuse compagnie des anciens Maîtres, assemblée vénérable par l'honnêteté de leurs mœurs[1];

[1] Voilà dès lors les Chrétiens cherchant l'honnête et l'enseignant à la famille, et au peuple, par les auteurs païens. Le grand Socrate est le maître des mœurs, et corrige celles des autres par sa vie! Sénèque est à peine mis au-dessous de l'Evangile! Le Christ devient ainsi inutile pour eux, c'est sur la vie de Socrate qu'il faut se régler. — *Groupe vénérable par l'honnêteté des mœurs?* C'est la falsification de l'histoire. On cache déjà que les anciens philosophes, d'après leur propre aveu, étaient tout à fait corrompus par leurs mœurs contre nature : *Deinde nobis, qui, concedentibus philosophis antiquis, adolescentibus delectamur; etiam vitia sæpe jucunda sunt* (Cicéron, *De Nat.*

Socrate, le plus grand des maîtres des précaptes moraux, par sa parole, par sa vie, corrige les mœurs des autres.

103. Nostris ut temporibus propius acc—*edam*,
Quid tibi de *Senece* documentis—*edam?*
Seneca Lucilio commendavit qu—*edam*,
Que vix Evangelio postponenda cr—edam [1].

Pour me rapprocher un peu plus de notre temps, que vous dirai-je des leçons de *Sénèque*? Sénèque fit à *Lucilius* quelques recommandations que je crois à peine devoir être placées après l'*Evangile* [1].

104. Assident et alii quos ecclesi—*arum*
Reges fecit probitas, duces anim—*arum*,
Seculares etiam principes terr—*arum*
Curám gerunt gentium sibi subject—*arum*.

Là se trouvent encore d'autres personnages que la probité à faits rois des assemblées, les guides des âmes: les princes séculiers aussi ont le soin des peuples qui leur sont soumis.

20. Récapitulation de tout ce que l'on puise à la fontaine de la philosophie.

105. Omnes ergo rivuli surgunt uno f—*onte*,
Quos manare diximus a *predicto m—onte*.
Huc ascendens constiti memorato P—*onte*,
Illo cujus veneram ductu pree—*onte*.

Deor, I, 23; et *Tuscul.* IV, 33, 34. Voir *Annales*, t. XI, p. 198 et XII, p. 335 (5e série).

[1] Le *Microcosmus* met plus de réserve dans l'expression de l'admiration qu'il professe pour les *moralistes païens*; il exalte aussi, comme *moralium preceptorum doctores vel observatores*, Socrate, Platon et beaucoup d'autres : « Seneca quoque junior his, sed sublimior in his, ita ut etiam quibusdam » nostris mirabilis esset. » Mais il met une restriction à ces éloges déjà bien mitigés : « Omnes quidem in *vita sua quasi odorifera poma longe lateque re-* » *dolentia fuerunt* ; sed nunc ut aromatum fumus evanuerunt » (fo 23 ro).— Jean de Salisbury, après avoir cité à l'appui de son opinion sur les avantages de la frugalité Zénon, Socrate, Platon et Aristote : « Sed quia, ajoute-t-il, hæc pervetusta sunt nomina aut eorum non sunt præcepta celebria, vel *Seneca noster audiatur*, qui eam tantis laudibus effert » (*Polycraticus*, lib. VIII, c. 13.) (CHARMA).

Mais Gaultier de St-Victor, quelques années après, signalait les ravages qu'avait faits cette Philosophie naturelle de Sénèque et disait, après avoir parlé des autres philosophies enseignées : *Sed et Seneca pejor cæteris convincitur*. (Traité *contra philosophos*; dans du Boulay *Hist. univ.*; Paris, t. II, p. 562.)

Ainsi donc tous ces ruisseaux émanent de la même source, qui descend de la montagne dont nous avons parlé. En y montant je m'arrêtai sur le *Pont* déjà décrit, suivant les pas de celui qui m'avait amené.

106. Et jam nata primitus amore soph—*ie*
Aucta sitis fuerat de labore v—*ie*.
Tunc dux *meus Spiritus* me respexit p—*ie*
Atque potu gratie sum refectus d—*ie*.

Ma soif, née tout d'abord de l'amour de la science, s'était encore accrue de la fatigue de la marche. Alors l'Esprit, mon guide, me regarda avec bonté, et je ranimai mes forces à l'aide du breuvage de la grâce divine.

107. Nec contentus poculo fluminis un—*ius*,
Fontis desiderio fervui toc—*ius* ;
Prima tamen quelibet attemptavi pr—*ius*,
Quia sic admonuit me dux meus p—*ius*.

Non content de goûter l'eau d'un fleuve, j'eus une soif brûlante de la source tout entière. Cependant je portai d'abord mes lèvres aux premiers courants, sur l'avis de mon pieux conducteur.

108. Hic ex *prima Trivii* derivati—*one*
Didici de littera, sillaba, serm—*one*,
Propria vel tropica de locuti—*one*,
De cavendis vitiis in orati—*one*.

J'appris alors, à la première branche du *Trivium*, à connaître les lettres, les syllabes, le discours, le langage propre ou figuré, les fautes à éviter dans la parole (la *Grammaire*).

109. De *secunda* didici que sit via v—*eri*,
Quibus locis, regulis, argumentis qu—*eri*,
Quibus modis falsitas debeat arc—*eri*,
Quo modo sophismatum devia cav—*eri*.

A la seconde, j'appris quelle est la voie de la *vérité*, par quels moyens, par quelles règles, par quels arguments on la trouve; par quelle méthode l'erreur doit être repoussée, et les détours des sophismes éludés (la *Dialectique*).

110. At effectus *tercii* fluminis sunt m—*iri*,
Inde michi cor et os est collatum v—*iri*,
Lingua prius rustica cepit expol-*iri*,
Quid *justum, quid utile, quid honestum* sc—*iri*.

Mais les vertus du troisième fleuve (la *Rhétorique*) sont mer-

veilleuses : là je reçus le cœur et la bouche d'un homme ; ma langue, jusque-là inculte, commença à se polir et à savoir ce que c'est que le juste, l'utile et l'honnête[1].

111. Sic ad *sapientie* studia sucor—*evi*,
Nec, dum de *Quadruvio* biberem, qui—*evi*,
Sed de *primo* fluminum quatuor inbr—*evi*
Hausi, de quo mihi vas calculis impl—*evi*[2].

C'est ainsi que je m'élevai à l'étude de la *Sagesse ;* et je ne me reposai pas, pendant que je buvais les eaux du *Quadrivium*. Mais je puisai rapidement au premier de ces fleuves, et j'y remplis pour moi un vase de cailloux[2].

112. Ad *secundum* fateor mora longi—*ore*
Armonie modulo teneor son—*ore* ;
Hinc experientia disco certi—*ore*,
Animas in musico conditas can—*ore*[3].

Le second (la *Musique*), je l'avoue, m'arrête plus longtemps par le murmure cadencé de son harmonie. Je m'y convaincs par l'expérience que les âmes ont été faites dans les proportions musicales[3].

[1] Si le *Trivium* a appris le Juste, l'utile, l'honnête, pour la conduite de la vie, nous demandons ce qu'il reste à apprendre de l'Evangile, ou plutôt de la Théologie. Oubli que ce juste, cet utile, cet honnête, a été appris dès le commencement, et dans les traditions paternelles où les anciens sages l'ont appris. C'est cet oubli qui a tout confondu. Ce n'est pas ainsi que l'entendaient les Pères. Mais voilà ce qu'on a puisé dans Socrate, Platon, Aristote, Sénèque etc.

[2] Il s'agit de l'Arithmétique, sur laquelle on opérait avec des cailloux. — Voici la singulière théorie que les maîtres avaient apprise de Mart. Capella.

Lorsque, dans Martianus Capella (lib. VII, § 730), l'*Arithmétique* se présente devant les Dieux assemblés, elle s'exprime en ces termes : « Non ignota cœlo, nec rebus mundanis ignorata, quas genui, adveni super vestrum quidem nihil dedignata concilium, quamvis singulos vos universosque recenseam ex meis ramalibus germinari ; tuque potissimum, quem principalis ante cunctas procreavit emissio, tuæ singularis primigeniæque naturæ fontem, Jupiter, recognosce ; ..... Quæ quum in terris exerceor, astrorum populus recognoscat honorandam suæ multitudinis genitricem. » — Selon *Platon* (Voyez l'*Epinomis*, édit. Ruhnken, t. VI, p. 482), l'Arithmétique est un don de Dieu ; on ne peut être sans elle ni sage, ni intelligent, ni vertueux. Cf. Théon de Smyrne, *Mathematica*, c. 1, édit. Ismaël Bulliard ; Paris, 1644, p. 8, 9 et 207.

[3] C'est encore la théorie si embrouillée et toute contradictoire de Platon, sur la formation des âmes, qui avait pénétré dans les écoles, par le *Timée*, expliqué par Macrobe. — Où est le *Genèse* et où sont les explications des Pères ?

113. Ut gustavi *tercii* fluminis sap—*orem*,
Terre globum sexies luna grossi—*orem*,
Sole tamen octies didici min—*orem*,
Que subtilem plurima docent conject—*orem*.

Dès que j'eus gouté la saveur du 3e fleuve (la *Géométrie*), j'appris que le globe terrestre est six fois plus gros que la lune, et huit fois plus petit cependant que le soleil; ce que beaucoup de faits apprennent au subtil observateur.

114. Porro *quarti* fluminis ut gustavi p—*otum*,
Ire celis obvium planetalem m—*otum*
Didici, misterium cujus ut est n—*otum*
Illi me pro viribus confirmavi t—*otum*.

En goûtant l'eau du quatrième fleuve (l'*Astronomie*), j'appris que le mouvement des planètes va à l'encontre du ciel; dès que je connus ce cours mystérieux, je m'appliquai de toutes mes forces à m'y conformer.

115. Homo *Microcosmus* est, idem minor m—*undus*,
Ut planeta carnis est motus errab—*undus*.
Contra carnem *spiritus* tendit luctab—*undus*,
Nam frenandus carnis est ambitus imm—*undus*.

Car l'homme est un *Microscosmus*, c'est-à-dire un petit monde; la chair a, comme la planète, son impulsion vagabonde; contre la chair l'esprit s'efforce de suivre la direction opposée; car il faut imposer un frein à la tendance immonde de la chair.

116. Hic ad aquas *Phisice* cum fuisset v—*entum*,
Rerum causas ceperam bibere lat—*entum*,
Nec implebar, longior ars est et inv—*entum*;
Vita brevis, fallax est et experim—*entum*.

Arrivé aux eaux de la *Physique*, je commençais à m'abreuver des secrets de la nature, et je ne pouvais me rassassier; car l'art demande une longue étude, ainsi que l'invention, et la vie est courte, et l'expérience même est trompeuse.

2e Partie. — Les sciences théologiques.

Arrêtons-nous ici un instant. La Philosophie a enseigné, outre les arts techniques et physiques qui sont de son domaine, l'Ethique ou la Morale.

« Les effets du 3e fleuve, a-t-elle dit, (la Rhétorique), sont » admirables. Ils lui ont donné le cœur et les os d'un homme,

» il a su ce qui était juste, ce qui était utile, ce qui était hon-
» nête : *quid justum, quid utile, quid honestum sciri* (n. 110). »

Nous demandons ce qui reste à savoir pour la conduite de la vie.

Celui qui veut marcher dans la voie de l'Honnête, qui veut instruire sa famille, ou son peuple a pour guide ce groupe vénérable par son honnêteté, Socrate, le grand maître des préceptes moraux, qui par sa parole et par sa vie corrige les mœurs ; outre Socrate il a Sénèque, qu'on peut *à peine* mettre au-dessous de l'Evangile; ce sont là les conducteurs des âmes. Que peut-on trouver de mieux dans l'Evangile? Tout cela se fait sans l'Evangile, sans Jésus-Christ, sans aucun enseignement extérieur et positif de Dieu. Quel besoin peut-on en avoir?

Voilà ce que l'on a enseigné et ce que l'on enseigne encore. Voilà aussi où l'on en est arrivé : le Christ et son Eglise sont jugés inutiles pour le gouvernement du monde. Le Christianisme ne forme qu'un petit gouvernement, celui de la Mysticité, de la piété, que l'on laisse aux femmes, ou à quelques hommes à l'esprit borné ou fanatique. Voilà où nous en sommes. Platon et Aristote dominent encore la philosophie chrétienne.

C'est par suite de cet enseignement que Clément VII, un des papes d'Avignon (1378-1394), faisait fort peu de cas des professeurs scolastiques de Paris.

« Comme un homme puissant lui recommandait son neveu,
» parce qu'il étudiait la Théologie à Paris, quelle fatuité, lui dit-il,
» d'appliquer ce cher ami à cette étude, puisqu'il faut regarder
» ces Théologiens comme des hommes *fantastiques*[1]. »

C'est le mot dont Grégoire IX avait stigmatisé les professeurs de Paris, dans la fameuse bulle que nous avons souvent citée[2].

Entrons maintenant avec Godefroi dans les écoles de Théologie.

[1] Texte cité dans de Launoy *De varia Aristotelis fortuna* etc., p. 77 ; in-12, Paris, 1653.

[2] Voir *Annales*, t. XX, p. 163 (5e série).

21. Les 4 modes de comprendre l'Ecriture: l'histoire, l'allégorie, la moralité et l'analogie.

117. Tunc ad summam denique me philosoph—*iam*
Verti, *Theologicam* scilicet soph—*iam*,
Cujus ut dulcedinem prelibavi d—*iam*
Dixi : Nullam poculis his impono br—*iam*.

Alors enfin je me dirigeai vers la Philosophie suprême, vers la science *de la Théologie*. A peine eus-je effleuré des lèvres sa divine douceur, que je m'écriai : Je ne veux point de coupe pour un tel breuvage.

118. Ebriabor fluminis hujus haustu s—*olo*,
Quoad vivam penitus hinc avelli n—*olo*,
Hec bibendi meta sit et vivendi v—*olo*,
Licet summo plenius ebibatur p—*olo*.

Je m'enivrerai en buvant au fleuve lui-même tant que je vivrai; je ne veux pas en être arraché; je veux qu'elle soit le terme et de ma soif et de ma vie, bien que l'on boive au ciel une onde plus abondante.

119. Nam de *summo profluens* ad nos deriv—*atur*,
Et viator ambulans, ne premori—*atur*,
Interim viaticum fesso ministr—*atur*,
Hic eo reficior, ille ero s—*atur*.

Car celle-ci descend du haut du ciel jusqu'à nous, et pour que le voyageur ne succombe pas dans la marche, elle répare provisoirement sa fatigue. Ici j'en ranime mes forces, là j'en serai rassasié.

120. Ista modis *quatuor* variatur—*unda*,
Modo transvadabilis, modo fit prof—*unda*,
Nunc sapore gratior, dulcis et joc—*unda*,
Nunc in altum refluit quo est ori—*unda*.

Ce fleuve coule de 4 manières différentes, tantôt il est guéable, tantôt il est plus profond, maintenant d'un goût agréable, doux et joyeux; puis il reflue en haut, d'où il est descendu.

121. Planior *ystoria* levis transvad—*ari*,
Sed *allegoria* vix valet enat—*ari*,
Sapida *moralitas* utilis pot—*ari*,
Anagoge respuit terris immor—*ari*.

L'histoire le traverse complétement et légèrement, *l'allégorie* peut à peine le traverser à la nage, la *moralité* à bon goût, est utile à boire; *l'analogie* refuse de demeurer sur terre.

122. Hic inveni *practice* rivos clari—*ores*,
Cujus sunt et omnibus socii liqu—*ores* ;
Sed cum sint in aliis turbulenti—*ores*,
Perlucenti vitro sunt hic lucidi—*ores*.

C'est là que, pour la *pratique*, je trouvai des eaux plus pures, dont la liqueur s'associe à toutes les autres : mais comme dans les autres ses eaux sont trop troubles, celles-ci sont plus lucides que le verre le plus clair.

123. Nempe Viri celibes [1], emuli virt—*utum*,
Genus omni genere criminis ex—*utum*,
Per quos flumen istud est circumquaque t—*utum*
Omne fedum removent diluuntque l—*utum* !

Car des hommes Célibataires[1], émules de toutes les vertus, genre exempt de tout genre de crime, par les soins desquels ce fleuve est conservé pur de toutes parts, éloignent et lavent toute souillure de boue.

124. *Ethica* nil sordidum, nichil inhon—*estum*,
Nil hic habet optimis moribus inf—*estum*,
Nichil *echonomica* domui mol—*estum*,
Exibet *politica* principem mod—*estum* [2].

L'*Ethique* n'a rien d'impur ni de malhonnête, il n'y a rien là qui puisse offenser les bonnes mœurs; l'*Economie* ne professe rien de funeste à la maison, et la *Politique* forme un prince modeste[2].

125. Est ad hujus fluminis alveum fund—*ata*
Inclita *Jerusalem* civitas be—*ata*,
Vivis et lapidibus urbs edific—*ata*,
Septa muris, aggere nobili vall—*ata*.

C'est sur le bord de ce fleuve qu'est fondée la glorieuse *Jérusalem*, la cité heureuse, ville bâtie de pierres vives, entourée de murs, défendue par un noble retranchement.

126. Urbs decora menibus, edibus turr ○○○○○
Et plateis aureo marmore pol ○○○○ *itis*
Porte cujus fulgidis nitent margar ○○○○○
Plurima lapidibus tunsione[3] tr ○○○○○

[1] On voit que dès cette époque les professeurs devaient être célibataires ; c'est ce qui explique la répugnance d'Abélard à déclarer son mariage avec Héloïse.

[2] Est ce que tout cela n'avait pas été déjà trouvé, enseigné, professé par les philosophes ? Comparez les deux assertions.

[3] *Tunsione tritis*, polies par le frottement. Ce mot se trouve dans le *Polycraticus* (lib. VIII, c. 24), où il signifie, à ce qu'il semble, *ébranlement, agita-*

Ville[1] ornée de monuments, de tours nombreuses, et de places polies de marbres dorés, dont les portes resplendissaient de perles brillantes, et de pierres taillées par un continuel frottement.

127. Angulari Lapidi nititur struct—*ura*,
Cujus est mirabilis novaque fig—*ura*;
Quadra volubilitas, volvens quadrat—*ura*,
Qualem nec invenit ars, neque scit nat—*ura* [2].

Sa structure repose sur la Pierre angulaire, dont admirable et nouvelle est la figure, quadruple volubilité, déployant une quadrature, telle que ni l'art n'a pu inventer, ni la nature connaître[2].

tion, affliction : « Primus liber *Æneidos*, sub imagine naufragii, manifestas infantiæ, quæ suis procellis agitatur, exponit tunsiones.

[1] Ici, la description de la ville céleste a tellement ému le copiste que ce n'est pas, comme partout ailleurs, par de simples lignes, mais par des rangées de perles, qu'il a uni au corps de la strophe les syllabes finales des quatre vers. En marge : *Qualis sit Ecclesia*. (CHARMA.)

[2] M. Charma croit que par Pierre angulaire il faut entendre S. Pierre ; nous croyons plutôt qu'il s'agit du Christ qui est la vraie Pierre angulaire de l'Eglise ; quant à la quadruble volubilité, et à la quadrature, que nous avons traduit *taliter qualiter*, nous croyons qu'il s'agit des 4 évangélistes.

(*La suite page suivante.*)

Le Directeur-Gérant. A. BONNETTY

Versailles. — Imprimerie G. BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 6.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE
Numéro 40. — Avril 1874.

Histoire philosophique.

LE FONS PHILOSOPHIE

SUITE.

128. Sola talem gratia fecit et pot—*estas*
Ejus cujus bonitas par est et maj—*estas*,
Cujus posse nulla vis frangit nec eg—*estas*,
Velle non obnubilat animi temp—*estas*[1].

Telle elle a été faite par la grâce et le pouvoir de Celui dont la bonté égale la majesté, dont le pouvoir n'est brisé par aucune force ou aucune pauvreté, et dont aucune tempête d'esprit ne peut troubler la volonté[1].

129. Justus, pius, fortis est urbis hujus *R—ector*,
Singulorum meriti providus insp—*ector*,
Civium fidelium pater et prov—*ector*
Et adversus impetus hostium prot—*ector*.

Juste, pieux, fort, est le Chef de cette ville, inspecteur prévoyant du mérite de tous, père et inspirateur des citoyens fidèles, et leur protecteur contre les assauts des ennemis.

130. Sunt in ea Principes, viri glori—*osi*,
Generose sobolis patres gener—*osi*,
Rerum spiritalium locupletes—*osi*.
Inter illos mei pars fiat erumpn—*osi*!

Il y a au milieu d'elle des Princes, hommes glorieux, pères généreux d'une généreuse race, riches abondamment des choses spirituelles. Puisse la part de moi présomptueux être avec la leur!

[1] C'est probablement du chef de l'Eglise et de son infaillibilité que l'auteur veut parler ici, et dans le quatrain suivant, puis des évêques et des princes chrétiens.

23. Action de la grâce dans l'Eglise.

131. Omnis hujus urbis est populus el—*ectus*,
De *diversis gentibus* undique coll—*ectus*,
Moribus eximius, vita simplex, r—*ectus*,
Omnis sapientie gratia perf—*ectus*.

Tout le peuple de cette ville est un peuple choisi, rassemblé de tous côtés des nations diverses, excellent de mœurs, simple de vie, droit, parfait en toute sagesse par la grâce.

132. Labitur per medium civitatis r—*ivus*,
Nullo quidem strepitu, sed effectu v—*ivus*,
Omnis efficaciter morbi sanat —*ivus*
Et ipsius etiam mortis expuls—*ivus*.

Un ruisseau coule au milieu de la ville, sans aucun bruit, mais d'un effet vivifiant, guérissant efficacement toute maladie, et chassant la mort elle-même.

133. Quod si forte quemlibet hic contingat m—*ori*
Prevalente nimium morbo forti—*ori*,
Hujus medicaminis usu longi—*ori*
Reviviscit iterum vite meli—*ori*.

Que si par hasard il arrive que quelqu'un meure, par le fait d'une maladie trop forte, l'usage prolongé de ce remède le fait revivre d'une vie meilleure.

134. Nullus *prorsus mortuus* hic durare v—*alet*,
Quia si quis animam moriens ex—*alet*,
Aut hac ope spiritu revocato c—*alet*,
Aut cadaver longius factum corvos—*alet*.

Aucun tout à fait mort ne peut exister dans cette ville, car si quelqu'un exhale son âme en mourant, ou son esprit révoqué par le médicament reprend sa chaleur, ou devenu depuis longtemps cadavre, il sert de pâture aux corbeaux.

24. L'Ancien et le Nouveau-Testament sont divers par les rites, mais ne forment qu'un seul et même peuple.

135. Ripas hujus fluminis equa sors dig—*essit*,
In hanc enim veterum populus sec—*essit*,
Pars adversa populo juniori c—*essit*
Mediusque fluminis cursus interc—*essit*.

Une part égale divise les rives du fleuve. Sur l'une s'est établi le peuple des anciens; la partie opposée a échu au peuple plus jeune; au milieu coule l'eau du fleuve.

136. Qui cum, sicut diximus, sit quadripert—*itus*,
Veteres hystoria plus informat r—*itus*,
Et ob hoc ad alterum magis vergit l—*itus*,
Nobis est vicinior *modus tripert—itus*.

Ce fleuve, comme nous l'avons dit, étant partagé en quatre ruisseaux, l'histoire appartient plutôt aux anciens rites, et à cause de cela un triple écoulement se dirige plutôt vers l'autre rivage, et nous est plus voisin.

25. Rites de l'Ancien Testament.

137. Hinc et inde civitas una solet qu—*idem*,
Una lingua, populus unus est et—*idem*,
Uni regi militant per eamdem f—*idem*,
Sed diversis ritibus dissident jam pr—*idem* [1].

De côté et d'autre il n'y a qu'une ville, une langue, un seul et même peuple, combattant sous un seul roi et par la même foi, mais ils diffèrent depuis longtemps par des rits divers [1].

138. Hinc videres veteres cerimoni—*arum*
Ritus, Scenophegie, Neomeni—*arum*,
Templis occumbentium cedes hosti—*arum*,
Sanguine crepidines sordidas ar—*arum*.

Au côté tu peux voir les anciens rits des cérémonies, les scénopégies, les néoménies, le sacrifice des victimes égorgées dans les temples, et les bords des autels dégoûtants de sang.

139. Strident in craticulis bovis intest—*ina*
Olent in altaribus viscera capr—*ina*,
Et dum pinguis ignibus liquefit arv—*ina*
Nidor implet area velut in pop—*ina*.

Dans les vases bouillonnent les intestins des bœufs, les entrailles des chevreaux fument sur les autels; et tandis que l'épaisse graisse est liquéfiée par le feu, l'odeur remplit les parvis comme dans une auberge.

140. Fert sacerdos carnifex arma pro flag—*ello*,
Et securi pecudem ferit aut cult—*ello*,
Victimas eviscerat velud in mac—*ello*,
Amputat preputium partui ten—*ello*.

Le prêtre sacrificateur porte des armes au lieu de baguette, et frappe l'animal de la hache ou du couteau ; il

[1] Il faut observer comment l'auteur assure que la religion de l'Ancien et du Nouveau Testament est la même, et que par conséquent l'Eglise commence au commencement du monde.

dépouille les victimes comme dans une boucherie; il coupe le prépuce au jeune et tendre enfant.

141. Sed quis plus et alii ritus adhuc m—*ulti*
Hujus partis populo quondam sunt ind—*ulti*,
Ut exterioribus usibus exc—*ulti*
Discerent misterii latebras occ—*ulti*.

Ces sortes de rites et beaucoup d'autres furent autrefois permis à une partie de ce peuple afin que, instruits par les usages extérieurs, ils apprissent les secrets du mystère caché.

142. Et hec quidem portio civibus repl—*eta*
Multis, et potentia magnatorum fr—*eta;*
Patriarcha, judex, rex, hic est et proph—*eta*;
Sed, absente Domino, non videtur l—*eta*.

Cette portion est composée d'un grand nombre de citoyens et appuyée sur la puissance de ses grands, le patriarche, le juge, le roi, le prophète ; mais, le Seigneur étant absent, elle ne paraît pas joyeuse.

26. Auteurs des livres de l'Ancien Testament. — Les 5 livres de Moïse.

143. Partis hujus *Moyses* presidet a fr—*onte*,
Quinque tenens hydrias quas in summo m—*onte*
Adimplevit fluminis ex ipsius f—*onte*,
Omni potum tribuens accedenti sp—*onte*.

A cette partie, et en tête, préside *Moïse*, tenant cinq cruches qu'il a remplies au sommet de la montagne, à la source même du fleuve, donnant à boire à tous ceux qui s'en approchent spontanément.

144. Juxta sedet *Josue*, judicesque c—*uncti*,
In eodem populo potestate f—*uncti*;
Assunt et judicibus e vicino j—*uncti*,
Non in toto, sed in hac parte Reges—*uncti*[1].

Auprès siége *Josué*, et tous les juges, exerçant le pouvoir sur le même peuple ; siégent aussi voisins des juges, les Rois sacrés, non pour toutes les fonctions, mais pour une partie seulement[1].

[1]Les rois en effet dans l'Eglise n'eurent jamais rien à voir dans les fonctions sacerdotales.

27, Les livres de David et de Salomon.

145. Sedent eminentius inter optim—*ates*,
Duo reges incliti principum prim—*ates*;
Alter pater, filius alter, ambo v—*ates*,
Ornant celsis moribus suas dignit—*ates*.

Parmi les plus grands siègent deux rois célèbres primats des princes; le père, le fils, tous deux prophètes, ornent leurs dignités de qualités très-nobles.

146. Hii *David* et *Salomon*, quorum prior D—*avit*,
Unum vas de flumine nobis propin—*avit*,
Quo non unum dulcius quisquam ministr—*avit*,
Universos homines inde recre—*avit*.

Ce sont *David* et *Salomon*, dont le premier nous a donné, puisé dans le fleuve, un vase d'une eau que personne ne nous a donné plus douce, et par laquelle il a recréé tous les hommes.

147. Bibunt hoc et ebibunt, nec evacu—*atur*,
Ebibens et rebibens non fit inde s—*atur*,
Repetendo decies nunquam fatig—*atur*;
Repetitionibus semper renov—*atur*.

On boit et reboit et il n'est pas épuisé, buvant et rebuvant on n'en est point rassasié, repris dix fois il n'est pas usé, il est renové par les répétitions fréquentes.

148. Ipsam *Sapientiam* vasculis in tr—*ibus*
Fert honustus *Salomon*, haustis plene qu—*ibus*
Omnis queat refici populus et tr—*ibus*;
Cum sint plenus anime potus atque c—*ibus*.

Salomon porte la Sagesse même dans trois petits vases capables de désaltérer le peuple et les tribus, pleins qu'ils sont du breuvage et de la nourriture de l'âme.

28. Les livres des Juges et des Rois.

149. Ceteri qui judices inter hos fu—*erunt*
Sive Reges vascula singuli non f—*erunt*,
Simul unum *judices* omnes implev—*erunt*;
Unum reges, pocula dantes his qui qu—*erunt* [1].

Ceux qui furent *juges* ou *rois* parmi eux ne portent pas tous des vases, les juges en remplissent un, un les rois, donnant à boire à ceux qui leur en demandent[1].

[1] Il semble que l'auteur se trompe ici; car il existe 2 livres des Juges et 4 des Rois.

150. His permixti resident summi sacerd—*otes*,
Aaron et filii sui vel nep—*otes*,
Hic Prophetas etiam numerare p—*otes*,
Poculorum bajulos que libenter p—*otes*.

Au milieu d'eux résident les grands prêtres, *Aaron*, ses fils et ses neveux ; on peut aussi y joindre les Prophètes portant des vases que tu boirais avec plaisir.

29. Les 4 grands prophètes et les 12 petits. Job et Esdras.

151. Quatuor pre ceteris pollent : *Ysa*—*ias*,
Daniel, *Ezechiel* atque *Jerem*—*ias*,
Alii duodecim, quorum prophet—*ias*
Credidit Ecclesia veritatis v—*ias*.

Quatre s'élèvent au-dessus des autres : *Isaïe*, *Daniel*, *Ezéchiel*, *Jérémie* ; douze autres les suivent, dont l'Eglise a cru que les prophéties étaient la voie de la vérité.

152. Ad temptandum sanctus *Job* Satane rel—*ictus*
Fert amarum poculum graviter affl—*ictus*,
Sed dum gaudens excipit ferientis—*ictus*,
Adjuvante Domino permanet inv—*ictus*.

Saint *Job*, livré à Satan pour être tenté, et gravement affligé, porte un breuvage amer ; mais, tandis qu'il reçoit avec joie les coups qui le frappent, avec l'aide du Seigneur il demeure invincible.

153. *Esdras* scriba sapiens replet univ—*ersa*,
Singulorum vascula funditus ev—*ersa*,
Omnia resarciens scripta que perv—*ersa*
Hominum nequitia fuerant disp—*ersa*.

Esdras, sage scribe, remplit tous les vases de ceux qui avaient été complétement renversés, réparant tous les écrits que la malice des hommes avait dispersés.

30. Le Nouveau Testament. — Le sacrifice de l'autel.

154. Citra flumen penitus non est consuet—*udo*
Cruentate victime, nec cruore cr—*udo*,
Delectantur ; regnat hic sola pulchrit—*udo*,
Nam *presentem Dominum decet sanctit*—*udo*.

Vers la fin du fleuve les victimes sanglantes ne sont plus en usage, on ne se recrée plus par le sang répandu. Là règne la beauté seule, car la sainteté convient seule au Seigneur présent.

155. Sanctus, mundus, innocens, et immacul—*atus*,
Sacerdotum cuneus stipat are l—*atus*,
Panem vivum consecrans, qui de celo d—*atus*,
Ordine Melchisedech, talis Deo gr—*atus*.

Sainte, pure, innocente et immaculée, la troupe des prêtres entoure les côtés de l'autel, consacrant le pain vivant, qui, donné du ciel selon l'ordre de Melchisédech, est ainsi agréable à Dieu.

156. Ara cordis hostiis placant Deum n—*ovis*,
Capram cedunt vitio trucidato qu—*ovis*.
Servant innocentiam, vere munus—*ovis*,
Opus forte peragunt holocaustum b—*ovis*.

Les autels apaisent Dieu, par les victimes nouvelles du cœur; tout vice retranché, c'est une chèvre immolée; conserver l'innocence, c'est la véritable offrande d'une brebis; un grand travail mis à fin, c'est l'holocauste d'un bœuf.

157. Amans ipse Dominus celibatum t—*alem*
Aulam sibi statuit inter hos reg—*alem*,
Exibet presentiam suam corpor—*alem*,
Se communem faciens cunctis et sod—*alem*.

Le Seigneur, amateur du célibat, s'est établi parmi eux une cour composée d'hommes vierges; il y montre sa présence corporelle, il se rend familier et ami de tous.

158. Nati *Mater*, filia patris, stat reg—*ina*,
Juncta regis dextère, meritis vic—*ina*,
Singulari facie, specie div—*ina* ,
Delicato corpore, mente columb—*ina*.

La Mère du Fils, fille du Père, se tient comme une reine à la droite du Roi, approchant de ses mérites, d'une grâce singulière, d'une beauté divine, d'un corps délicat, d'un esprit de colombe.

159. Rex vallatus militum multa legi—*one*
Pro se decertantibus adest in ag—*one*,
At reginam virgines ambiunt cor—*one*,
Collaudantes Dominam nova canti—*one*.

Le Roi, entouré de nombreuses légions de soldats, est present au combat de ceux qui combattent pour lui. Des couronnes de vierges entourent la Reine, louant leur maitresse par un cantique nouveau.

160. Quidam magis alveo fluminis acc—*edunt*
Et se totos studiis veritatis d—*edunt*,

Nichil mundialium sibi dulce cr—*edunt*,
Contemplantis aciem rerum turbe l—*edunt*.

Quelques-uns approchent de plus près des eaux du fleuve, et s'adonnent tout entiers à l'étude de la vérité; rien des choses mondaines ne leur paraît doux; les foules des choses émoussent le regard du contemplateur.

31. Auteurs des livres du Nouveau Testament.

161. In his primi quatuor sunt *Evangel—iste*
Tibi testimonium perhibentes, Cr—*iste*,
Vasa ferunt fluvius que fecundat—*iste*,
Unde tui sepius bibunt agon—*iste*.

Parmi eux, les premiers sont les 4 Evangélistes, portant, ô Christ, témoignage pour vous, ils portent les vases que le fleuve féconde, et où boivent bien souvent les combattants.

162. Hinc *Matheus* perhibet ortum Christi pr—*imus*,
Et a *Marcho* plurima sacramenta sc—*imus*,
Sursum *Luca* previo de terrenis—*imus*,
It *Johannes* usquequo prosequi nequ—*imus*.

Matthieu le premier nous montre la naissance du Christ; nous apprenons de Marc plusieurs mystères; sous la conduite de Luc nous allons des choses terrestres aux choses célestes; Jean va jusqu'où nous ne pouvons le suivre.

163. Hic unius vasculi prestita mens—*ura*
Adicit et aliud non minore c—*ura*,
Cui revelat plurima Spiritus obsc—*ura*,
Sive jam preterita, sive post fut—*ura*.

Celui-ci après avoir rempli la mesure d'un petit vase, en ajoute un autre, avec un soin égal, dans lequel l'Esprit révèle plusieurs choses obscures, soit déjà passées, ou encore futures.

164. Adjuvat et tercium plene vas inf—*undi*
Cujus potus dulcis est, latices joc—*undi*,
Petri, *Jude*, *Jacobi* sanctitate m—*undi*,
Sed istius amplius studio prof—*undi*.

Un vase est ajouté pour vous abreuver complétement, dont le breuvage est doux et d'une eau agréable. *Pierre*, *Jude*, *Jacques*, remplis de sagesse; mais l'étude de celui-ci est encore plus profonde.

165. Ipse *Lucas* etiam duo vasa g—*estat*,
Tueque, Theophile, sanctitati pr—*estat*,

Actus apostolicos mundo manif—*estat*,
Paulum Christo sociat quem Saulus inf—*estat*.

Luc aussi porte deux vases; il sert, Théophile, à ta sainteté, manifeste au monde les Actes des apôtres; il unit au Christ Paul, que Saul persécutait.

166. Sed (et) *Paulus* pocula portat vase pl—*eno*
Cuilibet obstantia morbo vel ven—*eno*,
Pandit nunc eloquio mistica ser—*eno*,
Nunc refrenat vicia morum verbi fr—*eno*.

Mais *Paul* porte, dans un vase plein, des eaux guérissant de tout mal et de tout poison; tantôt d'un langage serein, il découvre les mystères, tantôt il retient les vices des mœurs par le frein de sa parole.

32. Les docteurs et les commentateurs de la Sainte Ecriture.

167. Quidam *viri strenui*, viri vener—*andi*,
Fluminis per medium structo Ponte gr—*andi*,
Viam transeuntibus sategere p—*andi* :
Unde mos Pontifices illos appell—*andi* [1].

Un certain nombre d'hommes courageux, hommes vénérables, en construisant sur le fleuve un vaste Pont, s'efforcèrent d'ouvrir une route aux passagers; de là vint l'usage de les appeler *pontifes* [1].

168. Singuli contiguas illic habent—*edes*
Et pro suis meritis suas quisque s—*edes*,
Applicat se populus ad eorum p—*edes*,
Partis utriuslibet unum ritum cr—*edes*.

Ils y ont tous leurs demeures contiguës, et chacun occupe la place que lui assigne son mérite. Le peuple se range à leurs pieds; de part et d'autre on croirait un seul rit.

169. Per hos sibi convenit olim gens inf—*ensa*,
Per hos est profunditas fluminis em—*ensa*,
Et ex aquis nubila tenebrarum d—*ensa*
Horum nobis expulit labor et imp—*ensa*.

C'est par eux que s'accorde une nation jadis divisée, par eux que la profondeur des eaux fut mesurée; et que les épais brouillards qui s'élevaient du fleuve nous furent dissipés par leur travail et leur dévouement.

[1] Il y avait un ordre d'hospitaliers dit *pontifices* ou *frères du pont*, parce qu'ils étaient établis pour construire des ponts.

170. Sunt permulti siquidem Pontis extruct—*ores*
Quorum computatio vix enarrat—*ores*
Inveniret, exigens moras longi—*ores*,
Paucos memorabimus excellenti—*ores*.

Il est une foule de ces *constructeurs de pont*; leur énumération se pourrait à peine faire et demanderait un temps considérable; nous en citerons quelques-uns des plus illustres.

88. Grégoire-le-Grand, Ambroise et Jérôme.

171. Occupat *Gregorius* caput Pontis—*ibi*
Scilicet qua propior Job videtur s—*ibi*,
Qui cum ripe veterum soleas ascr—*ibi*,
Vas illius sepius hic contingit b—*ibi*.

Grégoire occupe ici la tête du pont, justement à la place où paraît le plus près de lui Job, qui, habitué à être compté du nombre des anciens, parvient à voir sa coupe être très-souvent bue.

172. Tollit si de manibus ejus et incl—*usum*
Rorem sanctus pontifex: nobis dat in—*usum*,
Cumque sit permodicum vas adhuc obstr—*usum*,
Miro modo maximum; mare fit eff—*usum*.

Si le saint pontife reçoit de ses mains la rosée qu'il renferme, il la distribue à notre usage; bien qu'elle soit renfermée dans un vase étroit, elle se répand comme par enchantement en mer immense.

173. Est et hic *Ambrosii* sedes in subl—*imi*,
Viri venerabilis presulisque pr—*imi*,
Moribus, eloquio, sensibus op—*imi*,
Ab hoc fundi fluminis explorantur—*imi*.

Là brille encore, sur un siége élevé, *Ambroise*, homme vénérable et éminent prélat, riche de vertu, d'éloquence et d'un sens droit, il explore jusqu'aux bas fonds du fleuve.

174. Sedet et *Jeronimus* cathedra lev—*atus*,
Monachorum series stipat ejus l—*atus*,
Et si non officio pontifex voc—*atus*,
Dignitate particeps est et pontific—*atus*.

Jérôme aussi domine de son siége; un cortége de moines entoure ses côtés; et s'il n'est pas investi du titre de pontife, son mérite lui en fait partager le rang.

175. Iste licet animum pluribus int—*endit*
Uni se pre ceteris amplius imp—*endit*,

Versat vas in aliud, mox et appreh—*endit*,
Ad hec et Eustochium Paulamque succ—*endit*[1].

Son esprit s'étend à tout, cependant il s'applique de préférence à transvaser l'eau d'un vase dans un autre; bientôt il emmène à ces eaux et en enthousiasme Eustochium et Paula[1].

34. S. Augustin et sa grande influence.

176. Presidet in medio Pontis *August—inus*
Vir non solo nomine, sed et re div—*inus*,
Nil in hoc scientie, nil virtutis m—*inus*,
Exploratos fluminis omnes habet s—*inus*.

Au milieu du pont préside *Augustin*, homme divin non-seulement de nom, mais de fait; rien ne manque à sa science, rien à sa vertu; il a sondé tous les replis du fleuve.

177. Hic innumerabiles sapidi liqu—*oris*
Plenas habet hydrias varii sap—*oris*,
Unde non a proximis adventantes h—*oris*,
Soli bibant, mittit his qui sunt longe f—*oris*.

Il possède d'innombrables urnes remplies d'un breuvage délicieux, au goût varié : aussi, pour ne pas être bu seulement par ceux qui arrivent des environs, il en envoie à ceux qui sont au loin.

178. Hinc effundit rudibus erudit—*onem*,
Hinc ignaris penitus dat instructi—*onem*,
Hinc infirmis animis consolati—*onem*,
Hinc proficientibus exhortati—*onem*.

Par là il verse aux grossiers l'érudition, aux ignorants l'instruction, aux esprits infirmes la consolation, aux avancés l'exhortation.

179. Hinc respondet quodlibet ad interrog—*atum*
Et absolvit quidquid est questionis n—*atum*,
Hinc perfectis animum meritis be—*atum*,
Intima dulcedine reddit sapor—*atum*.

Par là il répond à toute espèce de questions, il résout tous

[1] Paula, dame romaine bien connue par les lettres de S. Jérôme. Elle eut trois filles : Blesilla morte jeune, Pauline qui épousa Pammachius et Eustochium qui fut vierge et succéda à sa mère dans la direction du monastère de Bethléem. C'est à elles qu'il écrivit de nombreuses lettres et qu'il dédia plusieurs de ses commentaires.

les problèmes qui surgissent; par là il rend l'esprit heureux par des vertus parfaites et le pénètre d'une suavité intime.

180. Hinc rebelles increpat, revocat avers—*os*,
Scismate vel heresi sublevat evers—*os*,
Solidat instabiles noviter convers—*os*,
Ambulare cautius facit univers—*os*.

Par là, il reprend les rebelles, il rappelle les fuyards, il relève ceux qu'a fait tomber le schisme ou l'hérésie, il consolide les chancelants nouvellement convertis, il fait marcher tout le monde d'un pas plus assuré.

181. Hic exemplo vivere, scire, verbo d—*ocet*,
Neque quibus proficit lingua, vita n—*ocet*,
Satagit ut ipse dux omnes post se v—*ocet*,
Et in via comites et in vita l—*ocet*.

Son exemple enseigne la vertu, sa parole la science; et pour ceux à qui sa parole est utile, sa vie n'est pas nuisible. Il s'efforce d'entraîner sous sa conduite tous les hommes et de les établir dans sa voie et dans sa vie.

182. Ad hunc turba populi confluit et cl—*eri*
Quisque suum cupiens ordinem doc—*eri*,
Discit hic communia singula cens—*eri*,
Discit ille propria juste possid—*eri*.

Autour de lui accourent les peuples et les clercs, désireux de s'instruire chacun selon son rang; ceux-ci apprennent à mettre en commun leurs biens propres, ceux-là à user avec justice de ce qui leur appartient.

183. Discit quisquis ordinis sacri cupit—*esse*
Continere, deinceps fieri, nec—*esse*;
Discit uti laicus copula conc—*esse*,
Conjugis et femine bene vir pre—*esse*.

L'aspirant aux ordres sacrés apprend qu'il est nécessaire de garder toujours la continence, et puis d'être ordonné; le laïque apprend comment il doit se conduire avec l'épouse qui lui est accordée, et que l'homme doit bien user de son autorité sur sa femme.

184. Hec est strata publica Dei mandat—*orum*,
Hec communis omnium via salvand—*orum*,
Sed predicta strictior est consili—*orum*,
Semita conveniens vite perfect—*orum*.

Telle est la voie publique des commandements de Dieu, telle est la grande route de tous ceux qui veulent se sauver; mais

plus étroit est le sentier tracé par les conseils, qui est la voie convenable aux parfaits.

185. Quidam stratam publicam pergere cont—*enti*
Adherere metuunt semitam perg—*enti*,
Et ad cujus ambulant viam docum—*enti*
Ad exempla nequeunt ambulare l—*enti*.

Quelques-uns, se contentant de marcher le long du grand chemin, ont peur de suivre celui qui prend le sentier, et en s'attachant à la doctrine du maître, ils ne peuvent, dans leur apathie, suivre la voie de ses exemples.

35. Institution des Chanoines réguliers par S. Augustin.

186. At exemplis alii grandibus acc—*ensi*
Semitam preambuli pergunt inoff—*ensi*,
Nec excedunt regulam tramitis ost—*ensi*,
Patris ad vestigia filii susp—*ensi*.

Mais d'autres enflammés par les grands exemples, marchent sans obstacle sur les traces de leur guide, et ne quittent point la ligne du sentier qui leur est montré, comme des enfants suspendus aux vestiges de leur père.

187. Hii sunt quos *Canonicos* vocant regul—*ares*,
Docti sacre regule vias salut—*ares*,
Vita, votis, habitu, victu, gestu p—*ares*,
Omnia communia, nulli propri—*ares*.

Ce sont ceux que l'on nomme les *Chanoines réguliers*; ils connaissent les voies salutaires de la règle sainte; leur vie, leurs vœux, leur extérieur, leur nourriture, leurs manières à tous sont les mêmes; tout est commun entre eux, rien ne leur appartient en particulier.

188. Et nunc ad officium vocant cleric—*ale*,
Nunc ad exercitium pergunt manu—*ale*,
Nunc ad patris pocula recurrentes qu—*ale*
Cuique placet aliquid bibunt spirit—*ale*.

Tantôt ils sont occupés au ministère clérical, tantôt ils se rendent à un travail manuel; ou bien ils recourent à la coupe du père, et boivent ce qui leur plaît du breuvage spirituel.

189. *In hunc locum Spiritus qui me circumd—uxit*
Velut electissimum denique perd—*uxit*,
In hoc michi gratia plenius ill—*uxit*,
Et de vena pocula meliore fl—*uxit*.

C'est là que l'Esprit qui m'avait conduit partout m'arrêta

comme dans le plus heureux séjour; c'est là que la grâce brilla plus pleinement à mes yeux, et que l'onde m'arriva d'une source meilleure.

26. Comment l'auteur de ce livre est devenu Chanoine régulier de St-Victor.

190. Hujus elegantia, fateor, mag—*istri*,
Assessorum probitas, habiles min—*istri*,
Quorum nichil pretulit species sin—*istri*,
Sui me devinciunt laqueo cap—*istri*.

Là, je l'avoue; le charme du maître, l'honnêteté de l'entourage, tous ces ministres habiles dont l'aspect n'annonce rien de sinistre, me tiennent captif dans leurs filets.

191. Ipsa rerum facie cogor addid—*ere*
Et magistri pedibus pronus adher—*ere*,
Ore cujus talia michi sonu—*ere*,
Que me mihi raperent, imo reddid—*ere*.

Cette vue seule me force à m'arrêter et à m'approcher respectueusement aux pieds du maître; sa bouche me fit entendre un tel langage, qu'il me ravit hors de moi, et bien plus, me rendit à moi-même.

192. Raptus enim primitùs et alien—*atus*,
Et quos circum veneram rivis debri—*atus*,
Reddor michi, temeto novo recre—*atus*,
Et antiquus incipit reparari st—*atus*.

En effet, transporté d'abord et comme égaré, désenivré des ruisseaux que j'avais visités, je reprends mes sens par la vertu d'une liqueur nouvelle, et mon ancienne vigueur se rétablit.

193. Influuntur *Ethice* primi michi p—*otus*,
Elidúntur animo pueriles m—*otus*,
Sed et foris habitu corporeque l—*otus*,
Alteror mirabili novitate t—*otus*.

Les premiers flots de l'*Ethique* me sont versés : les instincts de l'enfance sont bannis de mon cœur; à l'extérieur, mon vêtement, mon corps sont purifiés; par un changement merveilleux je suis renouvelé tout entier.

194. Lingua dudum perstrepens et irrequi—*eta*
Hujus efficacia potus fit qui—*eta*;
Roboratur anima viribus eff—*eta*,

Vagum corpus hactenus figitur ut m—*eta*.

Ma langue, depuis longtemps sans repos et agitée, devient calme par la puissance de ce breuvage; mon âme épuisée retrouve ses forces; mon corps chancelant devient solide comme un roc.

27. Etude des dogmes chrétiens non enseignés par la raison.

195. His devote bibitis et suffici—*enter*,
Quamvis digna rebibi sint indesin—*enter*,
Estuat ad alia mentis mee v—*enter* [1],
Et admissus bibere cepi rever—*enter*.

Après avoir bu pieusement de ces eaux et en quantité suffisante, bien que l'on doive s'en abreuver sans fin, le ventre de mon âme[1] en convoite d'autres, et admis à en boire, je les reçois avec respect.

196. Tunc divini nectaris pregustavi ve—*nam*,
Sed gustata maximam sitis auxit pe—*nam*,
Quoniam, me miserum ! non hic bibo ple—*nam*,
Ultimam saturitas ejus manet ce—*nam*.

Alors je trempai mes lèvres au nectar divin; mais, en le goûtant, j'augmentai les tourments de la soif et parce que, pécheur que je suis, je ne puis ici-bas le boire, j'en serai complétement rassasié au festin suprême.

197. Unus hic pre ceteris haustus est div—*inus*,
Usu quidem notior, intellectu m—*inus*.
Quem *nec totus caperet mentis mee s—inus*,
Scilicet quod unus est Deus atque tr—inus[2].

Une goutte de ce nectar est divine entre toutes, plus familière à la bouche qu'à l'intelligence, et telle que toute la capacité de mon âme ne suffirait pas à contenir : c'est l'*unité et la trinité de Dieu* [2].

[1] Le *ventre de mon âme* observe M. Charma, est une pensée bien osée et d'un goût plus que douteux.

[2] M. Charma fait à ce sujet la remarque suivante: « Plus d'un docteur du moyen âge a pensé autrement, Abélard entr'autres. Voyez son *Epitome theologiæ christianæ*, (édit. Fred. Henr. Rheinwald, Berlin, 1835, p. 35). Le chapitre XII, où cette assertion, à savoir que nous pouvons acquérir *par la raison seule* la notion d'un Dieu triple et un, est intitulé : *Qualiter philosophi unum ac trinum esse Deum cognoverunt* (Charma). (Voir *Pat. lat.* t. 178, p. 1714).

On voit par ce texte d'Abélard comment, dès cette époque, la philosophie

198. Hinc infusum patulo gutturis hy—*atu*
Transglutire maximo studui con—*atu*,
Sed *hoc nullo ratio* quivit appar—*atu*,
Donec *fides* affluit suo famul—*atu*,

Une fois versée dans ma bouche grande ouverte, je fis de violents efforts pour l'avaler; mais la *raison* ne put en venir à bout par aucun procédé, jusqu'à ce que la *foi* vint lui prêter son secours.

199. Item sapientiam Patris esse N—*atum*
Quod ignorat ratio fides fecit r—*atum*,
Nichil tamen generans scit per gener—*atum*,
Ne sic esse per eum falso sit ill—*atum*.

C'est encore la foi qui me persuada que le Fils est la Sagesse du Père; ce que la raison ignore, la foi le rend certain. Et le Père cependant ne sait rien par Celui qu'il engendre, afin que l'on ne puisse inférer cette erreur qu'il existe par lui.

200. At e contra Spiritus amor est amb—*orum*,
Hoc uterque diligit alterum du—*orum*,
Attamen per Spiritum neuter est e—*orum*;
Quamvis est essentia quod est amor h—*orum*.

L'Esprit, lui, est l'amour de tous les deux. Chacun d'eux aime chacun des deux autres. Cependant aucun des deux n'existe par l'Esprit, bien que ce soit l'essence qui soit leur amour.

201. *His difficultatibus aliisque fr—actus*,
Cogitare modulum meum sum co-*actus*,
Et ad mediocria studia red—*actus*;
Ne divinus *bestiam lapidaret* t—*actus*.

Brisé par ces difficultés et d'autres semblables, je fus forcé de considérer ma faiblesse, et je revins à des études moins hautes, de peur que le toucher divin ne brisât la bête.

38. Les sciences humaines apprennent par l'histoire les choses divines.

202. Ad humana potius interim me v—*erti*,

s'était dejà constituée l'égale de la théologie. La raison se faisait révélatrice comme la foi. Jésus-Christ n'avait rien apporté du Ciel. L'Eglise n'avait rien à enseigner à la raison. Celle-ci avait fait irruption dans le sein du Père. Les Ontologistes continuent cette ascension audacieuse; l'esprit humain l'a acceptée, il ne se croit plus avoir aucune obligation au Christianisme ni à ses chefs. La Philosophie mène toute seule à la Trinité !

Ubi posset aliquid apprehendi c—erti [1];
Quamvis et hic sepius errent inexp—*erti*,
Si non sibi caveant studio soll—*erti*.

Je me tournai alors de préférence vers *les études humaines* où *pût être saisi quelque chose de certain*,[1], bien que souvent encore on s'y égare faute d'expérience si on ne se prémunit d'une étude vigilante.

203. Hic humane dedici constituti—*onis*
Modum, lapsum, gratiam restaurati—*onis*;
Quibus homo factus est ad fruendum b—*onis*,
Uti quibus interim posset Dei —

Là, j'appris comment fut créé l'homme, sa chute, le bienfait de sa réparation, à quel heureux état il était appelé, de quels dons de Dieu, en attendant, il pouvait jouir.

204. Sed ob culpam perditis bonis Parad—*isi*,
Invidentis fraudibus hostis et inv—*isi*,
Semper exul patria caruisset, n—*isi*
Misereri Deitas vellet sic el—*isi*.

Mais sa faute lui ayant fait perdre les biens du Paradis, par la ruse de l'ennemi, jaloux et envieux, il eût été banni à tout jamais de la patrie, si la Divinité n'eût voulu prendre en pitié sa détresse.

205 Hujus ego gratie modum mox ut n—*ovi*,
Multa mecum disputans, totum me comm—*ovi*,
Stupefactus operis qualitate n—*ovi*,
Pastor neci devovet e misertus—*ovi*.

Quand je connus l'étendue de ce bienfait, ma pensée eut mille luttes, je fus soulevé tout entier dans la stupeur d'un acte si inouï : le Pasteur se dévoue à la mort par tendresse pour sa Brebis.

206. Quam dum non admitteret in se forma D—*ei*,
Res stupenda ! fit homo, par in pena m—*ei*,
Obicit periculis innocentem r—*ei*,
Perdite restituit desperatum sp—*ei*.

Ce que la forme de Dieu ne pouvait admettre, ô prodige, il se fait homme, égal à moi dans le châtiment; il soumet l'innocent aux peines du coupable, il rend l'espérance à celui qui l'avait perdue.

[1] Saisir quelque chose de certain ?. Ceci étonne dans la bouche du chanoine ; on voit que déjà on ne regarde comme certain que les choses connues par la raison ; c'est démontrées ou évidentes qu'il fallait dire.

207. Quis audivit amplius simile quid—*actum*?
Perit factor pereat ne factoris f—*actum*,
Perit et imperium perditoris fr—*actum*,
Perditori perditum pereunti n—*actum*.

Qui jamais entendit parler d'un semblable fait? Le Créateur périt de peur que l'ouvrage de ce créateur ne périsse. En même temps l'empire du destructeur est détruit; il passe du destructeur brisé au perdu qu'il avait fait.

208. Voluit hoc Deitas in humanit—*ate*,
Potuit humanitas hoc in Deit—*ate*,
Nec decebat aliter vel in volunt—*ate*
Dei, vel in hominis esse potest—*ate*.

C'est ce qu'a voulu la Divinité unie à l'humanité, c'est ce qu'a pu l'humanité unie à la Divinité. Et il n'était pas d'autre moyen dans la volonté de Dieu, ni dans le pouvoir de l'homme.

209. Multa de hoc homine Dei sive D—*eo*,
Imbibens recondidi pectore sub m—*eo*;
Que ne male lateant, si qua via qu—*eo*,
Credituris omnibus editurus—eo.

Longtemps je m'abreuvai de cet homme de Dieu ou Dieu, et le conservai au fond de mon cœur; pour ne point l'y laisser inutilement enfoui, je vais, s'il m'est possible, l'enseigner à tous les futurs croyants.

CONCLUSION.

Nos lecteurs connaissent maintenant quel était l'enseignement scolastique du 12e siècle. D'un côté, l'enseignement chrétien fondé sur les Evangiles, les Pères et la tradition chrétienne, c'est-à-dire la Théologie, mais de l'autre la Philosophie à laquelle président Aristote, Platon, Porphyre, Cicéron. Ici plus de Christianisme. Socrate est le grand maître des mœurs (*Socrates moralium summus præceptor*) et Sénèque doit être placé à peine après l'Evangile (*quæ vix Evangeliis postponenda credam*), et on ne peut arriver a cet enseignement que revêtu des armes d'Aristote (*qui non Aristotelis venit armis tectus*). Tel est le véritable enseignement scolastique du 12e siècle, qui se continua dans les siècles suivants.

A. Bonnetty.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

XXI. La Vie de Jésus pendant l'automne de l'an 30.

Nous avons laissé Jésus, *vers la fin de juin*, parcourant la Galilée, et prêchant partout le royaume de Dieu. Il dut rentrer ensuite à Capharnaüm et s'y reposer pendant le reste des grandes chaleurs de l'été.

C'est vers la *fin de septembre* qu'il dut reprendre ses courses et, quoique les Evangélistes n'en disent rien, il dut venir à Jérusalem avec ses apôtres et assister à la fête de *l'Expiation* ou du *Bouc émissaire*, qui eut lieu le 28 septembre, et à celle des *Tabernacles* qui arriva le dimanche 2 octobre pour se terminer le dimanche 9 octobre. C'est après ces fêtes, le lundi ou le mardi, que Jésus dut repartir de Jérusalem pour revenir près de Capharnaüm. Ici nous avons un renseignement certain. Saint Matthieu nous dit :

« Jésus parcourait la Galilée tout entière, enseignant dans » les synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple.

» Sa renommée se répandit dans toute la Syrie, et on lui » présentait tous les malades : ceux qui étaient atteints de » différentes langueurs et souffrances, ceux qui étaient possédés du démon, et les lunatiques, et les paralytiques ; il les » guérissait tous.

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus p. 170.

» Des foules le suivirent nombreuses, venues de la Galilée, » de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée, et d'au-delà du » Jourdain[1]. »

XXII. Jésus fait sur la Montagne un discours qui est la rénovation du monde.

Nous avons vu Jésus annonçant à Nicodème que le monde devait naître de nouveau, puis *rénovant*[2] la notion de Dieu et le culte qui lui est dû, en parlant à la Samaritaine, voici qu'il va rénover toutes les notions morales. Le discours sur la Montagne a été souvent cité comme un modèle de perfection. Mais on n'a pas fait assez attention à tout ce qu'il y avait de nouveau et de surhumain. Nous connaissons en effet les livres des moralistes latins et grecs de cette époque ; or pas un, pas un seul ne donne même l'idée de la morale que va prêcher Jésus ; c'est un monde nouveau qu'il annonce, c'est le renversement, on peut dire, de toutes les idées morales reçues. C'est à 12 pauvres pêcheurs que Jésus adresse principalement ces préceptes, comme aux ouvriers qui devaient exécuter ce grand changement, et qui durent être bien étonnés de telles paroles; mais bien plus grand dut être aussi l'étonnement des Romains et des Grecs, nombreux en Judée, qui durent, par curiosité, se mêler à la foule; tous durent regarder Jésus comme un visionnaire. Et, en effet, si Jésus avait été simplement un homme, il n'aurait point trouvé de telles paroles, et elles n'auraient jamais été mises en pratique. Un Dieu seul a pu les trouver et les faire appliquer par les Juifs, les Romains et les Grecs.

XXIII. Jésus rénove la notion de béatitude.

Saint Matthieu continue : « Jésus, voyant cette multitude, » monta sur une colline, et lorsqu'il fut assis, ses disciples » s'approchèrent de lui, et ouvrant la bouche il les instruisait, » disant :

Ecoutons ces étonnantes paroles :

« — Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume » des cieux leur appartient.

[1] Matthieu, IV, 23.

[2] Que l'on nous permette ce mot inusité, mais qui exprime la transformation que Jésus a fait subir au monde.

» Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont » la terre.

» Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront con- » solés.

» Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce » qu'ils seront rassasiés.

» Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils » obtiendront miséricorde.

» Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils » verront Dieu.

» Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les » enfants de Dieu.

» Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, » parce que le royaume des cieux est à eux[1]. »

Que tous nos lecteurs rappellent leurs souvenirs et nous disent si un homme ordinaire, qui aurait tenu ce discours à quelques pêcheurs et à la population de cette époque, n'aurait pas dû être tenu pour visionnaire. Or, nous savons que ces idées nouvelles et à l'encontre de toutes celles connues alors, ont été pourtant réalisées et le sont encore souvent.

Mais en même temps, Jésus avertit ses disciples de ce qui leur arrivera, comme si l'avenir était présent à ses yeux.

« Vous serez heureux, quand les hommes vous maudiront » et vous persécuteront, qu'ils diront faussement de vous toute » sorte de mal, à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez rem- » plis d'allégresse, parce que votre récompense est grande » dans les cieux, car ils ont ainsi persécuté les Prophètes qui » vous ont précédés. »

XXIV. Jésus ennoblit la mission de ses disciples.

Et aussi il élève leur courage et leur fait envisager leur dignité, étranges paroles quand on se souvient qu'elles sont adressées à 12 pêcheurs ignorants.

« Vous êtes le sel de la terre, et si le sel perd sa force, avec » quoi salera-t-on ? Il n'est plus bon à rien, qu'à être jeté » dehors et foulé aux pieds par les hommes[2]. »

[1] Matthieu, v, 3-10.

[2] Voir Luc, xiv, 34 ; Marc, ix, 49. — Nous plaçons ces quelques indica-

« Vous êtes la lumière du monde. Une ville placée sur une » montagne ne peut être cachée, et on n'allume pas une » lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur un chande- » lier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. » Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils » voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui » est dans les cieux[1]. »

N'est-il pas vrai que ce sont là de singulières paroles adressées à de pauvres pêcheurs; celui qui les proférait était évidemment ou insensé, ou Dieu, pouvant transformer ces hommes.

Ce n'est pas tout, Jésus va dire de plus grandes choses; il va confirmer tout ce que, en qualité de Verbe, il a ordonné dès le commencement.

« Ne pensez pas que je sois venu pour détruire la Loi ou les » Prophètes. Je ne suis pas venu détruire, mais accomplir,

» Car je vous dis en vérité, jusqu'à ce que le ciel et la terre » passent, un seul iota ou un seul point de la Loi ne passera » pas, que toutes ces choses n'arrivent[2]. Celui donc qui violera » un de ses moindres commandements et qui enseignera ainsi » les hommes, sera le dernier dans le royaume des cieux; » mais celui qui fera et enseignera, sera appelé grand dans le » royaume des cieux.

» Car je vous dis que, si votre justice n'est pas plus abon- » dante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez » point dans le royaume des cieux[3]. »

Puis Jésus signale les fausses interprétations que les hommes avaient introduites dans la morale, et désigne les perfectionnements qu'il vient légisférer dans sa mission.

Et d'abord l'amour entre tous les hommes et le pardon des injures.

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras » point, et quiconque tuera, sera soumis au jugement. Et moi

tions pour que le lecteur puisse comparer ces textes avec des paroles semblables dites par Notre-Seigneur en d'autres circonstances.

[1] Voir Marc, IV, 21 ; Luc, VIII, 16 ; XI, 33.

[2] Voir Luc, XVI, 17.

[3] Voir Marc, XXIII, 25, 26, 27 ; Luc, XI, 39.

» je vous dis : Quiconque s'irrite[1] contre son frère sera
» soumis au jugement ; et celui qui dira à son frère : Raca,
» sera soumis au conseil ; et celui qui lui dira : Insensé, sera
» condamné à la géhenne du feu[2].

» Si donc vous présentez votre offrande à l'autel, et que, là, » vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre » vous, laissez là votre offrande devant l'autel et allez d'abord » vous réconcilier avec votre frère, et alors vous viendrez pré- » senter votre offrande.

» Hâtez-vous donc de vous réconcilier avec votre adversaire » pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur que » votre adversaire ne vous livre au juge, et que le juge ne » vous livre à son ministre, et que vous ne soyez envoyé en » prison. En vérité, je vous dis que vous ne sortirez pas de là, » que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole[3]. »

Après avoir réglé les rapports d'homme à homme, Jésus règle ceux d'homme à femme si étrangement pervertis à cette époque.

« Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne » commettras pas d'adultère. Et moi je vous dis que quiconque » aura regardé une femme pour la convoiter, a déjà commis » l'adultère en son cœur.

» Il a été dit : Celui qui renverra sa femme lui donnera un » acte de répudiation. Et moi je vous dis que quiconque ren- » voie sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, la rend » adultère ; et celui qui épouse la femme commet un adul- » tère[4]. »

Puis viennent les relations entre l'homme et Dieu. Nous avons montré comment on avait fait Auguste Dieu, et comment on l'honorait par cette terrible loi de lèse-majesté. On jurait et l'on s'obligeait par la tête d'Auguste, par les décrets d'Au-

[1] Tous les anciens Pères latins ajoutent ces mots : *sine causâ*, « sans motif, » et les plus vieux manuscrits s'accordent à les donner. C'est saint Jérôme qui les a fait rayer. Voir, entre autres Pères, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Augustin. *Patrol. lat.* de Migne, t. XII, p. 164. Cf. *Catena aurea*, in Matth., c. V.

[2] Voir Jean, III, 15.

[3] Voir Luc, XII, 58.

[4] Voir Matthieu, XIX, 7 ; Marc, X, 4 ; Luc, XVI, 18.

guste, par les actes d'Auguste et par ceux de Tibère et même de Séjan. Jésus vient faire cesser ces usurpations des prérogatives divines.

« Vous avez encore entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu » ne te parjureras point, mais tu accompliras les promesses » faites au Seigneur. Et moi je vous dis de ne jurer en aucune » sorte, ni par le Ciel, parce qu'il est le trône de Dieu ; ni par » la Terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds; ni par Jé- » rusalem, parce qu'elle est la cité du grand Roi. Ne jurez pas » non plus par votre Tête, parce que vous ne pouvez en rendre » un seul cheveu blanc ou noir. Mais que votre discours soit : » Oui, oui ; Non, non ; car ce qui est de plus vient du mal. »

Jésus supprime ensuite cette terrible loi du talion, inaugurée par Solon, par Numa, par les 12 tables, par toute la législation grecque et romaine.

« Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil et dent » pour dent. Et moi je vous dis de ne point résister aux » mauvais traitements, mais si quelqu'un vous a frappé sur la » joue droite, présentez-lui la joue gauche. Et à celui qui » veut disputer avec vous en jugement pour vous enlever » votre tunique, abandonnez encore votre manteau. Et, si » quelqu'un vous force de faire avec lui mille pas, faites-en » encore deux mille. Donnez à celui qui vous demande, et ne » repoussez pas celui qui veut emprunter de vous [1]. »

Jésus termine cette première partie de son discours par des conseils qui fondent la véritable fraternité humaine et montrent la différence profonde qui doit exister désormais entre le Paganisme qu'il vient supprimer et le Christianisme qu'il vient fonder.

« Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton pro- » chain et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis, à vous : » Aimez vos ennemis et faites du bien à ceux qui vous » haïssent. Bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour » ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous » soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui » fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et » pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Car si vous aimez

[1] Voir Luc, VI, 29, 35.

» ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les » Publicains ne le font-ils pas aussi ? Et si vous ne saluez que » vos frères, que faites-vous de plus? Les Païens ne le font-ils » pas aussi [1] ? »

Enfin il marque d'un sceau céleste le caractère de ses disciples en leur disant :

« Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait. »

Paroles sublimes qui n'étaient pas tout à fait nouvelles, puisque le Verbe avait déjà dit à Abraham : « Marche en ma » présence, et sois parfait [2] ; » mais que Jésus élève encore en montrant le Père comme le modèle que l'homme doit chercher à atteindre. Voilà le progrès le plus élevé, offert aux hommes.

XXIV. Jésus rénove la manière de secourir les pauvres.

L'aumône était à peu près inconnue chez les Païens; ordonnée par la Loi juive, elle était faite avec une orgueilleuse ostentation. Jésus dit :

« Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les » hommes, afin qu'ils vous voient ; autrement vous n'aurez » pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux.

» Lors donc que vous faites l'aumône, ne sonnez pas de la » trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les » synagogues et dans les places publiques, pour être honorés » des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur ré» compense. Mais lorsque vous faites l'aumône, que votre » main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite, afin » que votre aumône soit dans le secret, et votre Père, qui voit » dans le secret, vous le rendra [3]. »

XXV. Jésus rénove la forme de la prière, et en donne le plus parfait modèle.

La prière des Païens était toute en paroles, celle des juifs en orgueilleuse satisfaction. Jésus dit :

« Et quand vous prierez, vous ne serez point comme des

[1] Voir Luc, VI, 27, 32, 34.
[2] Ambula coram me et esto perfectus (*Genèse*, XVII, 1.
[3] Voir Luc, XIV, 14.

» hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues et » au coin des places, pour être vus des hommes. En vérité, je » vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais quand vous » priez, entrez dans votre chambre, et la porte fermée, priez » votre Père dans le secret, et votre Père, qui voit dans le secret, » vous le rendra. Et en priant, ne parlez pas beaucoup, » comme les Païens; car ils pensent que la multitude des pa- » roles les fera écouter. Ne soyez pas semblables à eux, car » votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le » lui demandiez.

» Vous prierez donc ainsi :

» Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit » sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre vo- » lonté soit faite en la terre comme au ciel. Donnez-nous au- » jourd'hui notre pain quotidien[1] et remettez-nous nos dettes » comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. Et » ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du » mal. Ainsi soit-il[2].

» Car si vous remettez aux hommes leurs fautes, votre Père » céleste vous remettra aussi vos péchés. Mais si vous ne re- » mettez pas aux hommes leurs fautes, votre Père céleste ne » vous remettra pas non plus vos péchés[3]. »

XXVI. Jésus rénove les œuvres de pénitence.

L'orgueil était entré même dans les œuvres expiatoires à l'égard de Dieu. Jésus dit :

« Lorsque vous jeûnez, ne soyez point tristes comme les » hypocrites. Ils montrent un visage exténué, afin que leurs » jeûnes paraissent devant les hommes. En vérité, je vous le » dis, ils ont reçu leur récompense. Mais vous, quand vous » jeûnez, parfumez votre tête et lavez votre visage, afin que les » hommes ne voient point que vous jeûnez, mais votre Père,

[1] Le grec signifie aussi : nécessaire à la vie. Tous les anciens manuscrits latins portent : *quotidianum*. Les Pères traduisent ainsi, l'Eglise a gardé le mot. C'est saint Jérôme qui l'a changé en *supersubstantialem*. (*Patrol. lat.*, t. XII, p. 173.)

[2] Voir Luc, XI, 2.

[3] Voir Marc, XI, 25.

» qui est dans le secret; et votre Père, qui voit dans le secret, » vous le rendra. »

XXVII. Jésus rénove les dispositions que doivent avoir les hommes à l'égard des biens de ce monde.

Les Païens n'avaient qu'un but, s'enrichir. Depuis les gouverneurs des provinces jusqu'aux plus humbles gouvernés régnait ce sentiment exprimé par Horace: « Citoyens, citoyens, » il faut d'abord rechercher l'argent, la vertu, après les » écus [1]. »

Les trésors amassés par les gouverneurs étaient fabuleux. Les Juifs, eux aussi, n'étaient occupés que de commerce et de négoces. En face de ces dispositions, Jésus dit:

« N'amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les » vers dévorent, où les voleurs fouillent et dérobent. Mais » amassez des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers » ne dévorent, où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent. Car » où est votre trésor, là aussi est votre cœur [2]. »

» Nul ne peut servir deux maîtres; car ou il haïra l'un et » aimera l'autre, ou il soutiendra l'un et méprisera l'autre. » Vous ne pouvez servir Dieu et les richesses. C'est pourquoi » je vous dis : Ne vous inquiétez point pour votre vie de ce que » vous mangerez, ni pour votre corps comment vous le vêtirez. » La vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus » que le vêtement [3]? »

Et alors il met sous les yeux le plus poétique tableau du soin que Dieu prend de toute créature.

« Regardez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans les greniers, et votre Père » céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux? » Qui d'entre vous, à force de soucis, peut ajouter à sa taille » une coudée? Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-» vous? Considérez comme croissent les lis des champs; ils

[1] O cives, cives! quærenda pecunia primum est,
Virtus post nummos. (*Hor.* I, *Epis.* I, 53.)

[2] Matthieu, XIX, 21; Luc, XII, 33.

[3] Luc, XVI, 13; XII, 22.

» ne travaillent ni ne filent. Et je vous dis que Salomon même, » dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Si » Dieu revêt ainsi l'herbe des champs qui est aujourd'hui et » demain sera jetée dans la fournaise, combien aura-t-il plus » de soin de vous vêtir, hommes de peu de foi[1] !

» Ne vous inquiétez donc point en disant : Que mangerons-» nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous ? » Car les Gentils s'occupent de toutes ces choses, mais votre » Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc premiè-» rement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera » donné par surcroît[2].

» Ne vous inquiétez donc point pour le lendemain, car le » jour de demain s'inquiètera pour lui-même ; à chaque jour » suffit sa peine. »

XXVIII. Jésus rénove les sentiments secrets que les hommes doivent avoir les uns à l'égard des autres.

« Ne jugez point pour n'être point jugés, car vous serez » jugés vous-mêmes selon que vous aurez jugé, et l'on se ser-» vira contre vous de la même mesure dont vous vous serez » servis.

» Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère » et ne voyez-vous pas une poutre dans le vôtre ? Ou com-» ment dites-vous à votre frère : Laissez-moi vous tirer une » paille de l'œil, quand vous avez une poutre ? Hypocrites, » tirez d'abord la poutre de votre œil, et vous verrez alors à » tirer la paille de celui de votre frère. »

XXIX. Jésus rénove les rapports de l'homme avec Dieu.

« Demandez et l'on vous donnera; cherchez et vous trou-» verez, frappez et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande » reçoit, qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. » Quel est l'homme parmi vous qui donne une pierre à son fils, » lorsque celui-ci lui demande du pain, ou s'il lui demande » un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? Si donc vous, qu

[1] Voir Luc, XII, 24.
[2] Voir Luc, XII, 33.

» êtes mauvais, savez donner ce qui est bon à vos enfants,
» combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il
» ce qui est bon à ceux qui le lui demandent [1] ?

» Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent,
» faites-le-leur aussi, car c'est la Loi et les Prophètes. »

XXX. Jésus signale le danger des faux enseignements.

L'homme est tel qu'on l'enseigne ; il n'y a pas deux vérités ni deux morales. Après avoir rénové et le dogme et la morale, Jésus recommande d'éviter ceux qui enseignent le contraire, et donne ce grand avertissement :

« Gardez-vous des faux Prophètes, qui viennent à vous
» couverts de peaux de brebis, et au dedans ce sont des loups
» ravissants. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits : recueille-t-
» on des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces ?
» Ainsi, tout arbre bon produit de bons fruits, et tout arbre
» mauvais, de mauvais fruits. Un arbre bon ne peut produire
» de mauvais fruits, et un arbre mauvais, de bons fruits. C'est
» pourquoi vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Tout arbre
» qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu [2]. »

XXXI. Jésus termine son discours en ordonnant de mettre en pratique ce qu'il vient d'enseigner.

« Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entre-
» ront pas dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la
» volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là entrera
» dans le royaume des cieux.

» Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur,
» n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, chassé les démons
» en votre nom, et fait beaucoup de prodiges en votre nom ?
» Et alors je leur dirai : Je ne vous ai jamais connus, retirez-
» vous de moi, vous qui opérez l'iniquité [3].

» Tout homme donc qui entend les paroles que je dis et les
» accomplit, sera comparé à un homme sage qui a bâti sa
» maison sur la pierre. Et la pluie est descendue, et les fleuves

[1] Voir Matthieu, XXI, 22 ; Marc, XI, 24 ; Luc, XI, 19 ; Jean, XIV, 13 : XV, 7 ; XVI, 23.

[2] Voir Matthieu, XII, 33.

[3] Voir Luc, XIII, 26.

» sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur
» cette maison; et elle n'est point tombée parce qu'elle était
» fondée sur la pierre.

» Et tout homme qui entend mes paroles et ne les accomplit
» pas, sera semblable à l'insensé, qui a bâti sa maison sur le
» sable. Et la pluie est descendue, et les fleuves sont venus, et
» les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et
» elle est tombée et sa ruine a été grande. »

Or, faisons bien attention que ce discours est la formation d'un monde nouveau. Rien de semblable n'était pensé en ce moment, rien de semblable ne paraissait probable pour l'avenir. Ce n'est pas un homme de cette époque, fils d'un charpentier, qui a pu le prononcer, c'est un Dieu, car le monde qu'il fait naître de nouveau a existé et il existe encore. On nie Jésus, on nie sa divinité, même son existence. Mais ses détracteurs et ses ennemis ne peuvent faire la moindre action bonne qui ne soit un écoulement de ses paroles, et la moindre action mauvaise qui n'ait été condamnée par ce discours.

Tout le Christianisme est formulé dans ces paroles.

XXXII. Jésus guérit un lépreux.

Ce discours dut avoir lieu vers la *fin de l'automne*. Jésus parcourut encore quelque temps la Galilée, prêchant et guérissant.

« Il arriva, dit S. Luc, lorsqu'il était dans une ville,
» qu'un homme, couvert de lèpre, à la vue de Jésus, se pros-
» terna la face contre terre et le supplia à genoux en lui
» disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.
» Jésus, touché de compassion, étendit la main, le toucha, et
» lui dit : *Je le veux, sois guéri*. Et aussitôt sa lèpre disparut et
» il fut guéri [1].

Cependant la saison d'hiver arriva, et alors Jésus rentra à Capharnaüm, et là il continua ses prédications. Mais à tous les prodiges qu'il avait opérés, manquait une dernière preuve que Jésus était Dieu. Il avait dominé les êtres naturels et les êtres surnaturels, il ne lui restait plus qu'à montrer qu'il était le

[1] Luc, v, 12-16; Marc, i, 40-45.

maître de pardonner les offenses faites à Dieu lui-même, et c'est ce qu'il va faire.

XXXIII. Jésus se montre Dieu en pardonnant les péchés des hommes.

« On apprit un jour, dit S. Marc, qu'il se trouvait dans une » maison, où il était assis et enseignait, et étaient assis avec » lui des Pharisiens et des Docteurs de la Loi, qui étaient » venus de toutes les villes de la Galilée et de la Judée, et de » Jérusalem... La foule s'assembla en tel nombre qu'on ne » pouvait pas trouver place à la porte, et Jésus parlait[1]. »

Alors arrivèrent quatre hommes portant un Paralytique, lesquels, ne pouvant entrer, montèrent sur le toit, qui, comme on sait, est en surface plane en Orient, et y ayant fait une ouverture, ils descendirent l'homme et son lit et les placèrent ainsi devant Jésus, qui va montrer par une dernière parole qu'il est réellement Dieu. S. Marc continue :

« Jesus, voyant leur foi, dit au Paralytique : Mon fils, *tes* » *péchés te sont remis.*

» Les Lévites et les Pharisiens assis avec lui commencèrent » à réfléchir et à se dire, pourquoi parle-t-il ainsi? Quel est » cet homme qui prononce des paroles de blasphème ? Qui » peut pardonner les péchés, si ce n'est Dieu ? »

Et en effet ils avaient bien raison d'être étonnés de cette parole.

« Jésus s'aperçut aussitôt des pensées qui les agitaient et il » leur dit : Quelles sont ces pensées que vous gardez en vos » cœurs? Lequel est le plus facile de dire à ce Paralytique, tes » péchés te sont remis, ou de lui dire : Lève-toi, prends ton lit et » marche ?

» Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a, sur la » terre, le *pouvoir de remettre les péchés* : Lève-toi, dit-il au » Paralytique, *je te l'ordonne*, prends ton lit et va dans ta » maison.

» Aussitôt cet homme se leva, prit le lit sur lequel il était » couché, et s'en alla, à la vue de tous, en sa maison, en rendant gloire à Dieu[2]. »

[1] Marc, II, 2.

[2] Voir Luc, VI, 22-25 ; Marc, II, 8-12.

CONCLUSION.

O JÉSUS, sorti de la modeste boutique d'un charpentier, vous vous révélez tout de suite au monde comme Celui en qui Dieu s'est grandement complu, comme l'Agneau qui doit expier les péchés du monde, et dès l'abord vous vous montrez Dieu. Vous annoncez que le monde doit renaître, parce qu'il était mort, et, en effet, vous renouvelez la notion de Dieu, et enseignez comment il doit être connu et adoré. Vous rappelez qu'il est pur esprit, et qu'il doit être adoré en esprit et en vérité, et non par des sacrifices sanglants; vous supprimez le privilége du peuple choisi et du temple unique, et rappelez tous les hommes au privilége primitif d'être tous les enfants du même Dieu, ayant la même croyance et la même morale. Vous renouvelez la sainteté des rapports des hommes avec Dieu, avec la femme, avec les hommes leurs frères; vous renouvelez les notions perdues de la vraie béatitude, de l'usage des biens de ce monde, de la vraie prière; vous dites que c'est là ce que vous voulez faire, et vous prenez quelques pauvres marchands de poisson pour opérer ces grandes choses. Joignant l'action aux enseignements, vous domptez les éléments matériels de ce monde, et les éléments pervers du monde invisible, ensuite vous vous donnez le droit de remettre les péchés commis contre Dieu. Voilà ce que vous dites et ce que vous faites dès votre première année de vie publique, et voilà ce que vous annoncez comme devant se faire, et cela s'est fait et se continue.

O JÉSUS, je vous reconnais, comme Pierre, Fils du Dieu vivant et Homme tout ensemble.

A. BONNETTY.

Polémique extra-catholique.

ENCORE
UNE LETTRE DU P. RAMIÈRE.

Quand, dans notre cahier de décembre dernier (p. 476), nous plaçions le P. Ramière « au repos dans la paix, » en lui disant *Requiescat in pace*, nous croyions qu'il resterait à cette place; mais voilà qu'il se redresse plus batailleur que jamais et il nous fait signifier 16 pages de papier timbré au nom de MONSIEUR *Henri Ramière*, prêtre, rédacteur des *Etudes religieuses*.

Force nous est d'obéir à la loi. Mais nos lecteurs seront bien aises d'avoir connaissance de quelques préliminaires, qui se sont produits auparavant.

Il y a près d'un mois que S. E. le cardinal Chigi nous fit appeler et nous annonça que le P. Ramière lui avait communiqué un article dirigé contre les *Annales;* qu'après l'avoir lu, il lui avait conseillé de ne pas nous l'adresser, et qu'il espérait que, de concert avec ses supérieurs de Paris, il lui persuaderait de ne pas recommencer la guerre. Nous étions dans cet espoir, quand, à l'improviste, nous reçûmes la visite de l'huissier. Or en même temps nous arrivait la lettre suivante, que nous publions à cause de son excentricité.

(Reçue le dimanche 12 avril 1874).

Monsieur,

L'abus que vous avez fait de mon excessive condescendance me donnait le droit d'exécuter *dans toute leur rigueur* les promesses que je vous avais faites dans ma dernière lettre. C'est à Son Eminence le Nonce Apostolique et à Mgr de Ladoue que vous devez savoir gré des *ménagements* que je veux bien garder encore à votre égard. Au lieu de vous contraindre à rectifier toutes vos *fausses allégations*, je me contente de rétablir la vérité dans les questions doctrinales ; et si, après avoir inséré ces explications, qui vous ont été signifiées avant-hier par notre avoué, *vous consentez à vous tenir tran-*

quille, nous en resterons là. Je ne vous dissimulerai pas que j'avais déjà pris des mesures pour exécuter l'autre partie du dessein que je vous avais *loyalement fait connaître*[1].

J'avais fait une première démarche tendant à provoquer sur votre doctrine le jugement du Saint-Office, et j'ai tout lieu de croire que ce jugement vous aurait ôté l'envie d'incriminer, comme vous aimez à le faire, la doctrine des écrivains les plus orthodoxes. Mais Mgr de Ladoue, *instruit de mon dessein par une circonstance qu'il a qualifié* (sic) *de providentielle*, m'a écrit pour me prier de renoncer à cette poursuite. Je veux bien y consentir par considération pour ce vénéré prélat; mais c'est à la condition que vous vous *abstiendrez de renouveler sous une forme quelconque vos attaques*. Je ne demande pas du reste d'autre rétractation que l'*insertion pure et simple* dans vos *Annales* des pièces qui vous ont été envoyées par notre avoué.

En les livrant à ce dernier, je lui ai donné plein pouvoir pour vous contraindre à nous rendre ce *minimum de justice*, si par hasard vous étiez tenté de vous y refuser.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon religieux dévouement.

H. Ramière.

Paris, rue de Sèvres, 35, Dimanche matin. Je serai encore ici jusqu'à ce soir.

Telle est cette lettre. En ce qui concerne S. E. le Cardinal nous sommes autorisés à dire de nouveau, qu'il lui avait donné le conseil de ne pas renouveler la polémique. Pour Mgr de Ladoue la chose est encore plus curieuse.

Un jour Mgr de Ladoue reçoit une lettre adressée à l'*évêque de Nevers*, il l'ouvre et trouve que c'est une lettre faite pour l'*évêque d'Angers*, et dans laquelle le P. Ramière rappelait à Mgr Freppel que, il y a 24 ans, j'avais critiqué l'expression de *participation directe de la raison à la nature divine*, dont il s'était servi, que j'avais renouvelé cette critique, et qu'en conséquence il lui *demandait de me déférer au Saint-Office*.

Voilà la circonstance que le P. Ramière veut faire passer pour *providentielle*. Il n'y a là de providentiel, que la preuve des sourdes manœuvres, des calomnies, et des efforts par lesquels, *per fas et nefas*, on poursuit les *Annales*. Nous savions bien tout cela, nous en avions donné les preuves en publiant la *correspondance secrète*, qui a eu lieu à Rome pour faire condamner Mgr Gaume et ses efforts pour modifier l'en-

[1] Dans aucune de ses lettres le P. Ramière n'a donné cette marque de *loyauté*.

seignement païen[1]. Nous en avons là une nouvelle preuve. Nous ajoutons que Mgr de Ladoue, comme Son Em. le Cardinal, avait conseillé au P. Ramière de ne pas recommencer cette polémique. Mais le P. Ramière n'a écouté aucun de ces conseils.

Tels sont les édifiants préliminaires de cette nouvelle polémique. Force nous est de la subir.

A Monsieur, (ou Révérend) Père Ramière,

Tandis que vous faites de nouveau du tapage, vous me conseillez de me *tenir tranquille*, en demandant l'*insertion pure et simple* de vos nouvelles attaques que je puis qualifier de nouvelles calomnies. Cela est trop naïf et trop commode. J'ai à défendre ma foi, et celle des nombreux lecteurs qui m'ont soutenu et qui n'ont rien vu de ce que vous voyez à travers vos lunettes détériorées. Vous souffrirez donc que je réponde phrase par phrase à vos assertions. Il faut que l'on voie qui vous êtes et qui je suis. Nous nous parlerons bouche contre bouche, séparés seulement par une forte barrière, comme dans un confessionnal. Vous avez la parole.

Monsieur,

J'ai eu à votre égard un tort dont vous vous prévalez outre mesure. J'ai trop laissé paraître la répugnance que j'éprouvais à employer pour obtenir justice les moyens de rigueur qui ne devraient pas être nécessaires entre chrétiens (A).

Vous abusez de cette excessive mansuétude que vous prenez sans doute pour de la timidité (B). Après avoir refusé d'accueillir la rectification des accusations fausses que vous aviez avancées contre nous, vous recommencez vos attaques,

---

(A) Vous avez raison, mon R. P.; mais vous cachez que c'est vous qui, ayant refusé de recevoir mes justes réclamations, m'avez obligé à vous envoyer mon huissier. Ce n'est qu'après votre exemple que j'ai eu recours à cet expédient qui, comme vous le dites, ne devrait pas être nécessaire entre chrétiens. Evidemment vous avez péché en m'en donnant l'exemple !

(B) Certes, je ne vous ai jamais cru timide, au contraire; j'ai dit ouvertement et je dis encore que vous seul êtes capable, par exemple, d'attribuer aux *Annales* un Panthéisme qui était le fait d'un de vos Pères, et d'écrire que le rejet des amendements présentés au Concile ne signifie rien. Certes, il faut avoir un grand courage pour cela. Dont acte.

[1] Voir cette curieuse correspondance dans les *Annales* t. XIX, p. 19 (5e série) révélant toutes ces intrigues.

après trois mois de trêve, sans une ombre de provocation (C). Avec un à-propos que vous avez soin vous-même de faire ressortir, vous choisissez, pour jeter la pierre à nos plus illustres professeurs, le moment où leurs chaires sont renversées par les ennemis de l'Eglise ; et le pavé que vous nous lancez est le plus propre à nous atteindre dans notre honneur (D). En nous poursuivant ouvertement de leur haine, les persécuteurs de la Papauté nous glorifient (E). Vous, au contraire, vous nous faites une sanglante injure en feignant de nous pardonner et

---

(C) Ceci est encore une preuve de non timidité. Comment ce n'est pas vous qui, après notre réconciliation, par la note de septembre, avez, sur la fausse accusation que j'avais manqué à ma parole, avez, dis-je, publié dans votre cahier d'octobre un article de 26 pages pour prouver que mon traditionalisme, le traditionalisme modéré, avait été condamné ? C'est à cet article que j'ai répondu dans mon cahier de décembre. Mes lecteurs connaissent cela. Que voulez-vous qu'ils pensent de vos assertions ? Certes elles ne sont nullement timides, au contraire.

(D) Vous me permettrez, R. P., de vous faire observer que c'est vous qui, sans égard pour votre position, et pour la vérité, avez commencé à attaquer les *Annales*, par des assertions de tout point matériellement fausses, et n'avez jamais voulu les rétracter. C'est là ce qui n'est pas en votre honneur, et ce qui peut atteindre l'honneur de votre Compagnie. Quand on en porte l'habit, il faut être scrupuleux sur les accusations que l'on porte contre les autres, et c'est précisement ce que vous n'avez pas fait. C'est à vous à respecter un peu plus l'honneur de votre robe.

(E) Il me semble qu'il vous sied peu de parler de glorification en ce moment où l'Eglise, prosternée à terre, crie à Dieu de pardonner à ses enfants. Vous seul, vous vous tenez debout et parlez de votre gloire ; vous feriez bien mieux de dire avec l'Eglise, *non secundum peccata nostra facias nobis, neque secundum iniquitates nostras retribuas nobis* [1]. Est-ce que par hasard

[1] Prière de l'Eglise d'après le *Psaume* CII, 10.

de nous épargner, par compassion, *la preuve de ce manque de loyauté dont on accuse généralement notre société* (F).

Ceci, Monsieur, me semble dépasser la limite extrême à laquelle peut s'étendre la patience d'un chrétien. Dieu nous recommande sans doute de faire ce qui est en notre pouvoir pour demeurer en paix avec tous les hommes; et c'est pour cela que jusqu'à ce moment j'ai renoncé à me défendre (G); mais il nous est ordonné également d'avoir soin de notre honneur; et l'heure est venue pour moi de remplir ce devoir (H). Je compte assez sur la bonne foi de vos lecteurs pour croire que, après avoir entendu vos accusations, ils ne refuseront pas d'écouter ma défense (I).

Plusieurs sont mes confrères dans le sacerdoce, et je manquerais à la dignité qui nous appartient en commun, si je ne leur fournissais pas les moyens de reconnaître la fausseté des

---

vous vous reconnaîtriez sans péché? Souvenez-vous des auteurs républicains et païens dont vous nourrissez la jeunesse, et frappez-vous la poitrine au lieu de vous glorifier.

(F) Comment osez-vous qualifier de sanglante injure la détermination que j'avais prise de ne pas mettre dans vos *Etudes* les preuves des falsifications nombreuses que vous avez introduites dans votre polémique, et de ne pas publier la lettre, seule pièce injurieuse, que vous m'avez adressée ? Est-ce que vous auriez oublié la signification des mots ?

(G) Ceci est un peu fort, mon cher Père ; vous oubliez que j'ai admis courtoisement un article de 16 pages pour votre défense dans mes *Annales*, et que vous en ayez inséré un de 26 pages contre moi dans vos *Etudes*. C'est là ce que vous appelez *ne pas se défendre*. C'est toujours vous qui avez attaqué les *Annales*, et vous appelez cela *demeurer en paix ?*

(H) C'est cette heure que je revendique aussi pour moi-même, et c'est ce qui fait que je n'accepte pas l'égoïste conseil que vous m'avez donné, d'insérer votre article sans y joindre aucune réponse. Excellente précaution !

(I) Je le leur conseille aussi, et en cela nous sommes d'accord.

griefs dont vous vous acharnez à me noircir (J). Puisque vous avez refusé une dernière fois de transmettre bénévolement à vos lecteurs la réfutation motivée de toutes vos allégations *injurieuses*, j'userai des droits que la loi me donne (K); mais je veux bien pourtant garder encore dans ma défense les ménagements que vous avez si peu gardés dans vos attaques. Je n'emploierai donc pas les moyens de rigueur, auxquels vous m'obligez d'avoir recours, pour vous *forcer de me rendre justice* dans les questions où ma personne seule est engagée (L).

(J) *Acharné à vous noircir.* Mes lecteurs, qui connaissent les propositions que je vous ai faites de cesser la discussion, trouveront singulière cette accusation acerbe d'acharnement; mais ils se souviendront que vous n'êtes pas fort sur la signification des mots.

(K) Pourquoi n'avouez-vous pas une fois au moins que j'ai d'abord accepté bénévolement 16 pages de vos attaques, et que ce n'est qu'après que vous m'avez forcé de recourir à l'huissier que je vous ai dit d'avoir recours à ce moyen? D'ailleurs on va voir que vous ne citerez aucune allégation *injurieuse* que je vous aie adressée, c'est vous qui allez être forcé de rétracter celle que vous m'adressiez.

(L) Ici j'ai à faire une révélation à mes lecteurs. Dans la rédaction première, le P. Ramière disait :

« Je m'abstiendrai, à moins que vous ne m'y contraigniez » absolument, de vous infliger un *ignominieux démenti* dans » les questions où ma personne seule est engagée. »

Nous écrivîmes à son avoué que nous refusions net d'insérer son article, à moins qu'il ne retirât cette expression, parce que la loi n'oblige pas à insérer des *injures*. L'expression fut retirée, et la phrase modifiée. Mais, ô révérend Père, n'est-ce pas un édifiant spectacle de voir un Laïque obliger un Religieux de la compagnie de Jésus à supprimer les injures qu'il lui adressait?

Mais voyons, que vouliez-vous *démentir* dans ce qui vous est *personnel?* Il n'y a de personnel que les expressions injurieuses que vous m'avez adressées dans votre lettre du 17 septembre. oudriez-vous dire que j'ai mal rendu votre pensée dans les

J'obtiendrai aussi bien mon but en vous contraignant simplement de rectifier les erreurs doctrinales, pour l'amour desquelles vous me faites depuis longtemps une guerre implacable (M).

II

Puisque c'est l'article publié dans les *Etudes*, au mois d'octobre dernier, qui a servi de thème à votre dernier *factum*, je ne puis mieux vous répondre qu'en exigeant l'insertion dans

---

extraits que j'en ai donnés ? Voici donc vos propres paroles, à l'occasion de la prétendue non-insertion de la note que j'avais insérée pourtant :

« Cette *inexplicable violation de la parole donnée* me contraint à insérer dans la prochaine livraison des *Etudes* un article retranché dans notre livraison dernière à la suite de notre accord... Je ne pourrai plus que vous regarder comme un homme *de qui il n'y a aucune justice à attendre...* Vous ne voudrez pas vous infliger à vous *ce déshonneur....* et refuser ce que la simple probité impose *à tout honnête homme.* »

Voilà les injurieuses paroles que vous m'avez adressées. Comment osiez-vous me menacer d'un *ignominieux démenti* ? Ah! c'est une grande habileté de donner un *démenti* sans dire ce que l'on dément. Mais où est la loyauté ? Or, notez que toutes vos injures portent sur un fait matériellement faux : celui de n'avoir pas publié une *note* que j'ai publiée à la place même que vous aviez désignée?

Si un pénitent s'adressait au R. P. Ramière, et lui disait qu'il a adressé à quelqu'un les paroles injurieuses qui sont dans votre lettre, et cela sur une supposition fausse, je voudrais savoir quelle pénitence vous lui donneriez ? Que lui conseilleriez-vous, R. P. Ramière ? Répondez.

(M) *Implacable.* Et c'est vous qui m'avez toujours attaqué le premier et n'avez répondu à aucune de mes réponses ? et c'est moi qui vous ai demandé à plusieurs reprises de cesser la discussion ? et c'est moi qui vous avais amené à signer une suspension d'armes que vous avez violée sur un faux exposé ? Vous êtes vraiment merveilleux dans vos expressions!

vos *Annales* de la partie de cet article qui n'était pas contenue dans ma précédente communication. Cela suffira pour mettre vos lecteurs en état de porter un jugement sur tout l'ensemble de cette controverse. Mais, dans l'intérêt de leurs yeux comme par obéissance à la loi, vous voudrez bien employer pour l'impression de la présente lettre et des documents annexés[1] le caractère ordinaire du journal et non les types microscopiques dont vous vous êtes servi précédemment (N). Depuis le mois d'avril, vous avez noirci de vos attaques plus de 45 pages de vos *Annales* ; et ma réponse sera loin d'occuper l'espace double que m'accorde la loi.

Vous fondez sur mon article trois accusations :

1°. Vous affirmez que, ayant retranché (vous auriez dû dire: *n'ayant pas reproduit*) (O) les observations dont vous avez accompagné (P) dans vos *Annales* l'exposé du traditionalisme fait, en 1860, (en mil huit cent soixante (sic), par quatre professeurs de Louvain « *au moyen de cette suppression* (Q) *j'assure* » *que vous avez approuvé tout ce traditionalisme* (R), *et que*

(N) Voilà un fait positif que vous allez exposer et j'en suis charmé. Pour cela, je vous donne volontiers les *grandes lettres*; mais vous cachez encore ici que les 16 pages de petit texte vous ont été données *gratis* et correctement, tandis que la réponse que je vous ai faite a été dans vos *Etudes* horriblement défigurée par vos correcteurs, qui sont vous-même.

Voyons maintenant le terrain solide, où vous voulez m'appeler. J'aime ça.

(O) Que signifie cela ? Est-ce que, lorsqu'on ne *reproduit pas* des observations qui sont dans un article que l'on reproduit, ce n'est pas les *retrancher* ? Or, vous avez copié dans les *Annales* mêmes[2] l'exposé que vous avez donné, et vous en avez retranché les réfutations. Vraiment vous ne connaissez pas la signification des mots.

(P) Vous cachez ici à *chaque paragraphe*, ce qui est plus agravant.

(Q) *De ces suppressions*, s'il vous plaît.

(R) J'ajoutais *Belge*, s'il vous plaît.

[1] Il n'y a aucun document annexé à cette lettre.

[2] Voir *Annales* (t. I, p. 276 (5e série).

» *vous avez été condamné avec lui.* » J'avais assuré cela dans ma précédente lettre, Monsieur ; et je l'avais prouvé non par une suppression quelconque, mais par vos paroles très-expresses. Car c'est vous qui, en résumant *dans une phrase* (S) les observations que vous m'accusez maintenant d'avoir supprimées, déclarez, que, parfaitement d'accord avec les traditionalistes belges sur la nécessité de l'enseignement, sujet unique de notre discussion. vous vous séparez d'eux *seulement* (T) par rapport à l'état primitif de la raison humaine, je vous rappelle dans son intégrité votre phrase que vous m'avez accusé d'avoir faussée en la mutilant :

« Nous le répétons, *quoi qu'on en dise*, les traditionalistes » français ne sont séparés des traditionalistes belges qu'en ce » qu'ils n'admettent pas les *idées innées* ; et ils adoptent [1] les » doctrines expresses de S. Thomas et de la *Civiltà* de Rome, » qui ne reconnaissent que des *facultés*, des *forces* et des » *habitudes* ou *dispositions* dans l'âme humaine. Voilà les » vraies différences (U). »

(S) Comprenez-vous? *résumant dans une phrase* ! et avec cette phrase supprimer toutes les réfutations qu'elle résume, n'est-ce pas commode? Mais nous allons la voir cette phrase.

(T) *Seulement*, c'est joli, après avoir lu les réfutations mises à tous les paragraphes, après avoir lu la déclaration des professeurs belges que leur traditionalisme n'est pas le nôtre !

(U) Ici, vous auriez dû convenablement dire dans quel volume des *Annales* se trouve ce texte, mais vous avez eu peur que quelqu'un ne voulut y recourir, et voir toutes les *observations*. Aussi vous vous gardez bien de le faire. Je le fais loyalement à votre place [2].

Eh bien, je soutiens encore la parfaite exactitude de ce que je dis ici. Je venais de montrer les différences radicales qui existaient entre le traditionalisme belge et le traditionalisme français. Sur cela j'étais d'accord avec les docteurs belges qui le réprouvent aussi, c'était là un fait acquis que vous supprimez habilement. Après cela cherchant la cause

[1] Mal copié : *idées innées* et adoptent.

[2] Voir *Annales*, t. I, p. 289 (5e série).

J'aurais donc pu très-justement assurer de nouveau que la condamnation d'un mémoire où il était question, non des *idées innées*, mais de la *nécessité* de l'*enseignement*, retombait de tout son poids sur votre traditionalisme (V). Mais de fait, il est faux, absolument faux que j'aie donné cette assurance. Il n'est *nullement question de vous* dans mon article ; et si je fais une allusion indirecte à vos *Annales*, c'est uniquement en disant que *diverses revues* considérèrent la lettre du cardinal d'Andrea aux professeurs de Louvain comme une approbation du traditionalisme. Cela est parfaitement vrai relativement aux

---

principale de la réprobation des docteurs belges, je disais que la séparation venait de ce qu'ils admettaient les *idées innées* au lieu que je les rejetais, et que c'était là la cause de notre séparation. Cela est très-logique. Vous dénaturez complétement ma pensée en cachant ce que j'ai dit avant. J'ajouterai de plus, que c'est la même cause qui me sépare de vous, car dès que l'on n'admet pas que les *vérités de dogme et de morale* sont reçues *par l'enseignement extérieur*, il faut bien qu'elles le soient par une voie intérieure, c'es-à-dire par des *idées innées* quelconques. C'est la différence entre les traditionalistes et tous les anti-traditionalistes, et Rationalistes de toute espèce.

Mais vous, avec une adresse peu loyale, vous effacez toutes les protestations des Belges, puis mes observations, et, prenant une phrase isolée, vous en tirez la fausse conséquence que j'ai admis toute la doctrine belge contre laquelle j'ai protesté à chaque page.

Telle est votre loyauté ; mais peut-être que vous n'avez rien compris à tout cela.

J'ai ajouté que j'adoptais sur cela la doctrine de S. Thomas et de la *Civiltà*. Or, comme vous me dites condamné, vous supposez tous ces auteurs condamnés avec moi. Avez-vous bien réfléchi à vos paroles?

(V) Comprenez-vous que, dans la question de savoir si l'enseignement vient du *dehors* ou du *dedans*, il ne soit pas question *d'idées innées*? Je disais bien que vous ne comprenez rien aux questions philosophiques. Comprenez-vous aussi que lorsque un Exposé, dont les auteurs me repoussent, et que

Annales puisqu'elles portaient en lettres majuscules : ***Exposé de la doctrine traditionelle*** (X) ***avec approbation de la sacrée congrégation de l'index***. Mais encore une fois, il n'y a pas dans mon article le moindre vestige de l'assurance que vous me prêtez (Y).

2° Vous prétendez que, dans le même travail, *j'ose m'attaquer à Mgr Filippi, évêque d'Aquila*, auteur d'une explication des décrets du Vatican que Pie IX a louée comme *exacte*, *claire* et *savante*. Vos lecteurs *vont se convaincre* que, loin d'attaquer le docte prélat, je lui emprunte *l'exposé des amendements faits aux décrets du concile*, relativement au traditionalisme; et je prouve par ses *propres paroles* qu'on lui ferait une injure parfaitement gratuite en le mettant en opposition avec les décrets du Saint-Office. Du reste, sans admettre dans tous ses détails un exposé dont une traduction *très-défectueuse* ne nous a peut-être pas transmis le *sens exact*, je ne combats pas une seule des assertions qu'il contient (Z).

---

je désavoue à chaque ligne, est condamné, je sois condamné aussi ? C'est la logique borgne du P. Ramière.

(X) Ici encore, mon R. Père, j'ai la douleur de vous prendre en flagrant délit de falsification. Sans en prévenir, après les mots *doctrine traditionnelle*, vous supprimez, *telle qu'elle est enseignée par les professeurs de l'université catholique de Louvain* [1], et au moyen de cette suppression vous faites entendre que j'avoue que c'est mon traditionalisme qui est exposé. Comment vous excuser d'une semblable supercherie?

(Y) Voyons, mon R. Père, est-ce bien vrai qu'il ne soit nullement question de moi dans votre article des *Etudes*? La vérité n'est-elle pas qu'il n'y est question que de moi, tout en omettant mon nom? Vous l'avouez en disant que vous pensiez à ma *Revue*. Mais ne dites-vous pas dans votre lettre du 17 septembre que vous n'aviez publié cet article que pour répondre à mon manque de parole? Comment pouvez-vous dire qu'il n'y est nullement question de moi?

(Z) Oui, vous ne combattez pas une seule des assertions du prélat, car vous démolissez tout son ouvrage; en effet, tandis que S. S. Pie IX dit que l'exposition de Mgr Filippi est *claire*,

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 276 (5e série).

3° Votre troisième accusation est d'une fausseté encore plus éclatante que les deux autres. Vous dites que je supprime tous les *Schemata* ou amendements proposés contre le traditionalisme et rejetés par le concile.

Or *vos lecteurs vont voir* que toute la seconde partie de mon article est consacrée à l'*exposé de ces amendements*. Je ne crois pas en avoir omis un seul qui ait quelque signification (AA).

Voila donc, Monsieur, dans une seule page de votre dernier réquisitoire, trois affirmations précises, en contradiction manifeste avec un document public. Que vos lecteurs, à qui j'en fournis la *preuve irrécusable*, jugent par là de la valeur des accusations dont il est moins facile de contrôler la vérité (BB).

---

exacte et *savante* [1], vous qui êtes plus avisé que le Saint-Père, vous dites *qu'il y a peut-être dans cette explication certains points discutables*, et comme, selon votre habitude, vous n'en citez aucun, vous jetez la suspicion sur tous. — 2° Tandis que S. S. Pie IX se réjouit *de voir cette explication s'étendre au loin par la langue française*, vous taxez cette traduction de *très-défectueuse*, et ne nous ayant pas peut-être *transmis le sens exact*, et, comme vous ne citez aucune inexactitude, tout est mis en suspicion et l'ouvrage est démoli. C'est là un tour habile et joué de main de maître.

Vous dites en outre : *j'emprunte au prélat l'exposé des amendements faits aux décrets du Concile.* — Je vous réponds : mes lecteurs vont voir que vous ne lui empruntez rien du tout; car vous n'allez faire aucune citation. D'ailleurs, par *amendements*, il s'agit surtout ici des amendements rejetés pa le concile, or le prélat ne les a pas cités; ils n'ont été publiés que par les *Annales*, et vous vous gardez bien d'en citer le texte.

(AA) Ceci est amusant et peut passer pour une bonne plaisanterie, *vos lecteurs vont voir*.... Or, cherchez, cherchez, amis lecteurs, et vous verrez que pas un de ces terribles amendements n'est cité ici.

(BB) Délicieux, que ces mots, *preuve irrécusable* etc., et qui ne

[1] Voir le Bref dans *Annales*, t. v, p. 313 (6e série).

Qu'ils disent si vous avez bien le droit d'incriminer la loyauté de vos adversaires. Pour moi, je préfère expliquer autrement votre conduite. Je me persuade, sans pouvoir me l'expliquer, que vous avez cru dire la vérité en écrivant ces *faussetés palpables*. Mais plus on aime à mettre votre bonne foi à couvert, plus il est impossible d'excuser votre prévention, et moins par conséquent votre témoignage devient recevable (CC).

III

Je n'ajouterai qu'un mot, au sujet d'une autre accusation également doctrinale, insérée par vous dans votre livraison de juillet [1]. Il s'agit de la plus grave de toutes les erreurs, du *Panthéisme* (DD).

---

se trouve nulle part; car, amis lecteurs, nous n'avons pas supprimé une ligne du factum du P. Ramière.

(CC) Très-bien, mais très-bien; il faut ajouter seulement *de te fabula narratur*.

(DD) Ici la question redevient grave et nous prions nos lecteurs d'y faire attention, mais posons quelques préliminaires.

1° Vous avez, mon R. Père, accusé les *Annales* de professer le *panthéisme le plus pur*. Mais, selon votre habitude, vous avez caché que c'était un de vos Pères qui avait fait cet article et qui l'avait signé; vous avez caché que les *Annales* l'avaient réprouvé tout en l'insérant par complaisance. Vous et vos Pères avez répété cette calomnie, et lorsque l'auteur a prouvé que ce Panthéisme avait été enseigné dans votre Noviciat, et que l'article avait été approuvé par vos Pères de Rome, publié par ordre du Général, transmis aux *Annales* par le Provincial de Paris qui en a corrigé les épreuves, vous avez renouvelé et laissé subsister la fausse accusation [2].

2° La *Revue de Louvain* vous a signalé des propositions sorties de votre plume et *toutes panthéistes*, vous les avez corrigées, et cependant peu après vous recommandez le livre où

[1] Toujours absence de citation complète, pour que personne n'aille y voir; que nos lecteurs consultent t. VI, p. 48 (6e série), et ils verront.

[2] Voir toutes les pièces dans les *Annales*, t. VIII, p. 370; t. XVII, p. 330 et 336 (5e série).

Il est vrai qu'en m'*imputant des formules* entachées de cette erreur, vous me mettez en bonne compagnie, puisque, d'après vous, ce ne seraient pas seulement Bossuet, Fénelon, et les ontologistes modernes, mais Mgr Freppel, le P. Liberatore et une foule d'écrivains catholiques réputés jusqu'à ce jour parfaitement orthodoxes qui auraient employé ces formules Panthéistiques (EE). Vous auriez pu grossir encore cette liste, Monsieur, et à ces auteurs catholiques, accusés par vous de Panthéisme, joindre l'Eglise elle-même et le premier de ses pontifes, saint Pierre ; que dis-je ? Si votre accusation est fondée, elle remonte jusqu'à Jésus-Christ (FF). Je vous l'avais déjà

---

vous les aviez émises [1]. Voilà vos préliminaires lorsque vous allez me reprocher ce que j'ai dit contre le Panthéisme. Cela prouve que je ne vous *impute* de formules que celles que vous avez avouées et corrigées, tandis que vous vous *m'imputez* des formules émises par vos Pères et repoussées par moi. Nous allons vous écouter.

(EE) Avant d'aller plus loin notons que ce n'est pas à Mgr Freppel, évêque d'Angers, que j'ai reproché ces expressions panthéistiques, *que la raison humaine est une participation de la raison divine*, tandis que S. Thomas dit *participation de ressemblance*; mais à M. l'abbé Freppel, professeur au séminaire de Strasbourg ; ce qui est bien différent.

Quant au P. Liberatore vous cachez ce que je lui reproche, d'adopter cette doctrine de Cicéron : « La loi véritable et prin-
» cipale, propre à commander et à prohiber, *c'est la droite*
» *raison du grand Jupiter*, texte que le P. Liberatore cite et
» traduit : *La droite raison de Dieu* [2]. » Voilà les textes que vous auriez dû citer et justifier ; mais vous vous en gardez. Il est plus facile de dire que je critique de grands noms, en cachant leurs propres textes, que vous vous gardez bien de justifier, mais que vous paraissez approuver.

(FF) Nous allons voir que, par la fausse définition que vous

[1] Voir les textes t. VIII, p. 444 et plus loin p. 454 la réfutation de tout ce que dit le P. Ramière contre le traditionalisme (*Annales* 5e série).
[2] Voir *Annales*, t. VI, p. 46 (6e série).

fait remarquer dans une lettre particulière; mais puisque, sans égard pour une réclamation aussi légitime, vous maintenez votre accusation publique, je me vois obligé de publier ma réfutation. Votre charge se fonde sur deux points principaux :

1° Sur l'emploi du mot *divus* ou même *deus* appliqué aux saints; 2° sur *la participation à la nature divine* que certains théologiens attribuent à l'homme régénéré par Jésus-Christ, tandis que, d'après vous, nous ne participerions proprement QU'à *la nature humaine* de ce divin Sauveur (GG).

Or, Monsieur, sous ce double rapport, vous ne pouvez avoir raison qu'autant que l'Eglise et son divin fondateur avec elle auraient mérité votre blâme (HH). Car ce ne sont pas seulement quelques poètes chrétiens, c'est bien l'Eglise qui, dans ses monuments les plus authentiques se sert du mot *divus* pour désigner les saints. Voyez, par exemple, la légende de S. Edouard dans le Bréviaire romain, (13 octobre) ; c'est Jésus-Christ qui reproduit et confirme la parole du Psalmiste : *Ego dixi : Dii estis* [1] (II). Et laissez-moi vous faire remarquer le *contre-sens* dont vous avez eu besoin pour attribuer au P. Comire cette

---

donnez du Panthéisme, c'est vous qui incriminez l'Église et Jésus-Christ, en leur attribuant vos erreurs.

(GG) Ici encore, bon Père, vous faites d'abord une citation fausse, et puis une de ces grosses suppressions qui changent tout le sens d'une phrase et font trouver satanique une proposition très-orthodoxe. Montrez, mon Père, montrez la page où j'ai dit, sans autre explication, que nous ne participons proprement QU'A la *nature humaine du Christ*. Après ces mots à la nature humaine, nous allons voir que vous supprimez ce que j'ai dit : *et par cette nature humaine à la nature divine* de ce divin Sauveur. Voilà une suppression habile et sans citer aucun texte, est-ce loyal ?

Suivons le développement de cette belle thèse tronquée.

(HH) Nous allons voir ces preuves. — Attention.

(II) La phrase est arrangée de telle manière qu'elle signifie que ces paroles de Jésus sont dans le Bréviaire. Or elles n'y sont pas.

[1] J'indique la citation que vous n'avez pas faite: Jean, X, 34 ; *Psal.* LXXXI, 6. Voir *Annales* t. III, p. 454 (6e série).

même expression panthéistique. Il a écrit en parlant de S. Jean Baptiste : *Ne dubita, huic spondet proxima fata deo*, ce qui veut dire : « N'en doutez pas, il lui est promis des destinées » qui le rapprocheront de Dieu. » Mais vous, vous aimez mieux promettre *à ce Dieu* des destinées *prochaines !!* Ce qui a le double avantage de renfermer un *non-sens* et un *contre-sens*. Voyez, Monsieur, à quoi l'on s'expose quand de sa propre autorité on s'érige en censeur universel (J J).

IV.

Votre seconde erreur est encore plus grave et la hardiesse avec laquelle vous l'imposez à vos lecteurs bien plus étonnante.

(JJ) Vidons d'abord la question du P. Commire, et puis nous reviendrons au Bréviaire. Vous m'accusez d'avoir commis, en le traduisant, un *contre-sens* et un *non-sens*; excusez du peu. C'est ce qu'il faut voir.

Puisque, selon votre louable habitude, vous ne citez pas la page des *Annales* d'où sont tirées ces expressions, de peur que quelqu'un n'ait envie d'aller y voir et de s'apercevoir de la déloyauté de vos paroles, je dirai que vous avez pris votre attaque dans l'article où, après avoir parlé de l'*apothéose* infligée aux Empereurs romains et de l'épithète de *divus* et de *diva* infligée à Auguste, à Livie, à Tibère, à Néron, je faisais observer que Jésus avait chassé tous ces *divus*, *diva*, *apothéoses* de la société chrétienne. Je faisais observer, en outre, que ce n'était qu'à la Renaissance des études païennes que les différents auteurs avaient repris l'épithète de *divus*, et l'avaient appliquée aux Saints, et je citais les textes et les auteurs [1]. C'est là que se trouve le texte du P. Commire, sur lequel, dites-vous, j'ai commis le *contre-sens* et le *non-sens*. Je ne fais pas comme vous, je cite le texte en entier:

Tot qui inter rerum miracula nascitur infans,
Quæris venturo tempore quantus erit?
Sol, cum felici conjunctus Virginis astro,
Ne dubita, *huic* spondet proxima fata *Deo*.

[1] Voir *Annales*, t. VI, p. 41 (6e série).

Employant les formules aussi absolues que pourrait le faire

Pour trouver un *contre-sens* dans ma traduction, il faudrait prouver que je n'ai pas pu construire : *Ne dubita, spondet huic Deo fata proxima.* Aucune règle n'est violée dans cette construction, c'est la vôtre qui laisse le mot *huic* suspendu en l'air. Voilà pour le *contre-sens,* il n'y en a aucun. Venons au non-sens.

Le P. Commire donne à ces 4 vers le titre assez bizarre de *divinatio in S. Joannem Baptistam,* et rappelle ce que disaient ceux qui avaient assisté à sa naissance : *Que pensez-vous que sera cet enfant*[1] ? Et il y répond en disant, selon vous : « *Il lui est promis des destinées qui le rapprocheront de Dieu.* D'abord vous faites un contre-sens, le P. Commire ne dit pas, *il lui est promis,* mais il dit : *Le Soleil promet,* paroles baroques que vous n'avez pas osé reproduire. Pour moi j'ai traduit avec exactitude : *Le Soleil promet à ce Dieu des destinées prochaines.* Promesse *d'être rapproché de Dieu*! S. Jean aurait repoussé fort loin un tel honneur, lui qui a dit: *Je ne suis pas digne dedélier ses souliers*[2]. Promesse de *destinées prochaines,* c'est annoncer le grand rôle qu'il va remplir. Que nos lecteurs disent de quel côté se trouve le *non-sens* du P. Ramière.

D'ailleurs je pouvais d'autant plus croire que le P. Commire avait appelé S. Jean *Dieu,* que, dans la précédente pièce, il l'avait déjà appelé *Divus* [3]. D'ailleurs, R. Père, vous allez soutenir que les hommes peuvent participer directement à la nature divine, comment pouvez-vous trouver mauvais que le P. Commire ait donné le titre de *Dieu* au plus grand des hommes? accordez-vous donc avec vous-même.

Voilà pour le *contre-sens* et pour le *non-sens* dont vous me gratifiez, vous auriez beaucoup mieux fait de les chercher dans ce vers de votre Père:

Sol cum felici conjunctus Virginis astro.

Grand Dieu ! qu'est-ce que *ce Soleil uni à l'astre de la Vierge?*

[1] Quis, putas, puer iste erit (Luc I, 66).
[2] Luc, III, 16.
[3] Voir ses *Carmina,* t. II, p. 192. Paris, 1753.

un concile général, vous dites : « Voilà donc l'enseignement de l'Eglise. « L'homme a *l'image, la ressemblance* de la nature » *divine* du Christ ; il a la *participation* proprement dite de la » nature *humaine* du Christ. C'est là *le système* de l'Eglise (KK). » Mais l'homme n'a pas été content de participer à *la nature*

Est-ce un astrologue chaldéen qui parle ? La Vierge a-t-elle un *astre ?* et qu'est-ce que l'union du *soleil* et d'un *astre* ? et quand on songe que c'est pour dire que *le Saint-Esprit s'est uni à la sainte Vierge*, on ne peut s'empêcher de dire que c'est du galimatias païen au premier chef.

Et maintenant il me sera facile de répondre à votre citation du *bréviaire romain*. Oui, dans la légende de S. Edouard, les églises sont appelées *divorum templa* et S. Jean est appelé le *divus*. Mais il faut observer qu'Edouard mort en 1066, canonisé 100 ans après par Alexandre III (1159-1179), n'a eu son office inséré dans le Bréviaire que par Innocent XI (1676-1689), c'est-à-dire à l'époque même où les criailleries des fauteurs de la littérature païenne firent retrancher ou corriger les belles hymnes de S. Ambroise et des autres Pères. Il est permis de penser que, si le Saint-Père fait faire une nouvelle correction du Bréviaire, comme on le dit, les *divus et les divi* disparaîtront. Que si vous trouviez ce souhait trop osé, lisez les injures que vôtre P. Commire faisait circuler alors contre ce même Bréviaire corrigé déjà par ses confrères :

Rubigo sed enim squalorque insederat illos,
Multus et ipsa inter sacra solœcus erat [1].

Et votre P. Bourdaloue qui louait celles de Santeul, et qui déclarait que celles du Bréviaire romain *n'étaient pas soutenables* [2].

(KK) Voici, amis lecteurs, la grosse accusation du P. Ramière: Or vous allez en voir la perfidie : les mots *voilà donc, système de l'Eglise* sont la conclusion des textes qui précèdent et qui expliquent ce que je dis. Je citais les paroles de Jésus par les-

[1] Voir les excès poétiques de ce P. Commire dans l'analyse que nous avons donnée de ses œuvres dans *Annales*, t. XIV, p. 297, 301 (4e serie).
[2] *Ibid.*, p. 139.

» *humaine de Dieu* par le Christ. Le Christ est supprimé

---

quelles l'homme est réuni en lui et *divinisé*, est-il dit expressément. J'avais déjà auparavant cité sur ce sujet les décisions des conciles des Chalcédoine, de Latran, de Tolède, donné les textes de S. Augustin, de S. Fulgence, de S. Basile, du Missel. C'est appuyé sur ces textes que je disais, *Voilà donc*. Et le P. Ramière insinue que je ne parle que par moi-même et que toute ma pensée est dans ces quelques lignes qu'il a soin de tronquer, comme nous allons le voir.

Sur le mot *système* j'avais dit : « Tandis que dans nos cours » de Philosophie on cite les systèmes de tous les Philosophes » païens, on supprime ce que nous en dit l'Eglise; je demande » qu'on en parle, au moins *comme système* [1]. »

Le P. Ramière supprime tout cela, et dans sa citation même il supprime les textes où je dis que l'homme est *divinsé* par son union à la nature humaine du Christ.

Il supprime, en outre, qu'après avoir cité les paroles des Païens qui se faisaient proprement *Dieux*, je montrais les paroles semblables dont se servent quelques auteurs chrétiens, et j'ajoutais :

« On voit par ces citations comment, en excluant de l'ensei- » gnement de la Philosophie le Christ et la *magnifique partici-* » *pation* très-réelle, qu'il nous offre de sa nature humaine, » *divine par sa personne*, les auteurs les plus timorés sont » tombés insensiblement à prétendre, *sur la parole* des païens, » à une participation directe, et sans la médiation du Christ, *à* » *la nature divine même* [2]. »

Et c'est après m'avoir ainsi dénaturé que le P. Ramière veut me citer au Saint-Office?

Voici maintenant les suppressions opérées immédiatement avant les paroles : *voilà donc*.

Après avoir cité le texte : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*, nous avons dit : « C'est le mot propre, la *simili-* » *tude* approche du modèle et exclut l'*identité* et la *partici-* » *pation* quelconque à la nature divine. C'était un beau privilége.

[1] Voir tous les textes *Annales* t. VI p. 42 et t. III, p. 456, 468 (6e série),
[2] *Annales* t. VI p. 48 (6e série).

» dans la philosophie, Lucifer monte de nouveau jusqu'au » trône de Dieu, et prétend à la *participation de la nature di-* » *vine.* » (p. 43)[1] (LL).

Voilà ce que vous dites textuellement, Monsieur ; il n'y a pas jusqu'aux italiques qui ne soient de vous.

Or voici la vérité : c'est que la doctrine que vous prétendez être *l'enseignement* et *le système de l'Eglise,* n'a jamais été enseignée dans l'Eglise, tandis que le véritable enseignement de l'Eglise est celui que vous attribuez à Lucifer.

Non, Monsieur, jamais l'Eglise, jamais aucun *théologien de quelque autorité* n'a enseigné que le but propre de l'incarna-

---

» Dieu à fait plus encore pour honorer l'homme, il envoie son » Fils unique, le Christ, qui se fait homme, unit la nature *hu-* » *maine* à sa *nature divine* en une seule *personne.* Puis il trans- » forme cette personne en chair et en os pour en nourrir » l'homme. »

Ici nous citions les paroles de Jésus-Christ, qui annoncent cette étonnante transformation, et nous ajoutions :

« Jésus ne manque pas de faire remarquer que l'homme est » ainsi réuni à lui *et divinisé :*

« Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en » moi et moi en lui[2]. »

C'est après avoir supprimé ces paroles où deux fois nous disons que l'homme est *divinisé,* parce qu'il ne fait qu'un avec la nature *humaine* du Christ unie à sa *nature divine,* que le P. Ramière cite l'extrait que nous venons de lire.

(LL) Avant cette seconde citation, le P. Ramière supprime encore, sans en avertir, les paroles suivantes qui la commencent:

« Tel est, avons-nous dit, le système de Dieu : L'homme est » *divinisé,* sans être en aucune manière panthéiste. »

Et en réponse à la citation, nous disons de nouveau : Oui, si l'on supprime la médiation du Christ, si sans lui, sans son union à la nature humaine, l'homme veut être uni *directement à la nature de Dieu,* c'est refaire la révolte de Lucifer.

[1] Toujours sans indication ! voir t. VI (6e série).

[2] Jean, VI, 57.

tion du Verbe fut de nous faire *participer à sa nature humaine* (MM). Tous ont dit au contraire avec S. Pierre, tous ont répété après S. Augustin et S. Léon, que le fils de Dieu a voulu participer à la nature humaine pour rendre l'homme *participant de la nature divine* (NN). Tous ont soutenu la doctrine si clairement résumée par Suarez et Billuart, à savoir : que cette *participation à la nature divine*, effet propre et essentiel de la grâce sanctifiante, n'est pas purement morale ou figurative, mais *formelle et physique* (OO).

Voilà, certes, des théologiens d'assez grande autorité, tandis

---

(MM) Ah ! voilà enfin la phrase hérétique pour laquelle vous voulez me déférer au St-office. Or, cette phrase est de vous et non de moi, je vous défie de la trouver ainsi formulée et écourtée dans les *Annales*. Quand on forme une accusation, R. Père, on doit citer les propres paroles de celui que l'on accuse ; ici après ces mots *participe à la nature humaine* vous supprimez *de Dieu par le Christ*, et vous m'accusez de borner la participation à la *seule* nature humaine ; vous aviez déjà supprimé le mot *divinisé* entre vos deux citations. Vous aviez, en outre, supprimé que Jésus *divinise l'homme*, en lui ordonnant de manger sa chair, puisqu'il devient *lui*, lui ne faisant qu'un avec Dieu. Ah ! on comprend pourquoi vous me faisiez la demande, singulièrement égoïste, de ne rien répondre à vos accusations. Continuons.

(NN) Très-bien, mon R. Père, mais vous oubliez de dire une chose, c'est que c'est moi qui vous ai appris les textes de S. Pierre et de S. Augustin. Seulement j'ai cité leurs paroles tandis que vous vous citez toujours en l'air. Voici le texte de S. Augustin :

« Nous ne serions pas participants de la *divinité* du Christ,
» si lui-même n'avait pas été participant de notre mortalité.
» — Voulant *faire dieux* ceux qui étaient hommes, celui qui
» était Dieu s'est fait homme [1]. »

(OO) Je vous défie de me montrer dans Suarez ou Billuart, que vous alléguez sans citation, où ils parlent de la participa-

[1] Voir *Annales*, t. III, p. 459 (6e série) où tous les textes sont cités.

que vous ne pourrez pas, je le répète, en citer ***un seul*** en faveur de la doctrine que vous donnez comme l'enseignement de l'Eglise. Votre méprise est d'autant plus inexplicable que, peu de pages auparavant, vous aviez cité le texte de S. Pierre qui formule, avec toute la clarté possible, le dogme de foi que vous condamnez comme une erreur diabolique : ***ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ*** (PP).

Après vous avoir montré que vos accusations de Panthéisme retombent de tout leur poids sur la sainte Ecriture, sur l'Eglise et sur son divin fondateur, je puis me dispenser de justifier les expressions que vous me reprochez à moi-même (QQ).

Il me suffit de répéter la réponse que je vous ai déjà faite.

En y mettant de la bonne volonté, on peut trouver le Panthéisme dans ces expressions, comme dans tous les termes dont les théologiens les plus exacts se sont servis pour exprimer la manière dont l'être des créatures EMANE de l'Etre divin. Saint Thomas se sert pour cela du mot *participation*, qui peut, lui

---

tion à la nature divine sans l'intermédiaire de la nature humaine du Christ. Montrez aussi où ils parlent de cette participation *formelle* et *physique*; l'Eglise appelle *hypostatique* ou *personnelle* l'union de la nature humaine du Christ à la nature divine, *unus omnino non confusione substantiæ, sed unitate personæ,* dit le symbole de S. Athanase. Vous êtes un pauvre théologien, P. Ramière.

(PP) Si vous aviez indiqué où je citais ce texte, les lecteurs auraient pu voir comment S. Pierre dans ces mots *per hæc* indique expressément que c'est *par les choses* données par le *Christ* [1], que nous participons à la nature divine. Vous qui voulez que ce soit *directement*, vous professez l'erreur diabolique, dont vous parlez.

(QQ) Ah oui! cela est commode. Mais je vous les remets encore en face vos expressions, les voici : — « Dieu *se répand* » hors de lui-même. — Il DIVISE les rayons de ses perfections » infinies pour *faire naître* la multiplicité et la diversité des

[1] *Annales*, t. III, p. 455 (6e série).

aussi (RR), être entendu dans un sens panthéistique; mais c'est ici évidemment le cas d'appliquer l'adage que le Saint-Père nous rappelle dans le bref que je vais mettre sous les yeux de vos lecteurs : *Eadem locutio quæ in ore hæretici est hæretica, in ore catholici est catholica.* Y aurait-il de la bonne

---

» êtres créés [1]. » Ce sont là des phrases panthéistes et contraires tout à fait à la doctrine catholique. Ecoutez, ce n'est pas moi qui parle ; c'est S. Athanase :

« Quiconque veut être sauvé, avant tout il est nécessaire » qu'il tienne la Foi catholique, quiconque ne la garde pas in- » tègre et inviolée, sans aucun doute, il périra éternellement. » Or, la foi catholique est celle-ci : Vénérer un Dieu dans la » Trinité, et la Trinité dans l'Unité, ne confondant pas les per- » sonnes et ne SÉPARANT *pas la substance*[2]. »

Or, quand vous dites : « Dieu DIVISE les rayons de ses » perfections infinies pour *faire naître* la multiplicité et la » diversité des êtres *créés,* » il est clair que vous SÉPAREZ la substance.

Songez à votre salut éternel, mon R. Père, songez à votre salut éternel; ce n'est pas moi qui vous le dis. C'est le grand S. Athanase.

Dans tous les cas ne vous présentez pas au Saint-Office pour y soutenir la DIVISION des rayons divins *faisant naître* les êtres créés, ni leur EMANATION Brahmanique de l'Etre divin.

(RR) Ah ! vous aussi, R. P., vous attribuez à S. Thomas l'opinion de la *participation* proprement dite, comme le disent tous les anti-traditionalistes; mais vous retranchez la continuelle protestation que les *Annales* ont faite, pour l'honneur de S. Thomas, qui a dit expressément [3] *participation de ressemblance* :

[1] Voir les citations dans *Annales*, t. VI, p. 48 (6e série).

[2] Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat Catholicam fidem, quam nisi quisque integram inviolatamque servaverit, absque dubio in æternum peribit. Fides autem Catholica hæc est, ut unum Deum in Trinitate, et Trinitatem in Unitate veneremur; neque confundentes personas, neque substantiam SÉPARANTES (*Symbole* de S. Athanase, le dim. à Prime dans tous les *Breviaires*).

[3] Voir le texte de S. Thomas dans *Annales*, t. V, p. 434 (5e série).

foi à interpréter une phrase dans un sens absolument contraire à celui du livre entier d'où elle est tirée (SS) ?

Du reste, Monsieur, ce n'est pas seulement par cette phrase que le bref du Saint-Père répond à vos accusations (TT). Il nous a été écrit à propos de certaines attaques reproduites en partie dans vos *Annales*. Après avoir longtemps gardé le silence, nous avons cru devoir le rompre, lorsque nous nous sommes vus atteints dans notre orthodoxie. Nous avons envoyé à Rome nos propres écrits et ceux de nos accusateurs et nous avons mis le pasteur suprême en état de juger entre eux et nous. La réponse a été telle que nous pouvions l'attendre de l'équité et de la charité du vicaire de Jésus-Christ (UU). Avec des encouragements qui nous consolent de bien des injustices, elle contient

(SS) L'adage que vous citez est connu et parfaitement juste. Aussi je me suis bien gardé toujours d'accuser d'être panthéistes les *bouches* qui proféraient ces paroles; mais que ces paroles soient *panthéistes* dans leur expression, voilà ce que personne ne peut nier, sans nier la langue française. Si on peut se servir de ces expressions, d'où vient que le Concile du Vatican parle de l'*abyme du Panthéisme,* où sont tombées un grand nombre d'intelligences? Pourquoi définit-il que la substance divine est *non-changeante,* Dieu *distinct du monde,* et *ineffablement élevé au-dessus* de tout ce qui est ou se peut concevoir hors de lui[1] ? Pourquoi S. Paul recommande-t-il d'avoir toujours la *forme* des saines paroles[2] ? Cessez donc de soutenir une pareille thèse.

(TT) Ici vous cachez, R. Père, que je vous ai offert de publier ce bref, en vous priant de publier aussi celui que le Saint-Père m'avait adressé, et que c'est vous et les vôtres qui avez refusé de publier ce bref et préféré que je ne publiasse pas le vôtre.

(UU) J'espère que vous ne prétendez pas que le Saint-Père a voulu approuver toutes vos lignes et toutes vos expressions: un encouragement, oui; une approbation générale, il n'y en a pas trace.

[1] Voir le texte dans *Annales*, t. I, p. 247, 249 (6e série).

[2] Formam habe sanorum verborum (II Tim. I, 23).

le jugement du chef de l'Eglise sur la conduite des catholiques qui mettent leur zèle à tracasser leurs compagnons d'armes et à troubler sans cesse l'union *si nécessaire surtout dans les circonstances présentes* (VV).

Je m'attends, Monsieur, puisque vous m'en avez prévenu, à ce que vous emploierez votre subtilité pour travestir le sens de cet acte pontifical. Mais il se défend si bien par lui-même contre tous les travestissements que je le livre avec une pleine confiance à la bonne foi de vos lecteurs (XX). Je les quitte donc avec l'espérance de n'avoir plus à les occuper de moi. Tout en me bornant aux questions de doctrine, je viens d'exposer vos procédés de polémique de telle manière que désormais ceux-là seuls pourraient être trompés qui seraient bien aises de l'être (YY).

Quant à vous, Monsieur, je ne puis que vous remercier en terminant de l'occasion que vous m'offrez de pratiquer un des devoirs les plus méritoires du Christianisme, en vous souhaitant que Dieu se montre aussi bon pour vous que vous vous montrez depuis longtemps peu équitable pour moi (ZZ).

Votre serviteur tout dévoué,

RAMIÈRE.

(VV) Très-bien, mais quel est celui de vous ou de moi, qui a fait plus d'instance pour faire cesser la polémique. Vous croyez sans doute que mes lecteurs ont oublié les lettres que je vous ai écrites pour cela ? N'est-ce pas toujours vous qui avez dirigé contre les *Annales* des accusations fausses et des paroles injurieuses que vous n'avez jamais voulu rétracter ?

(XX) Ceci est joli ; je *livre cet acte pontifical à la bonne foi de vos lecteurs*, après avoir refusé de le leur faire connaître !

(YY) Nous aussi, nous adressons les mêmes paroles à nos lecteurs, sur votre compte.

(ZZ) Très-bien, mon R. Père. Vous vous faites la part bonne et belle. Mais n'entendez-vous pas la voix du Pharisien qui, se tenant debout dans le temple, dit :

« O Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas

» comme le reste des hommes.., ni même comme ce Publi-
» cain[1]. »

Si vous n'entendez pas cette voix, moi je l'entends.

Je vous quitte, mon R. Père, j'espère, comme vous, que mes lecteurs n'auront plus à s'occuper de cette discussion. Ils en ont assez et vous aussi. J'espère, en outre, que vous resterez désormais dans ce *repos dans la paix*, où je vous place de nouveau.

REQUIESCAT IN PACE.

A. BONNETTY.

[1] Luc, XVIII, 11.

Traditions primitives.

VESTIGES CHOISIS

DES

PRINCIPAUX DOGMES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

EXTRAITS DES ANCIENS LIVRES CHINOIS.

I. Observations préliminaires.

Sous le titre de *Selecta quædam Vestigia præcipuorum Christianæ religionis dogmatum ex antiquis Sinarum libris eruta,* la Bibliothèque nationale possède un ouvrage manuscrit du P. de Prémare, jésuite, qui, dès l'année 1837, avait attiré notre attention; nous en avions reconnu l'importance et nous résolûmes de le traduire et de l'imprimer. Avec l'aide de M. l'abbé Sionnet, nous en publiâmes cinq articles qui attirèrent dès lors l'attention[1]. Mais ce n'était pas la traduction complète du texte. M. l'abbé Sionnet en faisait plutôt l'analyse que la traduction. En continuant nous-mêmes une reproduction plus exacte, nous reconnûmes bientôt que cette traduction, sans les textes chinois, était trop imparfaite, et presque inutile.

Mais en ce moment, grâce à la savante coopération de M. l'abbé Perny, auteur du *Dictionnaire français-latin-chinois* et de la *Grammaire chinoise*[2], qui en a fait la traduction française, grâce surtout au corps entier des caractères chinois qu'il possède seul en France, nous pouvons à présent en donner une édition complète.

M. l'abbé Perny a déjà éprouvé l'utilité de l'ouvrage et l'influence qu'il peut avoir sur la classe des Lettrés, par une copie qu'il avait portée en Chine, et communiquée à plusieurs Mandarins qui avaient été singulièrement frappés des analogies de

[1] Voir les *Annales de philosophie*, t. XIV, XV, XVI, XVIII et XIX (2e série).
[2] Voir *Annales*, t. I, p. 266 (6e série).

leurs traditions avec les traditions chrétiennes. Ses confrères de Chine l'ont vivement engagé à publier ou à faire publier le *Selecta*.

L'ouvrage, pensons-nous, ne sera pas moins utile parmi nous en ce moment, où l'on étudie et l'on traduit les anciens livres Assyriens, dont on a découvert toute une littérature. Il est impossible qu'il n'y ait pas eu de nombreuses relations entre ces anciens peuples de l'Asie, et que les traditions et croyances des uns ne servent pas à expliquer celles des autres. Ajoutons que, au dire de tous les Sinologues, le P. Prémare avait une connaissance profonde de la langue chinoise, et que l'analyse qu'il fait, dans son ouvrage, d'un grand nombre de caractères chinois, sera lue avec fruit par tous les Sinologues.

On voit combien de puissants motifs nous engagent à faire cette publication qui, croyons nous, ne serait jamais faite si M. l'abbé Perny et nous ne la faisions.

Le P. Prémare, en citant les textes chinois, a négligé d'indiquer le livre et le chapitre où se trouvent ces textes. Nous voudrions pouvoir remplir cette lacune. Nous le ferons autant que nous le pourrons. Mais dans l'état présent de l'étude et de la connaissance des livres chinois, cela est impossible. D'abord nous n'avons pas les livres chinois; puis quel savant voudrait passer des semaines à chercher un texte dans de volumineux ouvrages? Qui voudrait même chercher tous les textes dans la Bible sans une Concordance? Ces motifs suffisent bien pour faire comprendre notre impossibilité de vérifier toutes les citations.

Outre les extraits de l'ouvrage du P. Prémare, les *Annales de Philosophie* ont publié des travaux très-importants sur l'histoire et sur les traditions religieuses des Chinois. Ces travaux renferment un grand nombre d'idées nouvelles sur la Chine et ne se trouvent que là. Nous devons en citer les principaux.

2. Travaux sur l'histoire de la Chine insérés dans les Annales de philosophie.

1. Traditions chinoises mises en rapport avec les traditions bibliques par *M. Riambourg*, avec notes de M. de *Paravey*, t. XII (1re série).

2. Monument et inscription de *Sî-ngan-fou,* traduction du P. *Visdelou.* (*ibid.*)

3. Dissertation sur le *Ta-tsin* et le nom hiéroglyphique donné en Chine à la *Judée*, par M. de *Paravey* (*ibid*).

C'est là que l'on trouve exposées les preuves que donne M. de Paravey du grand changement qu'il veut introduire dans l'histoire ancienne des peuples et principalement de la Chine. D'après lui, les noms des Chinois, *Sinæ, Chine*, *Sères,* ne seraient que les noms des Syriens, *Tsin*, ou des Assyriens *Ta-tsin* (*Grands-Sins*). Ces peuples seraient les ancêtres des Chinois, dont les livres seraient les anciens livres assyriens, emportés par eux dans leur migration à l'extrémité orientale de l'Asie. C'est une hypothèse qui mérite d'être étudiée, aujourd'hui surtout que l'on commence à lire les livres et à connaître l'histoire véritable de l'*Assyrie*. Quand on nous dit que cette écriture assyrienne est due à un ancien peuple asiatique dont on ne connaît pas l'histoire, les idées de M. de Paravey méritent d'être lues. C'est dans les *Annales* seulement qu'elles se trouvent.

4. Epoque de l'entrée des Juifs en Chine ; preuves qu'ils y portent le Pentateuque au 6e siècle avant notre ère, par M. l'abbé *Sionnet*, t, XIV (2e série).

Article rempli de renseignements précieux, quoique pas assez précis.

5. Identité du déluge d'*Yao* et de celui de la Bible, ou le patriarche *Noé* retrouvé dans l'empereur *Ti-ko,* par le ch. de Paravey, t. XV (2e série).

6. Des patriarches antérieurs à *Ti-ko* ou *Noé,* ou les 10 patriarches et les 10 générations avant le déluge, retrouvés dans les livres chinois, et preuves que *Hoâng-ty* ou le Seigneur *rouge* est le même qu'*Adam* ou *terre rouge*, t. XVI (2e série).

Quoi que l'on puisse penser de cette thèse hardie, on peut dire que c'est la plus puissante vue jetée sur les ténèbres des origines des peuples asiatiques. M. de Paravey, regardant comme mythologiques les temps et les règnes dont il est parlé dans le *discours préliminaire* du Chou-King, qu'il regarde, avec le P. Prémare, comme le recueil de traditions confuses, mais où l'on peut puiser d'utiles notions, ne fait commencer

l'histoire chinoise qu'à celui qu'on appelle l'empereur *Hoang-ti* (seigneur rouge), qu'il identifie à *Adam* (terre rouge). Il y appuie sa pensée par le nom de sa femme *Loui-tsou*, (la grande aïeule, celle qui entraîne les autres dans son mal), et par la liste des 10 empereurs mise en parallèle des 10 patriarches jusqu'à *Ti ko* (averti avec sollicitude), qui serait *Noé*. Les textes chinois et hébreux sont joints à ces citations avec l'analyse d'un grand nombre de noms et de caractères chinois.

M. de Paravey ne suppose pas que les empereurs de la Chine sont de purs symboles, comme l'ont fait quelques Pères jésuites. Ils sont réels, mais ce n'est pas en Chine qu'ils ont régné. Ils ont vécu dans le véritable *Empire du milieu*, au centre de l'Asie, d'où sont parties les tribus qui ont peuplé la Chine, emportant avec elles les livres et l'histoire primitive du monde, que les Chinois ont placée tant bien que mal dans leur *Empire des confins de l'Asie*.

C'est l'indication la plus plausible de l'origine des Chinois, qu'aucun historien, aucun savant ne donnent, et qui, poussés sur ce point, finissent par dire qu'il y a plusieurs centres de créations séparées; c'est-à-dire qu'ils n'en savent rien. Les similitudes de traditions et d'usages ne permettent pas de soutenir ce commode et nullement scientifique système.

Plusieurs historiens de l'Eglise ont déjà admis ces données et l'ouvrage du P. Prémare va leur donner un appui nouveau.

7. Dissertation sur les *Ting-ling* et sur la nation à laquelle appartiennent les *Centaures*, d'après les livres chinois, avec une planche, par M. *de Paravey*, t. XIX. (2e série).

C'est une curieuse indication de l'origine des fables de la mythologie grecque.

8. Dissertation *sur les Amazones*, ou comparaison de ce qu'en disent les livres chinois et indiens, avec ce qu'en disent les livres grecs (avec planche représentant les amazones chinoises, indiennes et grecques), par M. de Paravey, t. I, (3e série.)

Une des plus importantes preuves de l'origine asiatique de toutes les fables grecques.

9. De la doctrine et des livres des Chinois, publication d'un

manuscrit inédit d'un *ancien missionnaire*, t. IX, (3e série). Curieux et important travail du P. *Amiot*.

10. Tradition sur la Vierge et la Trinité, par le P. *Laribe*, lazariste, t. XII (3e série).

11. Découverte d'inscriptions en caractères inconnus dans la province de Kiang-si, t. XV (3e série).

12. Sur la venue du *Saint* en Occident, extrait des 42 points d'enseignement du Bouddha, traduction du Mongol par MM. *Gabet* et *Huc*, lazaristes, avec notes de M. *Bonnetty*, t. I, (4e série).

13. Examen critique du libelle d'un préfet chinois contre la religion chrétienne, avec les réponses de M. *Bonnetty*, t. II, (4e serie).

14. Sur l'anthropophagie des chinois, par M. *de Paravey*, t. VI, (4e série).

15. Sur la croix de *Si-ngan-fou*, avec la vue intérieure du temple chinois, où elle est conservée, par MM. *Leontiewski* et *Marchal*, t. VII, (4e série).

16. Double face d'une coupe impériale chinoise des ablutions, camparée aux cylindres babyloniens, et aux traditions bibliques, par M. *de Paravey* (*ibid.*).

17. Explication du texte de *Lao-tseu* sur la *Trinité*, par M. *de Paravey*, t. VIII, (4e série).

18. Le livre des récompenses des bienfaits secrets, traduit du chinois, par M. *de Rosny*, t. XIV, (4e série).

19. Comparaison du nom de *Dieu* chez les Etrusques et les Chinois, par M. *de Paravey* (*ibid.*).

20. De la réalité de l'authenticité de l'inscription nestorienne de *Si-ngan-fou*, avec indication des auteurs chinois qui la citent, par M. *Pauthier*, t. XV et XVI, (4e série).

21. De quelques faits bibliques retrouvés dans les hiéroglyphes chinois, en réfutation de M. Renan, par M. *de Paravey*, t. XVIII, (4e série).

22. De quelques erreurs sur la Chine émises par M. de Lamartine, par M. *de Paravey*, t. XIX, (4e série).

23. Analyse du livre de M. *Pauthier* sur l'inscription de *Si-ngan-fou*, par M. *Bonnetty*, t. XX, (4e série).

24. Traditions sur la *Semaine* et sur le nombre *Sept* chez les

Chinois, avec le texte chinois du 24e *koua* de *l'Y-king*, et sur la période des 7 jours consacrés au repos, avec prononciation et traduction latine et française, par M. *Bonnetty*, t. xx, (4e série).

Dans ce travail assez étendu, se trouve la preuve la plus ancienne et la plus complète de la connaissance du *repos du 7e jour* dans les peuples de l'antiquité. Outre le texte de *l'Y-king*; on y voit encore : 2e celui de *Sse-ma-tsien*, disant : « que » les anciens rois sacrifiaient à la *Suprême Unité* tous les » 7 jours; » 3e les textes de la semaine tirés du *Li-ki*; 4e le rôle de la semaine dans l'astronomie des Chinois ; 5e la réfutation de M. *Arago* et de M. *Maury* sur la semaine ; 6e la réfutation des opinions du P. *Regis*, avec lettres inédites ; 7e La semaine d'après le P. *Cibot* ; 8e application de ces notions par un missionnaire ; 9e légendes chinoises sur le nombre 7, dans les *dictionnaires chinois* et les légendes.

25. Lettre à M. Bonnetty sur diverses traditions chinoises par M. *de Paravey*, t. I, (5e série).

26. Recherches sur le *Népenthès* des Grecs, dans les livres botaniques des Chinois, par M. *de Paravey*, (*ibid.*).

27. Lettre sur le Monothéisme des Chinois, par le P. *Prémare* (2 *art.*) t. III (5e série), avec cette épigraphe très-importante:

« Une fausse idée sur la Divinité ne forme pas l'athéisme. » L'athéisme consiste à nier qu'il y ait une intelligence souve- » raine qui ait par sa puissance produit le monde et le gouverne » par sa sagesse. »

Cette lettre a été publiée par M. *Pauthier* sur une copie manuscrite de la Bibliothèque nationale : elle est datée de Canton 1728 et est, par conséquent, postérieure de trois ans aux *Selecta vestigia*, qui portent la date de 1725. Elle en est une espèce d'abrégé en ce qu'elle renferme les documents originaux sur le Monothéisme primitif des Chinois et sur l'explication qu'ils ont donnée de l'origine et de la formation de l'univers. Déjà publiée dans la *Revue orientale et américaine*, elle est reproduite dans les *Annales*, mais, sur notre demande, avec les caractères chinois, accompagnés de la prononciation et de la traduction latine mot à mot sous chaque caractère. Aucun autre document plus authentique n'existe sur le Mono-

théisme des Chinois. Il y a surtout le texte et la traduction d'une *chanson*, qui ôte tout doute à cet égard. Aussi M. Pauthier dit-il : « Nous pensons qu'après avoir lu cette lettre, M. Renan » ne soutiendra plus que le Monothéisme a été *inoculé aux Chi-* » *nois par des Juifs ou des Chrétiens.* » Les *Selecta vestigia* offrent quelques-uns de ces textes, mais en donnent beaucoup plus et avec des explications plus savantes.

Nous dirons, à cette occasion, que nous avions promis de publier quelques-unes des opinions contraires à celle du P. Prémare, entr'autres, celle de Mgr *Maigrot*, évêque de Conon, qui a porté contre les traditions chinoises le décrèt du 26 mars 1693 non complétement approuvé du Saint-Siége; mais les caractères chinois nous ont manqué.

28. Recherches dans la littérature chinoise, sur l'existence des juifs en Chine, sur les noms qu'on leur a donnés et sur l'idée que se sont faite les Chinois de la religion des Juifs (2 articles avec textes chinois), par M. *Wylie*, missionnaire anglican en Chine, avec notes de M. *Pauthier* t. IX (5e série).

29. Le vol et le paganisme en Chine, et sur la meilleure méthode pour y faire prospérer le Christianisme, par un *évêque* missionnaire, t. XIV (5e série).

30. Notice sur 22 *dictionnaires chinois*, avec le nom et l'âge de leurs auteurs, par M. *Pauthier*, t. XVII (5e série).

31. Explication du caractère *Y* et *Yi*, l'UN, et du caractère *Taï-i*, GRAND-UN, par M. *Pauthier* (*ibid.*).

32. Confirmation de la Bible et des traditions égyptiennes et grecques par M. *de Paravey*, avec esquisse de sa vie, le catalogue de ses ouvrages, par M. *Bonnetty*, t. XVIII (5e série).

33. Mémoire sur l'authenticité des livres sacrés chinois, l'incendie qu'ils ont eu à subir, leur rétablissement subséquent avec les pièces officielles, et l'inventaire général des anciens livres chinois, par M. *Pauthier* (7 articles), t. XX (5e série) t. VI, VII (6e série).

34. *Dict. français-latin-chinois* de la langue mandarine parlée, précédé d'une *Grammaire très-pratique*, par M. l'abbé *Perny*, compte rendu par M. *Bonnetty*, t. I. (6e série).

35. Tableau des fêtes païennes chinoises, par M. l'abbé *Perny*, (*ibid.*).

36. Tableau sommaire de l'histoire du peuple chinois, par M. l'abbé *Perny* (*ibid*).

37. Tableau de la création de l'homme androgyne, et la création de la femme, d'après les annales des Chinois et des autres peuples, avec gravure, par M. de *Paravey* et M. *Bonnetty*, t. II (6e série).

38. L'histoire du monde antique rétablie et la véracité de la Bible démontrée par l'étude des caractères et des livres chinois, par M. de *Paravey*, t. III (6e série.)

Tels sont les travaux que les *Annales de philosophie* ont publiés sur la Chine, et qui ne se trouvent nulle autre part. Les auteurs qui s'occupent en ce moment des textes assyriens et égyptiens trouveraient leur profit à les connaître. Les linguistes qui réduisent en ce moment toutes les racines de toutes les langues à des monosyllabes, ne peuvent se dispenser de connaître une des langues les plus anciennes, qui ne parle encore que par monosyllabes.

2. Notice sur le P. de Prémare, nommé Pe-tsin en chinois.

Avant de lire l'ouvrage du P. Prémare on sera bien aise d'en connaître l'auteur.

Les PP. Jésuites ne nous ont donné, ni le lieu, ni l'époque de la naissance du P. Prémare. On sait seulement qu'il partit de La Rochelle le 7 mars 1698, et qu'il arriva à Sancian le 6 octobre 1699 et que le 1er novembre 1700 il était dans le *Kiang-sy*. Un de ses premiers soins fut d'apprendre la langue chinoise, et il y devint bientôt si habile qu'il put composer des ouvrages en cette langue.

C'est en lisant les différents auteurs, qu'il comprit tout le parti qu'on pouvait tirer des livres chinois en montrant à ce peuple que leurs plus anciens livres conservent des traditions conformes aux traditions et croyances chrétiennes. Cela devait être, puisque les descendants de Noé, fondateurs des peuples, ont dû porter partout les croyances qu'ils possédaient. Aussi le P. Prémare écrivait à Fourmont :

« La fin ultérieure et dernière à laquelle je consacre cette

» *Notice* (sa Grammaire), c'est de faire en sorte, si je puis, que » toute la terre sache que la Religion chrétienne est aussi » ancienne que le monde, et que le Dieu-homme a été très-» certainement connu de celui ou de ceux qui ont inventé » les *hiéroglyphes* de Chine et composé les *Kings* [1]. »

C'est en effet ce qu'avait déjà dit S. Augustin dans ce texte trop peu connu :

« Cette chose même, qui est appelée maintenant la *Religion* » *chrétienne* existait aussi chez les anciens, et n'a jamais cessé » d'exister depuis le commencement du genre humain jus-» qu'au jour où le *Christ lui-même vint dans la chair*, époque » où la vraie Religion, *qui existait déjà*, commença à être ap-» pelée *Chrétienne* [2]. »

Si la controverse sur les croyances chinoises s'était établie sur ces principes où voulait la placer le P. Prémare, la funeste scission qui survint parmi les missionnaires aurait été évitée. Mais alors, comme aujourd'hui, les esprits étaient imbus de l'erreur philosophique que la Religion dite *naturelle*, celle précisément de tous les anciens peuples, les Juifs exceptés, *est le produit spontané* et primordial de la nature, comme le disent les *Etudes religieuses* des jésuites [3]. Dès lors les missionnaires et les savants les plus respectables durent trouver étrange qu'on prétendît trouver du Christianisme dans les livres païens.

M. Rémusat que nous venons de citer en fournit un exemple remarquable. Il commence d'abord par venger le P. Prémare et trouve que ses citations sont exactes :

« On eût mieux fait, dit-il en parlant des adversaires du P. » Prémare, d'examiner ces textes sur lesquels reposaient leurs » assertions, et de voir si les textes n'étaient pas susceptibles d'in-» terprétations plus naturelles que celles qu'ils produisaient. » C'est ce que peu de personnes pouvaient essayer à cette » époque, et ce qui a été fait depuis, de manière à justifier le » P. Prémare et ses compagnons des allégations injustes dont

[1] Rémusat, *Nouv. Mélang. asiatiques*, t. II, p. 266.

[2] Voir le texte *De Civit. Dei*, l. XVIII, c. 51 ; *Pat. lat.* t. 41, p. 614. Voir aussi *Retract.* l. I, c. 13, n° 3; *ibid.* t. 35, p. 603 et *Annales de philosophie* t. XX, p. 182 (4e série).

[3] Voir leur n° de juin 1864 t. IV, p. 289 (2e série) et *Annales de phil.* t. I, p. 25 (6e série).

» ils avaient été l'objet. On a reconnu, en lisant sans préven-
» tion ces mêmes livres, qu'ils contenaient en effet des vestiges
» nombreux d'opinions et de doctrines, *nées dans l'Occident*, et
» qui avaient dû être portées à la Chine, à des époques très-
» reculées. Mais on a fait voir en même temps que les opinions
» et les doctrines, où le P. Prémare avait cru voir des débris
» des *traditions sacrées*, ou des notions *anticipées* du Christia-
» nisme, appartenaient à cette *théologie orientale* à laquelle
» Pythagore, Platon et l'école entière des Néo-Platoniciens ont
» fait de si nombreux emprunts[1]. »

Celui qui est dit avoir fait cette démonstration est M. Remusat lui-même qui renvoie à son *Mémoire sur Lao-tseu*[2]. Mais il ne fait pas attention que cette *théologie orientale* est elle-même le produit et le résumé des traditions primitives, c'est-à-dire du *Christianisme* antique, dont parle S. Augustin. M. Rémusat fait encore observer que les Pères jésuites pouvaient chercher dans les livres chinois ce que Eusèbe, Lactance et Clément d'Alexandrie cherchaient dans les auteurs grecs. Mais c'est à tort qu'il dit qu'ils y cherchaient des *prophéties* produits de la raison; c'étaient des *vols* faits à la Bible[3], qu'ils y signalaient; il fallait dire, comme le P. Prémare, des *vestiges* des croyances primitives. Mais les enseignements scolastiques avaient fait oublier cette source, et on ne voyait dans les croyances Païennes que des *produits spontanés* de la raison, et l'on disait, comme Fourmont, « Les anciens Chinois n'étaient » pas *prophètes*[4]. »

M. Stan. Julien commet la même erreur que M. Fourmont et M. Rémusat, et dit aussi qu'il faudrait admettre que Dieu aurait fait aux Chinois une *révélation anticipée*[5].

On sait ce qui arriva; l'Empereur de la Chine, choqué de ces

[1] Rémusat, *Nouv. mél. asiat.* t. II, p. 267.

[2] *Mémoire sur la vie et les opinions de Lào-tséu*, in-4°, Paris 1823; p. 26 et *passim*.

[3] Voir tout le livre X de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe et en particulier le chap. 11, *sur le plagiat des auteurs grecs*. « On pouvait dire d'eux, » si ce terme n'était injurieux, qu'ils sont convaincus *du vol de la vérité*. »

[4] Dans Rémusat *ibid.* p. 207.

[5] Voir son *Tao-te-king* p. IV.

controverses, défendit de prêcher le Christianisme en Chine et exila tous les missionnaires. Le P. Prémare qui avait signé l'appel du 28 mai 1707 contre le Mandement du card. de Tournon[1], fut exilé comme les autres. Frappé de trois attaques successives d'apoplexie en 1733, il mourut en Chine, on ne sait où, en 1734 ou 1735.

Liste de ses ouvrages qui ont été publiés.

1. *Notitia linguæ sinicæ, auctore P. Premare*, in-4°, Malaca 1831.

Composée à Canton en 1728. C'est encore la plus savante grammaire que l'on ait sur cette langue.

2. *Recherches* sur les temps antérieurs à ceux dont parle le *Chou-King*, et sur la Mythologie chinoise, en tête de la traduction du *Chou-King* du P. Gaubil, in-4°, Paris, 1770.

3. *Tchao-chi-kou-eul*, ou l'Orphelin de la maison de Tchao, tragédie chinoise, insérée par le P. Du Halde dans sa *Description de la Chine*, t. III, p. 417.

4. *Huit odes* extraites du *Chi-King*; dans du Halde, t. II, p. 370.

5. *Trois lettres* insérées dans les *Lettres édifiantes*, t. XVI et XXI, Paris, 1781 — et une autre dans *Annal. encycl.*, t. XVII, p. 13.

6. *Lettre sur le Monothéisme des Chinois*, dans les *Annales de philosophie*, t. III, p. 131 (5e série).

7. *De Deo et attributis divinis*, latin-chinois, dans la *Notitia* p. 230.

Liste des ouvrages non-imprimés.

8. *Selecta quædam vestigia* præcipuorum Christianæ religionis dogmatum ex antiquis Sinarum libris eruta. — C'est le manuscrit dont nous publions ici la traduction.

9. *Notes critiques sur l'Y-King*, citées dans le précédent ouvrage, section VI.

10. *Dictionnaire latin-chinois*, avec le P. Hervieu.

11. Chen-Jo-se-yên-hiu, *Divo Josepho oratio panægerica*. Cité par Fourmont *Catal.* n° 275 et par Rémusat n° 566.

12. *Lou-chou-chy-y*, *Véritable sens des six classes de caractères*. Fourmont, n° 20, et Klaproth n. 190.

13. *Kou-Kin-King thian-nian*; extrait des livres anciens et modernes sur le culte rendu au Ciel. (Vol. manusc. cat. Rémusat n° 478).

14. *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris Kam-hi, circa Cœli, Confucii et Avorum cultum* datum anno 1700. Accedunt primatum doctissimorumque virorum et antiquissimæ traditionis testimonia, opera Patrum Jes. Pekini pro evangelii propagatione laborantium (vol. 2 exempl., *cat.* Rém. 316, Fourmont 209).

15. *Tria opuscula*. An missionarii possint et interdum debeant citare Gentium monumenta in favorem religionis christianæ. — 2. Doctrina 12 propositio

[1] Voir cet appel dans *Anecdotes chinoises*, t. II, p. 196 et 207.

num Sinis applicatur. — 3. Variæ quæstiones circa libros King et eorum usum proponuntur et solvuntur. *Cat.* Langlès n° 4356.

17 Une *Introduction manuscrite aux livres chinois*, sans nom d'auteur, que nous possédons annonce que le P. Prémare avait envoyé en France un petit traité ayant pour titre : *De Virgine matre et filio Virginis.*

Nous croyons devoir ajouter les notices suivantes sur trois auteurs, dont le P. Prémare parle dans ses *Vestigia.*

3. Notice sur le P. Bouvet

Le P. Bouvet, né au Mans, arriva à Pekin, le 7 février 1688, en qualité de mathématicien, et acquit bientôt les bonnes grâces de l'empereur Kang-hi. Très-savant dans la langue chinoise, il fut l'un des principaux missionnaires qui s'attachèrent à chercher dans les anciens livres chinois les restes des traditions primitives, qui nécessairement y sont renfermées. Il découvre son but et ses espérances dans une lettre inédite datée de Pékin 13 novembre 1729, que nous avons sous les yeux.

« Nonobstant la perte qu'on a faite, dans la suite des temps, » d'une partie considérable des précieux monuments, et dont » les plus habiles et les plus sincères écrivains avouent unani- » mement, depuis plus de 2000 ans, que l'intelligence s'est » entièrement perdue parmi eux, il est encore aujourd'hui » fort aisé à quelques théologiens que ce soit, qui ayant quel- » que goût pour le style figuré et quelque attrait pour la littéra- » ture hiéroglyphique, et qui, dans la supposition que les » Kings et autres anciens monuments chinois sont venus » originairement des premiers Patriarches, s'appliqueront » sérieusement, plusieurs années de suite à cette étude, il est, » dis-je, très-aisé encore aujourd'hui d'y apercevoir avec » clarté toutes les plus sublimes vérités du Christianisme, » marquées par des traits et des caractères si brillants qu'il » lui paraisse très-facile d'en convaincre les plus savants » hommes de la Chine et de l'Europe.

» Sur quoi je n'aurais garde de parler si affirmativement » si d'autres aussi bien que moi, après une expérience de plu- » sieurs années, n'en étaient persuadés comme moi, et si le » grand *Kang-hi*, l'un des plus savants empereurs qu'ait eu la » Chine, à qui j'ai eu occasion, plusieurs années de suite, de » faire connaître mes sentiments sur cela, ne m'avait paru constamment les goûter extrêmement et souhaiter, comme

» moi-même, de les voir exposer dans tout le jour qui se pour-
» rait procurer, comme j'aurais tâché de le faire, de concert avec
» ceux qui étaient dans les mêmes sentiments, sans toutes
» les traverses suscitées contre ce projet par ceux-là mêmes,
» dont nous devions moins les attendre [1]. »

Pour l'accomplissement de son projet le P. Bouvet avait composé un écrit *Observata de vocibus Tien* 天 *et Xam-ti* 上 帝, sur lequel l'*Etat présent de la Chine* donne le détail suivant.

« Ce livre n'était qu'un manuscrit où l'auteur se proposait
» uniquement de prouver que les anciens Chinois, *comme ceux*
» *d'aujourd'hui*, avaient connu le vrai Dieu vivant sous les
» noms de *Tien* et *Xam-ti*. Il appuyait sa proposition sur des
» textes des livres classiques, sur les sentiments des Lettrés et
» sur les Proverbes populaires [2]. »

Pour donner plus d'autorité à ses recherches le P. Bouvet fut un des cinq jésuites qui, le 30 octobre 1700, présentèrent à l'empereur Kang-hi une *déclaration touchant quelques cérémonies chinoises*, déclaration que l'empereur approuva, et fit adresser au Président du tribunal des rites, qui l'approuva, ainsi que les Lettrés membres de ce tribunal [3].

La cause de la religion chrétienne en Chine paraissait gagnée; le P. Bouvet possédait la confiance de l'empereur, à qui il donnait des leçons de philosophie [4], et l'empereur acceptait les explications qu'il lui fournissait, et était allé jusqu'à dire: « Si je me décide à embrasser le Christianisme tout » mon empire le professera avec moi. » Mais il en advint autrement et ce fut une des causes qui firent chasser les missionnaires.

Car non-seulement cette déclaration de l'empereur ne fut pas reçue avec joie, mais on prétendit qu'il ne comprenait pas ce qu'il avait signé, ni la vraie signification des termes *Tien* et *Chang-ti*.

[1] Lettre conservée au cabinet des manuscrits de la Bibliot. nationale.
[2] *État présent de la Chine* (Paris 1712), in-12, p. 226.
[3] Voir ces pièces *ibid.* p. 17.
[4] *De ritibus Sinensium erga Confucium* etc., in-12. Leodii, 1700 et *histoire de l'Edit.* etc. p. 169 in-12, Paris, 1698.

Quant à l'exposé du P. Bouvet, Mgr de Tournon, légat du St-Siége, proscrivit ce livre, s'en fit remettre tous les exemplaires, et fit jurer à tous les missionnaires qu'il ne leur en restait aucun exemplaire[1].

Le prélat fonda son acte de rigueur sur ce que le livre portait l'*approbation de païens* (l'empereur et les membres du tribunal des rites), et non celle de l'*autorité ecclésiastique*.

Nous n'avons pas ce traité du P. Bouvet ; mais le sens doit se trouver dans la *lettre sur l'utilité de la recherche des anciennes croyances chinoises*, adressée à Leibnitz, datée du 1er novembre 1701 et publiée dans le *Journal de Trévoux*[2].

Le P. Bouvet avait composé de nombreux ouvrages en chinois, en latin et en français. Voici le titre de quelques-uns.

1 *Eléments de géométrie*, en langue tartare que l'empereur fit traduire en chinois et en japonais.

2 *Histoire de son voyage de Chine en Europe*, dans du Halde, *Descrip. de la Chine* t. I, p. 113-125 in-4°.

3 *Descript. des cérémonies d'un repas chinois* (*ibid.* t. II. p. 134-138).

4 *Etat présent de la Chine* en figures, Paris 1697 in-f°.

5 *Portrait hist. de l'empereur*, Paris 1697 in-12.

6 *Histoire de l'empereur de la Chine*, La Haye 1699 in-12.

7 Deux lettres dans les *Lettres édifiantes* t. XVI et XVIII. in-12, Paris 1781.

8 Un *Dict. chinois* et plusieurs *dissert. manusc.* étaient à la Bibl. du Mans, en ce moment à l'Institut, et une *Diss. sur le Chi-King*, à la Bibl. nationale.

3. Notice sur le P. Fouquet.

Le P. *Fouquet* arriva en Chine en 1690 et en revint en 1720, à Rome où il fut nommé évêque d'Eleutheropolis. Sur les anciens livres chinois il avait adopté les vues du P. Prémare et du P. Bouvet. « Parmi tous ses confrères, dit Abel Rémusat, le » P. Fouquet fut peut-être celui qui se laissa le plus éblouir » par l'espérance de retrouver les mystères du Christianisme » renfermés dans les caractères symboliques des Chinois. »

M. Abel Rémusat taxe ses explications d'*extravagances* et de *bizarreries*, et cependant il ajoute : « Ces missionnaires arri- » vent à voir des *prophéties* claires dans certains passages qui,

[1] *L'état présent* etc. p. 229.

[2] *Journal de Trévoux*, janvier 1704 n° XI et non 1701 n° II, comme le disent les PP. Backer dans leur *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

» il faut en convenir, offrent au moins le sujet de singuliers » rapprochements [1]. »

Les PP. Backer dans leur *Dict.* disent : « Malheureusement » il voulut trouver dans les écrits chinois des traditions » évangéliques. Ce système le conduisit à des conclusions » peu rigoureuses et que la science condamne. »

Ces préventions contre les traditions chinoises proviennent:

1° De ce que les auteurs récents oubliaient que le Christianisme a commencé dès le commencement du monde, que par conséquent il doit s'en trouver des fragments chez tous les peuples formés par les fils de Noé.

2° Parce qu'ils croyaient, d'après la Philosophie, qu'on leur avait enseignée et qu'on leur enseigne encore, que toutes les croyances dogmatiques et morales dites à tort *naturelles*, sont dues à cette raison *seule*, qui n'a jamais existé.

3° Ils croyaient aussi que Rome avait condamné cette recherche, ce que nous allons voir être inexact par les citations que nous allons faire des décisions romaines.

On a du P. Fouquet :

1 *Lettre sur l'état des missions en Chine,* datée du 20 novembre 1702 dans *Lett. édif.* t. XVII.

2 *Tabula chronologica historiæ sinicæ connexa cum Cyclo qui vulgo Kia-tse dicitur.* Romæ 1729, 3 f. in f°.

Cette table donne la chronologie chinoise d'après le *Tong-kien* de *Tchou-hi* et *Sse-ma-wen-keng*, réduite en tables par un tartare *Nien*, et que le P. Fouquet avoue n'avoir fait que traduire. Elle va de l'an 425 avant J.-C., époque de *Guei-lie,* jusqu'à l'an 1729 de notre ère. C'est l'époque, dit le P. Fouquet, où l'on commence à trouver quelque chose de fixe pour le calcul du temps. — Les PP. Backer renvoient au *Journ. des Savants,* février 1730, qui ne fait qu'annoncer cette carte, et oublient les *Mémoires* de *Trévoux*, qui en donnent une analyse détaillée, janvier 1730, p. 179, et parlent de ses grands talents qui le faisaient admirer dans la compagnie.

Les PP. Backer citent de plus les écrits en chinois :

3 *Chin ming wei tchou.* L'esprit à qui rien n'est caché est le souverain maître. Petit in-f°.

[1] *Nouv. mél. asiat.* t. II, p. 258.

Manuscrit suivi de 4 autres *opuscules* renfermant des extraits chinois sur les croyances chinoises et sur la doctrine du *Tao*, avec remarques latines et françaises, et cherchant à prouver que le Déisme antique de la Chine approchait de la pureté du Christianisme.

4. *Tao te king ping chou*. Le livre de la raison et de la vertu, revu et commenté. 2 vol. chinois in-4° avec traduction et comm. latins et français (*cat.* Klaproth 2e part. p. 9 n. 28).

5. *Le Chi-King* avec trad. et comm. (*Bibli*. Rémusat).

4. Notice sur le P. Noel.

François Noël, né en 1651, à Hestrud (Nord), partit pour la Chine en 1684. Il y acquit une grande connaissance de la langue chinoise et fut un des plus zélés défenseurs du système qui chercha à trouver les traces du Christianisme, c'est-à-dire, des traditions primitives dans les anciens livres chinois. Comme ses confrères, il dépassa souvent les limites, et voulut étendre jusqu'aux croyences actuelles des Chinois ce qu'on ne doit entendre, et encore avec des restrictions, que des croyances antiques. Il intervint souvent et énergiquement dans les longues discussions sur les cérémonies chinoises, et il fut député deux fois à Rome pour les soutenir. C'est pour cela qu'il vint en Europe en 1702, repassa en Chine en 1706, et revint se fixer en Europe en 1708.

Voici ses principaux ouvrages :

1. *Observations astronomiques faites en Chine*, dans les *Observations physiques* etc. du P. Gouye, Paris, imprimerie royale 1692 in-4° pp. 113 et cartes d'après les PP. Backer ; à Paris chez Edme Martin 1688 in-4°, d'après l'exemplaire entre nos mains.

2. *Memoria circa veritatem et subsistentiam facti*, cui innititur decretum S. M. Alexandri III editum die 23 martii 1656, et permissionem rituum Sinensium, itemque circa usum vocum *Tien* et *Xam-ti* ac tabellæ *Kim-tien* S.D.N. Clementi papæ XI oblatum, a PP. Noel et Castner etc. die 27 martii 1703 in-4°. *Mémoire* traduit et inséré dans les *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 68 in-12, 1723, disent les PP. Backer, mais qui est tout autre que celui du 27 mars 1703.

3. *Responsio ad libros nuper editos sub nomine Epis. Rosaliensis* (de Lyonne) *et Cononensis* (Maigrot), supra controversiis sinensibus oblata S. D. N. Clementis XI a patribus Noel et Castner, mense septembris 1704 in-4°.

Manuscrit Bibli. nationale *théologie* B. N. 4068.

4. *Observationes mathematicæ et physicæ in India et China factæ* a P. F. Noel, S. J. ab anno 1684 usque ad annum 1708. In-4° Pragæ 1710, avec une *carte des étoiles australes* et plusieurs *figures célestes*.

« Cet important recueil, dit M. Rémusat, renferme des ob-
» servations d'éclipses du soleil, de la lune, et des satellites
» de Jupiter, le catalogue des étoiles orientales, beaucoup de
» détails curieux sur les années, les mois, les jours et les heu-
» res de la Chine et le *catalogue* des noms chinois, des étoiles
» et des constellations. »

Un compte-rendu très-bien fait de cet ouvrage se trouve dans les Mémoires de Trévoux. Nous leur empruntons l'extrait suivant :

« Les noms chinois des étoiles font du ciel une *carte de la*
» *Chine*. Ils ont donné à ces astres les noms des dignités de la
» cour, des magistratures, des villes, des fleuves de la *Chine*,
» des animaux qu'on y voit, et si on en croit leurs fables, les
» 28 constellations, qui partagent le ciel, sont 28 héros *chinois*
» changés en astres [1].

Nous ferons observer ici que ce n'est pas la carte de la Chine mais la carte de l'ancien monde que les Chinois ont conservée dans ces noms des étoiles. Car, à coup sûr, ceux qui ont inventé les caractères chinois n'avaient encore ni héros, ni histoire locale. Ce sont les grands faits primitifs qui y sont renfermés.

Nous ajoutons que M. l'abbé Perny a donné ce même catalogue des étoiles, mais en y joignant les caractères chinois.

5. *Sinensis imperii libri classici sex* etc., in-4°, Pragæ 1711.

« Jamais les livres de Confucius et de ses disciples, selon
» M. Rémusat, n'ont été aussi bien entendus, ni aussi com-
» plétement expliqués qu'ils le sont dans l'ouvrage du P. Noel.
» Mais ce mérite est balancé par un défaut grave : en voulant
» être partout clair et intelligible, il devient le plus souvent
» diffus, prolixe et embarrassé ; il a presque toujours mêlé
» aux phrases courtes, substantielles du texte les gloses ou les
» définitions des commentateurs. Aussi le mérite du style ori-
» ginal a-t-il complétement disparu depuis sa version. Ce n'est
» plus ni la gravité énergique de Confucius, ni la spirituelle
» malignité de Mencius, c'est la lourde et indigeste latinité
» d'un scolastique du moyen âge... Le texte est noyé dans

[1] *Mém. de Trévoux*, avril 1712, p. 699.

» des phrases latines qui ne finissent pas et dans un jargon » qui ressemble à celui des mauvais prédicateurs [1]. »

Le jugement de M. Rémusat paraît trop sévère. Le P. Noël a expliqué lui-même sa méthode de traduction dans les termes suivants: « En traduisant les textes de ces livres j'ai suivi deux » méthodes: Lorsque j'ai vu qu'il n'y avait aucune difficulté ou » ambiguité dans les paroles, je me suis astreint aux sens » plutôt qu'aux mots eux-mêmes, pour ne pas être obscur. Au » contraire quand il pouvait y avoir quelque difficulté à cause » des sens ambigus des mots chinois et en quelque sorte obs- » curs, alors je me suis plus astreint à traduire les mots » mêmes, tels qu'ils sont, qu'à rendre leur sens tout à fait » clair, de peur d'être plus clair que le texte [2]. »

Cet ouvrage a été traduit en français par l'abbé Pluquet en 7 vol., in-12, le texte y est encore plus délayé que dans le latin.

Le *Mencius* et l'*Immutabile medium* existent dans la bibl., de Bruxelles avec le texte chinois en regard.

6. *Philosophia sinica, cognitionem primi Entis, ceremonias erga defunctos et Ethicam juxta Sinarum mentem complectens*, in-4°, Pragæ 1711.

« Cet ouvrage trop peu lu, dit aussi M. Rémusat, contient » pourtant un grand nombre de principes remarquables et de » particularités intéressantes (*ib.*) » Mais il lui reproche d'avoir trop voulu présenter les objets sous le jour le plus favorable aux Chinois. Et en effet, comme ses confrères, il a appliqué aux Chinois actuels ce qu'il fallait restreindre aux anciens Chinois.

7. *Historica notitia rituum ac ceremoniarum Sinicarum in colendis parentibus ac benefactoribus defunctis*, ex ipsis Sinensium authorum libris desumpta, de speciali licentia SS. D. N. Clementis papæ XI. In-4° de VI-91 pages, Pragæ 1711 .

Les PP. Backer doutent si cet ouvrage ne fait pas partie du précédent, ils n'ont pas lu la *préface* qui dit: « Si quelqu'un » désire plus de choses sur cette matière, qu'il voie le *traité* » *des cérémonies des Chinois à l'égard des défunts*, ou le 2e traité » *de Philosophia sinica.* »

8. *Doctrinæ sinicæ brevis indagatio* : mss. de la Bibliothèque de Paris ; ignorée des PP. Backer,

[1] Rémusat, *Nouv. mél. asiat.* t. II, p. 252.
[2] Dans *Historica notitia*, p. 2.

9. *Opuscula poetica*, in 4° partes distributa: 1. Vita J.-C. sub nomine divini amoris. 2. Epistolæ marianæ. 3. vita S. Ignatii. 4. Tragœdiæ. 5. Comedia *Cæcus videns* (voir le compte rendu dans le Journal de *Trévoux* décembre 1717 p. 1974).

10. *Theologiæ summa seu compendium*, etc., Coloniæ, 2 volumes, in-f° 1732. C'est un abrégé de Suarez, de Lessius et de Sanchez.

11. *Poème sur la naissance du Dauphin*, composé trois semaines avant sa mort en 1729.

12. Il a laissé aussi un *Traité sur l'art dramatique*.

Décision de la S. Congrégation de la Propagande sur les traditions primitives des Chinois.

Il convient de mettre ici ce que Rome a décidé sur ces graves questions.

Dans le célèbre mandement de 1693, où Mgr Maigrot, évèque de Conon, tranche si hardiment les questions des rites chinois, il est dit :

« Considérant en 6e lieu, qu'on publie de vive voix et par » écrit de certaines choses qui induisent les simples en erreur, » et qui leur ouvrent le chemin à la superstition, comme par » exemple :

» Que la philosophie dont les Chinois font profession, si on » ciens l'entend bien, *n'a rien de contraire à la foi chrétienne* ;

» Que par l'expression *Tay* 太 *kie* 氣 les plus sages des an- » ont voulu *définir Dieu, cause première de toutes choses* ;

» Que le culte que Confucius a rendu aux Esprits a été plutôt » un culte politique que religieux ;

» Que le livre que les Chinois appellent *Y-King* est un » abrégé ou une somme d'une *excellente doctrine sur la physi- » que et sur la morale* ;

» Toutes lesquelles propositions et autres semblables; nous » défendons expressément de publier dans tout notre vicariat, » comme étant *fausses, téméraires et scandaleuses* [1]. »

Or que répondit à cela la Congrégation dont Clément XI a validé les réponses ? Le voici :

« La Sacrée Congrégation a répondu : *Qu'elle ne pouvait rien » dire de fixe ni de certain* à l'égard des propositions énoncées » par ce 6e article, sans avoir eu auparavant une lumière et une

[1] Voir tout ce mandement dans *Mémoires pour Rome*, t. I, p. 169 et le texte, p. 178. In-12 1709.

» connaissance plus étendue qui lui serait nécessaire par rap-
» port aux choses qui y sont contenues. Qu'en attendant, il
» faut donner la commission à M. le Patriarche d'Antioche
» (M. de Tournon) de statuer là-dessus et de régler, selon la
» prudence que Dieu lui a donnée, ce qu'il jugera le plus con-
» venable à l'intégrité de la religion catholique et au salut des
» âmes, *après qu'il aura entendu les évêques et les vicaires apos-*
» *toliques, aussi bien que les missionnaires les plus éclairés de*
» *ces pays-là* [1]. »

Or, averti par cette sage réserve, Mgr le Patriarche n'a convoqué sur ce point ni évêques, ni missionnaires, et plus rien n'a été statué sur cela.

Quand donc nous trouvons plus ou moins de concordance entre les opinions de Confucius ou des anciens Chinois, et les croyances bibliques ; quand nous disons avec le P. Prémare qu'il y a dans les livres chinois des *vestiges des dogmes primitifs*, nous disons une chose essentiellement permise et vraie [2].

Tel est l'état de la question, en sorte que, lorsque nous recherchons dans les caractères de ces livres chinois les restes seuls des traditions primitives, nous sommes dans les limites posées par les Congrégations romaines.

A. Bonnetty.

[1] Voir la réponse de Rome à ce mandement *ibid.* p. 231 et 243.
[2] Voir des détails plus étendus dans *Annales* t. xix, p. 207 (3e série.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE. — ROME. *Ouvrages mis à l'index.* — Par décret de la Congrégation de l'Index approuvé par le St-Père, le 6 février 1874, ont été condamnés les ouvrages suivants :

Die Verfassung der Kirche, etc. — De la constitution de l'Eglise du siècle des apôtres, par un historiographe catholique. Nordlingen 1873.

Breve corso di storia di Venezia, condotta sino ai nostri giorni, a facile istruzione popolare etc., autore *P. Guis. Cappelletti.* Venezia 1872.

Geschichte der Stadt Rome, etc. — Histoire de Rome au moyen-âge, depuis le 5e siècle jusqu'au 16e siècle, par Ferd. Gregorovius t. VIII. Studgard 1870. Ouvrage condamné dans l'original allemand et dans toute autre langue.

Das Vaticanische Dogma etc. — Le dogme du Vatican sur l'Episcopat universel et sur l'infaillibilité du pape relativement au Nouveau-Testament, par Joseph *Langen*, en 3 parties, Bonn 1871, 1872, 1873.

Union générale dans le clergé séculier du sacerdoce et du mariage, par l'abbé *Caillet*, Meulan, 1873.

La infallibilità pontificia e la libertà ; pensieri critici d'un filosofo pratico ; Napoli 1873.

BIBLIOGRAPHIE.

LES TRADITIONS DU GENRE HUMAIN, ou la révélation primitive de Dieu chez les Gentils ; œuvre de Henri *Lucken*, traduite de l'allemand en italien, avec la permission de l'auteur sur la 2e édition, t. I ; Parme, typog. Fiaccadori 1874 ; in-8° de 552 p. prix 2 fr. 75.

Tel est l'ouvrage annoncé par la *Civiltà cattolica* qui le fait suivre de l'analyse suivante.

Le docteur Lucken, après avoir pendant 15 ans recueilli les plus antiques traditions et légendes des peuples, et les avoir toutes coordonnées sous certains points de vue principaux, pour les faire accorder ensemble et en déduire les justes conséquences de leur valeur, publia en 1856 la 1re édition de l'ouvrage que nous annonçons ici. La conséquence dernière de son travail et de

toutes ses recherches, il l'exprime dans sa *préface* dans les termes suivants :

« J'ai trouvé plus que je n'attendais, non-seulement j'ai trouvé que toutes » les doctrines de la Révélation primitive sont encore conservées presque chez » tous les peuples païens, en légendes plus ou moins complètes ; mais de plus » que ces traditions avaient dans le Paganisme une bien plus grande impor- » tance, que je n'étais au commencement porté à l'admettre. En effet malgré » qu'au commencement je résistasse et cherchasse à maintenir ferme... que » le Paganisme consiste proprement en une simple déification de la nature. » (que soutiennent tous nos rationalistes), je dus renoncer à ce point » de vue, et je me vis amené forcément à l'opinion que la Mythologie est, en » ses plus grandes parties, une doctrine de la Révélation primitive pour ainsi » dire devenue sauvage par l'oubli de Dieu et la dispersion du genre hu- » main, et une transformation de l'histoire humaine primitive en histoire di- » vine, opérée comme par un acte d'auto-idolâtrie. »

La *Civiltà* ajoute :

« Un tel concept, conforme pour le fond à la manière suivant laquelle les Pères de l'Eglise considéraient la mythologie est grandement développé et éclairci par de nombreux documents joints à une analyse critique et aux déductions logiques. L'ouvrage a été approuvé, traduit en d'autres langues, et réédité avec beaucoup d'amélioration de l'auteur. Il est publié en ce moment en italien par la typographie Fraccadori. C'est le 1er volume[1]. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette annonce. L'on voit comment l'étude des traditions primitives commence à prendre de l'importance, et comme elle est faite dans les termes et dans le but qui ont guidé tous les travaux des *Annales*. Mais comment se fait-il que ce soit la *Civiltà* et tous ses confrères, et en ce moment le P. Ramière, qui poursuivent avec tant d'acharnement l'étude de ces traditions primitives qu'ils ont décriées sous le nom de *Traditionalisme?* Qu'on nous l'explique. A. B.

JOURNAL d'un habitant de Nancy pendant l'invasion de 1870-1871 par L. Lacroix, professeur à la faculté des lettres de Nancy, suppléant à la faculté des lettres de Paris. Vagner, Nancy, Lecoffre, Paris. Un vol. in-12, 1873.

[1] *Civiltà cattolica* cahier du 4 avril 1874, t. II, p. 86 (9e série).

Le Directeur-Gérant : A BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie G. BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 9.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 41. — Mai 1874.

Histoire ecclésiastique.

THÉODORE LE LECTEUR, JEAN D'ÉGÉE ET JEAN DIACRINOMENOS.

A PROPOS DE LA RÉCENTE DÉCOUVERTE de M. E. MILLER.

M. E. Miller a rapporté des *Kilia*[1] du mont Athos un manuscrit de deux feuillets doubles formant huit pages. « Ces » feuillets en parchemin, de format petit in-folio, et d'une » très-belle écriture, du commencement du 11e siècle ou » peut-être même de la fin du 10e siècle, comme semblent » l'indiquer quelques abréviations, ces feuillets contiennent » des fragments de l'Histoire ecclésiastique de Théodore le » Lecteur et d'un autre écrivain dont nous parlerons plus loin. » Les détails nouveaux et inédits qui s'y trouvent sont très- » importants à plusieurs points de vue, surtout au point de » vue de l'histoire littéraire[2]. » M. Miller a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire sur cette intéressante découverte. Ce mémoire, imprimé dans la *Revue*

[1] « La presqu'île du mont Athos est semée d'une foule d'habitations mona- » cales que l'on désigne sous le nom de *Kilia*. Ces Kilia ne manquent pas » d'une certaine importance ; une maison complète à un étage, avec une ou » deux chapelles intérieures, indépendamment, quelquefois, d'une église ex- » térieure. Chacune de ces habitations est occupée par un ou deux caloyers, » qui paient une redevance au monastère dont elle dépend. » (M. E. Miller. *Revue Archéol*. Novembre 1873, p. 274).

[2] *Ibid*. p. 276. Nous ferons remarquer que l'histoire ecclésiastique est plus intéressée encore à ces questions que l'histoire littéraire.

Archéologique (novembre 1873), doit être suivi du texte même des nouveaux fragments[1]. Je me proposais d'abord, pour rendre mon travail plus sûr et plus complet, d'attendre la publication promise ; mais j'ai pu remarquer, dans le cours de mes recherches, que ce délai ne pouvait avoir l'avantage espéré, et que d'ailleurs mes observations auraient ensuite moins d'à-propos.

Les feuillets rapportés du mont Athos, dit M. Miller, présentent les résultats suivants :

« 1° Ils restituent à Théodore le Lecteur, dans leur texte ori-
» ginal, des fragments qui avaient été copiés et défigurés par
» Théophane.

» 2° Ils prouvent que le Jean Diacrinoménos cité par Théo-
» dore le Lecteur est bien le même que Jean d'Egée qui avait
» composé une Histoire ecclésiastique en dix livres.

» 3° Ils restituent de plus à ce dernier, avec l'indication des
» livres d'où elle a été extraite, toute la fin d'un second ouvrage
» de Théodore le Lecteur.

» Enfin ils nous donnent des fragments nouveaux de l'histoire
» ecclésiastique de Jean d'Egée[2]. »

Evidemment je ne prétends pas être meilleur juge que M. Miller des fragments que seul il a encore entre les mains ; mon travail porte uniquement sur des textes déjà imprimés de Théodore le Lecteur, de Jean Diacrinoménos, de Photius, de Léontius de Byzance, de l'anonyme de Combefis, etc., sur es actes des Conciles, sur les savantes annotations de Valois, de Lequien, d'Angelo Mai, véritables monuments de l'histoire religieuse et littéraire. C'est par la comparaison de tous ces témoignages que nous arriverons à des conclusions assez différentes de celles de M. Miller ; j'espère que l'illustre paléographe ne s'offensera pas de ma respectueuse critique, qui ne diminue d'ailleurs en rien la valeur de sa découverte.

[1] *Ibid.* p. 268.
[2] *Ibid.* p. 288.

Chap. 1er. — THÉODORE LE LECTEUR.

I. Observations sur les fragments imprimés de Théodore le Lecteur.

On attribue à Théodore, lecteur de la grande église de Constantinople, les ouvrages et fragments d'ouvrages dont nous allons donner la liste aussi complète que possible.

1° Extraits de l'histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur, écrits sous la dictée de Nicéphore Calliste, fils de Xanthopoulos : *deux* livres, édités par H. Valois [1], d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale à la suite des histoires de Théodoret, d'Evagrius et de Philostorge.

Le 1er livre commence à la mort de Théodose le Jeune et se termine à la révolte des trois frères Marcien, Procope et Romulus, en 479.

Le 2e livre continue le règne de Zénon, raconte celui d'Anastase et s'arrête au n° 37, à l'avénement de Justin, en 518. Les numéros 38-59 sont restitués, par la découverte de M. Miller, à Jean Diacrinoménos. Le n° 60 commence une sorte de résumé chronologique : « Constantin le Grand, empereur dévoué au Christ, régna trente et un ans et dix mois... [2] : » L'historien donne ainsi la durée des règnes de Constance, de Théodose le Grand, d'Arcadius, de Théodose le Jeune et de Léon le Thrace. Pour chaque règne, il signale, par synchronisme, la translation à Constantinople des reliques de quelque saint.

Nicéphore Calliste, qui nous a transmis ces fragments, vivait sous les Paléologues, vers le milieu du 14e siècle. Il avait eu l'intention d'exposer dans son ensemble toute l'histoire ecclésiastique depuis le Christ jusqu'à son temps. Il composa

[1] Reading a réédité l'ouvrage de Valois (Cantabrigiæ, 1720, p. 563-591), en y ajoutant des notes nouvelles de W. Lowth, de Baudrand, de Du Cange, de Pagi. C'est cette réédition que l'on trouve dans la *Patrologie grecque* de M. Migne, t. 86, col. 165-228.

[2] M. Miller suppose que ce résumé chronologique appartient à Jean Diacrinoménos, comme les numéros qui précèdent (*Revue archéol.* p. 288). Cette supposition ne nous paraît pas fondée. En effet, Jean Diacrinoménos, commençant son histoire au concile d'Ephèse, n'aurait pas repris dans son résumé au règne de Constantin. Au contraire le plan de Théodore le Lecteur, tel que nous l'avons rétabli, explique parfaitement ce procédé.

d'abord un ouvrage en 18 livres[1] qui s'étend jusqu'à la mort de Phocas en 610 : c'était là sans doute la première moitié de son histoire complète. On a conservé également, dans le manuscrit de la Bibliothèque de Vienne, les sommaires de cinq autres livres qui comprenaient les règnes d'Héraclius à Léon le Philosophe.

Nicéphore s'était préparé à la tâche immense qu'il s'imposait imprudemment par des compilations plus ou moins informes des historiens ses prédécesseurs. Indépendamment des extraits de Théodore, on trouve parmi les manuscrits d'Oxford[2] les titres suivants :

Nicephori Callisti, *Breviarium historiæ ecclesiasticæ Theodoreti.*
Nicephori Callisti, excerpta ex *Josephi Antiquitatibus.*
Nicephori Callisti, excerpta ex *Eusebii historia ecclesiastica.*

« Nicéphore Calliste n'a eu probablement entre les mains » que les extraits de Théodore que nous possédons aujourd'hui ; » car les fragments nouveaux que j'ai découverts contiennent » des détails qu'on chercherait vainement dans Nicéphore[3]. » Cette conclusion ne nous paraît pas rigoureuse. L'historien du moyen âge, en quête de documents pour son grand ouvrage, a pu lui-même faire un choix dans l'histoire de Théodore, se réservant de tirer parti dans la suite des fragments qu'il avait extraits autrefois. Cependant nous avouons que la division en deux livres nous paraît bien suspecte. Peut-être n'a-t-elle d'autre fondement que cette manie de la symétrie dont les Byzantins étaient possédés. Nicéphore ayant réuni 74 fragments les dicta à son secrétaire[4] en deux séances successives,

[1] Nicéphore Calliste déclare lui-même dans sa préface (Paris, 1630, l. 1, c. 1) que chacun des livres commencera par une lettre de son nom, de sorte que ces lettres réunies forment les mots Νικηφόρου Καλλίστου. Or, ces deux mots ne composent que 18 lettres, donc M. Miller se trompe (p. 276) en disant que l'ouvrage de Nicéphore était en 23 livres. Voir Hefelé dans le *Dict. de Théol. cath.* de Wetzer, Welte, art. *Eglise* (*hist. de l'*).

[2] Montfaucon, *Bibliotheca manuscriptorum*, t. I, in Bodleiana, p. 643, C.

[3] M. Miller, p. 277.

[4] C'est ce qui explique le titre, ἀπὸ φωνῆς Νικηφόρου. On a de même le livre de Léontius, *de Sectis*, ἀπὸ φωνῆς Θεοδώρου (*Pat. grecq.*, t. 86, c. 1293) et les extraits de Philostorge, ἀπὸ φωνῆς Φωτίου, dans Montfaucon, loc. cit.

le premier livre comprit ainsi les 37 premiers fragments et le second les 37 derniers. Ainsi cette division n'aurait aucune valeur et on n'en pourrait rien préjuger pour l'ouvrage de Théodore lui-même. Quoi qu'il en soit, S. Théophane, le continuateur du Syncelle, qui vivait à la fin du 8e siècle, a dû posséder l'ouvrage entier, et c'est à sa chronique que nous devons de moins regretter les ravages du temps.

Quelques-uns des fragments de Théodore, conservés par Nicéphore Calliste, ont été remarqués par M. Miller ; mais les observations qu'il y ajoute nous ont paru, soit inexactes, soit du moins incomplètes.

« Théodore raconte que, du temps du patriarche Gennadius, » il y eut un peintre dont la main sécha, en punition de ce qu'il » avait osé peindre le Sauveur sous la forme de Jupiter; qu'on » le doit représenter sous une autre figure et lui faire des cheveux » clairs et crépés[1]. » Ce récit miraculeux, qu'ont admis et Théodore le Lecteur, et S. Jean Damascène, et S. Théophane le Chronographe, mais qu'on ne peut présenter à l'académie sans une légère formule d'incrédulité [2], se termine d'une manière attendrissante : On conduisit le malheureux peintre aux pieds du saint patriarche, puis tous les assistants se mirent en prière ; Gennadius posa sur le front de l'infirme le livre des Evangiles, et les deux mains paralysées revinrent à la vie [3].

« Théodore dit ailleurs, mais ceci n'a rien de miraculeux » et n'en est pas moins intéressant, qu'on trouva sous un » arbre, dans l'île de Chypre, le corps de S. Barnabé, apôtre; » qu'il avait sur la poitrine l'évangile de S. Matthieu, écrit de

[1] M. Miller, p. 277.

[2] « Peut-être trouvera-t-on que la question des miracles y tient une trop large place et qu'il faut au lecteur une foi bien robuste pour les admettre les yeux fermés » (*ibid.*). Nous disons que le même fait a été raconté par Théodore le Lecteur (Lib. 1, nº 15, p. 565), par Théophane (*Chronicon*. p. 97), et par S. Jean Damascène (*de imag.* lib. III, édit. Lequien, p. 387).

[3] Lequien a trouvé dans le cod. 2951 de la biblioth. royale fº 264, ces détails inedits :

Ἦγον αὐτὸν πρὸς ἐπίσκοπον αἰτοῦντες, εὐχῇ τὴν συμφορὰν λῦσαι· Ὁ τοῖς συνοῦσιν ἐπιτρέψας προσεύξασθαι, μετὰ τὴν προσευχὴν, ἐπέθηκεν αὐτῷ τὰ θεῖα Εὐαγγέλια, καὶ παρ' αὐτὰ τῆς ἰάσεως ἔτυχεν.

» la main de S. Barnabé même ; que les habitants de cette île » obtinrent à ce sujet que leur église ne dépendrait plus de celle » d'Antioche, et que l'empereur Zénon mit cet évangile dans » l'église de S. Etienne, bâtie dans l'enclos du palais [1]. » Il y a là une erreur historique dont Théodore est le premier responsable, mais que nous ne pouvons laisser passer sans une courte réfutation. Avant le concile d'Ephèse, Troïle et Théodore, évêques de Constantia ou Salamine et métropolitains de l'île de Chypre, étant allés en Syrie pour régler certaines affaires, avaient subi mille sollicitations du patriarche et du clergé d'Antioche. On voulait qu'ils se déclarassent suffragants du diocèse d'Orient, malgré les canons et les définitions de Nicée [2]. Rhéginus, successeur de Théodore, soutint dignement au concile la gloire de S. Epiphane [3] et les priviléges de son église. Toutefois, comme aucun des évêques du parti de Jean d'Antioche ne se trouvait présent pour soutenir les prétentions contradictoires [4], le concile ne donna qu'une décision condition-

[1] M. Miller, p. 277.

[2] *Concil.* Labbe et Cossart. Paris, 1671, t. III, p. 800. Lequien, dans l'*Oriens christianus*, (Paris, 1740, t. II, p. 1040), résume ainsi ces premiers débats : « Cyprus insula, in notitiis imperii Romani, a tempore Hadriani imperatoris, tum deinceps Constantini ejusque successorum, diœcesis Orientis censita fuit, civilis scilicet. Eam proinde ob causam Antiocheni præsules sæculo quinto tentaverunt, ut Salaminensis sive Constantiensis metropolis totaque regio ordinationi suæ subderetur. Quum enim Constantiæ metropolitæ duo Troïlus et Theodorus, nonnullorum negotiorum causa in Syriam navigassent, Antiochiamque venissent, Antiocheni, clerici utique cum archiepiscopo suo, vi etiam gravi impacta, et illos cogere voluerunt, ut se sedi ipsorum obnoxios profiterentur. »

[3] Après la déposition de Nestorius, l'évêque de Salamine prononça une homélie sur la foi, immédiatement avant S. Cyrille. (Voir *Concil.* t. III, p. 577).

[4] Lequien. *Loc. cit.* : « Theodoro deinde Constantiensi defuncto, apud Dionysium Orientis ducem (præfectum utique), qui res Syriæ moderabatur, egerunt Antiocheni, ut operam conferret suam quo insula ista ipsis demum subdita fieret. Dionysius, ubi Theodosii Junioris imperatoris jussu œcumenica synodus Ephesum vocata est, Theodoro Cypri præsidi litteris datis injunxit, ut insulæ episcopos Ephesum cum aliis pergere curaret, ubi causam suam coram patribus dicerent. Ad synodum itaque accesserunt Rheginus, qui in Constantiæ metropolitam nuper provectus erat, Evagrius quoque Solensis et Zenon Curii. Nullus vero interim adfuit qui Antiochenæ sedis jura, si quæ essent, tutaretur, quum Joannes Antiochenus præsul cum Orientalibus suis in totum, Nestorii causa, a concilio segregasset. »

nelle : « S'il est vrai que les patriarches d'Antioche n'ont » jamais fait d'ordination dans l'église de Chypre, nous dé» crétons que les évêques de cette église doivent conserver la » liberté dont ils jouissent[1]. » Après le retour des prélats orientaux à la communion de S. Célestin et de S. Cyrille, aucun des patriarches orthodoxes d'Antioche ne protesta contre la décision d'Ephèse ; d'où l'on peut conclure que l'indépendance de l'Eglise de Chypre était conforme à la tradition apostolique. Ce n'est donc pas sous le règne de l'empereur Zénon que les habitants de l'île furent soustraits à la juridiction d'Antioche. Cette juridiction, si elle exista jamais, ne pouvait être qu'abusive. Voici à quelle circonstance Théodore le Lecteur fait ici allusion, d'après un document presque contemporain[2].

Pierre le Foulon, patriarche intrus d'Antioche, s'efforça d'introduire les erreurs d'Eutychès dans l'église de Chypre. N'ayant pas réussi dans ses premières tentatives, il reprit les prétentions déjà condamnées à Ephèse et voulut imposer sa juridiction patriarcale aux évêques de l'île[3]. Jouissant de la

[1] Εἰ μηδὲ ἔθος ἀρχαῖον παρηκολούθησεν, ὥστε τὸν ἐπίσκοπον τῆς Ἀντιοχέων πόλεως ἐν Κύπρῳ ποιεῖσθαι χειροτονίας, κατὰ διὰ τῶν λιβέλλων καὶ τῶν οἰκείων φωγῶν ἐδίδαξαν οἱ εὐλαβέστατοι ἄνδρες, οἱ τήν πρόσοδον τῇ ἁγίᾳ συνόδῳ ποιησάμενοι, ἕξουσι τὸ ἀνεπηρέαστον καὶ ἀβίαστον οἱ τῶν ἁγίων ἐκκλησίων τῶν κατὰ τὴν Κύπρον προεστῶτες κατὰ τοὺς κανόνας τῶν ὁσίων πατέρων καὶ διὰ τὴν ἀρχαίαν συνήθειαν, δί ἑαυτῶν τὰς χειροτονίας τῶν εὐλαβεστάτων ἐπισκόπων ποιούμενοι. (Actes du Conc. d'Ephèse. T. III, p. 801.)

[2] Il s'agit du panégyrique de Barnabé par le moine de Chypre Alexandre. Ce panégyrique, très-remarquable au point de vue historique, a été publié, d'après un manuscrit du Vatican, par D. Papebroch. (*Acta Sanct.*, t. II. Junii. Palmé, 1867, p. 431). Alexandre, d'après le célèbre Bollandiste, prononçait cet éloge trente ans environ après l'invention des reliques de l'apôtre : Cum corpus Apostoli primo repertum sit anno 478, et quando scribebat Alexander monachus, annis circiter XXX post, adhuc recenti cultu miraculisque claruerit (*ibid.*, p. 448).

[3] Ὁ Κναφεὺς..... χρυσίῳ ἅπαξ ἐξαγοράσας τοῦ βασιλέως καὶ τῶν περὶ αὐτὸν τὴν εὐχέρειαν.... αὐτοὺς τούς.... Κυπρίους παντοίως κακῶσαι διενοήθη· ἐπειδὴ προγονικὴν εὐσέβειαν φυλάττοντες, κοινωνῆσαι τῇ ἀσεβείᾳ αὐτοῦ οὐκ ἠβούλοντο· καὶ τὸν ἐξ ἀρχῆς καὶ ἄνωθεν ἁγιώτατον, καὶ ἐλεύθε-

faveur de l'empereur Zénon, il comptait sur la force pour suppléer au droit. En effet, Anthémius, métropolitain de Salamine, reçut une lettre impériale qui l'appelait à Constantinople [1]. Le patriarche Acacius, en vertu du canon apocryphe ajouté au concile de Chalcédoine, se portait comme juge suprême dans les affaires qui intéressaient les églises d'Orient. Acacius, quoique plus modéré que Pierre le Foulon, était pourtant comme lui fauteur de l'hérésie [2]. Ainsi l'évêque Anthémius devait craindre à la fois les ruses de son adversaire, la partialité de son juge et la puissance de l'empereur [3]. C'est pourquoi il hésitait à se rendre à Constantinople, lorsque S. Barnabé lui apparut en songe à trois reprises différentes. L'apôtre indiqua à Anthémius où se trouvaient ses reliques, et lui dit d'aller sans crainte à Constantinople, promettant de le protéger, de lui faire rendre justice, et de le ramener couvert de gloire à Salamine [4]. En effet l'invention des reliques de S. Barnabé était une preuve irréfutable de l'apostolicité de l'église de Chypre. Les adversaires furent réduits au silence [5];

ρον, καὶ ἀποστολικὸν θρόνον τῆς Κύπρου ἁρπάσαι καὶ ὑφ' ἑαυτὸν ποιῆσαι ἐπεχείρησε.... ἀλλ' οὐκ ἔλαθεν ὁ ἀποστάτης, αἱρετικὸς ὤν, τὰ ἐν Ἐφέσῳ ἐπὶ τῆς κατὰ Κυρίλλου ἁγίας συνόδου ὁρισθέντα παραχαράσσων.

[1] Τοῦ γὰρ Ἐπισκόπου τῆς Σαλαμηνέων κελευθέντος καταλαβεῖν τὴν βασιλευούσαν, καὶ ἐπὶ τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου κριθῆναι πρὸς τοὺς ἐξ Ἀντιοχείας....

[2] L'hénotique de Zénon, qui fut inspiré par le patriarche Acacius, ne parut qu'en 482. Mais Acacius, sans être réellement monophysite, n'avait jamais accepté les canons dogmatiques de Chalcédoine et maintenait toujours contre les réclamations du pape S. Simplicius ses titres usurpés. Voir Tillemont t. XVI, *Acace de Constantinople*, et les lettres du pape, t. 78 de la *Patrol. lat.*, p. 55.

[3] Ἀπεναρκώθη τῷ φόβῳ, ὑφορώμενος τὰς τοῦ Κναφέως σκευάς. Ἀνθέμιος δὲ ἦν ὁ θαυμάσιος ἀνὴρ.... καὶ ὀρθοδοξότατος (*Ibid*.).

[4] Ἐξεδέχετο δὲ καὶ τὴν τρίτην ὅρασιν· καὶ τῇ ἐπερχομένῃ νυκτὶ ἐπέστη αὐτῷ ὁ αὐτὸς ἀνὴρ, ἐμβριθέστερον λέγων πρὸς αὐτόν. Ἕως τίνος οὐ πιστεύεις τοῖς λόγοις μου, οἵτινες πληρωθήσονται ἐν ταύταις ταῖς ἡμέραις; βάδιζε προθύμως τὴν βασιλίδα, καὶ μετὰ δόξης ὑποστρέψεις εἰς τὸν θρόνον σου· οὐδὲν πείσῃ δεινὸν ὑπ' αὐτῶν, Θεοῦ ὑπερασπίζοντός σου δι' ἐμοῦ τοῦ δούλου αὐτοῦ. (*Ibid.*)

[5] Οἱ ἐξ ἐναντίας εἱστήκεισαν μετ' αἰσχύνης ἐννεοί, τὸ εὔλογον τῆς ἀποκρίσεως ἐκπληττόμενοι (nº 42, p. 445.)

et un temple magnifique s'éleva à 5 stades de Salamine, du côté de l'occident, à l'endroit même où le compagnon de S. Paul avait été enseveli après son martyre [1].

2° Dans la liste des fragments attribués à Théodore le Lecteur [2], nous nous attacherons surtout à déterminer avec exactitude la date des événements, de manière à reconstituer, s'il est possible, le plan de son histoire. Les extraits de Nicéphore Calliste s'étendent, comme nous l'avons dit déjà, depuis l'avénement de Marcien, en 450, jusqu'à la mort d'Anastase, en 518. Quelques-uns des fragments doivent être rattachés à la même époque.

S. Jean Damascène reproduit le récit dont nous avons parlé plus haut au sujet du patriarche Gennadius [3]. Nous pouvons porter la date de ce double miracle vers l'an 460.

Une scholie ajoutée au texte d'Evagrius [4], sur le manuscrit de Florence, parle de la déposition du patriarche Acacius racontée par Théodore et Basile de Cilicie. La sentence portée par le pape Félix III est de l'année 484.

Dans la 5me session du 7me concile général [5], on cite un passage de Théodore le Lecteur sur Xénaïas d'Hiérapolis et Calendion d'Antioche. L'ordination irrégulière de Calendion à Constantinople eut lieu en 482, et il conserva son siége pendant 4 années [6].

[1] 'Αλλ'ἤγειρεν ναὸν τῷ 'Αποστόλῳ παμμεγεθέστατον, λαμπρὸν τοῖς μηχανήμασι, λαμπρότερον τῇ ποικιλίᾳ τῆς διακοσμήσεως, ἐμβόλοις ἔξωθεν κύκλῳ περιεσφιγμένον (n° 45, p. 446)......Πορεύου, φησὶν, ἔξω τῆς πόλεως κατὰ δυσμὰς ἀπὸ σταδίων πέντε..... (n° 40, p. 445.)

[2] La plupart de ces fragments ont été placés, dans l'édition de Valois, *ad calcem Theodori*. Cependant nous indiquerons toujours l'auteur qui les a fournis, ainsi que l'endroit de ses ouvrages où on pourra les retrouver.

[3] Théodore le Lecteur, édition de Reading, p. 588. — S. Jean Damascène. *de imag.* lib. III, édit. Lequien, t. I, p. 387.

[4] Cette note curieuse mérite d'être citée dans son texte original : Οὐ λέγει οὗτος ἐνταῦθα γε τρανῶς ὂν 'Ακάκιον ὑπὸ τοῦ 'Ρώμης καθαιρεθῆναι. Θεόδωρος δὲ μέντοι καὶ ὁ Κίλιξ Βασίλειος τρανῶς αὐτὸ φασί. (*ad Evagrii* lib. III, c. 21). Nous dirons quelques mots de Basile de Cilicie, lorsque nous parlerons dé Jean d'Egée.

[5] Labbe, *Conc.* t. VII, p. 368.

[6] Voir Pagi, *crit. Baronii*, édition Guérin, 1868, t. VIII, p. 388, anno

S. Jean Damascène cite l'histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur à propos de l'hérétique Palladius, qui succéda à Pierre le Foulon en 488 [1]. Valois attribue également à Théodore trois autres passages d'histoire ecclésiastique, sans nom d'auteur, que l'on trouve au même endroit de S. Damascène, et qui ont rapport, le premier à Dioscore d'Alexandrie [2], les deux autres à Timothée, successeur de Macédonius sur le siége de Constantinople en 511 [3].

Enfin, sous le nom de Théodore, S. Damascène cite un long récit du Ve livre d'une histoire ecclésiastique [4]. Ce fragment, que Lequien et Valois ont restitué à Théodore le Lecteur, raconte la mort tragique du blasphémateur Olympius. Cet événement est assigné à l'an 498 par la chronique de Victor Thunonensis [5].

« Théophane raconte que l'évêque de Thessalonique, par crainte de l'empereur, s'était joint à Timothée, évêque de Constantinople [6]. Puis il ajoute : « *C'est sans raison que Théodore l'historien appelle patriarche l'évêque de Thessalonique, et il ne sait pas lui-même pourquoi il lui donne ce titre.* »

482, rursus, p. 460, anno 485. Voir Lequien, *Oriens christ*, t. II, p. 728.

[1] Pagi. loc. cit. p. 469 anno 486 et p. 478 anno 488. Lequien. Loc. cit. p. 729.

[2] Cet extrait ne rentre pas dans le cadre des deux livres de Nicéphore Calliste, puisque Dioscore mourut en 454, comme on peut le conclure de la lettre de S. Léon au comte Julien (Voir Lequien p. 412).

[3] Sur les intrigues du moine Sévère et sur la déposition de Macédonius, voir Théophane, anno incarn. 584 ; et Evagrius, lib. III, cap. 44 ; pour la fixation de la date, Pagi, t. IX. p. 90.

[4] Τῆς ἐκκλησιαστικῆς Ἱστορίας Θεοδωρίτου τετάρτου τομου (S. Damascène, *de imag.*, lib. III, édit. Lequien, p. 376).

[5] Note de Valois : Quibus consulibus id miraculum contigerit, docet Victor Thunonensis *in chronico*, ita scribens : *Joanne Scytha et Paulino coss., Olympius quidam Arianus.... vitam impie simulque prodigiose finiit*. Eamdem historiam referunt auctor *Historiæ Miscellæ* in libro XV, Ado Viennensis et Sigebertus in Chronico. Qui tamen in Africa id gestum esse scribunt, contra fidem atque auctoritatem Victoris atque Theodori. Vidit hunc erorem Baronius : qui tamen et ipse lapsus est, cum id miraculum retulit anno Christi 491, cum in annum Christi 498 referre debuisset, ut testatur Victor Thunonensis.

[6] Sur cette union, qui compromettait l'honneur du S. Siége dont l'évêque de Thessalonique était le légat, voir Lequien, *Oriens christ.*, t. II, p. 36.

Ce passage, que je suis étonné de ne pas voir dans l'édition de Valois, car Théodore l'historien, dont il est question ici, est bien Théodore le Lecteur, ce passage est ainsi donné dans le nouveau texte : « *Il faut savoir que* l'historien appelle patriarche l'évêque de Thessalonique ; j'en ignore la raison. » Théophane n'aura pas compris ce passage. L'historien en question est celui qui a été extrait par Théodore le Lecteur, et c'est ce dernier qui s'étonne du titre de patriarche. Dès lors ce passage devient clair, tandis que le texte de Théophane ne l'était pas [1]. »

M. Miller n'a pas trouvé cet extrait de Théophane dans l'édition de Valois. Je l'ai lu cependant, et dans l'édition de Mayence[2] de 1679, et dans celle de Cambridge de 1720. Valois y a même ajouté une note curieuse : « Thessalonicæ episcopus optimo jure patriarcha dictus est, utpote qui primas esset totius Illyrici. Primates enim, sive Ἔξαρχοι, olim patriarchæ dicebantur, ut jam pridem monuit Jac. Sirmondus[3]. » Il s'agit dans le passage en question de l'évêque hérétique Dorothée, dont les évêques d'Illyrie rejetèrent la communion en en référant au Saint-Siége. Ces évènements se rapportent à la fin du règne d'Anastase, vers l'an 515 [4].

Edmond-Marie Bouvy,
Des Augustins de l'Assomption.

[1] Miller, *Revue archéol.*, p. 279.

[2] Cette édition a été réellement imprimée à Francfort-sur-le-Mein.

[3] Le Père Sirmond aura sans doute traité cette question dans son traité *de pallio*, que nous avons eu autrefois entre les mains. Evagrius (lib. III, cap. 6), comme Théodore le Lecteur, parle du droit patriarcal, Τὸ πατριαρχικὸν δίκαιον, de l'évêque d'Ephèse. Les exarques avaient sous leur juridiction un *diocèse* entier, non pas dans le sens actuel, mais selon la définition de P. de Marca : Nunc fere omnibus notum est diocæsim in hoc loco sumi pro tractu diversarum provinciarum, in unum corpus compactarum (Apud Labbe, *Conc.*, t. X, p. 322) ; et H. Valois, répondant à Launoy dans ses *observat. in Socrat. et Sozomen.* lib. III, cap. 12, écrit : Dices fortasse multos esse qui habent diocæsim, qui tamen non sunt patriarchæ, cujusmodi sunt exarchi seu primates. Sed respondes hos esse minores patriarchas qui habebant sub se metropolitanos. Inde etiam patriarchæ nomen interdum usurparunt. Quant aux priviléges de l'évêque de Thessalonique, légat du St-Siége et primat d'Illyrie, voir Lequien : *Oriens christ.*, t. II, init.

[4] Voir Baronius, t. IX, p. 146, et Pagi p. 155 anno 515.

Bibliographie catholique.

HISTOIRE DE SAINT AMBROISE.

PAR

L'ABBÉ BEAUNARD,

AUMONIER DE L'ECOLE NORMALE, CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS ET DOCTEUR ÈS LETTRES.

Mon cher directeur,

Dernièrement, je recommandais à vos lecteurs le livre très-remarquable et très-remarqué d'un moraliste français, livre ému, livre patriotique[1]. Aujourd'hui je viens leur parler d'une vie de saint, Je sais bien que notre génération païenne dédaigne les vies de saints et préfère se repaître d'une littérature moins sévère, Que m'importe? Je ne cherche point à flatter mes lecteurs, mais à améliorer leurs cœurs, et à sanctifier leurs études; et, d'ailleurs, le héros dont je veux les entretenir, est une des plus grandes figures de l'Eglise catholique; son biographe est, si je ne me trompe, arrivé à l'apogée de son talent, et a recueilli les suffrages de nos évêques les plus compétents et enfin la Préface de l'auteur renferme une série de textes sur la suprématie pontificale. Voilà bien des motifs pour vous parler de la vie de saint Ambroise.

Lorsque M. l'abbé Baunard débuta dans l'apologétique chrétienne, son premier ouvrage, *les Victimes du doute*, dénotèrent un talent facile et flexible, une imagination douce et fort élégante; mais, à coté de ces qualités séduisantes, notre écrivain laissait percer des imperfections qui étaient la conséquence de ses brillantes facultés. Ainsi l'imagination avait sacrifié la dialèctique, et, en fermant le volume, le philosophe avait le droit de constater l'absence des conclusions qui pouvaient être

[1] Voir *Vie de S. Altin*, dans *Annales*, t. IV, p. 362 (6e série).

dans l'esprit de l'auteur, mais qui certes ne se trouvaient pas mentionnées dans son ouvrage; un autre défaut qui nous avait également frappé, c'est que le jeune moraliste — il était jeune alors — n'avait pu se garantir d'une certaine estime pour des écrivains célèbres, surtout par l'école libérale. Ce critique s'était laissé aller à des enthousiasmes en quelque sorte déplacés sous la plume d'un prêtre qui doit toujours se méfier des sentimentalités libérales.

Quelques années après, M. Baunard publiait *la Vie de saint Jean l'Évangéliste*. Nous qui suivions avec intérêt ce fécond écrivain, nous fûmes frappé du changement qui s'était opéré dans cette intelligence: l'âge, les conseils, une plus grande expérience, l'avaient mûrie. Il y avait une évolution. Cette seconde œuvre, revêtue de tous les charmes du style le plus onctueux — le sujet y prêtait — était cependant plus mâle, plus originale, plus étudiée que la première. Aujourd'hui, je dois le dire avec franchise, *la vie de saint Ambroise* est une œuvre de maître et elle a été jugée telle.

Je ne citerai pas les éloges donnés à l'auteur par Mgr l'archevêque de Toulouse, Mgr de Malines, Mgr de Poitiers; mais je ne puis m'empêcher de citer quelques fragments de la lettre que lui a adressée Mgr de Nîmes. En parlant de l'époque de S. Ambroise, Mgr Plantier fait en même temps l'histoire des erreurs et des calamités présentes.

« Le trait le plus frappant de votre travail est l'ampleur du cadre dans lequel il se développe, et dont les vastes compartiments répondent aux étonnantes proportions du saint Pontife dont vous glorifiez la mémoire.

» En ces âges orageux et lointains, à travers le chaos tumultueux et parfois sanglant où le vieux monde du 4e et du 5e siècle était plongé par l'humeur farouche des hérésies, par les délires ou les funestes complaisances du pouvoir des Césars, par les incursions des barbares dont les flots battaient ou perçaient sur divers points les frontières de l'empire, certains évêques se dressaient çà et là en Italie, dans les Gaules, sur les rives du Bosphore ou du Pont-Euxin comme des colonnes de bronze. Ils portent seuls, pour ainsi dire, sur leur tête le lourd fardeau du temps, et l'effort des violences déchaînées

contre l'Eglise et contre le premier épanouissement de la civilisation dont elle a déposé le germe au sein des peuples. Ces hommes à la taille de géants semblent résumer dans leur vie particulière toutes les pulsations de la vie universelle; leur histoire est en quelque façon l'histoire du catholicisme même.

» L'à-propos s'unit à la profondeur pour doubler le prix de votre beau volume. Sans métaphore, nous aussi, nous sommes en plein Arianisme; il revit dans le Rationalisme plus ou moins radical des gouvernements, des lettrés et des barbares enfantés par les désordres de la civilisation. Et nous aussi, nous voyons le Paganisme s'essayer à renaître dans la monstrueuse reconstitution des grandes nationalités et dans l'irruption, chaque jour plus effrénée, du despotisme impérial ou révolutionnaire sur les choses de l'Eglise et de la conscience. Et nous aussi, nous entendons à chaque instant de faux politiques nous exclure du maniement des affaires publiques et de toute intervention dans le mouvement social, au nom d'une *sécularisation* qui n'est qu'un déguisement de l'Athéisme. S. Ambroise que vous faites si bien revivre dans votre écrit arrive juste à temps pour nous servir de flambeau, de modèle, d'encouragement et d'autorité.

» Autrefois, avant l'âge de trente ans, j'avais lu passionnément S. Ambroise, comme la plupart des Pères de l'Eglise, et je le savais presque par cœur. Mais tant d'années écoulées depuis avaient quelque peu compromis dans ma mémoire les fruits de cette étude. Je vous dois d'avoir rajeûni mes souvenirs, et non-seulement confirmé, mais agrandi mon admiration pour ce beau génie accompagné d'un si noble caractère. »

Voilà quelques-uns des suffrages qui ont salué l'œuvre de l'abbé Baunard à son apparition. Si j'osais, je placerais sous les yeux de nos lecteurs toute *l'introduction* qui est un morceau achevé d'apologétique, mais il faut ménager les esprits et leur servir les meilleurs aliments avec mesure et discrétion. Je les convie donc à cette lecture attentive et ne veux mettre sous les yeux que la dernière partie, celle de l'introduction,

qui est un admirable plaidoyer en faveur de l'infaillibilité du souverain Pontife.

« Mais, grâces soient à Dieu ! (s'écrie M. Baunard qui vient de faire un tableau émouvant de nos misères). A côté de ce grand mal, il y a remède ; et plus le mal va croissant, plus le remède devient puissant. Au dessus de ce déluge de corruption païenne, il y a l'arche sacrée de l'Eglise chrétienne ; il y a quelque chose, non-seulement qui vit, mais qui est pour quiconque s'en approche et s'en pénètre, le foyer de la vie. Le foyer est à Rome, centre d'autorité, source de juridiction, chaire de vérité souveraine, indéfectible. C'est la doctrine qu'Ambroise développe dans tous ses écrits, confirme par tous ses actes ; et cette double vérité : Rome, centre de l'Eglise, l'Eglise, foyer de la vie, a reçu de notre grand docteur sa formule complète : « Où est Pierre, là est l'Eglise, où est l'Eglise, » là ne peut-être la mort, mais la vie éternelle : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia ; ubi Ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna* [1]. »

Cette inséparable union de l'Eglise avec Pierre et les successeurs de Pierre : *Où est Pierre, là est l'Eglise*, n'est pas l'objet d'un texte isolé dans Ambroise. Un vaste ensemble de doctrine en est le commentaire. On n'a qu'à ouvrir ses œuvres pour reconnaître en lui le docteur de la suprématie législative, judiciaire, administrative et surtout doctrinale du Pontife romain.

D'abord il déclare en termes absolus : « Rome est le centre » de l'unité, et il y a pour tout chrétien nécessité et devoir » d'adhérer à ce centre par une foi et une soumission for- » melles. Un évêque n'est pas catholique s'il n'est en commu- » nion avec l'Eglise romaine ; il n'y a pas de foi véritable dans » le schisme [2] — Entrer dans la barque de Pierre, c'est entrer » dans l'Eglise [3] ; ceux-là ne peuvent prétendre à l'héritage de

[1] Ambros. *Enarrat. in Psalm.*, XL, N° 30 ; dans *Pat. lat.* t. XIV, p. 1082, et dans les volumes qui suivent pour les autres citations.

[2] Percontatus est (Satyrus) utrumnam cum episcopis catholicis, hoc est cum Romana Ecclesia conveniret. — Non putavit fidem esse in schismate (Ambr. *de Excessu Satyri*, lib. I, n. 46-47).

[3] Hi igitur ad navem Petri, hoc est ad Ecclesiam convenerunt (*in Luc* lib. II, 12, 77).

» Pierre qui ne se tiennent pas unis au siége de Pierre, et qui » le désolent par des divisions impies[1]. — Troubler Rome, c'est » troubler le corps entier de l'Eglise et la foi des apôtres ; paci- » fier Rome c'est mettre la paix dans tout ce corps[2].

» Rome est la source de la sacrée juridiction : Capitale des » nations, siége du maître des nations et sublime sanctuaire » de la chaire apostolique, elle est l'Eglise unique de laquelle » dérivent les autres[3]. L'Eglise romaine est la tête de tout le » monde romain, et c'est d'elle que découle pour tous le droit » de participer à la communion sainte[4].

» De plus, Rome possède la puissance universelle; c'est le siége du gouvernement de toutes les autres églises, et le tribunal suprême établi sur le monde.

» Pierre a été choisi pour pasteur du troupeau du Seigneur, » car c'est à lui qu'il fut dit : Tu affirmeras tes frères[5]. — » L'Evêque de Rome est le gardien préposé à l'entrée du ber- » cail, sachant faire le discernement des loups et des brebis[6] ; » à lui appartient l'examen des autres évêques ; il est établi sur » tous[7]. »

Il reçoit les appels de toutes les parties de l'Eglise[8], il a sur

[1] Non habent Petri hæreditatem qui Petri sedem non habent, quam impia divisione discerpunt (*de Pœnit*, lib. I, n. 32).

[2] Ne (Ursinus) possit turbare totum corpus Ecclesiæ toto orbe diffusum et universa turbare.... Totius orbis Romani caput Romanam Ecclesiam, atque illam sacrosanctam apostolorum fidem, ne turbari sineret, obsecranda fuit clementia vestra (Ambr. *Epist.*, XI *Imperatori*, n. 2 et n. 4).

[3] O Roma gentium caput
Sedes magistri gentium (Amb. *hym.*)
sublime sedes apostolicæ sacrarium (*Epistol. concil. Rom. ad Gratian.*) ; ab una enim plures Ecclesiæ derivantur (*In Luc.* lib. IV, n. 73).

[4] ...Inde enim in omnes venerandæ communionis jura dimanant. (*Epist.*, X, n. 24).

[5] Eum (Petrum) pastorem elegit Dominici gregis, nam huic dixit : confirma fratos tuos (in *Psalm.*, XLIII, n. 41.)

[6] Boni pastoris facis excubias, qui fideliter commissam tibi januam serves etc. (*ad Siricium PP*).

[7] De reliquis Ecclesiarum sacerdotibus episcopus Romanus habet examen qui in omnes fuerat constitutus (*Epist. conc. Rom. ad Gratian.*).

[8] Vel si ipse metropolitanus est, Romam necessario, vel ad eos quos Romanus episcopus judices dederit, contendere sine dilatione jubentur (*Epistol. conc. Rom. ad Gratian.*).

tous les évêques une éminente prérogative[1]. Même les grands patriarches d'Alexandrie et d'Antioche sont soumis à son jugement, et *le leur ne vaut qu'autant qu'il est confirmé par celui de l'Eglise romaine*[2]?

Rome enfin est la chaire de la vraie doctrine et l'organe d'une foi garantie par Dieu lui-même. Ici les textes abondent. Quels textes décisifs ! Quelles lumineuses paroles !

« Pierre exerce la primauté de confession et non-seulement » d'honneur, la primauté de foi et non-seulement du rang[3]. La » barque de Pierre ne tremble pas, car avec elle c'est la sagesse » qui navigue, c'est la foi qui enfle les voiles, et le mensonge » en est absent. Comment sombrerait-elle, dirigée par celui » sur qui repose l'Eglise[4]? Cette barque n'est pas troublée, » car c'est elle qui porte Pierre[5].

» Les apôtres tendent les filets, mais c'est à Pierre seul que » Jésus-Christ a dit de pousser sa barque au large, c'est-à-dire » jusqu'aux profondeurs des controverses[6]. »

Pierre est le premier dans la foi (*fidei princeps*), car c'est lui qui le premier a cru au Fils de Dieu avant même que le Christ se fût défini à lui[7]; et non-seulement il a répondu pour les autres, mais avant tous les autres. Il est appelé le fondement parce qu'il s'est porté caution non-seulement de sa foi propre, mais de la foi commune[8].

C'est à Pierre de prononcer la parole de la foi, d'affirmer

[1] Prerogativa tamen apostolicæ sedis excellit (*Epist.* XIII).

[2] Quod Ecclesia Romana haud dubie comprobaverit, læti fructum hujus examinis adipiscamur (*Epistol.* LVI, ad Theophilum Alexandr. patriarch. n° 6, 7).

[3] Petrus primatum egit, primatum confessionis utique non honoris, primatum fidei, non ordinis (*De Incarnat.* n° 32).

[4] Non turbatur hæc (Petri) navis, in qua prudentia navigat, abest perfidia, fides spirat. Quemadmodum enim turbari poterat cui præerat is in quo Ecclesiæ firmamentum est (*In Luc.* lib. IV, n. 70)?

[5] Non turbatur ista navis quæ Petrum habet (*ibid.*).

[6] Soli tamen Petro dicitur : Duc in altum, hoc est in profundum disputationum (*in Luc.* lib. IV, n. 71).

[7] Ille fidei princeps, cui se Christus nondum Dei Filium dixerat, et tamen ille crediderat (*ibid.* lib. V, n. 98).

[8] Petrus respondit pro cæteris, imo præ cæteris. Ideo fundamentum dicitur quia novit non solum proprium, sed etiam commune servare. (*De Incarnat.* c. IV, n. 33.)

la vraie piété et d'annoncer la grâce[1]. C'est à lui de corriger le faux sens donné à la doctrine, ou (comme s'exprime Ambroise par allusion à Malchus) de retrancher avec le glaive spirituel l'oreille rebelle à la vérité[2]. Pierre est le fondement de l'Eglise, lequel doit prévaloir contre toutes les hérésies[3].

Si Jésus-Christ, qui seul est proprement la Pierre fondamentale de l'Eglise, « a voulu conférer ce titre à son disciple, » c'est afin de faire entendre par ce surnom de Pierre, quelle » est sa solidité et sa constance dans la foi[4]. C'est, en effet, la » foi qui est le fondement de l'Eglise. Il ne s'agit point ici du » corps de Pierre, mais de la foi; c'est de cette foi qu'il est » dit que les portes de la mort ne prévaudront point contre elle; » c'est sa confession qui a vaincu l'enfer[5]. Donc Pierre conti- » nue de vivre, puisque, selon la divine promesse, c'est contre » lui que les portes de l'enfer n'ont pu prévaloir[6]. »

Aussi la foi de Rome est-elle une foi pure et une lumière sans ombre; c'est la conclusion d'Ambroise :

« Il faut croire au symbole des apôtres, dit-il, l'Eglise romaine » le garde et le maintient toujours dans une pureté sans ta- » che[7]. La parole de Pierre est immaculée; et rien ne doit » empêcher que la foi ne parle par sa bouche[8]. »

[1] Meum est, inquit Petrus, meum est enim fidem loqui, pietatem adserere, gratiam prædicare (*ibid.* n° 30).

[2] Tollit spiritali gladio aurem interiorem male intelligentis (*in Luc.* lib. x, n° 67).

[3] Adversus omnes hæreses debet valere Ecclesiæ fundamentum (*Incarnat.*, c. v, n° 34).

[4] Discipulo suo hujus vocabuli gratiam non negavit, ut et ipse sit Petrus, quod de Petra habeat soliditatem constantiæ, fidei firmamentum (*in Luc.* lib. vi, n° 9. — *De fide* lib. iv, n° 56).

[5] Fides ergo est Ecclesiæ fundamentum. Non enim de carne Petri, sed de fide dictum est quia portæ mortis ei non prævalebunt, sed confessio vicit infernum (*de Incarnat.*, cap. v, n° 34).

[6] Neque enim Petrus mortuus est, cui juxta dominicam sententiam, inferi portæ prævalere non potuit (*in Luc.*, lib. vii, n° 5).

[7] Credatur symbolo apostolorum, quod Ecclesia Romana intemeratum semper custodit et servat (*Epist.* xlii, ad Siricium n° 5).

[8] Purus est sermo, cui nullas spinas expressas reliquit impietas. Lingua (Petri) non habet spinas; sine impedimento debet exire. (*De Incarnat.* cap. iv, n° 2).

Telle est la doctrine d'Ambroise, telle est sa foi docile en l'enseignement suprême, certain, irréfragable de cette Rome spirituelle, devant laquelle il veut que toute tête fléchisse, et que tout cœur s'incline. On verra par cette histoire que l'autorité de Damase n'eut pas de plus vaillant défenseur que lui contre la compétition schismatique d'Ursin. La primauté de Sirice n'eut pas de plus ferme vengeur contre les premières prétentions des évêques d'Orient.

« Vous êtes le Maître et le Docteur, écrivait Ambroise à ce » pape[1]; » et celui-ci répondait en disant qu'il était certain de sa » docilité et que « nul doute ne lui était permis à cet égard[2]. »

» Aujourd'hui la vérité professée par Ambroise est devenue la croyance de tous les catholiques. On aura vu au moins, par ces paroles d'un Père du 4e siècle, que ce n'est pas une si grande nouveauté qu'on le voudrait faire croire; et que, si la doctrine de la souveraineté infaillible du Pontife romain dans les déclarations de foi s'est récemment formulée en un dogme sacré, c'est qu'elle était répandue dans la tradition catholique, pareille à cette matière lumineuse primitive qui, longtemps diffuse dans l'espace éthéré, finit par se condenser en des corps radieux qui éclairent le monde.

» Que l'Eglise qui l'a défini reçoive ici l'adhésion pleine d'allégresse du plus humble de ses enfants. Je n'ai pas eu de peine à croire une vérité dont je trouvais à chaque page de mon saint docteur l'expression ou le germe. Elle illumine ses œuvres, elle inspire ses actes et déclare que ce livre est composé dans la foi en l'Eglise catholique, apostolique et romaine; c'est-à-dire qu'il est écrit dans l'esprit même et comme sous la dictée d'Ambroise.

» Le premier principe posé par le grand docteur « *où est*

[1] Quid plura apud magistrum et doctorem (*Epist.* XLII, ad Siric. PP. n° 12).

[2] Quod (judicium) custoditurum sanctitatem tuam non ambigo (Siricius *ad Mediol. Eccles.* n° 6).

Je ne puis citer tous les textes qui sont considérables, et qui, par leur ensemble, forment une véritable et forte démonstration. Je renvoie, pour le contexte et son développement, au récent opuscule de Angelo Tagliforetti : *S. Ambrogio e l'Infallibilita pontificia.* Milan 1870.

» *Pierre là est l'Eglise* » a donc eu son triomphe et son avénement. Le second, à savoir que « *là où il y a l'Eglise, il y a* » *la vie à jamais* » n'est pas moins incontestable, et l'histoire donnera raison à l'espérance d'Ambroise comme elle l'a donnée à sa croyance. Déjà une première fois, c'est cette Eglise immortelle qui, l'Empire écroulé et les barbares passés, a régénéré le monde. Pourquoi au lendemain de catastrophes semblables ne procurerait-elle pas au monde le même bienfait ? D'abord il est manifeste qu'elle seule aujourd'hui, en principe et en fait, possède l'autorité; or ce qui est le plus en péril dans la société présente, n'est-ce pas l'autorité, avec la discipline, plus la discipline des esprits, la discipline des consciences plus encore que celle des armes ? Si donc au sein d'une époque minée par l'anarchie, on voit les catholiques se serrer si étroitement autour de leur chef spirituel pour recevoir de lui le mot d'ordre infaillible de la vérité, ce contraste n'est-il pas un signe consolant, et cette opposition un contrepoids nécessaire ? Si la pierre fondamentale de l'Eglise reçoit une si forte assiette au milieu de nos ruines, n'est-ce pas parce qu'elle est destinée à devenir dans les desseins de Dieu la pierre angulaire de l'édifice de l'avenir ? Et n'y-a-t-il pas là non-seulement un spectacle d'une grandeur extraordinaire, mais un symptôme qui doit faire tressaillir tout homme sage d'une joyeuse confiance ?

» Sans doute, je ne puis méconnaître que la société en Europe prend une voie opposée, que partout la liberté y prime l'autorité, et que la démocratie y déborde de toutes parts. Mais n'est-ce pas en raison même du progrès des libertés que la discipline doctrinale et que la loi morale y sont plus nécessaires ? N'est-il pas vrai que, plus l'homme est maître de ses destinées, plus il a besoin d'une règle de vérité et de vertu ? Or où la trouvera-t-il, si ce n'est dans la religion ? Et dès lors n'est-il pas bon, n'est-il pas désirable qu'il y ait quelque part, au sein de notre mobilité, un centre de principes fixés, incontestables ; et que l'oracle chargé par Dieu de les promulguer soit un oracle infaillible et suprême comme lui ?

» Laissons donc les impies rire de ces affirmations solennelles de l'Eglise dont ils ignorent le sens et méconnaissent la sa-

gesse. Laissons-les, comme jadis, se moquer du Patriarche qu'ils regardent construire l'arche, sans vouloir croire encore que c'est elle qui va porter au dessus du déluge l'espoir et la vie du monde. Plus les révolutions diminueront les pouvoirs humains, plus elles feront sentir le besoin du pouvoir divin; plus elles donneront raison à ces actes du Saint-Siége, à ces protestations de la foi et du droit qui font pousser tant de clameurs aux aveugles démolisseurs des principes sociaux [1]. Fatiguées de négations, de changements et de malheurs, les intelligences droites et les consciences saines éprouveront le besoin de revenir à l'Eglise comme à la seule autorité capable de régler et de consacrer toutes les autres. Alors on bénira et on glorifiera le jour où la vérité sera solennellement reconnu dans le représentant de Jésus-Christ sur la terre, un organe certain ; alors l'autorité se combinera sagement avec la liberté.

» Alors il y aura l'ordre dans la société humaine, et la paix et la vie. Alors le monde aura fait un immense progrès, l'Evangile aura gagné une démonstration nouvelle, et l'Eglise aura ajouté à son histoire une belle page de plus : *Ubi Ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna.*

» La crise que traverse présentement la Papauté n'a rien qui doive décourager cet espoir. On ne remarque pas assez qu'au moment où Jésus-Christ conférait au premier Pape la charge

[1] C'est la pensée qu'un journal protestant la *Revue de Berlin* exprimait énergiquement, il y a quelques années, à propos de l'Encyclique de notre saint Père Pie IX.

« Dans l'enivrement général de la gloire qui enchante les puissants et les égoïstes le Pape seul ose découvrir les plaies de la société malade. Pie IX sauve son troupeau chrétien de la corruption par l'autorité séculaire de la foi.... Or lorsqu'un vieux solitaire, un captif, un homme dépouillé devient l'accusateur, le juge que Dieu a chargé de l'exécution de ses décrets ; lorsque cet homme rappelle à des Etats athées l'idée de ces doctrines qui seules peuvent donner la durée à la possession et au Pouvoir, il y a là une preuve que la marée des succès humains est montée à son plus haut degré ; dès lors on ne peut que présager son déclin, et une phase nouvelle qui sera la démonstration de la vanité des triomphes et du néant de l'égoïsme. Les lauriers du vainqueur se fanent, et le vaincu, désarmé, reste debout. » (*Revue de Berlin* citée dans le *Journal des Villes et Campagnes*, 16 Février 1865).

de paître son troupeau, il lui prophétisait qu'il serait chargé d'entraves « alius cinget te; » qu'il souffrirait violence « ducet quo tu non vis; » et déjà en lui remettant la houlette du pasteur, il lui montrait de loin les chaînes du martyr. Tel est l'héritage commun des successeurs de Pierre; les plus grands dans la foi sont invariablement les plus éprouvés par la souffrance. On verra qu'en ceci le pontificat de Damase, au 4e siècle, ne fut pas plus fortuné que ne l'est celui de Pie IX, aujourd'hui glorieusement, mais douloureusement régnant.

» Ainsi « hommes de peu de foi, ne craignons rien » pour cette humble barque du pêcheur. Toute démontée qu'elle paraît, c'est elle qui rèmorquera la flotte en perdition des nations modernes. Quand cela sera-t-il? Je ne saurais le dire. Certainement, il faudra beaucoup de temps, il faudra surtout d'héroïques vertus et de grands sacrifices.

» La perversion humaine peut entraver les desseins de la volonté divine. Elle peut faire subir aux affaires du progrès des échecs épouvantables, lui infliger des retards qui comprennent des siècles. Mais l'œuvre de Dieu est l'œuvre d'une patience infatigable, car elle est celle d'un amour infini. Elle se poursuit toujours sinon comme une ligne inflexiblement droite, du moins comme une ligne incessamment brisée. Seulement ayons confiance. Il est consolant de voir que les génies supérieurs dont l'Eglise s'honore, les docteurs et les Pères, ont vécu presque tous à des époques humiliées, au déclin des empires ou même sur leurs ruines. Que leur exemple nous montre comment se forment « les âmes plus hautes que leur temps, *temporibus suis excelsiores,* » comme Grégoire de Nazianze appelle les Machabées. Les grands hommes sont ceux qui ne se découragent pas; les grands chrétiens sont ceux qui fixent le but divin de ce ferme et intrépide regard dont Bossuet a parlé et qui marchent à ce but sans s'arrêter jamais.

» BAUNARD.

» Orléans ce 18 janvier 1871.
» En la fête de la chaire de saint Pierre. »

Maintenant, mon cher directeur, que vous avez une idée de la grande manière du biographe de saint Ambroise, vous me permettrez, avant de déposer la plume, de vous faire connaître

la *table des matières de l'ouvrage*; c'est l'histoire de l'Eglise à cette époque.

Livre I, c. I. Les commencements d'Ambroïse.
c. II. Ambroise consulaire de la Haute-Italie. Il est élu et consacré Evêque de Milan. — Ses premiers actes de foi catholique.
c. III. La vie sacerdotale d'Ambroise.
c. IV. L'Eglise de Milan et les catéchèses d'Ambroise.
Liv. II. c. I. Ambroise pendant l'invasion des Goths.
c. II. Ambroise conseiller de Gratien. — La politique chrétienne.
c. III. L'audience épiscopale. — La justice et la bonté d'Ambroise.
Liv. III, c. I. Institutions des Veuves et des Vierges à Milan.
c. II. Voyage d'Ambroïse à Rome, Marcelline et le collége des vierges à Milan.
c. III. Voyage de Satyre en Afrique. — Son naufrage, son retour. — Sa mort. — Son éloge funèbre par Ambroise.
Liv. IV. c. I. Premières luttes d'Ambroise contre l'arianisme.
c. II. Ambroise aux conciles d'Aquilée et de Rome.
c. III. La mort de Gratien pleurée par Ambroise. — La première ambassade auprès de Maxime.
c. IV. Lutte d'Ambroise contre le paganisme. — Symmaque et l'autel de la Victoire.
Liv. V. c. I. Première persécution arienne. — Justine et Ambroise.
c. II. Construction des basiliques. — Les hymnes d'Ambroise.
c. III. Seconde persécution arienne. — Auxence et Ambroise.
c. IV. Conversion et baptême d'Augustin par Ambroise.
Liv. VI. c. I. Seconde ambassade d'Ambroise auprès de Maxime,
c. II. Ambroise conseiller de Théodose à Milan.
c. III. La miséricorde d'Ambroise.
c. IV. Massacre de Thessalonique. — Pénitence de Théodose et conduite d'Ambroise.
Liv. VII. c. I. Instructions morales d'Ambroise. — Les Psaumes. — L'Hexaemeron.
c. II. Les lettres d'Ambroise. — Ses amitiés.
c. III. Instructions d'Ambroise à son clergé. — Les moines à Milan.
Liv. VIII. c. I. Ambroise dirige Valentinien II. — Il pleure sa mort.
c. II. Ambroise et le tyran Eugène. — L'Evêque se retire à Bologne et à Florence. — Ses miracles.
c. III. Ambroise sauve les vaincus. — Mort de Théodose. — Son oraison funèbre par Ambroise.
Liv. IX, c. I. Ambroise defend les pauvres et les opprimés. — Ses miracles. — Hommage qu'il reçoit des étrangers.
c. II. Dernière maladie et mort d'Ambroise.

Tel est, mon cher directeur, le plan du livre de M. l'abbé Baunard. Vous me pardonnerez d'être entré dans tous ces détails.

Il était difficile d'analyser un pareil travail, c'eût été lui enlever une partie de sa saveur, j'ai préféré vous en tracer les grandes lignes, vous indiquer les précieux encouragements qu'il avait reçus, et vous citer un des passages les plus saillants.

Après cela, il ne me reste plus qu'à vous dire que, s'il se trouvait dans chaque diocèse des prêtres qui voulussent employer aussi utilement les facultés dont ils ont été pourvus par la Providence, la science ecclésiastique progresserait rapidement, l'histoire de nos annales catholiques deviendrait populaire. On reviendrait aux lectures pieuses qui passionnaient nos aïeux, et l'on abandonnerait vite cette littérature énervante qui parfois inspire le dégoût et plonge dans le découragement. On retrouverait, dans l'étude de ces annales, la foi qui élève l'âme au lieu de la rétrécir, la virilité qui affermit les cœurs, le saint enthousiasme pour les choses de Dieu qui enfante les héros, et enfin cette tendresse pour notre sainte Mère l'Eglise, aujourd'hui si délaissée. Alors on n'aurait plus peur de mêler la politique à la religion. Car la politique ne serait que la religion appliquée à la direction des sociétés. Peuples et souverains s'en trouveraient mieux, car les peuples sauraient obéir et les souverains auraient recouvré le secret de bien gouverner. Telles sont les émotions que m'a procurées cette forte et suave lecture. Puissent-elles être ressenties par les lecteurs de la vie de S. Ambroise !

GABRIEL DE CHAULNES.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

XC

31e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ*;
47e *année de la vie de la B. Vierge Marie;*
14e *année du pontificat de Joseph-Caïphe,* à Jérusalem;
10e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie;
6e *année de Pontius Pilatus,* Procurateur de la Judée;
31e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée;
31e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide;
783e *année de Rome. — Tiberius Cœsar V,* et *L. Ælius Sejanus,* consuls. — Ils abdiquent le VII des ides de mai (le 9). A leur place : *Faustus Cornelius Sulla* et *Sexteidius Catullinus.* Un abdique encore le 1er juillet et à sa place : *L. Fulcinius Trio.* — Un autre au 1er octobre et à sa place : *P. Memmius Regulus.*
18e *année du règne de Tibère.*

I. Événements politiques.

Nous avons laissé Jésus à la fin de sa première année, ayant posé les bases d'un monde nouveau. Il a révélé le vrai Dieu, et comment il devait être honoré ; il a défini quels devaient être les rapports des hommes entr'eux, et quelle était la vraie béatitude ; toutes ces notions étaient perdues ou dénaturées et c'est ce changement qu'il prétend opérer avec l'aide de 12 pê-

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 263.

cheurs ignorants. Mais déjà il s'est montré Dieu en domptant le monde naturel et le monde surnaturel, et en se donnant le droit de pardonner les délits commis contre Dieu lui-même.

Or continuons maintenant à montrer ce qu'était ce monde que Jésus a la prétention de changer. Ce monde, ses arts, ses gloires, ses savants étaient alors à Rome. Toutes les provinces se réglaient sur elle. Pénétrons dans la grande ville, et, mêlés à la foule, voyons ce qui s'y passe.

Tibère y règne en maître absolu; il est Empereur, il est Grand-Pontife. Les âmes et les corps sont dans ses mains. On ne peut se soustraire à sa puissance, qu'en sortant de ce monde; ce qui se fait avec une inexplicable et lâche facilité.

« Dès le commencement de l'année, rapporte Dion, un » grand nombre de citoyens illustres périrent, et, parmi eux, » C. Geminius Rufus. Accusé d'*impiété à l'égard de Tibère*, il » apporta son testament dans l'assemblée du sénat et le lut, » dans le dessein de montrer qu'il avait institué le Prince son » héritier pour une portion égale à celle de ses enfants; accu- » sé de mollesse, il se retira chez lui avant qu'aucune sentence » fût portée, et, lorqu'il apprit que le questeur était venu pour » le mener au supplice, il se *frappa lui-même*, et montrant la » blessure au questeur: « Va, lui dit-il, rapporter au sénat » que c'est ainsi que meurt un homme. » Sa femme, P. Prisca, » ayant été mise aussi en accusation, vint au sénat et *s'y perça* » d'un poignard qu'elle avait secrètement apporté [1]. »

II. Tibère prépare la mort de Séjan son favori.

Cependant Séjan devenait trop puissant et visait évidemment à l'empire. Tibère s'en aperçut et prépara immédiatement sa perte par les moyens qu'il employait ordinairement, la dissimulation et le mensonge. En effet il continue à lui montrer la plus grande affection et l'élève aux plus grands honneurs.

« Il lui déféra le consulat, le proclama le compagnon de » ses travaux et, à diverses reprises, l'appela « *mon cher Séjan* » » titre qu'il lui donnait dans ses messages au sénat et au peu-

[1] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 1.

» ple. Trompés par ces paroles auxquelles ils ajoutaient foi, » les Romains élevèrent partout également des statues d'ai- » rain à Tibère et à Séjan, les représentèrent ensemble dans » des tableaux, et placèrent deux siéges dorés pour eux au » théâtre; on décréta qu'ils seraient consuls tous les deux à la » fois pour cinq ans, et qu'à leur entrée dans Rome, on irait » au-devant d'eux en rendant à l'un et à l'autre les mêmes » honneurs. *Enfin on offrit des sacrifices aux statues de Séjan* » *comme à celles de Tibère*[1]. »

Nous avons déjà vu que ces sacrifices, qui élevaient Séjan au rang de *Dieu* même avaient commencé il y avait deux ans[2].

Il parait même que Séjan prenait sa Divinité au sérieux, et nous allons voir qu'il allait jusqu'à s'offrir à lui-même des sacrifices. Les Romains le prenaient aussi au sérieux et juraient à chaque instant *par sa fortune*[3].

Tibère aidait astucieusement à ce mouvement des esprits, mais d'une manière ambiguë qui préparait sa perte.

« En public, on rendait des hommages à Séjan, entre autres » motifs, parce que le prince l'avait, en même temps que » Caius, décoré d'un *sacerdoce, lui et son fils* ; on lui décerna » le pouvoir proconsulaire et on décréta en outre que son » exemple serait proposé à tous les consuls comme règle pour » l'exercice de leur charge. Tibère lui donna donc le *Pontifi-* » *cat*, mais il ne le fit pas venir auprès de lui, bien au con- » traire, Séjan ayant demandé la permission de se rendre en » Campanie, sous le prétexte d'une maladie de sa fiancée il » lui ordonna de rester; il allait revenir lui-même, disait-il, à » Rome[4]. »

Voyez à quel point toutes les notions étaient confondues et perdues. Voilà qu'on donne le Sacerdoce à celui que l'on reconnaît déjà comme Dieu. Il n'est pas étonnant que Séjan s'offrit des sacrifices à lui-même. Il était en effet *Dieu* et *prêtre de Dieu*.

[1] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 4.
[2] Voir ci-dessus en 781, p. 115.
[3] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 6.
[4] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 7.

III. Présages qui annoncent la chute de Séjan.

Le peuple romain hébété ne pouvait deviner ce qui adviendrait de cette fortune inexplicable et cherchait, comme c'était sa coutume, à lire dans l'avenir par des observations ineptes. Voici celles qu'il faisait :

« A certaines calendes où tout le monde se rassemblait » dans la maison de Séjan, le lit placé dans la pièce où il rece- » vait les salutations fut brisé complétement par la multitude » de ceux qui s'y assirent, et quand il sortit de chez lui, un » chat s'élança à travers la foule. Comme, après avoir sacrifié » aux dieux dans le Capitole, il descendait au Forum, les es- » claves de son escorte firent un détour par la route qui mène » à la prison publique, n'ayant pu le suivre à cause de la foule, » et, descendant par les degrés d'où l'on précipite les suppli- » ciés, ils glissèrent et tombèrent. Lorsqu'ensuite il consulta » les auspices, aucun oiseau d'un présage favorable ne se » montra ; mais des corbeaux, volant et croassant autour de » lui, prirent en troupe leur essor vers la prison et allèrent » s'y percher. Ces présages, ajoute Dion, ne firent impression » ni sur l'esprit de Séjan, ni sur celui d'aucun autre ; la vue » de ce qui se passait en ce moment, lors même qu'un Dieu eût » clairement annoncé le changement si grand qui allait avoir » lieu, aurait enlevé toute créance à cette prédiction[1]. »

Cependant Séjan commence à craindre ; et en effet les prodiges qui se multiplient autour de lui l'effraient.

« Séjan se troublait de tout ce que Tibère faisait de lui, et bien » plus encore parce qu'on vit d'abord de la fumée sortir en abon- » dance d'une de ses statues, qu'ensuite ayant enlevé la tête de » cette statue pour voir la cause du phénomène, un énorme ser- » pent s'en était élancé, et qu'ayant aussitôt mis une nouvelle » tête, au moment même où il était sur le point, à l'occasion de » ce prodige, *de s'offrir à lui-même un sacrifice* (*il allait, en effet,* » *jusqu'à s'offrir à lui-même des sacrifices*), il se trouva une cor- » de au cou de cette statue. Séjan avait alors chez lui une statue » de la *Fortune*, qui avait, dit-on, appartenu à Tullius, un des » anciens roi de Rome, et à laquelle il rendait de grands hon-

[1] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 5 et 6.

» neurs ; il la vit, pendant un sacrifice, se détourner de lui[1]. »

Au reste Tibère lui-même semble se moquer de l'imbécillité de ces honneurs divins, que s'adjugeait Séjan et que d'autres lui prodiguaient et voilà qu'il en interdit l'exercice.

« Tibère, rapporte Dion, défendit alors d'offrir des sacrifices » à aucun homme, attendu qu'on en *offrait même à Séjan* ; » et aussi de rien proposer en son propre honneur... Cette in- » terdiction il l'avait déjà faite; mais il la renouvelait alors à » cause de Séjan, car défendre pour soi-même pareille chose, » c'était ne pas vouloir la tolérer pour autrui[2]. »

IV. Mort de Séjan, le 18 octobre.

Toutes choses étant ainsi préparées de longue main, Tibère charge Macron et Régulus, qui n'était consul que depuis le 1er octobre, de l'exécution. Le sénat est convoqué, Séjan s'y rend comme les autres. On commence à lire une longue lettre de Tibère, laquelle ne contenait d'abord que des accusations fort légères, auxquelles Séjan fit peu d'attention, ce qui l'empêcha de sortir et de soulever les prétoriens. A la fin elle concluait à mettre Séjan sous garde. Mais on comprit sa pensée, et sans preuves, on procéda d'emblée à l'exécution.

« Régulus, le consul, l'ayant appelé, il n'obéit pas; ce ne fut » point par mépris (son orgueil était déjà tombé); mais il n'é- » tait pas habitué à recevoir des ordres. Régulus, en même » temps qu'il portait la main sur lui, ayant une seconde et » une troisième fois répété le commandement : *Séjan, viens* » *ici*, Séjan se contenta de lui adresser cette seule question : » « *Est-ce moi que tu appelles* ? » Et lorsque, bien que tardive- » ment, il se fût enfin levé, Lacon qui venait d'entrer se plaça » à ses côtés. La lecture de la lettre terminée, tous, d'une seule » voix, firent retentir leurs clameurs et leurs malédictions » contre lui : les uns par esprit de vengeance, les autres par » crainte ; ceux-ci dissimulaient leur ancienne amitié, ceux-là » se réjouissaient de sa disgrâce. Régulus s'abstint de prendre » l'avis de tous les sénateurs et même de les consulter sur la

[1] Dion, *Hist. rom.* l. LVIII, c. 7.
[2] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 8.

» mort de Séjan, de peur de rencontrer de l'opposition et
» d'exciter des troubles; car Séjan avait là des parents et des
» amis; mais, se contentant de poser à chacun la question de
» mettre le coupable dans les fers, et ayant obtenu leur assen-
» timent, il l'emmena de l'assemblée, et accompagné des
» autres magistrats et de Lacon, il le conduisit dans la pri-
» son.

» C'est là surtout qu'on put contempler la fragilité humai-
» ne, afin de ne jamais s'énorgueillir de rien. Celui que, le
» matin, tous accompagnaient au sénat comme un homme
» plus puissant qu'eux, ils le traînent alors en prison comme
» le plus faible des hommes; celui qu'auparavant ils jugeaient
» digne de nombreuses couronnes, ils le chargent de chaînes;
» celui qu'ils escortaient comme un maître, ils le gardent
» comme un esclave fugitif, et lui arrachent le voile dont il
» veut se couvrir; celui qu'ils avaient décoré de la prétexte,
» ils le frappent sur la joue; *celui devant qui ils s'étaient pros-*
» *ternés et à qui ils avaient offert des sacrifices comme à un*
» *Dieu*, ils le conduisent à la mort.

» Le peuple aussi, accourant sur son passage, lui rappelait
» avec mille imprécations les citoyens qu'il avait fait périr, et
» lui reprochait avec mille moqueries ses espérances ambi-
» tieuses. Il abattit, il brisa, il traîna dans la boue toutes
» ses statues, leur insultant comme il aurait fait à Séjan lui-
» même; et celui-ci put voir dans ce traitement l'image de
» celui qu'il allait bientôt souffrir. On commença par le jeter
» en prison; un peu après, ou plutôt le jour même, le sénat
» assemblé dans le temple de la Concorde, près de la prison,
» voyant les dispositions du peuple et l'absence de tout préto-
» rien, décréta la peine de mort. A la suite de cette condam-
» nation, Séjan fut précipité aux Gémonies, livré pendant
» trois jours entiers aux outrages de la populace, puis jeté dans
» le fleuve [1]. »

V. Portrait du peuple romain, par Juvénal.

Juvénal, avec sa verve ordinaire, donne quelques détails curieux sur les scènes qui se passèrent à la chute de ce Dieu.

[1] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 10 et 11.

« Déjà les feux pétillent, déjà cette tête adorée du peuple » brûle dans le foyer sous l'action des soufflets, et le colosse » Séjan craque avec fracas; ensuite, de cette face, la seconde » dans tout l'Univers, on fait des petites cruches, des plats, » des poêles à frire, des marmites. »

Jam stridunt ignes, jam follibus atque caminis
Ardet adoratum populo caput, et crepat ingens
Sejanus ; deinde ex facie, toto orbe secunda,
Fiunt urceoli, pelves, sartago, patellæ (Juv. *Sat.* x, 61).

Puis Juvénal raconte les conversations qui eurent lieu alors entre les Romains.

« Vite, ami, suspends des lauriers sur ta maison et conduits » au Capitole un grand bœuf tout blanc, Séjan est traîné avec » un croc en spectacle par la ville, tous sont dans la joie. » Quelles lèvres ? quel visage il avait ? Jamais, tu peux m'en » croire, je n'ai aimé cet homme.

Pone domi lauros ; duc in Capitolia magnum
Cretatumque bovem. Sejanus ducitur unco
Spectandus ; gaudent omnes. Quæ labra ? Quis illi
Vultus erat ? Numquam, si quid mihi credis, amavi
Hunc hominem (v. 65).

» — Mais pour quel crime est-il tombé ? qui a été le délateur ? » par quels indices, et par quel témoin a-t-il prouvé ?

. . . . . . sed quo cecidit sub crimine ? quisnam
Delator ? quibus indiciis ? quo teste probavit ?

» — Rien de tout cela, il est arrivé de Caprée une longue lettre » verbeuse ; c'est très-bien ; je ne demande rien de plus.

Nihil horum ; verbosa et grandis epistola venit
A Capreis; bene habet. Nil plus interrogo.

» — Mais que dit le peuple romain ? »

. . . . Sed quid
Turba Remi ?

» — Il suit la fortune, comme toujours, et déteste les condamnés. Le même peuple, si *Nurtia* (la déesse des Etrusques » patrie de Séjan) avait favorisé son Etrurien, si la tranquille » vieillesse du prince eût succombé, à cette heure même il » aurait proclamé Séjan du nom d'*Auguste*. Il y a longtemps, » depuis que nous ne vendons plus nos suffrages, le peuple » fuit tout souci; car lui qui auparavant donnait l'empire, les

» faisceaux, les légions, toutes choses, maintenant il se con-
» tient, et, anxieux, ne désire plus que deux choses : *Du pain*
» *et les jeux du cirque.*

. . . . Sequitur Fortunam, ut semper, et odit
Damnatos. Idem populus, si Nurcia Tusco
Favisset, si oppressa foret secura senectus
Principis, hac ipsa Sejanum diceret hora
Augustum. Jam pridem, ex quo suffragia nulli
Vendimus, effugit curas. Nam qui dabat olim
Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet, atque duas tantum res anxius optat,
Panem et Circenses.

» — Un grand nombre vont périr victimes de la haine. Ce
» n'est pas douteux : la fournaise est grande, j'ai rencontré
» auprès de l'autel de Mars mon ami Brutidius tout pâle (que
» l'on menait à la mort). Que je crains que, comme Ajax vain-
» cu, (Tibère) ne demande des supplices pour avoir été mal
» défendu.

. . . . Perituros audio multos.
Nil dubium ; magna est fornacula ; pallidulus mi
Brutidius meus ad Martis fuit obvius aram.
Quam timeo, victus ne pœnas exigat Ajax,
Ut male defensus.

» — Courons vite, et, tandis qu'il est exposé sur la rive, fou-
» lons aux pieds l'ennemi de César. Mais que nos esclaves en
» soient témoins, de peur que quelqu'un d'eux ne le nie, et
» ne traîne son maître tremblant en justice, la corde au cou.
» —Tels étaient les discours sur Séjan, et tels les secrets mur-
» mures du peuple.

. . . . . Curramus præcipites, et,
Dum jacet in ripa, calcemus Cæsaris hostem.
Sed videant servi, ne quis neget et pavidum in jus
Cervice obstricta dominum trahat. — Hi sermones
Tunc de Sejano, secreta hæc murmura vulgi.

Tel était ce peuple romain jugé par un de ses illustres poètes. Et c'est ce peuple que le fils d'un pauvre charpentier juif travaille depuis un an seulement, à purifier, relever, changer complétement ; il a dit que ce peuple devait renaître, et il l'a changé et fait renaître, en effet. Que l'on dise après cela que cet homme n'était pas Dieu lui-même ?

VI. Meurtre des enfants de Séjan.

D'ailleurs, ni les sénateurs ni le peuple ne furent satisfaits par la mort du Dieu qu'ils avaient adoré, ils eurent soif du sang de ses enfants, et les immolèrent d'une manière atroce et dégoûtante.

« Ses enfants, rapporte Dion, furent mis à mort en vertu » d'un sénatus-consulte ; sa fille, qui était fiancée au fils de » Claude, fut auparavant souillée par le bourreau, parce qu'il » n'était pas permis de faire mourir une vierge en prison[1]. »

Tacite donne les détails suivants :

« On résolut ensuite de sévir contre les derniers enfants de » Séjan, quoique la colère du peuple commençât à s'amortir, » et que les premiers supplices eussent calmé les esprits. On » les porte à la prison : le fils prévoyait sa destinée ; la fille la » soupçonnait si peu que souvent elle demanda quelle était » sa faute, en quel lieu on la traînait, ajoutant quelle ne le » ferait plus, qu'on pouvait la châtier comme on châtie les » enfants. Les auteurs de ce temps rapportent que, l'usage » semblant défendre qu'une vierge subît la peine des criminels, » le bourreau la viola auprès du lacet fatal. Puis il les étrangla » l'un et l'autre, et les corps des deux enfants furent jetés aux » Gémonies[2]. »

Restait la première femme de Séjan, *Apicata*, celle qu'il avait répudiée 8 ans auparavant, et qui lui avait donné trois enfants, dont deux venaient d'être immolés. Dion nous dit d'elle :

« Sa femme Apicata ne fut pas condamnée, mais quand elle » apprit la mort de ses enfants, et qu'elle vit leurs cadavres » aux Gémonies, elle se retira chez elle où, après avoir con- » signé dans un mémoire les faits relatifs au trépas de Drusus » (le fils de Tibère), et à la charge de sa femme Livilla, auteur » des dissensions conjugales qui avaient amené sa répudia- » tion, elle l'envoya à l'empereur et se tua elle-même[3]. »

[1] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 11.
[2] Tacite, *Annales*, l. V, c. 9.
[3] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 11.

Cette mort fut suivie d'une autre dans la famille impériale.

« Tibère, ayant pris connaissance de ce mémoire et vérifié » ses allégations, mit à mort tous les complices, ainsi que *Livilla*. J'ai cependant entendu dire que Tibère l'épargna en » considération d'Antonia (la fille du triumvir), et que ce fut » Antonia elle-même qui fit mourir sa fille de faim. Mais » cela n'eut lieu que plus tard[1]. »

VI. Frayeur de Tibère pendant l'exécution de Séjan.

On comprend quelle dut être la joie de Tibère quand il apprit que ses projets avaient réussi à son gré; on en jugera par la peur qu'il eut de se voir vaincu dans cette lutte, et par les préparatifs de fuite qu'il avait organisés.

« Plein de défiance, nous dit Suétone, et craignant des troubles, il avait donné ordre de mettre en liberté son petit-fils » Drusus, encore détenu en prison, et, si l'occasion le demandait, de le proclamer Empereur. Il tenait des vaisseaux tout » prêts pour se réfugier auprès de n'importe quelles légions, » et du haut d'un rocher il observait les signaux qu'il avait » ordonné d'élever au loin, selon l'événement, de peur que » les courriers ne tardassent trop longtemps[2]. »

Dion confirme ce fait :

« Tibère cependant craignait beaucoup que Séjan, s'emparant de la ville, ne vint par mer l'attaquer; aussi avait-il » préparé des embarcations pour s'enfuir, s'il arrivait quelque » chose. Il avait même, au rapport de plusieurs historiens, enjoint à Macron, s'il survenait un mouvement, de conduire » Drusus devant le sénat et le peuple et de le proclamer Empereur[3]. »

« Drusus, dit aussi Tacite, était en prison dans le palais. » Quelques-uns rapportent que Macron avait ordre de l'en tirer et de le mettre à la tête du peuple[4]. »

[1] Dion, *Hist rom.*, l. LVIII, c. 11.
[2] Suétone, *Tibère*, c. 65.
[3] Dion, *Hist. rom.*. l. LVIII, c. 13.
[4] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 23.

VII. Tibère immole ses deux petit-fils Néron et Drusus.

Délivré de la crainte de Séjan, et effrayé d'avoir eu la pensée de faire proclamer Drusus empereur, Tibère se hâte de s'en délivrer. Il était Dieu, et comme le dieu Saturne, il dévore ses enfants.

Voici d'abord le récit de Suétone :

« Tibère, révélant les sentiments intimes de son âme, mit » les jeunes princes en butte aux accusations de tous; puis, » employant différentes perfidies pour les exciter à des in» vectives qui lui étaient dénoncées, il les accusa dans une » lettre pleine de fiel, où il entassa mille imputations odieuses, » et, lorsqu'on les eut déclarés ennemis publics, il les fit périr » par la faim, Néron dans l'île Pontia, et Drusus au pied du » mont Palatin. On croit que Néron fut contraint à se donner » volontairement la mort, en voyant le bourreau, envoyé » comme sur l'ordre du sénat, lui montrer le lacet et le croc; » pour Drusus, on le priva de nourriture, au point qu'il es» saya de manger la bourre de son matelas. Leurs restes à » tous deux furent tellement dispersés, qu'on eut peine plus » tard à les recueillir [1]. »

Plus loin Suétone ajoute :

« Lorsqu'il eut fait condamner par le sénat sa bru (Agrip» pine) et son petit-fils, jamais il ne les changea de résidence » autrement qu'enchaînés et dans une litière fermée, avec » une escorte qui empêchait les passants et les voyageurs de » regarder et de s'arrêter [2]. »

Tacite nous apprend les détails de la mort de Drusus et par quels affreux moyens Tibère était parvenu à le trouver coupable.

« Drusus, dit-il, mourut, réduit à ronger la bourre de son » lit, affreuse nourriture, avec laquelle il traîna sa vie jus» qu'au neuvième jour. Il était en prison dans le palais. Quel» ques uns rapportent que Macron avait ordre de l'en tirer, et » de le mettre à la tête du peuple, si Séjan recourait aux armes. » Bientôt, le bruit s'étant répandu que Tibère allait se récon-

[1] Suétone, *Tibère*, c. 54.
[2] Suétone, *Tibère*, c. 64.

» cilier avec sa bru et son petit-fils, il aima mieux être cruel » que de paraître se repentir.

» Il poursuivit Drusus jusque dans le tombeau, lui repro- » chant *d'infâmes prostitutions*, une haine mortelle pour sa » famille, un esprit ennemi de la république. Il fit lire le » journal qu'on avait tenu de ses actions, de ses moindres » paroles. Ce fut le comble de l'horreur de voir combien d'an- » nées des gens placés autour de lui avaient épié son visage, » ses gémissements, ses soupirs les plus secrets ; de penser » qu'un aïeul avait pu entendre ces détails, les lire, les pro- » duire au grand jour. On en croyait à peine ses oreilles, si les » lettres du centurion Actius et de l'affranchi Didyme n'eussent » désigné par leurs noms les esclaves qui chaque fois que » Drusus voulait sortir de sa chambre l'avaient repoussé de la » main, épouvanté du geste. Le centurion répétait même des » mots pleins de cruauté dont il faisait gloire. Il citait les pa- » roles du mourant, qui, dans un faux délire, s'était livré » d'abord contre Tibère aux emportements d'une raison éga- » rée, et bientôt privé de tout espoir, l'avait chargé d'impré- » cations étudiées et réfléchies, souhaitant à l'assassin de sa » bru, de son neveu, de ses petits-fils, au bourreau de toute » sa maison, un supplice qui vengeât à la fois ses aïeux et sa » postérité.

» Le sénat, par ses murmures, semblait protester contre de » pareils vœux ; mais la peur descendait au fond des âmes, » avec l'étonnement qu'un homme si rusé jadis et si attentif à » envelopper ses crimes de ténèbres, en fût venu à cet excès » d'impudence, de faire en quelque sorte tomber les mu- » railles, et de montrer son petit-fils sous la verge d'un centu- » rion, frappé par des esclaves, implorant, pour soutenir un » reste de vie, des aliments qui lui sont refusés[1]. »

Suétone ajoute :

« Il n'aurait pas même épargné ses autres petits-fils. Car » Caïus lui était suspect, et il méprisait Tibère comme le fruit » d'un adultère. Et cela n'a rien d'invraisemblable, car il disait

[1] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 23, 24.

» souvent que Priam était heureux d'avoir survécu à tous les » siens [1]. »

Jugeons au reste quelle devait être la conduite de ces jeunes princes, pour que l'infâme vieillard osât les accuser à cause de leurs turpitudes, et les signaler au sénat et au peuple comme menant une conduite qui méritait la mort.

Voilà ce que faisait alors le monstre couronné. Voyons ce que faisait son peuple, ces Romains que l'on nous fait passer comme les plus grands, les plus civilisés des peuples du monde.

VIII. Terreur des Romains ; leurs basses adulations envers Tibère.

Dion nous fait assister à ce honteux spectacle.

« Il y eut alors de nombreux désordres dans Rome. Le » peuple massacrait, au fur et à mesure qu'il l'apercevait, » quiconque avait eu un grand pouvoir auprès de Séjan, et » avait profité de son appui pour commettre des violences. » Les soldats, irrités de ce que leur amour pour Séjan les » avait rendus suspects... brûlaient et pillaient... Le Sénat lui-» même ne fut pas tranquille, ceux qui avaient été les parti-» sans de Séjan furent fortement terrifiés par crainte des » supplices ; les délateurs et les faux témoins redoutaient d'être » accusés eux-mêmes. Ceux qui s'étaient tenus en dehors de » ces intrigues rejetaient bassement sur le mort la responsa-» bilité de tout..; le prince avait ignoré ou avait été forcé...

» Tous décrétèrent que personne ne pleurerait Séjan, qu'on » éleverait sur le Forum une statue à la Liberté, qu'une fête » serait célébrée par tous les magistrats et tous les prêtres, ce » qui n'avait jamais eu lieu, et que, le jour de sa mort, il y » aurait tous les ans jeux du cirque et chasses par les » soins des membres des quatre colléges pontificaux et des fla-» mines d'Auguste, chose, non plus, qui ne s'était jamais faite » auparavant. Ainsi celui qu'ils avaient poussé à sa perte par » des honneurs excessifs et jusqu'alors inconnus, ils décré-» taient contre lui des mesures non usitées pour les Dieux [2]. »

[1] Suétone, *Tibère*, c. 62.

[2] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 12.

IX. Les Romains terrifiés et abrutis se réfugient dans le suicide.

C'est dans Dion qu'il faut lire la suite des accusations et des meurtres qui se succédèrent sans interruption. La vie n'était plus supportable. Aussi une effroyable épidémie de suicides se répandit dans tous les rangs. On ne voulait plus attendre la sentence des tribunaux. Aussitôt accusés les Romains se donnaient la mort.

« Ils le faisaient, rapporte Dion, en vue surtout de se sous-
» traire aux injures et aux tourments. Tous ceux qui étaient
» mis en cause, chevaliers et sénateurs, hommes et femmes,
» étaient entassés dans les prisons ; puis quand ils avaient été
» condamnés, les uns étaient livrés au supplice dans la
» prison même, les autres étaient précipités du haut du mont
» Capitolin par les tribuns du peuple ou par les consuls, et
» leurs corps à tous étaient jetés sur le Forum et ensuite lancés
» dans le fleuve[1]. »

La mort par le suicide plaisait beaucoup à Tibère, il y poussait en ne confisquant pas les biens des défunts, et ceux-ci poussaient la lâcheté jusqu'à faire toujours quelque legs à leur bourreau. Tibère paraissait ainsi ne pas être l'auteur de ces morts. C'est aussi pour ne pas en encourir l'odieux qu'il déférait toutes les accusations au Sénat, qui toujours avait la bassesse de prononcer la condamnation.

Il les faisait détruire les uns par les autres. Aussi, comme nous l'avons déjà vu, il jetait à leur bassesse cette sanglante injure : *Oderint, dum probent.*

Pendant ce temps aucune révolte ne se manifestait dans les provinces, aucune émeute à Rome ; au contraire on adorait le monstre, comme un Dieu. Et c'est ce peuple que Jésus a promis de changer, de faire renaître... Et il l'a fait. Que l'on vienne nous dire qu'il n'est pas Dieu.

X. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Après avoir fait connaitre quel était l'état du peuple païen à

[1] Dion, *Hist. rom.*, l. LVIII, c. 15.

Rome, il est nécessaire de connaître l'état des esprits à Jérusalem et combien le peuple choisi était dégénéré et entraîné lui-même dans l'idolâtrie païenne. La famille d'Hérode va nous en fournir les preuves.

Peu avant la mort du roi Hérode, Agrippa son petit-fils, et fils de cet Aristobule qu'Hérode avait fait périr, vivait à Rome en amitié avec Drusus, fils de Tibère. Par son entremise il sut s'attirer l'amitié d'Antonia, fille d'Antoine le triumvir, femme de Drusus le frère de Tibère, à cause qu'elle honorait particulièrement *Bérénice*, mère d'Agrippa, laquelle Bérénice, fille de Salomé, avait trahi son mari Aristobule fils d'Hérode et avait été cause de sa mort.

Nous ne savons comment Antonia avait pu connaître Bérénice qui n'était jamais allée à Rome. Sans doute qu'Antonia avait suivi son père en Judée et en Egypte et y avait connu Bérénice. Quoi qu'il en soit elle favorisait Agrippa et cherchait à lui être utile.

Mais celui-ci, après la mort de sa mère, fit de telles largesses aux favoris de Tibère pour se les rendre propices, qu'il fut bientôt tellement accablé de dettes qu'il fut obligé de quitter Rome; d'autant plus, ajoute Josèphe, que Tibère affligé de la mort de son fils qu'il avait probablement empoisonné, comme nous l'avons vu[1], avait défendu à ses amis de paraître en sa présence, pour ne pas renouveler sa douleur, qui cependant ne fut pas forte comme nous l'ont dit les auteurs romains.

Quoi qu'il en soit il revient en Judée et se retire à son château de Malatha en Idumée où il a l'intention de se tuer.

Grâce à sa femme *Cypros*, qui en écrivit à sa sœur Hérodiade, femme incestueuse d'Hérode, Agrippa vint auprès d'Hérode, en reçut le gouvernement de Tibériade, qu'il ne garda pas longtemps, parce que Hérode lui reprocha dans un festin sa pauvreté et le secours qu'il lui prêtait.

Alors il a recours à Flaccus, le président de la Syrie, qui déjà avait auprès de lui Aristobule son frère, avec lequel il était brouillé. Mais bientôt Aristobule le dénonça comme ayant reçu de l'argent pour prix de son influence auprès de Flaccus, et Flaccus l'éloigna de sa personne.

[1] Voir *Annales*, t. VI, p. 149 (6e série).

Agrippa dénué de tout se décide à retourner à Rome. Par le moyen de Marsyas son affranchi il obtient de Pierre affranchi de Bérénice, et attaché au service d'Antonia, une assez forte somme d'argent, et se rend à Anthédon. Comme il était prêt à s'embarquer, Herennius Capito, procurateur de Jamnia, lui envoie des soldats pour lui demander la somme de 300,000 pièces d'argent, qu'il avait empruntées à Drusus, pendant qu'il était à Rome.

Agrippa promet de payer; mais il part pendant la nuit, se fait prêter encore de l'argent à Alexandrie, sous la responsabilité de Cypros sa femme, et arrive ainsi à Putéoles.

Là il écrit à Tibère, qui était tout près dans sa retraite de Caprée, et lui demande la permission de lui offrir ses hommages. Tibère le fait venir, l'embrasse et lui donne un logement chez lui.

Mais le surlendemain il reçoit les lettres de Capito, qui lui apprennent, et la dette d'Agrippa, et sa fuite précipitée.

Tibère lui interdit sa présence jusqu'à ce qu'il ait payé sa dette.

Ce fut Antonia qui, en souvenir de Bérénice et parce que *Agrippa avait été élevé avec son fils Claude*, devenu plus tard empereur, qui les lui prêta, « et Agrippa acquit de nou- » veau l'amitié de Tibère qui, peu de temps après, lui recom- » manda son petit-fils Tibère et le chargea de l'accompagner » quand il sortirait. »

Mais Agrippa, parce qu'il avait été bien reçu d'Antonia, s'attacha particulièrement à *Caius*, qui était son petit-fils, et très-honoré de tous à cause de l'amour qu'ils portaient à son père Germanicus.

Un Samaritain Thalius, affranchi de Tibère, lui prête de quoi payer Antonia, et avec l'argent qui lui reste il s'attache encore plus l'amitié de Caius.

On voit par ces détails que c'est après l'assassinat de Néron et de Drusus, frère de Caius, que ces événements eurent lieu.

Mais il arriva qu'un jour se promenant en voiture avec Caius, Agrippa manifesta le désir de voir Tibère céder la place à Caius comme plus digne; dénoncé par un esclave, Ti-

bère le fait charger de fers, et c'est en cet état qu'il demeure jusqu'à la mort de Tibère, époque où Caius le délivra, et peu après lui donna la tétrarchie de Philippe, qui était mort, en y ajoutant celle de Lysanias avec le titre de roi, et bientôt après Hérode, son oncle, ayant été privé de sa tétrarchie, sur ses accusations et exilé dans les Gaules, il eut encore cette tétarchie, l'an 40.—Puis Claude, qu'il avait connu, étant devenu empereur, lui donna encore toute la Judée et la Colchide : ce fut le plus puissant monarque.

Ce fut lui qui, l'an 44 de J.-C., fit périr Jacques le Majeur, et fit arrêter S. Pierre qu'il voulait aussi immoler ; mais l'ange de Jésus le tira de ses mains. La même année au moment où il célébrait à Césarée des jeux en l'honneur de Claude, ses habitants le proclamèrent *Dieu* au milieu du théâtre. Frappé par l'ange du Seigneur il mourut au bout de 5 jours, dévoré par les vers [1].

C'est devant Agrippa, son fils et son successeur, que comparut S. Paul [2].

Par ces détails on peut voir comment, si les rapports nombreux des Juifs avec les Romains avaient fait connaître quelques-uns des faits et des croyances bibliques aux Romains, ceux-ci avaient eu aussi une grande influence sur l'esprit des Juifs, et y avaient produit la plus grande confusion. Cette confusion avait aussi pénétré dans les contrées voisines de la Judée, par les alliances successives qui avaient eu lieu avec les rois de ce pays.

A *Emèse*, ou Emath, Jotape fille du roi Sampésigérame, épouse Aristobule, fils de Bérénice.

En *Comagène*, Jotapé, fille du roi Antiochus, épouse Alexandre, fils d'Alexandre fils d'Hérode.

En *Arménie*, Tigrane, qui en devint roi, était fils d'Alexandre fils d'Hérode, et de Glaphira fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce.

En *Cappadoce*, le roi Archélaüs donne sa fille Glaphira à Aristobule, fils d'Hérode.

Dans l'île de *Chypre*, Tinius, le plus considérable de ce

[1] Voir *Actes* XII, 19-23 et *Ant. Judaïques*, l. XIX, c. 7.

[2] Voir *Actes*, XXV, 13.

pays avait épousé Alexandra, fille de Phasael, frère d'Hérode.

Enfin ce qui peut faire voir quelle était la confusion et la perte de la foi judaïque à cette époque, c'est ce que nous dit Josèphe, qu'à cette époque « toute la famille d'Alexandre le » fils d'Hérode abandonna presque dès son enfance les lois » paternelles des Juifs, et passa aux rites et aux mœurs des » Grecs[1]. »

On peut juger par là de la confusion qui régnait dans l'esprit des Juifs, et comment, au lieu de convertir les Païens ils avaient été entraînés eux-mêmes à accepter leur religion.

Or c'est encore ce peuple que Jésus entreprend de changer et de ramener à l'antique et vraie croyance.

A. BONNETTY.

[1] Josèphe, *Antiquités judaïques*, t. XXIII c. 5. n. 4.

Critique biblique.

EXAMEN
DES TEXTES DU NOUVEAU TESTAMENT
EMPRUNTÉS A L'HÉBREU ET AUX SEPTANTE.

Le nouveau Testament cite plusieurs textes de l'ancien Testament. Ces divers textes ne sont pas toujours littéralement conformes soit à l'hébreu soit aux Septante. La critique moderne en conclut, ou que l'auteur ne connaissait pas l'hébreu, ou qu'il n'avait pas le même texte des Septante sous les yeux. Nous allons mettre sous les yeux ces divers textes à côté l'un de l'autre, et l'on verra que, lorsque le texte grec n'est pas conforme aux Septante c'est qu'il est conforme à l'hébreu. Ce qui prouve que l'auteur connaissait et le texte hébreu et le texte des Septante. Que s'il se rencontre quelques différences avec l'hébreu, elles proviennent, de ce que dans toute traduction d'une langue dans une autre, il y a toujours quelques variantes, ce qui ne pouvait arriver dans une citation du grec qui n'aurait été qu'une copie. Nous avons traduit ces textes aussi littéralement que possible.

TEXTES DU NOUVEAU TESTAMENT
Comparés à l'hébreu et aux Septante.

Hébreu.	Matthieu.	Septante.
ואתה בית לחם אפרתה צעיר להיות באלפי יהודה ממך לי יצא להיות מושל בישראל (Michée V, 1.)	Καὶ σὺ, Βηθλεὲμ, γῆ Ἰούδα οὐδαμῶς ἐλαχίστη εἶ ἐν τοῖς ἡγεμόσιν Ἰούδα, ἐκ σοῦ γὰρ ἐξελεύσεται ἡγούμενος ὅστις ποιμανεῖ τὸν λαόν μου τὸν Ἰσραήλ [II, 6].	Καὶ σὺ, Βηθλεὲμ οἶκος Ἐφραθὰ, ὀλιγοστὸς εἶ τοῦ εἶναι ἐν χιλιάσιν Ἰούδα, ἐκ σοῦ μοι ἐξελεύσεται, τοῦ εἶναι εἰς ἄρχοντα τοῦ Ἰσραήλ. (Michée, v, 2.)
Et toi, Bethléem Ephratha, petite entre les milliers de Jouda, il me sortira de toi pour être souverain en Israël.	Et toi, Bethléem, terre de Jouda, tu n'es nullement la plus petite dans les districts de Jouda, car de toi sortira le conducteur qui fera paître mon peuple Israël.	Et toi, Bethléem, maison Ephratha, tu es très-petite dans les milliers de Jouda, il me sortira de toi, pour devenir souverain d'Israël.
קול ברמה נשמע נהי בכי תמרורים רחל מבכה על בניה מאנה להנחם על בניה כי איננו (Jérémie XXXI, 15.)	Φωνὴ ἐν Ῥαμᾷ ἠκούσθη, θρῆνος καὶ κλαυθμὸς καὶ ὀδυρμὸς πολύς· Ῥαχὴλ κλαίουσα τὰ τέκνα αὐτῆς· καὶ οὐκ ἤθελε παρακληθῆναι, ὅτι οὐκ εἰσί [II, 18].	Φωνὴ ἐν Ῥαμᾷ ἠκούσθη θρήνου καὶ κλαυθμοῦ, καὶ ὀδυρμοῦ, Ῥαχὴλ ἀποκλαιομένη οὐκ ἤθελε παύσασθαι ἐπὶ τοῖς υἱοῖς αὐτῆς, ὅτι οὐκ εἰσίν. (Jér. xxxviii, 15.)
Une voix fut entendue à Rama, une plainte et des pleurs amers, Rachel pleurant sur ses enfants, elle ne voulut pas se consoler sur ses enfants, car ils ne sont plus.	Une voix fut entendue à Rama, une plainte, des pleurs et des gémissements abondants; Rachel pleurant ses enfants, et elle ne voulut pas être consolée, car ils ne sont plus.	Une voix fut entendue à Rama d'une plainte et des gémissements, Rachel pleurant ne voulut pas cesser (de pleurer) sur ses fils, car ils ne sont plus.

ונצר משרשיו יפרה (Isaïe XI, 1). Et un *Næser*, une branche de ses racines fructifiera.	Καὶ ἐλθὼν κατῴκησεν εἰς πόλιν λεγομένην Ναζαρέθ· ὅπως πληρωθῇ τὸ ῥηθὲν διὰ τῶν προφητῶν, ὅτι Ναζωραῖος κληθήσεται (II, 23.) Et allant, il habita la ville appelée Nazareth, pour que soit accomplie la parole des prophètes : il sera appelé *Nazaréen*.	Καὶ ἄνθος ἐκ τῆς ῥίζης ἀναβήσεται. (Isaïe. XI, 1.) Et une fleur s'élèvera de la racine.
קול קורא במדבר פנו דרך יהוה ישרו בערבה מסלה לאלהינו (Isaïe XL, 3). La voix de celui qui crie dans le désert : Débarrassez le chemin de Jéhovah, rendez droit dans la solitude le sentier pour notre Dieu.	Φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ· Ἑτοιμάσατε τὴν ὁδὸν Κυρίου, εὐθείας ποιεῖτε τὰς τρίβους αὐτοῦ (III, 3.) La voix de celui qui crie dans le désert: Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers.	Φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ· ἑτοιμάσατε τὴν ὁδὸν Κυρίου, εὐθείας ποιεῖτε τὰς τρίβους τοῦ Θεοῦ ἡμῶν. (Isaïe, XL, 3.) La voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits les sentiers de notre Dieu.
הן עבדי אתמך בו בחירי רצתה נפשי (Isaïe XLII, 1). Voici mon serviteur, je le soutiendrai ; mon préféré, que mon âme a voulu.	Οὗτός ἐστιν ὁ υἱός μου ὁ ἀγαπητὸς, ἐν ᾧ εὐδόκησα (III, 23.) Celui-ci est mon fils bien aimé, dans lequel je me plais.	Ἰακὼϐ ὁ παῖς μου, ἀντιλήψομαι αὐτοῦ, Ἰσραὴλ ὁ ἐκλεκτός μου, προσεδέξατο αὐτὸν ἡ ψυχή μου. (Isaïe, XLII, 1.) Jacob mon serviteur, je le soutiendrai, Israël mon élu, mon âme l'a préféré.
כי לא על הלחם לבדו יחיה האדם כי על כל מוצא פי יהוה יחיה האדם: (Deutéronome VIII, 3).	Οὐκ ἐπ' ἄρτῳ μόνῳ ζήσεται ἄνθρωπος, ἀλλ' ἐπὶ παντὶ ῥήματι ἐκπορευομένῳ διὰ στόματος Θεοῦ. (IV, 4.)	Ὅτι οὐκ ἐπ' ἄρτῳ μόνῳ ζήσεται ὁ ἄνθρωπος, ἀλλ' ἐπὶ παντὶ ῥήματι τῷ ἐκπορευομένῳ διὰ στόματος Θεοῦ ζήσεται ὁ ἄνθρωπος. (*Deut.*, VIII, 3.)

Hébreu.	Matthieu.	Septante.
Que non de pain seul vivra l'homme, mais de tout ce qui sort de la bouche de Jéhovah vivra l'homme.	Non de pain seul vivra l'homme, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu.	Que non de pain seul vivra l'homme; mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu vivra l'homme.
כי מלאכיו יצוה לך לשמרך בכל דרכך על כפים ישאונך פן תגף באבן רגלך. (Psaumes XCI, 11, 12.	Ὅτι τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ ἐντελεῖται περὶ σοῦ, καὶ ἐπὶ χειρῶν ἀροῦσί σε, μήποτε προσκόψῃς πρὸς λίθον τὸν πόδα σου. (IV, 6.)	Ὅτι τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ ἐντελεῖται περὶ σοῦ, τοῦ διαφυλάξαι σε ἐν πάσαις ταῖς ὁδοῖς σου, ἐπὶ χειρῶν ἀροῦσί σε, μήποτε προσκόψῃς πρὸς λίθον τὸν πόδα σου. (*Psau.*, XC, 11, 12.)
Car il commandera pour toi à ses anges de te garder dans tous tes chemins; ils te porteront sur les mains, pour que ton pied ne heurte pas à la pierre.	Car il commandera pour toi à ses anges, et ils te porteront sur les mains, pour que tu ne heurtes pas de ton pied à une pierre.	Car il commandera pour toi à ses anges, de te garder dans tous tes chemins, ils te porteront sur les mains, pour que tu ne heurtes pas de ton pied à une pierre.
לא תנסו את יהוה אלהיכם (Deutéronome VI, 16).	Οὐκ ἐκπειράσεις Κύριον τὸν Θεόν σου. (IV, 7).	Οὐκ ἐκπειράσεις Κύριον τὸν Θεόν σου. *Deut.* VI, 16.)
Vous ne tenterez pas Jéhovah votre Dieu.	Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.	Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.
את יהוה אלהיך תירא ואתו תעבד (Deutéronome VI, 13).	Κύριον τὸν Θεόν σου προσκυνήσεις, καὶ αὐτῷ μόνῳ λατρεύσεις. (IV, 10.)	Κύριον τὸν Θεόν σου φοβηθήσῃ, καὶ αὐτῷ μόνῳ λατρεύσεις (*Deut.*, VI, 13.)
Jéhovah ton Dieu tu craindras et c'est lui que tu serviras.	Le Seigneur ton Dieu tu adoreras, et lui seul tu serviras.	Le Seigneur ton Dieu tu craindras et lui seul tu serviras.

כעת הראשון הקל ארצה זבלון וארצה נפתלי והאחרון הכביד דרך הים עבר הירדן גליל הגוים. העם ההלכים בחשך ראו אור גדול ישבי בארץ צלמות אור נגה עליהם (Isaïe VIII, 23 et IX, 1).	Γῆ Ζαβουλὼν καὶ γῆ Νεφθαλεὶμ, ὁδὸν θαλάσσης, πέραν τοῦ Ἰορδάνου, Γαλιλαία τῶν ἐθνῶν. Ὁ λαὸς, ὁ καθήμενος ἐν σκότει, εἶδε φῶς μέγα, καὶ τοῖς καθημένοις ἐν χώρᾳ καὶ σκιᾷ θανάτου φῶς ἀνέτειλεν αὐτοῖς. (IV, 15, 16.)	Τοῦτο πρῶτον πίε. Ταχὺ ποίει, χώρα Ζαβουλὼν, ἡ γῆ Νεφθαλὶμ, καὶ οἱ λοιποὶ οἱ τὴν παραλίαν καὶ πέραν τοῦ Ἰορδάνου, Γαλιλαία τῶν ἐθνῶν. Ὁ λαὸς ὁ πορευόμενος ἐν σκότει, ἴδετε φῶς μέγα, οἱ κατοικοῦντες ἐν χώρᾳ σκιᾷ θανάτου, φῶς λάμψει ἐφ' ὑμᾶς. (Isaïe, IX, 1, 2.)
Dans le premier temps le pays de Saboulon fut rendu léger et le pays de Naphthali, et le dernier a aggravé, le chemin de la mer, au delà du Jourdain, la Galilée des nations. Les peuples qui marchent dans les ténèbres ont vu une grande lumière; ceux qui sont assis dans le pays de l'ombre de la mort, une lumière a relui sur eux.	Terre de Zaboulon et terre de Nephthali, le chemin de la mer, au delà du Jourdain, la Galilée des nations. Le peuple assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et à ceux qui sont assis dans la contrée et l'ombre de la mort une lumière s'est élevée pour eux.	Ceci bois d'abord: fais vite terre de Zaboulon, pays de Nephthali, et, les autres qui sont aux bords de la mer et au delà du Jourdain, la Galilée des nations. Le peuple qui marche dans les ténèbres, voyez une grande lumière, ceux qui demeurent dans la contrée de l'ombre de la mort une lumière vous reluira.
אכן חלינו הוא נשא ומכאבינו סבלם (Isaïe LIII, 4).	Αὐτὸς τὰς ἀσθενείας ἡμῶν ἔλαβε, καὶ τὰς νόσους ἐβάστασεν (VIII, 17.)	Οὗτος τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν φέρει, καὶ περὶ ἡμῶν ὀδυνᾶται. (Isaïe, LIII, 4.)
Mais vraiment il prit nos maladies et nos douleurs il les supporta.	Il prit nos faiblesses et il supporta nos maladies.	Celui-ci porte nos péchés, et il souffre pour nous.
הנני שלח מלאכי ופנה דרך לפני (Malachie III, 1).	Ἰδοὺ, ἐγὼ ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου πρὸ προσώπου σου, ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδόν σου ἔμπροσθέν σου. (XI, 10.)	Ἰδοὺ ἐξαποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου, καὶ ἐπιβλέψεται ὁδὸν πρὸ προσώπου σου. Malachie., III, 1.)

Hébreu.	Matthieu.	Septante.
Voici, j'envoie mon ange, et il débarrassera le chemin devant moi.	Voici, j'envoie mon ange devant ta face, qui préparera ton chemin devant toi.	Voici, j'envoie mon ange, et il choisira un chemin devant ta face.
(Osée VI, 6). כי חסד חפצתי ולא זבח	Ἔλεον θέλω καὶ οὐ θυσίαν. (XII, 7.)	Ἔλεος θέλω ἢ θυσίαν. (Osée, VI, 6.)
Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice.	Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice.	Je veux la miséricorde plus que le sacrifice.
הן עבדי אתמך בו בחירי רצתה נפשי נתתי רוחי עליו משפט לגוים יוציא לא יצעק ולא ישא ולא ישמיע בחוץ קולו קנה רצוץ לא ישבור ופשתה כהה לא יכבנה לאמת יוציא משפט לא יכהה ולא ירוץ עד ישים בארץ משפט ולתורתו איים ייחלו. (Isaïe, XLII, 1-4).	Ἰδοὺ ὁ παῖς μου, ὃν ᾑρέτισα, ὁ ἀγαπητός μου, εἰς ὃν εὐδόκησεν ἡ ψυχή μου. θήσω τὸ πνεῦμά μου ἐπ'αὐτὸν, καὶ κρίσιν τοῖς ἔθνεσιν ἀπαγγελεῖ. Οὐκ ἐρίσει, οὐδὲ κραυγάσει, οὐδὲ ἀκούσει τις ἐν ταῖς πλατείαις τὴν φωνὴν αὐτοῦ. Κάλαμον συντετριμμένον οὐ κατεάξει, καὶ λῖνον τυφόμενον οὐ σβέσει, ἕως ἂν ἐκβάλῃ εἰς νῖκος τὴν κρίσιν. Καὶ ἐν τῷ ὀνόματι αὐτοῦ ἔθνη ἐλπιοῦσι. (XII, 18-21.)	Ἰακὼβ ὁ παῖς μου, ἀντιλήψομαι αὐτοῦ. Ἰσραὴλ ὁ ἐκλεκτός μου, προσεδέξατο αὐτὸν ἡ ψυχή μου, ἔδωκα τὸ πνεῦμά μου ἐπ'αὐτὸν, κρίσιν τοῖς ἔθνεσιν ἐξοίσει, οὐ κεκράξεται, οὐδὲ ἀνήσει, οὐδὲ ἀκουσθήσεται ἔξω ἡ φωνὴ αὐτοῦ, κάλαμον τεθλασμένον οὐ συντρίψει, καὶ λίνον καπνιζόμενον οὐ σβέσει, ἀλλὰ εἰς ἀλήθειαν ἐξοίσει κρίσιν. Ἀναλάμψει, καὶ οὐ θραυσθήσεται, ἕως ἂν θῇ ἐπὶ τῆς γῆς κρίσιν, καὶ ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐτοῦ ἔθνη ἐλπιοῦσιν. (Isaïe, XL, 1-4.)
Voici mon serviteur, je le soutiendrai, mon préféré que mon âme a voulu, j'ai mis mon esprit sur lui, il fera sortir la justice pour les nations. Il ne criera pas,	Voici mon serviteur que je choisis, mon aimé, dans lequel mon âme se plut, je mettrai mon esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations. Il ne luttera	Jacob mon serviteur, je le soutiendrai, Israël mon élu, mon âme l'a préféré ; j'ai mis mon esprit sur lui, il fera sortir la justice pour les nations. Il ne criera pas,

et il n'élèvera ni ne fera entendre sa voix au dehors. Il ne brisera pas le roseau écrasé, et il n'éteindra pas le lumignon d'une faible lumière, il fera sortir la justice pour la vérité. Il n'affaiblira pas la lumière (du lumignon) et il n'écrasera pas (le roseau), jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre, et les îles attendront sa loi.	pas, il ne criera pas; et personne n'entendra sa voix dans les rues. Il ne brisera pas le roseau penché, et il n'éteindra pas le lumignon fumant, jusqu'à ce qu'il ait mené à la victoire la justice, et les nations espéreront en son nom.	Il n'élèvera pas (sa voix), et sa voix ne sera pas entendue au dehors. Il ne brisera pas le roseau écrasé et il n'éteindra pas le lumignon fumant, mais il fera sortir la justice pour la vérité. Il reluira et il ne sera pas brisé, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre, et les nations espèreront en son nom.
שמעו שמוע ואל תבינו וראו ראו ואל תדעו השמן לב העם הזה ואזניו הכבד ועיניו השע פן יראה בעיניו ובאזניו ישמע ולבבו יבין ושב ורפא לו (Esaïe VI, 9.10)	Ἀκοῇ ἀκούσετε καὶ οὐ μὴ συνῆτε, καὶ βλέποντες βλέψετε καὶ οὐ μὴ ἴδητε. Ἐπαχύνθη γὰρ ἡ καρδία τοῦ λαοῦ τούτου, καὶ τοῖς ὠσὶ βαρέως ἤκουσαν, καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτῶν ἐκάμμυσαν, μήποτε ἴδωσι τοῖς ὀφθαλμοῖς, καὶ τοῖς ὠσὶν ἀκούσωσι, καὶ τῇ καρδίᾳ συνῶσι, καὶ ἐπιστρέψωσι, καὶ ἰάσομαι αὐτούς. (XIII, 14, 15.)	Ἀκοῇ ἀκούσετε, καὶ οὐ μὴ συνῆτε, καὶ βλέποντες βλέψετε, καὶ οὐ μὴ ἴδητε. Ἐπαχύνθη γὰρ ἡ καρδία τοῦ λαοῦ τούτου, καὶ τοῖς ὠσὶ αὐτῶν βαρέως ἤκουσαν, καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐκάμμυσαν, μήποτε ἴδωσι τοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ τοῖς ὠσὶν ἀκούσωσι, καὶ τῇ καρδίᾳ συνῶσι, καὶ ἐπιστρέψωσι, καὶ ἰάσομαι αὐτούς. (Isaïe, VI, 9, 10.)
Écoutez écoutant, mais vous ne comprendrez pas, regardez regardant, mais vous ne saurez pas. Engraisse le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles lourdes et ferme ses yeux, pour qu'il ne voie pas de ses yeux, et qu'il n'entende pas de ses oreilles et que son cœur ne comprenne	Vous écouterez écoutant et vous ne comprendrez pas, et vous regarderez regardant et vous ne saurez pas. Car le cœur de ce peuple s'est engraissé et ils entendent durement avec les oreilles et ils ferment leurs yeux, afin qu'ils ne	Vous écouterez et vous ne comprendrez pas, et vous regarderez regardant et vous ne saurez pas. Car le cœur de ce peuple s'est engraissé et ils ont durement entendu avec leurs oreilles, et ils ont fermé les yeux, afin qu'ils ne voient

Hébreu.	Matthieu.	Septante.
pas, et qu'il ne guérisse pas.	voient pas des yeux et qu'ils n'entendent pas des oreilles, et qu'ils ne comprennent pas du cœur, et qu'ils ne se retournent pas, et que je ne les guérisse pas.	pas des yeux, et qu'ils n'entendent pas des oreilles, et qu'ils ne comprennent pas du cœur, et qu'ils ne se retournent pas, et que je ne les guérisse pas.
אפתחה במשל פי אביעה חידות מני קדם (Psaumes LXXVIII, 2)	Ἀνοίξω ἐν παραβολαῖς τὸ στόμα μου· ἐρεύξομαι κεκρυμμένα ἀπὸ καταβολῆς κόσμου. (XIII, 35.)	Ἀνοίξω ἐν παραβολαῖς τὸ στόμα μου, φθέγξομαι προβλήματα ἀπ'ἀρχῆς. (Ps. LXXVII, 2.)
J'ouvrirai ma bouche en similitudes; je parlerai des problèmes antiques.	J'ouvrirai ma bouche en similitudes, je parlerai des choses cachées depuis la fondation du monde.	J'ouvrirai ma bouche en similitudes, je parlerai des problèmes antiques.
נגש העם הזה בפיו ובשפתיו כבדוני ולבו רחק ממני ותהי יראתם אתי מצות אנשים מלמדה (Isaïe XXIX)	Ἐγγίζει μοι ὁ λαὸς οὗτος τῷ στόματι αὐτῶν, καὶ τοῖς χείλεσί με τιμᾷ. ἡ δὲ καρδία αὐτῶν πόῤῥω ἀπέχει ἀπ'ἐμοῦ. Μάτην δὲ σέβονταί με, διδάσκοντες διδασκαλίας, ἐντάλματα ἀνθρώπων. (XV, 8, 9.)	Ἐγγίζει μοι ὁ λαὸς οὗτος ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ, καὶ ἐν τοῖς χείλεσιν αὐτῶν τιμῶσί με, ἡ δὲ καρδία αὐτῶν πόῤῥω ἀπέχει ἀπ'ἐμοῦ. Μάτην δὲ σέβονταί με, διδάσκοντες ἐντάλματα ἀνθρώπων καὶ διδασκαλίας. (Isaïe, XXIX, 13.)
Ce peuple s'approche de sa bouche et il m'honore de ses lèvres, mais son cœur s'est éloigné de moi, et leur vénération pour moi est devenue un commandement enseigné des hommes.	Ce peuple s'approche de moi de leur bouche et m'honore des lèvres, mais leur cœur est éloigné de moi. Mais ils m'honorent en vain, en enseignant des enseignements, des commandements d'hommes.	Ce peuple s'approche de moi de sa bouche, et ils m'honorent de leurs lèvres, mais leur cœur est éloigné de moi. Mais ils m'honorent en vain, en enseignant des commandements d'hommes et des enseignements (d'hommes).

Voir plus haut Matthieu III, 17.	Οὗτός ἐστιν ὁ υἱός μου ὁ] ἀγαπητὸς ἐν ᾧ εὐδόκησα· αὐτοῦ ἀκούετε. (XVII, 5.) Celui-là est mon fils bien-aimé dans lequel je me suis plu; écoutez-le.	Voir plus haut Matthieu III, 17.
על פי שני עדים או על פי שלשה עדים יקום דבר (Deut. XIX, 15)	Ἐπὶ στόματος δύο μαρτύρων ἢ τριῶν σταθῇ πᾶν ῥῆμα. (XVIII, 16.)	Ἐπὶ στόματος δύο μαρτύρων, καὶ ἐπὶ στόματος τριῶν μαρτύρων στήσεται πᾶν ῥῆμα. (*Deutéronome*, XIX, 15.) Toute chose sera établie par la bouche de deux témoins et par la bouche de trois témoins.
La chose sera établie par la bouche de deux témoins ou par la bouche de trois témoins.	Que toute chose soit établie par la bouche de deux témoins ou de trois.	
על כן יעזב איש את אביו ואת אמו ודבק באשתו והיו לבשר אחד (Genèse II, 24)	Ἕνεκεν τούτου καταλείψει ἄνθρωπος τὸν πατέρα καὶ τὴν μητέρα, καὶ προσκολληθήσεται τῇ γυναικὶ αὐτοῦ, καὶ ἔσονται οἱ δύο εἰς σάρκα μίαν. (XIX, 5.)	Ἕνεκεν τούτου καταλείψει ἄνθρωπος τὸν πατέρα αὐτοῦ καὶ τὴν μητέρα, καὶ προσκολληθήσεται πρὸς τὴν γυναῖκα αὐτοῦ. Καὶ ἔσονται οἱ δύο εἰς σάρκα μίαν. (*Genèse*, II, 24.)
A cause de cela l'homme laissera son père et sa mère et il se réunira à sa femme et ils deviendront une seule chair.	A cause de cela l'homme laissera son père et sa mère, et il se reunira à sa femme, et les deux deviendront une seule chair.	A cause de cela l'homme laissera son père et sa mère et il se reunira avec sa femme, et les deux deviendront une seule chair.
אמרו לבת ציון הנה ישעך בא (Isaïe LXII, 11) גילי מאד בת ציון הריעי בת ירושלים הנה מלכך יבא לך צדיק ונושע הוא עני ורכב על חמור ועל עיר בן אתנות (Zacharie IX, 9)	Εἴπατε τῇ θυγατρὶ Σιών· Ἰδού, ὁ βασιλεύς σου ἔρχεταί σοι, πραῢς, καὶ ἐπιβεβηκὼς ἐπὶ ὄνον καὶ πῶλον υἱὸν ὑποζυγίου. (XXI, 5.)	Εἴπατε τῇ θυγατρὶ Σιών, ἰδοὺ ὁ Σωτήρ σου παραγέγονεν. (Isaïe, LXII, 11.) Χαῖρε σφόδρα, θύγατερ Σιών, κήρυσσε, θύγατερ Ἱερουσαλήμ· Ἰδοὺ ὁ βασιλεὺς ἔρχεταί σοι δίκαιος καὶ σώζων, αὐτὸς

Hébreu.	Matthieu.	Septante.
Dites à la fille de Sion : voici ton Salut vient. (Esaï LXII, 11). Réjouis-toi beaucoup, fille de Sion, proclame-le, fille de Jérusalem : Voici, ton Roi vient à toi, juste et il est sauvé, il est pauvre et monté sur un âne et sur un ânon, le fils d'ânesse,	Dites à la fille de Sion : voici ! ton Roi vient à toi, doux et monté sur un âne et un poulain, le fils d'une bête de somme.	πραῢς, καὶ ἐπιβεβηκὼς ἐπὶ ὑποζύγιον καὶ πῶλον νέον. (*Zacharie* IX, 9). Dites à la fille de Sion : Voici ton Sauveur arrive. (Esaïe LXII, 11). Réjouis-toi beaucoup, fille de Sion, proclame-le, fille de Jérusalem : Voici le Ro vient à toi juste et sauvant, il est doux! et il est monté sur une bête de somme et un jeune ânon. (Zacharie IX, 9).
ברוך הבא בשם יהוה (*Psaumes* CXVIII. 26. Béni celui qui vient au nom de Jéhovah.	Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου.) (XXI, 9.) Béni celui qui vient au nom du Seigneur.	Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου. (*Psaume* CXVII, 26). Béni celui qui vient au nom du Seigneur,
ביתי בית תפלה יקרא לכל העמים (Esaïe LVI, 7) Ma maison sera appelée une maison de prière pour toutes les nations.	Ὁ οἶκός μου οἶκος προσευχῆς κληθήσεται. (XXI, 13). Ma maison sera appelée une maison de prière.	Ὁ γὰρ οἶκός μου οἶκος προσευχῆς κληθήσεται πᾶσι τοῖς ἔθνεσιν. (*Isaïe* LVI, 7). Car ma maison sera appelée une maison de prière pour toutes les nations.
המערת פריצים היה הבית הזה (Jérémie VII, 11) Est-ce que cette maison est devenue une caverne d'hommes violents ?	Σπήλαιον λῃστῶν. (XXI, 13.) Caverne de brigands.	Μὴ σπήλαιον λῃστῶν ὁ οἶκός μου. (*Jérémie* VII, 11) Est-ce que ma maison est devenue une caverne de brigands ?

מפי עוללים וינקים יסדת עז *Psaume* (VIII, 3) De la bouche des petits enfants et de ceux qui tettent tu as fondé la force.	'Ex στόματος νηπίων καὶ θηλαζόντων κατηρτίσω αἶνον. (XXI, 16. De la bouche des petits enfants et de ceux qui tettent tu as composé la louange.	'Ex στόματος νηπίων καὶ θηλαζόντων κατηρτίσω αἶνον. De la bouche de petits enfants et de ceux qui tettent tu as composé la louange.
אבן מאס הבונים היתה לראש פנה מאת יהוה היתה זאת היא נפלאת בעינינו (*Psaume* CXVIII, 22, 23) La Pierre que les architectes avaient méprisée, est devenue la principale de l'angle. Ceci a été fait par Jéhovah, ceci est étonnant dans nos yeux.	Λίθον ὃν ἀπεδοκίμασαν οἱ οἰκοδομοῦντες, οὗτος ἐγενήθη εἰς κεφαλὴν γωνίας. Παρὰ Κυρίου ἐγένετο αὕτη, καὶ ἔστι θαυμαστὴ ἐν ὀφθαλμοῖς ἡμῶν. (XXI, 42) La Pierre que les architectes avaient méprisée, celle-ci est devenue la principale de l'angle. Ceci a été fait par le Seigneur, et il est étonnant dans nos yeux.	Λίθον ὃν ἀπεδοκίμασαν οἱ οἰκοδομοῦντες, οὗτος ἐγενήθη εἰς κεφαλὴν γωνίας· παρὰ Κυρίου ἐγένετο αὕτη, καὶ ἔστι θαυμαστὴ ἐν ὀφθαλμοῖς ἡμῶν. *Ps.* CXVII, 22). La Pierre que les architectes avaient méprisée, celle-ci est devenue la principale de l'angle. Ceci a été fait par le Seigneur, et il est étonnant dans nos yeux.
כי ישבו אחים יחדו ומת אחד מהם ובן אין לו לא תהיה אשת המת החוצה לאיש זר יבמה יבא עליה ולקחה לו לאשה ויבמה והיה הבכור אשר תלד יקום על שם אחיו המת ולא ימחה שמו מישראל (*Deu.* XXV, 5, 6)	'Εάν τις ἀποθάνῃ μὴ ἔχων τέκνα, ἐπιγαμβρεύσει ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, καὶ ἀναστήσει σπέρμα τῷ ἀδελφῷ αὐτοῦ. (XXII, 24.)	'Εὰν δὲ κατοικῶσιν ἀδελφοὶ ἐπὶ τὸ αὐτὸ, καὶ ἀποθάνῃ εἷς ἐξ αὐτῶν, σπέρμα δὲ μὴ ᾖ αὐτῷ, οὐκ ἔσται ἡ γυνὴ τοῦ τεθνηκότος ἔξω ἀνδρὶ μὴ ἐγγίζοντι· ὁ ἀδελφὸς τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς εἰσελεύσεται πρὸς αὐτὴν, καὶ λήψεται αὐτὴν ἑαυτῷ γυναῖκα, καὶ συνοικήσει αὐτῇ, καὶ ἔσται τὸ παιδίον ὃ ἐὰν τέκῃ, κατασταθήσεται

Hébreu.	Matthieu.	Septante.
		ἐκ τοῦ ὀνόματος τοῦ τετελευτηκότος, καὶ οὐκ ἐξαλειφθήσεται τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἐξ Ἰσραήλ. (*Deutéronome* xxv, 5, 6)
Si des frères demeurent ensemble, et l'un d'eux meurt, et il n'a pas d'enfant, la femme du mort ne sera pas à un homme étranger au dehors; son beau-frère entrera chez elle et il la prendra pour lui pour femme et il l'épousera, et le premier-né qu'elle enfantera s'élèvera au nom de son frère mort et son nom ne sera pas effacé d'Israël.	Si quelqu'un meurt, sans avoir d'enfants, son frère épousera sa femme, et il suscitera la semence à son frère.	Mais si des frères demeurent ensemble et l'un d'eux meurt, et il n'a pas de semence, la femme du mort ne sera pas au dehors à un homme qui n'est pas parent; le frère de son mari entrera chez elle, et il la prendra pour lui pour femme et il cohabitera avec elle, et l'enfant qu'elle enfantera s'élèvera au nom du défunt, et son nom ne sera pas effacé d'Israël.
אנכי אלהי אביך אלהי אברהם אלהי יצחק ואלהי יעקב (Exode III, 6).	Ἐγώ εἰμι ὁ Θεὸς Ἀβραὰμ καὶ ὁ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ ὁ Θεὸς Ἰακώβ. (xxii, 32	Ἐγώ εἰμι ὁ Θεὸς τοῦ πατρός σου, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακώβ. (Exode iii, 6.)
Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.	Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob.	Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Israël, et le Dieu de Jacob.
ואהבת את יהוה אלהיך בכל לבבך ובכל נפשך ובכל מאדך (Deut. VI, 5).	Ἀγαπήσεις Κύριον τὸν Θεόν σου, ἐν ὅλῃ τῇ καρδίᾳ σου, καὶ ἐν ὅλῃ τῇ ψυχῇ σου, καὶ ἐν ὅλῃ τῇ διανοίᾳ σου. (xxii, 37).	Καὶ ἀγαπήσεις Κύριον τὸν Θεόν σου ἐξ ὅλης τῆς διανοίας σου, καὶ ἐξ ὅλης τῆς ψυχῆς σου, καὶ ἐξ ὅλης τῆς δυνάμεώς σου. (*Deut.* vi, 5).

Et tu aimeras Jéhovah ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de tout ce qui t'est cher.	Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme et de toute ta pensée.	Et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ta pensée, et de toute ton âme et de toute ta force.
(Lévitique XIX, 18). ואהבת לרעך כמוך	Ἀγαπήσεις τὸν πλησίον σου ὡς σεαυτόν. (XXII, 39).	Καὶ ἀγαπήσεις τὸν πλησίον σου ὡς σεαυτόν. (Lévitique XIX, 18).
Et tu aimeras ton prochain comme toi-même.	Tu aimeras ton prochain comme toi-même.	Et tu aimeras ton prochain comme toi-même,
נאם יהוה לאדני שב לימיני עד אשית איביך הדם לרגליך (Psaum. IX, 1)	Εἶπεν ὁ Κύριος τῷ Κυρίῳ μου, κάθου ἐκ δεξιῶν μου, ἕως ἂν θῶ τοὺς ἐχθρούς σου ὑποπόδιον τῶν ποδῶν σου. (XXII, 44).	Εἶπεν ὁ Κύριος τῷ Κυρίῳ μου· Κάθου ἐκ δεξιῶν μου, ἕως ἂ. θῶ τοὺς ἐχθρούς σου ὑποπόδιον τῶν ποδῶν σου. (Psaume, CXI, 1).
Jéhovah dit à mon maître : assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis comme un escabeau à tes pieds.	Le Seigneur dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis, comme un escabeau de tes pieds.	Le Seigneur dit à mon maître : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis comme un escabeau de tes pieds.
Voir plus haut. (Matthieu, XXI, 9.)	Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου. (XXIII, 39).	Voir plus haut.) Matthieu, XXI, 9.)
(Daniel, XII, 11.) שקוץ שמם L'abomination dévastatrice.	Τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως. (XXIV 15.) L'abomination de la désolation.	Τὸ βδέλυγμα ἐρημώσεως. (Daniel XII, 11) L'abomination de la désolation.
כי כוכבי השמים וכסיליהם לא יהלו אורם חשך השמש בצאתו, ירח לא יגיה אורו (Isaïe, XIII, 10.)	Ὁ ἥλιος σκοτισθήσεται, καὶ ἡ σελήνη οὐ δώσει τὸ φέγγος αὐτῆς, καὶ οἱ αστέρες πεσοῦνται ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ, καὶ	Οἱ γαρ ἀστέρες τοῦ οὐρανοῦ καὶ ὁ Ὠρίων καὶ πᾶς ὁ κόσμος τοῦ οὐρανοῦ, τὸ φῶς οὐ δώσουσι, καὶ σκοτισθήσεται

Hébreu.

Les astres des cieux et leurs étoiles ne reluiront pas de leur lumière, le soleil s'obscurcit en se levant, et la lune ne reluira pas de sa lumière.

והקדרתי את כוכביהם שמש בענן אכסנו וירח לא יאיר אורו

(Ezéchiel XXXII, 7).

J'obscurcirai leurs astres ; le soleil je le couvrirai d'un nuage, et la lune ne reluira pas de sa lumière.

שמש וירח קדרו וכוכבים אספו נגהם

(Joel II, 10).

Le soleil et la lune se sont obscurcis, et les astres ont retiré leur lumière.

השמש יהפך לחשך והירח לדם

(Joel III, 4).

Le soleil se transformera en ténèbres et la lune en sang.

Matthieu.

αἱ δυνάμεις τῶν οὐρανῶν σαλευθήσονται (XXIV, 29).

Le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera pas sa lumière, et les astres tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.

Septante.

τοῦ ἡλίου ἀνατέλλοντος, καὶ ἡ σελήνη οὐ δώσει τὸ φῶς αὐτῆς. (Esaïe XIII, 10).

Car les astres du ciel et l'Orion et tout le monde du ciel ne donneront pas la lumière, et le soleil s'élevant il s'obscurcira, et la lune ne donnera pas sa lumière.

Καὶ συσκοτάσω τὰ ἄστρα αὐτοῦ, ἥλιον ἐν νεφέλῃ καλύψω, καὶ σελήνη οὐ μὴ φάνη τὸ φῶς αὐτῆς. (Ezéchiel XXXII, 7)

Et j'obscurcirai ses astres, je couvrirai le soleil d'un nuage, et la lune ne reluira pas de sa lumière.

ὁ ἥλιος καὶ ἡ σελήνη συσκοτάσουσι καὶ ἄστρα μὴ δύσουσιν τὸ φέγγος αὐτῶν. (Joël II, 10).

Ὁ ἥλιος μεταστραφήσεται εἰς σκότος, καὶ ἡ σελήνη εἰς αἷμα. Joël II, 31).

Le soleil se transformera en ténèbres et la lune en sang.

עם ענני שמיא־כבר אנש אתה הוא (Daniel VII, 13). Il est venu comme le fils d'un homme avec les nuages du ciel.	Τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἐρχόμενον ἐπὶ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ. (XXIV, 30). Le fils de l'homme venant sur les nuages du ciel.	Μετὰ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ, ὡς υἱὸς ἀνθρώπου ἐρχόμενος. (Daniel VII, 13)
(Proverbes XIX, 17). מַלְוֵה יְהוָה חוֹנֵן דָּל Celui prête à Iéhovah qui fait miséricorde à un pauvre.	Ἐφ' ὅσον ἐποιήσατε ἑνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν μου τῶν ἐλαχίστων, ἐμοὶ ἐποιήσατε. (XXV, 40). En tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, vous avez fait à moi.	Δανείζει Θεῷ ὁ ἐλεῶν πτωχόν. (Proverbes XIX, 17). Celui prête à Dieu qui fait miséricorde à un pauvre.
אֵלֶּה לְחַיֵּי עוֹלָם וְאֵלֶּה לַחֲרָפוֹת לְדִרְאוֹן עוֹלָם (Daniel XII 2). Ceux-ci à la vie éternelle et ceux-là aux opprobr.s à la hon.e éternelle.	Καὶ ἀπελεύσονται οὗτοι εἰς κόλασιν αἰώνιον, οἱ δὲ δίκαιοι εἰς ζωὴν αἰώνιον. (XXV, 46). Et ils s'en iront, ceux-ci au supplice éternel, les justes à la vie éternelle.	Οὗτοι εἰς ζωὴν αἰώνιον, καὶ οὗτοι εἰς ὀνειδισμὸν καὶ εἰς αἰσχύνην αἰώνιον. (Daniel XII, 2). Ceux-ci à la vie éternelle, et ceux-là à l'opprobre et à la honte éternelle.
הַךְ אֶת הָרֹעֶה וּתְפוּצֶין הַצֹּאן (Zacharie XIII, 7). Frappe le pasteur et les brebis se disperseront.	Πατάξω τὸν ποιμένα, καὶ διασκορπισθήσεται τὰ πρόβατα τῆς ποίμνης. (XXVI, 31). Je frapperai le pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées.	Πατάξατε τοὺς ποιμένας καὶ ἐκσπάσατε τὰ πρόβατα. (Zacharie XIII, 7). Frappez les pasteurs et dispersez les brebis.

Hébreu.	Matthieu.	Septante
וישקלו את שכרי שלשים כסף ויאמר יהוה אלי השליכהו אל היוצר אדר היקר אשר יקרתי מעליהם ואקחה שלשים הכסף ואשליך אתו בית יהוה אל היוצר (Zacharie XI, 12 13).	Τότε ἐπληρώθη τὸ ῥηθὲν διὰ Ἰερεμίου τοῦ προφήτου, λέγονθος· Καὶ ἔλαβον τὰ τριάκοντα ἀργύρια, τὴν τιμὴν τοῦ τετιμημένου, ὃν ἐτιμήσαντο ἀπὸ υἱῶν Ἰσραήλ· Καὶ ἔδωκεν αὐτὰ εἰς τὸν ἀγρὸν τοῦ κεραμέως, καθὰ συνέταξέ μοι Κύριος. (XXVII, 910.)	Καὶ ἔστησαν τὸν μισθόν μου τριάκοντα ἀργυροῦς· Καὶ εἶπε Κύριος πρός μέ. Κάθες αὐτοὺς εἰς τὸ χωνευτήριον, καὶ σκέψομαι εἰ δόκιμόν ἐστιν, ὃν τρόπον ἐδοκιμάσθην ὑπὲρ αὐτῶν, καὶ ἔλαβον τοὺς τριάκοντα ἀργυροῦς, καὶ ἐνέβαλον αὐτοὺς εἰς τὸν οἶκον Κυρίου εἰς τὸ χωνευτήριον. (Zacharie XI, 12, 13).
Et ils pesèrent mon prix trente pièces d'argent, et Jéhovah me dit: Jette-les au potier, le prix de valeur que je suis évalué par eux, et je pris les trente pièces d'argent, et je les jetai dans la maison de Jéhovah au potier.	Alors fut accompli ce qui a été dit par le prophète Jérémie, disant: Et ils prirent les trentes pièces d'argent, le prix de celui qui avait été apprécié, qu'ils avaient évalué, des fils d'Iraël, et ils les donnèrent pour le champ du potier, comme le Seigneur m'avait ordonné.	Et ils pesèrent mon salaire trente pièces d'argent, et le Seigneur me dit: Mets-les dans le creuset, et je verrai s'il est bon, de la manière dont j'ai été éprouvé par eux et je pris les trente pièces d'argent et je les jetai dans la maison du Seigneur dans le creuset.
יחלקו בגדי להם ועל לבושי יפילו גורל (Psaumes XII, 19).	Ἵνα πληρωθῇ τὸ ῥηθὲν ὑπὸ τοῦ προφήτου· διεμερίσαντο τὰ ἱμάτιά μου ἑαυτοῖς, καὶ ἐπὶ τὸν ἱματισμόν μου ἔβαλον κλῆρον (XXVII, 35).	Διεμερίσαντο τὰ ἱμάτιά μου ἑαυτοῖς, καὶ ἐπὶ τὸν ἱματισμόν μου ἔβαλον κλῆρον (Psaume XXI, 19).

Ils se partagent mes habits et sur mon habillement ils jettent le sort.	Afin que s'accomplisse ce qui fut dit par le prophète : Ils se sont partagé mes habits, et sur mon habillement ils ont jeté le sort.	Ils se sont partagé mes habits, et sur mon habillement ils ont jeté le sort.
(Psaume XXII, 2) אל אלי למא שבקתני (traduction chaldéenne).	Ἠλί, Ἠλί λαμὰ σαβαχτανί, τοῦτο ἔστι, Θεέ μου, Θεέ μου, ἱνατί με ἐγκατέλιπες (XXVII. 46);	Ὁ Θεός, ὁ Θεός μου, πρόσχες μοι, ἱνατί ἐγκατέλιπές με (*Psaume* XXI, 2);
	Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?	Dieu, mon Dieu, aie égard à moi, pourquoi m'as tu abandonné ?

Le docteur I. M. RABBINOWICZ.

Critique biblique.

LE MOISE HISTORIQUE
ET
LA RÉDACTION MOSAIQUE DU PENTATEUQUE
PROUVÉS PAR LES LIVRES BIBLIQUES ET AUTRES DOCUMENTS.

Chapitre premier.

Moïse a existé. Comment douter de la personnalité réelle et de la vie historique d'un homme à qui il a été donné d'élever un monument qui est un monde, dont la durée est celle du monde et qui frappe les regards de quiconque sait voir, par la présence perpétuelle du peuple juif et de sa religion ! Jamais doute ne fut plus déraisonnable.

Cependant le doute s'est assis aux sources de la science; il est en quelque sorte devenu la science, la première des sciences. Aujourd'hui, un homme, eut-il la riche et solide science d'un Bochart ou d'un Morin, se verrait presque refuser le titre d'esprit scientifique. Cependant les grands savants du 17e siècle discutaient librement les témoignages historiques du livre historique par excellence, la Bible; ils les soumettaient à un examen approfondi; rien n'était accepté aveuglément, la raison conservait ses droits légitimes. Si donc ils n'ont jamais conçu le moindre doute sur la personnalité réelle et historique de Moïse, il nous est certes permis d'en conclure déjà que ce doute est grandement sujet à caution.

Ces savants, il est vrai, n'ont pas épuisé la science biblique; elle ne pourra l'être. Tous les âges ont creusé et creuseront cette mine inépuisable. Mais pour le faire avec fruit, une condition est nécessaire, une seule, c'est de respecter un texte qui est souverainement respectable. Or, ce texte affirme de la manière la plus formelle l'existence historique de Moïse.

Avant de produire ces témoignages, recueillons ceux qui nous sont fournis ailleurs et commençons par *Manethon*. Nous ne l'avons pas tout entier, il s'en faut; mais nous avons du moins

toute la partie qui, selon *Josèphe*, concerne l'histoire du peuple d'Israël sur la fin de son séjour en Egypte. J'avoue que je n'ai pas une foi entière en cette histoire; les Hébreux n'y sont pas nommés, ni *Moïse* non plus. On y voit les *Hyksos* et un prêtre d'*Osiris*, nommé *Osarsiph*, qui les conduit. Manéthon a tiré, dit-on, son récit des Annales du temple d'Héliopolis dont il aurait été le prêtre, au 3e siècle avant notre ère, et c'est lui, et non les Annales qu'il est censé copier, qui nous dit qu'*Osarsiph* était le même homme que *Moïse*. S'il en était ainsi, les *Hyksos*, sans aucun doute, seraient les Israélites, et Josèphe n'en a pas douté un seul instant. Cependant Josèphe n'avait pas un grand discernement critique. Le nom de Hyksos est composé de deux mots, dont l'un, *Hyk*, roi, appartient à la *langue* sacrée, et l'autre, *sos*, pasteur, à la *langue* vulgaire[1] ? Qui a pu former un tel nom? Il pourrait bien en être capable celui qui fait traduire, aussitôt après le déluge, certaines inscriptions sacrées d'on ne sait quelles colonnes sériadiques (*ex columnis in Seriadica terra positis*) en langue *grecque*, écrite en caractères hiéroglyphiques[2]. Le mot *Hyksos*, en effet, a l'air d'être fabriqué tout exprès. L'usage linguistique des Égyptiens admettait-il de semblables compositions? Ou plutôt existait-il seulement une *langue* sacrée et une *langue* vulgaire? Jusqu'à présent, c'est uniquement par rapport à l'*écriture* qu'on est autorisé à faire la distinction en hiératique et en démotique. Le fait est qu'on n'a encore déchiffré ce nom sur aucun monument ni lu dans aucun document; il ne se trouve même dans aucun historien antérieur à l'époque impériale. Le nom même de Manéthon et son ouvrage sont inconnus aux écrivains avant notre ère. Comment Hérodote, Strabon et Diodore, pour ne citer que ces trois auteurs curieux des choses égyptiennes, n'auraient-ils pas nommé les *Hyksos*, si, en effet, ils avaient joué un si grand rôle dans l'histoire de l'Egypte, s'ils avaient gouverné l'Egypte, comme le veut Manéthon, pen-

[1] ΥΚ καθ' ἱερὰν γλῶσσαν βασιλέα σημαίνει... ΣΩΣ ποιμήν ἐστι, καὶ ποιμένες, κατὰ τὴν κοινὴν διάλεκτον. (Maneth. dans Jos. *contra Apio.*, l. I, c. 14).

[2] Εἰς τὴν Ἑλληνίδα φωνὴν γράμμασιν ἱερογλυφικοῖς (G. Syncelli *Chronographia*, 1652, p. 40.)

dant un espace de temps de plus de *cinq* siècles? On ne pouvait pas ignorer un peuple qui avait fourni une carrière aussi longue, et cela dans un pays où on écrivait tant et dont les livres n'étaient pas absolument inaccessibles aux voyageurs curieux. D'ailleurs, où placerait-on ces *cinq* siècles? Partout et toujours dans l'histoire d'Egypte nous voyons des Pharaons, c'est-à-dire des rois nationaux, et le pasteur *Philition* [1], quelque peine qu'on se soit donné pour le transformer en peuple philistin, reste un maître berger inoffensif.

Quoi qu'il en soit des doutes que nous venons d'émettre relativement à l'authenticité de Manéthon, des égyptologues de renom, à commencer par Champollion [2], ajoutent foi au prêtre Sébennyte et à ses dires. Dès lors, il nous est permis, quelle que soit notre opinion appuyée sur celle de l'illustre Hengstenberg [3], de présenter à tous ceux qui doutent de la personnalité de *Moïse* le témoignage de Manéthon, reconnu valable par Zoëga, Champollion, Rossellini, Lenormant, Lepsius, dans une certaine mesure, et aussi par M. de Rougé, et de leur dire : Moïse a existé et il a fait sortir les Hébreux de la terre d'Egypte, puisqu'un grand prêtre égyptien et garde des Archives du temple d'Héliopolis a lu son nom et son histoire dans les Annales sacrées, sous le nom et l'histoire d'Osarsiph et des Hyksos.

Si cependant on croit avec nous que le témoignage de Manéthon n'est pas pleinement authentique, c'est-à-dire que cet écrivain n'a pas puisé toute son histoire dans les Annales égyptiennes, il n'est pas dit pour cela qu'il n'ait aucune valeur par rapport à notre sujet; il lui reste toujours celle d'être l'écho d'une tradition et de ce que les Hellènes d'Egypte savaient alors de l'histoire égyptienne. Il est évident, en effet, que le fond du récit de Manéthon doit être historique, puisqu'on y a reconnu, sans hésitation aucune, un fait historique, le fait de Moïse : donc Moïse est un personnage historique.

C'est à ce même résultat que nous conduit aussi le nom de *Moïse*. Les égyptologues sont bien partagés d'opinion sur la va-

[1] Hérod. II, 128.
[2] *Lettres à M. de Blacas*, seconde lettre p. 33.
[3] Voyez *Die Bücher Mose's und Aegypten*, 237-277.

leur étymologique de ce nom ; mais tous s'accordent à dire que c'est du pur égyptien. Lepsius veut que ce nom signifie *l'enfant*[1] ; Lenormant pense qu'il désigne *l'enfant sauvé*[2]. Si ce mot signifiait *enfant*, sa forme serait *Mosis*, qu'on trouve employé comme nom propre et comme partie de noms propres égyptiens : *Ahmosis, Thouthmosis, Mémosis*, etc. Mais nous ne voyons pas bien comment ce nom, sous la forme de *Mosou*, à laquelle s'arrêta M. Lenormant, puisse signifier *l'enfant sauvé*. Si le mot vient du radical égyptien *mes* (extrahere), on comprend fort bien que *Mosou* signifie *le sauvé* ; mais quelle est la partie du mot qui signifie *enfant ?* Il n'en reste pas. On pourrait donc s'en tenir à l'autorité des LXX, de Josèphe, de Clément d'Alexandrie, et dériver le mot Μωϋσης, avec Rossi et Jablonski[3], de deux mots égyptiens Μω *eau* et Ουσι *tiré de*, et traduire *Moïse* par σωθέντα ἐξ' ὕδατος, *retiré*, ou *sauvé de l'eau* ; ce qui s'accorderait avec l'explication que donne de son nom Moïse lui-même[4].

On nous objectera que cette explication n'est pas rigoureusement étymologique, que c'est une paronomase. En effet, l'hébreu écrit *Mosché*, משה, et la racine *maschah*, d'où dérive ce mot, est identique pour le sens comme pour la forme au mot égyptien *mes*, radical de *Mosou*. Mosou et Mosché signifient donc simplement *extrait* ou *retiré*, et, par extension, *sauvé*. Cependant Bochart, de l'autorité duquel il faut tenir grand compte, nous assure que la racine מָשָׁה se prend toujours dans le sens *de extractione ex aqua*[5]. L'Exode a donc bien expliqué le nom de *Mosché*, et de ce que ce nom se retrouve en égyptien sous la forme qui lui est adéquate, sous la forme de *Mosou*, dans un document à ce qu'on dit, de l'antique Egypte, le papyrus Anastasi n° 5[6], où nous voyons le personnage qui porte ce nom comme auteur principal au milieu d'événements identiques à ceux de l'Exode, nous concluons que le nom de

[1] *Die Chronologie der Aegypt*. p. 326.
[2] Voir le *Correspondant*, Février 1858, p. 301.
[3] Jan. Rossi, *Etymologiæ Ægyptiacæ*, p. 353. Jablonski *Opuscula* I, p. 157.
[4] *Exod*. II, 10. Cf. Philonis *de Vita Mosis*, l. I, page 83, édition 1742 vol. II.
[5] *Geograph. sacra*, l. I, c. 15.
[6] Voyez Heath, *Exodus Papyri*, et le *Correspondant* ubi sup. p. 299.

Mosché est historique et que Moïse a réellement existé. Si le *Mosché* hébreu était impersonnel, le *Moson* égyptien le serait aussi. Pour détruire notre argument, il faudrait prouver la non-authenticité des papyrus de l'Exode. Il paraît que cette entreprise, qui est dans la pensée de quelques-uns, présente quelques difficultés.

Peu importe, d'ailleurs; nous accordons que le témoignage de ce document est aussi secondaire que celui des écrivains de l'antiquité grecque et latine, à l'exception toutefois de celui de *Numénius*. L'antiquité classique était dans une étonnante ignorance sur tout ce qui concernait les Juifs, leur histoire et leur état social[1]. La plupart des écrivains grecs que citent Josèphe, Clément d'Alexandrie et Eusèbe, comme ayant écrit sur les choses judaïques, étaient des Juifs hellénistes, et ne peuvent par conséquent nous servir. *Hécatée* d'Abdère et *Numénius* ne l'étaient certainement pas; mais le livre sur les Juifs qu'a écrit le premier, contemporain d'Alexandre et de ses successeurs, et dans lequel il a certainement dû parler de Moïse, ne nous est pas parvenu. Il en est de même du livre *du Bien* de Numénius; cependant par le fragment qu'Eusèbe nous en a conservé[2], nous avons un témoignage en faveur de la personnalité de Moïse qui paraît bien être authentique.

« *Iamnès* et *Iambrès*, dit Numénius, hiérogrammates égyp-
» tiens, se distinguèrent comme ne le cédant à personne dans
» les sciences magiques, à l'époque où les Juifs furent chassés
» d'Egypte. Ce furent eux que le peuple égyptien jugea dignes
» d'être opposés à *Mousée*, qui conduisait la nation des Juifs,
» et qui exerçait une grande puissance par sa manière d'invo-
» quer Dieu. Et, en effet, ils montrèrent leur habileté à em-
» pêcher l'effet des plus formidables plaies dont Mousée
» frappa l'Egypte[3]. »

Ce passage complète et corrobore, dans tous les cas, les papyrus précités, où apparaît un chef de gardes, *Iammi*, puis ce que

[1] Nous ne parlons pas de Platon qui a certainement connu le Pentateuque ou des parties du Pentateuque. Dans plus d'un endroit de ses lois, on dirait qu'il le copie.

[2] Eusèbe, *Præparationis Evangelicæ*, lib. IX, cap. 8.

[3] Trad. Séguier de St-Brisson.

dit S. Paul, dans sa *IIe épître* à Timothée, ch. iii, v. 8, de *Iamnès* et *Mambrès* qui résistèrent à Moïse, et on entend distinctement dans ce langage la voix partiale des annalistes égyptiens. La personnalité de Moïse est donc vraiment prouvée ici par un témoin compétent; car ce témoin c'est l'Egypte même.

Quant aux autres auteurs païens qui parlent de Moïse: Alexandre Polyhistor [1], Strabon [2], Diodore de Sicile [3], Trogue Pompée [4], nous n'allons pas répéter ici ce qu'ils disent de Moïse et des Juifs, parce que leur témoignage est trop défiguré par des fables. Il faut signaler cependant comme une exception le grand auteur des *Annales*. Tacite, s'il ne saisit pas toujours l'esprit de Moïse et de son œuvre, le caractérise cependant profondément quand il dit : *Moses novos ritus, contrariosque cæteris mortalibus indidit. Profana illic omnia quæ apud nos sacra* [5].

Mais à part Tacite, et il ne faut pas oublier qu'il vivait déjà un siècle après notre ère, la connaissance que l'antiquité avait de Moïse était on ne peut plus mal constituée. Et cela a lieu d'étonner; car les Juifs, depuis la déportation des dix tribus par Tiglatpileser IV, en 740 av. J.-Ch., ou plutôt par Salmanassar IV, en 720; puis, ensuite de la ruine de Jérusalem, en 588, s'étaient répandus, d'un côté, depuis les résidences assignées dans le Khaboul, le *Habor* חבור de l'Écriture [6], jusqu'à la Chine (*Sinim* סינים [7]); de l'autre, dans la Babylonie, dans l'Egypte, dans l'Asie-Mineure, dans la Grèce et dans l'Italie [8]. Au

[1] Ap. Euseb. *Præp. evang.* Syncell. *Chronogr.*

[2] *Geogr.* l. xvi, § 20.

[3] *Bibl. hist.* i, 94 ; Photii *Myriabiblon*, 1653, col. 1149 seqq.

[4] Justin. *hist. et Fragm. Pompeiana*, l. xxxvi.

[5] Voyez *Hist.* l. v, c. 3, 4.

[6] V. iv, Reg. xvii, 6. Cf. Ritter, *Erd-Kunde v. Asien* vii, 237. — Benjamin Tudelensis *Itinerarium*, 1575, p. 81, 86 et alibi.

[7] Voir le document antique que produit Pinner dans le *Prospectus de la Bibl. littér. de l'Orient*, 1847, i, p. 10. Cf. Haneberg *Gesch. de la Bibl. Off.* v, c. 6.

[8] Osée, viii, 13 ; ix, 3 ; Jérémie xliii. Cf. Isaïe, xix, 18; Abdias v. 20, ספרד Sparte; i Mac. viii, xiv, xv, 23.

temps des Machabées, un roi de Sparte, *Arius*, prétendait, dans une lettre au grand prêtre Onias, que les Spartiates et les Juifs descendaient d'un ancêtre commun, à savoir d'Abraham. Il avait trouvé ce renseignement dans ses anciens livres, disait-il[1].

On s'attendrait donc à voir le nom de Moïse et son œuvre parfaitement connus parmi les Gentils, d'autant plus que les Juifs d'Alexandrie, par l'influence de la civilisation grecque, avaient adopté une manière plus libérale que leurs frères de la Palestine et qu'ils avaient fait traduire le Pentateuque en grec. Mais rien n'y fit. Les anciens s'intéressaient peu à l'histoire en tant que science; ils n'avaient pas la noble curiosité de l'exactitude historique. S'ils écrivent l'histoire, c'est le plus souvent pour satisfaire soit un goût littéraire, soit un besoin moral.

Cependant quelle que soit leur indifférence pour la vérité historique, lorsque cette vérité ne touche pas directement les interêts de la patrie, ce qui est certain c'est qu'ils nomment *Moïse* et qu'ils lui donnent sa place au milieu d'événements qui, aux altérations près, sont les mêmes que ceux de l'Exode. Nous sommes donc autorisé à dire que l'existence historique de Moïse est constatée aussi par l'antiquité classique.

Maintenant, supposons, si vous voulez, que tous les témoignages que nous venons d'énumérer, soient nuls et de nulle valeur, est-ce que notre certitude de la personnalité réelle et historique de Moïse en subirait une atteinte quelconque? Non! non! mille fois, non!

« *Mein Glaube steht auf festerm Grund.* »

Notre conviction repose sur une base bien autrement ferme. Nous avons le témoignage des livres Bibliques et celui-là est inébranlable, parce que c'est le témoignage du peuple hébreu même et cela depuis son origine comme nation jusqu'à ce jour.

Dites-moi ce qui pourrait être d'une autorité plus sûre pour les choses qui concernent un peuple que les monuments de ce peuple même? Pour connaître l'histoire des Romains, on ajoute foi avant tout, je suppose, aux témoignages des monu-

[1] I Mac. XII, 21.

ments romains ; pour connaître la Grèce, on se renseignera, je pense, aux sources grecques. Interrogeons donc la Bible pour savoir avec certitude à quoi nous en tenir sur Moïse.

Je sais bien que vous, critique rationaliste, niez l'authenticité de ces livres et leur sincérité historique ; mais votre science est impuissante à prouver votre dire. On peut tout nier ; mais qu'est-ce que cela prouve sinon qu'on est néant soi-même. « Celui qui scrute, dit Eichhorn [1], la question de l'authenticité des livres de l'ancien testament avec science et impartialité, l'affirmera certainement. »

Voyons donc ce que dit de la personne de Moïse le *livre de Josué*. L'authenticité de ce livre est suffisamment démontrée par le caractère de son style, qui, toujours correct et facile, le rapproche étroitement de celui du Pentateuque [2], et qu'on ne retrouve plus, tant s'en faut, dans les livres qui datent d'un temps postérieur. Puisque vous savez l'hébreu, vous ne devriez pas vous y tromper, pas plus que ne s'y est trompé saint Jérome, qui avait une connaissance remarquable, *ausgezeichnete Kenntniss* [3], de l'antique idiome d'Israel. Evald se prononce dans le même sens ; il constate la diversité de style entre le *Pentateuque* et *Josué* d'une part, et les livres des *Juges* et des *Rois*, de l'autre. Malheureusement il attribue cette différence, qui est en faveur du Pentateuque et de Josué, aux procédés artistiques des hommes qui auraient fabriqué ces livres au temps des Rois. C'est une assertion qui me paraît peu digne d'un homme d'aussi grande instruction.

Un autre argument de l'authenticité du livre de Josué découle de celle du Pentateuque. Celle-ci étant un fait irréfragable ; le livre de Josué, qui est la continuation de l'histoire d'Israël, est tout aussi inattaquable sous ce rapport, puisqu'il fournit à chaque tribu les titres de sa participation à la possession du Canaan [4]. Se figure-t-on que les Hébreux eussent occupé le pays qui leur avait été promis, sans conserver à ce sujet des docu-

[1] *Einleit. in das A.—T.* I, 1, § 12.

[2] K il ap. Hævern. *Handb. d. hist.-Krit. Einl.* I, 1. p. 206.

[3] Haevernick, ouvr. cit. I, 2, p. 102. Cf. Haneberg, *Gesch. der biblisch. Offenbarung*, IX, c. 3, § 14.

[4] V. Jos. XIII, seqq.

ments précis et officiels? S'ils n'avaient pas conservé ces documents, comment donc au temps d'Auguste auraient-ils pu se rendre si exactement chacun dans l'antique héritage de sa famille, ainsi que cela est expressément marqué d'un pauvre charpentier qui demeurait à Nazareth en Galilée? Pourquoi Joseph fit-il le long voyage de Bethlehem, en Juda? Parce qu'étant descendant de David, fils de Jessé, fils d'Obed, fils de Booz, fils de Salmon, fils de Nahasson contemporain de Moïse et de Josué [1], la ville de Bethlehem, ville de David, était le centre généalogique de sa famille et lui appartenait en vertu du partage qui est consigné au chapitre xv du livre de Josué.

Ainsi, les Hébreux avaient conservé des annales authentiques de la prise de possession du Canaan, fait culminant de leur histoire, et comme il n'en existe et qu'il n'en a jamais existé d'autre relation que le livre de Josué, ce livre est nécessairement authentique.

Nous objectera-t-on qu'il n'est pas absolument prouvé que cette conquête du Canaan par Josué ait jamais eu lieu? Voyez les historiens profanes, voyez les monuments. Il en existait un au 6e siècle, au temps de Procope qui nous le décrit[2]. C'étaient deux colonnes en pierre blanche, dans la ville de *Tigisis* en Numidie, qui portaient en langue phénicienne, c'est-à-dire cananéenne, l'inscription que voici : « Nous sommes ceux qui » ont fui devant la face de Josué, fils de Navé, le brigand; ἡμεῖς » ἔσμεν οἱ φυγόντες ἀπὸ προσώπου Ἰησοῦ τοῦ λῃστοῦ υἱοῦ Ναυῆ.

Le livre de Josué rend abondamment témoignage de l'existence réelle de Moïse. On sait que ce livre annonce, avant de commencer, que la fin du Deutéronome, depuis le v. 24 du ch. xxxi peut être, est de la main du successeur de Moïse, que c'est lui aussi qui a probablement inséré le cantique et la bénédiction de Moïse, et que certainement le ch. xxxiv et dernier ne peut avoir pour auteur Moïse lui-même; *pervulgata omnium est confessio*, dit le très-savant Carpzov, *cap. 34 integrum ab auctore alio fuisse profectum* [3]. Eichhorn aussi place

[1] Voir Luc, i 3-5; Matth. i, cf. Num. i, 7 et alibi.
[2] *De Bello Vandalico*, lib. ii, c. 10.
[3] *Introductio ad libros Vet.-test.* p. 127.

la fin du Deutéronome après le chap. XXXIII[1]. Nous y reviendrons; ce que nous voulons constater ici, c'est que le livre de Josué parle dès l'abord de Moïse, et qu'il parle de lui en termes qui prouvent clair comme le jour qu'il est écrit par un contemporain, par un homme qui a vu et touché Moïse, qui connaissait ses qualités physiques et son âge, qui l'a vu monter des plaines de Moab à la montagne de Nébo, qui a été temoin du deuil de tout un peuple pour l'illustre mort, et qui, preuve frappante de l'authenticité et de la vérité historique de ses paroles pour quiconque a le sens du discernement, loue le libérateur et le législateur d'Israël avec une sobriété et une simplicité qu'un pseudo-auteur, un inventeur de Moïse comme se l'ont forgé nos critiques, n'aurait pas pu simuler; il aurait fait d'emblée un panégyrique des plus orientaux. Transcrivons tout le morceau :

« Moïse, serviteur de Jehovah, mourut là, au pays de Moab, » d'après la parole de Jehovah. Et il l'ensevelit dans la vallée » au pays de Moab, vis-à-vis de Bethpéor; personne jusqu'à » ce jour n'a connu sa sépulture. Moïse était âgé de 120 ans » lorsqu'il mourut; sa vue n'était pas obscurcie et sa vigueur » n'était pas passée. Et les enfants d'Israël pleurèrent Moïse » dans les plaines de Moab, trente jours; les jours de pleurs du » deuil de Moïse s'accomplirent. Cependant Josué, fils de » Noun, était rempli de l'esprit de sagesse, car Moïse avait » posé ses mains sur lui. Les enfants d'Israël lui obéirent, et » firent comme Jéhovah avait ordonné à Moïse. Et il ne s'est » pas encore élevé un prophète en Israël, comme Moïse, que » Jéhovah eut entretenu face à face, pour tous les signes et » prodiges que Jéhovah l'avait chargé de faire au pays » d'Egypte, devant Pharaon et devant tous ses serviteurs et » tout son pays; avec toute cette main forte et ces actions redou» tables et grandes que Moïse a faites aux yeux de tout Israël[2]. »

Après un tel témoignage, nous pouvons nous dispenser d'invoquer tous ceux que le livre de Josué nous présente encore. Citons-en deux seulement. Au v. 10 du ch. IV, il est

[1] *Einleit.* III, 228.
[2] *Deut.* XXXIV, 5 12. Trad. de M. Cahen,

question d'ordres spéciaux que Moïse avait donnés à Josué : « Les prêtres porteurs de l'arche se tenaient au milieu du » Jourdain, jusqu'à la fin de tout ce que Jéhovah avait » ordonné à Josué de dire au peuple, selon tout ce que *Moïse* » *avait ordonné à Josué.* » Le v. 14 du même chapitre est plus expressif encore : « En ce jour-là Jéhovah rendit grand Josué » aux yeux de tout Israël, et ils le craignirent comme ils » avaient craint *Moïse pendant qu'il vivait*, mot à mot : tous les » jours de sa vie, כלימי חייו .»

Passons au livre *des Juges*.

Le livre des Juges qui, dans l'époque dont il retrace l'histoire, nous montre des rapports très-nombreux avec les choses du Pentateuque, est certainement authentique; la fidélité avec laquelle il rapporte les documents contemporains dont il se compose en est un garant irrécusable et cette fidélité saute aux yeux à chaque page. Comme les premiers abondent, citons-en ici une seule. Ainsi au ch. XV, 20, il est dit : « Il (Samson) » jugea Israël, au temps des Philistins, vingt ans. » Puis le chapitre suivant se termine : il « avait été juge d'Israël vingt ans. » Il est manifeste que le livre rapporte ici deux documents tels quels, car sans cela on ne s'explique pas pourquoi il termine l'histoire de Samson au ch. XV et qu'il la recommence au ch. XVI. C'est dire aussi qu'il n'est pas d'un seul et même auteur. Il a été composé de documents divers, et l'homme qui les a remis ensemble est probablement Samuel. La plus forte présomption est pour lui : *forte ab ipso Samuele, cujus monita spirat, exaratus fuit*, dit Jahn[1]. Mais que ce soit Samuel ou un autre prophète, car l'auteur du livre des Juges est visiblement un prophète, il est très-positif qu'il vivait au commencement de l'époque des Rois. En effet, cette remarque si souvent répétée : « En ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël[2], » ne convient qu'à une époque où la royauté existait déjà, mais où cependant elle était encore de date récente, une institution nouvellement établie et dans toute sa force première. L'auteur, par cete remarque, veut faire sentir la distance qu'il y a en toutes choses, entre l'époque qui vient de finir et celle qui a commencé ; entre une époque où « chacun faisait ce qui

[1] *Introd. in libros sacr. V.-T.* II, 1, c. 3, 36.

[2] Jud. XVII, 6 ; XVIII, 1 ; XIX, 1, et al.

» semblait juste à ses yeux », et celle où le règne de la loi était assuré par une autorité fortement constituée et généralement respectée.

D'après cela, il ne faut pas s'étonner si le nom de Moïse apparaît si rarement dans le livre des Juges : « Chacun alors » faisait ce qui semblait bon à ses yeux. » Moïse, la personnification de la règle et de la loi, n'avait que faire au milieu d'un état social où régnait un peu trop l'arbitraire, et parfois même l'anarchie. Puis, n'oublions pas que l'historien de cette époque, quoi qu'il lui appartienne encore, se place déjà en dehors d'elle et ne rapporte d'elle que ce qui convient au jour sévère sous lequel il veut nous la montrer. Il mentionne le nom de Moïse [1], mais seulement pour juger par ce nom le temps « qui ne connut Jéhovah, ni les actions qu'il avait faites » pour Israël[2]. » Il ne faut pas prendre cela à la lettre, le livre de Ruth et l'histoire d'Elkana et de Hanna qui sont de cette période suffiraient pour nous en empêcher. L'histoire de la vie publique et des guerres d'une nation, n'est celle de sa vie intime et domestique que dans une certaine mesure. Mais si l'auteur nous avait montré le souvenir de la personnalité de Moïse vivant au milieu de la société de ce temps-là, son tableau en aurait pris des teintes adoucies ; il aurait été un historien plus exact sans doute, mais un moindre prophète. Il préféra être prophète et ne voir l'époque des Juges que du haut de la chaire de l'enseignement public.

Malgré tout cependant la preuve que la personnalité du grand homme était connue et reconnue à l'époque des Juges perce dans la relation du prophète, car nous lisons au ch. I, v. 20 : « Ils donnèrent Hébron à Caleb, *comme l'avait dit* » *Moïse.* » Et il ne faut pas croire que le souvenir de Moïse parlant et agissant appartienne ici à l'historien, que ce soit une remarque subjective ; non, c'est un fait de l'époque même et qui s'accomplit en vertu d'une décision dont les intéressés avaient la certitude qu'elle était émanée de Moïse en personne[3]. C'est assez pour nous autoriser à dire que le nom de

[1] III, 14.
[2] II, 10.
[3] Voir Num. XIV, 24, 30. — Jos. XIV, 6, 13.

Moïse ne fut pas inconnu sous les Juges, et s'il ne fut pas inconnu que signifie de dire, comme le fait M. Renan, qu'il fut *presque* inconnu? Est-ce d'une bonne critique de parler ainsi? Un nom est connu ou il est inconnu; sur ce point il n'y a pas de milieu. Et pour qu'un nom soit connu à une nation, il n'est pas nécessaire que tout le monde jusqu'au dernier pâtre le connaisse; il suffit qu'il soit connu par l'élite de cette nation, et c'est assurément le cas ici.

M. Renan ne se contente pas de dire que le nom de Moïse fut presque inconnu sous les Juges; il ajoute : « Et durant les » premiers siècles des Rois. » Au fait, il a raison. Si le nom de Moïse était inconnu sous les Juges, on ne voit pas pourquoi on l'aurait connu sous les Rois. Mais aussi, s'il était connu, sous les Juges, et nous venons de démontrer qu'il l'était, il devait être connu de même sous les Rois.

Voyons les *Rois*.

L'authenticité des livres des Rois n'est pas moins bien établie que celle de Josué et des Juges. Il ne s'agit que de s'entendre. Si l'on dit que les quatre livres des Rois sont d'un seul et même auteur, il y a des difficultés notables. Il paraît certain, en effet, qu'ils sont de la main de plusieurs auteurs, que *Samuel*, *Nathan* et *Gad* ont écrit les deux premiers, et *Jérémie* les deux autres. Cette opinion est appuyée sur des textes, sur des analogies de style et sur la tradition des Juifs[1].

On voit que la question ainsi posée est loin d'ôter quoi que ce soit au caractère d'authenticité des livres des Rois; la veracité des faits et gestes qu'ils contiennent en reçoit au contraire des garanties singulièrement solides. Si tous ces récits ne sont pas de la même main, tous cependant sont des écrits contemporains ou peu s'en faut des événements qu'ils exposent. Esdras n'en est en quelque sorte que l'éditeur, et il y a ajouté quelque chose de l'histoire de son temps. Il n'a pas touché aux documents originaux, et tout lecteur attentif s'en aperçoit aisément au décousu du texte qui existe çà et là dans les deux premiers livres. D'ailleurs, la profonde piété d'Esdras, sa sincérité, le caractère sacré dont il était revêtu, la vérité historique qui éclate invinciblement dans toutes les pages de ces li-

[1] Voir Haneberg, *Gesch. der bibl. Offenb.*, v, c. 5, § 5, 6.

vres, enfin le respect religieux que les Juifs ont eu de tout temps pour les documents de leur histoire nationale, respect qui fait dire à Josèphe, qui est certes ici une autorité difficile à récuser, « que personne n'a jamais été assez hardi pour entre- » prendre d'en ôter, d'y ajouter, ou d'y changer la moindre » chose[1]; » voilà un ensemble de garanties pour l'authenticité des livres des Rois, dont la critique *libre* est impuissante de les dépouiller. Cette critique s'imagine qu'elle a la plénitude de la science et qu'il lui est loisible de décider souverainement des choses de l'antiquité. Un moment, Messieurs. Vous êtes savants, soit; vous avez le regard perçant, nous le voulons bien : mais il n'y a pas que l'aigle qui ait le regard perçant. Lui seul, il est vrai, soutient la lumière en face, *lumine recto sustinuere diem*; mais ensuite il y a des oiseaux qui voient très-bien dans les ténèbres et qui s'y complaisent. Quelques critiques s'associant à Strauss, dénient au peuple hébreu le sentiment net de l'histoire positive. Ce n'est l'avis de Sack[2] ni de Haneberg. Nul autre peuple, dit le premier, n'eut le sens historique et critique plus développé que le peuple juif ou du moins ses docteurs[3], et Haneberg fait voir que la Synagogue fit preuve, pour la constatation des écrits authentiques de la Bible, d'une sévérité telle

[1] Flav. Joseph : *cont. Apio.* I, c. 8.

[2] Sack, *Christliche Apologetik*, p. 171. — Haneberg, l. I. IX, c. 1.

[3] Il va sans dire que nous n'entendons ici par docteurs ni les Talmudistes ni les Hagadistes (Targoumistes), mais ceux des membres de l'assemblée appelée la grande Synagogue qui étaient revêtus soit du caractère sacerdotal soit du caractère prophétique. Cette institution mosaïque, dont firent partie avant, pendant et après la captivité, les hommes les plus remarquables de la nation, avait l'autorité doctrinale et veillait à l'intégrité des Ecritures : la Loi, les Prophètes et les autres Livres. Après Moïse, Josué et Samuel, elle fut, d'après la tradition, successivement présidée par Eli, Elisée, Amos, Osée, Isaïe, Michée, Joël et par une suite d'autres prophètes jusqu'à Esdras. D'Esdras, elle se continue par Malachie, le dernier des prophètes, jusqu'à Simon le Juste qui vécut au temps d'Alexandre. Elle s'éclipsa sous les rois de Syrie. Mais les Machabées la relèvent et elle est désormais connue sous le nom de Sanhédrin Συνέδριον סנהדרין. Cf. Num. XI, 16; Deut. XVII, 9; XXIX, 9; Jud. II, 7; XXI, 16; I. Reg. VIII, 4; II, Reg. V, 3; XIX, 12; III, Reg. XII, 8, 6; Esaias I, 23; Jérém. XXVI, 16; Dan. XIII, 5, 50; Esd. X, 8, 14; I. Macc. XII, 6 et alibi pluries.

qu'aucun livre au monde n'en éprouva jamais de semblable. S'il y avait eu moyen de contester l'authenticité des livres bibliques ou d'en changer le texte, les sectes, que le judaïsme a connues aussi bien que toute autre religion, en s'en seraient pas fait faute. Il me semble donc que, sans blesser M. Renan, on peut faire plus de cas des arguments que nous venons d'indiquer que de sa décision à lui, d'autant plus qu'il s'appuie de Strauss, auquel, quelques pages plus haut, il vient de dénier le sentiment de l'histoire et du fait [1]. Nos critiques ne se piquent pas d'être logiques; ils disent même, j'ai lu cela quelque part, qu'il ne vaut rien d'être logique, que la logique est l'écueil de la sagesse.

Mais laissons cela et revenons aux livres des Rois.

Ces livres des Rois, si pleinement authentiques, affirment l'existence historique de Moïse aussi nettement et plus fréquemment encore que les livres précédents. Samuel la déclare en face du peuple [2] en disant : « Jéhovah qui a institué *Moïse* et Aaron et qui a tiré nos pères de la terre d'Égypte. Vos pères crièrent à Jéhovah; alors Jehovah envoya *Moïse* et Aaron qui firent sortir vos pères de l'Egypte et les établirent en ce pays-ci. » Maintenant écoutons David affirmer la personnalité contestée du législateur des Hébreux. Quel témoignage! Voici les paroles qu'il adresse en mourant à son fils Salomon : « Me voici venu au terme où tous les hommes doivent arriver. Observe l'observance de Jéhovah, ton Dieu, pour marcher dans ses voies, pour garder ses statuts, ses préceptes, ses jugements et ses témoignages, comme il est écrit dans la loi de MOÏSE [3]. »

Corroborons ce témoignage par celui de Salomon *parlant devant toute l'Assemblée d'Israël* [4] : « Tu les a mis (les Hébreux) à part pour toi, comme un héritage, de tous les peuples de la terre, comme tu l'as déclaré par *Moïse*, ton serviteur, lorsque tu fis sortir nos ancêtres de l'Egypte, o Adonaï Jehovah! Béni soit Jehovah, il n'est pas tombé (à terre)

[1] Renan, *Etud. d'hist. rel.* p. 161.
[2] I. Regg XII, 6, 8.
[3] III. Regg. II, 2, 3
[4] III. Reg. VIII, 14, 53, 56.

» une seule parole de toutes les bonnes paroles qu'il a dites » par *Moïse* son serviteur. »

Voyons maintenant ce que disent de la personne de Moïse les *Paralipomènes*.

Ces livres sont une compilation de documents originaux faits par Esdras. Leur authenticité est reconnue à l'unanimité des voix [1]. Eh bien, les Paralipomènes donnent *la généalogie de Moïse*, et par là l'existence historique du grand homme se trouve scellée du sceau de la plus complète certitude. Si l'on vous montrait sur les registres officiels l'état civil d'un homme, douteriez-vous encore de la réalité de son être? Voici l'état civil de Moïse et de ses enfants : « Les fils de Lévi furent: » Kahath, les fils de Kahath furent Amram, les fils d'Amram » furent Aaron et *Moïse* [2]. Les fils de *Moïse*, l'homme de Dieu, » furent aussi compris dans la tribu de Lévi. Et les fils de » *Moïse* furent Gersom et Eliézer [3]. »

Ajoutons que jamais il n'est venu aux Israélites le moindre doute sur la généalogie et la descendance de leur historien et législateur, ce qui n'a pas lieu d'étonner quand on sait avec quelle extrême sollicitude les Israélites veillaient à la conservation de leurs listes généalogiques, à la confection desquelles ils procédaient avec une sévérité bien autrement scrupuleuse que nous ne le faisons quant aux registres de l'état civil [4]. C'est à cause de son origine, dit Josèphe, que la descendance de Moïse fut toujours en possession de l'emploi d'honneur de garder le trésor sacré [5].

Je ne pense pas que celui qui aura attentivement pesé les divers arguments que nous venons d'établir, puisse conserver encore un doute historiquement motivé, touchant la personnalité de Moïse. Il pourra cependant exiger, pour der-

[1] Voir le traité *Baba Bathra* fol. 15, dans le séder *Nesikin* IVe partie du Talmud. Eichhorn, *Einl.* III, § 494. — Hævernick, *Handbuch der hist. Kr. Einl*, I, 2, § 604 sq. Movers, *Krit. Untersuch. über die Chronik* p. 18 sq. — Haneberg, *Gesch. d. bibl. Off.* VI, 4, § 55, sqq.

[2] I. Paral. VI, 1-3.

[3] *Ibid.* XXIII, 14, 15.

[4] Michaelis, *Mos. Recht* I, § 51. Lepsius, *Die Chronologie der Ægypt.* I, 366. Dœllinger, *Heidenthum und Judenthum*, 780.

[5] Flav. Joseph, *Antiquit. Judaic.* l. VII, c. 15.

nière sûreté, qu'on lui fasse connaître par l'histoire, l'année de la naissance et celle de la mort du grand homme. En effet, puisque Moïse a existé et qu'il a rempli une mission si importante pour les destinées de tout un peuple, l'histoire doit avoir conservé de la vie de ce personnage beaucoup de dates précises, elle doit avoir conservé surtout les dates de sa naissance et de sa mort.

Il nous est possible de satisfaire à une exigence aussi légitime.

Saint Paul, qui se connaissait en histoire hébraïque[1], dit, dans son épître aux Galates[2] que la loi a été donnée 430 ans après les promesses faites à Abraham. Or, ces promesses commencent au moment où Abraham quitte son pays natal[3], et plus tard il apprend que ses descendants doivent rester 400 ans comme étrangers dans un pays qui ne leur appartient pas[4]. Le Samaritain et les Septante entendent par ce pays le Chanaan et l'Egypte; c'est aussi le sentiment de la plupart des commentateurs[5]. Quant au nombre de 400, il est évidemment ici où il s'agit d'une prophétie, les prophéties se formulent toujours en termes généraux, un nombre rond, un chiffre approximatif. Le départ d'Abraham de Haran eut lieu en l'an 2022 d'Adam[6], Abraham ayant soixante-quinze ans. Si donc nous augmentons le millésime de 2022 de 430 années, nous obtenons celui de 2452, qui revient à l'an 1309 avant Jésus-Christ. Cette date serait celle de la sortie d'Egypte. Mais Abraham avait resté quelques années à Haran, combien? C'est ce qu'on ne sait pas par le texte de l'Ecriture. On peut dire seulement, d'après le v. 7 du ch. xv, que ce séjour n'a pas dû être long. En effet, puisque Abraham avait reçu l'ordre de partir d'Our pour aller en Chanaan, il va de soi qu'il n'aura pas formé en route un établissement de longue durée. En re-

[1] Les contemporains rendaient hommage à son savoir; v. *Act.* xxvi, 24: *multæ te literæ*.

[2] C. v, v. 17.

[3] Gen. xii, 1 sqq.; xv, 7.

[4] Gen. xv, 13.

[5] V. Exod. xii, 40, 41. — D. Calmet, Comment. sur la Gen. p. 145.

[6] Voir le tableau chronologique à la fin du volume.

montant donc le millésime de quelques années, on arrive à la date du départ d'Our, qui est, comme nous l'avons dit, le point où il faut commencer le compte des 430 ans, puisque c'est en partant d'Our que la race élue commence ses pérégrinatione dans la terre étrangère. Le milléssime précité de 2452, se trouvera donc aussi diminué de quelques années. Tel qu'il est, il nous donne pour la date de la naissance de Moïse, qui avait 80 ans à la sortie d'Egypte [1], le millésime de 2372 d'Adam ou 1387 avant Jésus-Christ. Eh bien, cette date s'accorde, à 5 ans près, avec les calculs de Lepsius, d'après les monuments égyptiens qui présentent, comme le Pharaon de l'Exode, le fils et successeur de Ramsès Miamoun ou Sesostris-le-Grand, le Pharaon Ménephthah [2]. Fort de cette autorité, nous pouvons maintenant accerder toute créance à la tradition juive du *Yaschar*, qui dit qu'Abraham séjourna 5 ans à Haran [3] et placer ainsi le départ d'Abraham d'Our-Casdim en l'an 2017 d'Adam ou 1744 avant Jésus-Christ, et la sortie à 430 ans de là, en 2447 d'Adam ou 1314 avant Jésus-Christ [4] ; d'où il suit que Moïse, cet homme merveilleux, que les documents nous dépeignent frappant l'Egypte de plaies horribles et entraînant avec lui les « maudits enfants de Sem, » est né en l'an 2367 de la création d'Adam, qui correspond à l'an 1394 avant Jésus-Christ, d'après la chronologie judaïque, et à l'an 1558 avant Jésus-Christ, d'après la chronologie vulgaire. Dès lors nous savons aussi l'année de sa mort. C'est lui-même qui nous dit l'âge qu'il atteignit [5]. Il mourut à 120 ans, par conséquent dans l'année 2487 de la création d'Adam ou en (1274=1438 avant Jésus-Christ.)

Enfin, et c'est par là que nous allons finir ce chapitre, je

[1] Ex. VII, 7.

[2] Lepsius, *Die Chronologie der Ægypter*, p. 330 sq. 355, 360, 387.

[3] Le *Yaschar* trad. par M. Drach dans le *Diction. des Apocryphes* t. II, col. 1148 sq. — Ce texte dit qu'Abraham sortit d'Our à l'âge de 52 ans, resta 3 ans à Haran, partit pour le Canaan à 55 ans, resta 15 ans en Canaan, revint à Haran, y resta 5 ans, et en repartit pour toujours à l'âge de 75 ans. La Genèse ne s'oppose pas au récit ; elle est moins détaillée.

[4] Ideler *Handb. der math. u. techn Chronol.* I, 507 ; Lepsius *loc cit.* p 360 et alibi.

[5] Deut. XXXI, 2. Cf. XXXIV, 7.

demande comment il est possible de douter de l'existence d'un homme qui se place devant vous et vous dit: Me voici. N'est-ce pas là le cas avec Moïse? Ne dit-il pas, et je ne cite qu'un exemple quand je pourrais en citer un grand nombre, ne dit-il pas : « Moïse appela tout Israël et leur dit : Écoute, Israël, » moi אנכי debout עמד (*stans*) entre Jehovah et vous, etc.[1]. » Il est vrai que d'abord il se nomme par son nom, au lieu d'employer le verbe au mode personnel. Mais l'identité de la personne qui se désigne par « Moise, » puis par « moi », est si évidente qu'il n'y a pas moyen de prouver le contraire. Toujours Moïse parle de lui à la première personne quand il parle au peuple, toujours il parle de lui à la troisième personne quand il parle en historien. Il serait étrange qu'il en fut autrement; cette manière de parler objective est habituelle à tous les historiens bibliques; les exemples contraires sont une exception.

Il n'y a guère qu'*Esdras* et *Néhémie* qui s'en écartent, probablement parce qu'ils avaient vécu longtemps chez les Perses et dans les plus hautes régions sociales de ce peuple. Or, les Perses, race arienne, c'est-à-dire indo-européenne, ont l'esprit éminemment subjectif, le *moi* prédomine chez eux, en quoi ils sont les antipodes des Sémites. D'ailleurs manquons-nous d'exemples de cette manière objective même parmi les historiens des peuples d'Europe? Chacun connaît Xénophon, Jules César et Frédéric II; qu'on les lise. Que dirait-on de celui qui viendrait nous soutenir que les œuvres de Frédéric II sont des œuvres impersonnelles, parce que l'auteur parle de lui-même à la 3e personne? ou qui voudrait en inférer que Frédéric II l'écrivain n'est pas Frédéric II le roi?

Ainsi, ce que nous voulions prouver, l'est surabondamment; l'existence historique de Moïse est et restera un fait acquis. A moins qu'on ne dise qu'il y a eu deux Moïse, comme il y a eu, dit-on, deux Lycurgue. Nos critiques de « la scicence indépendante, » et qui dépend, Dieu sait, de tant de préjugés et d'erreurs qu'on ne vit jamais pareille servitude, nos critiques ne sont pas encore allés jusque là. Peut-être le feront-ils; ils n'en faut point désespérer. N'ont-ils pas inventé deux Christ? un

[1] Deut. v, 1, 5.

» qui est « l'homme de Galilée, » et qui « prêcha une doc-
» trine empreinte peut-être (j'admire ce *peut-être*) de quel-
» que tendance provinciale [1], » l'autre « le Christ évangélique » qui « considéré comme un phénomène historique, nous » échappe, » qui « ne naît pas comme un homme, » qui « ne » vit pas comme un homme, » qui « ne meurt pas comme un » homme, » mais qui appartient à ces « certains caractères » dont « la trame par laquelle l'humanité les recouvre dissimule » presque entièrement la réalité primitive [2]. ». Et ils s'évertuent à prouver leurs songes par des faits qu'ils appellent analogues par les légendes de Krichna et d'Orphée !

CH. SCHŒBEL.

[1] Renan, *Ouvr. cit.* 210, 218.
[2] *Ibid.* p. 185, 218.

BIBLIOGRAPHIE.

THÉORIE DE LA FOI *dans ses rapports avec la raison*, par M. l'abbé Peltier, chanoine honoraire de Reims (4e édition), vol. in 8° de 201 p., à Paris, chez Louis Vivès, libraire, rue Delambre, n° 13, prix 3 fr.

M. l'abbé Peltier est bien connu des lecteurs des *Annales*, comme un des plus anciens et des plus laborieux défenseurs des vraies doctrines romaines soit en philosophie, soit en théologie. La question traitée dans cet ouvrage est des plus importantes, presque la seule importante, car toutes ces questions, même, et surtout, celles qui, dit-on, sont purement politiques, sont au fond des questions religieuses. Il s'agit en effet, en ce moment, dans le monde entier, de savoir si c'est la Raison qui l'emportera sur la Foi, ou si c'est la Foi qui l'emportera sur la Raison, c'est-à-dire si c'est Jésus-Christ qui règlera et dirigera les esprits, ou si c'est on ne sait quoi qu'on appelle Etat, opinion, raison personnelle ou impersonnelle, qui gouvernera et règnera. M. l'abbé Peltier éclaircit fort bien ici ces questions grandement obscurcies, et les ramène à la véritable notion chrétienne. Ce livre sera lu avec grand profit par tous les rationalistes philosophiques et politiques, et surtout par les demi-chrétiens de bonne foi qu'on appelle *catholiques libéraux*.

LA PRINCESSE AGNÈS DE SALM-SALM *au Mexique en* 1867; *ses souvenirs sur la chute et la fin de Maximilien I*; mis en français pour la première fois, accompagnés de chapitres complémentaires puisés dans les meilleurs témoignages, et précédés, en outre, d'une introduction historique sur la révolution du Mexique, par Philippe de Toulza, vol. in-12 de 235 p., prix 3 fr.

L'élévation, la chute et la mort déplorable de l'empereur Maximilien sont un

des plus funestes événements de ce siècle. A qui faut-il en attribuer la responsabilité? C'est un des grands problèmes de l'histoire contemporaine; mais si l'on ne peut arriver à constater la cause véritable, on peut au moins en éclaircir bien des points, et c'est ce que fait le volume de M. de Toulza.

Dans une *introduction historique sur la révolution du Mexique*, il montre les diverses révolutions de cet empire à dater de l'empereur Iturbide en 1815 qu'ils fusillèrent en 1824, jusqu'à l'empereur Maximilien qu'ils fusillèrent également en 1867. M. de Toulza fait remarquer surtout que le grand tort de Maximilien fut d'avoir porté au Mexique les idées libérales de l'incrédulité européenne du 19e siècle. Il eut le tort surtout, lui, catholique sincère et malheureusement libéral, d'y traiter l'Eglise comme la traitent les potentats d'Europe, sans faire attention qu'ils n'ont fait qu'ébranler ou renverser leurs trônes; il n'a pas vu que s'attaquer au clergé, c'était s'aliéner les honnêtes gens et le peuple mexicain. M. de Toulza indique aussi les différentes jalousies, intrigues et mauvais vouloir de ceux qui auraient dû tendre la main à cet empereur animé des meilleures intentions, et qui ont préparé sa lamentable chute.

Mais ce qui distingue surtout le volume, c'est le récit des efforts de la princesse de Salm-Salm pour sauver et l'empereur, et son propre mari Malheureusement encore elle n'a pas sauvé l'empereur; à peine elle put sauver son mari; mais par son dévouement, par son grand courage, par ses instances et ses prières aux genoux de Juarès, par sa force d'esprit, par ses consolations, prodiguées jusqu'à la dernière au malheureux empereur, elle s'est montrée la seule chrétienne, la seule honnête au milieu de cette tourbe de traitres, ou de lâches qui ont figuré dans cette triste histoire. C'est avec une véritable émotion qu'on lira les pages que M. de Toulza a bien fait de mettre en français, comme il le dit lui-même.

Le Directeur-Gérant : A Bonnetty.

Versailles. — Imprimerie G. Beaugrand et Dax, rue du Potager, 9.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE
Numéro 42. — Juin 1874.

Traditions primitives.

VESTIGES CHOISIS
DES

PRINCIPAUX DOGMES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

EXTRAITS DES ANCIENS LIVRES CHINOIS.

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

AU LECTEUR[1].

Je désire faire connaître à tous que j'adhère de toute mon âme à tous les décrets et préceptes de la sainte Eglise notre mère, de telle sorte que je ne cesse jamais, jusqu'à mon dernier soupir, de croire et de parler comme elle. Que Dieu m'en fasse la grâce !

Il est donc loin de ma pensée de prononcer quoi que ce soit de moi-même sur le sens de ces caractères chinois 天 *Tien*, Ciel et 上 帝 *Chang-ty*, Souverain Seigneur.

[1] *Note des éditeurs.* 1° A l'époque où le P. de Prémare écrivait, on disputait fort sur le sens qu'il fallait donner à ces deux expressions *Tien*, Ciel et *Chang-ti*, Seigneur suprême. La lumière s'est faite depuis lors. — Mais, pour couper court à toute discussion et dans le doute, le St-Siége défendit sagement d'employer l'une et l'autre expression pour désigner le vrai Dieu.

Les lecteurs n'oublieront pas que l'auteur du *Selecta* écrivait avant la décision du St-Siége sur tout ce qui regarde les rites chinois. — 2° Nous conserverons dans le texte du manuscrit le mode de l'auteur pour la prononciation des mots chinois. Dans les notes, nous suivrons la méthode actuelle des Sinologues qui sont en Chine. La méthode suivie dans les notes fera comprendre celle du P. Prémare.

Je rapporte purement et simplement ce qui est dit dans les livres des Chinois, n'ayant rien autre chose en vue, sinon le salut de ces peuples. A l'exemple de l'Apôtre des nations, j'estime qu'il me serait glorieux d'être anathème pour eux.

Ce traité fut d'abord composé en l'année du Seigneur 1712. Mais, comme dès lors, je n'ai cessé de parcourir les auteurs chinois, et que tout mon temps et mes soins ont été consacrés au perfectionnement de cet ouvrage, j'ai cru devoir le refaire à neuf. J'en ai changé le plan tout entier. J'y ai corrigé quelques erreurs, et je l'ai augmenté de plus de moitié.

VESTIGES CHOISIS

Des principaux Dogmes de la Religion chrétienne

Retrouvés dans les anciens livres chinois.

Voici quel sera le plan de cet ouvrage.

I° J'expliquerai d'abord différents points dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence du livre. — II° Je parlerai de Dieu en tant que *Un* et *Trine*. — III° Je traiterai la question de l'état de *Nature intègre et innocente*. — IV° Puis de l'état de *Nature corrompue*, et séparément, de la *rébellion* des Anges et de la *chute* d'Adam. — V° De l'état de *Nature réparée* par Jésus-Christ. Ce point, Dieu aidant, sera traité assez longuement tant à cause de l'importance du sujet que de l'abondance de la matière.

ARTICLE PREMIER

1. *ifférents points nécessaires à connaître pour l'intelligence de ce livre.*

Ier POINT.

Les livres que les Chinois regardent comme sacrés et qu'ils appellent, pour ce motif, *King* 經 (*Livres par excellence*), sont au nombre de six [1]. Le 1er est appelé *Y-king* 易 經 (Livre des

[1] Ceux de nos lecteurs qui désirent quelques détails plus explicites sur chacun de ces livres sacrés des Chinois peuvent consulter *la Grammaire chinoise* composée par M. l'abbé Perny, à la IIe partie, chap. VIII, qui a pour titre: *De la Littérature chinoise en général.*

changements); le 2° *Chou-king* 書 經 (*Livre historique*); le 3° *Chi-king* 詩 經 (Livre des Vers); le 4° *Ly-king* 禮 經 (Livre des rites); le 5° *Yo-king* 樂 經 (Livre de la Musique), le 6° *Tchun-tsiou* 春 秋 (Livre du printemps et de l'automne). Deux de ces livres sont perdus, savoir le *Yo-king* et le *Ly king*. Tous les auteurs l'avouent après le philosophe *Mong-tsée*. Ces deux livres ont-ils existé? On peut poser cette question; mais ce n'est pas encore ici le lieu de la traiter.

Il n'est pas possible de déterminer avec certitude l'époque où ces livres sacrés furent composés; car tout ce que disent là-dessus les écrivains modernes ne paraît appuyé sur aucun fondement bien solide. D'ailleurs ils sont loin de s'accorder entre eux, et il n'est point difficile de réfuter leurs diverses opinions. Aucun écrivain voisin de cette époque n'attribue tel livre à tel auteur.

Sous la dynastie des 漢 *Hàn* (1), c'est-à-dire, après 200 ans de guerres atroces et continuelles, après l'incendie des livres, après le naufrage de la doctrine des anciens, arrivèrent enfin les écrivains *Sse-ma-tsien* (2), *Tso-chi* (3),

(1) La dynastie des *Han* 漢 est la 5° et compte 27 empereurs. Elle a duré 426 ans, de l'an 202 avant J.-C. jusqu'à l'an 224 après J.-C.

(2) *Sse-ma-tsièn*, 司 馬 遷, vivait sous le 1er empereur des *Han*, l'an 202 av. J.-C. On le considère comme l'Hérodote de la Chine. Son grand ouvrage s'appelle le *Ssé-ky*, 史 記, en 130 livres. Voir la notice sur cet historien, et l'analyse de son livre dans les *Nouveaux mélanges asiatiques* d'Abel Rémusat, t. II, p. 132.

(3) *Tsò-ché* (ou *Tsò-kieou-min*) 左 邱 明. On est dans l'usage en Chine de donner aux hommes célèbres l'épithète de *Ché* 氏, qui s'ajoute seule au nom de famille. C'est un grand honneur pour ceux qui reçoivent cette qualification. Chaque fois qu'un nom propre d'écrivain reviendra avec le mot *ché*, les lecteurs se souviendront du sens de cette épithète.

Tsò-ché était contemporain de Confucius (551-479 av. J.-C.) et jouit d'une grande autorité chez les Chinois. Il est l'auteur d'un commentaire sur le *Tchoun-tsieou*, (Le Livre du printemps et de l'automne), ayant pour titre *Tsò-tchouan* 左 傳, en 30 livres, non compris dans l'incendie des livres, et il cite les *King*, tels qu'ils existaient avant Confucius. M. Bazin en a traduit le 3° chap., où *Tsò-ché* parle du *Chan-hày-king*, dans le *Journal asiatique* t. VIII, p. 366 (3° série); il est de plus l'auteur du livre intitulé *Koue-yù*

Kong-ngan-koue (4), *Mao-tchang* (5) et autres semblables novateurs qui se mirent à forger des systèmes au gré de leurs passions et s'efforcèrent, à tort, de faire accorder les livres *Chou-king* 書 經 et *Chi-king* 詩 經, à leurs histoires. Il est vrai qu'ils furent très-bien réfutés par les écrivains de l'âge suivant. Mais ceux-ci ne se montrèrent pas plus fidèles que leurs devanciers. Ils racontent une foule de choses vraiment indignes de livres d'une aussi grande autorité; ainsi dans la petite *Préface* qui précède chaque *ode* du livre 詩 經 *Chi-king*, ils prétendent que la plupart de ces petits poëmes furent composés par des femmes, des eunuques, et des jeunes gens corrompus (6).

La plèbe infime des Lettrés admet toutes ces balivernes se fondant sur cet inepte argument que ces Préfaces leur expliquent avec assurance le sujet de choque ode. Ce que l'on ne pourrait savoir sans cela.

Le livre 書 經 *Chou-king* a aussi ses petites Préfaces, et comme elles sont confondues avec le texte, elles altèrent bien plus profondément ce *King*, que ne l'a fait pour le livre 詩 *Chi* la petite préface 小 序 *Siaó-su*; car celle-ci n'a pas été admise dans le texte (7).

國 語, (Remarques sur les Etats.) Voir ce qu'en dit M. Pauthier dans les *Annales de philosophie* t. VI, p. 72 (6e série).

(4) *Kong-ngan-koue* 孔 安 國 est un membre de la famille de Confucius. Sous le règne de l'empereur Où ty 武 帝 (140 ans av. J.-C.) la maison de Confucius fut démolie par ordre de Kong ouâng 恭 王, prince de Lou (aujourd'hui le Chan-tong); on trouva dans une muraille une copie du Chou-kin et d'autres livres encore. Ce fut King-ngan-koue qui, avec l'aide du texte de *Fou-sen*, déchiffra l'antique écriture de ces livres. — Voir ce qu'en dit M. Pauthier dans les *Annales de philosophie* t. XX, p. 216 (5e série).

(5) *Maó-tchang* (ou *Maó-koung*, ou *Maó-ché*) vivait sous les *Han*, 202 ans av. J. C. Il a donné une édition du *Che-king* de Confucius, et en forma l'édition qui existe encore. Voir ce qu'en disent Pan-kou et M. Pauthier dans les *Annales* t. VI, p. 61 (6e série).

(6) Le *Che-king* a été traduit en latin par le P. Lacharme et publié en 1830; mais on n'y trouve pas cette *préface*.

(7) Le *Chou-king* a été traduit en français par le P. Gaubil et publié par M. de Guignes, in-4° 1770; revu et orné de notes et de caractères par M. Pauthier dans les *Livres sacrés de l'Orient*, Paris 1840.

Quant au livre *Tchun-tsiou*, ce que les auteurs modernes en rapportent est encore peut-être beaucoup plus incertain. D'après l'opinion commune ce livre est l'ouvrage de *Confucius*. Mais Confucius a-t-il transmis à la postérité quelque chose par écrit? Rien n'est plus douteux ; plusieurs même regardent comme plus probable qu'il enseigna de vive voix seulement sa doctrine à ses disciples (8).

Le philosophe *Me-tsee,* qui vivait peu de temps après *Confucius,* dit ceci : « J'ai lu les annales de tous les règnes, et ces » livres ne sont point ce que l'on appelle aujourd'hui, » *Tchun-tsiou* (9). » A supposer même que Confucius ait composé ou corrigé un livre intitulé *Tchun-tsïou*, il est certain que ce livre n'existe plus, à moins que ce ne soit dans les trois commentateurs, qui reproduisent je ne sais quel texte, mais d'une manière fort différente, et qu'ils expliquent chacun à leur façon. Aussi *Vén-tchong-tsèe*, après plusieurs autres, dit-il avec raison : « Les trois gloses ont fait entièrement » disparaître le livre *Tchun-tsiou* (10). » Et *Lieou-tchi-ki* (11) » n'hésite pas à affirmer que le *Tchun-tsiou* et le *Chou-king* ont » paru en même temps (12) ».

Reste le livre *Y-king,* dont nous allons parler.

---

(8) Voir ce que dit l'historien chinois *Pan-kou* 班 固 sur les différentes copies du *Tchun-tsieou,* dans les *Annales de philosophie* t. VI, p. 70 (6e série).

(9) 吾見百國春秋○皆非今之春秋.

Me-tsé 墨子 vivait au 5e siècle avant notre ère. Voir ce qui reste de ses livres dans la notice de Pan-kou et de M. Pauthier dans *Annales* t. VI, p. 428 (6e série). — Le texte chinois de Me.tsè n'est cité qu'à moitié par Prémare.

(10) 三傳作而春秋散.

Wen-tchong-tse vivait sous les *Tang* antérieurs (179-163 ans av. J.-C.)

(11) 春秋始作與尙書同時.

Lieou-tchi-ky, vivait sous les Tang postérieurs (618-907 de J.-C.) Il est auteur du *Ché-toung-soui-ouay*.

(12) On peut se demander avec raison si le *Tchoun-tsieou* tel que nous l'avons, doit être mis au même rang que l'*Y-kin,* le *Chou-kin* et le *Che-kin.* Car quelques européens se vantent d'avoir examiné scrupuleusement quel-

IIe PONT.

On lit dans le livre Y-king, que jadis « *Pao-hi-chi* (ou *Fou-hi*) » roi de tout l'univers, d'une part, observant des images dans » le ciel, et, de l'autre, des lois uniformes sur la terre, exami- » nant les différentes espèces et les formes des oiseaux et des ani- » maux, ainsi que la position de la terre et l'ordre qui la régit, » et enfin, empruntant ses observations tant à l'intime consi- » dération de lui-même qu'à l'étude des objets extérieurs, » *Pao-hi-chi* imagina de tracer 8 figures de 3 lignes, comme » moyen d'atteindre jusqu'aux vertus de l'esprit intelligent, et » de discerner la nature et les modifications de tous les » êtres (13). »

Lopi (14) rapporte la même chose de *Ssee-hoâng* 史皇 que l'on place longtemps avant *Pao-hi-chi* ou *Fou-hi* et auquel on attribue l'invention de l'écriture. *Ssee-hoâng* et *Fou-hi* sont-ils deux personnages différents ou seulement deux noms du même roi ? Qui peut nous le dire ? Il est certain que tous les

---

ques éclipses de soleil consignées dans ce livre et ils assurent qu'elles y sont notées avec assez d'exactitude. Mais en supposant la verité de ces calculs, sur lesquels je ne puis porter aucun jugement, le *Tchoun-tsieou* est assurément pour moi d'une autorité incomparablement moindre que les trois Kin que nous avons cités (PRÉMARE).

(13) 古者包犧氏之王天下也○仰則觀象於天○俯則觀法於地○觀鳥獸之文與地之宜○近取諸身○遠取諸物○於是始作八卦○以通神明之德以類萬物之情

Ce texte est tiré du *Y-king*, 2e partie ch. 1 nommé *Hy-tse* ; traduit bien différemment par le P. Régis : *Y-king* t. II, p. 528, et aussi dans les *Mémoires chinois*, t. IX, p. 287. Voir aussi une trad. littérale dans les *Sinica Ægyptiaca* de M. Pauthier p. 3, 4. Paris 1842.

(14) 羅必 *Lôpy* vivait sous les *Song* vers 1170 ; il est l'auteur d'un célèbre ouvrage nommé *Lou-ché* 路史, en 47 livres, où il a recueilli un grand nombre de faits négligés par les auteurs antérieurs, commençant à l'origine du monde jusqu'au règne des *Hia*, 2205 ans avant J.-C. Le P. Prémare a longuement analysé ce livre dans le *discours préliminaire* qui a été placé au commencement du *Chou-king*. C'est la meilleure notice sur les temps fabuleux de l'histoire de la Chine.

Chinois sans exception prétendent que l'antique *Fou-hi* est l'auteur du livre *Y-king*. Qu'était-il et en quel temps a-t-il vécu, ils l'ignorent complétement, et il ne leur reste aucune donnée pour résoudre ce problème, privés qu'ils sont des monuments européens.

Le P. *Joachim Bouvet* (15) a prouvé et démontré avec toute l'évidence que l'on peut exiger en semblable matière, que sous le nom et la personnalité de *Fou-hi*, on doit reconnaître le saint patriarche *Hénoc* (Enoch) ; et ainsi est retrouvée la première origine jusqu'alors inconnue de ce livre mystérieux (16).

Enfin, les Chinois modernes disent communément, il est vrai que les lignes seules et leur disposition sont de *Fou-hi*, mais que l'explication en est due d'abord au roi *Vên-vang*, 王 文 puis à 周 公 *Tcheou-kong*, et enfin à Confucius, 孔 子 *Kong-tsee*. Mais tout cela vient de l'ignorance où ils sont de la vraie doctrine, et il s'en faut beaucoup qu'ils soient tous d'accord.

Que *Vên-vang* ait réellement donné une explication de ces lignes, c'est ce que plusieurs révoquent en doute. Il ne conste pas davantage que *Tcheôu-kong* soit l'auteur du livre 周 儀 *Tcheou-y*, ou du livre 周 禮 *Tcheou-ly* ; ni que le livre 山 海 經 *Chan-hai-king* soit l'ouvrage de l'antique 伯 禹 *Pe-yu*. Ces deux points sont très-incertains. Enfin que Confucius ait composé les commentaires appelés 十 翼 *Che-y*, c'est ce que nie *Ngheou-yâng-sieou* 歐 陽 修, et il apporte à l'appui de son sentiment des preuves nom-

---

(15) Voir la notice sur le P. Bouvet, ci-dessus p. 314.

(16) Lorsque nous disons que le saint patriarche *Henoc* est l'auteur du livre *Y-king*, nous n'entendons pas dire, nous ne voulons pas dire qu'avant lui, il n'ait existé aucune écriture ni aucun livre. Car parmi les savants il en est un grand nombre qui soutiennent que *Seth*, longtemps avant Enoch, inventa l'écriture et composa des livres. Les Chinois eux-mêmes placent *Ssee hoâng* avant *Fou-hi*. Mais, quant aux révélations faites à notre premier père sur la venue et l'incarnation du Fils de Dieu, pour sauver le monde, elles furent transmises de père en fils par la tradition orale jusqu'à ce que le saint patriarche Henoc confia à l'écriture toute cette doctrine au moyen de figures énigmatiques et hiéroglyphiques. (PRÉMARE).

breuses et solides. Ajoutez à cela qu'il n'est guère croyable que le roi *Fou-hi*, que l'on reconnaît pour l'inventeur de l'art d'écrire, n'ait pas lui-même employé l'écriture pour éclaircir des figures si profondément obscures (17).

IIIe POINT.

Tous les autres livres *King* 經 se rapportent à un seul le livre 易 *Y*, comme les ruisseaux remontent à leur source. Tel est le sentiment des divers savants de la Chine.

Ecoutons-en quelques uns :

« Le livre *Y-king*, dit *Tchu-hi*, est comme la souche » qui a donné naissance aux lettres; il est comme le père de la » vraie doctrine (18). »

« Le livre *Y-king*, dit *Tchin-tsée* (19), n'est pas seule- » ment l'origine des cinq autres King, mais il est encore

---

(17) Voir ce que dit *Pan-kou* sur le nombre et l'incertitude des différents textes de ces livres dans *Annales de philos.* t. xx, pages 213 (5e série).

Fou-hy 伏 犧 n'est nullement l'inventeur de l'écriture chinoise, comme l'insinue le P. Prémare. Fou-hy a inventé les lignes que l'on nomme koua, non comme écriture courante (Voir *Grammaire chinoise* de M. l'abbé Perny IIe partie , ch. 1).

(18) 易之爲書文字之祖義理之宗.

Tchou-hy 朱 熹 célèbre commentateur qui vivait sous la dynastie Song (1190 de J.-C.). Ses commentaires ont une grande autorité en Chine et sont entre les mains de tous les élèves chinois. Il y a bien par ci par là quelques passages dans les œuvres de Tchou-hy, qui sentent le *libéralisme* ou *indifférentisme* religieux. Mais cela est peu remarqué en Chine. Tchou-hy a laissé un commentaire sur presque tous les livres canoniques de la Chine. Il a composé d'autres ouvrages encore, tels que son Kia ly 家 禮 (Collection des rites domestiques,) en 4 vol., que l'on trouve dans la grande Revue: *Sin-ly-ta-tsuén chiou* 性理大全書.

Le P. Prémare a cité et discuté longuement toutes les opinions philosophiques de Tchou-hy dans la *Lettre sur le monothéisme des Chinois*, publiée par M. Pauthier dans les *Annales de Philosophie* t. III, page 131 et 278 (5e série).

(19) 易何止五經之源○其天地鬼神粤乎.

Tchên-tsè ou plutôt *Tsêng-tsè* 曾 子, disciple de Confucius et auteur du *Ta-hio* ou de la *Grande étude*, œuvre reconstituée en 1150 de J.-C. par *Tchou-hy*. Voir la *préface*, traduite par M. Pauthier dans son édition du *Ta-hio*.

» comme le trésor mystérieux de tous les êtres visibles et in-
» visibles.

» Le livre *Y-king*, dit l'auteur du livre *Ta-hio-yen-y* (20), est » l'origine et la source des cinq livres *King*. Si quelqu'un es- » saie d'étudier ces livres sans se soucier du livre *Y*, les autres » livres sont pour lui des arbres sans racines, comme un » ruisseau qui n'aurait pas de source.

» *Lin-hi-yuên* dit aussi : Les cinq King sont, par rapport au » livre Y, ce que les fleuves sont relativement à l'océan (21). »

L'auteur du livre intitulé : *Tcheou-y-tsuen-chou*, cite les Lettrés qui sont du même sentiment. « Aucune doctrine, ajoute- » t-il, n'est au dessus de la doctrine du livre *Y-king*, aucun » livre n'est plus ancien que le livre *Y-king*. Lorsque les mo- » dernes veulent parler de doctrine et des livres *Chou* et *Chi*, » s'ils n'ont soin de s'appuyer sur le livre Y-king comme sur » leur fondement, ils ignorent encore ce que c'est que la doc- » trine, et ils ne peuvent savoir si les livres *Chou* et *Chi* » contiennent une doctrine (22). »

Cela posé, il est nécessaire de ramener à un chef unique toutes les doctrines qui peuvent être contenues dans ces livres. Celui donc qui trouvera le moyen de ramener tous ces livres à un système cohérent de doctrines, celui-là aura trouvé leur

---

(20) 易者五經之本源讀經而不讀易如木之無本○水之無源也.

L'ouvrage *Ta hio yên y* 大學衍義, en 43 volumes, est dû au pinceau de Tchen te sieou 眞德秀. C'est un recueil d'exemples historiques sur les doctrines du Ta hio. Il fut composé sous les Song, en 1229 de J.-C.

(21) 夫五經之有易猶衆水之有海.

Lin-hy-yuên, inconnu. — Quand nous disons d'un auteur *inconnu*, nous voulons dire seulement que nous n'avons pu en avoir connaissance, et non qu'il n'existe pas.

(22) 先儒曰道莫大於易○書莫古於易○以後言道理言書言詩而不本於易○皆未道亦未知其爲載道之書也.

Tcheou-y-tsuên-chou, inconnu.

vrai sens. De ce même principe, on infère avec quelque probabilité que tous ces monuments ont dû le jour au saint Patriarche *Henoc* lui-même ou bien à ses disciples, lesquels, à peu près au temps de ce patriarche, ont voulu transmettre à la postérité la doctrine d'un si grand maître. C'est peut-être pour cela que le livre *Han-y-ven-tchi* (23) s'exprime ainsi :
» *Fou-hi*, dit-il, traça les figures *koua*, inventa un genre
» d'écriture hiéroglyphique et composa ensuite un livre où il
» traite de *Yao*, de *Chun* et de *Hia Chang-Tcheou* (24). »

IVe POINT.

Nous ne connaissons pas qu'il existe dans l'univers entier aucun monument plus ancien que ces livres conservés par le peuple chinois. Cette conclusion découle de ce que nous avons dit.

Ve POINT.

La connaissance de la véritable doctrine des *King* est entièrement perdue chez les Chinois. Tous les auteurs que j'ai pu lire jusqu'à présent et qui traitent de ces matières sont unanimes à l'avouer. Il est bon de rapporter ici quelques-uns de leurs témoignages.

---

(23) 伏犧畫卦○書契後作○虞夏商周.
Han-hy-ven-tche, inconnu.

(24) Ce texte paraît concluant, mais je n'ai jamais pu le voir de mes yeux. Le P. Jean-François *Fouquet* qui assure qu'il a pris ces paroles dans le dictionnaire *Tcheng-tse-tong* (25) cite en cet endroit le livre *Han-yvên-tche* (b) ces mêmes paroles se trouvent mot pour mot à la lettre 業 qu'on lit *niè*, mais que l'on devrait lire *nio* pour s'accorder avec 作 *tsou*. Ainsi lit-on dans *Chi-king* et dans le passage que le P. Fouquet n'a pas cité en entier. C'est pourquoi le sens est celui-ci : « *Fou-hi* traça les figures *koüa*; l'écri-
» ture hiéroglyphique fut inventée ensuite. Elle ne fut point du tout em-
» ployée dans les temps de *Yao-chun*, *Hia-chang* et *Tcheou*. » Donc ce passage ne prouve pas ce que prétend le P. *Fouquet*. (PRÉMARE). — Voir la notice sur le P. Fouquet, ci-dessus p. 316.

(25) *Tcheng tsée-tong* 正字通, dictionnaire composé par *Tso-kieh* sous les Mings (1368-1573); c'est un des bons dict. chinois.

« Depuis très-longtemps, dit *Confucius,* ainsi que le rappor-
» tent ses disciples, la vraie doctrine a disparu du monde (26). »

« Soixante douze disciples, dit *Tchin-tsiao* (27), reçurent
» également les doctrines de Confucius et après la mort du
» maître, ils ne purent s'accorder entre eux sur ces doctrines.
» Les disciples de ceux-ci s'écartèrent davantage encore de
» l'enseignement véritable et allèrent plus loin que leurs de-
» vanciers. C'est pourquoi, leur ajouter foi, c'est suivre une
» tradition incertaine et pleine de contradictions. »

« Après la mort de *Confucius*, dit *Sou-tong-po,* on perdit
» tout-à-fait la doctrine des six King, et depuis ce temps-là ces
» livres ont été inexplicables (28). »

» Confucius étant mort, dit *Lai-tchi-te* (29), la doctrine de
» l'*Y-king* périt avec lui. »

---

(26) 子曰天下無道久矣.

Voir Confucius.

(27) 昔者七十二子之在孔子門問道均矣夫子沒而其說不同況復傳之群弟子門人則其失又遠也從而信之則矛盾可疑

Tchén-tsiao 鄭樵 est un auteur qui vivait sous la dynastie des Song (960-1279). Il a publié le grand ouvrage *Tong-tché* 通志 en 200 volumes; il commence son récit à Fou-hy et le continue jusqu'à la dynastie des Tang (618-905).

Cet auteur a encore mis au jour un recueil littéraire qui comprend 26 pièces de poésie et 7 articles en prose, qui supposent une vaste érudition. Le titre est *Kia tsy y kao* 夾漈遺稿.

(28) 自仲尼之亾六經之道遂散而不可解.

Sou tong po 蘇東坡 est un poète célèbre qui florissait sous le règne de l'empereur Yn tsong, de la dynastie des Song lequel monta sur le trône l'an 1064. Son surnom est *Tsi tchén* et son nom scientifique *Tong po.* Sou ché était en grande faveur à la cour. On lui a donné de son vivant le nom flatteur de *vieille source,* Lao tsuên. Il a laissé une espèce d'encyclopédie en 115 livres sous le titre de Sou tong po tsuên tsy 蘇東坡全集 comme qui dirait : Œuvres complètes de Sou tong po.

(29) 自孔子歿而易已亾.

Lây-tché-te. — Inconnu.

« Il y a bien des années déjà que Confucius nous a laissés, » dit *Ngheou-yáng-sieou*, et la tradition du vrai sens des six » King s'est perdue. Ces livres ne peuvent plus recouvrer leur » rectitude primitive, et à moins que Confucius ne ressuscite » d'entre les morts, il est impossible de découvrir en eux la » vérité...

» Après la mort de Confucius, dit le même auteur, on a » presque entièrement perdu la tradition sur les six King. » L'explication de chacun de ces livres s'est divisée en plusieurs » familles, et il n'est pas possible de dire jusqu'à quel point » elles sont en désaccord (30).

« *Mong-tsée* étant mort, dit *Tchu-hi*, on cessa dès lors » de propager la doctrine du *Saint Homme*, et tous ceux que » l'on appelle aujourd'hui Lettrés, ne recherchent que l'élé- » gance du style et sont imbus des erreurs de *Tao* et de *Foe* (31).

---

(30) 世無孔子久矣六經之旨失其傳其有不可得而正者自非孔子復出無以得其眞也… 聖人殁六經多失其傳經之學分爲數家不勝其異說也.

Ngeou-yang-sieou 歐陽修 est un auteur célèbre de la dynastie des Song (960-1279 de J.-C.). Il a publié de concert avec Soug ky 宋祁 la nouvelle histoire de Tang, *Sin tang chou*, 新唐書 en 255 volumes. Seul il a publié : *La nouvelle histoire des cinq dynasties* (Pin où tay ché) 新五代史 en 75 volumes. Ngeou yàng sieou a publié, en outre, d'autres ouvrages sur des sujets particuliers moins importants.

(31) 自鄒孟氏殁而聖人之道不傳○世俗所謂儒者之學○內則局於章句文詞之習○外則爲於老子釋氏之言.

Quand les Lettrés modernes parlent de Confucius ils l'appellent presque toujours du nom de 聖 Ching 人 gin, le *Saint-Homme*; mais dans les livres *King* par *Ching-gin* on entend le *Saint des saints*, et là il ne s'agit pas de Confucius, et Confucius n'est pas ce Saint auquel on rapporte tous les *King*. (PRÉMARE),

Voir sur *Tchou-hy* la note 18.

« Li ssee, dit *Hiong-ssee-li*(32), brûla les livres et condamna les » Lettrés à divers supplices ; les six arts en éprouvèrent un très- » grand dommage (33). » « Après la dynastie de Tsin (255-206) » dit *Tching- tsée*, on ne propagea plus la vraie doctrine (34). »

« Autrefois, dit *Ngheou-yang-sieou*, après la mort de Confu- » cius, la doctrine des six King fut à peu près effacée, et elle se » perdit tout à fait par les ravages des guerres et les incendies. »

» Après la mort de Confucius, dit le même auteur, à me- » sure que le temps effaçait les traces de ce Saint Homme, on » vit naître diverses opinions très-éloignées du vrai sens des six » *King*. Depuis la dynastie de *Han* (202 av. J.-C.) jusqu'à nos » jours (969 ap. J.-C.) il n'est plus possible de distinguer le » vrai du faux (35). »

« Après l'incendie des livres, dit *Lieou-yuen-tching*, la famille » des Han parvint à l'empire ; alors les Lettrés se mirent à dis- » serter sur les King, selon ce qu'ils en avaient appris, et cha- » cun tant bien que mal ouvrit une école (36). »

« Bien que nous soyons éloignés de l'antiquité, dit *Tchin-* » *tsee*, les anciens livres existent encore, mais les Lettrés qui » nous ont précédés en ont perdu le sens, et nous ont transmis

---

(32) *Ly-se* 李斯 est le fameux ministre de l'empereur Che hoang ty (221-209). C'est lui qui, en réalité, est le véritable auteur de l'incendie des livres Chi hoâng ty avait une confiance illimitée en son ministre, qui, du reste, avait toutes les brillantes qualités et les grands défauts de son maître. — Voir le discours qu'il tint à l'empereur à cet effet, dans *Annales* t. xx, p. 151 (5e série).

(33) 秦李焚詩書坑儒士六藝湯然缺壞.
Hiong-sse-ty, auteur du *Hio-tong* vivait l'an 27 de Kang-hy, 1689 après J.-C.

(34) 自秦而下其道不傳.
Voir sur *Tching-tsé* la note 19.

(35) 昔者聖人已沒六經之道幾想於戰國而焚棄於秦… 及孔子沒去聖精遠而衆説復興與六經相亂自漢以來莫能辨眞.
Voir sur *Ngheou* la note 3.

(36) 漢承秦水之後諸儒以所學談説或得或失各自各家.
Lieou-yen (uyen)-tchen, vivait sous les Ming, vers 1330 de J.-C.

» de vaines paroles. C'est ainsi que leurs descendants lisent des » mots, il est vrai, mais ces mots n'ont plus pour eux ni goût » ni saveur. Sans nul doute, depuis le temps des Han, on a » perdu la vraie tradition (37). »

« Tous les monuments de la haute antiquité ont péri et qui » oserait en écrire, dit *Yâng-tsée*? Les faits et gestes des *trois* » *Hoâng* 三皇 ne sont-ils point fabuleux? Les *cinq Ti* 五帝 sont-ils des actes réels ou de pures rêveries? Bien plus l'histoire des trois *Vâng* 三王 est-elle claire et vraie, ou occulte et » mensongère? qui pourra nous le dire? C'est à peine si » nous connaissons la certitude d'un fait entre cent mille; » entre nous et une antiquité aussi reculée, il s'est écoulé des » jours et des années innombrables (38). »

Ce philosophe vivait peu après le commencement de la dynastie de *Han* (202 ans av. J.-C.), et il parle des *trois Vàng* 三王 c'est-à-dire, du livre entier *Chou king* comme de choses trés-éloignées et personne ne réclame contre cette assertion, ni ne l'accuse d'inexactitude.

VIe POINT.

Il n'est pas possible de déterminer au juste, en quel temps se perdit cette doctrine des anciens, comme il en conste par ce

---

(37) 去古雖遠遺經尙存然前儒失意以傳言後儒誦言而忘味自秦而下蓋傳矣

Voir sur *Tching-tsé* note 19.

Quand les interprètes parlent ainsi dans leurs *Préfaces*, il ne faut pas penser qu'eux-mêmes aient cru avoir atteint le vrai. Si cela était, pourquoi auraient-ils essayé de les éclaircir de nouveau par leurs commentaires? Mais comme ils n'apportent rien de meilleur que ceux qu'ils blâment, il faut les placer au même rang que leurs prédécesseurs (PRÉMARE).

(38) 太古之事滅矣孰誌之哉三皇之事若存若亾五帝之事苦覺若夢三王之事或隱或顯億不識一太古至今日年固不可勝紀.

Yang tsé, 楊子 disciple de l'Ecole de Confucius, dont il s'appliqua à propager la doctrine. Son ouvrage en 2 vol. porte le titre de Fa yén 法言. Il écrivait de l'an 32 av. J.-C. jusqu'à l'an 7 ap. J.-C.

que nous avons déjà dit. Les uns assignent pour époque l'incendie des livres, d'autres la mort du philosophe *Mong-tsée* (39), d'autres celle de *Confucius* (40). Quelques-uns font remonter la chose beaucoup plus haut. C'est pourquoi, lorsque je dis que les anciens connaissaient ou croyaient tel ou tel mystère, je suppose toujours que la doctrine des six *King* était connue d'eux ou au moins des auteurs de ces livres.

VIIe POINT.

Non-seulement on a perdu la doctrine des anciens; mais encore, à cause de ces guerres continuelles, et de ces fréquentes révolutions de l'Empire chinois et à cause aussi d'une ignorance crasse des Lettrés, les restes des monuments anciens ont été d'une manière déplorable lacérés, mutilés, altérés, changés et corrompus. C'est l'aveu de tous les Chinois qui ont quelque renom parmi les savants. *Nieóu-heng* (41) rapporte à cinq causes les désastres que les livres chinois ont eu à subir : 1° L'incendie général sous la dynastie des Tsin (221 av. J.-C.); 2° un autre incendie après la mort de l'usurpateur Vâng mâng (9 ap. J.-C.); un 3° incendie au temps de *Tong-tcho* qui mit à mort les héritiers du royaume et usurpa la couronne. Il incendia le palais et transporta sa cour à l'occident; le 4° désastre eut lieu sur la fin de la dynastie Tsin 晉 (265 de J.-C.); 5° enfin après la destruction de la famille 梁 *Léang* (555 ap. J.-C.), les soldats brûlèrent la bibliothèque royale, et peu de

---

(39) *Mong-tsé*, 孟 子 (ou Mencius, en latin) est un des plus célèbres disciples de l'Ecole de Confucius. Esprit vif, mordant, il a composé le livre qui porte son nom, pour propager la doctrine du maître. Son livre est le 4e des classiques ou Sé chou 四 書. Mencius mourut à l'âge de 84 ans l'an 479 av. J.-C.

(40) Confucius, en chinois *Kong-fou-tsè* 孔 夫 子 ou *Fou-tse*, ou *Tchong ni*, auteur ou collectionneur des livres sacrés chinois et docteur quasi divinisé de la secte des Jou 儒 ou lettrés chinois, naquit l'an 551 avant J.-C. et mourut en 479, âgé de 73 ans. Le t. XII des *Mémoires concernant les Chinois* est consacré en entier à la notice qu'en a donné le P. Amiot. Voir son entrevue avec *Lao-tsè* p. 68, et des détails plus précis dans la notice de *Ho-chang* traduite par M. Julien dans son *Tao-te-king* p. XXIII.

(41) *Nieóu-hong*, inconnu.

temps après, au commencement de la dynastie septentrionale de 周 *Tcheou* (951 de J.-C.) presque tous les livres furent consumés par le feu.

La pétition de ce Nieôu-hong (42) se trouve dans le *Koù-vén yuên-kien*, chapitre 28. « Dans les annales de la dynastie 隋 » *Souy*, (ch. 27), on rapporte de Confucius, qu'il remit en ordre » les six King afin d'éclaircir la doctrine de l'*Homme céleste* ; » mais que ce philosophe prévit bien que la postérité ne » penserait pas comme lui. C'est pour cela qu'il composa les » livres intitulés *Hoei* et *Sien*, qu'il laissa comme un testament » à ceux qui viendraient après lui ; ils étaient composés de 81 » chapitres. »

Ces livres étaient en très-grande estime sous le règne de l'empereur *Kouang-vou*, et le célèbre *Tching-huen* (43) les a presque tous interprétés ; mais ensuite les Lettrés s'insurgèrent contre eux, parce que, j'en suis persuadé, ils ne pouvaient les comprendre. Ils furent enfin proscrits comme faux et apocryphes, si bien que *Yang-ti* 煬帝 second roi de la dynastie des *Soui* (605 de J.-C.) ordonna de les livrer tous aux flammes.

---

(42) 孔子既敍六經吾明天人之道知後世不能稽同其意故別立緯及讖以遺來世合爲八十一篇.

Koù-ouên-yuên-kién 古文淵鑑. (Miroir des sources profondes de l'ancienne littérature,) en 24 vol. in-4°. C'est un magnifique recueil littéraire et l'un des monuments les plus curieux de la typographie chinoise ; car il est imprimé en 4 couleurs différentes. Le P. Hervieu en a donné de nombreux extraits dans le t. II, du P. du Halde.

(43) *Tchin-huen*, vivait 143 ans après J.-C. Ses commentaires étaient encore célèbres au 5e siècle, dit le P. Régis (*Y-king* t. I, p. 96), puis ils ont été abandonnés comme ne donnant pas la doctrine du Saint.

La suite au prochain numéro.



Histoire ecclésiastique.

THÉODORE LE LECTEUR, JEAN D'ÉGÉE ET JEAN DIACRINOMENOS.

A PROPOS DE LA RÉCENTE DÉCOUVERTE de M. E. MILLER.

Deuxième article [1].

Suidas, *art.* Διόδωρος, énumère d'après l'histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur [2], les écrits de Diodore de Tarse, un des ancêtres de Nestorius. Ce fragment, ainsi que les deux suivants, ne rentre pas dans le cadre des extraits de Nicéphore Calliste. Diodore de Tarse mourut en 392 [3]; mais il est possible que Théodore le Lecteur n'en ait parlé qu'à l'époque du concile d'Ephèse.

A la session 1re du 7e concile œcuménique [4], on produisit

[1] Voir le 1er art. au dernier N°, ci-dessus p. 325.

[2] Il n'est pas bien évident par le texte de Suidas que ce soit Théodore le Lecteur qui lui ait fourni la liste des écrits de Diodore, il dit simplement : οὗτος ἔγραψεν, ὡς φησὶ Θεόδωρος ἀναγνώστης ἐν τῇ ἐκκλησιαστικῇ Ἱστορίᾳ, διάφορα εἰσὶ δὲ τάδε. κτλ. *Diodore, comme le dit Théodore le Lecteur, a écrit sur différents sujets. Voici les titres de ses ouvrages : etc.* Si la liste est réellement de Théodore, elle n'est pas tirée de l'Histoire tripartite, mais de la continuation de cet ouvrage. Au contraire, si Théodore a dit seulement que Diodore avait écrit sur différents sujets, Socrate, Sozomène et Théodoret ont dit la même chose presque dans les mêmes termes. Cf. Allatius, *de Theodoris*, n° LXVI. Dans Angelo Mai *Bibliotheca nov. Pat.*. t. VI, p. 137.

[3] Lequien, *Oriens christ.* t. II, p. 873. Cf. Garnier, *Marii Mercatoris opera* ad calcem partis 2e Dissert. 1e n° 8. *Patrol. lat.* t. 48, p. 1146.

[4] Labbe. *Conc.* t. VII, p. 85. Ἐκ τῆς ἐκκλητιαστικῆς Ἱστορίας Θεοδώρου Ἀναγνώστου, βιβλίου πέμπτου. Note de Valois : Hoc insigne fragmentum de ordinatione Anatolii... anno Christi 449, Baronii diligentiam fugit. Pagi n'en parle pas davantage.

un passage du 5me livre de l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore au sujet de l'ordination irrégulière du patriarche Anatolius par Dioscore d'Alexandrie, sous le consulat de Protogène et d'Astérius, en 449.

J.-M. Suaresius, dans les notes qu'il a ajoutées à son édition de S. Nil[1], publie, d'après le Codex 1455 de la bibliothèque vaticane, un autre passage de Théodore, lecteur de Constantinople, au sujet des professions de foi: Πόσαι αἱ τῆς πίστεως ἐκθέσεις[2]. Il a mêlé à sa traduction latine les noms de S. Jérôme, de Socrate, de Sozomène et de S. Athanase qui ne sont pas dans le texte grec. Théodore parle d'un concile de Constantinople où l'on lut des professions de foi. Αὗται μὲν ἐν Κωνσταντινουπόλει τότε ἀνεγνώσθησαν. Quel est ce concile? Nous pouvons le déterminer à l'aide du contexte : car il est dit que ce synode de Constantinople avait été précédé du synode de Séleucie et que la profession de foi alors approuvée à Constantinople fut adoptée par Ulphilas, l'évêque des Goths, qui avait suivi jusqu'alors le symbole apporté de Nicée par son prédécesseur Théophile[3]. Il s'agit donc du concile Acacien de 359[4], où l'on proscrivit les expressions οὐσία et ὑπόστασις appliquées à Dieu. Ulphilas vint peu après à Constantinople, et adopta le symbole du concile hérétique[5]; il est évident, par cette simple date de 359, que ce nouveau fragment ne peut entrer dans le cadre des extraits de Nicéphore Calliste. Mais ni Suaresius en publiant et en traduisant ce passage prétendu inédit[6], ni Fabricius en

[1] S. Nili Abbatis tractatus seu opuscula... Romæ, 1673, p. 614.

[2] Memini me olim legisse in cod. Vat. 1455, p. σλγ' seu 233, hæc... (Id. ibid.)

[3] Au sujet du double voyage d'Ulphilas à Constantinople, en 360 et en 383, voir Waitz, *de la vie et des doctrines d'Ulphilas* (en allemand), Hanovre, 1840 p. 34 sqq. L'édition de ses œuvres par de Gabelentz et Loebe, Leipzig 1843, a été reproduite dans la *Patrol. lat.* t. XVIII. Voir *Prolegom.* p. 461 Le testament d'Ulphilas dans Waitz, *op. cit.* p. 17, est tout à fait hérétique : Le fils est un être créé, et le St-Esprit est son ministre.

[4] Baronius, anno 359, t. V, p. 636.

[5] Quoique le concile se soit prolongé pendant l'année 360 (Baronius, *loc. cit.*), il faut conclure du texte de Socrate et de Théodore que l'évêque des Goths était absent lors de la profession de foi.

[6] Quæ quandoquidem in collectaneis ipsius Theodori prolatis in editione

le recommandant à l'attention publique[1], n'ont remarqué que c'était un simple extrait de l'histoire de Socrate[2]. Comme les éditeurs du *Cours complet de Patrologie*, sur la parole de Fabricius, ont inséré[3], sous le nom de Théodore le Lecteur, l'ἀποσπασμάτιον de Suaresius, nous tenons à justifier ce que nous avançons en mettant en présence l'extrait de Théodore et le passage de Socrate, qui gagnera ainsi quelques variantes intéressantes. Nous verrons plus tard comment la confusion a pu se produire.

Ex Socratis *Historia ecclesiastica* Lib. II, Cap. 41. Edit. Cantabr. 1720, p. 157.	Ἐκ τῆς ἐκκλησιαστικῆς Ἱστορίας Θεοδώρου, Ἀναγνώστου Κωνσταντινουπόλεως. Ex codice Vaticano. 1455. p. σλγ' seu 233
	Πόσαι αἱ τῆς πίστεως ἐκθέσεις
Ταῦτα μὲν ἐν Κωνσταντίνου πόλει, τότε ἀνεγνώσθησαν, ἡμεῖς δὲ τὸν λαβύρινθον τῶν ἐκθέσεων ὀψέ ποτε διανύσαντες, τὴν ἀπαρίθμησιν αὐτῶν συναγάγομεν. Μετὰ γὰρ τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν, ὕστερον ἐν Ἀντιοχειᾴ τοῖς ἐγκαινίοις διςσὰς ἐκθέσεις ὑπεγόρευσαν. Τρίτη δέ ἐστιν, ἡ ἐπιδοθεῖσα παρὰ τῶν περὶ Νάρκισσον ἐν ταῖς Γαλλίαις τῷ βασιλεῖ	Αὗται μέν ἐν Κωνσταντινουπόλει τότε ἀνεγνώθησαν· ἡμεῖς δὲ τὸν λαβύρινθον τῶν ἐκθέσεων ὀψέ ποτε διανύσαντες· τὸν ἀπαριθμισμὸν αὐτῶν συνηγάγομεν· μετὰ γὰρ τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν, ὕστερον ἐν Ἀντιοχείᾳ τοῖς ἐγκαινίοις διςσὰς ἐκθέσεις ὑπεγόρευσαν[4]· τρίτη δέ ἐστιν, ἡ ἐπιδοθεῖσα ὑπὸ τῶν περὶ Νάρκισσον ἐν ταῖς Γαλλίαις τῷ βασιλεῖ Κωνστάν-

Parisiensi, 1544 in fol. non reperiuntur, hic libuit intexere (Suares. *ibid.* p. 615).

[1] Addendum et Historiæ ecclesiasticæ ἀποσπασμάτιον de expositionibus fidei, quod e bibl. Vaticana produxit, et cum versione sua edidit Josephus Maria Suaresius ad sancti Nili opuscula p. 614. (Fabricius *Bibliot. Græca*, Edit. Harles, t. VI, p. 127.)

[2] Lib. II, cap. 41. Edit. Cantab. 1720, p. 157.

[3] *Pat. grecque*, t. 86, p. 225.

[4] Suárès traduit par un commentaire : Etenim post fidem Niceæ editam, dein Antiochiæ in *Encæniis, sive Renovata Ecclesia*, aut potius *Excitata Ecclesia* ex Hieronymo, Socrate, Sozomeno et Athanasio duplices expositiones suggesserunt. Sur ce fameux concile de *la dédicace*, à Antioche, cf. Tillemont t. VI, *Ariens* ; *art.* 30 ; t. VIII, *St Athanase*, *art.* 35 ; Ballerini opp. S. Leonis *de*

Κώνσταντι· τετάρτη δε, ἡ δι'Εὐδοξίου τοῖς ἐν Ἰταλίᾳ πεμφθεῖσα· ἐν τε Σιρμίῳ τρεῖς ὑπηγορεύθησαν ὧν ἡ μία ἐν Ἀριμήνῳ μετὰ τῆς ὑπατείας ἀνεγνώσθη. Ὀγδόη δὲ ἐστιν ἡ ἐν Σελευκείᾳ, ἣν οἱ περὶ Ἀκάκιον ἀνεγνώκεισαν· τελευταία δὲ ἐν Κωνσταντίνου πόλει μετὰ τῆς προσθήκης ἐκδέδοται. Πρόσκειται γὰρ αὐτῇ, μήτε οὐσίαν ,μήτε ὑπόστασιν ἐπὶ Θεοῦ λέγειν. Ταύτῃ καὶ Οὐλφῖλας ὁ τῶν Γότθων ἐπίσκοπος τότε πρῶτον συνέθετο. Τὸν γὰρ ἔμπροσθεν χρόνον, τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν ἠσπάζετο, ἑπόμενος Θεοφίλῳ, ὃς τῶν Γότθων ἐπίσκοπος ὢν τῇ ἐν Νικαίᾳ συνόδῳ παρὼν καθυπέγραψε. Τοσαύτα μὲν περὶ εἰτούτων ρήσθω·	τει. Ἄρτι (τετάρτη) δὲ ἡ δι'Εὐδοξίου τοῖς ἐν Ἰταλίᾳ πεμφθεῖσα. Ἐν δὲ Σιρμίῳ τρεῖς ὑπηγορεύθησαν ὧν μία ἐν Ἀριμίνῳ μετὰ τῆς ὑπατειάς[1]........ ἀνεγνώσθη. Ογδόη δέ ἐστιν ἡ ἐν Σελευκείᾳ, ἣν οἱ περὶ Ἀκάκιον ἀνεγνώκεισαν·τελευταία δὲ ἥτις ἐν Κωνσταντινουπόλει μετὰ τῆς προσθήκης, ἐκδέδοται. Προσέκειτο γὰρ αὐτῇ, μήτε οὐσίαν, μήτε ὑπόστασιν ἐπὶ Θεοῦ λέγειν. Ταύτῃ καὶ Οὐλφίλας, τῶν Γότθων ἐπίσκοπος τότε πρῶτον, συνέθετο· τῶν γὰρ ἔμπροσθεν χρόνων, τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν ἠσπάζετο[2] ἑπόμενος Θεοφίλῳ ὃς τῶν Γότθων ἐπίσκοπος ὢν τῇ ἐν Νικαίᾳ συνόδῳ παρὼν καθυπέγραψε· Τοσαῦτα μὲν περὶ ταῦτα εἰρήσθω.

Mais voici des fragments nouveaux que les éditeurs de Théodore semblent n'avoir pas connus et qui doivent servir à résoudre d'une manière définitive cette question de Vossius : y eut-il un seul ou plusieurs Théodore surnommés *lecteurs* ?

Lambécius, en 1655, avait publié à la suite de son édition de Georges Codinus, et sous le titre de *Collectanea de antiquitatibus Constantinopolitanis*, un traité anonyme, de date incertaine, compilation d'Eusèbe[3], de Théodoret[4], de Sozomène[5], de

antiq. collect. t. III, p. 1, c. 4 n° 7. Voir aussi Noël Alexandre 4° *sæc. Dissert.* XXVI et la *note* de Mansi.

[1] Suarès suppose ici une lacune dans le texte de Théodore, il supplée : Εὐσεβίου καὶ Ὑπατίου legerem e Gothofredo in *Chron. cod. Theodos* ad annum Christi nati 359). Cette hypothèse est détruite par le fait seul de la confrontation avec le texte de Socrate, il suffit de traduire comme H. Valois : cum præfixis consulum nominibus.

[2] Nous corrigeons le barbarisme ἀσπάζετο que portent Suarès et les éditeurs de la Patrologie.

[3] Dans la réédition de Banduri : *Imperium orientale* t. I, p. 96.

[4] *Ibid.* p. 84.

[5] *Ibid.* p. 102.

Marcel le Lecteur [1], des chronographes Hippolyte [2], Hérodote [3], Ancyrianus [4], Jean Diacrinomenos [5], et enfin Théodore [6]. Combefis en 1664 réédita le même opuscule, qui prit dès lors le nom d'*Anonymus Combefisianus*. En dernier lieu, le bénédictin Banduri en fit le 5e livre de ses *Antiquitates Constantinopolitanæ* [7], sous ce même titre employé par Combefis, παραστάσεις συντομοὶ χρονικαί. Nous entrons dans ces détails parce que cet ouvrage doit nous servir, non-seulement dans ce chapitre sur Théodore, mais encore dans nos recherches au sujet de Jean Diacrinomenos. Examinons maintenant les textes fournis par l'Anonyme.

Le passage de la page 93, également obscur dans le grec original et dans le latin de Combefis, est une simple description des statues du quartier Amastrien [8], sans importance historique ; mais le nom même de Théodore le Chronographe est cité avec une qualification singulière que Combefis traduit ainsi : *Theodorus Chronographus, Lectionibus clarus* [9]; immédiatement nous pouvons nous poser cette question: Est-ce encore ici ce même Théodore, lecteur de la grande église de *Constantinople*, ou bien est-ce un Théodore érudit, bibliophile, *Lectionibus clarus?*

Ailleurs [10] Théodore parle de l'aqueduc construit par l'arien Valens ; à propos de l'*Augustæum* [11], il mentionne les statues de Théodore et de ses fils qui décorent cette place publique. Deux lignes plus bas, l'Anonyme semble dire que les écrits de

1 *Ibid.* p. 81.
2 *Ibid.* p. 83.
3 *Ibid.* p. 83.
4 Auteur d'un ouvrage intitulé *Décalogue*, ibid. p. 84.
5 *Ibid.* p. 96, 98, 102, 103.
6 *Ibid.* p. 88, 93, 102, 103.
7 *Imperium orientale seu antiquitates Constantinopolitanæ*, Paris, 1711. Lib. v, p. 81-106.
8 Sur le quartier Amastrien, voir P. Gyllius, *de topographia Constant*, lib. III, cap. VIII.
9 Ἐξ ὧν Θεόδωρος χρονογράφος ἀνεῤῥωσθεὶς ἀναγνώσμασιν. mot-à-mot : « Théodore le Chronographe, fort de ses lectures. »
10 p. 103.
11 P. Gyllius, lib. II, cap. XVII.

Théodore et de Sozomène sont extraits de ceux de Théodoret et d'Eusèbe [1]. A la page 89, nous remarquons une série de notes de Théodore le Lecteur sur les statues des impératrices. Il s'agit de Ste Hélène, la mère de Constantin-le-Grand, d'Eudoxie et des princesses ses filles, sœurs de Théodore le Jeune, de Vérine épouse de Léon le Thrace, d'Ariadne et d'Arcadia, femmes de Zénon, d'Euphémie, femme de Justin I, enfin de Sophie, épouse de Justin II et d'Arabia, leur fille.

Théodore achève par ces mots remarquables : « Devant le tribunal du palais se trouvent les statues d'or d'Eudoxie, femme de Théodore le Jeune, et des empereurs Marcien et Constantin. C'est là aussi que les deux factions, la verte et la bleue, venaient faire leurs pantomimes avant le règne d'Héraclius[2].» L'auteur de ces quelques lignes vivait donc après 610, date de la révolution qui porta sur le trône d'Orient l'ancien préfet d'Afrique.

A la p. 88, on trouve un passage plus curieux encore: Le titre est très-embrouillé[3]; d'après le texte grec, on

[1] Ὡς ὁ Θεόδωρός φησι..... ἐν δὲ τοῖς Σωζομένου γράμμασι..... κατά φησι Θεοδώριτος καὶ Εὐσέβιος, ἐν οἷς δοκοῦσι συῤῥαψασθαι (Le texte porte σοράλεσθαι mot barbare qu'il faut exclure à tout prix. La traduction de Combefis : *Quibus libris eorum videntur collectæ sententiæ*, justifie la leçon que je propose) βιβλίοις *Ibid.* p. 102.

[2] Ἐν τῷ τοῦ παλατίου τριβυναλίῳ, Εὐδοχίας γυναικὸς Θεοδοσίου τοῦ ἐγγόνου Θεοδοσίου, Μαρκιανοῦ τε καὶ Κωνσταντίνου. Ἔνθα καὶ ὀρχήσεις πλεῖστοι ἕως Ἡρακλείου, τοῦ τε Πρασίνου καὶ Βενέτου μέροις γεγόνασιν. Sur l'origine des deux factions, la verte (τὸ Πράσινον μέρος et la bleue τὸ βένετον) consulter le Chronique d'Alexandrie t. 92 de la *Patrol.* p 112 de l'édition de Paris ainsi que les notes de Ducange. On peut voir la note de Banduri *Imper. orient.* t. II, p. 501 et aussi Saumaise dans ses *Exercitationes Plinianæ* p. 904. On sait le rôle désastreux que ces factions ont joué dans l'histoire du Bas-Empire.

[3] Ἐκ τῶν Ἡμερίου Χαρτουλαρίου, φράσις τῶν παρὰ Θεοδώρου, ὅτε παραγέγονεν ἐν τῷ κυνηγίῳ θέας χάριν. Je croirais volontiers qu'il s'agit d'un récit apologétique de la mort d'Hémérius. En tous cas il est bien certain que cet extrait ne vient pas d'un ouvrage historique proprement dit. L'auteur écrit à un personnage distingué : Πολλὰ γὰρ ἡμῖν ἐμέλέτη περὶ

pourrait croire d'abord que c'est l'archiviste Hémérius qui est cité au sujet de Théodore; mais la suite du récit ne permet pas cette supposition. Voici donc un ouvrage de Théodore le Lecteur[1], qui raconte un fait arrivé à lui-même. « Je me promenais, dit-il, avec Hémérius, au Cynégium[2]. Tout-à-coup nous nous arrêtâmes étonnés devant une statue de peu de hauteur, mais extraordinairement large. Hémérius, frappé comme moi de cette disproportion, me demanda : *Qui donc a bâti le Cynégium ? — C'est Maximin, répondis-je, sur les plans d'Aristide.* Je n'avais pas achevé, la statue s'écroula tout-à-coup et écrasa Hémérius dans sa chute. Epouvanté, et me voyant seul, car les esclaves qui tenaient nos mules étaient en dehors de l'amphithéâtre, je m'efforçai de pousser du pied le cadavre à l'endroit où l'on jetait les suppliciés. Puis je m'enfuis chercher un asile à la grande église. J'envoyai de là un messager porter la nouvelle de l'accident; mais on ne voulut en croire qu'à mes propres serments. Les parents du défunt et plusieurs personnages de la cour vinrent examiner la statue et ne comprirent rien à sa chute. Le philosophe Jean jura par la Providence qu'il avait trouvé dans les écrits de Démosthène s[3] que cette statue ferait un jour une illustre victime. L'empereur *Philippique*[4], instruit de l'événement, fit enfouir en ce même endroit la statue qu'on ne parvint pas à briser. Réfléchissez bien sur tout cela, mon très-cher, priez pour ne

τοῦ ἐρευνῆσαι ἀκριδῶς, περὶ ὧν παρεκάλεσας, καὶ φανερῶσαι τῇ σῇ ἀρετῇ, ὦ φιλόκαλε. (Ibid. p. 88.)

[1] L'anonyme de Combefis l'appelle seulement Théodore, mais Suidas et l'auteur édité par Banduri complètent cette indication; il s'agit bien certainement d'un Théodore le Lecteur.

[2] Sur cet amphithéâtre, voir la note de Banduri, t. II, p. 784, cf. P. Gylius, Lib. IV cap. IV.

[3] Ἐν τοῖς Δημοσθένους συγγράμμασιν. Nous voulons bien, à la décharge du superstitieux philosophe, admettre la leçon moins compromettante de Suidas ou encore de l'anonyme de Banduri (*Cod.* 3058 *de la biblioth. royale*). Cependant l'auteur des *Enarrat. chronog.* est le plus complet et le plus authentique des trois compilateurs.

[4] Τῷ βασιλεῖ Φιλιππικῷ πληροφορήσας· de même l'anonyme du cod. 3058 : ὑφ' οὗ Φιλιππικὸς, ὁ βασιλεὺς πληροφορηθείς... de même encore

pas entrer en tentation, et lorsque vous regarderez les vieilles statues, surtout des Grecs, tenez-vous sur vos gardes. » L'historien qui parlait ainsi vivait donc du temps de l'empereur Philippique Bardanès en 712. Au surplus, l'histoire n'est pas nouvelle, on l'avait lue depuis longtemps dans Suidas, quoique avec moins de détails[1]. Un second anonyme, contemporain d'Alexis Commène[2] vient encore à l'appui de Suidas et de l'anonyme de Combefis.

Tous ces derniers fragments, tirés de la même source, ont trait à la ville de Constantinople, particulièrement aux statues qui la décoraient, et ne semblent pas appartenir à un auteur d'histoire ecclésiastique. Un fait positif, c'est que le compagnon du malheureux Hémérius, le contemporain de l'empereur Philippique, portait le nom de Théodore et le surnom de lecteur, probablement à titre d'érudit, *lectionibus clarus*[3]. D'un autre côté l'historien Théodore était lecteur de la grande église de Constantinople et ce fut à cette fonction qu'il dut l'épithète d'ἀναγνώσθης[4]. Cela posé, il nous reste à résumer chronologiquement les fragments réellement historiques que nous venons de passer en revue.

Suidas (voce Κυνήγιον, Edi. Æmili Portus, Genevæ, 1630 t. I, p. 1548) P. Gyllius, qui a traduit l'article de ce dernier dans *Top. Const.* lib. IV, cap. 4, parle de l'empereur Philippe au lieu de Philippique, s'appuyant probablement sur quelques éditions antérieures ; nous n'avons pu remonter à la source de cette leçon que la chronologie d'ailleurs suffit à condamner.

Ταῦτα, φιλόκαλε, μετὰ ἀληθείας ἐρευνῶν, εὔχου μὴ εἰσελθεῖν εἰς πειρασμόν· καὶ ταῖς ἀρχαίαις στήλαις, καὶ μάλιστα ταῖς Ἑλληνικαῖς πρόσεχε θεωρῶν. Tout ce passage nous paraît un morceau vraiment littéraire.

[1] Voir Κυνήγιον loc. cit. Ce récit de Suidas avait attiré l'attention d'Allatius ; *Diatriba de Theodoris* : Inquirendum est an hic idem sit ille Theodorus Anagnosta, seu lector, de quo agit Suidas, voce Κυνήγων.

[2] Banduri a publié cet anonyme *ex cod. reg.* 3058, *Imper. orient.* t. I, pars 2e p. 26. Quant à l'époque, voir la préface de Banduri p. VI.

[3] Nous insistons de nouveau sur ces mots Θεόδωρος ἀναῤῥωσθεὶς ἀναγνώσμασιν, qui, mis en présence de nos raisonnements chronologiques, nous semblent renfermer très-réellement le nœud de la question.

[4] Θεόδωρος ὁ ἀπὸ ἀναγνωστῶν τῆς Μεγάλης Ἐκκλησίας Κωνσταντι-

Résumé chronologique des fragments imprimés de Théodore le Lecteur.

1° Extraits de Socrate sur le synode de Constantinople. 359
2° Notice bibliographique sur Diodore de Tarse. *vers* 428
3° Citation de S. Damascène sur Dioscore d'Alexandrie. *vers* 449
4° Citation du 7me concile général sur le même. *vers* 449
5° Extraits de Nicéphore Calliste. Règne de Marcien. (Liv. 1 nos 1-7.) 450-457
6° Extraits de Nicéphore Calliste. Règne de Léon. (Liv. 1 nos 8-26.) 457-474
7° Citation de S. Jean Damascène sur Gennadius. *vers* 460
8° Extraits de Nicéphore. Règne de Zénon. (Lib. I nos 27-37. Lib. II, nos 1-5.) 474-491
9° Note du Scholiaste d'Evagre sur la déposition d'Acace. 484
10° Citation du 7e concile général sur Xenaias d'Hiérapolis *vers* 484
11° Citation de S. Jean Damascène sur Palladius d'Antioche. 488
12° Extraits de Nicéphore. Règne d'Anastase. (Liv. II, nos 6-37. 491-518
13° Citation de S. Jean Damascène sur la mort d'Olympius. 498
14° Citation de S. Jean Damascène sur Timothée de Constantinople. 515
15° Citation de Théophane sur Dorothée de Thessalonique. 515

Dans un prochain article, nous nous proposons d'examiner l'histoire tripartite, conservée inédite à Venise, et de déterminer l'époque a laquelle vivait Théodore, lecteur de l'Église de Constantinople.

Edmond-Marie BOUVY,
Des Augustins de l'Assomption.

νουπόλεως. Suidas, voce Θεόδωρος. Nicéphore Calliste l'appelle dans sa préface: ὁ Βυζάντιος Ἀναγνώστης Θεόδωρος et S. Jean Damascène Θεόδωρος Ἀναγνώστης Κωνσταντινουπόλεως.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA RELIGION DES ROMAINS,

ET SUR LA CONNAISSANCE

QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

XI. 2e année de la vie publique de Jésus-Christ.

Nous venons de voir quel était l'état moral du monde. Le peuple romain hébété offre des sacrifices à Tibère, il est abattu à ses pieds, et ne trouve d'autre moyen de se dérober à son pouvoir qu'en sortant de ce monde par le suicide. Le peuple juif est à moitié païen et a perdu à peu près complétement l'esprit de la Loi, dont il a la garde; ce sont ces deux peuples que Jésus a entrepris de transformer; œuvre humainement insensée et impossible, et qu'il va cependant opérer.

Nous avons laissé Jésus à Capharnaüm pendant la saison d'hiver. S. Marc indique ce repos et la reprise de ses voyages et de ses prédications au Printemps par ces paroles : « Jésus » sortit de nouveau du côté de la mer, tout le peuple venait à » lui, et il les enseignait[2]. » Ecoutons cet enseignement qui a toujours pour but de changer toutes les fausses idées qui dominaient alors.

XII. Jésus relève la dignité de toutes les occupations honnêtes.

Matth. IX. — Marc II. — Luc V.

Il y avait un état souverainement méprisé par les Païens et

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 349.
[2] Marc II, 13.

les Juifs, c'était celui des *Publicains*, ou Percepteurs des impôts énormes dont les Romains écrasaient les provinces. Les Juifs surtout les avaient en horreur et allaient jusqu'à leur refuser l'entrée du temple et à les déclarer apostats. Or, voici ce que fait Jésus :

« Comme il passait il vit un homme nommé Matthieu, et dit » aussi Levi, fils d'Alphée, assis dans le bureau de l'impôt et » il lui dit : Suis-moi. Et aussitôt, se levant et abandonnant » toutes choses, il le suivit. »

Matthieu devint ainsi un de ses apôtres et le futur historien de sa mission. On doit penser quels durent être l'étonnement et la joie de ces Publicains, aussi on comprend que Matthieu dut faire part de cet honneur inespéré à ses collègues et amis méprisés comme lui.

« Il ne s'en tint pas là, Levi, dit S. Luc, fit un grand repas à » Jésus dans sa maison, et Matthieu ajoute : Il s'y trouva beau- » coup de Publicains et de Pécheurs, qui vinrent s'asseoir avec » Jésus et ses disciples. »

Mais cette réhabilitation inattendue choqua grandement les orgueilleux Docteurs de la loi.

« Les Scribes et les Pharisiens, voyant qu'il mangeait avec » les Publicains et les Pécheurs, murmuraient et disaient aux » disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les » Publicains et les Pécheurs? et pourquoi votre Maître mange- » t-il et boit-il avec eux ?

« Or Jésus entendant ces paroles leur dit : « Ce ne sont pas » ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais » ceux qui sont malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, » mais les pécheurs à la pénitence. Allez et apprenez ceci : » Je veux la miséricorde et non le sacrifice [1]. »

Ces paroles durent singulièrement scandaliser, car c'était le renversement de la religion juive toute fondée sur le Sacrifice : aussi Jésus, pour montrer l'altération qu'avait subie la loi se sert d'une formule qui avait été prononcée par plusieurs de leurs anciens prophètes [2].

[1] Matth. IX, 10-13.

[2] Quia misericordiam volui, et non sacrificium, et scientiam Dei, plus quam holocausta (Osée VI, 6, et I Rois XV, 22 ; *Eccli.* IV, 17).

XIII. Jésus reconnaît la difficulté de son œuvre et donne la raison de sa conduite.

« Alors les disciples de Jean et les Pharisiens, qui jeûnaient » s'approchèrent de lui et lui dirent : « Pourquoi les disciples » de Jean et les Pharisiens jeûnent-ils fréquemment et font de » longues prières, et tes Disciples mangent et boivent, et ne » jeûnent point ? »

C'était en effet encore un scandale, mais Jésus veut bien leur découvrir sa pensée.

« Jésus leur répondit : « Les amis de l'époux — (les jeunes » gens de noces, paranymphes, *filii nuptiarum*) — peuvent-» ils jeûner quand l'époux est avec eux ? Aussi longtemps que » l'époux est avec eux, ils ne peuvent jeûner. Mais des jours » viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûne-» ront. »

» Il leur proposa ensuite cette comparaison : « Personne » ne met un morceau de drap neuf à un vieux vêtement, au-» trement le neuf emporte le vieux et le déchire davantage. » Le drap neuf ne convient pas à un vieux vêtement. Personne » encore ne met le vin nouveau dans de vieilles outres, au-» trement le vin nouveau rompra les outres et se répandra, » et les outres seront perdues; mais il faut mettre le vin nou-» veau dans des outres neuves, et alors on conserve les deux » choses.

» Tout homme qui boit du vin vieux n'en demandera pas » de suite du nouveau, car il dit : le vieux est meilleur [1]. »

Rien en effet n'est plus difficile que de faire changer à un peuple ses vieilles pratiques et surtout ses précédentes idées; c'est une transformation complète, une véritable renaissance. On voit que Jésus ne s'en dissimulait pas la difficulté.

XIV. Jésus rectifie les idées exagérées que les Juifs avaient introduites sur le repos du Sabbat.

Le repos du 7me jour était un précepte antique et primitif, qui était connu et pratiqué plus ou moins par tous les peu-

[1] Luc, v, 27-39.

ples [1]. La loi juive en avait fait un précepte formel. Mais les Pharisiens en avaient faussé la pratique et l'étendaient à de véritables minuties et ce sont ces minuties qu'ils auraient voulu imposer, avec leur loi, à tous les hommes. Jésus vient remettre en honneur le précepte primitif et réprouve les exagérations ajoutées par les docteurs récents de la loi; il se montre ainsi le vrai libérateur des hommes.

Jésus vint à Jérusalem avec ses disciples pour célébrer la fête de Pâques qui eut lieu le lundi 26 mars.

« Or en ce temps-là Jésus passait par les blés un jour de sab-
» bat (le 31 mars) et ses disciples pressés par la faim se mirent
» à arracher quelques épis, et à les froisser entre leurs mains
» pour les manger, et quelques-uns des Pharisiens voyant
» cela dirent à Jésus : Voilà que tes Disciples font ce qu'il n'est
» pas permis de faire le jour du Sabbat. »

Jésus les ramena de suite à la pratique antique en leur disant :

« N'avez-vous pas vu ce que fit David dans la nécessité,
» quand il eut faim, lui et les siens? Comment il entra dans
» la maison de Dieu, au temps du grand prêtre Abiathar [2].
» comment il mangea les pains de proposition, et en donna
» à ceux qui étaient avec lui, pains qu'il ne lui était pas permis
» de manger ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres
» seuls? N'avez-vous pas lu dans la loi, qu'au jour du Sabbat
» les prêtres violent le Sabbat dans le temple et ne sont pas
» coupables [3]? »

Et ici Jésus se montre encore Dieu, et maître du Sabbat, car il continue :

« Or, je vous le dis, il y a ici quelqu'un plus grand que le
» temple. Si vous connaissiez bien cette parole : *Je veux la*
» *miséricorde* et *non le sacrifice*, vous n'auriez jamais blâmé
» des innocents. Le Sabbat a été fait pour l'homme, et non
» l'homme pour le Sabbat, c'est pourquoi le Fils de l'homme
» est le maître du Sabbat même [4]. »

[1] Voir les nombreuses preuves dans les *Annales* t. VIII, 195; XX, 55 et surtout 362 et suiv. (4e série).

[2] I *Rois* XXI, 6.

[3] *Nomb.* XXVIII, 9.

[4] Matth. XII, 3-8.

Ces paroles si justes et si clémentes contrariaient toutes les idées des Pharisiens; ils furent plus contraires encore le samedi suivant; « Jésus étant dans la synagogue, il s'y présenta » un homme dont la main était desséchée, les Scribes et les » Pharisiens observaient s'il le guérirait pendant le Sabbat afin » d'avoir à l'accuser, et dans ce dessein ils l'interrogèrent : » Est-il permis de guérir un jour de sabbat ? — Mais Jésus » connaissait leur pensée, et il dit à l'homme qui avait la main » desséchée : « Lève-toi et tiens-toi debout au milieu de l'assemblée. » Et cet homme, se levant, se tint debout. »

«Je vous interroge à mon tour, leur dit Jésus : « Est-il permis, » le Sabbat, de faire bien ou mal, de sauver la vie ou de la » perdre ? (M). Qui d'entre vous, ayant une brebis, si elle » tombe dans un fossé un jour de sabbat, ne cherche à l'en » tirer ? Combien l'homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ? — Il est donc permis de faire du bien le jour du » sabbat. »

(L) Puis, jetant autour de lui un regard de colère, et affligé de l'aveuglement de leur cœur, il dit à l'homme : « Étends » ta main. » Il l'étendit, et elle devint saine.

« Ils furent pris d'une fureur insensée, et ils se demandèrent l'un à l'autre ce qu'ils feraient de Jésus. Puis au sortir » de là, ils tinrent conseil avec les partisans d'Hérode, pour » savoir comment ils le perdraient. »

On voit ici la première mention du complot, formé par les Pharisiens et par ces quelques mauvais juifs pour perdre Jésus. Car il n'est pas douteux, suivant nous, que par *Hérodiens* il faut entendre ceux qui regrettaient l'ancienne domination d'Hérode, et détestaient la domination des Romains, c'était la populace que les Pharisiens poussèrent à demander sa mort. Quoi qu'il en soit, on voit que Jésus ne fut condamné que pour avoir voulu délivrer les futurs chrétiens des interprétations tyranniques de l'ancienne loi. C'est ainsi qu'il appert encore qu'il a été le vrai libérateur des hommes.

XV. Jésus constitue la hiérarchie de son Église et communique à ses apôtres le pouvoir qu'il a lui-même de chasser les démons et de faire des miracles.

Matth. v et x. — Marc, III. — Luc VI et XI.

Jésus laisse les Pharisiens dans leur colère et se retire vers la mer, c'est-à-dire près de Capharnaüm, où vient le trouver une foule de tous les peuples des environs, et il guérissait toutes leurs maladies. C'est à cette époque qu'il choisit défini» tivement les *Douze*, qu'il nomme *apôtres* (c. a. d. envoyés), » afin de les envoyer prêcher, et il leur donna le pouvoir de » guérir toute infirmité et de chasser les démons [1]. »

S. Marc donne le nom de ces douze apôtres.

Le premier *Simon*, à qui il a donné le surnom de Pierre, et *André*, son frère ; *Jacques*, fils de Zébédée, et *Jean* son frère, et il lui donna le nom de Boanergès (le fils du tonnerre) ; *Philippe*, et *Barthélemy*, *Thomas* et *Mathieu*, le publicain, (appelé aussi Lévi), *Jacques*, fils d'Alphée; *Thaddée* (ou Lebbée), appelé aussi *Jude*, frère de Jacques ; *Simon* le cananéen appelé le Zélé, et *Judas* Iscariothe (c'est-à-dire de Karioth), qui fut » celui qui le trahit [2].

Voilà la première constitution de l'Eglise chrétienne. Jésus agit comme un homme certain de la renaissance complète de ce monde en dissolution. Il organise ce corps des Évêques qui ont changé le monde païen, répandu la foi partout, organisation qui dure encore, ayant Pierre pour *le premier*, et conservant avec lui le dépôt de la Révélation ancienne et nouvelle qui leur a été confié.

On doit penser quel dut être l'étonnement des Juifs en voyant ces pauvres Pêcheurs guérissant les malades, et domptant toutes les forces de la nature, comme Jésus. Les Pharisiens et docteurs de la loi durent être furieux de se voir ainsi supplantés par des hommes de la dernière classe du peuple, et qui faisaient ce qu'eux-mêmes ne pouvaient pas faire. On peut suivre ainsi l'accroissement de leur haine contre Jésus.

[1] Matth. x, 1-4.
[2] Marc, III.

Mais pour nous il est un phénomène plus grand que la guérison de toute infirmité et de l'expulsion des démons, c'est la transformation de Pierre.

En ce moment c'est un pêcheur grossier, inculte, mais animé d'un amour réel pour Jésus, Les Docteurs de la loi le méprisent, deux ans après ils le traitent d'*idiot* [1]. En ce moment même parmi nous, grâce à l'exclusion des Docteurs chrétiens de tout enseignement philosophique ou supérieur, Pierre ne compte point parmi les plus grands réformateurs du monde, l'on ignore que ce marchand de poisson, cet idiot a donné des préceptes de morale plus parfaits que ceux de Socrate, de Platon, de ce Cicéron, dont les écrits étaient alors en pleine puissance, et c'est ainsi que l'on nous cache le phénomène le plus grand et le plus étrange qui se soit jamais vu.

Transportons-nous en effet à 32 ans plus tard. Ce Pierre est à Rome, en face de Néron, et il écrit une Lettre renfermant des préceptes qui, comme ceux de son maître, sont la réforme de toute la société romaine.

« Enfin soyez tous unis d'un même cœur, compatissants,
» vous aimant en frères, miséricordieux, modestes, humbles
» Ne rendant point mal pour mal, ni malédiction pour malé-
» diction; mais au contraire bénissant, parce que c'est à cela
» que vous avez été appelés, afin de posséder la bénédiction
» en héritage.
» Que celui donc qui veut aimer la vie et voir des jours
» bons, défende sa langue du mal, et que ses lèvres ne profè-
» rent point les paroles de tromperie;
» Qu'il se détourne du mal et fasse le bien; qu'il cherche la
» paix et la poursuive;
» Parce que les yeux du Seigneur sont sur les justes et ses
» oreilles à leurs prières; mais la face du Seigneur est sur ceux
» qui font le mal.
» Et qui est-ce qui vous nuira, si vous avez le zèle du bien?
» Et si même vous souffrez pour la justice, vous serez bien
» heureux. N'ayez donc aucune crainte d'eux, et ne vous en
» troublez point.

[1] Comperto quod essent (Petrus et Joannes) sine litteris. et idiotæ (*Actes* IV, 13.)

» Mais glorifiez dans vos cœurs la sainteté du Seigneur » Jésus-Christ, toujours prêts à satisfaire quiconque vous de» mandera la raison de l'espérance qui est en vous.

» Toutefois, avec modestie et respect conservant une bonne » conscience, afin qu'ils soient confondus pour le mal qu'ils » disent de vous, ceux qui calomnient votre bonne conduite » dans le Christ [1]. »

Voilà ce que disait le pêcheur Pierre, 36 ans après que Jésus l'avait nommé le *premier* de ses apôtres. Qu'on nous explique ce changement. Mais quel est celui de nos maîtres qui seulement nous signale de telles paroles? On donne les préceptes soi-disant moraux d'Aristote ou de Cicéron; mais quant à Pierre on l'a exclu des hautes écoles de Philosophie.

Et cependant non-seulement il a enseigné cette morale, mais il l'a fait observer aux Romains et aux Grecs, et il la fait observer encore. Car il a eu des successeurs qui, comme lui, sont encore les *premiers*. Malgré les dédains des savants, Pierre est encore reconnu pour le gardien des clefs, et les vrais chrétiens lui demandent encore de ne pas les laisser trop longtemps attendre à la porte du Paradis.

Après cette organisation de ses apôtres, Jésus, devant eux et devant la foule des peuples, leur fait encore ce qu'on a appelé le *Discours de la plaine*, qui est une répétition de celui qu'il a prononcé sur *la montagne*, et que nous avons déjà cité [2].

Puis il rentre à Capharnaüm.

XVI. Jésus guérit le fils du Centurion, et annonce la conversion des Gentils et la reprobation des Juifs.

Luc VII, 1-10. — Matth. VIII, 5-13.

Nous transcrivons ici la rédaction de M. l'abbé Chevallier qui combine les deux récits : « Le serviteur d'un *Centurion*, dit » S. Luc, était malade, il allait mourir ; cet homme était très» cher à son maître. Lorsque le Centurion eût entendu parler » de Jésus, il envoya vers lui des vieillards pris parmi les » Juifs, le priant de venir sauver son serviteur. Ceux-ci étant

[1] Pierre, I *Épître* III, 8-17.

[2] Voir ce discours ci-dessus p. 264.

» venus trouver Jésus le prièrent, avec instance, lui disant que » cet homme méritait que Jésus lui accordât cette faveur.

» Car, disaient-ils, il aime notre nation et nous a fait construire une *Synagogue*. Jésus s'en alla avec eux, et lorsqu'il » n'était plus qu'à une petite distance de la maison, le Centurion » lui envoya des amis pour lui dire : « Seigneur ne vous dérangez pas, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi ; » c'est pour cela même que je ne me suis pas jugé digne de » venir vers vous ; dites une parole, et mon serviteur sera » guéri.

» Et, comme malgré ces paroles, le Seigneur allait toujours, » le Centurion, dit S. Matthieu, s'approcha et lui dit en le suppliant : « Seigneur, mon serviteur est couché dans ma maison » et paralytique, et il souffre beaucoup. » Jésus lui dit : « Je » vais aller le guérir. — Seigneur, répondit le Centurion, je » ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit ; mais dites » seulement une parole, et mon serviteur sera guéri ; car moi, » je suis placé sous l'autorité d'un autre, et j'ai sous mes ordres » des soldats ; je dis à celui-ci : va, et il va ; et à cet autre : » viens, et il vient ; et à mon serviteur : fais cela, et il le fait.

» Jésus, en l'entendant, fut dans l'admiration, et se tournant » vers ceux qui le suivaient, il dit : « En vérité, je vous le dis, » je n'ai pas trouvé tant de foi en Israël. Je vous dis que » beaucoup viendront d'Orient et d'Occident et se reposeront » avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du » royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures ; là il y » aura des pleurs et des grincements de dents. »

» Jésus dit au Centurion : « Va, et qu'il te soit fait » comme tu as cru. » Et le serviteur fut guéri à l'heure » même. »

Il faut d'abord remarquer ici l'assurance avec laquelle Jésus, muni du secours de ses 12 pêcheurs, annonce la conversion des peuples de l'Orient et de l'Occident, et la réprobation des enfants du royaume. Un Dieu seul a pu voir par avance cet événement improbable. Il faut remarquer aussi l'action de ce Centurion, soldat romain, qui fait construire une Synagogue pour les Juifs.

XVII. Découverte de la Synagogue qui a été honorée de la présence de Jésus.

Ici nous avons un fait important à consigner, c'est la découverte de cette même Synagogue où Jésus a prêché si souvent. C'est le seul endroit de la Palestine, dont on puisse assurer que les pieds de Jésus en ont touché le sol, et les seuls murs qui ont entendu sa voix. En voici la description que nous devons à l'obligeance de M. Victor Guérin, qui l'a visitée :

TELL HOUM, jadis CAPHARNAUM.

« Les ruines appelées *Tell houm* s'étendent sur les bords du lac de Tibériade dans un développement qui peut être évalué à 800 mètres de long sur 400 de large. La ville antique dont elles offrent les débris était donc fort petite. Elle est presque complétement renversée et l'emplacement qu'elle occupait est aujourd'hui envahi par une quantité considérable de pierres basaltiques de toute dimension, les unes qui paraissent avoir été déposées là à la suite d'éruptions basaltiques, les autres provenant d'habitations démolies. Ce qui attire surtout l'attention, ce sont les restes d'une *magnifique Synagogue*, dont le plan est actuellement facile à saisir.

» Depuis que le capitaine Wilson y a exécuté des fouilles en 1866, cet édifice tourné du sud au nord, comme presque tous les monuments de ce genre en Palestine, mesurait 30 pas de long sur 22 de large. La façade méridionale ou façade d'entrée était percée de trois portes rectangulaires qui consistaient en pieds droits composés de blocs superbes que couronnait un gigantesque linteau. D'élégantes et riches sculptures les décoraient. Au dedans, l'édifice était divisé en 5 nefs séparées les unes des autres par quatre rangées de colonnes que surmontaient des chapiteaux corinthiens et dont les bases et quelques tronçons mutilés sont encore visibles.

» A quelle époque remonte cette Synagogue? L'évangile de S. Luc nous éclaire à ce sujet.

» Si *Tell houm*, en effet, comme tout le porte à le croire, est l'antique *Capharnaüm*, la Synagogue dont je viens de signaler les ruines doit évidemment être celle qui fut bâtie par le Cen-

turion, dont nous parle S. Luc. Ce monument a eu, par conséquent, l'insigne honneur d'entendre souvent la parole du Messie pendant qu'il habitait Capharnaüm et d'être témoin de plusieurs de ses miracles. »

C'est là en effet qu'avait eu lieu le miracle dont nous avons parlé, où Jésus dompta le Démon et montra qu'il était Dieu [1]; c'est là qu'eut lieu l'admirable discours où Jésus annonça qu'il était le pain de vie descendu du Ciel [2]. Le chef de cette synagogue était alors Zaïre, dont Jésus ressuscita la fille, faits dont nous parlerons plus loin [3].

XVIII. Jésus est traité de fou et de possédé par les Scribes. — Il les menace de la mort éternelle.

Marc III, 20-35. — Matthieu XII, 22-50.

Après la guérison du fils du Centurion, « Jésus et ses disciples, dit S. Marc, vinrent en leur maison et de nouveau la foule devint si grande qu'ils ne pouvaient même prendre leur pain. »

Et ici quoique nous ne voulions pas faire un examen critique du texte, nous ne pouvons ne pas examiner les paroles suivantes. Toutes les traductions françaises ajoutent, selon la Vulgate : « Les siens ayant appris cela vinrent pour s'emparer de lui, car ils disaient : Il a perdu l'esprit. »

Quand on voit, quelques versets plus loin, que les *siens*, qui vinrent là, étaient sa Mère et ses frères, une semblable traduction est improbable. D'abord même en admettant le texte de la Vulgate, on peut traduire le mot ἐξέστη, qu'on a rendu par *perdre l'esprit*, par il *est exténué*, il *tombe en défaillance*; ce qui est expliqué par la privation de nourriture. Mais il y a une autre réponse, c'est qu'un grand nombre de manuscrits, au lieu de *les siens* (οἱ παρ'αὐτοῦ) portent : *les Scribes et d'autres* (οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ λοιποὶ), ce qui est appuyé par les paroles suivantes, où les mêmes Scribes l'insultent en disant qu'il est *possédé du Démon*. Aussi un grand nombre d'anciennes tra-

[1] Voir *Annales* ci-dessus p. 199.
[2] Jean VI, 41.
[3] Matth. IX, 18 ; Marc, V, 22 ; Luc VIII, 41.

ductions latines portent *Scribæ et ceteri*; c'est ce texte grec que lisait S. Eusèbe de Verceil qui vivait à l'époque de S. Jérôme, auteur de la Vulgate, dans la traduction latine qu'il nous a laissée et où il porte *Scribæ et ceteri* [1], et c'est ainsi que parlent la plupart des manuscrits [2]. De plus, plusieurs manuscrits portent: Il *les rend fous*, *exentiat* ou *exsentiat eos*[3], en sorte que les Scribes disaient : « Il est fou et il rend les autres fous. » Les paroles suivantes vont confirmer ce sens.

« Alors, on présenta à Jésus un Possédé aveugle et muet, et » il le guérit, et cet homme retrouva la parole et la vue. Toute » la foule était dans l'admiration et disait : « N'est-ce pas le fils » de David, celui-ci? » Les Pharisiens et les Scribes, qui étaient » venus de Jérusalem, disaient : « Il a en lui *Béélzébuth*, et ce » n'est que par Béelzébuth, prince des Démons, qu'il chasse » les Démons. »

» Mais Jésus, connaissant leur pensée, les rassembla autour » de lui, et leur dit en parabole : « Comment Satan peut-il » chasser Satan ? Tout royaume divisé contre lui-même sera » désolé; toute ville, toute maison divisée contre elle-même ne » pourra tenir; et si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui- » même, comment son règne tiendra-t-il? Il ne pourra se » soutenir et prendra fin. (M.) Or si, moi, je chasse les Démons » par Béelzébuth, vos enfants, par qui les chassent-ils? C'est » pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si, au » contraire, c'est par l'*Esprit de Dieu* que je chasse les Démons, » le royaume de Dieu est donc venu jusqu'à vous! Autrement » encore, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison » du Fort et piller ses meubles, s'il n'a d'abord lié le Fort pour » piller sa maison? Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » et celui qui n'amasse pas avec moi dissipe. »

[1] Voir *Patr. lat.* t. XII, p. 738, et Victor d'Antioche.

[2] Les Codex Vercellens. Veron. Brixi. Corb. Vinde. Cantab.

[3] Les Codex Vercell. Vero. Vind. et Corbei. Voir tous ces codex dans la *Patr.* citée ci-dessus; voir en outre les *Evangiles* de Sabatier et Morin *Exerc.* II, c. 2 p. 42.

XIX. Jésus annonce aux Pharisiens et aux Scribes que le péché qu'ils commettent ne sera pas pardonné.

Matth. XII, Marc III, Luc XII.

Il y avait une puissance divine que Jésus ne s'était pas encore attribuée, celle de punir du supplice éternel, ceux qui résistent au Saint-Esprit. Les Scribes non-seulement l'insultaient, mais encore résistaient à l'Esprit-Saint, en attribuant à *Béelzébuth* le miracle qu'ils voyaient de leurs propres yeux : aussi il ajoute ces paroles :

« En vérité je vous le dis, tous les péchés seront remis » aux enfants des hommes, même les blasphèmes qu'ils ne » craignent pas de prononcer ; mais celui qui *aura blasphémé* » *l'Esprit-Saint* n'aura pas de pardon, il sera coupable d'une » faute éternelle. (M.) Quiconque aura parlé contre le *Fils de* » *l'homme,* il lui sera remis ; mais celui qui aura parlé *contre* » *le Saint-Esprit,* il ne lui sera pardonné ni en ce siècle, ni » dans le siècle à venir. (M.) Car ils disaient : « Il est possédé » de *l'Esprit immonde.* » — « (M.) Dites que l'arbre est bon, et » bon aussi le fruit, ou dites que l'arbre est mauvais et mau- » vais le fruit ; car on connaît l'arbre à son fruit. Si chasser » les Démons est une bonne œuvre, dites donc que l'homme » qui le fait est bon aussi, et ne calomniez pas une œuvre qui » ne peut se faire que par l'Esprit de Dieu.

» Race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes » choses, puisque votre cœur est mauvais : L'homme bon » tire de bonnes choses d'un bon et riche fonds. Et l'homme » mauvais tire de mauvaises choses d'un fonds pauvre et » mauvais. Or, je vous dis que les hommes, au jour du juge- » ment, rendront compte de toute parole oiseuse qu'ils auront » prononcée. C'est par tes paroles que tu seras condamné. »

On voit ici quel était le péché que Jésus déclare impardonnable, et commis contre le Saint-Esprit, c'est, lorsqu'on a devant soi l'œuvre même de Dieu, d'y résister, et de la déclarer l'œuvre du Démon. En effet, c'est mettre Satan à la place de Dieu, et alors il n'y a plus de conversion possible. Le Saint-Esprit qui éclaire les âmes perd sa puissance, un mot le supprime : *Vous êtes Béelzébuth,* et ce mot était d'autant plus injurieux

que *Béelzébuth*, dieu *mouche* ou dieu *du fumier*, était adoré dans une contrée voisine, à Accaron [1].

Or ce péché est plus commun qu'on ne croit. C'est celui de ceux qui attribuent à la *nature* ou au *hasard*, les miracles provenant de la puissance de Dieu qui brillent sous nos yeux, seulement *Béelzébuth* est appelé *Nature* ou *Hasard*. Aussi il ne faut pas s'étonner des paroles véhémentes que Jésus prononce contre tous ces docteurs. Ils venaient de l'appeler *fou*, et il pardonne à ceux-là; mais la transformation de Dieu en Béelzébuth, voilà qui supprimait la puissance de Dieu même qui agissait, et voilà le péché qu'il appelle *impardonnable*.

Au reste c'est dans ce péché irrémissible que les Juifs ont persisté, en attribuant les miracles de Jésus à une puissance magique. Ils ont consigné cette croyance dans la *vie de Jésus*, qu'ils ont intitulée *sepher toldos Jesu* [2], mélange incohérent d'ignorance et de platitude, datant cependant des premiers temps. Voici comment ils expliquent les miracles de Jésus.

« Il y avait dans la partie la plus sainte du temple, qu'on » appelait le *Saint des saints*, une pierre sur laquelle était gravé » le *nom ineffable* de Dieu, avec lequel on pouvait faire » tous les miracles.

» Après avoir demeuré quelque temps en Galilée, Jésus ar- » riva à Jérusalem et résolut de dérober le *nom de Dieu*. Afin » d'empêcher ce larcin, on avait formé, *par art magique*, deux » lions, qu'on avait placés l'un à la droite et l'autre à la gauche » du lieu très-saint. Ces deux lions rugissaient toutes les fois » qu'on sortait, et leur rugissement était si terrible qu'il » épouvantait et faisait perdre la mémoire à ceux qui l'enten- » daient. Jésus, fils de Pandera, évita le piége, en coupant sa » peau et en glissant dessous le *nom de Iehovah*, qu'il avait dé- » robé. Il passa aussitôt à Bethléem, lieu de sa naissance, où il » réssuscita un mort et guérit un lépreux [3]. »

[1] Voir dom Calmet, *Diction.* et Selden *De diis syris*, syntagma II, c. 6, p. 301. Lipsiæ, 1772.

[2] Il en existe deux éditions l'une publiée par Wagenseil dans son *Tela ignea Satanæ*, Altford, 1681 et l'autre par Huldrich en 1705.

[3] *Hist. des Juifs depuis J.-C. jusqu'à présent* pour servir de continuation à l'histoire de Josèphe par Basnage, t. V, p. 256 (2e édition). La Haye 1716, et

XX. Jésus prédit sa mort future et son séjour dans le tombeau pendant trois jours.

Jésus venait de se montrer Dieu, et il va se montrer homme en annonçant sa mort.

« Alors quelques Scribes et Pharisiens lui répondant : « Maître, lui dirent-ils, nous voulons voir un prodige fait par » toi, » — (pour nous assurer que tu as bien, comme » tu le dis, l'*Esprit de Dieu*). — Jésus répondit : « Cette » génération mauvaise et adultère demande un signe et » n'aura pas d'autre signe que celui du prophète Jonas. Car, » de même que Jonas a été dans le ventre du poisson trois » jours et trois nuits, ainsi le *Fils de l'homme sera dans le sein* » *de la terre*, trois jours et trois nuits. »

XXI. Jésus égale la dignité des chrétiens à celle de sa mère et de ses frères.

« Pendant qu'il parlait à la foule, (M.) sa Mère et ses frères » arrivent pour lui parler, et, se tenant au dehors, ils envoient » le demander. Le Seigneur était assis, et la foule était autour » de lui; on lui dit : « Voici votre Mère et vos frères qui sont » à la porte et vous demandent. » Jésus répondit à celui qui » lui parlait : « Quelle est ma Mère et quels sont mes frères ? » » Et, jetant autour de lui un regard qui embrassa tout son » auditoire ; (M.) il montra ses disciples, en disant : « Voici ma » Mère et mes frères. Quiconque fera la volonté de mon Père » qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et » ma Mère. »

Tout ceci s'était passé après la fête de Pâque et à Capharnaüm ; mais arrivait la fête des *Prémisses* ou de la *Moisson*, que nous appelons du nom grec de *Pentecôte* ou 50me jour, c'était le 15 mai. Alors Jésus dut se rendre à Jérusalem avec ses apôtres ; mais en chemin il passa par la ville de *Naïm*, au sud de Capharnaüm et il y donna une autre preuve de sa Divinité.

t. IV, p. 451 de l'édition du même livre corrigée par Elie Dupin, Paris, 1710. Voir un long extrait dans *Annales* t. II, p. 91 et III, p. 52 (1re série).

XXII. Jésus se montre Dieu en ressuscitant un mort.

Jusqu'alors Jésus avait commandé à la fièvre et aux autres maladies; mais il n'avait pas encore commandé à la plus puissante des maladies humaines, à la Mort, c'est ce qu'il va faire.

« Jésus se dirigeait vers une ville, appelée *Naïm*, ses disci-
» ples et une foule nombreuse l'accompagnaient. Lorsqu'il
» approchait de la porte de la ville, voici que le fils unique
» d'une veuve était porté au tombeau; un grand nombre
» d'habitants suivaient avec la mère. A cette vue, Jésus, touché
» de compassion pour elle, lui dit : « Ne pleure pas. » Il
» s'approcha et toucha le cercueil; ceux qui le portaient s'ar-
» rêtèrent: «Jeune homme, dit-il, lève-toi, je te l'ordonne,» Et
» le mort s'assit sur son séant et se mit à parler. Jésus le ren-
» dit à sa mère.
» La crainte s'empara de tous. Ils glorifiaient Dieu, en di-
» sant : Un grand Prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a
» visité son peuple. Le bruit s'en répandit dans toute la Judée
» et tout le pays d'alentour. »

Oui, ainsi parlait la foule, mais à tout cela les Docteurs disaient: « C'est par art magique, par Béelzébuth, qu'il opère ces » prodiges. »

XXIII. Jésus guérit le paralytique, et révèle les rapports de la nature divine Une et en trois Personnes.

Jean v, 1-47.

Jésus arrive donc à Jérusalem pour la fête des Prémisses du 15 mai. Il trouve auprès de la piscine probatique un homme qui était infirme depuis 38 ans.

« Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton lit et marche. Ce
» homme fut guéri à l'instant; il prit son lit et se mit à mar-
» cher. C'était un jour de Sabbat... C'est pourquoi les juifs
» incriminaient Jésus, parce qu'il avait fait ces œuvres le jour
» du Sabbat. »

On voit de nouveau comment les Juifs mettaient leurs petites pratiques au dessus de la toute puissance de Dieu, qui se manifestait si visiblement. Jésus est persécuté parce qu'il veut

en délivrer les hommes. En réponse à leur obstination à s'en tenir à leurs fausses interprétations du Sabbat. « Jésus leur dit : Mon Père agit toujours et moi aussi ; » c'est pour cela donc que les Juifs cherchaient encore plus à » le faire mourir, parce que non-seulement il détruisait le » Sabbat, mais parce qu'il disait que Dieu était son père, se » faisant ainsi *égal à Dieu.* »

Les Juifs avaient raison ; Jésus se faisait, comme il l'avait déjà dit, *égal à Dieu,* et en ce moment il va compléter ce qu'il avait déjà révélé à la Samaritaine sur Dieu, Esprit et Vérité[1]. Il va donner une connaissance explicite de ce qui se passe en Dieu lui-même, l'*Unité dans la Trinité.* Il en avait révélé déjà quelque chose dès le commencement ; mais ici il en donne une révélation explicite et complète. Jésus en effet révèle une Nature de Dieu se suffisant à elle-même, immanante dans ses opérations, n'ayant aucun rapport avec le monde, incommuniquable, c'est la Nature divine, Une, *non-génerante* et *non-générée,* comme le définit le IV[e] concile de Latran[2], mais en elle sont trois Personnes, le *Père,* engendrant un fils, le *Fils,* voix ou parole du Père, qui par cette voix crée toutes choses, le *Saint-Esprit* procédant de l'un et de l'autre, et leur amour, leur union, et l'amour de toutes choses, c'est la *Trinité* déjà obscurément annoncée dans l'Ancien Testament, d'où les Philosophes l'avaient entrevue, et dont les Egyptiens avaient fait leur *Tris-mégiste,* ou trois fois Grand. Jamais explication plus grande n'avait été énoncée. Celui-là seul, qui était en Dieu, *apud Deum,* a pu exposer explicitement cette nature de Dieu, une et trine, qui explique toute chose.

Or pas un mot, mais pas un mot n'est dit de cette grande conception de Dieu dans tous nos cours de philosophie ; on donne les conceptions de Platon, d'Aristote, de tous les philosophes païens ; mais pas un mot de la conception, ou, si vous voulez, du système de Jésus. *Il est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu,* comme il s'en plaint lui-même[3]. — Conti-

[1] Voir ci dessus p. 192.
[2] Voir le texte dans *Annales* t. III, p. 458 (6[e] série).
[3] Voir Jean I, 11.

nuons l'explication que donne Jésus de ce qui se passe en Dieu.

« Jésus leur répondit et leur dit : « En vérité, en vérité, je » vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même qu'il ne » le voie faire à son Père, car tout ce que fait Celui-ci, le Fils » le fait pareillement, car le Père aime le Fils, et lui montre » tout ce qu'il fait; il lui montrera des œuvres plus grandes » encore que celles-ci, afin que vous admiriez. »

XXIV Jésus révèle la puissance que son père lui a donnée sur toutes choses.

« Comme le Père ressuscite les morts et leur donne la vie, » ainsi le Fils donne la vie à qui il veut. Le Père ne juge » personne, mais il a donné tout jugement au Fils, afin que » tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Celui qui » n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé. En » vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et » croit à Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et ne sera » pas condamné; il a passé de la mort à la vie. En vérite, en » vérité, je vous le dis, l'heure vient, et c'est maintenant que » les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui » l'entendront vivront.

» De même que le Père a la vie en lui-même, ainsi a-t-il » donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Et il lui a donné » le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. »

On voit quelles immenses prérogatives le Fils a reçues du Père. Quand on pense que ce Fils n'est pas même nommé dans ce cours de Philosophie qui parle de tout et prétend tout expliquer, quand on voit tous les gouvernements prétendre diriger les peuples sans aucun recours à ce Fils, sans se guider par ses maximes, on peut bien demander à bon droit si les professeurs, si les régents du monde sont encore chrétiens!

Après que Jésus a ainsi établi sa double nature de Fils de *Dieu* et de Fils de *l'Homme*, il donne encore les miracles comme une preuve de sa mission divine :

« Vous avez envoyé vers Jean et il a rendu témoignage à la » vérité. Pour moi, je ne prends pas le témoignage d'un » homme; mais je parle ainsi afin que vous soyez sauvés.

» Il était une lumière ardente et brillante, et pendant quelque » temps vous avez voulu vous réjouir à sa lumière. Mais moi,

» j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean, car les » œuvres que mon Père m'a donné à faire, ces œuvres mêmes » que je fais rendent témoignage pour moi que le Père m'a » envoyé. »

Et pour établir l'unité de son enseignement et de sa personne avec l'ancienne loi et les traditions primitives, Jésus ajoute :

« Sondez les Ecritures, puisque vous pensez y trouver la » vie éternelle; ce sont elles qui me rendent témoignage, » pourtant vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie. » Je ne prends pas la gloire de la main des hommes; mais je » vous ai connus; vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous. » Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne m'avez pas » reçu; si un autre vient en son propre nom, vous le rece- » vez. Comment pouvez-vous avoir la foi, vous qui cherchez » votre gloire les uns des autres, et ne cherchez pas la gloire » qui vient de Dieu seul?

» Ne croyez pas que je vous accuserai près de mon Père; il » y en a un qui vous accuse, Moïse, dans lequel vous espérez. » Car si vous croyiez à Moïse, vous croiriez en moi, peut-être. » C'est de moi en effet qu'il a écrit; or, si vous ne croyez pas » à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles [1]? »

XXV. Jean envoie ses disciples à Jésus, pour qu'ils sachent par eux-mêmes qu'il est le Messie.

Luc VII, 18-35. — Matth. XI, 2-9.

Nous avons vu que Jean, par le baptême qu'il avait donné, s'était fait de nombreux disciples; ceux-ci étaient tout étonnés des miracles de Jésus, et hésitaient s'ils ne devaient pas abandonner leur maître pour suivre Jésus. Déjà une fois ils avaient manifesté cette hésitation et Jean les avait avertis que Jésus devait grandir et lui-même diminuer [2]. Ses disciples viennent de nouveau le trouver dans sa prison de Machéronte et lui expriment leur hésitation. Jean voulut leur faire témoigner par eux-mêmes la supériorité de Jésus. Voici comment il les instruisit.

« Jean prit deux de ses disciples qu'il envoya à Jésus lui

[1] Jean V, 39-47.

[2] Voir ci dessus p. 187.

» faire cette question : « Etes-vous Celui qui doit venir ou de-
» vons-nous en attendre un autre ? (L) Les disciples vinrent et
» trouvèrent Jésus, qui, à l'heure même, guérit beaucoup de
» malades atteints de fièvres et de plaies, des possédés et des
» aveugles.

» Jésus leur fit cette réponse :

» Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu. Les aveugles
» voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les
» sourds entendent, les morts ressuscitent et les pauvres sont
» évangélisés [1]. Et heureux qui ne prendra pas scandale à
» mon sujet. »

C'était une manière bien éloquente de dire qu'il était Celui qu'Isaïe avait prédit, et qu'il n'y avait pas d'autre Libérateur à attendre. Jésus profite de l'occasion pour établir la grande mission de Jean, et prouve qu'il avait été lui-même prédit par les Prophètes.

« Jean, dit-il à la foule, est-il un Prophète? Oui, je vous
» affirme plus qu'un Prophète. C'est celui dont il a été écrit :
« Voici que j'envoie mon ange devant votre face; il préparera
» devant vous le chemin [2] » En vérité, je vous le dis, il ne s'est
» pas élevé parmi les enfants sortis d'une femme un plus
» grand que Jean-Baptiste. Mais le plus petit dans le royaume
» des cieux est plus grand que lui.

» (M) Depuis Jean-Baptiste jusqu'à ce jour, le royaume des
» cieux souffre la violence et les violents le saisissent. Car tous
» les prophètes et la loi, jusqu'à Jean, ont prophétisé; mais, si
» vous voulez comprendre, pour lui, il est Elie qui doit ve-
» nir [3]. Qui a des oreilles pour entendre, entende. »

XXVI. Marie-Madeleine vient parfumer les pieds de Jésus.

En mai. — Luc VII, 36-50.

D'abord il ne faut pas ajouter foi aux traductions qui font croire que Marie fut une courtisane; le texte dit seulement que c'était une *pécheresse*. Or, comme il est dit un peu plus loin que Jésus avait chassé d'elle sept démons et que le peuple Juif

[1] Isaïe XXXV, 5, et LXII, 1.
[2] Malachie III, 1.
[3] Malachie IV, 5.

regardait la possession comme une punition des péchés, il est probable que Marie menait une vie mondaine et avait commis quelque faute, qui lui avait fait donner le nom de pécheresse. On comprend dès lors et la reconnaissance de Marie, et l'amitié que Jésus professait, ainsi que sa Mère, pour Lazare et pour ses sœurs, et le séjour qu'il faisait quelquefois dans leur maison de Bethanie, qui était tout près de Jérusalem. Or, comme Jésus, en quittant Jérusalem après les fêtes, s'était arrêté à Bethanie, voici ce qui arriva :

Un Pharisien, qui n'était autre que Simon qu'il avait guéri de la lèpre, l'invita à venir prendre son repas avec lui. Jésus entra dans la maison du Pharisien et se mit à table.

« Et voici que de la ville, une femme qui était pécheresse, » ayant appris que Jésus était à table chez le Pharisien, apporta » un vase d'albâtre rempli de parfums; et, se tenant en arrière » de Jésus, près de ses pieds [1], elle commença à les arroser de » ses larmes et les essuyait avec ses cheveux; puis elle baisait » ses pieds et les arrosait d'huile parfumée.

» A cette vue, le Pharisien qui avait invité le Seigneur se dit » à lui-même : « Si cet homme était un Prophète, il saurait » sans doute quelle est cette femme qui le touche, et ce qu'elle » est, car c'est une pécheresse. » — Jésus, répondant à cette » pensée, lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. — » Dites, Maître. — Un créancier avait deux débiteurs; l'un lui » devait 500 deniers, et l'autre 50. Ni l'un ni l'autre n'avait de » quoi le payer. Il leur en fit don à tous deux. Quel est celui » qui l'aimera le plus [2] ?

— » Je pense, lui répondit Simon, que c'est celui auquel il a » donné davantage, » Jésus lui dit : « Tu as bien jugé. » Puis, » se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Tu vois cette » femme; je suis entré dans ta maison, tu ne m'as pas donné » d'eau pour laver mes pieds [3]. »

[1] On sait que les anciens prenaient leurs repas couchés sur des lits, c'est ce qui explique ce texte.

[2] Le grec porte le futur du verbe et non le présent, ce qui rend le texte bien plus clair.

[3] En Palestine et dans les pays où l'on marche pieds nus, avec des sandales, la première chose à faire, en revenant de courses, c'est de laver les pieds.

— « Cette femme a baigné mes pieds de ses larmes et les a » essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as pas donné le baiser; » celle-ci, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser » mes pieds. Tu ne m'as pas versé d'huile pour ma tête[1]. » Cette femme a arrosé mes pieds de parfums. A cause de » cela je te dis : Beaucoup de péchés lui sont remis, parce » qu'elle a beaucoup aimé. Celui à qui il est moins remis aime » moins aussi.

» Jésus dit ensuite à cette femme : « Tes péchés te sont remis. »

» Ceux qui assistaient à ce repas dirent en eux-mêmes : « Quel est celui-ci qui remet même les péchés? » Mais il dit à » la femme : « Ta foi t'a sauvée, vas en paix. »

XXVII. Jésus visite les parties sud de Jérusalem; intervention des saintes femmes.

Luc VIII, 1-3.

L'Evangile dit peu de chose de ce que fit Jésus après la Pentecôte et sa visite à Simon le lépreux. Mais c'est ici qu'il convient de placer ses excursions dans le midi vers l'Egypte, et la mention de ce groupe de saintes femmes qui pourvoyaient à sa subsistance. Voici en effet ce que dit S. Luc :

« Ensuite il arriva que Jésus parcourait les villes et les » villages prêchant et annonçant le royaume de Dieu, et les 12 » étaient avec lui. Il y avait aussi quelques femmes qu'il avait » délivrées des malins esprits et de leurs maladies : *Marie*, ap- » pelée *Madeleine*, de laquelle sept démons étaient sortis, » *Jeanne*, femme de Chusa, intendant d'Hérode, *Susanne* et » beaucoup d'autres qui l'assistaient de leurs biens. »

Il faut remarquer ici que les femmes qui assistaient Jésus n'étaient pas des femmes du peuple. *Chusa*, l'intendant d'Hérode, était un homme haut placé, et sa femme devait elle-même avoir un rang distingué dans la société juive; cela donne à croire que les autres personnes devaient aussi être élevées au dessus du commun.

L'Evangile ne donne pas de détails sur cette excursion de Jésus dans le sud de Jérusalem et vers la terre d'Egypte.

[1] Les onctions d'huile sont indispensables dans les pays chauds pour empêcher la peau de se dessécher.

C'est vers la fin de juin et en juillet que ce voyage dut avoir lieu, mais Jésus dut, comme l'année précédente, se reposer pendant les grandes chaleurs d'août, et rentrer à Capharnaüm.

XXVIII. Jésus instruit les peuples par les paraboles. — La parabole de la semence.

A l'automne, Jésus reprit ses excursions et dut se rendre à Jérusalem pour assister à la fête de l'*Expiation* le 7 septembre et des *Tabernacles* le 22 du même mois. Il dut ensuite rentrer à Capharnaüm, où nous le trouvons environné de la foule, celle qui revenait des solennités de Jérusalem.

C'est à cette époque que l'on doit placer les admirables Paraboles qu'il adressait au peuple, et qui durent être prononcées en diverses circonstances.

Et d'abord voici la parabole de la Parole de Dieu comparée au semeur qui jette la semence, laquelle fructifie selon la terre où elle est tombée. A cette occasion, les disciples lui demandent pourquoi il parle en Paraboles, et ce que cette Parabole signifie. Jésus répond :

« Parce qu'à vous il a été donné de connaître les mystères » du royaume des cieux, mais à eux il ne leur a pas été » donné. Car celui qui a on lui donnera et il sera dans l'a» bondance; mais celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera » ôté. Je leur parle en Paraboles, parce que voyant ils ne voient » pas et écoutant ils ne parlent ni ne comprennent. La parole » du prophète Isaïe s'accomplit en ceci : « Vous écouterez de vos » oreilles et vous n'entendrez pas, vous regarderez de vos » yeux et vous ne verrez pas [1]. »

Ces paroles paraissent dures, aussi Jésus en donne tout de suite l'explication.

« Car le cœur de ce peuple est devenu épais, et ses oreilles » pesantes, et ils ont fermé les yeux, pour ne jamais voir de » leurs yeux, ne jamais entendre de leurs oreilles, et ne ja» mais comprendre en leur cœur, de peur que se convertis» sant je les guérisse [2]. »

[1] Isaïe VI, 9, 10.
[2] Matthieu, XIII, 11-14 ; voir Marc IV, 11 et Jean XII, 40.

C'est en effet l'état où se trouvait alors le peuple Juif, et l'on peut dire de tous les peuples Païens. Ils avaient perdu le sens même de l'enseignement primitif et ils ne voulaient pas en apprendre un nouveau. En un mot ils ne voulaient changer ni de vie, ni de pensées. Et c'est ce peuple que Jésus veut changer.

XXVIII. Jésus prédit la grandeur future de son Eglise. — Parabole du grain de Senevé.

Jésus vient à peine de constituer le collége de ses collaborateurs, composé de 12 pêcheurs ignorants; ils forment toute son Eglise avec quelques rares disciples, et cependant voilà qu'il annonce, en d'admirables paraboles, la grandeur, la généralité de son Eglise future. C'est la Semence qui jetée en terre croît toute seule et produit les épis et la moisson[1]; c'est le grain de Senevé, le plus petit des grains, qui croît et devient arbre, et les oiseaux du ciel viennent habiter sur ses branches et se reposer à son ombre[2]; c'est le Ferment qui fait fermenter toute la farine[3].

C'est un Trésor caché et une Pierre précieuse pour lesquels il faut vendre son champ pour en faire l'acquisition; c'est un Filet jeté à la mer et retirant des poissons de toute sorte; les uns sont à conserver, les autres à jeter[4].

Comment un homme, fils de charpentier et naguère ouvrier charpentier lui-même, eût-il osé avec assurance prédire ce futur changement qu'il va opérer dans le monde, s'il n'était pas Dieu? On peut bien dire que chacune de ses paroles est une preuve de sa Divinité.

XXIX. Parabole de l'ivraie, où Jésus explique le grand problème de l'erreur et du mal dans le monde.

L'existence du mal et des méchants forme le plus grand

[1] Marc IV, 26.
[2] Math. XIII, 32; Marc IV, 32.
[3] Luc, XIII, 20.
[4] Matth. XIII, 44-50.

problème de la vie humaine. Pourquoi Dieu permet-il l'existence et quelquefois la prospérité des méchants ? Ce problème agitait le roi David : « Mes pieds se sont agités, dit-il, en voyant » la paix des méchants[1]. » Jésus donne l'explication du problème. Rien d'aussi grand n'a été donné sur l'origine toute parfaite du monde, l'introduction du mal, la tolérance de Dieu, et la fin dernière de l'humanité.

« Le Royaume des cieux est semblable à l'homme qui a » semé du bon Grain dans son champ, mais pendant que les » hommes dormaient, son ennemi est venu et il a semé des » ivraies au milieu du froment, et il s'est retiré.

» Après donc que l'herbe eût poussé et produit son fruit, » alors poussent aussi les ivraies. Les serviteurs du Père de » famille s'approchèrent disant : Seigneur, n'avez-vous pas » semé de bonne semence dans votre champ ? d'où vient donc » qu'il y a des ivraies ? Il leur répondit : c'est l'homme ennemi » qui a fait cela. Les serviteurs lui dirent : Voulez-vous que » nous allions et que nous les arrachions ? Et il dit : Non, de peur » qu'en arrachant les ivraies vous ne déraciniez aussi le fro- » ment avec elles. Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la » moisson, et au temps de la moisson, je dirai au moissonneur : » Arrachez d'abord les ivraies et liez-les en gerbes pour les » brûler, mais ramassez le froment dans mon grenier [2]. »

Voilà donc le problème du monde : Au commencement le monde était bon. Il y a eu un ennemi, qui y a introduit le mal. Dieu le tolère, mais à la fin du monde tout ce qui est mauvais sera brûlé, et tout ce qui est bon sera réuni à Dieu. Jamais explication plus nette et plus juste n'avait été donnée par aucun philosophe. Jésus lui-même l'explique à ses apôtres. On remarquera qu'il nous apprend que c'est lui-même, Fils de l'homme, qui a enseigné au commencement du monde.

« Ses disciples s'approchèrent de lui et lui dirent : Expliquez- » nous la parabole des mauvaises herbes. Il leur répondit : » Celui qui sème la bonne semence, c'est le *Fils de l'homme*. » Le champ, c'est le monde, la bonne semence ce sont les » enfants du royaume, les ivraies, ce sont les enfants du mau-

[1] *Psaume* LXXII, 2, 3.
[2] Matth. XIII, 24-30.

» vais, l'ennemi qui les a semés c'est le Diable; la moisson, » c'est la consommation du siècle, les moissonneurs ce » sont les anges. Comme on ramasse les ivraies et on les » brûle dans le feu, ainsi il en sera à la fin du siècle. Le » Fils de l'homme enverra ses anges, et ils arracheront de son » royaume tous les scandales, et ceux qui commettent » l'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise du Feu. » Là seront les pleurs et les grincements de dents. Alors » les justes brilleront comme le soleil dans le royaume » de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre, » entende [1]. »

On doit remarquer ici que Jésus parle de toutes ces choses sans hésitation, sans aucun doute, comme le font tous les philosophes; il parle comme un homme qui a fait, et qui fera ce qu'il dit. Un Dieu seul a pu parler ainsi.

XXX. Jésus supprime toutes les initiations secrètes des religions antiques et ordonne de publier à haute voix et partout ce qu'il enseigne.

Jésus fait encore ici une révolution totale dans le monde religieux. Partout le fond de la religion était une chose secrète, dont les prêtres s'étaient emparés, qu'ils cachaient aux peuples et dont ils ne faisaient part qu'à quelques initiés.

Jésus brise toutes ces entraves, et rend la parole de Dieu libre, d'emprisonnée qu'elle était auparavant.

« Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, et rien de » secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis dans les » ténèbres, dites-le à la lumière, ce que vous entendez à » l'oreille, prêchez-le sur les toits [2]. »

Puis il montre l'absurdité de la méthode d'enseignement des prêtres païens.

« Personne n'allume un flambeau pour le mettre sous un » boisseau ou sous le lit, mais on le place sur le candélabre, » afin que ceux qui entrent voient la lumière [3]. »

[1] Matthieu XIII, 36-43.
[2] Matth. X, 26-27; Luc VIII, 17; Marc IV, 22.
[3] Luc VIII, 16. Voir Matth. V, 15; Marc IV, 21.

XXXI. *Jésus commande aux vents et à la tempête.*

« Ce jour-là, le soir étant venu, Jésus dit à ses disciples : « Passons de l'autre côté du lac. » Les apôtres renvoyèrent la » foule et prirent Jésus, tel qu'il était, dans la barque. D'au- » tres barques étaient avec lui.

» Il s'éleva une furieuse bourrasque de vent. La tempête » jetait des flots dans la barque, à tel point que celle-ci se rem- » plissait, et ils étaient en péril. Jésus était à la poupe et » dormait sur un coussin. Les disciples le réveillent et lui » disent : « Maître, vous ne vous inquiétez pas si nous péris- » sons ? — Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr. »

« Jésus se leva, parla avec une autorité menaçante à la mer » et au vent : « Tais-toi, fais silence. » Et le vent et la tempête » cessèrent, et il se fit un grand calme. Puis il dit à ses disci- » ples : « Pourquoi craignez-vous ? N'avez-vous pas encore de » foi ? » Ils furent remplis d'une grande crainte, et dans leur » étonnement, ils se disaient : « Qu'en pensez-vous ? Quel est » Celui-ci qui commande à la mer, et la mer et les vents » obéissent [1] ? »

XXXII. *Jésus dans le pays des Gergéséens.*

Après le miracle de l'apaisement des vents, l'Évangile « dit que Jésus arriva dans le pays des *Géraséniens*, en face de » la Galilée [2]. »

C'est le nom que les trois évangélistes donnent à ce pays, d'après la Vulgate. Les textes grecs de S. Marc et de S. Luc portent *Gadariens* (Γαδαρηνών), celui de S. Matthieu, *Gergéséniens* (Γεργεσηνῶν).

Le nom de *Gérasa* ne se trouve nulle part. Aussi S. Jérôme croit que c'était l'ancien nom de *Galaad* [3].

C'est, en effet, ce nom que donne le manuscrit alexandrin publié en 1846, par M. Tischendorf.

Quant à *Gadara*, c'était une ville au sud du lac et non en face (*contra*) de la Galilée.

C'était une ville à moitié peuplée d'anciens idolâtres. Ce

[1] Marc IV, 35-40. Voir Matth. VIII 18 ; Luc VIII, 22.

[2] Luc, VIII, 26 ; voir Matth. VIII, 28 ; Marc V, 1.

[3] S. Jérôme, *Comm. in Abdiam*, V, 195 ; *Pat. lat.* t. XXV, 1114.

que prouve la médaille suivante, frappée presque à cette époque, en l'honneur de *Néron*, et portant la figure d'*Astarté*, tenant une couronne et une corne d'abondance.



ΝΕΡΩΝ ΚΑΙΣΑΡ — ΓΑΔΑΡΑ — L.ΛΑΡ·

C'est ce que confirme parfaitement Origène qui, après avoir signalé quelques manuscrits portant *Gérasa* et *Gadara*, fait observer que l'une et l'autre de ces villes n'ont ni mer, ni lac avec précipice, « mais, *Gergésa*, d'où les *Gergésiens*, est » une ville antique auprès du lac que nous appelons maintenant de Tibériade, auprès de laquelle est le rocher surplombant sur le lac d'où l'on assure que les porcs emportés » par les démons furent précipités dans le lac [1]. »

XXXIII. Les Démons viennent adorer Jésus, le reconnaissent pour le Fils de Dieu et lui obéissent.

Mais dès que Jésus fut sorti de la barque et abordé au pays des Gergésiens, voici que se présente à lui un homme possédé des démons, qui habitait tout nu dans les tombeaux, errant et se meurtrissant les chairs, et qu'aucune force humaine n'avait pu dompter.

« Mais ayant aperçu Jésus de loin, il courut à lui et l'adora, » prosterné à ses pieds et disant à grands cris : « Que nous » veux-tu, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut ? Tu es venu pour » nous tourmenter avant le temps, je te conjure par le Dieu » vivant de ne pas le faire.

» Jésus commanda à l'Esprit immonde de sortir de cet » homme, et il l'interrogea : « Quel est ton nom ? — Mon nom » est *Légion*, car nous sommes beaucoup. » Et cette troupe » de Démons priait Jésus de ne pas les chasser du pays et de ne » pas les renvoyer dans l'abîme.

[1] Origène, *Com. sur S. Jean*, tome vi, n. 24 ; *Pat. grecque* t. xiv, p. 270.

« Or, il y avait un grand troupeau de pourceaux paissant
» sur la montagne, et les démons prièrent Jésus de leur
» permettre d'entrer en ces pourceaux. « Si tu nous chasses,
» d'ici, disaient-ils, envoie-nous dans ce troupeau de porcs.
» — Allez, leur dit aussitôt Jésus. » Et ces esprits impurs sor-
» tirent de l'homme et entrèrent dans les porcs. Le troupeau,
» qui était de deux mille, se précipita avec impétuosité dans la
» mer et périt dans les flots. Quand ceux qui étaient à la garde
» du troupeau virent ce qui était arrivé, ils s'enfuirent et l'an-
» noncèrent dans la ville et les campagnes.

» Les habitants sortirent pour voir ce qui était arrivé, et
» vinrent à Jésus. Ils trouvèrent, assis à ses pieds et vêtu, et
» dans son bon sens, l'homme dont les démons étaient sortis,
» et ils furent saisis de crainte. Ceux qui avaient vu comment
» cet homme avait été débarrassé de la *légion*, le leur racon-
» tèrent, comme aussi ce qui était arrivé aux pourceaux. Tout
» le peuple de cette contrée des Géraséniens supplia Jésus de
» s'éloigner, parce qu'ils étaient saisis d'une crainte excessive. »

Par cette démarche des Gergésiens, on comprend qu'ils n'étaient pas Juifs, car les Juifs ne nourrissaient pas de porcs dont ils ne pouvaient manger la chair. C'étaient peut-être aussi des Juifs transgresseurs de la loi, et Jésus les en punit.

Le possédé voulait suivre Jésus, mais Jésus le renvoya dans sa famille, et cet homme s'en alla et se mit à publier par la ville et dans toute la décapole ce que Jésus avait fait pour lui, et tous étaient dans l'admiration.

XXXIV. Jésus guérit l'hémorroïde et ressuscite la fille de Jaïre.

Lorsque Jésus eut repassé le lac de Gergésa à Capharnaüm, la foule se réunit autour de lui, parce que tous l'attendaient et il restait sur le bord de la mer.

Alors un homme nommé *Jaïre*, chef de synagogue, se jette à ses pieds et le supplie de venir guérir sa fille qui se mourait. Jésus le suit, entouré d'une grande foule, mais voici un nouveau prodige qu'il opère, presque sans son consentement.

« Alors dit S. Luc, une femme qui souffrait d'une perte de
» sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien

» à payer des médecins, sans avoir été guérie par aucun — son
» mal s'était même augmenté — s'approcha de Jésus par der-
» rière, et toucha le bord de son vêtement, car elle se disait :
« Si je touche seulement les franges de son vêtement, je serai
» guérie. » Soudain son flux s'arrèta, et elle sentit en elle-
» même qu'elle était guérie de cette maladie.

» Jésus, connaissant qu'une vertu était sortie de lui, se
» tourna vers la foule, et dit : « Qui a touché mes vêtements ?
» Qui m'a touché ? » Comme tous s'en defendaient, Pierre et
» ceux qui étaient avec lui, lui dirent : « Maître, la foule te
» presse et te serre, et tu dis: Qui m'a touché? — Quelqu'un m'a
» touché, dit Jésus, car j'ai connu qu'une vertu était sortie de
» moi. »

« Et il regardait autour de lui pour voir celle qui l'avait
» touché. Or, cette femme, remplie de crainte, parce qu'elle
» savait ce qui s'était opéré en elle, voyant qu'elle ne pouvait
» rester cachée, vint en tremblant se jeter à ses pieds, et dit
» en présence de tout le peuple, pourquoi elle l'avait touché,
» et comment elle avait été aussitôt guérie. »

« Ma fille, lui dit Jésus, ayez confiance, votre foi vous a
» sauvée ; allez en paix, et soyez guérie de votre infirmité. »
» Et elle le fut à l'heure même [1]. »

Mais voilà que les serviteurs de *Jaïre* viennent lui annoncer que sa fille est morte. « Jésus dit au père : Ne craignez rien,
» croyez seulement, et elle sera guérie, et il dit à la foule :
» Cette jeune fille n'est pas morte, elle dort. Mais ils riaient de
» lui et se moquaient.

« Et en effet, prenant la jeune fille par la main, et élevant
» la voix il dit : *talitha cumi*, c'est-à-dire : Jeune fille, leve-
» toi. je te l'ordonne. La vie revint en elle, elle se leva et se
» mit à marcher, car elle avait 12 ans [2]. »

On voit ici quelle est la langue que parlait Jésus ; c'était un mélange de syriaque et d'hébreu. *Talitha* est un mot syriaque qui signifie *jeune fille* et *kumi*, קומי en hébreu, signifie *lève-toi*.

[1] Luc VIII, 43-48 ; voir Matthieu IX, 18-24.
[2] Marc, V, 21-43.

XXXV. Jésus parcourt la Galilée en prêchant le royaume de Dieu. — Fin des courses d'automne et repos pendant la saison d'hiver.

Jésus de retour du pays des Gergésiens, et avant de se reposer pendant l'hiver, consacre le reste de l'automne à prêcher.

« Jésus, dit S. Matthieu, parcourait les villes, les bourgs, » enseignant dans les synagogues, prêchant l'Évangile du » royaume, guérissant toute langueur et toute infirmité. A la » vue des foules, il fut pris de compassion, parce que les peuples » étaient tourmentés et abattus comme des brebis qui n'ont » pas de pasteurs. Il dit alors à ses disciples : « La moisson est » abondante, et les ouvriers en petit nombre, priez donc le » Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour la mois- » son [1]. »

Et c'est ainsi que Jésus finit la deuxième année de sa vie publique.

A. Bonnetty.

[1] Matth. IX, 35-37.

Enseignement catholique.

BREF DE

SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

A MONSEIGNEUR GAUME.

Tout le monde, on peut dire, connaît les grands et persévérants efforts de Mgr Gaume pour réformer les études, en faisant entrer dans le Programme des classes les auteurs chrétiens les plus célèbres. On connaît aussi la persévérante opposition que lui ont faite, non pas tant encore les professeurs laïques que les professeurs et écrivains ecclésiastiques. Or ses travaux, ses efforts, son but, viennent d'être glorieusement loués et approuvés par S. S. Pie IX qui, au milieu de ses grandes tribulations, a cru devoir lui adresser le Bref suivant.

PIE IX PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous avons reçu avec joie la lettre filiale et les offrandes que, en votre nom et au nom des pieux fidèles dont vous dirigez la conscience, vous Nous avez adressées. En vous voyant si plein de sollicitude pour Nous, Notre ardent désir est que vous jouissiez de cette félicité de l'âme, que ni l'iniquité des temps, ni la haine des hommes, ne peuvent ôter aux justes et aux sages.

Aussi, que les oppositions et les critiques malveillantes de

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Accepimus libenti animo officia litterarum tuarum, et munera quæ nomine tuo et piorum fidelium, qui te conscientiæ suæ moderatore utuntur, Nobis obtulisti. Quum autem videamus te de Nobis admodum esse sollicitum, vehementer optamus ut ea fruaris animi jucunditate, quam neque iniquitas temporum, neque hominum invidia a probis et prudentibus viris auferre possent.

Neque vero te movere debent malevolæ quorumdam obtrectationes; quandoquidem, uti refers, hoc unum in scriptis tuis propositum habuisti, ut eas

quelques-uns ne vous émeuvent pas, puisque, comme vous le dites, le but unique de vos écrits, dans la question des Etudes, a été de défendre les règles que vous saviez être par Nous approuvées, savoir : « Faire étudier à la jeunesse, avec les » ouvrages classiques des anciens Païens, purgés de toute » souillure, et les plus beaux écrits des auteurs Chrétiens. »

C'est pourquoi Nous jugeons à propos que vous bannissiez toute anxiété ; bien plus, que vous reposiez dans une parfaite tranquillité. Car ceux qui dans leur conduite ne se proposent que la gloire de Dieu et le salut des âmes sont assurés de s'acquérir de grands mérites devant Dieu et une solide gloire aux yeux des hommes sages. Tels sont les titres de gloire, préférables à ceux qui reposent sur les vains jugements et opinions du vulgaire.

Soyez donc plein de courage et d'ardeur, et recevez comme gage des faveurs divines la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons dans toute l'effusion de Notre cœur, à vous et aux fidèles nommés plus haut, qui se sont unis à vous pour Nous offrir l'hommage de leur piété filiale.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 avril 1874, de Notre pontificat l'année 28.

PIE IX, PAPE.

Quand on connaît la grande part qu'a prise Mgr Gaume à la question de la Réforme de l'enseignement, et combien ont été nombreuses les *attaques malveillantes* auxquelles il a été

normas in ratione studiorum defenderes, quas a nobis probatas novisti : *nempe ut una cum classicis veterum ethnicorum exemplaribus, quavis labe purgatis, auctorum etiam christianorum opera elegantiora studiosis juvenibus legenda proponantur.*

Quapropter judicamus par esse, ut omnem animi angorem abjicias ; imo in tranquillitate conquiescas. Nam qui ita se gerunt, ut gloriam divini nominis et animarum salutem unice quaerant, ingens profecto meritum apud Deum, et solidam apud viros sapientes sibi comparant gloriam. Haec vero laudis ornamenta potiora sunt iis, quae vanis vulgi judiciis et opinionibus innituntur.

Cura igitur ut alacri erectoque animo sis, et Divinae benignitatis auspicem habeto Apostolicam Benedictionem, quam tibi, et praedictis fidelibus, qui tecum filialis pietatis officia Nobis exhibuerunt, peramanter impertimus.

Datum Romae apud Sanctum Petrum, Die 22 aprilis 1874.

Pontificatus nostri anno vicesimo octavo.

PIUS PAPA IX.

en bulle, on ne peut douter que le Saint-Père a voulu donner un encouragement et une approbation aux efforts tentés par Mgr Gaume pour rendre les études plus chrétiennes. Aussi il y a eu une explosion générale de félicitations et de sympathies. Non-seulement les journaux et les revues catholiques ont enregistré ce Bref avec empressement, et comme devant amener une réforme nécessaire; mais les journaux politiques, les plus indifférents aux questions religieuses, ont applaudi aux paroles du Saint-Père et en ont demandé l'application. L'un d'eux est allé jusqu'à dire : « Il est temps, plus que temps de » changer de fond en comble une éducation qui n'apprend » rien, qui ne sert à rien, qui n'arme contre rien. »

Une seule Revue a soutenu que ce Bref du Saint-Père n'indique aucun changement à faire dans les études classiques, et ne *porte aucune atteinte aux méthodes traditionnelles de l'enseignement littéraire*. Ces paroles sont extraites des *Études religieuses* des PP. Jésuites. Voici comment elles procèdent :

Au lieu de donner ce Bref en entier, comme l'ont fait la plupart des journaux, elles en donnent un extrait, dont elles font une traduction nouvelle qui, disent-elles, réforme l'ancienne sur *quelques points non indifférents*. Comme elles n'indiquent point quels sont ces points, cela fait entendre qu'on a faussé tout le Bref du Saint-Père. Or il n'en est absolument rien. La première correction qu'elles font est celle-ci :au lieu de: *Notre ardent désir est*, elles traduisent : *nous désirons vivement*. Ainsi des autres corrections dites *non indifférentes*[1].

Après cet extrait du Bref elles citent un extrait de l'Encyclique *Inter multiplices* du 21 mars 1853, où le Saint-Père demande que les jeunes clercs soient instruits, « tant d'après » les ouvrages remplis de *Sagesse* des SS. Pères, que » d'après les écrivains *très-célèbres* païens, purgés de toute » souillure[1]. »

Et voici les conclusions que les *Études* tirent de ces documents pontificaux.

« Alors donc, comme aujourd'hui, le Souverain Pontife ap-

[1] Ut adolescentes clerici... germanam dicendi scribendique elegantiam, eloquentiam tum ex *sapientissimis* SS. Patrum operibus, tum ex clarissimis ethnicis scriptoribus ab omni labe purgatis addiscere... valeant (voir cette encyclique dans les *Annales* t. VII, p. 291 et 297 (4e série).

» prouvait, et encourageait l'usage déjà recommandé par
» plusieurs conciles provinciaux de donner une place aux
» ouvrages les mieux écrits (*opera elegantiora*) des auteurs
» chrétiens, parmi les modèles présentés aux jeunes disciples
» des lettres ; mais jamais Pie IX, pas plus que l'épiscopat
» français, n'a songé à *déposséder les chefs-d'œuvre païens du*
» *rang* que l'expérience des siècles, et l'Eglise elle-même
» leur ont attribué (p. 906).

Il y a deux choses dans ce texte : l'aveu que le Saint-Père demande qu'on donne une place aux auteurs chrétiens. Or l'a-t-on fait ? Non, aucun auteur chrétien n'a été ajouté dans les programmes des PP. Jésuites. Les *Etudes* ajoutent que Pie IX n'a pas voulu déposséder les livres païens *du rang* qu'ils occupent. Alors que signifient les brefs et les encycliques ? Et en effet on n'a corrigé aucun des auteurs païens, on continue à enseigner Virgile et son *pastor Coridon*, et Ovide et Horace avec la morale païenne, et on n'a pas ajouté un seul auteur chrétien au programme des classes. Contre le texte clair, évident et qui saute aux yeux, on fait dire à Pie IX, qu'il n'a pas voulu porter « atteinte aux méthodes traditionnelles de l'en» seignement littéraire. » En sorte que l'Encyclique et le Bref ne signifient rien du tout.

Aussi pour arriver à leur but, les *Études* changent la question, et, comme on le leur a reproché cent fois, elles accusent les partisans de la réforme des études de « demander la ré» forme radicale de l'enseignement par l'expulsion des païens (p. 906). » En vain on demande seulement qu'on donne la meilleure part aux auteurs chrétiens, en vain Mgr Gaume a publié *deux volumes* d'extraits des auteurs païens, on a besoin d'une formule pour soutenir un enseignement désastreux, on en invente une ; on dit : *Vous voulez supprimer radicalement les auteurs païens*. Que penser d'une semblable polémique ?

Les *Études* appellent encore à leur aide la lettre que le Cardinal Patrizzi a écrite à Mgr Baillargeon, administrateur, puis titulaire de l'archevêché de Québec. Les *Annales* seules ont donné toutes les pièces de cette question.

Les *Études* citent les paroles où le Cardinal dit qu'il faut étudier « sive ex *Sapientissimis* SS. Patrum operibus, sive ex *Clarissimis* ethnicis *Scriptoribus*[1], qu'elles falsifient en supprimant dans le texte qu'elles citent les mots que nous mettons ici en italique, et en traduisant: «Soit dans les œuvres des Pères » soit dans les auteurs païens, » les mettant ainsi sur la même ligne, ce que le Cardinal ne fait pas dans sa lettre. Elles suppriment que le Cardinal suppose en termes exprès, que les « *livres* classiques ont été très-soigneusement expurgés de » toute souillure, comme vous me le certifiez vous-même par » votre insigne témoignage (*sicut insigni testimonio tuo ultro fateris*). Les *Etudes* suppriment cette raison que le Cardinal donne à son approbation. Or ceux qui voudront bien lire les pièces authentiques de cette question que les *Annales* ont publiées[2], verront que le Cardinal était trompé, et qu'on n'avait mis entre les mains des élèves que les *Classiques de l'Université*, imprimés par M. Hachette.

Bien plus, il y a ici un fait d'une importance majeure; l'archevêque en publiant la lettre du Cardinal publie en même temps le programme des études du *Séminaire Pie* et du *Séminaire Romain* tenu par les Jésuites à Rome[3]. Or dans ce programme il *n'y a pas un seul auteur chrétien*, ni grec, ni latin. En sorte que, pour me servir des paroles mêmes des *Etudes*, dans le programme publié par Mgr Baillargeon, *c'est la réforme radicale de l'enseignement*, que proposent les professeurs du Collége Pie et du Collége Romain, *par l'expulsion des auteurs.... chrétiens*. Cela nous parut si extraordinaire, que nous émîmes des doutes sur l'authenticité de ce programme. Mais personne n'a réclamé. En sorte que l'on aurait abandonné même le *Ratio discendi et docendi* du P. Jouvency, qui pour la 3 et la 4e classe, donne des extraits de S. *Chrysostome* et de S. *Basile*, mais en excluant tout Père latin.

Il faut noter que sur un programme des maisons des Jésui-

[1] Voir *Annales* t. XVI, p. 122 (5e série).

[2] Voir *Annales*, *ibid.* p. 121 et 126.

[3] Voir ce programme dans les *Annales* t. XVI, p. 126; et comparé avec le programme de l'Université et le beau plan d'études de Mgr d'Avanzo t. XX, p. 251 (4e série).

tes de 1868, que nous avons sous les yeux, on revient à celui du P. Jouvency avec son *exclusion de tout Père latin*.

Nous demandons si c'est là ce que veut le Saint-Père en louant Mgr Gaume pour ses grands efforts en faveur de la réforme chrétienne des études ?

Les élèves continuent pendant huit à dix ans à ne connaître, à ne fréquenter dans leurs classiques que des républicains et des païens, et voilà pourquoi la République et le Paganisme ont envahi l'Eglise chrétienne.

A. BONNETTY.

Paléontologie.

LA CAVERNE DE LORTET

Preuves de la contemporanéité de l'homme et de quelques races d'animaux éteintes.

Toutes les objections fondées sur les découvertes fossiles, qui constitueraient un âge d'homme sauvage, tombent les unes après les autres. Voici la *caverne de Lortet* qui prouve que l'homme civilisé existait avec ce que l'on a appelé *l'âge du renne.*

Une note présentée par M. Ed. Piette, dans l'une des séances de l'académie du mois d'août 1873, nous reporte à ces temps anciens oùle renne habitait encore les parties méridionales de la Gaule. M. Piette a découvert à Lortet, dans les Hautes-Pyrénées, une caverne de l'âge du renne, beaucoup plus grande que celle d'Aurensan, qui était déjà connue pour avoir fourni des vestiges de cette époque. La nouvelle grotte est située presque en face du village de Lortet, sur le penchant d'une montagne pittoresque, à seize mètres au-dessus de la rivière de Naste. Une route passe au bord de l'entrée, qui est large et qui reçoit les rayons du soleil couchant.

M. Piette n'a exploré qu'une des chambres moins profondes et moins humides, qui lui a paru avoir pu être habitée, et, ayant fait percer la stalagmite du plancher, il a en effet trouvé dans les plaques arrachées par la pioche et le levier, des *mâchoires de renne et de cerf, adhérentes à la surface interne de ces plaques*. Sous la stalagmite, qui avait peu à peu recouvert en s'épaississant le plancher primitif, se trouvait un *amas de cendre et de charbon,* dans lequel on voyait en abondance des os brisés. Il fit faire en cet endroit une fouille profonde de 1 mètre 60 centimètres et rencontra ainsi successivement : la stalagmite formant la paroi de la grotte et présentant une

épaisseur de 20 centimètres, des foyers noirs d'une épaisseur de 1 mètre 2 centimètres, pleins d'ossements brisés en long, de mâchoires d'animaux fracturées, de *silex taillés et de bois de renne travaillés*; une épaissenr de 33 centimètres de terre jaune, mêlée de cendre et de charbon, contenant les mêmes objets et les mêmes ossements que la couche précédente.

A cette profondeur, M. Piette fit enfoncer un levier en fer ayant plus d'un mètre de longueur. Le levier entra tout entier dans la terre sans rencontrer de résistance. Il y a donc là, en conclut-il, des *foyers superposés* d'une épaisseur considérable. Il y recueillit des *grattoirs*, des *couteaux*, des *pointes en silex*, des *lissoirs en bois de cerf*, *des poinçons*, *des aiguilles*, *des pointes de lances*, *des flèches barbelées en bois de renne*. Il cite particulièrement parmi les animaux dont il a recueilli les ossements, *l'ours actuel* des Pyrénées (*ursus arctos*), le *loup*, le *cerf élaphe*, le *renne*, le *coq de bruyère*. Le cerf lui a paru plus abondant que le renne, il a trouvé un *coq de bruyère*, animal qui habite encore aujourd'hui les environs de Lortet.

Il y a là, dit M. Piette, plus de 500 mètres cubes de cendres, pleines de débris, conservées intactes sous une couche de stalagmite, et par conséquent sans mélange possible avec les vestiges des âges suivants. « C'est la demi-civilisation des sauvages raffinés de l'âge du renne. »

La découverte de M. Piette offre, on le voit, un intérêt considérable. Elle confirme une vérité qui est de plus en plus généralement acceptée par les géologues et par les paléontologistes, savoir, la *contemporanéité de l'homme et des espèces éteintes d'un certain nombre de grands animaux*. Si, d'ailleurs, les hommes de la caverne de Lortet pouvaient chasser le renne dans les montagnes pyrénéennes, cela ne prouverait pas pour cela que leur existence remonte au delà du Déluge et même aux temps qu'on désigne sous le nom de *pré-historiques*. Le renne, qui se trouve aujourd'hui confiné dans les régions septentrionales, a bien pu ne quitter qu'assez tard les montagnes où la température, surtout du côté du versant septentrional, se rapproche davantage de la température des pays qu'il habite actuellement. Les sauvages raffinés dont parle

M. Piette pourraient donc bien être des *Ibériens* ou des *Celtes* du temps où la Gaule était déjà suffisamment peuplée.

L'âge du renne, qui forme la seconde des subdivisions de la pierre taillée, se distingue par la prédominance des débris de cet animal ; les espèces fossiles qui se rencontrent dans les couches formées pendant cette période se rapprochent beaucoup de celles des espèces actuelles, et elles se trouvent souvent mélangées, comme dans la caverne de Lortet, avec les restes d'animaux qui vivent encore de nos jours. La *période de la pierre taillée* est, selon toutes les probabilités, postérieure au déluge : l'*âge de l'ours des cavernes*, qui en forme la première subdivision, correspondrait donc aux premiers temps qui ont suivi le Déluge, jusque vers le temps de la vocation d'Abraham, où commencerait l'*âge du renne*, suivi de l'*âge de la pierre polie*, qui précède immédiatement l'âge où l'on voit l'homme en possession d'instruments métalliques.

Mais on comprend que, quant aux produits de l'industrie humaine, ces différents âges peuvent s'être prolongés plus ou moins dans les diverses contrées, où le géologue distingue aussi des bouleversements qui ne sont pas tous contemporains, et, quant à l'*état sauvage*, nous avons eu déjà l'occasion de noter qu'il n'y a rien de plus variable, puisqu'il y a encore actuellement des *sauvages qui en sont à l'âge de la pierre*, et que la civilisation n'a jamais été éteinte à la fois par toute la terre. L'homme savait travailler les métaux même avant le Déluge; après cette grande catastrophe, et surtout après la dispersion, il retrouva peu à peu les arts déjà connus, et dont le souvenir ne se perdit sans doute jamais absolument ; il les retrouva ici plus tôt, là plus tard, mais nous pensons que plus on remonte vers les premiers temps, moins on trouve de tribus véritablement sauvages, telle que la découverte de l'Amérique et de l'Australie nous les ont fait connaître.

Qu'on nous permette de rappeler, à l'appui de ce que nous disons ici, ce passage du rapport présenté par M. de Quatrefages à l'Académie des sciences, dans la séance du 20 avril 1863, au sujet de la fameuse mâchoire humaine de Moulin-

Quignon, près d'Abbeville [1]; « J'ajouterai, dit le savant natu-
» raliste, que dans cette mâchoire, rien ne vient absolument
» à l'appui des idées soutenues par quelques esprits aventureux
» et qui feraient descendre l'homme du singe par voie de mo-
» difications successives. Cette mâchoire est plutôt faible que
» forte ; tout en cela rappelle l'homme, et elle n'a rien de la
» *physionomie féroce*, qu'on me permette l'expression, qu'offre
» parfois la même partie du squelette dans les races actuelles. »
La *physionomie féroce* est donc venue plus tard; la face humaine a subi la dégénérescence de la race dans les tribus qui s'éloignaient de la civilisation et qui tombaient dans l'état sauvage.

Nous tenons à ajouter une dernière remarque : c'est que plus les découvertes se multiplient, plus il devient *scientifiquement* avéré que l'homme a été *contemporain de ces espèces animales* aujourd'hui disparues, et remplacées par d'autres des mêmes genres, ou plutôt suppléées par les espèces actuelles qui ont échappé à la destruction, et que le récit mosaïque nous représente comme ayant été créées le sixième jour, c'est-à-dire le même jour ou à la même époque que l'homme. L'homme antédiluvien, auquel Cuvier ne croyait pas, est également demontré; les temps préhistoriques ne sont que les temps qui ont suivi le Déluge et qui ont précédé les monuments historiques sur lesquels on peut s'appuyer pour reconstituer la chronologie. Tout s'accorde; s'il reste des difficultés, on n'en voit plus qui soient de nature à infirmer l'autorité de la Bible. Ne vient-on pas même, dit-on, de retrouver vivant dans les parties de la Sibérie jusqu'ici inexplorées, le *fameux mammouth* ou *éléphant fossile*, dont on croyait la race absolument éteinte? Ce qui est certain, c'est que le mammouth, qui ne différait guère que par la taille de l'éléphant d'Asie, avait tout le corps couvert d'une épaisse fourrure, ce qui lui permettait de vivre dans les régions hyperboréennes.

Il y a probablement des espèces que l'on croit perdues et qui existent encore, et, ces jours-ci même, l'on vient de

[1] Voir la *forme* de cette mâchoire, et les détails qui y ont rapport, dans les *Annales* t. VIII, p. 345 et 348 (5e série.)

publier la relation d'un voyage d'exploration fait, en 1871, dans la Mongolie, par un capitaine de l'armée russe, M. Prschewalski, qui n'a pas découvert dans cette région moins de quarante espèces inconnues de Mammifères, dont 33 d'animaux sauvages et 7 d'animaux domestiques.

CHANTREL.

Univers du 14 novembre 1873.

Compte-rendu.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

La réforme des études qui, par les auteurs païens, ont inondé et inondent encore la société chrétienne de Républicains et de Naturalistes, et veulent faire rétrograder la société au Paganisme, est le principal but des *Annales*. Voilà pourquoi nous mentionnons ici en première ligne le *Bref* que S. S. *Pie IX* a adressé à *Mgr Gaume*. Tout chrétien doit le regarder comme le guide qu'il faut suivre, et contribuer selon ses forces à cette réforme. Aussi, comme nous l'avons fait remarquer dans l'article précédent, on ne peut que s'étonner de voir les *Etudes des Jésuites* déclarer ce Bref à peu près comme non avenu.

Citons ensuite le solide article de M. *Tischendorf* sur l'authenticité de nos Evangiles : c'est la science réelle en face des fantaisies fantastiques du Rationalisme contemporain.

A l'appui des preuves de M. Tischendorf viennent d'apparaître au grand jour les découvertes du cimetière des *Domitilla* qui nous donnent des inscriptions chrétiennes du 1er siècle, lesquelles jusqu'à présent manquaient à l'archéologie biblique. C'est M. *Desbassayns de Richemont* qui nous a fait part de cette découverte.

M. *Oppert* a fixé le vrai sens de l'inscription de *Borsippa* et vient en outre de donner aux *Annales* une longue dissertation sur *l'immortalité de l'âme chez les Chaldéens*, où il rectifie la traduction qu'en ont donnée plusieurs des assyriologues modernes. Nous publierons cet article dans le prochain cahier.

Moïse, son existence, sa rédaction du *Pentateuque* sont prouvés et on peut dire entourés de lumière par M. *Schœbel*, qui donnera la suite de cette démonstration dans les prochains cahiers.

Dans les *deux lettres* qu'il nous a adressées, M. l'abbé *Che-*

vallier a continué à éclaircir cette *année religieuse de la famille d'Abraham*, dont la chronologie est si obscure. Dans un de nos prochains cahiers il répondra aux difficultés qu'a exposées M. *Robiou* dans un article, que nous publierons aussi.

Le *tableau*, que nous a offert M. *Rabbinowicz*, des textes que le Nouveau Testament a empruntés à l'Ancien, montre l'exactitude en même temps que les légères variantes du texte *hébreu* et des *Septante* : c'est une comparaison qui manque à la plupart des traductions des Evangiles.

Le regrettable M. *Pauthier* a montré, par la publication du texte de l'historien *Pan-kou*, le véritable *état des livres* et par conséquent des connaissances des Chinois aux siècles qui ont précédé Jésus-Christ.

Mais ce qui va mieux nous introduire on peut dire dans le sein même des croyances, et, qui plus est, des pensées des fondateurs de l'Empire chinois, c'est le grand travail que nous avons commencé en publiant le savant ouvrage du P. Prémare : *Les Vestiges de la religion chrétienne primitive retrouvés dans les livres chinois*. Cet ouvrage est souverainement important à l'époque actuelle pour la constatation de la connaissance des vérités chrétiennes données à l'homme dès le commencement. On apprend ici par la formation des langues, c'est-à-dire de l'homme, quelles étaient ses croyances, et par quels signes, quels symboles il les a exprimées. Car croire que l'homme a mis des signes à côté les uns des autres, sans aucune attention, comme le disait un sinologue prétendu célèbre, cela emporterait la bêtise de l'homme primitif, un singe même n'aurait pas agi ainsi, car il connaît ses semblables.

A ce premier avantage l'œuvre du P. Prémare en ajoute un autre, celui d'apporter une grande preuve, la plus grande que l'on puisse demander, à la philologie la plus savante. On sait que les nombreux travaux faits sur la linguistique tendent à démontrer que toutes les langues ont pour racines des *monosyllabes*. Or la langue chinoise, parlée aujourd'hui, est la seule qui s'exprime encore par *monosyllabes*, et le P. Prémare est le seul qui dans son ouvrage ait analysé ces caractères avec une parfaite connaissance de la langue chinoise. Nous ne voulons pas traiter ici la question de savoir si *Hénoch* ou *Abel*

ont pu seuls combiner ces caractères; mais, quel qu'en soit l'auteur, cette combinaison existe, et elle est admirable, étonnante même, comme en conviennent les Fourmont, les Rémusal, les Pauthier, et tous les sinologues de quelque renom.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que les *Annales* donnent ce travail avec un luxe de caractères chinois qu'un gouvernement seul semblait capable de produire, et que nous devons à un savant missionnaire, M. l'abbé Perny, l'homme qui en ce moment en France connaît le mieux le chinois.

Nous appellerons en dernier lieu l'attention de nos lecteurs sur cette *Vie de Jésus*, à laquelle l'ordre des temps nous a amenés. Nous devons faire remarquer en particulier que nous n'avons pas voulu faire une réfutation directe de ces ennemis de Jésus, qui ont surgi en si grand nombre. Nous avons cru que l'exposé succinct et véridique des paroles et des actions de Jésus prouvent surabondamment sa Divinité, et pour cela nous l'avons placé, ce qu'aucune *Vie de Jésus* n'avait fait, en face et au milieu de la société telle qu'elle existait à son époque, puis telle qu'il a voulu la réformer, et telle qu'il l'a réformée en effet : ce qu'un Dieu seul a pu faire.

Maintenant cette société formée par Jésus est encore défaite; devant lui se présentent encore les Scribes et les Pharisiens qui lui disent : «Ce que tu as fait, Beelzébuth a pu le faire.» Le Béelzébuth actuel c'est cette *Religion naturelle*, produit spontané de la raison individuelle ou sociale, à laquelle on attribue et confie toutes les affaires de ce monde, même la connaissance, c'est-à-dire l'invention de Dieu. Le Verbe, le Christ est dépossédé; voilà le vrai *péché contre le Saint-Esprit*, qui ne sera pas pardonné. Que tous les partisans de la Religion naturelle, de laquelle Jésus est exclu, y fassent attention.

En reproduisant le curieux poëme de *Godefroi* de *Saint-Victor* intitulé *Fons philosophiæ*, nous avons introduit nos lecteurs au milieu même de l'enseignement de la Scolastique, et ils ont pu voir de leurs yeux et entendre de leurs oreilles ce qu'il y avait à louer et ce qu'il y avait à blâmer, dans cette Scolastique, à laquelle, sans choix, sans observations, sans discernement, la masse des Pseudo-scolastiques actuels veut ra-

mener la société. Qu'on leur dise les paroles de Godefroi :

Stultum Dialectica facit insanire (n° 37).

et de plus :

Preparat Porfirius ad fluenta vias ;
Juvat Aristoteles per Cathegorias,
Ubi nisi cautius ambulare scias,
Timeo ne citius errabundus fias (n° 45).

et encore :

Socrates moralium summus preceptorum
Verbo, vita corrigit mores aliorum (n° 102).

et pour couronner l'œuvre :

Seneca Lucilio commendavit quædam
Quæ vix Evangelio postponenda credam (n° 103).

Si toutes ces sentences sont vraies, nous demandons après cela en quoi la venue et les préceptes de Jésus ont été nécessaires pour le gouvernement de la famille et de la société !

On aura remarqué comment tous les auteurs des livres de la Bible, et presque tous les Pères de l'Eglise étaient introduits dans cette Scolastique. Malgré ces citations, le Naturalisme païen avait déjà fait une invasion fâcheuse dans les écoles. Les auteurs chrétiens actuels ont fait mieux : ils ont complétement exclu tous les auteurs Bibliques, tous les Pères, de leurs *Ecoles de philosophie*, ils en ont exclu même le nom de Jésus, et c'est ainsi qu'ils ont contribué à cette perte de la foi que l'on déplore, à cette introduction du Paganisme qui, au dire de tous, menace le Christianisme d'une déchéance totale, et se met peu à peu à sa place. On ne doit donc pas s'étonner que nous revenions si souvent sur cette réforme des études.

Quant à la triste lettre du P. Ramière, nous ne dirons ici qu'une chose, c'est que, pour sa réputation, nous aurions désiré ne pas être forcé par huissier de la publier dans les *Annales*.

Nous ne mentionnons pas divers autres travaux publiés dans ce volume et qui tous tendent au but général.

A. BONNETTY.

P. S. Nous prions nos lecteurs d'excuser les retards de ce cahier. Pour publier avec une entière perfection le travail du P. Prémare, il nous a fallu corriger et recorriger cet article, et organiser la mise en page des nombreux textes chinois qui y entrent. La composition du prochain article sera plus facile.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS.

(Voir pour la table des articles à la page 5.)

Le Directeur-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprimerie G. Beaugrand et Dax, rue du Potager, 8.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

SIXIÈME SÉRIE.

VI[e] SÉRIE. TOME VIII. — N° 43; 1874. (87e vol. de la coll

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *Caractères étrangers*, quand il y a lieu.

Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 39.

CONCORDANCE ET PRIX

des Séries et de la Collection des Annales :

1re *série*.	— 12 volumes.	— tome	1 à 12.	Prix :	4 fr. le volume.
2e *série*.	— 7 vol.	— t.	13 à 19.	—	4 fr. le vol.
3e *série*.	— 20 vol.	— t.	20 à 39.	—	4 fr. le vol.
4e *série*.	— 20 vol.	— t.	40 à 59.	—	4 fr. le vol.
5e *série*.	— 20 vol.	— t.	60 à 79.	—	Prix divers.
6e *série*.	— 7 vol.	— t.	81 à 86.	—	10 fr. le vol.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières* de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le payement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND ET DE L'ORDRE DE PIE IX

DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,

ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. D'ANSELME, ancien officier supérieur. — M. BONNETTY, de l'Académie de la Religion catholique de Rome, et de la Société asiatique de Paris, directeur des *Annales*. — M. l'abbé BOSIA. — M. de CHARENCEY. — M. DEDOUE, doyen du chapitre de Notre-Dame. — Mgr FREPPEL, évêque d'Angers. — M. l'abbé JAQUEMET, chanoine de l'abbatiale de St-Denys. — M l'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN. — M. Fr. LENORMANT. — M. Jules OPPERT, professeur au Collége de France. — M. l'abbé PERNY, ancien missionnaire, auteur du *Dictionnaire Français-chinois*, et des *Grammaires de la langue chinoise*. — Le P. PRÉMARE, jésuite, ancien missionnaire en Chine. — M Charles SCHOEBEL.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE.

SIXIÈME SÉRIE.

TOME VIII.

(87e VOLUME DE LA COLLECTION).

PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RUE DE BABYLONE, N° 39 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1874

Versailles. — Imprimerie G. Beaugrand et Dax, rue du Potager, 9.

TABLE DES ARTICLES.

Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 46. — Octobre.

N° 47. — Novembre.

N° 48. — Décembre.



ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 43. — Juillet 1874.

VESTIGES CHOISIS

DES

PRINCIPAUX DOGMES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

EXTRAITS DES ANCIENS LIVRES CHINOIS.

(*Suite du VII[e] Point* [1].)

« *Hou-tchi-tang* (44) dit que ces livres raisonnaient, d'après » les règles de l'*Y-king*, sur les choses passées et futures, et » dissertaient longuement sur les esprits et sur la nature des » choses visibles et invisibles. Mais ces choses sont inintelli- » gibles pour quiconque ne connaît pas la loi éternelle ; or » depuis *Mong-tsée* jusqu'à nous il y en a bien peu qui con- » naissent cette loi ; aussi l'*Y-king* donne lieu à mille doutes » et l'explication en est d'une excessive difficulté. » Ce sont les propres paroles de cet auteur.

Tsao-tong-po (45) fait observer avec raison que « malgré » l'ordre de *Tsin*, de brûler les livres, cet empereur ne put ce- » pendant pas les détruire entièrement ; mais il s'éleva des

---

[1] Voir le précédent article au N° de juin t. VII, p. 405.

(44) 讖書原於易○推往而知來○大案於鬼神之理幽明之故○夫鬼神之理幽明之故○非知道不能識○自孟子而後道矣者知所以易惑而難解也.

Hou-tchi-tang, inconnu.

(45) 秦焚經○而經未始不存○若怪誕之士○恐爲所毆擊○則假孔子以報後世諸儒之罪大於秦也.

Tsao-tong-po, inconnu.

» imposteurs qui donnèrent leurs propres rêveries, sous le » nom de Confucius, afin de n'être pas réfutés par les âges » suivants : Et leur crime est plus grand que celui de *Tsin-* » *chi-hoâng.* »

C'est aussi ce que pensait *Lieou-hiang* (46), qui s'exprime ainsi dans une pétition sur le même sujet : « La dynastie Tsin » a brûlé les livres, et les livres ont été conservés ; mais les » Lettrés ont voulu expliquer les livres et les livres ont été » perdus. »

Voici encore ce que dit *Sou-lao suen* (47), en faveur du même sentiment : « La doctrine de l'*Y-king* est profonde, il est » vrai ; mais la cause principale pour laquelle on l'ignore, » c'est que les Lettrés ont souillé ce livre, en y introduisant » leurs propres conceptions. » *Tchong-sun-king* (48) dit à son tour : « Une petite préface a suffi pour vicier le *Chi-king*, et les » trois gloses ont détruit le *Tchun-tsiou.* » « Je hais toutes les

---

(46) 秦人焚書而書存o諸儒窮經而經絕.

Lieoû-hiang 劉向 est un écrivain critique assez distingué. Son fils *Lieoû-hin* 劉歆 secondait efficacement le père dans ses travaux. Il a publié la *Biographie des femmes célèbres* : 古列女傳 *Koù-ly-niù-tchouan.* On lui doit encore : 1° le *Sin-siu* 新序 (Nouvel arrangement) recueil de traits historiques depuis les Tchéou jusqu'aux Han. 2° Le *Cho-yuen* 說苑 dans lequel il développe les principes d'un bon gouvernement et les devoirs de chacun. Lieoû-hiang vivait sous les Han orientaux, 200 av. J.-C. Mais l'ouvrage le plus important de *Lieou-hiang et de Liéou-hin* est le *Lou-king-ho* ou catalogue de tous les livres qui ont échappé à l'incendie ou qui ont été composés après, tels qu'ils existaient un siècle avant J.-C. Les *Annales de philosophie* ont publié la traduction de cet important document, due à M. Pauthier. Il se compose de *six catalogues* énumérant 620 ouvrages formant 13,214 livres et 597 écoles. C'est une richesse littéraire bien supérieure à celle des grecs et des latins, et non encore explorée en ce moment. Voir *Annales* t. xx (5° série) et t. vi et vii (6° série).

(47) 易之道深矣o汨而不明者諸儒以附會之說亂之也.

Sou lao suen, inconnu.

(48) 小序之壞詩o無異三傳之壞春秋.

Tchong-sun-king, inconnu.

» gloses, s'écrie *Ngheou-yang-sieou* (49), parce qu'elles ont » défiguré le livre *Tchun-tsiou.* »

« Si l'on ne peut découvrir le véritable sens des six King, » dit *Liu-ta-koüei* (50), la faute en est à ceux qui les ont » altérés en y introduisant leurs erreurs, et cela a surtout eu » lieu pour le livre *Tchun-tsiou.* Les trois glossateurs ont » commencé le mal ; les Lettrés des âges suivants ont suivi » leur exemple, et ont encore ajouté du leur ; et comme ils » sont en contradiction entre eux, c'est une discussion inter- » minable ; il n'est plus possible de découvrir la pensée du » *Saint-Homme.* »

Ce que cet auteur dit du Tchun-tsiou doit s'appliquer aussi aux autres livres.

Au témoignage de *Ngheou-yang-sieou* (51), il y a beaucoup de lacunes, même dans l'*Y-king* ; il y en a aussi à bien plus forte raison dans les autres. Rien de plus triste que ce que les Chinois racontent au sujet du *Chou-king*. Ils disent, en effet, « que des 3,240 chapitres que contenait ce livre, *Confucius* n'en » conserva que 100 et qu'il élimina les autres. Un exemplaire » unique de ces chapitres demeura comme enseveli pendant » près de 80 ans dans la muraille de la maison de Confucius, » où il fut trouvé par hasard, en grande partie dévoré par les » vers, ou effacé par la vieillesse ; bien plus, le livre était écrit » en caractères antiques et inconnus. »

Ngheou-yang-sieou, qui rapporte ces faits, ajoute que *Kong-ngan-koue* (52) parvint à force d'application à restituer

---

(49) 予厭衆說之亂春秋.
Voir sur *Ngheou-yang-sieou* note 30.

(50) 六經之不明。諸儒穿鑿害之也。而春秋尤甚。春秋鑿之患其原起於三傳。而後之諸儒從而羽翼之彼此互相矛盾者矣紛紛聚訟而聖人之意益以不明.
Liu-ta-kouei, inconnu.

(51) 易之闕文多矣.
Voir note 30.

(52) 半已磨滅。又皆科斗文字。其餘錯亂

la moitié du texte, le reste était tout à fait indéchiffrable. Déjà auparavant un vieillard appelé *Fou-ching* (53) enseignait verbalement à ses disciples 29 chapitres qu'il avait appris de mémoire. *Ven-ti*, qui commença à régner 170 avant J.-C., envoya auprès de ce vieillard des personnes chargées d'écrire tout ce qu'elles entendraient de sa bouche. Mais le bon vieillard ne savait que la langue de son pays et ne comprenait nullement celle des envoyés de l'empereur; la fille de ce vieillard dut servir d'interprète, et c'est ainsi que ces 29 chapitres furent transcrits avec les caractères alors en usage. Sous la famille 晉 *Tsin* l'exemplaire qui prévalut fut celui de *Kong-ngan-koüe*; et enfin sous la dynastie *Tang*, comme 明帝 *Ming ti*, qui commença à régner en 713 après J.-C., n'aimait pas les caractères antiques, on donna à ce livre la nouvelle forme qu'il conserve encore aujourd'hui.

Ce que les mêmes Chinois racontent du *Chi-king* n'est pas moins déplorable, et ressemble beaucoup à ce que *Liu-ta kouei* nous a dit du *Tchun-tsiou*. Enfin pour ce qui concerne les lettres elles-mêmes, elles ont traversé à peu près les mêmes vicissitudes.

« Le roi *Hié* composa des lettres, dit *Tching-tsiao* (54), et il les
» rangea en *six classes*. Sous la dynastie *Han*, on établit une
» école pour apprendre les caractères; et cependant de tous
» ceux qui se sont appliqués à cette étude, il ne s'en trouve pas

---

磨滅非可復知.

Kong-ngan-koue, voir note 4.

(53) *Fou-sen* 伏生 est un vieillard chinois de *Tsy nân* 濟南 dans la province du Chan-tong. Il savait par cœur le Chou-kin. C'est lui qui, après l'incendie des livres (213 av. J.-C.), aida à recomposer la version de ce livre. Il en donna l'explication et fut le maître des plus fameux docteurs de cette époque. Voir sa *Notice* et son portrait dans *Mém. chinois*, t. III, p. 302, et les documents sur cet incendie dans *Annales de philosophie* t. XX, p. 150 (5e série).

(54) 皇頡制字。盡由六書。漢立小學。凡文學之家。不明一字之宗.

Voir sur *Tchen-tsiao* la note 54.

» un seul qui connaisse d'une manière satisfaisante l'origine » même d'une seule lettre. » Ce 皇 頡 *Hoang hie*, on le confond avec 史 皇 *Ssee hoang* et il paraît n'être que *Fou-hi* lui-même, à moins qu'on ne dise que la vieille chronique en nomme peut-être plusieurs. Car, comme je l'ai déjà dit, il est assez probable que l'écriture existait déjà avant le saint patriarche *Hénoc*. Quoi qu'il en soit, avançons.

Le dictionnaire *Choue-vên-tchang-tsien* (55) dit :

« Les Lettrés qui sont venus avant nous ont adopté les lettres » d'un âge récent, et dans l'explication de ces lettres et dans » le sens des phrases, ils ont suivi les auteurs modernes sans » tenir compte de l'ancienne manière d'écrire et de parler qui » aurait pu aider puissamment à découvrir le vrai sens ; aussi » tout ce qu'ils disent n'a guère plus d'autorité que les délires » d'un malade.

Pour moi je suis fidèle à cette règle, autant que cela m'est possible ; je cherche à découvrir la pensée des anciens, d'après les caractères eux-mêmes. Mais une chose est à regretter, c'est que les caractères antiques ne sont pas arrivés entiers jusqu'à nous ; mais jusqu'à quel point ont-ils été changés et altérés. Je n'aborderai pas cette question, car il faudrait un grand volume pour la traiter.

Je termine donc ce 7e point par les paroles remarquables des plus savants empereurs.

« Hélas ! s'écrie *Tang-Ming-hoâng* (56), après la mort de » Confucius a péri la doctrine subtile et sainte. Naquirent les

---

(55) 先儒取後世書籍字解句釋。而不迷古人詞氣以定義理者夢中說夢.

Cho-ouên-tchang-tsien. Ce doit être le dict. *Cho-ouên* de *Hiu-tchên* du 2e siècle ap. J.-C. On y trouve en effet la citation du P. Prémare.

(56) 嗟乎夫子沒。而微言絕。異端起而大義乖況泯絕於秦。得之者皆煨燼之末。遑卹於漢傳之者皆糟粕之餘。去聖愈遠源流益別。傳以通經爲義義以必當爲主。至當歸一精義無二. *Ming-hoang*, emp. en 713 de J.-C.

» hérésies qui livrèrent aux contradictions le sens du grand » *King*. De ce livre jeté aux flammes sous la dynastie 秦 » *Tsin* nous n'avons recouvré que les déplorables restes de » l'incendie; les Lettrés de la famille 漢 *Han* ont voulu les » expliquer, mais ils ne nous ont transmis dans leurs commen- » taires que des ordures. (Les mots chinois de ces deux lignes ont été oubliés).

» De là cinq diverses écoles se sont formées pour expliquer » le livre *Tchun-tsiou*, et le livre *Chi-king* a donné lieu à qua- » tre familles d'interprètes. Plus on s'est éloigné de la source » par les années, et plus grande a été la disparité entre la » source et les ruisseaux. Il y a cependant un vrai sens. et ce » sens n'est point arbitraire ; il doit être ramené à quelque » chose de *un*. Car le sens naturel et sublime des anciens King » ne peut pas être *double* et varié. »

Après avoir lu ces paroles de *Tang-ming-hoang*, l'empereur *Kang-hi* (en 1662 de J.-C.), s'exprime ainsi sur ce sujet :

«(57) Les interprètes des livres *King* travaillent en vain, *la plu-* » part du temps, et courent à autre chose. Ce ne sont pas eux » qui éclaireront le monde par la doctrine du *Saint*. Cet opus- » cule du roi *Tang-min* fait voir à nu les défauts de ces com- » mentateurs, de plus le style en est serré et élégant ; ce livre » passera à la postérité. Je pense que ce que je viens de dire » suffit pour montrer jusqu'à l'évidence le peu d'estime et le » peu de confiance que méritent les interprètes chinois des » livres antiques. D'ailleurs selon l'adage reçu : « Autant il faut » ajouter foi aux témoignages des *King* (58), autant il faut faire » peu de cas des paroles des interprètes. »

Mais pour faire usage d'un si bon principe les Chinois ont besoin d'un secours étranger qui leur fasse connaître claire-

---

(57) 說經之家往往鑿空騁異o便聖人之道不明於天下o此能深斥其流弊而文亦簡貴可傳.

(58) 信經不信傳.

ment la véritable doctrine des *King*. C'est ce que voulurent essayer les Lettrés sous la dynastie 宋 *Song* (950-1119). »

« Mais, comme le remarque très-bien *Li-tcho-ou* vou- » loir continuer la doctrine interrompue de *Mong-tsée*, par » *Tcheou-lien-ki*, les deux frères *Tchin*, *Tchang-tsai* et *Tchu-hi*, » c'est assurément montrer beaucoup d'audace, et s'ériger un » drapeau, tandis qu'on ne voit pas de grossières erreurs et » des taches honteuses (59).

VIII° POINT.

Quoique la doctrine des anciens ne soit pas parvenue à leurs descendants, il est cependant resté de cette doctrine une idée tellement élevée dans l'esprit de chacun qu'on ne peut rien supposer de plus grand. Qui dit 經 *King*, dit *l'ouvrage* de l'Homme-Saint, qui n'a pas pu être trompé lui-même et qui n'a pas voulu induire les autres en erreur. Il n'a absolument rien enseigné soit verbalement soit par écrit qui ne soit également vrai et bon. Cette idée est implantée si profondément dans l'esprit des Chinois que, si dans tel ou tel passage des livres *King* l'on croit découvrir quelque chose de contraire à la vérité ou aux bonnes mœurs, les Chinois n'en concluent pas autre chose sinon que ces passages sont mal interprétés ou bien qu'ils sont supposés ou altérés 不經 *Pou king*.

IX° POINT.

La doctrine sublime des anciens *King* est cachée sous des figure variées et sous des dehors symboliques qui la recouvrent comme d'une écorce. Ce sont autant d'énigmes dont le sens est perdu pour les Chinois. Ils voient l'écorce, ils proclament qu'elle cache des merveilles. Mais quelles sont ces merveilles? Ils n'en savent absolument rien. Qu'ils aient perdu cette doctrine intime, on l'a prouvé dans le 5° *point*. Il est prouvé aussi que cette même doctrine est cachée sous des

---

(59) 以濂洛關閩接孟子之傳。好自尊標幟而不知其詬謬亦太甚矣.
Li-tcho-ou, inconnu.

figures variées et sous des voiles emblématiques. Les caractères mêmes qui composent ces livres sont hiéroglyphiques et énigmatiques. Ce sont en effet tout autant d'images empruntées aux choses créées pour peindre graphiquement la puissance et les bienfaits du Créateur. Ces figures de l'antique *Fou-hi* et les deux tables 河 圖 *ho tou*, et 洛 書 *lo chou* sur le modèle desquelles il traça les 8 *koua*, sont des énigmes très obscures, comme tous l'affirment unanimement. Mais comme tous les caractères et tous les 經 *King* ont cette même origine, si la racine est secrète et symbolique assurément le seront aussi les rameaux qui en sortent. Enfin on lit dans les auteurs une foule de passages qui démontrent solidement cette vérité. « Le livre entier *Y-king*, dit *Tchou-hi* (60) ne contient » pas autre chose que des paroles métaphoriques, des sym- » boles et des paraboles. 一 部 易 一 皆 是 假 借 虛 設 之 辭. »

Le livre *Ki-mong* (61) dit aussi : « L'ouvrage entier du » Saint-Homme ne renferme qu'un langage métaphorique et » des paraboles.

» Le livre *Y-king*, dit *Hoâng-tsé* (62), commence par la » science des nombres, les nombres le conduisent aux figu- » res *koua*, les figures *koua*, aux images, et à l'aide des images » il découvre sa pensée ; et enfin, il profère des paroles con- » formes à sa pensée. On a perdu l'intelligence des images et » tout le travail des Lettrés de la famille *Han* sur ces images » n'est qu'une pure tradition et ne suffit point pour avoir » la pensée du Saint. »

Lieou-ell-tchi considérant la lettre 易 *Y*, qui con-

---

(60) *Tchou-hi*, voir note 18.

(61) 聖 人 一 部 易 皆 是 假 設 之 辭.
Ki-mong, inconnu.

(62) 易 起 於 數 o 因 數 設 卦 o 因 卦 立 象 o 因 象 起 意 o 因 意 生 辭 o 象 學 失 傳 o 漢 儒 區 區 撥 拾 凡 鄙 o 不 足 以 得 聖 人 之 意.
Hoang-tsee, inconnu.

tient à la fois 日 *ge*, le soleil, et 月 *Yue*, la lune, dit ceci : « La Raison suprême n'a pas de figure, par conséquent on ne » peut la connaître que par des énigmes et des images. La Sa- » gesse suprême ne peut être exprimée par des paroles, mais à » l'aide de différents symboles et images on en peut parler d'une façon quelconque, et c'est là ce dont traite l'*Y-king* tout » entier à l'aide de figures et d'images (63). »

« Pour moi, dit *Lopi* (64), j'ai appris par la tradition que les » antiques Saints employaient pour instruire les peuples tan- » tôt un langage simple et clair, tantôt des paroles détournées » et cachées. Leur langage caché abondait en métaphores et » en paraboles, et comme ces figures étaient le plus souvent » trop obscures, on dut y ajouter différentes explications.

Dans la *préface* du livre de *Tchouang-tsée*, il dit ceci : « Le livre de ce philosophe contient plus de 100,000 mots. Or ce » sont autant d'expressions métaphoriques et figurées (65). »

Voici ce que dit *Lieou-tao-yuen* (66) :

» Les ouvrages de *Tchouang-tsée* et de *Li-tsée* ne contien-

---

(63) 理道無形○因象而見○道不可言○象則有可言耳○易之一書全取乎象.
Lieou-ell-tchi, inconnu.

(64) 吾聞之○太古之聖人○所以範世訓俗○有直言者○有曲言者○曲言者假以指論也○言之至曲則有傳也.
Lopi, voir la note 14.

(65) 莊子著書十餘萬言皆寓言也.
Quoique *Tchouang-tsee*, *Lie-tsee* et même *Lao-tsee* ne soient pas d'une aussi grande autorité que l'*Y*, le *Chi* et le *Chou*, ils ne sont pourtant pas à rejeter et certainement le livre appelé 道德經 *Tao-te-king*, est tout d'or et un résumé admirable de la doctrine contenue dans ces trois livres, comme le démontre solidement le P. François Noël qui explique théologiquement et dignement les profondeurs de ce livre (PRÉMARE). Voir note 67.

(66) 莊子列子皆寓言誕妄○秦漢學者採其文辭論議○故競稱三皇五帝而不知古無其人.
Lieou-tao-yuen, inconnu.

» nent que des énigmes et des fables. Les Lettrés sous les dy-
» nasties *Tsin* et *Han*, prenant tout à la lettre dans ces ouvrages
» de *Tchouâng-tsée* et *Lie-tsée* (67), publient mille choses sur
» les trois *Hoang* et les cinq *Ti* (68) sans faire attention que
» tous ces rois n'ont jamais existé nulle part. »

Kin-ching-tan (69), dans ses notes à l'élégante fable *Si-Siang*, parle de la sorte :

« Chaque phrase et chaque mot du livre *Tsô-tchouen* (70)
» respirent la plus grande élégance; mais cet auteur, si soi-
» gné dans son langage, ne rapporte pas un seul fait qui soit
» réellement arrivé. Pour moi, j'admire fort nos savants qui
» fouillent ce livre et s'emparent avec avidité de toutes ces
» histoires comme si elles étaient vraies et ne donnent pas la
» moindre attention à la beauté du style. »

Ainsi parle cet auteur. Mais, hélas ! ces Lettrés des *Tsin* et des *Han* se fiant malheureusement à ces histoires inventées à plaisir, ont infecté de leur venin les excellents livres *Chi king* et *Chou-king*, et de telle manière qu'il n'est plus possible d'y porter remède.

---

(67) *Tchouâng-tsé* 莊子 est un des plus illustres disciples de Laò-tsè, qui vivait vers l'an 368 av. J.-C. Se-mà-tsien en fait un grand éloge ainsi que Tchou-hy. Le principal ouvrage de Tchouâng-tsè est le *Nân-hoâ-tchén-kin* 南華眞經 (le Livre de la flore méridionale), en 4 vol. On y trouve des choses assez curieuses sur le Saint des saints. Voir note 65.

Ly-tsé 列子, vivait 398 ans avant J.-C. Disciple ardent de Laotsè, il voulut illustrer la doctrine du Maître par un ouvrage, qui a pour titre : *Livre du vide et de l'incorporel* 冲虛至德固眞經.

(68) Voir sur ces personnages la *préface* du P. Prémare mise en tête du *Chou-king*.

(69) 左傳句句字字是妙文不是實事吾怪讀左傳之但記其實事不學其妙文.

Kin-chén-tan 金聖嘆 est un auteur qui vivait dans le siècle dernier. Il a laissé des commentaires et un ouvrage intitulé : So-tà-ky-chou 四大奇書, les 4 merveilleuses productions.

(70) *Tso-tchouan*, ouvrage de *Tsò-ché*, voir note 3.

Que cependant les érudits Chinois de notre temps ne soient pas éloignés de notre système de doctrine, nous en avons la preuve dans ce qui arriva au P. *Joachim Bouvet* (71). Comme en effet ce savant ne voyait dans les livres *King* que des figures et des énigmes, servant d'enveloppe à la vérité, *Li* (72), ministre du royaume, professa le même sentiment dans un écrit sur cette matière, présenté à l'empereur *Kang-hi*.

« Les livres anciens, dit-il, sont tous remplis d'expressions » obscures et cachées ; on doit donc les expliquer dans un » sens spirituel et relevé, comme on l'a fait dans cet opuscule. » Qui pourrait croire, en effet, qu'avant *Yao-chun, Hoang-ti* » et *Fou-hi*, un si grand nombre de frères, qui se seraient » succédé mutuellement, aient réellement existé (73) ? »

Ce grand homme qu'aucune affaire ne pouvait lasser, sur une seule explication du P. *Bouvet*, abandonna tout ce qu'on lit avant *Fou-hi* dans la vieille chronique. Que serait-ce s'il avait bien saisi et compris toute cette doctrine ?

Xe POINT.

On peut dire avec une probabilité très-grande que tous les livres *King* se rapportent à un *saint* et *divin* personnage, comme à leur unique objet. Ses vertus, ses mérites, ses bienfaits, ses mystères, sa loi sainte, son règne, sa gloire, bien plus ses travaux mêmes sont rapportés dans ces livres, d'une manière obscure, sans doute, pour les Chinois, mais très-claire pour nous qui connaissons Jésus-Christ. Par ce moyen on explique les King « d'une manière spirituelle et divine : 神而明之 *Chin-ell-ming-tchi*. Ce qui est la règle même proposée dans l'*Y-king*, et toutes les difficultés sont résolues ; toutes les contradictions s'évanouissent et cette doctrine céleste, que les Chinois ont perdue, revoit la lumière après tant de siècles de ténèbres, et au grand avantage des âmes. La vérité,

(71) Voir sa notice n° d'avril t. VII, p. 314.

(72) *Ly*, ministre de Kang-hi, empereur au 17e siècle.

(73) 古書多隱語。故神奇其說如此耳。豈真有兄弟迭興沕沕穆穆羲黃堯舜之前者哉.

ou au moins la très-grande probabilité de ce premier point paraîtra dans tout son jour si on lit avec une attention convenable et si on pèse bien toutes les choses que j'exposerai dans la suite de cet ouvrage.

XIe POINT.

De ce que les Lettrés, surtout sous la dynastie *Song* (960-1119), quoique cette manie se fût déjà manifestée auparavant, aient tenté de réduire les livres *King* au régime politique de l'empire, et que dans la personne du *Saint*, dont il est tant parlé dans ces livres, ils ne voient qu'un Roi orné de toutes les vertus, on n'en doit pas tout de suite conclure que ces livres ne cachent aucune doctrine beaucoup plus sainte. Nous en avons une preuve dans l'exemple des Juifs qui, dans les prophéties annonçant le Messie, ne voyaient pour la Judée qu'une gloire temporelle sous le règne du Messie, et l'empire universel sur toutes les nations. Une telle idée, si éloignée de ce que devait être le vrai Messie, était indigne des saintes Ecritures, et tout-à-fait en désaccord avec leur sens véritable.

Le système de ces Rabbins chinois est pareillement fautif sur plus d'un point, et il paraît ne devoir son origine qu'à la perte de la vraie tradition.

Je n'entreprends pas ici de réfuter ces rêveries. Je le ferai en son lieu. J'ajouterai seulement que de ce fait il est résulté qu'un grand nombre préféreraient de beaucoup la doctrine du philosophe *Laò-tsée* (74) aux mensonges politiques des

---

(74) *Laò-tseu* 老子 ou *Tchong-eul*, son titre, ou *Pe-yang*, son nom posthume, *Tan*. Né 604 av. J.-C., il est l'auteur du *Tao-te-king*, et le fondateur quasi divinisé de la secte des *Tao*, ou chercheurs du *Breuvage de l'immortalité*. La notice la plus raisonnable sur sa vie est celle donnée par *Sé-ma-tsien*, auteur du 2e siècle avant J.-C. Mais *Ko-hong* en 350 de J.-C. a recueilli toutes les traditions anciennes, légendes et fables, et donné sur Lao-tseu des détails où sont consignées et mêlées toutes les traditions primitives. M. Julien a traduit la notice de *Sé-ma-tsien* et de *Ko hong* dans sa traduction du *Tao-te-king* p. XIX et XXIII. — Traduction savante, mais très imparfaite, parce que M. Julien, comme Fourmont, comme Rémusat, croyait que, pour admettre la connaissance de dogmes chrétiens dans les livres chinois, il faudrait, admettre « que Dieu avait accordé aux habitants du » Céleste empire *une sorte de révélation anticipée.* » (Introduction au *Tao-te-king*, p. IV).

Voir en outre sa notice par Rémusat dans *Mélanges asiatiques* t. I, p. 88.

Lettrés 儒 *Jou*. Ainsi on dit du célèbre *See-ma-tsien* (75) « qu'il » avait plus d'estime pour *Hoang-lao* (76) que pour les *six King*. »

Il avait raison, si l'on ne considère que l'abus qu'en ont fait les Lettrés *Jou* pour leur système absurde ; mais il avait très-tort si l'on envisage ces livres à leur véritable point de vue. Que les Lettrés cherchent et découvrent dans les *six King* des lois et des maximes pour un bon gouvernement, rien de plus raisonnable ; mais ils ont très tort de penser que c'est là le seul ou même le principal but de l'auteur, et que tout le reste est éloigné, incertain et accessoire. C'est là une assertion tout-à-fait inadmissible.

XIIe POINT.

Nous avons montré plus haut, d'une manière assez claire, qu'on ne peut guère se fier aux interprètes chinois. Cependant ils ne sont pas entièrement à dédaigner : 1° parce que assez souvent ils s'attachent au sens naturel du texte et disent beaucoup de bonnes choses, peut-être sans bien comprendre ce qu'ils disent.

2° Ils peuvent nous être d'un grand secours pour faire la critique des différents auteurs.

3° De leurs erreurs même et de leur contradiction on peut tirer quelquefois la vérité ; ainsi les poisons sont employés pour composer d'excellents remèdes.

XIIIe POINT.

Si nous ne rejetons pas entièrement les écrivains qui ont vécu après l'incendie des livres, nous devons bien plus d'égards encore à plusieurs anciens philosophes tels que *Laò-tsée*,

---

(75) 先黃老而後六經.

Sé-ma-tsien 司馬遷, surnommé l'Hérodote de la Chine, était le fils d'un père célèbre : *Se-ma-tan*, qui avait préparé d'immenses matériaux historiques. La mort ayant surpris le père, le fils, publia sous le titre de *Ché-ky* 史記 (Mémorial historique), sa grande histoire en 130 volumes. Cet auteur vivait au 2e siècle av. J.-C.

(76) *Hoâng-laò*, surnom donné par quelques auteurs à Laò-tsè.

Tchouang-tsee, *Kouan-yûn-tsee*, *Lie-tsee*, *Hoai-nân-tsee* (77), *Sun-tsee* (78), et plusieurs autres savants qui vécurent peu après la famille 秦 *Tsin* (265 de J. C.), et qui étudièrent l'antiquité avec un soin particulier. En effet, 1° quoiqu'il y en ait quelques-uns, sur l'époque précise desquels on n'ait rien de certain, il est hors de doute néanmoins qu'ils sont tous très-anciens, et ils ne s'en tiennent point aux opinions de *Confucius*. Les uns ont précédé ce philosophe, les autres sont venus peu après lui, et presque tous ont suivi une méthode différente de la sienne. Qui cependant oserait prétendre que les antiques traditions sont devenues le partage du seul *Confucius*, tandis que les autres écoles n'en ont conservé aucun vestige (79) On doit faire le même raisonnement pour d'autres livres qui se rapprochent le plus des *King*, mais qui ne sont pas reçus communément parce qu'on n'a rien de certain sur leur origine. Tels sont le *Tcheou-li*, le *Y-li* et quelques chapitres du livre *Ly-ki* (80), *Chan-hai-king* (81), le Dictionnaire *Eul-ya* (82). 2° Pour le

---

(77) *Kouan-yun-tsé* 關尹子 était un contemporain et un chaud admirateur de Laò-tsè (604 av. J.-C.). Au point de vue philosophique, on loue son ouvrage : *Che chen kin.* 釋聖經.

Hoai nân tsé 淮南子 est le petit-fils d'un empereur possédant une principauté. On lui donne aussi pour ce motif le nom de *Hoay nân ouâng* 淮南王. Ce prince philosophe aimait les lettres. Ses ouvrages sont presque tous perdus. Il vivait sous l'empereur Hiao ouên ty 孝文帝 (179 à 56 av. J.-C.) Admirateur de Laò tsè, il se plaisait à combattre l'école de Confucius, ainsi qu'on peut le voir dans son ouvrage : *Explications des Esprits et des Génies* 鬼神訓.

(78) *Sun-tse*. Inconnu.

(79) On peut voir dans l'historien *Pan-kou* le nombre d'écoles, qui, sur les *Kings*, se sont séparées de Confucius, en sorte qu'il est complétement de l'avis du P. Prémare (*Annales*, t. XX et VI (5° et 6° série).

(80) Le *Ly-ky*, 禮記 (Mémorial des Rites), attribué à Confucius, son abrégé traduit en français par M. Callery, Turin, 1853. Voir les différentes écoles énumérées par *Pan-kou* dans *Annales* t. VI, p. 62.

(81) *Chan-hai-king*, 山海經 ou *Livre des montagnes et des mers*, livre attribué à *Yu* ou *Pe-y* 伯夷 l'un des fondateurs de l'empire ; traduit en partie dans le *Journal asiatique* t. VIII, p. 337 (3° série).

(82) *Eul-ya*, 爾雅 le plus ancien dict. chinois, attribué à *Tcheou-*

même motif on doit admettre aussi quelques autres écrivains quoique d'un ordre inférieur. Par exemple *Hiu-chi*, lequel, dans son dictionnaire intitulé *Choue-vén* (83), rapporte des anciens une foule de choses qu'on chercherait vainement ailleurs. Il faut dire la même chose de *Liu-pou-ouei* (84) et de son *Tchun-tsiou*, de *Lopi* (85) et de son *Lou-sse*, de *Tchin-tsiao* (86), et surtout de *Lieou-ell-tchi* (87) qui a consacré presque entièrement à l'étude des caractères hiéroglyphiques les 86 années qu'il a vécu.

XIVe POINT.

Toutes les fois que je rapporte quelques passages des livres que je viens d'énumérer, il n'est point dans mon intention d'affirmer que les auteurs de ces livres aient bien compris le sens des paroles qu'ils citent. D'ailleurs comment pourrait-on le savoir? Peut-être comprenaient-ils parfaitement ces paroles, peut être leur donnaient-ils un sens erroné, peut-être encore en avaient-ils dans une certaine mesure une intelligence exacte. Dans tous les cas ils transmettaient à la postérité ce qu'ils avaient appris de leurs maîtres et reçu de leurs ancêtres.

XVe POINT.

On peut retrouver dans les lettres et les livres chinois plusieurs vestiges des dogmes de la religion chrétienne. Cela est prouvé presque jusqu'à l'évidence par ce que nous avons dit jusqu'à présent.

Ces monuments sont de la plus haute antiquité, et il paraît assez probable qu'ils tirent leur première origine *des saints patriarches d'avant le Déluge*. Ils contiennent une doctrine su-

---

kong (au 11e siècle av. J.-C.) voir ce qu'en dit M. Pauthier *Annales* t. XVII, p. 63 (5e série).

(83) *Chou-vén*, composé vers l'an 121 de J.-C. Voir Pauthier *ibid.* p. 64 et note 57. Voir note 55.

(84) *Liu pou oûy* 呂不韋, l'un des ministres de Ché houâng ty. On lui attribué le calendrier *Yue-lin* 月令 qui se trouve dans le *Li-ki*. Chè Houâng ty le fit mourir en 234 av. J.-C.

(85) Voir la note 12 sur le *Tchoun tsieou*.

(86) Voir sur *Tchin tsiao*, la note 27.

(87) *Lieou ell tchi*, inconnu.

blime dont la connaissance, avec le temps, s'est perdue chez les Chinois. Cette doctrine ils l'expriment par des énigmes et des figures. Qu'est-ce qui empêche que ces figures, ces types, et ces allégories ne cachent les augustes mystères de la *Trinité* et de l'*Incarnation*. Si les anciens Pères de l'Eglise ont scruté avec éloge les poëtes et les philosophes du Paganisme pour tirer de leurs livres des arguments en faveur de cette sainte doctrine, et des vestiges de nos dogmes ; si, après eux, tant de savants européens tels que le Révérend Père Paul *Beurier* (88), le Révérend père *Thomassin* (89), l'illustre et savant *Huet* (90), et plusieurs autres dont nous ne pouvons nous procurer les ouvrages, à cette extrémité du monde se sont attiré des éloges en développant ce même argument avec un nouvel éclat ; personne, à moins qu'on ne soit tout à fait étranger à cette partie de la science, ne peut nous faire un

---

(88) Le P. *Beurier*, auteur de : *Perpetuitas fidei ab origine mundi ad hæc usque tempora* etc., in-12, Paris, 1672 ; livre très-important, renfermant une réforme complète des études dans un sens chrétien. Mais on était en pleine adoration de l'antiquité païenne et on ne fit aucune attention à cet ouvrage.

(89) Le P. *Thomassin*, oratorien, a composé : *La Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poëtes, par rapport aux lettres divines et aux Ecritures saintes*, vol. in-8° 1681 ; — *la Philosophie*, in-8° 1685 ; — la *Grammaire*, etc. 2 vol. 1690 ; — les *Historiens profanes*, 2 vol. 1694. — Ouvrages remplis d'érudition et offrant des réformes utiles sur l'enseignement, mais opposés à la vogue de la littérature païenne et aussi négligés. On le renvoyait à l'étude des modernes et on disait de lui : « Il copiait par lui-même et réfléchit par autrui. » (Voir *Mém. de Nicéron* t. III, p. 179).

(90) *Huet*, évêque d'Avranches. Tout le monde connait ses ouvrages : *De la Faiblesse de l'esprit humain*, ses *Quæstiones alnetanæ* et sa *Demonstratio evangelica*. Ouvrages remplis d'idées neuves de réforme, mais repoussés par les dominateurs païens de l'enseignement.

Sur l'appel à l'étude des traditions anciennes le P. Prémare aurait pu citer encore, d'abord :

1° Le P. *Possevin*, jésuite : *Bibliotheca selecta de ratione studiorum*, in-fol., Venetiis, 1603.

2° Le P. *Boulduc*, capucin : *De Ecclesia ante legem* lib. III, in quibus indicatur quis a mundi primordiis usque ad Moysen fuerit ordo Ecclesiæ, quæ festa, quæ templa, quæ sacrificia, qui ministri, quive ritus et ceremoniæ etc. edit. 2° in-4° Lyon 1626 et Parisiis 1630.

Du même, *De orgio christiano, libri* III, in quibus declarantur antiquissima sacrosanctæ Eucharistiæ typica mysteria, Lyon 1640 in-4°. *Commentaria in librum Job*, Paris 1631, 2 vol. in-fol.

crime des efforts que nous faisons, dans cette même voie, pour découvrir la vérité même dans les anciens livres chinois.

Cicéron se moque de *Chrysippe,* qui interprétait les récits fabuleux d'Orphée, de Musée, d'Hésiode, d'Homère, de manière à les accommoder à ce qu'il avait écrit dans son premier livre *Des Dieux immortels,* comme si ces anciens poëtes se fussent trouvés Stoïciens, sans s'en *douter le moins du monde.* » Mais comment Cicéron peut-il savoir que ces poëtes n'ont point suivi la doctrine des Stoïciens. Peu m'importe que je, partage ces railleries avec Chrysippe. Les Pères de l'Eglise eux-mêmes ne doivent pas y échapper, puisqu'ils se sont appuyés quelquefois sur les ouvrages de *Pythagore* et de *Platon,* que l'on ne peut cependant pas comparer aux monuments chinois, pour prouver devant les Gentils les mystères de notre croyance. Peut-être est-il permis de rire de Chrysippe lorsqu'il prétend faire un stoïcien d'Orphée; mais peut-on traiter légèrement ceux qui pensent que Jésus-Christ était l'attente, non pas seulement des Juifs, mais de toutes les nations ?

Voici un passage du livre *Tao-te-king*, qui vient à notre question : « Les sages du premier ordre, dit-il, comme ils » reçoivent en premier lieu la doctrine, la mettent aussitôt à » exécution. Les hommes de l'ordre moyen entendent la vraie » doctrine ; mais ils n'en sont point frappés. Que les choses » soient de cette manière, ou de cette autre, peu leur importe. » Enfin les demi-savants du degré infime accueillent la vérité » par leurs railleries et leurs sarcasmes ; mais si elle n'était » l'objet de leurs railleries, assurément ce ne serait pas la » vérité (91). »

Le thème que j'aborde doit être présenté d'une manière différente, selon la portée intellectuelle de ceux auxquels elle s'adresse. Si vous vous adressez à des Chinois en chinois, pour leur découvrir ces augustes vestiges, vous devrez donner

---

(91) 上士聞道勤而行之。中士聞道若存若亾。下士聞道大笑之不笑不足爲道. *Tao te king* l. II, c. 41.

plusieurs notions préliminaires. Car il est nécessaire qu'ils aient quelques notions de la très-sainte Trinité et de l'Incarnation du Verbe, et qu'ils connaissent les points fondamentaux de la foi chrétienne, afin qu'ils puissent voir et admirer avec nous dans leurs propres livres les vestiges si nombreux et si frappants des mystères de Dieu. Si, au contraire, je destine mon travail aux savants d'Europe et aux amateurs de l'antiquité, mais étrangers à la littérature, aux livres, à la langue du peuple chinois, il sera indispensable de leur donner une foule d'explications minutieuses pour qu'ils puissent saisir toute la force de mes conjectures. J'aborderai très-volontiers le premier de ces deux projets, aussitôt que me l'auront permis ceux auxquels Dieu me commande d'obéir. Quant au second dessein, le besoin ne s'en fait pas sentir autant au moins pour le temps où nous sommes. Pour moi, j'écris uniquement pour les missionnaires qui ont déjà fait quelques études sur la langue chinoise. Si je parviens à leur faire bien comprendre de quoi il s'agit, et combien probable est l'opinion que je soutiens, il sera facile alors de convaincre les Chinois et de les convertir à la foi.

Le P. Prémare.

Traditions primitives.

De l'origine et de la valeur

DU NOM DE DIEU

LETTRES AU RÉVÉREND PÈRE BRUCKER.

Extrait d'une histoire générale des traditions comparées.

Mon Révérend Père,

Je viens de lire et avec le plus vif intérêt l'article que vous avez consacré à la philologie dans le cahier de décembre des *Etudes religieuses*[1]. Et je vous demande la permission de soumettre à votre examen les réserves auxquelles il me semble donner lieu.

Chaque science peut sans doute être considérée à part. Mais il n'en est pas une qui puisse se passer de tout auxiliaire.

Il n'y a pas d'astronomie sans le calcul; pas d'histoire naturelle sans l'anatomie et la chimie, et l'on peut ajouter que, s'il n'y a pas d'histoire primitive sans la philologie, il n'y a pas non plus de philologie sans l'histoire.

Tel n'est sans doute pas l'avis de *M. Max Muller* ou de son école. Non-seulement, selon lui, la philologie peut se passer de la tradition; elle est le seul flambeau, grâce auquel il soit possible de voir clair dans le ténébreux lointain des premières légendes et des premières croyances; elle seule en a la clef; elle seule peut en dévoiler l'origine, et en déterminer le sens. Mais ici, comme sur bien d'autres point, l'application est bien loin de justifier la théorie.

S'il est évident que la parole a nécessairement dû précéder les légendes dont elle nous a conservé le souvenir, il ne l'est pas moins que l'étude anatomique de cette même parole ne

[1] Voir *Etudes religieuses* etc. *par les PP. de la Compagnie de Jésus*, t. IV p. 861 et t. V p. 587 (5e série).

saurait suffire à donner, des traditions primitives, une explication toujours sûre ou toujours satisfaisante.

Les essais de *M. Max Muller* en ce genre offrent la preuve de ce que j'avance. Sa lunette de philologue est continuellement mise en défaut par des détails (et détails essentiels), dont elle est impuissante à percer le mystère.

Ainsi, par exemple, après avoir signalé dans *Apollon* poursuivant *Daphné* qui le fuit, l'acte journalier du *soleil* devant qui fuit et disparaît *l'aurore*, il s'arrête devant le fait, inexplicable pour lui, de la métamorphose de *Daphné-Aurore* en arbre.

Et c'est que la *philologie comparée* ne saurait se passer d'une autre *étude comparée*, qui est celle des *traditions*. Ces deux sciences sont solidaires l'une de l'autre; et, s'il est impossible de se passer de *l'étude comparée des traditions* pour remonter aux origines, c'est surtout lorsqu'il s'agit des *croyances*.

Vous adoptez, mon R. Père, la donnée d'après laquelle notre mot *Dieu* aurait pour racine le sanskrit *div*, *briller*; et il y a bien des motifs pour ne pas se ranger à cette opinion. Si elle était fondée en effet, l'idée de *Dieu*, telle que nous la concevons, ne serait qu'une spiritualisation, effectuée dans le cours des âges, de la force *lumineuse* ou *solaire* adorée comme suprême auteur de toutes choses, comme la source de tout ce qui est, y compris la vie, la pensée, l'âme. Un Naturalisme plus ou moins grossier aurait été la forme première de toute croyance, au moins pour notre race. Vous n'admettez sans doute pas plus que moi cette supposition, conséquence toute naturelle cependant de l'origine attribuée au mot *Dieu* par l'école philologique allemande; et j'en conclurai *à priori* avec vous qu'elle n'est probablement pas en harmonie avec la réalité.

La linguistique semble l'entrevoir elle-même; elle avoue, par un de ses organes, que le mot sanskrit *Deva*, *Dieu*, *ne peut s'expliquer d'aucune manière si l'on s'en tient rigoureusement au sanskrit, et par conséquent est un débris d'une langue antérieure et commune* [1].

Quelle peut être cette langue?

[1] Pictet, *Aryas primitifs*.... Roblou, *Revue des questions historiques* t. XII, p. 428.

Je serais tenté de répondre : — l'Hébreu ; — parce que les deux noms divins *Jéhovah-Héloim*, dont se sert cette langue et depuis l'origine des choses, pour désigner le libre auteur de tout ce qui est, offrent une notion de Dieu à laquelle aucune langue n'a jamais pu rien ajouter. Mais, pour aborder sûrement l'étude de cette origine au point de vue philologique, recourons d'abord à l'auxiliaire obligé de la philologie, c'est-à-dire à la ***tradition comparée*** et en assurant notre marche vers le but indiqué par quelques recherches préliminaires.

II

Chez les peuples de la famille indo-européenne le nom générique de l'homme, de l'homme primitif au moins, s'est formé d'un mot signifiant *terre*, *homo*, homme, de *bhumi* *humus-terra*) en sanskrit.

L'hébreu nous offre une origine semblable pour le mot Adam, *homme*, formé *d'adama*, *terre* (אדמה, *terra*) et qui est à la fois le nom du premier homme et le nom générique de tout être issu de lui.

Et ici déjà se présenterait la question de savoir laquelle de ces deux formes, hébraïque ou sanskrite, a précédé l'autre. Pour toute réponse laissons provisoirement parler les faits.

Et d'abord le sanskrit *bhumi* n'a pas d'autre sens que celui de *terre*, tandis que l'hébreu *adam* en offre plusieurs. Le mot *adama*, dont il est dérivé, signifie à la fois *terre* et *rouge*, *terra*, *rubra*.

Or l'étude comparée des traditions nous montre un certain nombre d'entre les représentants légendaires du premier homme, dans la famille indo-européenne, diversement désignés par des noms signifiant *terre*, ou signifiant *rouge*.

Dans la première catégorie se rangent, chez les Grecs :

Androgée (de ανηρ et γη *terra*),

Pangœe (de πας et γαλα *terra*),

Pelasgus (de πελῶ, fio, et γη *terra*),

Ægée (de αια, *terra* et γίνομαι),

Erôs (de ερα *terra*, — *Héros* de ὁ ερα),

Erechthée (de ερα et χθον, *pulvis terræ*),

Pélée (de Πηλος, *lutum*),

Ilus (de Ιλυς, *cœnum*),
Hylas (de ὕλη, *materia*),
Laius (de λας, *lapis*...

Et nombre d'autres sur la valeur légendaire desquels l'étude comparée ne laisse aucun doute quant à leur caractère de représentants, au moins partiels, du premier homme de la tradition sacrée.

Pour la seconde catégorie, soit au sens de *rouge*, la légende grecque nous offre, comme représentants de ce même premier homme :

Phœnix,
Erythras,
Porphyrion,
Sandacus,
Phaethon,
Phlegyas,
Xanthus et d'autres encore.

Et le nom d'*Adam* ayant été donné de Dieu à la première femme aussi bien qu'à son époux [1], — nous trouvons, comme représentants grecs de l'*Adam féminin*, au sens de *terre* :

Æga (de αἶα *terra* et γαω, *nascor*),
Ægine αἶα et γἰνομαι,
Hera (de ἡ ερα, *terra*),
Rhea (pour ερα [2])
Demeter (de δη pour δα *terra* et μητηρ, *mère*),
Déô (de δη pour δα.....)

Puis, au sens de *rouge* :

Phaethuse,
Rhodè,
Rhodope,
Pyrrha...

Du héros représentant du premier homme, le nom a parfois passé à sa race.

C'est ainsi que les *Adamites*, ou fils d'Adam *terre-rouge*, deviennent, dans la mythologie grecque, soit des *Phœniciens*

[1] Et vocavit nomen eorum Adam. (*Gen*. v, 2.)
[2] Alf. Maury.

fils de *Phœnix*, ou des *Erythréens* fils d'*Erythras*; — soit des *Pélasges* fils de *Pélasgus*; ou des *Géants*, Γηγενες, fils directs de la *terre* d'où le premier homme avait été tiré, *sumptus e terra* [1]. Cette bifurcation de la légende, inexplicable pour le sanskrit et ses congénères, nous forcerait déjà de remonter à l'hébreu qui seul donne le mot de l'énigme. Mais continuons.

Sous le dernier de ces noms, Γηγενες, les *Adamites* figurent dans la fable grecque comme exterminés par les Dieux ayant pour auxiliaires des héros humains [2], en qui, sous les noms, d'*Héraclès* (l'élu de Dieu) de Διο-Νυσος (Noé-le-parfait) et aussi d'*Argus* — (Noe, נוח — *quies*, αργος, *otiosus*), — on reconnaît trois représentants du patriarche avec qui Dieu avait fait alliance à l'époque du déluge [3].

Dans le navire construit par *Argus* (*otiosus*) sous la direction d'une Divinité [4], — se montre l'arche contruite par Noé (*quies*) sous la direction de Dieu [5]; — et, dans les *Argonautes* ou *Argiens navigateurs*, se montrent les Noachides en tant qu'embarqués dans cette arche qui, sous le nom de navire *Argô*, soit d'*Argus Noé*, passait pour le premier de tous les navires [6].

Ces *Argiens* ou *Noachides* navigateurs étaient désignés aussi sous le nom de *Minyens*, comme étant tous issus d'un commun père *Minyas* [7].

[1] *Gen.*, III, 19.
[2] Appollod. I, 6-1; — Pind. *schol. Nem.* I—100.
[3] *Gen.* VI, 9 et IX, 11 sq.
[4] Apollod. I, 9-16; = Apollon. *Arg.* I-19 — Orph. *Arg.* 66: — Phœdr. *fab.* IV-6-6.
[5] *Gen.* VI-14, sq.
[6] Orph. *Arg.*-68; — Apollon. *schol.* j-4; — Erastosth. *Caract.* 35 p. 129; — Hygin, *fa.* XIV, p. 49 et *Astro.* II-37, p. 411; *Mytho. vat.* II-136; — Manilius, I-406; — Ovid. *Met.* vj-721; — *ex Ponto*, III-1-1; — *Trist.* III-9-8; — *Amor.* II-1; — Val. Flaccus, *Arg.* I, 599; Lucan. *Phars.* III-192; — Probus, *ad Virg. Æne.* IV-31; — Senec. *Med.* 319, 368, 617; — Claudian, *Bell. get*, I-1, sq.; — Statius, *Achill.* I-64; — Catull. *Carm.* LXIV, — Cic. *de Nat. D.* II-35.
[7] Ainsi le disent, Apollon. *Arg.* I-230; *et schol. ib.*; — Pind. *schol. Pyth.* IV-122; — Lycophron. *schol.* 874; p. 141; — Hygin, *Fab.* XIV p. 44; — Lact. *ad Stat. theb.* V-337; — Servius, *ad Virg. Æneid.* IV-34; — Festus, v. *Minyœ.*

Or le commun père des *Argiens-Noachides* ne pouvant être qu'*Argus-Noé*, dont le nom se forme en hébreu du mot *Noash* (נוח - *quies*), et, à l'intensitif, *Manoash* (מנוח - *requies*) = c'est donc le même patriarche qui s'offre à nous sous le nom de *Minyas* (pour *manoash*) comme père des *Argiens* ou *Minyens* navigateurs.

La prétendue guerre soutenue pour les Dieux ou avec eux contre la race des *Géants* ou Γηγενες, par les héros *Héraclès, Dio-Nysos* ou *Argus,* — a donc aussi été imaginée [1] sur le fait de l'extermination des *Adamites,* en grec Γηγενες, par la Divinité unie à Noé et à sa famille par un pacte d'alliance [2].

Ce drame, dans lequel figurent deux races opposées, dont l'une disparaît pour faire place à l'autre sur la face de la terre; l'une barbare, impie, en révolte contre Dieu; — l'autre élue, sainte, bénie, se reproduit sous diverses formes, dans les anciennes traditions des peuples.

En Chine, c'est la lutte du peuple saint, sous la conduite d'*Yaô,* contre la race maudite des *Miao-Tsée* ou enfants du sol, *Adamites* en hébreu.

Dans les Indes cette lutte est entre la race noble des *Aryas* et la race perverse et malfaisante des *Dasyous.*

En Perse, dix versions différentes offrent, à dix reprises, et sous les noms d'autant de prétendus rois indigènes, cette guerre imaginée du patriarche contre les *Adamites* confondus, comme les *Géants* de la fable grecque, avec les *Dives* ou Démons.

Il en a été de même dans la Grèce. Sous un même nom, celui d'*Argiens,* les *Noachides* s'y montrent mythologiquement en guerre contre les *Adamites,* diversement désignés, dans une première version, sous le nom de *Géants* ou Γηγενες [3], nous l'avons vu; puis sous celui de *Cadméens* [4] ou fils de *Cadmus-Adam*; — dans une troisième, sous le nom d'enfants d'lion [5], soit de la ville d'*Ilus-Adam*; et dans l'Argonautique enfin une dernière fois sous le nom de *Geants* ou Γηγενες [6].

[1] Apollod. I,6-1;
[2] *Gen.* VI-9 et IX-11 sq.
[3] Æschyl.
[4] Hésiod. *theog.* — Apollod. I-6.
[5] Hom. *Iliad.*
[6] Apollon. *Arg.* I-943.

Quant aux *Argiens* ou *Noachites*, ils sont la race noble, la race des parfaits, Αχαιων, la race des *élus*, comme tant de voix l'ont dit des *Argonautes*: Λεκτοι Ηροες[1]; Delecti Heroes[2]; — Delecti viri[3] — Electi juvenes[4].

C'est à ce même titre d'enfants de l'*élu-Noé*, que diverses populations de la Grèce prenaient les noms, soit de *Léléges*[5] (λεγω, *eligo*), soit d'*Hellènes*[6] (λεγω *eligo*, *seligo*), et que la légende les montrait mythologiquement en guerre, sous ces noms, contre la race des *Pélasges* ou *Adamites*, qui finissaient par disparaître devant elles.

Les Grecs encore, selon les contrées, se disaient soit *I-Nachides*[7], comme issus d'*I-Nachus-Noé*, soit *Achéens*[8], comme enfants de Noé le parfait, Αχαιος — soit *Eléens*,[9] comme enfants de l'Élu encore; — soit *Thébains*[10], comme habitants de la ville bâtie en mémoire de l'arche ou *Théba* de Noé; — soit *Ænotriens*[11], comme descendants du *planteur de la vigne*; — et encore *Minyens*[12], comme ayant pour commun père *Minyas-Noé*.

C'est ainsi que, dans les Indes, les Aryas s'intitulaient enfants, soit de *Nahousha*[13] (pour *Noash*) soit de *Manou*[14] (pour *Manoash*); — que divers autres peuples donnaient à leur premier *père*, ou *roi* postdiluvien, le nom soit d'*E-Néchoos*[15] (pour ὁ Νωχος) en Assyrie; — comme *I-Nachus*[16], en Grèce —

[1] Apollon. *Arg.* IV-831.
[2] Virg. *Æne.* IV-35.
[3] Cic. *Tuscul.* I-20.
[4] Catull. *carm.* LXIV-78.
[5] Paus. I, 39.
[6] Paus. VII, 1.
[7] Issus de Calydon ou du *Bel-Eden*. Paus. V-1-3.
[8] Eurip. *Iphig. Aul.* 1088.
[9] Paus. VII-1.
[10] Eustathe comptait neuf villes du nom de Thèbes, et il ne les connaissait pas toutes (*In Perieg.* 248.) En guerre contre les *Pélasges*, (*Probus* ap. *Photium*. p. 988,) les Thébains sont pour les Noachides en guerre supposée contre les Adamites.
[11] Dion. Halicarn. I-12; survivant seuls au déluge. Paus. VII-1.
[12] Vid. sup., p. 29.
[13] *Rig-Ved.* sect. 4-I-4-6; — VII-18-7 et passim.
[14] Mahabh. *vana parva* sl. 3, 868 *et passim*.
[15] Polyhist. ap. Euseb. *Chron. venet.* l. I, p. 40.
[16] Eurip. *Iphig. Aul.* 1088.

soit de *Ména-ser*[1] ou Noé le juste en Egypte ; — de *Manès*[2] en Lydie ; — de *Minos*[3] en Crète ; — de *Mannus*[4] dans le nord ; de même que la tradition grœco-phénicienne faisait naître d'une même personne, diversement nommée *Europe*, en grec, et *Sémélé* (pour סמל) en hébreu ou phénicien), — un fils diversement nommé aussi, soit *Dio-Nysos*[5], (pour *Noash* le divin ou le parfait) soit *Minos*[6] (pour *Manoash*).

Mais si tant de populations se sont ainsi désignées, depuis le déluge, comme enfants de *Noé* diversement dénommé par elles, soit *E-Nechoos*, *I-Nachus*, *Nyk-timus* (pour נח תמים *Naach-perfectus*, *Dio-Nysos Deva-Nahousha*, — soit *Manou*, *Mannus*, *Manès*, *Minos*, *Minyas*, *Mena-ser*,... n'est-il pas nrturel de penser que le nom générique de l'homme, lorsqu'il se présente sous les formes identiques, *man*, *manna*, *men*, *mon*.... dérive de la même donnée? qu'il désignait originairement tout homme postidiluvien comme issu de *Mannus* ou *Ma nou*, c'est-à-dire de Noé ainsi que le dit Bopp, dans son glossaire sanskrit, des mot *manoudja*, *Mânava*, *homo*, scilicet *a Manu-oriundus*.

Le rapport extérieur de ces formes avec le mot *manas*, esprit (*mens*) serait tout fortuit. On n'en saurait légitimement rien induire contre l'origine que nous venons de reconnaître et qui se montre trop bien autorisée par l'étude des traditions comparées pour avoir rien à redouter des affirmations contraires de la philologie. L'homme s'est dit et continue à se dire, dans nos langues, et dans bien d'autres sans doute, soit fils d'*Adam* ou de la *terre* (*homo*) ; soit fils de *Noé* (*man*.). Dans ces deux noms consistaient ses titres de famille ; et la langue s'est unie à la tradition pour les lui conserver.

Et maintenant que les quelques faits produits ici, entre mille autres, nous ont signalé dans l'hébreu la source tradi-

[1] De Rougé, *Ann. de philos. chrét.* t. XV, p. 47 (3e série).
[2] Dion. Halicarn. I-21, 57.
[3] Apollod. III-1-1...
[4] Tacit. *Germ.* IV.
[5] Apollod. III-4-3.
[6] Apollod. III-1-1.
[7] Bopp. *gloss. sansk.* p. 257 268.

tionnelle de certains noms profanes, soit propres, soit génériques, voyons s'il n'en serait pas de même pour le nom de la Divinite.

III

A une même origine appartiennent évidemment les diverses formes du nom de Dieu telles que *Deva*, *Deus*, Ζευς, Θεος, Σιος en zend. en sanskrit, en grec, en latin et dans vingt autres langues.

On est unanime à le reconnaître.

Mais doit-on reporter à ces formes *articulées* les formes purement *vocales*, *iu*, *io*, *ia*, Ιαω, qui désignent, comme noms propres, dans *Ju-piter*, dans *Jo-vis*, dans *Ja-nus*, chez les Latins; dans *Auv-kinuv*, chez les Assyriens ; dans Ιαω, chez les Grecs; dans *Iu-gadarn*, chez les Celtes,.... une même personne divine que Ζευς ou Ζας, un même Dieu que Θεος ou Σιος ?

Avant d'essayer une réponse sur ce point, recourons, comme précédemment, à la légende.

Plus on l'étudie en regard du texte hébreu des livres saints et plus on constate le fait d'une exacte correspondance de traits entre le Dieu suprême des Grecs et des Latins, et le Dieu suprême de la tradition sacrée, en tant que désigné par le nom de *Jéhovah*.

En regard du récit sacré où le nom de *Jéhovah* figure seulement[1] après la création accomplie de Dieu sous le nom d'*Héloïm* (le Κρονος-Ελ des grecs), — la tradition profane nous montre Ζευς ou *Ju-piter* n'apparaissant aussi qu'après la formation de toutes choses, après le premier homme lui-même (créé au dernier jour) et comme issu de *Saturne* ou de *Kronos-El* (pour *Héloïm*).

En regard de la doctrine révélée qui enseignait à adorer, sous le nom de *Jéhovah*, la personne divine du Père, — la croyance païenne qualifiait du titre de Père la personne divine de Ζευς ; Ζευς πατηρ, en grec, *Ju-piter*, en latin.

En regard encore de la première femme se disant redevable de sa maternité à *Jéhovah*, *possedi hominem per Jehovah*[2], —

[1] *Gen*. II-4.
[2] *Gen*. IV-1.

la légende nous offre partout une femme (qui est toujours la même *Eve* sous cent noms différents), se disant redevable de sa maternité à Ζευς ou *Jupiter* [1].

C'est sous le nom de *Jéhovah* que, dans le récit sacré, Dieu décrète l'extermination du genre humain par le déluge, *delebo* [2]; — et c'est Ζευς, ou *Jupiter* qui, dans la fable, décrète l'extermination du genre humain par les eaux; *perdendum mortale genus* [3].

Rien ne serait plus facile que de multiplier les exemples de ce constant parallélisme. On en ferait un volume, passons à un autre détail.

Dans toute la partie du récit sacré relative à l'histoire de nos premiers parents, le nom de *Jéhovah* se montre accompagné de celui d'*Héloïm* ou du Tout-Puissant [4].

En regard de ce fait les Grecs nous montrent le nom de Ζευς accompagné du qualificatif σθενιος[5], *le fort*, ou παγκρατης [6] le *Tout-Puissant*; et les Latins, le nom de *Dis, Dios*, accompagné du qualificatif *vis*, force, *Dio-vis*, *Ζευς* σθενιος, alliances de part et d'autre identiques à celle des deux noms divins *Jéhovah-Héloïm*, soit *Jéhovah* le *fort* par excellence, ou le *Tout-Puissant*.

Mais, en latin, le qualificatif *vis*, *force*, s'allie plus habituellement au nom divin sous la forme *iu, io, Jo-vis*, pour *Jo-le fort*, comme l'interprète un savant [7].

Et une preuve que telle devait originairement être la valeur du monosyllabe *vis* dans ce composé, se trouverait peut-être dans cette particularité, que si, en latin, le qualificatif *omnipotens* (pour *Heloïm*) se joint sans cesse au nom de *Ju-piter* et même de *Junon* ou du Père seul; *Jupiter-omnipotens* [8], *Juno-omni-*

1 Telle *Pandore* ou la première femme, œuvre de ce même *Jupiter* ou Zeus. Hésiod *frag*. xx ap. P. Lyd. *de Mens*. I-13, p. 7.

2 *Gen*. VI-7 et VII-4.

3 Ovid. *Met*. I-188, 260; — Apollod. I-7-2.

4 *Gen*. II, III.

5 Plut. *de mus*. XXVI-4; — Paus. II-32-7, et 34-5.

6 Æschil. *sept*. 255.

7 Emeric David, *Jupiter*, t. I, p. 314.

8 Virg. *Æn*. II-689; — V-687; — IX-625.

potens[1], *Pater omnipotens*[2], — on ne le voit pas associé au composé *Jo vis*, sans doute parce qu'il aurait fait double emploi avec la finale *vis*, caractérisant déjà en *Iu* la *force* par excellence ou la *Toute-puissance*.

De ces quelques faits, et il y en aurait bien d'autres, ressort suffisamment, ce semble, la positive identité originelle du Ζευς Ιαω des Grecs et du *Dis-iu-io* des Latins, avec le *Iéhovah* de la tradition sacrée ou de la révélation, et, sans doute, identité de *nom* comme de *personne*.

Peut-on raisonnablement supposer en effet que notre race indo-européenne eut exclusivement appliqué un nom de sens tout matériel, le *brillant*, à un Dieu qu'elle aurait pourtant connu, nous venons de le voir, comme l'*Etre essentiel*, l'*Etre tout puissant*, puisque telle est la valeur des deux noms réunis *Jehovoh-Héloïm*, en grec, Ζευς σθενιος, Ιαω παγκρατης, en latin, *Dio-vis* ou *Io-vis?*

Cette identité de nom ne semble pas pouvoir être l'objet d'un doute pour les formes *iu*, *io*, *ia*, ιαω, simples variantes du nom que Dieu se donne à lui-même en hébreu, soit *I-héoué* יהוה à la troisième personne du verbe substantif, *celui* (qui) *Est* ; soit *A-héoué* אֶהוה *Moi* (qui) *suis*, à la première personne, comme on le voit au troisième chapitre de l'Exode, verset 14.

D'après ce qui précède il est bien évident que, chez les Grecs et chez les Latins, les noms Ιαω πατηρ, *Ju-piter*, ont originairement signifié l'*Etre père suprême*; et les noms Ιαω σθενιος *Jo-vis*, *l'Etre tout puissant*.

Peut-on supposer qu'il en ait été autrement pour les formes *Deva*, Δευς, Ζευς, Θεος qui figurent pourtant dans la légende, avec une valeur évidemment identique à celle des formes *Iu*, *io*, *ia*, ιαω?

Faudrait-il admettre qu'après avoir caractérisé le Dieu suprême par les formes dérivées de l'hébreu *Iu*, *io*, *ia*, Ιαω, comme l'*Etre essentiel*, nos ancêtres en eussent fait, sous les formes *Deva, Dios, Zeus*... un être purement matériel, le *brillant*, le *lumineux*, le *soleil?*

Serions-nous bien venus, comme linguistes et logiciens, à

[1] Virg. *Æn.* IV-693.
[2] Virg. *Georg.* II, 325 ; — *Æn.* I-64 ; — III-251 ; — IV-25 ; — VI-592.

traduire *Ju-piter*, Ιαω πατηρ, par *Iéhovah père*; *Io-vis*, Ιαω παγκρατης par *Iéhovah Héloïm* ou *le Tout puissant*; – et les équivalents incontestables de ces noms, soit *Dies-Piter* Ιαω πατηρ ou *Dio-vis*, Ζευς στενίος par *force du jour*, *père du jour*, — comme le font avec tant de bonheur nos philologues ?

Cela ne semble pas admissible.

Il doit nécessairement y avoir parité de sens, de valeur, et par conséquent, d'origine, dans ces diverses formes, *iu io ia* ιαω d'une part, *Dios*, *Deus*, *Zeus*, de l'autre, se rapportant à une même personne divine. Et dès lors c'est à l'hébreu qu'il convient de reporter les unes comme les autres; à l'hébreu qui, après nous avoir donné le nom de l'*Etre suprême*, d'abord sous la forme *A-héoué* אהוה *moi* (qui) *Suis*, à la première personne du verbe substantif; puis sous la forme *I-héoué* יהוה *lui*) (qui) *Est*, à la troisième personne, nous offre, à la seconde personne de ce même verbe, la forme *T-héoué*, תהוה *Toi* (qui *Es*.

Si, comme tout porte à le penser et force même à l'admettre, c'est de cette seconde personne du verbe substantif hébreu, que dérivent les formes Θεος, *Deus*, Ζευς, Σιος du nom divin par excellence, comme dérivent incontestablement de la troisième les formes *iu, io, ia*, ιαω de ce même nom, ces formes Θεος *Deus*, Ζευς Σιος auraient donc le sens primitif de *Toi* (qui) *Es*. Ces formes constitueraint donc un nom *d'invocation*. On aurait dit, en parlant de Dieu, *celui* (qui) *Est*: comme il disait de lui-même; *Moi* (qui) *suis*; et, en s'adressant à lui, en l'invocant, on aurait dit : ô *Toi* qui) *Es*; appellation qui devait naturellement devenir la plus générale parce qu'elle est et devait être la plus usuelle [1].

[1] Aussi la retrouve-t-on, diversement modifiée chez presque tous les peuples de la terre :

ΘΕΟΣ.	Grec.	TOUA.	Océanie.
TEOTL.	Mexique.	TOUHAU.	Malais.
TEI.	Othomis.	THOAS.	Gaulois.
TEAW.	Andi.	TUIS.	Celtique.
TOU.	N.-Zélandais.	TOTA.	Tschengari.
Id.	Iles Marquises.	THOT.	Egypte.

Il y aurait donc parité complète de sens, de valeur et d'origine pour les formes diverses, soit Θεος, *Deus*, Ζευς Σιος soit *Iu*, *Io*, *Ia*, Ιαω toutes issues d'un même primitif hébreu. Cela ne vaut-il pas mieux (j'en demande pardon à la philologie), que la supposition d'une notion toute matérielle attachée, dès l'origine, au nom de la Divinité, comme l'admet M. Max Muller avec tous les linguistes de l'Allemagne, et que celle d'une prétendue racine sanscrite dans les dociles métamorphoses de laquelle on s'enchevêtre sans en pouvoir sortir ?

IV

Lorsque j'ai, pour la première fois, exposé cette origine du nom de Dieu, nom que nul ne peut prononcer sans faire explicitement ou implicitement un acte de foi, sans dire : *Toi qui Es* ! le monde savant a daigné sourire. Il y a de cela vingt-cinq ans. Depuis lors je n'ai pas cessé d'être attentif à tout ce que ce même monde d'élite a produit de prétendues preuves en faveur du sens tout *naturaliste* qu'il attribue au mot Dieu en tant que supposé dérivé du mot *div*, *briller*, et, je l'avoue, je n'ai rien vu d'assez concluant pour me faire changer d'avis.

TIVI.	Islandais.	DEI.	Etrusque.
TI, TIEN.	Hottentot et Chinois,	DEVEN.	Tamoul.
		DEVEL.	Tschengari.
TIIS.	Tatar.	DAOS.	Chaldéen.
TIS.	Thrace.	DAIA.	Ingousche.
TINA.	Etrusque.	DAEVA	Zend, Parsi.
THA.	Circassien, Tcherkesse.	DAN.	Dorien.
		DAUNI,	Sokko, Afrique.
TAN.	Crétois.	DAI, DAIBATH.	Japon.
TANE.	Iles de la Société.	DIA.	Hibernie, Irlande.
TAO.	Chinois.	DIEWAS, DIOVIS.	Lithuanien et Ombrien.
TAY.	Turc.		
A TAUTA.	Amériq. du Nord.	DIS.	Latin.
TAITI.	Sur l'Orénoque.	ΔΙΣ.	Grec.
TAZI.	Mexique.	DIV.	Zend.
ΖΕΥΣ.	Grec.	DIU.	Kimrique.
ZO, ZOH, TZO	W. Andi, Lesghi, Ossète	DUW.	Gallois.
DEVA.	Sanskrit et dérivés.	DWI.	Breton.
DEO.	Chingalais.	DOUÉ.	Armoricain
DEUS, DEW, DIEW.	Latin, Slave.	DUY,	Cornique.
		DUS, DIA.	Celtique.
DEVO.	Pali.	ΖΙΟΣ, ΣΙΟΣ.	Grec.

Aux linguistes indépendants se joindront peut-être, contre mon interprétation, les exégètes à qui il répugnerait d'admettre, chez les peuples, l'emploi traditionnel d'une appellation hébraïque désignant la Divinité, qu'ils ne retrouvent pas dans les livres hébreux.

Cette difficulté est considérable sans doute, mais plus apparente que réelle, à ce qu'il me semble du moins.

Si les peuples issus de Noé ont emprunté à l'hébréu, ou conservé de son usage, le mot dont ils ont fait, dans leurs divers idiomes, le nom de l'*Etre-suprême* sous les formes Θεος, *Deus*..., ce ne peut être qu'avant leur séparation et leur dispersion sur la terre.

Or que nous reste-t-il de documents hébreux antérieurs à cette époque ?

Rien en dehors du récit consigné dans les premiers chapitres de la Genèse et récit qui suppose partout la croyance, le culte, mais qui ne s'arrête nulle part à nous instruire avec détail de l'une ni de l'autre.

Et c'est que, à côté de la tradition, purement historique, que Moïse a mise pour la première fois en écrit, existait et devait se transmettre aussi tout un ensemble de doctrines qui se reflètent encore dans les traditions profanes comme dans celles de la Synagogue, bien qu'à travers un voile d'altérations sous lequel une étude attentive et suivie peut seule en retrouver la forme et la valeur primitives.

La forme hébraïque du nom divin employée dans l'*invocation, ô! Toi qui Es*, ne se montrant pas dans le texte de la Genèse, aurait pu appartenir à cette partie doctrinale de traditions primitives, qui est restée orale. Et nous en avons un indice dans ce qui est dit d'*Enos* au verset 26e du IVe chapitre de la Genèse.

« De Seth, dit le récit sacré, naquit *Enos... qui commença à » invoquer le nom de Jéhovah* ; *iste cœpit invocare nomen Jéo» vah*[1]. »

Si l'on consulte les commentaires essayés sur ce passage, ils ne semblent conduire à aucune interprétation complètement satisfaisante, et comme d'ailleurs chaque commentateu

[1] *Gen.* IV-26.

à peu près offre la sienne, on pourrait en inférer que la véritable est encore à trouver.

Or elle semble se montrer d'elle-même à la clarté de l'étude comparée qui nous a fait voir le nom de *Jéhovah I-Heoué, Celui qui est*, prenant la forme *T-heoué*, (תהוה) *Toi qui Es*, dans le langage de l'invocation, comme la forme *A-heoué* אהוה) *Moi qui Suis*, dans celui de la Divinité se rendant témoignage à elle-même.

Ce qu'*Enos* aurait commencé à faire ou fait le premier, ç'aurait donc été, non pas d'établir, non pas de répandre ou de concentrer dans une sorte d'église le culte de Jéhovah qui ne devait différer en rien de celui d'Héloïm et qui, à coup sûr, ne devait pas avoir déjà cessé de régner sous le petit-fils du premier homme et dans le premier quart de la carrière de celui-ci ; — non, — mais d'avoir, le premier donné au nom de l'Etre suprême la forme propre à l'*invocation* ; d'avoir dit le premier, en s'adressant à *Jéhovah*, *en l'invoquant* (*cœpit invocare*) o ! *Toi qui Es*, (תהוה). *Ti Heoué*.

C'est *Enos* qui, le premier, se serait servi de cette formule ; passée de lui à ses descendants, et, de ceux-ci, à tous les peuples issus de Noé postérieurement au cataclysme (voir ci-dessus p. 21).

Un écho de ce fait et de sa véritable signification semble se manifester dans la légende de *Cécrops*, l'un des représentants athéniens du premier homme.

Comme c'est au temps de ce premier homme que se produisait, dans le récit sacré, l'alliance des deux noms divins *Jéhovah Héloïm*[1], ainsi disait-on de *Cécrops Adam* qu'il aurait, le premier, fait adorer Kronos-El, (pour *Héloïm*), sous le nom de *Jupiter*[2] (pour *Jéhovah*) ; Κρονος ou Κρονιος-Ζευς, Jéhovah *Héloïm*.

Mais on disait aussi de ce *Cécrops*, confondu sans doute avec *Enos*, dont le nom signifie homme (אנוש, *Enos*, *homo*), qu'il aurait, le premier, appelé (ou *invoqué*) le nom de Jupiter

[1] *Gen.* II-4, sq.

[2] Macrob. *Sat.* I-10, p. 231 : *Philochorus Saturno et Opi primum statuisse aram Cecropem dicit, eumque pro Jove* (Jéhovah) *coluisse*.

(*primus Jovem appellavit vel invocavit*)[1]; que, le premier, il aurait donné à Jupiter le nom de Dieu, πρωτος Ζηνα κεκληκεναι τον θεον[2]; soit au nom divin la forme de l'invocation : ω Θεος, *ô Tu* (qui) *es*, *ô ! Toi* (qui) *es !*

Et remarquons à ce sujet que les formes grecques du nom divin en tant qu'exprimant l'*invocation*, Ζευς, Σιος, dans lesquelles le T se montre remplacé par le *S* ou le *Z*, tiennent évidemment à ce que, en grec, à une époque quelconque, le pronom de la seconde personne a remplacé le T (τυ) par la sifflante σ, ζ (συ); d'où il suit que σιος est pour συ (ὁ) εις, comme θεος pour θυ (ὁ) εις, τυ ὁ εις.

En résumé, si le passage remarquable de la tradition sacrée qui vient de nous occuper, tel qu'il semble devoir être entendu pour offrir à la fois un sens clair et en harmonie avec tout le contexte, autorise pleinement ce que l'étude comparée des traditions nous a enseigné au sujet de l'origine et de la valeur du nom de Dieu, d'autre part c'est cette étude comparée qui nous a conduit à préciser le sens vrai de ce même passage, au sujet duquel les commentaires semblaient jusqu'ici ne nous offrir que des conjectures.

Or c'est là un double résultat constamment offert par l'étude comparée des traditions profanes en regard de la tradition sacrée.

Sans le flambeau apporté par celle-ci, les anciennes traditions des peuples demeurent plongées dans d'insondables ténèbres. Les rapprocher entre elles ne conduit dès lors à rien qu'à montrer combien de peuples se sont, sur un même point, éloignés, dans un même sens, d'une vérité primitive qui est d'ailleurs inconnue. Et pour ne pas voir son application aux légendes frappées d'une irrémédiable stérilité, la linguistique est forcée d'en appeler à l'imagination, qui fait alors à peu près seule tous les frais des explications présentées.

C'est seulement par leur étude comparée avec la tradition sacrée que les légendes anciennes peuvent être éclairées d'un jour utile et donner lieu à des conclusions légitimes.

Remises ainsi en contact avec la source dont elles dérivent, non-seulement elles prennent une valeur historique et reli-

[1] Isidore de Séville, *Orig.* VIII-11.
[2] Eus. *Præp.* X, 9, p. 486, c.

gieuse toute nouvelle, elles deviennent d'irrécusables témoins attestant l'antériorité de cette source : bien plus encore, elles se transforment, auprès du texte sacré, en commentaires tellement explicites qu'elles suffiraient au besoin à authentiquer, non-seulement l'ensemble de sa contexture, mais la plupart des noms ou termes importants qu'il renferme, et cela sous la forme et dans la place qu'ils y occupent encore.

Ce résultat, entrevu, il y a bien des années déjà, réalisé depuis sur un assez grand nombre de points, m'a toujours semblé assez important pour mériter d'être poursuivi comme pouvant, dans une assez grande mesure, contribuer au triomphe de la vérité révélée sur les incrédules ou sceptiques de bonne foi. Car ainsi pourrait-on voir scientifiquement rendue, aux origines catholiques, la place qu'on leur dispute et qui leur appartient pourtant en tête de toute connaissance humaine, historique ou dogmatique ; ainsi verrait-on le témoignage unanime des anciens peuples faire remonter au premier homme et à Dieu lui-même la vérité, si fatalement obscurcie de nos jours, au sujet de l'humanité, de son histoire et de ses éternelles destinées.

Veuillez agréer, mon R. P. etc.

H. d'Anselme, ancien officier supérieur.

APPENDICE.

Note finale sur Cécrops.

J'en ai appelé à la légende de *Cécrops* considéré comme un des représentants athéniens du premier homme. Cette appréciation a besoin d'être justifiée; quelques traits, entre beaucoup d'autres, suffiront à ce résultat.

Et d'abord Cécrops, vous le savez, mon R. Père, passait soit pour autochthone ou issu du sol [1], soit pour enfant de la terre [2], — comme on le pouvait dire du premier homme de la Genèse, formé de terre, *de limo terræ* [3], — ou tiré du sol, *e terra sumptus* [4].

[1] Apollod. III, 14-1 ; — Lycophr. *schol.* III.
[2] Anton. Liberalis, *fa.* VI ; — Hygin. Fab. 48.
[3] *Gen.* II-7.
[4] *Gen.* III-19.

Vous savez également que les Athéniens, comme enfants de *Cécrops*, avaient pris pour emblème la *cigale*, qu'ils voyaient annuellement sortir ou naître du sol et qu'ils portaient dans leurs cheveux des *cigales* d'or.

Le double fait de la première femme formée d'une *côte* ou d'un *côté* du premier homme, (צלע-*tsela*, *costa*, *latus*) et de ce qui était dit du premier couple humain, qu'ils étaient deux en une chair, *duo in carne una* [1], — explique à la fois toutes les fables au sujet des *Androgynes* primitifs [2] ou autres et aussi pourquoi *Cécrops-Adam* était diversement qualifié διφυης, συμφυης, ou διμορφος [3].

Quant aux Serpents sur lesquels on le disait monté ou lui servant de jambes [4], comme on le disait de plusieurs d'entre les représentants du premier homme ou de la première femme, et de toute la race des *Géants* ou *Adamites*, cet autre fait, vous le devinez sans peine, est dû à celui du *Serpent-démon*, au moyen de qui ou sur qui nos premiers parents s'étaient rendus les égaux de la Divinité, *eritis sicut Dii* [5], étaient montés à son niveau, et s'étaient mis en révolte contre elle.

La fable donnait à *Cecrops* une fille qui nous reporte à la première femme en tant que tirée du flanc d'Adam et pouvant être ainsi considérée comme sa fille, — non-seulement par ses noms de *Pandrose* ou *Pandore*, dont le dernier est celui de la première femme dans Hésiode, — mais aussi par le fait d'une défense violée qui aurait livré le genre humain a tous les maux et elle-même à la poursuite du Serpent [6].

Si j'ajoute que sous lui ou par lui aurait eu lieu la première union de l'homme et de la femme [7], qu'il aurait régné avant l'usage du vin [8], introduit par Noé après le déluge ; qu'il ne

[1] *Gen.* III, 24.

[2] Voir la figure de l'homme androgyne chez les Chinois, et la *dissert.* qui y est jointe dans *Annales de phil.* t. II, p. 405 (6e série).

[3] Apollod. III-14-1 ; — Lycophr. *schol*, III.

[4] Aristophan. *Vesp.* 444 ; *schol. ibid.*

[5] *Gen.* III, 5.

[6] Hesiod. *opera* ; — Apollod. III, 14-6.

[7] Suidas, v. Κεκροψ ; *Athen.* XIII-1 p. 555.

[8] Eubul. *ap.* Hygin, *astr.* II-29.

sacrifiait rien de ce qui avait eu vie [1], — usage auquel il n'a été dérogé qu'au temps de Noé ; il ne vous restera plus de doute sur l'époque antédiluvienne à laquelle remonte notre personnage ou son type ; question tranchée d'ailleurs par la tradition qui le faisait contemporain de *Lycaon* [2], soit de ce premier homme des Arcadiens dont la race avait été exterminée par le déluge [3]. Et vous conviendrez que le *Cécrops*, né de la terre, — s'étayant du Serpent, — père supposé d'une femme dont la curiosité perd le genre humain, — premier instituteur du mariage et antérieur au déluge, — ne peut être et n'est qu'un des mille et mille représentants du premier homme de la Genèse.

[1] Paus. VIII, 2-2.
[2] *Ibid.*
[3] Ovid. *Met.* I, 218, 260. — *Marm. Pisaur.* I, et 4.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

XCI.

32e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ ;*
48e *année de la vie de la B. Vierge Marie;*
15e *année du pontificat de Joseph-Caïphe,* à Jérusalem;
11e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie;
7e *année de Pontius Pilatus,* Procurateur de la Judée;
32e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée;
32e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de laTraconide et de l'Auranitide;
784e *année de Rome.* — *Cn. Domitius Ahenobardus* et *M. Furius Scribonianus,* consuls. — Un abdique, et àpartir de juillet *A. Vitellius,* consul.
19e *année du règne de Tibère.*

I. Evénements politiques.

Nous avons laissé Jésus, à la fin de l'année précédente, formant une religion nouvelle, nouvelle eu égard à celle qui existait partout alors, mais ancienne et primitive comme il a soin de le dire en termes exprès. Avec la majesté et l'autorité dont il s'était revêtu quand, en tant que Verbe et Parole, il avait débrouillé le Chaos et créé ces merveilles du monde futur, en ce moment Verbe fait chair (*Verbum caro factum*), et

[1] Voir le dernier article au N° précédent t. VII, p. 430.

presque sans appareil, il refait le monde pourri et à demi mort.

C'est ce que va nous montrer la société romaine la plus civilisée de cette époque, et la vie du monstre qui en était le maître et achevait de la déshonorer.

Tibère sort de son île, côtoie la Campanie, et arrive jusqu'aux portes de Rome, où il visite ses jardins, situés près du Tibre. Mais il se garde bien d'entrer dans la ville. Il n'aurait pu y accomplir à son aise les infamies qu'il cachait à Caprée.

« Regagnant son rocher, dit Tacite, il cacha de nouveau, » dans la solitude des mers, des crimes et des dissolutions » dont il était honteux. L'ardeur de la débauche l'emportait à » ce point qu'à l'exemple des rois (de l'Asie) il souillait de » ses caresses les jeunes hommes libres. Et ce n'était pas seu- » lement les grâces et la beauté du corps qui allumaient ses » désirs ; il aimait à outrager dans ceux-ci une enfance pu- » dique, dans ceux-là les images de leurs ancêtres. Alors furent » inventés les noms auparavant inconnus de *sellarii*, et de » *spintriæ*, qui rappelaient des lieux obscènes ou de lubriques » raffinements. Des esclaves affidés lui cherchaient et lui » traînaient des victimes, récompensant la bonne volonté, » effrayant la résistance, et si un parent, si un père défendait » sa famille, ils exerçaient sur elle la violence, le rapt, toutes » les brutalités d'un vainqueur sur ses captifs [1]. »

Suétone donne sur ces *sellarii* et ces *spinthriæ* quelques explications que nous osons citer ici, parce que nous assistons à la dissection de ce grand cadavre appelé la belle *civilisation romaine*, dans nos écoles chrétiennes.

« A Caprée, dit-il, Tibère se ménagea même un boudoir, » théâtre de ses débauches secrètes ; là il rassemblait de toutes » parts des troupes de jeunes filles et des mignons et des » inventeurs d'accouplements monstrueux, qu'il appelait » *Spinthries*, pour que, se tenant entrelacés et formant une » triple chaîne, ils se prostituassent mutuellement devant lui, » de manière à ranimer ses désirs languissants. Il avait fait » disposer en plusieurs endroits des chambres ornées de ta-

[1] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 1.

» bleaux et de statuettes représentant les scènes et les figures » les plus lascives, et meublées des livres d'Elephantis, afin » qu'on ne manquât pas de modèles pour les postures qu'on » avait ordre de prendre dans les forêts et les bois d'alentour ; » il consacra des asiles à Vénus et distribua dans les antres et » dans le creux des rochers des groupes formés par la jeu- » nesse des deux sexes, habillée en Sylvains et en Nymphes ; » aussi l'appelait-on hautement et communément *Caprinéen* » du nom de son île[1]. »

Et c'était là tout le blâme que la nature, outragée, avait pu inspirer à ces Romains nourris des beaux préceptes moraux des *Offices* de Cicéron. Ils se voyaient ainsi diffamés dans leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles, même ils y prêtaient leur concours. En effet ce n'étaient pas seulement les esclaves qui recrutaient partout les infâmes objets des passions de Tibère. Celui-ci, pour faire consacrer par les Romains ses turpitudes, avait créé une magistrature nouvelle, *celle des Voluptés*, et c'est un chevalier romain T. Cæsonius Priscus qui en avait été décoré[2].

C'est au milieu de cette fournaise de lubricités, contre nature, que Jésus, le fils du charpentier, vient jeter cette goutte d'eau qui doit l'éteindre : « Et moi je vous dis que ce- » lui qui aura regardé une femme pour la désirer, a déjà » commis une fornication avec elle[3]. » Le *Daimon* s'était saisi de la société créée par le Verbe, il l'étreignait de ses puissantes étreintes, et avait renversé l'ordre même de la nature.

Jésus prononce cette seule parole, et cette parole rétablit l'ordre de la nature, délivre le monde et le sauve. Qu'on vienne dire qu'il n'est pas Dieu, et Dieu Libérateur du monde ?

Cependant les Romains, sénateurs et chevaliers, aident

[1] Suétone, *Tibère*, c. 43.

[2] Novum officium instituit, a *Voluptatibus* præposito equite romano T. Cæsonio Prisco (Suet. *ibid.*). Voir plusieurs inscriptions de cette charge dans le *Suétone* de Burmann p. 550.

[3] Omnis qui viderit mulierem ad concupiscendam eam jam mœchatus est eam in corde suo (Matth. v, 28).

Tibère dans ses fureurs contre eux-mêmes ; leur bassesse, leur stupidité arrivent à un tel point que Tacite ne trouve d'autre explication que de dire qu'ils étaient *devenus fous.*

En parlant du sénateur Cestius, obligé par Tibère de produire devant le sénat les accusations secrètes qu'il avait dirigées contre ses collègues Serviuset Minucius Thermus, Tacite ajoute :

« Ce fut le plus triste fléau de ces temps malheureux, que » les premiers sénateurs descendissent même aux plus basses » délations. On accusait en public; plus encore en secret. Nulle » distinction de parents ou d'étrangers, d'amis ou d'inconnus. » Le fait le plus oublié comme le plus récent, une conversation » indifférente au Forum ou dans un repas, tout devenait » crime. C'éta qui dénoncerait le plus vite et ferait un » coupable, quelques-uns pour leur sûreté, le plus grand » nombre par imitation, et, *comme atteints d'une fièvre conta-* » *gieuse.* Minucius et Servius, condamnés, se joignirent aux » délateurs, et firent éprouver le même sort à Julius Africanus, » né en Saintonge, dans les Gaules, et à Séius Quadratus, dont » je n'ai pu savoir l'origine. Je n'ignore pas que la plupart des » écrivains ont omis beaucoup d'accusations et de sup- » plices, soit que leur esprit fatigué ne pût suffire au nombre ; » soit que, rebutés de tant de scènes affligeantes, ils aient » voulu épargner aux lecteurs le dégoût qu'eux-mêmes en » avaient éprouvé. Pour moi, j'ai rencontré beaucoup de faits » dignes d'être connus, bien que laissés par d'autres dans le » silence et l'oubli [1]. »

« Les femmes mêmes, ajoute Tacite, n'étaient pas exemptes » de danger. Ne pouvant leur imputer le dessein d'usurper » l'empire, on accusait leurs larmes ; la mère de Fufius Gemi- » nus, Vitia, d'un âge très-avancé, fut mise à mort pour avoir » pleuré la mort de son fils [2]. »

Au milieu de cet avilissement général un homme se présente, c'est M. Terentius Varro, qui est accusé d'avoir été l'ami de Séjan. Tous reniaient fortement cette amitié, pour lui il

[1] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 7.
[2] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 10.

l'avoue, mais voyez sur quelle bassesse il appuie sa défense.

« Ce n'est pas à nous, César, d'examiner qui tu places sur » nos têtes, ni quels sont les motifs. A toi les Dieux ont donné » la souveraine décision de toutes choses ; *obéir est la seule* » *gloire qui nous soit laissée*. Or nos yeux sont frappés de ce » qu'ils ont en spectacle ; ils voient à qui tu dispenses les » richesses, les honneurs, où se trouve la plus grand puissance » de servir ou de nuire. Cette puissance, ces honneurs, on ne » peut nier que Séjan ne les ait possédés. Vouloir deviner les » secrètes pensées du Prince et ses desseins cachés, *est illicite*, » dangereux ; le succès d'ailleurs manquerait à nos recherches. » Pères conscrits, ne considérez pas le dernier jour de Séjan ; » pensez plutôt à seize ans de sa vie. A cause de lui, Satrius » même et Pomponius obtinrent nos respects. Etre connu de » ses affranchis, des esclaves qui veillaient à sa porte, fut ré- » puté un précieux avantage. Que conclure de ces réflexions ? » qu'elles donnent également l'innocence à tous les amis de » Séjan ? Non, sans doute ; il faut faire une juste distinction : » que les complots contre la république et les attentats à la » vie du Prince soient punis ; mais qu'une amitié qui a fini, » César, en même temps que la tienne, nous soit pardonnée » comme à toi [1]. »

Cette profession de foi *qu'obéir était la seule gloire qui était restée aux Romains* toucha les Sénateurs.

« La fermeté de ce discours, et la joie de trouver un hom- » me, dont la bouche proclamât ce qui était dans toutes les » âmes eurent tant de pouvoir que ses accusateurs, dont on » rappela en même temps les crimes passés, furent punis par » la mort ou l'exil [2]. »

II. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes ?

Au milieu de ses carnages et de ses débauches, les fantômes de ses Dieux apparaissaient à Tibère et lui causaient des

[1] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 8.
[2] Tacite, *Annales* VI, c. 9.

frayeurs mortelles ; il voulut essayer de les faire taire. Jésus ne disait qu'un mot et les Démons lui obéissaient, ils se jouent de Tibère et de toute sa puissance. Suétone nous dit :

« Bien des indices prouvent qu'il vivait non-seulement l'objet » de la haine et de l'exécration, mais encore qu'il était en proie » à la terreur et aux affronts. Il défendit de consulter les » Aruspices en secret et sans témoins. Il voulut anéantir les » Oracles voisins de Rome ; mais il y renonça, effrayé de la » majesté des Sorts de Prémesle ; il les avait fait transporter à » Rome bien scellés ; mais il ne les trouva plus dans leur cas- » sette ; ils ne furent trouvés que lorsqu'ils furent rapportés » dans leur temple [1]. »

Cicéron nous apprend ce que c'était que ces *Sorts*.

« Nous lisons dans les mémoires des Prénestins, qu'un » certain Numérius Suffucius, homme de bien et d'une famille » noble, avait été souvent averti en songe, et même avec me- » naces, d'aller en un certain endroit couper une pierre en » deux ; que, effrayé par des visions continuelles, il se mit en » devoir d'y obéir, en présence de tous ses concitoyens qui » s'en riaient ; et que, quand la pierre eut été fendue, on y » trouva les *Sorts* gravés en caractères antiques, sur une » planche de chêne. Ce lieu est aujourd'hui enfermé et reli- » gieusement gardé, à cause de Jupiter enfant qui y est repré- » senté avec Junon, tous deux dans le sein de la *Fortune* qui » leur donne la mamelle ; et toutes les mères y ont une grande » dévotion. On dit aussi que, dans le même temps, à l'endroit » où est maintenant le temple de la Fortune, il sortit du miel » d'un olivier ; que les Aruspices prédirent alors que ces » *Sorts* deviendraient extrêmement fameux, et que, par leur » ordre, on avait fait un coffre du bois du même olivier, pour » les y déposer. C'est là qu'ils sont conservés, et d'où ils sont » tirés quand il plaît à la *Fortune*.

» Mais la divination *par les sorts* est désormais entièrement » décriée. La beauté et l'antiquité du temple ont véritablement » conservé le nom des *Sorts* de Préneste, mais parmi le peuple

[1] Suétone, *Tibère*, c. 63.

» seulement. Car, quel magistrat, quel homme d'un rang un » peu distingué, y a le moindre recours? Partout ailleurs qu'à » Préneste on ne parle plus des Sorts; c'est ce qui a fait dire à » Carnéade, au rapport de Clitomaque, qu'il n'avait jamais vu » la *Fortune* plus fortunée qu'à Préneste. Laissons donc là » cette sorte de divination[1]. »

Cicéron veut faire ici l'esprit fort; mais cette préoccupation de Tibère, l'exemple de Séjan qui conservait chez lui la statue de la *Fortune* qui avait appartenu à Tullus Hostilius, le soin qu'il prit de porter lui-même au Capitole, lors de son exil, *la petite statue de Minerve* qu'il honorait chez lui d'une dévotion particulière[2], prouvent que les philosophes, autant que les grands, étaient soumis aux ineptes Daimons, qui gouvernaient le monde. Strabon qui écrivait au moment même où ces faits se passent nous dit :

« A Préneste est le temple de la Fortune, célèbre par ses » oracles[3]. »

Et plusieurs années après nous voyons encore Domitien les consultant et en obtenant un triste *sort* après en avoir eu d'heureux, au commencement de chaque année de son règne[4].

Il ne faut pas demander ce qu'était devenu le gouvernement du monde. Il n'existait plus. C'était un cadavre que sa rigidité tenait encore debout.

« Revenu dans son île Tibère abandonna tellement le soin » du gouvernement que depuis lors il ne compléta jamais les » décuries de chevaliers; qu'il ne changea ni les tribuns mi- » litaires, ni les gouverneurs de provinces; qu'il laissa pen- » dant plusieurs années l'Espagne et la Syrie sans proconsuls; » qu'il permit aux Parthes de s'emparer de l'Arménie; aux » Daces et aux Sarmates de ravager la Mœsie; aux Germains » de ravager les Gaules, sans s'inquiter de la honte et du pé- » ril non moindre qui en résulterait pour l'empire[5]. »

[1] Cicéron, *de Divinatione*, l. II, c. 41.
[2] Voir les textes dans *Annales*, t. VI, p. 427 (5e série).
[3] Strabon *Geog.* l. V, p. 238.
[4] Suétone, *Domitien*, c. 15.
[5] Suétone, *Tibère*, c, 41.

III. Un nouveau livre Sibyllin.

Au milieu de cette grande confusion de doctrines, voici qu'un tribun du peuple de la famille des Fabius apporte un nouveau livre de prophéties Sibyllines, et le fait adopter par le Sénat.

« *Quintilianus*, tribun du peuple, dit Tacite, soumit alors » au Sénat une déclaration sur « *un livre de la Sibylle* », que » *Caninius Gallus*, un des Quindécemvirs, avait demandé » d'être admis parmi les livres de la même prophétesse, et » qu'un Sénatus-consulte fut porté sur cela. Le décret ayant » été rendu par *séparation*[1], Tibère écrit une lettre où il faisait » au Tribun une légère réprimande « *comme ignorant les an-* « *tiques usages à cause de sa jeunesse.* » Mais il reprochait à » Gallus, de ce que *lui, vieilli dans la science et les cérémonies*, » *il eût offert* à un Sénat peu nombreux le livre d'un auteur » incertain avant la sentence du collége et avant que ce » *Carmen* eût été lu et jugé par les magistrats (ses collègues), » comme c'était la coutume. Tibère rappelait en outre qu'*Au-* » *guste, voyant qu'un grand nombre d'oracles vains étaient* » *répandus sous un nom célèbre, avait ordonné dans quel terme* » *ils devaient être portés au Prêteur de la ville*, et *avait défendu* » *d'en conserver aucun chez soi*[2]. Un décret semblable, ajou- » tait il, avait été rendu par nos ancêtres après l'incendie du » Capitole au temps de la guerre *sociale*[3]. Alors on recueillit » à Samos, à Ilium, à Erythrée, en Afrique, même, en Sicile, » et chez les Colonies italiques, les chants de la Sibylle, soit » qu'il en ait existé une ou plusieurs, et l'on chargea les Prê- » tres de discerner, autant que des hommes pouvaient le » faire, quels étaient les véritables. — C'est pourquoi alors » aussi le livre fut soumis à l'examen des Quindécemvirs[4].

Il serait bien à désirer de savoir quel pouvait être ce nou-

[1] C'est-à-dire que ceux qui approuvaient *se séparaient* dans une partie de la salle, tandis que les opposants restaient dans l'autre, cela voulait dire presque à l'unanimité.

[2] Voir les textes dans *Annales* t. xv, p. 133 et t. xviii, p. 405 (5e série).

[3] C'est *Civile* que devait dire Tacite en l'an 671.

[4] Tacite, *Annales* l. vi, c. 12.

veau livre de prophéties. Après la destruction de plus de 2,000 de ces volumes brûlés auparavant par Auguste [1], il faut bien qu'il y eut quelque chose d'extraordinaire, pour qu'un Quindécemvir eût demandé à le faire recevoir par le Sénat, et qu'un Tribun en eût fait la motion et l'eut fait admettre. Malheureusement Tacite seul parle de ce fait, et n'en dit rien de plus.

M. Alexandre fait remarquer entre autres choses à ce sujet que les décrets d'Auguste et de Tibère sur les livres Sibyllins n'étaient guère observés [2], puisque ces livres nouveaux, non reçus officiellement, non seulement étaient entre les mains du public, mais étaient lus ouvertement dans le Sénat, et qu'à cette époque il y avait des hommes graves et les premiers de la ville qui avaient foi a ces oracles ; bien plus que le Sénat lui-même, par religion, ou insouciance, avait partagé l'opinion de ceux qui y ajoutaient foi. Est-ce trop présager que de croire qu'il y avait là plus d'une prophétie juive?

Troisième année de la Vie publique de Jésus. Au printemps de l'an 32.

IV. Jésus donne ses instructions à ses collaborateurs.

Matth. x, 1-12 ; xi, 1 ; — Marc, vi, 7-13 ; — Luc, ix, 1-6.

Comme nous l'avons vu, Jésus avait organisé ses Apôtres, et leur avait donné le pouvoir de faire les miracles qu'il faisait lui même. En ce moment il va les mettre à l'essai, et leur faire commencer, sous ses yeux, en Judée, cette prédication de la Bonne Nouvelle, qu'ils devaient porter dans le monde entier.

Écoutons les instructions qu'il leur donne. Jamais ambassadeurs, députés, plénipotentiaires, n'ont reçu d instructions plus claires, plus précises, plus importantes que celles que nous allons lire.

Quand on songe que c'est le Fils d'un charpentier qui parle ainsi à douze pauvres Pêcheurs et marchands de poissons, on serait tenté de rire. Mais quand on vient à considérer la

[1] Voir les citations indiquées ci-dessus.
[2] *Oracula Sibyllina*, t. ii, p. 185.

profonde gravité de ces paroles, quand on sait que ces Pêcheurs ont changé et on peut dire conquis l'univers, il ne reste plus qu'à tomber à genoux, devant Celui qui leur a fait exécuter de si grandes choses, et proclamer qu'il était Dieu.

Voici d'abord la convocation :

« Jésus convoqua les douze Apôtres et les appela près de » lui ; (Luc) Il leur donna vertu et puissance sur tous les » démons et pour toutes les infirmités et langueurs ; (Marc) » il les envoya, *deux à deux*, prêcher le royaume de Dieu et » guérir les malades. »

Voici les instructions, conservées par S. Matthieu :

« N'allez pas vers les Gentils, n'entrez pas dans les villes des » Samaritains, mais allez de préférence vers les brebis de la » maison d'Israël. Allez prêcher, et dites que le royaume des » cieux s'est approché, guérissez les infirmes, ressuscitez les » morts, purifiez les lépreux, chassez les démons ; vous avez » reçu gratuitement, donnez de même. Ne possédez ni or, ni » argent, ni monnaie dans votre ceinture ; ne portez en route » ni sac, ni double tunique, ni chaussure, ni bâton, ni nour- » riture. L'ouvrier mérite son salaire. Dans quelque ville ou » bourg que vous entriez, demandez qui s'y trouve digne de » vous recevoir, et restez là jusqu'à ce que vous partiez. En » entrant dans une maison, saluez-la en disant : « La paix à « cette maison. » Et si cette maison en est digne, votre paix » descendra sur elle ; et si elle n'en est pas digne, votre paix » reviendra à vous. Si quelqu'un ne vous accueille pas et » n'écoute pas votre parole, sortez de la maison ou de la ville, » et secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre » ces hommes. En vérité je vous le dis : la terre de Sodome et » de Gomorrhe sera traitée avec plus d'indulgence que cette » ville au jour du jugement[1]. »

On remarquera l'avis de s'adresser de préférence à la maison d'Israël. Israël était le *peuple choisi*, gardien des révélations premières, ce n'est que sur son refus d'admettre les révélations

[1] Matth. x, 1-12.

nouvelles que l'on s'adressera aux Gentils. Jésus connaissait ce refus, aussi il donne tout de suite à ses Apôtres des instructions sur ce qu'ils devaient faire parmi les Gentils.

V. Instructions pour la future prédication parmi les Gentils. — Annonce des persécutions et des secours, qui leur seront donnés.

« Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des
» loups. Soyez donc prudents comme des serpents et simples
» comme des colombes. Défiez-vous des hommes, car ils vous
» traduiront devant les tribunaux et vous flagelleront dans
» leurs synagogues. Vous serez conduits, à cause de moi,
» devant les préfets et les rois, afin de leur rendre témoi-
» gnage à eux et aux Gentils. Lorsqu'on vous traduira, ne pen-
» sez ni à ce que vous direz, ni à la manière dont vous le
» direz. Ce que vous devez dire vous sera donné à l'heure
» même, car ce n'est plus vous qui parlez alors, c'est l'Esprit
» de votre Père qui parlera en vous. »

Impossible, on l'avouera, de mieux connaître tout ce qui arrivera aux chrétiens pendant les trois siècles de persécution qui vont suivre.

VI. Annonce des séparations qui se feront dans les familles. — Les Disciples ne seront pas mieux traités que le Maître.

« Ne croyez pas que je sois venu mettre la paix sur la terre;
» je ne suis pas venu mettre la paix, mais la guerre. Je suis
» venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, la
» bru de sa belle-mère. Les ennemis d'un homme seront dans
» sa famille. Le frère livrera son frère à la mort; le père,
» son fils. Les enfants s'insurgeront contre les pères et les
» frapperont de mort, et vous serez en haine à tout le monde
» à cause de mon nom. Mais celui qui aura persévéré jusqu'à
» la fin, celui-là sera sauvé.

» Lorsqu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans
» une autre; je vous dis, en vérité, que vous ne parcourrez
» pas toutes les villes d'Israël avant que vienne le Fils de
» l'homme. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le

» serviteur au-dessus de son seigneur; il suffit au disciple
» qu'il ressemble au maître, et au serviteur qu'il soit comme
» son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille: Béelzébuth, combien plus ceux qui sont de la maison! Ne les redoutez donc pas. Il n'est rien de caché qui ne sera révélé, rien de secret qui ne sera connu. Ce que je vous dis dans l'ombre, dites-le à la lumière, et ce que je vous confie à l'oreille, prêchez-le sur les toits. Ne redoutez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme. Redoutez plutôt celui qui peut perdre, dans la géhenne, et le corps et l'âme.

» Ne donne-t-on pas deux passereaux pour une *pièce de monnaie?* L'un d'eux pourtant ne tombe pas sur la terre sans l'assentiment de votre Père. Les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc pas, vous valez mieux que beaucoup de passereaux. »

La pièce de monnaie dont il est parlé ici est appelée *assarion* par Jésus. Nous en donnons ici une forme frappée dans l'île de Chio : ACCAPION XIΩN [1]



VII. Jésus annonce les récompenses promises à ses disciples, et les peines infligées à ceux qui le renient.

« Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre n'est pas digne de moi. Celui qui songe à sa vie la perdra, et celui qui l'aura perdue pour moi la retrouvera. Qui vous reçoit, me reçoit, et qui me reçoit reçoit Celui qui m'a envoyé. Celui qui reçoit un prophète comme prophète, recevra la récompense qui est due à qui reçoit un prophète; celui qui reçoit un juste comme juste, recevra la récom-

[1] Voir la description de cette monnaie dans les *Annales* t. XX, p. 40 (3e série. Il en est parlé dans Matth. x, 29 et Luc xii 6.

» pense qui est due à celui qui recevra un juste. Quiconque » aura donné un verre d'eau froide à ces tout petits, en leur » qualité de disciples, je vous dis, en vérité, qu'il ne perdra » pas sa récompense.

» Tout homme qui me confessera devant les autres, je le » confesserai devant mon Père qui est dans les cieux. Mais celui qui m'aura renié devant les hommes je le renierai aussi » devant mon Père qui est dans les cieux. »

C'est exactement ce qui est arrivé et c'est la preuve la plus complète de ce qui arrivera.

On remarquera le verre d'eau froide donné aux petits et qui recevra sa récompense ; tout est prédit, et rien n'est oublié. Celui qui parle accomplira ce qu'il dit.

VIII. Jésus envoie les apôtres faire l'essai des instructions qu'il vient de leur donner.

Jésus après ces recommandations et ces instructions précises met un peu à l'essai ses apôtres.

« Eux donc étant partis, dit Luc, s'en allèrent par les bourgs, » évangélisant et guérissant partout et ils chassaient beaucoup » de démons[1] et ils faisaient des onctions d'huile sur beaucoup de malades et ils les guérissaient[2]. »

IX. Hérode Antipas fait décapiter S. Jean-Baptiste.

Pendant que les apôtres parcouraient la Judée, Jésus dut continuer lui-même ses courses avec quelques-uns des nombreux disciples qui s'étaient attachés à lui. C'est à cette époque qu'Hérode donna la tête de Jean à la demande d'une danseuse. Nous avons déjà dit qu'il avait incarcéré Jean au château de Macheronte, parce qu'il lui avait dit publiquement : « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère Phi- » lippe. »

Nous avons dit comment Hérodiade lui avait demandé la mort de Jean, ce qu'Hérode n'avait pas voulu lui accorder à cause du respect et de l'estime qu'il avait pour le Précurseur[3].

[1] Luc, IX, 6.
[2] Marc, VI, 13.
[3] Voir *Annales* t. VII, p. 188 (6e série).

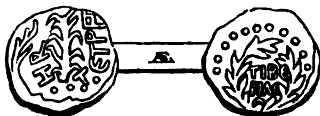
Mais la femme adultère nourrissait sa haine et cherchait à la satisfaire.

« Enfin un jour favorable se présenta. Hérode, au jour de » sa naissance, donna un grand festin aux princes, aux tribuns » et aux premiers de la Galilée. On introduisit la fille d'Héro- » diade elle-même, elle dansa et plut à Hérode ainsi qu'à ses » convives. Le roi dit à la jeune fille : « Demande-moi ce que » tu voudras, et je te le donnerai. » Et il promit avec serment » de lui donner tout ce qu'elle demanderait, fût-ce la moitié » de son royaume. La fille sortit et dit à sa mère : « Que faut- » il demander? — La tête de Jean-Baptiste, » lui dit cette » femme. Elle rentra en toute hâte auprès du roi, et lui dit : « Je veux que vous me donniez, de suite, sur un plat, la tête » de Jean-Baptiste. »

» (Marc) Le roi fut contristé, mais à cause de son serment » et à cause des convives, il ne voulut pas la refuser. Il en- » voya un des gardes pour lui rapporter la tête de Jean-Bap- » tiste. Le garde le décapita dans la prison, et apporta la tête » sur un plat. Il donna la tête à la jeune fille, et la jeune fille » la donna à sa mère. »

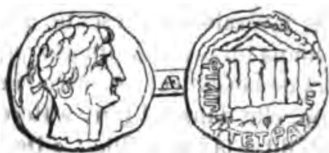
On voit ce que devait être ce peuple, où un roi, juif de religion, se permet cette action atroce, où une femme et une jeune fille des rangs les plus élevés demandent et obtiennent de semblables cadeaux et où les princes, les tribuns et les premiers personnages de la Galilée, assistent à l'exhibition de la tête sanglante d'un homme juste ? Nous ne connaissons rien de semblable dans toute la société païenne.

Il n'existe pas de médaille reproduisant les traits de ce Roi incestueux et assassin, mais on a une de ses monnaies, portant son nom et celui de la ville de *Tibériade* qu'il avait reconstruite en l'honneur de Tibère. La voici:



HPωδου TETPAρχου TIBERIAC.

Voici en outre une des monnaies de son frère Philippe.



ΦΙΛΙΠπου ΤΕΤΡΑΡΧου.

L'effigie est celle d'Auguste, et le temple qui y est figuré serait celui de la ville de Panéas [1].

« Les disciples de Jean ayant appris cela vinrent prendre » son corps et le mirent dans un tombeau, et puis ils vinrent, » dit S. Matthieu, annoncer tout ceci à Jésus. A cette nouvelle » Jésus partit de là dans une barque pour se retirer dans un » lieu désert [2]. »

X. Remords d'Hérode. — Il s'imagine que Jésus n'est autre que Jean qui est ressuscité.

« En ce temps-là, dit S. Matthieu (S. Luc et S. Marc affirment » que c'est pendant la mission des apôtres), en ce temps-là, » Hérode le Tétrarque apprit la renommée de Jésus, dont le » nom se répandait partout, (Luc) et il ne savait qu'en pen- » ser.

» Les uns, en effet, disaient que Jean était ressuscité d'entre » les morts ; d'autres, qu'Elie était revenu ou que c'était l'un » des anciens prophètes. D'autres, enfin, disaient de lui : » (Marc) « C'est un prophète comme tous les autres. » (Matth.) » Hérode, entendant cela, dit à ses familiers : « Celui-ci est » Jean-Baptiste que j'ai fait décapiter, et qui est ressuscité » d'entre les morts ; voilà pourquoi il opère des prodiges. » » Il disait encore à part lui : (Luc) « J'ai décapité Jean-Baptiste, » quel est donc celui-ci dont j'apprends toutes ces choses ? » » Et il cherchait à le voir. »

[1] Voir *Hist. de l'Acad. des Inscript.* t. III, p. 405, in-12.
[2] Matth. XIV, 13.

XI. Témoignage rendu à Jean par l'historien Josèphe.

Josèphe rend à S. Jean un témoignage que nous ne saurions passer sous silence. Il nous apprend de plus que l'inceste d'Hérode eut pour lui des conséquences publiques très-pénibles.

Ce fut dans une visite faite à son frère lors d'un voyage qu'il fit à Rome qu'Hérode s'éprit d'Hérodiade, et s'entendit avec elle pour la recevoir chez lui à son retour. Pendant ce voyage à Rome, son épouse légitime, fille d'Arétas, roi de la Pétrée, fut informée de ce projet, et, sous le prétexte d'une visite, elle va trouver son père et lui apprend le déshonneur dont Hérode la menace. Aretas, voyant qu'Hérode avait mis son projet à exécution, lui déclare la guerre. Une bataille a lieu et les troupes d'Hérode furent battues par la trahison de quelques soldats, sujets de Philippe, qui voulurent ainsi venger l'honneur de leur maître. C'est à la suite de cette défaite que Josèphe parle ainsi de S. Jean:

« Plusieurs Juifs ont cru que Dieu avait permis qu'Hérode » perdît cette bataille, pour le punir d'avoir fait mourir *Jean,* » surnommé *Baptiste.* C'était un homme de bien, qui portait » les Juifs à la vertu, à la justice, les uns envers les autres, à » la piété envers Dieu, et à recevoir le baptême, non pour effacer quelques péchés, mais pour conserver le corps pur, » l'âme s'étant purifiée par les actes de justice. Comme une » grande multitude de peuple s'empressait de le suivre et de » l'écouter, Hérode craignit qu'il ne profitât du crédit que lui » donnait le goût qu'on prenait à sa doctrine, pour porter à la » révolte des hommes si bien disposés à faire tout ce qu'il leur » ordonnerait; il crut donc devoir se défaire de lui, avant qu'il » donnât occasion à quelque nouveauté dangereuse, dont il » eût lui-même dans la suite à se repentir de n'avoir pas assez » tôt prévenu le mal. Sur ces défiances, il le fit mettre aux fers » et conduire à Macheronte, dont je viens de parler, où il le » fit mourir. Toute la nation regarda la défaite de son armée » comme un juste jugement de Dieu, qui le punissait d'avoir » fait ôter la vie de cet homme de bien[1]. »

[1] Josèphe, *Ant. Jud.* l. XVIII, c. 5, n. 2.

On voit que Josèphe cherche à donner une cause politique à cette mort. Mais ce n'est qu'une conjecture qu'il émet, tandis que l'Évangile en donne la cause réelle, que Josèphe confirme en parlant de cette guerre.

XII. Jésus multiplie les pains et les poissons entre ses mains.

Nous avons vu que Jésus avait envoyé ses apôtres prêcher seuls. Comme la fête de Pâques approchait ils durent se réunir à Jésus pour se rendre à Jérusalem. — Ce devait être vers le mois d'avril. Jésus s'occupe d'abord de leur santé.

« (Math.) Les apôtres, de retour de leur mission, se rassemblèrent auprès de Jésus, et lui racontèrent tout ce qu'ils avaient » fait et dit. Il leur dit : « Venez-vous-en à l'écart pour vous » reposer un peu. » Il y avait en effet tant de monde qui allait » et venait, qu'ils n'avaient pas le temps de manger. Jésus et » les apôtres montèrent dans une barque, et se retirèrent dans » un lieu écarté et désert, (Luc) qui est sur le territoire de » Bethsaïde. (Marc) Un grand nombre les vit partir et connut » leur projet; et la foule se rendit à pied dans ce lieu, de » toutes les villes, et y arriva avant eux. (Marc) Jésus, en descendant de la barque, vit cette grande foule et en eut pitié, » parce qu'elle était comme des brebis sans pasteur. Il l'accueillit, se mit à lui parler du royaume de Dieu et de beaucoup de choses, et il guérit les malades. »

La foule assemblée était au nombre de 5.000, sans compter les femmes et les enfants. Les apôtres conseillent à Jésus de les renvoyer, parce qu'il était impossible de les nourrir dans ce désert. Jésus apprend qu'il y a là un enfant qui a cinq pains d'orge et deux petits poissons, et recommande à tout ce peuple de s'assoir sur l'herbe.

« Jésus, prenant les cinq pains et les poissons, leva les yeux » au ciel, et, ayant rendu grâces, bénit les pains et les rompit. Puis il les distribua aux disciples, et ceux-ci, au peuple » qui était assis; il fit de même des poissons, et il leur en » donna autant qu'ils en voulurent. (Marc) Tous mangèrent et » furent rasassiés.

» (Jean) Après que tous furent rassasiés, il dit à ses apôtres : » Ramassez tous les morceaux qui restent, afin que rien ne

» soit perdu. » Ils ramassèrent et remplirent douze corbeilles » de morceaux de pain et de poissons qui étaient restés, après » que tous eurent mangé. »

XIII. Le peuple veut prendre Jésus et le faire roi. — Jésus se dérobe à eux.

On comprend quel dut être l'enthousiasme de tout ce peuple, quand il se vit nourri miraculeusement, aussi saint Jean ajoute :

« Ces hommes qui avaient vu le prodige que venait d'opérer » le Seigneur, disaient : « C'est vraiment le prophète qui doit » venir dans ce monde. » Jésus ayant connu qu'ils devaient » venir pour le prendre et le faire Roi, se retira de nouveau » seul sur la montagne, (Marc) pour prier; »

XIV. Jésus marche sur les eaux, et y fait marcher Pierre.

Quand Jésus se fut retiré sur la montagne, la foule s'écoula de divers côtés, et les apôtres rentrèrent dans leur barque, pour retourner à Capharnaüm. Mais la mer était mauvaise, et quoiqu'ils eussent ramé l'espace de 25 ou 30 stades, ils n'avaient pas pu aborder. Jésus voulut les rejoindre et leur montrer qu'il peut se jouer de tous les éléments.

« C'est alors que vers la 4e veille (vers 3 heures) Jésus vint à » eux, marchant sur la mer, et il voulut les dépasser. (Marc) » Lorsqu'ils le virent, marchant sur les eaux, tout près d'eux, » ils pensèrent que c'était un fantôme et jetèrent des cris, car » tous l'aperçurent et furent saisis de trouble. Mais Jésus leur » dit : « Ayez confiance, c'est moi, ne craignez pas. »

C'est alors que l'intrépide Pierre fait un acte de bonne volonté non suffisamment soutenu d'une foi complète.

« Pierre lui répondit : « Seigneur, si c'est vous, ordonnez-» moi de venir à vous, sur les eaux. — Viens, lui dit-il. Et, » descendant de la barque, Pierre marchait sur les eaux pour » aller à Jésus. Mais, sentant un grand vent, il eut peur, et » comme il commençait à enfoncer, il s'écria: « Seigneur, sau-» vez-moi! » Et aussitôt Jésus, étendant la main, le saisit : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté? » Lorsqu'ils » furent montés dans la barque, le vent cessa. Ceux qui étaient

» dans la barque vinrent l'adorer, et lui dire : « Vous êtes
» vraiment le *Fils de Dieu.* » (Marc) Et ils étaient dans un
» étonnement qui dépassait toutes bornes. Ils n'avaient rien
» compris au miracle des pains ; leur cœur était aveuglé. (Jean)
» Aussitôt que Jésus fut dans la barque, ils se trouvèrent au
» lieu où ils allaient ; (Marc) ils abordèrent sur le territoire de
» Génézareth. »

On voit ici combien avec quelle lenteur les apôtres même arrivent à reconnaître Jésus comme Messie ; ce n'est que vaincus par l'abondance des miracles qu'à la fin ils le proclament *Fils de Dieu*, ce qui n'empêchera pas qu'ils ne l'abandonnent tous au moment de sa passion.

A. BONNETTY.

Critique biblique.

LE MOISE HISTORIQUE

ET LA

RÉDACTION MOSAIQUE DU PENTATEUQUE

PROUVÉS PAR LES LIVRES BIBLIQUES ET AUTRES DOCUMENTS.

Chapitre II [1].

Moïse a donc existé. — Fort bien, dira-t-on; mais comment prouver qu'il est l'auteur du Pentateuque? Et d'abord, a-t-il pu l'écrire? Est-ce qu'on écrivait déjà de son temps?

Voilà des questions plus que singulières. Elles ont pourtant été faites; et, non-seulement elles ont été faites, mais encore on s'est efforcé de mettre en doute et de nier la connaissance de l'écriture au temps de Moïse. On écrivait pourtant au temps d'Homère, quoi qu'en ait dit Wolf [2]; les termes γράφειν, ἐπιγράφειν, reviennent trop souvent dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* pour que l'on puisse en douter, lors même qu'on prouverait qu'ils n'ont pas le sens d'*écrire* proprement dit; il suffit que γράφειν ait le sens d'*écrire* et n'ait que ce sens-là dans la bonne grécité : donc, il l'avait aussi au temps d'Homère; c'en était le sens principal alors pour qu'il pût en être le sens unique plus tard. Il en est de γράφειν comme de *scribere*, comme de *schreiben*, comme d'*écrire* [3], etc., etc.

Mais pourquoi niait-on la connaissance de l'écriture au temps d'Homère? Pour pouvoir la contester à son aise au temps de Moïse; par le désir qu'on avait de déclarer le Pentateuque non authentique [4].

[1] Voir le premier article au N° de Mai t. VII, p. 381.

[2] *Prolegomena ad Homer.*, p. 55 seqq. 88.

[3] Cf. Hengstenberg, *Beiträge* etc, II, 4, 6 note.

[4] Bertholdt, *Theolog. Wissenschaftskunde*, I, 54 seqq.

Qui peut ignorer, en effet, que l'art de l'écriture est de la plus haute antiquité? Il remonte tellement dans la nuit des âges qu'on en ignore, non seulement l'inventeur, ce qui n'a rien d'étonnant, mais aussi le nom du peuple chez lequel il fut inventé. On sait cependant les noms de ceux qui, les premiers peut-être, travaillèrent le cuivre et le fer, qui bâtirent des villes et inventèrent les instruments de musique [1]. Pourquoi donc y a-t il silence complet pour l'invention de l'écriture? Ne serait-ce pas parce que l'invention de l'écriture est une œuvre collective, qu'elle appartient à toute l'humanité primitive et à personne en particulier? Les besoins des relations sociales, la nécessité de compter et d'établir des comptes [2], durent de très-bonne heure amener les hommes à se servir de signes graphiques.

La pensée, la parole, l'écriture se succèdent dans l'ordre du temps; mais elles se tiennent trop intimement pour qu'on puisse les y séparer : elles sont une dans leur principe.

Aussi dans l'impossibilité d'attribuer l'invention de l'écriture à un homme quelconque, chacun des peuples anciens l'attribua à un dieu : les Phéniciens à Thaaut, les Chaldéens à Oannes, les Egyptiens à Thoth, les Grecs à Hermès [3] d'autres

[1] *Gen.* IV, 17, 21, 22.

[2] Les nombres et les lettres sont primitivement identiques. — De là l'algèbre.

[3] Il y a ici une remarque à faire qui ne me paraît pas manquer d'intérêt. Hermès est le même personnage que Kadmilos : Hermès-Kadmilos était un dieu pélasgien que les Grecs avaient reçu de la Phénicie par l'entremise des Kadméens ou adorateurs de ce dieu ; d'où la légende que c'était Kadmilos ou Kadmos qui avait introduit lui-même son culte en Grèce. Or, comme Hermès-Kadmilos était présenté dans les mystères de Samothrace, ou plutôt dans ceux de Lemnos, avec le titre de père des Cabires, c'est-à-dire qu'il remplissait le même rôle que *Esmoun* dans le culte phénicien de ces mêmes Cabires, dieux originaires de la Phénicie, il me paraît évident que Kadmilos ou Kadmos est identique avec Esmoun. *Esmoun* cependant n'est autre que *Adam* ; (la dentale *d* alterne facilement avec sa sifflante correspondante *s*) et ainsi je suis amené à penser que *Kadmos* aussi est le même mot que *Adam*. En effet, en retranchant de Kadmos la terminaison, qui n'est d'aucune valeur étymologique, on a *Kadm*=*Kadam*= האדם *hadam*. La mutation de l'aspirée en gutturale ne peut, je crois, fournir matière à aucune objection

à d'autres[1], ce qui fait dire à Pline, et avec raison, selon nous : *Ex quo apparet æternum litterarum usum*[2].

Contre la haute antiquité de l'écriture ne saurait prévaloir cet argument de Wolf : *Diu illorum hominum vita et simplicitas nihil admodum habuit quod scriptura dignum videretur*[3]. En effet, il y a eu dès l'origine de la société humaine des événements très-mémorables et certes plus dignes d'être consignés par écrit qu'un très-grand nombre des événements plus rapprochés de nous. Wolf et son école manquent essentiellement de sens historique. Aussi Ewald n'est pas ici de leur avis, car il dit que l'âge de l'écriture se montre plus reculé à mesure que les investigations historiques s'en approchent[4].

Voilà une parole sensée et parfaitement vraie. D'ailleurs, comment la connaissance de l'écriture peut-elle dépendre du motif qu'allègue Wolf, des événements qui font époque dans la vie des peuples, puisqu'il y a des peuples parfaitement sauvages, des anthropophages comme les Battaks, par ex., dans l'île de Sumatra, qui savent écrire leur langue[5] ? Et comme ils l'écrivent avec un alphabet qui n'a rien de commun avec les alphabets des autres peuples, n'est-ce pas encore une preuve que l'écriture remonte au delà de l'époque de Moïse ?

Herder croit, et son sentiment nous paraît solidement appuyé, que l'écriture a déjà été en plein exercice au temps de Noé, c'est-à-dire à l'origine de la société. Il en donne pour preuves, d'une part, les registres généalogiques, de l'autre,

sérieuse, et dès lors, l'identité de Kadmos et d'Adam étant constatée, les Grecs en disant qu'ils avaient reçu l'écriture par Cadmus disent, sans s'en douter assurément, qu'ils l'ont reçue par Adam, que Adam le premier homme *social* est l'inventeur et le propagateur de l'écriture. C'est un témoignage précieux à recueillir et d'autant plus précieux qu'il est tout spontané, c'est-à-dire qu'il est rendu par l'histoire dans sa forme la plus pure, la forme objective.

[1] V. les citations rassemblées chez Zoëga *de Origine et usu Obelisc.* p. 556-560.

[2] *Hist. nat.* VII, 57 n° 3.

[3] Ubi supra l. I, IX.

[4] *Gesch. des Volk. Israel*, I, 69.

[5] Ida Pfeiffer, *Second voyage autour du monde*, trad. fr. p. 178 ; Balbi *Géogr.* p. 1208.

le récit du déluge. Ecoutons ce qu'il dit du *Journal de l'Arche.*

« Si ce journal avait été composé ou inventé après l'événement, fait-il dire à Eutyphron, comment aurait-il pu prendre les allures inquiètes et rétrécies qui le distinguent de toutes les autres narrations de la poésie hébraïque? La hauteur des eaux, par rapport aux montagnes, est calculée et indiquée chaque jour, à mesure que ces eaux augmentent ou décroissent; tout, en ce journal, porte le cachet du lieu où il a été écrit : c'est par fragments et d'un ton bref et saccadé qu'il donne le résumé de ce qui s'est passé avant, pendant et après le déluge. Un pareil récit ne peut avoir été fait qu'au milieu des événements qu'il rapporte [1]. »

L'usage de l'écriture parmi les peuples sauvages et barbares est certes une des preuves historiques les plus concluantes que l'écriture remonte au berceau de la société. Comme peuple sauvage nous venons de citer les Battaks, comme peuple barbare nous citons les Germains. Venus de l'Asie dans les temps les plus reculés, leur état social, leur éparpillement au milieu des forêts, leur vie nomade et guerrière, leur aversion pour le commerce, ne permettent pas de supposer qu'ils ont inventé les runes lors de leur séjour dans la Germanie ou dans la Scandinavie. Comment les Scandinaves auraient-ils pu s'entendre à cet égard avec les Teutons? Puisque donc l'écriture runique leur était commune, il est évident qu'elle remonte au-delà des premières migrations des peuples; d'ailleurs, son air d'affinité avec l'ancienne écriture sémitique, dans ses formes raides, brisées et irrégulières, frappe au premier aspect [2]. Les Germains et les Scandinaves ont donc apporté leur écriture avec eux de leur premier séjour, et on peut dire autant des Hindous. L'ancien sanscrit ressemble, pour certains de ses caractères, beaucoup au phénicien et au samaritain. Aussi Guillaume de Humboldt rattache le sanscrit, ainsi que les autres alphabets indiens, à un prototype de la plus haute antiquité [3].

[1] Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux*, p. 229 sq. trad. Carlowitz.

[2] V. la forme des Runes, *Annales*, t. XVII. p. 61 (4e série).

[3] V. Voy. Humboldt, *Lettre à M. Jacquet sur les alph. de la Polynésie.*

On est donc autorisé à dire que les écritures actuelles sont des variantes d'autant d'écritures primitives, et que plusieurs d'entre elles trahissent un seul et même type. C'est ce que le savant paléographe Kopp a solidement prouvé pour un certain nombre d'alphabets. Mais il va trop loin quand il dit qu'il est très-difficile de supposer — *ausserst schwer anzunehmen* — que l'invention de l'écriture se soit faite dans le monde plus d'une fois[1]. Les anciens n'ont certainement pas eu cette idée, bien que tous les alphabets sémitiques fussent identiques pour eux ; ils les appelaient Σύρια γράμματα[2].

Ceux qui voudraient contester ces preuves de l'antiquité de l'écriture ne peuvent du moins se refuser à celle qui résulte du v. 18 ch. XXXVIII de la Genèse, où nous voyons que Juda donne son anneau gravé, חֹתָם, à Thamar[3]. Si on connaissait déjà au temps de Jacob l'art de graver des caractères sur le métal ou sur les pierres, à plus forte raison devait-on connaître celui de les tracer sur du bois, des écorces d'arbres ou des peaux préparés à cet usage, et voilà l'écriture, διφθέραν σκυτάλη. Le phénicien Cadmus, et nous avons indiqué déjà comment il faut entendre cette tradition, le phénicien Cadmus l'apporta aux Grecs[4], et l'historien Eupolemus dit que les Phéniciens la reçurent des Juifs : *a quibus eas (litteras) Phœnices, ut a Phœnicibus Græci acceperint*[5].

C'est une assertion sans valeur, mais ce qui demeure certain c'est que les Israélites, au temps de Moïse, connaissaient l'écriture. Il serait étrange qu'ils n'eussent pas connu un art qui dans ce temps-là était fort répandu. En effet, lorsque les Hébreux

[1] Kopp, *Bilder und Schriften der Vorzeit* II, 370.

[2] V. Kreuser, *der Hellenen Priesterstaat* p. 61, 259.

[3] V. aussi ch. 35, v. 20 où il est dit que Jacob érigea un stèle מַצֵּבָה, sur la sépulture de Rachel. Or ces monuments furent de tout temps pourvus d'inscriptions. Cf. Herod. I, 187.

[4] Hérod. v, 58. L'identité partielle de l'alphabet phénicien et de l'alphabet grec, et, par conséquent, des alphabets latin et germanique est prouvée par les monuments.

[5] V. Euseb. *Prép. évang.* l. IX, c. 26.

prirent possession du Chanaan, ils y trouvèrent une ville ancienne qui s'appelait la ville des livres, *Kirjath Sepher* קִרְיַת־סֵפֶר [1] la ville aux archives, dit le chaldéen ; πόλις γραμμάτων disent les LXX ; *urbs literarum*, la Vulgate. Elle avait encore un autre nom à savoir *Kirjath Sannah*, קִרְיַת־סַנָּה[2], qui, d'après Reland[3], a une signification analogue : *Sepher et Sannah voces sunt affinis significationis.*

L'existence de ce centre littéraire rend bon témoignage de l'extension qu'avait alors prise déjà l'art de l'écriture ; et chez les Israélites en particulier la pratique de l'écriture devait être chose commune, puisqu'ils avaient toute une classe de fonctionnaires qui s'appelaient *les écrivains*, שֹׁטְרִים [4] de שָׁטַר *écrire*, mot qui est foncièrement sémitique. Ces *schoterim* n'étaient pas Egyptiens, mais Israélites [5].

Puis, nous lisons au v. 26, ch. XI, des Nombres que les Anciens du peuple, *Zékénim* (*Scheikhs*), avaient été convoqués par écrit, כְּתֻבִים *conscripti*. C'est là un témoignage historique pour la connaissance de l'écriture parmi les Israélites au temps de Moïse tout aussi concluant que le précédent, et contre lequel ne sauraient prévaloir ceux qui prétendent que le Pentateuque est d'un temps beaucoup plus rapproché de nous que Moïse. En effet, l'institution des Anciens, telle que nous la voyons établie au ch. XI des Nombres, n'existait plus à l'époque où ils placent leur rédaction imaginaire [6].

Enfin, une autre preuve que les Israélites étaient alors familiers avec l'écriture, c'est qu'il est dit au Deutéronome XXVII 2, 3, qu'ils devront élever de grandes pierres le jour qu'ils passeront le Jourdan et les couvrir d'un enduit, puis écrire dessus toutes les paroles de la Thorah que Moïse mit ce jour là devant Israël [7]. Ceux mêmes qui se plaisent à nier la rédaction du Pentateuque par Moïse et à soutenir sa fabrica-

[1] Jos. XV, 15.
[2] Ib. 49.
[3] *Palaestina*, p. 726.
[4] Exod. V, 6, 10.
[5] Ib. V, 16 seqq. — Voy. Keil chez Hævernick, *Handbuch der histor. — Krit. Einl.* II, 1, p. 277 sq.
[6] Voy. J. D. Michælis, *Mosaisches Recht* I, § 50.
[7] Deut. IV.

tion dans n'importe quel temps, ne sauraient disconvenir du moins de la valeur de ce témoignage comme tradition historique. Et c'est tout ce qu'il nous faut ici, car cette voix de la tradition, affirmant que les Israélites écrivaient après leur sortie d'Egypte, affirme en même temps qu'ils écrivaient pendant leur séjour en Egypte, puisque cette manière d'écrire sur des surfaces enduites de chaux est égyptienne [1].

Ajoutez à tout cela la preuve qui résulte de cette locution : « effacer quelqu'un du livre [2] » pour dire : « faire mourir, » que nous voyons déjà usitée au temps de Moïse. Pour qu'une semblable locution prît place dans la langue, il fallait que l'usage des livres et, par conséquent, celui de l'écriture fût connu du peuple depuis longtemps.

Ainsi l'usage de l'écriture à l'époque de Moïse est hors de toute contestation. Et non-seulement on écrivait du temps de Moïse, mais encore les Israélites étaient familiers avec l'écriture bien avant ce temps-là : donc, Moïse a pu écrire le Pentateuque.

CHAPITRE III.

Mais, dira-t-on, si Moïse a existé et qu'il ait pu écrire le Pentateuque, ce n'est pas une raison pour que le Pentateuque soit de lui. J'en conviens ; aussi j'ai prévu cette objection, et c'est pourquoi nous allons prouver maintenant que le Pentateuque a été connu aux temps de Josué et de Samuël, aux époques des Juges et des Rois. S'il a été connu dans ces temps-là et connu comme étant l'œuvre de Moïse, il sera évident, je pense, qu'il est vraiment l'œuvre de Moïse.

D'abord une remarque.

L'objection qui veut écarter du Pentateuque la main de Moïse prouve bien que les critiques qui la font sont absolument dépourvus du sens historique. Car pour peu qu'ils en fussent doués, ils comprendraient qu'un ouvrage qui, selon eux, a été composé à une époque très-postérieure à celle où il

[1] Minutoli, *Reise zum Tempel des Jupiter Ammon* etc. p. 270. — Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians* III, 300.

[2] *Exod.* XXXII, 32.

[3] *Gen.* XXXVI, 31.

l'a été réellement, devrait montrer de toute nécessité quelques traces, si petites fussent-elles, non-seulement du temps où ils placent cette composition, mais aussi des temps qui le précèdent immédiatement.

Peut-on croire, par ex. que quelqu'un voulant écrire aujourd'hui les Annales du règne de Louis XIV, tel que l'aurait fait un historiographe de ce roi, il soit assez habile, et nous lui supposons la plus grande habileté possible, pour pouvoir se garder de mettre dans son œuvre quelque chose qui révèle le siècle actuel et celui qui l'a précédé? Non, cela n'est pas possible, parce que, par un côté quelconque, on est toujours de son temps. Ainsi il suffit de poser cette question pour la résoudre sur le champ en faveur de l'antiquité du Pentateuque. En effet, il n'y a pas dans tout le Pentateuque la moindre trace, la plus légère allusion historique, (je dis historique et non prophétique), ni à ce qui s'est passé aux temps de Josué, des Juges et des Rois, ni à la catastrophe de l'exil, ni à l'époque de la captivité. Quant à l'argument qu'on veut nous opposer par ce texte de la Genèse[1] où l'on parle des rois d'Edom, nous avons montré déjà, dans l'introduction, la grande erreur où on est à cet égard.

Qu'on veuille bien réfléchir à l'importance que ce grand document du Pentateuque avait pour Israël. Il était un sujet d'étude continuelle pour ses sages et ses prêtres. Chacun, suivant l'expression de Josèphe, connaissait ce qu'il renfermait aussi bien que son propre nom[2]. Et qu'on ne croie pas que ce soit là une manière de parler seulement; il y a lieu de penser que c'est à la lettre. Combien de personnes n'y a-t-il pas en Allemagne, par ex., et j'en ai connu, qui savent par cœur la Bible toute entière. On les dit *bibelfest*. Il est donc permis de croire que ce fait devait être très-fréquent parmi les Juifs de l'antiquité, et les discours de tous les prophètes et hagiographes viennent fortement à l'appui de l'affirmation de Josèphe.

Eh bien, un livre qui est étudié avec un zèle pareil, dont on

[1] *Gen.* XXXVI, 31.

[2] Universas facilius quam suum ipse nomen edisceret. Fl. Jos. *contra Apionem*, II, 18).

prend soin de compter toutes les lettres[1] et qu'on s'applique à préserver de toute altération de lecture et de sens par un système graphique qui fixe la lecture et le sens attribué au texte *ab antiquo*[2]; un tel livre n'est certes pas un document sur l'âge et l'origine duquel on pouvait tromper la nation que ce livre concerne. Pour qu'un homme ou une association d'hommes eût pu oser fabriquer un tel livre, le présenter un beau jour aux Hébreux comme contenant leur histoire et le leur faire accepter comme ayant été écrit anciennement par celui de qui ils tenaient leur législation religieuse, il aurait fallu que les Hébreux n'eussent eu aucune connaissance précise de leur passé, qu'ils n'eussent eu ni traditions ni annales. Qui ne voit qu'une telle supposition serait des plus gratuites puisqu'elle ne serait justifiée par l'analogie d'aucun des peuples policés qui entouraient les Hébreux, ainsi que nous le voyons par Hérodote, par Manéthon, par Philon, par Ménandre d'Ephèse, par Bérose et par tant d'autres écrivains de l'antiquité. Si les Egyptiens et les Chaldéens avaient leurs annalistes, si les Phéniciens au temps même de Moïse ou environ avaient un historien comme Sanchoniathon, ou quelque autre si celui-là est réellement mythique, pourquoi précisément les Hébreux n'auraient-ils pas eu d'écrivain pour rédiger leur histoire nationale, alors que cette histoire entrait visiblement dans une phase nouvelle ? Vous voulez que les Israélites eussent reçu pour vraies et authentiques des annales dont jusqu'à la captivité ils n'auraient pas entendu parler ! Mais vous n'y réfléchissez pas, car voici que ces annales se trou-

[1] V. le traité *Kiddouschin* fol. 30 ; le 3e de la section III du Talmud, le seder *Naschim*.

[2] Par la *Massora* ou la tradition. C'est une erreur de croire que la Massora ne date que du 6e siècle ap. J.-C. Sans doute, le système ne fut entièrement achevé que vers cette époque par ceux qu'on appelle les *Massorètes*, mais des signes indicatifs du sens, des mots et des phrases, des points et des accents, étaient usités déjà dans la haute antiquité. On dirait que le Christ fait allusion, sinon aux points-voyelles massorétiques, du moins à des signes diacritiques quand il dit : donec transeat cœlum... unus apex non præteribit a lege (Matth. v, 18). Aussi c'est avec raison que Hævernick (*Handb. der hist.-Kri. Einl.* I, 1, 335, 2e éd.) appelle la massora *ein uraltes Element*, une chose très-antique.

vent citées à chaque instant dans les livres des Samuël, des Nathan, des Gad, des Isaïe, des Jérémie. Tous ces livres seraient donc aussi fabriqués après coup; rien ne serait donc plus authentique dans l'histoire des Hébreux, et l'esprit du mensonge aurait subjugué toute la race d'Abraham? Allons donc! vous êtes encore plus étourdis que vous n'êtes malicieux et comme ce prêtre d'Egypte dit à Solon, on est en droit de vous dire : Vous êtes des enfants, *semper estis pueri* [1].

C'est une raison pour nous de continuer notre démonstration.

Je disais que le Pentateuque est cité à chaque instant dans les livres de Josué, des Juges, des Rois et des Prophètes. Il faut le prouver, parce qu'il ressortira de là un fait incontestable, à savoir que le Pentateuque est antérieur à la rédaction de ces livres.

Remarquons d'abord ce que chacun sait du reste que le mot Pentateuque (πεντάτευχος, cinq-livres), n'est pas le nom primitif ni la traduction du nom primitif de l'ouvrage qu'il désigne. Ni Josèphe, ni Philon d'Alexandrie ne paraissent l'avoir connu, bien qu'ils connussent déjà la distribution en cinq livres (ἐν πέντε βίβλοις) [2]. La désignation antique de tout l'ouvrage est : *la Thorah* (הַתּוֹרָה) LA LOI, ὁ νομος, et aussi *le Livre de la Loi* (סֵפֶר תּוֹרָה sepher hathorah) ou simplement LE LIVRE (הַסֵּפֶר hasepher), ἡ βίβλος, la Bible. Eh bien, ce *Livre* est désigné clairement dans Josué, dans les Rois et aussi dans les Prophètes, dans ceux d'Israël comme dans ceux de Juda. Dans Josué il est nommé LE LIVRE DE LA LOI DE DIEU. « Josué écrivit toutes ces paroles (son histoire) dans le Li» vre de la Loi de Dieu [3] », (בְּסֵפֶר תּוֹרַת אֱלֹהִים besepher » thorath Elohim). D'ailleurs, Josué le désigne par « le livre de la Loi de Moïse. » Dans les Rois il est nommé *le Livre* tout court : « Samuël écrivit dans *le Livre* [4] בַּסֵּפֶר, le droit, la » royauté [5]. » Osée l'appelle *la Loi de Dieu* תורת אלהיך *tho-*

[1] Plato, *Timæus*. t. III, p. 22. Serra. et ce texte dans *Annales* t. XV, p. 142 (5e série).

[2] Fl. Joseph. *cont. Apio.* I, 8. — Philo. *de migrat. Abrah.* p. 274.

[3] Jos. XXIV, 26.

[4] Et non pas dans un livre, comme traduit M. Cahen.

[5] I Reg. X, 25.

rath Elohesa, la Loi de ton Dieu [1]. Amos[2] et Jérémie[3] le nomment la *Loi de Jéhovah* (תורת יהוה thorath Jéhovah). Isaïe[4] l'appelle *Livre de Jéhovah* (סֵפֶר יְהוָה), expression qui, même selon Gesenius[5], ne peut se rapporter qu'à une collection d'Ecritures sacrées, et ces Ecritures ne peuvent être autres que le Pentateuque, puisque le sujet du prophète se rattache à une prophétie du Pentateuque, à savoir le sort d'Edom. Enfin les Paralipomènes le nomment *la Loi de Moïse* [6].

Tout cela pèse bien un peu dans la balance de l'antériorité du Pentateuque, surtout lorsqu'on considère que ce monument se désigne lui-même en maints endroits par les noms de *Livre* ou de *Loi* et cela d'une manière absolue : LE LIVRE, LA LOI et aussi LE LIVRE DE LA LOI [7]. Toutefois ce n'est pas là la preuve principale du droit d'ancienneté du Pentateuque sur tous les autres livres bibliques ; cette preuve réside en ce que tous ces autres livres sont pleins d'allusions aux choses du Pentateuque, et que souvent même ils en citent textuellement des passages entiers. Voilà qui est certainement une preuve péremptoire, surtout si on la corrobore avec celles que nous avons déjà établies. Il nous reste à établir celle-ci.

Le Livre de Josué nous rendrait certainement notre tâche facile et nous dispenserait de recourir à d'autres preuves, tant celles qu'il nous offre sont évidentes et concluantes. C'est ce que nos critiques ont fort bien senti. Aussi pour se débarrasser d'un témoignage qui les accable, le récusent-ils en disant que l'auteur du Pentateuque est le même que celui de Josué ou que celui-ci est identique à celui du Deutéronome. Car quant au Pentateuque, ils ne se contentent ni d'un seul auteur, ni de deux ; *Ewald* lui octroie libéralement quatre [8] ; *Bolhen* [9] veut même que la rédaction du Pentateuque ait oc-

[1] Os. IV, 6.
[2] Am. II, 4.
[3] Jérém. VIII, 8.
[4] Isaïe, XXXIV, 16.
[5] *Comment. zu Isaï*, I, 921.
[6] II *Paral.* XXX, 16.
[7] V. *Exod.* XVII, 14 ; XXIV, 7 ; *Deut.* XXVII, 26 ; XXVIII, 58, 61 ; XXXI, 26.
[8] *Geschichte des Volkes Israël* II, 45.
[9] *Die Genesis.*

cupé les Juifs jusqu'au commencement de notre ère; *de Wette*[1] enfin le compose de je ne sais combien de fragments forgés dans l'exil par autant d'auteurs différents. Nous ferons leur compte à tous ces critiques et à bien d'autres qui ne s'accordent ni entre eux ni avec eux-mêmes, depuis Richard Simon jusqu'au rabbin Zunz[2].

Le Livre de Josué repose sur le Pentateuque comme sur sa base; et d'un bout à l'autre il en respire l'esprit et se nourrit de sa substance; il en emprunte les paroles[3]. Néanmoins c'est un livre différent et écrit par un autre auteur. La séparation des deux livres est nettement marquée par le texte de celui de Josué. Voyez par exemple ce passage: « Alors Josué » construisit un autel à Jéhovah... comme Moïse serviteur de » Jéhovah avait ordonné aux enfants d'Israël, comme il est » écrit dans le Livre de la thorah de Moïse, un autel de pierres » entières sur lesquelles on n'a pas levé de fer[4].

C'est ainsi qu'il parle partout du Pentateuque comme d'un ouvrage antérieur et comme d'un tout uni : *la Loi* (thorah) *de Moïse*[5], *le Livre* (sepher) *de la Loi*[6], *le Livre de la Loi de Moïse*[7], « Josué lut tout ce qui est écrit dans le Livre de la Loi. Il n'y eut » rien de tout ce que Moïse avait ordonné que Josué ne lût devant » toute l'Assemblée d'Israël[8]. » Ce fut longtemps après, lorsque l'Eternel eut donné du repos à Israël de tous ses ennemis, autour de lui, Josué, étant vieux et avancé en âge, convoqua tout Israël, ses anciens, ses chefs, ses juges et ses inspecteurs, et leur dit : .... Appliquez-vous fortement à garder et à exécuter tout ce qui est écrit dans le Livre de la loi de Moïse[9].» Ainsi à la fin comme au commencement de sa carrière, Josué

[1] *Einleitung in das Alte Testament.*
[2] *Bibelkritisches* par le doct. Zunz, dans le *Journal asiatique* de Leipsig, IVe cahier, 1873.
[3] Cf. Jos. I, 6; Deut. XXXI. 23.
[4] Jos. VIII, 30, 31, cf. *Exod.* XX, 22; *Deut.* XXVII, 5.
[5] Jos. I, 7.
[6] *Ib.* 8.
[7] *Ib.* VIII, 31.
[8] *Ib.* 34, 35.
[9] *Ib.* XXIII, 1, 2, 6, trad. de Cahen.

lit le Pentateuque devant tout Israël; il ne lui en lit pas seulement la partie législative, mais aussi la partie historique, dont il récapitule ensuite les faits principaux depuis le temps d'Abraham [1], en y ajoutant le résumé des faits mémorables qui se sont accomplis par son ministère à lui; puis il écrit la relation des événements contemporains, ou achève de les écrire, et joint son livre au Livre de la Thorah en présence du peuple et de ses anciens qu'il prend à témoins [2].

Il y a assurément dans tout cela des motifs de certitude plus que suffisants pour porter la critique à affirmer l'antériorité du Pentateuque sur les livres de Josué et la distinction de la personnalité des auteurs des deux ouvrages. Ce dernier point ressort encore singulièrement de ce que Josué tout en parlant d'après le Pentateuque donne sur certains sujets des renseignements qui sont à lui. Ainsi au ch. XXIV, v. 2, il dit comme le Pentateuque, que les ancêtres d'Israël ont demeuré au-delà du fleuve (Euphrate) et il ajoute, ce que le Pentateuque ne dit pas, qu' « ils servaient des dieux étrangers. » C'est certainement un fait historique fort important, et il n'est nullement croyable que l'auteur du livre de Josué en eût omis la mention dans le Pentateuque s'il avait écrit cet ouvrage, ainsi que le prétendent plusieurs critiques [3]. Qu'on veuille bien considérer la valeur de cet argument. Si, je suppose, on avait devant soi deux ouvrages sur l'histoire des Gaulois, tous deux anonymes, mais dont l'un, moins étendu, ne ferait que résumer les récits plus détaillés de l'autre en s'appuyant constamment et nommément sur son autorité, la critique aurait là des éléments suffisants pour décider que le grand ouvrage est antérieur à l'autre; mais elle ne pourrait pas encore affirmer, j'y consens, que ces ouvrages fussent écrits par des auteurs différents. Mais si au milieu des aperçus de l'ouvrage moins étendu l'on trouvait énoncé un fait très-important de la vie primitive des Gaulois, à savoir que dans ce temps-là les Gaulois étaient polythéistes, fait dont il ne serait aucunement

[1] Josué, c. XXIV, 2 sqq.
[2] *Ib.* 26, 27.
[3] V. De Wette, *Beitrage zur Einleitung in das Al. T.* I, 137. — Stahelin, *Studien und Kritik.* 1835, 472 s.

parlé dans le grand ouvrage, ne conclurait-on pas de là que ces deux ouvrages ont eu chacun son auteur particulier? Il me semble qu'il suffit de poser la question pour la résoudre, et alors aussi il est avéré que l'auteur du Livre de Josué ne fut pas l'auteur du Pentateuque, comme il est déjà avéré par le fait de la référence de Josué à l'autorité du Pentateuque, que le Pentateuque est antérieur au Livre de Josué.

Ces deux points me paraissent acquis à la science aussi sûrement que ceux de l'antériorité de l'Evangile de S. Jean aux lettres de S. Ignace et la différence réelle de l'auteur de l'un e ces écrits d'avec l'auteur de l'autre; et je cite ce cas parce qu'il a une très-grande analogie avec celui qui vient de nous occuper, puisque les lettres de S. Ignace, disciple de S. Jean, se réfèrent fréquemment à l'autorité de l'Evangile de l'Apôtre, ce qui prouve l'antériorité de cet Evangile, en même temps que leur contenu historique, quelque rapproché qu'il nous montre leur auteur du temps de S. Jean, nous indique cependant que S. Jean ne fut pas cet auteur. Ces deux points étant élucidés, je passe au *Livre des Juges*.

Ch. Schœbel.

Archéologie.

DECOUVERTE

De monuments et de manuscrits importants en Orient.

M. Al. Dumont, sous-directeur à l'école d'Athènes, a adressé à M. le ministre de l'instruction publique un rapport sur les découvertes faites par M. l'abbé Duchesne et M. Ch. Bayet dans une mission scientifique faite en Orient. Nous allons en citer l'extrait suivant qui prouve l'importance de leurs découvertes.

« Les deux explorateurs ont reconnu à Salonique l'importance d'un monument qui est de premier ordre. Ils l'ont fait photographier. M. Bayet lui a consacré un mémoire étendu. Ce monument est un *ambon* du 5e siècle, orné de scènes figurées. Les sculptures des premiers siècles du Christianisme sont très-rares en Orient. On en cite à peine cinq ou six qui reproduisent des sujets religieux. Cet ambon porte la *Vierge*, le *Bon-Pasteur*, les *Rois mages*; on y voit de plus apparaître l'*Ange ailé*. Ce marbre permet d'étudier les origines de l'art byzantin, les rapports de la symbolique en Orient et en Occident au 5e siècle.

Paléographie. — Les travaux de M. Duchesne, dans cet ordre, sont les suivants :

1° Fragments météorologiques de Jules l'Africain, 9 pages;

2° Scholies inédites de l'Iliade, 22 pages;

3° Neuf feuillets des épîtres de S. Paul, manuscrit de Césarée, 18 pages;

4° Trente-trois feuillets de l'évangile de S. Marc, manuscrit du 6e siècle;

5° Description des principaux manuscrits de la bibliothèque de Pathmos,

6° Copie de la partie classique d'une *anthologie* qui est conservée à Pathmos et qui a déjà été signalée par MM. P. Decharme et L. de Julleville;

7° Scholies inédites de Démosthènes, d'Eschine et de Thucydide;

8° Documents latins relatifs aux relations des couvents grecs avec les occidentaux, en particulier avec la cour de Rome;

9° Fragment de *lexique* grec ;

10° *Charte* du monastère de Barlaam aux Météores.

Le *Journal officiel* ajoute le commentaire suivant au rapport de M. Dumont.

MM. Duchesne et Bayet ont copié environ 140 inscriptions inédites, presque toutes grecques. Ce nombre est très-élevé, si on pense que beaucoup de missions qui avaient pour principal objet la recherche des textes de ce genre, et qui ont fait grand honneur aux savants qui les ont accomplies, n'ont pas atteint ce chiffre.

Les marbres que les explorateurs ont découverts, et dont ils ont pu le plus souvent prendre des empreintes par le procédé si commode de l'estampage, renouvellent l'épigraphie de Salonique, capitale de la Macédoine et l'une des villes les plus peuplées du monde gréco-romain. Il suffit, pour apprécier la valeur des textes nouveaux, d'ouvrir le *Corpus inscriptionum græcorum* de Bœckh et le grand ouvrage de Le Bas, où sont réunies les inscriptions précédemment découvertes. On verra facilement de combien de faits jusqu'ici inconnus MM. Duchesne et Bayet enrichissent l'histoire politique et religieuse, celle des idées et des mœurs.

Ces inscriptions nous montrent quelle était la *constitution de Salonique*. Vingt-trois textes, datés par les deux ères de Macédoine, permettent d'éclairer définitivement un problème de chronologie souvent discuté et pour lequel nous n'avions que de très-rares données. La série des *épitaphes* nous apprend quelles étaient dans cette partie du monde ancien la législation des tombeaux et les habitudes funèbres. Un marbre gravé avec le plus grand soin nous conserve *une convention* passée

pour l'échange de territoires entre des princes, successeurs d'Alexandre.

Parmi les inscriptions de la Thessalie, nous remarquerons celle qui a rapport à l'*organisation des jeux publics,* et qui complète heureusement un texte agonistique découvert à Larisse par M. Miller, et publié par ce savant dans les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*; les *affranchissements* d'esclaves; les *actes de proxénie*, par lesquels les républiques antiques donnent à des étrangers le droit de cité. Un marbre de la Macédoine nous donne la *constitution d'un collége d'éphèbes*, c'est-à-dire nous initie aux règles suivies pour l'éducation que l'Etat imposait à la jeunesse. Plusieurs épitaphes appartiennent aux *origines du Christianisme.* Elles présentent des détails qui permettent les plus précieux rapprochements avec la partie des *Actes des Apôtres* qui raconte la prédication de la foi nouvelle dans cette partie du monde.

Dans l'ordre des recherches *archéologiques,* le recueil des *inscriptions datées* qui se lisent sur les peintures de l'Athos constitue un des services les plus réels qui puisse être rendu à la science. Ces peintures sont célèbres. Paxety, Didron et plus tard le général Sebastianoff s'en sont occupés. Elles offrent les types les plus parfaits et les plus nombreux d'une des grandes formes de l'art chrétien, *l'art byzantin*. On a mille fois discuté sur l'âge de ces peintures. C'est là en effet une question capitale. M. Bayet donne ces dates avec une précision rigoureuse; il transcrit les textes mêmes qu'ont tracés les peintres à côté de leur œuvre. Nous pouvons dire, d'une façon générale, que l'antiquité de ces fresques a été de beaucoup exagérée. M. Duchesne a pu faire le même travail dans les couvents des Météores, en Thessalie. On ne pourra plus, croyons-nous, s'occuper de l'art byzantin, sujet encore neuf et cependant d'une si haute importance, sans recourir aux données que fournit cette mission.

Le rapport indique en quelques mots la valeur des *sculptures photographiées* à Salonique. Ces sculptures ne sont pas uniques, et cependant, dans l'art chrétien du 5e siècle, en Orient, on ne saurait rien leur comparer. Elles marquent le passage de l'art classique à l'art byzantin.

La série des documents *paléographiques* est d'une grande richesse. Quelques fragments du *traité métrologique* de Jules l'Africain avaient été publiés par M. Théodore Mommsen et par M. Hultsch, qui en avaient signalé l'importance, mais sans en connaître l'auteur. Le nom de l'auteur est maintenant certain ; au lieu de quelques extraits, nous avons *neuf pages*, et la suite du texte qui fait surtout connaître avec précision les *poids et mesures* en usage sous l'empire dans le monde gréco-romain.

On sait que depuis plus d'un demi-siècle les savants déplorent que le *commentaire de l'Iliade*, fait par les anciens eux-mêmes et contenu principalement dans un manuscrit célèbre de Venise, présente une lacune d'environ 900 vers. Cette lacune est désormais comblée en grande partie. Aucune édition d'Homère ne pourra plus être publiée sans qu'il soit nécessaire de recourir aux documents que rapporte M. Duchesne. Nombre de ces *scholies* remontent aux Alexandrins, à la grande école d'exégèse qui fixa le texte et le sens de l'*Iliade*.

Le manuscrit des *épîtres de S. Paul* écrit à Césarée avant la fin du 6e siècle, en belles lettres onciales, est connu par 12 feuillets que Montfaucon a étudiés et qui sont à la Bibliothèque nationale. Porphirios et Tischendorf ont ajouté quelques pages à celles qu'avait publiées Montfaucon. On cherchait depuis longtemps la suite de ce document. M. Duchesne a découvert 18 pages nouvelles, qui seront précieuses pour fixer le texte premier des épîtres.

Le mérite de l'*évangile de saint Marc* du 6e siècle, manuscrit pourpre à lettres d'argent, est du même ordre. Ce manuscrit très-soigné nous aidera à corriger bien des fautes introduites par la négligence des copistes. Comme le saint Paul, le saint Marc sera cité dans toutes les nouvelles ressensions.

Combien de fragments inédits de poètes et de prosateurs classiques renferme l'*Anthologie* de Pathmos ? Nous ne saurions le dire encore. Il faut un travail considérable pour s'en assurer ; mais nous pouvons espérer que nous devrons à ce manuscrit des fragments inconnus de *Sophocle*, de *Ménandre* et de leurs contemporains.

Les *scholies de Démosthènes, d'Eschine, de Thucydide* sont des

commentaires explicatifs de ces auteurs faits par les anciens. Elles ont leur place marquée dans toutes les nouvelles éditions.

La première étude savante sur la *bibliothèque de Pathmos*, où M. Miller n'a pu aller, est nécessairement d'une grande utilité. Elle provoquera de nouvelles découvertes.

(*Journal officiel*).

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples.

Ouvrage accompagné de planches, offrant les chiffres et les lettres de tous les peuples, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'Histoire du monde entre l'époque de la Création et l'ère de Nabonassar et de quelques idées sur la formation de la première de toutes les écritures, qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique, par M. de *Paravey*, du corps royal du génie des ponts et chaussées.

8 fr. au lieu de 18 fr.

Au bureau des *Annales de philosophie*.

Il ne reste plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires de ce livre, qui, comme on l'a dit, renferme le coup d'œil le plus savant, jeté sur l'ancien monde. Presque toutes les découvertes historiques et linguistiques récentes y sont consignées ou prévues. Nous ne ferons que citer la valeur et le contenu des diverses *planches* qui y sont jointes.

Frontispice représentant le *Taaut* phénicien, qui, imitant le ciel, dit Sanchoniathon, fit le portrait des dieux et inventa les caractères sacrés des lettres.

1° La forme de la *Boussole*, usitée en Chine dès la plus haute antiquité, avec ses divisions; in-4.

2° Tableau des rapports des deux cycles des 10 *jours* et des 12 *heures* avec les animaux, les saisons, les lettres et les nombres; in-fol.

3° Tableau général des *cycles des* 12 *heures* chinoises, comparées aux *lettres* de tous les peuples; 1re partie de A à F; in-fol.

4° Tableau; 2e partie, de G à L, finissent la série des 12 heures; in-fol.

5° Tableau général du Cycle des 10 *jours* chinois, comparés aux 10 dernières lettres des alphabets de tous les peuples, 1re partie de M à P; in-fol.

6° Tableau; 2e partie, de S à T, sémitique finissant la série des 10 heures; in-fol.

7° Tableau du cycle des 10 *premiers chiffres*, et formes et puissance du *zéro*, chez tous les peuples; in-fol.

Nulle part on ne trouvera une telle réunion de documents empruntés à tous les peuples sur les chiffres et les lettres.

Les Roches. Description de leurs éléments. Méthode de détermination, par M. Jannetaz.

Voici un ouvrage nécessaire ou au moins utile à tous ceux qui possèdent quelques terres, et particulièrement à ceux qui dans les petits villages et les montagnes aiment à connaître le pays qu'ils habitent.

Les Roches! Il semble, au premier abord, que ce soit là un mot vulgaire désignant des matières bien simples, bien connues de tous, bien inutiles, et

qu'il soit à peine nécessaire de le définir. Et cependant rien de plus complexe et de moins connu. Le nom, aussi savant au fond qu'il est commun en apparence, désigne en réalité une multitude de substances ou matériaux de compositions très-différentes, de propriétés très-disparates, d'usages très-multiples. Une première roche, en effet, ne peut servir qu'au pavage de nos rues ou au macadamage de nos routes; une seconde fera une très-excellente pierre à bâtir, ou même pourra devenir un chef-d'œuvre de l'art; une troisième, employée à l'amendement des terres, mettra l'agriculteur à même de réaliser les améliorations les plus inespérées; une quatrième, enfin, fournira des ressources précieuses à l'industrie et aux arts. Les Roches! C'est en se délatant, se décomposant, se métamorphosant, qu'elles ont amené la terre au point de fertilité et de fécondité qu'elle possède aujourd'hui. Les Roches! Quand le sol est épuisé de un ou de plusieurs de ses éléments de production, quand il est devenu trop compacte ou qu'il a perdu la consistance qu'exige une culture rémunératrice, c'est à elles qu'il faut demander le remède au mal plus ou moins profond qu'une mauvaise récolte ou une succession de mauvaises récoltes viennent de signaler. La connaissance des roches en général, de celles en particulier de la région qu'on habite, est une nécessité absolue; et, quand on la possède, cette science, au premier abord si futile et si aride, devient une source de biens incomparables. Nous n'hésitons donc pas à déclarer que M. Jannetaz, si admirablement placé et si largement préparé par de longues et solides études, a bien mérité de la science et de la pratique en s'efforçant de mettre les Roches à la portée du plus grand nombre, en apprenant à les connaître et à les utiliser.

Après une introduction savante, consacrée à l'origine des roches, primitives, cristallines, métamorphiques, sédimentaires, organiques, éruptives, volcaniques, il traite dans une *première partie* des principales propriétés physiques et chimiques des éléments minéraux qui concourent à les former. Dans une *seconde partie*, il décrit les roches diverses que ces éléments ont formées en se pénétrant, s'agglomérant, se combinant, et donnant ainsi naissance à des genres, des espèces, des variétés qui ont chacune leur aspect, leurs qualités, leurs propriétés. M. Jannetaz les groupe, les classe, les divise, les subdivise du mieux qu'il peut, en suivant la nomenclature adoptée par M. Daubrée pour la collection des mines. Dans une *troisième partie* enfin, il donne la clef de la méthode à suivre pour arriver rapidement et sûrement à reconnaître la nature d'un échantillon donné de roche quelconque. Il ne procède pas, comme ses devanciers, systématiquement et analytiquement, par questions de plus en plus serrées, mais auxquelles il est fort difficile de répondre, et qui égarent trop souvent. Il part du caractère le plus saillant des roches en général, leur texture, leur physionomie, pour descendre ensuite aux caractères physiques ou chimiques, et terminer, quand il est nécessaire, par quelques petits essais ou opérations que tout le monde peut faire. Qui ne reconnaît au premier coup d'œil qu'une roche est globuleuse, celluleuse ou spongieuse, schisteuse, vitreuse, porphyrique, simple, complexe, incohérente? Or, dès que l'échantillon donné est entré dans l'une de ces catégories évidentes, son secret est bientôt dévoilé, son nom jaillit en quelque sorte de lui-

même, M. Jannetaz, et nous l'en félicitons, a fait une bonne et belle part à l'étude et à l'analyse des roches par le microscope ordinaire ou polarisant, inaugurée par M. Cordier, et dont on a tiré depuis un parti si fécond, en Angleterre et ailleurs. Les *Roches* de M. Jannetaz, comme les *Minéraux* de M. Kobel, traduits par M. le comte Ludovic de la Tour du Pin, sont une mine très-riche, où je voudrais voir tout le monde puiser. — F. MOIGNO.

(Extrait du *Monde*.)

NOUVELLES ET MÉLANGES

Angleterre. — *Découverte de cavernes à ossements.*

En Angleterre, des cavernes à ossements ont été récemment découvertes sur les bords de la rivière de Wye, dans le comté de Worcester. On n'en donne pas le nombre exact, mais on suppose qu'elles ne sont pas moins de 12 à 20. Dans la dernière séance de la *Société des sciences* de ce comté, le président a lu un rapport sur la visite qu'il a faite dans ces cavernes en compagnie du docteur Carpentier. Trois des cavernes ont été seules visitées. Dans l'une d'elles on a trouvé deux crânes humains, avec des monnaies et des ornements de la période romano-britannique.

Après avoir écarté la terre qui les recouvrait, on a rencontré une couche solide de pierre, si épaisse et si dure qu'il a fallu la faire sauter avec de la poudre. A la suite, on a trouvé des ossements provenant tous d'un seul et même animal, *l'ours commun*. Puis, ensuite une nouvelle couche de pierres qu'il a fallu faire sauter; après quoi, ont apparu des os fossiles d'espèces d'animaux disparus, les restes merveilleusement conservés d'un mammouth, les os d'un rhinocéros complet, les débris de lions des cavernes, d'ours des cavernes, ainsi qu'un grand nombre de restes d'hyènes. La Société songe à acquérir l'une de ces grottes du propriétaire actuel.

Mexique — *Découverte d'une peuplade d'Astèques.*

Le capitaine américain Manning vient de découvrir, sur les confins du Colorado et du Nouveau-Mexique, une bourgade de 2,000 habitants *de race astèque pure*, qui ont conservé intactes les costumes et la civilisation qui régnaient au Mexique lors de la conquête par Fernand Cortez. Ils attendent avec une foi inébranlable le retour de Montézuma comme les Bretons du Moyen-Age attendaient celui du roi Arthur. Leur gouvernement est, dit le *Denver News*, un journal de Colorado, une espèce de république conservatrice. Ils se servent encore pour l'écriture *de cordelettes à nœuds*, ce qui permettra de déchiffrer les anciens documents mexicains qui faisaient le désespoir des archéologues. Leurs cérémonies religieuses sont très pompeuses; ils croient à l'immortalité de l'âme. Les femmes sont l'objet d'un grand respect.

Le Directeur-Gérant : A BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie G. BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 9.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 44. — Août 1874.

Enseignement catholique.

SUR
L'URGENCE DE LA RÉFORME DES ÉTUDES
ET LA NÉCESSITÉ
DE L'EMPLOI DES AUTEURS CHRÉTIENS DANS L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, a prononcé, le 13 juillet dernier, à la distribution des prix du petit Séminaire de Beaupréau, un discours que les *Annales* s'empressent de consigner dans leurs pages. Mgr Freppel demande, et, par sa qualité d'évêque, ordonne d'introduire enfin les auteurs chrétiens dans l'enseignement des écoles chrétiennes. Honneur à lui ! il met en pratique ce que beaucoup de ses collègues désirent, mais hésitent à réaliser. Le bref que Sa Sainteté Pie IX a adressé à Mgr Gaume donne une nouvelle force aux sages considérations, nous pourrions dire démonstrations, du savant et éloquent prélat. — Voici ce discours :

Messieurs,
Chers élèves,

Je me suis fait une douce habitude de profiter de ces solennités littéraires, soit pour donner aux maîtres et aux élèves les encouragements et les éloges qu'ils méritent, soit pour leur signaler quelques points sur lesquels il importe tout particulièrement d'appeler leur attention. Le collége de Beaupréau est devenu, et, grâce à Dieu, il tend à devenir de plus en plus la grande pépinière du sacerdoce, dans le diocèse d'Angers. Voilà

pourquoi je dois veiller avec un soin tout spécial à ce que l'on y fasse de fortes études, des études vraiment préparatoires à la science des sciences, c'est-à-dire à la *Théologie*. Les lettres humaines que l'on vous enseigne ici, mes chers enfants, sont comme les propylées du temple majestueux auquel *la philosophie sert de base*, et qui trouve dans la Théologie son sommet et son couronnement [1].

Or, dans l'enseignement des lettres humaines, il est un point qui me préoccupe depuis longtemps, c'est la grande place, la trop grande place que l'on fait aux *auteurs païens* dans l'instruction de la jeunesse chrétienne, et la faible part, la part insignifiante, minime, que l'on y réserve à la *littérature ecclésiastique*.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date cette réclamation juste, légitime, en faveur des chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. Nous avons trop oublié depuis trois siècles que les Pères grecs et latins ont doté le monde d'une littérature sans rivale au fond et pouvant lutter sans trop de désavantage pour la forme. Eh bien ! il est souverainement regrettable que cette littérature si riche, si originale, si variée, n'occupe pas dans l'enseignement classique la place qu'elle mérite.

Assurément, Messieurs, il ne saurait venir à l'idée de personne de vouloir retrancher les auteurs païens du programme des études [2], il faut compter avec les hommes de génie, même quand ils n'ont pas eu le bonheur de professer la vérité. Aussi longtemps que la poésie restera l'une des préoccupations de l'esprit humain, l'on admirera Homère et Virgile; et chaque fois qu'il s'agira d'enseigner les préceptes de l'éloquence, on cherchera des modèles dans Démosthène et dans Cicéron : l'étude de leurs œuvres sera toujours l'une des bases d'une éducation vraiment libérale.

[1] Il va sans dire que la *Philosophie sert de base à la Théologie*, mais une Philosophie qui soit elle-même basée sur une base *chrétienne*, c'est-à-dire sur le premier enseignement naturel des vérités naturelles, enseignement reçu nécessairement de la mère à l'enfant, de la *société* à tout individu, enseignement seul *naturel*, provenant de l'enseignemen primitif de Dieu à l'homme, et non de l'individu *seul*, *isolé*, individu fantastique et qui n'a jamais existé.

[2] C'est ce que tous les réformateurs des études classiques ont toujours

Mais, Messieurs, sans diminuer le mérite des uns, sachons faire aux autres la part qui leur revient. *J'admets volontiers* qu'une partie de notre enfance se passe à débrouiller le chaos de la Mythologie grecque, quelque singulière que puisse paraître une telle importance donnée aux aventures des Dieux de l'Olympe[1]; mais n'est-il pas *étrange* que la jeunesse chrétienne sorte de nos institutions ignorant presque totalement l'Ecriture sainte, l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Pères, toute cette grande littérature d'où procède le monde moderne avec ce qu'il a de lumières et de supériorité morale[2] ? Je ne m'oppose pas, si on le veut absolument, à ce qu'on nous fasse *admirer* les deux Brutus, Harmodius et Aristogiton, et d'autres personnages semblables de l'antiquité grecque et latine, bien que l'ordre public n'y soit guère intéressé[3]; mais les Apôtres, ces missionnaires intrépides de la vérité dans le monde ; mais les Martyrs, ces héroïques champions de la liberté des âmes; mais les Pères de l'Eglise, ces nobles représentants de la science et de la sainteté réunies, ne sont-ce pas là des figures qu'on devrait placer sans cesse sous les yeux de l'enfance comme les types les plus purs et les plus élevés de l'abnégation, du dévouement, de la force de caractère et de la magnanimité[4].

dit, et c'est ce qu'ont toujours nié les propagateurs obstinés des études païennes.

[1] *J'admets volontiers*. — Oh! nous ne pouvons nous empêcher de regretter cette parole. Comment en effet charger l'enfance de débrouiller le Chaos de la Mythologie grecque, chaos que les plus savants n'ont pu débrouiller? Pourquoi ne pas attendre que les jeunes gens connaissent bien l'histoire du monde sacrée et profane. Et alors il sera temps de leur donner, comme étude, le chaos de la Mythologie, où ils pourront, plus facilement qu'on ne le pense, retrouver la plupart des traditions anciennes plus ou moins défigurées, mais reconnaissables. Les offrir à l'enfance, c'est l'enfoncer dans un chaos d'où elle ne sortira jamais. Voir l'étude sur les dangers des *Appendix de diis* dans *Annales*, t. I, p. 147 (6e série).

[2] Oui, voilà ce qui est étrange et même inconcevable: c'est l'ignorance même mise à la base de la science.

[3] *Admirer*, non, mais réduire à leur juste valeur les actions de ces païens qui, après tout, sont des assassins, et dire un mot de leurs mœurs qui étaient infâmes. Ceci est un fait, et par conséquent de la vraie science.

[4] Voilà qui est d'une vérité incontestable : Ajoutons encore à cette liste nos Patriarches, nos Prophètes, qui, la révélation à part, étaient de grands

Non, n'hésitons pas à le dire, Messieurs, il y a là, dans notre système d'éducation moderne, à tout le moins une *grave lacune* que tout esprit sérieux est obligé de reconnaître et de constater. Après tout, ni nos habitudes, ni nos croyances, ni les conditions de notre état domestique, civil et social, ne nous mettent en communication d'idées avec les Grecs et les Romains. Si notre langue se rattache à la leur par beaucoup d'endroits (et je le reconnais bien volontiers), notre civilisation, fille du Christianisme, est toute différente[1].

Or, cette civilisation où prend-elle ses racines? Où trouver les notions fondamentales qui ont servi à l'établir et à la développer? Ce n'est certes pas dans la Mythologie grecque ni dans les Législations païennes, chefs-d'œuvre d'oppression des petits par les grands, d'injustice des riches à l'égard des pauvres; mais bien dans l'Evangile expliqué et commenté par les pères de l'Eglise[2].

C'est dans leurs écrits qu'il faut chercher, comme à une source toujours pure et féconde, les idées de droit, de justice, de responsabilité personnelle, les sentiments d'estime réciproque, de fraternité, de pureté et de délicatesse morale qui ont constitué la Famille, l'Etat et la Société modernes. Négliger ces hautes sources d'enseignement, tandis qu'on ne laisse ignorer à la jeunesse aucune des escapades de Jupiter ou d'Apollon, en vérité, ce sont là des exagérations qui ne tiennent pas devant une saine appréciation des choses[3].

Ecrivains, et de grands Philosophes. On ne connaît pas toujours les héros grecs et latins dans leur langue, mais le plus souvent en français. Pourquoi ne pas faire connaître les autres dans la même langue? Combien ces jeunes gens en seraient ravis! Corneille, Racine, Rousseau en ont tiré leurs plus beaux accents; le froid Rollin lui-même en était échauffé.

[1] Personne ne peut nier la vérité de ces considérations, si graves dans la bouche d'un de nos évêques les plus distingués, et nous espérons bien qu'elles exciteront le zèle de tous les professeurs chrétiens.

[2] Oui, notre civilisation, proprement dite, a sa source dans le Christianisme. Mais certes on ne peut nier que notre civilisation, telle qu'elle opère en ce moment, avec ses persécutions religieuses, sa négation de Dieu, son exclusion de Jésus le Christ de nos lois civiles, du mariage, et autres choses dont on nous menace, est précisément la civilisation empruntée au Paganisme. Il nous reste peu de chose de l'Evangile.

[3] Qui ne serait frappé de la justesse de ces idées? S'il y a quelque chose

Je sais fort bien ce que l'on a coutume d'objecter contre l'introduction des auteurs chrétiens dans le Programme des études classiques : ils n'ont pas, nous dit-on, l'élégance ni la correction des écrivains du Paganisme ; vivant à une époque de décadence littéraire, ils ont porté dans leurs ouvrages cette altération du goût et de la langue. La réponse est facile : laissons là leurs défauts pour prendre leurs qualités ; et, d'ailleurs, n'exagérons pas cette infériorité rélative. Un savant qui parviendrait à écrire le grec comme saint Basile ou saint Chrysostome serait, à coup sûr, le premier helléniste de l'époque ; et les lettrés de toutes les universités du monde pâliraient devant celui qui aurait appris à manier la langue latine aussi bien que Lactance ou saint Jérôme. Quelle belle latinité, quelle prose souple et ferme dans les *lettres* de saint Jérôme ; dans l'Octave de Minucius Félix, dans l'*épître* de saint Cyprien à Donat, dans le *De opificio Dei* ou le *De mortibus persecutorum* de Lactance, et dans une foule d'écrits qu'il serait trop long d'énumérer [1] ! Où trouver un sujet d'études à la fois plus attrayant et plus utile ? un thème de comparaison plus fécond avec les écrivains d'un autre âge ? Non, il faut bien en convenir, nous ne faisons pas à la littérature ecclésiastique une assez large part dans l'instruction de la jeunesse. Il y a là matière

qui étonne c'est que toutes les personnes un peu sensées ne s'aperçoivent pas de cette singulière aberration. Etonnement plus grand encore, c'est de voir que ce sont des religieux et des prêtres, qui ont été et qui sont encore les plus zélés défenseurs des professeurs de cette morale païenne, qui a inondé notre société chrétienne. Mgr Freppel, en signalant le danger de cet enseignement païen, se place au premier rang des défenseurs de l'œuvre de Jésus, le Verbe fait chair.

[1] Ajoutons à ces considérations si justes de Mgr Freppel, que les enseigneurs païens exaltent la pureté des auteurs païens plus que les païens mêmes ne les estimaient. On sait comment Cicéron était critiqué et même raillé par ses contemporains. Virgile voulait brûler son *Enéide*, comme imparfaite. On accusait Tite-Live de ne donner qu'un latin de *province*. Voilà pour les anciens. A l'inconséquence de ces admirations outrées, on ajoute de ne faire apprendre aux enfants que le latin gallo-belge de l'*Epitome Historiæ sacræ* ou *græcæ*, et le *de Viris illustribus* de quelques latins de notre âge.

Voir le nom de ces auteurs à la *table générale* de la 5e série, et à la *table* de chaque volume de la 6e série.

à des améliorations sérieuses; car la question si importante de la répartition des auteurs chrétiens ou païens dans l'enseignement classique mérite l'attention de quiconque s'intéresse, je ne dis pas seulement à la religion et à la morale, mais encore aux progrès de la philologie et des belles-lettres [1].

Je suis heureux de pouvoir ajouter, Messieurs, que le *Conseil supérieur de l'Instruction publique* n'a pas hésité à entrer dans cette voie. Déjà l'an dernier les *pères de l'Eglise* prenaient place pour la première fois dans le programme de la *licence ès lettres*. A partir de l'année prochaine l'étude des *Pères grecs* en troisième, et des *Pères latins* en seconde, deviendra obligatoire pour tous les établissements d'instruction publique [2].

Ainsi, les idées justes finissent-elles toujours par faire leur chemin dans ce qu'elles ont d'applicable et de pratique, parce qu'elles ont pour elles la force de la vérité. Pour nous, Messieurs, c'est avec empressement que nous ferons à la *Littérature chrétienne* une part encore plus large que dans le passé. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité profane continueront à nous servir de modèles dans l'art de bien dire: ils seront pour nous, suivant une comparaison célèbre, comme ces vases de l'Egypte que les Hébreux appropriaient au culte du vrai Dieu. Mais, tout en vous faisant admirer l'art prodigieux que les Grecs et les Romains ont su déployer dans leurs productions littéraires, vos maîtres ne manqueront pas de vous signaler d'autre part tout ce qu'il y a de vide, de creux et de faux dans cette Mythologie puérile où s'épuisait l'imagination d'un

[1] Toutes ces considérations sont d'une importance et d'une vérité parfaites. Mais les professeurs ecclésiastiques commenceront-ils à entrer dans cette voie? C'est douteux. Voilà que Mgr Freppel va nous apprendre que ce sont les professeurs laïques qui vont les précéder.

[2] Nous nous proposons de donner prochainement le *programme* de ces différents Cours. C'est un commencement de réforme qu'il est utile de constater. C'est la réalisation du vœu formé par S.S. Pie IX quand il a encouragé Mgr Gaume à suivre la voie qu'il a le premier ouverte. Pourquoi faut-il lire les tristes pages par lesquelles la *revue des Etudes religieuses* des PP. Jésuites, a protesté contre ce Bref en déclarant que rien ne devait être changé à l'enseignement classique qui n'admet aucun Père latin ou grec.
Voir les textes dans *Annales* t. VII, p. 461; (6e série).

peuple privé des bienfaits de la vérité. Ils vous mettront en garde contre un engouement irréfléchi pour des œuvres où la richesse de la forme ne rachète pas la pauvreté du fond[1].

Frappés de ce contraste entre le développement artistique des nations païennes et leur *infériorité en morale comme en religion, vous n'en comprendrez que mieux la nécessité d'une Révélation divine*, et l'impuissance de l'homme à découvrir, *par ses seules forces*, la vérité religieuse, quel que soit son génie ou son degré de culture. C'est qu'il n'en est pas de la Religion comme de la poésie et de l'art. Nul doute qu'en dehors de la Révélation divine on ne puisse faire des tableaux, des statues, des tragédies, des poëmes épiques : le génie suffit à tout cela. Il n'y a rien là qui dépasse les facultés de l'homme, ses ressources *naturelles*. Mais il en va tout autrement quand l'homme, réduit au travail de son intelligence, placé dans un milieu social qui ne lui offre pas la vérité, se trouve en face de l'infini, des choses invisibles, des mystères de la destinée, des questions de la vie future : problèmes formidables, pleins de difficulté et d'obscurité. Alors sa vue se trouble, sa raison s'égare, et les plus graves erreurs en religion et en morale viennent se mêler aux plus belles œuvres d'art et d'imagination.

Telle est la conclusion que vous tirerez de l'étude des auteurs Païens ; et c'est ainsi que leur commerce, loin de vous nuire, ne pourra que vous profiter. Et quand vous y joindrez, dans une juste mesure, la connaissance de la *littérature ecclésiastique*, vous saurez unir le fond à la forme, compléter le sentiment du beau par l'intelligence du vrai et du bien ; vous serez mieux préparés aux hautes études qui devront occuper toute votre vie, à ces études philosophiques et théologiques qui plongent *leurs racines* dans la raison humaine et dont le sommet se perd dans les révélations de Dieu.

[1] L'expurgation des auteurs païens n'a été que la transformation du Paganisme en Christianisme. Les jeunes gens sortent de leurs classes en honorant les auteurs païens, comme des petits et même de grands saints. Sans exposer leur turpitude aux regards des enfants on peut les montrer, en morale et en dogme, tels qu'ils sont, c'est-à-dire dévoyés, et ayant eu un besoin absolu de la réforme opérée par Jésus, le Verbe. La parole de Mgr Freppel amenera, nous l'espérons, ce résultat.

A. BONNETTY.

Dogmatique catholique.

LETTRES DE SAINT IGNACE, ÉVÊQUE D'ANTIOCHE.

LEUR NOMBRE, LEUR IMPORTANCE, LEUR AUTHENTICITÉ.

Monsieur le Directeur,

Dans un article, que vous avez bien voulu insérer dans le cahier N° 22, Octobre 1872[1], de votre excellente et précieuse revue, je disais : « Dans la vie de S. Ignace, évêque et mar- » tyr d'Antioche, il y a plusieurs difficultés que nous voulons » éclaircir, et résoudre même, si cela est possible. » Et immédiatement, mettant la main à l'œuvre, nous cherchions à résoudre une de ces difficultés, celle qui a trait à l'épiscopat de S. Ignace.

Une difficulté, bien autrement importante, s'offre à nous aujourd'hui. Nous voulons démontrer l'authenticité des Lettres de S. Ignace.

Vous n'ignorez point, M. le Directeur, que leur authenticité a été fortement contestée, au dernier siècle ; et vous voyez, de nos jours, un certain nombre d'incrédules, en Allemagne, qui les regardent comme l'œuvre d'un faussaire ; mais c'est en vain que l'impiété cherche à ravir à l'Eglise catholique un si riche trésor. Nous les défendrons, ces lettres de S. Ignace, avec vigueur, et nous sommes sûrs de la victoire, car nos preuves reposent sur une tradition qui a 18 siècles d'existence !

Voici l'ordre de la discussion :

1° Nous chercherons à connaître le nombre des lettres de S. Ignace.

2° Nous montrerons toute l'importance des lettres *canoniques* de notre Saint ;

3° Nous prouverons l'authenticité de ces mêmes lettres.

[1] Voir *Annales*, t. IV, p. 245 (6° série).

I

S. Ignace a écrit sept lettres, au moins.

Nous possédons 7 lettres, que toute l'antiquité attribue à S. Ignace évêque d'Antioche. Forts de cette tradition, nous disons : S. Ignace a écrit 7 lettres, au moins. Mais n'en a-t-il écrit que 7? Personne ne peut l'affirmer. Il en est de S. Ignace comme de tous les Saints qui ont écrit à leurs amis, ou à ceux qui les consultaient dans leurs difficultés. Nous savons très-certainement qu'ils ont écrit, nous connaissons quelques-unes de leurs lettres ; mais il nous est impossible de déterminer le nombre des lettres qu'ils ont composées dans toute leur vie. Que de lettres perdues, et pour toujours !

Il est toutefois probable que S. Ignace a écrit plus de 7 lettres : il est même sûr qu'il en a écrit une 8e au moins, à sa chère Eglise d'Antioche[1]. Mais, nous le répétons, l'antiquité n'en a connu que 7, et ce sont ces 7 lettres seulement que nous voulons défendre contre toutes les attaques de l'incrédulité et de l'hérésie.

Eusèbe, évêque de Césarée, a connu ces 7 lettres, et il nous apprend à quelle occasion notre saint martyr les a écrites. Voici ses paroles :

« Ignace que beaucoup d'écrivains, même de nos jours, célèbrent dans leurs écrits, gouverna l'Eglise d'Antioche, le second après Pierre. Conduit, à cause de la foi en Jésus-Christ, de la Syrie à la ville de Rome, il a été, dit-on, condamné aux bêtes. Et, quoiqu'il fut conduit, à travers l'Asie, soigneusement gardé par les satellites, toutefois il visitait les églises des villes par où il passait, et il les confirmait par ses discours et par ses exhortations, leur recommandant, avant tout, d'éviter les mauvaises doctrines des hérétiques qui avaient commencé alors à paraître et pullulaient déjà grandement.

» Il les exhorta à s'attacher obstinément aux traditions des Apôtres : traditions qu'il jugea nécessaire d'écrire, en les confirmant de son autorité, pour une plus parfaite instruction de la postérité.

[1] Tillemont, *hist. Eccl.*, t. II, p. 581.

» Etant donc venu à Smyrne, où était alors Polycarpe, il écrivit une lettre à l'Eglise des Ephésiens, dans laquelle il fait mention d'Onésime leur pasteur. Il en écrivit une autre pour l'Eglise de Magnésie, ville située sur le Méandre, et dans cette lettre il nomme aussi l'évêque Damas. Il en envoie une autre à l'évêque des Tralliens, mentionnant leur pontife Polybe. Outre ces lettres, il y a son autre lettre à l'Eglise de la ville de Rome, par laquelle il supplie et il exhorte les Romains de ne point le priver, par leurs prières et leurs pieuses manœuvres, du martyre qu'il espère et qu'il désire [1]. »

Ici Eusèbe cite des paroles de cette lettre admirable écrite aux Romains, puis il continue ainsi : « Ignace, continuant sa route, vint de Smyrne à Troade, où il écrivit des lettres, une pour les Philadelphiens, une autre à l'Eglise des Smyrniens et une en particulier, pour leur évêque Polycarpe. »

S. Ignace a donc écrit 7 lettres, et ces lettres sont adressées,

La 1re aux Ephésiens,
La 2e aux Magnésiens,
La 3e aux Tralliens,
La 4e aux Romains,
La 5e aux Philadelphiens,
La 6e aux Smyrniens,
La 7e à Polycarpe.

Et ces 7 lettres datent de l'an 107, année de la mort et du martyre de S. Ignace, car nous montrerons plus tard que S. Ignace a été martyrisé en 107, et non point en 116 ou 117 de l'ère chrétienne.

II

Importance des lettres de S. Ignace.

Je n'ai point à faire l'éloge des lettres de S. Ignace. Ceux qui les ont lues savent, qu'elles sont admirables. Il est vrai, « son style suit plutôt les mouvements de son ardente charité » que les règles de la grammaire, et il semble que sa langue » ne puisse suffire à exprimer la grandeur de ses pensées.

[1] Eusèbe, *Hist. ecclésiastique* l. III, c. 36 ; *Pat. grecq.* t. XX, p. 287.

» Mais parmi cela on voit une élévation, un feu, une force, et » une beauté d'esprit qui n'est nullement commune, jusqu'à » faire douter à quelques savants, si ces lettres n'étaient point » trop belles pour être de ces premiers temps du Christianis» me. Tout y est plein de sens, mais d'un sens profond, qu'il » faut méditer pour le développer et le bien comprendre [1]. »

Son épître *aux Romains*, surtout, est un chef-d'œuvre : vous diriez un homme inspiré, que l'Esprit de Dieu emporte. Tout est merveilleux et étonnant dans cette lettre : le style et la pensée.

« Le style est aussi ardent et aussi enflammé que le sujet » en est extraordinaire ; et nous n'avons peut-être rien dans » la tradition de l'Eglise qui soit si digne de l'Esprit saint qui » parle dans les martyrs. Un homme savant du dernier siècle » (Faber Stapulensis) dit que ce sont les paroles d'un cœur » emporté par un ravissement et une extase de l'amour » divin, qu'il est difficile de lire avec quelque sentiment de » piété sans verser des larmes, et qu'heureux sont ceux qui » sont embrasés d'un si noble feu [2]. »

Mais ces lettres de S. Ignace ne sont point belles seulement ; elles sont de la plus haute importance pour la foi catholique ; elles sont un riche et précieux trésor ; elles forment le premier et, peut-être, le plus beau chaînon de la tradition catholique, apostolique et romaine.

Les lettres de S. Ignace touchent aux articles les plus fondamentaux de la religion chrétienne ; elles nous parlent des mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption ; elles admettent la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie, et une foule d'autres vérités très-importantes que nous allons énumérer avec soin, pour la confirmation de la foi catholique.

I. *Témoignage de S. Ignace touchant les divines Ecritures.*

S. Ignace connaît et reçoit l'Evangile, les Apôtres et les Prophètes et par conséquent l'Ancien et le Nouveau Testa-

[1] Tillemont. *Hist. ecclésiast.* t. II, p. 205.

[2] Tillemont. *Hist. ecclésiast.* t. II, p. 201.

ment ; et il veut qu'on les vénère comme la vraie parole de Dieu. Voici ses paroles, dans sa *Lettre aux Philadelphiens* c. v :

« Je vais à l'Evangile, comme à la chair de J.-C., et aux » Apôtres, comme au presbytérat de l'Église. J'aime aussi les » Prophètes, parce qu'ils ont annoncé le Christ, parce qu'ils » ont été faits participants du même Esprit que les Apôtres.... » Les Prophètes et les Apôtres ont reçu le même Esprit-Saint, » bon, principal, vrai docteur, des mains de Dieu par J.-C.... » Le même Paraclet a agi en Moïse, dans les Prophètes et dans » les Apôtres[1]. »

« Celui qui ne croit pas à l'Évangile ne croit à rien... Il est » dur de ne pas croire à J.-C. ; il est dur de rejeter la prédica- » tion des apôtres[2]. »

Dans ses lettres, saint Ignace cite les *Evangiles* de S. Matthieu et de S. Jean ; les *Actes des apôtres* de S. Luc ; les *épîtres* de S. Paul aux Romains, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, à Philémon ; les 2 *épîtres* aux Corinthiens, la 1re aux Thessaloniciens, la 2e à Timothée du même apôtre ; la 1re de *S. Pierre* et la 3e de *S. Jean*[3].

La parole de Dieu non écrite, c'est-à-dire, la tradition, était aussi un objet de vénération pour notre grand évêque. Eusèbe nous l'apprend quand il nous dit que S. Ignace « exhortait » les fidèles à s'attacher avec ténacité aux traditions aposto- » liques[4]. » Et c'est ainsi que, 15 siècles avant le concile de

[1] Προσφυγὼν τῷ Εὐαγγελίῳ ὡς σαρκὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ τοῖς ἀποστόλοις ὡς πρεσβυτερίῳ Ἐκκλησίας. Καὶ τοὺς προφήτας δὲ ἀγαπῶ, ὡς Χριστὸν καταγγείλαντας, ὡς τοῦ αὐτοῦ Πνεύματος μετασχόντας, οὗ καὶ οἱ ἀπόστολοι..., οἱ προφῆται καὶ οἱ ἀπόστολοι, ἓν καὶ τὸ αὐτὸ ἅγιον Πνεῦμα, ἀγαθὸν, καὶ ἡγεμονικὸν, ἀληθές τε διδασκαλικὸν ἔλαβον παρὰ Θεοῦ διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ.... Εἷς δὲ καὶ ὁ Παράκλητος, ὁ ἐνεργήσας ἐν Μωσῇ καὶ προφήταις καὶ αποστόλοις. (Ignace *Œuvres*, dans *Pat. grecq.* t. v, p. 699).

[2] Ὁ ἀπιστῶν τῷ Εὐαγγελίῳ, πάσιν ὁμοῦ ἀπιστεῖ....σκληρὸν τὸ Χριστῷ ἀπιστεῖν, σκληρὸν τὸ ἀθετεῖν το κήρυγμα τῶν ἀποστόλων. (*Ibid.* c. viii, p. 703).

[3] Lardner a recueilli tous ces textes dans son : *In der Glaubwurdigkeit der evangelischen Gueschichte*, p. ii, vol. 1, p. 112-138.

[4] Προὔτρεπέ τε ἀπρὶξ ἔχεσθαι τῆς τῶν ἀποστόλων παραδόσεως. (*Hist. eccl.* l. iii, c. 36).

Trente, S. Ignace condamnait le Protestantisme, qui n'admet que l'Ecriture sainte, comme règle de foi !

2. *Ce que pense saint Ignace de l'Eglise et de sa divine hiérarchie, des schismes et des hérésies.*

Le dogme catholique ne varie point : il est immuable; il est ce qu'il a toujours été. Ecoutez le plus ancien des docteurs catholiques ,il enseigne ce que nous enseignons aujourd'hui, Il nous dit que l'Eglise de J.-C. est ***une, catholique, incorruptible et sainte.***

L'Eglise est *une* car « par le fruit de sa passion (de J.-C.) » nous sommes.... dans le même corps de son Eglise[1]. » Il écrit aux *Magnésiens* : « Il y a un seul J.-C., qui est au-dessus » de tout. Accourez donc tous vers le même temple, vers le » même autel, vers le même J.-C., qui vient d'un seul Père, » qui est retourné à ce même (Père) et persévère avec lui[2]. »

L'Eglise est catholique ou universelle : « Là où est J.-C., » écrit S. Ignace aux *Smyrniens*, là est l'Eglise catholi- » que[3]. »

L'Eglise est sainte et incorruptible : « Le Seigneur, dit-il » aux *Ephésiens*, a reçu l'onction sur la tête, afin de commu- » niquer à son Eglise l'incorruptibilité[4]. »

Et S. Ignace n'ignorait point les priviléges que J.-C. a accordés à celle des Eglises qui est la tête du corps mystique du Sauveur. Il suffit de lire pour s'en convaincre, ces titres magnifiques qu'il donne à l'Eglise Romaine, *qui préside à l'assemblée universelle de la charité.*

[1] 'Αφ' οὗ καρποῦ ἡμεῖς ἀπο τοῦ Θεομακαρίστου αὐτοῦ πάθους............ ..... Ἐν ἑνὶ σώματι τῆς Ἐκκλησίας αὐτοῦ. (Aux Smyrn. c . 1, *ibid.* p. 707).

[2] Εἷς ἐστιν Ἰησοῦς Χριστὸς, οὗ ἄμεινον οὐθέν ἐστιν. Πάντες οὖν ὡς εἰς ἕνα ναὸν συντρέχετε Θεοῦ, ὡς ἐπὶ ἕν θυσιαστήριον, ὡς ἕνα Ἰησοῦν Χριστὸν, τὸν ἀφ' ἑνός Πατρὸς προελθόντα, καὶ εἰς ἕνα ὄντα καὶ χωρήσαντα. (Aux *Magn.* c. VII, *ibid.* p. 667).

[3] Ὥσπερ ὅπου ἂν ᾖ Χριστὸς Ἰησοῦς, ἐκεῖ ἡ καθολικὴ Ἐκκλησία. (Aux *Smyrn.* c. VIII, *ibid.* p. 713).

[4] Διὰ τοῦτο μύρον ἔλαβεν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ ὁ Κύριος, ἵνα πνέῃ τῇ Ἐκκλησίᾳ ἀφθαρσίαν (Aux *Ephésiens*, c. XVII,, *ibid.* p' 749).

Et comment Ignace, successeur de S. Pierre, à Antioche, eût-il ignoré le privilége de l'infaillibilité donné par J.-C. au Chef du collége apostolique, au Pasteur universel de l'Eglise? Il savait que le Sauveur avait dit à Pierre : *J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas*[1] ! Et alors il proclama l'Eglise romaine digne d'être appelée : « heureuse, dignement chaste » et présidant à l'assemblée universelle de la charité[2]. »

De plus l'Eglise, qui est le corps mystique de J.-C., l'Eglise qui est une, catholique et incorruptible, est tout de même divisée en deux parties très-distinctes : il y a les pasteurs et les fidèles, c'est-à-dire, ceux qui commandent et ceux qui doivent obéir. J.-C. l'a ainsi ordonné, et cette vérité, que les Protestants ont vivement attaquée, était prêchée avec vigueur par S. Ignace, dès le 1er siècle de l'Eglise. Ah! Ce n'est pas lui qui admet que tous les fidèles sont Prêtres : de même il enseigne que parmi les Pasteurs il y a une hiérarchie divinement établie. La parole de notre saint a dicté, pour ainsi dire, au concile de Trente, ce fameux canon qui anathématise ceux qui nient que la divine hiérarchie n'est point composée des évêques, des prêtres et des ministres[3]. Ecoutons S. Ignace écrivant aux *Tralliens* : « Que tous également révèrent les » Diacres, selon l'ordre de J.-C., l'Evêque comme J.-C., fils » du Père, et les Prêtres comme le sénat de Dieu et l'assemblée » des apôtres. Sans eux il n'y a point d'Eglise[4]. » Il dit aux *Philadelphiens* : « Il y a une seule chair de J.-C., notre Sei» gneur, et un seul calice de son sang, un seul autel, comme » il n'y a qu'un évêque, avec ses prêtres et ses diacres[5]. » Aux

[1] Luc XXII, 32.

[2] Ἀξιωμακάριστος, ἀξίαγνος καὶ προκαθημένη τῆς ἀγάπης. (Aux *Romains*, au comm. *ibid.* p. 685).

[3] *Conc. Trid.* sess. XXIII, can, 6,

[4] Ὁμοίως πάντες ἐντρεπέσθωσαν τοὺς διακόνους ὡς ἐντολήν Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ τὸν ἐπίσκοπον ὡς Ἰησοῦν Χριστὸν, ὄντα Υἱὸν τοῦ Πατρὸς, τοὺς δὲ πρεσβυτέρους ὡς συνέδριον Θεοῦ, καὶ ὡς σύνδεσμον ἀποστόλων. Χωρὶς τούτων Ἐκκλησία οὐ καλεῖται. (Aux *Tralliens*, c. III, t v, p. 664).

[5] Μία σὰρξ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ ἓν ποτήριον εἰς, ἕνωσιν τοῦ αἵματος αὐτοῦ, ἓν θυσιαστήριον ὡς εἷς ἐπίσκοπος, ἅμα τῷ πρεσβυτερίῳ καὶ διακόνοις. (Aux *Philadelphiens*, c. IV, *ibid.* t. v, p. 700).

habitants de *Smyrne* il répète, mais en termes plus pressants, ce qu'il a écrit aux Trallieus : « Obéissez tous à l'Evêque, » comme J.-C. à son Père ; et aux prêtres comme aux apôtres. » Quant aux diacres révérez-les, selon le commandement de » Dieu. Que personne ne fasse rien en dehors de l'évêque, de » ce qui touche à l'Eglise... Que la multitude soit là où paraît » l'évêque ; de même que l'Eglise catholique est là où est » J.-C [1]. »

« Celui qui honore l'Evêque est honoré de Dieu ; celui qui » agit à l'insu de l'évêque obéit au Démon [2]. »

S. Ignace n'a que des paroles sévères pour les hérétiques et les schismatiques. Les malheureux ! Ils déchirent la robe sans couture de J.-C., notre-Seigneur ! Et S. Ignace aimait tant J.-C. et son Eglise! Il ne pouvait donc que les condamner. Il écrit aux *Ephésiens* : « Ne vous y trompez point, mes frères. » Les perturbateurs des familles n'hériteront point du royau- » me de Dieu. Mais si ceux qui agissent ainsi, selon la chair, » méritent la mort, à plus forte raison celui qui corrompt, par » sa doctrine perverse, la foi de Dieu pour laquelle J.-C. a été » crucifié ! Celui-là, tout souillé, ira au feu inextinguible ; et » celui qui l'écoute aura le même sort [3]. »

Et aux Philadelphiens : « Celui qui s'unit aux schismatiques » n'aura point l'héritage du royaume divin ; si quelqu'un suit » une doctrine étrangère, celui-là ne croit pas à la passion (de » J.-C.) [4]. »

[1] Πάντες τῷ ἐπισκόπῳ ἀκολουθεῖτε, ὡς Ἰησοῦς Χριστὸς τῷ Πατρί, καὶ τῷ πρεσβυτερίῳ, ὡς τοῖς ἀποστόλοις· τοὺς δὲ διακόνους ἐντρέπεσθε, ὡς Θεοῦ ἐντολήν. Μηδεὶς χωρὶς τοῦ ἐπισκόπου τι πρασσέτο τῶν ἀνεκόντων εἰς τὴν Ἐκκλησίαν.... Ὅπου ἂν φανῇ ὁ ἐπίσκοπος, ἐκεῖ τὸ πλῆτος ἔστω· ὥσπερ ὅπου ἂν ᾖ Χριστὸς Ἰησοῦς, ἐκεῖ ἡ καθολικὴ Ἐκκλησία. (Aux *Smyrniens*, c. VIII, *ibid.* t. v, p. 713).

[2] Ὁ τιμῶν ἐπίσκοπον ὑπὸ Θεοῦ τετίμηται· λάθρα ἐπισκόπου τι πράσσων τῷ διαβόλῳ λατρεύει. (Aux *Smyrniens*, c. IX, *ibid.* t. v, p. 713).

[3] Μὴ πλανᾶσθε, ἀδελφοί μου. Οἱ οἰκοφθόροι βασιλείαν Θεοῦ οὐ κληρονομήσουσιν. Εἰ οὖν οἱ κατὰ σάρκα ταῦτα πράσσοντες ἀπέθανον, πόσῳ μᾶλλον, ἐὰν τις πίστιν Θεοῦ ἐν κακῇ διδασκαλίᾳ φθείρῃ, ὑπὲρ ἧς Ἰησοῦς Χριστὸς ἐσταυρώθη, ὁ τοιοῦτος, ῥυπαρός γενόμενος, εἰς τὸ πῦρ τὸ ἄσβεστον χωρήσει, ὁμοίως καὶ ὁ ἀκούων αὐτοῦ (Aux *Ephés.* c. XVI. *ibid.* t. v, p. 657)

[4] Εἴ τις σχίζοντι ἀκολουθεῖ, βασιλείαν Θεοῦ οὐ κληρονομεῖ· εἴ τις ἐν

Aussi Ignace recommandait aux chrétiens de fuir les hérétiques et de n'avoir aucun commerce avec eux. Aux *Tralliens* il écrit : « Je vous en prie, non pas moi, mais la charité de » J.-C., usez du seul aliment chrétien, et abstenez-vous de » l'herbe étrangère, qui est l'Hérésie. Ceux-ci (les hérétiques) » mêlent J.-C. à leurs poisons, en disant des choses contraires » à la foi, semblables, en cela, à ceux qui mettent un médica» ment mortel dans du vin miellé[1]. »

« Abstenez-vous, dit-il aussi aux *Philadelphiens*, des herbes » nuisibles, que J.-C. ne cultive point, car elles ne sont point » la plantation du Père[2]. »

Enfin il écrit aux *Smyrniens* : « Je vous prémunis contre » ces bêtes sauvages, à face humaine ; ne les recevez pas, évi» tez-les même, si cela est possible ; contentez-vous de prier » pour eux, afin de les amener au repentir, ce qui est très» difficile ; mais J.-C., qui est notre vraie vie, a le pouvoir de » les convertir[3]. »

Et comme il ne suffisait point de dire : évitez les hérétiques, fuyez les hérétiques, Ignace ajoute : « Vous serez à l'abri de » l'hérésie et du schisme, si vous n'êtes point enflés par l'or» gueil, et si vous ne vous séparez point de Dieu J.-C. et de » l'évêque et des préceptes des apôtres. » Avis salutaire et le seul efficace contre l'hérésie ! C'est l'orgueil qui a précipité dans l'abîme tous les hérétiques !

L'abbé Bosia.
Vicaire à Passy.

(*La suite au prochain numéro.*)

ἀλλοτρίᾳ γνώμῃ περιπατεῖ, οὗτος τῷ πάθει οὐ συγκατατίθεται. (Aux *Philadelphiens* c. III, *ibid.* t. v, p. 700).

[1] Παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς, οὐκ ἐγὼ, αλλ' ἡ ἀγάπη Ἰησοῦ Χριστοῦ, μόνῃ τῇ χριστιανῇ τροφῇ χρῆσθαι, ἀλλοτρίας δὲ βοτάνης ἀπέχεσθαι, ἥτις ἐστιν ἅιρεσις. Οἱ καὶ ἰοῖς παρεμπλέκουσιν Ἰησουν Χριστὸν, καταξιοπιστενόμενοι· ὥσπερ θανάσιμον φάρμακον διδόντες, μετὰ οἰνομέλιτος. (Aux *Tralliens*, c. VI, p. 680).

[2] Ἀπέχεσθε τῶν κακῶν βοτανῶν, ἅστινας οὐ γεωργεῖ Ἰησοῦς Χριστὸς, διὰ τὸ μὴ εἶναι αὐτὰς φυτείαν Πατρός. (Aux *Philad.* c. III, ibid. t. v, p. 700).

[3] Προφυλάσσω δὲ ὑμᾶς ἀπὸ τῶν θηρίων τῶν ἀνθρωπομόρφων, οὓς μόνον δεῖ ὑμᾶς μὴ παραδέχεσθαι, ἀλλ' εἰ δυνατόν ἐστι, μηδὲ συναντᾷν, μόνον δὲ προσεύχεσθαί ὑπέρ αὐτῶν, ἐάν πως μετανόησωσιν, ὅπερ δύσκολον. Τούτου δὲ ἔχει ἐξουσίαν Ἰησοῦς Χριστὸς, τὸ ἀληθινὸν ἡμῶν ξῆνα. (Aux *Smyr.* c. IV, ibid. t. v, p. 709).

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS, ET SUR LA CONNAISSANCE QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

XV. Analyse philosophique et historique des historiens et des philosophes qui existaient à cette époque.

Arrivés à la moitié de la 3e année de la vie publique de Jésus et à la veille presque de sa mort, nous devons, après avoir montré les défaillances et les corruptions de l'esprit humain, montrer quelles étaient les croyances et les pratiques du petit nombre d'historiens et de philosophes, qui existaient à cette époque ou dont les écrits nous restent. Nous verrons si philosophes et historiens ont aidé en quelque chose à l'œuvre de Jésus, comme on le prétend, ou si plutôt ils n'ont pas confirmé les peuples dans leurs erreurs.

1. Croyances et ouvrages de Diodore de Sicile.

Diodore naquit à Agyre ou Agynire, au centre même de la Sicile, et non loin de l'Etna. A quelle époque vint-il à Rome? Il est difficile de le préciser. On sait seulement qu'il voyagea beaucoup et puis vint se fixer à Rome sous Jules César et sous Auguste. C'est là qu'il composa sa *Bibliothèque historique*, ouvrage d'une belle conception, faiblement exécuté, mais très-utile à cause des nombreux fragments d'auteurs anciens qu'il nous a conservés.

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 44.

Cette histoire devait contenir 40 livres depuis le commencement des choses jusqu'à l'an 40 avant J.-C., mais il n'en restait que 15 livres et des fragments des 25 autres [1]. Le Card. Maï, dans ses *Scriptores veteres* t. II, les a complétés presque en entier. On les trouve rangés par ordre dans la nouvelle édition de M. Didot, et dans la trad. de M. Hoefer, 4 vol. in-18, à Paris, 1851.

On ne sait pas à quelle époque mourut Diodore, il dut vivre au moins jusqu'au milieu du règne d'Auguste, puisqu'il parle de l'année *Bisextile* [2] qui ne commença qu'après la correction du calendrier opérée par Auguste 7 ans avant J.-C. [3]. Bien plus, Lascaris prétend que Diodore a vécu jusqu'à Tibère [4].

Pour la question qui nous occupe, nous ferons observer que Diodore n'a fait que confirmer ses contemporains dans les croyances les plus absurdes du Paganisme.

Comme la plupart des anciens, il doute si ce monde est incréé ou créé ; il place d'abord le Chaos, qui, sous l'action de l'humidité et de la chaleur, « mit au monde tous les types » d'animaux. » L'homme fut d'abord un animal sauvage, le *mutum et turpe pecus* d'Horace. « Leur voix était d'abord inar» ticulée et confuse, bientôt ils articulèrent des paroles... et » formèrent une langue intelligible [5]. «

Telle est la science de Diodore et ce qu'il enseignait aux Romains.

Il reconnaît une Providence divine, Θεία προνοία, mais d'abord il ne la fait nullement intervenir dans la création ou formation du monde. Il parle de vengeance divine contre les méchants (XV, 58), de châtiments infligés par les Dieux à ceux qui avaient osé les outrager (XVI, 64) ; mais il s'agit de ceux qui avaient profané le temple de Delphes. Il parle d'un certain

[1] La meilleure édition, à cause de ses nombreuses notes, est celle des Deux-Ponts, en 11 vol. in 8°, 1793-1807.

[2] Voir *Bibl.* l. I, c. 68. Les éditeurs des Deux-Ponts ont rejeté ce texte dans la note comme ayant été interpolé.

[3] Voir les *Annales* t. XIX, p. 51 (5e série).

[4] Dans Fabric. *Bibl. græc.*, t. IV, p. 372.

[5] *Bibliot.* l. I, c. 7 et 8.

Tennes, sauvé par la providence de quelqu'un des dieux, mais il ajoute qu'il mérita après sa mort les *honneurs divins* (v, 83). — Cette apothéose des hommes, il la montre établie en Asie, où les députés des peuples apportent à Mithridate des décrets qui le constituent *Dieu et sauveur* (xxxvii [1]). Lui-même raconte comme une chose très-juste que César *fut divinisé* par ses exploits [2]. Sans aucun doute il assista à cette apothéose et dut invoquer César *comme Dieu* [3].

Comme Cicéron il tombe dans le panthéisme en disant :

« L'âme de l'homme participe d'une certaine nature divine;
» c'est pour cela qu'elle prédit quelquefois l'avenir, et prévoit,
» dans les fantômes qu'elle se crée, les événements futurs [4]. »

On s'étonne à bon droit après cela que quelques-uns des éditeurs de Diodore aient pu parler de sa *piété* et de sa *religion*. Il fallait dire qu'il avait perdu complétement la notion de Dieu et qu'il l'a fait perdre aux Romains de son temps en racontant fort au long tous les prodiges qui, suivant lui, avaient été opérés par les Dieux.

C'est pour cela qu'à juste titre plusieurs auteurs l'ont appelé le plus frivole des auteurs (*Nihil sit illo nugacius* [5]).

Nous ne prendrons de Diodore que deux choses : le tableau qu'il trace de la dissolution morale de la société romaine et la notice sur les Juifs.

« Les Romains, dont les lois et les mœurs étaient anciennement très-
» bonnes, parvinrent en peu de temps à un tel degré de puissance qu'ils
» eurent le plus célèbre et le plus grand des empires, dont l'histoire fasse
» mention. Mais, à une époque plus récente, la soumission de tant de
» peuples à une longue paix fit changer, pour la perte de Rome, les an-
» ciennes mœurs.

» Pour se délasser du métier des armes, les jeunes gens se livraient à la
» mollesse et à l'intempérance ; car les richesses satisfaisaient à leurs désirs.
» Dans la ville, on préférait le luxe à la frugalité, l'oisiveté aux exercices
» militaires ; enfin, l'on regardait comme heureux, non pas celui qui était
» doué de vertus, mais celui qui passait tout le temps de sa vie dans les

[1] *Biblioth.* trad. t. iv, p. 451.
[2] L. i, 19; iv, 19; v, 21, 25.
[3] Voir la description de cette apothéose dans les *Annales* à l'an 41 avant Jésus-Christ.
[4] *Biblioth.* l. xl, dans Mai, p. 120, et traduction t. iv, p. 450 et l. xviii, 1.
[5] Vivès *de Causis corruptarum artium; opera* l. ii, Colon. 1536 p. 94. *De tradendis disciplinis* l. v, p, 379, et Bodin, *de methodo historica* t. i, p. 620 ; dans l'éd. in 8° des Deux-Ponts t. i, p. cvii et cix.

» plus grandes réjouissances. Des repas somptueux, des parfums recherchés,
» des tapis brodés, des tricliniums richement ornés, des meubles en ivoire, en
» argent, et en d'autres matières précieuses artistement travaillées,
» devinrent de plus en plus à la mode; on dédaignait les vins qui ne
» flattaient que médiocrement le goût : il leur fallait du Falerne, du Chio, et
» tout autre vin semblable qui flatte le palais; on dépensait des sommes
» immenses pour des plats de poisson et d'autres mets recherchés. Les jeu-
» nes gens portaient dans le Forum les étoffes les plus molles, transpa-
» rentes et fines comme celles que portent les femmes. Tous ces objets de
» luxe, propres à engendrer une mollesse pernicieuse, s'élevèrent bientôt à
» des prix incroyables : une amphore de vin se vendait 100 drachmes; un
» pot de salaison du Pont, 400 drachmes; les cuisiniers qui excellaient dans
» leur art étaient payés 4 talents; et les concubines distinguées par leur
» beauté se payaient un grand nombre de talents.

» Marcus Caton, homme sage et distingué par la pureté de ses mœurs,
» se prononça dans le Sénat contre le luxe qui envahissait Rome. « Dans
» cette seule ville, s'écriait-il, un pot de salaison du Pont se vend plus cher
» qu'une paire de bœufs, et un mignon plus qu'un esclave[1]. »

Voilà l'homme et le peuple que Jésus, le fils du charpentier, veut instruire et changer.

Voyons maintenant ce que Diodore savait sur les Juifs et leur religion; c'est celui qui en a parlé avec le plus d'exactitude.

Avant de décrire la guerre contre les Juifs, nous croyons, dit l'historien, devoir donner quelques détails sur l'origine et les institutions de cette nation. Il se déclara anciennement en Egypte une maladie pestilentielle; le peuple fit remonter à la Divinité l'origine de ce fléau[2]. Comme le pays était habité par de nombreux étrangers, ayant des mœurs et des cérémonies religieuses très-différentes[3], il en résulta que le culte héréditaire était négligé. Les indigènes crurent donc que, pour apaiser le fléau, il fallait chasser les étrangers. C'est ce qu'on fit sur-le-champ.

Parmi ces exilés, les plus distingués et les plus vaillants se réunirent, selon quelques historiens, pour se rendre en Grèce et dans quelques autres contrées; ils avaient à leur tête Danaüs, Cadmus et plusieurs chefs célèbres. Mais la plus grande masse envahit ce qu'on appelle aujourd'hui la Judée, assez voisine de l'Egypte, et tout à fait déserte à cette époque reculée[4]. A la tête de cette colonie était un nommé Moïse, homme d'une sagesse et d'un courage rares. Il vint occuper ce pays et fonda entre autres villes celle qui

[1] *Biblioth.* l. xxxvii, trad. t. iv, p. 442.

[2] Souvenir très-visible des 12 plaies infligées par Moïse.

[3] C'est une réfutation de Marsham et de Spenser défenseur des rites memphitiques. Voir Trigland : *de Origine et causis rituum Mosaicorum*, Leyde 1702.

[4] On sait combien cette assertion est fausse.

porte le nom de Jérusalem et qui est aujourd'hui très-célèbre [1]. Il construisit aussi le temple le plus vénéré chez les Juifs, il institua le culte divin et les cérémonies sacrées, donna des lois et fonda un gouvernement politique. Il divisa le peuple en douze tribus, parce que ce nombre était réputé le plus parfait, et correspondait aux douze mois de l'année [2]. Il ne fabriqua aucune représentation ou statue des Dieux, parce qu'il ne croyait pas que Dieu eût une forme humaine, mais que le Ciel qui environne la terre est le seul Dieu et le maître de l'univers [3]. Il établit les rites des sacrifices et les coutumes, de telle sorte quelles fussent tout à fait différentes de celles des autres nations. Par son éloignement pour les étrangers, il introduisit des mœurs inhumaines et inhospitalières [4]. Il choisit les hommes les plus considérés et les plus capables de régner sur toute la nation, et les investit des fonctions sacerdotales ; il leur assigna le service du temple, du culte divin et des cérémonies religieuses. Il leur remit le jugement des causes les plus importantes, et leur confia la garde des lois et des mœurs. C'est pourquoi les Juifs n'ont pas de roi, et le gouvernement de la nation est entre les mains du Prêtre réputé le plus sage et le plus vertueux [5], on lui donne le nom de Grand Prêtre, et on le considère comme le messager des ordres de Dieu. C'est lui qui, dans les assemblées et dans d'autres réunions, transmet les commandements de Dieu, et en cet instant solennel les Juifs se montrent si soumis qu'ils se prosternent immédiatement à terre, et *adorent* [6] le Grand Prêtre qui leur interprète les ordres divins. A la fin des lois se trouvent écrits ces mots : *Moïse a entendu ces paroles de Dieu et les transmet aux Juifs* [7]. Ce législateur a même porté son attention sur ce qui concerne l'art militaire : il obligea les jeunes gens d'acquérir, par les exercices, de la bravoure et de la vigueur pour supporter toutes les fatigues. Il entreprit aussi plusieurs expéditions contre les peuples voisins, conquit beaucoup de terres qu'il distribua par portions égales aux simples particuliers ; mais il en donna de plus grandes aux Prêtres [8], afin qu'ils eussent assez de revenus pour se livrer assidûment au culte divin. Il n'était pas permis aux simples particuliers de vendre les terres qui leur étaient échues en partage, afin que quelques gens

[1] Autre inexactitude ainsi que celle de la fondation du temple attribuée à Moïse.

[2] On voit qu'il ignorait l'origine due aux 12 patriarches. Philon au reste lui a emprunté ce rapprochement dans *de profugis* p. 477.

[3] Erreur très-grande répétée plus loin par Manilius et par Strabon.

[4] Ceci aussi est exagéré et faux.

[5] Inexact encore, le grand Prêtre devait être de la famille d'Aaron.

[6] Erreur très-grande. « Voyez que je suis seul et qu'il n'y a point d'autre » Dieu, excepté moi (*Deut.* XXXII, 39 ; voir *Exod.* XX, 3 et *Deut.* VI, 13).

[7] Cette parole est très-remarquable ; c'est le sommaire de tout le Pentateuque.

[8] Erreur encore, la tribu de Lévi n'avait aucune terre, mais seulement quelques villes, et la dîme de tous les biens.

cupides n'achetassent pas ces terres au préjudice des pauvres et ne fissent diminuer la population. Moïse obligea les habitants de la campagne d'élever soigneusement leurs enfants, et comme ce soin exigeait peu de dépenses, la race des Juifs devint de plus en plus nombreuse. Les coutumes qui concernent les mariages et les funérailles diffèrent beaucoup de celles des autres nations. Sous les diverses dominations qui furent établies plus tard, sous la domination des Perses et sous celle des Macédoniens, qui renversèrent l'empire des derniers, les Juifs modifièrent en grande partie leurs anciennes institutions par leur mélange avec les autres peuples[1]. Voilà ce que rapporte Hécatée de Milet, ajoute Diodore[2], d'après Photius[3].

Mais cette indication est-elle vraie? D'abord les *Ecloga* n'en parlent pas, et aussi on ne la voit pas figurer dans les *Fragments d'Hécatée* de Milet recueillis par les frères Müller[4], et contre l'autorité de Photius ils les attribuent à *Hécatée d'Abdère*[5].

Mais encore est-ce bien là le récit de cet Hécatée? Wesseling penche à croire que ce récit est de Diodore, qui tout au plus aura cité Hécatée en témoignage, car lui-même nous apprend qu'il avait visité les peuples dont il parle. « Comme l'exécution » d'un projet si utile demande beaucoup de travail et de » temps, nous y avons employé 30 ans. Nous avons parcouru, » avec bien des fatigues et bien des risques, une grande » partie de l'Asie et de l'Europe, afin de voir de nos propres » yeux la plupart des contrées les plus importantes dont » nous venons de parler[6]. »

Quoi qu'il en soit, on voit bien, dit Wesseling, que Diodore ne dit rien de tout ce que les écrivains postérieurs ont inventé contre les Juifs. Il ne parle ni de la lèpre, à cause de quoi les Egyptiens les auraient chassés de chez eux, ni de la statue de cet âne qui les aurait guidés pour trouver de l'eau, ni d'aucune de ces ignominies que les historiens latins leur ont imputées[7].

[1] Sans doute plus d'une fois quelques rois voulurent introduire des mœurs étrangères. Mais la loi resta inviolable et eut des observateurs.

[2] *Biblioth*. trad. t. IV, p. 465.

[3] *Biblioth*. codex 244; *Pat. grecq*. t. 103, p. 1391.

[4] Voir *Frag. hist. græc.* de Didot. t. I.

[5] *Ibid*. t. II, p. 391.

[6] *Biblioth*. l. I, c. 4.

[7] Voir le Diodore des Deux-Ponts dans les notes t. X, p. 376.

2. Croyances et ouvrages de Denys d'Halicarnasse.

Nous avons déjà dit comment Denys vint à Rome et s'y occupa d'écrire l'Histoire Romaine qu'il conduisit jusqu'à l'an 488 de Rome (226 avant J.-C.) où commence Polybe [1].

Il y traite de l'ancien état de l'Italie et des origines grecques de ses habitants, des lois et des usages qu'ils leur ont empruntés, détails que ne donne aucun des historiens romains.

Des 20 livres nous n'en avions que 10 jusqu'à 312 de Rome [2]. — Le Card. Maï les a presque complétés dans ses *Scriptores veteres*, t. II.

Comme Diodore, Denys n'a qu'une préoccupation, celle de faire croire à la réalité et à la puissance de tous les Daimons païens. Chose singulière ! malgré le mépris où Cicéron nous a dit qu'étaient tombées toutes les fables païennes, malgré la substitution du Dieu-Auguste au Dieu-Jupiter, Denys persiste à pousser les peuples à croire à tous les miracles attribués aux Dieux et aux Déesses. Nous en citons deux exemples.

A propos de la députation des dames romaines (268 ans av. J.-C.), qui avaient fléchi la colère de Coriolan, il dit :

> Ce ne sera pas s'écarter du but de l'histoire et en particulier pour corriger ceux qui s'imaginent que les Dieux ne se réjouissent guère des honneurs que les hommes leur rendent et qu'ils ne se tiennent point offensés par les actions impies, il ne sera pas, dis-je, hors de propos de rapporter l'apparition de la Déesse (la *Fortune féminine*) qui donna en cette rencontre des marques de sa préférence, non pas une seule fois, mais jusqu'à deux fois comme portent les *Commentaires* des Pontifes ; afin que ceux qui conservent avec piété les traditions qu'ils ont reçues de leurs ancêtres sur le Daimonion, ne se repentent point de leur créance, mais qu'ils se confirment dans leur sentiment ; et que d'un autre côté ceux qui, méprisant les coutumes de leurs pères, regardent comme rien le Daimonion, maître des pensées et des desseins des hommes, se défassent de cette mauvaise opinion ; ou que, s'ils sont incorrigibles, ils encourent de plus en plus la haine du Daimonion et des Dieux.

A la suite de cela, Denys raconte que « les dames romaines

[1] Voir *Annales* t. XIX, p. 118 (5e série).

[2] Une des meilleures éditions est encore celle de Sylburge, grec-latin, in-f°, Francfort 1586. Elle a été traduite en français par Bellanger, 2 vol. in-4° Paris 1723. C'est celle dont nous nous servons, en la corrigeant.

» firent faire une seconde statue de cette Déesse qui, ayant été » mise a côté de la première, ouvrit la bouche et dit d'une » voix claire et distincte : *Femmes, vous m'avez dédié, suivant les lois saintes de la religion, votre ville*; et quelques » femmes inattentives au distraites doutant du fait, elle ouvrit » de nouveau la bouche et répéta les mêmes paroles [1]. »

Voilà ce que Denys raconte pour persuader aux Romains de croire aux miracles des Dieux du Paganisme, et de conserver les traditions religieuses que leurs Pontifes leur donnaient à croire.

Voici le second passage où il glorifie cette Vesta dont les Romains ne connaissaient ni le nom ni le sexe [2].

Il ne faut pas omettre ici les marques surprenantes que la Déesse (Vesta) a données en plusieurs occasions pour faire connaître l'innocence de ses prêtresses faussement accusées. Car quelqu'incroyables que soient ces prodiges, les Romains y ont cependant ajouté foi, et plusieurs auteurs en ont parlé fort au long. Sans doute les philosophes athées (si cependant on peut donner le nom de philosophes à ces faux savants qui font un sujet de raillerie de tout ce que disent les Grecs et les Barbares touchant les apparitions des Dieux) ces philosophes, dis-je, ne manqueront pas de se moquer aussi des prodiges que je vais rapporter, et de les tourner en ridicule comme de vaines fictions de l'esprit de l'homme ; car ils ne peuvent croire que les Dieux se mêlent des affaires d'ici-bas. Mais les autres, qui ont découvert la vérité par la lecture de plusieurs histoires, et qui par conséquent n'éloignent point les Dieux des actions de l'homme, et ne nient point qu'ils ne soient également favorables aux gens de bien et ennemis des méchants ; ceux-là, dis je, ne trouveront point incroyables les miracles dont je vais parler [3].

On le voit, loin de détourner le peuple des erreurs mythologiques, Denys, un des plus graves et des plus savants historiens, ne cherche qu'à persuader à ce peuple d'y croire, et nulle part il ne donne à entendre qu'il n'y croyait pas lui-même.

Or c'est encore cet auteur que nos Chrétiens-païens ont célébré comme un homme *très-religieux* et *très-saint*. Qu'on

[1] *Antiquités romaines*, l. VIII, c. 7. n. 5. t. II, p. 294. Texte de Sylburge, t. I, p. 526. — Voir sur cette action Plutarque *Vie de Coriolan*, n. 33 et 38 et l'explication qu'il donne de ces miracles auxquels il croit cependant.

[2] Voir sur Vesta la curieuse notice donnée dans les *Annales* t. XX, p. 176 et 251 (5e serie).

[3] *Antiq. Rom.* l. II, c. 17, n. 8, et texte t. I, p. 128.

lise le résumé de sa doctrine *sur Dieu*, que Sylburge a mise dans sa *Table des matières* à l'article *Dieu*. Il attribue à Denys toutes les croyances chrétiennes, mais c'est une falsification complète du texte. Nous en donnons trois exemples :

Dieu est auteur de tous les biens. — Dans le texte : c'est Tullus Hostilius qui dit : « C'est aux Dieux que je rapporte toutes les » bonnes et belles actions. »

Dieu n'abandonne pas ses fidèles dans les perils, propice aux bons, ennemi des méchants. — C'est *Vesta* venant au secours de ses Vestales.

Celui qui néglige les avertissements de Dieu est gravememt puni. — Dans le texte : obligation de croire aux Spectres, aux naissances des monstres, aux songes,[1] etc.

Voilà encore un homme que le Fils du Charpentier veut corriger et un peuple qu'il veut changer et qu'il viendra à bout de convertir.

Notons les nombreux ouvrages composés en outre par Denys :

1. Traité de l'arrangement des mots.
2. Une rhétorique.
3. Jugements abrégés sur les anciens écrivains grecs, copiés par Quintilien, sans le nommer.
4. Examen critique de Lysias, Isocrate, Isée et Dinarque.
5. Lettre à Ammeus, pour prouver que Démosthènes ne s'est pas servi de la Rhétorique d'Aristote.
6. Lettre à C. Pompée sur le style de Platon, et les principaux historiens.
7. Autre lettre à Ammeus sur Thucydide.
8. Examen critique du style de Thucydide.
9. Traité sur l'éloquence de Démosthènes.

3. Croyances et ouvrages de Marcus Manilius.

On ne sait rien ni de la naissance ni de l'époque précise de la mort de Manilius. On sait seulement qu'il écrivait sous Auguste, puisqu'il parle de la défaite de Varus, arrivée 5 ans avant la mort d'Augute[2]. On a de lui un poëme en 5 livres ayant pour titre : *Astronomicon*, dédié à Auguste.

Ce poëme devrait plutôt être appelé *Astrologie*, car il est

[1] Dans le texte t. I, p. 169, 128, 473.
[2] Voir. *Astronomicon* t. I, v° 874.

consacré tout entier à prouver l'influence des astres sur les actions humaines et la manière de la connaître. Manilius est le chantre du Destin et du Stoïcisme, qui en avait fait son Dieu. On comprend, quand on l'a lu, les grands efforts des Romains pour connaître l'astre sous lequel les Empereurs et les citoyens étaient nés et acquérir ainsi l'époque où ils devaient mourir; on comprend aussi les nombreux décrets par lesquels cette recherche était défendue. Cette croyance à l'astrologie fut un des plus grands obstacles à l'établissement du Christianisme. D'ailleurs, comme tous les auteurs, Manilius enseigne au peuple que Dieu n'est autre chose que l'ensemble de l'univers, et reconnaît Auguste comme Dieu. Nous allons donner quelques extraits de ses livres.

Ainsi commence le 1er *Livre :*

« J'entreprends dans mes chants de faire connaître au monde » les arts divins et les Astres, confidents du Destin, qui différentient les diverses actions des hommes, ouvrage de la » Raison céleste. »

> Carmine divinas artes, et conscia Fati
> Sidera, diversos hominum variantia casus,
> Cœlestis rationis opus, deducere mundo
> Aggredior (*Astron.* I, 1.).

C'est ce qu'il va exécuter dans tout le reste de son poëme.

Et dès le début il s'adresse à Auguste comme à un Dieu :

« C'est toi, César, prince et père de la patrie, qui gouvernes » l'univers, obéissant à tes augustes lois, et qui, Dieu toi- » même, mérites le monde (le Ciel) concédé à ton père; c'est » toi, dis-je, qui me donnes courage et concèdes les forces » pour chanter de si grandes choses. »

> Hunc mihi tu, Cæsar patriæ princepsque paterque,
> Qui regis augustis parentem legibus orbem,
> Concessumque patri mundum, Deus ipse mereris,
> Das animum, viresque facis ad tanta canenda (v. 7).

Manilius décrit ensuite comment peu à peu l'homme vint à découvrir « que tout était conduit selon la Divinité et la Face » du Monde par les astres, changeant de diverses manières les » Destins. »

Omniaque ad Numen Mundi faciemque moveri,
Sideribus, vario mutantibus ordine Fata (I, 109).

La terre, le feu, l'air et l'eau font Dieu « en quatre membres. »

. . . . . faciuntque Deum per quatuor artus (I, 131).

Dans la suite Manilius décrit toute la Sphère céleste telle qu'elle était alors connue, et les comètes auxquelles il rapporte les différents malheurs arrivés aux Romains. Il répète les diverses fables appliquées aux Dieux de la Sphère grecque et romaine et ajoute ; « Pour moi, il ne me paraît pas qu'il y » ait une raison plus présente que ce Monde est régi par un » Esprit divin, et qu'il est lui-même Dieu. »

Atque ipsum esse Deum (I, 474).

« Ce Monde est Dieu ; il le prouve par la régularité des mouvements célestes et terrestres. « Car celui-là est Dieu qui » ne change jamais :

. . . . . Deus est qui non mutatur ab œvo (I, 511).

Il termine son premier livre par ces mots adressés à Auguste :

« Que le Père de la patrie soit invincible, que Rome le soit » sous lui, et que, lorsqu'elle aura donné un Dieu au Ciel, » elle ne le cherche pas sur la terre. »

Sit pater invictus patriæ ; sit Roma sub ipso,
Cumque Deum cœlo dederit non quærat in orbe (I, 900).

Dans son 2e *Livre*, Manilius rappelle ce qu'Homère et Hérode ont dit de l'univers, mais il annonce que ce qu'il va dire sur les propriétés et l'énergie des astres, leurs signes masculins, féminins, diurnes, nocturnes, fertiles, stériles, leurs amitiés, leurs inimitiés entre eux, il ne le doit qu'à lui-même. Nous croyons que Manilius se vante un peu trop et que toutes ces notions étaient déjà données par les Chaldéens, auxquels il les emprunte. Mais ici encore il fait « Dieu infusé, incorporé » dans le ciel, la terre et les mers. »

Infusumque Deum cœlo, terrisque fretoque (II, 60).

D'ailleurs tout est régi par le Destin, et le Destin-Dieu n'est autre que l'Homme même qui est Dieu.

« Je ne parle pas, ce qui est certain, que le Destin est inévi-
» table, que le propre de la matière est d'être nécessitée, et
» au Monde-Ciel de nécessiter. Qui pourrait connaître le Ciel,
» si ce n'est pas un présent du Ciel, et trouver Dieu, s'il n'est
» lui-même une partie des Dieux ? »

Mitto, quod et certum est, et inevitabile Fatum,
Materiæque datum est cogi, sed cogere Mundo.
Quis Cœlum posset, nisi Cœli munere, nosse ?
Et reperire Deum, nisi qui pars ipse Deorum est (II, 111)?

Et puis Manilius nous apprend comment chaque partie du corps humain avait été conquise par l'astrologie et dominée par une des Constellations. Il faut connaître ce curieux empire des *Daimonions*.

Remarquez la distribution des parties du corps humain entre les Signes célestes, et la dépendance où est chaque membre de son propre Signe, qui déploie principalement sur lui toute l'énergie de son pouvoir. Le *Bélier*, chef de tous les signes, a reçu la Tête en partage ; le Cou, embelli par les grâces, est le domaine du *Taureau*; les Bras jusqu'aux épaules, sont échus par le sort aux *Gémeaux* ; la Poitrine est dominée par l'*Ecrevisse*; les Flancs et les Epaules appartiennent au *Lion*; les Reins sont le propre apanage de la *Vierge* ; la *Balance* préside aux parties charnues, sur lesquelles on s'assied; le *Scorpion* à celles de la Génération; les Cuisses sont du ressort du *Sagittaire* ; le *Capricorne* commande aux deux Genoux ; les Jambes forment l'empire du *Verseau* ; et les *Poissons* exercent leur juridiction sur les Pieds [1].

Puis, comme ses prédécesseurs, Manilius constate l'horrible et universelle dépravation des mœurs à son époque ; mais, ce qui supprime même la notion de moralité, il attribue cette déparavation aux Astres qui se combattent entre eux. Il faut lire cette dépravation de l'intelligence humaine :

« Le crime est dans le peuple, tout regorge de fureurs. le
» permis et le défendu sont mêlés ensemble, la scélératesse
» sévit dans les lois mêmes ; déjà les forfaits ont vaincu les
» peines. Ah ! c'est que des corps discordants naissent sous
» plusieurs Signes. La paix a disparu de la terre, le pacte de la
» foi est rare et observé par un petit nombre. Comme le Ciel
» est en désaccord avec lui-même, ainsi la Terre avec elle-
» même, et tous les hommes sont emportés par un Destin
» ennemi. »

[1] Manilius, *Astron*. II, 443-455.

In populo scelus est, et abundant cuncta furore,
Et fas atque nefas mixtum ; legesque per ipsas
Sævit nequities ; pœnas jam noxia vincit.
Scilicet in multis quoniam discordia Signis
Corpora nascuntur, pax est sublata per orbem ;
Et fidei rarum fœdus, paucisque tributum.
Utque sibi Cœlum, sic Tellus dissidet ipsi ;
Atque hominum gentes inimicâ Sorte feruntur (II, 590).

Dans le 3e *Livre* Manilius prétend enseigner quelles années, quel mois, quels jours et quelles heures de notre vie appartiennent à chaque Signe, et le nombre d'années de vie qui nous est promis, tant par chacun des 12 signes, que par chacune des 12 maisons célestes.

C'était là surtout ce que les Romains désiraient savoir, et ce que prétendaient révéler les Chaldéens et Astrologues.

Le 4e *Livre* est destiné à montrer que, en réalité, tous les événements de la vie ont été produits par les Destins :

« Les Destins gouvernent le monde, toutes choses s'opèrent » par une loi déterminée et chacun des événements est prédit » par des Décrets certains. »

Fata regunt orbem, certa stant omnia lege,
Cunctaque per certos signantur tempora casus (IV, 14).

Manilius offre ensuite le tableau des différents événements historiques et en particulier des nombreux forfaits, qui s'y sont commis.

« Ces forfaits ne sont pas les crimes des hommes, ils sont » forcés de faire ces grandes atrocités, forcés de s'infliger ces » peines, et de se déchirer les membres. »

Non hominum hoc scelus est ; coguntur tanta moveri,
Inque suas ferri pœnas, lacerandaque membra (IV, 84).

Il n'y a donc plus ni punition pour le crime ni récompense pour la vertu ? Manilius s'adresse cette objection, et il y fait cette singulière réponse :

« Les vertus des hommes sont d'autant plus glorieuses » qu'elles nous viennent du Ciel, et nous devons d'autant » plus haïr les criminels qu'ils sont nés pour le crime et pour » en être punis.

Sic hominum meritis tanto sit gloria major,
Quod Cœlo gaudente venit, rursusque nocentes

Oderimus magis, in culpam pœnasque creatos (IV, 114).

N'est-ce pas là le renversement de la notion même de crime et de supplice?

Manilius soumet non-seulement l'homme, mais les divers pays à la fatalité des Astres, et, s'adressant à ses compatriotes, il défend son œuvre, il faut l'avouer ici, par une bonne raison :

« Y a-t-il moins de raison à tirer des présages des Astres » sacrés, que d'examiner les Bêtes mortes, ou le Chant des » Oiseaux. »

An minus est sacris rationem ducere Signis,
Quam Pecudum mortes, Aviumque attendere cantus (IV, 905).

Il finit par diviniser la Raison et Auguste.

« La Raison domine toutes choses; ne doutez pas de reconnaître à l'homme des visions divines. Il fait déjà lui-même des Dieux, et envoie un Dieu aux astres, et le » Ciel s'accroît et devient plus grand sous le principat d'Auguste. »

. . . . Ratio omnia vincit.
Ne dubites homini divinos credere visus.
Jam facit ipse Deos, mittitque ad sidera Numen ;
Majus et Augusto crescit sub principe Cœlum (IV, 224).

Dans le 5e *Livre*, Manilius fait l'énumération des constellations extrazodiacales, et des degrés des 12 signes avec lesquels elles se lèvent. C'est ce lever des astres, qui inspire les inclinations, les mœurs, les caractères etc., et il faut convenir qu'il fait cette description dans des vers qui peuvent être comparés à ceux de Virgile.

Telle est l'œuvre de Manilius: c'est, comme nous l'avons dit, le chantre du Destin et du Stoïcisme. On doit voir combien ces doctrines, adoptées par les savants et répandues parmi le peuple, devaient être un obstacle à la prédication du Christianisme. Eh bien, ce sont ces doctrines que Jésus entreprend d'abolir, ce sont ces savants et ce peuple qu'il veut changer et qu'il change. Qu'on nous dise qu'il n'est pas Dieu?

Les 12 pêcheurs se répandirent partout et leurs doctrines firent en effet disparaître toutes ces futilités.

Mais le Paganisme fut introduit de nouveau dans les écoles

chrétiennes et alors renaquit l'*Astrologie* avec la Fatalité. Avec l'imprimerie tous ces livres furent réimprimés [1], et les savants les réadoptèrent. L'Eglise, cette grande gardienne du sens commun, condamna ces absurdités [2]. Les papes Sixte V et Urbain VIII les excommunient et les frappent de peines très-sévères [3].

5. Croyances et ouvrages de Strabon le Géographe.

Strabon était né à Amasie en Cappadoce environ 50 ans av. J.-C., et serait mort vers l'an 38 de J.-C. à l'âge de 88 ans.

Dans sa jeunesse il fit ses études à Nysa (près Tralles) sous *Aristodème*, qui fut précepteur des enfants de Pompée, à Animis dans le Pont, sous *Tyrannion*, et à Séleucie en Cilicie, sous *Xénarque*, le *péripatéticien*. Dans un voyage qu'il fit à Alexandrie il s'attacha à *Boethus* de Sidon également péripatéticien. Revenu dans la Cilicie à Tarse, il reçut les leçons d'*Athénodore*, philosophe *stoïcien*, dont les doctrines sont empreintes dans tous ses livres.

Riche et indépendant il visita l'Asie-Mineure, le Pont, et vers l'an 24 av. J.-C. la Syrie maritime, la Palestine, la Phénicie et l'Egypte, la Grèce, la Macédoine et l'Epire. Un tel homme ne pouvait manquer de visiter l'Italie, et probablement la Sicile; enfin il se fixa à Rome où il composa ses ouvrages :

1° Des *Mémoires historiques* (Ὑπομνήματα ἱστορικὰ) en 47 livres, probablement jusqu'au règne d'Auguste « utiles, dit-il lui-« même, pour la philosophie morale et civile, » il n'en reste que 15 fragments [4].

[1] Voir en particulier l'*Astronomicon* de Firmius Maternus imprimé en 1497 et la 4e édition de 1533 où se trouvent les traités astrologiques de *Ptolomée*, d'*Hermès*, de *Béthem*, d'*Almansor*, de *Zael*, de *Messahalah*, d'*Omar*, de *Manilius*, de *Brunfelsel*, voir aussi l'*Astrologia aphoristica* in-16, Ulmæ 1641.

[2] Voir le décret *Illud quod est* contre ceux, *qui olim Genethliaci propter natalitium dierum considerationes, nunc autem vulgo Mathematici vocantur*. Dans le *Corp. juris Canonici* t. I, p. 350. In-fol. Paris 1687, et le décret *Omnes Planetarios* ibid.

[3] Voir la 17e Constitution *Cœli et terræ* de Sixte V et la 113e Const. *Inscrutabilis* d'Urbain VIII.

[4] Voir les *Frag. histor. græcor.* de Didot t. III, p. 490.

2° Sa *Géographie* (Γεώγραφικα) dont la majeure partie nous est restée. C'est le plus précieux monument *géographique* de l'antiquité [1].

Ce livre composé dans ses loisirs, commencé l'an 18 avant J.-C., pris et repris à différents intervalles, fut presque ignoré de son vivant. Sénèque, Pline, Tacite ne l'ont pas connu. Josèphe et Plutarque sont les premiers historiens qui parlent de ses *Mémoires historiques*, et Marcien d'Héraclée (du 5e siècle) Athénée (3e siècle) et Harpocration (2e siècle ?) de sa *Géographie*. C'est dans le moyen âge qu'il a été célèbre sous le nom du *Géographe*.

Quelles étaient les croyances religieuses de Strabon ? C'étaient celles de son époque. Il professa d'abord l'*Aristotélisme* avec ses premiers professeurs.

« De notre temps, dit-il, Sidon a produit plusieurs nobles » philosophes, parmi lesquels Boethus, qui a été mon associé » pour commenter la philosophie d'Aristote [2]. »

Mais après les leçons d'Athénodore, il semble s'être fixé à ce *Stoïcisme*, raide et menteur, qui s'efforçait de dompter la nature et élevait l'homme à la hauteur de Dieu. C'est pour cela qu'il dit : *Notre Zénon*, qu'il appelle le *prince des Stoïciens* [3]. Aussi comme eux il croyait au Destin et à leur Providence, qu'il ne fait pas difficulté de blâmer.

« Car, dit-il, dès que l'on parle de Providence et de Destin, » on trouve beaucoup de choses, dans les affaires humaines et » naturelles, dont on pourrait dire qu'il eût mieux valu » qu'elles fussent faites d'une autre manière qu'elles ne le » sont [4]. »

Comme tous les auteurs de son temps Strabon cite,

[1] La dernière édition et la plus correcte est celle de la col. Didot, 1 vol. avec 15 cartes, prix 50 fr. — Mais la plus utile, à cause des notes, est encore celle d'Amsterdam in-fol. 1707. C'est celle que nous citons; il en existe une trad. française par M. de la Porte du Theil, en 5 vol. in-4°, avec de savantes notes. M. Tardieu en a commencé une in-18, chez Hachette.

[2] *Geographie* l. XVI, p. 757.

[3] *Geographie* l. I, p. 41, et l. XIV, p. 682.

[4] *Geographie* l. IV, p. 182.

sans sourciller, tous les miracles et toutes les révélations des Daimons. Comme eux aussi il pense qu'il est nécessaire d'en enseigner la crainte aux peuples :

« Il est impossible, dit-il, que la foule des femmes et la vile » multitude puissent être conduits à la piété, à la justice et à » la foi par les discours philosophiques, mais il faut encore » user de la *crainte des Daimons* (δεισιδαιμονίας), ce qui ne peut » être inculqué que par les *fables et les prodiges* [1]. »

Nous devons noter encore que le dernier traducteur a encore dissimulé les croyances païennes, en traduisant par le mot vague de *superstitions* les expressions que nous avons mises en *italique*.

Strabon parle aussi des Juifs et de leur religion, nous devons citer ses paroles pour les comparer à celles de Diodore :

Quoi qu'il en soit du mélange de ces peuples, selon la tradition la plus répandue de toutes celles qui passent pour certaines, relativement *au temple de Jérusalem*, les Egyptiens sont les ancêtres de ceux qu'on appelle maintenant *Juifs* [2].

Un prêtre Egyptien, *Moïse*, qui occupait une partie du pays appelé *Choras* [3], mécontent de la religion établie [4], sortit de l'Egypte, pour venir se fixer en cette contrée, suivi d'une foule d'hommes qui adoraient, comme lui, la Divinité (τό Θεῖον) ; car il soutenait et enseignait que les Egyptiens étaient dans l'erreur en représentant la Divinité sous la forme d'animaux sauvages ou privés ; que les Lybiens, que les Grecs eux-mêmes se trompaient également quand ils donnaient aux Dieux la figure humaine, et, en effet, *Dieu* pourrait bien n'être réellement que ce qui nous environne, nous, la terre et les mers; c'est ce que nous appelons le ciel, le monde, la nature des choses. Or quel homme sensé pourrait oser le représenter sous une des formes que nous avons sous les yeux ! Il enseignait donc qu'il fallait renoncer à sculpter aucun simulacre de la Divinité, et se borner à l'adorer dans un sanctuaire digne d'elle, environné d'un terrain consacré mais dépourvu de toute espèce d'images. Il prescrivait aussi de s'endormir dans le temple [5], non-seulement pour soi, mais encore pour les autres, lorsqu'on avait le don

[1] Texte t. I, p. 20 et traduction in-18, l. I, n. 8, p. 31.

[2] Erreur très-grande évitée par Diodore.

[3] Χώρας, la *province*, en opposition à Alexandrie qui s'appelait πόλις la *ville*. Voir la note t. V, p. 233, et Valckenaer, *de Arist. Jud.* p. 54.

[4] Parfaitement exact.

[5] Grande inexactitude provenant de ce qu'il avait vu faire en Egypte et peut-être à Rome dans le temple d'Esculape.

de faire d'heureux songes. Selon lui, ceux-là seuls qui se conduisaient avec sagesse et justice devaient toujours attendre de la Divinité qu'elle se manifesterait par quelque présage, ou par un signe quelconque. Telle était la doctrine qu'enseignait Moïse ; il persuada un grand nombre d'hommes bien pensants ; et il les conduisit dans l'endroit où est maintenant Jérusalem [1].

« Pour un païen, dit Malte-Brun, Strabon rend une justice » éclatante aux grandes idées morales qui règnent dans la » législation de Moïse, il en voudrait presque faire un philo» sophe du Portique. Il a pu lire en grec le livre de *la Sagesse*, » et nous ne voyons pas sur quoi s'appuie l'omniscience des » Allemands, lorsqu'ils affirment que Strabon a dû copier tout » cela dans un autre écrivain [2]. »

Tout fait croire que Strabon avait lu la Bible des Septante, que s'il ne *la nomme* pas, il faut savoir qu'il ne cite ni Hécatée de Milet le Jeune, ni Philémon, ni Xénophon de Lampsaque, ni le Périple d'Hannon, il cite seulement le nom de Juba, et supprime celui de Tite-Live, soit qu'il ne l'ait pas connu, soit qu'il ait eu en lui peu de confiance, et ne dit pas un mot de Denys d'Halicarnasse, dont les *Antiquités romaines* avaient été publiées de son vivant.

Après les informations à peu près exactes que Diodore et Strabon donnent sur les Juifs, on ne peut que s'étonner que 100 ans après eux le grave Tacite parle d'un âne qui aurait rendu service à Moïse, et que les Juifs auraient consacré dans leur sanctuaire [3].

Strabon est donc encore un homme dont Jésus devait faire cesser l'influence en religion et corriger les erreurs.

5. Croyances et ouvrages de Tite-Live.

Nous avons déjà parlé de Tite-Live, et apprécié la valeur de son *Histoire Romaine* [4]. Nous ne donnerons ici que ce détail qui nous a été conservé par Sénèque, qui dit à Lucilius :

« Nomme aussi Tite-Live. Car il a écrit aussi des *Dialogues* » qu'on peut rattacher à la philosophie autant qu'à l'histoire,

[1] *Geographie* l. XVI, p. 760.
[2] *Biog. univ.* t. XLIV, p. 12, éd. de 1826.
[3] Tacite, *Histoires* l. V, c. 4.
[4] Voir *Annales* t. VI, p. 255 (6e série).

» et des traités où il traite *ex professo* de la philosophie [1]. »

Mais il ne nous reste rien de ces *dialogues*.

6. Croyances et ouvrages de Sénèque le Rhéteur.

Marcus Annœus Seneca naquit à Cordoue en Espagne vers l'an 52 avant J.-C., il vint habiter Rome 15 ans avant la mort d'Auguste, y enseigna la rhétorique et y mourut cette année même (32 de J.-C.). Il amena avec lui trois fils, *Marcus Novatus*, qui prit dans la suite le nom de Junius *Gallion*, qui l'avait adopté, et fut proconsul d'Achaïe. C'est devant lui que les Juifs trînèrent S. Paul, auxquels Gallion répondit « que, puis» qu'il s'agissait de l'interprétation de leur loi, il ne voulait » pas se mêler de ces choses [2]. » Réponse sage, mais déshonorée en laissant frapper en sa présence le grand prêtre de la Synagogue, sans réprouver cette violence.

Le second fils fut *Lucius Annœus Seneca*, le philosophe, qui fut précepteur, ministre et adulateur de Néron.

Le troisième fils, *Lucius Annœus Mela*,, fut intendant du palais de Néron, se laissa impliquer dans la conjuration de Pison et se donna la mort, comme son frère Sénèque, selon la coutume de l'époque. Il fut le père du poète *Lucain*, auteur de la *Pharsale*, qui, pour se sauver, dénonça *Acilia*, sa mère, et, malgré la bassesse de ses éloges pour Néron, n'en reçut, pour récompense, que la liberté de choisir son genre de mort à l'âge de 27 ans, l'an 35 de J.-C. [3].

Tels furent les fils de Marcus Seneca. On a de lui deux ouvrages : des *Suasoria*, en un livre, et des *Controversiæ*, en 10 livres, mais dont il ne reste que quelques livres et des fragments. Les uns et les autres sont des compositions de rhétorique sur des sujets fictifs et futiles : « Agamemnon doit-il » consentir au sacrifice de sa fille? Cicéron doit-il faire des » excuses à Antoine? Une Vestale, prostituée à un soldat, le tue, » et elle est absoute. Faut-il lui permettre de reprendre son sa» cerdoce? » et autres sujets pareils. Sur cela Sénèque donne l'avis d'une centaine de rhéteurs de l'époque; mais, quoiqu'il assure lui-même que sa mémoire était telle qu'il répétait dans leur ordre 2,000 mots qu'on avait prononcés de

[1] *Epître*, 100, n. 8.
[2] Voir *Actes* XXIII, 13.
[3] Tacite, *Annales*, XV, 56.

vant lui, il est douteux que ce soient les paroles mêmes de ces auteurs qu'il rapporte de mémoire et à la fin de sa vie ; pour nous nous sommes portés à croire que sujets et auteurs ont été inventés par Sénèque.

Il ne faut chercher aucune idée philosophique dans ces œuvres. De temps à autres seulement retentit le nom de quelques divinités de l'Olympe romain, qu'il continuait à populariser parmi le peuple. Nous avons noté, d'après le témoignage de son fils, qu'il n'aimait pas la philosophie [1].

7. Croyances et ouvrages de Sénèque le Philosophe.

Nous avons déjà noté que, pendant sa jeunesse, Sénèque avait, sur les conseils de Sotion, passé une année entière à se priver de la chair des animaux, mais quand les Juifs furent chassés de Rome, il eut peur qu'on ne le confondît avec eux et cessa ce régime [2].

Nous parlerons plus au long de ses croyances et de son influence en analysant un ouvrage sur la Religion romaine.

8. Croyances et ouvrages de Sotion le Philosophe.

Ce Sotion, dont Sénèque avait été le disciple, tenait surtout à persuader aux hommes de s'abstenir de la chair par la raison que les âmes des hommes passent dans celles des animaux; puis il ajoutait :

« Tout cela, de grands hommes l'ont cru. Suspends donc » ton jugement et, en attendant, respecte tout ce qui a vie. Si » cette doctrine est vraie, s'abstenir de la chair des animaux sera » s'épargner des crimes ; si elle est fausse, ce sera frugalité [3]. »

D'après Aulu-Gelle, il était philosophe *aristotélicien* et avait composé un volume d'anecdotes intitulé : la *Corne d'Amalthée* [4].

Mullachius, qui ne donne aucun détail sur Sotion, en a pu-

[1] Voir *Annales*, t. III, p. 384 (6e série).
[2] Voir *Annales*, ibid.
[3] Sénèque, *Lettre* 108 n° 17 ; trad. de M. Baillard t. II, p. 385.
[4] Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, l. I, c. 8.

blié 10 sentences de peu d'importance, tirées d'un livre *sur la colère*[1].

9. Croyances et ouvrages de Q. Sextus ou Sextius.

Ce philosophe *pythagoricien* et *stoïcien* enseigna à Rome sous Auguste et Tibère. Sénèque qui l'avait entendu en fait le plus grand éloge :

« Bons dieux ! que de vigueur, que d'âme ! on ne trouve pas » cela chez tous les philosophes. Combien dont les écrits » n'ont d'imposant que le titre, et sont des corps vides de » sang ? ils dogmatisent, ils disputent, ils chicanent, ils n'é- » lèvent point l'âme, car ils n'en ont pas.

Voilà ce qu'étaient aux yeux de Sénèque, les philosophes en général. Pour Sextius c'est autre chose à ses yeux.

» Lis Sextius, dit-il à Lucilius, et tu diras : Voilà de la » vie, du feu, de l'indépendance; voilà plus qu'un homme. Il » me laisse plein d'une immense confiance. En quelque dispo- » sition d'esprit que je sois, quand je le lis, je te l'avouerai, il » me plaît de provoquer tous les hasards; il me plaît de m'é- » crier : Que tardes-tu, Fortune ? combats contre moi, tu me » vois prêt. Il me plaît d'avoir quelque chose à vaincre, de » quoi m'exercer à la patience[2].

Voilà des vertus, mais vertus stoïciennes, qui menteusement faisaient l'homme l'égal de Dieu; c'est toujours la parole du Serpent : *Vous serez semblables à lui.* — Voyez :

« Jupiter, disait souvent Sextius, n'est pas plus puissant que » l'homme de bien : Jupiter a plus à donner aux mortels, » mais de deux sages, le meilleur n'est pas le plus riche. Dieu » ne surpasse pas le sage en bonheur, quoiqu'il le surpasse en » durée, comme le dit Sextius, c'est par là que l'on va au ciel. » Tu t'étonnes que l'homme puisse monter jusqu'aux Dieux. » Dieu vient vers les hommes, bien plus, ce qui est plus pro- » che, *il vient dans les hommes*[3]. »

Voilà où en étaient les philosophes purs, les sages et les religieux !

[1] Voir *Frag. philos. Græcorum* t. II, p. 47 et p. XXXII.
[2] Sénèque *Lettre* 64.
[3] Senèque, *Lettre* 73.

Nous n'avons pas besoin de dire que c'est cet orgueil insensé, cette divinisation de l'homme, que Jésus vient abattre et dissiper. Bien loin que cette doctrine ait aidé à la propagation du Christianisme, les Stoïciens furent ceux qui lui résistèrent le plus longtemps.

On n'a de Sextius que 12 sentences, conservées la plupart par des auteurs postérieurs au Christianisme, qui ont bien pu les lui emprunter [1].

10. Croyances et ouvrages de Sextus, ou Sextius fils, surnommé le Philosophe.

A la suite du premier Sextius, on en cite un autre qui serait son fils, et qui aurait comme lui professé la philosophie. On lui attribue un *Enchiridion* ou *Manuel*, renfermant 427 sentences, et qui a eu un sort singulier. On ne le connaît que par une traduction latine qu'en a faite Rufin, mort en 410, en l'attribuant à S. Xiste ou Sextius, 7e pape, martyr en 127. Après plusieurs autres, Mullachius a publié les sentences des deux Sextius dans ses *fragmenta philosophorum græcorum*.

Mais ces fragments sont-ils authentiques? C'est ce dont il est permis de douter. Mullachius ne sait s'il faut les attribuer au père ou au fils ; après avoir dit que plusieurs de ces sentences se trouvent dans des auteurs plus anciens, ce qui n'est pas étonnant, car la plupart des préceptes moraux ont toujours existé dans les familles, il finit en disant : « Je l'ai prouvé » autant que cela est possible, » puis il conclut :

« Quelqu'un pourra dire que les sentences de Sextus parais- » sent interpolées par la fraude pieuse du traducteur, car on » ne saurait attribuer à Sextus toutes les sentences qu'on lit » ici. Je ne m'y opposerai pas, content d'avoir prouvé que la » plus grande partie de ce commentaire est antique [2].

Nous ajouterons que tous les auteurs d'où Mullachius a cité ces fragments sont chrétiens, ou vivant après le Christ. Porphyre, le principal, vivait en 288, et avait été le disciple d'Ori-

[1] Voir ces sentences dans *Frag. philosophorum Græcor.* t. I, p. 522, et la notice sur cet écriv. *Ibid.* t. II, p XXIX.

[2] *Fragmenta etc.* t. II, p. XXXII.

gène, et Marcella, sa femme, qu'il appelle *Philosophe*, probablement était chrétienne[1]. Tous ces philosophes empruntaient au Christianisme ses doctrines qu'ils attribuaient aux anciens philosophes.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'un des meilleurs éditeurs de Rufin, God. Sibérus, ait voulu attribuer cet *Enchiridion* à Sextus II, 24e pape, martyrisé en 258.

Ce qui, au reste, semble devoir trancher la question, c'est ce que dit Sénèque :

« Cette école de Pythagore, odieuse au peuple, ne trouve » point de professeur. La secte nouvelle des Sextius, d'une vi» gueur romaine dans ses commencements, après avoir com» mencé avec un grand élan, est éteinte[2].

Aussi Gaudentius dit-il : « J'avoue que je n'ai jamais rien » lu de ces Sextius, ou si j'en ai lu quelque chose je ne m'en » souviens plus... Explique qui pourra qui étaient ces Sextius » philosophes chez les Romains, et qui furent oubliés si promp» tement[3]. »

11 Croyances et ouvrages de Papirius Fabianus.

Sénèque loue beaucoup ce Fabianus, qu'il dit avoir composé autant de livres philosophiques que Cicéron. Il cite de lui un livre sur les choses civiles (*Civilium*). Il en loue et la diction et les préceptes[4], mais il ne nous reste rien de cet orateur que quelques extraits insignifiants qu'on trouve dans Sénèque le rhéteur.

Lucilius avait peu goûté ses livres ; Sénèque lui répond que Fabianus a fait de la morale, non du style, qu'il a écrit pour l'âme et point pour l'oreille. Il le loue beaucoup et dit même qu'il *transportait*. Mais ce qui prouve que cet éloge est une affaire de rhéteur, c'est ce qu'il ajoute :

« Je ne doute pas que tels ne soient ses écrits, bien que j'en

[1] Voir la note du card. Maï qui le premier a publié la lettre de Porphyre qui lui est adressée, dans *Classici auctores* t. IV, p. 360.

[2] Sénèq. *Quæst. natur.* l. VII, c. 32.

[3] Gaudentius, *de philosophiæ apud Romanos initio et progressu*, cap. 66; p. 147, in-4° Paris. 1623.

[4] Sénèque, *Lettre* 100, p. 353 et *Lettre* 58, p. 132 de la traduction.

» juge plutôt par réminiscence que sur le livre même et que » leur caractère m'apparaisse, moins comme l'impression fami- » lière d'un commerce récent que comme les traits généraux » d'une lointaine connaissance [1]. »

Tel était l'état des croyances philosophiques et historiques à cette époque même, au milieu de la 3e année de la vie publique de Jésus. Nos lecteurs peuvent juger quelle en était la confusion, quel travail, humainement impossible, entreprenait le Juif, fils d'un charpentier.

Et cependant, dans tous nos Cours de philosophie, on enseigne que c'est sur la philosophie naturelle qu'il faut assoir le Christianisme, et par conclusion, que la Philosophie avait préparé les voies à l'établissement du Christanisme.

13. *La religion romaine d'Auguste à Antonin* par M. Gaston Boissier. Paris 1874 [2].

C'est la thèse que vient établir M. Boissier avec un grand appareil de science. Ce livre n'est pas une attaque contre le Christianisme, loin de là. L'auteur en parle avec respect, il finit par reconnaître sa grande supériorité sur toutes les autres religions, et il veut faire une œuvre autre que celle de la plupart des historiens.

Les uns, dit-il, énumèrent avec complaisance tous les crimes dont les écrivains de l'antiquité nous ont conservé le récit et en viennent à *nier entièrement les vertus de la société païenne*, oubliant que les Pères de l'Eglise en ont plus d'une fois rendu témoignage [3].

Nous ne croyons pas être tombés dans cette exagération. L'Eglise même a condamné ces propositions jansénistes: *toutes les actions des infidèles sont des péchés et les vertus des philosophes sont des vices* [4], et nous verrons qu'en différents endroits M. Boissier parle des Païens comme nous en avons parlé.

Les autres historiens, continue M. Boissier, s'obstinant à ne voir que les grands principes proclamés par les philosophes, sans chercher s'ils ont été

[1] *Lettre* c, trad. t. II, p. 355.
[2] 2 vol. in 8° à Paris, chez Hachette, 1874.
[3] Voyez surtout S. Justin, *Apol.* II, 8.
[4] Propositions 25 et 26, de la sentence de S. Pie V.

appliqués, font de ce siècle (d'Auguste) des tableaux si séduisants et mettent la sagesse ancienne si haut, que la *Révolution chrétienne*[1] devient inutile, ou plutôt qu'il n'y a plus de révolution chrétienne, et que la religion nouvelle se trouve être une sorte de continuation naturelle des religions et des philosophies antiques.

C'est en effet ce que pensent en ce moment tous les adversaires du Christianisme.

Ce sont là des exagérations auxquelles le bon sens résiste et que l'histoire dément, ajoute M. Boissier, je puis promettre qu'on ne les retrouvera pas dans cet ouvrage. Je n'y cherche que la vérité. Ma seule préoccupation est de réunir le plus de faits possibles, de les transcrire sans les altérer, de leur conserver leur caractère et leur couleur véritables, afin que chacun, en me lisant, puisse se former à lui-même sa conviction[2].

Telle a été la bonne intention de M. Boissier, et l'on peut dire qu'il a mis à l'accomplir la plus vaste érudition qui ait encore été employée à cet effet.

Nous adoptons à peu près tous ses textes, mais nous trouvons que la conclusion en est inexacte. Ils sont tous amenés à une conclusion préconçue et adoptée déjà dans les Cours de philosophie, que M. Boissier a suivis dans ses classes.

Ces Cours de philosophie supposent tous :

1° Que le Christianisme ne date que de Jésus-Christ, tandis qu'il est vieux comme ce monde;

2° Que toutes les vérités et toutes les vertus des hommes, avant le Christ, sont le fruit des forces naturelles de l'homme;

3° Ils ne font pas attention que l'état *naturel* de l'homme est l'état *social*;

4° Qu'en conséquence il n'existe pas d'homme, pas de raison qui n'ait été élevée et enseignée.

C'est là le grand oubli de M. Boissier ainsi que de tous nos Cours de philosophie.

Ainsi dans son *introduction*, parlant du caractère général de la religion romaine, il avoue qu'il faut le chercher chez les peuples auxquels elle doit sa naissance. Mais quand il parle de ces peuples, il les suppose toujours *ayant créé* leurs

[1] C'est *révélation* peut-être que M. Boissier avait écrit, mais *révolution* est encore un terme admissible ; car Jésus a révolutionné le monde païen.

[2] *Préface*, p. VII.

croyances, les tirant le plus souvent des objets physiques. Toujours les mots *créés*, *nées*, *inventions*, *émanations*, reviennent sous sa plume. Il touche à la vérité quand il dit que les Dieux romains n'ont pas de nom véritable, que leur nom ne désigne que des *fonctions*, ou des *attributs*, et qu'on peut conclure que dans l'origine ces attributs qualifiaient une *Divinité puissante* [1].

C'est la vérité, mais il fallait arriver à cette Divinité, et nommer les fondateurs des peuples qui l'avaient portée partout. Mais c'est la Bible, et M. Boissier n'ose la citer. Son livre porte à croire que chaque peuple a *créé*, *inventé* sa religion. Nous allons le voir professant cette théorie dans tout le cours de son ouvrage.

En parlant de la Religion romaine à la fin de la république, et en particulier de Cicéron, qui en est l'expression totale, il avoue que son traité de la *Nature des dieux* déconcerta ceux qui cherchent des raisons de croire à leur existence; mais il croit que là Cicéron est allé *au delà de sa pensée*. Cependant il avoue que « les nobles espérances de l'immortalité dont il a » rempli ses ouvrages ne lui reviennent jamais à la pensée » dans ses malheurs ou dans ses périls [2]; la correspondance de » Cicéron, ajoute-t-il, ne nous le montre pas seul, elle nous » fait connaître toute la société distinguée de son temps; au- » cune ne fut plus étrangère à ce que les modernes appellent » la vie religieuse [3]. »

Ces paroles sont vraies, mais c'est en vain qu'on y cherche la preuve de ce que dit M. Boissier que la Philosophie a préparé la voie à la rénovation religieuse de Jésus. Ajoutons qu'il voile pudiquement le plus honteux des vices de l'époque, et que Cicéron expose ainsi : *Nos qui concedentibus philosophis antiquis adolescentibus delectamur* [4].

Il ajoute une réflexion très-sensée :

« On s'était trompé quand on avait espéré qu'en isolant les

[1] *La Religion romaine* t. I, p. 6.
[2] *Ibid.* p. 67.
[3] *Ibid.* p. 69.
[4] Cic. *de natura deor.* I, 28, et d'autres textes dans *Annales* t. XII, p. 435 (5e série).

» pratiques de toute réflexion et de toute croyance on pourrait » les faire durer plus longtemps ; des rites qui ne disent rien à » l'esprit ni à l'âme cessent bientôt d'être régulièrement » accomplis [1]. »

Arrivé à Auguste M. Boissier parle des réformes religieuses et morales qu'il accomplit, et c'est de lui qu'il semble faire dater la réforme de la philosophie, tout à fait déchue à l'époque de Cicéron.

Nous n'avons à nier aucune des réformes qu'Auguste fit subir à la religion païenne, nous avons nous-même dit comment il répara les temples, essaya de rendre au culte son ancien prestige. Mais nous demandons comment cela a pu préparer les voies aux réformes véritables de Jésus. L'histoire nous apprend au contraire que c'est cette réforme d'Auguste, qui, implantée dans le droit public des empereurs, fut le plus ferme soutien du Paganisme, et soutint le choc du Christianisme pendant plus de 300 ans, comme le dit M. Boissier ; il nous en fournit la preuve quand il dit à propos du titre d'*Auguste* qu'on lui conféra à la place de celui d'*Octave* :

« C'était un terme emprunté à la langue sacerdotale : il dési- » gnait dans les vieux rituels les temples consacrés selon les » rites[2]. « En l'appelant ainsi, dit Florus, il semblait que de son » vivant même on voulut lui donner un avant-goût de l'apo- » théose qui l'attendait[3], « et Végèce prétend « que lorsqu'un » prince reçoit ce nom il devient aussitôt une sorte de Dieu » présent et corporel, auquel on doit tous ses hommages[4]. »

On conviendra que tout cela ne prépare pas les voies à la prédication de Pierre et de Paul.

Traitant de l'apothéose d'Auguste M. Boissier parle d'abord de la large permission donnée aux provinces de diviniser César, et dit :

[1] *Religion romaine*, t. I, p. 71.

[2] Ovide, *Fastes* I, 609.

[3] Ut scilicet jam tum, dum colit terras, ipso nomine et titulo consecraretur (Florus, l. IV, c. 12).

[4] Végèce.

On se demande en vérité quel plaisir pouvaient trouver les Romains à ces grossiers hommages, et dans quel dessein ils semblaient les provoquer chez les nations qu'ils avaient vaincues. Peut-être étaient-ils bien aises de voir leurs sujets se déshonorer et pensaient-ils que ces bassesses, en achevant de leur ôter leur énergie, les rendraient plus faciles à conduire [1].

Il n'approuve pas cette satanique usurpation des droits du vrai Dieu, mais il en atténue la culpabilité.

« N'était-ce pas un vrai miracle après tant de guerres » horribles, que la paix dont on jouit, et celui qui l'avait accom- » plie contre toute attente ne méritait-il pas des autels? Virgile » avait prédit le règne de la paix, n'était-il pas *naturel* que » l'on pressât Auguste de le réaliser en acceptant l'apothéose? » ...Est-il surprenant que la reconnaissance des peuples ait pris » Auguste pour une des formes de la Providence et l'ait ado- » ré sous ce nom [2] ?

» Il fait remarquer en outre, que c'était l'opinion populaire, » et qu'elle ne choquait pas trop les gens éclairés, tant l'empire » était infatué de l'adoration du *Divus Augustus* [3]. »

Et il montre les nombreuses fêtes de ce Dieu qui avaient envahi le calendrier [4].

De plus il nous montre le Panthéisme ayant saisi les morts et les vivants, et cite le mot de Cicéron : « Chacun doit regarder » comme des Dieux les parents qu'il a perdus [5]. »

Et ces autres: « La mort doit être indifférente si elle anéantit » l'esprit, ou désirable si elle le conduit là où il sera éternel [6] ; car il croyait l'homme *engendré* de Dieu, semence divine (*generatus-agnatus*) [7]; d'où Cicéron fait dire au grave Caton : « Adorez-moi comme un Dieu [8]. »

M. Boissier fait de ce Caton un grand éloge qui est loin d'être conforme à l'histoire. Plutarque nous dit qu'il avait établi

[1] *La Religion romaine*, t. I, p. 127.
[2] *Ibid.* p. 151, 152, 174.
[3] *Ibid.* p. 135, 166.
[4] *Ibid.* p. 142.
[5] Leto datos, Divos habento (*de Legibus*, II, 9).
[6] Cic., *de Senectute* c. 19.
[7] Cic. *de Legibus* I. 8.
[8] Sic me colitote, ut Deum (*de Senect.* c. 22).

chez lui un lupanar pour ses esclaves, moyennant une pièce d'argent à son profit. M. Boissier traduit :

« Caton, cet excellent père de famille, qui faisait argent de » tout, avait imaginé de vendre à ses esclaves *la permission de* » *se marier* [1]. »

Nous avons déjà donné la traduction exacte de ce passage par Amiot [2]. Nous en donnons ici le texte:

Οἰόμενος δὲ τὰ μέγιστα ῥᾳδιουργεῖν ἀφροδισίων ἕνεκα τοὺς δούλους ἔταξεν ὡρισμένου νομίσματος ὁμιλεῖν ταῖς θεραπαινίσιν, ἑτέρᾳ δὲ γυναικὶ μηδένα πλησιάζειν [3].

Quand on traduit un commerce abominable en une vertu chrétienne, il est facile de prouver que le Paganisme a préparé les voies au Christianisme !

Après l'étalage du Panthéisme, et l'exposé de l'aberration de l'esprit humain, nous aurions aimé voir M. Boissier, rationaliste et spiritualiste, émettre quelqu'une de ces paroles si abondantes chez les Pères de l'Eglise pour venger l'honneur du Dieu véritable. Nous aurions désiré le voir se souvenir d'un côté de la parole de l'antique ennemi de Dieu disant à l'homme : *Vous serez comme des Dieux* [4], et de l'autre de la parole de la Bible : « Ecoute Israël : Jéhovah, notre Dieu, » Jéhovah est UN [5]. » Ceci devrait être dit non-seulement comme vérité, mais comme histoire. Mais l'historien philosophe n'en parle pas et ne s'est plus même souvenu de ces paroles que lui a apprises sa mère : « Je crois en un seul Dieu, père tout puis- » sant [6]. »

Quoi qu'il en soit, concluons que c'était une chose bien téméraire, et humainement impossible, qu'essayait en ce moment Jésus, ce rejeton de l'antique Jessé.

M. Boissier expose très-bien les grands efforts d'Auguste pour relever la religion païenne, les temples qu'il fit élever,

[1] *Religion Rom.* t. II, p. 385.
[2] Voir *Annales* t. III, p. 203 (6e série).
[3] Plutarque, *Caton l'Ancien* c. 21.
[4] Eritis sicut dii (*Gen.* III, 5).
[5] Audi, Israel: Dominus Deus noster, dominus Unus est (*Deut.* VI, 4).
[6] Credo in unum Deum, patrem omnipotentem (*Symb. chrétien*).

les auteurs dont il stimula le zèle, la protection qu'il accorda aux prêtres et aux vestales, l'influence du nom d'*Auguste* qu'il se fit conférer, son initiation à toutes les associations religieuses, l'éminent pouvoir qu'il réunit quand au titre d'*Empereur* il ajouta, en 742, celui de *Grand pontife*. Les corps et les âmes furent ainsi en son pouvoir.

Mais il ne dit pas que tout cela constituait le plus grand obstacle à l'adoption de la prédication de Jésus.

Il en est de même du grand nombre de fêtes qui furent inaugurées partout en son honneur, et qu'il expose très-bien, et les qualifications *divines* qui lui furent attribuées. L'offenser c'était un crime de *lèse-divinité*, crime que nous voyons si cruellement puni sous Tibère. Oui, tout cela fut établi et accepté par grands et petits. Auguste avait fait un peuple nouveau, un peuple dévot à ses Dieux et à sa Personne. C'est ce peuple même que Jésus veut changer et surtout il veut enlever à César la plus belle partie de son autorité ; en disant : « *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*[1]. »

Ici M. Boissier fait une comparaison malencontreuse. « Pendant tout le moyen âge, dit-il[2], les évêques répétèrent aux » Rois ce qu'on disait aux Empereurs dans le Sénat romain : » Vous êtes l'image de la Divinité[3]. » Il y a ici une grande différence : les Sénateurs ne connaissaient pas les Dieux dont ils disaient les Césars représentants ; les Evêques connaissaient le leur et n'appelaient *semblable à Dieu* que les rois qui suivaient les préceptes de ce Dieu. Quand les rois s'écartaient de ces préceptes, ils ne les traitaient plus de *Dieu* et même plus de Roi. Ils l'ont bien prouvé et le prouvent encore de nos jours.

D'ailleurs M. Boissier conclut avec raison : « On est tenté de » croire que les efforts d'Auguste et des grands génies de ce » temps n'ont guère réussi, et que cet essai pour rétablir les » mœurs et les croyances anciennes a glissé sur toute cette so- » ciété, sans y laisser de traces[4]. »

C'est ce que nous avons constaté nous-même.

[1] Matth. XXII, 21 ; Marc XII, 17 ; Luc, XX, 25.
[2] *Religion Rom.* t. I, p. 121.
[3] Principes instar deorum esse (Tacit., *Ann.* III, 36).
[4] *Relig.* t. I, p. 128.

M. Boissier parle fort au long de Virgile et de son influence sur la résurrection du vieux Paganisme et le rétablissement de la piété dans l'âme humaine. C'est, suivant lui, une des grandes préparations au Christianisme. Nous avouerons ne pas trop comprendre comment le rétablissement du vieux Paganisme a pu préparer le Christianisme. La logique dit tout le contraire.

Virgile est pour M. Boissier le tendre, le mélancolique, le pieux. Mais pour cela il cache les déplorables désordres de mœurs qui l'ont accompagné toute sa vie ; il cache les honteux amours de Corydon pour Alexis, et d'autres, que nous ont apprises les anciens auteurs, et que le dernier éditeur M. Lemaire a constatées[1]. Tout cela est caché par le seul mot, qu'il avait commencé, et il aurait dû dire fini, par être *Epicurien*.

Il jette sur tout cela le voile pudique que les maîtres chrétiens ont jeté sur sa tête, quand ils le présentent aux jeunes enfants. Mais les hommes faits, les historiens, les défenseurs de la vérité devraient voir que ce même voile couvre l'œuvre divine de Jésus, et rend sa mission presque inutile.

Il faut surtout faire une attention particulière à ce que dit M. Boissier sur la 4e *Eglogue*.

D'abord il supprime non-seulement les restes des croyances primitives qui ne se sont jamais perdues complétement, mais encore la propagation des doctrines juives par le grand nombre de captifs, et d'hommes d'affaires, établis à Rome, qui, au dire de Cicéron, étaient une menace pour Rome, et qui avaient une grande influence dans les assemblées du peuple romain; il ne parle pas de ces juifs qui voulaient convertir Horace ; il ne dit rien de cet Hérode, qui était l'hôte de Pollion, de Pollion le protecteur, l'inspirateur de Virgile.

Pas un mot de ces fils d'Hérode, qui, du vivant même de Virgile, vivaient à Rome accompagnés d'une nombreuse suite, qui pratiquaient leur religion, même dans le palais d'Auguste, et quand il a supprimé tout cela, il présente Virgile comme

[1] Voir les textes de Properce, de Martial, d'Apulée, de Servius que nou avons donnés t. xv, p. 50 (5e série).

l'initiateur le précurseur du Christianisme [1]; il y a là bien des explications de cette 4e *Eglogue*, que M. Boissier passe sous silence [2] et nous présente Virgile comme le Jean-Baptiste païen, *préparateur des voies du Seigneur*.

« Plusieurs de ses idées sur le bonheur du ciel sont plus tard » devenues chrétiennes. Elles ont eu alors d'autant moins de » peine à s'emparer des esprits que Virgile les avait préparés » d'avance à les bien accueillir.

» Virgile nous fait toucher le point où l'esprit antique, » parvenu à sa *maturité*, éclairé par l'expérience, épuré par » la Philosophie, plein du sentiment des intérêts et des besoins » nouveaux de l'humanité, donnait la main à l'esprit moderne » et conduisait au Christianisme [3]. »

Tout ceci, ce n'est ni Virgile, ni le Paganisme, c'est le plaidoyer d'un chrétien, appliquant au Paganisme les idées qu'il a reçues de Jésus, dont il a passé le nom sous silence.

C'est une chose bien connue que la plupart de nos croyances sont des croyances antiques, le Christianisme se les attribue parce qu'elles étaient à lui, parce que c'est le Verbe-Jésus, qui les avait *verbées*, enseignées dès le commencement. M. Boissier gnore ou met de côté cette partie du Christianisme et, rassemblant ces pratiques et ces croyances, en forme l'origine d'un Christianisme subséquent et transforme ainsi le Paganisme en Christianisme.

« Les chrétiens, dit-il, en parlant de l'eau lustrale (admise » par tous les peuples), la trouvant conforme à *leurs aspi-* » *rations*, se l'approprièrent [4]. »

Ainsi les lustrations ne viennent pas de Moïse, de Noé, du Verbe, ce sont des *aspirations*.

Toutes les fois qu'il parle des vertus païennes, il dit :

« Nous touchons presque aux vertus chrétiennes [5]. »

Il suppose ainsi que les vertus chrétiennes sont toutes nou-

[1] Lire l'article *Virgile* dans la *Table générale, etc.* à la fin du t. XX des *Annales* (5e série).

[2] Voir le *Dialogue* sur cette 4e églogue dans *Annales* t. XV, p. 49 (5e série).

[3] *La Religion romaine*, t. I, p. 351, 352.

[4] *Ibid.* t. I, p. 410.

[5] *Ibid.* t. I, p. 327.

velles, tandis que ces vertus sont les mêmes que les vertus juives, les mêmes que les vertus premières que le *Verbe* avait enseignées aux hommes avant qu'il fût *Christ*.

Cet oubli, qui au reste est celui de tous nos Cours de philosophie, est la principale, nous dirions presque la seule cause de toutes les erreurs de M. Boissier.

Parlant de l'état des doctrines philosophiques d'Auguste à Marc-Aurelle, il dit :

Ce progrès, quelque grand qu'on l'imagine, n'est pas de ceux dont l'esprit humain *soit incapable*. Il était au contraire dans l'ordre des choses ; il devait nécessairement s'accomplir par la marche naturelle du temps. En trouvant, *seule et sans aide*, les principes généraux, la Sagesse grecque avait fait le plus grand travail et les plus glorieuses *découvertes*. Mettre ces principes dans les faits, passer de la théorie à l'application est toujours moins difficile, et il ne me paraît pas nécessaire de supposer que cette société intelligente ait eu besoin pour y arriver du *secours de personne* (t. II, p. 427).

Le Christianisme s'est développé dans des conditions favorables (p. 450).

Il a profité du grand mouvement religieux philosophique (p. 451).

Il n'est pas douteux qu'il n'ait tiré un grand profit du travail religieux et philosophique qui s'était accompli avant lui (p. 451).

Il est donc vrai que le mouvement religieux et philosophique du 1er siècle prépara les voies au Christianisme et rendit son succès plus facile (p. 453).

On peut dire qu'au 1er siècle le monde entier s'*était levé*, sous l'impulsion de l'esprit religieux et de la philosophie. Il était debout en mouvement, et sans *connaître le Christ*, il s'était déjà mis, *de lui-même*, sur le chemin du Christianisme (p. 453).

La conclusion directe à tirer de ces paroles, c'est que, si la Philosophie, *seule et sans enseignement aucun*, en est arrivée là, elle a pu faire encore un pas et arriver au Christianisme, sans le secours du Christ. M. Boissier ne tire pas cette conclusion ; mais elle est logique, et c'est en effet celle que tirent en ce moment tous les Philosophes.

Mais la thèse de M. Boissier est radicalement fausse, en ce que jamais, répétons-le, jamais la Philosophie n'a opéré, *seule et sans enseignement aucun*. Il y a eu toujours un enseignement bon, qui ne s'est jamais perdu, c'est celui de la Société même, celui de la mère à l'enfant, et qui a été donné à l'homme dès le principe, par le même Christ-Verbe, qui était au commencement : *in principio erat Verbum* [1].

[1] Jean, I, 1.

A l'époque où nous sommes arrivés, ces principes avaient fait naufrage, même chez les Philosophes.

« Si la Philosophie, dit M. Boissier lui-même, n'a pas fait » d'efforts pour élever le peuple à elle, elle a paru quelquefois » descendre jusqu'à lui, en acceptant avec complaisance la » religion populaire [1].

Ce ne sont donc pas les préceptes des philosophes qui ont préparé les voies au Christianisme, au contraire ce sont ces préceptes qui ont été le plus grand obstacle à sa propagation. M. Boissier cite surtout Sénèque comme représentant du progrès philosophique à cette époque. Il l'appelle même l'un des premiers philosophes de son temps. Or, écoutons quel secours il a pu apporter au Christianisme. C'est M. Boissier qui parle :

Sénèque était l'*adversaire*, non pas seulement du Paganisme, mais de toutes les *religions positives* ; ses arguments, après avoir détruit l'ancien culte, pouvaient se retourner contre le nouveau. S'il attaque la Mythologie païenne, ce n'est pas pour la remplacer par une autre, c'est qu'il possède un corps de doctrines qui lui permet *de se passer de Religion*. Le surnaturel lui paraît inutile, puisque son Dieu se *confond avec la Nature*, et il l'aurait poursuivi de ses railleries cruelles portout où il l'aurait rencontré. Il ne s'est moqué que des dévots païens par la raison qu'il n'en connaissait pas d'autres, mais on voit bien que ce n'est pas seulement un culte *épuré* qu'il demande ; au fond, il voudrait, si l'on était sage, qu'on se *passât entièrement de culte*. « On n'a pas besoin, dit-il, de lever les mains au ciel, ni de prier » un sacristain de nous laisser approcher la bouche des oreilles d'une statue » pour que notre prière soit mieux entendue : Dieu est près de chacun de » nous, chacun le porte *en soi-même* [2]. Gardez-vous de lui construire des » temples en entassant des morceaux de pierres : il faut se contenter de lui » bâtir un autel dans son cœur [3]. Dieu n'a pas besoin de serviteurs ; qu'en » ferait-il ? Il est lui-même le serviteur du genre humain et pourvoit à tous » ses besoins [4]. »

Tels étaient les secours que le *premier philosophe de son temps* a pu fournir à l'œuvre de Jésus, d'après M. Boissier.

Ce n'est pas assez, il faut entendre Sénèque lui-même pour savoir ce que c'était que l'enseignement de la Philosophie en ce moment, où déjà le Christianisme pénétrait partout. Ecoutons, c'est ce grand Maître qui parle :

[1] M. Boissier t. II, p. 442.
[2] *Epist.* XLI, 1.
[3] *Frag.* 123.
[4] *Epist.* XCV, 50. — M. Boissier t. II, p. [illegible].

Mais la Science *quels visiteurs a-t-elle?* qui la croit digne de mieux que d'un coup d'œil en passant? Et la Philosophie, et toute autre étude libérale, *qui s'en occupe*, à moins qu'il n'y ait relâche aux théâtres, ou qu'il ne survienne un jour de pluie, de ces jours qu'on peut perdre? Aussi les branches de la grande famille philosophique *s'éteignent-elles sans rejetons*. Les deux Académies, l'ancienne et la moderne, n'*ont plus de Pontife*, qui les continue. Chez qui puiser la tradition et la doctrine *Pyrrhonienne?* L'illustre mais impopulaire école de *Pythagore* n'a point trouvé de représentant. Celle des *Sextius*, qui la renouvelait avec une vigueur toute romaine, au milieu même de ses débuts, après un grand et premier essor, *la voilà morte*. Mais que de soins et d'efforts pour que le nom du moindre Pantomime ne puisse périr! Elle revit dans leurs successeurs la noble race de Pylade et de Bathylle; pour de tels arts il y a force disciples, force maîtres. Toute maison est, dans Rome, un bruyant théâtre de danses où les deux sexes vont se trémoussant. Maris et femmes se disputent l'honneur de figurer aux côtés de ces histrions. Puis, le front usé par le masque mimique, on passe au casque du Gladiateur. *La Philosophie! nul n'en a souci*. Aussi, bien loin que l'on découvre ce qui a pu échapper aux investigations de nos pères, combien de leurs découvertes *tombent dans l'oubli!* Et pourtant, ô Dieux! quand nous y vouerions toutes nos facultés; quand notre jeunesse tempérante en ferait son unique étude; les pères, le texte de leurs leçons; les fils, l'objet de leurs travaux, *à peine arriverions-nous au fond de cet abîme où dort la Vérité*, qu'aujourd'hui notre indolente main cherche à la surface du sol [1].

Voilà la Philosophie! Elle était morte aussi la Société qu'elle représentait, au moment où Jésus, le fils du charpentier, vient la ressusciter. C'est notre thèse conforme à celle de Sénèque et de M. Boissier.

Nous allons maintenant reprendre l'exposition de la vie de Jésus, et comment il va renouveler ce monde que le Paganisme avait corrompu et tué, et comment, selon l'expression de Siméon le Juste, il va « illuminer ceux qui étaient assis dans » les ténèbres et les ombres de la mort [2]. »

A. BONNETTY.

[1] Sénèque, *Questions naturelles*, l. VII, c. 32.
[2] Luc, I, 79.

Traditions primitives.

De l'origine et de la valeur

DU NOM DE DIEU

LETTRE AU RÉVÉREND PÈRE BRUCKER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Deuxième lettre au Révérend P. Brucker, de la Compagnie de Jésus[1].

Mon Révérend Père,

J'ai reçu le cahier des *Etudes religieuses* que vous avez bien voulu m'adresser en réponse à mes observations. Et je commence par vous remercier de tout ce que vous avez bien voulu y insérer d'obligeant pour moi.

Mais j'ai encore ici des réserves à faire.

La note, toute flatteuse, que vous y avez ajoutée à mon intention[2], contient quelques inexactitudes que je me vois obligé de vous signaler, non pas dans un intérêt privé d'amour-propre, mais dans celui de la thèse à laquelle j'apporte ma faible part de concours.

De l'universelle influence que j'attribue à la tradition et à la langue sacrées sur les traditions religieuses des Indes comme du reste de la terre, il ne s'ensuit pas que je prétende dériver le sanskrit de l'hébreu. Non pas qu'il ne fût facile de trouver, dans le sanskrit et dans bien d'autres langues, des mots et des noms communs à la langue hébraïque; mais, de ces faits exceptionnels, on n'a jamais songé, que je sache, à faire une règle pour le tout. Aussi, lorsque je vois dans le mot *deva*, au sens absolu d'*intelligence suprême*, une forme de l'hébreu *Jéhovah* (יהוה) *I-Houé* ou *Celui qui Est*, et, à la seconde personne, (תהוה) *T-Heoué. Toi qui Es*, c'est en le distinguant formellement de la racine sanskrite *div*, d'où vous le supposez dérivé, avec M. Max Muller. Il y a donc méprise à

[1] Voir la 1re lettre au N° précédent ci-dessus p. 25.

[2] *Etudes* t. v, p. 593.

dire qu'en rattachant le mot *Dieu* à une racine sémitique, on y rattache aussi le mot *div*, ainsi que les noms du ciel (*dyaus*) et du jour (*divas*), qui en dérivent. A ce compte, en effet, l'on pourrait tout aussi bien inférer de ce que je vois dans les noms divins *Jovis* ou *Juvis*, *Zeus*, *Theos*... des formes diverses de l'hébreu *Jehova*, que je rattache à ce même nom le verbe *Juvo*, dont on a dérivé parfois *Jovis*[1], et le verbe Ζεω, *ferveo*, dont on a dérivé Ζευς, et le verbe θεω, *curro*, dont on a dérivé θεος.

Il en serait sans doute ainsi pour les mots *Dieu* et *div*, si l'étymologie qui dérive le premier du second était aussi *certaine* que vous le supposez, aussi *claire* qu'il vous le semble[2]; car ces deux noms appartiendraient alors à une même langue ; mais c'est précisément ce qui est entre nous en question.

Pour être qualifiée *certaine* l'étymologie d'un nom de l'*Intelligence suprême* devrait, ce me semble, offrir pour première condition la possibilité d'une sorte d'équation entre la valeur propre du mot et son divin objet. Or, cette condition me paraît faire complétement défaut, même avec le secours de la métaphore, entre *div*, offrant le sens tout matériel de *briller*, et la pure intelligence que désigne le mot *Dieu ;* tandis qu'elle est parfaitement remplie si le mot *Dieu*, en grec Θεος, est considéré comme une forme grecque de l'hébreu *T'Heoué*, תהוה, *Toi qui Es*.

Si l'on fait abstraction du caractère tout spirituel de la Divinité, les étymologies qui dérivent *Jovis* de *Juvo* ; Ζευς, de Ζεω, *ferveo* ; θεος, de θεω, *Curro*, sont tout aussi claires que celle qui dérive *deva*, *Dieu*, de *div*, briller.

Ces observations s'appliquent également à la supposition un peu gratuite, d'après laquelle je *rapprocherais* indifféremment de l'hébreu *Jehovah* le mot Ζευς, nom de l'*Etre* suprême chez les Grecs, et le mot *dyaus*, nom du Ciel matériel chez les Hindous[3]. Car, mon Révérend Père, lorsque je vois dans le grec ζευς, comme dans notre mot *Dieu*, (deux variantes d'un même nom primitif) une forme grecque de l'hébreu *T-Heoué* (תהוה) *Toi-qui-Es*, c'est en le regardant comme étranger à la langue

[1] Bocat. *genea.* I, 2, p. 31.

[2] *Etudes*, t. v, p, 591, 593.

[3] *Etudes*, t. v, p. 593.

sanskrite, ainsi qu'à tous les mots de cette langue avec lesquels un rapport extérieur pourrait le faire confondre.

Ces détails peuvent sembler sans importance, mais ils se relient trop intimement au fond de la question pour devoir être négligés. Et la manière inexacte dont ils se présentent, même dans une note du bas de la page, me fait une nécessité de les rectifier, afin que tout lecteur, s'intéressant à ces questions, puisse apprécier à leur juste valeur les arguments produits de part et d'autre.

Une singularité frappera peut-être dans cette discussion. Je veux parler de la manière dont les rôles pourront sembler intervertis ; vous, mon Révérend Père, écrivant comme apologiste de l'initiative profane, contre moi très-indigne champion de la tradition sacrée, considérée dans la persistance de son action parmi les peuples. Il m'est aussi arrivé de me faire l'avocat du Diable au profit de la vérité biblique. Espérons qu'il en sera ainsi de notre débat, s'il a pour résultat, comme je l'espère, de détrôner l'opinion régnante, au sujet d'un matérialisme primitif qui est une pure fable. Mais, pour céla, il faut aller, une fois pour toutes, au fond des choses, et, comme dirait M. Renan, déchirer tous les voiles, mettre à jour tous les mystères de l'erreur, sans égard pour ceux qui se servent de la science, comme d'un abat-jour, pour en perpétuer les ténèbres. En un mot, il faut que de nos efforts, sinon concordants, se rectifiant du moins les uns par les autres, ressorte cette conclusion définitive, savoir : que la tradition sacrée, telle que nous l'avons dans les premiers chapitres de la Genèse Hébraïque, et au double point de vue des légendes et des croyances, a été, non-seulement la source, mais la forme première de toutes les anciennes traditions profanes.

Au premier abord, il peut sembler douteux que la simple étude de l'origine et de la valeur du nom de *Dieu* doive conduire si loin et donner lieu à d'aussi vastes conséquences. Mais tout se tient dans le tissu des traditions, et toutes les parties de ce tissu s'éclairent les unes par les autres. D'où suit nécessairement, pour qui veut réussir dans leur étude, l'impérieuse nécessité de n'en négliger aucune, et surtout de ne pas séparer, comme affectent de le faire les capables, les traditions profanes

de la tradition sacrée, en qui seule résident les éléments du contrôle suprême.

A l'oubli de cette condition, comme à son mépris calculé, doivent être attribuées les divagations aux mille formes que, depuis des siècles, mais aujourd'hui surtout, le monde savant nous donne pour des faits incontestables. Ne serait-il pas temps d'y mettre un terme ?

Si nous ne pouvons rien, vous ni moi, contre le *Libéralisme* triomphant qui fait une si impitoyable guerre à la *liberté* religieuse en Allemagne et en Suisse, nous ne sommes pas aussi désarmés contre le Scepticisme qui s'attaque à nos origines sacrées, en s'efforçant de faire prévaloir sur elles la supposition d'un *Naturalisme* primitif qui aurait été commun à tous les peuples. Contre cet autre ennemi les moyens de lutter et de vaincre ne nous font plus défaut. Les meilleures armes et les seules vraiment légitimes sont de notre bord: il ne nous faut que savoir les reconnaître et en faire usage. Nous avons pour nous l'unanime témoignage de l'humanité, qu'il est moins facile de supprimer ou de faire mentir, qu'il ne l'est à l'erreur sur le trône d'édicter des lois oppressives contre le libre exercice d'un culte. Mais, les circonstances le demandent plus que jamais, ne nous laissons prendre à l'engrenage d'aucune concession, pas plus au profit de la science indépendante qu'à celui du *libéralisme autoritaire*. Le flot de ce double courant a trop souvent entraîné les faibles jusqu'aux limites extrêmes, et je n'ai jamais vu que les forts aient eu à se féliciter de s'y être livrés.

Nous pourrions trouver des exemples de ce double danger dans la question de l'origine des langues telle que la pose et la soutient l'école naturaliste.

D'après elle, chaque peuple, séparément issu du sol terrestre, aurait créé sa langue de toutes pièces. Les premiers individus de chaque race se seraient successivement élevés du cri à l'articulation ; de la *monade*[1] à l'assemblage des sons, et, parallèlement, de la perception à l'idée, de l'idée à la pensée, puis, de l'union des sons avec les idées seraient nés le mot, la phrase, le discours, la légende héroïque ou religieuse et le reste!

[1] Lenormant, *Corresp.* Juin 1858, p. 406.

Vous n'admettez sans doute pas, mon Révérend Père, qu'il en ait été ainsi, et, qu'après un premier homme créé parlant et dans toute l'étendue de ses besoins spirituels, moraux et temporels, il se soit formé sur la terre des langues diverses autrement que comme modifications en divers sens d'un langage antérieur.

Comment se sont opérées ces modifications ? à quel mobile ont-elles obéi ? et qui en a posé les lois ? Mystères à jamais inexplicables pour la seule raison, mais en face desquels elle est forcée d'admettre ce fait historique : c'est que, depuis le premier homme, ou du moins depuis le déluge, au dessus duquel, comme immédiatement après, il n'y avait probablement qu'une langue, le travail de formation des idiomes divers ou divergents a certainement été, non pas celui d'un *fœtus* sortant de l'œuf où il se serait couvé lui-même et ne revêtant ses plumes que l'une après l'autre, mais celui d'une *mue* par suite de laquelle l'oiseau-pensée aurait transformé sa livrée extérieure, soit la parole, en revêtant le plumage grec, sanskrit, zend ou chinois à la place du plumage hébreu, par exemple. Nulle part et à aucune époque, l'homme n'a cessé de parler et de penser pour passer d'un idiome à un autre. Aucune fraction de la famille des Noachides n'a certainement dû, lors de Babel, se voir réduite, sous le rapport du langage, à la condition du poussin sortant tout nu de sa coquille. Jamais, depuis le premier homme, il n'y a eu *création* [1] de langues, si ce n'est de la part de Dieu ; et jamais une population, issue d'hommes *parlants*, ne s'est vue tout à coup réduite, comme vous semblez le supposer, à un *petit nombre d'idées élémentaires* [2]. De pareilles assertions, présentées à un autre point de vue que celui d'une analyse plus ou moins fantaisiste du langage, sont de pures fictions des *romanciers* de la science et dont il conviendrait de leur laisser l'usage et la responsabilité.

Vous insistez cependant, et vous me dites : « Ce petit nombre d'idées (élémentaires) n'est pas autre chose que le fonds » de racines qui forme la base de toutes les langues. Ces ra» cines primitives sont réellement fort peu nombreuses, eu

[1] *Etudes*, t. v, p. 594.
[2] *Etudes*, *ibid.*

» égard aux dérivés qui en sont issus, puisqu'on a pu les ré-
» duire à moins de 500, dans des idiomes très-riches, et l'on
» entrevoit la possibilité d'une plus grande réduction. Ce nom-
» bre diminue encore beaucoup, si l'on ne considère que les
» idées fondamentales représentées. Car on voit que plusieurs
» racines expriment des idées ou identiques ou très-peu diffé-
» rentes. Enfin, ces idées exprimées par ces racines sont vrai-
» ment élémentaires ; car les termes les plus compliqués, les
» plus abstraits, les plus hauts de toutes les langues se rédui-
» sent, en dernière analyse, à des combinaisons extrêmement
» simples.[1] »

Je n'hésite pas, mon Révérend Père, à me ranger à votre avis au point de vue de la dissection du langage. Mais pensez-vous qu'il en ait jamais pu être ainsi, au point de vue de la réalité historique, pour les peuples post-diluviens ? Pensez-vous que les langues diverses, issues de Babel, ne se soient d'abord composées que de deux ou trois cents monosyllabes ? que des hommes, ayant la veille à leur disposition plusieurs milliers de mots complets, aient pu voir tout à coup leur vocabulaire se réduire à deux ou trois cents articulations ? et comment concevoir qu'ils aient pu exprimer, avec ces quelques *monades*, tout un monde de notions acquises depuis quinze cents ans, et que leur intelligence n'avait pas dû voir subitement disparaître comme un songe ? C'est là de la fable, tout comme la barbarie dont le monde classique place le règne supposé entre le déluge et le commencement des histoires nationales. Vous ne sauriez vous associer à de pareilles monstruosités historiques. Non, évidemment, non. Et il n'est pas moins évident qu'il faut raisonner de même pour ce qui regarde les croyances et les faits primitifs, dont la parole, orale ou écrite, a toujours été l'indispensable véhicule. Ces trois éléments : la parole, la croyance, la légende, n'ont jamais cessé de circuler unis, et comme appartenant à une même sève, dans les divers rameaux de l'arbre humain. A des causes secondaires sont dues les diversités extérieures, sous lesquelles on retrouve, toujours persistant, le vrai fonds qui est partout le même.

C'est par ce motif, mon Révérend Père, qu'il n'y a pas de

[1] *Lettr.* manus. du 25 mai, p. 9.

mythologie *primitive* et *commune*[1], parce que la mythologie est une *déformation*, et qu'une déformation ne peut être ni *primitive*, soit antérieure à ce qu'elle altère ou défigure, ni *commune*, soit universellement consentie. Ce qui est primitif et commun à tous, c'est le dépôt dogmatique et historique légué à ses enfants par *Noé*, qui l'avait reçu de ses pères et dont les parties essentielles se retrouvent chez tous les peuples, parce que *tous* ils descendent du patriarche.

Ce dépôt a pu être diversement altéré, défiguré, corrompu dans le passage à travers les générations et les langues, si variables elles-mêmes ; mais son invincible vitalité se manifeste encore, après quarante siècles et plus, dans le culte et les légendes de toutes les nations de la terre.

Jamais la parole n'a cessé de fonctionner depuis l'origine, pour satisfaire, non seulement à tous les besoins sociaux de l'homme, mais à toutes les fantaisies de son imagination. Jamais celui-ci n'a pu sentir la nécessité de se *créer* un nouveau langage, parce que jamais, sur aucun point du globe, il n'a cessé de penser et par conséquent de parler ; et, à ce propos, laissez-moi vous conter une anecdote assez originale qui m'a été rapportée en Savoie. C'était au premier temps de l'annexion, Les touristes sillonnaient en tous sens la nouvelle province. L'un d'eux, philologue peut-être, ayant adressé dans les champs la parole à un agriculteur, fut tout étonné de l'entendre répondre en assez bon français : « Comment, lui dit-il, avez-vous » fait pour être déjà si familier avec la langue française ? Puis » il ajouta : Et quelle langue parliez-vous auparavant ? Aupa- » ravant, monsieur, répartit le paysan indigné, auparavant, » eh ! nous ne parlions pas ! » Telle est pourtant la réponse, moins l'esprit, que nos savants mettent implicitement dans la bouche de tous les peuples passés à de nouveaux idiomes. Avant de s'en servir, ils avaient cessé de parler ; ils ne parlaient pas ! Je ne vous demande pas, mon Révérend Père, si vous êtes de cet avis.

Ne cessons donc pas de le redire, puisque les études anatomiques du langage semblent faire perdre de vue les vérités qui ne relèvent pas de leurs travaux à la loupe, aucune fraction du

[1] *Etudes*, t. v, p. 598 et 601.

genre humain renouvelé n'ayant cessé de parler pour passer à un nouveau langage, n'a dû par conséquent se voir réduite, pour un temps quelconque, à des idées ou à des mots élémentaires ; et l'on ne saurait dire, d'une façon absolue, de ces *racines*, qu'elles ont précédé la formation des langues dont elles sont comme la charpente. Que les variétés du langage postdiluvien viennent de Dieu ou de l'homme, peu importe ; car, dans l'une et l'autre hypothèse, il s'agit de l'homme en pleine civilisation et dont l'intelligence a nécessairement dû rester nantie, sous une forme quelconque, de tous les éléments d'échange des idées dont elle était en possession. Mais ce même homme n'a pas subitement alors perdu la mémoire des croyances et des faits dont il devait la connaissance au Patriarche. Et comme ce sont là deux points qui ne semblent pas admis par vous, du moins quant à leur application à la question qui nous divise, voyons si notre dissentiment tiendra devant un examen un peu attentif des divers faits qui s'y rattachent.

On convient généralement aujourd'hui que l'ensemble des idiomes de la famille indo-européenne a été précédé par une ou plusieurs langues ; et vous êtes probablement de cet avis.

Vous admettez sans doute aussi que ces langues relativement primitives, et parlées alors que les diverses tribus issues du patriarche Noé devaient être encore dans le voisinage les unes des autres, ont pu se faire mutuellement bien des emprunts, comme s'en font de nos jours le français, l'espagnol, l'anglais, et l'italien.

Dès lors, vous en conviendrez sans doute, mon Révérend Père, bien des mots et des noms étrangers ont ainsi pu descendre dans le sanskrit et ses congénères ; et la forme nouvelle qu'ils y auraient prise ne saurait empêcher d'en reconnaître l'origine d'emprunt, si d'ailleurs ils en portent, de façon ou d'autre, quelque trace bien saisissable.

Jusqu'ici, je le suppose du moins, il ne doit pas y avoir de désaccord entre nous.

Mais lorsque, parmi les emprunts admis en principe, je signale le nom de *Dieu* sous ses diverses formes, à l'étymologie hébraïque que j'en donne, vous en opposez une sanskrite.

Notre mot *Dieu*, dites-vous, vient du sanskrit *div*, *briller*. comme en viennent le nom sanskrit du *ciel*, soit *dyaus*, et le mot *jour*, qui est *divas* en sanskrit et *dies* en latin. Et de ce même radical *div*, vous n'hésitez pas à dériver les diverses formes du nom divin *Deva*, *Deus*, *Zeus*, *Dios*, *Sios*... d'une part, et *Jovis*, *Ju*, *Jo*, *Iaô*... de l'autre.

De mon côté, j'estime que les deux formes du nom de l'*Etre suprême* en hébreu, soit *I-Héoué* (יהוה) *Celui qui Est*, et *T-Héoue* (תהוה) *Toi qui Es*, rendent bien plus directement compte des deux séries de variantes que nous venons de voir et qui se reproduisent, *en dehors de la famille indo-européenne*, dans un assez grand nombre de langues.

Et je me sens d'autant mieux autorisé à cette manière de voir que, d'après deux savants orientalistes, MM. Pictet et Robiou [1], le mot *deva* ne saurait, en tant que signifiant *Dieu*, se dériver légitimement du sanskrit *div*, et que vous hésitez vous-même à croire que le grec Θεος, *Dieu*, y puisse être rapporté [2].

Mais l'insuffisance de la philologie à trancher la question me semble pouvoir être fructueusement suppléée par l'étude comparée des traditions, si elle devait nous montrer, d'abord à laquelle des deux origines se rattache la notion de Dieu la plus pure et la plus élevée, et, en second lieu, quel type révélé a été déformé, par exemple, sous le nom et dans la légende du *Zeus* des Grecs et du *Jupiter* des Latins.

Car, mon Révérend Père, je ne partage pas la confiante estime que vous professez pour la *Raison humaine* livrée à elle-même dans les choses de la foi. Je la tiens sans doute pour philosophiquement et théologiquement susceptible d'atteindre aux principales vérités de cet ordre. Mais, historiquement considérée, je la vois trop constamment et trop généralement vouée à les dégrader ou à les corrompre *après les avoir reçues*, pour attribuer à son initiative leur apparition première au milieu des hommes.

N'est-ce pas son œuvre, en effet, que nous devons reconnai-

[1] Voir *Revue des Quest. hist.* t. XII, p. 425.
[2] Lettre manus. p. 6.

tre dans ce qu'offrent de si monstrueux le culte et les légendes des principales Divinités, soit des Grecs et des Latins, soit de l'Egypte, de l'Assyrie et du reste des nations ? Divinités qu'elle faisait, sans aucun scrupule, présider à toutes les aberrations de l'intelligence comme à tous les débordements des passions ?

Oui et non, faudrait-il répondre: car il y a presque toujours un fonds primitif de vérité sous ces manifestations évidemment dégénérées. Et ce fonds est précisément ce qui ne vient pas de la Raison; le simple bon sens l'enseignerait à défaut du témoignage de l'histoire, car si la Raison avait puisé en elle-même la vérité au sujet de Dieu et de son action dans l'univers, évidemment elle l'aurait conservée.

Et puisque, bien au contraire, nous la voyons partout, dans tous les temps et jusqu'au milieu de notre siècle des lumières, soit altérer, fausser la notion divine sous quelque nom ou aspect que la lui présente la Révélation, soit en élaguer l'idée d'un Etre personnel, libre et créateur, c'est que cette connaissance a été bien plus reçue d'en haut que *spontanément* trouvée. Et, veuillez bien le remarquer, mon Révérend Père, dans le passé comme de nos jours, c'est dans les plus hautes régions de la libre pensée, parmi les poëtes et surtout parmi les philosophes, que sont nées les plus grossières d'entre les dégradations de l'idée divine; c'est là qu'elles ont été d'abord en honneur avant de se répandre dans la foule et d'y trouver crédit.

Et, d'autre part, trop d'éclairs du vrai brillent à travers les nuages du Paganisme ; trop de détails, dans ses plus bizarres légendes, offrent à l'observateur de simples mésinterprétations ou altérations de la tradition sacrée, pour ne pas nous forcer à reconnaître l'existence d'une Révélation originairement commune à tous les hommes. Et, dès lors, le plus beau nom de Dieu qui apparaisse dans les langues anciennes étant la double appellation par laquelle il s'était révélé lui-même comme l'*Etre* par excellence et *Tout-Puissant* (soit Jehovah-Heloïm), ce serait donc avec la connaissance de ces noms que l'homme aurait reçu celle de *Dieu*.

Car *tous les peuples ont originairement connu ces deux noms divins, de même que ceux de nos premiers parents et du patri-*

arche Noé. Et c'est de ce dernier personnage qu'ils se sont généralement fait gloire de descendre; c'est de lui que bien souvent ils ont pris leur nom de peuple, parce qu'ils voyaient en lui l'élu de Dieu et qu'ils se regardaient, avec lui, comme une race bénie, par opposition à la race maudite qu'avait exterminée le déluge.

A propos des noms de Peuples que j'interprète d'après cette donnée, vous croyez devoir vous armer contre moi, mon Révérend Père, d'un formidable point d'incrédule interrogation! Vous semblez me mettre bravement au défi d'appliquer à ces noms, d'emprunt ou autres, les règles de dérivation des mots usuels du sanskrit et de ses sœurs. Or, je puis vous répondre par l'exemple des savants qui, s'appuyant bien plus sur les enseignements de l'étude comparée des traditions que sur ceux de la linguistique, ont sûrement retrouvé les noms de l'*Ochus*, du *Sargon*, du *Smerdis* des auteurs grecs, dans l'*Uvahhu*, le *Sarkyna* et le *Berzya* des inscriptions cunéiformes[1].

Car c'est par des procédés identiques que je retrouve, et tout aussi certainement, le nom et le personnage de Noé dans le *Manou-Nahousha* des Indiens, comme dans le *Mino-Nysos* des Grecs insulaires.

C'est comme descendants de *Manou*, dit aussi *Nahousha*, que les Indiens se disaient *Manavas* et *Manoudjas* (*scilicet a Manu oriundi*)[2], et que tant de peuples ont fait, des variantes *Man*, *Men*, *Mênsch*, *Manna*... équivalentes de notre mot *Noachide*, le nom générique de l'homme *postdiluvien*.

Et, en effet, c'est tout naturellement que chaque fraction issue de la famille échappée au Déluge, a dû rappeler, dans le Patriarche, le chef *béni* de sa lignée, et prendre de son nom, diversement modifié ou traduit, soit le nom particulier de cette même lignée, soit le nom générique de l'homme sauvé des eaux.

Erreur! erreur! me direz-vous peut-être encore, en vous faisant l'écho du plus étrange phénomène de contradiction

[1] Oppert. *Expédit.* t. II, p. 15-329 et 14.
[2] Bopp. *Gloss. sansk.* p. 257 et 263.

qu'il soit peut-être possible de signaler dans l'histoire, et dont il faut que nous causions un moment.

Demandons à un Chrétien, mais se piquant de science, s'il croit à la Révélation, au sujet soit de l'origine des choses, soit des trois Personnes divines par qui tout a été créé et ordonné dans l'univers? — Sans doute, répondra le Chrétien.

Mais si nous le prions de nous dire quel rapport lui semblent avoir, avec ce grand fait traditionnel, les Cosmogonies, les Théogonies et les Triades de Dieux suprêmes des peuples? — Aucun, répondra le savant.

Croyez-vous, lui dirons-nous encore, à l'histoire biblique de nos premiers parents et de leur chute, ainsi qu'à l'annonce du Rédempteur promis comme devant naître d'une Vierge? — Certainement, répondra le Chrétien. — Mais entre les faits analogues de la tradition profane quels sont ceux que l'on peut légitimement rapporter à cette source? — Pas un, affirmera le savant.

Nous continuons en lui disant : Croyez-vous au Déluge universel déchaîné par la justice divine? — Oui vraiment, dira le Chrétien. — Et que pensez-vous des Déluges dont parlent toutes les traditions profanes? — Que ce sont, répondra le savant, ou des submersions locales ou des échos, passés de peuple à peuple, de ces mêmes submersions.

Croyez-vous, demanderons-nous enfin, que tous les peuples de la terre descendent de Noé et de ses trois fils? — Positivement, répondra le Chrétien. — Et quels souvenirs les peuples en ont-ils conservés, et que peut-on reconnaître chez eux de cette origine et de ce premier père postdiluvien? — Aucun, certifiera le savant.

La science, même chez les croyants, suppose ainsi, entre l'époque primitive, dont l'histoire, commune à tous, se termine à Babel, et la naissance des histoires particulières, une ère de complet oubli dans l'abîme duquel aurait disparu tout souvenir des faits et des enseignements du passé, laissant à l'*initiative* humaine de tout refaire en religion et en morale comme en histoire.

Et, quant au petit peuple Hébreu, il aurait dû ce qu'il savait à cet égard, à son législateur Moïse, écrivant, non pas d'après la

tradition patriarchale, mais uniquement sous la dictée de l'Esprit-Saint.

Ainsi raisonne ou *déraisonne*, plus ou moins explicitement, la généralité du monde de la science, au sein même du Christianisme. Et je dis *déraisonne*, parce que rien ne me semble plus outrageant pour la *Raison humaine*, dont vous m'engagez à pratiquer le respect [1], que la supposition d'un aussi inconcevable oubli, chez tous les descendants de Noé, de ce qui leur avait été légué par lui sur la création et le reste jusqu'au Déluge.

Rationnellement, cette supposition n'est pas admissible, et, en fait, elle a contre elle l'unanime témoignage des traditions comparées.

Dans ces traditions, en effet, se manifestent les échos toujours vivants des temps antérieurs à la dispersion, et. malgré les plus inconcevables déformations ou déplacements chronologiques, échos parfaitement intelligibles encore pour tout esprit que ne domine pas le préjugé classique ou le parti pris de tenir la Genèse, pour le Catéchisme à part du seul petit peuple hébreu.

Telles sont, mon Révérend Père, les considérations sur lesquelles je m'appuie pour relier, comme je le fais, toutes les traditions profanes à la tradition sacrée et, par suite, à la langue hébraïque, dans laquelle a eu lieu la première manifestation de cette tradition qui remonte au premier homme.

Et maintenant si j'applique ces données au fait, à peu près universel, qui montre les peuples *se désignant par le nom du héros dont ils se disent issus*, j'en vois une confirmation nouvelle sortir de chaque nouvelle étude.

Ainsi, chez les Grecs, par exemple, c'est comme *Noachides*, ou fils de Noé, que je vois les *Léléges* se dire fils de *Lélex*[2], ou de l'élu.

Les *Hellènes* se dire fils d'*Hellen* [3], ou de l'élu encore.

Les *Achœens* se dire fils d'*Achœus* [4], ou du parfait (*Noe vir perfectus.*)

[1] *Lettre manuscrite* p. 3.

[2] Paus. I, 39-6.

[3] Apollod. I, 7-3.

[4] Apollod. ib. Strab. v. 7-1

Les *Argiens*, fils d'*Argus*[1] ou de l'homme *repos*, en hébreu *Noeh* נוח quies, αργος, *otiolus* ;

Les *Inachides*, fils d'*Inachus*.

Arrêtons-nous pour le moment au dernier de ces noms, auxquels nous en pourrions ajouter nombre d'autres.

Un savant, dont l'opinion ne saurait être suspecte, Volney, reconnaissait dans le nom d'*Inachus* celui de Noé[2], que le juif Josèphe écrit ὁ Νωχος, avec l'article, et qui se reproduit avec ce même article dans ceux d'*E-Nechoos* (au lieu d'Ευηχοος), premier roi postdiluvien de la tradition Assyrienne[3], — d'*A-Nios*, le *Noé* des traditions de *Delos*[4] ; et de plusieurs autres.

Quoi qu'il en soit, si, comme le pensait Volney et comme le certifie l'étude de la légende, *Inachus* (pour ὁ Νωχος, נח ה) est un représentant de *Noé*, c'est donc comme descendants du patriarche que les habitants d'*Argos* se qualifiaient d'*Inachides*, Ιναχιδαι[5], *Iacha pubes*[6].

Mais les *Inachides* et les *Argiens* étant un même peuple sous deux noms différents, sous le nom d'*Argus*, père des *Argiens*-*Noachides*, c'est donc *Noé* qu'il faut reconnaitre encore, *Noé*, dont le nom signifiant *repos* en hébreu, (נוח) παυσις[7], *quies*) se trouve également traduit en grec par le nom d'*Argus* ou de l'homme au *repos* (αργος, *otiolus*).

La ville d'*Argos*, nommée aussi ville d'*Inachus* (Ιναχου πολις[8]), était donc, sous l'une et l'autre appellation, la ville de *Noé*, la ville bâtie par une fraction des *Noachides* en mémoire du patriarche et nommée de son nom traduit en grec. Et ainsi s'expliquent comment, rattachant à cette ville le souvenir de l'arche, on disait que *Deucalion* (soit Noé encore sous un autre nom, *l'élu de Dieu*, Δευς καλεων, Deus vocans), aurait été sauvé du cataclysme dans la citadelle d'*Argos*.

Marquis d'Anselme.

[1] Paus. II, 16, 1.
[2] Volney, *Recherc. nouv.* t. I, p. 136.
[3] Euseb. *Chron. venet. t.* I, p. 40.
[4] Diod. sicul v, 62-3.
[5] Eurip. *Iphig. Aul.* 1058. *Anthol. pal.* 431.
[6] Ovid. *Fast.* I, l. 454 ; — id. *Met.* I. 610 ;— Propert, II-24, 1 ; Stat. *Theb.* III, 363.
[7] Voir Philo jud. *Legis alleg.* v, p. 76.
[8] Eurip. *Ap. Strab.*, VIII, 6 9.
[9] Etym. Mag. Voir ἀφεσιος.

Archéologie biblique.

DÉCOUVERTES RÉCENTES EN TERRE-SAINTE.

L'Association scientifique fondée à Londres depuis huit ans, sous le nom de *Fonds d'Exploration en Palestine*, (ce qui indique suffisamment son but), poursuit fructueusement ses utiles travaux, grâce aux ressources financières dont elle dispose, grâce aussi au zèle des savants qu'elle a envoyés en Terre sainte. Elle a eu l'excellente idée de leur adjoindre, depuis six mois, un de nos compatriotes, M. Clermont-Ganneau, membre de la *Société Asiatique* de Paris, bien connu pour ses heureuses investigations archéologiques. La Palestinologie lui doit la découverte de deux monuments d'une très-haute importance, la *Pierre de Mesa*, Roi de Moab [1], et la *Pierre avec inscription grecque du Temple de Jérusalem* [2]. Les nouvelles recherches de M. Ganneau en Palestine ont été déjà couronnées de succès. Il en a publié le résultat dans le *Quarterly statement*, ou Exposé Trimestriel du *Fonds d'Exploration*. Toutes ses lettres sont pleines d'intérêt ; mais puisqu'on ne peut tout citer, je me contenterai d'en extraire ce qu'il y a de plus remarquable. Comme ces lettres ont été traduites en anglais, je dois les traduire de nouveau, (je le fais d'une manière littérale), en joignant mes regrets à ceux que l'honorable Sécrétaire du *Fonds d'Exploration* m'a exprimé de ne pouvoir présenter ces documents dans leur texte original.

I. *Anciens tombeaux Juifs-Chrétiens.*

Le *Mont de l'Offense* ou *du Scandale*, qui fait suite à la *Montagne des Oliviers*, forme le versant oriental de la fameuse

[1] Voir le texte et l'explication de cette pierre dans les *Annales* t. 1, p. 161 et 217 (6e série).

[2] Nous donnerons cette inscription qui n'est pas aussi importante que celle de Mesa.

Vallée de Josaphat, vis-à-vis les jardins de Siloam, et tout près de Jérusalem. C'est là que M. Ganneau a découvert, dans un caveau, un groupe de sarcophages juifs-chrétiens auxquels il avait d'abord attribué une grande valeur archéologique. Après un plus ample examen, qui a confirmé son premier jugement, il en donne la description suivante :

« Leur ornementation est exactement semblable à celle des monuments du même genre déjà connus et publiés dans le *Bulletin du Musée Parent*, et dans un Mémoire que j'ai fait paraître dans la *Revue Archéologique* (1873). Leur principal motif consiste en deux roses construites géométriquement avec plus ou moins de complications.

» Les couvercles sont de formes variées, et s'adaptaient aux sarcophages de différentes manières, soit placés dans deux ou quatre cavités intérieures, soit glissant dans le sarcophage comme le couvercle d'une boîte à dominos. Les inscriptions, en *hébreu* et en *grec*, se trouvent parfois sur les couvercles, mais le plus souvent sur l'un des côtés ou sur les bouts du cercueil lui-même. Quelques-unes sont peintes ou tracées avec le *calame*, ou même avec du charbon ; le plus grand nombre est gravé avec un instrument pointu, mais non profondément. Plusieurs de ces inscriptions, non seulement en grec, mais aussi en hébreu, sont accompagnées de *croix* qui ne laissent aucun doute sur la religion des personnes auxquelles elles se rapportent. Les unes présentent un signe d'apparence cunéiforme ; d'autres, au contraire, n'ont aucun symbole quelconque, pas même la palme ou le chandelier à sept branches que j'ai trouvés si souvent sur des inscriptions funéraires incontestablement juives. Voici la traduction des principales de ces épitaphes :

II. *Inscriptions Hébraïques.*

« 1. שלום אשת יהודה. *Salomé, femme de Juda*, gravé en très-petits caractères. Au-dessous, en gros caractères, שלום, *Salomé*, (ou peut-être une formule comme « *paix* »), avec un symbole qui ressemble à une feuille ou à un arc avec sa flèche, mais qui est néanmoins, dans mon opinion, un signe *cruciforme*.

» *Salomé, femme de Juda*, sur un couvercle plat qui appartient très-probablement au précédent sarcophage. Sur l'autre face du couvercle est une inscription hébraïque indistincte, mais avec un signe cruciforme identique à celui dont je viens de parler.

» 2. יהודה. *Juda*, avec la *croix* +. Peut-être le mari de Salomé, car les autres de même nom que nous avons trouvés ensuite ne semblent pas avoir été chrétiens.

» 3. יהודה הספר. *Juda, le Scribe*. Sur une autre face de ce sarcophage, יהודה בר אלעזר הסופר, *Juda, fils d'Eléazar le Scribe*.

» 4. שמעון בר ישוע. *Siméon, fils de Jésus* (*Bar Jeshuo*). En caractères microscopiques, mais nettement gravés.

» 5. מרתא בת פסח. *Marthe, fille de Pasach*.

» 6. אלעזר בר נתי. *Eléazar, fils de Nathan*. La forme Nathaï pour Nathan n'est pas rare. Pouvons-nous reconnaître dans cet Eléazar le père de Juda le Scribe du N° 3?

» 7. יהודה בר חנניה. *Juda, fils de Hananie*.

» 8. שלמציון בת שמעון הכהן. *Salamsïon, fille de Siméon le Prêtre*. Le nom de cette femme, *Salam Sion* (paix de Sion) est du plus grand intérêt. Nous le trouvons sous d'autres formes dans le Talmud (comme le nom de la femme d'Alexandre Jannée). C'est le nom *Salampsion* de Josèphe (la fille d'Hérode)[1]. Il me paraît formé exactement comme ירושלם *Jérusalem*, *Jéru* étant remplacé par *Sion*, et l'ordre des parties renversé.

» Il y en a plusieurs autres que je n'ai pu expliquer que partiellement.

III. *Inscriptions Grecques.*

» IECOYC, *Jésus*, répété deux fois, avec la croix +. NATANHΛOY, *Nathaniel*; HΔHA; KYPΘAC; MOCXAC; MAPIΛΔOC; HΔ, accompagné d'une croix apparemment d'une date plus récente ✠.

» Ces inscriptions soulèvent un grand nombre de questions qui se rapportent principalement à trois points :

[1] Josèphe, *Ant. Jud.* XVIII, c. 5, n. 4.

1. *L'Epigraphie.*

» Ces nouveaux documents jettent une vive lumière sur l'histoire des caractères hébraïques carrés, et nous permettent d'établir un synchronisme avec d'autres inscriptions connues, mais non datées.

2. *L'Histoire de l'origine du Christianisme.*

» Ces tombeaux datent du commencement du Christianisme, avant qu'il ait eu une position officielle, et ils viennent du sol même où il a pris naissance. Aucun monument de ce genre n'a été mis au jour jusqu'ici. Le caveau du mont de l'Offense appartient évidemment à l'une des premières familles qui ont embrassé la nouvelle religion. Au milieu de ce groupe de cercueils dont les uns portent le symbole chrétien tandis que d'autres en sont privés, nous assistons actuellement, pour ainsi dire, au développement du Christianisme. L'association du signe de la *croix* avec des noms écrits en *hébreu* constitue seule un fait important. Peut-être aussi devons-nous considérer ceux qui n'ont pas ce symbole comme des Chrétiens de la plus ancienne époque. Peut-être Juda le Scribe, et même Siméon le Prêtre (*Cohen*) appartenaient-ils à la nouvelle religion. Dans ce cas *Siméon* pourrait très-bien être le second Evêque de Jérusalem. Je dois ajouter que dans l'un des sarcophages (malheureusement il est impossible maintenant de savoir lequel), se trouvaient trois ou quatre petits instruments en cuivre ou en bronze, très-oxydés, consistant en petites sonnettes surmontées d'un anneau.

3. *Les Noms.*

» Ce qui ajoute à la valeur de ces courtes inscriptions, c'est qu'elles nous fournissent, dans leurs formes populaires et Syro-chaldaïques (par exemple, l'usage de *bar* pour *ben* fils), toute une série de noms qui sont marqués dans l'Evangile. Par une singulière coïncidence, qui m'a d'abord grandement étonné, ces épitaphes trouvées sur la route de Béthanie, et tout près de cette bourgade, contiennent presque tous les noms des personnages qui, dans les scènes de l'Evangile, ont joué

un rôle dans cette localité, tels que *Eleazar* (Lazare), *Simon*, *Marthe*... Une foule d'autres coïncidences se présenteraient à la vue de tous ces noms évangéliques, s'il n'était pas imprudent de se livrer à des conjectures si précoces dans nos recherches. Il est déplorable que cette intéressante tombe de famille ait été ouverte par des mains inintelligentes et ignorantes, qui ont emporté les sarcophages sans prendre aucun genre de précautions, mêlant les couvercles, brisant les os et les vases de terre cuite. Il est impossible maintenant de savoir dans quel ordre ils étaient rangés. Je crois devoir noter que l'on n'a pas trouvé un seul fragment de verre dans tous ces tombeaux [1].»

IV. *Traditions sur Josué et Jéricho.*

La Palestine, après avoir été autrefois la terre des miracles, est aujourd'hui la terre des souvenirs. Les faits prodigieux qui s'y sont opérés ont laissé dans l'esprit de ses habitants une impression si profonde qu'elle n'a pu être effacée, ni par la civilisation grecque, ni par la civilisation romaine, ni par la dispersion du peuple Juif. La religion mahométane elle-même, dont le caractère est essentiellement destructeur, n'a pas extirpé ces traditions hébraïques, et elles sont encore pleines de vie parmi les Arabes Musulmans qui ont remplacé les anciens Juifs.

Ainsi les noms grecs et romains des diverses localités ne sont plus en usage, tandis que les noms hébreux revivent actuellement sous leurs formes arabes. Par exemple, *Lydda* n'est plus *Diospolis*, mais elle a repris son nom hébreu de לד Loud; *Emmaüs* n'est plus *Nicopolis*, mais *Emmoas*; et Jéricho conserve dans *Er-Riha* son ancienne dénomination. Il est vrai que les Musulmans, dans leur orgueilleuse ignorance, ont défiguré un grand nombre de traditions bibliques, avec l'intention de se les approprier; cependant il n'est pas difficile de reconnaître ces antiques traditions sous leur déguisement plus ou moins transparent. C'est ce que M. Ganneau a fait de la manière suivante:

[1] Pour cette citation, comme pour les suivantes, voir les Nos du *Quarterly Statement* Janvier et Avril 1874.

« En causant, au camp, avec un des *Abid* employés par le lieutenant Conder, je tirai de sa bouche certaines traditions qui me semblent assez curieuses pour être relatées en détail, car elles se rattachent, sous une forme confuse mais non douteuse, au nom et à l'histoire de *Josué*. J'accorde une très-grande importance à ces légendes, échos des récits de la Bible, parce qu'elles m'ont été rapportées par un homme extrêmement simple, presque un sauvage, devant un auditoire arabe qui aurait pu l'arrêter tout court, et parce que ces histoires elles-mêmes ont subi des altérations trop étranges et trop locales pour ne pas être originales.

» Le Bédouin commença à raconter que, non loin de *Tell-el-ithlé* se trouvent des ruines avec *Dawaris* (ruines de vieilles choses), et qu'il y avait eu là l'ancienne *Jéricho*, la *Cité d'Airain* (*medinet en nahas*), entourée de sept murailles d'airain. La ville était au pouvoir des *Kouffar* (infidèles) contre lesquels l'Imam *Aly*, fils d'Abou Taleb, fit la guerre. Aly, montant son cheval Meimoun, fit le tour de la cité, et renversa ses murailles en soufflant sur elles (*bén néfès*), les remparts tombant d'eux-mêmes, pierre par pierre.

» Cette légende rappelle la narration biblique de la prise de Jéricho, et il y a une autre circonstance qui montre comment, sous le nom d'*Aly*, se cache la personnalité de *Josué*.

» Après son combat avec le *Kouffar* de la Ville d'Airain, le jour tirait à sa fin, et les infidèles étaient sur le point de profiter des ténèbres pour s'échapper, lorsque l'Imam Aly s'écria en s'adressant au soleil : « Retourne, ô béni! Retourne, ô béni! » (*Inthiny ya moubarèkè* !) Immédiatement, par la permission de Dieu, le soleil, qui était à l'occident et sur le point de disparaître derrière la montagne, se rangea de lui-même aussitôt à l'orient, à la place d'où il était parti, et depuis ce temps la montagne au-dessus de laquelle cet astre était suspendu au moment du miracle fut appelée *Dahrat eth-tihniyé* (la croupe du détour, de *inthana*, tourner, retourner). C'est la chaîne basse qui court au pied du Mont de la Quarantaine, au-dessus des *Tawahîn es Soukkar*, que l'on passe, en allant de *Aïn es Soultan* au *Maqam el Imam Aly*, sur un point couvert

de petits monceaux de pierres élevés par les Musulmans qui peuvent voir de cette place *Neby Mousa*.

» Aussitôt que l'Imam *Aly* vit le soleil retourner à l'orient, il cria à son serviteur *Eblal* (ou Belal), qui à ce moment était sur la montagne appelée maintenant *Moueddhen-Eblal*, de faire l'appel pour la prière du matin (*Edhan*), d'où le nom donné en dernier lieu à cette montagne (Place de l'appel à la prière par Eblal). Peut-être ce nom appartient-il à un groupe de la tribu des *Abid* nommé *Belalat*. Le miracle ayant assuré la victoire à l'Imam Aly, il extermina tous les infidèles, et démolit la ville jusque dans ses fondements ; les fugitifs furent entièrement détruits par des guêpes.

» Nous observons facilement dans cette simple légende les principaux traits de l'histoire de la chute de Jéricho et de la victoire de Josué sur les Amorites; seulement, par suite du manque absolu de perspective historique qui caractérise les histoires populaires, des faits et des personnages le plus complétement séparés se trouvent confondus ensemble. Nous remarquons aussi une tendance très-prononcée à localiser les détails en les rattachant, de la manière étymologique la plus rudimentaire, à des noms de lieux. Il n'est pas cependant sans intérêt de recueillir, sur la place même où les évènements se sont passés, ces récits populaires dont on a conservé le souvenir. »

D'après le guide de M. Ganneau, les vieillards d'Er-Riha assurent que le site de l'ancienne Jéricho était à *Tell-el-Matlab*. On a souvent trouvé, en effet, dans cette localité une grande quantité de fragments d'architecture, et des sculptures, qui sont certainement les débris de constructions importantes.

V. *Une ville Cananéenne retrouvée.*

Gezer ou *Gazer* était déjà une ville royale de Canaan à l'arrivée des Israélites dans ce pays. Nous le voyons dans le livre de *Josué*, qui en parle aussi comme marquant la frontière sud-ouest de la tribu d'Ephraïm.

Les Ephraïmites y tolérèrent la population Cananéenne qu'ils y avaient trouvée. Aussi cette cité de refuge assignée

aux Lévites fut longtemps perdue pour eux, car à l'époque de David elle appartenait aux Philistins, au territoire desquels elle confinait. Un Pharaon, après l'avoir prise et incendiée, extermina les Cananéens qui l'habitaient, et la comprit dans la dot de sa fille que Salomon épousa. Reconstruite par ce roi hébreu, Gezer était encore une ville forte sous les Machabées. Elle tomba plus tard dans un tel oubli que son emplacement était resté inconnu jusqu'à nos jours. Voici comment M. Ganneau l'a découverte en 1870.

Lisant une vieille chronique arabe, il rencontra un passage qui lui apprit indirectement que le village de *Tell-el-Gezer* (colline de Gezer) était très-proche de celui de *Khulda*. Ce dernier village existe encore, mais le premier n'était marqué sur aucune carte. M. Ganneau se mit donc à déterminer théoriquement et *à priori* l'emplacement du Gezer arabe et hébreu, puis il se rendit sur les lieux pour vérifier ses conjectures. Au point fixé par lui, notre sagace palestinologue retrouva le Tell-el-Gezer de sa chronique arabe, avec les ruines d'une antique et importante cité occupant un large plateau au sommet de la colline. A côté, il y a de grandes carrières, des puits, des restes d'aqueducs, une vaste piscine, etc.; on voit, un peu plus loin, une vieille nécropole. Tell-el-Gezer est située au nord et à 4 milles romains (environ 6 ou 7 kilomètres) de *Nicopolis* (Emmaüs), comme S. Jérôme le marque, d'après Eusèbe, dans l'*Onomasticon*. M. Ganneau est retourné visiter Gezer au mois de novembre dernier, et voici ce qu'il en dit :

« Nous traversâmes toute la longueur de la colline, pour descendre dans la direction de *Aïn-Yardi* et *El-Koubab*. Sur la route je fis un nouvel examen de pressoirs à vin, de tombes, et de fondations creusées dans le roc, qui m'avaient beaucoup étonné à ma première visite. Je crois avoir réussi à déterminer dans quelques coupes du rocher la position des anciennes maisons. Ainsi, dans certaines places on peut voir quatre ou cinq marches aboutissant à une plate-forme horizontale taillée dans le roc en pente. Ces coupes sont une trace, une sorte d'empreinte, de grandes maisons aujourd'hui dis-

parues. En d'autres endroits, il est facile de distinguer parfaitement l'emplacement où le dos du bâtiment s'appuyait. Il serait bon de dessiner exactement les plus caractéristiques de ces incisions et excisions du rocher; elles pourraient sans doute jeter une vive lumière sur la restauration des édifices primitifs de la Palestine. De tels dessins et plans sont seuls capables de nous faire comprendre ce qu'était une cité Cananéenne. Peut-être nous sera-t-il donné, avec l'aide de M. Lecomte (architecte), de revoir encore cette place, et d'en tracer des plans.

» Une autre remarque que j'ai faite, durant cette seconde visite, se rapporte à la manière dont les quartiers de Gezer étaient distribués. Au centre et au sommet de la colline, dont l'importance stratégique doit avoir été considérable, était certainement située la forteresse de la ville — la *Cité* proprement dite. Autour d'elle et le long des côtés, une série de petits centres isolés d'agglomération, des espèces de satellites de la cité elle-même, dont les positions sont déterminées par les coupes dans le rocher que j'ai fait connaître plus haut. Cette disposition à s'éparpiller elle-même, dont certainement Gezer ne nous offre pas le seul spécimen, explique d'une manière frappante, à ce qu'il me semble, cette phrase biblique : « La » ville et ses filles. » Apparemment c'était cette série de groupes isolés, formant une partie intégrale de la ville, qui était ingénieusement appelée « ses filles. »

Je trouve des exemples de la locution biblique à laquelle M. Ganneau fait allusion, dans I *Paralipomènes*, VIII, 12 : « Lod (Lydda) et filias ejus, לד ובנתיה ; » et aussi dans II Esdras, XI, 25, 27, 28, 30 et 31.

VI. *Le Cimetière énigmatique de Gomran.*

Sur la côte nord-ouest de la mer Morte, à 2 kilomètres au-dessus d'*Aïn-Feschah*, se trouvent des ruines nommées *Kairbet Gomran*, dans lesquelles M. de Saulcy a cru voir les restes de la *Gomorrhe* des Livres saints. Auprès de ces ruines, il existe un cimetière que ce savant voyageur et M. Rey avaient déjà désigné comme très-curieux. Cette nécropole est, en effet,

d'autant plus intéressante qu'on ne peut découvrir à quelle peuplade elle a appartenu. M. Ganneau la décrit ainsi :

« Notre attention fut principalement attirée par les nombreuses tombes (peut-être un millier) qui couvrent le monticule et les plateaux adjacents. A en juger seulement par leur aspect extérieur, on pourrait les prendre pour des tombes arabes ordinaires, composées d'un petit tumulus elliptique, entourées d'une rangée de pierres brutes, avec deux larges pierres placées tout droit aux deux extrémités. Tout ce qui distingue clairement ces sépulcres des tombeaux modernes, c'est leur orientation : ils ont tous leur grand axe au nord et au sud, au lieu de l'est et de l'ouest. Cette particularité a été déjà notée par les guides musulmans de M. Rey, et elle provoquait d'eux la remarque que c'étaient des tombes de *Kouffar* c'est-à-dire de non-musulmans.

» Je résolus d'ouvrir une de ces tombes. Nos deux hommes de Siloam se mirent au travail sous nos yeux, tandis que nous suivions, M. Drake, M. Lecomte et moi, les progrès de l'excavation. Après avoir creusé environ un mètre en profondeur, nos ouvriers arrivèrent à un lit de briques d'argile grossières mesurant 0.40×20×12 mètres, et reposant sur une sorte de pan coupé dans la terre elle-même. En déplaçant ces briques, nous trouvâmes dans le tombeau les ossements, en partie détruits, du corps qui y avait été enterré ; puis nous vînmes à bout d'arracher un morceau d'os de mâchoire, avec des dents adhérentes, qui mettra peut-être à même de tirer des conclusions anthropologiques. Il n'y avait d'objet d'aucun genre dans la tombe. La tête était tournée vers le sud et les pieds vers le nord. Le principal plateau, qui contient le plus grand nombre de ces tombes, est traversé de l'orient à l'occident par une espèce d'allée divisant les tombes en deux zones. Il est difficile de se former une opinion sur ces sépulcres, surtout à cause de leur orientation anormale. Peuvent-ils appartenir à quelque ancienne tribu Arabe de l'époque des *jahiliyéh* ? (On nomme ainsi des Arabes qui n'étaient ni Chrétiens, ni Juifs, ni Musulmans, et par conséquent païens). Si c'étaient des tombeaux chrétiens, ils offriraient quelque signe caractéristique ou un emblème religieux, car l'emploi de briques pour couvrir le

corps, et la profondeur comparative des fosses, montrent que ces tombes ont été construites avec une certaine dose de soin. »

VII. *Criterium pour distinguer l'œuvre des Croisés.*

M. Ganneau annonce avoir découvert un criterium infaillible pour reconnaître, à première vue, l'ouvrage des Croisés. C'est une taille caractéristique qui s'est montrée avec les Croisades, et qui semble avoir disparu avec elles. Si, comme il est à croire, notre érudit archéologue a trouvé juste, il aura rendu un nouveau service, et un service éminent, à la Palestinologie. Il expose ainsi sa méthode :

« Je ne pense pas qu'il soit déplacé de vous communiquer ici une observation que j'ai faite il y a déjà quelque temps, et que je n'ai pas vue consignée ailleurs. Elle a, je crois, une valeur incontestable, car elle ne mène à rien moins qu'*à un diagnostic presque absolument certain* des pierres taillées par les Croisés.

» Cette manière de distinguer concerne non-seulement l'archéologie du Moyen-Age en Palestine, mais aussi, et presque au même degré, l'archéologie des temps plus anciens. Tout le monde sait combien l'on s'accorde peu par rapport à l'âge des différents monuments de la Terre sainte ; il n'est pas rare de voir des théories contradictoires au sujet du même édifice, ou de la même partie d'un édifice, osciller entre les époques les plus diverses, Hébraïque, Juive, Romaine, Byzantine, Moyen-Age, Occidentale, et même Arabe. La raison en est que l'on se borne ordinairement à l'examen des *formes* et des *styles*, et que rien n'est plus trompeur que ce genre d'évidence lorsque les autres moyens d'identification ne sont pas à notre disposition. Je n'en citerai qu'un seul exemple. On regarde, d'après cela, comme une vérité établie que tout arc aigu avec joints *normaux* est *Arabe*, et que tout arc aigu avec joints *verticaux* est *Occidental*. Cette règle, fixe ailleurs, est fréquemment violée en Palestine, et trompera assurément ceux qui la prendraient pour un guide infaillible. La particularité que j'indique maintenant rend quelqu'un capable de

juger, pierre par pierre, quels matériaux ont été travaillés dans un édifice par les Croisés.

» Comme on le sait déjà, un grand nombre de blocs trouvés dans les constructions élevées en Palestine par les Croisés montrent des marques de maçon consistant en lettres de l'*Alphabet latin*, renfermant différents symboles dont quelques-uns sont très-caractéristiques, (par exemple, la fleur de lis). J'en ai recueilli plusieurs centaines d'exemples dans mes notes. Il n'existerait aucun doute possible si chaque pierre montrait ces signes incontestables ; mais malheureusement il s'en faut bien qu'il en soit ainsi. Mon cours d'observations me met à même de suppléer à leur absence, et d'arriver à la conclusion suivante que je crois pouvoir, sans trop de hardiesse, généraliser de cette sorte :

» Les pierres portant des lettres du Moyen-Age (Latines) ont leurs faces extérieures taillées, *ou plutôt rayées*, d'une manière spéciale qui suffit toute seule à les caractériser.

» Cette surface taillée consiste (sur les pierres à surfaces planes) en lignes obliques rangées de près, toutes dans la même direction, faites avec un instrument denté. L'obliquité des lignes paraît être généralement d'un angle de 40° à 45°. Cette ligne uniforme est particulièrement visible lorsque les pierres sont éclairées par une lumière de côté. J'ai trouvé cette ligne sur une quantité de pierres sans marques de maçon, mais employée concurremment avec des signes sur des pierres dans des bâtiments parfaitement homogènes. Sa présence est tellement spécifique qu'elle m'a souvent conduit à noter des marques de maçon qui m'auraient échappé autrement, parce qu'elle détermine, *à priori*, l'âge de la pierre, et m'avertit que, peut-être, je dois trouver une marque de maçon.

» J'ai observé l'existence de cette surface taillée sur des pierres de toutes formes et positions : blocs en alignement, en murailles ou piliers, voussoirs d'arcs, et même sur des blocs cannelés. Elle existe aussi sur des pierres avec surfaces sculptées placées verticalement, fûts de colonnes, blocs d'absides concaves ou convexes, ou murs circulaires. Mais dans ce cas les coupes sont très-légèrement obliques, et approchent

sensiblement de la verticale qui est la normale du cylindre: quand, au contraire, le cylindre est disposé horizontalement (moulures horizontales) les lignes de la coupe sont à peu près horizontales. Ces faits s'expliquent aisément par la nécessité de faire suivre à l'outil une direction rectiligne; si, par exemple, on avait employé la même méthode que pour les surfaces planes, l'outil aurait seulement touché les surfaces courbes perpendiculairement à leur normale, et n'aurait produit que des marques au lieu de lignes. J'ai distingué un autre groupe de pierres aussi taillées obliquement, mais sur lesquelles les coupes sont remplacées par une série de lignes pointées. Je n'ai pas encore étudié cette particularité suffisamment pour dire si ces pierres appartiennent à la même époque que les autres.

» Jusqu'ici je n'ai pas rencontré un seul fait en contradiction avec la grande règle que je crois pouvoir proposer comme il suit, (en la restreignant, bien entendu, à ces parties de la Palestine qui me sont familières):

» Toutes les pierres qui montrent ce que je propose d'appeler « *la taille du Moyen-Age* » ont été travaillées par les Croisés.

» Il n'est pas besoin, je pense, d'insister encore sur les avantages qui peuvent provenir dans une multitude de cas de l'application de cette règle reposant sur le résultat d'une minutieuse observation, pour ainsi parler, sur ce qu'on peut considérer comme « l'épiderme » des blocs. On sait aussi quelle haute importance les hommes techniques attachent à ce détail. « La nature de la taille est un des moyens les plus » certains de reconnaître la date de la construction, » dit M. Viollet-Leduc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française.* »

VIII. *La Pierre de Mesa.*

La Pierre de Mesa, roi de Moab, est bien connue. Les présentes *Annales* ont donné le texte et le commentaire de cette fameuse inscription datant de 896 environ avant l'ère chrétienne, et dont la valeur est si grande, tant au point de vue de

la confirmation des récits bibliques qu'à celui de la philologie hébraïque. J'en dirai donc seulement que nous avons appris avec bonheur que les fragments de cette antique stèle appartiennent maintenant à la France. Ils sont déposés au Louvre ; mais le public ne doit être admis à les visiter que lorsque les petits morceaux auront été mis à leur vraie place, suivant le dessin original de M. Ganneau. Malheureusement nous n'avions pas l'inscription entière, car plusieurs de ces fragments, contenant en tout 56 lettres, avaient été distraits du groupe principal et remis par le capitaine Warren au *Fonds d'Exploration* en Palestine. Pour remédier à cet inconvénient, notre Ministre de l'instruction publique écrivit au Comité du *Fonds d'Exploration*, en le priant de céder au Musée du Louvre les précieux fragments qu'il possédait. Le Comité général, dans une séance tenue à Westminster, le 24 février dernier, a répondu gracieusement qu'il accueillait cette demande pour compléter le monument Moabite, dans l'intérêt de la science archéologique.

Nous terminerons en disant que les travaux d'arpentage pour la *Carte de Palestine* avancent rapidement.

Tout nous fait espérer que, pendant cette année, la Commission Anglaise d'Exploration procurera aux palestinologues de nouveaux et nombreux documents qui contribueront aux progrès des études sur l'Ecriture-Sainte.

L'abbé Laurent de Saint-Aignan,
de l'Académie des Arcades de Rome.

NOUVELLES ET MÉLANGES

Rapports entre Djemschid et Quetzalcohualt.

M. le chevalier de Paravey avait déjà, dans les *Annales de Philosophie chrétienne* (t. xv, p. 439, 449, 3e série), soutenu l'identité du pays de *Fou-Sang* avec *l'Amérique*, ou plutôt avec la côte nord-ouest de ce continent et signalé l'extrême ressemblance d'une figure sculptée à Uxmal avec certaines statues d'origine bouddhique.

Les idées de M. de Paravey furent reprises et développées par M. G. d'Eichthal, dans son *Étude sur les origines bouddhiques de la civilisation américaine* [1]. Il y établit la réalité d'une prédication faite dans le Nouveau-Monde par des moines bouddhiques en l'an 499 de notre ère.

A coup sûr, il y avait eu des relations entre l'Extrême-Orient et l'Amérique bien avant cette époque. C'est ce que nous nous sommes efforcé d'établir dans notre travail, *Le Mythe de Votan;* mais ce qui est certain, c'est que cette mission de la fin du 5e siècle joua un grand rôle dans l'histoire religieuse du Nouveau-Monde. Ainsi, nous expliquerions le caractère de la réforme attribuée à *Quetzalcohualt*, le fils de Chimalman. C'est ce que nous nous efforcerons d'établir dans un prochain *Mémoire.* Aujourd'hui, nous nous bornerons à étudier le *Mythe de Djemschid* dans ses rapports avec l'histoire de ce même personnage de l'histoire légendaire de la Nouvelle-Espagne. Il est clair que le Mythe, essentiellement iranien de Djemschid, n'a pu être porté de l'autre côté de l'Atlantique par des Bouddhistes indous ou chinois, mais seulement par des prédicateurs venus des régions voisines de la Perse. Or, le récit chinois nous apprend que les pèlerins qui se rendirent au *Fou-Sang* venaient précisément de Samarcande. Maintenant que le nom de *Fou-Sang* ait été, comme celui d'*Éthiopie* chez les Grecs, appliqué à des régions bien différentes l'une de l'autre, mais toujours situées à l'orient de la Chine, cela est fort possible. Il nous semble incontestable que parfois il désigna certaines régions du Nouveau-Monde. C'est ce dont nous espérons pouvoir fournir de nouvelles preuves dans un prochain travail.

M. DE CHARENCEY.

[1] Voir *Extrait de la Revue archéologique*, année 1864 (1er septembre).

Le Directeur-Gérant : A BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie G. BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 9.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 45. — Septembre 1874.

Critique biblique.

LE MOISE HISTORIQUE

ET LA

RÉDACTION MOSAIQUE DU PENTATEUQUE

PROUVÉS PAR LES LIVRES BIBLIQUES ET AUTRES DOCUMENTS.

CHAPITRE IV[1].

Le Livre des Juges démontre par chacune de ses pages qu'il est bien réellement un ouvrage contemporain du temps des Juges, et que l'auteur connaissait le Pentateuque. On l'a contesté cependant ; mais nous dirons avec Herder, que rien n'est plus pauvre que ces objections[2]. Tous les événements qu'il retrace nous montrent l'état politique, moral et religieux du peuple d'Israël sous un jour si particulier, il nous peint l'état social de ce temps reculé, « ses actions audacieuses, ses » passions violentes, ses aventures extraordinaires[3], » avec de couleurs si vraies, dans un langage si original d'énergie et de simplicité, le vieil esprit hébraïque s'y empreint avec tant de franchise et de netteté, qu'il n'y a pas moyen de placer la

[1] Voir le chap. III, au N° de juillet, ci-dessus p. 69.
[2] *Geist der hebräischen Poesie* II, c. 7.
[3] Herder, *loc. laud.*

rédaction de ce livre dans une époque autre que celle dont il porte le nom. Eh bien, le contenu de ce livre prouve, quoi qu'en dise de Wette [1], que le *Pentateuque*, tout le Pentateuque a existé et a été connu au temps des *Juges*; on peut même dire, sans exagération, et pourvu qu'on ait égard à l'état social des Hébreux d'alors, qu'il n'y a aucun livre biblique qui prouve plus la haute antiquité du Pentateuque que le livre des Juges, d'où il suit aussi que M. Renan a grandement tort de dire que « rien ne désignait encore Israël comme un » peuple prédestiné [2]. » Tout le cantique de Débora, quelque « sauvage » qu'il soit (nous aimons mieux l'appeler, avec Herder, « le plus beau chant héroïque des Hébreux »), tout ce cantique respire le sentiment, la certitude de l'élection d'Israël; il est plein d'allusions directes au *Pentateuque*, on y voit distinctement la connaissance que la *schophète* avait de la *Genèse*, de l'*Exode* et du *Deutéronome*. On ne saisit tout le sens du cantique de Débora que par le Pentateuque. La prophétesse se place dès l'abord sur le terrain théocratique; elle rappelle l'alliance que Jéhovah a faite avec Israël; elle peint le triste état où le peuple élu est tombé par suite de l'oubli du Dieu d'Israël, ses adorations prostituées à des dieux nouveaux : mais la mère d'Israël se lève, par elle Jéhovah domine sur les forts, la bataille contre l'ennemi s'engage, du haut des cieux on combat contre Sisara et Israël est sauvé par la grâce de Jéhovah.

Elle commence son chant comme Moïse le sien : « Jéhovah, » lorsque tu es sorti de Séir et que tu t'avanças des champs » d'Edom, la terre trembla.. le Sinaï s'agita [3]. » Le *Deutérono-* » *me* dit : « Jéhovah est venu de Séïr, il resplendit du mont » Paran.. de sa droite sortit la loi de feu [4]. » Plus loin elle dit : « Israël avait choisi des Dieux nouveaux, et aussitôt la guerre » est venue assiéger leurs portes. » Que dit le *Pentateuque* ? « Ils sacrifient à des Dieux qu'ils ne connaissent point,

[1] *Beiträge zur Einl. in d. A.-T.* I, 152, 223 seqq.
[2] *Vie de Jésus* p. 94.
[3] *Jud.* v, 4, 5.
[4] *Deut.* XXXIII, 2.

» nouveaux, venus depuis peu.. Jéhovah le vit et repoussa » d'indignation ses fils et ses filles [1]. » Puis, parlant d'Issachar, elle lui adresse cette apostrophe que lui fournit la *Genèse* : « Pourquoi es-tu assis entre les rigoles ? Pour écouter le bêle- » ment des troupeaux ? » En effet, la *Genèse* avait dit : « Issa- » char, âne robuste, se couche entre les parcs de moutons. » D'autres passages du même cantique font également allusion à la prophétie de Jacob sur la position des tribus ; leur rapport de dépendance et de postériorité est évident.

Signalons le rapport d'autres passages.

D'abord celui du v. 20 ch. I avec *Nombres* XIV, 24 et *Deut.* I, 36. « Quant à mon serviteur Caleb, parce qu'il a été animé » d'un autre esprit, et qu'il a accompli son devoir envers moi, » je le conduirai dans le pays *où il est venu*, et ses descendants » le posséderont. » « Je donnerai à Caleb *le sol qu'il a foulé*, » הארץ אשר הדרכה, et à ses enfants, parce qu'il a persévéré à » suivre Jéhovah. » — « Ils donnèrent *Hébron* à Caleb, com- » me l'avait dit Moïse. » — C'était en effet jusqu'à Hébron que Caleb avait exploré le Canaan [2].

Les paroles de l'ange ch. II, v. 1-3 sont composées de passages du *Pentateuque*, et ce rapport est incontestable, car le texte l'indique clairement quand il fait dire à l'ange : « Vous n'avez pas » obéi à ma voix. » En effet, il y a dans l'*Exode* : « J'envoie un » ange : écoute sa voix, ne lui sois pas désobéissant [3]. » Les autres paroles du messager de Jéhovah sont textuellement prises dans l'*Exod.* XXXIV, 12, 13, XXIII, 33, *Nombres* XXXIII, 55, et cet assemblage de textes est à lui seul une forte preuve de la postériorité du Livre des *Juges* au *Pentateuque*. L'ange même se réfère à ce temps passé, il parle au passé : « J'ai confirmé » par serment, נשבעתי : j'ai dit, אמרתי. » Enfin, et ceci est dé- » cisif, la locution : » « et ils vous seront aux côtés, והיו לכם לצדים » (v. 3) » serait inintelligible sans un texte explicatif.

Il faut qu'il y ait un texte auquel elle se rattache comme la branche à son tronc, et ce texte, cela va de soi, lui est anté-

[1] *Deut.* XXXII, 17, 19.
[2] *Num.* XIII, 22.
[3] *Ex.* XXIII, 20, 21.

rieur. Or, nous lisons dans les *Nombres* XXIII, 55 : « Si vous » ne chassez pas les habitants du pays devant vous, ceux que » vous aurez laissés de reste seront des épines à vos yeux et » des pointes à vos côtés, וְלִצְנִינִם בְּצִדֵּיכֶם. » A présent la lumière est faite : « ils vous seront aux côtés » veut dire : ils seront des voisins incommodes pour vous. Sans le texte des *Nombres*, on ne l'aurait pas aisément deviné, et si l'ange s'exprime comme il le fait, c'est que probablement il savait avoir des auditeurs familiers avec le texte du Pentateuque.

Comparez ensuite ces paroles du v. 17 du même chapitre : « Ils se détournèrent *promptement*, מַהֵר, de la voie qu'avaient » suivie leurs pères, » avec le v. 8 ch. XXXII de l'*Exode* : « Ils » se sont *promptement*, מַהֵר, détournés de la voie que je leur » avais prescrite. » L'emprunt est visible, car, comme le remarque Hengstenberg[1], le mot *promptement* s'adapte mieux à la défection des Israélites dont il est parlé dans l'*Exode* qu'à celle dont il est question ici. Mais l'ange veut indiquer par cet emprunt littéral que la prostitution d'Israël aux idoles date du temps où Israël s'adonna subitement au culte du veau d'or, et que ce sont toujours les mêmes motifs qui le font apostasier.

Comparez le v. 8 ch. VI avec *Exode* XX, 2. Le rapport de ces textes saute aux yeux, et l'antériorité de celui de l'*Exode* ne saurait être douteuse un seul instant. Au v. 16 du même chapitre on lit : כִּי אֶהְיֶה עִמָּךְ, et au v. 12 ch. III de l'*Exode* : כִּי אֶהְיֶה עִמָּךְ. L'antériorité du : « C'est que je serai avec toi » quant à l'*Exode*, est évidente, puisque ces paroles, si peu de chose en apparence, ne pouvaient avoir de l'effet sur Gédéon que par leur rapport historique. Ayant décidé Moïse à accepter sa mission, elles devaient faire disparaître aussi l'hésitation de Gédéon. — Puis, au v. 39, Gédéon dit à Dieu : « Que ta colère » ne s'allume pas contre moi, je veux parler encore cette fois. » On voit que Gédéon avait lu la *Genèse* où Abraham fait entendre les mêmes paroles[2]. Au ch. XIII, 5, l'ange dit à la femme de Manoah : « Tu es enceinte et tu enfanteras un fils ; »

[1] *Beiträge* etc. III, 81.
[2] *Gen.* XVIII, 32.

il avait jadis parlé de même à Hagar[1]. Et cette coïncidence littérale (הִנָּךְ הָרָה וְיֹלַדְתְּ בֵּן) n'est pas fortuite, car la forme יֹלַדְתְּ est des plus insolites ; elle est pour יֹלֶדֶת. Il y a donc emprunt ; et la preuve que c'est le livre des *Juges* qui emprunte de la *Genèse* et non la Genèse du livre des Juges, c'est qu'Isaïe, VII, 14, rapportant le même texte, y ajoute : « Et tu nommeras » son nom Emmanuel. » Or, ce membre de phrase ne se trouvant pas dans les *Juges*, mais se trouvant dans la *Genèse* (« Et tu nommeras son nom Ismaël »), il est évident par cet accord d'Isaïe avec la Genèse que ce n'est pas le texte des *Juges* qui est le texte primitif, et comme il serait un peu risqué de donner la priorité de date à Isaïe, elle revient à qui de droit, à la Genèse.

Il y a du reste une preuve positive qu'Isaïe a cité le texte de la *Genèse* ; elle est dans la construction anormale du verset précité. La voici : » La Vierge devient enceinte et enfante un » Fils et tu nommeras son nom Emmanuel. » Comment Isaïe passe-t-il si brusquement de la 3e personne à la seconde personne, קָרָאת ? Ne serait-ce pas inexplicable et vraiment inouï, si le prophète n'avait eu en vue un texte primitif qu'il lui importait de rappeler ? Aussi la critique sceptique[2] se trouve-t-elle terriblement embarrassée ici, et pour en finir, elle interprète, קראת, par la 3e personne. Mais on a le droit d'être plus délicat dans ces sortes de questions ; elles ne se coupent pas comme un nœud gordien ; קראת est et restera la seconde personne[3].

Il y a ensuite ici cette preuve pour l'antériorité du *Pentateuque* que nous avons déjà signalée dans le ch. II : le ch. XIII est formé en partie d'un grand nombre de passages qui se trouvent répandus dans autant de chapitres de la *Genèse*. Pour peu qu'on veuille réfléchir à ce fait, on sentira qu'il est d'un poids décisif dans la question. Ainsi comparez le v. 2 avec Genèse XI, 30 ; le v. 8 avec Genèse XXV, 21 ; le v. 15 avec Gen. XVIII, 5 ; les v. 17, 18 avec Gen. XXXII, 29.

Passons au ch. XIX. Qui peut méconnaître que le livre des

[1] *Gen.* XVI, 11
[2] Hitzig *zu Jesaias* s. 85 sq.
[3] Hengstenberg, *loc. laud.* 37.

Juges y parle du crime des habitants de Guibéa sur la femme du Lévite (v. 22 seqq.) avec des paroles qu'il emprunte au ch. XIX de la *Genèse* ? Tout rappelle ici Sodome ; même la destruction de Guibéa. C'est une preuve qui corrobore les autres ; mais en voici une qui suffit à elle seule pour couper court à toute contestation. C'est celle du ch. XI, où il y a la négociation de Jephté avec le roi d'Ammon. Elle prouve que Jephté avait la connaissance la plus exacte des *Nombres* et du *Deutéronome*, et en présence de ce fait il devient absolument inexplicable comment Vater, de Wette [1], Bertholdt [2] et Bohlen [3] ont pu dire que les *Juges* ne contiennent pas la moindre trace du Pentateuque. C'est pourtant ce qu'ils ont dit. Que le lecteur soit juge entre eux et la vérité.

Voici d'abord de quoi il s'agit. — Le roi d'Ammon se plaint à Jephté, chef d'Israël, que les Hébreux, venant d'Egypte, lui ont pris son pays, et il en demande la restitution. Jephté lui fait dire qu'on ne lui a rien pris et que, par conséquent, on n'a rien à lui rendre, et, à ce sujet, il entre dans l'histoire détaillée des faits qui se sont passés jadis, et d'où il résulte que le roi d'Ammon voudrait que les Israélites leur rendissent le pays que les Ammonites (Moabites) avaient dû anciennement céder aux Amorrhéens, et que c'est sur ceux-ci qu'Israël avait fait sa conquête.

Maintenant pour nous convaincre que Jephté a dû, je ne dis pas connaître, mais faire une étude approfondie, j'allais dire diplomatique, des textes relatifs à l'histoire de la conquête du Canaan, comparons quelques passages du discours de Jephté avec ceux des *Nombres* et du *Deutéronome* auxquels ils se rapportent. On verra, par ex., que le v. 17 est un résumé exact des versets 14-21 du ch. XX des *Nombres*; que le v. 18 est un composé on peut dire littéral des v. 4, 11, 13 du ch. XXI des *Nombres*; que le v. 19 est l'abrégé fidèle des v. 21, 22 du ch. XXI des *Nombres* et des v. 26, 27 du ch. II du *Deutéronome*; que le v. 20 rend le v. 23 ch. XXI des *Nombres* et les v. 30, 32

[1] *Beiträge zur Einl. in d. A.-T.* I, 152.
[2] *Hist. krit. Einl. in die sämm. Büch. etc.* 762.
[3] *Die Genesis; Einl.* p. CL.

ch. II du *Deut.*; que les v. 21, 22 répondent aux v. 24, 25 ch. XXI des *Nombres* et aux 33, 34 ch. II du *Deut.* On pourra continuer le parallèle, et on constatera toujours la même concordance.

Une autre preuve de la connaissance du *Pentateuque* au temps des *Juges* résulte du ch. XI, où on lit, au v. 2, que les frères de Jephté le chassèrent de la maison paternelle en lui disant : « Tu n'hériteras pas dans la maison de notre père, car » tu es le fils d'une autre femme. » Au v. 7, on voit que les anciens de Guilad confirmèrent l'acte d'expulsion de Jephté. Pourquoi ? Parce que c'était un acte conforme à la loi historique relative au droit d'héritage et qui s'appuyait sur un texte de la *Genèse*[1], sur un texte de l'*Ecriture,* comme le dit S. Paul[2]. Ceux qui essayeraient d'arguer du texte du *Deut.* XXI, 15-17, pour prouver que la loi mosaïque sur cette matière était inconnue au temps des Juges, seraient dans l'erreur, attendu qu'il s'agit au Deut. des fils des femmes légitimes, tandis que Jephté est le fils d'une prostituée, בֶּן־אִשָּׁה זוֹנָה.

Enfin, et pour ne pas multiplier à l'infini les preuves du fait de l'antériorité du *Pentateuque* au Livre des *Juges,* voici une dernière. Elle résulte du vœu de Jephté qui lui fit faire, non un sacrifice humain, comme plusieurs le croient, (rien dans le texte n'autorise à soutenir que de tels sacrifices étaient reçus dans la religion de Jéhovah, et Jephté était un adorateur de Jéhovah), mais un sacrifice non sanglant, l'abandon de sa fille au service du Seigneur. Ce fait nous montre quel respect on portait aux décisions du *Livre,* et combien, malgré la faiblesse du pouvoir politique et la désunion de la société civile, l'autorité de la *thorah* était religieusement suivie. Pour l'être, il fallait que le *Pentateuque* fût alors déjà un code aussi sacré et aussi national qu'après la captivité. Car c'était un grand et douloureux sacrifice que celui de Jephté, quand on songe qu'il n'avait que cette enfant (v. 34), que, par conséquent, tout son espoir d'avoir une descendance (et l'on sait avec quelle vivacité on s'y attachait en Orient) reposait sur cette tête chérie. Et maintenant il fallait la vouer au service de Dieu, à un célibat sans

[1] XXI, 10.
[2] *Ad Galat.* IV, 30

terme, son vœu ayant été sans restriction. Elle sera désormais morte pour lui ; c'était comme s'il la sacrifiait réellement, et c'est ainsi qu'il accomplissait à la lettre ce commandement de la Loi : « Tout ce qui aura été offert par un homme et con- » sacré à Jéhovah ne se rachètera point ; mais il faudra qu'il » meurre [1]. » Mais, encore un coup, il ne faut pas songer qu'il s'agisse ici d'un sacrifice humain ; la religion de Jéhovah l'avait en horreur [2], et l'on sait l'indignation qui s'éleva en Israël quand il fut témoin une fois d'un pareil sacrifice [3]. Ce serait faire en outre des anthropophages du peuple juif, car la chair des holocaustes devait se manger [4]. Le « j'en ferai un » holocauste [5], » se rapporte, comme nous le voyons par l'histoire de Samuel [6], uniquement à l'usage d'offrir un holocauste lors de la consécration d'une personne au service du Seigneur. Il ne faudrait pas objecter le sacrifice d'Abraham, car d'abord la pensée de ce sacrifice ne lui appartenait pas [7], puis, Isaac ne fut pas sacrifié réellement, et l'intervention de Dieu montre assez qu'il ne dut pas l'être.

Ainsi, loin qu'on puisse se prévaloir du sacrifice d'Abraham, on en est amené, au contraire, à conclure que le sacrifice d'un homme n'était permis que dans le sens spirituel. Or, Jephté était un homme religieux. Puis, s'il avait fait réellement le sacrifice sanglant de sa fille, le texte l'aurait indiqué. Il y a simplement : « Il lui fit selon son vœu ; » puis : « Elle ne connut pas » d'homme. » Pourquoi cette remarque ? Elle était parfaitement inutile, si Jephté avait égorgé sa fille, puisque d'ailleurs on avait dejà dit qu'elle était vierge ; mais elle n'était pas inutile, si l'auteur voulait nous faire entendre en quel sens s'était accompli le sacrifice de la jeune fille. Enfin le sens de תָּנָה au Piel (תִּנָּה) לְתַנּוֹת n'est pas *lamenter*, mais *célébrer*, et il n'est

[1] *Lev.* XXVII, 29. V. aussi *Num.* XXX, 3. *Deut.* XXIII, 22.
[2] *Lev.* XVIII, 21.
[3] IV *Reg.* III, 27.
[4] *Deut.* XII, 27.
[5] *Jud.* XI. 31.
[6] I. *Reg.* I, 11, 24, 25.
[7] *Gen.* XXII, 2.

pas possible de supposer qu'un sacrifice humain ait servi de motif à une fête nationale.

Ainsi le vœu de Jephté et l'accomplissement qu'il lui donne démontre péremptoirement que le texte du *Pentateuque* était parfaitement connu alors, et s'il était connu, il était ce qu'il est aujourd'hui, un texte historique. Chez les peuples anciens, les codes n'étaient pas ce qu'ils sont de nos jours ; ils n'étaient ni si abstraits, ni si analytiques. Les livres qui contiennent les lois de ces peuples contiennent aussi l'élément au milieu duquel ces lois sont nées et se sont formées ; les lois s'y trouvent de toutes parts entourées d'histoire. Elles la respirent comme nous respirons l'air, et on ne peut pas les en séparer sans les rendre énigmatiques et inintelligibles, sans mutiler profondément le livre tout entier.

C'est ce caractère historique, particulier aux codes antiques, qui les rendait chers aux peuples et qui a contribué, pour sa grande part, à ce que ces monuments, considérés et respectés comme nationaux, nous sont parvenus dans leur intégrité. Nos critiques l'oublient trop, et de même que leur science est toute bout à bout, de même aussi ils voudraient nous donner un Pentateuque haché menu, un Pentateuque qu'ils puissent avaler morceau par morceau. Mais ce grand livre a toujours été un tout uni, et les *Juges* le prouvent bien. Les Hébreux de cette époque avaient fréquemment la conscience la plus vive et la plus nette de leur unité nationale ; il y avait des moments où ils étaient « comme un seul homme [1]. » Ce sentiment se manifeste avec une plénitude souveraine dans le chant de Déborah ; *tout Israël* se mit en guerre contre les Philistins [2]. On voit même, au ch. XII des Juges, par ex., que les Hébreux poussaient parfois jusqu'à l'exagération le sentiment de l'unité nationale. Il s'éleva une guerre furieuse entre Ephraïm et Jephté, parce que celui-ci n'avait pas convoqué Ephraïm pour combattre avec lui les Ammonites. Ces moments d'unité démontrent assez qu'il y avait une Loi constitutive et cette loi était religieuse et théocratique : « Jéhovah dominait [3] ; » Israël

[1] *Jud.* XX, 1, 8, 11 cf. XXI, 15-23. — II, 4, 6.

[2] I, *Reg.* IV, 1.

[3] *Jud.* V, 13.

allait le consulter à son sanctuaire [1], et jamais il n'y eut qu'un seul sanctuaire, une seule *maison de Jéhovah*, בית יהוה [2]. Le contraire, lorsqu'il se manifeste, n'apparaît visiblement que comme une exception.

Il y avait donc un Livre national, un document *écrit*. S'il n'avait pas été écrit, Jephté n'aurait pas pu être si exactement instruit des événements qui s'étaient passés, il y avait 300 ans [3]. D'ailleurs ce fait seul que l'unité l'emportait toujours en Israël malgré le penchant inné dans ce peuple pour la désunion prouve invinciblement qu'il y avait l'autorité d'un Code écrit; une loi qui ne se transmet que de la bouche à la bouche s'affaiblit et se défigure d'autant plus promptement qu'elle est contraire aux dispositions naturelles de ceux pour lesquelles elle a été faite. Mais si elle est écrite et qu'elle ait reçu dans son origine la consécration nationale, elle pourra, il est vrai, encore être négligée et faussement interprétée, mais il y aura des moments où, confiée aux mains d'un Ehoud, d'une Déborah, d'un Gédéon, d'un Jephté ou d'un Samson, elle reprendra toute son autorité, parce que, fixé par l'écriture, le document original aura toujours été conservé en bon lieu, aura toujours été sous la garde du respect public et aura été préservé ainsi de toute falsification matérielle.

C'est de cette manière seulement que les Chinois ont fidèlement conservé le *Y-king* [4], leur livre le plus ancien, et quoique depuis bien des siècles ils ne le comprissent plus; c'est ainsi que l'Inde, qui n'a cessé de transformer tous ses livres, a scrupuleusement conservé le texte de son livre le plus antique, le *Rig-Véda*, quoiqu'elle en ait perdu l'intelligence au point (pour citer un exemple) qu'elle s'en est autorisée pour brûler ses veuves, tandis que le texte dit au contraire que la veuve rentre dans le monde des vivants (*ji-valokam* [5]); c'est ainsi

[1] *Jud.* XX, 18.

[2] *Ibid.* XIX, 18.

[3] *Ibid.* XI, 26.

[4] Sans doute l'empereur Thsin-chi-hoang-ti détruisit, 213 ans av. notre ère, les vieux livres chinois, mais on n'est pas sûr qu'il parvint à les détruire tous réellement et absolument. Voir pour preuve *Annales* t. VI et VII (6e série).

[5] *Rig-Véda* X, 18, 3.

qu'à Athènes et à Sparte on gardait dans le lieu le plus sûr, à la citadelle, les Χρησμοί, les Oracles ou les Prophéties[1]; c'est ainsi que les Romains plaçaient *in cella Capitolii*, pour les préserver de toute falsification, les *libri lintei*[2], qui contenaient, croyait-on, les documents mystérieux de la Ville éternelle; c'est ainsi que les Egyptiens gardaient au fond de leurs temples principaux et inaccessibles pour quiconque n'était pas initié, les *livres hiératiques* qui contenaient avec leur doctrine les annales de la nation[3]; c'est ainsi, enfin, que dans les Gaules le code des doctrines nationales (car il dut y en avoir un) : la discipline des Druides, leur hiérarchie, les sciences qu'ils enseignaient et la constitution du pays qui concentrait les pouvoirs suprêmes dans les mains d'un Pontife souverain assisté annuellement d'une assemblée de prêtres le prouvent — que le code gaulois, dis-je, était confié à la garde profondément respectée de l'ordre druidique[4].

Eh bien, il en était de même pour le *Pentateuque*. Lui aussi était gardé, par l'autorité sacrée, dans le lieu saint, à côté de l'Arche, tant qu'il y avait une arche, jusqu'à la captivité, et toujours dans le temple, et « personne n'a jamais été assez » hardi pour entreprendre d'en ôter, d'y ajouter, ou d'y chan» ger la moindre chose : *quum enim tot jam sæcula effluxerint,* » *nemo adhuc ne adjicere quicquam illis, nec demere, aut* » *mutare aliquid est ausus*[5]. »

Avant de terminer ce chapitre, relevons encore les témoignages de l'antiquité du *Pentateuque* que nous fournit le Livre de *Ruth*, livre qui contient une histoire du temps des Juges, du temps de Gédéon, il paraît[6], et qui a été écrite, à ce qu'on croit, par Samuël. Ces témoignages, que Bohlen et ses successeurs ne sauraient affaiblir, sont l'application de la loi du *levirat*

[1] Herod. v, 90; vi, 57.
[2] Tit. Liv. iv, 8; ix, 18.
[3] Herod. ii, 100. — Strab. xvii, p. 806. — Porphyr. *de vita Pythagoræ*.
[4] Caesar. *Bell. Gall.* vi, 13, 14; vii, 23; — Pomp. Mela, iii, 2, 5.
[5] Flavius Joseph. *c. Apio*. i, 8.
[6] *Ruth*. i, 1, 4 cf. *Jud*. vi, 1, 3-6.

avec les formalités que prescrit le Deutéronome [1], puis la mention d'événements rapportés dans la *Genèse* [2]. Il résulte de là qu'au temps de Ruth le texte du Pentateuque était familier à tout le monde, car c'est tout le monde qui fait ici ces allusions historiques, le peuple et les Anciens, ou, si l'on veut, les anciens les font en présence du peuple qui les comprend.

Mais, dira-t-on, la loi du levirat n'est pas exactement appliquée, puisque ce n'est pas le beau-frère, *levir*, qui épouse Ruth, mais un parent plus éloigné et le *Deutéronome* ne parle que du beau-frère. — L'objection n'a pas de valeur, car bien que le *Pentateuque* ne parle que du beau-frère, comme ce beau-frère peut refuser de prendre pour femme sa belle-sœur et que cependant le nom du frère défunt ne doit pas être effacé d'Israël [3], il s'ensuit naturellement que c'est au parent qui vient après le beau-frère qu'incombe le devoir d'épouser la veuve. Que cela ne soit pas dit en toutes lettres dans le Pentateuque, il ne faut pas s'en étonner; les conséquences sont dans le principe, et le principe était que le nom du défunt fût conservé dans la famille et par l'un de la famille. Il est dit, Lévitique xxv, 25 : « Si ton frère décline et vend de sa possession, » son rédempteur, גֹּאֵל, le plus proche viendra, et rachètera la » vente de son frère. » Eh bien, ce que le législateur dit ici du rachat de l'héritage par le parent, parenté qui, d'après le v. 49, s'étend fort loin, s'applique logiquement au levirat. On ne pouvait complétement satisfaire la loi qui était d'assurer la conservation du bien dans la famille de l'appauvri, si, au cas de sa mort, on ne s'obligeait aussi à perpétuer son nom, c'est-à-dire à épouser la veuve. Si cette obligation ne s'était trouvée étroitement liée à la première, celle-ci n'aurait pas atteint le but que le législateur se proposait, elle n'aurait été qu'un encouragement pour la cupidité qui, entre parents est souvent plus âpre qu'entre étrangers. Le procédé que Boas emploie est donc entièrement conforme à l'esprit comme à la lettre du Pentateuque, et la coutume du

[1] *Ruth.* iv, 1 seqq. *Deut.* xxv, 7 seqq.
[2] *Ruth* iv, 11, 12. *Gen,* xxix, 31 seqq. xxxviii, 29.
[3] *Deut.* xxv, 5-10.

soulier tiré qui, dans le Deutéronome apparaît comme une chose qui va de soi, tandis que dans le livre de Ruth elle est déjà marquée comme un peu surannée, vient ajouter une preuve de plus à l'antériorité du Pentateuque au Livre des *Juges*.

CH. SCHŒBEL.

Traditions primitives.

De l'origine et de la valeur

DU NOM DE DIEU

LETTRE AU RÉVÉREND PÈRE BRUCKER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Deuxième lettre au Révérend P. Brucker, de la Compagnie de Jésus [1] (*Suite*).

Il me semble, mon R. Père, que ces divers détails traditionnels s'accordent assez entre eux et avec la tradition sacrée, pour nous montrer, sans aucun recours au pèsement des mots, des syllabes et des lettres, que le nom de Noé avait été parfaitement connu, quant à sa forme aussi bien que quant à sa valeur hébraïques, par les enfants du patriarche qui s'étaient établis dans l'Argolide.

Cependant si cette légende était seule en ce genre, on pourrait peut-être faire honneur au commode hasard de ses rapports avec la tradition sacrée. Mais loin de là ; car il n'est pas une ancienne fable de l'Hellénie, comme du reste des nations, que l'on puisse remuer sans mettre à découvert quelque débris de cette même tradition.

Sur le point qui nous occupe la légende nous apprend que la ville d'*Argos* (ou de Noé,) dite aussi ville d'*Inachus* (ou de Noé,) se nommait encore ville de *Danaus*, Δαναου πολις [2]. Or ces trois éponymes d'*Argos* sont de plus unis entre eux par plusieurs traits remarquables.

Si le premier, *Argus*, passait pour avoir été, sous la direction divine [3], le constructeur du premier navire connu, et dans lequel tout fait reconnaître l'*Arche* construite par Noé sous la direction de Dieu ; d'autre part le vaisseau de *Danaus*, égale-

[1] Voir le N° précédent, ci-dessus p. 136.

[2] Pind. *Nem.* X, 1.

[3] Apollod. I-9-16 ; Apollon. *arg.* I-19 ; Orph. *arg.* 65 ; Phædr. IV-6-6.

ment construit sous la direction divine[1], et nommé de lui *Danaïs*[2], passait aussi pour le plus ancien des navires[3].

Le navire de *Danaus*, comme celui d'*Argus*, aurait été construit pour porter cinquante passagers, ou cinquante rameurs[4], chiffre imaginé peut-être sur les cinquante coudées de largeur de l'arche[5].

Enfin si la légende faisait venir *Danaus* d'Égypte[6], tout comme *Lélex*[7], — n'est-ce point d'après la tradition qui donnait pour premier nom de cette contrée celui de *Thèbes*, c'est-à-dire de l'Arche, en hébreu *Théba* (תֵּבָה, *arca*) en mémoire de laquelle avait été bâtie la capitale de l'Egypte comme celle de la Béotie, et d'où était sorti le patriarche pour prendre possession de la terre postdiluvienne? C'est de l'Egypte en effet, ou de *Thèbes* encore, que l'on faisait aussi venir *Ogygès*, autre représentant du patriarche et caractérisé par la double légende, qui le faisait témoin du déluge et constructeur de *Thèbes* (ou de l'arche), soit en Béotie soit en Egypte[8]; comme c'est de l'Egypte que l'on faisait venir *Inachus*.

En réalité donc ce serait de l'Arche que serait sorti le triple héros *Danaus*, *Argus*, *Inachus* ou *Noé*, et les noms d'*Inachides*, d'*Argiens*, de *Danaens*, que se donnait indifféremment cette partie des populations de la Grèce, équivalent donc bien à celui de *Noachides*.

Nous avons déjà vu, mon R. Père, que la légende relie *Deucalion* à ces divers personnages.

Le déluge auquel celui-ci aurait échappé est sans doute pour vous, comme pour Cuvier, identique à celui de Noé. *Deucalion*, par ce seul fait, et indépendamment de toute étude de son nom, serait donc le même que Noé sous une appellation grecque. Mais dès lors dans les *Leléges* ou élus (λεκτοι) qui lui

[1] Apollod. II-1-4.
[2] Apollon. *schol.* I-4.
[3] Lact. *ad* Stat. *theb.* II-222; Plin. *nat. hist.* VII-56; *Myth. Vat.* I-134; et II-103.
[4] Apollod. II-1-4; et I-9-16.
[5] *Génèse*, VI-15.
[6] Apollod. II-1-4.
[7] Paus. I-39-6; Herod. II-91; Diod. sicul. I-28-2.
[8] Steph. Bizant. v. Αιγιαλος. Ister. *frag.* 42, t. I, p. 424.

auraient été donnés par *Jupiter*[1], après le déluge sans doute et pour repeupler la terre, il faut voir les enfants du patriarche, *élus* de Dieu, λεκτοι, pour être sauvés avec lui. D'où il suit que le *Lélex*, père des *Lélèges*, était un représentant de l'*élu* Noé. Sous le nom des *Lélèges*, fils de *Lélex* ou de l'*élu*, et sujets de *Deucalion-Noé*, les populations de la Laconie et de la Mégaride se seraient donc désignées encore comme issues de Noé, comme *Noachides*.

Les héros qui montaient le navire d'*Argus* ou de *Noé*, étaient, nous l'avons vu, soit des *Argiens*, comme le dit Ennius, *Argo, quia Argivi in ea, delecti viri*[2], c'est-à-dire des *Noachides*, — soit des *Minyens*, fils de *Minyas*[3].

Mais, mon R. Père, si les *Argo-nautes* ou *Argiens-nautonniers* de la tradition grecque, sont pour les *Noachides* flottant, dans l'Arche, sur les eaux du déluge, — que peuvent être les *Minyens*, identiques à ces *Argiens* ou *Noachides*, sinon ces mêmes *Noachides ?* et quel peut être leur père *Minyas*, sinon le père des *Noachides* ou *Noé ?*

Notez, je vous prie, qu'avec cette double identification s'accorde la tradition conservée par Servius et d'après laquelle le nom de *Minyas* aurait eu la même signification en colque (en hébreu?) que celui d'*Argos*, en grec[4], celle de *repos* sans doute ; signification sur laquelle joue le poëte Martial dans l'épigramme où, s'adressant à des navigateurs oisifs, il les taxe de navigateurs *Argiens*.

Non nautas puto vos, sed Argo-nautas[5]; en hébreu, *Noachidæ nautæ*.

L'identité de *Minyas* et de *Noé*, historiquement reconnue, nous conduit à celle du même *Noé*, d'abord, avec le *Manou* que la tradition indienne montre miraculeusement sauvé du déluge ; puis avec le *Minos*, premier dominateur des mers de la tradition crétoise ;

[1] Hesiod. *fr.* 25 p. 49 ; ap. Strab. VII-7-2.

[2] Cic. *Tuscul.* I-20.

[3] Orph. *Arg.* 80 *passim* ; Apollon. *Arg.* I-229; Ovid. *Met.* VII-1; Stat. *Theb.* V-337 ; Lucan. *Phars.* VI-385.

[4] Servius, *ad Virg.* E. IV-34.

[5] Mart. *Epig.* III-67-10.

Comme avec le *Manès*[1],
le *Mannus*[2].
le *Menyw*, *Menew*[3],
le *Mena*[4]*-ser* ou juste
premier père ou roi postdiluvien de la Lydie, des Germains, des Gaels et de l'Egypte.

Et, à l'appui, se présente le témoignage des noms eux-mêmes qui, au milieu de toutes leurs variantes, offrent le nom hébreu du patriarche sous la forme intensitive du mot dont il dérive ; *Manoash*, (מָנוֹחַ-*requies*), au lieu de *Noash* (נוֹחַ, *quies*).

Or, si je suis dans le vrai, comme le prouverait au besoin un appel suivi à la légende ; si, d'autre part, il est reconnu, comme j'en ai produit quelques exemples entre mille, que les peuples ont presque universellement pris du nom d'un premier père celui de toute leur lignée, et se sont ainsi appelés *Lélèges*, *Hellènes*, *Danaens*, *Argiens*, *Inachides* ou *Minyens*.... comme issus de *Lélex*, d'*Hellen*, de *Danaus*, d'*Argus*, d'*Inachus*, de *Minyas* ;... si enfin, comme l'enseigne votre maître Bopp, les Indiens ont emprunté chez eux le nom générique de l'homme postdiluvien à celui du *Manou*, pour Noé, dont ils se disent tous les enfants, *mânava*, *manoudja*, *homo*, scilicet *a Manu oriundus*[5] ne vous semble-t-il pas qu'il faut reporter à la même origine les autres formes ou variantes de ces noms génériques, telles que *man*, *man*, *mon*, *mond*, *mensch*, *mennisch*.... dont les dernières rappellent d'ailleurs si bien la finale aspirée de l'hébreu *Manoash*, מָנוֹחַ pour *Noé* ?

Sous tous ces noms, les peuples, qui s'en servent depuis plus de quatre mille ans, se seraient donc désignés, non pas comme des *Esprits* (*manas*, *mânasa*) ou comme des gens d'*Esprit*, condition qui fait défaut à une si grande partie de la masse, mais comme *Noachides* ou issus de *Noé le béni*, l'*élu*

[1] Dion. Halic. I-57.
[2] Tacit., *Germ.* 2.
[3] Triad. *gaël.* — Pictet *des Aryas*, t. II, p. 623.
[4] Bonnetty, *Ann.* t. XXXIV, p. 47.
[5] Bopp. *gloss.* p. 263 et 257.

de Dieu, ce qui, vous le pensez comme moi sans doute, ne peut être nié pour personne.

En un mot, mon R. Père, vous ne pouvez vous-même vous qualifier, soit du nom d'*homme*, en français, soit du nom de *mensch*, en allemand, sans vous dire, soit fils d'*Adam*, soit fils de *Noé*. Avouons que des médailles frappées avec d'aussi solides coins en valent bien d'autres. Du même métal que la langue hébraïque, qualifiée *langue d'acier* par M. Renan, elles la font remonter avec elles jusqu'à l'origine des choses. Car, remarquons-le bien, la forme intensitive du nom de *Noé* (מנוח pour נוח) n'a pu être employée dans les noms *Mannus*, *Manou*, *Mena*, *Minyas* et autres et dans leurs dérivés, *Man*, *Mensch* et autres, que par des hommes à qui l'hébreu était familier et qui agissaient en parfaite intelligence lorsqu'ils qualifiaient le patriarche *Manoash* ou *requies* au lieu de *Noash* ou *quies*, substituant ainsi, à la forme simple de son nom, une forme plus accentuée, qui témoignait de toute leur admiration pour le miracle de salut accompli en lui et de leur ferme confiance dans le *repos béni* qu'ils en espéraient pour eux et pour le monde.

Je pourrais, mon R. Père, terminer ici cette lettre, s'il n'avait pas été question, à son début, de racines communes à plusieurs familles de langues, et s'il ne s'en présentait pas une de ce genre dont l'étude peut nous faire voir que le nom du *Tout-Puissant* a été connu des peuples Aryens et sous la forme hébraïque, aussi bien que des Sémites, et tout comme ceux d'Adam et de Noé.

Je veux parler du radical *El* ou *Er*, qui a pu se prononcer aussi *Al* ou *Ar*, *Il* ou *Ir*,....[1].

Il ne suffirait sans doute pas de son étude grammaticale pour nous montrer à laquelle des deux familles, Aryenne ou Sémitique, elle a pu appartenir d'abord. Mais peut-être atteindrons-nous à ce but avec l'auxiliaire des traditions comparées : Essayons.

Ce radical, *el* ou *al*, vous le savez mieux que moi, mon R.

Les Arabes prononcent *Al*, dans Allah ; les Phéniciens prononçaient *El* ou *Hel* ; les Assyriens *Il* et, au pluriel, *Ilou*.

Père, a donné en hébreu le nom de *Dieu* en tant que *Tout-Puissant*, (אלהים *Aelohîm*, *Héloïm*, *Omnipotens*), parce qu'il exprime l'idée de *force*, de *puissance*; (איל, *vis*, *robur*, אל, *fortis*, *potens*).

Il se retrouve, en ce sens, dans les mots,

Al, puissance, en Gallois,

Al, *Alral*, puissance, en Basque,

All, grand, prodigieux, en Gaëlique,

Al-kè, force, puissance, en grec,

Al-tus, haut, en latin,

Elo, *elu*, *ellen*, force, puissance, en ancien allemand,

Olu, grand, en turc,... etc.

D'où nous pourrions conclure qu'il était commun, en dehors des langues Sémitiques, aux langues Aryennes et à plusieurs autres ; et de nouveaux indices vont s'en offrir à nous.

A cette racine en effet appartient, en hébreu, le nom du *chêne-ala* (אלון, *quercus*) comme en latin, le nom du chêne-vert, *il-ex*, nommé aussi *ro-bur*, par traduction ; — et aussi le nom du *bélier*, (איל, *aries*), dont les Latins ont fait *ari-es*, par le changement de *l-* en *r*, et les Grecs Κριος, en faisant en outre de l'*a* initial une consonne ; (איל, *aïl*, *ari-es*, κρι-ος.) Et notre mot *bélier*, *b-élier*, tient probablement à la même source.

Le *bélier* était ainsi nommé comme le *fort* du troupeau ; et c'est à la même idée que se rattache le nom hébreu du *lion* (ארי-*ari* pour *ali*, *leo*).

L'emploi de l'*r* pour l'*l*, n'était pas inconnu à l'hébreu ; ainsi qu'on le voit par le mot אלו, *ecce*, indifféremment écrit ארו.

Que si, passant, de ces faits de linguistique, à la légende, celle-ci nous montre, dans le *bélier*, une forme, soit de Ζευς ou de *Jupiter*, en Europe, soit d'*Indra*, chez les Hindous, voyons laquelle des deux langues, le sanskrit ou l'hébreu, nous donnera l'explication de cette métamorphose.

Dans votre système, mon R. Père, il serait difficile de deviner ce que la forme du *bélier* peut avoir de commun avec Ζευς ou *Jupiter* considéré comme personnification du *ciel* matériel ou de *dyaus*. Mais il en est tout autrement dans celui auquel je

me rattache et qui voit, sous ce nom, un représentant direct du *Jehovah* de la tradition sacrée.

Dans cette tradition en effet le nom de *Jéhovah* se montre suivi de celui d'*Héloïm*[1], ou du *Tout-Puissant*, du *Fort* par excellence, dont la racine, nous l'avons noté, donne aussi le nom du *bélier*, comme le *Fort* du troupeau.

Le *belier*, איל, a donc pu s'offrir tout naturellement comme symbole nominal ou *rebus* du nom d'*Héloïm* ou d'*Heloa*, אלה, au singulier. C'est ainsi que l'on aura été amené à faire suivre le nom de Ζευς ou de *Ju-piter* de celui du *bélier*, à peindre ou à dire Ζευς-κριος, *Ju-piter aries*, pour *Jehovah-Héloïm*.

Il en est à peu près de même pour la transformation en *bélier* du dieu *Indra* des *Aryas*.

Je dis à peu près, car *Indra* est originairement un représentant hindou de *Dieu* en tant que désigné, non point par le nom de *Jéhovah*, mais par celui d'*Héloïm*, ainsi que j'espère pouvoir vous le montrer dans une prochaine lettre.

Dans *Indra* qualifié *bélier* par le *Rig-veda*; dans *Indra* identifié avec le *bélier*; dans *Indra*=*bélier* céleste[2], s'offre donc à nous un représentant d'*Héloïm* caractérisé par l'hiéroglyphe de son nom hébreu, soit par le nom ou l'image du *bélier* (איל *aries* pour איל le *fort* par excellence, le *Tout-Puissant*)[3].

Mais un autre fait se présente dans lequel l'association du *bélier* et de *Zeus* ne semble pas pouvoir s'expliquer autrement que par la tradition sacrée et par la langue hébraïque.

Je veux parler de la fable d'après laquelle Ζευς ou *Ju-piter* aurait pris la forme du *bélier* (soit le nom d'*Héloïm*) au moment du triomphe de *Typhon* sur le monde[4], c'est-à-dire au moment du déluge, assez souvent considéré comme l'œuvre du *Serpent-démon*.

Cette dernière appréciation se manifeste en effet dans la fable égyptienne qui montrait *Noé*, sous le nom d'*Osiris*, enfermé par *Typhon* dans une *arche*, au dix-septième jour du

[1] *Gen.*, II et III.

[2] *Rig-veda, passim.*

[3] Je n'ai pas besoin de dire qu'à la même donnée se rattachent tous les dieux à forme de *bélier* du panthéon égyptien dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

[4] Ovid. *Met.* V-327; Anton. *lib. fa.* XXVIII.

mois[1], tout comme dans la tradition sacrée[2], *septimo decimo die mensis*, et livré ainsi aux flots de la mer;

Et aussi dans celle des Dieux qui, au jour du même triomphe de *Typhon*, seraient allés chercher un asile en Egypte[3] ou plutôt dans *Thèbes*, premier nom de l'Egypte[4]; c'est-à-dire dans l'arche, en hébreu *Théba*, (תבה-*arca*) qui seule se montrait au-dessus des eaux lors du déluge, et dont le nom a passé aux nombreuses villes (Etienne de Byzance en comptait neuf) bâties en mémoire de cet unique asile du genre humain.

Ainsi s'explique ce que dit Hérodote qu'au temps de *Ménès* (*Manoash* pour *Noash*) le nome de *Thèbes* se montrait seul au-dessus des eaux[5].

Et quant aux formes animales que l'on supposait avoir été prises par les Dieux à leur entrée dans l'Egypte[6] ou *Théba*, vous devinez de suite, mon R. Père, qu'elles ont été imaginées ici, comme dans plusieurs autres fables, sur le trait des animaux *purs* introduits dans l'Arche ou *Théba*[7]. — Mais revenons au *bélier* dont *Jupiter* (pour Jéhovah) aurait pris la forme au moment du déluge.

Le déluge, d'après les anciennes croyances, avait dû replacer le monde dans les mêmes conditions qu'à l'origine des choses. C'est de l'eau que tout était sorti au commencement et que tout devait sortir de nouveau à la voix du Créateur.

C'est sous le nom d'*Héloïm* que Dieu avait fait émerger la terre à l'origine des choses, *appareat arida*[8], et qu'il avait fait réapparaître le sommet des montagnes, à la fin du cataclysme; *apparuerunt cacumina montium*[9].

[1] Plut. *de Isid.* XIII, p. 435.
[2] *Gen.* VII-11.
[3] Apollod. I-6-3; Ant. *liber. fa.* XXXVIII, p. 184; Ovid. *Met.* V-323.
[4] Herod. II-15; Aristot. *meteor.* I-14. Letrone, *N. Ann. des Voy.* 1re sér. t. XXII, p. 58.
[5] Herod. II-4.
[6] Ovid. *Met.* V-326.
[7] *Gen.* VII-2.
[8] *Gen.* I-9.
[9] *Gen.* VIII-1 et 5.

C'est donc le symbole nominal d'*Héloïm*, soit le *bélier*, qui devait figurer pour le Dieu suprême à l'époque du déluge, soit de *Typhon*, comme à l'origine des choses, ainsi que nous le montre le zodiaque, qui le place au sortir des *poissons* ou du monde sous les eaux. Car, mon R. Père, le zodiaque primitif n'avait rien de proprement astronomique. C'était l'histoire du monde écrite dans le ciel par les enfants de Noé, avant leur séparation, et à partir des eaux primitives, (le poisson), puis d'*Héloim* (le Bélier) créant successivement la lumière et tout le reste, jusqu'après le déluge (le *poisson* encore) alors qu'*Héloïm* (le Bélier) faisait de nouveau sortir la terre du sein des eaux, et Noé de son arche[1], remettant à celui-ci, comme jadis au premier homme, un souverain empire sur tout ce qui habite l'eau, la terre et les airs[2].

Vous n'avez pas oublié le *Pollion* de Virgile, mon R. Père. Vous vous rappelez ce grand vers dans lequel le poëte proclame la croyance dont je viens de parler :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo[3];

Et celui où il fait coïncider le retour de la *Vierge*, soit d'*Eve* formée au 7e jour et placée au 7e signe du zodiaque, avec le règne de *Saturne*, ou de Κρονος-Ελ,

Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna[4];

soit d'*Héloïm* qui s'était réservé le septième jour[5].

Vous avez suivi le poëte lorsqu'il fait allusion au *Serpent* qui doit avoir la tête écrasée, *occidet et Serpens*[6]; et lorsque, descendant jusqu'au déluge, il parle de *Noé*, sous le nom de *Tiphys*, et de son arche destinée à porter les Elus d'entre les Adamites :

Alter erit tum Tiphys, et altera quæ vehat Argo
Delectos heroas[7].

Rien donc de nouveau pour vous dans ce que je viens de dire et dans le système qui rattache à l'hébreu le rôle mytho-

[1] *Gen*. VIII-15.
[2] *Gen*. I-28 et IX-1, sq.
[3] Virg. *E*. IV-5.
[4] Virg. *E*. IV-6.
[5] *Gen*. II-3.
[6] Virg. *E*. IV-24.
[7] Virg. *ib*. 34.

logique du *Bélier*, en le montrant comme un symbole nominal d'*Héloïm*. Ferait-on mieux au moyen du sanskrit ? J'en doute ; et suis persuadé que vous en doutez comme moi. Le sanskrit avait sans doute cette racine *al*, *ar* dont nous nous occupons, et à laquelle on peut rapporter, dans cette langue, les mots *ourou*, *magnus*) grand, et *ourana* (*-aries*) *bélier*. Mais de là à l'explication des fables que nous venons de voir se relier si naturellement à la tradition et à la langue hébraïques, il y a tout un abîme. Nous ne sommes pas du reste au bout des transformations de notre racine, *Al*, *El*; reprenons-en donc la suite.

Nous avons vu qu'avec le nom d'*Héloïm* elle avait aussi donné le nom du *chêne*, *Il-ex*, *robur*, comme le plus *fort* sans doute d'entre les bois connus des premiers hommes.

Or si je vois dans cet arbre, comme dans le *bélier*, un symbole nominal d'*Héloïm*, je comprends aussitôt la tradition d'après laquelle le *chêne* ou *robur*, en hébreu אֵלָה, aurait eu le privilége de rendre des oracles [1], et, ce qui est plus merveilleux, comment les hommes, créatures ou enfants d'*Héloïm*, et *creavit Héloïm hominem* [2], passaient pour être nés du chêne, *e robore*:

Gensque virûm truncis et duro Robore nata [3].

Que si, dans la suite, on a étendu le privilége de procréer des hommes au frêne,
à l'orme [4],
au cyprès, dans l'Assyrie [5],
au Reivas, en Perse [6].....
c'est par oubli de la donnée primitive qui transférait les actes d'*Héloïm* à son symbole nominal, *robur*, ou le bois fort par excellence.

A cette même idée de *force* et, par suite, de *dureté* et de *durée*, se rattachent peut-être les mots grecs δρυς et δαρος, δηρος, comme les mots latins *durus* et *duro*; et de là peut-être, chez les Celtes, l'usage d'adorer dans le *chêne*, δρυς ou *robur*, le symbole (nominal) du Tout-Puissant ou d'*Héloïm* ; *Robora*

[1] Virg. *Georg*. II-16.
[2] *Gen*. I.27.
[3] Virg. *Æn*. VIII-315.
[4] Stat. *Theb*. IV-279, 4.
[5] Lajard dans *Acad. des inscript*. t. XX, p. 274.
[6] *Zend-Avesta*, t. II, p. 276.

numinis instar [1], ainsi que, chez les Grecs, le nom δρωψ appliqué à l'homme [2], sans doute comme *image du chêne*, δρυος ωψ, pour *Héloïm imago* ; et celui de δρυμνιος allié au nom de Ζευς de la même façon que le nom d'*Héloïm* à celui de *Jéhovah*; Ζευς δρυμνιος [3] pour *Jupiter-roboreus* ou pour *Jéhovah-Héloïm*.

Mais c'est certes bien le symbole du nom d'Héloïm, et revêtu de toute la grandeur possible, qui se manifeste dans le *Chêne-ailé* (*et Spiritus Heloïm volitabat*), que la doctrine des orphiques faisait présider à la naissance du monde [4].

D'après l'opinion qui pose le sanskrit comme source actuelle de toutes les racines aryennes, le mot grec δρυς, *chêne*, se serait formé de *dara*, *lignum*, ou de *druma*, *arbor* ; zend, *dru*; gothique *triu*. Or ne serait-ce pas plutôt le nom du chêne, δρυς, *robur*, qui aurait passé aux autres arbres? Mais laissant cette question à résoudre, c'est bien le sens de *force*, en latin, *vis*, en grec ις, ισχυς, qui semble se reproduire dans le nom du *chêne* sous les formes :

aih, en vieux allemand,
aik, en écossais et en hollandais,
ac, *aec*, en anglo saxon,
eik, en islandais,
eike, en hollandais,
ek, en suédois, *eek*, hollandais,
eg, *eeg*, *ege*, en danois, [5]

et aussi, comme nom du *frêne*, dans le mot *ask-r* des Islandais.

Or, n'est-ce pas le premier homme sortant des mains du *Tout-Puissant* (*Héloïm*) qu'il faut reconnaître dans ce *premier homme* que la tradition scandinave faisait naître d'un frêne, *Askr-a* [6] (*robur*, *Héloïm*) façonné par la main des Dieux ?

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, on ne peut se refuser à

[1] Claud de laud. *Stil.* I-228.
[2] Hesychius, v. δρωψ.
[3] Lycoph. *Schol.* 536, p. 93, B.
[4] Phérécyd. cité par le Baron d'Ekzstein. *journ. Asiat.* 5e série t. XIV, p. 178.
[5] Meidinger, p. 86, c. 3.
[6] Edd. *Snorr.* *fa.* 9, et *Volu-Spa* St. XV, p. 31.

admettre que bien des peuples étrangers aux Sémites avaient conservé le nom sous lequel Dieu s'était fait connaître à l'origine des choses comme *Tout-Puissant*, en hébreu *Héloïm, Aéloïm*, puisqu'on voit le Dieu suprême désigné sous le nom d'*Alée* chez les Kalmouks, d'*Alla*, chez les Malais; — d'*Alid* [1], à Formose; d'*Alo* ou d'*Alai*, à Tongâ [2]; d'*Alan* en ancien Libyen; d'*Alla* et d'*Alhaïm*, dans les traditions des Gaëls et des Gallois[3], — puis, par le changement de *l* en *r*, dans le *Héra*, des Grecs, comme dans la seconde partie de l'*Œs-Ar* des Etrusques, de l'*Æsf-Hear* des Irlandais[3]; de l'*As-Ura* du sanskrit; — de l'*Ah-Ura* des Assyriens et, peut-être, de l'*Os-Iri* des Egyptiens.

Et l'on en peut supposer autant des Hellènes chez qui *Zeus* (pour *Jéhovah*) était surnommé Ελαιους à Cypre [4], Ελιευς à Thèbes [5], Ηελιος, dans Orphée [6]; chez qui encore le temple du même *Zeus* (pour *Jéhovah*), portait le nom: d'Ελαθυσας à Cypre[7], d'Ελλα ou d'Ελατον à Dodone [8], où les prêtres étaient nommés Ελλοι[9]; chez qui enfin la légende du dieu *Aelios*, confondu plus tard avec *Hélios* ou le soleil, se compose presque entièrement de traits que la tradition sacrée place sous le nom d'*Héloïm*.

Ainsi, dans la fable d'après laquelle les premiers hommes seraient sortis du limon terrestre fécondé par *Aelios* ou *Hélios* [10], — on reconnaît le trait du premier homme formé du limon terrestre pétri par *Jéhovah Héloïm* [11].

Aux temps païens, il est vrai, les peuples n'ont plus vu sous

[1] V. *Ann. de philos. chrét.* t. XXXIII, p. 31.
[2] D'Urville, *Astr.* t, IV, p. 291.
[3] Pictet, *des Cabires*, p. 87.
[4] Hesychius, v. ελαιους.
[5] Hesychius, v. ελιευς.
[6] Orph. *H.* VII-13.
[7] Hesychius.
[8] Hesychius, v. ελλα, ελατον.
[9] Hesychius.
[10] Paus. VIII-29-4; Diod. *Sicul.* III-2-1 et V-56-3.
[11] *Gen.* II-7.

ce nom d'*Hélios* que le soleil dont la chaleur aurait fait germer des hommes comme des choux et des raves. Mais la légende proteste contre cette erreur.

Dans *Hélios* en effet, supposé père d'*Æétès* [1] ou de l'*Eternel* (tout comme Kronos-El passait pour père de *Zeus* ou de l'*Eternel* aussi) — on reconnaît le Dieu pluriel *Héloïm* du sein de qui l'on faisait émaner les *Personnes* divines, et celle du Père comme les autres, Père de *Phaëthon* [2], dont le nom était aussi celui du premier homme formé par *Prométhée* [3], et qui aurait été foudroyé [4] pour avoir voulu s'égaler à l'auteur de ses jours, — c'est *Héloïm*, créateur du premier homme qui avait voulu s'égaler à lui, d'après la promesse du Serpent, *eritis sicut Héloïm* [5], et qui avait été chassé du séjour de la vie par l'épée de feu du chérubin.

Possesseur de *troupeaux* (μηλα *fructus*, *pecora*) ou de *bœufs* [6] פרי *fructus*, *boves*), dont il aurait donné la garde à son fils *Phaëthon* [7]. — C'est *Héloïm* préposant le premier homme à la garde de l'Eden, *ut custodiret*, et des fruits (ou bœufs) réservés. Et si l'on ajoute que ces *bœufs* (ou fruits) d'*Hélios* étaient immortels, — et qu'on ne pouvait s'en nourrir sans être frappé de mort; — c'est qu'entre les fruits réservés par *Héloïm* étaient les fruits de vie, (l'ambroisie des Grecs, l'Amrita des Hindous), — et qu'on n'en pouvait manger sans devenir sujet à la mort; *morte moriemini* [8].

Dans le trait d'*Hélios* qui, à l'origine des choses, aurait fait émerger des eaux l'île de *Rhodes* [9], — vous reconnaissez sans

[1] Orph. *Arg.* 54 ; Apollon. *Arg.* II-1204 ; Hésiod. *Theog.* 956 ; Apollod. I-9-1 ; Hygin, *Fa.* 3, p. 16 ; Diod. Sicul. IV-45-1 ; Lycophr. *Schol.* 174... Hygin, *Fa.* 156.

[2] Pind. *Schol. Olymp.* VII-131 ; Hom. *Schol. Od.* XVII-208 ; Ovid. *Met.* I-751...

[3] Héraclid. *Pont. ap.* Hygin, *Astr.* II-41, p. 415.

[4] Ovid. *Met.* II-311.

[5] *Gen.* III-5.

[6] Hom. *Odyss.* XII-132 ; Apollon. *Arg.* IV, 965 ; Apollod. I-6-1.

[7] Nonnos, Dion. XXXVIII.

[8] *Gen.* II-17.

[9] Diod. Sicul. V-56-3.

doute avec moi celui d'*Héloïm* faisant sortir la *terre* du sein des eaux primitives; *apparrat arida* [1];

Comme dans celui d'*Hélios*, agissant de concert avec *Zeus*, pour soustraire aux Géants (en grec Γηγενες, en hébreu *Adamites*) le végétal qui aurait pu les rendre immortels [2], — vous retrouvez celui de Dieu qui, sous le double nom *Jehovah-Héloïm*, (*Ζευς* και Ηλιος), soustrait, aux deux premiers Adamites ou Γηγενες, le fruit de vie qui devait les rendre immortels; *ne sumat de ligno vitæ et comedat et vivat in æternum* [3].

Donnant à *Héraclès*, soit à *l'élu de* Dieu (*Hera*, pour *Heloa* et καλεω) un vase flottant dans lequel le héros s'embarque avec ses troupeaux [4], — *Hélios* est évidemment à vos yeux, comme aux miens, mon R. Père, pour *Héloïm* donnant à l'élu Noé l'arche dans laquelle celui-ci s'embarque avec des animaux de toute sorte.

Dans le double trait d'*Apollon-Hélios* donnant un *arc* au même *Héraclès* [5], — ou élevant en l'air son *arc* au-dessus du navire des *Argo-nautes* (ou Noachides) pour les rassurer contre la tempête [6] ; — vous avez déjà reconnu celui de Dieu qui, sous le nom d'*Héloïm* [7], avait donné à Noé son *arc* en signe d'alliance, en le plaçant dans les nuages.

Je n'aurais qu'à vous indiquer les faits analogues, sans doute connus de vous déjà, pour que vous en saisissiez les rapports avec ceux-ci. Celui, par exemple, de l'*arc céleste* passé, soit d'*Apollon-Hélios* à *Pandare* fils du *Lycaon* sous qui tous les hommes, à l'exception d'un seul, avaient été exterminés par le déluge [8]; soit d'*Indra-Héloïm* à un personnage diversement nommé *Djanaka* [9] ou le patriarche (*genitor, pater*);

[1] *Gen.* I-9.
[2] Apollod. I-6-1.
[3] *Gen.* III-22.
[4] Apollod. II-5-10.
[5] Apollod. I-4-11.
[6] Apollod. *Arg.* IV.
[7] *Gen.* IX-13 sq.
[8] Apollod. III-8-1 ; Ovid. *Met.* I-240. Hom. *Iliad.* V, 171.
[9] *Rig-Ved.* S[on] 2, VII-1-8.

— *Rama* [1], ou le *repos* (*quiescere*), en hébreu *Noash* — *Dévarata* ou le *divin repos* (id. à *Dio-Nysos*, comme à *Deva-Nuhoasha*) ; — *Ritchika* [3] ou le chef des illustres ; — et cela, remarquons-le bien, à la dixième génération à partir d'un *Nimi*[4] premier homme (?) tel qu'était Noé par rapport à Adam.

La famille aryenne a donc originairement connu le vrai Dieu sous le nom d'*Héloïm* ; et nous en trouvons une nouvelle preuve dans le témoignage de Servius identifiant l'*Hélios* des Grecs avec le *Hel* [5] (soit *Héloïm*) des Sémites ; — puis dans celui de Diodore d'après qui les Chaldéens donnaient à la planète de Saturne ou Kronos le nom d'*Hélios*, c'est-à-dire d'*Héloïm*, Κρονον καλουσιν Ἡλιον[6]. Ce nom en effet ne pouvait être dû à l'éclat supérieur de cette planète, comme le suppose l'auteur, mais à ce que cette planète était désignée, chez les Chaldéens, par le nom d'*Héloïm* confondu, par les Grecs, avec celui d'*Hélios*, *soleil*.

Et dès lors on comprend comment ces mêmes Grecs avaient très-justement pu, dans l'origine, qualifier *Hélios* (pour *Héloim*) du titre de premier de tous les Dieux, πάντων Θεῶν θεὸν πρῶτον [7] ; comme ils le faisaient aussi pour *Prométhée*, autre représentant du même *Héloim* ; θεος θεων [8] ; — comment Homère pouvait attribuer à *Hélios* (pour *Héloim*) de *tout voir*, ce qui peut s'accepter métaphoriquement pour le Soleil ; mais aussi de tout *entendre* [9], privilége appartenant à la seule intelligence suprême :

Ἠέλιός θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς, καὶ πάντ' ἐπακούεις.

Comment on adorait, sous le nom d'*Hélios* (pour *Héloïm*), un Dieu s'engendrant lui-même, αυτοφυης [10] ;

Comment enfin on faisait naître de lui, sous le nom de

[1] Ramay. I-24-8.
[2] Ramay. I-77-21.
[3] Ramay. I-78-23.
[4] Ramay. I-77-24.
Servius, *ad. Virg. Æ.* I-641, ꝟ. 220.
[6] Diod. Sicul. II, 30-3.
[7] Sophocl. *Œd. R.* 660.
[8] Æsch. *Prom.* 29.
[9] Hom. *Il.* III-277... *Odyss.* XII-319.
[10] Orph. *Hym.* VII-8.

Triton[1] une personnification de la Tri-unité divine que l'erreur des peuples a généralement fait émaner du Dieu pluriel *Héloïm* dont elle distinguait les Personnes. C'est ainsi, en effet, que la Triade Suprême était supposée naître, de *Kronos-El,* chez les Grecs ; de *Brahma,* dans les Indes; d'*Alfader,* chez les Scandinaves... etc.

En résumé, laissant à part les rectifications que j'ai cru devoir me permettre et mes observations sur la source première à laquelle se rattachent nécessairement et sans interruption toutes les langues, toutes les croyances et toutes les anciennes légendes, il restera suffisamment établi, je pense, par ce qui précède, que la famille Aryenne a originairement connu le nom de *Noé,* comme aussi celui du *Tout-Puissant* sous leurs formes hébraïques, *Noash, Héloïm;* et, ces premiers faits admis, peut-être vous sera-t-il moins difficile, mon R. Père, de convenir qu'il a pu, qu'il a dû en être de même pour le nom de l'*Etre suprême* sous ses diverses formes hébraïques telles que *A-Heoué,* (moi qui suis,) *T'-Heoué,* (toi qui es,) *I-Heoué* (celui qui est.) Et c'est à poursuivre cette démonstration que je consacrerai les lettres suivantes.

Veuillez agréer, mon R. Père...

H. D'ANSELME.
Ancien officier supérieur.

[1] Apollod. 1-4-5.



Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

Troisième année de la Vie publique de Jésus. Au printemps de l'an 32.

Nous avons laissé Jésus, après la multiplication des pains, se séparant de la foule, qui voulait le faire Roi, et se retirant seul sur la montagne, puis rejoignant ses disciples en marchant sur les eaux, et abordant avec eux à Génézareth. Avant de citer les étonnantes paroles où il va dire *qu'il est le pain de vie*, et que ce *pain est sa chair*, qu'il faut que tout le monde *mange pour vivre éternellement*, il convient de constater quelle était la croyance générale sur les rapports de l'homme avec Dieu.

Satan avait promis à l'homme, pour le faire révolter contre Dieu, de le rendre *semblable à Dieu*. Mais bientôt il avait enchéri sur cette promesse, et l'avait fait *Dieu même*. En ce moment les savants, les philosophes étaient nourris de cette croyance formulée par Cicéron, que l'homme avait une parenté légitime, proprement dite, une *agnation avec Dieu*, l'homme était non la *création*, mais la *semence* de Dieu[2]. Après la mort l'âme devait périr ou être réunie à Dieu[3]. De là la

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 101.
[2] Voir les textes *Annales* t. IX, p. 37, 38 (5e série).
[3] Voir les textes *Annales* t. XIII, p. 106 (5e série); voir le mot *âme* à la *table générale* de la 5e série.

légitimité des apothéoses, ou créations de Dieu. En ce moment Auguste, Tibère, Séjan recevaient de vrais sacrifices. Toutes les provinces élevaient des temples à leurs rois ou empereurs. En Judée même les Hérodes avaient élevé des temples à Auguste[1], lesquels étaient sans doute fréquentés par les peuples, en sorte que, comme dit Bossuet : « Tout était Dieu, excepté » Dieu même. »

Etre *semblable à Dieu*, c'est le titre légitime de l'homme. *Etre Dieu*, c'est l'usurpation la plus audacieuse, et en même temps la plus insensée de l'homme. Caton disant : « *Je suis » Dieu*[2], » est un vieux radoteur se mentant à lui-même.

Or voilà Jésus, le fils du charpentier, qui, comme dit S. Jean, *aimant l'homme et l'aimant jusqu'au bout*[3], va lui offrir le moyen d'être réellement et par nature *véritablement Dieu*.

Chose étonnante? Dans ces prétendus Cours de sagesse, dont on obscurcit en ce moment tous les entendements soi-disant distingués, on expose tous les systèmes cosmogoniques et psychologiques. On fait connaître les métempsycoses de Pythagore et des Alexandrins, les ennéades de Plotin, les émanations des Brahmanes. Tous ces auteurs entrent dans nos enseignements sous le nom de philosophes et de sages, et les *systèmes* de Jésus sont seuls supprimés. On laisse sa métaphysique, sa cosmologie, sa psychologie à lire aux bonnes femmes, et dans les prières du Prône! Cependant dans ces Cours de sagesse on ne peut citer aucun système un peu sensé, qui ne soit emprunté au Verbe-Jésus. Ah! c'est avec une bien grande vérité que l'Evangile dit : « Il est venu chez les siens, » et les siens ne l'ont pas reçu[4]. »

Nous venons de donner le tableau exact des enseignements philosophiques de cette époque. Ceux qui les ignorent ou les mettent de côté ne comprendront rien aux enseignements

[1] Voir *Annales*, t. XVII, p. 124 (5e série).
[2] Voir le texte ci-dessus, p. 108.
[3] Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos (Jean, XIII, 1).
[4] In propria venit, et sui eum non receperunt (Jean I, 11).

que va donner Jésus. Les esprits actuels nourris des mêmes livres païens, imbus des mêmes doctrines, offrent le même état que l'état païen antique.

Aussi les mêmes ténèbres générales couvrent le monde; gouvernements et individus ne savent plus quelle route il faut suivre, et où nous allons; il convient donc de signaler, tout le monde en conviendra, les systèmes de Jésus.

C'est le principal but que nous poursuivons dans cette notice incomplète de la vie de Jésus. Rousseau, Strauss, Renan, tous les philosophes proclament Jésus comme un Sage, comme le Sage des Sages. Examinons donc ses *systèmes*, puis nous verrons, oui ou non, s'il est Dieu.

I. Jésus pose les bases de la plus sublime philosophie, et annonce la divinisation réelle de l'homme.

De Génézareth où Jésus était débarqué il descendit à Capharnaüm, où déjà la foule s'était rendue pour le chercher. Que nos lecteurs fassent bien attention aux paroles qu'il va prononcer.

D'abord il reproche aux Juifs de le rechercher non pas à cause des prodiges qu'il faisait mais à cause du *pain* qu'il leur avait donné à manger, et puis il leur dit:

« Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour » celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de » l'homme vous donnera. C'est celle que Dieu le Père a signa- » lée. — Ils lui dirent : Que devons-nous faire pour opérer les » œuvres de Dieu? — Jésus répondit : L'œuvre de Dieu est » que vous croyiez en Celui qu'il a envoyé [1]. »

Il est clair que Jésus, Verbe de Dieu, venant renouveler le monde, la seule œuvre de Dieu est de croire ce qu'il enseigne. Les Juifs lui répondent :

« Quel signe fais-tu afin que nous voyions, et que nous te » croyions? Quelle est ton œuvre? Nos pères ont mangé la » *manne* dans le désert [2], suivant ce qui est écrit: Il leur a » donné à manger le *pain* du Ciel [3]. »

[1] Jean VI, 24-29.
[2] *Exod.* XVI, 14.
[3] *Psau.* LXXVII, 24.

« En vérité, en vérité, je vous le dis. Si vous ne *mangez* pas
» la Chair du fils de l'homme, et si vous ne *buvez* pas son Sang,
» vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair
» et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au
» dernier jour. Car ma Chair est une vraie nourriture, et mon
» Sang est un vrai breuvage. Celui qui mange ma chair et boit
» mon sang, *demeure en moi, et moi en lui*[1]. »

Impossible d'énoncer plus clairement la transformation ou métempsycose d'Homme en Jésus, et comme Jésus est Dieu, de l'homme en Dieu. C'est un mystère, dit-on, et voilà pourquoi on n'en parle pas dans cette Philosophie, où l'on prétend donner raison de tout. Mais que l'on dise si la transformation du pain en chair, qui se fait en nous, n'est pas aussi un mystère, quasi aussi grand ? Si la transformation de la terre en chêne, en fleurs, en herbes de toute sorte n'est pas aussi un mystère ? On repousse le mystère, et nous en sommes entourés, formés, constitués. Nous voyons tous les jours la parole du Verbe primitif transformer notre pain en chair, pourquoi ne pas croire que ce Jésus-Verbe peut transformer sa chair en pain ? O professeurs de sagesse philosophique quelconque, malgré la vénération qui vous est justement dévolue, on est bien tenté de vous appliquer le mot de S. Paul :

« Tandis que vous vous dites sages, vous êtes devenus
» idiots[2]. »

S. Jean ajoute :

« Jésus dit ces choses enseignant dans la synagogue de Ca-
» pharnaüm. »

Comme l'on vient de découvrir cette même Synagogue dans les ruines de Capharnaüm[3], nous proposons à tous les Chrétiens de restaurer cette Synagogue et de la dédier sous le vocable : *Eglise de la Chair de Jésus*.

Examinons la suite de cette émouvante scène.

« Plusieurs de ses disciples dirent en l'entendant : Ce dis-
» cours est dur. Qui peut l'entendre ?

» Jésus sachant en lui-même que ses disciples en murmu-

[1] Jean VI, 53-59.

[2] Dicentes enim seesse sapientes, stulti facti sunt (S. Paul, aux *Rom.* I, 22).

[3] Voir *Annales* t. VII, p. 439 (6e série).

» raient, leur dit : Ceci vous scandalise ? Que sera-ce quand » vous verrez le Fils de l'homme montant où il était auparavant ? C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert à rien ; les » paroles que je vous ai dites sont *esprit* et *vie*. Il y en a parmi vous qui ne croient pas.... Depuis ce jour, plusieurs de » ses disciples s'éloignèrent et ne marchèrent plus avec lui[1]. »

Certes celui qui opérait sous leurs yeux des merveilles si incroyables avait droit d'être cru sur parole, mais il faut avouer qu'il disait des choses qu'un Dieu seul pouvait réaliser.

« Alors Jésus dit aux douze : Est-ce que vous voulez aussi » vous en aller ? — Simon Pierre répondit : Maître à qui irions-» nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. Nous croyons et » savons que tu es le Christ, fils de Dieu[2]. »

Cette parole du pêcheur Pierre est souverainement applicable en ce moment : Savants de toutes langues et de toutes philosophies, cherchez et voyez à quel autre maître plus élevé, plus simple, plus divin vous pouvez aller et allez-y.

Pour nous, après avoir lu les livres de tous les philosophes, connu tous les systèmes, pesé toutes les raisons, nous sommes forcés de dire, comme Pierre : A qui irions-nous ? C'est là que se trouvent la vérité et la vie.

2. Jésus célèbre sa 2e Pâque à Jérusalem, et fait cesser toutes les fausses traditions qui avaient cours.

Le 14 avril de l'an 32.

Quoique l'Evangile n'en dise rien, on ne peut douter que Jésus ne vînt de Capharnaüm à Jérusalem, avec ses apôtres, pour célébrer la fête de Pâques si solennellement prescrite par la loi, et qui cette année fut célébrée le 14 avril.

C'est à son retour à Capharnaüm que « les Pharisiens et » quelques-uns des Scribes venus de Jérusalem, (après la » Pâque), ayant vu quelques-uns des disciples manger du » pain avec des mains impures (c'est-à-dire non lavées) les » blâmèrent fortement.

[1] Jean VI, 61-67.
[2] Jean VI, 68-70.

Jésus leur répond : « En vérité, en vérité je vous le dis : Moïse » ne vous a pas donné le *pain du ciel*, mais mon Père vous donne » le vrai pain du Ciel. Car le pain de Dieu est Celui qui des- » cend du Ciel et donne la vie au monde. Ils lui dirent : » Maître, donne-nous toujours de ce pain. »

Jésus profite de cette demande pour leur exposer une doctrine toute nouvelle :

« Je suis le *Pain de vie*. Celui qui vient à moi n'aura plus » faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.... Je suis » descendu du Ciel non pour faire ma volonté, mais la volonté » de Celui qui m'a envoyé... Telle est la volonté de mon Père » qui m'a envoyé, que tout homme qui voit le Fls, et croit en » Lui, ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier » jour. »

Voilà certes une théorie nouvelle et qu'aucun Philosophe n'avait jamais imaginée ; aussi il n'est pas étonnant que les Juifs en aient été choqués.

« Les Juifs murmuraient contre lui, parce qu'il avait dit : » *Je suis le pain vivant, qui suis descendu du Ciel*, et ils disaient. » N'est-ce pas là ce Jésus, fils de Joseph, dont nous connais- » sons le père et la mère ? Comment peut-il dire : Je suis » descendu du Ciel ? »

Jésus répondit : « Ne murmurez pas entre vous, personne » ne peut venir à moi, si mon Père ne l'attire, mais c'est Moi » qui le ressusciterai au dernier jour. »

Jésus pour expliquer et confirmer ses paroles rappelle les Juifs à l'enseignement primitif renfermé dans leurs Ecritures :

« Il est écrit dans les Prophètes : Et ils seront tous les ensei- » gnés de Dieu[1]. Tout homme qui a entendu (l'enseignement) » du Père, et l'a compris, vient à moi. Non que quelqu'un ait » vu le Père, si ce n'est Celui qui est de Dieu, celui-là a vu le » Père[2]. »

Ceci s'adresse à tous les Ontologistes qui, croyant ou ne croyant pas à Jésus, prétendent cependant avoir l'intuition directe et immédiate de ce Dieu impersonnel qu'ils appellent

[1] Isaïe LIV, 13.
[2] Jean VI, 45-46.

l'Absolu, l'Etre, l'Infini, mettant ainsi de côté la parole de Jésus, seul verbe du Père, qui leur dit nettement que personne n'a vu le Père si ce n'est lui. Mais il est exclu des cours de la Sagesse philosophique. — Jésus continue à confirmer la nécessité de croire en lui.

« En vérité, en vérité je vous le dis : Celui qui croit en moi » a la vie éternelle. *Je suis le Pain de vie*, vos pères ont mangé » la manne dans le désert, et sont morts [1]. Tel est le pain descendant du Ciel, que si quelqu'un en mange, il ne mourra » point. *Je suis le Pain vivant*, qui suis descendu du Ciel. Si » quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement. Et le » pain que je donnerai *est ma Chair* pour la vie du monde [2]. »

Voilà la Divinisation de l'homme posée et confirmée. Car il est clair que si Jésus est Dieu, fils de Dieu, celui qui mangera de sa Chair sera nourri de sa substance, et par conséquent participera proprement à sa Divinité. Mais comment l'homme pourra-t-il manger de cette Chair divine et s'en nourrir ? Comment éviter de confondre Dieu et l'homme, et le faire communiquer à cette substance divine, incommunicable ? Jésus le dira en termes clairs et précis l'année suivante, la veille de sa mort. En attendant, il l'affirme ici par avance, et nous pouvons dire toujours que le système qu'il propose est plus grand que tous les systèmes panthéistiques inventés par les philosophes indiens, grecs et romains. Qu'est-ce en effet que le système qui fait émaner les 4 castes indiennes de la tête, des pieds, des mains de Brahma, ou cette ridicule apothéose romaine, qui consistait à faire sortir un oiseau du bûcher qui consumait les empereurs ? Ce que dit Jésus est grand, si grand qu'un Dieu seul a pu le concevoir et le dire.

Voyons quelle impression ces paroles firent sur ceux qui les entendaient.

« Les Juifs discutaient entre eux et se disaient : Comment » celui-ci peut-il nous donner *sa chair à manger* ? »

La demande était juste. Jésus se contente d'affirmer plus complétement ses paroles :

[1] *Exod.* XVI, 15.
[2] Jean VI, 47-52.

« Sortant de là (c'est-à-dire de Capharnaüm), nous dit S. Marc, Jésus s'en alla sur le territoire de Tyr et de Sidon. Il » entra dans une maison, il eût voulu que personne ne le sût; » mais il ne put rester caché: une femme, Chananéenne, infi- » dèle et de race syro-phénicienne dont la fille était possédée » par un Esprit immonde, dès qu'elle eut entendu parler de » lui, se mit à crier: Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de Da- » vid, ma fille est cruellement tourmentée par un démon. » Jésus ne lui répondit rien. Ses disciples s'approchèrent et lui » dirent: Renvoyez-la, elle crie après nous. Jésus leur dit: Je » n'ai été envoyé que vers les brebis de la maison d'Israël qui » ont péri. »

C'était en effet sa vocation première, aussi il répond d'abord durement à cette femme, et veut montrer à ses disciples que c'est par force pour ainsi dire qu'il passe aux Gentils, vaincu par leur humilité et leur foi.

« Mais la femme ne se découragea pas, elle entra dans la » maison, se jeta à ses pieds, l'adora en disant: Secourez-moi, » Seigneur, et le conjurait de chasser le démon de sa fille. — » Jésus lui répondit : Laisse d'abord saturer les fils. Il n'est » pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux » chiens.

» Elle répondit: Oui, Seigneur, mais les Chiens mangent les » miettes qui tombent de la table de leurs maîtres et de la » main des enfants. »

Jésus vaincu par tant d'humilité lui dit: « O femme, » grande est ta foi, qu'il te soit fait comme tu le veux ; à cause » de ta parole, va, le démon est sorti de ta fille. — Et sa fille » fut guérie sur l'heure [1]. »

L'Evangile ne cite pas d'autres miracles ; mais Jésus dut en faire plusieurs, dans le long voyage qu'il fit dans ces contrées. Il ajoute seulement, « sortant des confins de Tyr, Jésus vint » passant par Sidon, auprès de la mer de Galilée, en traver- » sant tout le territoire de la Décapole [2]. »

Si l'on veut jeter un coup d'œil sur la *carte* que nous avons

[1] Matth. XV, 21-28; Marc VII, 24-29.
[2] Marc VII, 31.

donnée de la Palestine[1] on verra quel immense voyage fit Jésus. De Tyr, il remonta vers Sidon, puis il dut passer par Chalcis, pour aller à Damas une des villes de la Décapole, traversa la tétrarchie de Lysanias, celle de Philippe, et rentra dans celle d'Hérode sur la mer de Galilée.

4 Jésus assiste à Jérusalem à la fête de la Pentecôte et de retour en Galilée multiplie les 7 pains.

Mardi 3 juin, samedi 14 juin.

La fête de la Pentecôte fut célébrée cette année le 3 juin. Jésus revint de sa grande excursion pour y assister, avec ses apôtres, et puis selon sa coutume retourne en Galilée. C'est pendant ce voyage qu'eut lieu la multiplication des 7 pains et des petits poissons avec lesquels il nourrit 4,000 personnes, sans compter les femmes et les enfants qui l'avaient suivi au retour de la fête. Ce fait dut avoir lieu, vers les frontières de la Pérée, au sud de la mer de Galilée, car, dit l'Evangéliste :

« Ayant renvoyé la foule il monta sur une barque avec ses » disciples, et vint aborder à Dalmanutha, près de Magedan[2], » au midi et non loin de Capharnaüm, sa résidence ordinaire.

5. Jésus refuse aux Sadducéens le miracle qu'ils lui demandaient.

Matth. XVI ; Marc, VIII ; Luc, XII.

Dès sa rentrée à Capharnaüm, les Pharisiens et les Sadducéens vinrent à lui, l'importunèrent de questions et lui demandèrent de leur faire voir un miracle dans le Ciel.

Les Sadducéens formaient une secte d'incrédules qui niaient l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines de l'autre vie, et la résurrection. C'étaient tous des personnes riches, et ayant une grande influence dans Jérusalem. Ils avaient connaissance de tous les miracles que Jésus faisait ; mais, par une fantaisie de gros banquiers, ils lui demandent un miracle,

[1] Voir *Annales* t. VII, p. 175 (6e série).
[2] Matth. XV, 32-39 ; Marc VIII, 1-10.

» Car, ajoute S. Marc, les Pharisiens et tous les Juifs » ne mangent pas sans s'être lavés fréquemment les mains, » selon la tradition qu'ils tiennent de leurs vieillards. Et en » rentrant du dehors ils ne mangent pas sans s'être lavés, et il » y a plusieurs autres rites tels que les purifications des cou- » pes, des bassins, des vases d'airain et des lits[1]. »

Ce sont ces pratiques que Pharisiens et Scribes voulaient imposer à tout adorateur de Dieu, et auxquelles ils se montraient très-fidèles. Jésus va encore délivrer les hommes de ces frivolités et rappeler les orgueilleux Pharisiens à la pratique de la vraie tradition.

« Pourquoi, vous-mêmes, leur dit-il, transgressez-vous le » commandement de Dieu, à cause de votre tradition? »

Et immédiatement il leur cite la principale et la plus ancienne tradition.

« Dieu a dit par Moïse : Honore ton père et ta mère, celui qui » maudira son père et sa mère[2], sera puni de mort[3]. » «Mais » vous vous dites : « Quiconque dira à son père et à sa mère : » tout don (*Corban*) fait à Dieu par moi vous profitera, celui-la » n'a pas besoin d'honorer son père et sa mère, et vous rendez » ainsi nul le précepte de Dieu « à cause de votre tradition. »

» Hypocrites, c'est avec raison qu'Isaïe a prophétisé sur » vous : « Ce peuple m'honore des lèvres ; mais son cœur est » loin de moi[4]. » (Marc) Car laissant les commandements de » Dieu, vous tenez la tradition des hommes, les purifications » des mesures, des calices, et faites autres choses semblables.»

Et alors Jésus, rassemblant auprès de lui la foule, afin que ses paroles eussent plus de retentissement, prononça cette sentence, qui renversait de fond en comble l'étroite religion des Scribes et des Pharisiens.

« Ecoutez-moi tous et comprenez : Ce n'est pas ce qui entre » dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui sort de la » bouche, voilà ce qui souille l'homme. Si quelqu'un a des » oreilles pour entendre, qu'il entende. »

[1] Marc, VII, 2-5.
[2] *Exode*, XX, 12.
[3] *Exode*, XXI, 17.
[4] Isaïe XXIX, 13.

Et continuant la condamnation de la religion étroite des Docteurs, il dit en particulier à ses disciples:

« Laissez-les; ce sont des aveugles, qui conduisent d'autres » aveugles. Or si un aveugle en conduit un autre, ils tombe- » ront tous les deux dans le fossé[1]... Sachez en effet que c'est » du cœur que sortent les mauvaises pensées, les homicides, » les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, » les avarices, les iniquités, les tromperies, les impudicités, » les regards mauvais, les blasphèmes, l'orgueil, la sottise; » toutes ces mauvaises choses sortent de l'intérieur, et ce sont » elles qui souillent l'homme; mais manger sans se laver les » mains, cela ne souille pas l'homme. »

Que l'on parcoure tous les livres des philosophes existant à cette époque, et que l'on nous dise si jamais aucun, en si peu de paroles, a constitué un cours si complet, si parfait de morale. Où donc Jésus, le charpentier, a-t-il pu le prendre, si ce n'est en faisant revivre cette morale primitive que lui, Verbe, avait imposée à l'homme, et que l'homme avait corrompue?

8. Jésus visite Tyr, Sidon et les autres pays des Gentils, et brise ainsi le mur qui séparait les Juifs des autres peuples.

En Mai l'an 32.

On sait que les Juifs professaient le plus profond mépris pour les Gentils ou Païens; c'était un des plus grands obstacles à la prédication du Christianisme, c'était même une négation de l'unité de l'espèce humaine. Déjà Jésus avait commencé à briser ces obstacles en parlant à la Samaritaine[3]; mais il fallait aller plus loin, il fallait pénétrer dans cette terre Philistine qui adorait les *Astarté* et les *Moloch*, et faire des deux peuples, un seul, ce que S. Paul appellera plus tard, « faire de deux UN (*fecit utraque unum*[4]). » Comme il l'avait dit à ses Apôtres il s'était d'abord adressé à la *maison d'Israël*; sur son refus, il passe aux Gentils.

[1] Matth. xv, 10-14.
[2] Matth. xv. 19-20; Marc vii, 21-23.
[3] Voir *Annales* t. vii, p. 192 (6e serie).
[4] S. Paul, aux *Ephésiens*, ii, 14.

A ces paroles, Pierre, qui aimait sincèrement son maître, ne peut se contenir, prenant Jésus à l'écart pour ne pas compromettre son autorité auprès de ses collègues, « il se mit à le » reprendre et à lui faire des reproches, disant : « Loin de toi » cela, Maître, ces choses ne t'arriveront pas. »

Etourdiment le bon Pierre, sans s'en douter, voulait empêcher la rénovation du monde, la réhabilitation de Dieu.

» Aussi Jésus revenant aux disciples, menaça Pierre et lui » dit : Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un sujet de scandale, » parce que tu n'as pas la sagesse des choses de Dieu, mais de » celles des hommes[1]. »

8. Jésus demande de grands sacrifices à ses disciples et leur en promet la récompense.

Les Généraux romains promettaient à leurs soldats le pillage des villes et des provinces, puis des terres au bout de leur service, Jésus promet tout ce qui pouvait éloigner de lui ceux qu'il enseigne.

« Ayant appelé alors la foule avec ses disciples il leur dit à » tous : Si quelqu'un veut marcher à ma suite qu'il se renonce » à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ; quiconque voudra sauver sa vie la perdra, et quiconque la perdra » pour l'amour de moi et de la Bonne Nouvelle (que j'annonce) » la retrouvera.

» Si quelqu'un rougit de moi, au milieu de cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, » lorsqu'il viendra, dans sa majesté, celle de son Père, et de » ses saints anges, et alors il rendra à chacun selon ses « œuvres[2]. »

Ces faits durent se passer dans le mois de *Juillet*.

9. Jésus donne une preuve de sa Divinité et des récompenses qu'il promet en se transfigurant.

Jésus venait de parler des mépris et des souffrances qui l'attendaient lui et ses disciples, en même temps que de sa

[1] Matth. XVI, 21-23, Marc, VIII, 31 ; Luc, IX, 22.
[2] *Ibid.*

gloire et de celle qu'il promettait, il leur devait quelque preuve à l'appui de ses incompréhensibles paroles, elle fut éclatante.

Jésus quitta les environs de Césarée et revint en Galilée, près de Nazareth.

« Or il arriva six ou huit jours après (son départ de Césarée) » que Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean frère de » Jacques, et les emmena sur une haute montagne pour prier.

» Et pendant qu'il priait, il fut transfiguré, l'aspect de son » visage changea et devint brillant comme le soleil, ses vête- » ments devinrent resplendissants et blancs comme la neige, et » deux hommes s'entretenaient avec lui. C'était *Moïse* et *Elie*, » apparaissant dans leur majesté. Ils parlaient *de sa sortie du* » *monde*, qu'il devait accomplir à Jérusalem.

» Pendant ce temps Pierre et ses compagnons étaient » accablés de sommeil; ils virent sa majesté, et virent les deux » hommes debout avec lui.

» Lorsque ceux-ci se retirèrent Pierre dit à Jésus : Maître, il » nous est bon d'être ici, si tu veux, faisons y trois tentes : une » pour *toi*, une pour *Moïse* et une pour *Elie*. Ils ne savaient ce » qu'ils disaient, car la crainte les avait saisis. »

Mais voici un autre prodige.

« Pendant qu'il parlait, une nuée lumineuse vint les cou- » vrir, ils tremblèrent, lorsque ceux-ci entrèrent dans la » nuée. Voilà qu'une voix sortit de la nuée, disant :

» Celui-ci est mon Fils bien aimé, dans lequel j'ai mis toute » ma complaisance. Ecoutez-le ».

« A ces mots, les disciples tombèrent la face contre terre » remplis de terreur. Pendant que la voix parlait, Jésus se » trouva seul. Il s'approcha d'eux, les toucha et leur dit: » Levez-vous et ne craignez rien. Aussitôt levant les yeux » et regardant de tous côtés, ils ne virent plus que Jésus seul[1]. »

Ce fait dut se passer le 6 août, date que l'Eglise a glorifiée par la fête de ce nom. C'est précisément l'époque que nous assignons au repos fixé pendant les grandes chaleurs.

Le jour suivant Jésus délivre d'un démon muet le fils d'un père qui, à la demande de Jésus s'il croyait en lui, lui fit cette

[1] Matth. XVII, 1-9 ; Marc, IX, 1-9 ; Luc, IX, 28-36.

dont le Ciel fut l'objet. Jésus leur répond dignement :

« Le soir vous dites : Il fera beau demain, car le ciel est » rouge, et le matin vous dites, aujourd'hui il y aura de » l'orage, le ciel est sombre et rutilant. Hypocrites ! Vous » savez juger l'aspect du ciel et vous ne savez discerner les » signes de ces temps ?

» Et gémissant en son esprit, (de cet aveuglement), il dit : » Pourquoi donc cette génération méchante et adultère de- » mande-t-elle un signe ? En vérité je vous le dis, il ne » lui en sera point donné, si ce n'est celui du prophète Jo- » nas. »

Et les ayant laissés, il monta de nouveau sur la barque, et à l'occasion que ses disciples avaient oublié de prendre du pain, il leur recommanda de se défier du levain des Pharisiens, des Sadducéens et d'Hérode, c'est-à-dire de leur doctrine[1].

8. Jésus déclare ouvertement Pierre comme le chef de son Eglise.

En quittant les Sadducéens, Jésus vint d'abord à Bethsaïde, où il guérit un aveugle, et puis remontant vers le nord, il se rend aux environs de Césarée de Philippe. Dans le chemin, se trouvant seul avec ses disciples, il leur demande : « Que di- » sent les hommes du Fils de l'homme ? Que disent-ils que je » suis ?

» Ils lui répondent : Les uns disent que vous êtes Jean-Bap- » tiste, les autres Elie, ou Jérémie, ou quelqu'un des pro- » phètes.

» Mais vous, dit Jésus, qui dites-vous que je suis ?

» Simon-Pierre répond : Vous êtes le Christ, fils du Dieu » vivant.

» Jésus répondant à cette parole, lui dit : Tu es bienheureux, » Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est ni la chair ni le » sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les » cieux.

» Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je

[1] Matth. XVI, 6-12.

» bâtirai mon Eglise [1], et les portes de l'enfer ne prévaudront » point contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume des » cieux, et tout ce que tu auras lié sur la terre sera aussi lié » dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera » délié dans les cieux [2]. »

En entendant ces paroles, Pierre et les disciples durent être justement surpris ; il est douteux même qu'ils les aient comprises. En effet, quand on connaît l'état du monde Romain, Grec et Juif à cette époque, quand on voit le fils d'un charpentier tenant ce langage, et donnant ce singulier pouvoir à un grossier marchand de poisson, on dut se demander si Jésus n'avait pas perdu l'esprit ; mais quand on sait, comme nous le savons, que tout cela s'est exécuté, que cette Eglise subsiste, que Pierre en est encore le fondement dans ses successeurs, répétons, ce que nous avons déjà dit, c'est que celui qui a parlé ainsi est Dieu. A nos yeux, il ne faut pas demander d'autre preuve. Le miracle est devant nos yeux et subsiste.

7. Jésus prédit sa mort et gourmande Pierre qui voulait l'empêcher.

Mais ce qui est encore plus incompréhensible, c'est que ce Jésus qui venait de donner à Pierre un pouvoir plus grand que celui de Tibère, un empire plus étendu que l'empire Romain, qui déplaçait sans gêne l'autorité de Dieu et la faisait descendre sur la terre, pour la confier à un pêcheur, ce même Jésus annonce qu'il va être traité comme un criminel, et comme tel, mis à mort.

« De là Jésus commença à annoncer à ses disciples, qu'il » fallait qu'il allât à Jérusalem et que le Fils de l'homme souf- » frît beaucoup, qu'il fût réprouvé par les Anciens, les Scribes » et les Pharisiens, être mis à mort, et ressusciter le troisième » jour [3]. »

[1] Voir sur la signification du mot pierre dans l'Eglise *Annales*, t. II, p. 308, 389 (6e série).

[2] Matth. XVI, 15-19 ; voir Marc, VIII, 29 ; Luc, IX, 19.

[3] Matth. XVI, 21-23 ; Marc, VIII, 31 ; Luc, IX, 22.

est fort probable que le nom du lac d'*Aral* soit un reste de cette ancienne dénomination assyrienne[1].

Un texte curieux donne le récit de la descente de la déesse *Istar* (l'*Astarté* des Chaldéens), vers le pays des morts. *Istar* obéit à l'injonction de voir son fils *Turzi*, détenu dans l'*Enfer*.

Cette dernière divinité qu'on a traduit, selon nous, à tort par Fils de la vie, signifie plutôt le *Dieu Rejeton*[2]; on l'a comparé à *Thammuz* ou à *Adonis*, et il est possible qu'un lien existe entre ces différentes conceptions mythologiques.

Le nom de la déesse *Istar* se trouve dans les mythologies de toutes les nations sémitiques ; la divinité syrienne d'*Astarté* est trop connue pour que nous insistions sur ce point. On retrouve ce nom chez les Himyarites et chez les Assyriens. Dans ce pays, comme aussi en Phénicie, car il a été généralisé, tous les dieux sont des *Baal* ou des *Bel* et toutes les déesses des *Astarté* et des *Istar*. L'usage biblique a consacré cette idée et nous lisons ainsi dans les *Juges* : « Ils servirent les *Baals* et » les *Astharoth*[3], » le sens est « les faux dieux et les fausses » déesses ;» cela ne veut pas dire « les images de *Baal* et d'*Astarté* » comme les interprètes de la Bible l'ont souvent rendu[4]. Le mot a été choisi par l'écrivain sacré pour rendre plus expressive l'horreur que lui inspirait l'idolâtrie du peuple d'Israël.

La déesse *Istar*, qui nous occupe, est la déesse de la guerre et elle règle en même temps les rapports matrimoniaux; elle est fille du Dieu de la lune *Sin*, et le mois d'*Elul* lui est consacré chez les Assyriens où elle est nommée l'*Archère*. « Sargon l'invoque comme celle qui anéantit les hommes. » Evidemment il y a deux déesses, originairement différentes, confondues dans une même fiction ; aussi Sardanapale VI les distingue entre *Istar* de Ninive et *Istar* d'Arbelles.

Le caractère de la déesse militante se montre dans le texte qui va nous occuper. (L. 34).

[1] Selon les anciens, le pays hyperboréen était riche en or (voir Hérodote IV, c. 104).

[2] Voir B. M. II, 36, 54.

[3] *Juges*, X, 6.

[4] Voyez mon *commentaire* de la grande inscription du palais de Khorsabad, p. 240.

Dans une imprécation proférée contre tout homme qui endommagerait une propriété foncière[1] :

« *Astar*, la souveraine du ciel et de la terre, s'emparera de » lui et le livrera pour sa perte au dieu et au roi. »

Nous devons ajouter que, dans d'autres inscriptions, le rôle de *Lucina* est dévolu à une déesse différente qui est nommée *Belit* (*Beltis*), également un nom général qui signifie « souve» raine. »

La déesse *Istar* descend à l'Enfer ; mais retenue par la déesse de l'Enfer *Allat*, elle réussit difficilement à s'échapper de l'Enfer, où elle s'est imprudemment engagée.

Cette narration forme le sujet d'une inscription que divers savants ont déjà essayé de traduire. Le sens général de ce texte a été bien rendu par MM. *Smith, Fox Talliot*, *Lenormant*, et dernièrement par M. *Schrader*, qui lui a consacré un ouvrage spécial. Le savant professeur de théologie d'Iéna a l'avantage de connaître à fond les langues sémitiques, et il a suffisamment expliqué les phrases sur lesquelles il n'y avait aucune contestation; je regrette néanmoins de ne pouvoir adopter une seule des traductions proposées par lui.

Quelques-uns des passages, et des plus importants, n'ont été compris par aucun de mes quatre prédécesseurs, et il me semble nécessaire de soumettre au public une traduction en tout cas, moins imparfaite.

L'interprétation de ce texte a formé le sujet de mon Cours au Collége de France, où j'ai pu la développer en expliquant le document d'une manière philologiquement rigoureuse.

Il est très-difficile de traduire un texte assyrien. La langue nous était inconnue naguère, il nous faut former le *Dictionnaire* et cette partie de la tâche est des plus ardues. La création de la *Grammaire* nous a fait faire un pas considérable en avant; mais encore faut-il une assez grande somme de critique pour appliquer ces règles grammaticales. De plus, le texte est souvent tronqué, il faut de l'intuition pour le compléter; en tous cas, l'interprétation d'un texte assyrien exige beaucoup de peine et beaucoup de temps.

Pour faire juger de cette difficulté, je publierai en regard de

[1] *Caillou de Michaux*, col. III, lig. 35.

naïve réponse : « Oui, je crois, Maître, mais aidez mon incré-» dulité[1]. »

Puis du Thabor Jésus remonte vers Capharnaüm.

Les disciples, marchant un peu éloignés de Jésus, se disputaient entre eux pour savoir qui était le plus grand. Ne pouvant pas s'accorder entre eux, et n'osant avouer le sujet de leur dispute, ils prennent une voie détournée et lui disent : « Qui croyez-vous, Maître, qui sera le plus grand dans le » royaume des cieux ? »

Jésus qui connaissait leur dispute les étonna grandement en leur disant : « Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit » le dernier et le serviteur de tous ; et prenant un enfant, et » le plaçant près de lui au milieu d'eux, il l'embrassa et leur » dit : En vérité, en vérité, je vous le déclare, si vous ne chan-» gez et ne devenez de petits enfants, vous n'entrerez pas dans » le royaume des cieux[2]. »

Voilà encore une gloire nouvelle, et qui n'avait été imaginée par aucun Philosophe, et sur cette parole un grand nombre se sont faits petits et sont devenus en son nom serviteurs de tous. Ils sont encore sous nos yeux. Puis Jésus répond à Jean qui lui disait qu'ils avaient repoussé un homme qui chassait les démons en son nom, mais qui n'était pas de leur suite : « Ne » le repoussez pas. Quiconque n'est pas contre vous est pour » vous. »

C'était poser la base de la fraternité humaine.

C'est donc ici que finissent les courses *du Printemps et de l'Été*.

Comme à son ordinaire Jésus se repose à Capharnaüm, pendant la fin de l'été.

A. Bonnetty.

[1] Matth. IX, 23.
[2] Matth. XVIII, 3-4.



Traditions primitives.

L'IMMORTALITÉ DE L'AME CHEZ LES CHALDÉENS.

Dans les textes assyriens, on n'avait jusqu'ici constaté aucune mention de l'existence de l'Ame après la mort. Les rois de Ninive et de Babylone, dans les inscriptions qu'ils nous ont laissées, ne demandent jamais d'autres biens que ceux qui se rattachent à la félicité terrestre. Ils implorent les Dieux de leur accorder une vie longue, l'anéantissement de leurs ennemis, la durée de leur trône, et une descendance multiple.

On pourrait donc conclure de ce fait l'absence de notion sur l'Ame immortelle; mais ce serait tirer une conclusion peu justifiée. La vie paraissait en effet aux Chaldéens le bien le plus enviable, cependant on aurait tort de croire qu'ils admettaient un anéantissement complet après la mort.

On connaissait quelques indications au sujet de la distinction du corps et de l'âme. La grande Déesse avait à Borsippa un temple composé de trois sanctuaires, celui de l'âme, celui de la vie, celui de l'*âme vivante*[1].

Le Noé babylonien, *Xisuthrus*, était enlevé pour une vie éternelle sans passer par la mort (A); d'autres indications de même espèce se trouvent dans les textes, où le séjour des vivants est distingué de celui des morts; ce dernier se nomme le pays d'*Arallu*. Dans l'idée des Assyriens cette localité se trouve dans le pays du nord, la plage de la disparition du soleil. Ce pays d'*Arallu* est en même temps la *terre de l'or*, et il

[1] Voir l'*Expéd. en Mésop.* t. I, p. 214.

(A) Il faut se souvenir ici que dans la Bible Elie est enlevé au ciel sur un char de feu, l'an 896 avant J.-C. (IV *Rois*, II, 1-3). On ne sait à quelle époque placer le récit de l'enlèvement de Xisuthrus. Ceci pourrait servir de point de repère. (BONNETTY.)

ma version, celle du troisième traducteur, M. *Lenormant*, qui lui-même a eu devant lui les versions des deux savants anglais. Il est juste de dire que presque partout où nous sommes, d'accord, les Anglais avaient déjà proposé le même sens.

Ce n'est que très-tardivement que le vrai sens de l'inscription a été reconnu par la restitution du texte entier. Le commencement manquait, et MM. Fox, Talbot et Lenormant, avaient, à cause de cette mutilation du document, cru voir dans le texte un mythe tout différent de celui qui s'y trouve réellement. On avait pensé à une énumération des bijoux d'une reine, puis à une initiation mystique; dans cette dernière visée, M. Lenormant avait tiré parti de ce texte, dans son *Commentaire sur Bérose*, et en avait donné un tronçon de l'inscription dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*. M. Smith a retrouvé au musée britannique un morceau de la brique qui s'adaptait au fragment déjà photographié dans la Collection des Trustees (K. 160), et a pu, dès lors, indiquer le vrai sens général du texte. Sa version, bien que très-imparfaite, a eu les honneurs du *Journal officiel*, qui l'a traduite du *Daily Telegraph*. Depuis peu, et postérieurement à la version de M. Lenormant, on a retrouvé les trois ou quatre derniers signes des huit premières lignes qui manquaient. Ils ont été fournis par un second exemplaire du document. Ces compléments ne manquaient pas à M. Schrader ; mais je ne partage pas son interprétation qui n'y a pas reconnu le discours adressé à Istar, et se rattachant à un récit précédent. Le savant orientaliste et assyriologue a néanmoins le merite d'avoir fait ressortir justement le caractère du poëme comme faisant partie d'une œuvre plus grande.

Voici ma traduction où les restitutions sont mises entre parenthèses.

DESCENTE

D'ISTAR AUX ENFERS.

M. Oppert.

1. « Que vers la terre dont on ne retourne pas (l'*Aral*) la terre de mon exil,
2. » *Istar*, fille de *Sin*, dirige son esprit ! »
3. Et *Istar*, fille de *Sin*, dirigea son esprit, (selon cette demande du fils),
4. Vers la maison de l'éternité, la demeure du dieu *Irkalla*,
5. Vers la maison où l'on entre, mais dont on ne sort pas;
6. Vers la route où l'on s'achemine sans retour,
7. Vers la maison, où pour celui qui entre, la cécité remplace la lumière.
8. C'est l'endroit de ceux qui sont affamés de poussière et qui mangent de la boue;
9. La lumière n'y est pas vue, on reste dans l'obscurité (B.)
10. Comme des oiseaux, y voltigent les âmes des corps.
11. Au dessus de la porte et du pignon pèse la poussière.
12. *Istar*, en s'approchant de l'*Aral*,

(B) On voit que c'est exactement ce que dit Job : « Laissez-moi reposer un » moment, avant que j'aille au lieu d'où je ne reviendrai plus, dans la terre » ténébreuse et couverte de la noirceur de la mort, terre de misère et de » ténèbres, où habite l'ombre de la mort, et aucun ordre, mais une éternelle horreur (Job, x, 20-22). »

Jésus aussi jette l'intrus du festin des noces et le serviteur infidèle « dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de » dents (Matth. xxii, 13; xxv, 30). »

C'est encore notre croyance; on voit combien elle est ancienne et générale (B).

DESCENTE D'ISTAR AUX ENFERS.

M. Lenormant.

1. Vers le pays immuable, (la région d'où l'on ne revient pas),
2. Istar, fille de *Sin*, son oreille a tourné ;
3. La fille de *Sin* (a tourné) son oreille,

4. Vers la demeure des morts, le siége du dieu *Ir*..

5. Vers la demeure où il est entré sans en sortir,
6. Vers le chemin de sa propre descente, par où l'on ne revient pas,
7. Vers la demeure où il est entré, la prison.

8. Le lieu où ils[1] n'ont que de la poussière pour (apaiser) leur faim, de la boue pour aliment,
9. Où l'on ne voit pas la lumière, et dans les ténèbres (ils demeurent),
10. Où les ombres comme des oiseaux (remplissent) la voûte ;
11. Au dessus des montants et du linteau de la porte s'amoncelle la terre[2].
12. *Istar* à la porte du Pays immuable, en approchant

[1] Ceux qui y sont enfermés. LENORMANT.
[2] C'est celle de l'enceinte extérieure de l'*Hadès*. L.

M. Oppert.

13 Fit connaître son désir au gardien de la porte :
14. « Gardien de céans, ouvre ta porte !
15. » Ouvre ta porte, pour que j'entre.
16. » Si tu n'ouvres pas ta porte, et que je n'entre pas;

17. » J'enfoncerai la porte, je briserai les verroux,
18. » Je démolirai le seuil, je franchirai les portes ;

19. » Je ferai échapper les morts sous forme de loups-garoux vivants ;
20. » Et au nombre des vivants s'associeront les morts (aussi ranimés). »
21. Le gardien ouvrit sa bouche et parla,
22. Et exposa ceci à la souveraine *Istar* :
23. « Sois la bienvenue, Déesse, ne te fâche pas ;
24. » Je veux t'obéir, et en référer à la Reine des grands Dieux. »
25. Et le gardien entra, et dit :

26. « Maîtresse de céans, ta sœur *Istar* (veut entrer) ;
27. » Elle méprise la grande défense (de l'Enfer). »
28. *Allat*, la maîtresse, ouvrit sa bouche :
29. « Nous sommes comme l'herbe coupée, (eux sont) du bronze.
30. » Nous sommes comme la plante fanée, (eux sont comme l'arbre fleurissant ;
31. » Elle m'apporte le courroux de son cœur, le courroux de son foie. »
32. — « Maîtresse de céans, je (ne veux pas me quereller) avec toi,
33. » Je voudrais me manger moi-même comme du pain, je voudrais boire (mon sang) comme des ruisseaux.
34. » Laisse-moi pleurer sur les héros, dont j'ai livré les forteresses.
35. » Laisse-moi pleurer sur les épouses que leurs fiancés ont abandonnées.

M. Lenormant.

13. Du gardien de la porte a exprimé sa volonté :
14. « Gardien des eaux, ouvre ta porte [1];
15. » Ouvre ta porte, que moi j'entre ;
16. » Si tu n'ouvres pas ta porte et que, moi, je ne puisse pas entrer,
17. » J'assaillirai la porte, j'en briserai les ferrures,
18. » J'assaillirai l'enceinte, je franchirai de force la clôture,
19. » Je ferai relever les morts pour dévorer les vivants [1],
20. » Je donnerai puissance aux morts sur les vivants. »
21. Le gardien a ouvert sa bouche et a parlé,
22. Il a dit à la grande *Istar* :
23. « Contiens-toi, ô Dame, ne fais point cela,
24. » Que je puisse aller, messager de cette nouvelle, vers la Reine des grands Dieux. »
25. Il est entré le gardien, et il a annoncé à la Grande Dame de la terre :
26. « Ces eaux, *Istar*, ta sœur (veut les franchir) ;
27. » La révélation des grands cercles. . . »
28. » La Grande Dame de la terre ces eaux a . . .
29. » Comme la moisson des herbes elle a . . .
30. » Comme la lèvre de . . . . le livre de ses décrets.
31. » La décision de son cœur, elle m'a imposé la résolution vénérée. . . . .
32. » Ces eaux, moi avec. . . . .
33. » Comme des aliments que l'on mange, comme des breuvages . . .
34. » Qu'elle pleure sur les vaillants qui sont restés .
35. » Qu'elle pleure sur les femmes esclaves . . . fiancées .

[1] Allusion à la croyance aux vampires. L.

M. Oppert.

36. » Laisse-moi pleurer sur le petit nourrisson, qui a été enlevé avant le temps. »
37. — « Va, gardien, ouvre-lui ta porte,
38. » Et mets-la nue, comme le veulent les antiques usages ».
39. Le gardien alla, et lui ouvrit la porte :
40. » Entre, Déesse, que ta volonté se fasse,
41. » Que le palais de l'Aral s'étale devant toi ! »

42. Il la fit entrer dans la première porte, la toucha et lui enleva la grande tiare de sa tête.
43. — « Pourquoi, gardien, m'enlèves-tu la grande tiare de ma tête ?
44. — » Entre, Déesse, car ainsi le veulent les lois de la Souveraine infernale. »
45. Il la fit entrer dans la seconde porte, la toucha, et lui enleva ses boucles d'oreilles.
46. — « Pourquoi, gardien, m'enlèves-tu mes boucles d'oreilles ? »
47. — « Entre, Déesse; car ainsi le veulent les lois de la Souveraine infernale. »
48. Il la fit entrer dans la troisième porte, la toucha, lui enleva les opales de son cou.
49. — « Pourquoi, gardien, m'enlèves-tu les opales de mon cou ? »
50. — « Entre, Déesse, car ainsi le veulent les lois de la Souveraine infernale. »
51. Il la fit entrer dans la quatrième porte, la toucha, lui enleva les tuniques de son corps.
52. — « Pourquoi, gardien, m'enlèves-tu les tuniques de mon corps ? »
53. — « Entre, Déesse, car ainsi le veulent les lois de la Souveraine infernale. »
54. Il la fit entrer dans la cinquième porte, la toucha, et

M. Lenormant.

36. » Qu'elle pleure sur le jeune fils unique qui avant le terme de ses jours (a été ravi).

37. » Va, gardien, ouvre-lui les portes. »

38. Il lui a été ouvert comme dans les temples antiques.

39. Le gardien a été et lui a ouvert les portes.

40. « Entre, ô Dame de *Tiggaba* [1] . . .

41. » Que le palais du Pays immuable se réjouisse devant ta face.

42. » A la 1re porte, je l'ai fait enter, je l'ai dépouillée ; a été enlevée la grande tiare de sa tête.

43. » Sers-moi, gardien, tu as enlevé la grande tiare de ma tête.

44. » Entre dans l'empire de la Dame de la terre, à ce degré de ses cercles [2].

45. » A la 2e porte, je l'ai fait entrer, je l'ai dépouillée ; ont été enlevés les pendants de ses oreilles.

46. » Sers-moi, gardien, tu as enlevé les pendants de mes oreilles.

47. » Entre dans l'empire de la Dame de la terre, à ce degré de ses cercles.

48. » A la 3e porte, je l'ai fait entrer, je l'ai dépouillée ; ont été enlevées les pierres précieuses de son col.

49. » Sers-moi, gardien, tu as enlevé les pierres précieuses de mon col.

50. » Entre dans l'empire de la Dame de la terre, à ce degré de ses cercles.

51. » A la 4e porte, je l'ai fait entrer, je l'ai dépouillée; ont été enlevées les parures de sa poitrine.

52. » Sers-moi, gardien, tu as enlevé les parures de ma poitrine.

53. » Entre dans l'empire de la Dame de la terre, à ce degré de ses cercles.

54. » A la 5e porte, je l'ai fait entrer, je l'ai dépouillée ;

[1] La même ville que *Cutha*, près de Babylone. L. — La ville de *Cutha* n'a rien à faire ici. O.

[2] Que voudrait dire cela ? Le mot signifie *usage, loi*, comme l. 38. O.

M. Oppert.

lui enleva la ceinture en pierres précieuses de sa taille.

55. — « Pourquoi, gardien, m'enlèves-tu la ceinture en pierres précieuses de ma taille? »

56. — « Entre, Déesse, car ainsi le veulent les lois de la Souveraine infernale. »

57. Il la fit entrer dans la sixième porte, la toucha, et lui enleva les bracelets de ses mains et de ses pieds.

58. — « Pourquoi, gardien, m'enlèves-tu les bracelets de mes mains et de mes pieds ? »

59. — « Entre, Déesse, car ainsi le veulent les lois de la Souveraine infernale. »

60. Il la fit entrer dans la septième porte, la toucha, et lui enleva le jupon qui couvrait sa pudeur.

61 — « Pourquoi, gardien, m'enlèves-tu le jupon qui couvre ma pudeur ? »

62. — « Entre, Déesse, car ainsi le veulent les lois de la Souveraine infernale. »

63. Après que *Istar* fut descendue à l'*Aral*,

64. *Allat* la regarda et se moqua d'elle à sa figure.

65. *Istar* ne se posséda plus, et se rua sur elle.

66. *Allat* ouvrit sa bouche et parla,

67. Au Dieu qui fixe les destinées (*Namtar*), elle fit connaître ses volontés :

68. « Va, Dieu des destinées, (écoute mes ordres).

69. » Emmène-la, de soixante (maladies accable) *Istar*,

70. » La maladie des yeux (sur ses yeux),

71. » La maladie des côtés (sur ses côtés),

M. Lenormant.

a été enlevée la ceinture garnie de pierres précieuses de sa taille.

55. — » Sers-moi, gardien, tu as enlevé la ceinture garnie de pierres précieuses de ma taille.

56. — » Entre dans l'empire de la Dame de la terre, à ce degré de ses cercles.

57. — » A la 6e porte, je l'ai fait entrer, je l'ai dépouillée; ont été enlevés les bracelets de ses pieds et de ses mains.

58. — » Sers-moi, gardien, tu as enlevé les bracelets de mes pieds et de mes mains.

59. — » Entre dans l'empire de la Dame de la terre, à ce degré de ses cercles.

60. — » A la 7e porte, je l'ai fait entrer, je l'ai dépouillée; a été enlevé le voile de sa pudeur [1].

61. — » Sers-moi, gardien, tu as enlevé le voile de ma pudeur.

62. — » Entre dans l'empire de la Dame de la terre, à ce degré de ses cercles. »

63. De loin de cette façon *Istar* est descendue dans le Pays immuable;

64. La Grande Dame de la terre l'a vue, et en sa présence elle s'est irritée.

65. *Istar* n'a plus été reine, sur soi-même (sic !) elle s'est assise.

66. La grande Dame de la terre a ouvert sa bouche et a parlé;

67. *Namtar* [2], son ministre, elle a exprimé sa volonté:

68. — « Va, *Namtar* ....

69. » Fais-lui apparaître sur sa main ... *Istar*,

70. » Un mal sur les yeux ...

71. » Un mal sur les flancs ....

[1] Mot à mot: *Velamen naturæ ventris ejus*. L.

[2] C'est, comme je le disais tout à l'heure, la peste personnifiée digne ministre de la reine des enfers. L. — Le Dieu est le dieu des destinées (*Obél*. 1. v, K. 197). O.

M. Oppert.

72. » La maladie des pieds (sur ses pieds).
73. » La maladie du cœur (sur son cœur)
74. » La maladie de la tête (sur sa tête).
75. » Et sur tous ses membres (répands la torpeur). »
76. Après cela, *Istar* la déesse, (fut enfermée dans le sanctuaire éternel).
77. Le taureau n'allait plus vers la vache, et l'âne ne voulait plus de l'ânesse,
78. L'épouse ne voulait plus de l'époux,
79. Le guerrier résistait aux ordres de son maître,
80. Et l'épouse résistait dans les bras de son mari.
81. Le Dieu *Turdu*, le serviteur des grands Dieux, se déchira le visage (en présence de *Samas* (le soleil) :
82. « Redoute, *Samas*, l'accomplissement du destin. »
83. *Samas* s'en alla devant *Sin*, (la lune) [1], son père, qui envoya,
84. Vers le Dieu des Ondes, un messager du malheur :
85. « *Istar* est descendue sous la terre, et n'en est point remontée.
86. » Depuis que *Istar* est descendue aux Enfers,
87. » Le taureau ne va plus à la vache, et l'âne ne veut plus de l'ânesse,
88. » L'épouse ne veut plus de l'époux,
89. » Le guerrier résiste aux ordres de son maître.
90. » Et l'épouse résiste dans les bras de son mari. »
91. Le Dieu des Ondes, dans la profondeur de son cœur, fit un projet,
92. Et créa *Uddusnamir* (renouvellement de la lumière), le messager des femmes :

[1] La remarque de M. Lenormant me semble fort judicieuse. O.

M. Lenormant.

72. » Un mal sur les pieds . . . »
73. » Un mal sur le cœur . . . «
74. » Un mal sur la tête . . .
75. » A cause de cela je lui fais dire et pour . . »
76. Ensuite *Istar*, la dame . . .
77. Le taureau n'a plus voulu saillir pour l'accouplement (les animaux mâles et femelles ne se sont plus unis ;
78. L'esclave (a refusé son devoir[1] ; . . .)
79. Le maître a retiré (son . . . dans son . . . ;) «
80. (L'esclave a retiré son . . . . dans son flanc,) «
81. Le dieu frère de l'intelligence, ministre des grands dieux . . .
82. — « *Pars, Samas*, accomplis . . . »
83. — « *Samas* est allé, devant la face de *Sin*, son père[2], il a . . .
84. » Il est allé devant la face de *Nouah*, du sauveur :
85. » *Istar* est descendue vers la terre ; elle n'est pas remontée,
86. » De loin en même temps *Istar* est descendue vers le Pays immuable ;
87. » Le taureau ne veut plus saillir pour l'accouplement : les animaux mâles et femelles ne s'unissent plus ;
88. » L'esclave refuse son devoir ;....
89. » Le maître retire son.... dans son....,
90. » L'esclave retire son... dans son flanc. »
91. *Nouah* dans la sublimité mystérieuse de son cœur a pris une résolution,
92. Il a formé pour sa sortie le fantôme d'un homme noir,

[1] Je rends ici l'idée générale, pour ne pas la traduire mot à mot. Tout ceci peint les malheurs que la captivité d'*Istar* amène sur la terre. L.

[2] Le pronom possessif de la troisième personne est en cet endroit au masculin ; mais c'est le résultat d'une faute manifeste du scribe, qui se répète en plusieurs autres endroits, car dans la théogonie chaldéo-assyrienne, *Sin* n'est pas le père de *Samas*, mais d'*Istar*, Samas est fils de *Nouah*. L.

M. Oppert.

93, « Va, *Uddusnamir*, dirige ton esprit vers la porte de » l'Enfer,
94. » Et les sept portes de l'*Aral* s'ouvriront devant toi;
95. » Qu'*Allat* te voie, et qu'elle se montre à ta face,
96. » De son cœur s'éloignera la satisfaction, et son courroux ne nuira plus.
97. » Notifie à elle la volonté des Grands Dieux,
98. » Exécute tes projets, dirige ton esprit vers l'outre de la résurrection,
99. » Eveille la Déesse ; qu'elle délie l'outre de la résurrection, et qu'elle en boive les eaux ! »
100. Lorsque *Allat* apprit cela,
101. Elle se frappa le front, et se mordit le pouce[1],
102. Elle rendit la réponse, en s'humiliant devant l'autre qui ne s'humiliait pas :
103. « Va, *Uddusnamir*, je t'infligerai la grande pénitence :
104. » Que le ciment des fondations de la ville soit ta nourriture ;
105. » Que la mare des cloaques de la ville soit ta boisson ;
106. » Que l'ombre du mur soit ta couverture ;
107. » Que les créneaux soient ta demeure ;
108. » Que le cachot et la punition anéantissent ta joie ! »
109. *Allat* ouvrit la bouche et dit :
110. Au *Dieu des Destinées*, son conseiller, elle exprima sa volonté :
111. « Va, Dieu des Destinées, pénètre dans le sanctuaire éternel

[1] Le sens des mots assyriens est certain. O.

M. Lenormant.

93. « Va pour sa sortie, fantôme, à la porte du Pays immuable présente ta face.
94. » Que les sept portes du Pays immuable s'ouvrent devant ta face !
95. » Que la grande Dame de la terre te voie et se réjouisse devant ta face !
96. » Dans le fond de son cœur elle se calmera, et sa colère se dissipera ;
97. » Prononce-lui le nom des grands Dieux.
98. » Tenant haut la tête, par des miracles fixe son attention ;
99. » Comme principal miracle produis les poissons des eaux au milieu de la sécheresse[1]. »
100. La grande Dame de la terre, en entendant cela,
101. Trembla sur sa base et arracha sa couronne ;
102. Elle se tourna et ne voulut point se calmer.

103. « Va (maintenant) pour sa sortie, fantôme! Que le grand geôlier te garde[2].
104. » Les aliments que rejette la ville seront ta nourriture;

105. » Ce qui découle des égouts de la ville sera ta boisson.
106. » Les ténèbres de la forteresse seront ton lieu d'exaltation ;
107. » Le conduit des eaux sera ta demeure.
108. » Que l'esclavage et la misère frappent ta postérité. »
109. La grande Dame de la terre a ouvert sa bouche et a parlé:
110. A *Namtar*, son serviteur, elle a exprimé sa volonté ;

111. « Va, *Mamith*[3], nettoie le sanctuaire éternel[4] ;

[1] Il est impossible de retrouver ce sens dans les mots du texte. O.

[2] *Allat* se venge de sa déconvenue sur le fantôme envoyé par *Nouah*. L.

[3] M. Lenormant a bien rendu, d'après un texte, *Namtar* par *Mamit*. Ce mot veut dire *décision suprême* » et est en désaccord avec l'idée qui voit dans *Namtar* le dieu de la peste. O.

[4] C'est le point le plus profond et le plus reculé du Pays immuable. L.

M. Oppert.

112. » Enlève les tables de la connaissance de l'avenir, qui forment la clef de voûte,
113. » Fais sortir le Dieu *Anounnaki*, et y assieds-le sur le trône d'or.
114. » Abreuve *Istar* des eaux de la vie, et enlève-la de ma présence. »
115. Le Dieu des Destinées y alla, pénétra dans le palais éternel;
116. Il enleva les tables de la connaissance de l'avenir, qui forment la clef de voûte.
117. Il fit sortir le dieu *Anounnaki*, et l'y assit sur le trône d'or.
118. Il abreuva *Istar* des eaux de la vie et l'emmena.
119. Il la fit sortir par la 1re porte, et lui restitua la robe qui couvre sa pudeur.
120. Il la fit sortir par la 2e porte, et lui restitua les bracelets de ses mains et de ses pieds.
121. Il la fit sortir par la 3e porte, et lui restitua la ceinture en pierres précieuses de sa taille.
122. Il la fit sortir par la 4e porte, et lui restitua les tuniques de son corps.
123. Il la fit sortir par la 5e porte, et lui restitua les opales de son cou.
124. Il la fit sortir par la 6e porte, et lui restitua les boucles de ses oreilles.
125. Il la fit sortir par la 7e porte, et lui restitua la grande tiare de sa tête.
126. Puis elle ne refusa pas sa libération, et retourna sur la terre supérieure.
127. Elle dit au *Dieu Rejeton*, le petit devin:
128. « Je voudrais rendre les eaux sacrées, ce serait mon bonheur (d'être là-bas auprès de toi).
129. » . . . , . . Qu'elle brise la coupe d'albâtre (mystique).
130. » Et que la joie apaise son courroux,
131. » Et que le Maître des Destinées lui impose le silence.

M. Lenormant.

112. » Orne les frises des chapiteaux :

113. » Fais sortir le dieu Anounnaki[1] ; assieds-le sur le trône d'or.

114. » *Istar*, prends et reçois de lui les eaux de la vie. »

115. *Namtar* a été, a nettoyé le sanctuaire éternel ;

116. Il a orné les frises des chapiteaux.

117. Il a fait sortir le dieu Anounnaki et l'a fait asseoir sur le trône d'or.

118. Istar a pris et reçu de lui les eaux de la vie.

119. A la 1re porte, je l'ai fait sortir ; je lui ai rendu le voile de sa pudeur.

120. » A la 2e porte, je l'ai sortir ; je lui ai rendu les pierreries de ses mains et de ses pieds.

121. » A la 3e porte, je l'ai fait sortir ; je lui ai rendu la ceinture ornée de pierres de sa taille.

122. » A la 4e porte, je l'ai fait sortir ; je lui ai rendu les parures de sa poitrine.

123. » A la 5e porte, je l'ai fait sortir ; je lui ai rendu les pierres précieuses de son col.

124. » A la 6e porte, je l'ai fait sortir ; je lui ai rendu les pendants de ses oreilles.

125. » A la 7e porte, je l'ai fait sortir ; je lui ai rendu la grande tiare de sa tête. »

126. Ainsi sa libération tu n'as pas opérée secrètement et à cause de cela....

La tablette finit par quelques lignes très-obscures où il est de nouveau question du « *Fils de la vie*, sa jeune passion » à qui l'on présente « les eaux sublimes » et du jour de la fête du *Fils de la vie*. »

[1] L'esprit de la terre, roi de l'*Hadès* ; on l'identifie quelquefois avec *Anou* et *Bel*. L.

M. Oppert.

132. « Je remplirai de pierres des yeux le vide de mes genoux. »

133. . . . Le Maître des Destinées, lui (à Allat) imposa silence.

134. Elle remplit de pierres des yeux le vide de ses genoux;

135. « Elle ne m'a pas endommagé une seule côte,

136. »(Et cependant), du temps du *Dieu Rejeton*, on m'a ravi la coupe d'albâtre, on m'a ravi avec elle l'anneau de cornaline ;

137. » Avec lui on m'a ravi les enchanteurs et les enchanteresses;

138. » Qu'ils remontent par les sacrifices, qu'ils flairent notre encens !....

La fin de ce récit est très-obscure, surtout les lignes qui précèdent celles de la fin. Aussi ne proposons-nous pas notre traduction avec cette confiance que nous peut inspirer le reste de notre traduction. Les douze dernières lignes n'ont pas été traduites par nos prédécesseurs, quoique les trois dernières soient complètes, et que le sens en soit presque certain. L'obscurité qui enveloppe ce passage provient des allusions à certains objets mystiques, dont nous ignorons l'histoire.

Nous ne savons rien de la disparition des Enchanteurs et des Enchanteresses ; l'explication de ce terme, inconnu aux savants auxquels nous succédons, se trouve dans une glose grammaticale[1].

Le petit dieu Rejeton, qui joue un rôle à la fin de l'inscription, a probablement inspiré le commencement du document qui se reliait à une autre narration.

Les premiers versets contiennent évidemment un ordre ; cela ressort du suffixe de la première personne, qui finit la première ligne, et ainsi s'explique la répétition qui se trouve dans les versets 2 et 3.

La description de l'enfer n'est pas un des passages les plus

[1] M. Lenormant qui a copié ce texte sur les documents inédits, a commis dans son travail une petite erreur, il écrit *Aannginnu*. Le mot est *unninnu* (p. 45).

difficiles, bien qu'il n'ait pas été compris par tous les érudits dans ses détails.

Il en est autrement du discours que *Istar* adresse au Portier, et qui a été méconnu par tous, parce qu'on a mal transcrit la phrase assyrienne [1].

Selon mes prédécesseurs, *Istar* menace le Portier de l'Enfer de peupler le monde souterrain par le massacre des vivants. Cela n'a pas de sens, et n'est pas une menace à l'adresse du Gardien infernal. Ce qu'il doit vouloir empêcher, n'est pas qu'il y ait beaucoup de décès, mais que les morts confiés à sa garde ne s'échappent pas.

La réponse du Portier à *Istar* a été méconnue également [2], et de même le colloque entre les deux déesses dont on a fait un seul monologue de la *Déesse des profondeurs*. Celle-ci a peur d'*Istar* qui la tranquillise, en lui assurant sa propre tristesse [3]. Alors seulement *Allat* donne l'ordre de l'introduire, en la dépouillant de tous ses ornements, dont quelques-uns peuvent avoir une vertu magique. Nue, comme il convient d'entrer dans la région infernale, *Istar* est amenée devant la Reine des Enfers.

Celle-ci raille la nudité d'*Istar*, qui ne résiste pas à sa colère justifiée ; la Déesse des ténèbres ordonne alors à son serviteur le dieu des Destinées (ou le Dieu du Jugement) [4], de garder Istar frappée de maladie.

L'absence d'*Istar* produit sur le monde supérieur des effets déjà expliqués par les versions britanniques ; les Dieux s'en

[1] Toutes les versions transcrivent d'une manière fautive et ne donnant pas des mots assyriens.

[2] La phrase est *lultasmuki, lusanni*, « je veux t'obéir, je veux référer à, etc; on a lu *lullik mukilu sa anni*, et l'on s'est donné toutes les peines possibles pour expliquer une phrase inexplicable.

[3] Le mot *lubki* ne peut être que la *première* personne du précatif. MM. Lenormant et Schrader ont traduit à tort, l'un « qu'elle pleure » et l'autre « qu'elle reste. »

[4] Il est parfaitement vrai que les deux signes, qui composent ce nom divin, expriment aussi le nom de la peste, ainsi que je l'ai expliqué dans le *Journal asiatique* (I, 1873, p. 289). M. Schrader p. 40 et p. 149 ne mentionne que

émeuvent, et le Maître des Ondes seul y remédie, en envoyant dans l'enfer un être hybride, qui porte le nom de « Renouvel-» lement de la lumière. »

Il annonce à *Allat* la décision des Dieux qui veulent que *Istar* reparaisse sur la terre.

La Déesse infernale se venge du messager, en le maudissant; mais force lui est de rendre la Déesse aux régions célestes.

Les cérémonies exigées à cet égard sont assez difficiles à comprendre pour nous. On ne se rend pas compte du rôle que joue ici le Dieu *Anunnaki*, ou *Anu* ; espérons que d'autres documents nous donneront le mot de l'énigme. En tous cas, *Istar* est rendue aux régions supérieures, non sans regretter qu'elle n'ait pu atteindre son but, de sauver le *Dieu Rejeton*, et en déplorant la perte antérieurement faite des objets mystiques comme la mort des Magiciens et des Magiciennes.

Tel qu'il est, le récit néanmoins est d'une grande importance. Il montre cette ancienne croyance du combat des deux mondes inférieur et supérieur; même les Dieux ne doivent pas connaître le secret de la vie future, et la Déesse, qui règle en haut les rapports de la *vie*, est sévèrement punie pour avoir voulu pénétrer ce mystère (C). Il est possible que, précisément, cette idée indique la cause pourquoi les rois d'Assyrie ne touchent jamais dans les inscriptions qui les concernent à l'idée de la *vie future*. Le règne de la Déesse infernale et des Génies est exprimé dans un chant *sumérien* [1], accompagné heureusement pour nous d'une traduction assyrienne; sans

les savants qui ont emprunté les résultats de mes recherches. Mais ici le dieu *Namtar* n'est que le dieu du *Jugement* ou des Destinées. (Voyez B. M. 8, 7, 15, 18).

(C) C'est la fable grecque de Prométhée enchaîné sur le Caucase et tourmenté par le vautour qui lui ronge le cœur pour avoir dérobé le feu du ciel ; c'est le Satan primitif puni pour avoir voulu s'assimiler à la science de Dieu.

Quant à ce *Dieu rejeton*, qui dira s'il n'y a pas quelques souvenirs de ce *Dieu le Fils*, de ce rejeton de Jessé, qui était attendu par les hommes. (B.)

[1] Le nom de *sumérien* est le seul qui soit le nom juste, tous les efforts tentés de parti pris pour introduire le mot faux d'*accadien* ne prouvent que l'inanité de ces tentatives. Et, après tout, il ne s'agit que d'un *nom*.

Le mot d'*Accad*, comme le fait deviner le texte biblique (*Genèse* X, 10), est un terme sémitique, et la langue sumérienne est un idiome touranien.

Nous reviendrons sur ce sujet.

cela nous ne le comprendrions pas [1]. En voici la traduction.

1. Le jour de l'enterrement dans la plage fatale, l'un comme tous, (littéralement : eux tous).

2. Le jour du malheur, et la veillée qui le suit, l'un comme tous,

3. Le jour du malheur et la veillée qui le précède, l'un comme tous,

4. Le vengeur, le fils du vengeur, l'un comme tous.

5. Les hommes qui par leurs livres répandent la peste eux tous.

[1] Il est impossible de comprendre un texte sumérien qui n'est pas accompagné de sa traduction assyrienne. Nous ne sommes donc pas de l'avis de notre savant ami, M. Lenormant, et nous regrettons de ne pas pouvoir accepter sans restriction le passage qu'on va lire :

« Pour placer immédiatement le lecteur au milieu du monde étrange dans » lequel je lui demande de me suivre, je rapporterai en entier les formules » de cette *tablette*, du moins celles que l'on peut interpréter (car il en est en- » core quelques-unes qui résistent à l'explication), et j'accompagnerai ma » traduction de courtes notes. J'ai été précédé dans cette entreprise par M. » Oppert, avec lequel je me trouve en complet accord pour la majorité des » cas. Cependant celui qui voudra comparer nos deux traductions y trouvera » quelques divergences: elles tiennent presque toutes à ce que le savant pro- » fesseur du Collége de France a traduit sur la version *assyrienne*, tandis que » je me suis attaché à suivre le texte original *accadien*. Or, la version assy- » rienne est loin d'être toujours littérale, comme on pourra s'en rendre compte, » puisque j'ai noté tous les passages où elle s'écarte de la rédaction pri- » mitive. »

Le *sumérien* est écrit en grande partie par des idéogrammes (Voir aussi M. J. Duchâteau, sur l'*origine des écritures japonaise et sumérienne*, Paris, 1873,) dont le sens est indiqué par le mot assyrien qui l'explique.

On ne saurait deviner que tel signe signifie *ulcère*, *fièvre*, qu'un autre assemblage de clous veut dire *panari*, qu'un quatrième caractère a le sens de *poumon*. Il y a un savant qui s'acharne à prouver que l'*accadien* n'est pas une langue du tout. Des centaines de bilingues font justice de cette thèse inepte ; mais pour que cette pensée ait pu surgir dans la tête d'un homme même plus ingénieux que judicieux, il faut qu'il ait pu se tromper par quelques phénomènes mal étudiés. Si les Assyriens ont traduit un texte *accadien* d'une manière quelconque, c'est qu'ils y ont attaché le sens qu'ils proposent. En tout cas, ils connaissaient les cunéiformes mieux que nous; la preuve en est, que j'ai travaillé deux ans sur cette version assyrienne, avant de la comprendre. Si donc on traduit « l'accadien » autrement que l'assyrien, c'est que l'un d'eux est mal rendu. Moi aussi, j'étudie les deux.

Mais si M. Lenormant n'a voulu parler que de la *manière différente* de

6. Le courroux d'*Allat* (le tremblement de terre), l'un comme tous[1].

7. La foudre qui fond la terre, l'une comme toutes.

8. Voilà les sept Dieux Maîtres des vastes cieux.

9. Voilà les sept dieux des vastes contrées.

10. Voilà les sept dieux des profondeurs.

11. Voilà les sept dieux des légions du ciel.

12. Voilà les sept dieux ennemis.

13. Voilà les sept spectres ennemis.

14. Voilà les sept flammes ennemies.

15. Ils sont sept dans la terre, ils sont sept dans les cieux (D).

16. Génies ennemis, démons ennemis, génies destructeurs ennemis, satellites ennemis, séducteurs ennemis.

17. Esprit du Ciel, souviens-t'en ! Esprit de la Terre, souviens-t'en !

18. Esprit du Dieu juge, roi des contrées, souviens-t'en !

19. Esprit de *Bel*, maître des pays, souviens-t'en !

20. Esprit de *Tavat*, souveraine des pays, souviens-t'en !

21. Esprit de *Ninip*, Fils du Paradis, souviens-t'en !

22. Esprit d'*Istar*, qui éclaire les nuits, souviens-t'en [2] !

rendre les mêmes *idées* dans les deux langues dont la double existence est dénotée par cela même, il a pleinement raison. Malgré la divergence sur le nom, je tiens à rendre hautement justice au mérite qui revient à mon savant ami pour le développement grammatical de l'idiome touranien. La somme des faits acquis à la science, et dont il a une part assez notable, ne sera pas amoindrie par les sophismes fragiles et les allégations inexactes de quelques travailleurs de seconde main, insuffisamment préparés à leurs attaques gratuites et intéressées.

[1] De cette phrase, *eux* tous, M. G. Smith fait le royaume céleste *Anis* !

(D) Remarquons encore ce nombre sacré de *sept* que l'on trouve sacré partout. Voir les preuves dans *Annales*, t. xx, 55 et 262 (5e série) (B).

[2] M. Lenormant a déjà traduit avant moi ce texte. Voici sa traduction. (*La Magie*, p. 17. *Correspondant* p. 42.).

« Le soir de mauvais augure, la région du Ciel qui produit le malheur. — » Le jour funeste, la région du Ciel mauvaise à l'observation. — Le jour » funeste, la région du Ciel mauvaise qui s'avance. — ..... — Messagers de » la peste. — Ravageurs de Nin-Ki-gal. — La foudre qui fait rage dans le » pays. — Les sept dieux du vaste Ciel. — Les sept dieux de la vaste terre. » — Les sept dieux des sphères ignées. — Les sept dieux des légions célestes.

Les sept maîtres infernaux qui figurent dans cet exorcisme magique, sont les plus grands désastres qui puissent frapper l'homme.

Le texte énumère la mort, le malheur, et les veillées qui, selon l'usage oriental, finissent ou commencent la journée fatale; puis les représentants de la *vendetta*, la peste, le tremblement de terre et la foudre.

Le désastre, cité en 6e lieu, est précisément mis en rapport avec la Déesse de l'Enfer; la colère d'*Allat* produit les secousses terrestres.

L'esprit des Dieux supérieurs est invoqué pour conjurer l'effet de tous ces maux; parmi ces divinités paraît aussi *Istar*, nommée celle qui éclaire les nuits. C'est la *Venus Urania* d'Hérodote, représentée par la planète qui porte son nom. Dans le chant magique, dont nous venons de donner la traduction, il perce également l'antagonisme des Déesses, que nous dépeint le récit de la descente d'*Istar* aux Enfers.

Jules OPPERT.

» Les sept dieux malfaisants. — Les sept fantômes mauvais. — Les sept
» fantômes de flamme malfaisants. — Les sept dieux du ciel. — Les sept
» dieux de la terre. — Le démon mauvais, le *alal* mauvais, le *gigim* mauvais,
» le *telal* mauvais, le dieu mauvais, le *maskim* mauvais.

» Esprit du *ciel*, souviens-t'en! Esprit de la terre, souviens-t'en!

» Esprit de *Moul-ge*, roi des contrées, souviens-t'en!

» Esprit de *Nin-gelal*, dame des contrées, souviens-t'en!

» Esprit de *Nin-dar*, fils du zénith, souviens-t'en!

» Esprit de *Thiskou*, dame des contrées, qui brille dans la nuit, souviens-
» t'en!

Cette traduction de M. Lenormant, faite sans doute sur le texte « accadien, » est, en effet, antérieure à ma traduction française faite sur l'assyrien. Mais bien des mots et bien des phrases en avaient été établis par moi, par d'autres documents. Mon savant ami partagera mon avis sur l'utilité de la préexistence quelconque d'une telle version pour l'intelligence de l'accadien. Car cette imperfection, inséparable de toute science naissante, ne préjuge rien sur les progrès certains que fera l'étude du sumérien, et à laquelle profiteront assurément les travaux de M. Lenormant. Vouloir rejeter tous les résultats, à cause d'un nombre plus ou moins considérable d'analogies erronées, et qui, après tout, n'attaquent pas le fond de la question, serait puéril, sinon de la mauvaise foi. On est en bonne voie; en cela le sumérien est mieux partagé que ne l'était naguère le chypriote, par exemple. Et même là, les tentatives malheureuses de M. Halévy n'ont pas empêché des savants plus instruits et plus pénétrants à y reconnaître un dialecte grec.

Dogmatique catholique.

LETTRES DE SAINT IGNACE, ÉVÊQUE D'ANTIOCHE.

LEUR NOMBRE, LEUR IMPORTANCE, LEUR AUTHENTICITÉ[1].

3. *Le Symbole catholique se trouve tout entier exprimé dans les lettres de S. Ignace.*

C'est un fait très-remarquable : les lettres de S. Ignace renferment toutes les vérités du Symbole des apôtres, et, par là même, elles condamnent, elles réfutent toutes les hérésies, et tous les schismes qui ont paru dans l'Eglise.

Pour constater ce fait, qui est si digne de remarque, il suffit de citer, un à un, les articles du symbole, et de les faire suivre des paroles de S. Ignace qui les approuvent et les confirment.

1er Article du Symbole : *Je crois en un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre.* — Cet article qui condamne l'idolâtrie, le polythéisme, l'athéisme, le matérialisme, le panthéisme est reçu de S. Ignace.

A toutes les pages vous lisez le mot : *Dieu*, indiquant l'unité de la nature divine, par opposition à l'expression : *les Dieux*, du Polythéisme. S. Ignace professe d'ailleurs, en termes formels, l'unité de la nature divine. Il dit : « Il y a un seul Dieu : Εἷς Θεός ἐστιν (aux *Magnés.* c. 8) ; et ce Dieu unique est : Un Dieu vivant : Θεοῦ ζῶντος (aux *Philadelp.* c. 1) ; de plus, S. Ignace dit, en parlant de J.-C., qu'il nommera bientôt Fils de Dieu et Dieu , il était avant les siècles : ὃς πρὸ αἰῶνος (aux *Magnés.* c. 6); il est au delà du temps, sans temps, invisible, impalpable, impassible : τὸν ὑπέρ καιρὸν, τὸν ἄχρονον, τὸν ἀόρατον, τὸν ἀψηλάφητον, τὸν ἀπαθῆ (à *Polycarp*, c. 3), et, par là même, S. Ignace applique ces qualifications à Dieu-même, à la nature divine.

2e Article : *Je crois en Dieu qui est Père, qui est Fils, qui est Saint-Esprit.* — En Dieu il y a *unité* de nature et *Trinité* de per-

[1] Voir le 1er article au N° précédent ci-dessus p. 92.

sonnes. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont une seule, et la même Nature divine; ils sont Dieu tous les trois ; et ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu. Il y a distinction de personnes en Dieu, mais point de division ou de séparation, car il n'y a qu'une seule et indivisible Nature divine. Tel est le dogme catholique. Écoutez S. Ignace.

Il parle aux *Ephésiens* : « Vous êtes, leur dit-il, les pierres du » temple du *Père*, préparés pour l'édifice de *Dieu le Père*, soulevés dans les hauteurs par l'instrument de Jésus-Christ, c'est-» à-dire, sa croix, vous servant de l'*Esprit-Saint* comme d'un » lien, d'une corde[1]. »

Aux *Magnésiens* il recommande d'agir sous l'autorité de l'évêque, des prêtres et des diacres ayant le ministère de *J.-C. qui était avant les siècles avec le Père*[2]. — Allez, leur dit-il encore, *à J.-C. qui vient du Père seul*[3]. — Il leur déclare qu'il n'y a *qu'un seul Dieu qui s'est manifesté par J.-C. son fils, qui est son Verbe éternel*[4]. — Il désire que tout leur réussisse, *dans le Fils et le Père et l'Esprit*[5] — et il veut qu'ils soient soumis, comme *J.-C.*, dans sa nature humaine, *au Père*, et comme les apôtres au Christ, et au Père, et à l'Esprit[6].

Dans la lettre qu'il écrit aux *Romains* le titre porte: «Ignace, » ... — à l'Eglise ayant reçu miséricorde, dans la magnificence » *du Père très-haut*, et de J.-C. *son fils unique*... salut en J.-C., » notre Dieu[7]. »

[1] Ὡς ὄντες λίθοι ναοῦ Πατρὸς, ἡτοιμασμένοι εἰς οἰκοδομὴν Θεοῦ Πατρὸς, ἀναφερόμενοι εἰς τὰ ὕψη διὰ τῆς μηχανῆς Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὅς ἐστιν σταυρὸς, σχοινίῳ χρώμενοι τῷ Πνεύματι τῷ ἁγίῳ. (Aux *Ephés*. c. 9; ibid. t. v, p. 652.)

[2] Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὅς πρὸ αἰώνων παρὰ Πατρὶ ἦν. (Aux *Magnés*. c. 6.)

[3] Τὸν ἀφ' ἑνὸς Πατρὸς προελθόντα. (*Ibid*. c. 7.)

[4] Ὁ φανερώσας ἑαυτὸν διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Υἱοῦ αὐτοῦ, ὅς ἐστιν αὐτοῦ Λόγος ἀΐδιος. (*Ibid*. c. 8.)

[5] Ἐν Υἱῷ καὶ Πατρὶ, καὶ ἐν Πνεύματι. (*Ibid*. c. 13.)

[6] Ὡς Ἰησοῦς Χριστὸς τῷ Πατρὶ κατὰ σάρκα, καὶ οἱ ἀπόστολοι τῷ Χριστῷ, καὶ τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Πνεύματι. (*Ibid*. c. 13.)

[7] ... Τῇ ἠλεημένῃ ἐν μεγαλειότητι Πατρὸς ὑψίστου, καὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ μόνου Υἱοῦ αὐτοῦ..... ἐν Ἰησοῦ Χριστῷ, τῷ Θεῷ ἡμῶν, ἀμώμως χαίρειν. (*In titulo, Ad Roman.*)

Lisez encore ces paroles qui se trouvent dans le titre de la lettre écrite aux Philadelphiens : « Ignace... à l'Eglise *de Dieu* » *le Père et du Seigneur J.-C.*, qui est à Philadelphie... que je » salue dans le *Sang de J.-C.*... laquelle est ma joie... s'ils de- » meurent unis à l'évêque, aux prêtres et aux diacres, d'après » la sentence *de J.-C.*.... qui les a affermis..... *par son Saint-* » *Esprit*[1]. »

Et dans le corps de cette même lettre il y a : « *l'Esprit, venu* » *de Dieu, ne peut être trompé*[2].

Citons enfin le titre de la lettre que S. Ignace a écrite à l'Eglise de Smyrne : « Ignace.... à l'Eglise de *Dieu le Père et du très-* » *aimé J.-C.*... (à l'Eglise) très-chérie de Dieu, qui est à Smyrne, » salut dans le Saint-Esprit et le Verbe de Dieu[3]. »

Peut-on exprimer, d'une manière plus précise et plus claire, la doctrine catholique? Nous ne le pensons pas. Et les anti-trinitaires qu'en pensent-ils? Les paroles que nous venons de citer nous révèlent la profonde connaissance que S. Ignace avait des mystères de notre foi. Le lecteur a surtout remarqué, j'en suis sûr, la doctrine de S. Ignace touchant la procession éternelle des divines personnes en Dieu. Il savait que J.-C., qui est le fils de Dieu, et Dieu lui-même, vient du Père, *et du Père seul*! Il savait aussi que le Saint-Esprit, qui est Dieu, procède de Dieu, mais non pas de Dieu (le Père) seul, *mais de Dieu par le Verbe*, car l'Esprit-Saint est l'*Esprit du Fils!*

3° Continuons. Nous voici aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption du Fils de Dieu, qui sont contenus et exprimés dans les 4 articles suivants du symbole apostolique.

J.-C., nous dit la foi, est Dieu, mais il est homme aussi. J.-C. a donc une personne, car il n'y a qu'un seul J.-C., et deux natures. Il est Dieu parfait et homme parfait. Il est véritablement Dieu, mais il est aussi véritablement homme : son

[1] Ἐκκλησίᾳ Θεοῦ Πατρὸς καὶ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ..... τῷ ἁγίῳ αὐτοῦ Πνεύματι. (*Ad Philadel. tit.*)

[2] Τὸ Πνεῦμα οὐ πλανᾶται, ἀπὸ Θεοῦ ὄν. (*Ad Philadel.* c. 7.)

[3] Ἐκκλησίᾳ Θεοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ ἠγαπημένου Ἰησοῦ Χριστοῦ.......... Θεόπρεπεστάτῃ..... τῇ οὔσῃ ἐν Σμύρνῃ τῆς Ἀσίας, ἐν ἀμώμῳ Πνεύματι καὶ Λόγῳ Θεοῦ, πλεῖστα χαίρειν. (*Tit. Ad Smyrn.*)

corps est mortel, et son âme vient du néant. En J.-C. il y a donc une seule Personne divine, et deux Natures parfaites, unies ensembles par la Personne, l'une divine et l'autre humaine. Seulement le corps de J.-C. est l'œuvre du Saint-Esprit; et J.-C., Dieu, uni à la nature humaine dans le sein de Marie, est né Dieu et Homme de cette bienheureuse Vierge, et, par là même, Marie est véritablement la mère de J.-C., de J.-C. Dieu et Homme!

Et le Verbe de Dieu, fait chair pour nous et pour notre salut, a souffert et est mort sous Ponce-Pilate, et il est ressuscité, et il est monté au ciel, où il est, et où il sera éternellement et comme Dieu et comme Homme.

Tout cela nous est enseigné, et d'une façon admirable, dans les lettres de S. Ignace. Ecoutons ce grand saint et cet illustre martyr.

Dans son épître aux *Ephésiens*, c. 7, il dit : « Il y a un seul » médecin, charnel et spirituel, fait et non fait, étant Dieu dans » l'homme, la vraie vie dans la mort, venu de Marie et de Dieu, » d'abord passible et impassible, qui est J.-C. Notre-Seigneur[1]. »

Au c. 16, S. Ignace, montrant l'énormité de l'hérésie, et menaçant ses partisans de peines terribles, dit : « Si ceux qui » pèchent contre les mœurs sont punis de mort, à plus forte » raison ceux-là sont-ils dignes de mort, ceux qui corrompent » la foi de Dieu... pour laquelle J.-C. a été crucifié[2]. »

Au c. 18 nous lisons : « Notre Dieu J.-C. a été porté dans le » sein de Marie, selon l'économie de Dieu ; de la race de David » sans doute, mais par l'Esprit saint ; et il est né, et il a été » baptisé, afin qu'il purifiât l'eau par sa passion[3]. »

[1] Εἷς ἰατρός ἐστιν, σαρκικός τε καὶ πνευματικὸς, γεννητὸς καὶ ἀγέννητος, ἐν σαρκὶ γενόμενος Θεὸς, ἐν θανάτῳ ζωὴ ἀληθινὴ, καὶ ἐκ Μαρίας, καὶ ἐκ Θεοῦ, πρῶτον παθητὸς καὶ τότε ἀπαθὴς Ἰησοῦς Χριστὸς, ὁ Κύριος ἡμῶν. (*Ad Ephes.* c. 7.)

[2] Πόσῳ μᾶλλον, ἐάν τις πίστιν Θεοῦ.... φθείρῃ, ὑπὲρ ἧς Ἰησοῦς Χριστὸς ἐσταυρώθη. (*Ad Ephes.* c. 16.)

[3] Ὁ γὰρ Θεὸς ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς ἐκυοφορήθη ὑπὸ Μαρίας κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ, ἐκ σπέρματος μὲν Δαβὶδ, Πνεύματος δὲ ἁγίου· ὃς ἐγεννήθη καὶ ἐβαπτίσθη, ἵνα τῷ πάθει τὸ ὕδωρ καθαρίσῃ. (*Ephes.* c. 18.)

C. 19 : « Et le prince de ce monde n'a point connu la Virgi-
» nité de Marie, ni son enfantement, ni la mort du Seigneur [1].»

C. 20. « Si j'obtiens par vos prières de J.-C... qui, étant » selon la chair de la race de David, est fils de l'homme et fils » de Dieu [2]. »

Au c. 21 il dit adieu aux Ephésiens par ces paroles : « Portez-vous bien en Dieu et en J.-C., notre commune espé» rance [3]. »

Nous empruntons au ch. 11 de la lettre de S. Ignace aux Magnésiens le passage suivant qui détruit l'hérésie des Docètes: « Mon désir pour vous, est que vous ne tombiez point dans les » pièges d'une doctrine vaine, mais que vous vous rendiez en» tièrement certains de la Naissance, et de la Passion, et de la » Résurrection de J.-C., mystères accomplis vraiment et sans » aucun doute, au temps de la Préfecture de Ponce-Pilate [4]. »

Un second texte, de la même lettre, du ch. 13, prouve la nature et la volonté humaine de J.-C. : « Soyez soumis à » l'évêque (ô Magnésiens)... comme J.-C. au Père dans son » humaine nature [5]. »

La lettre de S. Ignace aux Tralliens nous fournit des passages célèbres.

Nous lisons d'abord dans le titre même de la lettre ces belles paroles : « A l'Eglise des Tralliens... ayant la paix dans la

[1] Καὶ ἔλαθεν τὸν ἄρχοντα τοῦ αἰῶνος τούτου ἡ παρθενία Μαρίας καὶ ὁ τοκετὸς αὐτῆς, ὁμοίως καὶ ὁ θάνατος τοῦ Κυρίου. (*Ephes.* c. 19.)

[2] Ἐάν με καταξιώσῃ Ἰησοῦς Χριστὸς ἐν τῇ προσευχῇ ὑμῶν............. τῷ κατὰ σάρκα ἐκ γένους Δαβίδ, τῷ υἱῷ ἀνθρώπου καὶ Υἱῷ Θεοῦ. (*Ephes.* c. 20.)

[3] Ἔῤῥωσθε ἐν Θεῷ Πατρὶ καὶ ἐν Ἰησοῦ Χριστῷ, τῇ κοινῇ ἐλπίδι ἡμῶν. (*Ephes.* c. 21.)

[4] Θέλω.... μὴ ἐμπεσεῖν εἰς τὰ ἄγκιστρα τῆς κενοδοξίας, ἀλλὰ πεπληροφορῆσθαι ἐν τῇ γεννήσει καὶ τῷ πάθει καὶ τῇ ἀναστάσει τῇ γενομένῃ ἐν καιρῷ τῆς ἡγεμονίας Ποντίου Πιλάτου· πραχθέντα ἀληθῶς καὶ βεβαίως ὑπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ. (*Magnés.* c. 11.)

[5] Ὑποτάγητε τῷ ἐπισκόπῳ..... ὡς Ἰησοῦς Χριστὸς τῷ Πατρὶ κατὰ σάρκα. (*Magnés.* c. 13.)

» chair et le sang et la passion de J.-C., notre espérance, au » jour où nous ressusciterons vers lui[1]. »

Voici maintenant en entier le 9e et le 10e chapitres de cette lettre.

C. 9. « Bouchez vos oreilles, lorsque quelqu'un vous parle » sans J.-C., qui est de la race de David, qui vient de Marie, qui » est vraiment né, qui a mangé et bu, qui a vraiment souffert » persécution sous Ponce-Pilate, qui a été vraiment crucifié et » est mort, à la vue des cieux, de la terre et des enfers; qui est » vraiment ressuscité d'entre les morts, son Père l'ayant ressus» cité, comme nous tous qui croyons en lui serons, à son » image, ressuscités en ce même J.-C., sans lequel nous » n'avons point la vraie vie [2]. »

C. 10. « Si ce que disent quelques athées, c'est-à-dire, des » infidèles, est vrai, que J.-C. n'a souffert qu'en apparence, » parce que eux-mêmes n'existent que selon l'apparence, à » quoi me servent ces chaînes? Pourquoi vais-je me battre avec » les bêtes ? C'est donc en vain que je meurs ? Ce que je dis » du Seigneur est donc faux ? » C. 11 : « Fuyez donc cette » race mauvaise[3]. »

La lettre suivante, qui est cette fameuse lettre que S. Ignace a écrite aux Romains, contient les précieux témoignages qui suivent :

[1] ..... Εἰρηνευούσῃ ἐν σαρκὶ καὶ αἵματι καὶ τῷ πάθει Ἰησοῦ Χριστοῦ, τῆς ἐλπίδος ἡμῶν ἐν τῇ εἰς αὐτὸν ἀναστάσει. (*Tit. ad Tral.*)

[2] Κωφώθητε οὖν, ὅταν ὑμῖν χωρὶς Ἰησοῦ Χριστοῦ λαλῇ τις, τοῦ ἐκ γένους Δαβίδ, τοῦ ἐκ Μαρίας, ὃς ἀληθῶς ἐγεννήθη, ἔφαγέν τε καὶ ἔπιεν, ἀληθῶς ἐδιώχθη ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου, ἀληθῶς ἐσταυρώθη καὶ απέθανεν, βλεπόντων τῶν ἐπουρανίων καὶ ἐπιγείων καὶ ὑποχθονίων· ὃς καὶ ἀληθῶς ἠγέρθη ἀπὸ νεκρῶν, ἐγείραντος αὐτὸν τοῦ Πατρὸς αὐτοῦ, ὡς καὶ κατὰ τὸ ὁμοίωμα ἡμᾶς, τοὺς πιστεύοντας αὐτῷ, οὕτως ἐγερεῖ ὁ Πατὴρ αὐτοῦ ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, οὗ χωρὶς τὸ ἀληθινὸν ζῆν οὐκ ἔχομεν. (*Tral.* c. 9).

[3] Εἰ δὲ, ὥσπερ τινὲς, ἄθεοι ὄντες, τουτέστιν ἄπιστοι, λέγουσιν, τὸ δοκεῖν πεπονθέναι αὐτὸν, αὐτοὶ ὄντες τὸ δοκεῖν, ἐγὼ τί δέδεμαι, τί δὲ εὔχομαι θηριομαχῆσαι; Δωρεὰν οὖν ἀποθνήσκω; Ἄρα οὐ καταψεύδομαι τοῦ Κυρίου; (*Tral.* c. 10). Φεύγετε οὖν τὰς κακὰς παραφυάδας. (*Tral.* c. 11.)

C. 6 : « Je cherche Celui qui est mort pour nous ; je veux » Celui qui est ressuscité pour nous[1]. »

C. 7 : « Mon amour (J.-C.) a été crucifié !.... Je veux le pain » de Dieu, le pain céleste, le pain de vie, qui est la chair de » J.-C., fils de Dieu, qui a été fait dans ce dernier temps de la » race de David et d'Abraham ; et je veux le breuvage de Dieu, » son sang qui est la charité incorruptible et la vie éternelle[2]. »

Lisez la lettre de S. Ignace aux Philadelphiens. Est-il possible de dire plus clairement, et d'affirmer avec plus d'autorité que le fait notre S. Martyr, cette vérité catholique : que J.-C. a été, est et sera le salut de tous les hommes ? Voyez :

C. 9. « Les prêtres, à la vérité, sont bons, mais il est plus » excellent ce Pontife souverain... auquel, seul, ont été livrés » les secrets de Dieu ; qui est lui-même la porte du Père, par » laquelle entrent Abraham et Isaac et Jacob, et les prophètes » et les apôtres et l'Eglise[3]. »

Tous les textes que nous avons cités suffisent, et au delà, pour la condamnation des Ariens, des Nestoriens, des Eutychiens et des Monothélites. Nous pourrions donc borner là nos citations. Mais la parole de notre grand martyr est si belle ! elle est si persuasive, que nous sommes obligés de produire les témoignages des deux dernières lettres de S. Ignace.

Au 1er chapitre de l'épître aux Smyrniens S. Ignace dit : « Je glorifie J.-C. Dieu, qui vous a rendus si intelligents..... » que vous êtes très-persuadés de cette vérité : que le Seigneur » est réellement selon la chair de la race de David, Fils de » Dieu, selon la volonté et la puissance de Dieu, né vraiment

[1] Ἐκεῖνον ζητῶ, τὸν ὑπὲρ ἡμῶν ἀποθανόντα· ἐκεῖνον θέλω, τὸν δι' ἡμᾶς ἀναστάντα. (*Ad Rom.* c. 6.)

[2] Ὁ ἐμὸς ἔρως ἐσταύρωται.... Ἄρτον Θεοῦ θέλω, ἄρτον οὐράνιον, ἄρτον ζωῆς, ὅς ἐστιν σὰρξ Ἰησοῦ Χριστοῦ, τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ, τοῦ γενομένου ἐν ὑστέρῳ ἐκ σπέρματος Δαβὶδ καὶ Ἀβραάμ· καὶ πόμα Θεοῦ θέλω, τὸ αἷμα αὐτοῦ, ὅ ἐστιν ἀγάπη ἄφθαρτος, καὶ ἀένναος ζωή. (*Ibid.* c. 7.)

[3] Καλοὶ καὶ οἱ ἱερεῖς, κρεῖσσον δὲ ὁ ἀρχιερεύς.... ὃς μόνος πεπίστευται τὰ κρυπτὰ τοῦ Θεοῦ· αὐτὸς ὢν θύρα τοῦ Πατρὸς δι' ἧς εἰσέρχονται Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακὼβ καὶ οἱ προφῆται καὶ ἀπόστολοι καὶ ἡ Ἐκκλησία. (*Ad Philad.* c. 9.)

» de la Vierge, baptisé par Jean, afin que toute justice fût
» accomplie par lui, vraiment percé de clous pour nous dans
» la chair sous Ponce-Pilate et le tétrarque Hérode. Nous
» venons de lui par sa divine-heureuse passion, aussi par sa
» résurrection devient-il un étendart éternel pour les saints et
» les fidèles qui sont à lui, soit parmi les juifs, soit parmi les
» gentils dans le corps unique de son Eglise [1]. »

C. 2. « Il a souffert toutes ces choses pour nous, afin que
» nous soyons sauvés. Et il a réellement souffert, comme il
» s'est réssuscité lui-même.

» C. 3. Car je l'ai vu dans la chair après la résurrection, et
» je crois qu'il est encore dans sa chair. Et lorsqu'il alla vers
» ceux qui étaient autour de Pierre, il leur dit : Prenez, touchez-
» moi, et voyez que je ne suis pas un daïmon incorporel. Et
» aussitôt ils le touchèrent et ils crurent convaincus de la
» réalité de sa chair et de l'esprit. C'est pourquoi ils ont mé-
» prisé la mort, et ont été trouvés vainqueurs de la mort. Or
» après la résurrection il mangea et il but avec eux, comme
» charnel, quoiqu'il fût uni au Père spirituellement [2]. »

C. 4. « Si tout cela a été fait seulement en apparence par Notre-
» Seigneur, c'est donc aussi en apparence que je suis lié de
» chaînes. Pourquoi donc me suis-je livré à la mort, au feu, au

[1] Δοξάζω Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν Θεὸν, τὸν οὕτως ὑμᾶς σοφίσαντα...., πεπληροφορημένους εἰς τὸν Κύριον ἡμῶν, ἀληθῶς ὄντα ἐκ γένους Δαβὶδ κατὰ σάρκα, Υἱὸν Θεοῦ, κατὰ θέλημα καὶ δύναμιν Θεοῦ, γεγεννημένον ἀληθῶς ἐκ Παρθένου, βεβαπτισμένον ὑπὸ Ἰωάννου, ἵνα πληρωθῇ πᾶσα δικαιοσύνη ὑπ' αὐτοῦ, ἀληθῶς ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου καὶ Ἡρώδου τετράρχου καθηλωμένον ὑπὲρ ἡμῶν ἐν σαρκί. Ἀφ' οὗ καρποῦ ἡμεῖς ἀπὸ τοῦ θεομακαρίστου αὐτοῦ πάθους, ἵνα ἄρῃ σύσσημον εἰς τοὺς αἰῶνας διὰ τῆς ἀναστάσεως εἰς τοὺς ἁγίους καὶ πιστοὺς αὐτοῦ, εἴτε ἐν Ἰουδαίοις, εἴτε ἐν ἔθνεσιν, ἐν ἑνὶ σώματι τῆς Ἐκκλησίας αὐτοῦ. (*Ad Smyrn.* c. 1.)

[2] Ταῦτα γὰρ πάντα ἔπαθεν δι' ἡμᾶς, ἵνα σωθῶμεν. Καὶ ἀληθῶς ἔπαθεν, ὡς καὶ ἀληθῶς ἀνέστησεν ἑαυτόν. — Ἐγὼ γὰρ καὶ μετὰ τὴν ἀνάστασιν ἐν σαρκὶ αὐτὸν οἶδα καὶ πιστεύω ὄντα. Καὶ ὅτε πρὸς τοὺς περὶ Πέτρον ἦλθεν, ἔφη αὐτοῖς· Λάβετε, ψηλαφήσατέ με, καὶ ἴδετε, ὅτι οὐκ εἰμὶ δαιμόνιον ἀσώματον. Καὶ εὐθὺς αὐτοῦ ἥψαντο, καὶ ἐπίστευσαν, κρατη-

» glaive, aux bêtes? Mais celui qui est près du glaive, est près de » Dieu, celui qui est livré aux bêtes, est avec Dieu ; pourvu que » ce soit au nom de J.-C. [1].»

Je termine par ces paroles, qui renferment l'adieu que dit S. Ignace à son ami, S. Polycarpe, évêque de Smyrne : « Je dé- » sire que vous vous portiez toujours bien en notre Dieu J.-C., » par lequel vous demeurerez en union avec Dieu [2]. »

4° Les lettres de S. Ignace font mention aussi des derniers articles du symbole apostolique.

Nous avons déjà cité les textes qui parlent du Saint-Esprit, qui est Dieu, et qui procède du Père et du Fils, de toute éternité.

Nous avons, dans un paragraphe spécial, traité de l'Eglise de J.-C., qui est une, incorruptible et catholique, a dit S. Ignace, et possédant dans son sein une hiérarchie divine;

Quant à la rémission des péchés, qui se fait dans l'Eglise catholique, nous pouvons citer d'abord ces paroles de S. Ignace aux Ephésiens : « J.-C. est né et il a été baptisé, pour purifier » l'eau par sa passion [3],» paroles qui indiquent que le baptême purifie ceux qui le reçoivent. — Nous citons encore ces paroles aux Ephesiens : « Priez sans cesse pour les autres hommes, » car il y a en eux l'espérance du repentir pour parvenir à » Dieu [4]; » — et enfin celles-ci aux Philadelphiens : « Dieu pardonne à tous les pénitents qui se convertissent [5].

θέντες τῇ σαρκὶ αὐτοῦ καὶ τῷ πνεύματι. Διὰ τοῦτο καὶ θανάτου κατεφρόνησαν, ηὑρέθησαν δὲ ὑπὲρ θάνατον. Μετὰ δὲ τὴν ἀνάστασιν συνέφαγεν αὐτοῖς καὶ συνέπιεν ὡς σαρκικὸς, καίπερ πνευματικῶς ἡνωμένος τῷ Πατρί. (*Ad Smyr.* c. 2 et 3.)

[1] Εἰ γὰρ τὸ δοκεῖν ταῦτα ἐπράχθη ὑπὸ τοῦ Κυρίου ἡμῶν, κἀγώ τῷ δοκεῖν δέδεμαι. Τί δὲ καὶ ἑαυτὸν ἔκδοτον δέδωκα τῷ θανάτῳ, πρὸς πῦρ, πρὸς μάχαιραν, πρὸς θηρία; Ἀλλ' ἐγγὺς μαχαίρας ἐγγὺς Θεοῦ, μεταξὺ θηρίων μεταξὺ Θεοῦ· μόνον ἐν τῷ ὀνόματι Ἰησοῦ Χριστοῦ. (*Ad Smyr.* c. 4.)

[2] Ἐρρῶσθαι ὑμᾶς διὰ παντὸς ἐν Θεῷ ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστῷ εὔχομαι, ἐν ᾧ διαμείνητε ἐν ἑνότητι Θεοῦ. (*Ad Polyc.* c. 8.)

[3] Ὃς ἐγεννήθη καὶ ἐβαπτίσθη, ἵνα τῷ πάθει τὸ ὕδωρ καθαρίσῃ. (*Ad Eph.* c. 18.)

[4] Ἔστιν γὰρ ἐν αὐτοῖς ἐλπὶς μετανοίας, ἵνα Θεοῦ τύχωσιν. (*Ibid.* c. 10.)

[5] Πᾶσιν οὖν μετανοοῦσιν ἀφίει ὁ Κύριος, ἐὰν μετανοήσωσιν. (*Ad Phil.* c. 8.)

La résurrection de la chair est énergiquement enseignée par S. Ignace. « Le Père (de J.-C.), dit-il aux Tralliens, nous res» suscitera en J.-C. [1]. » Aux Romains il dit : « Si je souffre, je » serai l'affranchi de Jésus, et libre je ressusciterai en lui [2]. »

Enfin S. Ignace parle de la vie éternelle : vie pleine de félicité pour les bons, vie, ou plutôt mort épouvantable, pour les méchants.

« Celui qui se souille et meurt dans sa souillure, celui-là, dit S. Ignace « ira dans un feu inextinguible ! [3] »

Au contraire pour les bons chrétiens la croix est : « le salut » et la vie éternelle [4] ! »

On le voit, S. Ignace, successeur immédiat de S. Pierre sur le siége d'Antioche, professait et prêchait aux premiers chrétiens le symbole, que les apôtres avaient composé, avant de se disperser dans le monde entier.

§ 4. *Doctrine de S. Ignace touchant l'Eucharistie.*

Pour montrer encore l'importance des lettres de S. Ignace, nous signalerons deux vérités catholiques, fortement niées par les Protestants, que notre illustre docteur et martyr enseigne d'une manière très-claire et très-énergique. Nous parlons de la présence réelle de J.-C. dans la sainte Eucharistie et de la nécessité des œuvres pour le salut.

Et d'abord S. Ignace enseigne contre les Calvinistes que J.-C. est très-réellement dans l'Eucharistie. Lisez ces paroles : « Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, parce qu'ils » ne confessent point que l'Eucharistie est la chair de notre » Sauveur J.-C., laquelle a souffert pour nos péchés et que le » Père a ressuscitée par sa bonté [5]. » Est-il possible d'exprimer plus nettement la vérité catholique ?

S. Ignace confirme sa pensée en disant des Schismatiques : « Si quelqu'un n'est point dans l'autel (c'est-à-dire l'Eglise),

[1] Ἡμᾶς.... ἐγερεῖ ὁ Πατὴρ αὐτοῦ ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. (*Ad Ttrall.* c. 9.)

[2] Ἀλλ' ἐὰν πάθω, ἀπελεύθερος Ἰησοῦ, καὶ ἀναστήσομαι ἐν αὐτῷ ἐλεύθερος. (*Ad Rom.* c. 4.)

[3] Εἰς τὸ πῦρ τὸ ἄσβεστον χωρήσει. (*Ad Ephes.* c. 16.)

[4] Ἡμῶν δὲ σωτηρία καὶ ζωὴ αἰώνιος. (*Ibid.* c. 17.)

[5] Εὐχαριστίας καὶ προσευχῆς ἀπέχονται, διὰ τὸ μὴ ὁμολογεῖν τὴν εὐχαριστίαν σάρκα εἶναι τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τὴν ὑπὲρ ἁμαρτιῶν ἡμῶν παθοῦσαν, ἣν τῇ χρηστότητι ὁ Πατὴρ ἤγειρεν. (*Ad Smyr.* c. 7.)

celui-là est privé« du pain de Dieu : Τοῦ ἄρτου τοῦ Θεοῦ. (c. 4, *aux Ephés.*) Et par ces paroles aussi, aux *Philadelphiens* : « Il y a » une seule chair de J.-C. Notre Seigneur, et un seul calice » dans l'union de son sang : μία γὰρ σὰρξ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ » Χριστοῦ, καὶ ἓν ποτήριον εἰς ἕνωσιν τοῦ αἵματος αὐτοῦ. » (c. 4...).

Ce pain eucharistique est, dans la pensée de S. Ignace, si divin que, dans son épître aux Ephésiens, il dit : « Rompez ce » pain unique, qui est le remède de l'immortalité, un anti- » dote, afin que nous ne mourions pas, mais que nous vivions » toujours en J.-C.[1]. »

En présence d'un témoignage aussi imposant est-il permis de nier la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie? Il faut vouloir s'aveugler volontairement, et s'exposer de cœur à l'éternelle réprobation !

Voyons ce que nous dit S. Ignace de la nécessité des œuvres pour le salut.

« La charité, dit le S. Docteur, est le moindre souci des » hérétiques[2] »

Ces paroles frappent au cœur Luther et tous ses adhérents. « La foi et la charité, dit encore S. Ignace, c'est tout, rien n'est » plus excellent[3] »

Enfin je termine par ce mot qui détruit tout le fondement du Luthérianisme : « Toutes ces choses sont bonnes, pourvu » que vous *croyiez dans la charité*[4]. »

Telle est l'importance des lettres de S. Ignace. Oh ! nous ne sommes point étonnés de les voir attaquées par les ennemis de l'Eglise ! Elles sont un si précieux témoignage de la foi catholique qu'elles devaient nécessairement subir l'épreuve réservée à tout ce qui est bon et divin.

Les hérétiques devaient nier leur authenticité ; ils l'ont fait aussi. C'est à nous, qui sommes pleins d'amour et de vénération pour cet illustre Martyr, à défendre son œuvre : Nous le ferons dans un prochain article.

A. Bosia,
Vicaire à Passy.

1 Ἕνα ἄρτον κλῶντες, ὅς ἐστιν φάρμακον ἀθανασίας, ἀντίδοτος τοῦ μὴ ἀποθανεῖν, ἀλλὰ ζῆν ἐν Ἰησοῦ Χριστῷ διὰ παντός. (*Ad Eph.* c. 20.)

2 Περὶ ἀγάπης οὐ μέλει αὐτοῖς ! (*Ad Smyr.* c. 6.)

3 Τὸ γὰρ ὅλον ἐστὶ πίστις καὶ ἀγάπη, ὧν οὐδὲν προκέκριται. (*Ibid.*)

4 Πάντα ὁμοῦ καλά ἐστιν, ἐὰν ἐν ἀγάπῃ πιστεύητε. (*Ad Phil.* c. 9.)

Le Directeur-Gérant : A Bonnetty.

Versailles. — Imprimerie G. Beaugrand et Dax, rue du Potager, 9.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE

Numéro 46. — Octobre 1874.

Traditions primitives.

VESTIGES CHOISIS

DES

PRINCIPAUX DOGMES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

EXTRAITS DES ANCIENS LIVRES CHINOIS[1].

ARTICLE SECOND.

Principaux Vestiges relatifs à la notion de Dieu UN et TRINE.

Que par les mots chinois 天 *Tien*, 上 帝 *Chang-ty* et autres semblables, les anciens livres désignent le Dieu vivant et véritable, c'est ce qu'a affirmé autrefois le P. Matthieu *Ricci* (2) et aucun Chinois, après avoir lu son livre 天 主 實

(1) Voir le dernier article au N° de Juillet, ci-dessus p. 7.

(2) Le P. Matthieu Ricci, en chinois *Li-Ma-teou* et surnommé *Si-thai*, fondateur de la mission chinoise des PP. de la Compagnie de Jésus, naquit à Macerata (Marche d'Ancône) en 1552; il entra chez les Jésuites en 1571 à l'âge de 17 ans, et il arriva en Chine en 1583. Après avoir fondé diverses missions, il vint à Pe-king en 1600, où il fut présenté à l'empereur Van-liei qui l'accueillit avec distinction, lui fit donner une maison, et lui assigna des subsides aux frais du trésor. Le P. Ricci est le fondateur de la méthode qui consiste à faire trouver des traces de la Religion chrétienne dans les anciens livres chinois. Ses succès furent immenses. Cette méthode poussée trop loin

義 *Tien tchù che y* (2), ne l'a jamais accusé de s'être trompé, ni d'avoir mal compris les anciens livres ; au contraire, tous lui ont décerné les plus grands éloges. Mais, comme il ne suffit pas aux Chinois de connaître le *vrai Dieu*, s'ils ne connaissent Celui que Dieu a envoyé, *Jésus-Christ* Notre Seigneur, il ne nous suffira pas d'avoir fait ce premier pas à nous qui avons traversé tant de mers pour venir sauver les Chinois. Mais nous suivrons le plus fidèlement possible les traces des Missionnaires nos prédécesseurs; nous emploierons tous nos soins et tous nos travaux à achever ce qu'ils ont si bien commencé.

Ainsi cet article sera divisé en deux parties. Dans la 1re partie, en faveur des Missionnaires, je rapporterai tous ou au moins les principaux passages où il est fait mention de *Tien* 天 ou de *Chang-ty* 上 帝.

Dans la 2e, je traiterai de *Dieu-Trine*.

§ 1er **De Dieu** *UN*.

Je dois avertir encore une fois les lecteurs que je ne prétends point que 天 *Tien* ou 上 帝 *Ckang-ty* soit le *vrai Dieu* que, nous Chrétiens, nous adorons. C'est pourquoi je traduirai toujours la lettre 天 *Tien* par le mot *Ciel* et les caractères 上 帝 *Chang-ty* par le *Suprême-Seigneur*. Quant à ce que les Chinois entendent par *Tien* et *Chang-ty*, je le laisse au jugement des savants et surtout à celui de la S. Congrégation de la Propagande, et même, quant à mon jugement privé, si j'ose

---

fut abandonnée plus tard au grand détriment de la conversion des Chinois. Epuisé de travaux, il mourut à l'âge de 58 ans, le 11 mai 1610. Très-habile dans la langue chinoise, il a laissé de nombreux ouvrages dont on peut voir la liste dans la *Notice* que lui a consacrée M. Abel Rémusat. (*Nouv. méla. asiat.* t. II, p. 207 et les PP. Backer dans leur *Bibliothèque* t. V).

Nous citerons : *Entretiens d'un Lettré chinois et d'un docteur européen sur la vraie idée de Dieu*, insérés dans le t. XXV des *Lettres édifiantes*, Paris, 1783.

(2) *Véritable doctrine du Seigneur du ciel* Manusc. à la Bibl. de Paris. Catal. de Rémusat 318, ouvrage imprimé en Chine où il est très-répandu. Il n'est pas cité dans les listes données par les PP. Backer. Voir en outre *Annales* t. VIII, p. 168 (4e série).

en formuler un sur cette matière, j'y renoncerai sans retard et sincèrement, dès qu'il me constera qu'il est même un peu désagréable à la sainte Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut.

I. Témoignages des livres chinois sur le mot 天 Tien.

1° Au livre *Chou-king* (3) on lit :

» La vertu seule touche, émeut le *Ciel* (4).

» Chaque jour, il invoquait, en versant des larmes, le Ciel clément (5).

» Le *Ciel* détruit les pécheurs (6).—Grande est la malice du roi *Kié*; le Ciel ordonne qu'il périsse (7).

» Le Ciel produit les peuples, avec leurs naturelles inclinations ; s'ils ne sont pas gouvernés, ils sèmeront le trouble partout ; c'est pourquoi le Ciel produit un Saint qui gouverne les peuples avec justice (8).

» O roi ! le Ciel t'a donné la force et la sagesse (9).

» Le roi *Kié* a péché ; il a voulu en imposer au Ciel suprême (10).

» La conduite constante du Ciel, c'est de rendre heureux les

(3) Le *Chou-kin*, ou Livre des Annales, renferme de si nombreux et de si beaux passages sur la Divinité qu'au lieu d'en extraire seulement quelques textes, il faudrait presque citer ce livre en entier. — Nous avons déjà dit que ce livre avait été traduit en français par le P. Gaubil in-4°, Paris 1770, et réédité par M. Pauthier dans les *Livres sacrés de l'Orient*, Paris 1840, qui y a ajouté un grand nombre de caractères chinois, et a divisé les chapitres en versets correspondant à ceux du texte.

(4) 惟德動天. (*Chou-king*. l. 1, c. 3, n. 21 — Nous donnons ici l'indication de quelques-uns des textes cités par le P. Prémare laissant à d'autres le soin de les indiquer tous.

(5) 日號泣于旻天. (*ibid.*)

(6) 天討有罪 (*Ibid*, c. 4, n. 6).

(7) 有夏多罪o天命殛之 (*Chou-kin* II. (trad. III), c. 1, v. 1).

(8) 天生民有欲o無主乃亂o惟天生聰明時乂 (*Ibid.* c. 2, v. 2).

(9) 天乃錫王勇智 (*Ibid*).

(10) 夏王有罪矯誣上天 (*Ibid.*, v. 3).

» hommes bons, et d'accabler d'infortunes les hommes su-
» perbes (11).

» Les commandements du *Ciel* ne peuvent errer (12).

» Le Ciel suprême protège et aide vraiment les peuples (13).
» Le Ciel est régnant *par lui-même*, et c'est lui qui envoie les
» calamités (14). »

Je dis est *régnant par lui-même*, car la lettre 皇 *Hoang* est formée de 自 *tsée, à se, par soi*, et de 王 Vâng, *roi*.

» Les anciens rois observaient fidèlement ces commandements évidents du Ciel (15). Le Ciel considère une telle vertu (16). Le Ciel, régnant par lui-même, aime et protège le roi des Chang (17). »

» Le Ciel n'a point d'affection particulière pour personne, il aime ceux qui le servent avec respect (18). — Le Ciel, régnant par lui-même, est irrité contre le roi *Kié* ; ensuite, il jeta les yeux sur toute la terre et chercha avec amour un homme d'une vertu parfaite (19). — Il dépend de la seule vertu que le Ciel inflige des châtiments ou décerne des récompenses (20). — Maintenant le roi *Cheou*, (de la dynastie des Chang), n'a aucun respect pour le Ciel suprême. — Le Ciel, qui règne *par lui-même*, est justement irrité ; le Ciel ordonne qu'il soit mis à mort. Si je n'obéissais pas au Ciel, mon péché serait égal à ceux de *Cheou* lui-même (21). Le Ciel, qui règne *par lui-même*,

(11) 天道福善 o 禍淫 (*Chou-kin*, l. II (tr. III), c. 3, v. 3).

(12) 天命弗僭 (*Ibid.* v. 5.)

(13) 上天孚佑下民 (*ibid.*).

(14) 皇天降災 (*Ibid.* c. 4, v. 2).

(15) 先王顧諟天之明命 (*Ibid.* c. 5, 1re part. v. 2).

(16) 天監厥德 (*Ibid*).

(17) 皇天眷保有商 (c 5, 2e part v. 2).

(18) 惟天無親克敬惟親 (*Ibid.* l. II, c. 5, v., sect. 3).

(19) 皇天弗保 o 監於萬方啟迪有命眷求一德 (*Ibid.* l. II, (tr. III), c. 6, v. 3).

(20) 惟天降災祥在德. (*Ibid.* v. 5).

(21) 今商王受弗敬上天o... 皇天震怒... 天命誅之 o

e *Suprême Seigneur*, a changé l'héritier du trône (22). — Le peuple invoque le Ciel dans sa misère, et le Ciel à son tour pitié de tous les peuples (23). — C'est au Ciel qu'il faut demander la vie éternelle (24). — Le Ciel miséricordieux abandonne la famille *Yn* (25). — Le Ciel seul peut être appelé intelligent (26). — Le seul Ciel doit être craint (27). — Les commandements du Ciel ne changent point (28). — Il trouva grâce devant le Ciel régnant par *lui-même* (29); et peu après devant le Suprême Seigneur (30). »

« Le Ciel secoure les peuples, il leur donne un roi, il leur donne un précepteur (31). »

« Le Ciel, régnant par lui-même, n'aime personne aveuglément; les seuls qu'il aime et secoure sont ceux qui pratiquent la vertu. Les peuples n'aiment pas les rois, comme tels, mais ils se tournent toujours vers ceux qui sont bienfaisants à leur égard (32). — Le Ciel propose à l'esprit de l'imiter lui-même comme son seul modèle (33). »

予弗順天o厥罪惟鈞. (*Chou-kin*, l. III, (tr. IV), c. 1, v. 4, § 9).

(22) 皇天上帝改厥元子. (*Ibid.* c. 12, v. 9).

(23) 民哀籲天o天亦哀于四方民. (*Ibid.* v 10.)

(24) 祈天永命.

(25) 旻天降喪於殷. (*Ibid.* v. 11).

(26) 惟天聰明

(27) 惟天明畏.

(28) 天命不易.

(29) 格於皇天.

(30) 格於上帝.

(31) 天保下民o作之君o作之師 (l. III (tr. IV), c. 1, v. 7.

(32) 皇天無親o惟德是輔o民心無常o惟惠之懷 (l. IV, c. 4, (tr. 17,) v. 4).

(33) 惟典神天.

Le P. Prémare nous semble oublier la plus belle preuve que le *Tien* 天 est la plus exacte définition de Dieu. En effet ce caractère est composé de *ta* 天 grand, et de *y* — *un*, en sorte qu'en mettant ce caractère — *un* au-dessus du caractère 大 *grand*, on a : *Seul Grand*, ou *Grand unique*. Il est impossible de mieux désigner *Dieu*.

2. Témoignages du *Chi-king* sur le *Tien* et le *Chang-ty*.

« O Ciel, immense et très-haut, tu es notre père-mère » (ou bien tu es notre Providence) (34). »

Lorsque le *Chou-king* dit : « le Ciel-Terre est père-mère de toutes choses 惟天地萬物父母 (35), c'est absolument le même sens, et il n'y a pas de contradiction entre ces livres.

« O Ciel très-haut, je suis cruellement déchiré par les hommes, mais tu sais que je suis sans faute ; ô Ciel très-haut, » les hommes me méprisent grandement, mais tu sais que je » suis véritablement innocent (36). — Il ne craint pas la vue » des hommes ; il ne craint pas même le Ciel (37). »

Tchu-hi ajoute : « Les hommes peuvent se tromper, mais » on ne trompe pas le Ciel (38). Sois saisi d'une frayeur respec- » tueuse pour la colère du Ciel ; ne t'abandonne jamais aux » plaisirs (Comme si tu étais en pleine sécurité), redoute » l'animadversion du Ciel et évite de vivre sans loi. » Le Ciel très-haut est souverainement intelligent, il consi- » dère tous tes pas, et voit toutes tes actions mauvaises (39).

---

(34) 悠悠昊天o曰父母.
Chi-king ; part. II, *Siao-yà*. c. 5, ode 4. Le *Chi-king* a été traduit en latin par le P. Lacharme. Stuttgard, 1830.

(35) (*Chou-king* l. III (tr. IV), c. 1, v. 8).

(36) 昊天已威予慎無罪o昊天泰憮o予慎無辜. (*Chi-king*, part. II, *Siao-yà*, c. V, *ode* 4, n° 1).

(37) 不愧於人o不畏於天.
Ibid. p. III, c. 2 ode 10 *Ta yà*.

(38) 以人爲可欺o天不可欺.
Sur *Tchu-hi* voir art. I. note 18.

(39) 敬天之怒o無敢戲豫o敬天之渝無敢馳驅昊天曰明o及爾出往o昊天曰旦o及爾游衍. (*Chi-king*, part. III, *Ta-ya*, c. II, *ode* 10, n° 9).

Tchou hi dit dans cet endroit : « Il n'est absolument » rien que le Ciel n'embrasse d'une connaissance claire et dis- » tincte; c'est pourquoi il faut être constamment attentif (40). »

« Il a reçu le secours du Ciel (41). — Le Ciel très-haut l'aime » comme son fils (42).

» O Ciel, souverainement intelligent, Ciel suprême, tu » regardes ces terres inférieures (43).

» Maintenant les hommes sont dans un éminent péril, et ils » disent : le Ciel ne voit pas. Mais quand viendra le dernier » jour, les hommes mauvais n'auront point la victoire. » Qui osera dire que le Ciel suprême, qui règne par lui- » même, se laisse émouvoir par la colère ou par la haine (44)? »

Ce passage est ainsi expliqué par *Tchu-fong-tching* (45) : « Récompenser les bons et perdre les méchants, telle est la » conduite ordinaire du Ciel. Si les bons n'ont pas encore reçu » leur récompense, ni les méchants leur châtiment, c'est que » le jour qu'il a marqué pour cela n'est pas encore arrivé. » Tant que ce jour n'est pas arrivé, le Ciel permet que les » hommes remportent sur lui quelques victoires; mais » quand ce jour viendra, nul ne pourra résister au Ciel. » Dans le temps présent, lorsque quelqu'un est puni, qui sait » si demain il ne recevra pas une récompense? Et aujour- » d'hui lorsque tu reçois une faveur, qui sait si demain tu » ne supporteras pas une infortune? Quand le Ciel châtie les

---

(40) 天之聰明無所不及。不可不敬也.

(41) 受天之佑. (*Chi-king*, part. III, *Ta-ya*, ch. II, ode 5, n° 1)

(42) 昊天其子之.

(43) 明明上天照臨下土.

(44) 民今方殆。視天夢夢。既克有定。匪人弗勝。有皇上帝。伊誰云憎.

(45) 福善而禍淫。此天之常理也。善者未必福。淫者未必禍。此正其未定之時也。方其未定。則人或能以勝天。及其既定。則天必能以勝人。然則今日之受福

» pervers, il paraît agir sous l'impulsion de la haine qu'il leur » porte; mais la punition des méchants est réclamée par la » justice et l'équité. Quelle haine pourrait-il y avoir dans » le Ciel? Si vous comprenez bien que le Ciel punira un » jour les méchants, sans aucun mouvement de haine de sa » part, vous comprendrez aussi que, s'il ne les punit pas » aujourd'hui, cela ne vient point d'une molle et blâmable » douceur. Aujourd'hui c'est encore temps, demain peut- » être il ne le sera plus; car elle est incertaine l'époque » de ce dernier jour dans lequel tout sera arrrêté et fixé. »

3. Témoignages extraits de Confucius.

Confucius parle conformément aux livres *King* :

« Je tromperais les hommes, dit-il, mais puis-je tromper de » même le Ciel (46)? — Le Ciel seul me connaît bien, les » hommes ne me connaissent pas; c'est pourquoi je ne me » plaindrai ni du Ciel ni des hommes (47). — Le sage trem- » ble aux commandements du Ciel 48. — Lorsque je commets » quelque péché, le Ciel me hait (49). — Celui qui offense » le Ciel n'a personne auprès de qui il puisse se réfugier (50). » — Celui qui veut connaître l'homme doit auparavant

---

者。安知其不爲他日之福。而今日之受福者。安知其不爲他日之禍乎。夫淫者禍之。似若天有所憎然。福加於淫。罰惡之公理也。天何憎哉。知後日之禍非憎惡。則知今日之未禍。非曲庇也。後定而今不定耳。第不知其果何時定乎.

Tchu-fong-tching, auteur moderne, d'après le P. Fouquet.

(46) 吾誰欺。欺天乎. (*Confucius*).

(47) 知我者其天乎 (*Ibid*).

(48) 不怨天。不尤人. (*Ibid*).

(49) 予所否者天厭之. (*Ibid*).

(50) 獲罪於天無所禱也. (*Ibid*).

» connaître le Ciel (51). — S'il y a en moi quelque vertu et » quelque mérite, ces dons me viennent tout entiers du » Ciel (52). »

4. Témoignages extraits de *Mong-tsée*.

Mong-tsée pense comme *Confucius*. Après avoir cité les paroles de *Chou-king* : « La majesté du Ciel est redoutable (53), » il ajoute :

« Lorsque le plus grand sert le plus petit, il aime le Ciel; » lorsque le plus petit sert le plus grand, il craint le Ciel; » c'est-à-dire que le premier imite le Ciel et le second lui » obéit (54). — » Celui qui se soumet toutes choses et qui ne » trouve personne qui puisse combattre contre lui, celui-là est » le ministre du Ciel. — *Chun* posséda l'univers, mais qui » le lui avait donné? Le Ciel (55).

» La charité, la justice, la droiture du cœur, la sincérité » dans les paroles, voilà des dignités qui nous rapprochent du » Ciel et qui nous sont octroyées par lui, de même que *Gin-* » *tsio* 人爵 c'est-à-dire les dignités du siècle, sont octroyées » par les hommes (56). — Conserver son cœur et entretenir » sa nature, c'est servir le Ciel (57). — On doit attribuer au » Ciel les effets dont les causes nous échappent (58). » C'est-à-dire, comme l'explique le dictionnaire *Pin-tsée-tsien,*

---

(51) 思知人不可以不知天. (*Confucius*).

(52) 天生德於矛. (*Ibid*).

(53) 畏天之威. (*Chou-kin*).

(54) 以大事小者樂天..o 以小事大者畏天者也... 無敵於天下者天吏也. (*Mong-tsee* l. I, c. 2, v. 10), voir art. I, note 31 et 39.

(55) 舜有下也o孰與之o曰o天與之 (*Ibid*. l. II, c. 3, v. 20). *Chun* associé à l'empire 2285 av. J.-C. puis 7e empereur en 2255 ou 57.

(56) 仁義忠信o此天爵也. (*Ibid*. l. II, c. 5, v. 53).

(57) 存心養性o所以事天. (*Ibid*. c. 7, v. 2).

(58) 莫之爲而爲者天也. (*Ibid*.).

« Lorsqu'un effet qui surpasse les forces de l'homme se produit » sans cause visible, la véritable cause c'est le Ciel (59). — Il » est impossible que celui qui connaît bien sa nature ne » connaisse pas le Ciel (60). — N'avoir rien dont on doive » rougir ni devant le Ciel ni devant les hommes, voilà de toutes » les joies la seule joie du sage (61). »

5. Témoignages extraits des *Lettrés*.

La thèse pourrait aussi se prouver très-longuement par les témoignages des *Lettrés*, mais pour ne pas être long j'en choisirai un seul : *Van-tchong-lié* parle ainsi :

« Aussitôt que le Saint, auteur des livres *King*, ouvre la » bouche, c'est le Ciel qu'il nomme. S'il s'agit de la volonté et » du commandement, il dit : *le commandement du Ciel, la* » *volonté du Ciel*; s'il est question de la nature, il dit : *la na-* » *ture donnée par le Ciel*; s'il s'agit de raison, de vertu, de loi, » de siége, de dignité, de récompenses, de devoir, d'ouvrage, » d'ordre, de peine, il dit toujours : la *raison* du Ciel, la vertu » du Ciel, la loi du Ciel, le *siége du Ciel*, la dignité du Ciel, les » récompenses du Ciel, l'ouvrage du Ciel, l'ordre du Ciel, les » châtiments du Ciel; il dit de même : connaître le Ciel, » aimer le Ciel, servir le Ciel, craindre le Ciel, honorer le Ciel, » imiter le Ciel (62). »

Et toutes ces expressions, ce Lettré les a tirées des anciens livres Kings.

6. Témoignages extraits du langage du peuple.

Bien plus, le peuple même ne pense pas autrement au sujet du Ciel. Je ne pense pas qu'il y en ait un seul parmi le peuple qui ne connaisse le Chant suivant :

---

(59) 非人力之所能爲○冥漠中自有作爲者天也.
Pin-tsee-tsien, dictionnaire composé par *Yu-ven-tsee* et publié en 1676,

(60) 知其性○則揃知天矣. (*Mong-tse*). c. *Tsin-sin*, c. 4, l. II, c. 7, v. 1).

(61) 仰不愧於天○俯不怍於人. (*Ibid.* l. II, c. 7, v. 35).

(62) 聖人開口便說天○命曰天命○性曰

« Le Ciel a une intelligence, il se rappelle toute chose; devant » lui les bons sont les bons, et les méchants sont les méchants. » Le Ciel a une bouche, il ne parle pas à notre manière; il » n'exprime pas sa joie par le rire, ni sa colère par les malé» dictions. *Il ne trompe pas les bons et il ne craint pas les mé» chants. (Nota*: Ces mots sont rayés dans le manuscrit). Le » Ciel a des yeux. Il voit parfaitement tout le monde. Pour lui » la fausseté est fausseté, et la vérité, vérité. Le Ciel a des » oreilles; il entend très-clair, dites ce que vous voudrez; il » ne méprise personne (63). »

Quelquefois le mot 天 *Ciel* est pris pour la *demeure* céleste, et non pour le *Seigneur*, mais il est facile de le connaître par le simple contexte. Ainsi lorsque le *Chy-king* dit: « Le Roi *Ven-vang* est là-haut (64); oh ! comme il brille dans le ciel (65) » il veut parler de la patrie céleste, de la cour du Seigneur, comme s'exprime le *Chou-king*. C'est dans le même sens que le *Chy-king* dit encore : « Il y a trois rois dans le Ciel (66). » De

---

天性○理曰天理○德曰天德○則曰天則○位曰天位○爵曰天爵○祿曰天祿○職曰天職○功曰天功○敘曰天敘○秋曰天秋○討曰天討○而知天事天樂天畏天敬天法天者也.

Van-tchong-lié. Inconnu.

(63) 天有心○記不錯
善是善○惡是惡
天有口○不說話
喜不笑○怒不罵
天有眼○忍得人
假是假○眞是眞
天有耳○聽得見
任你言○他不厭

Cette chanson a déjà été publiée dans les *Annales* avec la prononciation chinoise et le mot à mot latin, par M. Pauthier, dans l'article du P. Prémare sur le Monothéisme des Chinois, voir *Annales* t. III, p. 401 (5e série).

(64) 文王在上○於昭于天. (*Che-kin* l. IV, c. V, 1).

(65) 侖於帝廷. (*Che-king*).

(66) 三后在天. (*Che-kin*).

même aussi, dans le *Chou-king* (67), il est parlé de trois rois qui étaient morts sur la terre, « parce que, ajoute *Kong-yng-ta*, » leurs âmes étaient déjà dans le Ciel (68). » Confucius enfin parle dans le même sens quand il dit : « Les jours de l'homme » ont été comptés, mais son bonheur est dans le Ciel. »

Kouan-yun-tsee, philosophe très-ancien, distingue très-bien ces deux sens : « Le Ciel et la Terre, dit-il, sont de grandes » choses, mais ils ont cependant une couleur, une figure, un » nombre et une quantité. Pour moi, je possède quelque chose » qui n'a ni couleur, ni forme, ni nombre, ni quantité, et » ainsi je comprends que celui qui a fait le Ciel et la *terre* a » toujours été (69). »

La *glose* explique très-bien ce passage :

« Celui qui produit tout n'est point lui-même produit; celui » qui détruit tout n'est point détruit. Donc celui qui a fait le » Ciel n'est pas le Ciel ; celui qui a fait la Terre n'est pas la » Terre (70). » Il est appelé par *Han-chan-tsee* : « Le Ciel qui » est au milieu du ciel (71). »

Un peu plus loin *Kouan-Yun-tsée* continue en ces termes :

« Le Ciel n'est pas Ciel par lui-même, mais le Ciel a son archi» tecte. De même une maison ou un navire attendent la main » de l'homme pour exister et ils ne peuvent pas se construire » eux-mêmes. Celui qui sait que la maison et le navire atten» dent l'ouvrier et ont besoin de lui pour exister, celui-là sait » également que le Créateur de toute chose, pour exister, n'at-

---

(67) 三王之神已在天矣. (*Chou-kin*).

(68) 死生有命富貴在天.
Kong-ing-ta, vivait l'an 629 de J.-C.

(69) 天地雖大有色有形有數有方o吾有非色o非形非方數o非而天天地地存.
Kouan-yuen-tse ; voir art. I, note 77.

(70) 生生不生o死死者不死o則是天天者非天o地地者非地.

(71) 天中之天. (*Han-chan-tsee*, inconnu).

» tend personne, et n'a besoin d'aucun secours étranger (72). »

Dans les passages de cette sorte : 天 天, 地 地, 物 物, etc., la première lettre exprime le mot et la seconde le régime du mot : 天 天 : C'est: constituer le Ciel en regard du Ciel (*constituere Cœlum in ratione Cœli*, etc.)

7° Témoignages chinois relatifs à *Chang-ty* **上帝.**

1° Le livre *Y-King* dit : « Les anciens rois inventèrent la » musique pour célébrer la vertu, et quand elle était parfaite » ils l'offraient au *Seigneur suprême* (73). Le Seigneur est sorti » de 震 *Tching* (74). »

Le symbole 震 ☳ *Tching* veut dire *Orient* et *Premier-né*. C'est pourquoi le sens n'est pas précisément que le Seigneur créa le monde au Printemps, mais bien plutôt que le Père de toute éternité engendra le Fils, et que par le Fils, et dans le Fils, il a fait toutes choses.

« Le Saint homme établit un banquet par lequel il put » offrir au Seigneur un sacrifice agréable (75). » C'est dans ce sens que le livre *Hiao-king* dit : « Le Saint homme seul peut » faire au Seigneur une offrande agréable (76). Le Suprême » par lui-même lui vient en aide (77). — Le roi en profite

---

(72) 天非自天○有爲天者也○如屋舟待人而成○必不自成○知彼有待知此無待. (*Kouan-yun-tse*, inconnu).

(73) 先王以作樂崇德○殷薦之上帝. (*Y-king*. Symbole 16, v. 5).

(74) 帝出乎震. (*Y-king* dans *Choue-koua*, c. 4, art. 1).

(75) 聖人亨○以享上帝. (*Y-king*, symbole 50, n° 2).

(76) 惟聖人爲能享帝.

Le *Hiao-hing*. ou livre de la piété filiale attribué à Confucius, qui le confia à son disciple Tseng-tsee; c'est le 3e des livres classiques, le 8e des petits King. Il a été traduit *en latin* par le P. Noël, par son traducteur français l'abbé Pluquet, et analysé longuement par Du Halde t. II, p. 434 ; de plus il est traduit en entier dans *Mém. chin.* t. IV, p. 28,

(77) 自上祐之. (*Hiao-king*).

» pour offrir au Seigneur un sacrifice agréable (78). »

Ces paroles sont ainsi commentées par l'empereur *Kang-hi* : « 帝 *Ty*, (le Seigneur), est le Seigneur de tous les esprits » quand il est dit : « Le *Suprême par lui-même lui vient en aide*, » » le sens est qu'il possède le cœur du Ciel. (79) » Et encore: « Dans les symboles *Soui* et *Ching*, il est seulement dit » qu'il est agréable aux esprits, » mais ici il va bien au delà » de tous les esprits et il arrive jusqu'au Suprême Seigneur de » toutes choses (80). »

Tchu-tching, sur les paroles 以享上帝 rapportées plus haut, dit : « Le roi du Ciel est unique et parce qu'il gouverne » et règle tout comme étant le Seigneur de toutes choses. » C'est pour cela qu'il est appelé *Ty* (81). »

Lorsque le texte dit : 自 上, le *suprême par lui-même*, c'est absolument le même sens que lorsqu'il dit : 自 天 le *Ciel par lui-même*, 自 有 *Etre par lui-même*, 自 王 *Roi par lui-même*.

8° Témoignages du Chou-king sur le *Chang-ty*.

2° « Il a sacrifié au Suprême Seigneur (82) — Hia a péché; » pour moi, je crains le Seigneur Suprême. Je ne puis » m'empêcher de marcher contre *Hia*; que le Seigneur » Suprême me vienne ouvertement en aide (83). — Le Ciel » auguste, régnant par lui-même, le Suprême Seigneur, donne » aux peuples inférieurs la droiture du cœur, (ou plutôt leur » donne un Médiateur qu'ils doivent revêtir) (84). »

---

(78) 王用享於帝. (*Hia-king*).

(79) 帝者百神之主也o自上祐之o是言天心克享. (*Kang-hi*).

(80) 隨與升但言鬼神享之而己o享於帝o是推而上之o至於上帝. (*Ibid*).

(81) 天帝一也o以其宰制萬物而爲之主o則謂之帝. *Tchu-tching*, inconnu).

(82) 肆類予上帝. (*Chou-king* l. I, c. 2, v. 6).

(83) 夏氏有罪o子畏上帝o不敢不正. (*Ibid*. l. II, (tr. III), c. I, v. 2).

(84) 以昭受上帝o皇天上帝降衷於下民.

Car le mot 衷 *Tchong, revêtir,* renferme 衣 中 *Y-Tchong, moyen* ou *médiateur.*

(La page 36 manque dans le manuscrit. Je ne sais comment cela s'est fait, dit le P. Prémare).

« Et il servait le Seigneur Suprême publiquement et avec » tout le soin possible *(85).* — Le Suprême Seigneur s'ap» proche de toi, prends garde de ne point partager ton » cœur (86). — Le Seigneur Suprême est Roi par lui-mê» me (87). — Il existe un Seigneur Suprême et Auguste *(88).* » — Le Seigneur Suprême a senti l'odeur de suavité *(89).* — » Le Suprême Seigneur s'est reposé sur elle (90). — Il est » aimé du Seigneur Suprême (91). »

9. Témoignages tirés de Mong-tsee sur le *Chang ti* **ou** *Seigneur-Suprême.*

4° *Mong-tsée* : « L'homme, quoique méchant, s'il se purifie » de ses péchés, peut servir le Suprême Seigneur (92). » *Confucius* dit : « Par les rites *Kiao* et *Che* on honore le seul Seigneur » Suprême (93). » *Yu-tchin* dit ceci dans son dictionnaire *Pin-tsée-tsien :* « Supposez, qu'il n'y ait dans l'univers que toute » cette matière que nous voyons et la raison qui se meuvent en » tourbillon, et qui sont inséparables l'une de l'autre et qu'en » dehors de cela il n'existe aucun Maître ou Seigneur véritable » et intelligent. Mais alors quel est-il Celui qui envoie les

---

(85) 小心翼翼昭事上帝.
(86) 上帝臨汝無貳爾心.
(87) 上帝是皇.
(88) 有皇上帝.
(89) 其香始升上帝居歆.
(90) 上帝是依.
(91) 上帝耆之.
(92) 雖有惡人齋戒沐浴則可以事上帝. (*Mong-tsee* l. II, c. 2, v. 38. (Voir art. I, notes 31 et 39).
(93) 郊社之禮所以事上帝. (*Confucius*).

» récompenses aux bons et les châtiments aux méchants, » n'est-ce point celui qui est appelé par excellence le *Seigneur* » *très-auguste?* Nous mortels, nous sommes constamment » sous ses yeux, et cependant nous n'agissons pas toujours de » manière à servir la majesté du Ciel avec crainte et tremble- » ment; bien plus, conduits par nos mauvais penchants et » enflés par notre petite science, nous n'hésitons pas à entrer » en lutte avec le Seigneur du Ciel. Une plus grande démence » ne peut pas exister (94). »

« Le Seigneur, dit le même philosophe, est le gouverneur du » Ciel, c'est pourquoi il est honoré; et parce que le roi, d'après » l'ordre du Seigneur, gouverne le monde, c'est pourquoi il » est honoré sous le nom de Seigneur 帝 (95). »

On doit cependant observer que jamais aucun Monarque de la Chine n'a osé prendre ou accepter le nom de 上帝 *Chang-ti*, Suprême Seigneur, et même les Lettrés chinois disent que si l'empereur *Song-Hoei-tsong* (96) mourut si misérablement loin des frontières de la Chine, c'est qu'il avait eu la témérité d'ajouter au nom de Suprême Seigneur, le titre honorifique de 玉皇 *Yu-hoang*. De tout ce qui précède chacun peut juger, s'il le veut, sur quel fondement le missionnaire qui a essayé d'expliquer le *Pin-tsée-tsien* a pu dire que *Chang-ti* 上帝 est la vertu prédominante dans le Ciel, l'aveugle divinité des Chinois !

Le P. PRÉMARE.

---

(94) 使其中止此渾然行之理若氣而絕無一至靈之眞宰焉則所云降祥降殃者誰倘所謂皇皇上帝非乎乃吾人日在鑒茲之下不知時加禁惕以畏天威且敢以小智私心與帝天角弗思甚矣. (*Yu-tchin*, dans *Pin-tse-tien*, dict. composé en 1676).

(95) 帝者天之主宰天子奉帝宰物故亦以帝尊之. (*Ibid*)

(96) *Hoei-tsong* régna de 1101 à 1125 de notre ère.

Critique biblique.

LE MOISE HISTORIQUE

ET LA

RÉDACTION MOSAIQUE DU PENTATEUQUE

PROUVÉS PAR LES LIVRES BIBLIQUES ET AUTRES DOCUMENTS.

CHAPITRE V [1].

Passons aux livres des *Rois*.

Nous tombons tout d'abord sur plusieurs passages qui sont textuellement dans le *Pentateuque*, et une telle concordance prouve, j'imagine, que les auteurs des *Rois* connurent le livre où se trouvent ces passages. Ainsi le v. 13 du ch. II du livre I parle du droit des ministres de Jéhovah, מִשְׁפַּט הַכֹּהֲנִים et cette locution il la prend dans le *Deutéronome*[2], parce que cela est évident par le contexte. Qu'on veuille bien le lire, et l'on se convaincra qu'il est de toute impossibilité que le passage où il est parlé de ce droit soit le fait d'une interpolation.

Un rapport non moins textuel et certes aussi authentique est celui que présente le v. 22 du même chapitre II avec le verset 8 du ch. XXXVIII de l'*Exode*. On y parle des femmes qui servaient (priaient et jeûnaient[3]), à l'entrée de la tente du pacte ou d'alliance, הַצֹּבְאוֹת פֶּתַח אֹהֶל מוֹעֵד, et toute cette suite de mots qu'on retrouve à l'endroit précité de l'*Exode* nous fait entre-

[1] Voir le chap. IV, au N° précédent ci-dessus p. 165.

[2] XVIII, 3.

[3] Cf. Luc, II, 37. Où l'on voit que cette institution était encore en vigueur au temps de J.-C.

voir en outre que le service de la tente sacrée était organisé au temps des *Juges*, comme il l'avait été plusieurs siècles auparavant par le législateur d'Israël.

On ne peut nier non plus que cette conformité de la législation religieuse des deux époques ne ressorte avec évidence du fait des habitants de Bethschemesch, dont un grand nombre fut frappé de mort subite « parce qu'ils avaient regardé l'arche » de Jéhovah[1]. » Cet événement affligea, mais n'étonna personne. Pourquoi? Evidemment parce qu'on savait que la peine de mort était prononcée par la Loi contre ceux qui toucheraient ou regarderaient l'arche. En effet le texte des *Nombres*[2] est formel à cet égard.

L'institution de la royauté que Samuel fait à la demande du peuple[3] est conforme en tout aux prescriptions énoncées dans le Pentateuque[4], et quand il ordonne au nouveau roi de faire la guerre aux Amalécites[5], de les anéantir tout entiers « parce » qu'Amalek s'est opposé à Israël quand il montait d'Egypte, » il est manifeste que le *nabi* connaît ce qui est raconté dans l'*Exode*[6] et dans le *Deutéronome*[7], où Dieu ordonne à Israël d'effacer le souvenir d'Amalek de dessous le Ciel, aussitôt qu'il sera en repos dans le pays qu'il lui a donné en héritage.

Quand David dit[8]. « Qui est comme ton peuple, comme » Israël, nation unique sur la terre... Tu t'es assuré ton peuple » d'Israël pour être ton peuple à jamais... Maintiens pour » toujours la parole que tu as prononcée sur ton serviteur.. ; » que ton nom soit grand à jamais, qu'on dise : Jéhovah » Tsebaoth Elohim est sur Israël... » Quand David parle ainsi, il est évident qu'il se souvient de ces paroles du *Deutéronome*[9]: « Quelle est la nation si grande qui ait Elohim si près de soi

[1] I *Reg.* VI, 19.
[2] *Num.* IV, 15, 20.
[3] I *Reg.* VIII, 6.
[4] *Deut.* XVII.
[5] I *Reg.* XV.
[6] C. XVII, 8 sqq.
[7] C. XXV, 17 sqq.
[8] II *Reg.* VII, 23 sqq.
[9] C. IV, 7, 8.

» comme nous avons Jéhovah...? Quelle est la grande nation » qui ait des statuts et des droits équitables, comme toute cette » Loi que je vous propose aujourd'hui? » Et quand Nathan dit à David [1] : « Pourquoi as-tu méprisé la parole de Jéhovah » pour faire ce qui est mal à ses yeux? » qui peut méconnaître que le mot parole (*debar*) désigne ici la Loi (*thorah*)? Du reste, le doute n'est pas possible quand on rapproche ce passage d'un autre du même livre[2], où les lois de Dieu sont présentées identiques avec ses jugements; puis, de celui du livre suivant [3] : « Garde les statuts, les préceptes, les jugements et les » témoignages de Jéhovah ton Dieu, comme il est écrit dans » *la loi de Moïse.* » Tous ces mots présentent l'ensemble de la *thorah* sous ses diverses faces et sont pris textuellement dans le *Deutéronome*[4].

L'auteur du Livre III des *Rois* parle de l'arche et dit [5], qu'il n'y avait que les deux tables de pierre que *Moïse* y avait mises sur le Horeb. Voilà une preuve certaine qu'au temps de Salomon, au 9e siècle av. J.-C., on savait que l'arche datait du temps de Moïse et qu'elle ne devait contenir rien autre chose que les deux tables. On connaissait donc le texte du Pentateuque qui dit [6] que l'arche fut construite par Moïse et qu'il y plaça les tables. Car peut-on croire qu'après cinq siècles on eût pu s'exprimer avec cette précision, si on n'avait eu au sujet de ces choses des documents authentiques, des documents contemporains? Du reste, toute la description du temple que donne le chap. VII du même livre fait voir avec la dernière évidence qu'on connaissait exactement, textuellement, ce que dit l'*Exode*[7] de l'arrangement de la tente d'alliance[8], et dans le chapitre suivant[9], l'auteur décrit la

[1] II *Reg*. XII, 7.
[2] C. XXII, 23.
[3] III *Reg*. c. II, 3.
[4] C. V, 28 ; c. VIII, 11.
[5] C. V,III 9.
[6] *Exod*. XXV, 16, 21 ; XL, 20.
[7] *Exod*. c. XXV, sqq.
[8] Gramberg même, et ce n'est pas peu dire, est forcé d'en convenir, voir *Kritische Geschichte der Religionsideen des A.-T.* I, 60.
[9] III *Reg*. VIII, 10, 11.

manifestation de Dieu dans le lieu saint avec des paroles qui ressemblent trop à celles que l'*Exode*[1] emploie pour retracer une apparition analogue, pour qu'il soit permis de contester la connaissance que l'écrivain avait du texte du Pentateuque. Qu'on en juge :

« La nuée, est-il dit dans les *Rois*, remplit la maison de » Jéhovah. Les prêtres ne purent pas se tenir debout pour » servir, à cause de la nuée, car la gloire de Jéhovah avait » rempli la maison. » Et l'*Exode* : « La nuée couvrit la tente » d'alliance, et la gloire de Jéhovah remplit l'habitacle. » Moïse ne pouvait pas venir à la tente, car la nuée se tenait » dessus, et la gloire de Jéhovah remplissait l'habitacle. »

Le rapport qu'ont divers passages du discours de Salomon, que donne ce même chapitre VIII, avec des passages du *Lévitique* et du *Deutéronome* est encore trop visible pour passer cet argument sans en faire mention au moins. Ne pouvant pas tout citer, nous nous contentons d'une simple indication. Ainsi comparez le verset 31, à *Lévitique* V. 14 ; le v. 33 à *Lév.* XXVI, 17 ; les v. 35, 37 à *Lév.* XXVI, 19, 25 et à *Deutéronome* XI, 17 ; XXVIII, 25 ; le v. 44 à *Deut.* XXVIII, 23 ; etc. On verra qu'il est vrai ce que dit *Haevernick*[2], qu'on ne comprend le discours de Salomon qu'avec le secours du *Pentateuque*.

A ces témoignages de l'antériorité du *Pentateuque* aux temps de *Josué*, des *Juges* et des *Rois* jusqu'à Salomon inclusivement, et que nos critiques négateurs cherchent vainement à écarter par l'hypothèse d'interpolation, véritable coussin de repos pour leurs préjugés, à ces témoignages il faut joindre plusieurs autres et qui ne sont point de moindre importance, je veux dire, ceux qui ressortent de l'existence et de l'exercice du culte public à cette époque. On a prétendu que le culte du peuple d'Israël n'était pas dans ces temps-là tel qu'il est ordonné dans le *Pentateuque*, d'où on a conclu que le Pentateuque était alors inconnu et que, par conséquent, le livre de la Loi est d'une époque bien postérieure à celle des Juges et des Rois. Rien n'est plus faux. Le culte tel qu'il est ordonné

[1] C. XL, 34, 35.

[2] *Handbuch der hist.-krit. Einleitun in das A.-T.* I, II, 582.

dans le Pentateuque était connu et pratiqué en Israël même au temps des *Juges*, et, à plus forte raison, au temps des *Rois*. Nous allons le démontrer par des textes.

Le grand argument de nos savants critiques[1] est celui-ci : « Il n'y avait pas alors de sacerdoce attribué à une seule tribu; » tout le monde pouvait faire les fonctions sacerdotales, et les » Juges comme les rois s'en sont acquittés souvent. »

Si cette objection était fondée, alors, je l'avoue, l'authenticité du *Pentateuque* ne nous offrirait plus que de faibles motifs de crédibilité historique, et l'argument de nos adversaires, qu'il est l'œuvre de quelque écrivain du temps de l'exil ou postérieur à l'exil, n'importe, serait fort plausible.

Mais nous pouvons être parfaitement tranquilles là-dessus, et confondre nos critiques avant même d'entrer au cœur de notre sujet. Vous voulez, leur dirai-je, que les chefs politiques d'Israël aient exercé les fonctions sacerdotales; mais, si cela est, il faut qu'il y ait dans l'histoire des exemples analogues chez d'autres peuples. Montrez-nous-les. Si vous ne le pouvez pas, comme cela est certain, si votre assertion ne peut être établie sur la base solide de l'analogie historique, elle s'en va et crève comme une bulle de savon. Nous direz-nous qu'Israël a fait exception à la règle ? C'est une hypothèse fort commode, et nous verrons ce qu'elle vaut. En attendant, voyons si jamais aucun peuple a reconnu à ses chefs politiques le caractère sacerdotal en leur qualité de chefs politiques. Non, cela n'est jamais arrivé, à moins toutefois que cette religion ne fût une œuvre purement politique, une institution civile, comme en Chine, par exemple, et peut-être aussi à Rome, sous les rois. Mais alors les termes de la comparaison, n'étant plus les mêmes, la conclusion en est étrangère à notre sujet. Restons sur un terrain identique.

Là nous voyons que le *Mikado* au Japon était chef religieux (sans en avoir toutefois le caractère sacerdotal) avant d'être chef politique, et non pas chef politique avant d'être chef religieux, ce qui est bien différent. C'est ainsi que le chef de la catholicité n'est pas prêtre parce qu'il est roi, mais il est de-

[1] De Wette, Gramberg, Bohlen et autres.

venu roi parce qu'il est le Souverain-Pontife. Le caractère religieux primait chez les anciens souverains du Japon comme il prime chez le chef de la catholicité.

Il en est de même dans la *Perse* pour les Sassanides, qui étaient de la race sacerdotale des *mages*, tandis que les rois qui les précédèrent, les Arsacides et les Achéménides, étant purement politiques, ne s'ingérèrent pas dans les fonctions sacerdotales dévolues aux seuls Mages.

Chez les *Hindous brâhmaniques*, la séparation qui existait entre la caste sacerdotale et la caste princière a toujours été si prononcée que jamais un *râdja* ou *kchattriya*, si ce n'est à une époque absolument légendaire et fictive, n'a fait les fonctions sacerdotales; elles restaient réservées aux seuls *brâhmanes*; le brâhmane, au contraire, a quelquefois été roi. Chez les Hindous *védiques*, la limite n'était pas moins nettement tracée entre le *brahmâ* qui faisait la prière liturgique, qui officiait, et le *viçpati* qui tenait les rênes du gouvernement temporel. Chez les Hindous *bouddhistes* même, tout expansifs qu'ils étaient, et bien que le culte extérieur s'y réduisît à fort peu de chose, le prince n'était pas autorisé à diriger les cérémonies du *poûdjâ*; il fallait pour cela faire partie de la hiérarchie des *bhikchous*.

Quant aux *Egyptiens*, chacun sait que chez eux la distinction du spirituel et du temporel allait jusqu'à la séparation, que le roi en vertu de son titre de fils d'Ammon-Ra, se mêlait, il est vrai, parfois de quelques fonctions sacerdotales, mais que cela ne tirait pas à conséquence; les grands prêtres n'avaient aucune espèce de pouvoir politique. Le roi dominait d'une manière absolue ; et quand il était tyran, ce qui arriva plus d'une fois, on supportait sa tyrannie jusqu'à ce qu'il vînt à manquer par la mort. Alors on se vengeait sur ses œuvres, et on martelait son nom et ses figures sur tous les monuments qu'il avait laissés[1]. L'exemple d'un prêtre parvenu au trône ne se présente, je crois, qu'une seule fois dans les annales égyptiennes[2]. Le roi pouvait, il est vrai, faire des libations dans le

[1] V. Champollion, *Lettres à M. de Blacas*; seconde lett. p. 24 sq.
[2] Herodot. II, 141, 147.

temple et offrir des sacrifices, mais seulement sous la direction du prêtre[1], et l'entrée même de certains temples lui était interdite.

Chez les *Grecs*, la royauté n'était pas non plus en possession du sacerdoce; mais il arrivait quelquefois chez les races primitives, races sacerdotales, que le prêtre était roi. Ce n'étaient cependant ni les Agamemnon ni les Agésilas qui étaient prêtres; ils ne faisaient qu'offrir les victimes; c'étaient les prêtres, les devins, qui les immolaient aux Dieux[2]. Si Hérodote dit[3] que les *Spartiates* accordaient à leurs rois deux sacerdoces, celui de Jupiter Lacédémonien et celui de Jupiter Uranien, il fait suffisamment entendre que ce n'étaient pas des sacerdoces effectifs, mais une sorte de sacerdoce honoraire qui se réduisait à faire les premiers les libations et à être assis à la première place au festin qui suivait le sacrifice. La remarque d'Isocrate[4], que la dignité sacerdotale était accessible à tout le monde, ne doit pas se prendre à la lettre; c'est une manière de parler. Pour être prêtre, il y avait diverses conditions à remplir; personne ne pouvait l'être par cela même qu'il le voulait.

Pour ce qui est des *Romains*, il y a une distinction à faire qui est importante. Ils avaient, on peut le dire, deux religions; une religion politique et une religion religieuse, si l'on veut me passer cette expression. Les pontifes et les augures étaient de la première; Numa les avait institués, et lui-même en avait fait les fonctions[5]. Aussi cette religion, ou plutôt cette institution politique, resta toujours fidèle à son origine; le *Pontifex maximus* joua toujours un rôle politique dans l'Etat, et il fallait prendre de grandes précautions pour empêcher le *Rex sacrorum*, le véritable chef de cette religion, d'en faire de

[1] Herod. II, 151, 174.
[2] Plutarch. *Agésilas* VI. v. Ottf. Müller, *Geschichten hellenischer Stamme und Stadte* III, 98.
[3] Herod. VI, 56.
[4] *Ad Nicoclem oratio* 2.
[5] Tit.-Liv. I, 20.

même[1]. Pour l'autre religion, qui était la religion primitive des Romains, qui était purement religieuse et dont les prêtres s'appelaient les *luperci*, les *frères arvales*, les *flamines*, le flamine Dial surtout, et les *saliens*, elle se maintint toujours en dehors de la politique, et jamais le chef de l'Etat n'intervint dans les fonctions sacerdotales de ces corporations.

Chez les *Gaulois*, le chef de la nation faisait toutes les fonctions sacerdotales; mais il y avait pour cela une bonne raison, c'est qu'il était prêtre, et il n'était pas prêtre parce qu'il était roi, — les Gaulois ne voulaient ni roi, ni monarchie, ils punissaient de la mort ou de l'exil celui qui était soupçonné d'y tendre, — mais il était reconnu chef suprême, parce qu'il était le président élu de la corporation des Druides, le grand-prêtre de la religion nationale[2]. Ainsi l'exemple des Gaulois, pas plus que celui du Japon, ne peut être invoqué par nos adversaires, et celui des Germains s'ajoute aux autres pour prouver contre eux.

Chez les *Germains*, en effet, les chefs de tribu n'avaient aucune espèce de pouvoir sacerdotal; mais les prêtres avaient une grande autorité politique et sociale : ils dirigeaient, par exemple, les débats des assemblées publiques, et, pendant la guerre, le pouvoir de punir leur appartenait exclusivement. Il y avait cependant une attribution spirituelle qu'on reconnaissait aux rois ; mais elle n'était pas sacerdotale, quoiqu'ils l'exerçassent conjointement avec les prêtres ; c'était l'interprétation de certains oracles[3], une sorte de fonction prophétique par conséquent.

Chez les *Scandinaves*, il est vrai, les rois avaient le sacerdoce suprême. Mais pourquoi l'avaient-ils? Parce qu'ils étaient élus parmi les prêtres[4]. Il en était des Scandinaves, ces brigands de mer, comme des *Musulmans*.

Chez les *Musulmans* aussi la même main tenait le bâton

[1] Plutarch. *Quæst. Rom.* 60, 63.

[2] Cæs. *de bell. Gall.* VI, 13, 14 ; VII, 23; Pomp. Mela, III, 2.

[3] Tacit. *de mor. Germ.* X.

[4] C'est pour cela que la légende scandinave attribue une origine divine au roi, *konk*, mot qu'on peut traduire par sage, savant ou puissant.

pastoral et le sceptre. Il est inutile de rappeler que la dignité prépondérante et première était d'abord celle de *calife* ou *vicaire* du prophète, c'est-à-dire de la dignité spirituelle. Le souverain musulman était roi parce qu'il était calife, et non calife parce qu'il était roi, et la preuve, c'est qu'il y a fréquemment eu des califes, les Abassides surtout, qui, pendant des siècles, depuis le 9e jusqu'au 13e, n'ont exercé que l'autorité spirituelle, leur autorité constitutive. Le pouvoir temporel dans le monde musulman était alors exercé par des souverains purement laïques. Ce n'est que depuis le 16e siècle qu'une révolution complète s'est opérée à cet égard, et que le sultan de Constantinople est calife parce qu'il est Padischah, souverain temporel. Mais c'est un bouleversement de principes, une anomalie, un fait brutal, qui du reste ne peut étonner chez des peuples qui pratiquent le Koran, la seule loi religieuse qui prêche et sanctionne le règne du sabre.

Nous pourrions étendre cet aperçu sur tous les peuples et jusqu'aux sauvages des îles de l'Océanie, où l'idole ne pouvait ni ne peût être touchée par le roi, mais seulement par le prêtre (*orero*), comme aussi le prêtre est placé chez ces peuples entre la divinité et le roi dans toutes les démonstrations religieuses. M. de Bovis a fait là-dessus un travail intéressant et qu'on peut lire dans les *Annales de philosophie chrétienne*[1].

Cependant nous avons assez dit sur ce sujet, pour montrer combien nos critiques ont peu le sentiment historique, combien ils procèdent légèrement quand ils attribuent à la royauté chez les Hébreux le pouvoir du sacerdoce et l'exercice de ses fonctions. Ce qui n'a eu lieu nulle part et chez aucun peuple, ou du moins ce qui n'a eu lieu chez quelques-uns que parce que le gouvernement temporel y avait un caractère foncièrement différent de celui du gouvernement temporel chez les Hébreux, où la royauté avait une origine purement laïque[2], je dis, ce qui n'a eu lieu nulle part, vous voulez que cela ait eu lieu chez les Israëlites? Et pourquoi? Pour pouvoir dire que la religion est l'affaire de l'Etat, pour la lui subordonner et

[1] Tom. XIV, XV, an. 1856, 1857 (4e série).
[2] I *Reg.* VIII, 4-10.

l'asservir dans les chaînes du pouvoir temporel, pour présenter le Pentateuque comme une œuvre de pure politique et attribuer par suite aux origines du Christianisme le même caractère.

Le fait est que l'organisation du culte public chez les Hébreux se montre à nous dès le temps des *Juges* telle qu'elle est donnée par le Pentateuque, et le sacerdoce est constitué dès lors comme le veulent le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*. Je parle, bien entendu, de l'ensemble de l'institution, car il va de soi que la réalisation complète de tous les détails qui la concernent ne pouvait matériellement avoir lieu qu'à l'ouverture du temple salomonique. Mais ces détails ne sont ici d'aucune importance. L'essentiel est de voir qu'il y eut toujours chez les Israélites une classe d'hommes spéciale exclusivement vouée aux choses du culte; qu'il y eut toujours un grand-prêtre de la race d'Aaron, ce qui est vrai, car on en connaît les noms et le nombre, à savoir 83 y compris Aaron [1]; qu'il y eut toujours des Lévites pour le service du temple; toujours des *nabi* ou prophètes pour instruire le peuple du sens spirituel de l'Ecriture, et que jamais aucun chef politique n'a fait ni n'a pu faire aucun acte qui eût le caractère des actes du sacerdoce, le caractère *divin*.

CHAPITRE VI.

La constitution d'Israël sous Josué et les Juges n'est pas toute dans le *Pentateuque*; car le Pentateuque n'est ni une charte politique ni un code civil, cependant elle y est assez pour qu'on en reconnaisse les formes générales. Israël était constitué en communes gouvernées par ses anciens[2]. La tribu de Juda y tient le premier rang : « Que Juda monte : J'ai livré » le pays en sa main [3]; » — Juda le premier, « יהודה בתחלה[4]. » Cette prééminence s'accorde parfaitement avec ce que dit de

[1] Josèph. *Ant. jud.* xx, 10.
[2] *Jud.* xx; xxi, 10, 13, 16 cf. *Exod.* xii, 3; xvi, 1, 2, 9; *Lévit.* viii, 3 ix, 1; *Num.* vi, 2; xxxv, 24; *Deut.* xix, 12; xxi, 3.
[3] *Jud.* i, 2.
[4] *Ib.* xx, 18.

Juda le Pentateuque : « Toi, Juda.. ta main sera sur le cou de » tes ennemis : les fils de ton père se prosterneront devant » toi... Le sceptre ne sera point enlevé à Juda, ni le législateur » d'entre sa postérité, jusqu'à ce qu'il arrive à Silo, et que les » peuples s'assemblent auprès de lui[1]. » Et dans les *Nombres*: « Camperont en avant.. la bannière du camp de Juda..., le » chef de Juda.. La bannière du camp des enfants de Juda » partit la première[2]. » Cette société est cependant constituée sous un chef unique, le *Schophet*, « שפט » ou Juge[3], et l'institution de ce haut emploi trouve, comme tout le reste, sa raison d'être dans le *Pentateuque* : « Tu viendras devant le » Juge qui sera en ce temps-là... L'homme qui.. n'écouterait » pas le Juge mourra[4]. »

Absolument distincte de cette *constitution politique*, mais sans en être séparée, se tenait la *constitution sacerdotale* qui concernait exclusivement la tribu de Lévi. La position sociale qui est faite à cette tribu au milieu des autres tribus, ses sœurs, telle qu'elle résulte du Livre de *Josué* et de celui des *Juges*, est si singulière qu'on ne pourrait pas se l'expliquer sans le secours du *Pentateuque*. Caractérisons d'abord cette position par la citation de quelques textes. « A la tribu de Lévi, » est-il dit dans Josué[5], il ne donna pas d'héritage ; les offran- » des de Jéhovah, Dieu d'Israël, voilà son héritage... Il n'y a » pas de part pour les Lévites au milieu de vous, puisque le » sacerdoce de Jéhovah est leur possession. » « Les enfants » d'Israël donnèrent, par l'ordre de Jéhovah, de leurs posses- » sions aux Lévites... Toutes les villes des Lévites au milieu » des possessions d'Israël furent au nombre de quarante- » huit[6]. »

Citons maintenant le livre des *Juges* : « Il y eut un jeune » homme de Bethlehem-Juda, parmi la descendance de Juda,

[1] *Gen.* XLIX, 8, 10. La dernière partie de cette prophétie a une plus haute portée ; elle concerne le Messie.

[2] *Num.* II, 3 ; X, 14. V. aussi *Deut.* XXXIII, 7.

[3] *Jud.* II. 16 ; III, 10.

[4] *Deut.* XVII, 9, 12.

[5] Jos. XIII, 14, 33 ; XVIII, 7.

[6] Jos. XXI, 2, 39.

» et qui était Lévite et séjournait là. Cet homme était allé de
» la ville de Bethlehem-Juda pour demeurer où il trouverait
» à s'établir. Et comme il était venu à la montagne d'Ephraïm,
» jusqu'à la maison de Micha, pour continuer son chemin,
» Micha lui dit : D'où viens-tu? Celui-ci lui dit : Je suis Lévite
» de Bethlehem-Juda, et je vais pour demeurer où je trou-
» verai à m'établir. Micha lui dit : Reste avec moi et sois mon
» père[1] et mon *cohen* (כֹּהֵן prêtre) ; je te donnerai dix pièces
» d'argent par an, un habillement complet, et ton entretien.
» Et le Lévite y alla... Et ce jeune homme lui servit de prêtre
» et fut dans la maison de Micha. Et Micha dit : Maintenant je
» sais que Jéhovah me fera du bien, puisque j'ai un Lévite
» pour prêtre[2]. »

Ainsi Lévi ne possédait pas un territoire à lui comme les autres tribus, il demeurait dans des villes spécialement désignées, parmi la descendance de ses frères, dans ses portes ; mais le service du sanctuaire lui appartenait tout entier et on savait cela si bien que ceux-mêmes qui étaient tombés dans l'idolâtrie comme Micha[3], et leur nombre était grand, se croyaient obligés de prendre à leurs gages un lévite pour « le » service de leur idole[4]. » N'est-ce pas là une position toute particulière? et comment s'expliquer qu'elle ait pu s'établir pour la tribu de Lévi, sinon par la connaissance qu'on avait du *Pentateuque* où cette position trouve sa raison d'être, où elle est définie historiquement, et de manière à la rendre à tout jamais indestructible même au milieu des époques d'anarchie ? C'est ce que feront comprendre quelques remarques et citations. A l'occasion de cette révolte contre Jéhovah où Israël adora le veau d'or, la tribu de Lévi était restée fidèle[5], s'était assemblée autour de Moïse et avait fait justice des idolâtres sans distinction de parents ou d'amis[6].

[1] Le mot *père* est, dans la langue des Hébreux, l'expression la plus belle et la plus noble par laquelle on puisse désigner un prêtre, un prophète, un chef (Herder, *Geist de hebr. Poesie* II, 5)

[2] *Jud.* XVII, 7 sqq.

[3] *Ib.* 4 ; XVIII, 31.

[4] Renan, *Etudes d'hist. rel.* p. 94.

[5] *Exod.* XXXII, 26 sqq.

[6] *Exod.* l. cit. ; *Deut.* XXXIII, 9.

« Voilà que j'ai pris les Lévites du milieu des enfants d'Israël, » en place de tout aîné, premier-né..; qu'ils soient à moi les » lévites[1]. Fais approcher la tribu de Lévi, et place-la devant » Aaron le prêtre; qu'ils le servent. Qu'ils se chargent de ses » fonctions et de celles de toute la commune devant la tente » d'alliance, pour faire le service de l'habitacle[2]. De l'âge de » 25 ans et au-dessus le Lévite viendra pour faire le service du » temple[3]. Jéhovah dit à Aaron : toi et tes fils et la maison de » ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire; toi » et tes fils avec toi, vous porterez l'iniquité de votre sacerdoce. » Fais aussi approcher tes frères, la tribu de Lévi, tribu de ton » père, qu'ils te soient adjoints et te servent.. Ils se joindront » à toi.. pour tout le service de la tente, et nul profane ne » s'approchera de vous... le profane qui s'en approchera » mourra.. je vous donnerai votre sacerdoce comme un ser- » vice de pur don ; le profane qui s'en approche mourra.. je » te donne mes prélèvements.. toutes leurs offrandes.. leurs » dons.. toutes les oblations des enfants d'Israël.. je les donne » à toi, à tes fils, par un statut perpétuel.. Dans leur pays tu » n'hériteras pas, et il n'y aura pas de part pour toi au milieu » d'eux. C'est moi qui suis ta part et ton héritage au milieu des » enfants d'Israël. Je donne aux enfants de Lévi pour héritage » toute dîme en Israël, en échange du service qu'ils font, le » service de la tente d'alliance[4] ; », etc. « Jéhovah sépara la » tribu de Lévi, pour porter l'arche de l'alliance de Jéhovah, » pour se tenir devant Jéhovah, pour le servir et pour bénir en » son nom[5].. C'est lui (Lévi) que Jéhovah ton Dieu a choisi de » toutes les tribus pour assister et officier au nom de Jéhovah, » lui et ses fils, à jamais[6].. Le Lévite qui est dans vos portes.. » n'a pas de part ni d'héritage avec vous[7].. Quant au lévite

[1] *Num.* III, 9.
[2] *Ib.* 6, 7.
[3] *Ib.* VIII, 24.
[4] *Num.* XVIII.
[5] *Deut.* X, 8.
[6] *Ib.* XVIII, 5.
[7] *Ib.* XII, 12. Le mot שַׁעַר porte est synonyme de *ville*, ainsi qu'il résulte de plusieurs passages, p. ex. *Deut.* XVI, 5.

» qui est dans tes portes, ne le délaisse pas, car il n'a pas de » part ni d'héritage avec toi [1].» « Ordonne aux enfants d'Israël » qu'ils donnent aux Lévites, de l'héritage de leur possession, » des villes où ils puissent habiter... Toutes les villes que vous » donnerez aux Lévites seront au nombre de quarante- » huit [2]. »

Assurément ces dispositions et mille autres dans le même sens devaient être connues aux hommes de l'époque des *Juges* pour qu'ils respectassent « le sacerdoce comme l'apanage ex- » clusif de la tribu de Lévi [3], » et on ne comprend pas comment M. Renan a pu dire après cela que « rien ne désignait encore » Israël comme un peuple prédestiné [4]. » En effet, la constitution théocratique d'Israël qui est le signe de cette prédestination puisqu'elle faisait d'Israël « la famille de Dieu [5], » ressort avec évidence de la mission sacerdotale de la tribu de Lévi, et cette mission, nous venons de le montrer, était entrée si avant dans les mœurs des Israélites qu'elle était devenue comme un instinct national que l'idolâtrie même n'affaiblit pas. D'ailleurs cette prédestination se manifeste par d'autres signes encore; elle éclate avec force dans cette réponse de Gédéon : « Non, je ne dominerai pas sur vous, ni mon fils ne » dominera sur vous; Jéhovah dominera sur vous [6]; » puis, dans le retour constant d'Israël au culte de Jéhovah [7] dont le sanctuaire, l'arche d'alliance, le centre autour duquel gravitait la vie nationale d'Israël, était toujours desservi par la descendance d'Aaron [8], l'arrière-petit-fils de Lévi [9].

Si donc le sacerdoce ne sortit jamais de l'attribution de la tribu de Lévi durant l'époque des Juges, « où chacun faisait » ce qui semblait juste à ses yeux [10],» comment aurait-on igno-

[1] *Deut.* XIV, 27.
[2] *Num.* XXXV, 2, 7.
[3] Renan, l. cit. p. 94.
[4] *Id. ibid.*
[5] Herder, ouv. cit. II, c. 5.
[6] *Jud.* VIII, 23.
[7] *Jud.* II, 18; III, 7, 15; IV, 3: VI, 6; X, 10; al.
[8] *Ib.* XX, 28.
[9] *Paralipom.* VI, 1 sqq.
[10] *Jud.* XXI, 25.

ré ou méconnu cet ordre de choses *sous la royauté*, alors que tous les rapports entre l'organisation religieuse et l'organisation politique d'Israël étaient parfaitement définis et observés avec soin. Un des reproches les plus graves contre Saül fut qu'il se permit une fois de sacrifier lui-même[1], et d'aller ainsi contre l'ordre théocratique établi. Jamais l'idée n'a pu venir à David d'empiéter sur les fonctions du sacerdoce.

« Quand il s'agit de la soumission à la loi, David, dit Herder, » est son humble serviteur comme le dernier des Israélites[2].» Ce qui a induit nos critiques en erreur, en ce sujet comme en tant d'autres, c'est je ne sais quel esprit de confusion qui les saisit quand il s'agit de démêler les faits historiques. Ainsi parce qu'ils lisent au livre des *Rois*[3] que David et Salomon sacrifièrent devant Jéhovah et bénirent le peuple au nom de Jéhovah, ils s'imaginent aussitôt, et sans se donner la peine de vérifier leur imagination, que ces rois ont fait l'office de prêtres, et de là ils concluent sans désemparer qu'il n'y avait pas alors de sacerdoce organisé comme il est dit dans le *Pentateuque*; que, par conséquent, le *Pentateuque* n'existait pas.

Ne confondons pas l'accessoire avec le principal, ce qui arrive quand on confond les termes : il y a éphod et éphod, et offrir ou présenter un sacrifice n'est pas synonyme d'officier sacerdotalement ; de même que d'aller à l'offrande n'est pas célébrer la messe .Offrir un sacrifice était si peu un acte sacerdotal que les étrangers et lés païens même[4] étaient admis à le faire. Car l'esprit du Mosaïsme était un esprit vraiment libéral. L'étranger, loin d'être un ennemi à ses yeux, comme chez les autres peuples, où le mot étranger était même synonyme d'ennemi (*adversus hostes (hospes) æterna auctoritas esto !)* l'étranger avait droit aux plus grands égards ; bien plus, la loi recommandait de l'aimer comme soi-même[5], et maudissait celui qui se rendait coupable envers lui d'un déni de

[1] I *Reg.* XIII, 9 sqq.
[2] *Vom Geist der hebr. P.* II, c. 10.
[3] II *Reg.* VI, 17, 18 ; III *Reg.* VIII, 8, 55.
[4] *Num.* XV, 14. Flav. Joseph. *cont. Apio.* II ; *Bell. Jud.* II, 17.
[5] *Lév.* XIX, 34.

justice[1]. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la vocation des étrangers ou païens soit déjà clairement indiquée dans le *Pentateuque* ainsi qu'on le voit par *Exod.* xx, 10; *Deut.* v, 14; xxiii, 9. Il n'exclut pas même l'Egyptien, le bourreau d'Israël, de l'assemblée de Jéhovah, קְהַל יְהוָה ; puis par ce passage du chant prophétique de Moïse : « Réjouissez-vous, » Gentils (*goïm*), avec son peuple[2] ! »

Quoi d'étonnant alors que les païens étaient admis à offrir des sacrifices à Dieu dans son temple à Jérusalem ? Les prêtres admirent les sacrifices de Ptolémée Evergète avec toutes les cérémonies prescrites dans la thorah ; la même chose eut lieu pour Auguste[3] et pour bien d'autres. Chacun d'ailleurs sacrifiait, c'est-à-dire tuait la victime qu'il offrait pour ses propres péchés. Mais ce que personne ne pouvait faire et ce que personne n'a jamais fait, à moins qu'il ne fût prêtre (nous verrons tout à l'heure les exceptions), c'était *de sacrifier en sacrifice* ou de présenter une holocauste ou une victime sur l'autel, de remplir, enfin, les fonctions que comprend l'expression « officier devant Jéhovah[4], כַּהֵן לְ . »

Le *Lévitique*[5], il est vrai, paraît attribuer le זָבַח זֶבַח sacrifier en sacrifice et le « présenter un holocauste, » aux laïques ; mais ce n'est qu'une manière de parler, comme il est évident par ce qui précède : « Qu'ils amènent leur victime.. à l'entrée » de la tente d'assignation au *prêtre*, אֶל־הַכֹּהֵן . » Ainsi attribuer la fonction de sacrifier à ceux pour lesquels le prêtre offrait le sacrifice était un usage linguistique analogue à celui qui nous fait dire : un tel bâtit une maison, quand nous entendons qu'il la fait bâtir.

Ce n'est que deux fois et dans des circonstances tout à fait extraordinaires que nous voyons des laïques sacrifier eux-mêmes[6]. Qu'on lise les récits qui s'y rapportent[7], et on verra

[1] *Deut.* xxvii, 19, cf. *Exod.* xxii, 20, xxiii, 9 ; *Deut.* x, 19 ; xxiv, 17.
[2] *Deut.* xxxii, 43 : cf. *ad Rom.* xv, 11.
[3] V. Philo. *de legatione ad Cajum.*
[4] *Exod.* xxix, 44 ; xxx, 30.
[5] *Lév.* xvii, 5, 8.
[6] Nous exceptons, bien entendu, le jour où tout Israël était un peuple de prêtres, le jour de la Pâque. V. *Exod.* xii, 7, 22.
[7] *Jud.* vi, 18-21 ; xiii, 16-20.

comment Gédéon et Manoah furent amenés à accomplir les fonctions sacerdotales. Ce fut d'abord par une permission expresse de l'ange de Jéhovah; puis ce ne furent pas eux qui consommèrent le sacrifice; enfin, ce n'était pas un acte qu'ils dussent renouveler. L'exemple qu'on cite encore, I *Reg.* VI, 15 : « Les gens de Bethschemesch offrirent en ce jour des ho» locaustes et firent des sacrifices à Jéhovah, » ne vaut rien. Michaelis l'a déjà fait sentir, en disant : « adhibitis sacerdoti» bus, quorum ibi copia fuit. » En effet, Bethschemesch était une ville de Lévites[1]. D'ailleurs, comment les gens de Bethschemesch auraient-ils osé faire les fonctions sacerdotales du sacrifice, eux qui se gardaient bien d'aider les Lévites à descendre du chariot l'arche de Jéhovah ? — Quant à Samuel, il était Lévite de naissance[2], quoiqu'il fût né parmi la tribu d'Ephraïm. Les Lévites pouvaient naître dans toutes les tribus; c'était une conséquence de la position sociale que la Loi leur avait faite. Que Samuel était Lévite, cela est prouvé, en outre, par le nom de son père, *Elkanah*, nom essentiellement lévitique, puisqu'il veut dire *racheté* ou *acquis de Dieu*[3]. Samuel étant donc Lévite, il n'est pas étonnaut que dans un temps anormal, comme l'étaient l'époque des Juges et les premiers temps de la royauté, il ait exercé les fonctions sacerdotales; c'était à titre provisoire.

Puisque donc il est incontestable que pendant la période des Juges les fonctions sacrées furent toujours, à deux exceptions près, exercées par des Lévites et par les Lévites seulement, il est évident qu'il dut en être de même et à plus forte raison sous les Rois, où la société était dans un état normal. Comment! la mission des Lévites était si clairement reconnue au temps des Juges que même un Micha, un apostat, se félicite d'avoir pour prêtre un lévite[4]; que personne dans toute une

[1] Jos. XXI, 16.
[2] I *Paral.* VI, 1, 18-28.
[3] V. *Num.* III, 45 sqq. VIII, 16 sqq. V. Hengstenberg, *Beiträge* etc., III 61 sq.
[4] *Jud.* XVI, 13.

population n'osa aider les Lévites dans les fonctions qui leur incombaient[1]. — qu'on savait qu'il n'y avait qu'une seule maison de Jéhovah[2]; qu'un seul sacerdoce, le sacerdoce d'Aaron; qu'un seul grand-prêtre, le fils d'Aaron[3]; qu'un seul peuple de Dieu, le peuple d'Israël; qu'aux prêtres seuls il était permis de faire des sacrifices sur l'autel, d'allumer de l'encens, de porter l'éphod, et de recevoir tous les sacrifices par le feu[4]; — qu'enfin toute l'organisation sociale des Lévites au milieu des autres tribus, telle qu'elle est déterminée par le *Pentateuque*, était entrée dans les mœurs au point qu'on traitait d'étrangers, גֵּר, les lévites dans les pays que la thorah ne leur avait pas assignés pour demeure permanente[5]— et vous voulez qu'aux temps de la royauté, sous des rois tes que David et Salomon, on ait ignoré la mission spéciale des lévites et des prêtres? — que ces Rois aient fait des fonctions sacerdotales?

Mais ils savaient que s'ils l'avaient osé ils auraient été voués à la mort[6], car la loi du *Pentateuque* était si bien établie alors, que David la connaissait dans tous ses détails. Ainsi il savait qu'il fallait faire *porter* l'arche par les Lévites, et non la transporter sur un chariot ou autrement[7]; lorsque Ousa, ayant touché l'Arche, tomba frappé de mort, il s'en affligea, mais n'en témoigna aucun étonnement[8]. L'événement, cependant, y prêtait, et si personne ne le trouva ni étonnant ni inexplicable, c'est sans doute parce qu'on savait par le Pentateuque que celui-là devait mourir qui avait touché au sanctuaire[9], ou s'en était approché seulement[10]. La Loi était si bien connue à David, que lorsqu'il avait battu Ḥadadézer, roi de Tsoba, il ne se

[1] *Jud.* XIX, 18 ; XVIII, 31 ; I *Reg.* I, 7, 9, 24 ; III, 3, 15.
[2] I *Reg.* VI, 13 sqq.
[3] *Jud.* XX, 28. — I *Reg.* I, 9 : Eli *le* cohène עלי הכהן.
[4] *Ib.* II, 28, 29.
[5] *Jud.* XVI, 7 ; XIX, 1, 18.
[6] *Num.* III, 10.
[7] II *Reg.* VI, 13 ; cf. *Exod.* XXV, 14 ; *Num.* IV, 15 ; VII, 9.
[8] II *Reg.* VI, 6, 7.
[9] *Num.* IV, 15.
[10] *Ib.* I, 51.

réserva qu'un petit nombre des chevaux enlevés à son ennemi, parce qu'il savait qu'il devait en être ainsi, suivant le texte du Livre[1]. Enfin, il fallait bien que David connût parfaitement le Pentateuque pour avoir deux grands-prêtres[2], lorsque les circonstances eurent amené la séparation de l'arche où Jéhovah trônait entre les deux chérubins[3], et de la tente d'alliance où habitait la gloire de Jéhovah[4]. Les deux grands-prêtres, tous les deux de la famille d'Aaron d'ailleurs, étaient une nécessité imposée à David par des circonstances qu'il n'avait pas faites ; c'était, si vous voulez, une illégalité, mais c'était une de ces illégalités qu'on ne peut commettre que lorsqu'on connaît la loi mieux encore que par la lettre, lorsqu'on est pénétré de son esprit.

Qu'après toutes ces preuves positives de la connaissance que David avait du *Pentateuque* et auxquelles on pourrait ajouter bien d'autres encore, M. Renan vienne nous répéter, d'après les théologiens de l'école de Tubingue qui, comme le dit Ewald, manque de tout esprit critique[5], que David a réuni en sa personne le *sacerdoce*, le prophétisme et la royauté[6], nous sommes en droit de le renvoyer à une étude plus consciencieuse des textes bibliques.

Que dans une occasion solennelle David ait porté l'éphod[7], il n'y a là rien qui prouve qu'il se soit attribué une fonction sacerdotale quelconque; du reste, c'était l'éphod de lin (אפד בד) qui n'était pas un vêtement exclusivement réservé aux Lévites[8], et point l'éphod d'or et d'écarlate du grand-prêtre הכהן הגדול, le pontife oint, le *cohen meschiah*[9]. Celui-là, personne ne l'a jamais porté que le grand-prêtre. Moïse même et

[1] II *Reg.* VIII, 4-cf. *Deut.* XVII, 16.
[2] II *Reg.* VIII, 17.
[3] *Ib.* VI, 2; cf. *Exod.* XXV, 22.
[4] II *Reg.* VII, 6; cf. *Exod.* XL, 34.
[5] « Eine durch und durch unkritische Schule. » (Ewald dans *Gœtt. gelehrte Anzeigen* 7 janv. 1874 ; p. 15.
[6] Ouv. cit. p. 96.
[7] II *Reg.* VI, 14.
[8] Hævernik, *Einleit* I, II, 591.
[9] *Exod.* XXVIII, 6. *Lév.* IV, 3.

Samuël, quoique tous les deux de la tribu de Lévi et revêtus, dans des circonstances particulières de pouvoirs extraordinaires, ne portèrent pas ce vêtement; il fallait être de la race d'Aaron [1]. Mais l'autre éphod, l'éphod de lin, ne tirait pas à conséquence; c'était à peu près comme l'habit canonial que, au moyen-âge, beaucoup de princes chrétiens portèrent occasionnellement; aucun, que je sache, n'a manifesté à cause de cela des prétentions aux fonctions du sacerdoce.

Ainsi nos critiques peuvent se mettre à la recherche d'un argument autre que le *sacerdoce* de David pour contester l'antiquité du *Pentateuque*; cette corde est usée au point qu'elle ne leur permet même plus de l'accrocher à ce passage du second livre des *Rois*, où il est dit que les fils de David étaient *cohenim* [2]. Ils traduisent *cohenim* par *prêtres*. Le mot *cohen*, כהן, veut bien dire *sacerdos*, mais il signifie aussi *princeps*, *minister*, au sens politique, et malheureusement pour le système de la critique *libre*, c'est ici qu'il a ce dernier sens, ainsi que le prouve le passage des *Paralipomènes* qui l'interprète [3] : *filii Davidis primates erant*, et suivant les Septante οἱ υἱοὶ Δαβὶδ αὐλάρχαι. Il va sans dire que ce n'est pas le seul endroit où le mot *cohen* a cette signification; voyez par exemple, le IIe livre des *Rois* x, 11.

CH. SCHŒBEL.

[1] I *Reg*. II, 28, cf. *Exod*. XXVIII, 2, 4.
[2] II *Reg*. VIII, 18.
[3] I *Paralip*. XVIII, 17.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

Travaux de Jésus pendant l'automne de l'an 32.

1. Jésus paye le tribut pour les dépenses du temple.

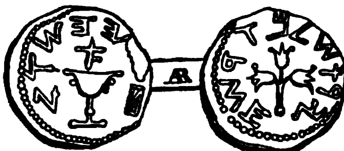
Mais à peine Jésus était arrivé à Capharnaüm que les collecteurs pour les dépenses journalières du temple s'adressent à Pierre et lui disent : « Est-ce que votre maître ne paie pas le » *didrachme* ? — Certes, oui, » répond Pierre. Comme Pierre n'osait pas faire connaître cette demande à Jésus, Jésus entra dans la maison, le prévint, et lui fit observer que les enfants des Rois sont exempts de l'impôt. Cependant pour ne scandaliser personne, il se soumet au tribut, mais en donnant une preuve manifeste qu'il était le vrai Fils du grand Roi et partant exempt de l'impôt.

« Vas, dit-il, à la mer, et jette l'hameçon, et prends le » premier poisson qui se présentera. Tu lui ouvriras a bou- » che, et tu trouveras un *statère*, prends-le et donne-le-leur » pour moi et pour toi[2]. »

La loi ordonnait que tout Juif paierait un *demi-sicle*[3],

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 192.
[2] Matthieu, XVII, 23-26.
[3] *Exode*, XXX, 13.

comme oblation à Jéhovah. » Voici la figure d'un de ces sicles, frappé par les Samaritains.



L'inscription porte en samaritain *gaatsi ha-schekel*, חצי השקל. Sur le revers, on voit la verge bourgeonnante d'Aaron et l'inscription : *Jérusalem la Sainte,* ירושלים קדושה. Mais au temps du Christ la monnaie grecque avait envahi la Judée, et le demi-sicle était remplacé par le *didrachme*, ou double drachme, qui valait environ 80c.; le *statère*, valant 4 drachmes, formait exactement le tribut dû par Jésus et par Pierre.

Quand les chaleurs furent passées, c'est-à-dire vers le mois de septembre, Jésus recommence ses excursions.

2. Analyse des voyages de Jésus pendant l'automne de l'an 32 de la 3e année de sa mission publique.

Nous empruntons l'ensemble de ces voyages à M. l'abbé Chevallier, qui nous semble les tracer avec beaucoup de clarté :

« Voici donc quelle fut, à notre avis, la conduite du Sauveur. Il part définitivement de Capharnaüm, dans la dernière quinzaine de septembre, avec ses disciples qu'il a rassemblés. La fête des *Tabernacles* tombait le 9 ou le 10 octobre, cette année-là. Arrivé en Samarie, il trouve le chemin fermé. Il prend une autre voie et une autre résolution. Il disperse ses disciples deux à deux, à travers la Galilée d'Antipas, la Pérée et la Judée. Deux chemins, en dehors de la Samarie, menaient à Jérusalem : le premier, par la Pérée, en passant le Jourdain ; le second, par le bord de la mer, entre la Samarie et la Méditerranée. Là se trouvait un espace libre, habité par les juifs fidèles.

» Le Seigneur envoie ses disciples par ces deux chemins : le

plus grand nombre, parce qu'il fallait visiter la Galilée, par le bord de la mer; le reste par la Pérée. Il leur donne rendez-vous à Jérusalem même, ou dans un lieu des environs qui leur était connu à tous; peut-être même ce mont des Oliviers où il se retirait si souvent pour prier. Pour lui, il part avec les apôtres par la Pérée probablement.

» Après la fête, le Seigneur quitte Jérusalem, et s'en va visiter personnellement toutes les villes dans lesquelles il avait fait annoncer son arrivée. Il parcourt la Judée, au sud et à l'ouest de Jérusalem, puis il descend en Galilée, par le bord de la mer, visitant les bourgs et les villages, et se hâtant, car le temps est très-proche.

» Parvenu dans la basse Galilée, sur le bord de la grande mer, il reprend, nous dit S. Luc (ch. XIII, v. 22), son chemin vers Jérusalem. Mais alors il passe le long de la Samarie jusqu'au Jourdain. Après la guérison des dix lépreux, il traverse le fleuve et va à Jérusalem, à la fête de la *Dédicace*, vers le 15 décembre; puis il revient dans la Pérée, où il passe l'hiver à Beth-Abara.

» Tel est, pour nous, l'ensemble de cette dernière excursion d'automne. Cette opinion n'est contredite par aucun texte, et elle a l'avantage d'expliquer parfaitement S. Luc, et de le concilier d'une façon merveilleuse avec S. Jean, comme avec toutes les exigences des temps et des lieux.

» Les différents auteurs qui ont essayé de donner l'ordre chronologique des faits qui nous occupent se sont jetés dans les contradictions les plus évidentes, et dans la plus extrême confusion, faute d'avoir établi clairement la présence de Jésus à Béthanie, à la fête des *Tabernacles* et son retour en Galilée par le voyage d'automne, tel que nous venons de le décrire. »

Reprenons le récit des Evangiles.

[1] *Récits évangéliques* etc., p. 293.

3. Jésus quitte Capharnaüm pour retourner à Jérusalem. — Les Samaritains lui refusent le passage.

Septembre de l'an 32.

« Comme les jours du retour de Jésus (vers son Père) s'ac-
» complissaient, il affermit son visage pour aller à Jérusalem.»

C'était pour assister à la grande néoménie ou *fête des trompettes* qui dut avoir lieu le 25 septembre.

« Et, continue S. Luc, il envoya devant lui des messagers,
» lesquels, entrant dans une ville des Samaritains pour lui
» faire les préparatifs, ne furent pas reçus par eux, parce que
» son visage était tourné pour aller à Jérusalem[1]. »

On sait quelle était la haine des Samaritains contre les Juifs. Voyant que les apôtres voyageaient pour assister a la fête des trompettes, ils leur refusent le passage.

A la vue de ce refus, les disciples Jacques et Jean dirent:
« Maître, veux-tu que nous demandions que le feu du ciel
» tombe sur eux et les consume?

» Jésus se tournant vers eux leur dit: Vous ne savez de
» quel Esprit vous êtes. Le Fils de l'homme n'est pas venu
» perdre les âmes, mais les sauver, et ils allèrent dans un autre
» bourg[2].»

On voit toujours quel était l'esprit étroit et exclusif de tous les juifs de cette époque. Les Samaritains refusent le passage à tous ceux qu'ils soupçonnent d'aller prendre part aux fêtes de Jérusalem. Les Apôtres veulent les exterminer pour ce refus. Ce sont ces deux peuples que Jésus veut réunir. C'était tenter l'impossible, et c'est cependant ce qu'il exécutera.

Il se remet donc en route par un autre chemin, et ici il nous apprend avec quels moyens humains ou pécuniaires il compte exécuter cette grande réunion.

« Il arrive pendant le voyage que quelqu'un lui dit : Je vous
» suivrai partout où vous irez. — Jésus lui répondit : Les re-
» nards ont des tanières et les oiseaux du ciel leurs nids; mais
» le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête[3]. »

[1] Luc, IX, 51-53.
[2] Luc, IX, 54-56.
[3] Luc, IX, 57-58.

4. Jésus choisit et envoie devant lui 72 Disciples. — Leurs noms. — Instructions qu'il leur donne.

En Septembre de l'an 32.

« Après cela, dit S. Luc, Jésus choisit 72 autres disciples, et » les envoya, deux à deux, devant lui dans toutes villes et » lieux où il devait aller lui-même[1]. »

On voit par ces paroles quelle importance avait prise la personne de Jésus. Il envoie, comme un Roi, ses messagers pour faire à l'avance les préparations nécessaires pour ses disciples et la foule qui toujours l'accompagnait. C'est une préparation anticipée à la prédication future de son évangile. On voit là quelqu'un qui est sûr de ce qu'il a promis de faire. Vu la grandeur de l'entreprise, ce n'est qu'un Dieu qui a pu agir ainsi.

Il convient de placer ici les noms de ces 72 disciples, connus par les monuments, ou par la tradition [2].

Agabe.	Epaphras.	Luc.	Priscus.
Alexandre.	Epaphrodite.	Lucius, évêque de Laodicée.	Prochorus.
Abdias.	Evodius.	Lucius de Cyrène.	Quartus, évêque de Baryte.
Ammaon.	Etienne.	Manahem.	Rufus.
Amplias.	Héraste, év. de Panéade.	Marc.	Silas.
Ananie.	Hermas.	Martial.	Siméon, parent de Jésus.
Andronique.	Hermès, év. de Dalmatie.	Matthias.	Simon-Niger.
Antipas.	Hérodion, év. de Patras.	Maximin.	Sosipatre, évêque d'Iconium.
Apelles.	Jason, évêque de Tarse.	Mnason.	Stachys.
Archippe.	Jean l'Ancien.	Narcisse.	Térentius ou Tertius.
Aristarque.	Jean-Marc.	Nathanaël.	Thaddée.
Aristobule.	Jésus le Juste.	Nicanor.	Timon.
Aristion.	Joseph le Juste.	Nicolas.	Tite.
Artémas.	Jude-Barsabas.	Patrobas.	Tychique.
Azyncrite.	Junias, évêque de Apamée.	Olympas.	Urbain.
Barnabé.	Lazare.	Philologue.	Valère.
Carpus.		Philippe, diacre.	Zénas.
Clément, évêque de Sardes.		Phlégon, évêque de Marathon.	
Cléophas.		Parménas.	
Crescent.			

Voici les instructions qu'il leur donne :

[1] Luc, x, 1.

[2] Extrait de l'*Histoire des 72*, par M. l'abbé Maistre. Paris.

« La moisson est grande et les ouvriers peu nombreux, priez » donc le maître de la moisson d'envoyer des travailleurs » à la moisson. Allez, voici que je vous envoie comme des » agneaux au milieu des loups, ne portez ni sac, ne besace, » ni chaussures, et ne saluez personne au milieu du che- » min. Dans quelque maison que vous entriez, dites d'abord : » Paix à cette maison, et s'il s'y trouve un fils de la paix, sur » lui se reposera votre paix. Sinon elle vous reviendra.. » Guérissez les infirmes qui s'y trouvent [1]... »

Quant aux villes qui ne les recevront pas, Jésus leur recommande de sortir en secouant sur elles la poussière de leurs pieds, et en leur annonçant leur punition future. Et, avant de quitter totalement ces contrées, il reproche aux habitants leur constante incrédulité.

« Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Bethsaïde, parce que, » si dans Tyr et Sidon (villes païennes) avaient été opérées les » merveilles qui se sont opérées au milieu de vous, elles » auraient fait depuis longtemps pénitence sous la cendre » et le cilice... »

Et s'adressant en particulier à Capharnaüm où il avait demeuré si longtemps, et qui avait été témoin de tant de prodiges, il lui dit :

« Et toi, Capharnaüm, élevée jusqu'au ciel, tu tomberas jusqu'aux enfers. »

Et, en effet, la ville entière a péri, et est encore ensevelie sous la cendre ; la synagogue seule où Jésus a prêché vient de sortir de sa tombe, comme témoin de toutes les paroles que Jésus y a prononcées [2]. Jésus termine ses instructions par ces paroles, qui s'appliquent encore à tous ceux qui prêchent son évangile : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me » méprise. Mais qui me méprise méprise celui qui m'a en- » voyé [3].

[1] Luc, x, 1.
[2] Voir cette découverte dans *Annales*, t. vii, p. 439 (5e série).
[3] Luc, x, 16.

5. Jésus allant à la fête des Tabernacles à Jérusalem, s'arrête à Béthanie chez Marthe et Marie.

Jésus savait, comme dit S. Jean, que les Juifs cherchaient à le faire mourir. Aussi il laisse aller ses frères sans lui, mais quand ils furent partis, il s'en alla aussi à la fête, non pas ouvertement, mais comme en secret[1] et il s'arrête tout près de la ville, au château de ses amis, Marthe, Marie et Lazare. Il faut citer ce délicieux épisode de son voyage.

« Jésus, dit S. Luc, pendant que les 72 étaient en voyage, » entra dans un bourg, et une femme du nom de Marthe le » reçut dans sa maison. Elle avait une sœur du nom de Marie » qui, se tenant aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. » Marthe se donnait beaucoup d'agitation pour le service, elle » s'arrêta debout et dit : Seigneur, vous ne prenez pas souci » de ce que ma sœur me laisse seule travailler ; dites-lui donc » qu'elle m'aide. — Le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, » vous vous donnez bien de la sollicitude et du trouble pour » beaucoup de choses. Or, une seule est nécessaire ! Marie a » choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée[2]. »

6. Jésus retrouve les 72 disciples et les console par d'admirables paroles.

Vendredi 10 octobre an 32.

Ce fut le vendredi 10 octobre que Jésus dut arriver à la fin de la fête des Tabernacles à Jérusalem.

« Les 72 revinrent pleins de joie disant : Maître, les démons » même nous sont soumis en votre nom : Et Jésus leur dit. Je » voyais Satan tomber comme l'éclair tombe du ciel. Voilà que » je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les » scorpions et sur toute puissance de l'ennemi, et rien ne vous » nuira. Toutefois ne vous réjouissez pas parce que les Esprits » vous sont soumis, mais réjouissez-vous parce que vos noms » sont écrits dans le ciel.

[1] Jean, VII, 1-12.
[2] Luc, X, 42.

» Et alors dit S. Luc, Jésus fut transporté de joie par l'Es-» prit-Saint et dit ces paroles :

» Toutes choses m'ont été données par mon Père. Et per-» sonne ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et personne ne » connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils a voulu » le révéler [1]. »

Nous recommandons ces paroles aux politiques et aux philosophes chrétiens, qui ont soustrait les choses politiques et qui enseignent la sagesse, sans même prononcer le nom du Fils [2].

Jésus avait prononcé peu auparavant les terribles paroles par lesquelles il avait demandé à ses disciples de porter comme lui la croix ; ici il les console en leur annonçant la joie goûtée à son service :

« Venez à moi, vous tous, qui souffrez et êtes chargés, et » moi, je vous soulagerai. Prenez sur vous mon joug, et ap-» prenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous » trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est doux et mon » fardeau léger [3]. »

Jésus dit toujours des choses extraordinaires et qui, aux yeux des philosophes, paraissent absurdes. Mais ces discours absurdes se vérifient tous les jours : la joie inonde les cœurs de ses fidèles les plus disgraciés, les plus souffrants. Chacune de ses paroles prouve sa Divinité.

7. Jésus donne en deux mots la règle de la vie, et apprend ce que c'est que le prochain.

« Alors un Docteur de la loi se leva pour le tenter, et lui » dit : Maître, que faut-il que je fasse pour avoir la vie éter-» nelle ? » Jésus le rappelle à la parole antique en lui disant : « Dans la loi qu'y-a-t-il d'écrit, et qu'y lisez vous. — Il répon-» dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de » toute ton âme, de toutes tes forces, de tout ton esprit, et ton » prochain comme toi-même [4]. — Jésus lui dit : Tu as bien ré-» pondu, fais cela et tu vivras. »

[1] Luc, x, 22.

[2] Voir la belle lettre de Mgr d'Avanzo sur la nécessité de faire rentrer le Fils dans tous ses domaines, *Annales*, t. xv, p. 201 et 245 (5e série).

[3] Matthieu, xi, 29.

[4] *Deut.* vi, 5.

» Mais le docteur voulant se justifier, dit à Jésus: Qui est mon » prochain [1]. »

Et Jésus fait alors cette admirable Parabole de l'homme blessé qui, délaissé par un Prêtre et un Lévite qui passaient, est secouru par un Samaritain, qui était en horreur aux yeux des juifs, et Jésus force ainsi ce Docteur à avouer que celui-là était le vrai Prochain.

8. Jésus confirme qu'il tient sa doctrine de Dieu même qui est son Père. — Étonnement et divergence de ses auditeurs.

Le jour du Sabbat, le 11 octobre de l'an 32 de J.-C.

Jésus, comme nous l'a dit S. Luc, avait confirmé son visage pour revenir à Jérusalem, et quoiqu'il sût que les Juifs cherchaient à le saisir et à le mettre à mort, il multiplie sa parole et ses reproches :

« Au milieu de la fête, Jésus monta au temple, et il ensei- » gnait. Les juifs étaient étonnés et disaient : Comment celui-ci » sait-il les lettres, puisqu'il ne les a pas apprises [2]. »

Les Docteurs étaient tous connus pour avoir suivi les écoles et obtenu leur titre de Docteur. Ils étaient donc étonnés de voir la grande science de Jésus et son éloquence. Jèsus leur apprend d'où lui vient sa science :

« Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a en- » voyé. Si quelqu'un veut se conformer à sa volonté, il con- » naîtra de cette doctrine si elle est de Dieu, ou si je parle de » mon propre fonds. »

Etonnées de cette assurance et de ces paroles qu'elles ne pouvaient comprendre,

« Quelques personnes de Jérusalem disaient : N'est-ce pas » lui qu'on cherche à faire périr ? Le voilà qui parle en public » et on ne lui dit rien. Est-ce qu'en réalité les Princes des prê- » tres ont reconnu que celui-ci est le Christ ? Mais on sait d'où » il est. Or le Christ, quand il sera venu, personne ne saura » d'où il est.

» Parmi la foule beaucoup crurent en lui, et disaient : le

[1] Luc, x, 25-29

[2] Jean, vii, 11-36.

» Christ, quand il viendra, fera-t-il plus de prodiges que celui ci » n'en fait ?

» Les Pharisiens entendirent la foule proférer ces paroles, et » les principaux des juifs, avec les pharisiens, envoyèrent des » gens pour s'emparer de lui. Mais son heure n'était pas » venue. »

Nous allons voir ce que répondirent ces satellites.

9. Jésus est discuté dans la foule. — Les satellites des pharisiens s'avouent convertis. — Indignation des pharisiens.

Octave de la fête. — Jeudi, 16 octobre.

Pendant cette fête le Grand-Prêtre allait puiser dans un vase d'or, à la fontaine de Siloé, de l'eau qu'il versait sur les coins de l'autel du sacrifice. Ce jour-là Jésus se tenait debout dans le temple et criait :

« Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive ; pour » celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive, comme dit » l'Ecriture[1], couleront de sa poitrine[2]. »

Et alors commence une discussion parmi la foule. On va remarquer que les Pharisiens même confirment que Jésus avait précisément tous les signes que l'Ecriture attribue au Messie. En effet, dans la foule :

« Les uns disaient, c'est vraiment un Prophète, les autres, c'est le Christ. Mais quelques-uns disaient : Est-ce que le Christ vient de Galilée ? L'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ vient de la race de David et du bourg de Bethléem où était David[3] ? »

Là se trouvaient les Satellites que les pharisiens avaient envoyés pour le prendre. Convertis à la voix de Jésus, ils revinrent vers les pontifes et les pharisiens, qui leur dirent : « Pour» quoi ne l'avez-vous pas emmené ? Les Satellites répondirent : » Jamais homme n'a parlé comme lui. Ils répliquent : Est-ce » qu'il vous a séduits aussi ? Y a-t-il parmi les pontifes ou les

[1] Joel, III, 28.
[2] Jean, VII, 37.
[3] Michée, V, 2.

» pharisiens, quelqu'un qui croie en lui! Cette foule, qui ne
» connait pas la loi, est maudite. »

Nicodème, ce témoin, qui ne voyait Jésus que la nuit, voulut dire quelques mots en faveur de Jésus, mais ils lui dirent :
« Est-ce que tu es aussi Galiléen, toi ? Scrute les Ecritures et tu
» verras qu'il ne peut pas venir un prophète de Galilée. Mais
» chacun se retira chez soi et Jésus se retira sur le mont des
» Oliviers [1]. »

10. Habile tentation des Scribes et des Pharisiens. — La femme adultère devant Jésus.

Vendredi 17 octobre de l'an 32.

« Au point du jour, Jésus revint au temple. Tout le peuple
» se rassemble autour de lui, et il les enseignait assis. Alors
» les Scribes et les Pharisiens lui amenèrent une femme sur-
» prise en adultère et, la plaçant au milieu, ils lui dirent :
» Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. Dans
» la Loi, Moïse nous a ordonné de la lapider [2], toi, qu'en
» dis-tu? »

La question était d'une grande habileté. Si Jésus l'absolvait, il contrevenait à la loi ; s'il la condamnait il faisait revivre une loi odieuse et qui alors était loin d'être exécutée. On sait avec quelle sagesse et quelle habileté plus grande que la leur, Jésus se tira de cette difficulté : « Que celui qui est sans
» péché, dit-il, lui jette la première pierre.

» En entendant ces paroles, dit S. Jean, ils s'en allèrent l'un
» après l'autre, en commençant par le plus âgé.

» Jésus dit à la femme :

» Où sont ceux qui t'accusaient? Personne ne t'a condamnée?
» — Personne, Maître. — Ni moi, dit Jésus, je ne te condam-
» nerai. Va, et désormais ne pèche plus [3].

[1] Jean, VII, 53, VIII, 1.
[2] *Lévit.* XX, 10.
[3] Jean, VIII, 2-11.

11. Jésus prédit de nouveau son supplice, et se proclame Celui qui, d'après la Loi, devait être *envoyé*.

Pendant les semaines suivantes.

Jésus continue son enseignement devant la foule, et ici il faut distinguer deux paroles essentielles.

« J'ai beaucoup de choses à dire sur vous et beaucoup à » juger. Mais celui qui m'a envoyé est vrai, et moi, ce que » j'ai entendu de lui, je le dis au monde. Et ils ne comprirent » pas qu'il appelait Dieu son père. Jésus leur dit donc : Quand » *vous aurez élevé le Fils de l'homme*, alors vous connaîtrez ce » que je suis, et que je ne fais rien de moi-même, mais selon » que m'a enseigné mon Père, ainsi je parle. *Celui qui m'a* » *envoyé* est avec moi, il ne m'a pas laissé seul, parce que je » fais toujours les choses qui lui plaisent [1]. »

Il faut remarquer d'abord comment Jésus savait à l'avance qu'il serait *élevé* sur la croix, il faut remarquer ensuite ces paroles *Celui qui m'a envoyé*. Depuis que Moïse avait dit : » Seigneur, *envoyez* celui que vous devez *envoyer*[2], » le nom d'*Envoyé* avait toujours été appliqué au Messie. C'est pour cela que Jésus se dit si souvent l'*Envoyé de son Père*. Tout se tient dans toutes les paroles de Jésus, pour prouver que le Verbe ancien et Lui ne font qu'UN.

12. Jésus identifie la liberté à la vérité, et déclare esclaves et fils du Diable ceux qui ne reçoivent pas la vérité.

Pendant la semaine après l'Octave.

Continuant son récit S. Jean ajoute :

« Pendant que Jésus parlait ainsi, beaucoup crurent en lui. » — Jésus dit aux Juifs qui crurent en lui : Si vous demeurez » attachés à ma parole, vous serez vraiment mes disciples. Vous » connaîtrez la Vérité, *et la Vérité vous délivrera*. Ils lui répon- » dirent : Nous sommes la race d'Abraham, et nous n'avons » jamais servi personne. Comment peux-tu nous dire : *Vous* » *serez libres* [3] ?

[1] Jean, VIII, 25-29.
[2] *Exode*, IV, 13. C'est le *Schilo* de la Bible.
[3] Jean, VIII, 30.

Que l'on fasse attention au sens et à la portée de ces paroles. Les Romains étaient aplatis sous le joug de Tibère, le monde entier était aplati sous les Romains, les Juifs même portaient le joug très-pesant de Pilate, plusieurs fois ils avaient été esclaves, et cependant ils se proclament *Libres*. Jésus vient apporter la vraie *liberté* à tous les peuples, et professe que c'est la *Vérité* qui donne la *Liberté*. Voilà une maxime nouvelle, qui met Jésus au-dessus de tous les philosophes présents et passés. Il offrait la Vérité au monde. Le monde l'a connue, et le monde a été délivré de la dure servitude qui pesait sur lui. Que l'on dise encore qu'il n'a pas été réellement le Libérateur.

Ce qu'il y a de particulier c'est cette réponse des Juifs qui se prétendaient *Libres*. Jésus leur répond : « Tout homme qui » fait le péché est *esclave du péché;* si le Fils vous délivre, alors » *vous serez véritablement libres*. Je *dis* les choses que j'ai vues » chez mon Père et vous vous *faites* les choses que vous avez » vues chez votre père. »

Alors les Juifs répliquent et disent que leur père est Abraham ; mais Jésus leur montrant qu'ils ne font pas les choses d'Abraham, en particulier en voulant le tuer, leur signifie cette terrible sentence :

« Vous avez pour père le Diable, et vous voulez accomplir » les désirs de votre père. Il était homicide dès le commen- » cement, et il n'est pas resté dans la Vérité, parce que la » Vérité n'est pas en lui. Lorsqu'il profère des mensonges, il » parle de son fond, parce qu'il est menteur et père du men- » songe. »

Impossible de mieux découvrir les causes de la prostration des esprits à cette époque. Le mensonge était partout, et c'était en effet le *Daimon* qui gouvernait le monde.

A notre époque aussi s'agite le mot de *liberté*. Tous veulent être *libres* et se disent libres quoique séparés de la Vérité. A tous les libéraux, catholiques ou non, il n'y a qu'une chose à dire, la parole même de Jésus : Vous n'êtes pas *libéraux* : ce n'est que la Vérité qui peut rendre *libres*. Nous sommes les

seuls *libres*, peuvent dire les vrais chrétiens parce que, comme dit S. Paul, le Christ nous a *délivrés* [1].

Les Juifs discutèrent encore longtemps avec Jésus, l'appelèrent *Samaritain* et *possédé du démon*, et quand, à la fin, il leur dit « avant qu'Abraham eût été fait, je suis, ils prirent des » pierres pour les lui jeter; mais Jésus se cacha et sortit du » temple [2]. »

18. Jésus guérit un aveugle-né — Les pharisiens constatent ce fait par une enquête publique.

Le samedi 25 octobre de l'an 32 de J.-C.

Ceci est une pièce judiciaire, faite au grand jour, et qui constate de plus en plus le pouvoir divin de Jésus, et l'aveugle obstination des Pharisiens.

« Jésus vit en passant un homme aveugle de naissance... » et laissant tomber à terre de sa salive il en fit de la boue, et » il frotta de cette boue les yeux de l'aveugle : Va, lui dit-il, » te laver à la fontaine de Siloé ». L'aveugle y alla, et revint avec la vue [3]...

On conduit aux Pharisiens cet homme qui avait été aveugle. Or c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait la boue et ouvert les yeux de cet homme. Les Pharisiens lui demandent comment il a recouvré la vue, et celui-ci leur répond : « Il a » placé de la boue sur mes yeux, je me suis lavé, et je vois. »

A ce miracle, les Pharisiens objectent leur dure et fausse loi du sabbat.

« Cet homme-là, lui disent-ils, n'est pas de Dieu, puisqu'il » n'observe pas le sabbat. Toi, que dis-tu de celui qui t'a ou» vert les yeux ? » — Il répond que c'est un prophète.

Alors ils font venir ses parents.

« Est-ce-là votre fils? et vous dites qu'il est né aveugle? » Comment voit-il maintenant?

» Nous savons qu'il est notre fils et qu'il est né aveugle.

[1] Christus nos liberavit (*Gal.* v, 1).
[2] Jean, VIII, 58.
[3] Jean, IX, 2-7.

» Mais comment voit-il maintenant? Nous ne savons... inter-
» rogez-le, il a l'âge. »

Ici S. Jean révèle une décision déjà prise contre Jésus.

« Ses parents, dit-il, parlaient ainsi par crainte des Juifs, car
» déjà ceux-ci avaient décidé que quiconque confesserait que
» Jésus était le Christ serait mis hors de la synagogue.
» C'est pour cela qu'ils disaient : Il a l'âge, interrogez-le. »

Les Pharisiens appelèrent de nouveau l'homme et lui dirent : « Rends gloire à Dieu, nous savons que cet homme est
» un pécheur. — S'il est un pécheur, je n'en sais rien ; je ne
» sais qu'une chose, c'est que j'étais aveugle, et je vois pré-
» sentement. — Qu'est-ce qu'il t'a fait, comment a-t-il ouvert
» tes yeux ?

» Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez en-
» tendu. Pourquoi voulez-vous l'entendre encore? Est-ce que
» vous voulez aussi être de ses disciples? »

Alors les Pharisiens le chargent de malédictions. « Toi, sois
» son disciple. Nous, nous sommes les disciples de Moïse.
» Nous savons que Dieu a parlé à Moïse. Celui-ci, nous ne sa-
» vons d'où il est. »

Alors l'aveugle leur fit cette dure réponse dans laquelle on voit le bon sens aux prises avec cette ignorance apprise qui ôte l'intelligence.

« C'est bien étonnant que vous ne sachiez d'où il est, et qu'i
» ait ouvert mes yeux. Car nous savons que Dieu n'exauce pas
» les pécheurs ; mais que, si quelqu'un est l'adorateur de Dieu
» et l'observateur de sa volonté, Dieu l'exauce. On n'a jamais
» entendu dire que quelqu'un ait ouvert les yeux à un aveugle
» de naissance. S'il n'était pas de Dieu, il ne pourrait faire ces
» choses. »

Les Pharisiens répondirent à ce raisonnement de bon sens:

« Tu es né tout entier dans le péché, et tu prétends nous
» enseigner. Et ils le jetèrent dehors. »

On voit bien là le dépit, la haine augmentée par la déception. Mais nulle volonté de se rendre à l'évidence. Ce n'est

[1] Jean, IX, 8-31.

pas trop dire que d'affirmer que la conversion des Juifs était encore plus difficile que celle des Gentils. La part de vérité qu'ils possédaient était devenue par les fausses interprétations qu'ils lui donnaient un obstacle à la vérité entière que Jésus venait apporter. Et cependant Jésus persiste à vouloir les changer, et il les changera, au moins en grande partie.

14. Jésus se proclame le bon pasteur. Il annonce la conversion du monde et en même temps sa mort.

(Semaine après la fête des Tabernacles).

Pendant que les Pharisiens faisaient cette enquête qui les couvrait de honte, Jésus, s'adressant à la foule qui discutait sur ce fait, lui dit :

« Je suis la Porte. Si quelqu'un entre par moi il sera » sauvé... Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie » pour ses brebis.... Je connais mes brebis et mes brebis me » connaissent, comme mon Père me connaît et que je connais » mon Père. »

C'est en effet sous la forme si touchante de bon Pasteur que Jésus se présente au monde, et c'est sous cette forme qu'il reste connu. Et puis il prononce ces paroles qui sont l'annonce du plus grand événement qui pût être prévu à cette époque.

« J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette ber- » gerie. Il me faut les amener, et il n'y aura plus qu'un ber- » cail et qu'un pasteur. »

Ces paroles étaient un scandale pour les Pharisiens et les docteurs de la loi. C'était l'appel de tous les peuples, la cessation de la domination tyrannique des docteurs de la loi, et c'est ce qui les décida à faire mourir Jésus. Jésus fut donc bien réellement le Libérateur de tous les peuples. Quant au sort qui l'attendait, Jésus le savait, car il ajoute immédiatement :

« Mon Père m'aime parce que je quitte ma vie pour la re- » prendre ensuite. Nul ne me l'enlève. Mais je la quitte de » moi-même et j'ai pouvoir de la quitter, et pouvoir de la re- » prendre. C'est là le commandement que j'ai reçu de mon » Père [1]. »

[1] Jean, x, 7-18.

On voit ainsi comment par avance Jésus prédit la catastrophe qui mettra fin à sa mission. Tout ce qui va se faire, c'est lui-même qui le prédit, et on peut dire qu'il le fait. Un Dieu seul parle et agit ainsi.

15. Jésus reprend ses courses. — Il recommande l'insistance dans les prières. — Les fidèles plus heureux que sa mère.

En novembre de l'an 32 de J.-C.

Après la fête des Tabernacles, Jésus sort de Jérusalem et remonte vers la mer de Galilée s'en allant par les villes et les bourgs, guérissant, redressant et enseignant les peuples. Plusieurs de ces enseignements sont conformes à ceux dont nous avons déjà parlé[1], car Jésus ne cessait de les répéter. C'est S. Luc qui les a transmis. Nous en citons seulement quelques-uns.

Pour engager ses fidèles à insister dans leurs prières auprès de Dieu, il parle de l'ami, qui prête un pain à son ami, pour se délivrer de son importunité, et sur cela il dit : « Demandez et » on vous donnera, cherchez et vous trouverez ; frappez et on » vous ouvrira[2]. »

Jésus cite en outre l'exemple du père qui ne saurait donner une pierre à son fils qui lui demande du pain, et ajoute :

« Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner de bon- » nes choses à vos enfants, combien plus votre Père, qui est » dans les cieux, donnera de bonnes choses, un esprit bon, à » ceux qui le lui demandent[3]. »

Pendant qu'il parlait de l'Esprit immonde qui, sorti d'un homme, y rentre avec d'autres démons, une femme du milieu du peuple éleva la voix et dit :

« Bienheureux le ventre qui vous a porté et les mamelles qui » vous ont allaité. »

Jésus lui répond :

« Bien plutôt, bienheureux ceux qui écoutent la parole de » Dieu et la mettent en pratique [4]. »

[1] Voir *Annales*, t. VII, p. 264 (6e série).
[2] Luc, XI, 1-13.
[3] Matthieu, VII, 11.
[4] Luc, XI. 27.

16. Jésus reproche aux pharisiens les entraves qu'ils avaient mises à la pratique de la Loi par leurs interprétations minutieuses.

En novembre de l'an 32.

Les Païens avaient oublié presque tous les enseignements primitifs; mais les Pharisiens qui en conservaient la lettre étaient plus opposés au renouvellement du monde parce qu'ils en avaient faussé l'esprit, et les avaient surchargés de pratiques qui jamais n'auraient pu être acceptées par les différents peuples. C'est pour cela que Jésus, malgré la haine qu'il savait amasser sur sa tête, ne laisse passer aucune occasion de leur faire les plus durs reproches.

« A cette époque un Pharisien l'invita à dîner chez lui. Jésus » entra et se mit à table. »

Ici encore le Pharisien se scandalise de ce que Jésus ne s'était pas lavé les mains avant le repas. Jésus lui dit:

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui pu» rifiez le dehors de la coupe et du plat; mais, pour votre in» térieur, il reste plein de rapines, d'iniquité et de souillure. » Insensés, est-ce que celui qui a fait ce qui est dehors n'a pas » fait aussi ce qui est dedans[1]? »

Jésus continue à faire connaître quelle indigne transformation les docteurs avaient opérée dans la Loi.

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, » parce que vous fermez devant les hommes le royaume des » cieux; car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y lais» sez pas entrer ceux qui se présentent.

» Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce » que vous dévorez les maisons des veuves, à l'aide de vos » longues prières: c'est pour cela que vous subirez un juge» ment plus rigoureux.

» Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce » que vous parcourez la mer et la terre pour faire un prosé-

[1] Luc, XI, 37.

» lyte; et, lorsque vous l'avez fait, vous le rendez digne de » l'enfer, deux fois plus que vous.

» Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : Quiconque » jure par le temple, ce n'est rien; mais celui qui jure par » l'or du temple est lié.

» Insensés et aveugles! lequel est plus grand : l'or, ou le » temple qui sanctifie l'or?

» Et quiconque jure par l'autel, ce n'est rien; mais quicon- » que jure par le don qui est sur l'autel est lié.

» Aveugles, lequel est plus grand : le don, ou l'autel qui » sanctifie le don?

» Celui donc qui jure par l'autel jure par l'autel et par tout » ce qui est dessus.

» Et quiconque jure par le temple jure par le temple et ce- » lui qui l'habite.

» Et celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu et » par celui qui y est assis.

» Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui payez » la dîme de la menthe, et de l'anet, et du cumin, et qui omet- » tez ce qu'il y a de plus important dans la loi : la justice, la mi- » séricorde et la foi. Ces choses-ci, il fallait les faire, et ne pas » omettre les autres.

» Guides aveugles, qui filtrez un moucheron, et qui avalez » un chameau.

» Malheur à vous, parce que vous êtes semblables à des sépul- » cres blanchis, qui à l'extérieur paraissent beaux, et qui au de- » dans sont pleins d'ossements et de corruption; ainsi, au de- » hors vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans vous » êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité [1].

» Un des Docteurs de la loi lui répondit : Maître, en disant » cela, vous nous faites injure.

» Jésus reprit :

» A vous aussi, Docteurs de la loi, malheur, parce que vous » chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, » et, vous mêmes, n'y touchez pas du bout du doigt. Malheur à » vous, qui élevez des tombeaux aux prophètes, quand vos

[1] Matthieu, XXIII, 13-28.

» pères les ont fait mourir. Certes, vous attestez bien que vous » consentez aux œuvres de vos pères, car, s'ils les ont fait » mourir, vous leur bâtissez des sépulcres. C'est pourquoi la » sagesse de Dieu a dit: « Je leur enverrai des prophètes et des » apôtres, et ils feront mourir les uns et persécuteront les au- » tres. De telle sorte, qu'on redemandera à cette génération » le sang de tous les prophètes qui a été répandu depuis le » commencement du monde, depuis le sang d'Abel jusqu'au » sang de Zacharie, qui périt entre l'autel et le temple [1]. Oui, » je vous le dis, on le redemandera à cette génération.

» Malheur à vous, Docteurs de la loi, parce que vous avez » pris la clef de la science. Vous n'êtes point entrés, et vous » avez repoussé ceux qui entraient [2]. »

On voit là quelle transformation les docteurs juifs avaient fait subir à la loi de Dieu. On reste confondu quand on entend ce redressement de toute la morale opéré par Celui qui passait pour le fils d'un charpentier. Ceci le met évidemment au-dessus de toute la sagesse antique juive et païenne. Evidemment cet homme était Dieu.

17. Jésus continue ses instructions. — Celui qu'il faut craindre. — Usage des richesses.

Novembre de l'an 32.

Au moment où tous les peuples tremblaient à Rome devant l'Empereur, et dans les provinces devant les Proconsuls, Jésus vient apprendre comment tous ces pouvoirs ne sont pas à craindre, mais que Dieu seul est à craindre.

« Je vous dis à vous mes amis. Ne craignez point ceux qui » tuent le corps, ils ne peuvent rien de plus. Je vous montrerai » Celui qu'il faut craindre. Redoutez Celui qui, après vous avoir » fait mourir, a le pouvoir d'envoyer dans la gehenne. Oui, je » vous le dis, c'est Lui qu'il faut craindre [3]. »

Et en vue de tous ces gouverneurs gorgés de rapines et de tous ces juifs, grands négociants gorgés de richesse, il formule cette saisissante parabole :

[1] *Genèse*, IV, 1 et II *Paral.* XXIV, 2?.
[2] Luc, XI, 45-52.
[3] Luc, XII, 4, 5.

» Un homme riche recueillait des fruits abondants de *sa* » *terre*, et il pensait en lui-même : Que ferai-je ? car je n'ai » pas où ramasser mes récoltes. Voici, dit-il, ce que je ferai ; » j'abattrai mes greniers et j'en ferai de plus grands, et j'y » rassemblerai toutes mes récoltes et tous mes biens. Et » je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens, » rassemblés pour de nombreuses années, repose-toi, mange, » bois, rejouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même » on te demandera ton âme, et ce que tu as amassé, à qui » sera-t-il?

» Il en est ainsi de celui qui thésaurise pour lui, et n'est pas « riche en Dieu[1]. »

Rien de semblable n'était dit par les philosophes.

18. Jésus guérit une femme le jour du Sabbat et reproche de nouveau aux docteurs de la loi l'étroitesse de leurs pratiques.

Jésus rencontrant ensuite une vieille femme courbée depuis 18 ans : « Femme, lui dit-il, tu es délivrée de ton infirmité. » Il lui impose les mains, et aussitôt elle se releva et glorifia » Dieu. »

Mais c'était un jour de Sabbat, et alors le chef de la Synagogue, n'osant s'adresser à Jésus, dit à la foule : « Il y a six » jours dans lesquels on doit travailler, venez ces jours-là et » faites-vous guérir, mais pas un jour de Sabbat. » Jésus lui répondit : « Hypocrites, chacun de vous ne délie-t-il pas son » âne ou son bœuf le jour du sabbat, pour les mener boire ? » Or, cette fille d'Abraham, que Satan tient liée depuis 18 ans, » n'a-t-il pas fallu la délier de cette chaîne le jour du sabbat ?

» Tandis qu'il parlait ainsi, tous ses adversaires rougissaient » de confusion, et le peuple tout entier se réjouissait dans les » choses glorieuses que Jésus opérait[2]. «

19. Jésus se remet en route pour Jérusalem. — Il continue les enseignements qui renouvellent le monde.

Avant la fête des Lumières du 16 décembre.

« Jésus, dit S. Luc, s'en allait par les villes et les bourgs, en-

[1] Luc, XII, 16-21.
[2] Luc, XIII, 11-16.

» seignant, et faisant route pour Jérusalem. Quelqu'un lui de-
» mande : Maître, sont-ils peu nombreux ceux qui se sauvent ?»
— Jésus répond en réprimant l'orgueil des Juifs qui se reposaient sur l'observance matérielle de la Loi.

« Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, parce que, je
» vous le dis, beaucoup chercheront à entrer et ne le pourront
» pas. Lorsque le père de famille sera entré et qu'il aura fermé
» la porte, vous commencerez à frapper à la porte, disant : Sei-
» gneur, ouvrez-nous, et il répondra : Je ne sais d'où vous
» êtes. Vous vous prendrez à dire : Nous avons bu et mangé
» devant vous, vous avez enseigné dans nos places... N'avons-
» nous pas prophétisé en votre nom, chassé les démons et
» fait beaucoup d'œuvres en votre nom. Et il leur sera répondu:
» Je ne vous ai jamais connu, pourquoi m'appelez-vous Sei-
» gneur, et ne faites-vous pas ce que je dis ? Ce n'est pas
» tout homme qui me dit Seigneur, Seigneur, qui entrera
» dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de
» mon Père, qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le
» royaume des cieux. »

On voit comment les bonnes œuvres ne suffisent pas pour être sauvé, mais qu'il faut surtout les faire selon les préceptes du Père. Puis prédisant de nouveau la future conversion des Gentils, Jésus ajoute :

« Il y aura des pleurs et des grincements de dents, lorsque
» vous verrez Abraham, Isaac, Jacob et tous les prophètes dans
» le royaume de Dieu, et vous jetés dehors. Et il en viendra de
» l'Orient et de l'Occident, de l'Aquilon et du Midi, et ils se re-
» poseront dans le royaume de Dieu. Et voilà que les derniers
» seront les premiers, et les premiers seront les derniers[1]. »

20. Hérode fait dire à Jésus de sortir de la Galilée. — Réponse de Jésus.

Nous avons déjà dit comment la personne de Jésus était une

[1] Matth. VII, 13-14-22 ; Luc, XIII, 23-27.

énigme, ou plutôt un tourment pour Hérode, qui se persuadait que c'était là ce Jean qu'il avait fait mourir[1]. Aussi sa présence le gênait, et il cherche à l'éloigner.

« Quelques-uns des Pharisiens dirent à Jésus : Allez-vous-en » et sortez de ce lieu, parce qu'Hérode veut vous tuer. »

On voit par là que Jésus était en ce moment vers les confins de la Galilée et non loin de Scythopolis, où Hérode faisait son séjour[2]. Jésus répond aux Pharisiens que, malgré Hérode, il continuera sa mission, jusqu'au jour où il mourra à Jérusalem. « Allez et dites à ce renard : Voici que je chasse les dé» mons et que j'opère des guérisons aujourd'hui et demain, et » le troisième jour je serai mis à mort. Toutefois il me faut » marcher aujourd'hui et demain, et le jour suivant, parce qu'il » ne convient pas qu'un Prophète meure hors de Jérusalem[3]. »

21. Jésus chez un chef des Pharisiens. — Guérison d'un hydropique. — Les convives appelés par force.

Jésus continuant son voyage entre chez un chef des Pharisiens pour y manger du pain le jour du sabbat, et y guérit un hydropique. — Scandale des Pharisiens réprimé par Jésus. — Voyant comme chacun cherchait la première place à table, il réprime cet orgueil et prononce la parabole du Riche, qui fait un grand festin et, voyant que les invités s'excusent pour ne pas y venir, fait appeler les pauvres de toute sorte et prononce cette célèbre parole : « *Faites entrer de force,* afin que ma maison » soit pleine. Aucun des invités ne mangera de mon festin[4]. »

22. Jésus appelle à lui les pécheurs. — Parabole de l'Enfant prodigue et de l'Econome infidèle.

En novembre de l'an 32.

« Les Publicains et les Pécheurs, dit S. Luc, s'approchaient » de Jésus pour l'entendre, et les Pharisiens et les Scribes

[1] Voir ci-dessus p. 58.
[2] Voir la carte, t. VI, p. 175 (6e série).
[3] Luc, XIII, 31-33.
[4] Luc, XIV, 23-24.

» murmuraient, disant qu'il recevait les Pécheurs et man-
» geait avec eux[1]. »

On le voit, c'était toujours la même aberration morale. La qualité de juste ou de pécheur se tirait de l'état extérieur. Toute une classe était qualifiée pécheresse, et l'autre était juste. Jésus vient briser cette entrave ; non-seulement il relève la classe dite pécheresse, mais encore, dans l'admirable parabole de l'Enfant prodigue, il apprend à ces orgueilleux « qu'il y aura » plus de joie au ciel, pour un pécheur qui fait pénitence, que » pour quatre-vingt dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de » pénitence[2]. »

Par la parabole de l'Économe infidèle, Jésus enseigne quel usage il faut faire des richesses. « Les enfants de ce siècle, dit- » il, sont plus prudents que les enfants de la lumière dans leurs » affaires, et moi je vous le dis : Faites-vous des amis avec vos » richesses d'iniquité, afin qu'ils vous recoivent à votre mort » dans les tabernacles éternels.... Vous ne pouvez servir Dieu » et l'argent. »

Les Pharisiens qui étaient des avares, entendaient toutes ces » choses et se moquaient de lui. Il leur dit : « C'est vous, qui » vous faites justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos » cœurs. Car ce qui est grand devant les hommes est abomi- » nation devant Dieu[3]. »

28. Jésus annonce la part des bons et des mauvais dans l'autre vie. — Parabole du mauvais riche.

Nous avons vu Jésus mettant les pécheurs au-dessus des justes. Il continue cette transformation du monde païen et juif, dans la parabole du mauvais Riche, et de Lazare le pauvre, à qui il ne donnait pas les miettes tombant de sa table. L'un et l'autre meurent ; l'un est jeté aux enfers, l'autre dans le sein d'Abraham. Au Riche qui implore il est répondu :

« Mon fils, souviens-toi que tu as reçu des biens pendant ta

[1] Luc, xv, 1.
[2] Luc, xv, 7 et 11-33.
[3] Luc, xvi, 8-15.

» vie, et que lui a reçu des maux. Maintenant il est consolé et » tu es tourmenté. »

Et le Riche veut au moins faire avertir ses frères. Mais on lui apprend qu'ils ont la Loi, qu'ils ont l'enseignement traditionnel, public, révélé, donné de Dieu, et que, s'ils ne l'écoutent pas, ils ne croiraient pas plus à un mort qui viendrait leur parler [1].

24. Jésus impose à tous le pardon indéfini des injures.

Pendant la vie, les hommes, qui devraient être tous frères, se heurtent malheureusement les uns contre les autres. Jésus veut que les injures réciproques soient toujours pardonnées.

« Pierre s'approcha et lui dit : Maître, combien de fois mon » frère pourra-t-il pécher à mon égard, et devrais-je lui par- » donner ? Jusqu'à 7 fois ? — Jésus lui dit : Je ne te dis pas » jusqu'à 7 fois, mais jusqu'à 77 fois 7 fois. »

Et là-dessus vient l'admirable parabole du Serviteur qui, ayant reçu le pardon du maître, ne veut pas l'accorder à son conserviteur, « et qui aussi est jeté en prison jusqu'à ce qu'il ait » payé tout ce qu'il doit. C'est ainsi que vous fera mon Père » céleste si chacun ne pardonne à son frère de tout son cœur [2]. »

Cette morale si nouvelle, et en opposition à toute la sagesse païenne et juive, démontait et vexait les orgueilleux pharisiens.

25. Jésus quitte la Galilée, et vient dans la Pérée. — Les lépreux guéris. — L'indissolubilité du mariage.
Commencement de Décembre de l'an 32.

Jésus, voulant assister à la fête des Lumières qui avait lieu le 16 décembre, passa entre la Samarie et la Galilée, dit S. Marc, et vint au-delà du Jourdain, pour se rendre dans la Pérée.

Avant de passer le Jourdain, il guérit 10 lépreux, et un seul, samaritain, vient le remercier. Jésus fait encore voir la supériorité de la foi sur les races, en disant : « Il ne s'est rencontré,

[1] Luc, XVI, 19-31.
[2] Matth. XVIII, 21-34.

» pour revenir rendre gloire à Dieu que cet étranger? Lève-toi » et va, ta foi t'a sauvé [1]. »

Et toujours les implacables Pharisiens, blessés et haineux, le tentent de nouveau par une captieuse question :

« Ils lui demandent, dit S. Marc, s'il est permis à l'homme » de renvoyer sa femme [2]. »

La question était dangereuse et importante. En ce moment les liens du mariage étaient partout relâchés. A Rome, comme le dit Sénèque, les femmes comptaient leurs années par le nombre de leurs époux ; il y en avait même, dit Juvénal, qui en 5 mois comptaient 8 maris[3]. En ce moment, en Judée, la femme de Philippe avait quitté son mari pour cohabiter avec Hérode, son frère. Que fait Jésus, ? Il en appelle aux commencements :

« N'avez-vous pas lu que Celui qui a créé l'homme, » au commencement, les créa homme et femme [4], et dit : « A cause de cela, l'homme abandonnera son père et sa mère, » et s'attachera à son épouse; et ils seront deux en une seule » chair [5]. C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule » chair[6]. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare » pas. »

Les Pharisiens lui allèguent Moïse qui avait permis le billet de répudiation. Jésus répond : « C'est à cause de la dureté de » votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos » épouses ; mais, au commencement, il n'en fut pas ainsi. »

Et rappelant encore les hommes à la prescription primitive, Jésus ajoute :

« Et moi, je vous dis, quiconque renvoie sa femme, si ce » n'est pour cause de fornication, et en épouse une autre, » commet la fornication, et celui qui épouse une répudiée, » commet la fornication. »

[1] Luc, VII, 11-19.
[2] Marc, X, 1.
[3] Sénèque, de Beneficiis, III-16 et Juvénal, *Sat*. VI, v. 229.
[4] *Genèse*, I, 27.
[5] *Genèse*, II, 24.
[6] Voir les traditions conservées sur l'homme créé mâle et femelle et en particulier une gravure extraite d'un ancien livre chinois donnant cet homme double, dans *Annales* t. II, p. 411 (6e série).

On voit comment Jésus ne craint pas de supprimer toutes les fausses interprétations données au précepte primitif. Ce n'est pas une loi nouvelle qu'il inaugure, c'est la religion primitive qu'il renouvelle. La fornication n'est pas une cause de divorce, mais seulement de séparation. Et il n'allègue pas, comme le font tous les Cours de morale philosophique, des raisons sociales, plus ou moins sociales, il dit le mot qui ne souffre pas de réplique : Celui qui vous a créé *a dit*. A cela rien à répondre.

Mais les disciples, étonnés comme les autres, lui dirent naivement :

« Si telle est la position de l'homme avec son épouse, il n'est » pas expédient de se marier. »

A cela Jésus fait encore une réponse qui concilie le précepte de Dieu avec la liberté de l'homme.

« Tous ne comprennent pas cette parole..... Que celui qui » peut comprendre, comprenne[1]. »

C'est à la liberté de l'homme qu'est laissée la grande affaire de l'union conjugale. Et l'on sait comment l'Eglise seule a fondé sur la liberté personnelle cette grande union. La loi civile inexorable ne connaît que l'acte extérieur; l'Eglise ne reconnaît pour mariage que celui qui a été consenti librement.

26. Jésus pose la parabole du pharisien et du publicain, et brise de nouveau la division de justes et de pécheurs.

L'orgueil est inné dans l'homme. Chacun se glorifie en son cœur, et se déclare juste. C'était surtout le grand défaut des Pharisiens. Comme nous l'avons déjà vu, ils avaient divisé l'humanité en deux castes, les justes et les pécheurs. Ils se mettaient fièrement dans la première et rejetaient presque tous les autres dans la seconde. Jésus brise cette division et cet orgueil par l'apologue suivant :

« Deux hommes montèrent au temple pour prier : l'un était » Pharisien et l'autre Publicain. Le pharisien, debout, priait » ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que » je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs,

[1] Matthieu, XIX, 3-12 ; Marc, X, 2-12.

» injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne » deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je pos- » sède.

» Au contraire, le publicain, se tenant au loin, n'osait pas » même lever les yeux vers le ciel; mais il se frappait la poi- » trine, disant: Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pé- » cheur.

» Je vous le dis : Celui-ci revint en sa maison justifié, et » non pas l'autre. Car quiconque s'élève sera abaissé, et qui- » conque s'abaisse sera élevé [1]. »

27. Amour de Jésus pour les petits enfants.

En route dans la Pérée au commencement de décembre.

Voici une des scènes les plus touchantes de la vie de Jésus. Le même homme qui tonnait contre les pharisiens, et contre le roi Hérode, contre tous les violateurs de la loi antique, appelle à lui, caresse, embrasse et bénit les petits enfants.

« Sur son chemin, allant à Jérusalem, on lui amenait les » petits enfants, pour qu'il leur imposât les mains et priât pour » eux. Les disciples, voyant cela, repoussaient avec de dures » paroles ceux qui les amenaient. Jésus s'en aperçut et s'en » indigna, et appelant à lui les enfants, il dit à ses disciples: » Laissez venir à moi les petits enfants, et gardez-vous de les » empêcher de venir à moi. Le royaume des cieux est à ceux » qui leur ressemblent. En vérité, je vous le dis : Quiconque » ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, » n'y entrera pas. Et les embrassant, et leur imposant les » mains, il les bénissait. — Et quand il leur eut imposé les » mains, il se remit en route [2]. »

Ceci est pour confondre les orgueilleux savants qui prétendent entrer dans le royaume de Dieu par leur science. Jésus leur apprend que l'on n'y entre qu'en croyant à l'enseignement qu'il est venu lui-même apporter au monde. Il n'y a d'autre connaissance du royaume de Dieu que celle qu'il a donnée.

[1] Luc, XVIII, 10-14.
[2] Matthieu, XIX, 13-15; Marc, X, 13-16.

28. Jésus assiste à la fête des Lumières et se déclare le Christ, UN avec son Père.

La fête de la Dédicace avait été établie en souvenir du jour où Judas Macchabée avait purifié le temple et rétabli le culte à Jérusalem. On l'appelait aussi la *fête des Lumières*[1], parce que pendant huit jours les Juifs illuminaient leurs maisons.

« Ce jour-là Jésus se promenait dans le temple, sous le » portique de Salomon. Les Juifs l'entourèrent et lui dirent : » Jusques à quand nous tiendras-tu dans l'incertitude ? Si tu » es le Christ, dis-nous-le clairement.

» Jésus répondit : Je vous parle et vous ne me croyez pas, les » œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage » de moi... Mon Père et moi nous sommes une même chose.

» Les Juifs prirent des pierres pour le lapider. Jésus leur dit : » J'ai fait à vos yeux beaucoup de bonnes œuvres, pour la- » quelle de ces œuvres me lapidez-vous ?

» Les juifs répondirent : Nous ne te lapidons pour aucune » bonne œuvre, mais pour ton blasphème, parce que, toi étant » homme, tu te fais toi-même Dieu. »

Jésus, loin de rétracter sa parole, la confirme et la prouve.

« N'est-il pas écrit, leur dit-il d'abord, dans votre loi : « J'ai » dit, vous êtes des dieux[2] ! » S'il appelle dieux, ceux à qui le » discours de Dieu a été adressé, et si l'Ecriture ne peut être » démentie, comment dites-vous à celui que le Père a sanctifié » et envoyé en ce monde, tu blasphèmes en disant : Je suis » Fils de Dieu ? »

Cette réponse était péremptoire, Jésus apporte une preuve plus grande :

« Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne croyez pas en » moi. Mais si je les fais, et si vous ne voulez pas me croire » croyez aux œuvres, afin que vous connaissiez et croyiez que » le Père est en moi et que je suis dans le Père ! »

Mais les Juifs étaient aveugles. Les œuvres divines n'étaient rien pour eux. Ils avaient leurs idées et ils y persistaient.

[1] Καλοῦντες αὐτὴν φῶτα (Josèphe *Ant. Jud.* l. XII, c. 7, n. 7).
[2] *Psaume* LXXXI, 6.

« Ils cherchaient à le prendre, et il sortit de leurs mains et
» s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, dans le lieu où
» Jean avait baptisé d'abord, et il resta là. Et beaucoup vinrent
» à lui, et disaient : Jean n'a fait aucun prodige, mais tout ce
» que Jean a dit de Celui-ci est vrai, et beaucoup crurent en
» lui[1]. »

C'est ainsi que finirent les courses de la 3e année de Jésus.

Le lieu où il se retira était Beth-Abara, où l'on passait le Jourdain, lieu grandement fréquenté par ceux qui allaient à Jérusalem ou en venaient.

A. BONNETTY.

[1] Jean, x, 22-42.

De l'origine et de la valeur

DU NOM DE DIEU

LETTRES AU RÉVÉREND PÈRE BRUCKER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Troisième lettre [1].

Mon R. Père,

La suite de votre travail sur le nom de Dieu insérée dans le cahier d'avril des *Etudes religieuses* [2], se compose de deux parties. Dans la première vous insistez sur l'origine *purement sanskrite* de ce nom. Vous consacrez l'autre à traiter transitoirement de la réforme religieuse attribuée à Zoroastre. Vous y croyez trouver des faits favorables à votre opinion. C'est peut-être le contraire qui aura lieu lorsque le moment sera venu d'examiner entre nous ce point d'histoire, dans lequel Zoroastre se confond, par bien des traits, avec plusieurs autres réformateurs supposés, tels que Confucius et Lao-tsée, en Chine; Rama, Krishna et Bouddha, dans les Indes; Odin, chez les Scandinaves; Pythagore, en Grèce; Romulus et Numa, dans l'Italie. J'en omets plusieurs autres, dominés par un même personnage réel. Nous verrons alors quel est ce personnage et de quelle source sont provenues toutes les réformes politiques ou religieuses auxquelles se rattachent les noms cités.

Nous avons vu que le système auquel vous vous ralliez place à une époque, plus ou moins voisine du déluge (si déluge il y a là) le point de départ de toute religion, du moins pour les peuples de la race indo-européenne.

[1] Voir la 2e lettre aux Nº précédents ci-dessus p. 136 et 178.

[2] *Études religieuses*, par des pères de la Compagnie de Jésus, avril 1874, t. v (5e série).

Il force à supposer, à la suite du cataclysme, un état soit d'athéisme natif, soit de complet oubli de toute notion religieuse antérieure, dont l'homme serait sorti par sa propre et seule initiative[1]. Et vous résumez les opinions accréditées à ce sujet en disant que, « jusqu'à l'époque de la grande » dispersion, les idées religieuses des Aryas ne se sont point » élevées au dessus d'un Panthéisme naturaliste plus ou moins » grossier[2]. »

Vous protestez, il est vrai, contre ces conclusions; mais ne les admettez-vous pas implicitement, mon R. Père, lorsque vous dites que *les Aryas ont dû s'élever au dessus de la nature matérielle*[3]; *et qu'à l'époque de leur première dispersion, ils ne s'arrêtaient plus au sens littéral et matériel de l'appellation Deva*[4]. Car ils n'auraient pas eu à *s'élever* au dessus de la matière, ni à répudier le sens matériel du mot *Deva*, s'ils avaient toujours connu l'Etre suprême désigné par ce nom et dont toute matière est l'ouvrage.

En reportant bien avant leur première séparation le mouvement ascendant de leur intelligence vers l'auteur de toutes choses ou vers Dieu, vous ne faites, ce me semble, que reculer dans un passé plus profond le règne du *Naturalisme*; vous ne le niez pas.

Or, plus vous le reculez, je ne sais si vous y avez fait attention, et plus vous en rendez la supposition inacceptable. Nous avons dit deux mots de cette question au point de vue de la Raison humaine et de la Tradition universelle; examinons-la un moment sous le rapport Chronologique.

Jusqu'à Babel ou à la première séparation des tribus de la famille humaine, la Révélation n'avait sans doute rien dû perdre de son empire au milieu des enfants de Noé, tous encore réunis autour de lui ou dans son voisinage.

Vous ne me contredirez sans doute pas si, d'après cette don-

[1] Pictet, *Des Aryas*, t. II, p. 657 : Pour concevoir Dieu comme intelligence, l'homme ne pouvait partir que de lui-même. »

[2] *Études religieuses*, p. 596.

[3] *Ibid.* p. 591, l. 8.

[4] *Ibid.* p. 598, l. 16.

née, je fais descendre, jusqu'au 10e siècle en dessous du Déluge, le souvenir des enseignements révélés et des noms sous lesquels la tradition antédiluvienne désignait le Créateur. Cette persistance des Noms divins peut très-bien se concilier du reste avec la supposition de certaines erreurs déjà accréditées avant cette époque et plus ou moins entachées d'idolâtrie. Si le nom de Dieu, sous la forme *Deva*, que vous supposez inventée ou créée par les Aryas, a pu se maintenir, depuis eux jusqu'à nous, pendant une durée de quatre mille ans et plus, et au milieu de toutes les idolâtries, pourquoi refuserions-nous une égale vitalité aux Noms d'origine divine?

D'autre part la première rédaction des hymnes du *Rig-véda* est reportée par les orientalistes au 15e siècle avant Jésus-Christ et même plus haut par quelques-uns. Et, dans votre système, il nous faut remonter encore pour l'invention supposée du mot *Déva* dans le sens absolu de *Dieu*; car, dans le Rig-véda même, il se montre déjà dépouillé de ce caractère absolu. Il s'y applique, comme titre ou qualificatif, ainsi que le Θεος des Grecs et le *Deus* des Latins, au soleil, au feu, à l'eau, à la mer.... personnifiés. Pour le rencontrer avec le sens absolu sous lequel il devait, « *à tout jamais*[1], » désigner, en sanskrit, la toute puissance divine, il faudrait donc remonter bien des siècles, plus de 2,000 ans avant notre ère. Mais dès lors, mon R. Père, entre cette époque reculée et celle jusqu'à laquelle nous avons vu que devait s'être conservé le souvenir de la Révélation, quel espace reste-t-il pour l'*oubli* de cette Révélation et de son auteur, oubli du sein duquel les Aryas se seraient spontanément élevés à la notion d'une intelligence suprême?

Cet âge d'oubli ou de barbarie n'a donc pas de place dans les temps postdiluviens comme point de départ des religions dites *spontanées*. Mais son règne est en outre formellement démenti par les traditions profanes elles-mêmes sur lesquelles on s'appuie et qui placent toutes en première ligne, dans l'ordre des temps, un âge d'innocence, de vérité, de

[1] *Études religieuses*, p. 591, l. 32.

culte de la Divinité[1], ne laissant aucune initiative à la spontanéité humaine.

Je ne vois pas d'ailleurs, comme catholique, comment le *Sauveur promis* aurait pu être l'objet de *l'universelle attente* des peuples, (*expectatio gentium*)[2], ainsi que l'enseigne la révélation et le constate l'universalité des traditions, si aucun écho de cette même Révélation ne leur en avait transmis l'annonce.

Ainsi donc l'opinion qui place, entre la religion révélée et les religions prétendues spontanées, une ère de complet oubli de la première, offre le triple défaut, — d'être chronologiquement inadmissible, — comme d'être contredite par les traditions rendues à leur vrai sens aussi bien que par les enseignements de la religion ; d'être, en un mot, toute gratuite, et sans profit surtout pour la foi. Mais si, comme le démontre surabondamment l'étude comparée, la notion révélée de Dieu s'est maintenue chez les peuples bien en dessous de l'époque où l'on suppose, qu'ensevelie dans l'oubli, elle serait née à nouveau de la *spontanéité* des Aryas, pourquoi cette dernière supposition? Pourquoi ne pas vouloir, qu'avec la connaissance de l'Etre suprême, se soit conservée celle des noms sous lesquels il s'était lui-même révélé, et dont nous avons vu que l'un, *Héloïm*, ou le *Tout Puissant*, s'est maintenu, presque jusqu'à nous, chez tant de peuples de la famille indo-européenne comme au dehors? Pourquoi ne pas vouloir que du second de ces noms, *Jéhova* littéralement *I-Héoué*, signifiant *Celui* (qui) *est*, dérivent les formes *Iav, Iau, Io* du nom de l'Etre suprême chez nos ancêtres ? Pourquoi prétendre enfin qu'à ce même nom révélé, mais sous sa forme invocative, *T-Héoué, Toi* (qui) *Es*, on aurait substitué un nom de même forme, *Theos, Ζευς, Déva, Deus*... mais signifiant *Toi* (qui) *brilles*?

Je concevrais cette préférence pour le nom matériel de la part de l'école qui professe un antagonisme avoué contre le Christianisme; ou de ceux qui, niant *d'autorité*, tout rapport

[1] Hésiod. *Op.* 109 sq. — Ovid. *Met.* I-39 sq. — Virg. *E.* IV, 6 et passim ;— lois de Manou, I, 81.

[2] *Gen.* III, 15 et XLIX, 10.

d'origine et de fait entre la vérité biblique et l'erreur profane, traitent de *blasphème* la pensée de *considérer*, ainsi qu'ont *voulu souvent le faire des membres des clergés chrétiens, les fables du monde païen comme des fragments altérés d'une révélation divine*[1].

Je m'expliquerais moins la complaisante crainte de ce prétendu *blasphème*, poussée jusqu'à circonscrire dans l'ère antédiluvienne l'action de la Révélation divine et de la Tradition patriarchale, pour livrer l'ère postérieure à d'universelles ténèbres où tout aurait été laissé par la Providence à l'initiative humaine.

Je ne comprends pas davantage comment, à la suite des libres penseurs, nous donnerions le nom de *primitive*[2] à une religion issue de ce tombeau supposé comme le fongus naît du tronc pourri d'un arbre mort. A mes yeux, en effet, la seule *religion primitive* est celle qui a pour fondement et pour point de départ les Révélations faites à l'homme dans la personne d'Adam, puis de Noé et qui, léguées par celui-ci à ses enfants, les ont suivis, sans interruption, à travers tous les âges. Et les traditions profanes élèvent de toute part la voix pour nous enseigner que le germe sacré, ainsi déposé au sein de l'humanité, n'a jamais cessé d'y exercer une action, plus ou moins efficace, mais toujours reconnaissable. Cette persistance, mon R. Père, semble se montrer en particulier dans le Nom de Dieu dont vous signalez le merveilleux règne au milieu de toutes les tribus de la famille indo-européenne [3], mais règne bien plus merveilleux encore lorsqu'on sait reconnaître dans ce Nom une forme de celui que le Créateur s'était donnée en se révélant au premier homme, et qu'on le voit se reproduire ainsi avec une égale vitalité dans presque toutes les autres familles de langues.

Tous les peuples, vous en conviendrez sans doute avec moi, mon R. Père, ont dû emporter avec eux, à partir de Babel ou de l'Arche, la connaissance d'un premier homme corporelle-

[1] Max Muller, *Essais*, p. 17.
[2] *Études religieuses*, t. IV, p. 861, sq.
[3] *Ibid.* t. V, p. 588, 589.

ment formé de terre ou issu de la terre, *sumptus e terra*[1]; d'un jardin de délices, théâtre de l'âge d'or; — de la source centrale qui s'y partageait en quatre fleuves; — des arbres (ou fruits) réservés dont cette source arrosait le pied; — du serpent tentateur, doué de la parole, donnant la vue, la science, le secret de s'égaler à Dieu ou de s'élever au ciel, mais dont la tête devait être écrasée par le Fils divin d'une Vierge sainte. L'histoire du déluge, de l'arche et de son constructeur inspiré, clôturait cette première partie de l'histoire du monde, seule commune, mais nécessairement commune à tous les hommes.

Or l'étude comparée des traditions nous montrant, de la façon la plus positive, la persistance de ces faits, plus ou moins effacés, dans le souvenir de tous les peuples de la terre, et, bien souvent, avec des altérations explicables seulement par une fausse entente des termes du texte hébreu de la tradition sacrée, — pourquoi, de parti pris et en union avec les incrédules, refuserions-nous d'admettre que la connaissance des Noms sous lesquels Dieu s'était révélé, et qui sont consignés dans cette même tradition, se soit transmise et perpétuée avec celle de tout le reste?

Je ne vois pas de motif à cette répulsion de notre part; et peut-être serait-il difficile d'en produire un de quelque valeur.

Quoi qu'il en soit, tous les hommes ont originairement dû connaître le double nom *Jéhovah-Héloïm* sous lequel le Créateur s'est manifesté à eux comme l'*Etre* par excellence et *tout-puissant*. La preuve s'en trouve dans les traditions profanes convenablement étudiées. Ma précédente lettre a dû vous édifier à cet égard pour ce qui regarde le second de ces noms, soit *Héloïm*. Or, c'est le premier de ces noms, à son tour, soit *Jéhovah*, que nous retrouvons, sous la forme simplement appellative, dans celui d'*Iaô*, par lequel les Grecs rendaient, en leur langue, l'hébreu יהוה, *I-Héoué*, ainsi qu'on le voit dans Diodore de Sicile[2], et aussi dans Joannes Lydus pour les

[1] *Gen.* III, 19.
[2] Diod. l. I, c. 94.

Chaldéens, lorsqu'il dit : Οἱ Χαλδαῖοι τὸν θεὸν Ιαὼ λέγουσιν..[1].

Ce nom était même chez eux celui du Dieu suprême, soit de *Zeus*, ainsi que le montre l'oracle de Claros cité par Macrobe :

Φράζεω τὸν πάντων ὕπατον θεὸν ἔμμεν Ἰάω[2].

Et si le même oracle ne fait qu'un même Dieu d'*Iaô* et d'*Hélios*, c'est, nous l'avons vu, que ce nom d'*Hélios*, (ἥλιος ἥελιος) figure presque toujours dans la légende pour l'hébreu *Héloïm*.

Nous retrouvons le même nom de *Jéhovah* (pour *I-Heoué*), et comme désignant le Dieu suprême, dans le *Iaô* des Basques[3], dans le *Iah* des Celtes[4];

Dans le *Iaoi* des inscriptions latines[5] et qui devient *Iu*, *Io* dans les composés *Iu-piter* (pour *Jéhovah-père*) et *Jo-vis* (pour *Jéhovah* le *tout-puissant*, (en hébreu *Héloïm*).

Nous le retrouvons encore dans le *Ia*[6], nom du Dieu suprême des Kalmouks et des Mongols, identique au *Ia* (יה)[7] de l'hébreu[8];

Dans le *Ieuô* (Ιευω) des Phéniciens, et le *Iar*, nom de l'Eternel en Cymrique[9].

Il en est de même du *Yao* des Chinois, qui ont fait du personnage ainsi désigné un empereur[10] antédiluvien de même que les Grecs ont fait parfois, de Ζευς-Ιαω, un roi de Crète ou d'*Athènes* (pour *Eden*) ; les Latins, de *Janus*, un roi d'Italie, ou les Celtes, de *Iu gadarn*, un roi mythique de l'Armorique. Notons que les Chinois désignaient encore le Dieu suprême par

1 Lydus, *de Mens.* IV, c. 38, p. 74.
2 Macrob. *Saturn.* I, c. 18, p. 290.
3 Chaho, *Hist. des Basq.* p. 112.
4 David de St-Georges, p. 26.
5 Orellius, t. I, p. 345.
6 Parall. t. I, 1re p. p. 451.
7 St Epiphan. *contr. hær*, I-40; — Hesychius, v. *Ia*.
8 Euseb. *Præp.* I-9, p. 31, A.
9 De Belloguet, *Gloss.* p. 201.
10 V. de Rougemont. t. I, p. 133.

la variante *Y-Hi-Wei*, ainsi que l'ont constaté Abel-Rémusat[1] et plusieurs autres orientalistes [2].

C'est ce même nom de *Jéhovah* qui entre, diversement modifié, dans les composés Ιαω-Ἥλιος, en grec, ainsi que nous venons de le voir ; — *Iou-Lu*, chez les Finnois ; — *Iu-gadarn* dans l'Armorique ; — *Io-Ivis*, chez les Latins ; — *Auv-Kinuv*, en Assyrie, noms dans lesquels la seconde partie ηλιος, *iu*, *gadarn*, *vis*, *kinuv*, est pour *Héloïm* ou le Tout-Puissant.

Il en est sans doute de même pour l'étrusque *Æs-ar*, le sanskrit *As-ura*, le zend *Ah-ura*, l'irlandais *Aesf-Hear*, et plusieurs autres encore dans lesquels la première partie *Æs*, *As*, *Ah*, *Aest*... signifie l'*Etre* ou *Celui* (qui) *est*. (*as elle*).

Avec ces noms, qui s'offrent comme des équivalents du *Jéhovah-Héloïm* de la révélation, j'en citerai encore un sous lequel on reconnaît le même *Dieu*, mais descendu par la légende au rang d'un simple mortel, celui d'*Io-Las*.

Compagnon d'armes d'*Héraclès* [3] ou de l'élu de *Dieu*, c'est-à-dire *Noé*, dont il est dit qu'il marchait avec le *Seigneur* ; *cum Deo ambulabat* [4] ; assistant le Héros dans son combat contre l'*Hydre* ou contre l'*eau* du déluge[5] ; — conducteur de son char de guerre [6], c'est-à-dire de l'arche ; — brûlant, au moyen d'un tison ardent, les têtes renaissantes du monstre, tandis qu'un cancre mordait au pied le Héros sauveur [7] ; — c'est un représentant du *Dieu* qui, sous le nom de *Iéhovah-Heloïm*, avait annoncé à nos premiers parents un Sauveur dont le pied devait être mordu par le serpent-démon; qui avait dirigé l'embarquement de Noé (pris pour le Sauveur) dans son arche! devenue ici, comme dans bien d'autres fables, un char de guerre ; — avec qui marchait le patriarche; — et qui s'était servi de l'arc lumineux ou enflammé du ciel pour garantir le pa-

[1] A. Rémus. *Mélang. asiat.* t. I, p. 91 et *Annal. de philos.* t. VII, p. 192 (4e série).

[2] V. de Rougemont t. I, p. 133.

[3] Paus. I-19-3 ; VIII-45-6.

[4] *Gen.* VI-9.

[5] Apollod. II-5-2 ; Paus. V-8-3 ; et 17-11.

[6] *Ibid. ibid.*

[7] Apollod. *ib.*

triarche contre toute irruption nouvelle des eaux diluviennes[1].

Io-Las, à qui *Héraclès* aurait érigé un temple en Sardaigne[2], — est Dieu à qui l'élu *Noé* avait dressé un autel après sa sortie de l'arche.

Et si l'on ajoute qu'il se serait uni à *Mégare*[3], déjà femme d'*Alcide-Adam*, — c'est que *Mégare* ou la *grande agricole*, est un représentant d'Eve à qui avait été donnée, comme à son époux, la mission de cultiver l'Eden, *ut operaretur*, et qui, déjà unie au premier homme, s'était dite redevable à Dieu de sa maternité[4].

Mais si, comme tout s'accorde à le montrer, les peuples et surtout ceux de la race indo-européenne, ont ainsi reçu et conservé la connaissance, non-seulement du vrai Dieu, mais des deux Noms hébreux qui désignaient en lui l'*Existence* suprême et la *Toute-Puissance*, pourquoi vouloir que ces noms, revêtus, dans les Indes, d'une forme sanskrite ou zende, soient une invention, une création des Aryas et d'après une conception toute matérielle? quel avantage cette fantaisie grammaticale peut-elle offrir à la cause de la vérité révélée ou même scientifique?

L'étude des traditions comparées nous ouvre une autre voie et nous assure de tout autres résultats. Elle nous montre en effet que la Tradition primitive a passé de Noé à ses enfants et de ceux-ci à tout le genre humain renouvelé en eux, non pas d'une façon sommaire comme on veut bien parfois consentir à l'admettre, mais sous une forme et dans des termes originairement identiques, pour la partie historique, à ce que nous offrent encore les premiers chapitres de la Genèse hébraïque.

Ce commun héritage, conservé par chaque famille ou tribu, et jusqu'à Babel, sous sa forme originelle; puis emporté, implanté partout comme histoire locale, ne s'est jamais et nulle part complétement perdu dans l'ère ancienne. L'idolâtrie elle-même, cette grande corruptrice de la vérité, n'a pu faire entièrement table rase de ses enseignements, et pas plus sous le

[1] Gen. VI, 14, sq. IX, 13, 14, 15.
[2] Diod. sicul. IV-24-4.
[3] Apollod. II-5-2.
[4] Gen. IV-1.

rapport des croyances que sous celui des faits. Et c'est de la Révélation qu'elle tenait la notion divine appliquée par elle aux créatures. L'homme connaissait Dieu avant de le bénir et surtout avant de l'adorer dans ses ouvrages. « Pour attribuer » aux êtres de la nature une puissance surnaturelle et intelli- » gente, il fallait savoir que cette puissance existe [1]. » Et l'homme l'a su depuis le premier instant de son apparition sur la terre.

Si la nuit s'était faite un seul jour à cet égard sur l'humanité, croyez-vous, mon R. Père, qu'il lui eût suffi de sa Raison pour remonter de son propre mouvement et par ses seules forces à la lumière? Oui, sans doute en principe ou spéculativement parlant; mais non pas en fait, si l'on s'en rapporte à l'expérience. Car, de l'unanime aveu de tous les observateurs, jamais on n'a vu un peuple s'élever spontanément des ténèbres à la lumière, de l'erreur à la vérité, de la barbarie à la civilisation. Et c'est d'une question, non de philosophie, mais de fait qu'il s'agit entre nous.

Resté en possession de la notion divine qui lui était venue d'en haut, l'homme est aussi resté en possession des Noms que Dieu s'était donnés en se révélant à lui, et qui étaient ceux de ses principaux attributs, tels que l'éternelle existence et le pouvoir sans borne. Jamais il ne se serait élevé à cette double notion en partant du sanskrit *Deva, splendens*, brillant. Jamais sa spontanéité n'aurait trouvé de lien entre ce qui brille et la pure intelligence que désigne le mot Dieu, parce que ce lien n'existe pas. C'est au contraire de la notion révélée qu'il a passé au Naturalisme en appliquant cette notion à ce qui brillait à ses yeux d'un éclat qu'il ne pouvait s'expliquer. Il a fait dans les Indes, par ses philosophes et ses poètes, du nom *Deva* pour *T-Héoué*, ce qu'il a fait en Grèce, par ses poètes et ses philosophes, du nom *Zeus* qui, après avoir désigné le Dieu suprême dans Homère, n'est plus, chez les libres penseurs, qu'un vieux nom de l'éther, de *l'air*, ou du *ciel matériel*. Il n'est pas monté, il est descendu.

[1] *Revue des Quest. hist.* t. XII, p. 430.

Vous dites, mon R. Père, ne pas vous opposer à ce que le mot *Deva* (en tant que signifiant *Dieu*) puisse être reporté à une révélation divine[1]. Mais à moins d'admettre que *Dieu* se serait révélé, dans la langue hébraïque, comme l'*Etre* des êtres, et, dans le sanskrit, comme le *brillant*, ouvrant ainsi la porte à l'erreur qui devait le faire confondre avec un astre quelconque, — il faudra bien convenir que ce nom, en ce sens, est étranger au sanskrit; qu'il est la forme donnée en cette langue à l'hébreu *T-Héoué, Toi* (qui) *Es*, qui se reproduit beaucoup plus fidèlement dans le *Théos* des Grecs, le *Théotl* des Mexicains et dans vingt autres langues.

Notez que le sanskrit n'offre aucune explication des deux qualificatifs *vis*, *pater*, qui alternent à la suite des noms *Jo*, *Ju* en latin, comme σθενιος et πατηρ en grec, à la suite des noms Ιαω et Ζευς; qualificatifs qui s'expliquent si naturellement par l'alliance, en hébreu, des deux noms divins *Jéhovah-Heloïm*. Car si *Heloïm* signifie le *Tout-Puissant*, ou la *force*, la *puissance* par excellence, *vis* ou *robur*, en latin, σθενος, ις, αλκη, en grec; c'est aussi sous ce nom que *Dieu* était le *Créateur* de toutes choses[2], le *Père* de tout ce qui est doué d'intelligence. *Jéhovah-Héloïm* pouvait donc se rendre également bien par *Jo-vis* et Ζευς σθενιός ou par *Iu-piter* et Ζευς-πατηρ. De là vient aussi le Ζευ παντογενέθλος d'Orphée, pour *Iéhovah-Héloïm*[3].

Nous avons reconnu que le souvenir de ce nom, *Héloïm*, sous sa forme et avec sa valeur sémitiques, s'était conservé dans la famille indo-européenne comme en dehors.

En regard des Syriens et des Phéniciens qui donnaient indifféremment au *Dieu* suprême les noms de *El* ou *Hel* (pour *Héloïm*) et celui de *Bel* qui signifie *Seigneur* (בעל *dominus*) et *Souverain Seigneur*, lorsqu'il s'applique à la *Divinité*, nous voyons les Grecs désigner ce même *Dieu* par le nom de *Kronos* (Κρονος de κρεω, *impero*, κρεων, *dominus*, ou de κραινω, *creo*) signifiant Seigneur ou Créateur, et célébrer en lui le Père ou Créateur de tout ce qui est.

H. d'Anselme.

[1] *Etudes religieuses*, t. v, p. 593.
[2] *Gen.* I, de 1 à 31 et II, de 1 à 8.
[3] Orph. *Hymne*, XIV-7.

Nouvelles et Mélanges

ITALIE-ROME. — *Ouvrages mis à l'index*, par décret du 10 juillet 1874:

Drei Gewessens fragen, etc., en latin : *tria quæsita conscientiæ relate ad leges Maii*. Moguntiæ 1873, donec corrigatur.

Ehrerbictige Vorsbellurg, etc., en latin : *Brevis expositio et supplicatio R. Episcopalui Borussico*, à Vincentio Sincero, Monachii 1874.

Ormaniam : le *Vatican et les Arméniens*, Rome 1873, par décret du 11 mars 1874.

L'auteur de l'ouvrage : *Union dans le clergé séculier du Sacerdoce et du Mariage*, par l'abbé Caillet, Meulan 1873, prohibé par décret du 5 février 1874, s'est soumis louablement et a répudié son livre.

Bibliographie

L'ISLAM, son histoire, son caractère et ses rapports avec le Christianisme par John Muehleiseu Arnold, secrétaire honoraire de la société des missions mahométanes, ancien chapelain du consulat de S. M. B. à Batavia.

Un beau volume in 8° de 414 p. Londres, chez Longmans, Green et C[ie], 1874, 3[e] édition.

Mahomet et sa doctrine ont été, depuis trente ou quarante ans surtout, le sujet d'un nombre assez considérable de travaux, parmi lesquels ceux de Sprenger se sont fait remarquer d'une manière toute particulière. Mais la critique pénétrante et incisive de l'ancien secrétaire de la société Asiatique de Calcutta n'avait en vue qu'un intérêt purement historique ; M. Arnold, au contraire, dans l'ouvrage dont nous allons présenter à nos lecteurs un compte-rendu succinct, vise à un tout autre résultat ; son but principal est un but de propagande religieuse. Cela ne veut certes pas dire que l'ouvrage de M. Arnold manque de science ; il est riche sous ce rapport ; on doit d'ailleurs s'y attendre de la part d'un auteur qui sait à fond les langues sémitiques, les langues classiques et les langues modernes, ainsi que le prouve l'appareil scientifique qui se déploie au bas de presque toutes les pages de son livre. Seulement on comprend que la constante préoccupation du missionnaire ne saurait toujours être un milieu favorable pour aborder et résoudre les problèmes de la critique.

Mais n'insistons pas et voyons le livre. La matière en est distribuée dans douze chapitres précédés d'une introduction, où l'auteur nous dit pourquoi les Arabes n'ont pas accepté le Christianisme et quels sont les précurseurs chrétiens de Mahomet. Puis, M. Arnold parle du pays de naissance du pro-

phète sous les rapports les plus divers, mais principalement en s'étendant sur le caractère ethnologique et religieux de l'Arabie anté-islamique, et en nous faisant faire connaissance avec la tribu et la personne du puissant Ismaélite. Il conclut que la présomption de Mahomet de vouloir passer pour prophète a fini par troubler son esprit et lui a fait ajouter foi à des inspirations qui, loin d'être de source divine, n'étaient que celles d'un visionnaire maniaque et d'un imposteur.

Cette vie de Mahomet est suivie de l'histoire du Coran et d'un exposé des dogmes de ce livre. Puis, l'auteur nous fait connaître, dans deux chapitres, les 4e et 5e, tout ce que le prophète a emprunté, en l'accommodant à sa doctrine, aux livres du Judaïsme et à ceux du Christianisme, tant aux écrits canoniques qu'aux pièces apocryphes. C'est d'une de ces dernières, de l'évangile arabe de S. Barnabas, que les docteurs musulmans ont prétendu tirer la preuve que Jésus avait annoncé l'avénement de Mahomet, comme devant être l'homme divin, qui délivrerait le monde de toute erreur.

Le chap. 6 nous montre le succès, on peut dire foudroyant, avec lequel le mahométisme se répandit sur le monde entier alors connu ou même inconnu, depuis la Chine jusqu'en France. Les causes de cette rapide fortune sont indiquées, et, en dehors de l'argument du sabre, de l'état politique du monde et du désordre où d'innombrables sectes avaient jeté les esprits, l'auteur en trouve une des principales, avec raison, croyons-nous, dans le dogme du mahométisme qui est de beaucoup son dogme prépondérant, le grand dogme de l'unité de Dieu.

L'auteur consacre le 7e chapitre à nous faire connaître les vices et défauts inhérents à la doctrine islamique, et à montrer l'influence funeste qu'ils exercent sur la société ainsi que sur tous les facteurs de la civilisation, qu'ils s'appellent commerce ou littérature, arts ou sciences.

Les chap. 8 et 9 établissent l'intégrité de l'Ancien et du Nouveau-Testament dans le but de démontrer que l'accusation de Mahomet et de ses sectateurs contre les juifs et les chrétiens d'avoir falsifié les Ecritures est dépourvue de toute raison. M. Arnold énonce à ce sujet l'opinion que Mahomet ou ses disciples ont détruit la version arabe de l'Ancien Testament, pour se débarrasser du souci de la réfuter.

Le chap. 10 est consacré à une étude comparative de la Bible et du Coran, sous les rapports de l'origine divine et de l'unité intrinsèque. Il fait voir que ces caractères manquent au livre de l'Islam, et que le Coran est riche en absurdités de tout genre.

Le chap. 11 opère la revue comparative générale de l'Islam et du Christianisme, et montre que ce dernier, — au témoignage même du Coran — qui permet de conclure à la divinité du Christ au point qu'on a pu tirer du livre islamique une Christologie, — est supérieur, dans ses caractères moraux, métaphysiques et surnaturels, à l'œuvre de Mahomet, que, même ce que cette œuvre a de meilleur, le monothéisme, ne satisfait ni la foi, ni la raison. M. Arnold s'appuie ici de l'autorité de Mœhler.

Le chap. 12 enfin traite spécialement de l'œuvre ancienne déjà et très-répandue des missions consacrées à la conversion des musulmans, et pro-

pose, pour la faire avancer, l'établissement de colonies chrétiennes dans l'Afrique centrale. Dans ce but, l'auteur termine par un appel à tous les membres de l'Eglise chrétienne et reproche au Gouvernement anglais la timidité qu'il montre dans la protection de ces missions. Quant aux particuliers, ils donnent, il est vrai, beaucoup d'argent pour soutenir l'œuvre sainte, mais cela ne suffit pas ; quand il s'agit du service de Dieu, il faut s'offrir soi-même, il faut donner sa chair et son sang. *So help us, God!*

C. S.

NOUVEAUX PRINCIPES COMPARÉS DE LA PRONONCIATION ANGLAISE, dans ses rapports avec les langues française, allemande, etc., suivis d'un résumé de la grammaire anglaise, par M. le docteur T.-M. Rabbinowicz, auteur de la grammaire latine, etc., vol. in-8° de 206 pages, Paris, chez Dramard-Baudry, libraire, quai Voltaire.

Nos lecteurs connaissent déjà le talent de M. Rabbinowicz, pour l'étude des langues, par la notice que nous avons donnée sur sa *Grammaire latine* (t. VII, p. 154). La nouvelle grammaire que nous annonçons ici, renferme, comme la précédente, des principes nouveaux, très-propres à faciliter l'étude et la pratique de cette langue. Il s'attache surtout à aplanir les difficultés spéciales à l'anglais, et qui ne se trouvent pas dans d'autres langues.

« Ces difficultés, dit-il, consistent en ce que la même lettre a tantôt un son, tantôt un autre. C'est le genre de difficultés que j'ai cherché à aplanir. Ce n'est pas le professeur de vive voix qui l'aplanira, c'est ce livre qui expose les règles de la prononciation. Pour faire comprendre mes nouvelles règles, j'ai cherché à les mettre en harmonie avec les principes adoptés dans d'autres langues, comme le français, l'allemand, le latin, le grec, et même le polonais et l'hébreu ; car les hommes de toutes les nations et de tous les temps présentent des points de ressemblance beaucoup plus nombreux et beaucoup plus considérables que ne le sont leurs différences. J'ai cherché à faire ici de la philologie comparée, de la façon dont j'ai étudié la grammaire latine et la grammaire hébraïque que j'ai publiées auparavant. »

Pour faire ressortir l'importance de ses études, M. Rabbinowicz cite la nomenclature suivante d'après Fischer :

L'*a* produit 7 sons différents ; l'*e*, 4 ; l'*i*, 4 ; l'*o*, 7 ; l'*u*, 8 ; le c, 5 ; l'*s* a le son de *s*, 15 fois ; et le son de *z*, 14 fois, etc.. On voit de quel profit peuvent être ainsi les *Nouveaux principes*.

A. B.

Le Directeur-Gérant : A BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie G. BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 9.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 47. — Novembre 1874.

UNE PRIÈRE ADRESSÉE A NOS AMIS

Trois fois déjà nous nous sommes adressés à nos lecteurs pour leur faire part des visites que notre Dieu avait faites à notre famille, pour appeler à lui les bons parents qu'il nous avait donnés, et qu'il a voulu reprendre[1] :

Que le saint nom de Dieu soit béni !

Il vient en ce moment de nous priver d'une Sœur chérie, que nous nous plaisions à aller visiter tous les ans, qui nous rappelait les premiers pas faits dans la vie sous la protection de notre père et de notre mère, et toutes les joies de notre jeunesse. C'était une Chrétienne forte et douce, vivant d'action et de prière, de dévouement et d'amour. Il ne nous reste plus qu'une Sœur, pleurant avec nous nos pertes et nous consolant dans une mutuelle affection :

Que la sainte volonté de Dieu soit faite !!

De nouveau donc nous prions tous ceux qui nous lisent, ou qui nous liront dans la suite, et qui croiront

[1] Voir *Annales*, t. XIV, p. 325 (3e série) notre Père et notre Mère; t. V, p. 81 (4e série) notre frère Jacques; t. VII, p. 85 (5e série) notre frère Eugène.

avoir trouvé un profit quelconque dans nos travaux, de vouloir bien adresser à Dieu une prière pour le repos de l'âme de :

ELISABETH BONNETTY,

EPOUSE LAUGERY,

NOTRE SŒUR,

Née à Entrevaux (Basses-Alpes), le 10 octobre 1796,
Morte à Entrevaux, le 7 novembre 1874,
Agée de 78 ans et 28 jours.

Heureux les morts, qui meurent dans le Seigneur!
Que, dès à présent, dit l'Esprit, ils se reposent
De leurs travaux ; car leurs œuvres les suivent!
Apocalypse, XIV, 13.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA RELIGION DES ROMAINS

ET SUR LA CONNAISSANCE

QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1]

Lettre du roi Abgare à Jésus et de Jésus au roi Abgare.

C'est pendant que Jésus se repose à Capharnaüm que nous croyons pouvoir placer ces deux lettres, que l'Eglise n'admet pas dans le Canon de ses Ecritures, mais qu'elle ne rejette pas complétement, laissant la responsabilité de son authenticité aux historiens qui les ont citées.

S. Mathieu dit dans son Évangile :

« La réputation de Jésus se répandit dans toute la Syrie[2]. »

Or la Syrie, dont en ce moment Pomponius Flaccus était le Président, comprenait la plupart des provinces de l'Asie et en particulier la Mésopotamie. Elle faisait frapper des monnaies en son nom. Nous en donnons une qui parut quelques années après sous Trajan.



On lit sur la légende :

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 287

[2] Matth. IV, 26.

ΑΥΤΟΚρατωρ ΚΑΙCαρ ΝΕΡνα ΤΡΑΙΑΝΟC CΕΒαστος ΓΕΡΜανικος.

L'empereur César Nerva, Trajan, Auguste, Germanique.

et au revers.

ΚΟΙΝΟΝ CΥΡΙΑC

La communauté de la Syrie.

La tête de femme couronnée de tours est le symbole de la Province.

Or à Edesse régnait alors un toparque ou roi nommé Abgare (ou Augare) III, sur lequel Procope, auteur du 6e siècle, rapporte que, étant allé à Rome sous Auguste, celui-ci, épris de ses bonnes qualités, ou plutôt pour des raisons politiques, ne voulait pas le laisser retourner dans son royaume. Abgare usa d'un stratagème, il assembla des animaux de divers pays et les lança dans le cirque où il avait fait placer de la terre des pays que les bêtes habitaient. Chaque bête courut à l'instant vers la terre d'où elle avait été tirée. Auguste comprit l'allusion et laissa Abgare retourner dans ses états [1].

Abgare, étant en correspondance avec le préteur d'Egypte, Vitrasius Pollio mort à la fin de cette année, chargea Ananias, un de ses ministres, de porter une lettre à ce préteur. Ananias, traversant la Palestine, fut instruit des miracles de toute espèce que Jésus opérait. Et, à son retour, il en parla au roi, qui alors était tourmenté d'une grave maladie [2]. Celui-ci le renvoya en Palestine, en le chargeant d'une lettre pour Jésus [3], qui lui adressa une réponse. Ce sont ces deux lettres qu'Eusèbe, au 4e siècle, fit copier dans les archives de la ville d'Edesse et qu'il nous a conservées. Les voici telles qu'elles se trouvent dans Eusèbe.

« *Abgare, toparque d'Edesse, à Jésus, bon Sauveur, habitant* » *dans le pays de Jérusalem, Salut.*

» On m'a parlé de toi et des guérisons opérées par toi sans

[1] Procope, *Guerre des Perses*, l. II, c. 12, n. 1.

[2] La goutte, selon Procope (*Guerre des Perses*, l. II, c. 1, n° 3). La lèpre noire, selon Cedrenus, p. 145 et Constantin Porphyrogénète.

[3] Voir Constantin Porphyrogénète, dans son *Traité sur l'image d'Edesse* dans *Pat. grecq.* t. 113, p. 423.

» médicaments et sans plantes. La renommée dit que par toi » la vue est rendue aux aveugles, la marche aux boiteux, que » les lépreux sont purifiés, que tu chasses les esprits immondes » et les daimons, que tu guéris les maladies les plus invétérées » et que tu ressuscites les morts. En entendant toutes ces choses » sur toi, j'ai mis en mon esprit une de ces deux choses : ou » que tu es Dieu et que tu es descendu du ciel pour faire ces » choses, ou que tu es fils du Dieu qui fait ces choses. C'est » pour cela que maintenant je t'écris en te priant de venir » près de moi, pour me guérir de la maladie que j'ai ; car j'ai » appris que les juifs murmurent contre toi, et qu'ils veulent » te maltraiter. La ville que je possède est très-petite, mais con- » venable, elle suffira pour nous deux[1]. »

On voit que cette lettre ne renferme rien qui ne corresponde à tout ce que nous savons en ce moment de la vie de Jésus.

Jésus ne voulut pas aller à Edesse, mais il fit à Abgare la réponse suivante :

Réponse de Jésus, par le messager Ananias, à Abgare le toparque.

« Abgare, tu es heureux d'avoir cru en moi sans m'avoir vu. » Car c'est de moi qu'il est écrit[2] que ceux qui m'auront vu » ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'auront point » vu croient et reçoivent la vie. Quant à ce que tu m'as écrit » d'aller te trouver, il faut que j'accomplisse ici toutes les » choses pour lesquelles j'ai été envoyé, et, après que ces cho- » ses auront été accomplies, il faut que je retourne vers Celui » qui m'a envoyé, et, lorsque j'y serai retourné, je t'enverrai » l'un de mes disciples, afin qu'il te guérisse de ta maladie et » qu'il te donne la vie à toi et à ceux qui sont avec toi. »

[1] Eusèbe, *Hist. Ecclés.* l. I, c. 13, dans *Pat. grecq.* t. XX, p. 122.

[2] Tout l'Ancien Testament est rempli de reproches sur l'incrédulité des Juifs. Dans Isaïe, Adonaï dit :

« Qui enverrai-je ? qui ira pour nous ?... Le cœur de ce peuple s'est » aveuglé, ses oreilles sont appesanties, ses yeux fermés ; il a craint » de voir la lumière, d'entendre la vérité, d'avoir l'intelligence du cœur, » de se convertir et d'être guéri de ses maux » (Isaïe, VI, 8-10).

Ces deux lettres ont dû être écrites en syriaque. Il est à regretter qu'on n'en ait pas conservé le texte, que Cedrenus, au 12e siècle, assure avoir été enlevé d'Edesse et porté à Constantinople avec un portrait du Christ, et offertes à l'empereur Constantin Porphyrogénète, le 15 août, an du monde 6452 [1] (959 de J.-C.). Mais la traduction grecque est trop précieuse pour que nous ne devions pas la consigner ici.

Τὰ ἀντιγραφέντα ὑπ' Ἰησοῦ διὰ Ἀνανία ταχυδρόμου τοπάρχῃ Ἀγβάρῳ.

Ἄγβαρε, Μακάριος εἶ πιστεύσας ἐν ἐμοὶ, μὴ ἑωρακώς με. Γέγραπται γὰρ περὶ ἐμοῦ [2], τοὺς ἑωρακότας με μὴ πιστεύσειν μοι, ἵνα οἱ μὴ ἑωρακότες, αὐτοὶ πιστεύσωσι καὶ ζήσωνται. Περὶ δὲ οὗ ἔγραψάς μοι ἐλθεῖν πρὸς σὲ, δέον ἐστὶ πάντα δι' ἃ ἀπεστάλην, ἐνθαῦθα πληρῶσαί με, καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι, οὕτως ἀναληφθῆναι πρὸς τὸν ἀποστείλαντά με. Καὶ ἐπειδὰν ἀναληφθῶ, ἀποστελῶ σοι τινὰ τῶν μαθητῶν μου, ἵνα ἰάσηταί σου τὸ πάθος, καὶ ζωὴν σοὶ καὶ τοῖς σὺν σοὶ παράσχηται [3].

Cedrenus ajoute que Jésus apposa sur cette lettre son cachet formé de *sept* lettres hébraïques signifiant : ***Miracles divins vus de Dieu*** (Θεοῦ θεαθὲν θαῦμα θεῖον) [4].

Eusèbe n'est pas le seul à parler de cette lettre, Ephrem, diacre de l'église d'Ephèse, mort en 378, c'est-à-dire 38 ans seulement après la mort d'Eusèbe, dictant son ***Testament*** sur son lit de mort, parle ainsi de la ville d'Edesse.

« J'entends cette ville mère et nourrice d'hommes savants,
» Edesse, laquelle aussi a été publiquement bénie de la bouche
» de Notre Seigneur, et par ses disciples, nos bons apôtres et
» premiers maîtres en Jésus-Christ, quand le sage roi
» Abgare l'édifia et envoya saluer, en son nom, le Seigneur et
» Sauveur de tout le monde apparu en Judée, lui écrivant
» en telle sorte :

« J'ai ouï toutes les choses que tu as faites et tout ce que tu
» as enduré des Juifs réprouvés. Viens-t'en donc ici, et use de

[1] Cedrenus, *abrégé d'histoires*, dans *Pat. grecque*, t. 121, p. 350. Les *Menées* des Grecs en font la fête le 16 du mois d'août.

[2] Voir la note 2 de la page précédente.

[3] Dans Eusèbe, *ibid*. p. 124.

[4] Cedrenus, *ibid*. p. 346.

» ma maison ainsi que de la tienne. Certes, la ville que j'ai est » petite, mais elle sera suffisante pour nous deux [1]. »

On voit que saint Ephrem, sur son lit de mort, cite cette lettre de mémoire.

Cette lettre est encore citée par le comte Darius, écrivant à saint Augustin, au 4e siècle[2]; par Procope, au 6e siècle[3]; par Evagre, au 6e siècle[4]; par Théodore Studite, au 8e siècle[5]; par Cedrenus, au 12e siècle[6]; par Nicéphore Calliste, au 13e siècle[7]. Cette lettre est citée de plus par le concile œcuménique, 2e de Nicée, en 787[8]. Parmi les modernes Tillemont, Fleury, Bergier en défendent l'authenticité, contre Noël Alexandre, Dupin et quelques autres.

Il faut noter que le pape Gélase, au 5e siècle, la place parmi les apocryphes; mais il y met aussi l'*histoire ecclésiastique* d'Eusèbe [9], ce qui prouve qu'il veut dire seulement que cette lettre ne doit pas prendre place dans le canon des Ecritures.

Procope ajoute un détail nouveau sur cette lettre.

« Jésus, dit-il, répondit à Abgare, qu'il ne pouvait aller le » trouver, mais qu'il lui promettait de le guérir. On dit qu'il » l'assura aussi que jamais sa ville ne serait prise par les bar- » bares. Ceux qui ont écrit l'histoire du pays n'ont pas con- » naissance de ce dernier fait. Mais les habitants soutiennent » que la promesse est exprimée dans une lettre, dont ils ont » gravé les propres paroles au-dessus d'une des portes de la » ville afin d'en conserver la mémoire. Cependant cette ville » est tombée depuis sous la domination des Mèdes. Il est vrai » qu'ils ne la réduisirent point par la force des armes [10]. »

[1] *Testament de S. Ephrem*, dans la jolie traduction en vieux français que l'on trouve dans ses *divins opuscules* par le P. Feuaident, p. 338 verso. Paris 1579, et dans ses *Œuvres*.

[2] Lettre 130; dans *Pat. lat.* t. 23, p. 1022.

[3] Procope, *guerre des Perses*, l. II.

[4] Evagre, *Hist. Ecclés.* l. IV, c. 27; *Pat. grecq.* t. 86 *bis* p. 2743.

[5] Theod. Stud. *Lettre* 34 au pape S. Léon, *Pat. grecque*, t. 99 p. 1022.

[6] Cedrenus, *abrégé d'histoires*, *Pat. grecque*, t. 121, p. 346.

[7] Nicéphore, *Hist. Ecclés.* l. II, c. 7, *Pat. grecq.* t. 145, p. 771.

[8] Concile VII, act. 5, 2e de Nicée.

[9] Gélase, dans *Pat. lat.* t. 59, p. 142.

[10] Procope, *ibid.*

Tels sont les détails qui nous ont été conservés sur ces deux lettres, et que nous avons cru devoir faire connaître à nos lecteurs[1].

XCII.

33e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ;*
49e *année de la vie de la B. Vierge Marie;*
16e *année du pontificat de Joseph-Caïphe,* à Jérusalem;
12e *année de Pomponius Flaccus,* Président de la Syrie;
8e *année de Pontius Pilatus,* Procurateur de la Judée;
33e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée;
33e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide;
785e *année de Rome. — Serv. Sulpicius Galba* et *L. Cornelius Sulla Felix,* consuls. — Un abdique en juillet, et à sa mort *L. Salvius Otho,* consul.
20e *année du règne de Tibère.*

1. Evénements politiques.

Ce n'est point hors de Rome qu'il faut chercher les événements; le monde était en paix, de cette paix qu'on appelle la mort des nations. Point de soulèvements à l'intérieur, presque pas de guerre au dehors; les gouverneurs n'étaient pas remplacés ou recevaient l'ordre de rester à Rome, de peur de quelque trahison de leur part; les peuples, courbés sous la verge romaine, étaient occupés à l'envi à refaire les temples de leurs anciens dieux, avec la permission du Sénat, ou à en élever de plus beaux aux nouveaux dieux : César, Auguste, Sejan, Tibère. La vie, si tant est que cela soit la vie, était, à Rome, palpitante sous la griffe de Tibère, qui, à plaisir, sacrifie hommes et femmes, amis et ennemis, au milieu de débauches indicibles.

La maison impériale est la première frappée.

2. Agrippine, la petite-fille d'Auguste, est forcée de mourir.

Agrippine, cette épouse de Germanicus, la plus héroïque des femmes romaines, la seule de mœurs irréprochables,

[1] Voir la notice qui se trouve dans les *Apocryphes* de Migne, t. II, p. 19.

avait eu le courage de reprocher à Tibère ses cruautés. Déjà quand sa cousine Claudia Pulchra fut accusée d'impudicité, d'adultère, de maléfices et d'enchantements contre le prince, « Agrippine, ajoute Tacite, toujours emportée et » qu'enflammait encore le danger de sa parente, courut chez » Tibère et le trouva occupé d'un sacrifice à son père (Auguste), » d'où tirant le sujet de ses reproches, elle lui dit : « Qu'on ne » devait pas immoler des victimes à Auguste, quand on persé- » cute ses enfants ; ce n'est pas en de vaines images que cet es- » prit divin a été transmis ; mais qu'elle, son image vivante, » issue de son sang céleste, comprend qui on veut atteindre, » elle reçoit ces souillures. Pulchra est faussement accusée, » la seule cause de sa perte est d'avoir imprudemment adressé » son culte à Agrippine, sans songer que le même crime a » perdu Sosia. » — Ces plaintes arrachèrent à la dissimula- » tion de Tibère un de ces mots si rares dans sa bouche. Il lui » répliqua sévèrement, par un mot grec : *Qu'elle se trouvait* » *offensée parce qu'elle ne régnait point* [1]. » Pulchra et Furnius son complice furent condamnés [2].

Suétone, après avoir cité ce vers, ajoute :

« Depuis, il ne daigna plus lui parler. Un jour, elle n'osa pas » goûter aux fruits qu'il lui avait présentés à table ; dès lors, » il cessa de l'inviter sous prétexte qu'elle l'accusait de vou- » loir l'empoisonner. Mais toute cette scène avait été arrangée » à l'avance [3] ; il devait lui offrir ces fruits pour l'éprouver, » et elle devait se garder d'une mort certaine. En dernier lieu, » il l'accusa de vouloir se réfugier tantôt aux pieds de la » statue d'Auguste, tantôt au milieu des légions, et la relégua » dans l'île Pandataria ; et comme elle l'injuriait, il lui fit ar- » racher à coups de fouets un œil par un centurion. La voyant » résolue à se laisser mourir de faim, il la força à ouvrir la » bouche et à avaler de la nourriture ; mais elle persista et » finit par mourir.

[1] Ce vers grec est tiré d'une tragédie perdue de Jason, et qu'Aristote cite dans sa *Politique*, l. III, c. 3.

[2] Tacite, *Annales*, l. IV, c. 52.

[3] Par Séjan, au rapport de Tacite.

[4] Tacite, VI, 23.

» Alors il poursuivit sa mémoire des plus odieuses calom-
» nies, et fut d'avis de mettre le jour de sa naissance au
» nombre des jours néfastes. Il prétendit même qu'on lui sût
» gré de ne pas l'avoir étranglée et jetée aux gémonies ; et il
» souffrit qu'on fît un décret pour le remercier d'une pareille
» clémence et consacrer un don en or à Jupiter Capitolin [1]. »

Tacite, après quelques détails sur la mort de Drusus, le second fils d'Agrippine, ajoute :

« Ces impressions douloureuses n'étaient pas encore effacées
» lorsqu'on apprit la mort d'Agrippine. Sans doute qu'après le
» supplice de Séjan, soutenue par l'espérance, elle consentit à
» vivre, puis se laissa mourir, quand elle vit que la tyrannie
» n'adoucissait point ses rigueurs. Peut-être aussi la priva-t-on
» d'aliments, pour ménager à l'imposture la supposition d'une
» mort volontaire. Ce qui est certain, c'est que Tibère éclata
» contre sa mémoire en reproches outrageants. C'était, à l'en
» croire, une femme adultère, que la mort de son amant Asi-
» nius Gallus avait jetée dans le dégoût de la vie. Mais Agrip-
» pine, d'un caractère ambitieux et dominateur, en revêtant
» les passions des hommes, avait dépouillé les vices de son sexe.
» Tibère remarqua qu'elle était morte le jour même où, deux
» ans plus tôt, Séjan avait expié sa trahison, fait dont il voulut
» que l'on conservât la mémoire. Il se fit un mérite de ce qu'elle
» n'avait été ni étranglée ni jetée aux gémonies. Des actions de
» grâces lui en furent rendues, et on décréta que, le 15 avant
» les kalendes de novembre (le 18 octobre), jour où Agrippine
» et Séjan avaient péri, on consacrerait tous les ans un don à
» Jupiter [2]. »

Telle fut la fin de la fille d'Agrippa, et de la petite-fille d'Auguste, dont la mère, la 1re Julie, était restée 20 ans en prison, dont le mari Germanicus avait été empoisonné, dont les fils Néron et Drusus étaient morts l'un du poignard, l'autre de faim, et qui ne laissait plus qu'un fils, Caius, qui fut empereur sous le nom de Caligula, et qui périt misérablement sous l'épée de Chœrea.

[1] Suétone, *Tibère*, c. 53.
[2] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 25.

Peut-on voir plus de malheurs et de crimes dans la famille qui dominait le monde; plus de bassesse et plus d'ignominie dans les Pères conscrits, qui ordonnaient toutes ces monstruosités et qui portaient aux Dieux leurs remercîments pour ces infamies, et dans ces fiers Romains de nos éducations classiques qui souffraient de tels monstres, et les adoraient par de vrais sacrifices ?

N'était-il par temps qu'un Dieu visitât la terre et la délivrât de ces ignominies?

En effet Jésus est là et dans trois mois la Rédemption du monde sera consommée.

Au milieu de cet affreux mélange d'infamies. de cruautés, de lâchetés, et de perte totale de sens moral, la vie devait être et était un poids intolérable. Les hommes, ahuris, cherchaient le vie dans la mort. Que l'on fasse attention au récit suivant que nous donne Tacite.

« Cocceius Nerva, ami inséparable de Tibère, profondément » versé dans les lois divines et humaines, jouissant d'une fortune » prospère, exempt d'infirmités, résolut de mourir. Instruit de » ce dessein, Tibère ne quitte plus ses côtés, le presse de » questions, a recours aux prières, lui avoue enfin quel poids » ce sera pour sa conscience, quelle injure pour sa renommée, » que son ami le plus intime ait fui la vie sans aucune raison » de vouloir la mort. Nerva, sourd à ces représentations, » s'abstint dès lors de toute nourriture. Les confidents de ses » pensées disaient que, voyant de plus près que personne les » maux de la République, c'était par colère et par crainte » qu'il avait cherché une fin honorable, avant que sa gloire et » son repos fussent attaqués. »

Tacite continue :

« La perte d'Agrippine, ce qu'on croirait à peine, entraîna » celle de *Plancine*. Mariée autrefois à Cn. *Pison*, cette femme » avait publiquement triomphé de la mort de Germanicus. » Quand Pison tomba, protégée par les prières de Livie, elle » ne le fut pas moins par la haine d'Agrippine. Dès que la » haine et la faveur cessèrent, la justice prévalut. Accusée de

[1] Tacite, *Annales*. l. VI, c. 26.

» crimes manifestes, elle *s'en punit de sa main*, châtiment plus » tardif que rigoureux[1].

» Ensuite fut attaqué de nouveau *Mamercus Scaurus* distingué » par sa noblesse et son éloquence, infâme par ses mœurs. Ce » ne fut point l'amitié de Séjan qui le perdit : ce fut la haine » de Macron, non moins mortelle à qui l'avait encourue. Ma» cron continuait, mais avec plus de mystère, les pratiques de » son prédécesseur. Il dénonça le sujet d'une tragédie composée » par Scaurus, et indiqua les vers dont le sens détourné s'appli» quait au prince. Mais Servilius et Cornélius, chargés de l'ac» cusation, alléguèrent un commerce adultère avec Livie, et » des *sacrifices magiques*. Scaurus, avec un courage digne des » Emiles ses aïeux, prévint le jugement, à la persuasion de sa » femme, *Sextia*, qui partagea sa mort après l'avoir con» seillée[2]. »

« Tibère, nous dit Suétone, se jouait aussi de la vie des » femmes, même les plus illustres, comme on put le voir par » la mort de Mallonia : il se la fit amener, et comme elle re» fusait obstinément de céder à ses désirs, il la livra aux dé» lateurs ; pendant l'accusation, il ne cessa de lui demander » si elle ne se repentait pas ; mais Mallonia, quittant le » tribunal, s'enfuit chez elle, et *se tua* après avoir hautement » taxé d'impureté la bouche de ce vieillard velu et dégoûtant. » Voilà pourquoi, aux jeux suivants, on accueillit avec de grands » applaudissements ce vers d'une *Atellane*, qui fit fortune :

Hircum vetulum capréis naturam ligurrire [3].

« Cependant, dit Tacite, l'année suivante, à Rome, où le sang » ne cessait de couler, *Pomponius Labeo*, le même que la » Mésie avait eu pour gouverneur, s'ouvrit les veines et » abandonna la vie. Sa femme *Paxea* suivit son exemple, la » crainte du bourreau multiplia ces morts volontaires[4]. »

« Tibère, dit Suétone, s'était associé, outre ses anciens amis » et familiers, vingt des premiers citoyens de Rome, comme

[1] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 26.
[2] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 29.
[3] Suétone, *Tibère*, c. 45.
[4] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 29.

» pour lui servir de conseillers dans les affaires publiques.
» C'est à peine s'il laissa à deux ou trois la vie sauve. Il fit
» périr tous les autres sous divers prétextes [1]. »

Au milieu de ces bassesses, il est juste que nous signalions un acte de courage, presque une menace, adressée au féroce empereur.

« Lentulus Gétulicus commandait alors les légions de la
» haute Germanie, et s'était acquis auprès d'elles une mer-
» veilleuse popularité, prodigue de grâces, avare de châti-
» ments, et, par son beau-père, Apronius, agréable même à
» l'armée voisine. C'est une tradition accréditée qu'il osa écrire
» au prince que, « s'il avait pensé à l'alliance de Séjan, c'était
» par le conseil de Tibère ; qu'il avait pu se tromper aussi
» bien que César ; que la même erreur ne devait pas être
» pour l'un sans reproche, pour les autres sans pardon ; que
» sa foi, inviolable jusqu'alors, le serait toujours, *si sa sûreté*
» *n'était pas menacée*; qu'il regarderait l'envoi d'un successeur
» comme un arrêt de mort ; qu'ils pouvaient conclure une
» espèce de traité, par lequel le prince, maître du reste de
» l'empire, laisserait au général sa province.

» Ce fait, tout surprenant qu'il est, parut croyable, quand
» on vit que, de tous les alliés de Séjan, Gétulicus seul
» conservait sa vie et sa faveur. Chargé de la haine publique et
» affaibli par les années, Tibère comprit que l'opinion, plus que
» la force, soutenait sa puissance [2]. »

Cependant ce monstre était dévoré de tourments et de remords. Ces tourments et ces remords étaient là pour prouver que tous ses crimes étaient une révolte, et non point un abrutissement ou une ignorance. — Voici ce que nous dit Suétone :

« Enfin devenu odieux à lui-même, Tibère découvrit, peu
» s'en faut, tout le poids de ses maux dans une lettre qui com-
» mençait ainsi : « Que vous écrirai-je, Pères conscrits ? ou
» comment vous écrirai-je ? ou que ne vous écrirai-je pas? Que
» les Dieux et les Déesses me fassent périr plus cruellement que
» je ne me sens périr tous les jours, si je le sais. » Quelques-
» uns croient que la connaissance qu'il avait de l'avenir lui

[1] Suétone, *Tibère*, c. 55.
[2] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 30.

» avait découvert longtemps auparavant à quel dégoût et à
» quelle infamie il était réservé, et que c'est pour cette raison
» que, lors de son avénement à l'empire, il s'était opposé avec
» tant d'obstination à ce qu'on l'appelât *Père de la Patrie*, et à
» ce qu'on jurât par ses actes, de peur que, trop au-dessous de
» si grands honneurs, il n'en fût que plus avili [1]. »

Après avoir cité la même lettre, Tacite ajoute ;

« Tous ses forfaits et ses infamies étaient devenus pour
» Tibère un affreux supplice. Ce n'est pas en vain que le prince
» de la sagesse avait coutume d'affirmer que, si l'on ouvrait le
» cœur des tyrans, on le verrait déchiré de coups et de bles-
» sures, ouvrage de la cruauté, de la débauche, de l'injustice,
» qui font sur l'âme les mêmes plaies que fait sur le corps le
» fouet d'un bourreau [2]. Ni le trône, ni la solitude ne préser-
» vaient Tibère d'avouer les tourments de sa conscience et les
» châtiments par lesquels il expiait ses crimes[3]. »

Pour comble de déshonneur non-seulement ses concitoyens le méprisaient, mais un Roi barbare publiait une lettre, où, à cause de ses forfaits, il lui conseillait le suicide.

« Son âme inquiète, dit Suétone, était en outre irritée par les
» outrages auxquels il était en butte de toutes parts. Les ci-
» toyens condamnés l'accablaient d'injures en face ou dans des
» libelles qu'ils déposaient dans l'orchestre. Il en était diver-
» sement affecté ; tantôt la honte lui faisait désirer qu'ils res-
» tassent tous inconnus et cachés ; tantôt il les méprisait, les
» publiait et les divulguait lui-même. Il arriva même qu'*Arta-*
» *ban*, roi des Parthes, le déchira dans une lettre, où il lui re-
» prochait ses parricides, ses meurtres, sa lâcheté et ses dé-
» bauches et l'engageait à satisfaire au plus vite la haine si vive
» et si légitime de ses concitoyens par une mort volontaire [4]. »

3. Dernier avilissement de Tibère.

Cependant, dans son île de Caprée, Tibère continuait à salir de ses impudicités l'homme et la femme, la terre et l'eau. Qu'on nous pardonne cette dernière citation. Comme nous l'avons dit,

[1] Suétone, *Tibère*, c. 67.
[2] Socrate, dans Platon, *la République* l. IX p, 579.
[3] Tacite, *Annales*, l. VI, c. 64.
[4] Suétone, *Tibère*, c. 66.

nous assistons à la dissection d'un cadavre, nous manions une pourriture.

« Tibère, nous dit Suétone, se couvrit d'une infamie plus » grande encore et plus hideuse, à peine peut-on la rapporter » et l'entendre, bien loin d'y ajouter foi. Il dressait, dit-on, » des enfants dans l'âge le plus tendre, et qu'il appelait ses » *petits poissons*, à s'ébattre et à jouer entre ses cuisses tan- » dis qu'il nageait, et à le lécher et le mordre doucement; il » apprenait à d'autres enfants plus forts, mais non encore se- » vrés, à lui prendre la verge, comme ils eussent pris le sein » de leur nourrice, genre de débauche auquel le portaient » sans doute son âge et ses inclinations. Aussi quelqu'un lui » ayant légué un tableau de Parrhasius, où Atalante est re- » présentée portant complaisamment sa bouche à Méléagre, » et, ayant stipulé que, si ce sujet l'effarouchait, il recevrait, » à la place, un million de sesterces, non-seulement il préféra » le tableau, mais encore il le plaça solennellement dans sa » chambre à coucher.

» On rapporte aussi que, *dans un sacrifice*, épris tout à coup » de la beauté de celui qui présentait l'encens, il attendit à » peine que la cérémonie fût achevée pour faire violence à ce » jeune homme et à son frère qui jouait de la flûte, et » qu'après il leur fit casser les jambes, parce qu'ils se repro- » chaient mutuellement leur infamie[1]. »

Et voilà qui était alors le Dominateur du monde, celui sous lequel étaient abrutis tous les esprits, le Dieu à qui l'on offrait des sacrifices, en un mot voilà le Maître des corps et des âmes, l'Empereur et le Pontife.

Il convient de donner ici la figure de cet Empereur et de ce Pontife. Nous la produisons en disant :

ECCE HOMO.

Voilà l'homme du monde païen.

[1] Suétone, *Tibère*, c. 44.



TIberius CAESAR. DIVI AVG. F. AVGVSTVS
Tibère César, fils (adoptif) *du Dieu Auguste, Auguste.*

et au revers :

PONTIFex MAXIMus.
Souverain Pontife.

Le monde y est représenté par une femme tenant d'une main *une lance*, représentant la force brute, et de l'autre une branche *d'olivier*, représentant la *paix et la jouissance*, telles que les donnait, en ce moment, Tibère.

En face de cette hideuse figure plaçons aux yeux de notre société, qui le méconnait, la figure de notre PONTIFE, tel que l'apôtre Paul l'offrait au monde déshonoré et désespéré.

LE SOUVERAIN PONTIFE *des Chrétiens.*

« Celui-ci a été établi avec serment par Celui qui lui a dit :
» *Le Seigneur a juré et il ne s'en repentira point : Tu es prêtre*
» *et pour l'éternité* [1], tant est plus parfaite l'alliance dont Jésus
» a été fait le Médiateur.

» Il y a eu successivement beaucoup de prêtres, parce que
» la mort les empêchait de l'être toujours; mais comme celui-
» ci demeure éternellement, il possède le sacerdoce éternel.

» C'est pourquoi il peut même sauver perpétuellement ceux
» qui, par son entremise, s'approchent de Dieu, étant tou-
» jours vivant, afin d'intercéder pour nous.

» Car il convenait que nous eussions un tel Pontife, *saint,*
» *innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et devenu plus que*
» *les cieux*, qui n'a pas besoin, comme les prêtres, d'offrir des
» victimes, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux
» du peuple ; ce qu'il a fait, une fois, en s'offrant lui-même.

» Car la Loi établit pour prêtres des hommes faibles ; mais

[1] *Psaume* CIX, 4.

» la parole ou serment, qui est après la Loi, constitue le Fils
» éternellement parfait[1]. »

Nous redisons maintenant ici avec Pilate devant les nouveaux insulteurs de Jésus :

ECCE HOMO.

Voilà l'Homme du monde chrétien.

Choisissez.

Analyse philosophique et historique des écrits publiés cette année.

4. Prière de Sénèque et de Démétrius le Cynique.

Nous avons déjà donné les noms et les œuvres des différents historiens et philosophes qui existaient à cette époque, et avons dit quels étaient leurs enseignements philosophiques et religieux. Tous étaient un obstacle à la régénération que Jésus venait apporter au monde. Le principal auteur, qui parlait ou écrivait en ce moment, était Sénèque. Dans ses œuvres écrites et publiées quelques années après, il parle d'un philosophe Cynique du nom de Démétrius, qui courait le monde, singe de l'ancien Diogène, et frondant les grands et les petits par des paroles, que Sénèque admire. Il nous a conservé de ce Cynique une Prière que M. Boissier trouve fort belle, et qui serait une preuve des grands progrès de la Philosophie, et de l'appui qu'elle a prêté à l'établissement des enseignements de Jésus. Voici cette Prière :

« Dieux immortels, je n'ai qu'un sujet de plainte contre
» vous, c'est de ne m'avoir pas fait connaître plus tôt votre
» volonté. J'aurais eu le mérite de prévenir vos ordres, je n'ai
» que celui d'y obéir. Vous voulez me prendre mes enfants ?
» C'est pour vous que je les ai élevés. Vous voulez quelque
» partie de mon corps ? Choisissez. Le sacrifice est petit : tout
» vous appartiendra bientôt. Voulez-vous ma vie ? Prenez-la.
» Je ne balance pas à vous rendre ce que vous m'avez donné,
» mais j'aurais mieux aimé vous l'offrir. Je me serais em-
» pressé d'aller au-devant de vos désirs, si je les avais con-

[1] S. Paul *aux Hébreux*, VII, 23-28.

» nus. Pourquoi me prendre ce que vous n'aviez qu'à me
» demander[1] ? »

Voilà ce que M. Boissier appelle une *belle prière*. Pour en connaître la valeur il faut lire les réflexions que Sénèque y ajoute et l'on va voir que ce n'est autre chose qu'une résignation désespérée au cruel Destin.

Nous ne parlerons pas de la traduction de M. Boissier un peu libre[2]; mais nous avons le droit de nous plaindre de ce qu'il a supprimé les deux dernières lignes, où le philosophe donne la raison de sa soumission.

« Je ne suis contraint en rien, je ne souffre rien malgré
» moi, je n'obéis pas à Dieu, j'adhère à lui. D'autant plus que
» je sais que toutes les choses marchent *d'après une loi cer-*
» *taine et prononcée pour l'éternité* [3]. »

Cette prière était donc le pur Fatalisme. Sénèque y adhère en des termes effrayants :

« Oui, les Destins nous conduisent, et le rôle réservé à cha-
» que homme fut fixé dès la première heure de sa naissance.
» Les causes s'enchaînent aux causes ; nos Destins publics et
» privés sont liés à toute une série d'événements qui les mè-
» nent. Souffrons donc tout avec courage: car tout arrive,
» non pas comme on croit, *par hasard*, mais à son heure. Il a
» été réglé dès longtemps quels seraient tes joies et tes pleurs,
» et bien que la vie de chaque homme se colore en apparence
» de grandes variétés qui la distinguent, le tout se résume au
» même point: passagers, nous avons reçu des biens passagers.
» Pourquoi tant nous indigner ? Pourquoi nous plaindre ?
» C'est pour cette fin qu'on nous a créés. Que la Nature use à
» son gré de notre argile qui est sa chose ; nous, satisfaits,
» quoi qu'il arrive, et courageux, songeons que rien ne périt
» de ce qui est nôtre. Quel est le devoir d'une âme vertueuse ?

1 Sénèque, *de la Providence*, c. v, n. 5 ; dans Boissier, *La Religion romaine* t. II, p. 13.

2 Voir une traduction plus exacte dans la traduction des *œuvres* de Sénèque, par M. Baillard, 2 vol. in-18, Hachette 1860.

3 Nihil cogor, nihil patior invitus ; nec servio Deo, sed assentio , eo quidem magis, quod scio omnia certa et in æternum dicta lege decurrere (Sénèque, *de providentia*, c. 5, n. 4).

» De *s'abandonner* au Destin. C'est une grande consolation » d'*être emporté avec l'univers.*

» Quelle que soit la Loi qui nous impose cette vie et cette » mort *elle est la même nécessité qui lie aussi les Dieux*; une » marche irrévocable entraîne les choses humaines et les » choses divines[1]. »

Ainsi, chez les Hommes et les Dieux plus de liberté. Ce ne sont plus des esprits, mais des choses, ni plus ni moins que la matière emprisonnée dans ses lois, c'est-à-dire qu'il n'y a plus ni Dieux, ni Hommes. Cela est supprimé.

Or, ce sont ces choses perdues que Jésus est venu ressusciter. Il l'a fait en quelques paroles au jardin de Gethsémani, quand il dit à son Père :

« Mon Père, *toutes choses vous sont possibles*; éloignez de moi » ce calice. Mais non ce que *je veux*, mais ce que *vous voulez*[2]. »

Voilà la liberté de Dieu et la liberté de l'Homme. Celle-ci se soumet *volontairement*, elle n'est pas entraînée avec l'univers. C'est là son mérite et son honneur.

Quelle différence avec l'arrogante parole du Cynique, qui s'adresse à un Dieu, lié par le Destin et lui dit : *Votre volonté, vous voulez, vos ordres, vos désirs.* Comme si tout cela n'était pas supprimé par le mot *Destin ?*

Notons de plus que ce même Démétrius fut un des disciples et des admirateurs d'Apollonius de Tyane, qu'il suivait partout, en lui attachant des disciples[3].

Pour faire bien comprendre quel était l'état des esprits par rapport à la destinée de l'homme et à ses rapports avec Dieu, il faut citer le tableau suivant que nous fait Tacite. On va voir qu'il n'avait d'autre refuge que l'Athéisme ou le Fatalisme.

Ces exemples et d'autres semblables me font douter si les choses humaines sont réglées par des lois éternelles et une immuable *Destinée*, ou si elles roulent au gré du *hasard*. Les plus sages d'entre les anciens et leurs modernes sectateurs professent sur ce point des doctrines opposées. Beaucoup sont imbus de l'opinion que notre commencement, que notre fin, que les hom-

[1] Sénèque, *de Providentia*, c. 5 ,n° 4.

[2] Abba, Pater, omnia tibi possibilia sunt ; transfer calicem hunc a me, sed non quod ego volo ; sed quod tu (Marc, XIV, 36).

[3] Voir Philostrate, *Vie d'Apollonius*, c. 25.

mes, en un mot, ne sont pour les Dieux le sujet d'*aucun soin*, et que de là naissent deux effets trop ordinaires, les malheurs de la vertu et les prospérités du vice. D'autres subordonnent les événements à une Destinée. Mais, indépendante du cours des étoiles, ils la voient dans les causes premières et l'enchaînement des faits qui deviennent causes à leur tour. Toutefois ils nous laissent le choix de notre vie ; mais, ajoutent-ils, ce choix entraîne, dès qu'il est fait, une suite de conséquences *inévitables*.

D'ailleurs les biens et les maux ne sont pas ce que pense le vulgaire : plusieurs semblent accablés par l'adversité, sans en être moins heureux ; et un grand nombre sont malheureux au sein de l'opulence, parce que les uns supportent courageusement la mauvaise fortune, et que les autres usent follement de la bonne.

Au reste, la plupart des hommes ne peuvent renoncer à l'idée que le sort de chaque mortel *est fixé* au moment de sa naissance ; que, si les faits démentent quelquefois les prédictions, c'est la faute de l'imposture, qui prédit ce qu'elle ignore ; qu'ainsi se décrédite *un art* dont la certitude a été démontrée, et dans les siècles anciens et dans les nôtres, par d'éclatants exemples ; et, en effet, le fils de ce même Thrasylle[1] annonça d'avance l'empire de Néron, comme je le rapporterai dans la suite[2].

Ainsi le Destin, le Hasard, l'Astrologie, voilà les trois Dieux entre lesquels les hommes avaient à choisir, après tous les travaux et toutes les découvertes de la Philosophie !

Il était temps que Jésus vînt au secours, dans trois mois, de l'humanité et mît Dieu et l'Homme réciproquement à leur place. Il le fait en deux mots dans la prière suivante :

« Dites : « Nous sommes des serviteurs inutiles (à Dieu) » même quand nous avons fait ce que nous devions faire.

» Dicite : *Servi inutiles sumus, quod debuimus facere, feci-* » *mus* (Luc, XVII, 10).

Quatrième année de la Vie publique de Jésus. Au printemps de l'an 33.

1. Jésus ressuscite Lazare, son ami.

Nous avons laissé Jésus à Beth-Araba, à la fin de décembre de l'année précédente ; il dut y demeurer, pendant les froids du mois de janvier. Ce n'est qu'en février qu'il en sort pour venir ressusciter Lazare, son ami.

[1] Le fameux devin de Tibère.
[2] Tacite, *Annales* l. VI, c. 22.

Jésus n'avait plus que deux mois à vivre. Il s'avance vers Jérusalem, et pour forcer pour ainsi dire la foi de ses ennemis et assurer la foi et la constance de ses disciples, dans l'épreuve terrible, qu'ils allaient traverser par sa mort, il opère le plus grand miracle qu'il ait encore opéré, miracle public, éclatant, fait en face de ses ennemis et de ses amis.

Voici les détails de ce fait extraordinaire : c'est S. Jean qui les a conservés.

« Un homme était malade. C'était Lazare, de Béthanie, du » bourg de Marie et de Marthe, sa sœur.

» Cette Marie est celle qui répandit un parfum sur le Sei- » gneur et lui essuya les pieds avec ses cheveux ; son frère » Lazare était le malade. Les deux sœurs envoyèrent dire à » Jésus : « Seigneur, celui que vous aimez est malade. » A » cette nouvelle, Jésus dit : « Cette infirmité n'est point en vue » de la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de » Dieu soit glorifié par ce moyen. » Or Jésus aimait Marthe, » ainsi que sa sœur Marie et Lazare. Lorsqu'il apprit que ce- » lui-ci était malade, il resta dans le même lieu deux jours » entiers. Ensuite, il dit à ses disciples : « Retournons en » Judée[1]. »

C'était se mettre entre les mains de ses ennemis. Les disciples le savaient si bien qu'ils lui dirent :

« Maître, récemment les Juifs cherchaient à vous lapider, » et vous voulez y retourner ? — Est-ce qu'il n'y a pas douze » heures dans le jour, répondit Jésus ? Si quelqu'un marche » pendant le jour, il ne se heurte pas, parce qu'il voit la lu- » mière de ce monde. S'il marche la nuit, il heurte le pied, » parce qu'il n'y a pas de lumière. »

C'était bien dire que tout ce qui allait suivre devait être fait au grand jour.

Il dit cela, puis il ajouta : « Lazare, notre ami, est dans le » sommeil, mais je vais pour le réveiller. »

Jésus se joue de la difficulté, la résurrection d'un mort est pour lui la cessation du sommeil.

« Maître, lui dirent les disciples, s'il dort, il est sauvé. Jésus

[1] Jean, XI, 1-7.

» avait parlé de sa mort, ils crurent qu'il parlait du som-
» meil ordinaire ; — alors il leur dit clairement :

« Lazare est mort, et je me réjouis de ce que je n'étais pas
» là, à cause de vous, afin que vous croyiez. Mais allons vers
» lui [1]. »

Ici se place un de ces mots sublimes que prononçaient ces hommes ignorants, tirés la plupart de leurs filets :

« Thomas, qui est appelé Didyme, dit aux autres disciples :
» Allons, nous aussi, pour mourir avec lui. »

Hélas ! ils vont tous l'abandonner.

Le messager qui porta cette nouvelle à Jésus dut arriver à Beth-Araba le dimanche 8 février. Jésus resta encore deux jours, le lundi et le mardi, après cette nouvelle, et il ne dut partir que le mercredi. La distance de Beth-Araba à Béthanie était environ d'une journée, comme il ne se pressait pas il ne dut arriver que le jeudi, 12 février. S. Jean continue :

« Jésus vint donc et trouva Lazare depuis quatre jours déjà
» dans le tombeau.

» Béthanie était près de Jérusalem à une distance de quinze
» stades — (c'est-à-dire, à peu près deux kilomètres) ; — beau-
» coup de Juifs étaient venus près de Marthe et Marie, pour les
» consoler de la mort de leur frère.

» En apprenant que Jésus arrive, Marthe va à sa rencontre.
» Marie était à l'intérieur de la maison. Marthe dit à Jésus :
« Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas
» mort. » Jésus lui dit : « Votre frère ressuscitera. » Marthe
» lui dit : « Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection du der-
» nier jour. — *Je suis la Résurrection*, dit Jésus, *et la Vie.*
» Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra et tout homme qui
» vit et croit en moi ne mourra jamais. Croyez-vous cela ? —
» Oui, Seigneur, dit-elle, je crois que vous êtes le Christ, Fils
» du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde [2]. »

Il faut remarquer l'assurance avec laquelle Jésus dit : *Je suis la vie et la résurrection.* Ces paroles sont en dehors de toutes celles qui avaient jamais été prononcées depuis le com-

[1] Jean, XI, 8-15.
[2] Jean, XI-17-27.

mencement du monde. Il n'y a pas d'alternative, celui qui parle ainsi est insensé, ou Dieu.

« Lorsque Marthe eut dit ces mots, elle s'en alla, et appela
» en silence Marie, sa sœur : « Le Maître est là, et t'appelle,
» lui dit-elle. Dès que celle-ci eut entendu, elle se leva vive-
» ment, et vint à Jésus.

» Jésus, en effet, n'était pas encore entré dans le bourg, et
» se trouvait au lieu où Marthe était venue à sa rencontre. Les
» Juifs qui étaient avec elle à la maison et la consolaient, la
» voyant se lever vivement et sortir, la suivirent, se disant
» qu'elle allait au tombeau pour y pleurer [1]. »

On voit devant combien de témoins, et avec quelle solennité va se passer tout ce qui va suivre.

« Arrivée au lieu où était Jésus, Marie, en le voyant, tomba
» à ses pieds, et lui dit : « Seigneur, si vous eussiez été ici, mon
» frère ne serait pas mort. » Jésus, la voyant pleurer, ainsi
» que les Juifs qui étaient venus avec elle, frémit en son âme
» et se troubla lui-même. « Où l'avez-vous posé, » dit-il ? On
» lui répondit : « Venez et voyez, Seigneur. »

» *Et Jésus pleura.* »

Quelles admirables larmes, et comme elles montrent l'amour de Dieu pour l'homme !

« Les Juifs dirent : « Voyez comme il l'aimait ? » Quelques
» uns d'entre eux disaient : Ne pouvait-il pas, lui qui a ouvert
» les yeux d'un aveugle-né, faire que celui-ci ne mourût point?

» Jésus donc frémissant de nouveau en lui-même vint au
» tombeau [2]. »

C'est la seconde fois que Jésus frémit. Il avait déjà ressuscité plusieurs morts sans frémir, ici il veut montrer qu'il s'agit de vaincre le grand ennemi de Dieu et des hommes, la Mort, qui tient sous sa puissance le genre humain. Jésus va en ce moment préluder à sa propre Résurrection, et prouver la puissance qu'il exercera en ressuscitant le genre humain en entier. L'une n'est pas plus difficile que l'autre.

« C'était une grotte, et une pierre était posée sur l'entrée.

[1] Jean, xi, 28-31.
[2] Jean, xi, 32-38.

» Enlevez la pierre, dit Jésus. » Marthe, la sœur du défunt, » lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais. Car voici quatre » jours qu'il est mort. Jésus lui dit : Ne vous ai-je pas dit que, si » vous croyez, vous verriez la gloire de Dieu? » On enleva alors » la pierre. Jésus, les yeux levés au ciel, dit : « Père, je vous » rends grâces, parce que vous m'avez entendu ; je savais que » vous m'entendez toujours, mais c'est pour ce peuple qui » m'entoure que j'ai parlé, afin qu'il croie que vous m'avez » envoyé [1]. »

On voit bien que ce miracle ne fut fait que pour prouver, une fois de plus, que Jésus était le fils de Dieu, l'Envoyé promis, le Messie attendu, et Dieu lui-même.

« Après ces mots, il s'écria d'une voix puissante :

« Lazare, viens dehors. »

» Et, soudain, le mort sortit, les pieds et les mains enve- » loppés de bandelettes ; sa face était serrée dans le suaire. » Jésus dit : Déliez-le, et laissez-le aller.

» Beaucoup de ces Juifs qui étaient venus vers Marthe et » Marie, et avaient vu ce que fit Jésus, crurent en lui. Quelques- » uns d'entre eux s'en allèrent trouver les Pharisiens, pour » leur raconter ce qu'avait fait Jésus [2]. »

Tout ceci se passait pendant la semaine du sabbat, du 7 février au sabbat 14 du même mois de l'année 33 de l'ère vulgaire, une *cinquantaine* de jours avant la passion du Sauveur.

2. Conseil tenu par les Pharisiens. — Grande excommunication lancée contre Jésus.

Du samedi 14 février au samedi 21 février.

La résurrection de Lazare aurait dû ouvrir les yeux à tous. C'était un fait divin, public, authentique, palpable pour ainsi dire. Mais la perversité de l'esprit obscurcissait l'intelligence, et ce fut le contraire qui eut lieu. Nous avons vu que quelques témoins de la résurrection de Lazare étaient allés en instruire les Pontifes. S. Jean nous dit ce qu'ils firent :

[1] Jean, XI, 38-42.
[2] Jean, XI, 43-46.
[3] Jean, XI, 47-53.

» Les Pontifes et les Pharisiens assemblèrent le Conseil.—(Ce » Grand-Conseil se tenait habituellement le jeudi). — Ils di» saient : Que faisons-nous? Car cet homme fait beaucoup de » miracles. Si nous le laissons ainsi, tous croiront en lui, et les » Romains viendront, détruiront notre ville et la nation.

» L'un d'eux, nommé *Caïphe*, se trouvant être le Pontife de » cette année-là, leur dit : « Vous n'entendez rien, et vous » ne réfléchissez pas qu'*il vous est expédient qu'un homme* » *meure pour le peuple*, et que la Nation tout entière ne périsse » pas. »

» Il ne parlait pas de lui-même, mais comme il était le Pon» tife de l'année, il prophétisa que *Jésus mourrait pour la Na-* » *tion* ; et non-seulement pour la Nation juive, mais pour ras» sembler dans l'unité les enfants de Dieu, qui étaient disper» sés. Dès ce jour, ils songèrent à le faire périr[1]. »

Le Talmud vient ici nous apprendre quelle fut la première vengeance que les Pontifes exercèrent contre Jésus, ce fut de lancer contre lui la grande Excommunication, ce que l'on appelait *mettre hors de la synagogue*. Cette excommunication, dit le Talmud, se fit au son de 400 trompettes, 40 jours avant sa mort[2].

C'est à la suite de ce fait que S. Jean nous dit : « Jésus, dès » ce moment, ne marcha plus en public chez les Juifs. Il s'en » alla dans la région près du désert, dans une ville appelée » *Ephrem*. C'est là qu'il resta avec ses disciples[3].

3. Jésus quitte Ephrem et retourne à Jérusalem pour y être crucifié.

Jésus, parti de Béthanie pour Ephrem vers le 21 février, dut y demeurer jusques vers le 19 mars. L'Evangile ne dit rien de ce qu'il dut faire pendant cet intervalle. Mais voilà que la fête de Pâque approchait, et que l'heure était venue d'accomplir le grand Sacrifice pour lequel Jésus avait été envoyé, et qui devait opérer la régénération de l'humanité. Alors il se met

[1] Jean XI, 47-53.
[2] Voir Sepp. *Vie de J.-C.* trad. Sainte-Foi, t. II, p. 220.
[3] Jean, XI, 47-54.

en route sachant bien, comme nous allons le voir, ce qui devait lui arriver.

« La Pâque des Juifs était proche. Beaucoup de ce pays » montèrent à Jérusalem avant la Pâque, afin de se purifier. » Or, ils cherchaient Jésus, et ils s'entretenaient entre eux » dans le temple : « Qu'en pensez-vous, de ce qu'il ne vient pas » à la fête? » Or, les Grands-Prêtres et les Pharisiens avaient » donné ordre, que si quelqu'un savait où il était, il l'indiquât » afin qu'on s'en saisit[1]. »

C'est ainsi que pendant que les pèlerins désiraient voir Jésus, les Pharisiens donnent ordre de le chercher et de le leur amener.

« Jésus se met en route, montant à Jérusalem ; il marchait » devant, et ses disciples, étonnés, ne le suivaient qu'en trem- » blant. Prenant encore une fois les douze (M) à l'écart, il se » mit à leur dire ce qui allait arriver : « Voici que nous mon- » tons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les Prophètes, » touchant le Fils de l'homme, va s'accomplir.

» Le Fils de l'homme sera livré aux princes des Prêtres et » aux scribes, et ils le condamneront à mort ; et il sera par » eux livré aux Gentils ; et on se moquera de lui, on le fla- » gellera et on lui crachera au visage, et après qu'on l'aura » flagellé, on le fera mourir, et le 3me jour, il ressuscitera[2]. »

Il était impossible de mieux préciser tout ce qui allait arriver, mais les disciples tout tremblants, par la crainte des juifs, « ne comprirent rien à ces choses. Cette parole leur était ca- » chée, ils n'entendirent pas ce qu'il disait[3]. »

4. Jésus réprime l'ambition de ses Apôtres.

Deux de ses disciples, Jacques et Jean, et leur mère, firent attention au dernier mot de Jésus : *Je ressusciterai le 3me jour* ; et ensemble ils allèrent à lui et lui dirent :

« Maître, nous voulons que vous fassiez ce que nous vous

[1] Jean, XI, 53-56.
[2] Luc, XVII, 31-34, Matth. XX, 17-19. Marc, X, 32-34.
[3] Luc, XVIII, 34.

» demanderons. — Que voulez-vous que je fasse pour vous, dit » Jésus ?— Et ils dirent : Accordez-nous, que l'un à votre droite, » l'autre à votre gauche, nous soyions assis dans votre royaume. » —Jésus reprit : Vous ne savez ce que vous demandez, pouvez- » vous boire, et recevoir le baptême que je recevrai ? — Nous le » pouvons, dirent-ils. — Jésus leur dit : Vous boirez, en effet, » le calice que je bois, et vous serez baptisés du même baptême ; » mais, de vous asseoir à ma droite ou à ma gauche, ce n'est » pas à moi à vous l'accorder ; c'est pour ceux auxquels mon » Père l'a préparé [1].

« Les dix, en les entendant, furent saisis d'indignation » contre les deux frères, Jacques et Jean. Mais, les appelant à » lui, Jésus leur dit :

« Vous savez que ceux qui sont à la tête des peuples domi- » nent sur eux, et leurs chefs ont sur eux pouvoir. Il n'en est » pas ainsi entre vous. Quiconque voudra devenir plus grand » se fera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier » entre vous sera le serviteur de tous. Car le Fils de l'homme » n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner » sa vie pour la rédemption d'un grand nombre [2]. »

A cette époque, dit S. Luc, « il s'éleva parmi les disciples » une contestation, lequel d'entre eux devait être estimé le » plus grand. Mais il leur dit : Les rois des nations les do- » minent, et ceux qui ont puissance sur elles sont appelés » *Bienfaiteurs* (εὐεργέται, *evergètes*) [3]. »

Ceci prouve que Jésus connaissait bien l'histoire et les diverses monnaies qui avaient cours dans le pays.

Le titre d'Εὐεργέτης (*Evergète*) se trouve sur les monnaies de *Mithridate*, roi de Pont, sur celles de *Pylæmènes* de Paphlagonie, et sur celles des monarques syriens, *Démétrius III*, *Antiochus VII Evergète* et *Alexandre I*. — *Ptolémée III* et quelques-uns des rois des Parthes l'avaient également adopté, mais on le trouve plus fréquemment sur les *monnaies royales de* Syrie, qui avaient cours en Judée pendant le ministère du Christ. C'est ce à quoi Jésus a fait évidemment allusion.

[1] Marc, x, 35-43. Matthieu, xx, 20-24.
[2] Matth. xx, 25-28.
[3] Luc, xxii, 24-25.

Le beau *tétradrachme* que nous donnons ici est d'*Antiochus Evergètes*, roi de Syrie.

La face, sans inscription, représente le *portrait du roi.*

Le revers : *Pallas* tenant un emblème de la victoire et l'inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ, (monnaie) *du roi Antiochus Evergète* (ou le Bienfaisant) ; au-dessous est la date ЄΟΡ, an 175 de l'ère des Séleucides (137 avant J.-C.).



Après cette leçon d'humilité et cette recommandation qui bouleversait toutes les idées reçues, S. Marc ajoute : « Et ils » continuèrent leur chemin vers Jéricho[1]. »

5, **Jésus arrive à Jéricho, guérit deux aveugles et demeure chez Zachée le publicain.**

Jésus, poursuivant sa route, sème pour ainsi dire les preuves de sa Divinité, et de sa mission, qui consistait à faire entrer les Gentils et les Pécheurs dans la nouvelle société qu'il va fonder. En effet il guérit d'abord deux aveugles, en disant à chacun : « Vois, ta foi t'a sauvé ; » puis il aperçoit sur un sycomore un petit homme qui s'était placé là pour mieux voir Jésus.

C'était Zachée, chef des publicains ou leveurs d'impôts. Jésus voyant son désir lui dit : « Zachée, descends promptement, car il faut que je m'arrête dans ta maison aujourd'hui. »

On comprend quelle dut être la joie de Zachée, mais les

[1] Marc, x, 35-45 ; Matth. xx, 20-24.

préjugés pharisiens avaient tellement prévalu que S. Luc ajoute :

« En voyant cela, tous (tous !) murmuraient de ce qu'il des» cendait chez un homme pécheur. »

Mais voilà que Zachée déclare à Jésus qu'il donne la moitié de ses biens aux pauvres, et qu'il donnera le quadruple à tous ceux qu'il a pu frauder, et Jésus prononce encore ces paroles d'un Dieu.

« Aujourd'hui le salut s'est fait pour cette maison, parce que » celui-ci est aussi un enfant d'Abraham. Car le Fils de » l'homme est venu pour chercher et sauver ce qui avait péri. » A cette occasion, nous dit S. Luc, pour tous ceux qui » écoutèrent ces choses, Jésus ajouta la Parabole suivante, à » cause qu'il était près de Jérusalem, et qu'ils étaient dans la » persuasion que le règne de Dieu allait être incessamment » manifesté [1]. »

Le moment était proche, en effet, et non-seulement les Juifs mais les Païens, qui eux aussi étaient témoins de tout ce que faisait Jésus, étaient dans l'attente. De manière où d'autre la grande action de Jésus devait aboutir à quelque chose. Jésus expose admirablement la situation dans la Parabole des talents qu'un Roi confie à ses serviteurs. D'abord il dit :

« Ses concitoyens le haïssaient, et ils députèrent des en» voyés pour dire : Nous ne voulons pas que celui-ci règne » sur nous. [2] »

C'était l'opinion des sages, et c'est exactement ce qui se passe à l'époque même où est arrivée notre société.

Mais le Roi confie divers talents à ses serviteurs ; ce sont les paroles et les miracles que Jésus a semés depuis trois ans. Les uns les ont fait valoir, et le Roi les récompense en doublant leur mise. Mais il y en eut un qui vint et lui dit : « Maître, » voici votre talent, que j'ai gardé enveloppé dans une bourse ; » car je vous ai craint, parce que vous êtes un homme » sévère. [3] » Et il ajoute l'insolence à la dureté de sa parole :

[1] Luc, XIX, 9-10.
[2] Luc, XIX, 14.
[3] Luc, XIX, 11-27.

» Vous demandez ce que vous n'avez pas donné, et moissonnez ce que vous n'avez pas semé. »

Jésus fait dire au Roi fort à propos :

« Je te juge pas tes paroles, méchant serviteur, pourquoi » n'as-tu pas placé mon argent à la banque, afin qu'à mon » retour je le retirasse avec les intérêts? Et il dit aux assis» tants : Enlevez-lui le talent et donnez-le à celui qui en a » dix... Car on donnera à celui qui a et il sera dans l'abon» dance; quant à celui qui n'a pas (quoi qu'il prétende avoir), » on lui ôtera même ce qu'il a. »

C'était annoncer bien clairement la réprobation des Juifs qui prétendaient avoir des priviléges qu'ils n'avaient pas, et l'appel des Gentils qui devaient accepter et faire fructifier toutes ses paroles. Le Roi ajoute :

» Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je ré» gnasse sur eux, amenez-les-moi et faites-les mourir en ma » présence[1]. »

C'est encore en Dieu que parle Jésus et annonce ce qu'il en sera de ceux qui l'ont repoussé, et en effet nous avons toujours vu que, gouvernements, peuples et individus, qui l'ont repoussé, ont toujours misérablement péri.

« Après avoir ainsi parlé, continue S. Luc, Jésus s'avançait » devant eux, montant à Jérusalem [2]. »

6. Jésus arrive à Béthanie. Repas chez Simon le lépreux, Parfum versé sur sa tête par Marie.

Le vendredi 27 mars de l'an 33.

Il y a une 20e de kilomètres de Jéricho à Jérusalem ; c'était une route longue et pénible. Aussi Jésus s'arrêta à Béthanie, à 2 kilomètres de distance. On sait que c'est là qu'habitait Lazare et les deux sœurs, ses amis.

« Jésus donc, dit S. Jean, six jours avant la Pâque, vint à » Béthanie, où était mort Lazare que Jésus avait ressuscité » d'entre les morts. Et on lui fit un repas, (Matth. et M.) dans la » maison de Simon le lépreux (qu'il avait guéri). Marthe ser» vait à table, et Lazare était un des convives. Alors Marie por» tant un vase d'albâtre qui contenait une livre de parfum,

[1] S. Luc XIX, 11-27.
[2] S. Luc, ib. v. 28.

» d'épi de nard très-précieux, rompit le vase et répandit le par» fum sur la tête et sur les pieds de Jésus, et les essuyait » avec ses cheveux, et toute la maison fut remplie du » parfum [1].

C'est alors que Judas, préludant à sa trahison, dit : « Pour» quoi cette perte ? On pouvait vendre ce parfum plus de 300 » deniers et les donner aux pauvres, non pas qu'il se souciât » des pauvres, ajoute S. Jean, mais parce que c'était un voleur, » et qu'il tenait la bourse. »

Mais voici que Jésus, prenant le parti de Marie, annonce de nouveau sa mort prochaine, et la future glorification de Marie.

« Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? Elle a » fait en moi une bonne œuvre ; vous aurez toujours des pau» vres avec vous, et, quand vous le voudrez, vous pourrez » leur faire du bien ; mais vous ne m'aurez pas toujours. En » répandant ce parfum sur mon corps elle a prévenu ma » sépulture. En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché » cet évangile dans le monde entier, on racontera à sa louange » ce qu'elle a fait [2]. »

On voit ici quatre prédictions de Jésus : qu'il va être mis à mort, qu'il y aura toujours des pauvres, que l'évangile sera prêché partout dans le monde entier, et que Marie sera louée. Quatre choses toutes grandement improbables en ce moment, et que nous savons avoir été accomplies à la lettre.

Il est probable encore que c'est à la suite de cette légère réprimande que Judas forma le projet de le trahir. — S. Jean continue :

« Une foule considérable de Juifs surent que Jésus était à » Béthanie, et vinrent non-seulement à cause de Jésus, mais » pour voir Lazare qu'il avait ressuscité. Alors les princes des » prêtres formèrent le projet de tuer Lazare ; beaucoup de » Juifs se séparaient d'eux et croyaient en Jésus [3]. »

Leur haine s'en accrut davantage, elle va être portée au comble, par l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

A. Bonnetty.

[1] Jean, xii, 1-3 ; Matth. xxvi, 6, 7 ; Marc, xiv, 3.
[2] *Ibid.*
[3] Jean, xii, 9-11.

Traditions primitives.

VESTIGES CHOISIS
DES
PRINCIPAUX DOGMES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,
EXTRAITS DES ANCIENS LIVRES CHINOIS [1].

§. 2. De Dieu Un et Trine[1].

Comme au sujet de ce grand mystère une foule de passages des livres chinois se présentent à mon choix, je diviserai ce Paragraphe en plusieurs points, afin de procéder avec plus de clarté.

1° Je dirai d'abord quelque chose sur l'analyse ;

2° Je parlerai des trois hiéroglyphes 一, 二, 三, un, deux, trois.

3° Je parlerai de 一 *Y*, Unité, et de 太 一 *tay-y*, grande Unité.

4° J'expliquerai ce qu'on doit entendre par 太 極 *tay ky*.

5° Je terminerai par l'explication de 道 *tao*.

(Pour l'explication des cinq points annoncés ici, et qui contiennent presque toute l'ancienne philosophie des Chinois, le P. Prémare a ajouté à la fin de son volume une dissertation intitulée, *Introduction au livre Y-king*. Nous la plaçons ici en tête des chapitres pour lesquels elle a été faite).

Introduction au livre Y-KING.

Comme je dois souvent, dans le cours de cet ouvrage, citer les *symboles* du livre *Y-king*, il me semble bon de poser ici

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 245.

quelques prolegomènes, importants à connaître pour faire concevoir le sens profond de ces symboles et même le faire goûter.

Ce monument très-ancien se compose de 64 symboles ou figures de 6 lignes. Le 1[er] symbole est ䷀, le second ䷁, etc. La ligne du bas est la première, on lui donne le nom de *tsou* 初 *initium*, commencement. Comme aussi celle du haut se nomme *chang* 上 *suprema*, fin.

Ces figures de 6 lignes se divisent en deux parties, c'est-à-dire en deux symboles complets de 3 lignes chacun. Les trois premières lignes, ou la partie inférieure, a reçu le nom de 下 卦 *hia koua* et de 內 卦 *nuèy koua*, symbole inférieur et interne. Les trois dernières lignes, ou la partie supérieure, a reçu le nom de 上 卦 *chang koua* et 外 卦 *vai koua*, symbole supérieur et externe. Chacune de ces parties se nomme *tching koua* 正 卦, *rectum symbolum*, symbole droit, parce qu'il comprend, embrasse tout-à-fait toute la figure des 6 lignes, sans qu'une seule ligne soit omise ou répétée.

Ainsi dans le symbole ䷊, les trois lignes ☰ entières donnent le symbole interne et inférieur ; les trois lignes ☷ brisées donnent le symbole externe et supérieur. Si l'on enlève *per mentem* deux lignes, la 1[re] et la dernière du symbole ䷊, il restera ☳, qui sont au milieu; que si l'on enlève encore les 2 figures de 3 lignes, la 1[re] intérieure et inférieure qui est ☱, la 2[e] extérieure et supérieure qui est ☳, ces deux figures se nomment 互 卦 *hou koua* par opposition à 正 卦 *tching koua*. La lettre *hou* indique que ces symboles sont liés entre eux comme les anneaux d'une chaîne; on trouve en chacun d'eux les deux lignes du milieu ⚍. Dans le symbole interne ☱ elles sont les dernières et dans l'externe ☳ elles sont les 1[re]. Ce raisonnement s'étend à tous les autres symboles de 6 lignes.

De ces 6 lignes, trois sont dans un rang impair, *in sede impari* et se rapportent à 陽 *Yang*, savoir la 1re, la 3e, la 5e; trois sont *in sede pari*, au rang pair, et se rapportent à 陰 *Yn*, savoir la 2e, la 4e, la 6e. Chaque fois que la ligne —, ou 陽 *yang*, est rencontrée *in sede impari*, dans son rang impair, on la nomme 正 *tching*, *recta*, droite. Si on la trouve *in sede pari*, au rang pair, qui n'est pas le sien, alors elle n'est plus droite et se nomme 不 正 *pou-tching*. Pareillement, chaque fois qu'on trouve la ligne -- ou 陰 *Yn* dans son rang pair, on la nomme 正 droite. Si elle est dans le rang impair et ainsi non sien, alors elle se nomme 不 正, *pou-tching*, *non droite*.

De ces 6 lignes, 2 sont *mitoyennes*, 中 *tchong*, *mediæ*, savoir : la 2e dans le symbole de 3 lignes qui est au bas ; et la 5e dans le symbole des 3 lignes qui est en haut. De même, la 1re d'en bas est le *commencement*, la 6e d'en haut *la fin*. Il reste la 3e et la 4e, qui, bien qu'elles soient au milieu de tout le symbole, sont souvent exposées à plusieurs périls, parce que là deux symboles partiels se réunissent entre eux ; la 3e est *la fin* du symbole inférieur, et la 4e est le *commencement* du symbole supérieur. En outre, comme la 5e est le *siége propre du Roi* et la 2e celui du *Ministre royal*, la 3e est élevée sur le Ministre et la 4e est près du Roi; il y a à craindre pour chacune d'elles, surtout si elles ne sont pas *droites*.

Figure A.

Pair	--	6	*finis*, fin.
Impair	—	5	*medium*, moyenne.
Pair	--	4	
Impair	—	3	
Pair	--	2	*medium*, moyenne.
Impair	—	1	*initium*, commencement.

Toutes ces lignes sont *rectæ*, droites, et par conséquent le symbole est appelé 既 濟 *Ky-tsy*.

Des 6 lignes chacune en a une autre avec laquelle elle a une relation spéciale, ainsi elles se répondent mutuellement. La 1re et la 4e, parce que comme la 1re est le commencement du symbole inférieur, ainsi la 4e est le commencement du sym-

bole supérieur; la 2e et la 5e parce que toutes deux sont au milieu ou mitoyennes; la 3e et la 6e, parce que, comme le symbole inférieur s'arrête à la 3e, ainsi le symbole supérieur finit à la 6e. Quand de deux lignes corrélatives l'une est – – 侌 *yn* et l'autre —— 易 *yang*, il y a relation droite et correspondance, 正 應 *tching yng*. Dans le cas opposé, elles sont dites n'avoir pas de correspondante 無 應, à savoir quand la 2e ligne est —— et la 5e est – –, comme dans le symbole ䷆ 師 *ssée*. Elles se répondent à la vérité, mais cependant les lignes ne sont pas *droites*, c'est-à-dire, dans le siége qui leur est propre comme elles le sont dans le symbole ䷇ 比 *py*. Ainsi des autres.

Le chapitre *Hy-tse* de l'*Y-king* dit : « 易 *Y* a raison, relation, de » l'homme, du ciel et de la terre. Il renferme 3 puissances, et il » les combine entre elles de telle sorte qu'il en sort le nombre » 6. Car 6 n'est que la raison de ces 3 Puissances. Et voilà ce » qu'on appelle 參 天 *San Tien* 兩 地 *leang ty* (1). » « Car, » dit le livre *Y-hoe*, si deux fois trois font six, et si l'on prend » trois fois deux on aura encore six (2). D'où *Siang siang* conclut » que le nombre six (*senarius*) est un avec le Ciel et la Terre (3). »

Ces 3 puissances 三 才 *san tsai* se nomment aussi 三 極 *san ki*, les trois termes, les *trois extrêmes;* donc les 6 lignes de chaque symbole peuvent se diviser en 3 parts, afin quelles donnent trois fois deux. Les deux inférieures représentent la *Terre* et constituent le terme petit et le plus bas, 下 極. Les deux du milieu représentent l'*Homme* et font 中 極 le moyen terme. Les deux plus élevées représentent le *Ciel* et

---

(1) 易之爲書也。有天道焉有人道焉。有地道焉兼三才而故六六。者非地。三才之道也。(*Y-king*. texte *Hi-tse*, 2e partie, c. 9, traduct. Regis, c. 20, t. II, p. 557.

(2) 參其則爲六。其參亦爲六. (*Y-hoe*, livre inconnu).

(3) 如此則六與地合一。(*Siang-siang*, ouvrage de *Tsien-hi-sin*, sous les *Ming*, 1333-1438.

donnent 上 極, le terme plus grand et suprême.

Figure B.

上 卦 *Chang Koua* — Symbole supérieur.

下 卦 *Hia Koua.* — Symbole supérieur.

Les 6 lignes se divisent encore en deux parts pour former deux fois 3. Les 3 lignes du bas sont censées être *internes* 內 *nuei,* comme nous l'avons dit, et la 1re marque la *terre,* la 2e l'*homme,* la 3e le *Ciel.* Les 3 lignes suprêmes sont censées être *externes,* 外 *vai* et la 4e marque la *terre,* la 5e l'*homme,* la 6e le *Ciel,* comme l'indique la figure suivante.

Figure C.

外 *vai,* externe	天	6e	上	天 terme supérieur 上極
	人	5e	五	
	地	4e	四	人 terme moyen 中極
	天	3e	三	
內 *nuei,* interne.	人	2e	二	地 terme mineur 下極
	地	1er	初	

On voit que *nuei* et *vai* intérieur et extérieur donnent deux fois 3 ou 6, et cela se nomme *leang-ty* 兩 地.

On voit que trois termes donnent trois fois deux ou 6 ; cela se nomme *san tien* 參 天. *Lou te ming* (4) dispose autrement les 3 termes et il veut que la 1re et la 4e lignes fassent le *hia ki* 下 極 et ainsi la *terre* et l'*homme* ne font qu'un. La 2e et la 4e font le *tchong ki* 中 極, et ainsi la *Terre* et le *Ciel* sont un. Enfin la 3e et la 6e ligne donnent *chang ki* 上 極 et ainsi l'*homme* et le *Ciel* arrivent en un (*in unum confluunt*).

Bien que cela soit bon et vrai, cela ne suffit pas. Il faut remarquer que chaque ligne dit (*dicat*) non-seulement relativement aux 3 termes, mais encore et tout à la fois à *nuei* et à *vai,* ou c'est-à-dire aux 2 parties de tout le symbole. La 2e et la 4e doivent donc être unies ensemble. La 2e en tant que 內 *nuei* est 人 l'*homme*, et en tant qu'elle est dans le 下 極, elle

(4) *Lou-te-ming,* inconnu.

est la *terre*. La 5e en tant que *vai* 外 est *gin* 人 *homme* et en tant que dans le 上 極 c'est le *Ciel*. De cette façon on voit 1° que 地 與 人 合 la *terre* est unie à l'homme; 2° que 人 與 天 合 l'*homme* est joint au Ciel; 3° que 天 與 地 合 le ciel est uni à la terre, et cela par le secours du moyen ou du médiateur. Le Saint en tant qu'il est au bas on le nomme *Tien gin* 天 人 *ciel-homme*; en tant qu'il est en haut *Gin tien* 人 天 *homme-ciel*. Il est au milieu et unit le bas au haut (*ima summis*). 居 中 而 合 上 下.

Comme il est impossible que les figures des 6 lignes soient plus ou moins de 64, ainsi les figures des 3 lignes sont nécessairement 8, ni plus ni moins; et on les nomme *Pa Koua* 八 卦, 8 symboles radicaux, dans lesquels les 64 aboutissent.

La dernière racine de ces 8 figures est contenue dans ces deux ☰ et ☷, lesquelles ont pour dernière racine -- 侌 *yn* et —— 昜 *yang*. Mais comme *yn* est là pour deux points et *yang* pour trois ——, il suit que le nombre du symbole ☷ est 6 et le nombre du symbole ☰ est 9. Et puisque les 64 figures naissent des 8 et les 8 des ☰ et ☷, et qu'enfin ☰ et ☷ se réduisent à -- et à ——, il suit que toutes les lignes —— ou entières, sont représentées (*exponuntur*) par 九 *neuf*, et toutes les lignes -- ou brisées, par *lou* 六 *six*. Voyez la figure D.

Figure D.

Le Suprême Commencement (Apex).

-- 侌 *yn*. —— 昜 *yang*.

Les quatre images, ou 四 象 *Ssée Siang*.

⚏ ⚎ ⚍ ⚌

Les 8 koua ou symboles 八 卦 *Pa Koua*.

☷	☶	☵	☴	☳	☲	☱	☰
坤	艮	坎	巽	震	離	兌	乾
Kouen.	Ken.	Kan.	Sun.	Tching.	Ly.	Toui.	Kien.

Si l'on multiplie 8 par 8 on aura 64 figures de 6 lignes, dans lesquelles il y aura 1° 128 *Tching-koua* 正 卦 de 3 lignes et autant de *Hou-koua*

互 卦 en somme 256 ; 2° il y aura 384 lignes dont 192 sont 九 ou — et 192 sont 六 ou – –. Or tout cela est éminemment contenu dans le *point* ou commencement (*apex*) très-simple, qui en abrégé se désigne par 丶. Le hiéroglyphe 丶 est absolument le même que 主 *Tchu*, le Seigneur (*Dominus*).

Après le suprême commencement, 丶, qui est en haut et qui ne peut être exprimé par aucune parole ou signe, suivent le – – *yn* 陰 et — 陽 *yang*, lesquels sont le fondement et la base de tout le *Y-king*. Ainsi celui qui aura bien appris la force admirable de ce double principe très-simple et très-fécond, saisira comme d'une seule *intuition* tout le *Y-king*, et saura clairement le motif pour lequel ceci ou cela est indiqué par les 8 symboles radicaux. C'est pourquoi j'indiquerai en peu de mots ici ce qu'on entend vulgairement et ce qu'il faut entendre par *Yn*, *Yang*. Cela aura lieu en exposant brièvement les six rapports (*sex respectus*) qu'ont le *Yn* et le *Yang*.

Le 1er rapport est le plus élevé. Il atteint (*attingit*) la Sainte Trinité. – – ou *yn* 陰 désigne le Verbe, et — ou 陽 *yâng* désigne l'Esprit Saint, comme je le dirai. Dans le Nombre, qui, selon S. Basile et S. Grégoire, a été inventé, pour représenter la manifestation adorable des personnes ineffables, dans le Nombre, dis-je, c'est-à-dire dans cet accord admirable de la divine Trinité, – – est 2, le second, parce qu'il est engendré du seul 丶 ou premier, comme fils, et — est 3 le troisième, parce qu'il procède du 1er et du 2e, comme *feu*.

Le 2e rapport est encore plus élevé, si je puis parler ainsi, fait abstraction des Personnes, et considère Dieu purement comme l'Etre très-parfait ; – – et — ne désignent plus des Personnes, mais ils expriment, en gardant une certaine analogie, cette double force d'engendrer et d'enfanter qui, dans les créatures, à cause de leur limitation (*limitationem*), exige le double sexe, ou un principe double, l'un passif, l'autre actif. Mais en Dieu on le trouve éminemment et sans aucune imperfection, de sorte que Dieu est μητροπατώρ, ou, comme disent les Chinois, *fou-mou* 父 母, père-mère ensemble, *yn* 陰 et *yang* 陽, mâle et femelle. D'où les vers sibyllins :

Jupiter omnipotens, hominum rex ipse Deumque
Progenitor, genitrixque Deum, unus et omnes (5).

C'est de là que les anciens philosophes faisaient les Dieux ἀνδρογυνους hommes-femmes (6) et les peignaient les uns *blancs*, les autres *noirs*. Les Chinois ont cette figure bien plus noble.



Elle représente la souveraine raison 道 *Tao* qui est blanche et noire ou *yn* et *yâng*, et, qui, selon le *Chou ven*, « a fait et divisé le Ciel et la terre, a » converti et parfait toutes choses 造分天地化成萬物 (7).

Le 3e rapport considère le Saint, qui est à la fois vrai homme et vrai Dieu. *Yn-yâng* retient la même analogie, mais change un peu le sens; —— est pour l'époux et – – pour l'épouse, c'est-à-dire —— désigne le Verbe divin et – – la Nature humaine, qu'il a prise.

Le 4e rapport se rapporte à l'Homme, qui est l'image imparfaite du Christ, comme le Christ est l'image très-parfaite de Dieu. Non-seulement —— est là pour l'esprit, et – – pour le corps; mais, en ne considérant que l'âme, *yn* est l'intelligence et *yang* la volonté. De même, *Yang* est la propension au bien et la pointe de l'esprit que le *Chou king* appelle 道心 *tao-sin* (8). *Yn*, au contraire, est la propension vers les choses sensibles et la concupiscence naturelle, que le même livre nomme 人心 *gin-sin*, laquelle n'est pas mauvaise en elle-même, qui est même nécessaire, pour que la vie du corps soit conservée, mais elle doit obéir à l'esprit comme la servante à sa maîtresse, le sujet à son roi et comme *yn* est soumis à *yâng*.

(5) Ces vers ne sont pas sibyllins, comme le dit le P. Prémare; ils sont de Valerius Soranus, qui fut mis à mort par Pompée, pour avoir révélé le nom caché de Rome. C'est Varron qui les a cités, dans son livre *de Cultu Deorum*, et c'est S. Augustin qui les a conservés *De civitate Dei* l. VII, c. 9, *Pat. lat.* t. 41, p. 202, avec quelques variantes. Sur ce Valerius Soranus et son panthéisme voir *Annales de philosophie*, t. XI, p. 124 (5e série).

(6) Voir la forme de l'homme *androgyne* telle que la donnent les livres chinois, et la dissertation de M de Paravey qui y est jointe, dans *Annales de philosophie* t. II, p. 405, 411 (6e série).

(7) *Choue-ven*, caractère premier.

(8) *Chou-king*, l. I, c. 3, n. 15.

Le 5e rapport regarde ce Monde visible : *yn* est la nature passive et *yang*, l'active. Celle-ci meut, celle-là suit le mouvement sans aucune résistance. —— est le 天 *tien*, le Ciel et – – est *kouen*, la Terre. De là l'ordre des temps, la succession du jour et de la nuit, de là la réparation constante de toutes choses ; de même que les choses se dissolvent par la séparation de *yn* et *yang*, et périssent ; ainsi elles renaissent et fleurissent par l'union de l'*yn* et de l'*yang*.

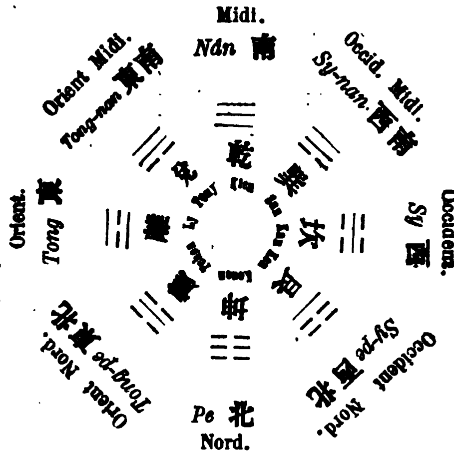
Le 6e rapport regarde l'Ordre pour la société humaine et l'état du gouvernement. Rois, magistrats, pères, maris, etc. se rapportent à *yang* ; les sujets, disciples, fils, épouses, etc. se rapportent à *yn*. Ceux qui se rapportent à *yang* doivent se comporter envers ceux qui régissent, comme le Ciel se comporte envers la Terre, et ceux qui appartiennent à *yn* doivent se conduire envers ceux auxquels ils sont soumis, comme la Terre se conduit envers le Ciel.

Ainsi, comme je le disais, on peut, par ces symboles, rendre facilement raison de tout, ce que les Chinois ont coutume, selon les divers textes du *Y king*, de rapporter aux 8 symboles radicaux. Je vais mettre sous les yeux les principaux symboles, dans un tableau en chinois et en latin, mais auparavant disons quelque chose sommairement de ces 8 radicaux.

Il est évident par les yeux eux-mêmes que ☰ est purement *yang* et ☷ purement *yn*. Si ces 2 symboles échangent la 1re ligne, on aura ☳ et ☴ ; s'ils échangent celle du milieu, on aura ☵ et ☲, enfin s'ils échangent la 3e ligne, on aura ☶ et ☱. Les 3 symboles dans lesquels il y a une ligne —— avec deux – – appartiennent à *yang*, et pareillement les 3 autres dans lesquels on voit une ligne – – et deux —— sont à *yn*. La raison en est évidente, c'est que dans ☳, ☵ et ☶, *yang* passe à *yn*. Mais dans ☴, ☲ et ☱, *yn* passe à *yang*. Cela est pauvre et maigre, direz-vous ; mais les sens qu'on en tire sont admirables ; ce n'est pas ici le lieu pour les rapporter.

Les 8 symboles radicaux peuvent être disposés de différentes manières. Les 4 figures E, F, G, H, que je place ici sous les yeux, représentent les principales manières.

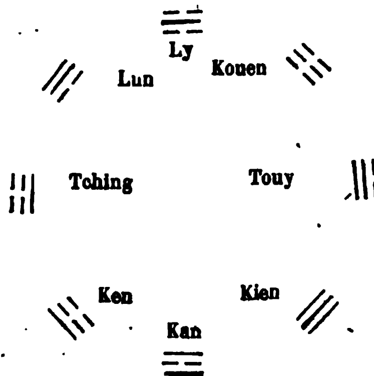
Fig. E. Le *Sien-tien* 先 天, le Ciel supérieur.



Dans la figure E, les symboles sont coordonnés aux 8 plages du monde.

☰ est au midi, ☷ au nord, ☲ à l'orient, ☵ à l'occident, et ces 4 figures sont appelées 正 *tching*, droites. Les autres 4 étant aux angles participent de chacun de leur côté. Nous disons : nord-est, sud-est, etc. Les Chinois disent est-nord, est-sud, etc. Donc ☳ a son siége au 東 北 *Tong pe*, ☱ au 東 南 *Tong nan*, ☶ au 西 北 *Sy pe*, ☴ au 西 南 *Sy nan*. Les Chinois attribuent cette disposition à *Fou hy* et ils lui donnent le nom de 先 天 *Sien-tien*, le *Cœlum prius*, le Ciel supérieur. La forme ronde des 64 symboles garde le même ordre.

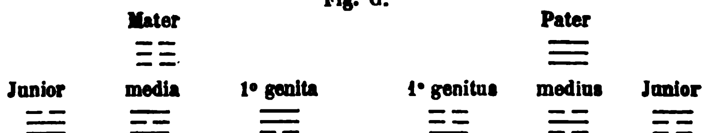
Fig. F. Le *Heou-tien* 後 天, Ciel inférieur.



On voit comment tous les Symboles ont perdu leur place du Ciel *supérieur*, ou *primitif* et ont été bouleversés dans le Ciel *inférieur* ou *postérieur*.

Dans la figure F, c'est le même ordre des parties du monde, mais l'ordre des symboles est changé. 4 symboles sont droits : ☲ *ly*, ☵ *kan*, ☳ *tching*, ☱ *touy*. Des 4 autres, ☷ *kouen* et ☰ *kien* sont penchés vers l'occident ; ☴ *sun* et ☶ *ken* vers l'orient. Les Chinois attribuent cette disposition au Roi 文 *Ven* et lui donnent le nom de *heou Tien* 後天 Ciel inférieur (*posterius*).

Fig. G.



Le chapitre *Choue koua* de l'*Y-king* (9), selon la série de cette figure, explique d'une façon vraiment admirable les voies du Seigneur. Le Seigneur sort de l'Orient, où est ☳ *tching*, le Premier-né, et finit ou s'arrête dans 東北 où est ☶ *ken*, la montagne. Je passe sous silence, malgré moi, tout cela ; parce qu'il faudrait une longue explication.

Fig. H.

Kien	☰	*æther*,	éther.
Touy	☱	*aqua pura*,	eau pure.
Ly	☲	*ignis purus*.	feu pur.
Tching	☳	*tonitru*,	tonnerre.
Sun	☴	*ventus*,	vent.
Kan	☵	*aqua*,	eau.
Ken	☶	*mons*,	mont.
Kouen	☷	*terra*,	terre.

La figure H se trouve dans l'ouvrage *Sing ly hoei tong* (10). Il faut remarquer que, selon cette disposition, plus on monte en

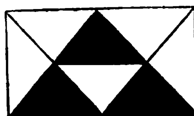
(9) *Y-king*, ch. 12 ; trad. Régis, t. II, p. 564, 570.

(10) Le *Sing-li-ta-tsiouan*. Cette fameuse rapsodie, dit le P. Prémare, a été réimprimée de nouveau sous la dynastie régnante (1725). On a changé son titre en celui de *Sing-li-hoei-tong*. On y a mis quelques notes marginales fort bonnes, et on l'a augmentée de 8 volumes qui contiennent le sentiment des Lettrés de la dynastie des *Ming* (1368-1573 de J.-C.) C'est dans cette édition que j'ai sous les yeux qu'on trouvera les paroles citées. Elles sont au kiouen c'est-à dire au ch. XXVI (le *P. Prémare*).

Voir un long extrait dans *Annales de Philosophie* t. III, p. 134 (5e série).

haut depuis ☷ qui est en bas, jusqu'à ☰ qui est au sommet, plus il y a subtilité, plus pureté, plus lumière. C'est pourquoi elle semble être la même que la figure J qu'on trouve chez Athan, Kircher et autres. Je laisse à de savants lecteurs le soin d'examiner combien nombreux et augustes sont les mystères cachés sous l'écorce de ce symbole.

Fig. 1



Le triangle lucide descend et plus il descend plus il y a de nuit. Le triangle obscur monte et plus il monte plus il est lucide.

De ces 8 symboles radicaux, 4 changent de nom en changeant d'ordre ; ce sont ☳, ☶, ☴, ☱. Si vous intervertissez ☳ *tching*, on aura ☶ *ken* et vicissim. Si l'on intervertit ☴ *sun*, on aura ☱ *toui* et vicissim. Des 4 autres ☰ ☷ ☵ ☲ on ne peut dire la même chose ; en les intervertissant ils restent toujours les mêmes. Or ce qui arrive aux 8 symboles de 3 lignes, cela arrive aussi dans les 64 symboles de 6 lignes. Que l'on renverse ䷀ on aura toujours le même signe. Si l'on renverse ䷋ 否 *pi* on aura ䷊ 太 *tai*. Comme -- doit être uni à —, l'une sans l'autre ne produit rien ; ainsi les symboles grands ou petits sont unis deux à deux. De là on a 32 paires dont 8 requièrent deux figures, comme ䷀ et ䷁, il en reste 28 qui diffèrent formellement, car ䷊ 太 *tai* formellement n'est pas ䷋ 否 *py*; mais réellement et matériellement ils ne diffèrent pas ; car dans chacun on trouve ☰ et ☷ et toute la différence vient du site différent du Ciel ☰ et de la Terre ☷. Donc 28 symboles sont réduits à 14, auxquels, si l'on en ajoute 8, qui renversés ne changent pas de figure, on n'aura que 22 figures vraiment différentes.

八 卦 畧 說
Pa Koua lio cho.

形	名	意	大 天地	小 天地	家	畜	色
☰	乾	健	天	首	父	馬 龍	玄 蒼
☷	坤	順	地	腹	母	牝馬 牛	黃
☳	震	動 起	雷	足	長子	龍	玄 黃
☴	巽	入 伏 順	風	股	長女	雞	白
☵	坎	陷	水 川 雲 雨	耳 賢	中男	豕	黑 赤
☲	離	麗	火	目	中女	雉	失
☶	艮	止	山	手 鼻	少男	狗	青
☱	兌	悅	澤	口	少女	羊	白

Exposé abrégé des 8 Symboles.

Avec la traduction des signes de la page précédente.

FIGURE	NOM	SENS	MONDE	CORPS	FAMILLE	ANIMAUX	COULEURS
☰	kien	fortis, indefessus semper-agens.	cœlum	caput	pater	equus-long	nigro-cæruleus
☷	kouen	obediens non-resistens mollis	terra	venter	mater	equa bos	flavus
☳	tching	movere motor erigere incipere	tonitru	pes	filius 1° genitus	long	nigro-flavus
☴	sun	intrare penetrare cedere abscondi	ventus	tibiae	filia 1° genita	gallina	albus
☵	kan	periculum periclitari	abua torrens nubes pluvia	auris renes	filius medius	sus	nigro-rubeus
☲	ly	adhaerere alteri et hinc gratia et decor.	ignis	oculi	filia media	turtur	rubeus
☶	ken	sistere impedire retinere	mons	manus nasus	filius junior	canis	violaceus
☱	touy	lætitia, læta omnia facere	succus unda gratiarum	os	filia junior	agnus	candidus

Ajoutez les notes suivantes, qui n'ont pas pu entrer dans ce tableau.

☰ 乾 se met aussi pour Roi et pour Epoux ; on le nomme 大 *ta* grand, 剛 *Kang*, rigide, 圓 *yuen*, rond, 大 果 *ta kouo* grand fruit.

☷ 坤 se met pour Ministre du roi et pour Epouse. On le nomme 小 *siao*, petit 柔, *jeou*, mou, 方 *fang*, carré, 大 輿 *ta yu*, grand char.

☳ 震 se met pour bois ou planète de Jupiter. On le nomme 大 塗 *ta-tou*, grande route et 反 生 *fan-seng*, résurrection. Il aime à s'appeler 善 鳴 *chan-ming*. Il répand et propage 旉 *fou*. C'est l'Orient 東 et le Printemps 春.

☴ 巽 désigne le bois. Sa qualité est 仁 charité.

☵ 坎 désigne la Lune 月, le sang 血, les travaux 勞.

☲ 離 désigne le Soleil 日, ce qui brille l'intelligence 明, la foudre, 電.

☶ 艮 est aussi appelé 碩 果 *che kouo*, fruit qui ne se corrompt pas; dans *ken* 艮, principe et fin.

☱ équivaut à métal 金 *kin*, et au milieu de l'automne. C'est encore la planète Vénus.

De tout ceci, concluez que ☳ *initium* et ☶ *finis* ne sont qu'un. ☴ et ☱ sont aussi *un*. ☴ 入 *gé* entre pour ☱ 悅 *yue*, réjouit et réjouit par entrer. Il commence ☳ pour finir ☶ et finit ☶ pour commencer ☳.

Quant aux 4 autres, voici ce que l'on peut en dire : ☰ et ☷, ou la nature forte et infirme changent leur cœur entre-eux et l'on aura ☵ le travail et les ténèbres avec ☲ lumière et gloire. Dans ☵ nature forte, — vient à la faible, - -; afin que Dieu devienne homme et puisse souffrir dans son humanité. Dans ☲ nature faible, - - adhère, s'attache à la forte —, afin que l'homme devienne Dieu et puisse satisfaire en Dieu. On peut aussi réunir ☳ avec ☴, afin que dans le principe, soit l'amour (charité) et ☶ avec ☱, afin que la joie soit à la fin. De même ☵ avec ☲, afin qu'il y ait eau dans le feu, et le feu dans l'eau. Enfin ☰

avec ☷ afin que l'homme soit en Dieu et Dieu dans l'homme. Toutes ces choses et une foule d'autres encore découlent du tableau ci-dessus, et ne donnent qu'un tout petit spécimen de la très-vaste et très-profonde doctrine qui est semée dans le *Y-king*.

Je pourrais aisément faire encore d'autres appendices et annotations. Si tout ce que j'ai dit jusqu'ici n'amène pas le lecteur à reconnaître la probabilité des opinions que j'ai émises, tout ce que j'ajouterais n'aurait pas un meilleur résultat. Aussi je m'arrête ici. Je pensais, en débutant, n'avoir d'autre tâche que celle de décrire un ancien manuscrit ; mais je vois à présent que, à peu de choses près, il a fallu tout faire à neuf.

Vale, lector, et si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti ; si non, his utere mecum (11).

A Canton, le 18 *mai, ann.* 1725.

PRÉMARE.

Observation.

En lisant cette Dissertation et en examinant ces deux tableaux, on ne peut d'abord qu'admirer cette grande habileté des inventeurs de la langue chinoise qui, au moyen des deux *signes* —— et – –, et des différentes *classes*, ont pu exprimer toutes les choses humaines, et élever l'édifice curieux d'une science universelle. Ce *Yn* et *Yang*, c'est la Matière et la Forme, l'Humide et le Chaud d'Aristote et d'Hippocrate, auxquels ces auteurs ont appliqué toutes les choses, et en ont donné une explication, il faut le dire, souvent imparfaite et obscure.

Il faut remarquer ensuite combien il a été facile de se tromper, en appliquant à une classe ce qui était dit d'une autre.

Toujours est-il qu'il y a là un grand effort de l'esprit humain pour exprimer la pensée, et que l'on ne peut qu'admirer la grande portée d'esprit et la science des premiers hommes. On voit que le *grand* Aristote n'a fait que les *imiter*, si toutefois il ne les a pas *copiés*.

A. B.

---

(11) Horace, I, *Epist.* VI, 67.

De l'origine et de la valeur

DU NOM DE DIEU

LETTRES AU RÉVÉREND PÈRE BRUCKER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Troisième lettre (suite) [1].

Il en était de même dans les Indes où l'on donnait au Dieu suprême le nom d'*Indra* qui signifie aussi Seigneur, ou Souverain Seigneur (*indra,* dominus) et sous lequel on adorait le Créateur de toutes choses.

Mais à cette identité de nom et de caractère se joint celle, non moins significative, des traits ou de la légende. Un instant d'étude comparée suffira pour le montrer.

Dans le Rig-véda, ou chez les populations Aryennes dont les hymnes sacrés ont formé le recueil connu sous ce nom, c'est sous le nom d'*Indra* (pour le sémitique *Bel* ou *Héloa*) que se montre le principal objet des adorations et du culte.

C'est *Indra* (pour *Héloïm*) qui a créé le ciel et la terre [2], (*creavit Héloïm cœlum et terram*) ;

Et séparé l'un de l'autre [3] (et *divisit Heloïm...*)

C'est *Indra* qui a fait apparaître la terre [4], comme cela était dit d'*Héloïm* ; (*et dixit Héloïm... appareat arida*) ; qui a créé le soleil [5], comme *Héloïm*; les plantes [6] et le reste [7], comme *Héloïm.*

Enfin c'est *Indra* qui a fait l'homme à sa ressemblance [8],

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 311.
[2] *Rig.* S^on 3-II, 5-8.
[3] *Rig.* S^on 1-v-1-7.
[4] *Rig.* S^on 2-vi-5-5.
[5] *Rig.* S^on 3-iv-5-4 et S^on 2-vi-4-7.
[6] *Rig.* S^on 2 ; vi-5-7 et S^on 3 ; ix-5-10.
[7] *Rig.* S^on 5 ; iii-4-4 et S^on 6 ; viii-1-2.
[8] *Rig.* S^on 3-vi-8-1 et S^on 2-vi-4-9.

— exactement comme cela était dit d'*Héloïm; et dixit Héloïm* : *Faciamus hominem ad similitudinem nostram.*

Mais à cet ensemble de traits parallèlement identiques s'en joignent de plus significatifs encore.

Comme *Héloïm*, dont le nom est littéralement interprété, *collection de toutes les forces* [1], *Indra* était qualifié, par ses adorateurs Hindous, *réunion de toutes les forces* [2] ; — et l'un de ses noms habituels était *Çakra* ou le *fort par excellence,* le *Tout-Puissant* [3].

Comme *Héloïm*, dont le nom, sous sa forme plurielle, révélait en Dieu la pluralité des personnes, — *Indra* était représenté avec *trois têtes* [4], indiquant en lui l'existence d'une Triade divine ; — et trois têtes étaient également attribuées à l'éléphant qui figurait comme son symbole [5].

Comme *Héloïm* enfin, dont le nom dérive d'un radical אול איל qui a donné aussi le nom du *Bélier* (איל *aries*), — *Indra* était qualifié *Bélier*, ou *Bélier divin* [6].

Une pareille réunion de traits concordants et aussi exclusivement caractéristique du personnage divin, ne parle-t-elle pas plus haut, je vous le demande, mon R. Père, que les affinités philologiques ? Ne vous semblera-t-il pas évident que, sous le nom sanskrit d'*Indra,* se manifeste une personnalité divine originairement identique au vrai Dieu en tant que désigné par le nom d'*Héloïm* ? Et lorsque le chantre sacré le nommait aussi *Deva*, soit *Dév-Indra* [7], n'est-il pas évident encore que, sous ce double nom, il s'agissait, dans l'origine au moins, non pas du *brillant Héloïm,* comme il faudrait dire si *Deva* venait ici de *div*, comme vous le supposez, — mais de *Jéhovah-Héloïm* sous la forme invocative : *Toi* (qui) *Es* le *Tout-Puissant* ?

[1] *Gen.* trad. franç. de Cahen, I, 1 note 1.
[2] *Rig.* S^on 2-VI-8-2 ; S^on 2-II-11-9 ; S^on 6-VI-16-6.
[3] Alf. Maury, *Rev. arch.* t. IX, p. 604.
[4] *Rig.* S^on 1-VIII-9-4.
[5] *Journ. asiat.* 7e sér. III, p. 353.
[6] *Rig.* S^on 1-IV-5-1 ; et 5-7 ; VII-9-17 ; S^on 1-IV-6-1.
[7] *Rig.* S^on 4-II-3-8 et III-1-7.

L'alliance de ces deux noms ouvre devant nous la porte à une nouvelle série de traits qui montrent dans *Dev-Indra* un représentant de *Jéhovah-Héloïm*. Je ne vous en citerai qu'un ici, mais particulièrement remarquable, celui qui nous fait voir *Dev-Indra* armé du *Tchacra*, soit de la *roue fulminante* au moyen de laquelle il triomphe invinciblement de tous ses ennemis, — et qui n'est autre, vous le savez peut-être, que *l'épée de flammes tournantes*, dont Dieu, sous le double nom de *Jéhovah-Héloïm*, avait armé le *Cherub* contre nos premiers parents révoltés. J'omets ici sur le *Chérub* un détail qui trouvera sa place avant la fin de ma lettre.

Le double nom *Dev-Indra* n'est pas le seul sous lequel le double nom *Jéhovah-Héloïm* se reproduit chez les Hindous.

Vous constatez, mon R. Père, que le persan *Ahura*, de la racine zende, *ah-esse*, en sanskrit, *as*, est identique à l'*Asura*[1] du sanskrit. Dans ces deux noms la première partie, *as, ah*, offre un équivalent, si ce n'est une traduction, de l'hébreu היה, d'où s'est formé le nom de *Jéhovah*. Et comme la seconde partie, *ura*, appartient à la racine *ar*, *al*, d'où s'est formé le nom d'*Héloïm*, il s'ensuit que les noms *Ah-ura As-ura*, de même que l'étrusque *Æs-ar*, l'irlandais *Aes-har*, auraient été, dans l'origine au moins, des équivalents de l'hébreu *Jéhovah-Héloïm*. Et peut-être en est-il de même de l'Egyptien *As-iri* ou *Os-iri*.

Mais comment admettre que ces noms composés, *Ah-Ura As-Ura*, aient pu être une création spontanée des Aryas, lorsque nous voyons que, dès le temps du Rig-Veda, ils avaient perdu déjà leur valeur de nom propre du Dieu suprême ?

Car tout nom de Dieu a dû nécessairement être d'abord un nom propre, désignant la *Divinité* d'une façon exclusive de tout ce qui n'est pas elle. Et comme cette essentielle condition semble se rattacher, chez les Grecs, au nom de *Zeus*, voyons si la légende nous montrera, dans le personnage divin qu'il désigne, une personnification du *ciel* matériel, ainsi que vous le pensez avec M. Max Muller, ou bien un représentant de *Jéhovah*, comme j'ai déjà essayé de vous le faire voir.

[1] *Etudes religieuses*, p. 608.

D'après la légende donc *Zeus* aurait eu un père que l'on désigne par le nom de *Kronos* [1]-*El*, en hébreu *Héloïm*.

Or cette filiation supposée s'explique, d'abord, par la notion révélée qui enseignait à voir, dans la forme plurielle d'*Héloïm*, une indication de la pluralité des Personnes en Dieu; puis par l'erreur qui, distinguant les *Personnes* de l'*Unité*, les en supposa issues. Cette erreur a pu s'autoriser aussi de l'union des deux noms *Jéhovah-Héloïm* qui ne s'offrait qu'après le récit de la création et que l'on interprétait comme étant régis l'un par l'autre [2], *Jéhovah*-του-*Héloïm*, comme on avait précédemment, *Spiritus* του *Héloïm* [3].

La philologie indépendante de M. Max Muller transforme le nom grec Κρονος, évidemment dérivé de κρεω *dominor*, ou de κραινω *creo*, en χρονος., *tempus*, le temps; et il substitue un *Zeus* [4], *son of time*, au *Zeus* traditionnel supposé fils de *Kronos-El* ou d'*Héloïm-Créateur*, et nous venons de voir pourquoi.

C'est de l'érudition de fantaisie.

Mais voyons comment ce prétendu *Dieu-Ciel*, et petit-fils du *Ciel*, comme le qualifie encore M. Max Muller, se dessine dans ce qui suit; et, pour procéder avec ordre, commençons par nous édifier touchant l'identité originelle du *Kronos* des Grecs avec le vrai Dieu en tant que désigné par le nom d'*Héloïm*.

Cette identité se manifeste d'abord dans ce que dit Damascius, d'après qui le même Dieu était nommé El, ou *Bel* ou *Bolathên*, dans la Syrie et dans la Phénicie, et *Kronos* par les Grecs [5]; puis dans ce que nous avons de Philon de Byblos, qui, dans sa traduction grecque de Sanchoniaton, rend toujours par le nom de *Kronos* celui du Dieu Phénicien *IL* ou *El*, et par *Kronidai* [6], au pluriel, le nom pluriel *Héloïm*.

On peut invoquer encore le témoignage d'Alexandre Polyhistor qui, en rapportant la version assyrienne du déluge, at-

[1] Hesiod, *Theog.* 457 ; Hom. *Ili.* XV-187 ; Apollod. I-1-2.
[2] *Gen.* II, 4.
[3] *Gen.* I, 2.
[4] Max Muller, *Science of lang.* t. II, p. 431.
[5] Damascius, dans Photius, p. 1050.
[6] Euseb. *Præp.* I-10.

tribue à un Dieu du nom de *Kronos*, au lieu d'*Héloïm* [1], que porte le texte hébreu, l'annonce du cataclysme et le plan de l'arche [2].

Les détails de la légende confirment ainsi l'identité qui sert à son tour à les expliquer.

Ainsi, en effet, voyons-nous pourquoi le Dieu *Kronos El*, soit *Héloïm*, était qualifié *père des dieux et des hommes* [3]; et pourquoi il passait pour avoir régné le premier sur le monde, puisque c'est sous le seul nom d'*Héloïm* que Dieu était d'abord désigné dans la tradition sacrée.

Mais à ce même nom, après les six jours de la création et la mention du septième qu'*Héloïm* s'était réservé, se montrait associé celui de *Jéhovah*; — et vous voyez, mon R. Père, sur quoi se fondait la légende pour dire que le règne de *Kronos El* avait duré *sept jours* seulement [4]; — que ce Dieu avait ensuite cédé l'empire, d'abord en partie, puis en totalité, à *Zeus* pour *Jéhovah*, dont le nom se montrait seul à son tour [5]; — et d'après quelle donnée on célébrait sa fête soit pendant sept jours, soit au septième jour.

Le souvenir d'*Héloïm*, premier souverain de l'univers, s'étant uni, chez les Grecs, à celui de l'Eden où l'homme avait eu, sous le sceptre de *Jéhovah Héloïm*, la possession de toutes les délices réservées à la créature innocente, — vous comprenez comment ces mêmes Grecs faisaient régner *Kronos-El* sur le premier de tous les âges ou sur l'âge d'or [7], — et sur les îles fortunées ou des bienheureux, îles désignées aussi sous le nom de champs Elysées, Ηλυσιον πεδιον [8], soit champ de *Jéhovah-Héloïm* (ηλυ — pour *El* ou *Héloa* et σιος, comme θεος et Ζευς, pour Jéhovah); — comment encore *Kronos-El* était qualifié *Bolathén* ou Seigneur d'Eden (בעל *dominus* et עד *Eden*) ainsi que nous venons de le voir [9]?

[1] *Gen.* VI-12 sq.
[2] Euseb. *Chron.* t. I, p. 31.
[3] Orph. *Hymnes* 12-1.
[4] Lucien, LXX, *saturnalia*, 2, p. 708.
[5] *Gen.* IV.
[6] Macrob. *Saturnales*.
[7] Ovid. *Met.* I-89 à 113. Hesiod. *Op.* III.
[8] Hom. *Odyss.* IV-563 sq.
[9] *Sup*, p. 374.

L'alliance des deux noms divins, *Jéhovah-Héloïm*, pendant toute la partie du récit sacré qui traite de nos premiers parents[1], se reproduit dans l'union, si fréquente chez les poètes, des deux noms *Kronos* et *Zeus*; Ζευς Κρονιος[2], Ζευς Κρονιων, Ζευς Κρονιδης[3], pour *Jéhovah-Héloïm*.

Si le sens que l'on peut le plus habituellement attribuer à cette réunion de noms chez les poètes, est celui de filiation, c'est, nous l'avons vu, par suite de l'erreur qui a fait interpréter l'alliance des deux noms *Jéhovah-Héloïm*, dans un sens analogue à celui des autres noms, *Spiritus-Heloïm, Verbum Héloïm*, soit comme si la tradition sacrée avait dit *Spiritus* του *Héloïm, Verbum* του *Héloïm, Iéhovah* του *Héloïm*.

C'est ainsi encore que la *Trinité* des personnes divines, étant supposée issue de l'unité plurielle *Héloïm*, les Grecs ont fait naître de cette unité, soit de *Kronos-El*, les trois dieux formant la Triade suprême, *Zeus*, *Posidôn* et *Adès*.

Ces prémisses posées, mon R. Père, rien ne devra nous paraître plus naturel que de voir *Zeus-Kronios* (pour *Jéhovah Héloïm*) salué comme le principe et la fin de tout ce qui est[4]; ἀρχὴ πάντων, πάντων τε τελεύτη; comme le Dieu dans la seule pensée de qui (διὰ σὴν κεφαλὴν) tout aurait pris l'être, les eaux, la terre et le reste[5]; comme le plus grand et le plus excellent des immortels, Θεῶν ἄριστος ἠδὲ μέγιστος[6];

Comme le Père ou créateur suprême;

πατὴρ ανδρῶντε Θεῶντε[7];

Comme le souverain modérateur de toutes choses,

ὕπατος μήστωρ[8].

Et notons en passant que la valeur de *nom propre* maintenue ainsi aux formes *Zeus*, *Dios*, *Iaô* chez les Grecs; *Io, Iu*, chez

1 *Gen.* II et III.
2 Orph. *Hymne* XIV-5.
3 Hom. *Ili.* I-539; II-102; III-375... Hesiod. *Theog.* 4, 534, 949, 53, 572; *Opera* 138; Pind. *Pyth.* IV-40, 204; *Nem.* I-111; *Isth.* II 55...
4 Orph. *Hymne* XIV-7.
5 Orph *Hymne* XIV-3.
6 Hom. *Hymne* XXI-1.
7 Hom. *Iliad.* I-544.
8 Hom. *Ili.* VIII, 22.

les Latins, montre des peuples bien plus fidèles à la tradition primitive que ne l'ont été ceux de l'Orient ; comme le mot Θεος bien plus voisin de l'hébreu *T-Héoué* que le sanskrit *Deva* et que le zend *Daeva*, pourrait nous en offrir une autre preuve.

C'est sous le double nom *Jéhovah Héloïm* que Dieu avait formé le corps de la première femme[1], — et c'est sous le double nom Ζευς Κρονιων que le Dieu suprême des Grecs fait façonner le corps de *Pandore*[2].

C'est sous le double nom *Jéhovah Héloïm* que Dieu avait remis la garde de l'Eden et de ses fruits réservés à nos premiers parents, *ut custodiret*[3] , — et c'est sous le double nom Ζευς Κρονιδης que le Dieu suprême des Grecs donne la garde du nectar et de l'ambroisie[4] (le fruit de science et le fruit de vie) à la vierge *Hebé Ganymèda*, en qui je reconnais *Eve* (Ηϐη pour Eba) gardienne d'Eden, γανυμηδα de γανος, *deliciæ*, en hébreu Eden עדן *deliciæ* et μηδομαι, *curam gero*). Et c'est l'époux d'Eve que vous reconnaîtrez avec moi dans le beau *Ganymède* ou gardien d'Eden, à qui *Zeus Kronios* avait aussi confié les mêmes fonctions. Dans l'histoire d'*Hébé* dépossédée de son emploi par Ζευς Κρονιος à la suite d'une chute qui l'aurait mise à nu devant la cour céleste[7], — vous retrouverez celle d'*Eve* ou *Eba* chassée de l'Eden par *Jéhovah Héloïm* à la suite d'une chute aussi, et chute qui avait dévoilé sa nudité[8].

Si Dieu, sous le double nom *Jéhovah Héloïm*, soustrait aux deux premiers Adamites, en grec Γηγενες, le fruit qui pouvait assurer leur immortalité, *ne sumat de ligno vitæ... et vivat in æternum*[9], — nous voyons, dans la tradition profane, Ζευς Κρονιος enlever aux Géants (Γηγενες), en hébreu Adamites,

[1] *Gen.* II-22.
[2] Hesiod. *Opera*, 69.
[3] *Gen.* II-15.
[4] Hom. *Iliad.* IV-2 et 5.
[5] Pausanias II-13-3.
[6] Malala, *Chron.* an. p. 1.
[7] Bocatius, *Geneal.* IX-2, p. 211.
[8] *Gen.* III-10, sq.
[9] *Gen.* III-22.

le végétal au moyen duquel ils auraient pu s'assurer une éternelle existence[1].

Quelquefois, lorsque le nom d'*Héloïm* conserve son caractère hébraïque, la soustraction de la plante de vie est l'œuvre de Ζευς (pour *Jéhovah*)[2], mais secondé par *Hélios*(pour *Héloïm*) ce qui n'est pas moins significatif.

L'épée de feux tournants dont Dieu, sous le double nom *Jéhovah Héloïm*, s'était armé contre les premiers *Adamites* ou Géants, — devient, dans la tradition profane, la foudre dont Ζευς-Κρονιος se sert contre les Géants (ou Adamites) révoltés[3]; — comme nous l'avons vu devenir, sous le nom de *tchakra* ou de roue fulminante, l'arme irrésistible d'*Indra*.

Et l'aigle étant une des formes attribuées au *Chérub*[4], porteur de l'épée flamboyante de *Jéhovah*, — c'est un aigle qui passait pour porter la foudre de *Zeus* chez les Grecs[5] comme le *Tchakra* d'*Indra* dans les Indes, où il prend le nom de *Garoudha*[6], simple forme de celui du *chérub*. Mais la légende hindoue a conservé un trait que nous ne trouvons plus dans la légende grecque, c'est celui du fruit de vie dont le *Chérub* avait mission de défendre l'approche, trait qui se reproduit dans celui du *Garoudha*, roi des oiseaux dans les Indes comme l'*Aigle* chez les Grecs, et gardien de la plante de vie dont il défend l'approche avec la foudre dont il est armé[7].

L'Eden, vous l'avez sans doute remarqué, mon R. Père, se reproduit mythologiquement dans toutes les montagnes sacrées ou saintes de l'antiquité, depuis le *Pou-Tcheou* des Chinois jusqu'au *Midgard* des Scandinaves. Chez les Grecs il est plus particulièrement représenté par l'*Olympe* et par l'*Ida*, soit de Crète, soit de Phrygie. Or, comme c'est dans l'Eden que *Jéhovah-Héloïm* donnait des lois au premier homme ; — dans l'Eden qu'il prononçait contre lui ses divers arrêts; — dans l'Eden qu'il faisait flamboyer le glaive porté par le chérubin ;

[1] Apollod. I, 4-6.
[2] *V. sup.* 2e *lettre*, p. 191.
[3] Apollod. I, 5-2.
[4] Ezéchiel, I, 10.
[5] *Myth. vat.* I-11, p. 4.
[6] *Ramay*. VI-26-27.
[7] *Journal asiat.* t. VI, p. 363 (5e série).

— ainsi est-ce du haut de l'*Ida* (Ἰδηθεν) que la légende montre Ζευς Κρονιος régnant sur le monde (μεδεων)[1] et faisant sentir son action.

C'est sur l'*Ida* (pour l'Eden) qu'il siége, ayant aux côtés de son trône les deux *tonneaux*[2], où il puise les biens et les maux qu'il distribue aux mortels, et dans lesquels, comme dans ses *balances*[3], je n'ai pas besoin de vous signaler des représentants des deux arbres réservés de l'Eden, dont l'un, celui de la science du bien et du mal, réapparaît, sous la même forme du tonneau, πιθος, dans les légendes de *Pandore*, de *Glaucus*, des *Centaures* et dans plusieurs autres encore.

C'est à *Zeus* (j'ai déjà signalé ce trait à votre attention) que nous voyons se dire redevables de leur maternité des vierges sans nombre et entre autres *Pandore*[4] ou la première femme, en chacune desquelles, aussi bien qu'en celle-ci, on reconnaît *Eve* se disant redevable de son premier-né à *Jéhovah*[5].

C'est *Zeus*, nous l'avons vu, qui décrète le déluge[6], dans la tradition profane, — comme c'est *Jéhovah*, dans la tradition sacrée[7].

Le trait de *Jéhovah*, qui, au moment où il va exterminer les *Adamites*, (en grec Γηγενες), fait alliance avec le juste Noé[8] marchant avec *Héloïm*[9] (ou les Dieux), — se reproduit dans celui de *Zeus*, qui, lors de la prétendue guerre des Dieux contre les *Géants* ou *Adamites*, se donne pour auxiliaire un représentant du patriarche diversement nommé, soit *Héraclès* ou l'*élu de Dieu* (ἡρα pour *Heloa, Dieu* et καλεω *voco* — soit *Dio-Nysas* ou le *divin-Noash*[10].

Dans l'acte de *Zeus* enfermant ce même *Dio-Nysos*[11] dans un

[1] Hom. *Iliad*, III-276 ; VII-202.
[2] Hom. *Ili.* XXIV-527.
[3] Hom. *Ili.* VIII-69.
[4] Hesiod. *oper.* I. Lyd. *de mens.* I-13, p. 7.
[5] *Gen.* IV-1.
[6] Ovid. *Met.* I-188, 260.
[7] *Gen.* VI-5, 7 et VII-4.
[8] *Gen.* VI-8 et IX-3.
[9] *Gen.* VI-9.
[10] Pind. *Schol. Nem.* I-100.
[11] Diod. Sicul. IV-2-3.

antre, ou s'enfermant dans un antre avec *Minos*[1] — se manifeste un assez clair souvenir de la tradition qui montrait le juste *Noé* enfermé par *Jéhovah* dans l'arche; *inclusit eum Jehovah*[2].

Enfin, car ces quelques traits suffiront sans doute ici, c'est *Zeus* qui renverse sur ses auteurs la citadelle de montagnes élevées pour escalader le ciel[3], — de même que Dieu, sous le nom de *Jéhovah*, avait arrêté la construction de la tour que ses auteurs avaient la prétention d'élever jusqu'au ciel; *cujus culmen pertingat ad cœlum*[4].

J'omets toute la série des traits dans lesquels, en rapport avec quelque représentant d'*Adam*, d'*Eve*, de leur premier-né ou de *Noé*, *Zeus* se manifeste lui-même comme un représentant de *Jéhovah*; traits dont la plupart s'offriront d'ailleurs à nous dans la suite de ces lettres. Je n'en ai pas besoin pour conclure, de ce qui précède, que les Grecs ont originairement adoré, sous le nom de *Zeus*, le vrai Dieu en tant que désigné par le nom de *Jéhovah*; de même que les Indiens l'ont adoré sous le nom d'*Indra*, en tant que désigné par le nom d'*Héloïm*; et que le double nom *Jéhovah-Héloïm* se reproduit dans le Ζευς-Κρονιος des Grecs, comme dans le *Dev-Indra* des Hindous.

Mais si, comme nous venons de nous en convaincre, l'*Indra* des Hindous et le *Zeus* des Grecs ne font originairement qu'un avec le Dieu de la tradition sacrée, comment admettre que les Hindous et les Grecs auraient originairement adoré sous ces noms le *ciel* ou l'*air* personnifiés, ainsi que le veut l'école philologique?

Sans doute il en a pu être ainsi dans la suite, par l'effet de la dégradation poétique ou de la matérialisation philosophique des croyances. Mais c'est des origines qu'il s'agit; et nous ne pouvons y remonter sans nous trouver dans les pleines eaux de la tradition sacrée telle que nous l'offre la Genèse hébraïque. Car c'est elle encore qui nous a donné l'explication

[1] Diod. Sicul. V-78-3.
[2] *Gen.* VII-16.
[3] Ovid. *Met.* I-154.
[4] *Gen.* XI-4.

de la forme du *bélier* allouée à la personne (ou au nom) du *Zeus* des Grecs, comme à celle de l'*Indra* des Indes et du Dieu suprême des Egyptiens, en nous faisant reconnaitre dans cette forme un symbole nominal d'*Héloïm*. De sorte que, après avoir peint hiéroglyphiquement le nom d'*Héloïm* par la figure d'un *bélier* (איל), les Indiens pouvaient indifféremment dire *Dev-Indra* ou *Dev-ourana*; les Grecs Ζευς-Κρονιος ou Ζευς-Κριος, les Egyptiens *Kneph* ou *Ammon ail* (*ail aries*) pour *Jéhovah-Héloïm*.

Je vous ai signalé un seul exemple du sens si fréquemment attaché, par la tradition profane, aux paroles d'*Eve* se disant redevable de sa maternité à *Jéhovah*. Je veux ici en produire un second, mais plus propre qu'aucun autre peut-être à montrer combien intimement la légende et le nom de *Zeus* ou de *Jupiter* se lient au nom de *Jéhovah* comme à tous les détails de la tradition sacrée, et aussi pour expliquer par cette même tradition [1], une des plus bizarres légendes de la mythologie indienne, celle qui met en scène le Dieu suprême prenant la figure d'un *éléphant à six défenses*, soit triple [2], pour s'incarner dans le sein de *Maya* et naître ainsi au monde sous le nom de *Buddha*.

Eve avait reçu la promesse de l'incarnation divine qui devait régénérer le monde ; et, après s'être déclarée séduite par le *Serpent*, (*serpens decepit me* ou *seduxit me*) [3], elle s'était dite redevable de son premier né à *Jéhovah* [4].

Reliant ensemble ces trois données, les Grecs ont dit, non-seulement comme les Rabbins, que la maternité d'*Eve* aurait été l'œuvre du *Serpent* [5], — mais que ce *Serpent* était une figure prise par le Dieu suprême *Jupiter* (*Jéhovah*), pour opérer l'incarnation promise. Et ils ont donné ici à la première femme les noms divers soit de *Proserpine*, — soit de *Sémélé* ou de *Déméter*, de *Rhéa* ou de *Maïa* [6].

[1] Voir ci-dessus, p. 372.
[2] *Lalita vistara*, p. 61 trad. de Foucaux.
[3] *Gen.* III-13.
[4] *Gen.* IV-1.
[5] S. Epiphan. *cont. Hœr.* I-40 : *Biblio. rabbin.* t. IV, p. 291.
[6] Clem. alex. *Protrepticon* p. 11, B et 23, D ; Athenag. *Leg.* p. 19-D. à la suite de S. Justin ; Arnobe, *adver. Gentes* V-20, p. 181 ; Nonnus, *Dionys*, VI-74 ; Macrob. *Sat.* XII, p. 245, 246.

Mais, mon R. Père, pour faire passer le Dieu qui s'incarne, de la forme du *Serpent*, comme dans la fable grecque, à la forme de l'*éléphant*, — les chantres des Indes n'ont eu qu'à prendre le mot sanscrit *Nàga*, qui signifie *Serpent*, dans le sens d'*éléphant* qu'il porte aussi ; (*Nàga*, *serpens*, *elephantus*). C'est ainsi que l'histoire d'*Eve*, par l'effet d'une première déformation, puis de transformations successives, est devenue d'abord la légende de *Maïa*, mère d'*Iacchus*, puis de *Maya* mère de l'*éléphant-Buddha*. Dans ces fables, mais dans leur première forme surtout, s'offre à nous une bien remarquable preuve encore en faveur de la priorité absolue de la tradition sacrée, comme en faveur de la certitude avec laquelle je persiste à voir, dans le Ζευς πατηρ des Grecs et le *Ju-piter* des Latins, un Dieu originairement identique, de *nom* comme de *fait*, au *Jéhovah* de l'hébreu.

Veuillez agréer,

H.˙. D'Anselme,
Ancien officier supérieur.

LES PÈLERINAGES DE SAINT-DENYS

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE TOMBEAU DU PREMIER ÉVÊQUE DE PARIS ET DES COMPAGNONS DE SON MARTYRE

La religion, ou plutôt la piété qui en est l'expression, a, plus d'une fois, modifié, suivant les temps et les lieux, les formes de son expansion.

Le *pèlerinage* est l'une de ces formes; il est né, peut-on dire, avec le Christianisme : le tombeau du Christ, roi des martyrs, et les lieux témoins de sa passion, ont dû, tout naturellement, être l'un de ses premiers buts. A une époque plus avancée, les croisades n'ont été que des *pèlerinages* armés, pour s'ouvrir, avec la lance, le passage vers ce tombeau.

Les restes des martyrs ont, à leur tour, appelé des hommages qui, dans le cours des siècles, se sont portés vers des sanctuaires divers; l'on a vu les peuples de la chrétienté s'ébranlant, à cette fin, sous l'impulsion d'un pieux enthousiasme.

Sans doute, ici, comme dans toutes les choses humaines, (et la piété tient par l'un de ses côtés à l'humanité), des mélanges ont dû se faire ; l'alliage a pu corrompre quelque chose de la pureté de l'or; des abus, en un mot, ont pu fausser, parfois, un acte saint dans son principe... Mais n'en est-il pas constamment ainsi dans les choses d'ici-bas ?

Quoi qu'il en soit, les tempêtes qui, depuis un siècle, ont passé sur l'Eglise et sur l'Europe, avaient comme fait oublier parmi nous cette forme de la dévotion, du moins dans ses grandes manifestations d'autrefois. Dieu, nous pouvons le croire, a fixé leur retour à nos temps; la France chrétienne a salué ce retour; elle en est presque à s'étonner de leur développement si rapide, mais, en même temps, elle est, avec l'Eglise, consolée par le caractère si religieux qu'elles revêtent,

et y puise des espérances capables de contrebalancer ses craintes et ses tristesses.

Si les premiers grands pèlerinages de nos jours, ceux qui ont donné l'impulsion, se rattachent à des faits contemporains, la *Salette, Lourdes* etc.., ils ont eu aussi pour effet de réveiller les anciens souvenirs. Parmi ceux-ci le pèlerinage au tombeau du premier évêque de Paris, du Saint qui fut son apôtre, celui des Gaules, avait droit d'être, l'un des premiers, remis en honneur. Cette réparation vient de commencer.

Il y aurait bien des choses à écrire sur les pèlerinages à la Basilique de Dagobert, de Suger et de S. Louis, pendant tant de siècles. Elle, déjà si riche en souvenirs de l'histoire nationale, si riche par la mémoire de tous les événements accomplis sous ses voûtes ; et de tant de cérémonies splendides dont elle a été témoin ; si riche enfin, qu'on nous passe cette expression, de toutes ces générations des races royales qu'elle a reçues en dépôt... elle, dis-je, pourrait encore détacher de son histoire des pages d'un émouvant intérêt pour nous raconter ces pèlerinages que la France, que l'Europe dirigeaient vers elle ; pour nous montrer ce concours des peuples remplissant son enceinte trop étroite, ces processions magnifiques où figuraient toutes les sommités de la France, et au-dessus de tous, ses princes et ses rois. Aussi Châteaubriand faisait-il bien ressortir l'auréole de S. Denys, dans cette phrase qu'elle lui inspirait : « Au moyen » âge, disait-il, St-Denys en France était, en raison de sa » célébrité religieuse, beaucoup plus connu que Paris, et » beaucoup plus visité que cette boueuse Lutèce[1]. »

Pour donner une idée de ce qu'était ce concours des peuples, il nous suffira d'emprunter deux ou trois épisodes se rattachant à des époques diverses.

Suger rappelant des souvenirs qui se rapportaient à la fin du 11e siècle, et dont son enfance avait été vivement impressionnée, retraçait dans les termes que nous allons dire, ce qui se passait aux grandes cérémonies religieuses dont la Basilique de S. Denys était le théâtre ; et cela à une époque où n'avaient point encore atteint son dernier degré la magnificence de son architecture, l'éclat de ses décorations, la splen-

[1] *Etudes historiques.*

deur de ses ornements et la richesse inouie de son trésor, toutes choses qui, en excitant plus vivement la curiosité des peuples, ajoutèrent un nouveau motif à celui du sentiment religieux qui les portait vers le tombeau de l'apôtre des Gaules. Nous empruntons ce tableau à un écrivain qui en a lui-même recueilli les traits dans l'ouvrage de l'abbé Suger sur la consécration de l'église de S. Denys.

« L'affluence de la foule, écrivait l'abbé Suger, était telle » dans les jours de solennité que non-seulement le vaisseau » du temple débordait d'essaims de fidèles, mais qu'il devenait » inaccessible ; ceux même qui étaient parvenus à y pénétrer » se trouvaient bientôt refoulés hors des portes par la masse » qui s'y pressait. On voyait les fidèles qui s'efforçaient d'ap- » procher pour baiser les reliques du saint clou et de la cou- » ronne d'épines, poussés, portés, écrasés par le flot du peuple » comprimé dans un espace trop étroit. Encaissés dans cette » muraille vivante, l'intolérable pression qu'ils subissaient les » mettait hors d'état de faire un seul pas ; chacun s'y trouvait » contraint à une immobilité complète, et comme transformé » en statue, ne pouvant plus que faire entendre de vaines cla- » meurs... L'angoisse et la détresse des femmes étaient horri- » bles ; entraînées à travers ce ballottement d'hommes aux » membres durs et osseux, elles en étaient broyées comme » par l'effet d'un pressoir ; leurs traits décomposés prenaient la » pâleur effrayante et la contraction d'une mort prochaine ; » elles jetaient des cris lamentables, plusieurs étaient misé- » rablement foulées sous les pieds... Un bon nombre, empor- » tées dans l'intérieur du préau des frères, y offraient un » triste spectacle : palpitantes, étouffées, saisies des der- » niers râlements, elles répandaient à l'entour, le deuil et » l'angoisse.

» On vit souvent les religieux chargés d'exposer et de faire » baiser les saintes reliques, assaillis eux-mêmes par le tu- » multe et voyant le sanctuaire envahi, haletants, près de » succomber et ne trouvant plus d'autre ressource, fuir et » sauter par les fenêtres, emportant le dépôt sacré !... Enfant, » élevé au milieu des frères, continue Suger, j'écoutais » anxieusement ces récits ; adolescent, ils m'attristèrent ;

» homme, je nourris dans mon âme le désir ardent d'y re-
» médier[1]. »

Qui pourrait, après ce tableau, s'étonner de cet autre spectacle qui nous est offert par les historiens d'une époque plus rapprochée de nous de ces prodigieuses processions qui couvraient les routes conduisant vers la Basilique où se gardaient les tombeaux des saints Denys, Rustique et Eleuthère ? Signalons, par exemple, celle dont il est fait mention dans l'histoire du règne de Charles VI, au commencement du 15e siècle, je veux dire la procession de l'*Université* de Paris « *à laquelle assistait un si grand nombre d'écoliers,* lisons-nous, *que les premiers étaient plutôt entrés dans l'église de S. Denys que le Recteur n'était sorti de celle des Mathurins,* laquelle se trouvait aux environs de la Sorbonne.

Ajoutons que, parfois, c'était pieds nus, que les chapitres canoniaux et les corporations religieuses exécutaient ces pieux pèlerinages processionnels de Paris à S. Denys.

Nos processions contemporaines n'en sont pas encore venues là ; mais témoin des faits accomplis dans la ville de S. Denys, cette année (1874), de l'animation religieuse et inaccoutumée qui s'est produite à la fête de nos Saints martyrs, et qui a dû faire tressaillir dans leurs tombeaux les sacrés ossements, ne devons-nous point espérer de voir ce mouvement se développer de plus en plus chaque année !

C'est dans cette prévision qu'il nous paraît nécessaire d'étudier, sans plus tarder, une question historique se rattachant à ce qui nous occupe en ce moment, et en éclairant les esprits, de les précautionner contre certaines erreurs qui seraient de nature à *fausser*, pour l'avenir, comme elles commençaient à le faire cette année-ci même, la direction des pèlerinages de Saint-Denys.

Déjà, l'année dernière, à leur renaissance, nous avons dû emprunter la publicité des journaux pour combattre et dissiper une impression fautive qui tendait à se répandre, à savoir: que les anciennes reliques de nos saints martyrs, (sauvées, comme on le sait, à l'époque de la révolution de 93), étaient en la pos-

[1] Voir daus les œuvres de Suger : *De consecratione ecclesiæ à se edificatæ.* Art. II). *Pat. lat.* t. 186, p. 1282.

session de l'église paroissiale de la ville de S. Denys, tandis qu'elles n'ont pas cessé d'être à la garde du Chapitre. Nous établissions, les pièces officielles à la main, que quelques parties seulement avaient été détachées pour l'église paroissiale, à la prière du curé de St-Denys, lorsqu'en 1819 l'autorité ecclésiastique procédait à la reconnaissance de leur authenticité : *Distracta fuerunt quædam de ossibus, dono danda,* porte le procès-verbal.

Cette année, c'est une autre insinuation qui s'est produite ; elle était de nature à faire naître, dans les esprits, l'hésitation et l'incertitude sur le point de savoir quelle était l'église dans laquelle devaient porter leurs prières et les manifestations de leur dévotion, les pèlerinages amenés dans la ville de St-Denys par le désir d'honorer la mémoire de ses martyrs.

Une discussion est donc devenue nécessaire dans l'intérêt de la vérité. Nous sera-t-il permis d'ajouter qu'elle nous est de plus imposée comme une sorte de *devoir*. Membre du Chapitre de St-Denys, ayant, à ce titre, succédé aux Bénédictins, gardiens, pendant tant de siècles, de l'église abbatiale, et de tout ce qui s'y rattache, par le fait de cette succession, des obligations nous incombent. L'une des premières est de *conserver,* pour les transmettre dans leur intégrité, à ceux qui viendront après nous, les sacrés dépôts, comme les droits que nous ont légués nos prédécesseurs.

Plusieurs questions peuvent ici être soulevées; mais il en est une qui les domine toutes et qui est le véritable objet de ce travail. Nous ne toucherons les autres que subsidiairement, car notre première thèse établie, on peut dire qu'elles sont aussi résolues, qu'elles cessent d'exister.

Cette thèse, nous la formulons ainsi :

Les corps des saints martyrs Denys, Rustique et Eleuthère ont, aussitôt après leur mort, été ensevelis au lieu où se trouve la Basilique.

Ils n'ont jamais reposé dans l'église de St-Denys-de-l'Estrée[1],

[1] L'église de Saint-Denys-de-l'Estrée était située dans la ville de Saint-Denys, vers l'extrémité de la rue Compoise, sur la rue de la Charonnerie. Vendue en 1793, elle a été, en partie, démolie ; on en voit encore aujourd'hui quelques restes.

d'où ils n'ont pu, par conséquent, être transportés dans la Basilique, à l'époque où Dagobert la fit bâtir.

L'examen de cette question appartient à l'histoire; c'est à l'histoire que nous demanderons nos preuves, c'est d'elle que nous tirerons nos arguments... Entrons donc dans cet examen.

Les actes de St Denys (*acta sancti Dionysii*) sont le monument le plus ancien, et aussi le plus autorisé qui nous reste, touchant la mort de nos martyrs et les circonstances qui l'ont suivie. L'opinion des Bollandistes a revêtu ces actes d'un cachet d'authenticité qu'ils ont refusé, comme on le sait, à bien d'autres. L'époque qu'on leur assigne est le 6e siècle; leur auteur n'est point connu, car le sentiment qui les attribue à Fortunat n'est pas suffisamment justifié. L'absence du merveilleux, la simplicité du récit donnent à ces actes un caractère de vérité qui fait souvent défaut dans les écrits d'une époque plus avancée, alors que la légende avait fait invasion dans la biographie des saints.

C'est donc dans ces actes, avant tout, que nous devons chercher de quoi éclairer la question qui nous occupe, à savoir en quel lieu furent déposés les restes de nos saints.

Après la mort de S. Denys et de ses compagnons, lisons-nous dans cet ouvrage, les bourreaux se disposaient à faire disparaître leurs corps en les livrant aux flots de la Seine, afin de les soustraire aux hommages des chrétiens. Une dame, encore païenne, mais dont le cœur se tournait vers la religion nouvelle, *Catulla*, c'était son nom, parvint à détourner par un pieux larcin, ces restes précieux. Sur son ordre, de fidèles serviteurs, empressés de les cacher, les enterrèrent dans un champ qui venait d'être labouré et qui allait recevoir la semence... *In aratâ, quam seminibus præparaverant terrâ... abscondunt.* — Le blé, ayant poussé, couvrit le sol... Le saint dépôt demeura longtemps caché... *pulsante verò segete... diù latuit.*

Mais Catulla gardait fidèle mémoire du secret dont elle était dépositaire: quand elle vit le feu de la persécution ralenti, elle se mit à rechercher, avec tout le soin possible, l'endroit où reposaient les ossemens des martyrs. Ayant été assez heureuse pour les retrouver, elle en marqua la place en y élevant

un mausolée que les chrétiens remplacèrent plus tard par une basilique construite à grands frais et d'une remarquable magnificence. *Locum... quâ oportuit sollicitudine requisivit, atque inventum eminentis mausolei constructione signavit. Undè postmodum christiani Basilicam, magno sumptu cultuque eximio, construxerunt.*

Que conclure de ces textes? C'est que nous avons, par eux, une présomption revêtant presque le caractère de la certitude, que le lieu dont il y est question n'est pas l'endroit où existaient le prieuré et l'église de Saint-Denys-de-l'Estrée. En effet, on connaît encore aujourd'hui leur place, d'une manière certaine; quelques pans des murs sont toujours subsistants. Le nom de l'Estrée, emprunté du latin *strata* (grand chemin), indique la position sur le bord de la voie romaine; c'était celle qui conduisait de Lutèce à Pontoise... Eh bien, qui croira que Catulla, occupée qu'elle était d'une seule pensée, celle de dérober aux recherches des ennemis du christianisme les trois corps qu'elle venait de leur arracher avec tant d'adresse, ait fait creuser la fosse qui devait les cacher, précisément sur un *chemin public*, exposée par là même à la vue de tous ceux qui y circulaient, enfin dans un lieu probablement habité dès cette époque, et auquel s'ajouta depuis le nom de Catulla, laquelle y avait sans doute sa demeure, c'est le *vicus Catulliacus*.

Notre Catulla qui venait de se montrer si habile à tromper les persécuteurs, en se mettant en possession des saints corps, n'aurait-elle pas comme perdu le sens, un instant après, en choisissant un tel lieu? Les placer là, n'était-ce pas moins les cacher que les livrer?

Prenons au contraire le sens obvie de notre texte. C'est non plus sur une grande route qu'elle les enterre, mais au milieu d'un champ, et d'un champ qui, par le fait qu'on vient de le labourer et que le grain va y être semé, est rendu plus inabordable; qui le sera moins encore, dans un court intervalle, puisque le sol même sera entièrement dérobé aux regards par la germination, puis par le développement des moissons... Là, ils sont véritablement cachés.

Et puis comprend-on cette grande *sollicitude* de Catulla sur

le résultat de ses recherches, quand il s'agit de retrouver la place où gisent les corps (sollicitude qui respire dans le texte : *locum quâ oportuit* SOLLICITUDINE *requisivit*), jusqu'au moment où elles sont couronnées de succès par leur heureuse *invention*... Comprend-on tout cela s'il s'agit d'une tombe creusée sur un point déterminé, au bord de la voie publique, à un endroit qu'on a eu constamment sous les yeux sans avoir pu perdre, un instant, cette connaissance ? Tandis que tout est naturel dans le texte, que tout y est présenté comme la chose a dû se produire, lorsque c'est au milieu d'un champ de blé que se perd ce point de quelques pieds d'étendue qui reçoit la fosse, laquelle a été creusée probablement à la faveur des ténèbres, rapidement, et qu'aucune marque ne désigne. Et après que des moissons auront été cultivées et recueillies, bien plus difficile encore sera devenu le moyen de le reconnaître. On comprend alors l'embarras d'une recherche qui se fait dans de telles conditions, après un intervalle plus ou moins long, qui peut avoir été de plusieurs années, puisqu'on a attendu l'apaisement de la persécution. Donc le texte des *Actes de St-Denys*, à la main, il est moralement certain que Catulla n'a pas fait enterrer les martyrs sur le bord de la voie romaine, là où s'est élevée la chapelle de St-Denys-de-l'Estrée.

Et, au contraire, tout tend à établir que le champ dépositaire des restes de nos martyrs, est l'endroit même où s'élève notre Basilique, laquelle a succédé, après bien des changements, au mausolée de Catulla et à l'église des premiers chrétiens. Car, 1° il ne peut y avoir, il n'y a jamais eu incertitude et débat sérieux qu'entre ces deux points : *St-Denys-de-l'Estrée* ou *la Basilique ;* aucun écrivain, aucune tradition faisant autorité n'a jamais indiqué d'autre sépulture. Or, du moment que St-Denys-de-l'Estrée est mis hors de cause, l'endroit où est la Basilique reste seul ; 2° La position du *champ* milite elle-même en faveur de cette attribution. Il était isolé, par son éloignement du chemin public et des habitations groupées sur les bords de la voie ; il formait une partie de la campagne qui devait s'étendre dans cette direction, les terrains habités tendant à se rapprocher, dans le sens

opposé, de la rivière de Seine, et à rayonner dans cette direction d'un grand cours d'eau, comme le font tous les centres de population.

Ajoutons qu'on ne trouve rien dans ce qui nous reste des anciens auteurs, de ceux qui furent le plus rapprochés de l'époque qui nous occupe, tels que S. Grégoire de Tours, Frédégaire, S. Ouen, etc; on ne trouve rien, dans tout ce qu'ils ont pu dire se relatant à l'histoire de nos saints et de leur tombeau, qui vienne à l'appui de ce prétendu fait que, sous Dagobert, on a changé le lieu de leur première sépulture.

Maintenant, empruntons, comme dernier argument, à l'un des Bénédictins du monastère de St-Denys, les plus autorisés par sa science historique, à Dom Félibien, cette observation partant d'un autre ordre d'idées, c'est-à-dire, de l'hypothèse qu'on aurait changé le lieu de la première sépulture de nos martyrs : « La discipline ancienne, dit-il, ne souffrait que rarement ces changements. Les tombeaux des martyrs étaient, » par eux-mêmes, si respectables, qu'on se contentait de les » orner, sans oser lever les corps, et bien moins les transférer ailleurs dans d'autres églises. Ce que nous avons » d'anciens monuments s'accorde tellement pour cela avec la » raison, qu'il ne reste aucun lieu de douter que l'abbaye de » St-Denys n'ait été bâtie sur l'ancien tombeau des saints martyrs dont elle porte le nom. »

Enfin voilà que les vieilles chartes des premiers siècles de la monarchie viennent elles-mêmes témoigner en faveur de la possession indéfinie des corps saints par la terre où s'est élevée la basilique de Dagobert. Le fils de ce roi, Clovis II, dans une charte que nous avons sous les yeux, datée de l'année 653, la seizième de son règne, et donnée en faveur de l'abbaye de St-Denys « dans laquelle, dit-il, se trouvent les tombeaux de mon » père Dagobert et de ma mère Nanthilde, » rend un témoignage formel « des très-longs temps depuis lesquels se voient, » dans ce lieu, les tombeaux des trois saints martyrs; *ubi per multa tempora requiescere videntur.* » Or, qu'on se rappelle que l'église de Dagobert ne fut terminée que dans les dernières années de son règne, vers l'an 636; que Clovis II donnait sa charte en 653, par conséquent dix-sept ans seulement après

que les reliques des martyrs y avaient été, comme on le prétend, transportées de l'église de St-Denys de l'Estrée, et qu'on dise si jamais on s'est servi, pour désigner un intervalle de dix-sept ans, de cette expression superlative : *per multa tempora.* Bien loin de là, Clovis aurait mentionné la chose comme un fait tout récent dont il avait été lui-même le témoin.

Ainsi tout ce qui nous reste de monuments écrits de cette époque concorde pour établir, soit par des preuves positives dans ce qu'ils énoncent, soit négativement par leur silence, que les restes de S. Denys et de ses compagnons n'ont jamais reposé dans la chapelle de St-Denys de l'Estrée. C'est un fait que nous avons le droit de considérer comme acquis.

Et pourtant, chose étrange ! c'est un fait non moins certain que, quelques siècles plus tard, et dans tout le cours du moyen âge, l'opinion populaire se trouve pénétrée de cette croyance que l'église de St-Denys de l'Estrée avait été le premier tombeau de nos martyrs. Cette opinion a, pour ainsi dire, alors tout envahi, les écrivains, les monuments... La liturgie ecclésiastique elle-même n'y a pas entièrement échappé !

Quel est donc le principe de cette espèce de révolution historique ? quand et comment est née cette opinion ? comment s'est-elle répandue si rapidement, si universellement ? C'est ce que nous devons rechercher.

On était au 9e siècle, de cent à deux cents ans après Dagobert. De la cellule d'un moine demeuré inconnu sortit, un jour, un écrit dont ce roi était le héros. Le merveilleux s'y développe dans toute son extension et d'une manière saisissante pour l'imagination; il y encadre les récits sous une forme quelquefois pleine de charmes. Qu'on lise, par exemple, cette chasse, au gracieux épisode du cerf, qu'on croirait emprunté à quelqu'un de ces contes féériques, aimable souvenir de notre enfance. Ce cerf, qui est sur le point de tomber sous les coups des chasseurs et d'être déchiré par la dent des chiens, trouve, dans la chapelle de St-Denys de l'Estrée, un asile qui devient inabordable, non-seulement à l'ardeur furieuse de la meute, mais aussi à tous les efforts du jeune Dagobert et de ses compagnons, arrêtés qu'ils sont par une force surnaturelle qui enchaîne leurs pas. Puis, c'est, à quelque temps de là, ce

prince recourant, à son tour, au même asile contre la colère de son père, y trouvant la même protection miraculeuse contre les soldats envoyés pour le saisir, et recevant, des martyrs qui lui apparaissent, des communications sur lesquelles nous aurons à revenir dans un moment.

De là part d'autres écrivains, on serait en droit d'exiger, pour légitimer la croyance à de semblables faits et à d'autres d'un ordre aussi prodigieux, quelque chose de plus qu'un simple énoncé; mais, pour l'auteur des *Gesta Dagoberti*, qu'on ne lui demande pas les sources où il a puisé, les monuments sur lesquels il s'appuie, les écrivains contemporains de ces merveilles qui l'autorisent; sa seule autorité, c'est *Lui* : on ne peut pas même dire, c'est l'autorité de son nom, il est innommé ; son nom, c'est le *moine anonyme.*

Eh bien ! voilà pourtant le point de départ, *le seul*, de cette croyance acceptée alors, conservée depuis, pendant plusieurs siècles, qui se retrouve chez les écrivains monastiques de cette période, et que l'ancienne abbaye de St-Denys avait fait entrer jusque dans sa liturgie.

Que si, à défaut d'autres arguments, on prétend se prévaloir du fait même de cette croyance si répandue et si longtemps subsistante, et si l'on nous demande comment nous pouvons l'expliquer, nous demanderons, à notre tour, qu'on nous explique le si long règne de tant de légendes et de tant d'apocryphes dont personne n'oserait aujourd'hui défendre la véracité ?... L'explication, elle se trouve dans l'impressionnabilité de l'imagination qui, surtout chez les peuples encore neufs, subit à un haut degré la puissance du merveilleux, dès qu'il lui est offert ; et plus même est extraordinaire et prodigieux le caractère qu'il revêt, plus aussi est puissante et profonde son action. L'explication, elle se trouve encore dans l'enfance de la science historique, à l'époque contemporaine ; dans l'absence d'une critique éclairée et savante pour assurer sa vérité.

Aussi quand le règne de la légende commença à chanceler devant les travaux de nos grandes écoles historiques du 17e et du 18e siècles, l'ouvrage du moine anonyme, les *Gesta Dagoberti* ne purent échapper longtemps aux coups de la critique. Et, chose bien remarquable, au milieu des savants de diverses

catégories, ce sont des *moines bénédictins*, eux pourtant plus intéressés que tous autres à défendre l'œuvre de leurs prédécesseurs, de leurs frères aînés dans la famille de saint Benoît, et à favoriser ce qui pouvait tourner à la gloire de leur ordre et de leurs monastères; ce sont eux qui, s'inspirant, avant tout, de l'amour de la vérité, portent, sous les auspices de la science, les plus rudes coups à l'œuvre du Moine anonyme ; j'ai nommé Dom Félibien et Dom Bouquet [1].

N'est-ce pas, en effet, dans le recueil des historiens des Gaules et de la France édité par Dom Bouquet, bénédictin de la congrégation de St-Maur, que nous lisons ce jugement sans merci sur l'œuvre de l'auteur des Gestes de Dagobert :

« Monachus iste rebus tam fabulosis, tamque vero abhorren-
» tibus, suam maculavit historiam, ut non immeritò *anony-*
» *mus fabulator* vocetur, nullamque fidem vix mereatur, nisi
» in iis quæ à Fridegario mutuetur [2]. »

De son côté, Dom Félibien, qui appartenait à ce même monastère de St-Denys où avait vécu et écrit le Moine anonyme, a consacré les premières pages de son grand ouvrage sur cette abbaye, à le prendre à partie pour le réfuter.

Quand nous disions plus haut qu'on ne trouve rien dans les anciens écrivains qui vienne à l'appui des dires du moine anonyme, nous restions au-dessous de la vérité. La verité, elle est que, bien loin d'être confirmé par ces écrivains, l'anonyme est, au contraire, absolument contredit par eux : ces contradictions, nous ne sommes ni les seuls, ni les premiers à les faire ressortir. Ainsi, l'anonyme parlant de la chapelle où, selon lui, reposaient les saints martyrs avant la construction

[1] En dehors des écrivains Bénédictins, nous trouvons, parmi les savants du premier ordre favorables à la thèse que nous soutenons ici, le P. Lecointe de l'Oratoire, auteur des *Annales ecclesiastici Francorum* ; Adrien de Valois, (*in disceptione de Basilicis*); et un peu plus près de nous, l'abbé Lebœuf, ce *prodige d'érudition*, comme on l'appelle, l'*historien de la ville et du diocèse de Paris*.

[2] Traduisons : « Ce moine a déshonoré son histoire, (nous adoucissons
» l'énergie brutale de *maculavit*) par des choses tellement fabuleuses, répu-
» gnant à tel point à la vérité, que c'est avec raison qu'on l'a désigné par
» l'épithète de *conteur de fables* ; il ne mérite quelque confiance que dans ce
» qu'il a emprunté de Frédégaire. »

de l'église de Dagobert, c'est-à-dire de St-Denys-de-l'Estrée, nous dit que ce n'était qu'une misérable chapelle alors fort négligée, et si petite qu'à peine offrait-elle place aux trois tombeaux... *Vilis tantum ædicula... tantorum martyrum corpora non ambiebat..* Et, tout au contraire, S. Grégoire de Tours qui écrivait plusieurs années avant Dagobert, représente le tombeau de St Denys comme très-richement orné, et l'église où il se trouve, qu'il appelle du nom de *Basilique*, comme une grande église (*Liber de Gloriâ martyrum*, cap. 72). Le même historien rapporte que, de son temps, elle avait été choisie pour la sépulture d'un fils de Chilpéric et de Frédégonde (*Hist. lib.* v. cap. 35). De son côté, Frédégaire, l'abréviateur et le continuateur de S. Grégoire de Tours, et après lui, le plus ancien de nos historiens nationaux, nous la montre comme une des principales églises du royaume.. Elle était, en effet, du nombre de celles dans lesquelles se prêtaient les serments les plus solennels, ce qui ne se faisait que dans les églises les plus vénérées ; et il en cite, en effet, seulement deux ou trois autres, avec celle de St-Denys, comme appartenant à cette catégorie, (*Chron.* c. 54). Et tandis que l'anonyme ajoute comme dernier trait qui complète le tableau de son *vilis ædicula*, que cette chapelle n'avait pour la desservir qu'*un clerc* envoyé par l'évêque de Paris ; de l'autre côté, au contraire, on ajoute à l'idée qu'on a donnée de l'importance de l'église des trois tombeaux, en faisant voir l'office divin qui s'y célèbre, et desservie qu'elle paraît avoir été dès une époque reculée, par une communauté de moines. Elle l'était du moins, bien certainement, au plus tard, sous Clotaire II, père de Dagobert. Une charte du premier de ces princes, d'environ l'an 620, le démontre. Elle parle, en effet, de dons faits à la Basilique de St-Denys, alors gouvernée par un abbé, dont le nom se lit dans cette charte : *Dodo abbas*. Or un abbé suppose une communauté de moines. Une autre charte, dont l'authenticité nous paraît, toutefois, moins certaine, c'est Dom Doublet qui la cite, et qui serait des dernières années du même Clotaire II, parle de plusieurs domaines dont une grande et puissante dame de cette époque fait don à l'abbé Dodon et à ses frères

desservant la basilique de St-Denys... *Dodoni abbati et fratribus ejus basilicam sancti Dionysii deservientibus.*

Dans ces oppositions, à qui ajoutera-t-on foi ? A l'anonyme du 9e siècle, lui si peu autorisé, pour ne rien dire de plus, et séparé de Dagobert par quelques deux cents ans ; ou bien aux pères de notre histoire nationale qui étaient, eux-mêmes, contemporains des faits qu'ils rapportent, qui avaient sous les yeux les choses dont ils parlent ?

Mais s'ils portent témoignage contre l'auteur des *Gestes de Dagobert*, en *parlant*, ils ne le font pas moins en ne parlant pas. Oui, le silence des écrivains que nous avons cités, et auxquels nous ajoutons S. Ouen, dans sa *vie de S. Eloi*, lui oppose un démenti qui n'a pas une autorité moindre que celui des discours ou des écrits. En effet, tous les trois rapportent, avec plus ou moins de développement, ce qui se rattache à la construction, à la décoration de l'église de Dagobert, et ils ne disent pas un mot de ce qui en eût été le fait capital et prédominant, je veux dire, la translation des trois corps dans le nouveau temple élevé en leur honneur ! Ce silence, répétons-le, suffirait seul pour infliger la note de *fausseté*, qu'il y ait mensonge ou simplement erreur.

Mais n'aurions-nous pas pu nous dispenser de chercher ailleurs des contradicteurs, lorsqu'il nous aurait suffi d'opposer à lui-même l'auteur des Gestes de Dagobert.

S'explique-t-on, par exemple, que l'historien qui vient de montrer les rois francs, émerveillés des miracles accordés de Dieu, à l'intervention de S. Denys et de ses compagnons, enrichissant, de leurs offrandes et de leurs présents, sous l'impulsion de ce sentiment, l'église où ils reposent, devenue l'objet particulier de leur vénération et de leur culte ; s'explique-t-on, dis-je, que ce soit le même historien qui, un peu plus loin, parlant de cette même église, quasi-royale, n'a, pour la désigner, que ces mots déjà cités par nous : *vilis ædicula, quæ non ambiebat corpora martyrum...* Ce n'est plus qu'une misérable bicoque (qu'on nous passe l'expression) tellement petite que les corps des martyrs y trouvent à peine leur place. Y a-t-il ici autre chose qu'un démenti que l'anonyme se donne à lui-même ?

Mais une autre contradiction nous attend, celle-ci approche de l'absurde. Le Moine anonyme avait dit toute la renommée dont était entouré le lieu de la sépulture des trois martyrs, les miracles qui s'y opéraient, les dons que les Rois envoyaient ou portaient eux-mêmes (*Gesta Dagoberti* cap. 3). Rien n'était donc plus connu que nos martyrs, rien de plus célèbre que le lieu de leur sépulture... Et ce sont ces saints si connus qui, apparaissant à Dagobert, dans leur propre chapelle, au moment où il y était sauvé miraculeusement par eux, suivant le récit que nous empruntions plus haut, ont besoin de lui dire qui ils sont, de lui apprendre leurs noms qu'il se hâte de transcrire, pour ne les point oublier ! C'est ce lieu de leur sépulture, si renommé dans les Gaules, qu'ils ont besoin, en la même circonstance, de désigner à son attention, comme chose ignorée de lui [1] ! Est-ce assez de contradictions ? est-ce assez d'absurdités ?

Mais, a-t-on dit, et c'est ici la place de cette objection, pourquoi cette fête si solennelle, revenant chaque année, de l'invention et de la translation des saints corps, comme ayant eu lieu à l'époque de Dagobert ? — Voici dans quels termes Dom Félibien répond à cette objection: « C'est une erreur de croire » que la fête qu'on célèbre tous les ans, le 22 avril, sous le » nom *d'invention*, et non pas de *translation*, ait pris son ori- » gine au temps de Dagobert, puisque sous son règne, ni sous » les règnes précédents, les corps n'étaient point cachés. Il » faut remonter plus haut, et jusqu'au commencement du » christianisme dans les Gaules, pour trouver ce qui a donné » lieu à cette fête. » Félibien rappelle ici l'histoire de Catulla, ses recherches après la persécution, et enfin la découverte du trésor qu'elle cherchait; et puis il ajoute : « Ce fut en mémoire » de cette heureuse découverte qu'on établit depuis la fête de » l'*invention* des corps de S. Denys et de ses compagnons, » comme l'on voit pas les leçons qu'on fait lire au jour de » cette fête, dans le nouveau bréviaire de Paris imprimé » en 1680. »

Enfin parlerons-nous, pour épuiser la matière, de la ren-

[1] *Gesta Dagob.* c. 7 et 8, dans *Pat. lat.* t. 96, p. 395.

contre faite en 1577, de trois petites châsses en pierre, doublées de plomb, qui se trouvaient sous le sol de la chapelle de Saint-Denys de l'Estrée. Elles portaient cette inscription: *Reliquiæ de vestimentis et pulvere SS. martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii.* Elles avaient environ un pied et demi de long, sur un demi-pied de large. « Elles étaient, » dit un écrivain contemporain de la découverte, Dom » Dubreul, comme celles d'argent qui contiennent les » trois corps saints à la Basilique. » (*Théâtre des antiquités de Paris*). — Ce fait ne peut assurément fournir le moindre argument contre la thèse que nous venons d'établir, leur présence s'expliquant facilement par la remise qu'aurait faite le monastère de St-Denys au prieuré de L'Estrée, lequel relevait de ce monastère, de quelques fragments des voiles enveloppant les corps, et d'un peu de la poussière recueillie dans leurs châsses ; la discipline ancienne ne permettait pas qu'on détachât des ossements, soit à l'occasion de quelque consécration, soit en quelqu'autre circonstance.

Cette explication ne trouve-t-elle pas une sorte de confirmation dans le rapprochement que fait Dom Dubreul, comme nous venons de le dire, des petites châsses de la chapelle de L'Estrée, sauf la différence de la matière, avec celles de l'abbaye qui auraient servi de modèles, lors de la confection des premières. Les faits de cette nature se sont reproduits cent fois; tous les jours encore, les églises, en possession de reliques précieuses, mettent, par des dons pieux, d'autres églises en participation de leur trésor. N'est-ce pas ce qui a eu lieu ici-même, de nos jours, quand les saints tombeaux déposés à la basilique se sont ouverts, comme nous le rappelions en commençant, pour gratifier l'église paroissiale d'une petite partie des reliques? Le fait de St-Denys-de-l'Estrée recevant de l'Abbaye les petites châsses en pierre; celui de la paroisse dotée de fragments détachés des reliquaires gardés à la basilique, sont deux faits identiques, les dates seules diffèrent.

Résumons cette discussion et concluons.

Les corps des SS. Denys, Rustique et Eleuthère n'ont point, après leur mort, été enterrés au lieu où s'est élevée la chapelle de l'Estrée; ils n'ont point, par conséquent, subi de translation

de cette chapelle à la basilique abbatiale, où ils ont toujours reposé.

Car : 1° Les *Acta S. Dionysii* l'insinuent évidemment.

2° On peut l'induire de tous les monumens écrits, antérieurs au 9° siècle.

3° Ce n'est qu'à cette époque, c'est-à-dire au 9° siècle, qu'apparaît l'opinion contraire. Le Moine anonyme, auteur des *Gesta Dagoberti*, est le premier qui l'énonce, mais sans apporter à l'appui aucune preuve, aucune autorité. Comme tant d'autres œuvres légendaires de la même époque, son ouvrage est accueilli, malgré le merveilleux plein de fables qui l'encadre, et peut-être même à cause de ce merveilleux. Le fait de la primitive sépulture à L'Estrée est accepté, avec le reste, par un peuple crédule, sans examen, sans discussion, et se maintient jusqu'à l'époque où la science critique de nos grandes écoles historiques s'en occupe, l'attaque, la détruit, en faisant ressortir l'inanité de son origine, les oppositions existant entre l'historien des Gestes de Dagobert et les écrivains les plus autorisés des premiers âges de la monarchie, et aussi les contradictions du Moine anonyme avec lui-même ; elle enlève toute autorité à cet auteur qu'elle flétrit du nom d'*anonymus fabulator*.

Maintenant, et ceci trouve ici sa place comme appendice à cette discussion, que sait-on de positif sur l'église de St-Denys-de-l'Estrée dont le nom vient d'être si souvent répété?

Si nous cherchons son origine dans des documents sérieux, à des sources vraiment historiques, et non point dans celles qui dérivent des traditions de l'auteur des Gestes de Dagobert, nous ne trouvons rien qui nous fixe sur l'époque précise de sa fondation.

La plus ancienne mention qui en soit faite se trouve dans le recueil des *miracles de S. Denys*. L'auteur dit, livre I, chap. 24, qu'à l'époque de Charlemagne, c'est-à-dire au 8° siècle, l'église de St-Denys-de-L'Estrée était une paroisse desservie par un prêtre dont il donne le nom (*Martinianus*). Mais existait-elle déjà depuis un certain temps? Nul ne le dit.

Un ou deux siècles après, un prieuré y fut établi.

Au commencement du 11° siècle, sous le roi Robert, l'église

avait été rebâtie ; elle paraît l'avoir été de nouveau, au moins pour une partie, au 13e siècle.

Le savant abbé Lebœuf, dont le nom a tant d'autorité pour tout ce qui se rattache aux questions d'histoire et d'archéologie de l'ancien diocèse de Paris, nous dit avoir reconnu, en 1740, le caractère architectural des deux époques que nous venons d'indiquer, dans l'examen qu'il avait fait alors, de l'église de St-Denys-de-l'Estrée [1].

Nous pourrions nous arrêter ici : la solution à laquelle nous sommes arrivés sur la question par nous posée en commençant, résout aussi, dans un sens négatif, les questions secondaires, c'est-à-dire qu'elle montre l'inanité des prétentions qui tendraient à disputer à la Basilique les pèlerinages ayant pour objectif les tombeaux des SS. Denys, Rustique et Eleuthère.

Mais nous allons plus loin ; oublions, si l'on veut, tout ce que nous avons dit jusqu'ici ; tenons pour non avenues toutes les preuves accumulées à l'appui de notre thèse ; supposons que les corps de nos martyrs ont, en effet, reposé dans la chapelle de St-Denys-de-L'Estrée... En quoi, cette circonstance pourrait-elle, aujourd'hui, dépouiller l'église Abbatiale que tous reconnaissent au moins douze fois séculaire, et porter nos pèlerinages vers une Eglise dont le passé se compte par *dix années* d'existence, à peine... Mais cette église, a-t-on dit, *représente* la chapelle de St-Denys-de-l'Estrée à laquelle elle a *succédé*... Quand cela serait (ce que nous nions), en est-il moins vrai qu'il n'y a d'un côté qu'un souvenir presque disparu lui-même dans la nuit des temps, et de l'autre une possession immémoriale des saints tombeaux, et du culte non interrompu dont les générations les ont entourés sans conteste jusqu'au jour présent où, pour la première fois, quelques voix discordantes se sont élevées à l'encontre.

En effet, quand l'Eglise catholique présente à notre vénération les martyrs, dans ce qu'ils ont laissé d'eux-mêmes sur la terre, ce sont ces restes sacrés, ce sont ces *réalités* saintes au pied desquels elle nous fait agenouiller, et non le *souvenir* plus ou moins vague d'un passé qui n'a rien laissé après lui,

[1] V. *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 3e vol.

qu'elle nous fait honorer !... Mais enfin, cette église paroissiale qui revendique pour elle les pèlerinages, *représente*-t-elle donc, comme on l'a prétendu, St-Denys-de-L'Estrée ? lui a-t-elle, en effet, succédé? — Eh bien nous disons: *Non*. Et ce n'est pas nous qui donnons le démenti à cette assertion, ce sont les faits eux-mêmes.

L'église paroissiale ne *représente* pas St-Denys-de-l'Estrée, elle n'a pas *succédé* aux droits de son passé, ainsi qu'on l'a écrit.

Car la chapelle de St-Denys-de-l'Estrée subsiste encore dans une partie de ses constructions, en regard de la nouvelle paroisse, de laquelle elles sont séparées par l'intervalle d'une grande place ; dès lors son identité, au moins matérielle, lui reste propre et la maintient complètement distincte de la nouvelle église. C'est que, par conséquent, celle-ci ne repose pas sur le vieux sol de la chapelle, mais sur un sol tout différent, et *tout neuf*, ayant pour base les anciens fossés de la ville, comblés par des masses de béton pour lui servir d'assises; c'est que, par conséquent encore, son sol, à elle, n'a jamais eu en dépôt les corps de nos martyrs, lors même qu'on admettrait l'hypothèse du dépôt à St-Denys-de-l'Estrée. Aussi, le jour où l'on prétendrait que la terre, couverte aujourd'hui par les dalles de l'église paroissiale, a été sanctifiée par la sépulture de S. Denys et de ses compagnons, on fausserait la vérité de l'histoire; la hardiesse d'une figure de rhétorique ne pouvant aller jusque là.

Il est temps de mettre fin à cette étude. Que pourrions-nous ajouter? D'ailleurs que sont nos paroles à côté de la voix immense de tant de générations et de tant de siècles; à côté de ce témoignage non interrompu des peuples dont il nous semble voir les anneaux se lier pour développer cette procession en marche vers le lieu où nous honorons encore aujourd'hui les tombeaux de nos martyrs; cette procession, tant de fois séculaire, qui s'ouvre par Catulla, autour de laquelle se groupent les premiers chrétiens; qui se continue par Ste Geneviève et les premiers rois francs; procession à peine interrompue par les tempêtes qui ont passé sur la France, et dont les anneaux, quelque temps relâchés plutôt que brisés, se renouent entre nos générations contemporaines et leurs aînées? Celles-ci guident

les dernières venues sur la seule route qu'elles aient jamais connue, leur montrant le terme auquel elle aboutit, l'*Eglise abbatiale*, sépulture de tous ces rois qui, dans leur suprême pèlerinage vers l'éternité, sont venus demander de les protéger dans la mort, à cette *grande tombe*, au pied de laquelle, vivants, ils avaient, comme leurs peuples et avec eux, si souvent prié : *la tombe des saints Denys, Rustique et Eleuthère.*

J. JAQUEMET,
Chanoine du chapitre de Saint-Denys.

Nouvelles et Mélanges.

Visite à l'Abbaye de Ségriès (Basses-Alpes), *donnée aux Religieux Bernardins, par Mgr Jordany, évêque de Fréjus.*

Les *Annales* n'ont pas coutume de citer des compositions poétiques. Qu'on nous permette une exception en faveur d'une institution fondée par Mgr *Jordany*, notre ancien condisciple, compatriote et ami, et aussi en faveur de l'auteur de ces stances, notre compatriote et vieil ami, M. l'abbé *Dedoue*, Doyen du chapitre de la Cathédrale de Paris, et dont l'âge n'a pas éteint l'imagination et la fraîcheur poétique.

Gaudium et lætitia invenietur in eâ, gratiarum actio, et vox laudis (Isaïe, LI, 3).

Tout y respirera la joie et l'allégresse ; on y entendra retentir des chants d'actions de grâces et des cantiques de louanges.

Cher et frais Ségriès [1], aimable solitude,
Asile de la paix, séjour du vrai bonheur,
Où la sainte amitié, la prière et l'étude,
Ont tant de fois ravi mon esprit et mon cœur !

Avec quel vif plaisir j'ai revu tes ombrages,
Ton vallon sinueux, tes verdoyants coteaux ;
Admiré la beauté de ton ciel sans nuages,
Et rêvé, tout pensif, au doux bruit de tes eaux !

Quand la première fois je vis ton site austère,
Ton horizon désert, ton sol sec et pierreux,
A mes jeunes regards tu parus bien sévère,
Et rien alors en toi ne séduisit mes yeux.

Mais aujourd'hui que l'âge a mûri ma pensée,
Que des grandes cités j'ai traversé les flots,
Aujourd'hui que mes sens et mon âme lassée
Ont soif de solitude, et d'ombre et de repos,

[1] Maison de campagne de Mgr l'Evêque.

J'ai trouvé dans ton sein d'ineffables délices :
De plaisirs inconnus j'ai senti les attraits :
Il m'a semblé du ciel savourer les prémices,
Et déjà des élus goûter la douce paix.

Le temps, qui détruit tout dans sa marche éternelle,
N'a fait que t'embellir. A tes bords bien-aimés
Il donne chaque jour une beauté nouvelle :
En un séjour charmant ils se sont transformés.

Voyez ces champs féconds, ces nappes de verdure,
Ces eaux, ces plants de vigne, à l'aspect enchanteur,
Remplaçant le roc nu, la lande sans culture,
Et répandant partout la vie et la fraicheur.

Un charme encor plus doux, ô retraite bénie !
Captive l'âme et fait qu'on ne peut te quitter.
C'ést l'accueil gracieux, la présence chérie
De l'hôte, de l'ami, qu'on vient y visiter.

La gloire, les honneurs, l'éclat d'un siége insigne,
N'ont nullement changé son cœur ni ses discours ;
Fréjus pour lui n'a point effacé Riez et Digne :
Il est toujours lui-même, il le sera toujours.

Tel qu'il vous a séduit aux jours de sa jeunesse,
Tel vous le retrouvez sous ses beaux cheveux blancs.
L'âge semble glisser sur sa verte vieillesse.
Son esprit, ni son corps n'a fléchi sous les ans.

Mais que vois-je ? Quel est ce pieux monastère,
Qu'aux fils de saint Bernard sa main a fait bâtir ?
Quels sont ces hymnes saints qu'au fond du sanctuaire
Et le jour et la nuit on entend retentir ?

Des anges Ségriès est vraiment la demeure.
L'âme avec eux au ciel remonte sans effort ;
Doux chants, grâces, bonheur y règnent à toute heure.
Cœurs fatigués du monde, accourez ; c'est le port !

Laissez-moi donc, mon Dieu, plier ici ma tente,
Pour y vivre et mourir au sein de votre amour !
Ou, si je dois poursuivre encor ma course errante,
Accordez-moi du moins d'y revenir un jour.

DEDOUE.

Nous devons ajouter que Mgr Jordany a établi ces mêmes Bernardins dans l'île de St-Honorat, où en ce moment ils font revivre la science et l'antique discipline du célèbre monastère de Lérins [1].

[1] Voir les détails sur la prise de possession de cette île, par Mgr Jordany, *Annales*, t. XIX, p. 162 (4e série), et la description de ces îles par M. l'abbé Alliez, *Annales*, t. X, p. 172 (5e série).

Le Directeur-Gérant : A BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie G. BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 9.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE

Numéro 48. — Décembre 1874.

Critique biblique.

LE MOISE HISTORIQUE
RÉDACTION MOSAIQUE DU PENTATEUQUE

PROUVÉS PAR LES LIVRES BIBLIQUES ET AUTRES DOCUMENTS

CHAPITRE VII [1]

Si maintenant nous examinons le culte par rapport aux *vœux*, aux *sacrifices* et *fêtes*, nous y trouvons des preuves non moins concluantes pour la connaissance du *Pentateuque* aux temps des *Juges* et des *Rois*. Nous avons déjà parlé du vœu de Jephté et fait voir combien l'accomplissement de ce vœu démontre la connaissance exacte qu'on avait du texte de la *thorah*. Eh bien, il en est de même du vœu de *nazir* (נֶדֶר נָזִיר) le *consacré*[2] à Dieu, que fait la mère de Samson [3], lequel vœu s'accorde dans tous ses détails avec l'institution du *naziréat* telle qu'elle est établie dans le *Pentateuque* [4]. Et nos critiques n'ont pas la ressource de dire que cette loi est faite après coup, car le texte les démentira aussitôt. Il reproduit littéralement, ou peu s'en faut, les dispositions de la loi du naziréat telles que les énonce le Pentateuque : « De rien qui *vient* de la vigne

[1] Voir le dernier article au N° d'octobre ci-dessus, p. 261.
[2] Gesenius *Thesaur. ling. hebr.* sub hac voce.
[3] *Jud.* XIII.
[4] *Num.* VI.

elle ne mangera (מִכֹּל אֲשֶׁר־יֵצֵא מִגֶּפֶן הַיַּיִן), » dit le livre des Juges XIII, 14 ; « de rien qui est *fait* de la vigne, il ne mangera (מִכֹּל אֲשֶׁר יֵעָשֶׂה מִגֶּפֶן הַיַּיִן), » disent les Nombres VI, 4 ; « une « lame ne doit pas passer sur sa tête », dit le livre des *Juges ;* « que le rasoir ne passe pas sur sa tête », dit le Pentateuque (*Num.* VI, 5).

La concordance de plusieurs autres passages n'est pas moins frappante. Puis, le texte dit que Samson, ayant fait connaître son secret à Dalila, celle-ci vit qu'il avait parlé sincèrement. Comment le vit-elle ? Quoi ! cette femme s'était laissé tromper trois fois, parce qu'elle pouvait raisonnablement croire à l'efficacité des moyens que Samson lui avait proposés pour se rendre maîtresse de lui et, malgré la défiance avec laquelle elle devait dorénavant accueillir toute autre confidence de la part de son amant, elle voit sur-le-champ que celle qu'il lui fait de lui couper les cheveux et qu'elle aurait dû traiter de plaisanterie est la vérité même ! Encore un coup, comment vit-elle cela ? N'était-ce pas parce qu'elle était informée d'autre part de l'existence de l'institution du *naziréat* chez les Hébreux, et des conditions qu'il fallait remplir pour être un *nazir ?* Et ne résulte-t-il pas de cette connaissance chez une étrangère que cette institution était déjà ancienne et parfaitement accréditée ? Or, si elle était déjà ancienne au temps de Samson, comme la certitude de Dalila, que, cette fois, le *nazir* ne l'avait pas trompée, permet de l'affirmer, il est logique d'en conclure que le texte du *Pentateuque* qui concerne le *naziréat* était ancien aussi. On ne voit pas, et nulle part il n'est dit qu'il y ait eu en Israël une thorah plus antique que celle du *Pentateuque.*

Un autre vœu, et qui démontre tout aussi bien l'antiquité du *Pentateuque,* est celui de la mère de Samuël : « Jéhovah » Tsebaoth... si tu donnes à ta servante un enfant mâle, je le » donnerai à Jéhovah pour tous les jours de sa vie, et le rasoir » ne passera pas sur sa tête [1] ». Le père de Samuël était de la tribu de Lévi, l'enfant à naître sera donc lévite lui aussi, et comme tel obligé au service du temple depuis l'âge de 25 ans jusqu'à l'âge de 50 [2].

[1] I *Reg.* I, 11.
[2] *Num.* VIII, 24, 25.

Mais la mère dit : « Pour tous les jours de sa vie ». — Précisément, et c'est là une preuve qu'elle connaissait la loi ; son vœu n'a de sens que parce qu'elle la connaissait. Si elle ne l'avait pas connue, elle n'aurait pas pu être sûre de faire plus que la loi n'ordonnait de faire, et cependant ce *plus* devait être le caractère de son vœu à elle qui était femme de lévite. Et de même que le cachet spécial de la première partie de son vœu démontre qu'elle connaissait la loi qui concerne la durée du service des lévites, de même aussi il reste constant par la seconde partie qu'elle savait la loi du *naziréat*. Or comment supposer que la *thorah* n'existait pas dans un temps dont l'histoire est pleine de faits qu'on ne peut expliquer que par la préexistence de cette thorah ? C'est inconcevable. Mais continuons et passons aux sacrifices.

Les Hébreux connaissaient quatre espèces de sacrifices : l'holocauste עֹלָה (*olah*), le sacrifice de péché, חַטָּאת (*attath*), le sacrifice de culpabilité, אָשָׁם (*aschâm*), et le sacrifice pacifique, שְׁלָמִים (*schelamin*). Le culte des sacrifices est parfaitement défini dans le *Pentateuque* et il n'y a pas d'époque en Israël où il n'ait été pratiqué suivant les prescriptions de la Loi. Il y a eu beaucoup d'irrégularités, cela est vrai, mais ce n'étaient des irrégularités que parce que la Loi existait. On le savait bien. Ainsi le sanctuaire avait été placé à Silo [1] et c'était là sa place ordinaire. Pourquoi le transportait-on quelquefois ailleurs ainsi qu'on le voit aux livres des Juges [2] et des Rois [3] ? Evidemment pour que, dans telle circonstance qui nécessitait ce déplacement, on pût se conformer à l'ordre exprimé dans ces paroles du Pentateuque [4] : « Vous chercherez Jéhovah à sa » résidence et vous viendrez là. Vous apporterez là vos holo» caustes, vos sacrifices », etc. Lorsque les tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé semblent vouloir sacrifier ailleurs que devant la tente d'alliance, les autres tribus en prennent aussitôt ombrage, se réunissent à Silo pour aller en guerre contre leurs frères soupçonnés de schisme et les forcer

[1] Jos. XVIII, 1.
[2] *Jud.* XX, 27.
[3] I *Reg.* IV, 4.
[4] *Deut.* XII, 5, 6, 7.

à revenir au sanctuaire national. Le malentendu s'explique, et les fils de Ruben, de Gad et de Manassé disent ces paroles : « Loin de nous... de construire un autel pour un holocauste, » pour une offrande ou pour un sacrifice sur un autre autel que » celui de Jéhovah notre Dieu, qui est devant son habitacle [1] ».

Cet habitacle, מִשְׁכָּן, ou temple, contenait toujours l'arche d'alliance de Jéhovah ou de Haelohim, אֲרוֹן בְּרִית יְהוָה ou הָאֱלֹהִים formée par *la Kapporeth* sur laquelle Dieu trônait entre des chérubins [2] et d'où il rendait ses oracles, et la lampe y était continuellement entretenue [3]. Tout cela est conforme au Pentateuque [4].. C'est le grand prêtre qui desservait le sanctuaire [5]. La *thorah* le voulait ainsi [6]. La race d'Aaron avait le sacerdoce perpétuel, et il y resta en effet jusqu'à l'extinction du sacerdoce. Nous avons sur ce point le témoignage de Josèphe, qui nous dit que la race d'Araon a fourni en tout 83 grands-prêtres : 13 depuis Aaron jusqu'à Salomon, 18 de Salomon à l'exil, et 52 pendant l'époque du second temple. (Josèphe, *Ant.* XX. 10.)

L'ange de Jéhovah qui apparut à Israel à Bethel, où était l'arche, lui adressa la parole avec des *textes* du Pentateuque [7]. C'est le cas de dire que la lettre tue : elle tue ici le système de nos critiques et l'antique réalité du Pentateuque comme document écrit reçoit par ces concordances *littérales* la confirmation la plus éclatante.

Cette concordance ne ressort pas avec moins d'évidence de la *pratique du culte* des sacrifices. Il fallait que les lois qui concernaient cette pratique fussent bien établies pour faire trouver juste le châtiment qu'encourut Eli le grand-prêtre et sa famille [8]. D'ailleurs, la manière dont les fils d'Eli trans-

[1] Jos. XXII, 10 sqq.
[2] I *Reg.* IV, 4, 5. II *Reg.* VI, 2, 4.
[3] I *Reg.* III, 3.
[4] *Exod.* XXV, 10 sqq. XXXVII, 1 sqq. XXVII, 20, 21. *Lév.* XXIV, 2, 3.
[5] *Jud.* XX, 28 ; I *Reg.* I, 3, II, 28.
[6] *Num.* XXV, 13 ; *Deut.* X, 8.
[7] *Jud.* II, 1, 2, cf. *Ex.* XXIII, 31, 32 ; *Num.* XXXIII, 52, *Deut.* VII, 5, 8 ; XI, 24.
[8] I *Reg.* II, 12 sqq.

gressent la loi en prenant de la viande du sacrifice la part des prêtres, avant qu'on en eût réduit la graisse en fumée [1], nous démontre clairement qu'il s'agit de celles du *Pentateuque*; le renvoi au « droit des Prêtres » (מִשְׁפַּט הַכֹּהֲנִים) [2] ne permet pas qu'on conserve là-dessus l'ombre d'un doute.

Les sacrifices dont il est le plus fréquemment fait mention sont : l'holocauste et les sacrifices d'action de grâces et de supplication, dits sacrifices pacifiques [3], les *oloth* et les *schelamim* ou *zebachim*. Les autres sacrifices, dits de péché et de culpabilité, qui sont loin de se confondre presqu'en un seul, comme plusieurs l'ont pensé, puisque le premier, le sacrifice de péché, חַטָּאת, était précédé de la confession du coupable qui l'offrait [4] et qu'en outre il était public et solennel, tandis que l'autre offrait plutôt le caractère d'une satisfaction privée [5]; les autres sacrifices étaient également connus, quoiqu'ils soient rarement mentionnés. On les comprenait sous les noms des *oloth* et des *schelamim*. Mais il suffit qu'ils soient mentionnés une ou deux fois [6], pour que nous soyons autorisé à affirmer que les Hébreux de ces temps-là les ont connus. Et il fallait bien que cela fût, puisqu'il résulte de la manière dont est mentionné le sacrifice de culpabilité (*aschâm*) que les étrangers même savaient que ce genre de sacrifice était usité en Israël [7]. Tous ces sacrifices s'accomplissaient suivant les prescriptions du *Pentateuque*. Les livres, il est vrai, n'abondent pas en détails sur le culte des sacrifices ; mais cela même démontre la parfaite connaissance et la pratique constante des rites anciennement établis. On n'avait aucune raison de parler d'une chose qui se faisait habituellement, on ne devait en parler que par exception et seulement quand les cérémonies s'écartaient de la règle. C'est ce

[1] I *Reg. ib.* cf. *Num.* XVIII, 17, 18. *Lév.* III, 9 sqq. VI, 7 sqq.

[2] *Deut.* XVIII, 1-3.

[3] Jos. VIII, 31, XXII, 27 ; *Jud.* XX, 26, XXI, 4 ; I *Reg.* VII, 9 ; X, 8 ; XIII, 9 ; II *Reg.* VI, 17 ; III *Reg.* III, 15 et alibi.

[4] *Lév.* V, 5, 6, où aschâm אשם est pris dans le sens général de *sacrifice* et défini par חטאת péché. (Voir Munk sur le culte des anciens Hébreux, p. 25.

[5] Doellinger, *Criter. und Heid.* 810.

[6] IV *Reg.* XII, 17.

[7] I *Reg.* VI, 3 sqq. 17.

qu'on a fait en effet à l'occasion des fils d'Eli [1], et nous voyons par là qu'on brûlait d'abord la graisse, la part destinée à l'autel. Cela s'accorde avec le texte de la thorah [2]. On savait que les prémices du sacrifice étaient dues à Jéhovah [3]. Comment le savait-on ? Apparemment parce qu'on connaissait la loi qui dit : « Vous offrirez à Jéhovah l'offrande des prémices [4] ». Du reste, nous avons, au sujet du culte des sacrifices, un texte précis et qui coupe court à toutes les objections que nos critiques voudraient élever à ce sujet. Le prophète qui vient vers Eli, le grand-prêtre, lui dit : « Pourquoi foulez-vous aux pieds mon » sacrifice et mon offrande que j'ai prescrits dans ma » maison [5] ? » Question qui n'a pas de sens si elle ne suppose pas en celui à qui elle est adressée la connaissance de la loi relative aux sacrifices. Or, cette loi se trouve dans le *Pentateuque*, et nulle part ailleurs : donc on connaissait le Pentateuque.

Comment ne l'aurait-on pas connu ? Mais expliquez-nous donc, vous qui le niez parce que vous faites l'histoire non avec l'histoire elle-même, mais avec vos passions, expliquez-nous donc pourquoi Salomon offrait *trois* fois par an des holocaustes et des sacrifices pacifiques devant Jéhovah [7] ? Pourquoi trois fois et non pas une, deux, quatre ou cinq fois ? N'était-ce pas parce que la thorah dit : « Trois fois l'année » toute la population mâle paraîtra devant la face du Seigneur » Jéhovah [8] ? » Ne sont-ce pas là les trois fêtes marquées au Deutéronome : la fête des pains non levés, חַג הַמַּצּוֹת, *chag hama-*

[1] I *Reg*, II, 15, 16.
[2] *Num*. XVIII, 17, 18.
[3] I *Reg*. II, 29.
[4] *Lév*. II, 12.
[5] I *Reg*. II, 29.
[6] III *Reg*. IX, 25.
[7] Il y avait, il est vrai, cinq fêtes, mais trois de ces fêtes se suivaient à courts intervalles dans le 7e mois ; le 1er, *jour throuah*, jour de jubilation ; le 10, *jour hakippourim*, jour d'expiation ; le 15, *chag haasif*, fête de la récolte ou *chag hasouccoth*, fête des tabernacles (*Lév*. XXIII, 24 sqq et alibi). Et ces 3 fêtes étant terminées par une grande assemblée *atsèreth* du peuple, elles apparaissent en quelque sorte comme une seule fête diversement caractérisée.
[8] *Ex*. XXIII, 14, 17 ; XXXIV, 23 ; *Deut*. XVI, 16.

dzoth ou *péçach* Pâque (passage[1]) la fête des (sept) semaines après la Pâque (חַג הַשָּׁבֻעוֹת) *chag haschabuoth*, ou Pentecôte (le 50e jour après la sortie d'Egypte, le jour de la loi du Sinaï), et la fête des tabernacles (חַג הסכות *chag hasouccoth*), en mémoire de la vie sous la tente dans le désert ?

Expliquez-nous donc, vous qui nous assurez que vous faites « l'histoire du peuple juif d'après l'étude critique et grammati- » cale des textes avec une suite merveilleuse et une incompara- » ble ténacité de méthode[2] », expliquez-nous donc l'institution des Prophètes. Expliquez-nous donc comment l'autorité des prophètes, qui ne me semble pas dépourvue de majesté, a pu prendre des racines si fortes en Israël, qui, selon vous, ignorait l'idée de majesté[3].

N'était-ce pas parce qu'il se sentait subjugué par une force supérieure à celle des aperceptions instinctives dont vous le gratifiez[4], par une force légale positive formulée en lettres ineffaçables, par une force qu'il connaissait pour l'avoir vue à l'œuvre, qui lui apparaissait dans tout son passé et dont il éprouvait l'influence réelle dans tous les événements de sa vie nationale présente? Si ce n'était pas cela qui faisait Israël se courber sous la voix de ses Prophètes, veuillez-nous dire pourquoi Balaam parla pour Israël alors que son intérêt était de parler contre lui? Un prophète d'Israël a-t-il jamais parlé à la gloire de Moab ou d'Amori et de leurs dieux? Non, jamais les prophètes d'Israël n'ont exalté aucun peuple étranger, ni aucun Dieu étranger. Pourquoi donc Balaam parla-t-il comme eux? Ses paroles le disent assez, la puissance de Jéhovah y éclate avec une énergie incomparable. impossible de le nier. Eh bien, c'est cette même puissance qui faisait aussi l'autorité des Prophètes en Israël, ils agissaient et parlaient sous l'impulsion d'une inspiration à laquelle ils ne pouvaient se soustraire.

[1] פֶּסַח veut dire *agneau*. Mais ainsi qu'il est expliqué, *Exod.* XII,27, le mot se rattache à une racine qui veut dire, *passer par dessus*, *passer doucement*.

[2] E. Renan, Ouv. cit. p. 76.

[3] *Id. ibid.* p. 95.

[4] *Id. ibid.* p. 87.

C'est par eux qu'Israël savait qu'au commencement Dieu créa le ciel et la terre [1]; « Que Dieu avait dit « que la lumière » soit ! et que la lumière fut [2], » qu'il avait fait l'homme en disant : « Faisons l'homme selon notre image et notre res- » semblance [3]; » qu'il avait béni Abraham et promis à sa postérité la perte de ses ennemis [4]; qu'il s'était désigné comme le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob [5]; qu'il avait marqué Israël du sceau de l'élection divine l'appelant son peuple [6], un peuple saint [7]; qu'il s'était révélé à lui comme *Celui qui Est* (אהיה Ehéié) [8]; qu'il lui avait annoncé que de lui sortirait le Dominateur [9].

Tel est, en somme, le sublime enseignement qu'Israël avait reçu par la bouche du *Nabi*, et, à ce signe, il avait dû recon- naître que cet inspiré était véritablement *l'interprète* de Dieu, et que, par conséquent, il fallait le respecter et l'écouter. Cependant cet enseignement ne se présente d'une manière complète et non interrompue que dans le *Pentateuque*: ce sont les paroles du Pentateuque qui résonnent dans tous les discours du Nabi du temps des juges et des rois. C'est du Pentateuque que coule, comme de sa source historique, le fleuve de l'inspiration prophétique, et ce n'est que par le Pentateuque qu'on comprend pourquoi Israël prêtait l'oreille à la voix de ces hommes qui n'étaient pas toujours de la tribu de Lévi, mais de toute tribu, indistinctement, et qui, par surcroît, le plus souvent le contrariaient et l'anathématisaient.

En effet, comment aurait-il supporté ces hommes importuns, s'il n'avait pas su positivement qu'ils étaient institués et envoyés par Dieu et que l'esprit (הָרוּחַ) du Nabi reposait sur eux[10]? « Vous n'avez pas écouté la voix de Jéhovah.

[1] *Gen.* I, 1.
[2] *Ib.* 3.
[3] *Ib.* 26.
[4] XXII, 17.
[5] *Exod.* III, 6, 15.
[6] *Exod.* III, 7, 10 et alibi.
[7] *Ib.* XIX, 5, 6.
[8] *Exod.* III, 14.
[9] *Num.* XXIV, 19.
[10] *Num.* XI, sqq.

» votre Dieu, dit, au temps des *Juges*, un Nabi aux enfants » d'Israël [1], après leur avoir rappelé à grands traits les bienfaits de Dieu à leur égard. Les Hébreux connaissaient donc ces bienfaits qui dataient de plusieurs siècles déjà ? — Sans doute, me direz-vous, leurs ancêtres leur en avaient parlé [2]... D'accord, mais n'y avait-il que cette tradition orale parmi eux ? N'y avait-il pas aussi une tradition écrite, un livre ? C'est incontestable et nous croyons l'avoir prouvé mille fois dans tout ce qui précède.

Cependant les Nabi étaient rares au temps des *Juges* [3], et cela devait être. Car, à aucune époque, Israël ne se montra plus obstiné à servir les Dieux étrangers, et la parole était aux châtiments. Mais aussitôt qu'Israël, instruit par ses malheurs, renonce à faire ce qui bon lui semble [4], et que l'apaisement de ses mauvaises passions le rend capable d'entendre les avertissements et les instructions des Nabi, la parole de ces hommes inspirés revient plus souvent. Jamais elle n'avait entièrement cessé d'être écoutée, en tout temps il s'était trouvé des hommes qui étaient allés consulter le *voyant* (ראה *roé*) [5], et, lorsque Samuel parut, il fut respecté comme *Nabi* ou *Roé* pendant toute la durée de sa vie [6].

Il y avait alors beaucoup de nabi [7], ce qui avec les écoles des prophètes, écoles que Samuel fonda et qui se perpétuèrent à Rama, à Béthel, à Jéricho, à Guilgal jusqu'au temps d'Elisa [8] était conforme au vœu exprimé dans le Pentateuque : « que » tout le peuple de Jéhovah fût composé de Nabi [9]. » Et puisque Samuel, dont la vie entière n'était que la parole de Dieu mise

[1] *Jud.* VI, 8 sqq.
[2] *Ib.* *ib.* 13.
[3] I *Reg.* III, 1.
[4] *Jud.* XXI, 25.
[5] I *Reg.* IX, 9 ; XXVIII, 6.
[6] I *Reg.* III, 20 ; VII, 3, 4, 15 et alibi.
[7] I *Reg.* X, 10, XIX, 20 sqq. III *Reg.* XXII, 6.
[8] Doellinger, *Heid. Jud.* 801.
[9] *Num.* XI, 29.

en action [1], et qui fondait tous ses actes gouvernementaux sur les lois du Pentateuque, (l'institution de la royauté en est la preuve la plus saillante); je dis, puisque Samuel était le chef de ces hommes inspirés, il est bien certain que les fonctions des Nabi reposaient sur l'autorité de la *thorah*, la loi nationale des Hébreux, qui les déclare d'ailleurs divins [2], et non sur une coutume égyptienne ou sur l'organisation du prophétisme des peuples voisins de la Palestine [3], dont les prophètes ne se possédaient pas à moins qu'ils ne parlassent pour tromper comme de vrais charlatans.

La preuve positive d'ailleurs que le *Nabi* hébreu n'avait rien de commun avec le *prédisant* païen, c'est qu'on savait fort bien faire la distinction de ces deux individualités, et cette distinction, comment la faisait-on sinon parce qu'on connaissait le texte de la loi qui l'établit. Or, ce texte n'est que dans le *Pentateuque* [4], et Saül, en chassant du pays les nécromanciens (*oboth*) et les devins (*jidonim*) [5], savait probablement qu'il se conformait à cette prescription du *Lévitique* : « Ne vous tournez pas vers les *oboth*, et ne recherchez pas » les *jidonim* [6]. » Il le savait si bien que, lorsque par la suite il se donna un démenti à lui-même en allant consulter la sorcière d'Endor, il vint chez elle nuitamment et lui garantit l'impunité par un serment [7]. Nos critiques, qui ne sont embarrassés de rien, disent qu'il y alla de nuit, parce que c'était le temps le plus favorable aux enchantements. C'est une raison qui n'a aucune valeur, car on sait fort bien que chez les Egyptiens, les Hindous, les Chinois, chez tous les Orientaux enfin, les opérations magiques se faisaient indistinctiment de jour et de nuit, et préférablement de jour, parce que l'habileté de l'enchanteur se produisait ainsi avec plus d'éclat et avec plus de garantie pour celui qui y avait

[1] Herder, *Geist der heb. Poesie* II, 2.
[2] *Num.* XII, 6.
[3] Renan, Ouv. cit. p. 94.
[4] *Deut.* XVIII, 22.
[5] I *Reg.* XXVIII, 3.
[6] *Lév.* XIX, 31. Cf. *ib.* XIII, 1 sqq. et *Exod.* XXII, 18; *Lév.* XX, 27.
[7] *I Reg.* XXVIII, 7-10.

recours [1]. Non, Saül alla de nuit chez cette femme, parce qu'il savait qu'il transgressait la loi, ce que son serment achève de démontrer. Il voulait faire ce qu'il faisait, et par ce serment il s'énterdisait définitivement de revenir sur ses pas.

Mais en voilà assez sur ce sujet, et nous pourrions même terminer ici notre discussion, car il me semble que le fait de l'antiquité du *Pentateuque*, qui se présente avec une persistance qu'il est impossible de méconnaître dans les livres de Josué, des Juges et des Rois, que ce fait, dis-je, est suffisamment constaté. D'où il suit qu'il est de toute impossibilité que ce livre ait pu être rédigé à une époque postérieure à celle de Josué, des Juges et des trois premiers Rois. Mais comme on ne peut jamais assez insister quand il s'agit de servir la vérité, marchons jusqu'au bout et épuisons la question.

CHAPITRE VIII

Le schisme des dix tribus se présente d'abord. Pour empêcher le peuple révolté de retourner à Jérusalem, Jeroboam, est-il dit, se consulta et fit deux Veaux d'or; puis, les montrant aux Israélites, il emploie, pour les leur faire agréer, les mêmes paroles que celles qui avaient été dites jadis à l'occasion du Veau d'or qu'Israël fit dans le désert : « Voici tes dieux, » Israël, qui t'ont fait monter d'Egypte : אֱלֹהֶיךָ יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר הֶעֱלוּךָ מֵאֶרֶץ מִצְרָיִם [2]. » On le voit, la citation de Jéroboam est littérale et les mots qui la précèdent dans le même verset sont d'une importance non moins grande. Jéroboam « se con- » sulta. » Sans doute pour choisir dans les divers moyens qui pouvaient rendre la défection durable celui qui lui offrirait le plus de succès. C'était le schisme; mais pour porter tout un peuple au schisme, il fallait pouvoir le baser sur un fait historique. Ce n'est pas avec un prétexte pris dans l'air, ou sur l'autorité de « fondements mythiques [3], » qu'on accomplit de pareilles opérations. Par conséquent,

[1] Il serait singulier que le pouvoir de l'esprit de mensonge tînt à une cause purement physique, comme celle de l'absence des rayons solaires; il se produit en plein jour, en face de Dieu (III *Reg.* XXII, 21, 22).

[2] III *Reg.* XII, 28. *Exod.* XXXII, 4.

[3] E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 801.

pour choisir le moyen qu'il choisit, et pour le choisir avec un coup d'œil si juste, il fallait que Jéroboam en eût une connaissance exacte, et comment pouvait-il l'avoir, si l'histoire du Veau d'or n'avait pas existé comme document écrit? Depuis l'événement raconté dans l'Exode, c'est-à-dire depuis *trois cent cinquante ans*, les Israélites n'étaient plus retournés au culte du Veau; ils avaient pratiqué d'autres idolâtries, mais pas celle-là : aussi peut-on dire qu'ils l'avaient oubliée. — Comment alors Jéroboam put-il faire revivre ce culte? — Fort aisément. D'abord, parceque, de tous les faux cultes, celui du Veau d'or pouvait, humainement parlant, le mieux se concilier avec le culte de Jéhovah. C'est ce qui résulte avec évidence du langage d'Aaron et de la pratique du peuple qu'il satisfit par sa complaisance[1]. Puis, parce que ce culte était proposé par Jéroboam, qui possédait l'affection d'Israël. A ce motif se joignait l'hostilité des dix tribus contre l'imprudent fils de Salomon, et leur éloignement volontaire du sanctuaire de Jérusalem, éloignement qui affaiblissait dans le cœur de ce peuple le sentiment du devoir de l'unité du culte. Voilà comment les paroles d'initiative historiques que Jéroboam prononce, en montrant ses deux Veaux d'or à Israël, devaient avoir toute l'autorité nécessaire pour rétablir un culte qu'Israël, remarquez-le bien, avait jadis connu par la même voie que son nouveau roi, c'est-à-dire par l'Egypte, puisqu'il n'était autre que le culte orgiastique du bœuf *Apis*[2], et celui de son confrère *Mnevis*, à Héliopolis[3].

Ainsi la manière de procéder au schisme démontre positivement que Jéroboam connut le Pentateuque; cette parole seule: « C'est assez monter à Jérusalem[4], » le démontre déjà, parce qu'elle prouve que Jéroboam savait que l'unité du culte existait. Il le reconnaît d'ailleurs en disant : « Si ce » peuple monte à Jérusalem pour faire des sacrifices dans la » maison de Jéhovah[5]. » Or l'unité du culte, cela est, de toute

[1] *Ex.* XXXII, 5, 6.
[2] *Ex.* XXXII, 6. 17-19, cf. Herod. II, 60 ; III, 27.
[3] Voir sur ces deux animaux sacrés le résumé de Doellinger, *Heid. und Jud.* p 427.
[4] III *Reg.* XII, 28.
[5] III *Reg.* XII, 27.

évidence, ne pouvait exister qu'en vertu d'une loi, et cette loi ne se trouve que dans le Pentateuque[1]. Puis le fait que ce même roi établit des prêtres « qui n'étaient pas des fils de » Lévi[2], » n'est certes pas moins concluant, puisqu'il en résulte que la tribu de Lévi était reconnue comme tribu sacerdotale, ce qui implique la connaissance de sa mission légale, laquelle mission n'est établie et consacrée que dans le *Pentateuque*[3]. Rien n'était plus connu en Israël, et la preuve c'est qu'on appliquait à Jéroboam la peine établie dans la Thorah contre le profane qui se mêlait des fonctions sacerdotales. « Cette » chose (d'être prêtre qui voulait l'être), tourna en péché à la » maison de Jéroboam, pour qu'elle fut effacée et détruite de » dessus la surface de la terre[4]. » Pour parler avec cette assurance, on savait évidemment que dans le Pentateuque il était dit : « Le profane qui approchera du sacerdoce mourra[5]. » Et si l'on croit affaiblir cette preuve en disant, que c'est une remarque faite, après coup, qu'elle date d'un écrivain postérieur au temps qui nous occupe, on se trompe, car outre qu'il est évident par la forme de ces paroles que, quand même elles ne seraient pas contemporaines de l'événement, elles expriment cependant l'état de l'opinion contemporaine, voici les paroles d'un homme dont on ne peut nier qu'il ne fût contemporain, celles du prophète Ahia à la femme de Jéroboam : « Jéhovah » livrera Israël à cause des péchés de Jéroboam, par lesquels il » a péché et a fait pécher Israël.. Ton fils mourra[6]. » Et pour se débarrasser de cet importun Pentateuque qui se mêle de tout et s'enchevêtre dans toute l'histoire d'Israël de manière qu'elle lui reste indissolublement unie, on ne peut pas dire non plus que la mission des lévites ne datait que des règnes précédents; car outre qu'on voit clairement par ce que nous avons déjà dit, qu'alors aussi (au temps de David et de Salomon) l'orga-

[1] *Deut.* XII. 14, cf. III, *Reg.* IX, 3; XI, 32, 36.
[2] III *Reg.* XII, 31.
[3] *Num.* III, 6 sqq.
[4] III *Reg.* XIII, 34.
[5] *Num.* III, 10, 38; XVIII, 7.
[6] III *Reg.* XIV, 12, 16.

nisation du sacerdoce reposait sur une loi antérieure, il est tout-à-fait inadmissible que les lévites, si leur mission n'avait pas remonté plus haut, en fait aussi bien qu'en principe, eussent pu résister aux influences toujours si puissantes et dissolvantes du pouvoir royal, et refuser d'une manière absolue de coopérer à l'œuvre d'idolâtrie de Jéroboam[1]. C'est ce qu'ils firent cependant; on ne voit pas qu'aucun lévite ait fonctionné dans « les maisons des hauts lieux » de Samarie. La tribu entière avait quitté le royaume d'Israël[2] et se tenait avec Juda; tous les desservants des autels en Israël étaient du peuple[3], et Jéroboam officiait pontificalement[4]. Et cependant la loi à laquelle se conformaient les adorateurs du Veau d'or était identiquement la même que celle de Juda, comme cela résulte d'un grand nombre de passages des prophéties d'Osée et d'Amos; on respectait autant que possible la forme, tout en violant le fond, ויאשׁו[5], d'où il suit, non-seulement que cette loi était antérieure au schisme, mais de beaucoup antérieure. Car si elle avait été de date récente, il est évident que les dix tribus révoltées l'auraient rejetée d'emblée, elles qui étaient devenues si hostiles à Juda qu'elles ne voulaient absolument souffrir rien qui ressemblât à une immixtion dans leurs affaires de la part de quelque membre de la tribu restée fidèle. La conduite du prêtre du Veau de Béthel, Amazia, envers le prophète Amos, le prouve bien[6]. Et si la loi n'avait pas été très-ancienne, Jéroboam y aurait fait des changemets plus essentiels que celui de remettre la fête des Tabernacles au 8e mois au lieu de la laisser au 7e, époque légale; plusieurs autres changements lui étaient d'ailleurs imposés par l'absence de la tribu de Lévi, absence qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher. Il résulte des écrits des prophètes précités, que parmi tous les reproches qu'ils firent à Israël schismatique, il ne s'en trouve pas un seul qui montre qu'il violait la lettre du

[1] V. Hævernick, *Einleitung in das A.-T.* I, II, 587 éd. 1837.
[2] II *Paralip.* XI, 13, 14; XIII, 9, 10.
[3] III *Reg.* XIII, 33.
[4] *Ib.* XII, 33; XIII, 1.
[5] IV *Reg.* XXII, 9.
[6] *Amos*, VII, q.

Pentateuque. On dira, peut-être, que cela peut signifier que ces prophètes eux-mêmes ne connaissaient pas le Pentateuque et que, par conséquent, il n'existait pas encore. — Non, car ces prophètes citent souvent le texte du Pentateuque, ainsi que nous allons le faire voir tout-à-l'heure ; puis, remarquez bien ceci, si les prophètes contemporains n'avaient pas connu le Pentateuque, on devrait nécessairement les trouver quelque fois en contradiction avec lui. Eh bien, cela n'arrive pas une seule fois. Dira-t-on que l'établissement du culte du Veau d'or est à lui seul une preuve que les dix tribus ne connaissaient pas le Pentateuque ? On s'en gardera bien, car l'introduction de ce culte est au contraire la preuve qu'elles le connaissaient, puisqu'elles s'y crurent autorisées par un texte du Pentateuque. D'ailleurs, il est manifeste qu'Israël suivait la loi, extérieurement du moins, telle qu'elle est établie dans le Pentateuque, preuve que Jéroboam, comme jadis Aaron, n'entendait pas par le culte du Veau d'or renoncer au culte de Jéhovah.

Ainsi Israël offrait le sacrifice journalier[1], il bâtissait ses autels dans la forme prescrite par le Pentateuque[2], il observait le sabbat et toutes les autres fêtes ordonnées dans la thorah[3], il lapidait les blasphémateurs de Dieu[4], il confessait le nom de Jéhovah[5], il pratiquait le naziréat[6], il reconnaissait la mission des prophètes, quoiqu'il la supportât en frémissant, parce que ces hommes ne cessaient de prendre pour sujet de leurs discours le texte du Pentateuque qu'Israël sera détruit ou dispersé[7], et poussant le respect pour la lettre du Pentateuque aussi loin que possible, il craignait de la violer lors même qu'il ne s'agissait que d'un morceau de terrain. En effet, on sait que son roi le plus impie, Achab, n'osa pas y contrevenir et forcer Naboth à lui vendre sa vigne, parce que celui-ci, en

[1] III *Reg.* XVIII, 26, 29, 36. IV *Reg.* III, 20 ; Amos, IV, 4 ; cf. Exod. XXIX, 38 seqq. *Num.* XXVIII, 3 seqq.

[2] Am. III, 14, cf. *Exod.* XXVII, 2 ; XXIX, 12.

[3] III *Reg.* XII, 32 ; IV *Reg.* 23 ; Hos. II, 11 ; cf. Ex. XX, 8 et alibi.

[4] III *Reg.* XXI, 13 cf. *Lévit.* XXIV, 16.

[5] III *Reg.* XVIII, 39.

[6] Am. II, 11.

[7] III *Reg.* XIV, 10 ; XXI, 21 ; IV *Reg.* IX, 8 ; XIV, 26 ; Am. VII, 11 ; VIII, 14 ; cf. *Deut.* XXXII, 36.

la lui refusant, s'était retranché derrière une disposition légale qui se trouve où ? dans le Pentateuque, et dans le Pentateuque seulement[1]. Le roi parvint cependant à son but. Mais comment ? En transgressant la lettre du Pentateuque ? Il n'osa ; il la respecta scrupuleusement. Seulement, comme on peut faire de la lettre ce qu'on veut, il fit accuser Naboth par *deux* témoins toujours suivant la thorah[2], qu'il avait blasphémé Dieu et le roi, et dès lors il pouvait, en y mettant un peu de bonne volonté, faire déclarer que, puisque le roi est établi par Dieu[3] et qu'il est défendu de le maudire[4], Naboth devait mourir de la mort des blasphémateurs[5] : « Et Achab ayant » appris que Naboth était mort, se leva pour descendre à la » vigne de Naboth.. pour en prendre possession. »

Ainsi, impossible de le contester, le Pentateuque était réellement la loi des 10 tribus schismatiques, et, par conséquent, un livre de haute antiquité déjà au moment où éclata le schisme. Du reste, nous pouvons en fournir encore bien d'autres preuves, celle, par exemple, qui résulte de ce fait que la connaissance *littérale* du Pentateuque était répandue dans les classes inférieures des dix tribus. Peut-on désirer une preuve qui soit plus invincible que celle-là ! Eh bien, elle nous est fournie par le prophète Amos qui, comme on sait, n'était qu'un gardeur de vaches[6], un bouvier. « Jéhovah me prit, » dit-il, quand j'étais derrière le troupeau. » Et ce qui achève de confondre nos adversaires, c'est que les emprunts au Pentateuque de ce prophète, comme ceux d'Osée, sont pris surtout dans le Deutéronome, c'est-à-dire, précisément dans la partie de la thorah à laquelle ils attribuent une date presque moderne. Comparez donc pour vous convaincre du fait que nous venons d'indiquer Osée IV, 13 : « sur les montagnes » etc., à Deut. XII, 2, dont le prophète amplifie le « sous tout arbre touffu (תחת כל־עץ רענן) » par » sous le chêne, le peuplier, le téré-

[1] III *Reg.* XXI, 3, cf. *Lévit.* XXV, 23 ; *Num.* XXXVI, 8.
[2] *Num.* XXXV, 30 ; *Deut.* XVII, 6.
[3] *Deut.* XVII, 15.
[4] *Exod.* XXII, 27.
[5] III *Reg.* XXI, 13 cf. *Deut.* XIII 10, 11.
[6] Amos I, 1 ; VII, 14, 15.

» binthe, dont l'ombrage est agréable [1]; » — chap. v, 14 se rapporte exactement pour le sens et presque littéralement quant aux mots à Deut. xxxii, 39; — ch. iv, 10 : « ils mange- » ront, et ne seront pas rassasiés » est pris dans le Lévitique xxvi, 26 : « Vous mangerez, et ne serez pas rassasiés; » — ch. ii, 17 : « J'ôterai de sa bouche etc. » cite la loi de l'Exode xxiii, 13 : « Ne faites pas mention etc.; — ch. xi, 1 reproduit Exode iv, 22; — au verset 4 du même chapitre : « Je leur pré- » sentai la nourriture, » le prophète fait allusion à la manne, dont il est dit Exode xvi, 15 : « C'est le pain que Jéhovah vous » a donné à manger ; » — au verset 8, il rappelle la destruction de la Pentapole d'une manière si succincte [2] qu'il en résulte avec évidence qu'Israël connaissait le récit de la Genèse xix, et le verset 22, ch. xxix du Deutéronome. Il en est de même pour l'histoire de Jacob, qu'il mentionne ch. xii, 4, 5, 13, en expliquant par ces paroles : « Il pleura et il supplia, » comment Jacob obtint la victoire sur l'ange [3]. Comparez aussi » ch. xii, 13, xiii, 4 : « Je suis Jéhovah ton Dieu, depuis le pays » d'Egypte, » à Exode xx, 2 : « Je suis Jéhovah ton Dieu, qui t'ai » fait sortir du pays d'Egypte. » Il y a une infinité d'autres passages qui concordent avec le texte du Pentateuque, et attestent, que le Prophète, et par conséquent aussi ceux à qui il parlait, le connaissaient comme un document écrit ; il le dit du reste expressément : « Je lui *écris*, dit Dieu par la bouche d'Osée, « je lui écris la multitude de ma Loi » (אכתוב־לו רבו תורתי), et par cette Loi il entend la doctrine historique : « Tu as oublié la thorah de ton Dieu [4], » « ils ont transgressé mon alliance.. » ils ont rejeté ma Loi [5], » « moi » qui « t'ai connu dans le dé- » sert [6]. » L'allusion à Moïse et à sa mission est du reste claire comme le jour dans le verset 14 ch. xii : « Par un prophète,

[1] De même qu'Amos, iv, 11.
[2] Cf. *Gen.* xxv, 26 ; xxviii, 5; xxix, 20 ; xxxii, 24-26.
[3] Hos. viii, 12.
[4] *Ib.* iv, 6.
[5] *Ib.* viii, 1.
[6] *Ib.* xiii, 5.

» Jéhovah a fait monter Israël de l'Egypte, et par un prophète » il a été gardé[1]. »

Si nous passons maintenant au prophète Amos, nous verrons qu'il connaît le Pentateuque tout aussi bien qu'Osée. Chez Amos, comme nous l'avons déjà dit, cette connaissance est une preuve d'autant plus irrécusable pour la préexistence du Pentateuque au schisme d'Israël, qu'il n'avait point reçu d'instruction littéraire, qu'il n'avait point fréquenté les écoles des prophètes[2]. Il connaît cependant « la thorah de Jéhovah[3] » tout aussi bien qu'Osée, et dans le v. 7 du même ch. (II) il fait une citation littérale d'un passage du Lévitique XX, 3 : «.. pour » profaner le nom de ma sainteté (חלל אתשם קדשי.» Une autre citation également littérale et dans le même chap. II, 10, est prise dans le *Deutéronome* XXIX, 4 : « Et je vous ai conduits » pendant quarante ans dans le désert :

וָאוֹלֵךְ אֶתְכֶם אַרְבָּעִים שָׁנָה בַּמִּדְבָּר »

Comparez le v. 9 : « Je détruis devant eux l'Amoréen, » dont la hauteur était celle des cèdres, » à *Nombres* XIII, 33 : « Là nous avons vu des géants.. nous étions à nos yeux comme » des sauterelles, et tels nous étions à leurs yeux. » Le prophète entend par l'Amoréen l'habitant du Canaan, tout comme l'auteur de la Genèse (XV, 16) et du Deutéronome (I, 20). Les reproches qu'il fait à Israël, ch. II, 11, 12, prouvent que les 10 tribus connaissaient l'institution du naziréat et l'obligation de s'abstenir de vin[4]. Le sacrifice du matin, ordonné par la Loi, est mentionné au chap. IV, 4[5], les holocaustes, les sacrifices pacifiques et les fêtes au chap. V, 21, 22. Osée est encore plus explicite sur ce point; il parle des holocaustes[6], des sacrifices de péché[7], des néoménies, des sabbats[8] et de la fête des Tabernacles[9]. Pour en revenir à Amos, il fait allusion, au chap.

[1] Cf. *Num.* VII, 7, 8 ; *Deut.* XVIII, 18.
[2] Amos, XII, 14.
[3] *Ib.* II, 4.
[4] *Num.* VI, 3.
[5] Cf. *Num.* XXVIII, 4.
[6] Osée, VI, 6
[7] *Ib.* IV, 8.
[8] *Ib.* II, 11.
[9] *Ib.* XII, 10.

IV, 5, à la loi du Lévitique (II, 11 ; VII, 12, 13) qui défend les sacrifices d'action de grâces avec ce qui a fermenté, et, dans le même verset, il parle de l'offrande des dons volontaires (*nedaboth*) instituée par la Loi [1]. Les menaces du prophète contre Israël sont évidemment calquées sur celles du Pentateuque ; pour s'en convaincre, il suffit de comparer les versets 9, 10 du chap. IV, à Deut. XXVIII, 21, 22, 27, et il y a même une expression חֹסֶר *choser* disette, dénûment suprême, qui ne se trouve employée que par Amos et par l'auteur du Pentateuque [2], auquel le prophète, comme cela est visible par le contexte, l'a empruntée.

CH. SCHOEBEL.

[1] *Lév.* XXII, 18 sqq.
[2] Amos, IV, 6 ; *Deut.* XXVIII, 48, 57.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1]

7. Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

Le dimanche 29 mars de l'an 33 de J.-C.
Matth. XXI; Marc, XI; Luc, XIX; Jean, XII.

Avant sa mort, qui devait avoir lieu dans *cinq* jours, Jésus voulut avoir son jour de triomphe, et il fut éclatant. Déjà 8 siècles auparavant (759-696), Isaïe avait prophétisé :

« Dites à la fille de Sion : Voici ton Sauveur qui vient ; voilà, » sa récompense est avec lui et son œuvre est devant lui [2]. »

Environ 300 ans après (vers 500), Zacharie précise mieux encore ce qui va se passer ; on dirait qu'il y assiste :

« Bondis de joie, fille de Sion ; chante, fille de Jérusalem, » voici ton Roi qui vient à toi, juste et Sauveur, lui-même » pauvre, assis sur une ânesse, et sur l'ânon, né de l'ânesse [3]. »

C'est ce que Jésus exécute à la lettre. Étant arrivé de Béthanie à Bethphagé, près du mont des Oliviers, il se fait amener d'autorité une ânesse ; ses disciples mettent leurs vêtements par-dessus et y placent Jésus. « La foule des Juifs qui était

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 327.
[2] Isaïe, LXII, 11.
[3] Zacharie, IX, 9.

» venue pour le jour de la fête, ayant appris que Jésus venait » à Jérusalem, mirent des palmes dans leurs mains et s'avancèrent au-devant de lui. Un grand nombre couvrent les » routes de leurs vêtements ; d'autres, coupant des branches » aux arbres, les répandent sur le chemin. Et comme ils » descendaient le mont des Oliviers, toute la foule de ses dis» ciples, remplis de joie, se mirent à louer Dieu à grande » voix sur tous les miracles qu'ils avaient vus ; ceux qui » précédaient et ceux qui suivaient, chantaient, disant :

» Hosannah, au fils de David ! Béni celui qui vient au nom » du Seigneur, roi d'Israël ! Béni soit le règne de notre père » David ! Hosannah, au haut des cieux ! Paix dans le ciel, » gloire au haut du ciel [1]! »

Mais voici encore les Pharisiens qui, jaloux de ce triomphe, lui disent :

« Maître, réprimande donc tes disciples, » et Jésus leur » répond :

» Je vous l'affirme, si ceux-ci se taisent, les pierres crie» ront [2]. »

Et en effet les pierres ont crié et crient encore dans ces nombreuses inscriptions, que personne que Jésus ne prévoyait à cette époque.

9. Jésus prédit la ruine complète de Jerusalem.

Dimanche 29 mars de l'an 33 de J.-C.

Comme Jésus descendait le mont des Oliviers au milieu de son triomphe, il s'afflige et *pleure*. C'est la seconde fois que nous voyons Jésus pleurer. Voici l'objet de ses pleurs :

« A l'approche de Jérusalem, dit S. Luc, Jésus, regardant la » Ville, pleura sur elle, en disant : « Si tu avais connu, toi » aussi, fût-ce même en ce jour qui t'appartient, ce qu'il te » faut pour la paix ! Mais pour l'heure, ces choses sont » cachées à tes yeux. Des jours viendront pour toi, et tes » ennemis t'entoureront de circonvallations ; ils t'entoureront

[1] Matth. Marc. Luc. Jean, textes indiqués ci-dessus.
[2] Luc, XIX, 39 40.

» et te serreront de toutes parts. Ils te renverseront par terre, » toi et tes fils qui sont dans tes murs ; ils ne laisseront pas » en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le » temps, où Dieu t'a visitée [1]. »

9. Parfaite exécution des prédictions de Jésus.

D'abord que ces prédictions aient eu lieu, nous en avons la preuve, en ce que, 4 jours après, c'est une des principales accusations que l'on produisit contre Jésus, devant le grand-prêtre Caïphe, ce qui constate leur parfaite authenticité.

Or, qu'une semblable destruction fût probable, tout ce qui existait alors en démontrait l'entière impossibilité. Tibère règnait sur l'univers qui était à ses pieds ; un Président, Pomponius Flaccus, gouvernait la Syrie ; un Procurateur, Pilate, maintenait l'ordre à Jérusalem ; le peuple Juif ne songeait pas à la révolte et, 5 jours après, il va crier aux oreilles de Pilate : *Nous n'avons point d'autre Roi que César*. Le temple était en parfaite vénération par les Romains eux-mêmes. Livie l'avait enrichi de ses dons, et, après Auguste, Tibère faisait les frais d'un sacrifice quotidien offert en son nom au *Dieu Très-Haut* [2]. Prédire en ces circonstances que ce Temple, tout neuf, et une des merveilles du monde, sera détruit et qu'il ne restera pas pierre sur pierre, ce sont des paroles qui étaient on peut dire ridicules et folles, si leur accomplissement tout prochain ne prouvait pas qu'elles sont d'un Dieu.

Reprenons chacune de ces paroles.

Des jours viendront pour toi, et tes ennemis t'entoureront de circonvallations.

Or, en l'an 71 (824 de Rome), c'est-à-dire 28 ans après, les Juifs se sont révoltés ; Titus, fils de Vespasien, arrive le 28 février avec une armée et met le siége devant Jérusalem ; — le 31 mars, il s'empare de la première enceinte [3].

[1] Luc, XIX, 39-44 ; Matth. XXIII, 38 ; Marc XIII, 1.

[2] Voir ces noms aux *Tables générales*.

[3] Nous suivons ici le *Journal du Siége* formulé par M. de Saulcy dans son livre : les *Derniers jours de Jérusalem*, in-8° 1867, chez Hachette ; voir de plus longs extraits dans *Annales* t. XII, p. 73 (5e série).

Ils t'entoureront et te serreront de toutes parts.

Le 9 avril, la 2[e] enceinte est prise, et l'on commence à attaquer la ville haute. — Le 25 avril, dans un conseil de guerre, on décide que la circonvallation de la ville haute sera commencée, et le 29, elle est achevée.

Ils te renverseront par terre, toi et tes fils qui sont dans tes murs.

Le 10 juin, après la prise et la démolition des principales défenses, les *sacrifices quotidiens sont interrompus*. — Proclamation de Titus engageant les Juifs à se rendre, et repoussée. — Le 12 juin, première attaque contre le *Hiéron* extérieur, ou l'enceinte du temple. — Du 15 au 21, les Juifs et les Romains brûlent les portiques du temple. — Le 5 juillet, le feu est mis aux portes et aux portiques du *Hiéron* intérieur.

A l'occasion de la cessation des sacrifices, il est utile de citer ici les efforts que fit Titus pour qu'ils fussent continués. On va voir comment et pourquoi il voulait sauver le Temple, et avec quel respect il parlait du Dieu des Juifs.

« Quand il apprit la cessation des sacrifices quotidiens, Tite » envoya Josèphe dire à Jean, le chef des factieux, « que s'il » avait une si grande envie de se battre, il pouvait sortir avec » tel nombre de ses gens qu'il voudrait, sans s'obstiner davan- » tage à vouloir perdre avec lui Jérusalem et le Temple; qu'il » était temps qu'il cessât de profaner ce Lieu-Saint, et d'outra- » ger Dieu par les continuels sacriléges qu'il y commettait; » que, d'ailleurs, il lui donnait toute liberté de choisir les » Juifs qu'il voudrait pour se pourvoir, *au dehors*, de victimes, » et faire cesser l'interruption des sacrifices [1]. »

Il convient de citer ici le discours même que Titus fit adresser aux Juifs par la bouche de Josèphe : On y verra de plus la confirmation de tout ce que nous avons dit sur les rapports des Juifs et des Romains.

« Monstres abominables d'impiété, ne sont-ce pas vos » ancêtres qui ont fait environner de balustrades vos Saints- » Lieux? Ne sont-ce pas eux qui ont fait poser de distance en » distance ces colonnes sur lesquelles sont gravées en carac-

[1] Josèphe, *Guerre des Romains*, l. VI, c. 2,

» tères grecs et romains des défenses expresses de passer ces » bornes ? Ne vous ai-je pas permis moi-même de faire mou- » rir ceux qui oseraient entreprendre de les passer, quand » même ils seraient Romains? Quel excès de fureur vous » porte donc aujourd'hui à vous faire une criminelle gloire » de fouler aux pieds les corps, non des étrangers seulement, » mais de ceux de votre nation, que vous massacrez tous les » jours avec tant d'inhumanité. J'en atteste les Dieux de ma » patrie, et *tel autre* qui se soit autrefois déclaré le Protecteur » de vos Saints-Lieux, car je ne crois pas qu'aucune Divinité » daigne aujourd'hui les regarder d'un œil favorable. J'en » atteste toutes mes troupes et tout ce qu'il y a présentement » de Juifs auprès de moi. Je vous prends enfin vous-mêmes » à témoins, que je n'ai contribué en aucune sorte de façon à » vous rendre coupables de ces énormes profanations ; prenez » tout autre champ de bataille, et nul de mes gens n'appro- » chera de vos Saints-Lieux, ni ne les profanera : je veux très- » sincèrement, malgré vous-mêmes, vous les conserver purs » et entiers [1]. »

Aussi bien que leurs chefs, les soldats connaissaient et révéraient le Dieu des Juifs.

« Il n'y avait aucun soldat, ajoute Josèphe, dans toute l'ar- » mée de Titus, qui ne regardât le Temple avec une religieuse » frayeur, et qui ne souhaitât que les factieux renonçassent à » leur opiniâtreté, et ne laissassent pas les choses parvenir à » un point où il n'y avait plus de remède [2]. »

D'ailleurs, Titus reconnaît expressément que c'est par un miracle qu'il a pu réussir.

« Dieu, très-assurément, dit-il, a combattu pour nous; c'est » lui qui a chassé les Juifs de ces tours, dans lesquelles aucun » effort humain, ni aucune force de machines n'eussent été » capables de les forcer [3]. »

Ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre.

Le 6 juillet, Titus tient un nouveau conseil de guerre pour

[1] Josèphe, *Ibid.* l. VI, c. 2, n. 4.
[2] *Ibid.* n. 3,
[3] *Ibid.* c. 9, n. 1.

décider du sort du Temple. A l'unanimité, les officiers romains décident qu'il sera conservé.

Le 8 juillet, assaut contre le Temple. Contre l'ordre de Titus, un soldat lance une torche dans le Temple, et malgré les efforts des Romains, il est entièrement consumé.

Massacre affreux de tous ceux qui se trouvent dans le Temple ou à l'entour.

Voilà bien le plus étonnant accomplissement des paroles que Jésus prononça, en pleurant, sur la malheureuse Jérusalem.

10. Médailles et monnaies frappées pour constater et célébrer la prise de Jérusalem.

La prise de Jérusalem, la cessation des Sacrifices qui duraient depuis le commencement du monde remplacés depuis 38 ans par le Sacrifice non sanglant du fils de Dieu, la dispersion du peuple élu de Dieu, dispersion qui dure encore, tout cela fut le plus grand et le plus étonnant événement du monde. Aussi les Médailles qui devaient constater ce fait sont nombreuses; nous ne croyons pas qu'il en existe de plus nombreuses pour aucun autre fait historique. Il fallait que la réprobation de ce peuple et l'appel du peuple nouveau fussent dénoncés à jamais au genre humain. Nous allons en donner quelques-unes.

Voici d'abord celle qui fut frappée la première, l'année même de la prise de Jérusalem.

L'an 71 de Jésus-Christ, 823 de Rome, le Sénat fait frapper cette médaille[1].



Face. — **IMP. CAES. VESPASIAN AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. III.**

[1] Nous prenons ces médailles dans le *Numismatic illustrations of the nar-*

l'Empereur César Vespasien, Auguste, Grand Pontife, Tribun, Père de la Patrie, Consul pour la 3e fois.

Revers. — IVDAEA CAPTA. S. C. *La Judée captive, par décret du Sénat.*

Une femme est assise par terre au pied d'un palmier, l'empereur appuyé sur sa lance et portant de la main gauche le parazonium ou poignard attaché à la ceinture, garde la captive.

C'était la grande médaille frappée par ordre du Sénat. Un grand nombre d'autres plus petites, et servant de monnaie, et sans date, circulèrent parmi les peuples. En voici quelques-unes :



Face. — IMP. CAESAR. VESPASIANVS. AVG. *l'Empereur César Vespasien, Auguste.*

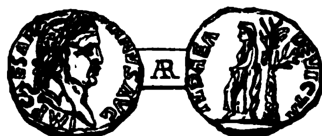
Revers. — IVDAEA. *La Judée.* Une femme, les mains liées derrière le dos, est assise au pied d'un palmier.



Face. — IMP. VESP. P. PON. TR. POT. *Empereur Vespasien, Père, Pontife,* (ayant la) *puissance tribunitienne.*

Revers. — (*Sans inscription.*) Une femme assise au pied d'un palmier, auprès duquel l'empereur avec la lance et le parazonium, et ayant son pied gauche *posé sur un globe,* comme maître du monde.

rative portions of the new testament, by Akerman, London 1844. Opuscule traduit en entier dans les *Annales,* t. xx (3e série) et t. i (4e série).



Face. — IMP. CAESAR. VESPASIANVS. AVG. *l'empereur César Vespasien, Auguste.*

Revers. — IVDAEA DEVICTA. *La Judée vaincue.*

Une femme ayant les mains liées par devant est debout adossée à un palmier.

Ces trois médailles sont en argent. En voici une en bronze.



Face. — IMP. CAESAR. VESPASIANVS. AVG. *l'Empereur César Vespasien, Auguste.*

Revers. -- IVDAEA. *La Judée.* Une femme assise par terre au pied d'un trophée.

L'an 72 de J.-C. 824 de Rome.

Voici la première médaille frappée pour Titus, le véritable vainqueur de la Judée.

Face. — T. CAES. VESPASIAN. IMP. PON. TR. POT. COS. II.

Titus, César Vespasien, Empereur, Pontife, avec la puissance tribunitienne, Consul pour la seconde fois.

Revers. — S. C. (*Senatûs consulto*). Titus dans un char de triomphe tiré par quatre chevaux, tenant une branche d'olivier[1].

Plusieurs autres médailles furent frappées ensuite, en l'honneur de Titus, et pour conserver le souvenir de sa victoire, et de la fin totale de la Religion, selon le rite restreint des Juifs.

[1] Akerman ne donne pas la gravure de cette médaille.

L'an 75 de J.-C.-827 de Rome.



Face. T. CAES. IMP. AVG. F. PON. TR. P. COS. VI.

Titus, César, empereur, fils d'Auguste, Pontife, avec puissance tribunitienne, Consul pour la 6e fois.

Revers.—IVDEA CAPTA. S. C. *La Judée captive, par décret du Sénat.*

Une femme est assise sur un monceau d'armes au pied d'un palmier, de l'autre côté, un homme captif les mains liées derrière le dos. La même année :



Face. — Même inscription que la précédente.

Revers. — Même inscription, avec cette différence que l'homme tourne le dos au palmier, et regarde la femme.

La même année :



Face. — S. CAES. IMP. AVG. F. TR. P. COS. VI. CENSOR.

Titus César, empereur, fils d'Auguste, tribun du peuple, consul pour la 6e fois, censeur.

Revers. — IVDAEA CAPTA. S. C. *Judée captive, par décret du Sénat.* Une femme assise au pied d'un palmier, auprès duquel est un monceau d'armes, contenant un étendard militaire.

L'an 77 de J.-C.-829 de Rome.



Face. — IMP. CAES. VESP. AVG. P. M. TR. P. P. COS. VIII. *L'empereur César Vespasien, Auguste, Souverain Pontife, Tribun, Père de la Patrie, Consul pour la 8e fois.*

Revers. — IVD. CAP. S. C. *La Judée captive, par décret du Sénat.*

Femme assise sur un monceau d'armes, homme debout qui la regarde ayant un casque et un long bouclier à ses pieds.

A la même date les Romains placèrent dans le Cirque l'inscription suivante que l'on y a trouvée.

Imp. Tito Caesari Divi Vespasiani F.
Vespasiano Avg. Pontifici Maximo
Trib. Pot. x. Imp. xvii. cos. viii. p. p.
Principi Svo s. p. q. r.
Quod Praeceptis Patris Consiliisqve et
AspicIs Gentem Ivdaeorvm Domvit et
Vrbem Hierosolymam Omnibvs ante se
Dvcibvs Regibvs Gentibvsqve avt Frvstra
Petitam avt omnino Intentatam delevit.

« A l'empereur Titus César, fils du divin Vespasien ; (Ves-

» pasien Auguste (étant) souverain-pontife, tribun pour la 10,
» fois, empereur la 17e fois, consul la 8e fois), père de la patrie,
» A leur prince, le Sénat et le Peuple romain,
» En mémoire de ce que sur l'ordre de son père, par ses
» conseils et sous ses auspices, il a dompté la nation des Juifs,
» et a détruit la ville de Jérusalem, que, avant lui, tous les
» généraux, rois, peuples avaient vainement attaquée ou n'a-
» vaient osé combattre. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la fausseté des deux dernières assertions ; Jérusalem avait été attaquée bien souvent, et puis détruite par Nabuchodonosor. Mais c'est ainsi que les Romains connaissaient et composaient l'histoire ; ils voulaient s'attribuer toutes les gloires.

Vespasien mourut le 24 juin 79 de J.-C., 831 de Rome, et Titus lui succéda. On frappa alors de nombreuses médailles où on rappelle toujours sa glorieuse conquête de la Judée. Nous en donnons ce spécimen.

L'an 80 de J.-C.-838 de Rome.



Face. — IMP. T. CAESAR. VESP. AVG. P. M. TR. P. COS. VIII. *L'empereur Titus Cesar Vespasien Auguste, souverain-pontife, tribun du peuple, consul pour la* 8e *fois.*

Akerman n'a pas donné la *face* de cette médaille. Il en donne seulement l'inscription que nous reproduisons ici.

Revers. — IVD. CAP. S. C. (*Judée captive, par Sénatus-Consulte*). Une femme captive et en pleurs est assise au pied d'un palmier. Un homme debout et qui lui tournent le dos a les mains liées derrière le dos ; un casque et un long bouclier sont à ses pieds.

Nous trouvons encore la médaille suivante sans date, sur laquelle est inscrit le nom d'*autocrator*, ou empereur.



Face. — Il y a : ΑΥΤΟΚΡ ΤΙΤΟС ΚΑΙСΑΡ.
L'autocrate, *Titus Cesar*

Revers. — ΙΟΥΔΑΙΑΣ ΕΑΛΩΚΥΙΑΣ. *La Judée ruinée.* La Victoire écrit sur un bouclier attaché à un palmier.

Une médaille. *Face.* Même inscription. *Au revers.* Une femme assise au pied d'un trophée, avec un bouclier par terre.

Dans l'autre médaille : La Victoire écrit sa conquête sur un bouclier.



Nous avons voulu entourer l'accomplissement de la prédiction de Jésus de toutes les preuves, parce que la destruction du Temple, où jusqu'à ce jour le vrai Dieu était honoré, n'a pu être prédite et accomplie que par Dieu lui-même.

C'est la fin de cette portion de l'ancienne loi, faite spécialement pour le peuple choisi ; c'est l'abrogation de cette partie de la vraie religion qui regardait les cérémonies du culte ; c'est la substitution de la religion primitive, faite pour tous les hommes, que Jésus est venu rappeler, expliquer, perfectionner ; c'est la réalité mise à la place des figures.

Les anciens Sacrifices sanglants sont supprimés, le vieux temple est déraciné, le peuple choisi disloqué, répudié. Jésus offre sur la Croix le dernier Sacrifice sanglant, institue le nou-

veau Sacrifice non sanglant, fait participer tous les hommes à ce Sacrifice, qui est formé de sa propre Chair, nourrit les hommes de cette Chair et les fait ainsi participer proprement à sa Divinité.

Comment peut-il se trouver des hommes qui ne reconnaissent pas en cela une conception et une réalisation, qui n'ont pu être opérées que si JÉSUS est DIEU ?

Reprenons le récit de l'Evangile.

Après cette terrible prédiction, Jésus entra dans le temple, et comme au premier jour de sa mission, il se mit à en chasser les marchands et les trafiquants, et répéta : « Il est écrit : » ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait » une caverne de voleurs[1]. Et alors des aveugles et des boi» teux s'approchèrent de lui, dans le temple, et il les guérit. » Les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles » qu'il opérait, et les enfants criant dans le temple et disant : » *Hosannah au fils de Dieu,* furent indignés et lui dirent : » Entends-tu ce que ces enfants disent ? Jésus leur répondit : » N'avez-vous jamais lu ce qui est écrit ; c'est de la bouche » des enfants et de ceux qui sont à la mamelle que vous avez » perfectionné la louange [2]; et les ayant laissés, il alla hors de » la ville à Béthanie, et s'y arrêta [3].

11. Jésus rentre à Jérusalem. — Gentils qui veulent le voir. Paroles qu'il leur adresse. — Voix du Ciel qui le glorifie.

Lundi 30 mars de l'an 33 de J.-C.

» Le matin étant venu, Jésus retournant dans la ville, eut » faim, et voyant sur son chemin un figuier, il s'en approcha, » et il n'y trouva rien que des feuilles, et il lui dit : Jamais » plus il ne sortira de fruits de toi. Et le figuier sécha sur » l'heure [4].

S. Jean annonce ici une circonstance à noter.

« Il y avait, dit-il, certains Gentils parmi ceux qui étaient » montés (à Jérusalem) pour adorer en ce jour de fête. »

[1] Deut. XIV, 25 ; Isaïe, LVI, 7 ; Jérémie, VII, 11.
[2] *Psaume,* VIII, 3.
[3] Matth. XXI, 12-17.
[4] Matth. XXI, 18, 19.

C'étaient sans doute ces adorateurs de Dieu, qui comme Pompée, comme Agrippa, comme Auguste, ne s'étaient pas convertis à la Religion juive de la circoncision, mais qui cependant adoraient le Dieu des Juifs[1]. C'étaient sans doute des hommes distingués, des philosophes peut-être, ou certainement ce que l'on appelait des *prosélytes*, qui, temoins de tout ce qui arrivait, désirèrent voir Jésus et avoir un entretien avec lui.

Mais ils n'osèrent pas s'adresser directement à lui.

« Ils s'approchèrent donc de Philippe qui était de Bethsaïde » en Galilée et le prièrent disant : Maître, nous voulons voir » Jésus. Philippe vint et le dit à André. André et Philippe le » dirent à Jésus. »

Jésus les admit alors auprès de lui, et répondant à leur désir, il leur expose en peu de mots toute l'économie de sa mission ; en particulier il leur prédit ouvertement les événements qui allaient se passer les trois jours suivants, et qui étaient en ce moment improbables.

« L'heure est venue, dit-il, que le Fils de l'homme sera glo- » rifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de fro- » ment, jeté en terre, ne meurt pas, il demeurera stérile ; » mais, s'il meurt, il porte beaucoup de fruits.... Maintenant » mon âme est troublée, et que dirais-je : Père, sauvez-moi de » cette heure ? Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette » heure[2]. »

Il ne pouvait mieux prédire sa mort. Il se montre « *Homme* » en tout, » comme dit S. Paul[3], en demandant à son Père de le sauver de cette heure. Ensuite il se montre *Dieu* en lui adressant une autre prière qui est sur le champ exaucée.

« Père, glorifiez votre Nom.

» Et une voix vient du Ciel :

» Je l'ai glorifié, et je le glorifierai de nouveau[4]. »

Cette promesse, comme toutes les autres, s'est grandement

[1] Voir ces noms à la table générale de la 5e série.
[2] Jean XII, 20, 27.
[3] Et habitu inventus ut homo (*aux Philippiens*, II, 7).
[4] Jean, XII, 28.

accomplie, et personne n'a été glorifié, comme le Crucifié.

« La foule qui se tenait là et avait entendu la voix disait: » C'est le tonnerre. D'autres disaient : Un ange lui a parlé. » Jésus répondit :

» Ce n'est pas pour moi qu'est venue cette Voix, mais pour » vous...

» Et moi, *lorsque j'aurai été élevé de terre, j'entraînerai tout* » *à moi*. Il disait cela, ajoute S. Jean, de la mort dont il devait » mourir[1]. »

Mais la foule, qui attendait un Messie glorieux, ne pouvait comprendre cette parole ; car l'expression *être élevé de terre* était prise pour le supplice de la Croix. Aussi elle dit à Jésus:

« Nous avons appris par la Loi, que le Christ vit éternelle- » ment[2]. Comment peux-tu dire qu'il faut que le Fils de » l'homme soit élevé (en croix) ? Quel est ce Fils de l'hom- » me ? »

Jésus le leur apprend en disant :

« Pour peu de temps encore, la Lumière est au milieu de » vous. Marchez, pendant que vous avez la lumière, pour que » les Ténèbres ne vous saisissent pas. Car celui qui marche » dans les ténèbres ne sait où il va. Tandis que vous avez la » lumière, croyez en la lumière, pour que vous soyez fils de la » lumière[3].

Et immédiatement Jésus leur apprend que cette Lumière c'est Lui-même.

« Qui croit en Moi ne croit pas en Moi, mais en Celui qui » m'a envoyé, et qui me voit, voit Celui qui m'a envoyé.

» Moi, la Lumière, je suis venu dans le monde afin que qui- » conque croit en Moi ne demeure point dans les Ténèbres. Et » si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde point, je ne » le juge pas, Moi, car je ne suis pas venu pour juger le monde, » mais pour sauver le monde. Celui qui me méprise et ne » reçoit pas mes paroles, a qui le juge : la Parole que j'ai » annoncée sera elle-même son juge au dernier jour. Parce

[1] Jean, XII, 29, 33.
[2] *Psaume*, CIX, 4.
[3] Jean XII, 33-36.

» que je n'ai point parlé de moi-même, mais mon Père qui
» m'a envoyé lui-même, m'a prescrit ce que je dois dire, et
» ce dont je dois parler. Et je sais que sa prescription est
» la vie éternelle. Ainsi ce que je dis, je le dis comme mon
» Père me l'a ordonné [1]. »

» Après qu'il eut dit ces choses, Jésus s'en alla et se déroba
» à leurs regards....

» Cependant plusieurs parmi les Princes crurent en lui,
» mais à cause des Pharisiens, ils ne le confessaient pas, pour
» ne pas être chassés de la Synagogue [2].

12. Commencement immédiat de la conversion des Gentils. — Nouveaux Romains engendrés par Jésus. — Le royaume des Césars entamé.

Il y a dans les paroles que Jésus vient de prononcer : *Quand j'aurai été élevé de terre j'entraînerai tout vers-moi même* [3], une Prophétie, sur laquelle il convient de faire quelques observations nouvelles. L'on a remarqué qu'elle s'est réalisée dans l'établissement subséquent du Christianisme, mais on n'a pas fait attention qu'elle s'était accomplie sur l'heure même, à Jérusalem, et qu'elle a créé à Rome des Romains nouveaux.

Nous venons de montrer le terrible accomplissement des paroles de Jésus sur les objets *matériels*, examinons leur réalisation sur les *personnes*. L'une n'est pas moins merveilleuse que l'autre.

A peine l'œuvre de l'Incarnation est-elle achevée par la descente du S. Esprit sur les apôtres que Jésus, par la voix de Pierre, fait entrer, on peut dire *par force*, plus de 3,000 personnes de tout pays et de toute langue :

« Parthes, Mèdes, Elamites ; habitants de la Mésopotamie,
» de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phry-
» gie, de la Pamphilie, de l'Egypte, de la Lybie, de Rome, de
» la Crète et de l'Arabie [4]. »

[1] Jean, XII, 44-50.

[2] Jean, XII, 42.

[3] Et ego si exaltatus fuero e terra, omnia traham ad me ipsum (Jean. XII, 32).

[4] *Actes des apôtres*, II, 9-11.

Et pour les convertir Jésus fait parler à Pierre toutes les langues en même temps. N'est-ce pas là un bel essai de puissance divine ?

Ce n'est rien que cela. C'est à Rome au centre même du Paganisme et de l'immoralité, qu'il fallait réaliser la prédiction. Là étaient les Lazare morts qu'il fallait ressusciter. On va voir.

Nous avons montré quels étaient les Littérateurs et les Philosophes qui existaient à cette époque et quels étaient leurs enseignements religieux et philosophiques. Nous venons entre autres d'entendre Sénèque et Tacite. Mais il y a un auteur, que personne ne cite, et qui parlait en même temps que Sénèque aux Romains. C'est cet auteur, qui va nous montrer, à Rome, un peuple nouveau de Romains, déjà formé 25 ans après la mort de Jésus. Voici ce peuple à qui Paul adresse de Corinthe la lettre suivante, l'an 58 de notre ère.

« *Paul Serviteur de Jésus-Christ*, appelé à l'apostolat, choisi » pour la Bonne-nouvelle de Dieu... *à tous ceux qui sont à* » *Rome*, chéris de Dieu, et saints par vocation : Grâce et paix » soient à vous, de la part de Dieu, notre père, et du Seigneur » Jésus-Christ...

» Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de Dieu, » de montrer vos corps, hostie vivante, sainte, agréable aux » yeux de Dieu, votre hommage, convenable, raisonnable, et » ne vous conformez pas à ce siècle, mais soyez réformés dans » la nouveauté de votre sentiment... Que votre charité soit » sans déguisement ; ayez horreur du mal, attachez-vous » constamment au bien. Aimez-vous les uns les autres avec » une charité fraternelle. Prévenez-vous par des témoignages » d'honneur, ne soyez pas paresseux dans votre devoir.. Soyez » fervents en esprit et servez le Seigneur. Que l'espérance vous » remplisse de joie. Soyez patients dans les maux, persévérants » dans la prière ; charitables pour soulager les besoins des » Saints, toujours prêts à donner l'hospitalité. Bénissez ceux » qui vous persécutent ; bénissez, et gardez-vous de maudire » jamais. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, et » pleurez avec ceux qui pleurent. Soyez unis dans un même » esprit... Ne rendez à personne le mal pour le mal. Faites » le bien, non-seulement devant Dieu, mais aux yeux des

» hommes. Vivez en paix, et, autant qu'il est en vous, avec » tous les hommes[1]. »

Qui reconnaîtrait les Romains du temps de Néron dans ces hommes à qui S. Paul adresse de semblables paroles? Ils avaient été changés, et Jésus, élevé en Croix, réalisait ainsi la promesse d'entraîner tout vers lui. Pourquoi, dans nos études classiques, ne pas faire connaître ces Romains nouveaux, et l'auteur qui leur parlait ainsi ?

Notons de plus que, 6 ans après, S. Paul, étant venu à Rome, parle déjà, en écrivant aux *Philippiens*, des chrétiens *de la maison de Néron* :

« Tous les Saints vous saluent; principalement ceux qui » sont de la maison de César[2]. »

Jésus, 33 ans après son élévation sur la Croix, s'est déjà introduit dans ce repaire infect qui s'appelait la *Maison des Césars*, et commence à y régner à la place de Néron.

N'est-ce pas là une réalisation des paroles de Jésus aussi frappante que celle de la destruction du Temple ?

13. Les Pharisiens demandent à Jésus ses titres. — Réponse de Jésus.

Le mardi 31 mars de l'an 33 de J.-C.

Jésus, comme nous l'avons vu, avait agi en Dieu et en Roi, en guérissant les aveugles et en chassant les vendeurs du temple. Ses ennemis en furent choqués et vinrent lui en demander raison. On va voir ses réponses.

« Jésus vint le matin dans le Temple où il enseignait et » évangélisait le peuple. Les chefs des prêtres, les scribes et » les anciens du peuple s'approchèrent et lui dirent : Dis-» nous donc de quelle autorité tu fais ces choses ? Qui t'a » donné le pouvoir d'agir ainsi ?

» Jésus leur répondit :

» Je vous ferai, moi aussi, une seule question. Si vous me

[1] Lettre de S. Paul, *aux Romains*, I, 1, 2 ; XII, 1-18.

[2] Salutant vos omnes sancti, maxime autem, qui de domo Cæsaris (*aux Philippiens*, IV, 22).

» répondez, je vous dirai de quelle autorité je fais ces choses : » Le baptême de Jean, d'où était-il? Etait-il du ciel ou des » hommes? répondez-moi.

» Ces hommes se dirent entre eux : Si nous disons qu'il » était du ciel, il nous répondra : pourquoi n'y avez-vous pas » cru? Mais si nous disons qu'il était des hommes, nous avons » à craindre la foule, tout ce peuple nous lapidera ; car ils » sont sûrs que Jean était un Prophète. Et ils répondirent à » Jésus : Nous ne le savons pas, et Jésus leur dit : Ni moi non » plus je ne vous dirai pas de quelle autorité je fais ces choses[1].

Et en effet il n'y avait aucune réponse à leur faire. La guérison des aveugles était évidemment une œuvre de Dieu, l'exclusion des vendeurs du temple était une œuvre d'une convenance parfaite à laquelle des prêtres auraient dû applaudir. Cependant Jesus leur répond encore par une *parabole*, où il leur reproche vertement leur conduite.

« Que vous en semble? Un homme avait deux fils ; il s'approcha et dit au premier : Mon fils, va aujourd'hui travailler à » ma vigne. Mais celui-ci lui répond : Je ne veux pas. Ensuite, » touché de repentir, il y alla. A l'autre il va dire la même » chose. Celui-ci répond : J'y vais, Seigneur ; et il n'y va pas. » Lequel des deux fait la volonté du père? — Le premier, » lui dit-on. Jésus reprit : En vérité, je vous le dis, les Publicains et les Courtisanes vous précéderont dans le royaume » de Dieu. Jean est venu vers vous dans la voie de la justice, » et vous n'avez pas cru en lui. Les Publicains et les Courtisanes » ont cru. Et vous, vous l'avez vu, vous ne vous êtes pas repentis ensuite, de façon à croire en lui[2]. »

Jésus ne se contente pas de la réponse qu'il vient de faire aux juifs, il en fait une autre, où il montre, par une nouvelle parabole, toute la conduite ingrate et souverainement condamnable de ce peuple, et comment il va être rejeté et remplacé par les Gentils.

« Que vous semble de ceci? Il y avait un père de famille qui » planta une vigne ; il l'entoura d'une haie, y creusa un pres-

[1] Matth. XXI, 23-27 ; Marc, XI, 27-33 ; Luc, XX, 1-8.
[2] Matthieu, XXI, 28-32.

» soir, y bâtit une tour, puis il la loua à des vignerons et » partit au loin pour longtemps. Lorsque le temps de la » récolte fut arrivé, il envoya ses serviteurs pour recueillir les » fruits qui lui revenaient de sa vigne. Les vignerons s'em- » parèrent des serviteurs, frappèrent l'un, tuèrent l'autre et » lapidèrent un troisième. Le maître envoya un autre serviteur. » Les vignerons le saisirent, l'accablèrent de coups et d'ou- » trages et le renvoyèrent les mains vides. Enfin il envoya une » troisième fois un serviteur qu'ils blessèrent et jetèrent » dehors; et plusieurs autres, plus nombreux que les premiers, » qu'ils traitèrent de la même façon, les frappant, les outra- » geant, jusqu'à les faire mourir.

» (Luc). Le maître de la vigne se dit : Que ferai-je? J'en- » verrai mon Fils bien-aimé ; peut-être qu'en le voyant ils le » respecteront.

» (Marc). Il envoya donc son Fils unique bien-aimé en der- » nier lieu, et il se disait : Ils respecteront mon Fils. Mais les » vignerons, en le voyant, se dirent entre eux : Voici l'héritier, » venez, tuons-le, et l'héritage nous appartiendra. Et ils se » saisirent de lui, le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent.

» Que fera donc le Maître de la vigne, lorsqu'il viendra lui- » même à ces ouvriers? On répondit à Jésus :

« Il fera périr ces méchants, et louera sa vigne à d'autres » vignerons qui lui rendront du fruit dans la saison. »

« Jésus reprit : « Oui, il viendra, perdra ces ouvriers et don- » nera sa vigne à d'autres qui rapporteront des fruit aux temps » marqués, c'est pourquoi je vous le dis : Le royaume de Dieu » vous sera ôté et sera donné à une nation qui en produira les » fruits[1]. »

La leçon était directe et dure, mais parfaitement juste, et en effet la chose s'est accomplie telle que Jésus la prédit ici contre toute vraisemblance. Les interrogateurs le sentirent.

« Les Princes des Prêtres, les Pharisiens et les Scribes enten- » dant ces paraboles lui dirent : Non, cela ne sera pas ainsi

» Mais Jesus les regardant en face leur dit : N'avez-vous » jamais lu dans les Ecritures : — Lapierre que les construc-

[1] Matth. XXI, 33; Luc, XX, 9; Marc, XII, 1.

» teurs ont rejetée est devenue la pierre angulaire [1] ? Cela est » l'œuvre du Seigueur, elle est admirable à nos yeux. Celui » qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur lequel » elle tombera sera broyé [2].

C'est une chose que nous avons vue réalisée jusqu'à ce moment. On peut certifier qu'il en sera de même à l'avenir. Mais il y avait alors au moins un grand courage à dire cela à ces prêtres et à ces docteurs, aussi l'Evangile ajoute :

« Ils cherchaient à s'emparer de Jésus à cette heure, mais » ils craignirent le peuple, qui regardait Jésus comme un Pro- » phète. Ils le laissèrent donc et s'en allèrent [3]. »

14. Jésus est interrogé sur le tribut donné à César. — Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Suite du mardi 31 mars.

Voici encore une de ces interrogations perfides par lesquelles les Prêtres et les Pharisiens croyaient perdre Jésus, et où Jésus se montre Dieu en définissant, pour jamais, les droits de César et les droits de Dieu.

« Alors les Pharisiens se retirèrent pour se concerter, afin » de le prendre dans ses paroles. Ils lui envoyèrent, pour lui » tendre des embûches, des hommes qui, se donnant pour » justes, pussent le surprendre dans ses discours, afin de le » livrer entre les mains et à la discrétion du Gouverneur. » (Math.) Ces hommes étaient des adhérents aux Pharisiens, » mêlés à des partisans d'Hérode.

» Ils viennent lui dire :

» Maître, nous savons que vous êtes vrai, que vous parlez » et enseignez droitement ; vous ne vous inquiétez pas de la » personne et vous ne regardez pas l'apparence des hommes. » Mais vous enseignez en toute vérité la voie de Dieu. Dites- » nous donc : que vous en semble ? Est-il permis de payer le » tribut à César, ou non ? »

[1] *Psaume*, CXVII, 22.
[2] Isaïe, VIII, 14.
[3] Matth. XXI, 46.

Impossible de faire une question plus captieuse et plus compromettante.

« Jésus, qui voyait leur perversité et connaissait leur malice, » leur dit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ? Montrez-» moi la pièce qu'on donne pour le tribut. Montrez-moi le de-» nier, que je le voie. Et ils le lui présentèrent. De qui est cette » image et cette inscription ?— *De César*, lui dirent-ils. » Jésus » leur répondit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à » Dieu ce qui est à Dieu[1]. »

Il y avait à cette époque en Judée deux sortes de monnaies pour payer le tribut public : celles frappées par les Romains et qui contenaient *l'image* et *l'inscription*. Il y en avait une autre frappée par les Juifs qui ne portait pas d'image, mais seulement l'inscription : *de César*. C'est la médaille romaine que l'on montre à Jésus et que Jésus avait demandée, parce qu'elle contenait les deux pouvoirs : l'Empereur et le Pontife. La voici :



TI· CAESAR DIVI AVG· F. AVGVSTVS·
Tibère César, fils du divin Auguste, Auguste.
PONTIF· MAXIM·
Pontife Souverain.

Il y avait là, comme on voit, le double titre du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. C'était l'esclavage des corps et des âmes. Jésus brise d'un mot ce colosse satanique de puissance, puissance qui faisait l'empereur, Dieu en réalité. Jésus laisse à l'empereur ce qui lui appartient, la Monnaie et ses conséquences. Mais il restitue à Dieu seul le pouvoir Pontifical, et délivre ainsi les âmes des hommes.

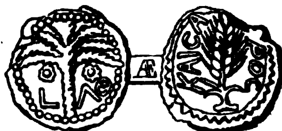
En ce moment les Césars modernes veulent encore s'emparer des deux pouvoirs. Mais éternellement ils trouveront écri-

[1] Matth. XXII, 15-32.

tes devant eux sur le front de tous les chrétiens les paroles de Jésus :

Rendez à Dieu ce qui est à Dieu.

Voici le type de la Monnaie frappée par les Juifs.



Sans *image*, et avec l'*inscription* KAICAROC, *de César* ; c'est le mot de la réponse des Juifs.

15. Jésus confond les Sadducéens, et explique la résurrection des morts.

Suite du mardi 31 mars, de l'an 33 de J.-C.

La résurrection des morts est une croyance primitive. Job la proclamait [1], et la vision d'Ezéchiel en donnait une espèce de représentation [2]. Mais en ce moment elle était presque ignorée. Aucun Philosophe ne la connaissait. La Métempsycose n'en était qu'une transformation. Une secte nombreuse et riche la niait complétement chez les juifs. Voici que plusieurs partisans de cette négation viennent faire des objections sur cela à Jésus. Par une supposition qu'ils inventent, ils parlent de sept hommes qui, d'après la loi de Moïse, avaient épousé successivement la même femme, et lui demandent plaisamment à qui de ces hommes appartiendra la femme lors de la résurrection. Jésus les confond en leur apprenant, qu'il n'y aura plus de mariage dans le ciel. « Ils ne pourront plus mou-« rir, mais ils seront égaux avec les anges de Dieu, ils seront » fils de Dieu, étant fils de la Résurrection [3]. »

A. BONNETTY.

[1] Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum, et rursum circumdabor pelle mea et in carne mea videbo Deum meum, quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius; reposita est hæc spes mea in sinu meo (Job, XIX, 25-27).

[2] Ezéchiel, XXX, 7.

[3] Luc, XX, 36.

Traditions primitives.

VESTIGES CHOISIS

DES

PRINCIPAUX DOGMES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

EXTRAITS DES ANCIENS LIVRES CHINOIS[1].

1 Point. — De l'analyse des caractères.

« Toute la science des caractères, dit *Lieou-ell-tchi*, embrasse » deux points ; 1° 義 *y* ou l'analyse ; 2° 訓 *hiun* ou l'expli- » cation déduite de l'analyse (1). »

L'intelligence de ces deux points dépend de la connaissance des 6 *classes* auxquelles se rapportent la vraie analyse et le sens propre de tous les caractères. De ces 6 classes, les 2 premières renferment les *caractères simples* ou quasi simples, les deux du milieu, comprenant les *caractères composés*, et les deux dernières servent à exprimer *différents sens* (2).

Tchin-tsiao dit : « Toutes les fois qu'une lettre représente » un objet qui a un corps et une figure, cette lettre est de » la 2e *classe*. Si, au contraire, on indique un objet qui ne » peut pas être peint parce qu'il n'a ni corps ni figure, ces » sortes de lettres constituent la 1re *classe*. C'est pour cela que » cette classe est appelée 指事 *Tchi-ssée*, expression qui veut dire : *indiquer* la chose, l'objet (2). »

---

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 356.

(1) 文字之道不過義與訓兩端.

(2) Voir pour l'explication de ces 6 classes le tome II, de la *Gram. chin.* de M. l'abbé Perny, et ci-dessus les tableaux p. 368.

(2) 形可象曰象形o非形不可象者o指其事曰指事 (*Tchin-tsiao*).

On appelle la 2e classe 象形 *Siang-hing*, et la 3e 形聲 *Hing-ching*; cette dernière classe est peu estimée des savants analystes, bien qu'elle serve à èxpliquer un très-grand nombre de caractères.

Prenons, par exemple, le caractère 鯉 *Ly;* sa première partie, 魚 *yu,* me fait voir qu'il s'agit d'un *poisson*; la seconde partie, 里 *ly,* me montre que ce *poisson* est appelé *ly*; mais il est nécessaire que je sache d'ailleurs que le *Li-yu* est la *carpe*.

La 4e classe est la plus belle; elle est appelée 會意 *houy-y,* parce qu'elle veut que les parties d'une lettre concourent ensemble à faire connaître le sens propre de la lettre entière. Ainsi 信 *sin, foi,* se compose de 言 *yen* paroles et de 人 *gin,* l'homme. S'il s'agit d'un pur homme, ce sera la *foi humaine*; s'il s'agit de l'Homme-Dieu, ce caractère signifiera la *foi divine.*

Ces 4 *classes* ne doivent ni ne peuvent être confondues; car, quoique la même lettre puisse quelquefois se rapporter à plusieurs classes, chaque classe cependant se distingue essentiellement des autres; c'est là une chose à laquelle plusieurs chinois, même savants, n'ont pas suffisamment fait attention, et ont ainsi tout embrouillé, et induit souvent les Européens en erreur. *Hiu-tchin* (3), dans son *Choué-ven,* est le seul qui nous ait conservé des analyses claires et vraies. Il désigne chaque classe par certaines formules; et, lorsqu'une lettre ne se rapporte à aucune de ces formules, c'est une preuve qu'elle appartient à la 1re classe. Et cela n'a lieu que pour 7 lettres; la 1re est 丶 *tchu.* C'est le *point* et il désigne absolument la même chose que 主 *tcheù,* le Seigneur. La 2e — *y,* qui désigne *l'Unité;* la 3e est 二 *Ell,* la *Dualité;* la 4e est 三 *San,* la *Trinité;* la 5e est 丄 ou 二 et communément 上 *Chang,* le *dessus;* la 6e 丅 ou 丅 et vulgairement 下 *Hia,* le *dessous;* la 7e est 丨 *Kouên,* la *communication du supérieur et de l'inférieur;* 上 *Chang* 下 *Hia* 通 *Tong,* « communiquant ensemble, » comme parle le *Choué-ven.*

---

(3) *Hiu-tchin,* auteur du diction. *Choue-ven,* vivait l'an 121 de notre ère.

II. Point des caractères 一, 二, 三 *y*, *eul*, *san*; un, deux, trois.

Le très-docte *Lieou-ell-tchi* parle très-bien de ces trois hiéroglyphes lorsqu'il dit (4) :

« Les lettres 一, 二, 三 appartiennent à la 1re classe; donc » elles ne sont pas des *Unités*, composées par l'addition d'autres » unités. Car la raison de l'Unique, ou plutôt la Suprême » Raison, qui est *une*, comprend toutes choses en elle ; c'est » pourquoi *deux* sont *un* et trois sont encore *un*. Si vous pré- » tendez que ces lettres sont formées de l'addition de plu- » sieurs unités, dès lors la Suprême Raison, qui est très-simple, » aurait une figure, et les deux lettres 二, 三, ne seraient » plus de la 1re classe, mais de la 4e. *Hiu-tchin* connaissait » bien l'Eternelle Raison, et le vrai sens de l'antiquité est » conservé dans son ouvrage ; pour moi, par ce seul passage, » j'ai connu avec certitude que l'Etre Suprême est à la fois *un* » et *trine*. »

Le Dictionnaire *Pin-tsée-tsien* dit dans le même sens : « Si » l'Unité roule dans un cercle, qui représente le nombre » céleste, on retrouvera le nombre 3 sur la circonférence du » cercle. Donc, de toute éternité, l'Unité renferme la Trinité. » On sait communément que 3 sont 3, mais communément » on ignore que 3 sont 1 (5). »

Ajoutez à cela que dans ces trois hiéroglyphes 一, 二, 三, les processions divines sautent aux yeux pour ainsi-dire. En

---

(4) 一二三皆指事。非曡一而爲二三。蓋一之爲道無所不貫。二卽一也。三卽一也。若曡一爲之。則道爲有形。而涵於會意矣。此爲知道之言。倉頡之旨未泯也。予於此悟含三之義焉. *Lieou-'ell-tchi* ; voir art. :, notes 63 et 87.

(5) 奇圓一而圍則三。是一中原其三。知三之三。而不知三皆一. Dict. *Pin-tse-tsien*, composé en 1676.

effet qui ne voit que 二 est engendré par 一, qui lui transmet toute sa substance. On a coutume d'écrire la lettre 二 de cette manière, 𠄞, mais c'est très à tort; car ce dernier caractère n'est autre chose que l'ancien caractère 上 *Chang*, dans la lettre 二 les deux lignes doivent être parfaitement égales; c'est de la même manière que 三 procède de 一 et de 二 qui lui communiquent également toute leur nature, et ainsi on a trois personnes subsistant dans *une* même et très-simple substance.

De là ces étonnantes paroles de *Lao-tseu* :

« Les *Processions divines* commencent par la 1re personne;
» la 1re personne, se considérant elle-même, engendre la
» 2e; la 1re et la 2e, s'aimant mutuellement, produisent la 3e.
» Ces 3 personnes ont tout tiré du néant (6). »

Que ce soit là le vrai sens du passage de *Lao-tseu*, les observations suivantes le prouveront.

Il est certain que la lettre 生 *Seng* qui se lit dans chaque phrase ne peut pas s'expliquer toujours de la même manière, comme on le verra d'après ce que je vais dire. Il est certain également que ces paroles qu'on lit dans les *gloses* : *un* et *un* sont *deux*, *deux* et *un* sont *trois* (7), ne signifient pas que les 二 et 三 naissent d'*unités* prises ensemble. Ceci, en effet, est démontré faux par ce que nous venons de dire.

La 1re phrase 道 生 一 *Tao-Seng-y* ne signifie pas que *la Raison a engendré l'unité*, car l'Unité, comme tous le reconnaissent, n'existe pas en vertu d'un principe extrinsèque, mais elle existe *par elle-même*. *Tchouang-tsee* dit : « Au commence» ment était l'Unité sans figure, et c'est de là que l'Unité tire

---

(6) 道 生 一 o 一 生 二 o 二 生 三 o 三 生 萬 物. *Tao-te-king*, l. II, c. 42. Sur *Lao-tsée*, voir art. I, notes 74, 76. Voici la traduction mot à mot de ce passage par M. Julien. « Le *Tao* (?) a produit » un ; un a produit deux ; deux a produit trois; trois a produit tous les êtres (*ibid*).

(7) 一 與 一 爲 二 o 二 與 一 爲 三 (*Glose*).

» son origine (8). » La *glose* ajoute ces paroles remarquables : « L'origine de l'*Unité*, c'est l'*Unité suprême* elle-même, car » l'Unité n'est pas sortie du néant (9). » *Liu-chi* sur ces mêmes paroles de *Lao-tsee* dit : « La Raison suprême n'a pas d'égale, » donc elle est *une* ; donc le philosophe a raison de dire : 道生一 (10).

Après cela il est évident que la lettre 生 *Seng* dans cette première phrase ne signifie pas *engendrer*, *produire*, ni *faire* ; car l'Unité ne se fait pas elle-même. Il nous reste donc à dire que l'Unité, ou mieux la première *personne*, est le principe sans principe 無原之原, par laquelle commencent les *processions* de la nature divine 道生一.

Les Chinois expliquent ainsi la seconde phrase : 一生二 : « *Un* avec *un* produit *deux* (11). » Pour que ces paroles présentent un sens raisonnable, c'est-à-dire qui réponde aux idées que doivent offrir les lettres de la 1re classe, on doit les entendre de cette manière : La 1re personne, en se contemplant, engendre la 2e, « ou, comme dit *Tchouang-tsee*, elle profère et » parle son Verbe, et fait avec lui, non deux êtres, mais deux » personnes (12). »

Pour la 3e phrase 二生三 *deux* produit *trois*, les Chinois eux-mêmes observent que le sens n'est pas que 二 deux produit 三 *san*, trois; mais ils disent « que 二 avec 一 produit 三 (13) » c'est-à-dire que 一 et 二 concourent également à

---

(8) 一之所起○有一而無形. Sur *Tchouang-tse*, voir art. I, notes 65, 67.

(9) 夫一之所起○起於至一○非起於無也 (*Glose*).

(10) 道之無偶○無偶則一而已矣○故曰○道生一. *Liu-chi*, vers 213 ap. J.-C.

(11) 一與一生二.

(12) 一與言爲二. Voir sur *Tchouang-tsee*, vivant vers 368 av. J.-C., art. I, notes 65, 67.

(13) 二與一生三.

produire 三 soit le *troisième*. D'après cela il est clair que la lettre 二 doit s'entendre dans la 3e phrase d'une manière différente que dans la seconde. Dans celle-ci, en effet, 一 生 二 désigne seulement 二 soit la seconde personne. Mais dans la 3e 二 生 三, on ne doit pas prendre 二 d'une manière isolée; 二 exprime également la 1re et la 2e personne 一 與 二.

La 4e phrase 三 生 萬 物 est ainsi expliquée par *Liu chi* : « *Trois existent et toutes choses sont produites* (14).» Ces paroles indiquent assez que, comme dans la 3e phrase 二 se rapportait aux deux premières personnes, ainsi dans cette 4 phrase la lettre 三 ne se rapporte pas comme dans la phrase précédente, seulement à la troisième personne, 二 生 三, mais elle s'étend aux trois personnes ; pour faire comprendre que tout ce qui a été fait, a été fait par trois personnes (14 bis).

On ne doit pas être étonné que je me serve du mot *personne* ; car, si j'écrivais en chinois, je n'hésiterais pas à employer la lettre 位 *ouey*, qui signifie *personne* et *siège*; et même peut-être elle serait plus appropriée à mon sujet que le mot latin *persona*, personne. On dit très-bien en chinois, de trois hommes

---

(14) 三 立 而 高 物 生. *Liu-chi*, vivant vers 213 après J.-C.

(14 bis) Que si l'on voulait procéder ainsi jusqu'à ☰, ce qui est l'ancienne manière d'écrire la lettre 四 *Ssée*, quatre, on ne le pourrait pas. Car si nous disons : 一 與 三 生 ☰ *un et trois font quatre*. Mais alors 二 ne concourt pas à la formation de 三.. Disons donc 二 與 三 生 ☰. Mais cela est faux ; car on obtient *cinq* et l'on ne voit pas l'emploi de 一. Que si l'on dit : 一 與 二 與 三 生 ☰, ce qui est encore faux ; car au lieu de quatre nous avons six. Il nous reste donc à dire : 三 生 四 ; ce qui sera la même chose que 三 生 萬 物 car dans les livres King 四 方, 四 凶, 四 國, 四 海, signifie absolument la même chose que toutes les regions, tous les méchants, tous les royaumes, toutes les mers, etc. La lettre 四 se compose du caractère 口 qui veut dire *un corps carré* et de 八 qui a la même signification que 別 c'est-à-dire *diviser* le *tout* autant qu'on le peut. (PRÉMARE).

qu'ils sont 三 位 *san-ouei*, *trois personnes*, mais on ne peut pas dire que les *trois* occupent le *siége* (la place d'honneur), à raison de l'inégalité qui existe toujours entre eux et de la distançe du plus grand au plus petit, et, par conséquent, du plus digne seul des trois, on peut dire *qu'il possède le siége*. Il n'en est pas de même de 一 二 三 ils sont placés sur la même ligne, et chacun occupe son siége 位 *ouei* ; et comme ils ne diffèrent pas entre eux quant à la substance, ainsi que nous l'avons dit, les *trois sont une même chose*. Ils ne peuvent donc différer entre eux que quant au siége, 位, au rang.

Le livre *Tòn-chu-pien*, faisant allusion à ce passage de *Lao-tsée*, dit : « La racine et l'origine de toutes les processions, c'est le « *Un*, » ou plutôt le « *Premier*. » Or, le « *Un* » est par lui-même ce qu'il est et il ne reçoit son être d'aucun » autre. Le « *Un* » engendre nécessairement le *Second*. Le » Premier et le Second, s'aimant d'un amour mutuel, pro» duisent le *Troisième*. Enfin, les *Trois* créent toutes choses. » Cette union, ce lien mutuel est un instrument admirable » et mystérieux qui fait que ces choses sont produites (15). »

Lopi dit à peu près la même chose, et il applique à *Tai-ki* ce que *Lao-tsée* dit de *Tao*, et il conclut ainsi : « L'Unité est » donc trine et la Trinité une (16). »

Il y a encore dans *Lao-tsée* un passage très-remarquable qui se trouve au 14e chapitre, intitulé 贊玄 *tsan-huen*, *Eloge de la Sagesse cachée*. Mais comme ce chapitre est assez difficile, et que *See-ma-kouang* m'a paru s'attacher assez fidè-

(15) 夫生生之本一。一之生自生也。非有使之生者也。一必生二。一與二交一三。三生萬物。交也者。其所以生之之妙機也。*Ton-chu-pien*.

(16) 太極含三者。一與一爲二。二與一爲三。一卽三。三卽一也。Sur *Lo-pi*, voir art. I, note 14.

lement au texte, c'est lui que je suivrai de préférence aux autres.

Voici le texte :

« Celui qui frappe quasi les yeux, et cependant n'est pas » vu, est 夷 *Y*. Celui qui en quelque sorte frappe les » oreilles, et cependant n'est pas entendu, est 希 *Hi* (17).

Le livre *Tchong-yong*, que l'on dit sorti de l'école de Confu-

---

(17) 視之不見。名曰夷。聽之不聞。名曰希. *Tao-te-king*, ch. 14; voir art. I, note 91. (Texte continué note 20).

Ce texte de *Lao-tseu* a été l'occasion de sérieuses discussions parmi les sinologues modernes. M. Abel Rémusat dans un ouvrage qui a pour titre : *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-Tseu, philosophe chinois du 6e siècle avant notre ère, qui a professé les opinions communément attribuées à Pythagore, à Platon et à leurs disciples* (In-4° de 54 p., 1823), donne les textes qui attestent que Lao-Tseu voyagea en Occident, peut-être même jusqu'en Syrie (p. 14), et que c'est là probablement qu'il a puisé une partie de sa doctrine. Il en trouve une preuve dans le texte même que cite ici le P. Prémare, en sorte que les caractères 夷 *y*, 希 *hi*, 微 *ouei*, ne seraient autres que le nom hébraïque יהוה *Ie-ou-é*, le *Jehovah* de la Bible, et n'auraient aucune signification en chinois.

M. Julien, au contraire, prétend en avoir trouvé la signification. Nous citons ici les trois traductions.

Traduction du P. Prémare :

« Qui quasi ferit oculos, nec tamen cernitur est *Y*; qui quasi pulsat aures » nec tamen auditur est *Hi* ; qui quasi palpatur nec tamen tenetur est *Ouei* (*Prémare*, p. 45).

Traduction de M. Rémusat :

« Respicis illum et non vides, dicitur *Y*; auscultas eum, et non audis, nomine dicitur *Hi*; manu quæris eum, et non assequeris, nomine dicitur *Wei* » (*Mém*. p. 40). »

Traduction de M. Julien :

« Vous le regardez (le *Tao*) et vous ne le voyez pas : on le dit *incolore*. — » Vous l'écoutez et vous ne l'entendez pas : on le dit *aphone*. — Vous voulez » le toucher et vous ne l'atteignez pas : on le dit *incorporel* (traduction de » *Tao-te king*, p. 46). »

On voit que la traduction du P. Prémare se rapproche plus de celle de M. Rémusat que de celle de M. Julien. Comme M. Rémusat, il suppose ces caractères non traduisibles en chinois, mais il n'en tire pas le nom de *Jehovah*. M. Rémusat corrobore sa traduction par la citation de tous les peuples anciens qui ont donné à leur Dieu un nom approchant de *Ie-ou-é* hébreu. Nous citons ces recherches à la fin de cet article.

cius, renferme les mêmes choses dans les mêmes termes, en parlant du Seigneur des Esprits (18).

Dans le *Li-ki* on recommande grandement « de détacher » l'esprit des choses sensibles et de s'élever aux spirituelles » qui n'ont ni figure, ni son (19). »

Mais revenons à *Lao tsee* :

« Celui qui est en quelque sorte palpé, mais qui ne peut » cependant être tenu c'est 微, *Ouei*. Au sujet de ces trois- » ci, c'est en vain que vous interrogez vos sens, ils ne peuvent » rien vous répondre. Cherchez-le avec la seule intelligence et » vous comprendrez que ces trois points sont joints ensemble » et ne font qu'un (20).

Ssee-ma explique de la sorte ce passage :

« La bouche ne peut prononcer ce mystère, les lèvres ne » peuvent l'exprimer ; il faut chercher à le comprendre par » la seule intelligence ; et *Ssee-ma* ajoute : 混 est la même » chose que 合, *être joint ensemble* (21). »

Il se trompe cependant lorsqu'il opine que ce sont trois noms d'un même être ; *Lao-tsee* n'a point dit cela. Le texte poursuit :

M. de Paravey a donné dans les *Annales de Philosophie* (t. VIII, p. 61, 4e série) une très-curieuse dissertation sur ce texte de Lao-Tseu où ces trois caractères sont complétement analysés et comparés aux traditions assyriennes. Il corrobore ainsi le sentiment de M. Rémusat. Il le confirme encore dans sa *Dissertation sur une inscription d'une coupe antique chinoise* t. VII. p. 192 4e série). — Voir en outre l'*Essai sur l'époque de l'entrée des Juifs en Chine.* t. XIV, p. 222 (2e série).

(18) 視之而弗見○聽之而弗聞. *Tchong-yong*, ch. XVI, n 2, traduit par les PP. Intercetta, Couplet et Noël en latin, par l'abbé Pluquet, par les *Mém. chinois* t. I, et par M. Pauthier dans les *Livres sacrés de l'Orient*. M. de Rémusat en a donné en 1817 une édition en *chinois* avec trad. *tartare, latine, française.*

(19) 視於無形○聽於無聲. Le *Li-ki.*

(20) 搏之不得○名曰微○此三者不可致詰○故混而爲一. *Tao-te-king, ibid.*

(21) 口不能言○書不能傳○當求之以神. *Sse-ma-Kouang.*

« Au-dessus il n'y a point de lumière, au-dessous il n'y a » point de ténèbres, il subsiste éternellement et il n'y a point » de nom dont on puisse l'appeler. Il n'a rien de commun » avec les choses d'ici-bas, grossières et corporelles que nous » saisissons par les sens. C'est une figure sans figure, et une » image sans forme. Ses ténèbres sont comme sa lumière : si » vous le considérez, vous ne voyez point son commencement; » si vous le suivez, vous ne voyez point sa fin. De ce qu'il était » conclure qu'il est et savoir qu'il est à la fois et ancien et » nouveau, c'est avoir du moins une légère connaissance » de la sagesse (22).

Parmi tous ceux qui ont essayé d'expliquer le livre de *Lao-tsee*, *Li-yong*, entre autres, disserte ainsi sur cette *Unité trine* :

» Les trois *y*, *hi*, *ouei*, n'ont ni son, ni couleur, ni figure, » ni aucun nom. C'est en vain que vous interrogez, à leur » sujet, l'être et le non-être, en vain vous consultez le parfait » et l'imparfait : ils sont unis dans un chaos spirituel et ils » s'appellent d'un nom emprunté : *Unité*. L'Unité n'est cependant pas Unité par elle-même, mais elle est Unité parce » qu'elle est *Trinité*. De même la Trinité n'est pas Trinité par » elle-même, mais elle est Trinité parce qu'elle est *Unité*. Cette » *Trinité* est donc une *Unité trine*. Elle est Unité parce qu'elle » est Trinité, donc cette Unité est une Trinité *une*. Si l'Unité » est une Trinité une, elle n'est donc pas une Unité *une*. Si la » Trinité est une Trinité une, elle n'est donc pas une *Trinité* » *trine*; donc ils ne sont pas pas trois êtres; ce n'est pas une » *Unité une*, donc il n'y a pas une seule personne. Dire : il n'y » a pas une seule personne, ce ne sont pas trois êtres, c'est » être uni à la raison qui surpasse toutes les paroles. Dire qu'il

---

(22) 其上不皦其下不昧○繩繩兮○不可名○復歸之無是是謂無狀之狀○無物之物象謂忽恍○迎之不見其首○隨之不見其後執古之道以御今之有○能知古始是謂道紀。 *Tao-te-king, ibid.*

» y a à la fois Trinité et Unité, c'est savoir ce qu'il y a de plus » élevé dans la loi de Sagesse (23). »

Les mots chinois n'ayant point d'inflexion ni de *cas* et le texte ne portant en cet endroit que, 一 et 三, personne ne peut m'accuser d'avoir fait une traduction fautive; mais je ne crains même pas d'affirmer que, quiconque voudra traduire autrement ce passage se fatiguera beaucoup sans pouvoir en tirer un sens tant soit peu acceptable. Quant à *Li-yong*, avait-il une intelligence bien distincte de ses propres paroles? Je n'oserais l'assurer.

Un doute semblable serait plus fondé encore au sujet de *Tsée-hoa-tsée,* auteur très-ancien ; car voici comment il s'exprime :

« Par 一 *y, un*, est signifié Celui qui est souverainement » un; par 二 *eul,* deux, Celui qui est son co-participant; par » 三 *san,* trois, Celui qui convertit. Le souverainement Un » est comme la racine, le Co-participant comme le tronc, et » Celui qui convertit est l'Esprit. De là cet axiome : « *Tout a » été fait par le Un*, érigé par le *Deux*, et perfectionné par » le *Troisième* (24). »

---

(23) 三者夷希微也○俱非聲色○並絕形名○有無不足詰○長短莫能議○混沌無分○寄各爲一○一不自一○由三故一三不自三○由一故三○由一故三○三是一三○由三故一○一是三一○一是三一○一不成一○三是一三○三不成三○三不成三○則無三○一不成一○則無一○無一無三○自叶忘言之理○執三執一○翻滯玄通之教. *Li-yong*, commentateur du *Tao-te-king* au 10e ou 11e siècle après J.-C. « J'ai trouvé chez lui, dit le P. Fouquet, de » merveilleux traits de l'ancienne doctrine surtout par rapport à la Tri- » nité. »

(24) 一之謂專○二之謂耦○三之謂化○專者才也○耦者幹也○化者神也○故曰出於一○立於兩○成於三 (*Tsée-hoa-tsée*).

Que dans ce passage les trois Personnes divines soient indiquées obscurément, c'est là pour moi une chose hors de doute.

1° *Tsée-hoa-tsee* emploie le terme 專 *Tchouan*, pour indiquer qu'il ne prend pas le caractère 一 pour *l'Unité trine*, mais pour le *Un*, 專 *Tchouan*, c'est-à-dire 一 *Y*, le Père, qui est le premier principe, sans aucun principe; et il le montre plus clairement encore par l'emploi de la lettre 才, qui est expliquée de cette manière par *Choue-ven :* 艸木之 » 初也, *le commencement des plantes*, et 才 *tsay* signifie ordi- » nairement la *puissance*;» c'est pourquoi il ajoute,« que toutes » choses tirent leur origine de *Un*, 出於一. »

2° Ce qu'il dit de la seconde Personne est encore plus expressif : Il l'appelle 耦 *Ngheou*, *co-participant*, soit parce que participant à la gloire du Père, elle ne fait qu'un avec Lui, son égal, ineffable et éternel; avec elle le Père produit l'Esprit-Saint de toute éternité, et par elle il a créé toutes choses dans le temps. Soit aussi parce que le Fils a pris la nature humaine, en communication de travaux et de gloire, et avec lui, fait UN-EGAL, dont rien de plus grand ni de plus beau ne fut jamais, ni ne peut être dans le temps. C'est pourquoi il est encore admirablement représenté par le mot 幹 *kan*. De même, en effet, que la vie et la sève de l'arbre arrivent par le tronc dans les rameaux, de même c'est par le Fils que le Père a tout fait, c'est par lui qu'il nous communique la vie éternelle; de même aussi, par son *humanité* sacrée, le Verbe nous vivifie, nous console et nous nourrit, et ainsi il est appelé avec raison 立於兩.

3° Au sujet de l'*Esprit-Saint*, la chose paraît évidente. Le propre de l'Esprit-Saint est de *mouvoir* et de *convertir* 化 *hoa*, il est l'*Esprit* 神 *chin* et toutes les œuvres de la grâce et de la nature par lui sont perfectionnées 成於三.

Le P. Prémare met en note les observations suivantes que nous plaçons dans le texte :

Je sais bien qu'on m'objectera que, d'après cette doctrine, il s'ensuit que 二 et 三 ne font pas nombre; le livre 易 *Y*

dit cependant qu'il y a cinq nombres célestes, 天數五, savoir 1, 3, 5, 7, 9; et cinq nombres terrestres, 地數五, savoir : 2, 4, 6, 8, 10, ou mieux 十 *dix* (25).

Je réponds : Les Chinois sont cependant d'accord avec nous quand ils disent que — n'est pas un nombre. Ils ajoutent que les nombres commencent à — et finissent à 十; mais il faut savoir que le mot 數, comme chez nous le mot *nombre*, a une double acception.

1° Il signifie d'abord une union harmonieuse, un concert extrêmement simple, et absolument sans aucune imperfection; et c'est pour cela que ces trois hiéroglyphes sont mis sous la 1re classe 指事, *tchi-sse* comme 丶 *tchu*, *Seigneur*. Cette union et ce concert n'existent qu'entre les personnes divines 一 二 三.

2° Ce mot désigne encore un amas et une multitude de parties qui peuvent être séparées, et qui par là même renferment une grande imperfection. Si les quatre hiéroglyphes, 丶, 一, 二, 三, sont abaissées pour exprimer ce genre d'idées, dès lors ils cessent d'appartenir à la 1re classe, et rentrent dans la 2e, 形象 ou descendent dans la 4e 會意 *huoy-y*. Alors ce caractère 丶 présentera aux yeux un point réel et physique, ou un tout, et deux points 丶 丶 feront la ligne —, mais non pas entière; ajoutez encore un 丶 et ce sera la ligne entière — composée de trois points, soit de trois parties. Ajoutez à cette — une ligne semblable, vous aurez 二 et si à ce caractère vous ajoutez encore une ligne —, ce sera 三, soit un tout composé de trois parties égales. Ces lettres exprimeront des objets composés, ce ne sont plus dès lors des 指事, mais bien plutôt des 指物 et, dans ce sens, l'auteur a raison quand il dit : 天數五 et 地數五.

---

(25) Voir le *Hi-tse* c. 8 pour le texte, et t. II, p. 472 de la traduction latine du P. Régis, éditée par M. Mohl, Stuttgard, 1839.

IIIe Point : De 一 Y, et de 太 Tay.

Le hiéroglyphe 一 peut être considéré sous trois rapports : 1° relativement à 二 et relativement à 三 ; 2° relativement à 丶 et au 丶 丶 ; 3° d'une manière absolue et en lui-même.

Dans l'article précédent je l'ai considéré sous le premier point de vue, j'examinerai le second dans l'article suivant. Dans le présent article je l'envisage *en lui-même et d'une manière absolue.* Il n'est donc plus le symbole ni de la 1re, ni de la 3e personne. Que désigne-t-il donc ?

Cet hiéroglyphe représente le vrai Dieu, qui est UN dans sa nature et TRINE dans ses personnes. Car 一 n'est qu'une ligne composée de trois points •••.

Le *Choue-ven* dit précisément pour cette même raison, « Que 一 est l'ancienne lettre 二 ou 上 comme on l'écrit aujourd'hui. Or 上 se dit, dans son acception propre, de Dieu 上 皇 *Chang-hoâng*, 上 天, *Chang-tien*, 上 帝 *Chang-ti.* Et Confucius disait : « Que toute sa sagesse se réduisait à com- « prendre cette suprême Unité (26). » Elle est appelée dans les anciens livres : 太 一 *Tay-y;* et la tradition rapporte que la « *Grande Unité* renferme la *Trinité* (27). »

Le livre *Li-ki* dit : « Les rites tirent assurément leur origine » de la *Grande Unité* (28). »

Le livre *Ssee-ki* dit : « La *Grande Unité* c'est un des noms du » Seigneur du Ciel (29). « Le même livre rapporte « qu'autrefois » les empereurs, au printemps et en automne, offraient, dans » un rite solennel, des sacrifices à la Grande Unité, hors des » murs près de l'angle, entre l'orient et le midi (30). » Et ce

---

(26) 吾 道 一 以 貫 之. (*Confucius*).

(27) 太 一 含 三. (*Traditions*).

(28) 禮 必 本 於 太 一. *Li-ki.*

(29) 太 一 天 帝 之 別 名 也. *See-ki.*

(30) 古 者 天 子 以 春 秋 祭 太 一 東 南 郊 用 太 牢. (*Sse-ki*, l. XXVIII, 6e de la 3e partie). « Le 7e *jour*, » a oublié d'a-

qui est plus remarquable encore, il atteste que, « une fois » tous les trois ans ils offraient un sacrifice solennel à l'Esprit » *Trine* et *Un* (31). » « Le *Choue ven* expliquant cet hiéroglyphe —, dit : « Dans le principe la Raison suprême subsistait » dans une *Trine Unité* ; elle créa et divisa le ciel et la terre, » elle transforma et paracheva toutes les choses (32). »

Ecoutons *Hoai-nan-tsee* : « Voulez-vous savoir, dit-il, d'où » viennent toutes choses ? Tout a été fait par la Grande » Unité (33). » Et dans un autre endroit : « La *Grande Unité*, » dit-il, est l'origine de toutes les choses, et la Raison Suprême » à laquelle rien ne résiste (34). » Ailleurs encore : « Celui qui » connaît cette Unité, celui-là sait tout, et celui qui l'ignore, » ne sait rien (35). »

Pao-pou-tsee dit, en empruntant ces paroles à *Lao-tsee* : « Le Ciel tient de ce *Un* sa pureté ; la terre sa stabilité ; » l'homme, sa vie ; l'esprit, son intelligence. Il frappe les » yeux, et les yeux ne le voient point ; il frappe les oreilles, » et il n'est point ouï par les oreilles. Ceux qui tendent vers » lui sont heureux ; mais infortunés ceux qui s'éloignent de » lui (36). »

« L'Unité, dit *Liu-pou-ouet*, renferme toutes les perfections » au suprême degré, on ne peut connaître son origine et sa

---

jouter le P. Prémare. Voir ce texte traduit mot à mot dans *Annales*, t. xx, p. 372 (4e série).

(31) 古者天子三年一用太牢具祠神三一. *Sse-ki*.

(32) 惟初太始○道立於一○造分天地○化成萬物. *Choue-ven*, ch. 1, 1er caractère.

(33) 萬物所出○造於太一. (*Hoai-nan-tsée*).

(34) 一也者萬物之本○無敵之道也. (*Id*).

(35) 能知一○則無一之不知也○不能知一○則無一之能知也. (*Id*).

(36) 天得一以清○地得一以寧○人得一以生○神得一以靈○視之不見○聽之不聞向之則吉○背之則兇. (*Pou-pou-tsée*).

» naissance, son principe et sa fin, et toutes les choses tirent » de lui leur origine (37). »

« Toutes les choses, dit *Tong-tsee*, tirent leur commencement » de l'Unité (38).

Et *Tchouang-tsee* dit à son tour : « D'où descend l'Esprit ? » D'où émane l'intelligence ? Qui fait naître les saints ? Qui » rend les rois parfaits ? Tout cela provient de cette Unité (39). »

» Il est écrit dans le livre de *Chou kin* : « La vertu n'a aucun » maître attitré. Vouloir faire le bien : Voilà le maître qui en- » seigne la vertu. La voie qui mène à faire le bien n'est pas » toujours la même ; mais l'essentiel est d'être toujours uni à » la suprême Unité (40). »

A propos de ce passage l'interprète *Tsai chi* (41) s'exprime ainsi : « La Suprême Unité est très-simple, sans aucune com- » position ; elle dure éternellement sans aucune interruption, » et embrasse tout bien en soi-même. Elle est ancienne et » nouvelle, elle atteint en haut et en bas ; elle est la source de » tous les changements, et le terme de toutes choses. Si vous » considérez son essence, elle n'est pas deux. Si vous deman- » dez ce qu'elle opère, elle opère toujours ; si vous voulez » savoir où elle est, elle est partout et réchauffe tout dans son » sein. »

PRÉMARE.

---

(37) 一也齊至貴○莫知其原○莫知其端○莫知其始○莫知其終○而萬物以爲宗. (*Liu-pou-hoei*, 240 ans av. J.-C.)

(38) 一者萬物之所從始也. (*Tong-tsée*, 202 av. J.-C.)

(39) 神何由降○明何由出○聖有所生○王有所成○皆原於一. *Tchouang-tsée*, 368 av. J.-C.

(40) 一德無常師○善無常主○協於克一 (*Chou-king*).

(41) 精粹無雜者一○也終始無間者一○該括萬善者一○者一者通古今○達上下○萬化之原○萬事之幹○語其理○則無貳○語其運○則無息○語其體○則幷包... *Tsai-chi*, disciple de *Tchou-hi*, vers 1190 de J.-C.

Traditions sur le nom de Dieu, *Jéhovah*

(Extrait du *Mémoire* d'Abel Rémusat sur *Lao-tseu*, in-4° p. 44)

Le nom trigrammatique de *I-hi-wei* où IHV étant, comme on l'a vu, étranger à la langue chinoise, il est intéressant d'en découvrir l'origine. On ne saurait, à mon avis, la chercher dans l'*Inde*, où les mêmes idées doivent incontestablement se retrouver, mais où elles paraissent être exprimées par des termes tout différents. Ce mot me paraît être matériellement identique à celui de IAO, de qui est, comme on sait, le nom que diverses sectes orientales des premiers siècles du Christianisme, qu'on a coutume de réunir sous le nom de *Gnostiques*, donnaient au *Soleil*, ou, pour mieux dire, au Dieu dont le Soleil était pour eux l'image et le symbole.

A s'en rapporter aux auteurs qui ont pris le nom de IAO dans ce sens et à cette époque, ce mot serait formé, d'après des considérations astrologiques, de la réunion de *trois* des voyelles consacrées aux Planètes, et combinées dans un certain ordre mystique propre à figurer la diffusion de la lumière du Soleil, représentée par I dans toutes les planètes, depuis la lune, qui est la première et qu'on désigne par A, jusqu'à Saturne, qui est la dernière et qui est marquée par Ω. Mais ce n'est là qu'une explication secondaire, trouvée postérieurement à l'introduction de l'alphabet Grec dans les contrées Orientales, et l'on peut regarder comme beaucoup plus vraisemblable l'opinion qui fait du mot Ι ά ω une altération du tétragramme hébraïque יהוה.

Les Pères de l'Eglise s'en sont souvent servis en ce sens.

Hésychius, dans son dictionnaire, explique le nom du roi *Osée* par les mots ἰσχὺς Ἰ α ῶ, *force de Dieu*[1]. Clément d'Alexandrie assure que le tétragramme mystique qu'on ne faisait connaître qu'à ceux qui étaient admis dans le sanctuaire était ἰαοὺ, nom qui signifiait *celui qui est et qui sera*[2]. Origène donne Ἰ α ὴ pour équivalent de l'hébreu *Adonaï* et du grec Κύριος, *Seigneur*[3]. Théodoret dit que les Samaritains appelaient Dieu Ἰαβὲ, et les Juifs Αϊά, et Ἰά[4], nom qui, suivant les interprètes, est le même que Ἰαῶ[5]. Diodore de Sicile exprime par Ἰαῶ le nom que, suivant lui, les Juifs donnaient à Dieu[6]. Le même nom se trouvait écrit Ἰευώ dans la version de Sanchoniathon par Philon de Byblos, suivant Eusèbe[7].

Des Juifs il paraît que ce nom avait passé aux nations voisines, et s'était

---

[1] Hesychius au mot Ὀζείας.
[2] Clém. Alex. *Stromates*, l. v, c. 6. *Pat. grecq*. t. ix, p. 59.
[3] Origène, sur les *Psaumes*, t. ii, p. 539, *Pat. grecq*. t. xii, p. 1103.
[4] Théodoret, *Inter*. 15 *sur l'Exode*. *Pat. grecq*. t. 80, p. 243.
[5] Voir notes de Guaulmuin, dans les *Stromates*, cités ci-dessus.
[6] Diod. l. i, c. 93.
[7] *Prép. évang*. l, i, c. 9, *Pat. grecq*. t. xxi, p, 72.

introduit, avec des idées un peu différentes, chez plusieurs sectes religieuses ou philosophiques. *Juba*, nom que les Maures donnaient à leurs rois, signifiait *Dieu* dans leur langue; ce mot, qui a été pris par les anciens [1] pour celui d'un roi de Mauritanie, mis au rang des *dieux*, par quelques modernes pour une altération de *Jéhovah* [2], pourrait avoir été l'un et l'autre tout à la fois; il diffère à peine de ceux que nous avons déjà rappelés. L'oracle de *Claros* nomme Ἰαῶ le plus puissant de tous les Dieux [3]. On a conjecturé, avec quelque vraisemblance, que le fameux τετρακτὺς de Pythagore était l'ineffable tétragramme hébraïque [4]; ce dernier du moins pourrait bien avoir été le symbole de l'idée que Pythagore attachait à son *quatre*, principe de tous les êtres, τέσσαρα τῶν πάντων ῥιζώματα [5]. Enfin on a fait remonter plus haut encore l'origine de la connaissance que les Païens ont dû avoir du nom de *Jéhovah*, en y voyant la racine du nom de *Jovis* [6] employé, soit au cas direct, comme on en trouve beaucoup d'exemples [7], ou même comme radical du nom de Jupiter, *Jovispiter* [8].

ABEL RÉMUSAT.

---

[1] Minut. Félix, t. VIII, c. 23; *Pat. lat.* t. III, p. 310. Lact. — *Div. inst.* l. I, c. 15; *Pat. lat.* t. VI, p. 194.

[2] Jac. Ossel. note à Min. Félix.

[3] Macrobe, *Satur.* I, 18.

[4] Selden, *De Diis Syris*, syng. II, c. 1, p. 209, Lipsiæ 1672.

[5] Dacier, *Notes* sur Hiéroclès.

[6] Paul Merula, *Comm. in Enn.* p. 246, et Selden *Ibid.*

[7] Forcell. *Lexicon, voce Jovis.* Varro *De Lin. lat.* l. IV, n. 10. Ennius, *Jovei*, dans Egger, *Lat. Serm. Reliquiæ,* p. 255.

[8] Selden, *ibid.* 5.

Compte-rendu.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

En parlant des travaux qui entrent dans ce volume, il est convenable de placer en premier lieu les Documents publiés sur la vie de notre chef, de notre cohéritier, de notre frère, de notre Dieu, *de notre Tête*, comme le nomme S. Paul[1], Notre-Seigneur, JÉSUS-CHRIST. Comme chrétiens nous devons le dire notre seul *Médiateur*, entre Dieu et nous, le seul législateur et guide de toute notre vie intérieure, extérieure, privée et publique. Mais grâce à cette fausse Philosophie qui place l'homme, hors de la société naturelle, dans une situation fantastique, isolée, on a imaginé un autre *Médiateur*, entre Dieu et nous, ou plutôt on a supprimé tout *Médiateur*, et l'on s'est mis audacieusement en rapport direct avec Dieu. Et JÉSUS a été exclu de la philosophie, de la politique et du gouvernement du monde. Et ce ne sont pas seulement les adversaires et les négateurs du Christ, qui agissent ainsi, ce sont encore ceux qui se disent ses disciples, sous le nom de philosophes, de libéraux, très-despotiques, *libérés* seulement de l'autorité du Christ.

C'est contre cette tendance, cet oubli, cette révolte, que sont dirigés, on peut dire, tous les travaux des *Annales*, et en particulier l'*Histoire de Jésus*, publiée en ce moment. Nous avons placé Jésus au milieu des empereurs, des peuples, des savants, des historiens, des philosophes de son siècle, et nous avons dit : Voyez et jugez si le monde perdu, on peut dire, n'avait pas besoin d'un *Sauveur*, si les hommes, courbés sous e plus avilissant despotisme, n'avaient pas besoin d'un *Liberateur*.

Et nous montrons, par les actions et les paroles mêmes de Jésus, qu'il a été ce Sauveur et ce Libérateur.

[1] Omnis viri caput Christus est (I, *Cor*. XI, 3).

Nous touchons à la fin de cette carrière terrestre de Jésus, et nous verrons comment tout ce qu'il a prédit sur le renouvellement du monde s'est accompli.

En effet, il a tout changé : Dieu, homme, empereur, lois, autorité, liberté, morale, croyances, récompenses, peines... Jésus a changé la signification de tous ces mots. Voilà le miracle par excellence, et personne ne peut le nier.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont transmis leur approbation pour la méthode que nous avons suivie. Un, entre autres, a bien voulu nous dire : Ne craignez pas d'être trop long.

Dans ce travail nous avons hésité longtemps pour nous déterminer à mettre certains détails sur la vie de Tibère et des Romains ; mais on conteste en ce moment l'utilité, ou la nécessité de la venue et des enseignements de Jésus. Ses disciples même faiblissent et le laissent reléguer dans les sacristies, sans participation aux affaires du monde. Le monde a vaincu Jésus. Alors nous avons voulu montrer ce qu'était ce monde et nous souvenant de cette parole du Prophète : « *Je » montrerai ta nudité aux nations* [1], » nous avons révélé cette nudité. Car on peut dire que Jésus est *in extremis*, dans la personne de son représentant en ce monde, et, il faut montrer que le monde était pourri, et pourquoi a eu lieu cette grande expiation de Jésus.

Ce que nous avons fait pour le Nouveau Testament, M. *Schœbel* l'exécute pour l'Ancien Testament. C'est une apologie complète du *Pentateuque*. Il n'y a pas d'objection, pas de cheville posées contre l'œuvre de Moïse, qui ne soit scrupuleusement réfutée et repoussée. Tous les professeurs d'Ecriture Sainte trouveront là les armes nécessaires pour combattre les détracteurs de la Bible. Et, ce n'est pas seulement en France que ces articles ont été appréciés, nous voyons *La Scienza e la Fede*, de Naples, traduire et répéter ces articles.

Nous devons signaler ici les documents nouveaux d'apologétique chrétienne que nous donnent les articles du P. *Prémare*, sur les *Traditions conservées chez les Chinois*. Jusqu'à ce jour

[1] Ostendam in gentibus nuditatem tuam (Nahum, III, 5).

cette source des traditions premières était restée inaccessible, et l'on va voir combien de restes précieux y sont renfermés.

Nous ne voulons pas rentrer dans la grande question des Rites chinois. Comme nous l'avons dit, nous nous tenons dans les vestiges conservés dans les livres primitifs ; or, qu'il y ait eu dans les premiers âges de ce peuple les traditions primitives, non-seulement elles y sont, mais elles doivent y être. Car les Chinois sont les descendants des fils de Noé ; or les fils de Noé possédaient et pratiquaient la vraie religion première, cette religion chrétienne, comme l'appelle S. Augustin [1], enseignée par le *Verbe*, qui fut ensuite le Christ.

Cette religion chrétienne primitive est complétement ignorée ou oubliée de ceux qui, ne pouvant pas nier tous les textes conformes à la Bible qui se trouvent dans les œuvres de Confucius, arrivent à dire : « Qu'il ne serait pas impossible qu'il » eût prophétisé comme l'ânesse de Balaam [2]. » Parler ainsi c'est dire qu'on n'a rien compris à la science de l'antiquité, c'est supposer que le peuple chinois n'est pas fils de Noé, et forme une création à part et spontanée, comme le disent les rationalistes. C'est prouver que soi-même on ne reconnaît pas que la Religion primitive est due aux révélations du Verbe. Reprocher à Confucius, qui en appelle toujours aux ancêtres, de « refuser de voir la lumière éclairant tout homme venant » en ce monde [3]; » c'est admettre ce mode de révélation directe mise par tous les philosophes à la la place des révélations positives du Verbe-Jésus.

Les textes, choisis par le P. Prémare, que nous publions ici, sans les garantir tous, prouveront surabondamment que les Chinois, comme les autres peuples, ont eu d'abord la vraie religion. Ces textes viennent se joindre à ceux qui semblent sortir de terre, ressuscités en Egypte, en Assyrie et ailleurs, et par ces découvertes, les apologistes futurs pourront facilement répondre à tous ces apôtres des religions naturelles,

[1] Voir son texte dans les *Annales*, t. XVIII, p. 348 (5e série).
[2] Voir *Confucius ; Essai historique, par un missionnaire*. Rome 1874, p. 55.
[3] *Ibid.* p. 120.

spontanées, naissant chaque jour dans le champ des âmes humaines.

Or nous devons dire ici que, si les *Annales* peuvent publier ces textes avec le luxe de ces caractères chinois, que ne pourraient fournir les imprimeries ordinaires, nous le devons à M. l'abbé *Perny*. Cet ancien missionnaire aura le mérite et la gloire d'avoir facilité, plus que personne, les travaux des missionnaires qui vont évangéliser ce grand empire.

Jusqu'à présent ceux qui partent pour cet apostolat ne connaissent qu'au moment de leur départ le pays qu'ils vont évangéliser, de manière qu'ils arrivent en Chine ou dans les autres pays, sans savoir un mot de la langue qu'on y parle, sans connaître un seul de leurs livres. C'est sur place qu'ils doivent apprendre et la langue et l'histoire du peuple qu'ils vont évangéliser, ce qui pendant longtemps paralyse leur action. Ce mode prescrit par les saints et éminents fondateurs des missions premières était seul possible à leur époque ; car alors la langue, les livres de ces peuples, étaient complétement inconnus. Mais depuis lors des travaux immenses ont été faits sur les langues et la littérature de tous les peuples ; on a publié des *grammaires*, des *dictionnaires*, qui mettent les langues à la portée de tous. Dans toutes les grandes villes il y a des professeurs publics pour enseigner ces langues. Pour la Chine en particulier, depuis les relations qui se sont établies avec l'Europe, depuis qu'est tombée la barrière que Satan avait établie pour empêcher ce peuple de recevoir la Bonne-Nouvelle du Christ, de simples commerçants apprennent cette langue, étudient ces livres, et arrivent en Chine tout prêts à entrer en communication avec ces peuples.

L'autorité morale des hommes apostoliques, tant sur les néophytes du pays que sur les infidèles, serait double, si en arrivant les missionnaires connaissaient la langue, les coutumes et les livres anciens des peuples qu'ils évangélisent. Il y a plus, par leur situation en Chine les missionnaires n'ont aucune bibliothèque à leur disposition, de sorte que ce n'est qu'après un long séjour dans ce pays qu'ils sont un peu initiés aux traditions de cet empire. Ignorant la doctrine de *Lao-tse*, de *Confucius*, de *Bouddha*, comment pourraient-ils les réfuter?

Aussi n'y a-t-il que très-peu de missionnaires qui soient en état de prêcher eux-mêmes aux infidèles. Il y a tel missionnaire qui aura passé 10 et 20 ans en Chine, qui parlera la langue, mais qui ne sera pas en état de chercher un *caractère* dans les *dictionnaires chinois*. Que les supérieurs des communautés qui se dévouent à l'œuvre des missions prennent garde à ces observations.

Pourquoi les missionnaires ne feraient-ils pas ce que font de simples marchands, attirés par l'appât de quelques sous à gagner ?

Or il faut noter que M. l'abbé *Perny* a mis, pour ainsi dire, à la portée de tout le monde l'étude de la langue et de la littérature chinoise. En effet il a déjà publié :

1° *Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée* [1].

2° *Appendice à ce dictionnaire* [2].

Ce sont deux sources abondantes pour l'acquisition des connaissances nécessaires à toute personne qui s'occupe de la Chine. On y trouvera, en effet, en caractères chinois, les noms et les notices de l'académie chinoise, des bibliothèques, des éclipses, des empereurs, des encyclopédies, des constellations et des étoiles, de la généalogie des familles, des historiens, des mandarins, des tables de la mortalité, de la musique, des cent familles, du système monétaire, des sociétés pécuniaires, des villes du Céleste-Empire, tout cela est renfermé dans ces deux volumes avec leurs textes chinois, ce qui n'avait encore jamais été fait. De plus, ce qui est de la plus grande utilité pour la science moderne, il y a, en 169 pages, les noms français, latins et chinois d'une grande partie de l'histoire naturelle.

3° Pour complément de ces dictionnaires M. Perny a publié :

Grammaire de la langue chinoise orale, nécessaire à toute

[1] Vol. in-4° de 459 p. Paris 1869, chez Didot et Lainé, prix 60.
[2] Vol. in-4° *ibid.* 1872, prix 60 fr.

personne, ecclésiastique ou laïque, qui se rend en Chine, et aussi à toute personne un peu curieuse de la formation des langues, et de la manière ingénieuse et primitive dont les hommes se sont servis pour faire connaître leur pensée [1].

Cette *Grammaire orale* sera suivie de la *Grammaire de la langue écrite,* en voie de composition, et qui paraîtra sous peu de jours.

Neuf chapitres sont déjà imprimés, et on peut dire qu'ils comprennent non-seulement toute l'histoire des caractères et de la langue, mais encore celle de toute la littérature chinoise. C'est une véritable entrée dans l'antiquité du monde par une porte qui jusqu'ici était à peu près fermée.

En voici une indication sommaire :

Chapitre 1. De l'origine et de l'invention de l'écriture chinoise. — 2. Les six règles de la formation des caractères, avec leur forme primitive. — 3. Des révolutions opérées dans leurs formes, avec tableaux très curieux de ces formes. — 4. Traité de la méthode ancienne et moderne de l'écriture. — 5. Système des clefs, et méthode pour chercher les caractères dans les dictionnaires. — 6. Règles générales de la Syntaxe. — 7. Du rôle des particules chinoises. — 8. De la littérature et de ses principaux monuments. — 9. Supériorité de la littérature chinoise, sur les littératures des langues alphabétiques, etc.

On voit quel vaste champ embrasse cette Grammaire. On pourra contester çà et là quelques assertions, mais c'est un résumé clair et précis de tout ce qui a été écrit sur cette langue. Aucun laïque, à plus forte raison, aucun missionnaire ne pourra aborder l'empire chinois, sans avoir, au préalable, étudié ce livre. Il est indispensable aussi à tous ceux qui veulent faire quelque étude sur ces frères longtemps oubliés de la grande famille humaine.

Pour compléter ces documents, M. Perny a publié encore :

4 *Dialogues chinois-latins, traduits mot à mot, avec la prononciation accentuée* [2].

[1] Vol. in-4° de 163 p. Paris, chez Lainé, Maisonneuve et Leroux, 1873, prix 10 fr.

[2] Vol. grand in-4° de 212 p. Paris chez les mêmes libraires, prix 8 fr.

Avec ce volume toute personne, pour ainsi dire, pourrait entrer en conversation avec un Chinois, pour les circonstances usuelles de la vie. — A cela sont joints encore :

5° *Proverbes chinois, français-chinois, avec le nom et la ponctuation chinoise*[1].

6° *Vocabularium latino-sinicum ad usum studiosæ juventutis sinicæ*, grand vol. in-8°, imprimé en Chine, sur planches chinoises préparées par M. Perny[2].

Enfin il faut nommer cet ouvrage du P. *Prémare*, que les *Annales* publient en ce moment, et que nous ne pouvons publier qu'avec l'aide de M. l'abbé Perny.

Nous venons d'énumérer une partie des publications scientifiques de M. l'abbé Perny, et ce n'est là, nous pouvons dire, que le moindre de ses travaux. Il faut savoir que c'est lui seul qui, sans le secours du Gouvernement, sans l'appui de personne, malgré les oppositions sourdes ou ouvertes de bien des personnes qui auraient dû l'aider, est venu à bout de faire venir de Chine ces beaux caractères chinois, que nos lecteurs connaissent.

M. Perny les possède, et il ne faudrait pas croire qu'il n'ait eu qu'à les livrer aux imprimeurs, c'est lui qui a dû choisir un à un les caractères, les mettre en ordre, et les transmettre au compositeur, qui n'a eu qu'à les insérer à la place désignée. C'est ainsi que sont composés les textes que nous publions.

Et, à ce propos, nos lecteurs peuvent s'expliquer les retards de nos cahiers. Ces textes nécessitent jusqu'à 10, 20 épreuves, et c'est avec une patience vraiment admirable que M. l'abbé Perny les corrige.

Disons encore que c'est lui qui, en grande partie, a traduit l'ouvrage. Nous ne faisons que revoir la traduction et comparer minutieusement les caractères avec l'original, ajouter les notes, noter l'âge et les citations des livres, quand nous pouvons le faire.

Or il faut dire avec tristesse que ces grands travaux ne sont

[1] Vol. in-12 de 125 p. Paris, 1869, chez les mêmes libraires, prix 3 fr.

[2] Vol. grand in-8°, *ibid.* prix 15 fr.

connus, presque tous, d'aucun de ceux pour qui ils sont faits. Quand Napoléon Ier fit publier le grand *Dictionnaire de Basile de Glémona, par M. de Guignes*, ce fut un cri d'admiration et d'éloge dans toute l'Europe. Or les publications de M. Perny, plus usuelles et plus utiles, n'ont eu aucun retentissement, principalement en France. Nous doutons qu'elles soient connues dans nos hautes régions laïques ou ecclésiastiques. Aucune revue, aucun journal religieux ou scientifique ne les a célébrées ; nos *Annales* seules les ont fait connaître.

A ces détails, nous pouvons ajouter que M. l'abbé Perny, aussitôt après la prochaine publication de sa 2e *Grammaire*, fera imprimer, avec les textes chinois, entre autres, les deux ouvrages suivants, qui intéressent grandement l'apologétique chrétienne : 1° un *Recueil complet des textes sur Dieu et ses divins attributs*, extraits des 5 livres sacrés de la Chine, comme preuve irréfragable du *Monothéisme* des anciens Chinois ; 2° une *Concordance ou synthèse catholique*, tirée de ces mêmes livres formant un nouvel argument en faveur du catholicisme. Dieu, qui récompense le moindre des services rendus à sa cause, saura le récompenser de l'oubli ou de l'ingratitude des hommes.

En parlant des difficultés de notre publication, il serait injuste de ne pas accorder un éloge à notre imprimeur. Bien que nous ayons quelquefois à signaler des retards, cependant il faut convenir que peu d'imprimeries seraient capables de donner autant de soins à cette publication. Les *Annales* ne sont pas un labeur ordinaire ; leur impression est complexe et difficile, et nous pouvons dire qu'elle honore les presses qui les publient.

Après ces travaux nous pouvons signaler à nos lecteurs ceux de M. d'*Anselme*, comme la recherche la plus savante et la plus curieuse qui ait été publiée sur le *Nom de Dieu*, tel qu'il est formulé dans la Bible, et comme donnant l'origine de ce nom chez tous les peuples.

Ses remarques sur ces trois modifications et significations de ce nom :

A-héoué — Moi (qui) suis, 1re personne,
T-héoué — Toi (qui) es, 2e personne,

I-héoué — Lui (qui) est, 3e personne,
resteront dans la science, ainsi que l'importation des noms de *El*, d'*Adam*, d'*Ève*, de *Noé*, chez les différents peuples.

Déjà nous voyons M. l'abbé Perny faire usage de ces recherches dans sa *Grammaire de la langue savante* de la Chine où il dit :

« Dans une belle et savante dissertation sur l'origine et la » valeur du nom de Dieu dans une foule de langues, M. d'An- » selme, ancien officier supérieur, confirme ce que nous di- » sons ici. Le mot Ιαω des Grecs n'est qu'une simple variante » du nom que Dieu se donne à lui-même en hébreu, soit *A-* » *hé-houé* אהוה, *Moi* (qui) *suis*, à la 1re personne, c'est-à-dire » lorsque la Divinité se rend témoignage à elle-même ; soit » *I-hé-houé* יהוה *Celui* (qui) *est*, à la 3e personne du substantif ; » soit enfin à la 2e personne dans le langage de l'invocation » *Ti-hé-houé* תהוה *Toi* (qui) *es*. Ces formes, surtout la deuxiè- » me, n'ont-elles pas une ressemblance frappante avec le « *Y-hy-ouey* de *Laô-Tsèu* [1] ? »

Aussi nous ne pouvons que nous étonner que la *Revue des sciences religieuses*, que publient les PP. Jésuites, ait repoussé ces belles preuves et que les Pères persistent à soutenir que le nom de Dieu a pour origine le sanscrit *dew*, signifiant *éclat, lumière*, et viennent ainsi en aide aux rationalistes, qui prétendent que le Christianisme a son origine dans l'Inde et que le *Christ* n'est autre chose que le prétendu *Christna* [2].

M. d'Anselme continuera ses belles recherches.

Nos lecteurs auront remarqué sans doute l'important travail de M. *Oppert* sur *l'immortalité de l'âme chez les Chaldéens* ; c'est un document nouveau qui montre tout ce que les études assyriennes apportent de découvertes favorables à la Bible. Comment en effet persister à soutenir que les Hébreux ne connaissaient pas l'immortalité de l'âme, quand on voit le grand Empire assyrien, au milieu duquel vivaient les Hébreux, décrire la descente fantastique de l'une de ses divinités dans

[1] *Grammaire de la langue chinoise écrite*, p. 214.

[2] Voir les assertions et la solide réfutation du livre de M. Jacolliot : *La Bible dans l'Inde*, dans *Annales*, t. XIX, p. 189, (5e série).

l'Empire des morts? Cette négation, qui a été soutenue récemment au sein même de l'académie, n'est plus à la hauteur de la science vraie de nos jours.

M. Oppert nous promet encore de nouveaux travaux dont il veut bien honorer les *Annales*.

La cause si importante de la *réforme des études païennes classiques* a trouvé un puissant avocat, qui est en même temps un juge, dans Mgr *Freppel*. On peut dire que l'éducation païenne de l'enfance est frappée à mort par le *Bref* du Souverain-Pontife à Mgr Gaume [1], et par les graves paroles de Mgr Freppel. Dans le prochain cahier nous donnerons de nouvelles adhésions épiscopales à ces efforts.

M. l'abbé *Laurent de Saint-Aignan* a tenu nos lecteurs au courant des *découvertes* qui se font tous les jours dans les terrains sacrés de Jérusalem et de la Palestine. Nous en avons la suite entre les mains, et nos lecteurs la connaîtront bientôt.

Aucun professeur d'Écriture-Sainte ne peut désormais se passer des divers documents que nous venons d'énumérer et que, seules, les *Annales* mettent à leur portée.

Avec son exactitude et sa science que nos lecteurs connaissaient déjà, M. l'abbé *Bosia* a vengé *S. Ignace* de tous les doutes qui pesaient sur ses *lettres*, et a montré, dans ce martyr du 1er siècle, toutes les croyances qui constituent nos croyances actuelles.

Nos lecteurs auront aimé à connaître ce qu'a été et ce que continue à être la vénération que les peuples ont toujours montrée *pour S. Denys*, le premier évangélisateur de notre Gaule, et en particulier de Paris. M. le chanoine *Jaquemet* nous a montré la véritable place de sa sépulture et en a prouvé l'authenticité.

Telle est la faible part que les *Annales* ont prise à la défense de nos croyances si furieusement attaquées par les uns, et si faiblement, si maladroitement défendues par les autres.

A. BONNETTY.

[1] Voir ce bref dans le t. VII, p. 461, (6e série).

Nouvelles et Mélanges.

ITALIE. — ROME. *Ouvrages mis à l'index.* Par décret du 11 décembre 1874, approuvé le 18 du même mois, ont été mis à l'index :

Positive Pneumatologie, die realitat, etc. Réalité du monde des esprits et des phénomènes de l'écriture directe des esprits. Analyse très-longue du spiritualisme dans tous les âges et chez tous les peuples, par le baron Louis de *Guldenstubbe*, Stuttgard, 1870.

Die orden, etc. De ordinibus et congregationibus Ecclesiæ catholicæ in Borussia, de eorum diffusione, organismo et finibus, auct. D. Paul. *Hinschius*, Berolini, 1874.

Essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au 19e siècle, par Louis *Ferri*, Paris, 1869, 2 vol. in-8°.

Galilei e Kant, o l'esperienza e la critica nella philosophia moderna, per S. F. *de Dominicis*, Bologna 1874, in-16.

L'auteur de l'ouvrage : *Histoire et examen de l'Encyclique et du Syllabus*, (l'abbé Ant. *Isaia*), défendu, par décret du 26 septembre 1865, s'est soumis humblement et a reprouvé son livre.

L'auteur de l'ouvrage : *Trois cas de conscience*, relativement aux lois de mai, Mayence, 1873, défendu par décret du 10 juillet 1874, *jusqu'à ce qu'il ait été corrigé*, s'est soumis louablement et a corrigé son livre.

ERRATA.

N° 43, p. 31, l. 29, vii, 1	lisez : iii, 20.
p. 35, l. 3, Iα	Io.
p. 47, l. 14, c'étu	c'était à.
N° 44, p. 149, l. 16, Iacha	Incha.
N° 45, p. 167, l. 31, לצרים	מצרים.
p. 170, l. 20 leur	lui.
N° 46, note 33, l. 4, 天	大.
p. 304, l. 11, 5 mois	5 ans.
N° 47, p. 327, l. 2, Capharnaum	Beht-Abara.
p. 340, l. 25, plus que	plus élevé que.
p. 369, col. 4, abua	aqua.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS.

(Voir pour la table des articles à la page 5.)

J

K

L